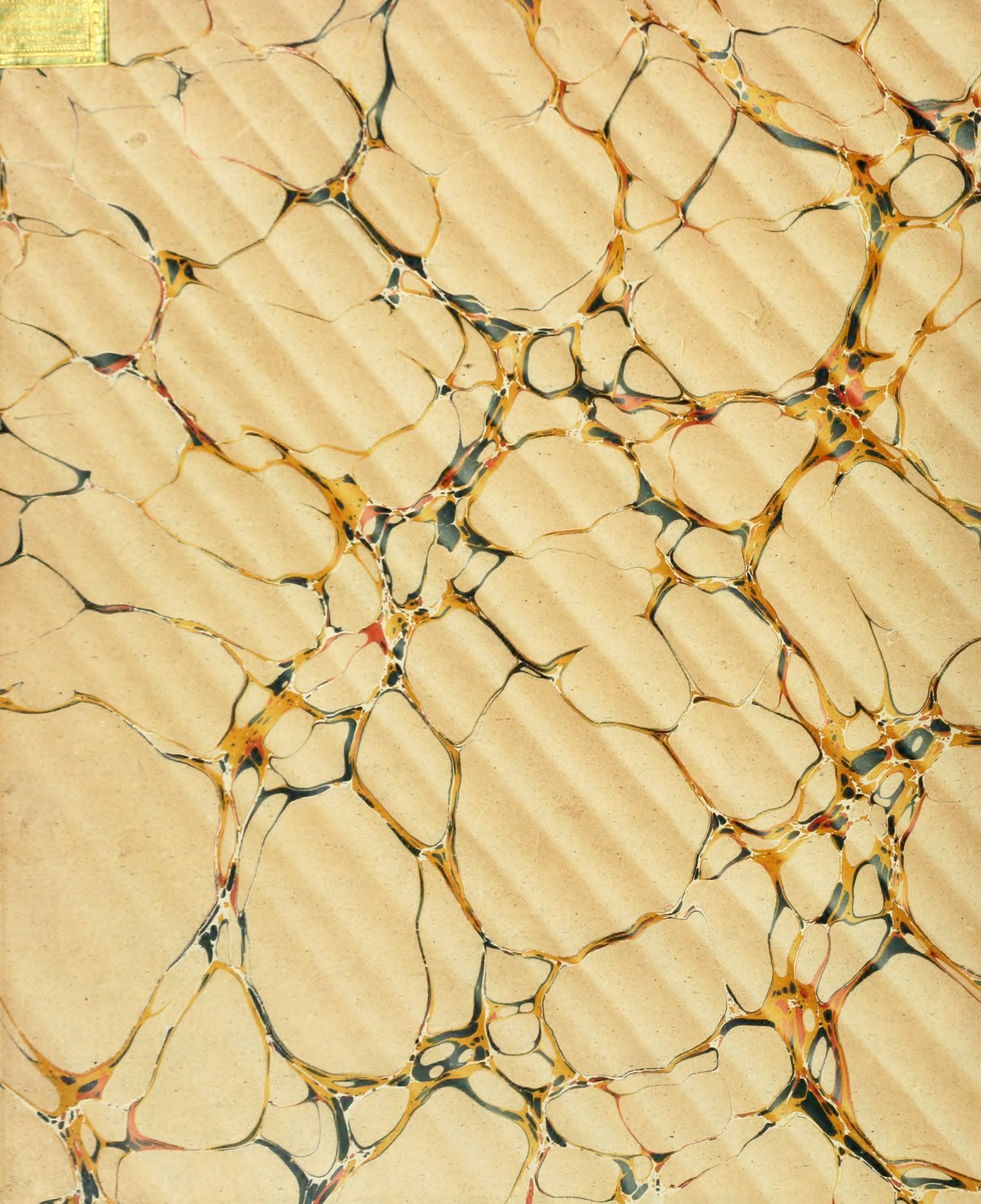

3 1761 07063213 8







DICTIONNAIRE NATIONAL

DES

CONTEMPORAINS

Contenant les Notices

DES MEMBRES DE L'INSTITUT DE FRANCE,
DU GOUVERNEMENT ET DU PARLEMENT FRANÇAIS,
DE L'ACADÉMIE DE MÉDECINE
ET DE TOUTES LES PERSONNALITÉS VIVANTES, FRANÇAISES OU DEMEURANT EN FRANCE,
QUI SE SONT FAIT CONNAITRE PAR LEUR ACTION DANS
LES LETTRES, LES SCIENCES, LES ARTS, LA POLITIQUE
L'ARMÉE, LES CULTES, L'INDUSTRIE, L'ADMINISTRATION, ETC.

OUVRAGE RÉDIGÉ ET TENU A JOUR
PAR UN GROUPE D'ECRIVAINS, SAVANTS, ARTISTES ET HOMMES POLITIQUES

SOUS LA DIRECTION DE

C.-E. CURINIER

TOME CINQUIEME

Précédé d'un

Index Alphabétique Général

MENTIONNANT LES FAITS IMPORTANTS SURVENUS AU COURS DE LA PUBLICATION DE L'OUVRAGE

PARIS

OFFICE GÉNÉRAL D'ÉDITION
DE LIBRAIRIE & D'IMPRIMERIE
14, Rue du Cardinal-Lemoine (V^e), 14

DICTIONNAIRE NATIONAL

DES

CONTEMPORAINS

DICTIONNAIRE NATIONAL

DES

CONTEMPORAINS

Contenant les Notices

DES MEMBRES DE L'INSTITUT DE FRANCE,
DU GOUVERNEMENT ET DU PARLEMENT FRANÇAIS,
DE L'ACADÉMIE DE MÉDECINE
ET DE TOUTES LES PERSONNALITÉS VIVANTES, FRANÇAISES OU DEMEURANT EN FRANCE,
QUI SE SONT FAIT CONNAITRE PAR LEUR ACTION DANS
LES LETTRES, LES SCIENCES, LES ARTS, LA POLITIQUE
L'ARMÉE, LES CULTES, L'INDUSTRIE, L'ADMINISTRATION, ETC.

OUVRAGE RÉDIGÉ ET TENU A JOUR

PAR UN GROUPE D'ÉCRIVAINS, SAVANTS, ARTISTES ET HOMMES POLITIQUES

SOUS LA DIRECTION DE

C.-E. CURINIER

TOME CINQUIÈME

PRÉCÉDÉ D'UN

INDEX ALPHABÉTIQUE GÉNÉRAL DE L'OUVRAGE

PARIS

OFFICE GÉNÉRAL D'ÉDITION

DE LIBRAIRIE & D'IMPRIMERIE

14, Rue du Cardinal-Lemoine (Ve)

INDEX GENERAL ALPHABÉTIQUE

DES NOTICES CONTENUES

DANS LE

DICTIONNAIRE NATIONAL DES CONTEMPORAINS

Mentionnant les Faits importants survenus depuis le début de l'impression de l'Ouvrage

Larroumet (Gustave), membre de l'Institut [illegible]	[illegible]	[illegible]
Las-Cases (Emmanuel, comte de), sénateur, [illegible]	V	77
Lasies (Joseph), député	[illegible]	[illegible]
Lassalle (Jean), artiste lyrique (de l'Opéra).	II	[illegible]
Lasserre (Maurice), homme politique . . .	[illegible]	11
[illegible]		
Lasson [illegible] Tony-Feroé.		
Lasteyrie-Dusaillant [illegible]	IV	[illegible]
La Tour-du-Pin-Verclause (Comtesse de). [illegible]	[illegible]	[illegible]
Laufer (Dr René), médecin	V	[illegible]
Laurençon [illegible]	V	[illegible]
Laurens (Jean-Paul), peintre (de l'Institut).	[illegible]	[illegible]
Laurens (Paul-Albert), peintre	IV	71
Laurens-Castelet (Marquis de), député . .	IV	[illegible]
Laurent-Atthalin (G.-M.), magistrat . . .	II	[illegible]
Laurent-Cely (François), homme politique.	II	[illegible]
Laurent de Rillé (F.-A.), compos. de mus.,		
Laussedat (Colonel Aimé), mathématicien (de l'Institut)	IV	[illegible]
La Valette (H., comte de), ingénieur . . .	II	[illegible]
Lavalley [illegible]	[illegible]	111
La Vaudère (Mme Jeanne de), écrivain. . .	[illegible]	[illegible]
Lavedan (Henri), littérateur (de l'Ac. franç.)	I	[illegible]
Lavedan (Comte Léon), publiciste (décédé [illegible]	I	[illegible]
Lavertujon (Henri), sénateur	V	[illegible]
Lavigerie (Maurice de), publiciste	V	[illegible]
La Villegontier (Comte de), homme polit.	II	[illegible]
La Villeon (E.-V.-A.-M. de), peintre. . . .	I	[illegible]
Lavirotte (Jules), architecte	V	[illegible]
Lavisse (Ernest), historien (de l'Ac. franç.).	I	[illegible]
Lazzari (Sylvio), compositeur de musique .	II	[illegible]
Leauté (H.), mathématicien (de l'Institut) .	V	[illegible]
Le Bariller (Mme Berthe). — Voir Jean Bertheroy.		
Lebel (Georges), avocat	V	[illegible]
Lebey (André), littérateur	V	[illegible]
Lebon (André), homme politique, anc. min.	V	[illegible]
Lebon (Ernest), mathématicien	IV	[illegible]
Depuis. — Élu membre correspondant de l'Académie royale des Sciences de Lisbonne le [illegible] mai 1905.		
Lebon (Maurice), homme politique	V	157
Lebrasseur (Albert), avocat	V	[illegible]
Lebret (Georges), ancien ministre	V	[illegible]
Le Breton (G.), archéologue (de l'Institut) .	IV	261
Le Breton (E.-J.-M.), ingénieur	II	[illegible]
Le Chartier (Eugène), publiciste.	IV	[illegible]
Le Chevalier (G.-V.), sénateur	IV	273
Le Chevallier (F.-E.), député (décédé 28 janvier 1905)	I	219
Leclanché (Maurice), électricien.	II	[illegible]
Leclerc (C.-A.), architecte	III	[illegible]
Le Coat (Guillaume), pasteur protest., public.	IV	191
Lecocq (Charles), compositeur de musique.	I	43
Lécolle (Achille), publiciste	I	[illegible]
Err. — Le nom [illegible] « Lecolle ». 4e alinéa, 6e ligne, au lieu de « organes républicains », lire *organes poli*[illegible]		
Lecomte (Maxime), sénateur	I	[illegible]
Lecomte du Noüy (André), architecte . .	V	[illegible]
Lecomte du Noüy (Jean), peintre, sculpteur	V	[illegible]
Le Couppey de la Forest (M.-M.-F.), ingénieur [illegible]	V	[illegible]
Lecour Grandmaison (F.-J.-B.-C.), sénateur (décédé [illegible] 17 janvier [illegible])	II	33
Lecour Grandmaison (Henri), sénateur . .	IV	[illegible]
Le Couteux (Lionel), graveur, sculpteur.	V	7
Lecq[illegible]	III	15
Le Curieux (Maurice), architecte	II	[illegible]
Le Dentu (Dr J.-L.-A.), chirurgien, de l'Ac. de Médecine	[illegible]	18
Ledieu (Alcius), polygraphe, administrateur	IV	[illegible]
Le Double (Dr F.-A.), médecin, correspondant [illegible]	[illegible]	[illegible]
Lefas (Alexandre), député	IV	[illegible]
Lefebvre (Camille), sculpteur	[illegible]	[illegible]
Lefebvre (Charles), composit. de musique.	II	[illegible]
Lefebvre (Ch.-A.), ancien député	[illegible]	[illegible]
Lefebvre (Charles, dit Carlos), peintre . .	I	[illegible]
Lefebvre (Hippolyte), sculpteur	II	[illegible]
Lefebvre (Jules), peintre (de l'Institut) . .	[illegible]	[illegible]
Lefebvre (Léo), publiciste	[illegible]	[illegible]
Lefèvre (André), homme politique, public.	II	[illegible]
Lefèvre (Amiral A.), ancien ministre . . .	[illegible]	[illegible]
Lefèvre (Gustave), composit. de musique. .	[illegible]	[illegible]
Lefèvre-Pontalis (Amédée), homme politique, écrivain	II	[illegible]
Lefèvre-Pontalis (Antonin), de l'Institut [illegible]		
Lefèvre-Pontalis (Eugène), archéologue. .	IV	[illegible]
Lefèvre-Pontalis (Germain), hist., diplom.	IV	[illegible]
Le Filliatre [illegible]	V	[illegible]
[illegible] lire *du fémur* et non « des femmes » ; 14e ligne, après : *hernie*, ajouter ceci : « *ingui*-[illegible] »		
Lefort des Ylouses (Henri), grav. et peintre	I	[illegible]
Le Fur [illegible]	IV	[illegible]
Légitimus (J.-H.), homme politique. . . .	II	[illegible]
Depuis 1902 n'est plus député.		
Legoux (Baron Jules), publiciste.	[illegible]	[illegible]
Legrand (Jules), ancien sous-secrétaire d'État, député		
Le Grix de Laval (Dr A.-V.), médecin. . .	II	[illegible]
Le Hérissé (R.-F.), député	V	[illegible]
Lehmann (Joseph), théologien, pr. israélite.	V	[illegible]
Leidié (Émile), chimiste	II	[illegible]
Lejars (Dr F.-M.-L.), chirurgien	III	116
Lejeune (Charles), sociologue.	V	314
Lelièvre (A.-A.), sénateur	[illegible]	133
Lelu (Dr Émile), médecin.	V	[illegible]
Lemaire (Gaston), compositeur de musique.	II	[illegible]
Lemaire (Théophile), philatéliste	III	[illegible]
Lemaire de La Neuville (Jacques), écriv.	[illegible]	[illegible]
Lemaître (Jules), littér. (de l'Ac. française).	[illegible]	[illegible]
Lemasson (Émile), homme politique . . .	[illegible]	[illegible]
Depuis. — A démissionné le 1er décembre 1901 de son mandat de député		
Le Menuet (Ferdinand), homme politique	[illegible]	[illegible]
Lemercier de Jauvelle (Abel), publiciste. .	V	[illegible]
Lemercier de Jauvelle (René), administr.	V	[illegible]
Lemire [illegible]	V	[illegible]
Lemoine (Émile), ingénieur et mathématic.	III	[illegible]
Lemonnier (Volny), homme de lettres . .	[illegible]	[illegible]
Le Myre de Vilers (Charles), homme politique, diplomate [illegible]		
[illegible] — Voir [illegible]		
Lenepveu (Charles), composit. de musique (de l'Institut)	[illegible]	[illegible]
Lenoble (Dr Bernard), médecin	II	[illegible]
Lenoir (Charles), peintre.	II	[illegible]
Lenormand (René), composit. de musique.	III	[illegible]
Lentz (Frédéric), musicien	IV	[illegible]
Léouzon-le-Duc (C.-H.), écrivain	[illegible]	[illegible]
Le Pailleur (*Adolphe* et non Adrien, prénom indiqué par erreur dans la notice, auteur dramatique.	III	[illegible]
Lepelletier (Edmond), publiciste, député . .	III	[illegible]
Depuis. — A été élu député de la 2e circonscription du XVIIe arrondissement de Paris en 1902, au second tour et par 4,096 voix contre 7,004 à quatre autres candidats ; à la Chambre, il a suivi la ligne de conduite des nationalistes et combattu la politique du [illegible]		
Lepelletier (Georges). — Voir Saint-Georges de Bouhelier.		
Lepers (Charles), professeur de chant. . .		

naire à son tour, fut remplacé par une combinaison présidée par *M. [illegible]* (24 janvier), qui gouverna avec une tendance vers plus de modération opportuniste que les deux précédents cabinets.

Pendant la durée de son septennat, M. Loubet a reçu en France de nombreux souverains : l'empereur de Russie, les rois de Suède (1900), d'Angleterre, d'Italie (190[illegible]), d'Espagne, de Portugal, de Grèce (1905), etc. Il s'est lui-même rendu dans les capitales de ces mêmes monarques et a su remplir le rôle décoratif qui lui était ainsi dévolu avec un tact et une dignité auxquels on a unanimement rendu hommage.

A l'expiration de son mandat, M. Loubet n'en sollicita pas le renouvellement et le Congrès, réuni à Versailles le 7 janvier 1906, désigna comme son successeur M. *Armand Fallières*, président du Sénat.

(Pour plus de détails sur les événements du septennat de M. Loubet, voir les notices des noms mentionnés ci-dessus en *italique* et celles de tous les hommes politiques ou ministres de cette période).

Députés. — Réélu en 1902 par 12,8[illegible] voix contre 8,088 à M. Quentin, républicain ; n'a plus approuvé ni suivi la politique de ses amis radicaux-socialistes et s'est rencontré souvent avec les dissidents dans l'opposition au ministère Combes. N'étant plus en parfaite communion avec ses collaborateurs, a abandonné la direction du *Radical* en 1904, pour collaborer à divers autres journaux de nuance moins précise, notamment au *Rappel*, journal radical dissident, et au *Journal*.

Principaux Collaborateurs

MM. **Frédéric LOLIÉE,** Laureat de l'Institut, auteur du *Dictionnaire des Écrivains et des Littératures* (adopté par le Ministère de l'Instruction publique et par la Ville de Paris).

A. LAGOGUEY, ancien Directeur de l'École Normale Secondaire Spéciale, ancien Membre du Conseil supérieur de l'Instruction publique.

Paul VIBERT, Économiste, Membre du Conseil des Études Coloniales et Maritimes, ancien Professeur libre du Cours de Colonisation comparée à la Sorbonne.

Henri d'OSMONS, Licencié ès lettres, Homme de lettres.

Ch. ROLLAND, Agrégé d'Histoire, Homme de lettres.

Jules CURINIER, Licencié ès lettres, Professeur de l'Université.

Ch. d'HELVIE, Homme de lettres.

G. de BRUGELINES, Homme de lettres.

Max MONNIER, Publiciste scientifique.

Em. WOOLF, Docteur ès sciences, Publiciste scientifique.

Etc...



DICTIONNAIRE NATIONAL

des

CONTEMPORAINS

TOME CINQUIÈME

CAZOT (Théodore-Jules-Joseph)

Sénateur inamovible, ancien ministre, né à Alais (Gard) le 11 février 1821. Il fit de sérieuses études juridiques, fut lauréat de la Faculté de Paris et se fit recevoir docteur en droit. Se destinant à l'enseignement, il concourut, en 1847, pour un emploi de professeur suppléant à la Faculté de Paris.

Après la révolution de 1848, il retourna dans le Gard, se mêla activement au mouvement démocratique et plaida, devant la cour d'assises du département, plusieurs procès politiques En 1851, lors du complot de Lyon, il fut chargé, devant le Conseil de guerre siégeant en cette ville, de la défense de tous les accusés de la catégorie du Gard, et il défendit devant le Conseil de revision de la 6e division militaire, tous ceux que le Conseil de guerre avait condamnés. Au coup d'Etat du 2 décembre 1851, son attitude énergique lui valut d'être arrêté, puis interné à Montpellier. Rendu à la liberté, M. Cazot retourna à Paris et s'y livra à l'enseignement libre du droit jusqu'à la chute de l'empire.

Dès 1868, lors d'une élection partielle pour le corps législatif, il avait engagé la lutte, dans le Gard, contre le candidat officiel. Il échoua et ne fut pas plus heureux en 1869.

Au 4 septembre 1870, il fut appelé au poste de secrétaire-général du ministère de l'Intérieur, et suivit, en cette qualité, la délégation à Tours et à Bordeaux. Il se démit de ses fonctions lorsque Gambetta donna sa démission et, le 8 février 1871, il fut élu représentant du Gard à l'Assemblée nationale par 51.168 voix. Le 8 octobre suivant, le canton d'Anduze l'élut conseiller général.

Inscrit à l'Union républicaine de l'Assemblée nationale, il devint bientôt président de ce groupe, dont il soutint constamment la ligne politique. Il défendit MM. Pierre Lefranc et Rouvier dans la demande de poursuites formée contre eux par le général Ducrot, pour délit de presse (1872). Il soutint la pétition du général Carrey de Bellemare contre la commission de la revision des grades, qui lui avait enlevé celui de général de division conféré pendant la guerre pour action d'éclat. Il prit la défense de M. Ranc contre la demande de poursuites dont celui-ci était l'objet, pour participation à la Commune (1873). Il fut membre de la deuxième commission des lois constitutionnelles.

Elu, par l'Assemblée nationale, sénateur inamovible, le 16 décembre 1875, il prit place, au Sénat, dans les rangs de la minorité républicaine qui devait devenir la majorité en 1879. Il se montra l'adversaire du gouvernement du 16 Mai et, quand M. de Freycinet devint pour la première fois président du Conseil, le 29 décembre 1879, M. Cazot lui prêta son concours pour le département de la Justice ; il garda son portefeuille dans les ministères Jules Ferry du 23 septembre 1880, et Gambetta du 14 novembre 1881. Il se retira, avec ce dernier, le 30 janvier 1882.

Pendant cette période de plus de deux années, il prit fréquemment la parole au nom du gouvernement. Dans la séance du 3 mai 1880, où la Chambre eut à se prononcer sur la légalité des décrets du 29 mars, M. Cazot prononça un discours important sur la question des congrégations non autorisées, tant au point de vue théorique et historique, qu'au point de vue pratique. Il défendit le projet de réorganisation du personnel de la magistrature et fit ajourner la proposition de M. Naquet sur le rétablissement du divorce, dont il contestait l'opportunité.

Ayant repris sa place au Sénat, il intervint comme

rapporteur dans la discussion sur la recherche de la paternité et fit repousser la proposition de M. Bérenger et de plusieurs de ses collègues tendant à l'abrogation de l'article 340 du Code civil.

Le 12 avril 1883, M. Cazot fut nommé aux fonctions de premier président à la Cour de Cassation. Son discours d'installation, où il définissait la mission de la Cour, fut très remarqué.

Le 14 novembre 1884, il dût résigner ses fonctions, lors de la faillite de la Société du Chemin de fer d'Alais au Rhône, à laquelle il avait accordé l'appui de son nom.

Depuis 1890, M. Cazot est questeur du Sénat.

DEMENTHON (Charles)

PRÊTRE catholique, professeur, écrivain, né à Lhuis (Ain) le 5 février 1860, d'une vieille famille bourgeoise du Bugey. Après avoir fait ses études classiques au petit séminaire de Belley et au grand séminaire de Brou, il compléta sa formation littéraire et théologique aux Facultés catholiques de Lyon, dont il fut lauréat au concours de 1884.

D'abord professeur de rhétorique et de philosophie au séminaire de Meximieux, l'abbé Dementhon devint, en 1894, professeur de théologie et directeur au grand séminaire de Brou, près Bourg (Ain).

Dès ses débuts, M. Dementhon acquit une certaine notoriété dans le monde ecclésiastique par la campagne active qu'il mena en faveur des cours d'instruction religieuse dans l'enseignement secondaire. Son *Directoire de l'enseignement religieux* (2 vol. in-12, 4e édit. Paris, 1895), résume les idées maîtresses qu'il a développées, durant près de dix ans, dans nos grandes revues et plusieurs congrès catholiques. Il a contribué à l'amélioration des cours de religion, jusque là négligés dans beaucoup de collèges et séminaires.

Dans son *Memento de vie sacerdotale* ou *Directoire du jeune prêtre au temps présent* (in-18, Paris, Beauchesne, 1901), il a tracé au jeune clergé de notre temps tout un programme de vie personnelle et d'action extérieure. Malgré l'extrême délicatesse des questions traitées, il a su, grâce à un ferme bon sens et à une réelle intelligence du rôle du clergé catholique dans la situation actuelle, mériter les suffrages unanimes des prélats les plus éminents de l'Eglise de France. La bibliographie, aussi sure que copieuse, qui court au bas des pages de ce manuel, le rend précieux à consulter par tous ceux qu'intéresse le mouvement des idées religieuses à notre époque.

Peu après, pour préciser et compléter ses premiers travaux de pédagogie chrétienne, M. Dementhon publiait un *Petit Directoire du Prêtre-Educateur* (in-18, Paris, Beauchesne, 1902), qui méritait d'être présenté au public avec l'approbation motivée des recteurs des Universités catholiques. Un appendice très utile y donne les éléments d'une *Bibliothèque pédagogique*, dont il ne serait pas facile de trouver l'équivalent dans la bibliographie française.

Enfin, entre temps, cet auteur avait recueilli et mis en œuvre de riches matériaux, destinés à faire revivre la figure d'un martyr de la Révolution, l'*Abbe Jean-Baptiste Bottex*, député à l'Assemblée Constituante par le clergé de la province de Bresse et massacré aux journées de septembre 1792 (in-8, Paris, Lecoffre, 1903). Dans cette monographie, écrite suivant toutes les exigences de la critique moderne, les érudits trouvent maints détails inédits sur l'histoire générale et surtout sur l'histoire locale de cette période de nos annales, si émouvante et encore si mal explorée.

VORONOFF (Samuel-Serge)



CHIRURGIEN, né à Voronège (Russie) le 10 juillet 1866. Venu à Paris à l'âge de 18 ans, il passa le baccalauréat ès-sciences à la Sorbonne, dont il suivit encore les cours par la suite.

Inscrit, en 1887, à la Faculté de Médecine, il fut brillamment reçu externe en 1890 et passa successivement dans les services des professeurs Hanot, Verneuil, Ricard, Péan, etc. Il présenta, pour sa thèse de doctorat, en 1893, une étude très remarquable sur les *Trèves morbides*, qui lui valut les éloges de la Faculté et dans laquelle il essaya de résoudre heureusement quelques-uns des problèmes passionnants de la pathologie moderne.

Resté l'un des assistants de Péan, le docteur Voronoff fonda lui-même, à Paris, une clinique qui, très fréquentée, lui acquit bientôt la réputation d'un habile opérateur. Il a été naturalisé français par décret en date du 30 novembre 1895.

Sollicité par plusieurs personnalités d'Egypte de s'installer au Caire, M Voronoff quitta Paris pour cette dernière ville en 1894. Le corps médical du Caire, très au courant du mouvement scientifique européen, accueillit avec empressement le jeune savant français, et le docteur Voronoff se créa rapidement une place en vue, non-seulement dans la capitale égyptienne, mais dans les centres les plus éloignés.

Nommé médecin conseiller du khédive, il s'intéressa, tout en exerçant avec distinction sa profession, au relèvement du niveau médical au Caire. Dans cette ville, qui ne possédait jusque-là aucune institution scientifique, aidé par quelques amis, il créa, en 1898, une Société médicale internationale, à la prospérité de laquelle il a [illegible] un zèle et un dévouement de tous les instants ; aussi cette institution prit-elle rapidement, sous son impulsion, une grande importance. C'est alors que le docteur Voronoff, jugeant opportun de provoquer en Egypte une grande manifestation scientifique, émit l'idée d'un Congrès médical consacré à l'étude des maladies spéciales aux pays chauds. Ce projet rencontra tout d'abord une opposition générale, nul ne pouvant admettre qu'un aéropage de savants put se tenir en Afrique ; mais à force d'énergie et de persuasion, grâce aussi, il faut le reconnaître, à l'appui du jeune khédive Abbas II, le docteur Voronoff obtint l'approbation des autorités compétentes et le concours de ses collègues étrangers.

Nommé secrétaire général de ce Congrès et vice-président de la section de chirurgie, le docteur Voronoff montra un véritable talent d'organisateur, et les séances qui se tinrent au Caire en décembre 1902 eurent un éclat et un succès qui dépassèrent toutes les prévisions.

Son rapport sur le *Traitement chirurgical des abcès du foie en Egypte*, où est établie une statistique inédite de plus de 960 opérations de l'hépatite suppurée, demeure l'un des plus remarquables travaux présentés à ce Congrès, qui fut pourtant fécond en observations de valeur. Le docteur Voronoff est l'auteur d'autres publications, insérées en assez grand nombre dans les organes spéciaux suivants : les *Archives Orientales* de Paris, le *Bulletin de la Société médicale du Caire*, la *Revue de Gynécologie* de Paris, etc. Il a en outre fait paraître, en 1896, chez l'éditeur Maloine, à Paris, un ouvrage très documenté : *Etudes de Gynécologie et de Chirurgie générale*, dénotant chez son auteur un esprit méthodique et la connaissance approfondie des ressources les plus variées de la chirurgie moderne ; et, en 1899, également à Paris, chez l'éditeur Doin, un *Manuel pratique d'opérations gynécologiques*, devenu classique, et dont la préface est due au professeur Ricard, qui s'y exprime en ces termes :

C'est un livre d'un [illegible]ticien pour les praticiens. L'acte opératoire est vécu, pour ainsi dire, par l'auteur.

Le docteur Voronoff a été nommé grand-officier de l'ordre impérial du Medjidié, par le khédive d'Egypte, à la suite du Congrès médical du Caire.

DELAFOSSE (Jules-Victor)

Député, publiciste, né Pontfarcy (Calvados) le 2 mars 1843. Il fit ses classes à Vire, puis à Paris, où il reçut la licence ès lettres en 1864, avec le numéro un. Pendant la guerre de 1870-71, il servit dans la Garde nationale, à Paris.

Entré, en 1871, au *Journal de Paris*, alors dirigé par M. Hervé, M. Jules Delafosse succédait, en 1873, à J.-J. Weiss au *Paris-Journal*. Il créa, à Caen, l'*Ami de l'Ordre*, petite feuille conservatrice ; puis fonda, avec M. Albert Duruy, à Paris, un important organe quotidien, de même nuance politique, la *Nation*, qui, plus tard, fusionna avec l'*Ordre*, dont il resta l'un des principaux collaborateurs. Il a collaboré par la suite à beaucoup d'autres journaux : le *Gaulois*, le *Figaro*, le *Matin*, la *Nouvelle Revue*, etc., traitant surtout les questions de politique étrangère.

Après avoir échoué aux élections législatives de 1876, comme candidat impérialiste, M. Jules Delafosse fut candidat officiel aux élections du 14 octobre 1877, et élu, à Vire (Calvados), par 8,514 voix contre 8,403 au député sortant, M. Picard. Invalidé, M. Delafosse vit confirmer son mandat par 8,464 suffrages contre 8,193 au même concurrent.

M. Jules Delafosse a été réélu : en 1881, par 8,760 voix contre 8,198 à M. Hébert, républicain ; en 1885, le premier sur la liste conservatrice du département, avec 18,000 voix de majorité ; en 1889, dans son ancien arrondissement, par 9 056 voix contre 7,404 à M. Dugué, républicain ; en 1893 par 10,076 voix contre 5,882 au même adversaire. Aux élections législatives de 1898, il fut battu, n'obtenant que 7,793 voix contre 8,792 données à M. Chenel, républicain, élu.

Il a été renvoyé à la Chambre, le 27 avril 1903 par le même collège, avec 9,030 suffrages contre 7,638 au député sortant.

Le député du Calvados qui siège à la droite de la Chambre, a pris la parole maintes fois et souvent d'une façon retentissante dans les premières législatures dont il fit partie. Il est intervenu notamment : pour blâmer l'action diplomatique du gouvernement dans la question de rectification de frontières entre la Grèce et la Turquie (1880) ; sur la question d'Egypte (1882) ; sur les affaires de Tunisie et sur celles de Chine (1883) ; il interpella plusieurs fois le

[illegible] sur la question égyptienne, prit part à toutes les discussions sur l'expédition du Tonkin (1884) ; déposa, en 1885, une demande de mise en accusation de M. Jules Ferry et se montra toujours l'adversaire de la politique coloniale de ce ministre, surtout celle relative au Tonkin. Il se prononça contre l'organisation du Sénat en haute cour de justice pour juger le général Boulanger ; contre le service militaire court et obligatoire et les conséquences sociales du service de droit (1890), etc. il a combattu la plupart des ministères républicains.

M. Jules Delafosse est, depuis 1890, conseiller général du Calvados pour le canton de Saint-Sever.

On cite de lui des ouvrages estimés : le *Procès du 4 septembre* [illegible] ; *Hommes et Choses* (1886) ; *A travers la politique* (1889) ; *Etudes et Portraits* (1893), etc. En 1903, l'honorable député se présenta officiellement à l'Académie française ; mais sa candidature n'obtint pas la majorité.

M. Jules Delafosse est chevalier de la Légion d'honneur depuis 1877.

HARAUCOURT (Edmond)

Écrivain, auteur dramatique, administrateur, né à Bourmont (Haute-Marne) le 18 octobre 1857. Entré au ministère de l'Instruction publique en 1883, il fut nommé, en 1893, directeur du Musée de sculpture au Trocadéro et il est devenu, en 1903, directeur du Musée de Cluny.

M. Edmond Haraucourt se consacra à la littérature dès les débuts de sa carrière. La première œuvre connue de lui est un volume de vers : la *Légende des Sexes*, qui fut édité à Bruxelles en 1883 ; il fit paraître ensuite : l'*Ame nue*, autre recueil de vers (1885) ; *Amis*, roman (1887) ; *Seul*, vers (1891) ; l'*Effort*, contes philosophiques (1894) ; l'*Espoir du Monde* (1899) ; les *Naufragés*, contes (1902) ; *Les Benoît*, roman (1903).

Dès 1889, il avait fait représenter une pièce de théâtre : *Shylock*, 3 actes en vers d'après Shakespeare, musique de Fauré, à l'Odéon ; il donna ensuite la *Passion*, 5 actes en vers, qui fut lue, le vendredi-saint 1890, au Cirque d'hiver, représentée en partie au Théâtre d'application (1891-1892), et entièrement au Châtelet en 1893, puis souvent reprise à la Porte-Saint-Martin pendant la semaine sainte. En 1894, il fit représenter au Chat Noir : *Héro et Léandre*, 3 actes vers et prose, musique de Hillemacher et dessins de Rivière ; puis, la *Première*, à propos 1 acte (Renaissance 1894) ; *Aliénor*, opéra en 5 actes, musique de Hubay (Budapest Vienne, 1893 94) ; *Alexandre Dumas*, à propos 1 acte (Gymnase 1895) ; *Don Juan de Manara*, 5 actes (Odéon 1897) ; *Jean Bart*, 5 actes (Porte-Saint Martin, 1900) ; *Blanche*, 5 actes, vers ; *Circé*, opéra, 3 actes, musique de Hillemacher ; *Elisabeth*, 5 actes, vers ; *Charles-Quint*, 5 actes, vers, le *Tsarewitch*, 5 actes, prose ; ces cinq dernières pièces non encore représentées (1903).

Cet écrivain a collaboré à un certain nombre de journaux et de revues, par des nouvelles, chroniques, etc. Ses œuvres sont appréciées autant pour les brillantes qualités du style que pour l'élévation de la pensée.

Membre de la Commission des Monuments historiques, M. Edmond Haraucourt est officier de la Légion d'honneur et de l'Instruction publique.

LEBRET (Georges)

Député, ancien ministre, juriste, né à Etampes le 7 novembre 1853. Il étudia le droit à Paris, fut, pendant plusieurs années, clerc de notaire, se fit recevoir docteur en droit et alla ensuite, chargé par le ministère de l'Instruction publique de missions d'études, en Angleterre et en Ecosse.

Nommé agrégé à la Faculté de Droit de Caen, M. Lebret suppléa, pendant cinq ans, Demolombe, dans sa chaire de Code civil, et devint professeur titulaire en 1885.

Porté sur la liste républicaine modérée du département de Seine et-Oise, aux élections législatives de 1885, il échoua avec toute la liste. En 1892, il fut élu conseiller municipal de Caen et maire de cette ville. Aux élections législatives du 20 août 1893, candidat républicain dans la 1re circonscription de Caen, il fut élu, au premier tour, par 6,607 voix, contre 4,888 données à M. Engerand, député sortant, boulangiste, et réélu en 1898, au scrutin de ballottage, par 4,619 voix, contre 4,165 obtenues par M. Delarbre et 2,414 par deux autres candidats.

Ministre de la Justice dans le troisième cabinet Dupuy (3 novembre 1898 au 12 juin 1899), M. Lebret, dont le rôle parlementaire fut assez effacé, se représenta aux élections législatives de 1902 ; mais il échoua, avec 2,830 voix, contre 7,387 données à l'élu, M. Delarbre.

On connaît de M. Lebret, publiée dans la *Revue pratique de Droit français*, puis en un volume, une *Etude sur la propriété foncière en Angleterre* (1882,

in-8) et un certain nombre d'articles parus dans la *Revue Critique de Législation et le Journal de Droit international privé*.

PELADAN (Josephin, dit le SAR)

ROMANCIER, critique d'art et auteur dramatique, né à Lyon le 20 octobre 1859. Fils d'un écrivain religieux, il s'est adonné lui-même à un genre de littérature à la fois mystique et érotique, tout en essayant d'attirer l'attention sur sa personnalité en se donnant les titres de « mage » et de « Sâr » et en s'appliquant, dans ses allures et son costume, à ne point ressembler à tout le monde.

M. Peladan écrivit d'abord des études artistiques ; puis une *Histoire et Légende de Marion de Lorme* (1883) ; et un roman, *Femmes honnêtes* (1884, réédité 1888) sous le pseudonyme de « Marquis de Valognes ». Sous le titre général : la *Décadence latine*, il fit paraître ensuite une série de romans intitulés : le *Vice suprême* (1885), qui fit connaître son nom ; *Curieuse* (1886) ; l'*Initiation sentimentale* (1887) ; *A cœur perdu* (1888) ; *Istar* (1888) ; la *Victoire du Mari* (1889) ; *Cœur en peine* (1890) ; l'*Androgyne* (1891) ; la *Gynandre* (1891) ; le *Panthée* (1892) ; *Typhonia* (1893) ; le *Dernier Bourbon* (1895) ; *Finis Latinorum* (1899) ; la *Vertu suprême* (1900) ; *Pereat* (1901) ; *Modestie et Vanité* (1902) ; *Pérégrine et Pérégrin* (1903).

En dehors de cette série, M. Peladan en a publié une autre sous le titre général d'*Amphithéâtre des sciences mortes*, qui comprend sept volumes : *Comment on devient Mage* (1891) ; *Comment on devient Fée* (1892) ; *Comment on devient artiste* (1894) ; le *Livre du Sceptre* (1895) ; l'*Occulte catholique* (1896) ; *Traité des Antinomies* (1901) ; la *Science de l'Amour* (1902).

On connait encore de lui : l'*Art idéaliste et mystique* (1894) ; *Diathèses de décadence : Psychiâtrie, le Septenaire des Fées, la Science, la Religion et la Conscience*, réponses à MM. Berthelot, Brunetière et Poincaré (1895). Sous le titre : les *Idées et les Formes*, il a publié deux volumes de récits de voyage en Orient : la *Terre du Sphinx*, Egypte (1900) ; la *Terre du Christ*, Palestine (1901).

Il a fait paraître aussi des ouvrages de critique artistique, tels : *Rembrandt*, conférence faite à l'Esthetic-Club (1881) ; une *Introduction à l'histoire des peintres de toutes les écoles* (1884) ; la revue des Salons de 1882 et 1883, sous le titre : la *Décadence esthétique* ; [illegible], etc.

M. Peladan a fondé l'ordre de la « Rose-Croix, Croix du Temple », dont il s'est institué le grand maître et au nom duquel il a organisé, de 1892 à 1898, des expositions annuelles de peinture et de sculpture, ainsi que des soirées et des concerts ; pour ces derniers il a écrit lui-même une « Wagnerie Kaldéenne » en trois actes, le *Fils des Etoiles* (1892) et une tragédie : *Babylone* (1893).

Il a écrit encore, pour le théâtre : *Sémiramis*, tragédie ; la *Prométhéide*, tetralogie ; il a fait représenter en 1903, au théâtre antique d'Orange, une autre tragédie en 3 actes : *Œdipe et le Sphinx*.

M. Peladan collabore régulièrement à un certain nombre de revues. Son intransigeance d'idées et l'excentricité de ses allures l'ont fait diversement apprécier ; mais on est d'accord pour lui reconnaître une connaissance approfondie de l'antiquité.

YVERT (Louis-Albert)

CHIRURGIEN, né à [illegible] (Yonne) le [illegible] 1851. Elève de l'Ecole de [illegible] militaire de Strasbourg en 1869, il prit part, pendant la guerre de 1870, au siège de cette ville.

Reçu docteur en médecine de la Faculte de Paris le 20 novembre 1873, lauréat de l'Ecole d'application de médecine et de pharmacie militaires du Val-de-Grâce à Paris en 1874, il devint, à ce moment, aide major de 2e classe. Promu à la 1re classe en 1876, il fut, en 1877, attaché de nouveau au Val-de-Grâce, en qualité d'aide-major surveillant.

Médecin-major de 2e classe en 1881, de 1re classe en 1889, et médecin principal de 2e classe le 4 mars 1898, il avait, de 1874 à 1898, fait deux séjours en Algérie, pris part à l'expédition du Tonkin et servi quinze ans dans les Ecoles militaires, dont 9 années consécutives comme médecin-chef de l'Ecole d'application de cavalerie de Saumur. En 1901, il prit sa retraite, pour pratiquer spécialement, à Dijon, la chirurgie, branche des sciences médicales pour laquelle il avait toujours eu une prédilection très marquée. Entre temps, M. le Dr Yvert s'était adonné, depuis 1874, tout particulièrement à l'étude des maladies des yeux. De 1876 à 1881, il fut l'assistant assidu de son maître et ami, le professeur Galezowski ; c'est durant cette période qu'il fit des blessures du globe de l'œil une véritable spécialité, et recueillit les éléments des nombreux travaux qu'il a publiés ensuite sur cette question.

Le docteur Yvert est devenu, à Dijon, vice-président [illegible]

armées de terre et de mer ; il a consacré ses loisirs au développement de l'œuvre de la Croix-Rouge et commencé une série de conférences destinées à paraître chaque année in-extenso, sous forme de volumes intitulés *Causeries Sanitaires*, dont le Tome Ier, *L'Hygiène des Casernes*, a été édité en 1903 (avec une introduction de M. Paul Strauss, sénateur). Il poursuit, en même temps, le but de rendre parfaitement abordables et compréhensibles au grand public toutes les notions actuelles de l'hygiène ressortissant aux découvertes de Pasteur ; et il publie, depuis 1903, dans cette voie, une série d'articles sur l'*Hygiène des rues, des places et des promenades publiques*, qui doivent être également réunis en volumes.

Le docteur Yvert est, de plus, l'auteur d'un grand nombre de travaux scientifiques, dont la plupart ont eu du retentissement dans le monde médical. On cite, notamment, parmi les ouvrages ou mémoires qu'il a fait paraître, ceux qui portent les titres suivants : *Sur la valeur de la suture dans le traitement des plaies de la sclérotique avec issue de l'humeur vitrée* (Communication à la Société de Chirurgie de Paris, 15 mai 1878) ; *Traité pratique et clinique des blessures du globe de l'œil* (in-8° de 760 p., Germer-Baillière, Paris, 1880) ; *Des tumeurs de l'orbite en communication directe avec la circulation veineuse intra-crânienne. Formes d'exophtalmie qui s'y rattachent (Recueil d'Ophtalmologie*, 1881) ; *De l'extraction des corps étrangers du globe de l'œil (morceaux de fer ou d'acier) avec l'aimant (Recueil d'Ophtalmologie*, 1882); *Cas rare de Rétinite albuminurique unilatérale, observée chez un malade n'ayant qu'un seul rein situé du même côté, et atteint de néphrite parenchymateuse (Recueil d'Ophtalmologie*, 1883) ; *De l'emploi du bichlorure de mercure comme moyen thérapeutique et prophylactique contre le choléra asiatique* (Communication à l'Académie des Sciences et compte-rendu de la séance du 29 octobre 1888) ; *D'un nouveau mode de traitement curatif et prophylactique du choléra asiatique. Du bichlorure de mercure considéré comme vaccin chimique anticholérique* (Communication à l'Académie de Médecine, séance du 30 octobre 1888 ; *Gazette hebdomadaire de Médecine et de Chirurgie* de novembre 1888) ; *Des applications de la théorie des germes à la Médecine et à l'Hygiène* (Saumur, 1895) ; *De la conduite à tenir dans le cas de blessure du globe de l'œil et de la cavité orbitaire par des grains de plomb de chasse ou de petit calibre (Recueil d'Ophtalmologie*, 1896) ; *A propos des blessures de l'œil par grains de plomb (Gazette hebdomadaire de Médecine et de Chirurgie*, n° 83, 1902) ; *Indications et contre indications de l'intervention chirurgicale dans l'ulcère de l'estomac* (Communication à la Société des Sciences médicales de la Côte-d'Or, 1903) ; *De la valeur de l'adrénaline en thérapeutique ophtalmologique* (Communication à la Société des Sciences médicales de la Côte d'Or ; *Recueil d'Ophtalmologie* août 1903 ; *Gazette des Hôpitaux de Lyon*, septembre 1903).

L'éminent chirurgien est décoré de la médaille commémorative du Tonkin, de la Chine et de l'Annam, officier de l'ordre impérial du Dragon de l'Annam, commandeur du Nicham Iftikar et chevalier de la Légion d'honneur.

GÉRIOLLES
(Mme Louise-Anne de RÉGIOL, née LABIE de COQUET, dite A. de)

Écrivain, née à Agen le 11 juin 1848, d'une ancienne famille de barons agenois. Mariée à M. de Régiol, consul d'Espagne, elle suivit jusqu'à sa mort son mari dans les divers postes qu'il occupa, voyageant ainsi à travers le Japon, l'île de Java, les îles Philippines et l'Extrême-Orient.

De retour à Paris, Mme de Régiol se fit connaître dans les lettres sous le pseudonyme de A. de Gériolles. Elle débuta par des livres d'éducation destinés à la jeunesse, édités par les maisons Hachette, Armand Collin, Firmin Didot, etc., qui obtinrent un réel succès dans leur genre spécial.

Elle donnait en même temps une collaboration brillante aux principaux journaux et revues de Paris : le *Monde Moderne*, le *Gaulois*, le *Figaro Illustré*, la *Nouvelle Revue*, le *Monde Illustré*, etc. ; puis elle publia plusieurs romans, auxquels la presse et les lettrés ont fait le meilleur accueil : *Fanfarin*, *Pompo-rain et Cie*, ouvrage qui doit reparaître remanié, sous un autre titre ; *Ce qu'Amour veut* (1 vol.) et *Fier Amour*, romans de réelle observation sentimentale et de haut style.

On doit encore au même auteur une adaptation de la *Légende dorée*, avec une préface de Henri de Bornier, et l'on annonce : *Vers le Cilice*, autre roman.

Lauréat de l'Académie française et officier d'Académie, Mme de Gériolles est membre de la Société des Gens de Lettres.

Elle est, d'autre part, membre de la Société Protectrice des animaux et se dévoue toute à cette œuvre, qui l'a couronnée à deux reprises.

ROLAND
(Armand TILLET, dit Claude)

Auteur dramatique, né à Bordeaux (Gironde) le 13 février 1872. Fils d'un négociant en vins, il fit ses études classiques au lycée de Talence, puis à l'Ecole Sainte-Barbe à Paris. Destiné au commerce par sa famille, il se tourna pourtant bientôt vers le journalisme. Collaborateur de la *France du Sud-Ouest*, il devint secrétaire de M. Henri Aimel, député boulangiste en 1889, puis s'occupa de théâtre. En 1895, sous le pseudonyme de « Claude Roland », qu'il devait conserver, il fit représenter, au théâtre des Modernes fondé à la Salle Duprez rue Condorcet : l'*Aiguilleur*, pièce à tendances socialistes, la première peut-être de ce genre. Cette œuvre obtint un réel succès de presse et de curiosité, mais fut arrêté à la troisième représentation par la censure. Repris, en 1899, au Grand Guignol, l'*Aiguilleur* ne vit pas épuiser son succès par plus de 150 représentations.

Depuis lors, M. Claude Roland a donné sur diverses scènes : *Il était une fois*, musique de Jane Vieu, un acte en vers, représenté à l'ancien Théâtre Mondain, puis au *Figaro*, au *Journal*, au Cercle des Escholiers et que la critique accueillit très favorablement (1897) ; *Charité bien ordonnée*, comédie en un acte (Salle d'Harcourt, 1897) ; l'*Ecole des Amants*, comédie de mœurs en 3 actes, avec M. Pierre Morgand, qui fut très diversement critiquée et dans laquelle se révéla Mlle Blanche Toutain, une artiste devenue depuis célèbre (Comédie Parisienne, 1898) le *Crime de Lormont*, drame en 5 actes. en collaboration avec M. Paul Berthelot (Théâtre des Arts de Bordeaux, 1899) ; la *Courroie*, 1 acte, avec M. André Demelle, autre pièce à tendances sociales, portant sur un cas d'accident du travail (1901) : *Symphonie en jaune mineur*, un acte avec M. Paul Berthelot (Théâtre des Capucines, 1901) ; *Hermance a de la vertu*, comédie en 2 actes, avec M. A. de Lorde (Gymnase, 1901) ; *Ma Négresse*, avec le même, et *Son petit truc*, un acte avec M. J. Marsèle (Théâtre Déjazet, 1902) ; *Madame Tallien*, pièce historique en 5 actes et 7 tableaux avec M. Paul Berthelot, où se trouve dépeinte, avec une réelle grandeur évocatrice et dans un style remarquable, l'époque de la Terreur à Bordeaux (1902) ; l'*Enfer ! tout le mon*[illegible], féerie en 8 tableaux (la Cigale, 1902) ; l'*Homme du jour*, comédie en 3 actes avec M. Pierre Morgand (Gymnase 1903), très fine satire des mœurs politiques, que le public accueillit avec une faveur marquée et dont la critique parisienne fit les plus grands éloges.

[illegible] du talent et de l'esprit chez les auteurs et les acteurs et du succès. Applaudissons. Dans l'ensemble de cette partition comique, le détail vaut par lui-même et chaque scène est amusante, charmante, intéressante, délicieuse parfois.

— [illegible] ment gaie tour à tour dans les détails. Rien n'est plus facile que [illegible] Les auteurs l'ont saisie heureusement. On a ri, désarmant ainsi [illegible]

— Ainsi cette comédie, qui s'ouvre par un acte de fines observations, encore retrouvées au deuxième, se dénoue au troisième en vaudeville. On a ri, beaucoup ri. (Le *Temps*).

On connaît encore du même auteur : *Bi-Mariés*, un acte donné au salon du *Journal* et à diverses plages ; l'*Amuseuse*, autre pièce en un acte, et des pièces annoncées dans divers théâtres : le *Panache*, opéra-comique en 3 actes, musique de Gaston Meynard, aux Galeries Saint-Hubert de Bruxelles ; la *Courtisane a bon cœur*, un acte aux Mathurins ; *Prince*, opérette en 3 actes avec M. Serge Basset, musique de Jane Vieu, et *Mam'zelle Don Quichotte*, opéra-comique en 4 actes, dernière œuvre musicale du regretté maître Robert Planquette

Membre de diverses sociétés littéraires, M. Claude Roland fait partie de la Société des Auteurs et Compositeurs et du Cercle des Escholiers.

CASPERS (Louis Henri-Jean)

Musicien, né à Paris, le 2 octobre 1825. Fils d'un facteur de pianos réputé, d'origine hollandaise, qui fut accordeur à la cour de Charles X, il étudia le piano d'abord avec le professeur Zimmermann, puis entra, en 1843, au Conservatoire, où il obtint des prix d'harmonie, de contrepoint et de fugue ; il en sortit en 1849.

Très bien doué comme compositeur, M. Henri Caspers se fit connaître du grand public par des œuvres d'inspiration facile, de tradition musicale française et d'une réelle science technique. Il a donné au théâtre, notamment : le *Chapeau du roi*, opéra-comique en un acte, paroles d'Edouard Fournier (Théâtre Lyrique, 1856) ; la *Charmeuse*, un acte avec le même (Bouffes-Parisiens, 1858) ; *Dans la rue*, un acte (Bouffes-Parisiens, 1859) ; *Ma tante dort*, un acte, paroles d'Edmond About et Crémieux (Théâtre Lyrique, 1860. qui fut repris l'année suivante à [illegible] deux actes, paroles d'Halévy et Crémieux (Bouffes-Parisiens, 1861) ; le *Cousin Babylas*, un acte, avec Emile Caspers, son frère, et Meilhac (Théâtre Lyri-

que, 1864), pièces dont le succès fut très vif en leur temps et dont plusieurs sont reprises encore souvent en province et à l'étranger.

On doit en outre à M. Henri Caspers une grande cantate, médaillée et exécutée à l'Opéra-Comique en 1861 et divers chœurs avec orchestre, romances, mélodies, préludes, nocturnes, fantaisies, pantomimes, etc.

Depuis 1890, M. Henri Caspers, qui s'était déjà adonné à l'enseignement, est professeur de musique aux lycées Louis-le-Grand, Montaigne et Voltaire

Membre fondateur de la Société des Auteurs et Compositeurs dramatiques, ce musicien distingué en est l'un des premiers pensionnaires.

SCHWÉBISCH (Paul-Victor)

MÉDECIN, explorateur, né à Paris le 29 juin 1851. Il fit ses études classiques et scientifiques en France et en Allemagne. Inscrit à la Faculté de Médecine de Paris et reçu externe des hôpitaux, il passa, en 1878, sa thèse de doctorat avec une étude très fouillée sur les *Adhérences du voile du palais au pharynx*. Il s'était fait recevoir dans le même temps licencié ès sciences naturelles.

En 1876, le Dr Schwébisch avait rempli en Egypte une première mission scientifique. Médecin de la Marine, il fut attaché, en 1883, comme médecin à la mission Brazza dans le Centre Africain, et il eut à exercer, pendant une partie de son séjour dans le Haut-Ogôoué, non-seulement sa profession, mais aussi le commandement du pays. Sa santé après des expéditions quotidiennes dans un climat malsain, se trouvait fort ébranlée quand il revint en France en 1886. Il rapportait de ce voyage dangereux de précieuses collections, dont il a fait don au Muséum et au Musée d'Ethnographie du Trocadéro.

Le Dr Schwébisch, qui s'occupe spécialement des affections des voies digestives et de l'estomac, est médecin du Comptoir d'Escompte, de la Compagnie des Omnibus, de la Compagnie d'assurances le *Patrimoine* et de différentes sociétés de secours mutuels. Membre du Conseil d'Hygiène du 11e arrondissement de Paris et de plusieurs sociétés savantes, il a été longtemps rédacteur scientifique du journal la *France* et a collaboré à diverses autres publications.

Pendant la guerre de 1870-71, M. Schwvébisch, qui servait comme aide-major, se distingua en plusieurs circonstanees et fut nommé chevalier de la Légion d'honneur.

BARRÈS (Maurice)

ÉCRIVAIN, homme politique, né à Charmes-sur-Moselle (Vosges) le 17 août 1862. Il fit ses études classiques au lycée de Nancy, puis vint à Paris, où il prit la licence en droit. En même temps, il s'adonnait à la littérature et il publiait, seul, dès 1883, une gazette mensuelle : les *Taches d'encre*, dont les quelques numéros attirèrent sur lui l'attention. Son premier volume : *Sous l'œil des Barbares* (1888, depuis précédé d'un essai sur le *Culte du Moi*, 1891), eut un vif succès de curiosité et occupa longtemps la critique. Il donna ensuite : *Sensations de Paris ; Huit jours chez M. Renan* (1889) ; *Trois stations de psychothérapie* (1890) ; *Toute licence sauf contre l'amour* (1891) ; *Un homme libre* (1892) ; le *Jardin de Bérénice*, l'*Ennemi des Lois* (1893) ; *Une journée parlementaire*, comédie de mœurs en trois actes (Théâtre libre 1894) ; *Du sang, de la volupté et de la mort* (1895) ; les *Déracinés*, « roman de l'énergie nationale » (1897); le *Prisonnier ; Un amateur d'âmes* (1898) ; *Un rénovateur de l'occultisme : Stanislas de Guaita, 1861-1898* (1899) ; *Leurs Figures* (1902), etc.

M. Barrès a collaboré à plusieurs journaux ou revues : le *Figaro*, le *Journal*, etc. Il dirigea pendant le mouvement boulangiste, la *Cocarde*, dans laquelle il mena une campagne en faveur de la décentralisation.

Très discuté comme écrivain, M. Maurice Barrès ne l'a pas moins été comme philosophe et ses doctrines égoïstes et négatives sont toujours passionnément et très diversement commentées.

De bonne heure, la politique le tenta ; mais il y a mal réussi. Candidat boulangiste dans la troisième circonscription de Nancy, aux élections générales de 1889, il fut élu, au scrutin de ballottage, par 7,161 voix, contre 6,105 à M. Colson, opportuniste. A la Chambre, M. Barrès joua un rôle assez effacé. Il ne se représenta pas dans sa circonscription au renouvellement de 1893 ; mais dans celle de Neuilly, où il n'obtint que 3,923 suffrages contre 4,153 à l'élu, M. Lefoullon, radical. A la mort de celui-ci, il se représenta encore dans la même circonscription et échoua une fois de plus contre M. Sautumier (1896). Il fit une nouvelle tentative, en 1903, dans la 2e circonscription du 4e arrondissement de Paris, après la mort de M. Daniel Cloutier, pour obtenir son siège de député, et ne fut pas plus heureux.

BENOIT (Justin-René)

Physicien, correspondant de l'Institut et du Bureau des Longitudes, né à Montpellier le 29 novembre 1844. Après y avoir terminé ses études médicales, il vint à Paris, entra à l'École des Hautes Études, dans le laboratoire de Physique, dirigé alors par Jamin, et fut reçu docteur ès-sciences en 1873. Peu de temps après, il fut attaché au Bureau international des Poids et Mesures, qui venait d'être fondé par la Convention diplomatique du mètre du 20 mai 1875, et dont les laboratoires s'installaient au Pavillon de Breteuil, près de Sèvres. Il y resta, avec le titre de premier adjoint, jusqu'à la mort du Dr Broch, en février 1889 ; et, à ce moment, il en fut nommé directeur.

Le Bureau international a été créé par une entente réunissant aujourd'hui vingt-deux états, dans le but d'établir et d'assurer l'unification des mesures dans le monde entier. Ses attributions se rapportent à tout ce qui concerne la métrologie de précision, c'est-à-dire cette partie de la science des mesures qui s'applique spécialement aux prototypes représentatifs des unités fondamentales de dimension et de masse, ainsi qu'aux étalons de premier ordre qui en dérivent. Dans son domaine rentrent, non-seulement les déterminations et les études des étalons, mais aussi celles des diverses constantes physiques qui interviennent dans les mesures, et, en général, toutes les questions intéressant le perfectionnement des étalons eux-mêmes, des méthodes et des instruments d'observation.

Le Bureau international a joué un rôle considérable dans cette phase importante de l'histoire du Système métrique, qui a marqué le dernier quart du XIXe siècle, et qu'on peut regarder, selon toute probabilité, comme le prélude de son adoption prochaine par l'univers civilisé tout entier. L'une des premières tâches qui lui incombèrent fut la détermination des nouveaux prototypes métriques créés en conséquence des décisions de la Commission internationale du mètre, et comprenant : d'abord les prototypes internationaux appelés à définir désormais, sous une forme plus parfaite que les anciens étalons des Archives de France, les unités fondamentales du Système métrique, devenu universel ; et ensuite les nombreuses copies destinées à fournir partout des représentants authentiques et exacts de ces unités.

Après avoir pris sa part de ce travail, qui occupa le Bureau pendant plusieurs années, M. Benoît en rendit compte, dans un rapport détaillé, à la première *Conférence générale des Poids et Mesures*, réunie à Paris en septembre 1889, et les délégués des gouvernements en approuvèrent les conclusions, en ratifièrent les résultats, et sanctionnèrent les nouveaux prototypes, qui leur furent ensuite distribués. Depuis, des mesures législatives, prises dans un grand nombre de pays, ont donné une consécration définitive à cette œuvre. En France, elle a amené une modification de la législation relative aux bases fondamentales de notre système de mesures.

En même temps et postérieurement, le Bureau international a eu à étudier un très grand nombre d'étalons divers, — soit des étalons ayant joué un rôle dans l'histoire de la science et laissé leurs traces dans les résultats de travaux anciens, — soit des étalons représentatifs d'unités d'autres systèmes, — soit enfin des étalons de longueur ou de masse, nombreux et variés, destinés à des services de poids et mesures, à des services géographiques, à des institutions scientifiques, à des laboratoires d'Universités, à des savants ou des constructeurs de tous les pays.

L'une des applications les plus importantes de la métrologie est celle qui se rapporte aux mesures géodésiques et, en particulier, aux appareils employés à la mesure des bases des triangulations, mesure qui est le point de départ de toutes nos connaissances sur la forme et les dimensions de notre globe. Presque tous les appareils de base, actuellement existants, ont été l'objet, au Bureau international, de déterminations, qui ont introduit, dans la géodésie générale de la terre, une rigueur, une homogénité, une unité inconnues jusqu'alors. Des études analogues ont été faites aussi sur le pendule, qui sert à mesurer la pesanteur et intéresse également les géodésiens.

Ces études ont conduit M. Benoît, avec son collègue M. Guillaume, directeur-adjoint, à proposer, dans les appareils à mesurer les bases, des dispositions entièrement nouvelles, qui ont été adoptées par plusieurs services géographiques, en France et à l'étranger. Dans une autre voie, ces deux savants ont aussi étudié et perfectionné la méthode de mesure rapide des bases, au moyen de fils métalliques tendus sous tension constante, dite méthode Jaderin, du nom du géodésien suédois qui l'a le premier proposée. Des appareils, construits sous leur direction et étalonnés au Bureau, sont employés un peu sur tous les points du globe.

La part personnelle due à M. Benoit dans l'ensemble des travaux du Bureau a fait l'objet d'une série de mémoires, publiés, soit dans les *Travaux et Mémoires*

du Bureau international, soit dans les *Procès-verbaux du Comité*, soit dans les *Comptes-rendus de l'Association géodésique*, etc. Certaines de ces études l'ont conduit à aborder quelques questions de physique générale (études sur l'indice de réfraction de l'air ; contributions diverses à la thermométrie de précision, etc.) Il a été le collaborateur du professeur américain Michelson dans le travail qui a déterminé pour la première fois le rapport entre l'unité métrique de longueur et les longueurs d'onde de certaines radiations lumineuses ; il a également pris part aux travaux des conférences internationales ou congrès d'électricité ; il est l'auteur, en collaboration avec MM. Mascart et de Nerville, de l'une des recherches expérimentales qui ont fixé la valeur de l'unité de résistance électrique et il a établi les étalons prototypes de cette unité, qui sont conservés au ministère des Postes et des Télégraphes.

Elu membre correspondant du Bureau des Longitudes en 1894 et de l'Académie des Sciences en 1903, M. Benoît est membre du Bureau national des Poids et Mesures et de la Commission technique des Laboratoires d'essais du Conservatoire des Arts et Métiers ; il a été président de la Société française de Physique. Il est chevalier de la Légion d'honneur et décoré de plusieurs ordres étrangers.

SIFFLET (Claude-Pierre)

PRÊTRE catholique, publiciste, né à Lyon le 23 avril 1848. Il fut d'abord élève des écoles primaires laïques, puis successivement étudiant à la Manécanterie de Saint-Bonaventure et au petit séminaire de L'Argentière (Rhône).

La guerre de 1870 le surprit au grand séminaire. Engagé volontaire, il fut dirigé sur l'Est et servit à titre d'infirmier, puis de vaguemestre, aux ambulances militaires près Besançon, alors investi.

La paix rendit l'abbé Sifflet à ses études qu'avaient déjà couronnées les baccalauréats officiels. Après une année (1874), passée à l'Ecole des Hautes Etudes, fondée depuis peu par le cardinal de Bonald à Lyon, et un assez long stage dans l'enseignement (1875-1890) en diverses maisons d'éducation (nommément aux ateliers d'apprentissage créés par l'abbé Boisard), il fut nommé aumônier à l'importante école professionnelle de La Salle, à Lyon. Il appartient, depuis 1881, à la Société des Prêtres de Saint-Irénée, connue sous le nom de « Maison des Chartreux ».

L'abbé Sifflet est surtout connu comme publiciste et homme d'œuvres Passionné de tolérance, la préoccupation qui apparaît le plus clairement dans ses écrits est le désir ardent de réconcilier l'Eglise catholique avec la société moderne.

A la suite d'une longue polémique (*Justice sociale*, juin-décembre 1898), dans laquelle, sous le nom transparent de C.-S. Delyon, il prétendait que la loi militaire était utile aux séminaristes et que l'Etat, dans ses classes, même élémentaires, ne devait à l'Eglise que « la bienveillance et non l'instruction religieuse », il fut violemment attaqué par les organes catholiques intransigeants, en particulier par la *Vérité française* (1899) et la *Semaine religieuse* de Cambrai (non diocésaine). Loin de se décourager, l'abbé Sifflet s'en prit ensuite aux méthodes de la prédication catholique et soutint ses sentiments au Congrès de Bourges, où sa parole fut très écoutée. Un article de lui sur l'*Incarnation* (*Justice sociale*, 4 mai 1901) ayant été déféré par l'archevêque de Paris au cardinal Coullié de Lyon, celui-ci imposa à l'auteur une rétractation, qui parut dans la *Justice sociale* le 6 juillet suivant.

Signalé, bientôt après, comme un prêtre démocrate et un novateur dangereux dans le livre de l'abbé Maignen, le *Nouveau Catholicisme*, et dans la lettre de Mgr Turinaz, les *Périls de l'heure présente*, ces accusations trouvèrent peu d'écho dans l'épiscopat, mais attirèrent l'attention de près sur les ouvrages de M. l'abbé Sifflet et spécialement sur les *Sept mystères chrétiens*, livre où sont combattues avec force les exagérations des livres de piété sur les châtiments éternels. Des démarches instantes firent condamner l'ouvrage par la Congrégation de l'Index (décret du 30 mars 1903), en même temps que les livres de MM. Ferdinand Buisson (*La Religion, la Morale et la Science*) et Jules Payot (*De la Croyance*). S'inclinant devant cette décision, l'auteur retira de la circulation le volume incriminé.

L'abbé Sifflet résolut dès lors de se consacrer uniquement aux œuvres de jeunesse, sur lesquelles il exerçait déjà une assez grande influence Un tableau de ces œuvres, présenté par lui à l'Exposition universelle de 1900, avait obtenu une médaille d'argent.

Désireux de favoriser la fondation et l'organisation des centres de discussions religieuses ou sociales entre jeunes gens, il fit paraître, en 1902, un *Guide des Groupes d'études*, pour fournir aux jeunes conférenciers des conseils, des analyses et des documents, et pour répondre aux craintes que ces réunions inspiraient à la partie timorée du clergé catholique.

Entre temps, était sorti de la même plume un volume

d'histoires, dont la préface, blâmée par plusieurs, louée par d'autres, est une ardente philippique contre les récits miraculeux et apocryphes. Déjà, à plusieurs reprises (*France libre*, 5 mai 1897 ; *Justice sociale*, juillet 1900), etc , M. Sifflet s'était élevé contre les *Vies des Saints* répandues à profusion dans le monde pieux, et contre les dévotions mercantiles. Dans ces derniers écrits, on sent que ce prêtre voudrait supprimer de la religion populaire les légendes enfantines, les données traditionnelles sans fondement sérieux.

Voici les titres des principaux ouvrages de l'abbé Sifflet : *Vérité catholique* (1896, 3 éditions) ; les *Sept mystères chrétiens* (1897, 3 édit.) ; *Organisation des œuvres de persévérance* (1899) ; *Cours de Catéchisme* (2 vol. 1901); *Guide des Groupes d'études* (1902); *1,200 traits d'histoire* (1902). Il dirige, en outre, depuis plusieurs années, un certain nombre de bulletins paroissiaux et une publication pieuse mensuelle, le *Bulletin de la Communion réparatrice.*

LACROIX (Alfred)

MINÉRALOGISTE, professeur, né à Mâcon (Saône-et-Loire) le 4 février 1863. Il fit ses études scientifiques à la Faculté de Paris et au Collège de France, où il devint préparateur en 1887. Nommé, en 1889, collaborateur-adjoint au service de la carte géologique de France, il fut reçu, la même année, docteur ès sciences et chargé des conférences de pétrographie au laboratoire des Hautes Etudes du Collège de France ; puis, en 1891, à la Faculté des Sciences.

M. Alfred Lacroix avait été appelé, en 1890, comme répétiteur à l'Ecole pratique des Hautes Etudes ; il fut nommé, en 1893, professeur de minéralogie au Muséum d'Histoire naturelle. Depuis 1896, il est, de plus, directeur de laboratoire à l'Ecole pratique des Hautes Etudes et, depuis 1898, collaborateur principal au service de la carte géologique.

M. A. Lacroix a été chargé de nombreuses missions scientifiques dans divers pays, notamment en Angleterre, Ecosse et Irlande (1884), en Norvège, Suède et dans l'île de Gotland (1886), en Italie, Sardaigne et dans l'île d'Elbe (1887), dans l'Amérique du Nord, Etats-Unis et Canada (1888), en Allemagne (1891), en Grèce et en Asie-Mineure (1895), et aux Antilles (Martinique, Guadeloupe et Saint-Vincent), à la suite des terribles éruptions volcaniques qui dévastèrent l'île de la Martinique les 8, 20 mai et 30 août 1902. Ces différentes missions, accomplies sous les auspices de l'Ecole des Hautes Etudes, du ministère de l'Instruction publique, du Muséum d'Histoire naturelle, de l'Académie des Sciences et du ministère des Colonies, eurent pour objet, outre le point de vue minéralogique, des observations relatives à l'histoire naturelle, à la physique du globe et à la séismologie.

A la Martinique, où M. Lacroix séjourna à deux reprises, il releva des données nouvelles sur le mode de formation des dômes édifiés par les roches volcaniques et sur le phénomène peu connu des nuées ardentes, dont il a fixé les principaux traits et allures habituelles ; il étudia aussi les émissions boueuses sur les bords du cratère de Saint-Vincent.

Les autres travaux de ce savant, ayant eu souvent pour point de départ des recherches sur le terrain, portent sur la détermination des propriétés des minéraux (et en particulier de leurs propriétés optiques), sur l'étude de leurs variations avec les conditions de leur gisement et, par suite, avec leur mode de formation ; sur l'application des données ainsi acquises à la détermination de la composition des roches ; sur la recherche des relations existant entre la composition et la structure de celles-ci et leur gisement ; sur l'utilisation de la connaissance des détails de la constitution des roches métamorphiques pour la discussion de leur origine et conséquemment de celles des roches éruptives qui les ont produites ; sur l'expérimentation reproduisant quelques-uns des phénomènes que les observations d'éruption volcanique permirent au professeur de préciser, etc. Ces travaux ont paru soit dans les *Comptes-rendus de l'Académie des Sciences*, soit dans les *Nouvelles Archives* ou le *Bulletin du Muséum d'Histoire naturelle*, le *Bulletin des services de la carte géologique détaillée de la France*, le *Bulletin de la Société française de Minéralogie*, le *Bulletin de la Société Géologique de France* et autres organes spéciaux.

M. A. Lacroix est de plus l'auteur d'une importante publication sur la *Minéralogie de la France et de ses colonies*, dont le premier volume, avec figures dans le texte, a paru en 1893-1895, le deuxième en 1896-1897 et le troisième est en préparation. On lui doit encore les ouvrages suivants : *Des enclaves des roches volcaniques*, avec figures (1 vol. 1893) ; *Des minéraux des roches*, en collaboration avec M. Michel Lévy (1 vol. 1895) ; *Des tableaux des minéraux des roches*, avec le même (1 vol. 1899), etc. On annonce encore du même auteur une étude d'ensemble sur *La Montagne Pelée et ses éruptions*.

M. A. Lacroix est chevalier de la Légion d'honneur

et officier de l'Instruction publique. Lauréat de l'Institut (prix Vaillant), il a été président de la Société française de Minéralogie, il est membre de la Société de Minéralogie de Saint Pétersbourg, membre honoraire de la Société Minéralogique de Londres, membre étranger de la Société Géologique de Londres, etc.

MEGNIN (Pierre)

Vétérinaire, membre de l'Académie de Médecine, né à Hérimoncourt (Doubs) le 16 janvier 1838. Entré, en 1849, à l'École d'Alfort, d'où il sortit diplômé en 1853, il devint vétérinaire militaire l'année suivante. En cette qualité, il fit les campagnes de Crimée, d'Italie et franco-allemande. Vétérinaire au 3ᵉ lanciers, en 1870, il prit part à toutes les actions sous Metz, fut fait prisonnier avec son corps d'armée et ne revint en France qu'après six mois de captivité en Allemagne. Il prit sa retraite en 1885.

M. Pierre Mégnin, durant toute sa carrière, s'est intéressé surtout aux questions de sciences parisitaires de l'homme ou des animaux, et en a fait avancer la connaissance. Il a été élu membre de l'Académie de Médecine en 1893 et il fait partie de diverses autres associations scientifiques françaises (Société de Biologie, Zoologique, etc.), ou étrangères (russes, anglaises, belges, argentines, etc.).

Fondateur, en 1885, du journal hebdomadaire l'*Eleveur*, auquel s'est réunie depuis la *Revue Cynégétique et Sportive*, M. Pierre Mégnin, qui dirige cet organe, y a publié de savants articles de zootechnie, d'acclimation, de chasse et de médecine comparée. Il est en outre l'auteur de nombreux travaux, d'une valeur reconnue, dont quelques-uns sont les premiers donnés en langue française sur la matière qu'ils traitent. A mentionner notamment : *Les Parasites et les Maladies parasitaires* (1 vol. et un atlas, 2 éditions) ; la *Faune des cadavres*, recueil entièrement nouveau, qui est une application de l'entomologie à la médecine légale, et qui a grandement contribué à la réputation de l'auteur ; les *Acariens parasites ;* le *Chien, élevage, hygiène, médecine*, 5ᵉ édition du *Traité du Chien*, ouvrage en 2 volumes où se trouvent relatées les plus récentes découvertes y relatives ; les *Races de Chiens* (4 volumes, avec gravures, comprenant l'histoire, l'origine et la description de ces diverses races, deux éditions) ; *Elevage, hygiène et maladies du gibier à poil et du gibier à plumes : lièvre, lapin, faisans et perdrix* (1 volume illustré) ; le *Furet*, étude et médecine de cet animal ; *Traité d'Aviculture, ou l'élevage et l'engraissement des volailles* (deux éditions, ouvrage illustré contenant la description et les portraits types de toute la race des gallinacés domestiques, au nombre d'une centaine) ; la *Médecine des Oiseaux*, cause, nature et traitements de leurs maladies, seul ouvrage de ce genre existant en langue française (deux éditions) ; la *Médecine du Cheval* (deux volumes illustrés) ; le *Lapin et ses races : hygiène, élevage, médecine* (avec figures représentant les types des races d'après nature et les parasites qui les tourmentent) ; le *Cheval et ses races*, volume orné des types des races éteintes ou actuelles des chevaux, etc.

M. Pierre Mégnin a réuni et conservé une collection très importante des aminaux parasites sur lesquels il a publié ses recherches les plus originales

Il est chevalier de la Légion d'honneur, officier du Mérite agricole, de l'Instruction publique et de plusieurs autres ordres.

Son fils, M. Paul Mégnin, membre de la Société des Gens de Lettres, s'est fait connaître comme publiciste.

MARGUERITTE (Paul)

Littérateur, né à Laghouat le 20 février 1860. Il est le fils du général Auguste Margueritte, auteur de publications sur l'Algérie, tué à Sedan en 1870. Il fit ses études classiques au lycée d'Alger, puis au Prytanée militaire de La Flèche.

M. Paul Margueritte débuta comme employé au ministère de l'Instruction publique ; il en sortit en 1888, pour s'adonner tout entier à la littérature. Le charme de son style, joint à ses qualités d'analyste lui valurent bientôt une notoriété qui est allée croissant et on le place aujourd'hui parmi les bons romanciers de notre temps.

M. P. Margueritte a fait paraître les volumes suivants, dont plusieurs furent, en premier lieu, publiés dans les revues : *Mon père* (1884, 2ᵉ éd. 1887) ; *Tous quatre* (1885) ; la *Confession posthume* (1886) ; *Maison ouverte* (1887) ; *Pascal Gefosse*, mœurs du jour (1888) ; *Jours d'épreuves*, mœurs bourgeoises (1889) ; *Amants*, romain contemporain (1890) ; la *Force des choses* (1891) ; *Sur le retour* ; le *Cuirassier bleu* (1892) ; *Ma Grande* (1893) ; la *Tourmente* (1894) ; *Simple histoire* (1895) ; l'*Eau qui dort* (1896) ; l'*Essor* (1896).

A ce moment, l'écrivain s'adjoignit son frère, M. Victor Margueritte, né le 1er décembre 1866 à Blidah (Algérie), qui donna, pour écrire, sa démission d'officier. Sous la signature Paul et Victor Margueritte, les deux frères ont publié depuis, ensemble, les romans suivants : le *Carnaval de Nice* (1897) ; le *Désastre* (1898) ; *Femme nouvelle* (1899) ; les *Tronçons du Glaive ;* les *Braves gens* (1901) ; les *Deux Vies* (1902) ; *Zette* (1903).

M. Paul Margueritte est l'un des dix écrivains choisis par Edmond de Goncourt pour faire partie de l'Académie fondée après sa mort.

M. Victor Margueritte a été, comme officier, décoré de la Légion d'honneur.

ENLART (Désiré-Louis-Camille)

Archéologue, administrateur, né à Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais) le 22 novembre 1862. Il est l'arrière-petit-fils du conventionnel Enlart, ainsi que de Sophie Gay et le petit-neveu de Delphine Gay. Ses études classiques et celles de droit terminées à Paris par l'obtention de la licence, il fut l'élève de M. Bouguereau pour la peinture et de M. Raulin pour l'architecture.

Passé, en 1889, à l'Ecole des Chartes, il fut envoyé à l'Ecole de Rome (1892-1894), d'où il revint pour être attaché à l'Ecole des Beaux-Arts. Sous-bibliothécaire, puis conservateur-adjoint des bibliothèques et collections de cette école, M. Camille Enlart a été nommé, en 1903, directeur du Musée de Sculpture comparée au Trocadéro.

Entre temps, il avait été chargé de cours à l'Ecole des Chartes de 1894 à 1899, à l'Université de Genève en 1896, à l'Ecole du Louvre de 1899 à 1900 ; il est, en outre, professeur d'histoire de l'Art à l'Ecole spéciale d'Architecture dirigée par M. Trélat. Il a rempli, en 1896 et en 1901, deux missions de recherches archéologiques dans l'île de Chypre, sous les auspices du ministère de l'Instruction publique.

M. Camille Enlart a publié de nombreux et importants travaux, qui ont été insérés dans la *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes*, les *Mélanges de l'Ecole de Rome*, le *Bulletin archéologique des Travaux historiques*, le *Bulletin Monumental*, la *Revue de l'Orient latin*, la *Revue de l'Art chrétien*, le *Bulletin de l'Union syndicale des Architectes*, les *Bulletins et Mémoires de la Société des Antiquaires*, l'*Œuvre d'Art*, la *Revue Critique*, la *Grande Encyclopédie*, etc.

On doit mentionner de lui particulièrement les publications suivantes : *Monuments religieux de l'architecture romane dans les diocèses d'Amiens, Arras et Therouanne* (thèse de l'Ecole des Chartes, 1889) ; [illegible] (1893) ; *Origines françaises de l'architecture gothique en Italie* (1 vol. 1894) ; *Des origines de l'architecture gothique en Espagne et en Portugal* (1894) ; *Villard d'Hennecourt et les Cisterciens* (1894) ; *Notes sur les sculptures exécutées d'après la pose* (1895) ; *Monuments religieux de l'architecture romaine dans la région picarde, Amiens et Boulogne* (1 vol. 1895) ; *Quelques monuments* [illegible] *l'Art gothique et la Renaissance en Chypre* (2 vol. 1899) ; les *Monuments anciens de Boulogne-sur-Mer* (1899) ; *De l'influence germanique dans les premiers monuments gothiques du nord de la France* ; (*Mélanges Paul Fabre*, 1902) ; *Manuel d'Archéologie*, ouvrage très documenté, dont le premier volume : *Architecture religieuse*, a paru en 1902 et le second : *Architecture monastique, civile, militaire et navale* en 1903.

Lauréat de la Société des Antiquaires de Picardie (prix Ledieu) en 1889, de la Société centrale des Architectes français, de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres (prix Fould) en 1896, premier prix des Antiquités de France en 1900, M. Camille Enlart est officier de l'Instruction publique, membre de la Société nationale des Antiquaires, de l'Académie des Beaux-Arts de Saint-Luc d'Italie, et autres corps savants.

MONIS (Ernest-Antoine-Emmanuel)

Sénateur, ancien ministre, né à Chateauneuf (Charente) le 26 mai 1846. Il fut avocat au barreau de Cognac, puis à celui de Bordeaux ; il s'occupe, en outre, du commerce des eaux-de-vie des Charentes.

Porté sur la liste républicaine opportuniste de la Gironde aux élections législatives du 4 octobre 1885, M. Monis fut élu député, au scrutin de ballottage, par 88,872 voix sur 161,939 votants. Aux élections du 22 septembre 1889, faites au scutin uninominal, il se porta dans la 1re circonscription de Bordeaux et échoua, n'obtenant, au scrutin de ballottage que 5,815 voix contre 8,828 à M. Chiché, boulangiste.

Deux ans plus tard, une élection sénatoriale partielle ayant eu lieu dans la Gironde, pour le remplacement du comte de Lur-Saluces, décédé, M. Monis fut élu sénateur de ce département (25 octobre 1891), par 714 voix contre 380 données à M. de

M. Montesquiou, candidat monarchiste et 147 à M. Jules Brisson, candidal républicain. Il a été réélu, au renouvellement triennat de 1897, par 896 voix.

Le 22 juin 1899, M. Monis devint ministre de la Justice dans le cabinet Waldeck-Rousseau. Il prêta son concours absolu à la politique de ce ministère, fut souvent et très violemment attaqué, tant pour ses actes publics que pour sa vie privée ; mais il sortit toujours victorieux des interpellations qui lui furent adressées. Il démissionna, le 4 juin 1902, avec tous ses collègues.

L'honorable sénateur est inscrit, au Luxembourg, au groupe agricole et à celui de l'Union démocratique.

PAUL-BONCOUR (Georges)

Médecin, anthropologiste, né à Saint-Aignan-sur-Cher (Loir-et-Cher) le 30 mars 1866. Il fit ses études médicales à la Faculté de de Paris. Externe, puis interne des hôpitaux de 1893 à 1896, successivement à Bicêtre, à Lariboisière et aux Enfants Malades, il obtint le doctorat en 1896, avec une thèse sur les *Pleurésies purulentes de l'enfance*.

Le Dr Paul-Boncour s'est surtout consacré à l'étude de l'anthropologie pathologique, ainsi qu'à l'observation des cas pathologiques particuliers que peuvent présenter les enfants anormaux ou sujets aux maladies nerveuses. Déjà médecin de la préfecture de la Seine, il est devenu médecin du service biologique à l'Ecole Théophile Roussel de Montesson (Seine-et-Oise). Dans cet établissement de préservation, l'unique en son genre en France, il prend soin des élèves indisciplinés, arriérés et nerveux, qui sont soumis à un système d'éducation conforme à leur état de santé ; M. Paul-Boncour y poursuit les recherches qu'il avait commencées avec le Dr Bourneville à l'hôpital de Bicêtre, dans le service des enfants idiots et dégénérés,

Le Dr G. Paul-Boncour a publié, sur les questions concernant les enfants anormaux, des travaux de haute importance, dans la *Revue Philanthropique*, les *Annales de Médecine et de Chirurgie infantiles*, les *Bulletins* et *Mémoires* des sociétés savantes dont il fait partie, notamment dans le *Bulletin de la Société d'Anthropologie*, de laquelle il est secrétaire. Il a fait des communications aux Congrès tenus à Londres (1902) et à Marseille (1903), en vue d'étudier la question de la protection et du patronage des enfants délinquants arriérés et l'amélioration de leur sort.

Deux de ses études médico-anthropologiques ont été particulièrement remarquées. L'une traitant de la *Morphologie cranienne dans ses rapports avec les états pathologiques du cerveau* ; l'autre, *Sur le fémur*, qui obtint le prix Broca en 1900.

On annonce du même auteur un ouvrage intitulé : *Examen biologique et traitement des écoliers anormaux*, en collaboration avec le Dr J. Philippe.

Le Dr Paul-Boncour est médecin du Patronage familial fondé par M. Albanel, juge au tribunal de la Seine, pour le relèvement de l'enfance abandonnée et coupable ; professeur d'hygiène à l'Ecole municipale des Infirmiers et Infirmières de la Salpêtrière et officier d'Académie

LOUDIER (Sophronyme)

Ecrivain, né à Orbec (Calvados) le 10 janvier 1835. Après avoir fait ses études classiques au collège de Lisieux, il débuta au journal le *Lexovien*, puis il écrivit au *Furet*, de Caen, aux *Echos normands* et autres feuilles locales.

Venu à Paris, comme secrétaire de Louis Enault, rédacteur au *Constitutionnel*, il fut quelque temps professeur libre, puis attaché à l'administration des Chemins de fer de l'Ouest, où il devint vérificateur de comptabilité.

Tout en consacrant une partie de sa vie à la carrière administrative, M. Sophronyme Loudier s'est fait connaître, dans les lettres, par des romans, des nouvelles et des chroniques, d'un style châtié et d'une observation souvent profonde. On doit mentionner parmi ses romans : le *Tourbillon humain* (1 vol. 1880) ; *Une Idylle au Moulin* (1881) ; l'*Oublieuse* étude d'un intérêt très dramatique (1 vol. 1885) ; le *Château de la Lune* (1885) ; les *Etapes d'un million* (1894).

Les nouvelles de cet auteur ont été reproduites par de nombreux journaux français et étrangers ; certaines ont obtenu un véritable succès en librairie. Il faut citer : *Edmée* ; l'*Assaut d'un bureau de Tabac* ; le *Droit d'Aînesse* ; la *Jeune Veuve* ; *Un drame sous la neige* ; *Un espion chez Jeanne d'Arc* ; le *Grain de plomb* ; le *Père Mondor* ; l'*Enfant sans nom* ; le *Donjon de Satan* ; *La perle des locataires* ; le *Tocsin* ; l'*Abbé nu-tête* ; *Une nuit de Noël chez Mme de Sévigné* ; le *Rebouteur de Sa Majesté* ; l'*Abandon* ; *Un coup de parapluie* ; *Une fine mouche* ; *Une rencontre* ; *A bon chat bon rat* ; *Un dîner superstitieux* ; *Jules César notaire*, etc. M. Sophronyme Loudier a

donné, en outre, des chroniques parisiennes d'un tour agréable et parfois humoristique, dans l'*Echo bayeusain*, la *Ruche d'Orange*, le [illegible], le *Journal de Louviers*, les *Echos d'Orne*, le [illegible], l'*Avenir de Bernay*, etc

Conférencier à ses heures, et fondateur des cours de l'Association polytechnique à Levallois-Perret, où il professa la littérature pendant vingt-sept ans, cet écrivain a donné, en province et à Paris, des causeries sur la littérature et les littérateurs qui ont été très écoutées.

Il est officier de l'Instruction publique, membre de la Société des Gens de Lettres, de la Société des Sciences, Arts et Belles Lettres de Bayeux, etc.

Sa fille, Mlle MARIE LOUDIER, s'est produite au théâtre, sous le nom de « DORNEL, » et avec un réel succès, à Athènes, Constantinople, Verviers, Etretat, Rochefort, Grenoble, Fécamp, Reims, comme première chanteuse d'opérette et première dugazon

MENIER (Alphonse-Henri)

Médecin, né à Nangis (Seine-et-Marne) le [illegible] novembre 1869. Il étudia la médecine à Paris, fut externe des hôpitaux Lariboisière et Saint-Louis, puis interne provisoire à Bicêtre, et titulaire pour les services de chirurgie à Berck-sur-Mer, à Beaujon, à l'Hôtel-Dieu et à Saint-Louis ; il devint ensuite assistant à la clinique de laryngologie de la Faculté, et chef de clinique chirurgicale adjoint à l'Hôtel-Dieu en 1901. Il avait été reçu docteur et lauréat de la Faculté de Paris en 1900, avec une thèse très remarquée sur la *Fracture de Dupuytrem*.

On doit à M. le Dr Menier des études, communications ou mémoires, insérés dans les recueils de médecine et notamment dans le *Bulletin de Laryngologie et de Rhinologie*, sur le *Goître exophthalmique*, la *Maladie d'Addison*, les *Paralysies laryngées*, etc. Il est aussi l'auteur d'un traité très complet des *Maladies des fosses nasales et des sinus de la face* (1 vol. 1903).

M. le Dr Menier s'est exclusivement consacré à l'étude des maladies de la gorge, du nez et des oreilles, où il s'est acquis rapidement une notoriété appréciable. Médecin du Dispensaire du XIe arrondissement et de la Société de la Croix-Rouge, où il s'est chargé de la consultation laryngologique, il fait en outre partie de la clinique du Pont Neuf, où il soigne les affections auxquelles il s'est spécialement adonné.

Il est membre de la Société des Médecins du IXe arrondissement de Paris et de plusieurs autres sociétés médicales.

CHOISEUL-PRASLIN (Eugène-Antoine-Horace Comte de)

H[illegible] dans la marine à l'âge de seize ans, il fit, l'année suivante, dans l'armée de terre, la guerre de Crimée, puis celle d'Italie. Devenu sous-lieutenant, il donna sa démission en 1865.

M. Horace de Choiseul se présenta comme candidat de l'opposition, aux élections générales de 1869, dans la 1ère circonscription de Seine-et-Marne, et fut élu député au second tour, par 17,629 voix sur 31,130 votants. Il siégea au centre droit du Corps législatif, vota avec l'opposition, se prononça contre le plébiscite et appuya les protestations de M. Thiers contre la déclaration de la guerre. Après le 4 septembre, il commanda le 94e bataillon de la garde nationale de Paris.

Le comte de Choiseul fut élu représentant de Seine-et-Marne, à l'Assemblée nationale, le 8 février 1871, par 36,298 voix, le premier sur sept. Le 29 mars suivant, M. Thiers le nommait ministre plénipotentiaire. Il ne conserva ce poste que jusqu'au 20 novembre de la même année.

A l'Assemblée nationale, il siégea au centre gauche, soutint le gouvernement de M. Thiers et adopta les lois constitutionnelles

Réélu député le 20 février 1876, dans l'arrondissement de Melun, par 8 774 voix contre 2,900 données au candidat radical, M. de Choiseul suivit la même ligne politique à la nouvelle Chambre et devint [illegible] des membres les plus actifs et les plus influ[illegible] centre gauche et de la majorité républicaine. Ce fut lui qui présenta, après l'acte du 16 mai 1877, le vote de méfiance contre le ministère de Broglie.

Aux élections du 14 octobre suivant, il adressa à ses électeurs une lettre blâmant les actes de ce ministère. Réélu, par 9.583 voix contre 5.567 obtenues par le candidat officiel, il fut, à l'ouverture des Chambres, délégué par une réunion générale des gauches comme membre du comité des dix-huit, chargé de diriger la résistance contre le cabinet de Rochebouët. Il devint [illegible] septembre 1880.

M. de Choiseul, au renouvellement de 1881, se présenta en Corse, dans l'arrondissement de Corte, et

fut élu par 6,634 voix contre 4,143 données à un autre candidat républicain ; en même temps, il était réélu dans celui de Melun par 8,938 voix contre 1,787 obtenues par le candidat monarchiste Il opta pour l'arrondissement de Melun et, à la chute du cabinet J. Ferry, le 10 novembre, il donna sa démission de sous-secrétaire d'Etat.

Aux élections générales du 4 octobre 1885, le scrutin départemental ayant été rétabli, il échoua avec toute la liste modérée de Seine-et-Marne. A celles de 1889, faites de nouveau au scrutin uninominal, il ne se présenta nulle part au premier tour ; mais, dans l'arrondissement de Corte, les candidats s'étant tous retirés après le premier scrutin, il se présenta pour le second tour et fut élu par 6,700 voix, contre 4,414 données à M. Farinole, également républicain.

M. Horace de Choiseul se représenta dans l'arrondissement de Melun aux élections législatives de 1893 ; mais il échoua avec 5,217 voix contre 8,165 à l'élu, M. Balandreau. Il ne s'est plus représenté depuis.

En décembre 1887, il avait été chargé, par le ministère de l'Instruction publique, d'une mission botanique à Ceylan et aux Etats-Unis.

Le comte de Choiseul-Praslin est décoré de la médaille militaire et de la Légion d'honneur.

WITTE
(Jehan-Gaspard-Marie Baron de)

Écrivain, né à Paris le 22 décembre 1855. Appartenant à une famille belge d'origine, il est le fils du baron Jean de Witte, archéologue de grand mérite, qui fut membre de l'Institut (1808-1889).

Après avoir obtenu la licence en droit à la Faculté de Paris, le baron Jehan de Witte entra dans l'administration, comme attaché à la préfecture du Loiret, en 1876. Il fut, ensuite, chef de cabinet du préfet des Ardennes en 1877, et se retira avec son chef après la chute du ministère de Broglie-Fourtou.

Renonçant à la carrière qu'il avait adoptée, M. de Witte effectua alors une série de voyages d'études en Europe et en Orient, d'où il rapporta des ouvrages, qu'il publia à son retour, et qui se font remarquer autant par leurs qualités d'observation que par leur style simple et châtié. On cite de cet auteur, notamment : *En Palestine* (1889) ; *Rome et l'Italie sous Léon XIII* (1892) ; le *Commandeur J.-B. de Rossi*, étude sur les Catacombes (1895); les *Roumains de Transylvanie* (1897) ; *La question d'Orient dans les Balkans* (1900); *Des Alpes bavaroises aux Balkans* (1903) ; la *Serbie au XIXe siècle* (1903), etc.

Dans ces livres, le baron Jehan de Witte montre l'impartialité et la précision d'un véritable historien, qui eut pu devenir, si les événements l'avaient servi, un excellent diplomate.

Beaucoup de fragments en ont paru dans la *Revue de l'Art chrétien*, dans la *Revue générale* de Bruxelles, la *Revue hebdomadaire* et le *Correspondant* de Paris.

M. Jehan de Witte est membre des Sociétés d'Histoire contemporaine, d'Histoire diplomatique, de Géographie, etc.

MASSON (Frédéric)

Écrivain, collectionneur, membre de l'Académie française, né à Paris en 1847. Possesseur d'une belle fortune, il s'est attaché à réunir des objets ayant appartenu à Napoléon 1er ou aux membres de sa famille, ou bien encore ayant une valeur pour la reconstitution historique de l'époque napoléonienne. Il a formé ainsi une collection considérable, probablement unique au monde.

M. Frédéric Masson s'est aussi livré à des recherches historiques et surtout épisodiques sur l'empereur et son époque ; elles lui ont fourni la matière d'un certain nombre d'ouvrages qui, s'ils ne sont pas toujours d'une grande valeur historique, ont souvent le charme du roman. Dans ces livres, Napoléon intime est peint en des traits dont une admirative bienveillance estompe les contours trop saillants.

Leur auteur est membre de l'Académie française, où il a remplacé Gaston Pâris en juin 1903.

Voici les titres des principaux ouvrages de M. F. Masson : le *Marquis de Grignan* (1882) ; les *Diplomates de la Révolution* (1884) ; le *Cardinal de Bernis* (1886) ; et, depuis, la série de ses études napoléoniennes : *Napoléon et les femmes* (1888) ; *Napoléon chez lui* (1889); *En campagne* (1890) ; *Aventures de guerre* (1894) ; les *Cavaliers de Napoléon* (1894) ; *Napoléon inconnu* (1896) ; *Marie Walewska* (1898) ; *Joséphine, impératrice et reine* (1899) ; *Joséphine Beauharnais* (1900) ; *Napoléon et sa famille* (1901) ; *Joséphine répudiée* (1902), etc.

PROUST (Antonin)

Homme politique, publiciste, né à Niort le 15 mars 1832. Fils d'un ancien député de la monarchie de Juillet, il s'adonna de bonne heure au journalisme, collaborant au *Courrier du Dimanche* et au *Memorial des Deux-Sèvres*. Il visita ensuite la Grèce et publia le récit de son voyage dans le *Tour du Monde*. En 1864, il fonda, à Bruxelles, la *Semaine universelle*, journal hebdomadaire.

Candidat de l'opposition, aux élections de mai 1869, dans les Deux-Sèvres, M. Antonin Proust échoua. Dès le début de la guerre de 1870, il suivit l'armée du Rhin, en qualité de correspondant du *Temps*, rentra à Paris après la capitulation de Sedan et devint secrétaire de Gambetta. Après le départ de celui-ci, il resta à Paris, et fut chargé de l'administration des populations réfugiées dans la ville. En 1871, il fut au nombre des collaborateurs choisis par Gambetta, quand il fonda son journal, la *République française*.

Aux élections du 20 février 1876, candidat dans la 1re circonscription de Niort, M. Antonin Proust fut élu député par 7,529 voix contre 7,514 à deux monarchistes. Inscrit aux groupes de la gauche et de l'union républicaine, il fut, au 16 mai 1877, l'un des 363 et fit renouveler son mandat, le 14 octobre suivant, par 7,984 voix contre 6,681 obtenues par le candidat officiel.

Réélu encore le 21 août 1881, par 10,731 voix sans concurrent. M. Proust, qui s'était spécialisé dans les questions de beaux-arts, entra dans le cabinet du 14 novembre 1881, présidé par Gambetta, où il eut le ministère des Arts, nouvellement créé ; il se retira avec ses collègues du « grand ministère » le 26 janvier 1882. Le ministère des Arts fut alors supprimé et rattaché, comme par le passé, à celui de l'Instruction publique. Nommé de nouveau membre de la commission du Budget, il fut constamment chargé du rapport annuel sur celui des Beaux-Arts.

Porté sur la liste républicaine des Deux-Sèvres, aux élections générales du 4 octobre 1885, il fut élu, au premier tour de scrutin, avec 42,443 voix sur 84,761 votants. Aux élections du 22 septembre 1889, faites au scrutin uninominal, il se représenta dans la 1re circonscription de Niort et battit, au scrutin de ballottage, par 8,840 suffrages, son concurrent, M. Caillot, candidat monarchiste, qui en recueillit 6,796.

Durant ces deux législatures, M. Antonin Proust prit la même part que dans les précédentes aux travaux des commissions spécialement occupées des Beaux-Arts, des Musées, des Palais Nationaux, etc.

Compris, au mois de décembre 1892, parmi les députés compromis dans les affaires de Panama, il fut l'un des cinq contre lesquels le ministère public obtint l'autorisation de poursuivre. Dès la publication des premiers documents relatifs à cette affaire, il avait donné sa démission de commissaire-général pour la France à l'Exposition universelle de Chicago. Renvoyé par la Chambre des mises en accusation (arrêt du 7 février 1893) devant la Cour d'assises, il fut acquitté par le jury.

Depuis cette affaire, M. Antonin Proust, retiré de la vie politique, ne s'est plus présenté nulle part.

Il a publié les ouvrages suivants : *Les Beaux-Arts en Angleterre* (1862) ; *Un philosophe en voyage*, sous le pseudonyme d'« Antoine Barthelemy » (1864) ; *Chants populaires de la Grèce* [illegible] ; *Les Beaux Arts en province* (1867) ; *Archives de l'Ouest*, recueil de documents concernant la Révolution (1867-1869) ; la *Division de l'Impôt* (1869) ; la *Justice révolutionnaire à Niort* (1869, 2e éd. 1874) ; la *Démocratie en Allemagne*, (1872) ; le *Prince de Bismarck, sa correspondance* (1876), etc.

REINACH (Salomon)

Archéologue, membre de l'Institut, né à Saint-Germain-en Laye le 29 août 1858. Il est le frère de M. Joseph Reinach, [illegible] député (1). Elève de l'Ecole normale supérieure en 1876, licencié ès lettres en 1877, agrégé des classes de grammaire en 1879, il fut nommé, la même année, membre de l'Ecole française d'Athènes.

Après avoir dirigé des fouilles archéologiques en Grèce, M. Salomon Reinach fut chargé d'autres missions scientifiques en Tunisie et devint secrétaire de la Commission archéologique de cette contrée.

Attaché, en 1886, au Musée des antiquités nationales de Saint-Germain-en-Laye, professeur suppléant d'archéologie nationale à l'Ecole du Louvre, de 1890 à 1892, puis en 1896 ; membre du Comité des travaux historiques en 1892, M. Salomon Reinach devint, en 1893, conservateur-adjoint du Musée de Saint-Germain, membre du Conseil et de la Commission consultative d'achat des Musées nationaux. En cette dernière qualité, il fut, en 1897, l'un des promoteurs de l'acquisition, par l'Etat, de la fameuse tiare dite de Saïtapharnès qui, après avoir été payée 200 000 francs,

[illegible]

fut reconnue fausse en [illegible]. Il était devenu, quelques mois avant la découverte de ce faux, conservateur du Musée de Saint-Germain-en-Laye. Il est membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, où il a remplacé Hauréau, depuis décembre 1896.

Parmi les travaux dûs à ce savant, nous devons mentionner les suivants : *Catalogue du Musée impérial d'Antiquités de Constantinople* (1882) ; *Manuel de Philologie classique* (1880-1884, 2 vol., couronné par l'Association des Études grecques en France); *Traité d'Épigraphie grecque* (1885); *Grammaire latine à l'usage des classes supérieures* (1889, couronné par la Société d'Enseignement secondaire) ; *Catalogue sommaire du Musée des Antiquités nationales du château de Saint-Germain-en-Laye* (1887, 2ᵉ édit., 1891) ; la *Nécropole de Myrina*, avec M. Pottier (1887, 2 vol., couronné par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres) ; *Esquisses archéologiques* (1888) ; *Antiquités Nationales*, description raisonnée du Musée de Saint Germain-en-Laye (1889, couronné par l'Académie des Inscriptions) ; *Bibliothèque des monuments figurés grecs et romains* (4 vol, de 1888 à 1895) ; *Kondakof, Tolstoi et Reinach*, antiquités de la Russie méridionale (1891-1892) ; *Chroniques d'Orient* (tome Iᵉʳ, 1891 ; tome II, 1896) ; le *Mirage oriental* (1893) ; *Antiquités Nationales* (t. II, 1894) ; *Répertoire de la statuaire antique* (tome 1ᵉʳ, 1896) ; *Répertoire des Vaspin* (2 vol. 1899) ; *Album de Pierre-Jacques* (1902) ; *Recueil de Têtes antiques* (1903).

On doit en outre à M. Salomon Reinach la traduction de l'*Essai sur le libre arbitre*, de Schopenhauer ([illegible]) ; des *Explorations scientifiques de la Tunisie*, de M. Charles Tissot, publiée et annotée, avec un atlas (1888-1892) ; *Les Temps préhistoriques en Suède et dans les autres pays scandinaves*, de C. Montélius, traduction avec gravures (1895) ; l'*Histoire de l'Inquisition* de Lée (1898), etc.

M. Reinach a prêté une collaboration assidue à un grand nombre de recueils savants, périodiques ou autres : *Dictionnaire d'Antiquités grecques et latines*, *Dictionnaire général de Biographie et d'Histoire*, l'*Anthropologie*, la *Gazette des Beaux-Arts*, le *Journal de l'Instruction publique*, la *Revue archéologique*, la *Revue critique*, la *Revue historique*, la *République française*, les *Comptes-rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, etc.

Membre de la Société des Antiquaires du Nord, de Copenhague ; correspondant de l'Académie de Stockholm, des Sociétés archéologiques de Moscou et d'Athènes, des Sociétés anthropologiques de Vienne et de Munich, M. Salomon Reinach est officier de la Légion d'honneur et de l'Instruction publique.

GROSSE-DUPERON
(Albert-Pierre-Auguste)

Magistrat, historien, archéologue, né le 1ᵉʳ octobre 1838 à Niort (Mayenne). Il appartient à une famille de la région où le notariat est de tradition et qui compte, parmi les siens, certains personnages marquants, tels Thomas de la Broise, l'un des 121 gentilshommes qui défendirent le Mont Saint-Michel contre les Anglais en 1423 ; le peintre de marine Théodore Gudin (1802-1880), etc.

Ses études classiques achevées, M. Albert Grosse-Duperon acquit, en 1867, une étude de notaire à Couterne (Orne); il l'abandonna quatre ans plus tard, ayant été nommé juge de paix à Trun (Orne) le 21 novembre 1871. Peu après, il fut envoyé, en la même qualité, à Trouville ; puis, le 17 juillet 1879, à Mayenne.

M. Grosse-Duperon a attiré l'attention publique sur sa personnalité par ses travaux sur l'histoire et l'archéologie. Les ouvrages qu'il a publiés ont mis son nom en lumière et l'ont fait quelquefois appeler « l'historiographe de Mayenne et des régions voi- « sines ». Les recherches auxquelles il s'est livré, les documents qu'il a amassés, sont, en effet, des plus précieux au point de vue historique. Ses livres, en outre, sont écrits dans un style aisé et facile qui en rend la lecture attrayante.

On cite, parmi les publications de cet auteur, notamment : la *Triballe*, étude philologique et humoristique sur la foire de la Madeleine à Mayenne (1889) ; *Monitoires de la fin du XVIIᵉ siècle* (1889) ; la *Gerbe du Horps* (1890) ; l'*Abbaye de Fontaine-Daniel*, « histoire complète et définitive de la célèbre abbaye cistercienne », a écrit un critique ; le *Cartulaire de l'Abbaye de Fontaine-Daniel*, texte latin et traduction, recueil précieux de renseignements difficilement amassés sur la noblesse de la Mayenne, sur l'histoire des terres dépendant de l'abbaye et sur les us et coutumes de la région (2 forts volumes grand in-8°, élégamment édités et illustrés, publiés en 1896 ; le *Cartulaire* traduit en collaboration avec M. E. Gouvrion) ; *Quelques vieux Mayennais* (1898) ; *Mayenne* (album de gravures avec notes, 1899) ; *Souvenirs du vieux Mayenne*, très importante et intéressante étude sur l'histoire des XVIIᵉ et XVIIIᵉ siècles (1 fort vol. gr. in-8° 1900); la

Basilique de Notre-Dame de Mayenne (1900); le *Préau du Château de Mayenne* (gr. in-8° 1901) ; *Une excursion à la Chapelle de la Vallée* (1901) ; *Deux excursions au Pays de Saulges*, étude très documentée, fort bien écrite et artistiquement illustrée (1901); la *Révision et la Codification des Usages ruraux de la Mayenne* (1901) ; l'*Ancien Hôtel-Dieu de Mayenne, dit du Saint-Esprit* (1902, in-8°) ; *Noms des chefs de maison des paroisses de Mayenne à la veille de la Révolution* (1903) ; les *Usagers de la Forêt de Mayenne* (1903) ; le *Couvent des Capucins de Mayenne* (1903, in-8° avec dessins et plans), etc.

Quelques-uns des travaux de cet auteur ont paru dans le *Bulletin de la Commission historique de la Mayenne* ou le *Mayenne-Journal* avant leur édition en librairie. Tous témoignent aussi bien de l'érudition et de la conscience de l'historien que du mérite très-réel de l'écrivain.

Membre de plusieurs corps savants, notamment de la Société historique et archéologique du Maine, M. Grosse-Duperon a été choisi comme vice-président de la Commission historique et archéologique de la Mayenne.

BONNAMOUR (Georges-Pierre-Gilbert)

Écrivain, homme politique, né le 20 février 1868. Ses études classiques terminées, il entra à l'Ecole des Langues orientales, puis se consacra aux lettres. Il débuta par une collaboration assez active à la *Plume*, puis à la *Revue indépendante*, et sut se créer rapidement une belle notoriété dans la jeune littérature.

Il fit paraître, en commun avec un ami, le *Songe d'une nuit d'hiver* (1 vol. 1891), sous les pseudonymes de « Gaston et Jules Couturat ». Puis, il donna en librairie : *Fanny Borat*, roman où se marquait déjà la personnalité de l'auteur, faite d'observation et d'imagination très poussées toutes deux (1 vol. 1891) ; *Représailles*, autre roman dont une pièce fut tirée par l'auteur pour le théâtre de la Comédie Parisienne, où elle fut représentée avec succès en 1895 (1 vol 1892) ; *Trois femmes*, étude de caractères (1 vol. 1893) ; *Trois hommes* (1 vol. 1894) ; les *Trimardeurs*, roman très remarqué sur les révoltés et les milieux anarchistes (1 vol. 1896) ; la *Misère humaine*, recueil de contes (1 vol. 1897) ; la *Gloire*, autre recueil de contes et nouvelles (1 vol. 1898) ; *Marie et Marthe*, roman philosophique et social (1 vol. 1903), etc.

On annonce encore de M. George Bonnamour un autre roman : le *Vent emporte la fumée*, que doit publier la *Revue hebdomadaire* (1903).

Les œuvres de cet écrivain ont presque toutes paru, avant ou après l'édition en librairie, dans de grands journaux ou revues principales de Paris, le *Gaulois*, le *Figaro*, l'*Evénement*, la *Liberté*, etc.

M. Georges Bonnamour a collaboré, en outre, à la *Cocarde* de M. Maurice Barrès en 1894 et à l'*Echo de Paris* où, sous le pseudonyme de Georges Bec, il poursuivit une campagne contre le dreyfusisme et fut chargé des comptes-rendus des procès Zola à Paris et Dreyfus à Rennes. Il a fait paraître, à ce sujet, des ouvrages qui ont été très commentés : *Etude sur le bordereau* (1899-1900) ; le *Procès Zola* (1898-1899) et il a donné de nombreuses conférences à Paris et en province.

Délégué général de la Ligue de la Patrie française, dont il fut un des fondateurs, M. Georges Bonnamour a été candidat nationaliste dans le Jura (arrondissement de Saint-Claude), au renouvellement général de 1902 ; il obtint, au premier tour de scrutin, 3,722 voix, contre M. Emile Cère, député sortant, qui fut élu au deuxième tour.

M. Georges Bonnamour est membre de la Société des Gens de Lettres et de l'Association des Journalistes parisiens.

PICOT (Jean-Joseph)

Médecin, membre de l'Académie de Médecine, né à Saint-Nicolas-du-Port (Meurthe-et-Moselle) le 29 octobre 1839. Il fit ses études médicales à l'Ecole de médecine de Nancy et à la Faculté de Strasbourg, où il prit le doctorat en 1864, après avoir été interne des hôpitaux. Il fut lauréat de l'Ecole de médecine de Nancy et de la Faculté de Strasbourg.

M. le Dr Picot exerça d'abord la médecine dans sa ville natale, puis à Belfort. Il se fixa à Tours en 1869 et entra, en 1872, à l'Ecole de Médecine de cette ville comme professeur suppléant d'anatomie et de physiologie. Pendant la guerre, il avait été médecin en chef de l'ambulance dite de la Bretêche à Tours.

En 1878, lors de la création de la Faculté de Médecine de Bordeaux, M. Picot fut nommé professeur titulaire de la chaire de pathologie et de thérapeutique générales. Au mois de février 1879, l'une des chaires de clinique médicale de cette faculté étant devenue vacante, le professeur Picot fut appelé par ses collègues et à l'unanimité à la remplir. Son

enseignement, particulièrement pratique, obtient depuis lors le plus grand succès.

M. le Dr Picot fait partie de divers corps savants. Il a été élu, en 1890, membre correspondant de l'Académie de Médecine.

L'éminent professeur a publié de nombreux travaux sur les sujets les plus divers de médecine. Il convient de citer surtout son grand ouvrage de pathologie générale : les *Grands processus morbides* (1877), qui fut couronné par l'Institut (prix Monthyon) ; puis ses *Leçons de clinique médicale* (2 volumes, 1882 et 1886), ses *Leçons sur la pneumonie*, qui furent très remarquées (1890) ; ses recherches sur le *Traitement de la tuberculose par les injections sous-cutanées de gaïacol iodoformé* ; plus une longue série de travaux sur les *Maladies du cœur, du foie, des reins, du cerveau, de la poitrine*.

Signalons encore, dans une autre direction, un *Essai de réorganisation de l'Instruction publique en France*, basé sur la classification des sciences d'Auguste Comte, qui a été l'objet d'une analyse de Littré et dans lequel M. Picot demandait le remplacement des langues mortes par les langues vivantes dans les études classiques (1871).

Le professeur Picot est officier de l'Instruction publique depuis 1882 et chevalier de la Légion d'honneur depuis 1899.

CAMBON (Pierre-Paul)

ADMINISTRATEUR, diplomate, membre de l'Institut, né à Paris le 20 janvier 1843. Il accomplit ses études classiques et celles de droit à Paris.

M. Paul Cambon débuta comme secrétaire-général de la préfecture des Alpes-Maritimes le 6 avril 1871 ; il passa, au même titre à celle du Rhône le 31 août suivant, puis le gouvernement de M. Thiers le fit préfet de l'Aube, le 3 février 1872.

Révoqué le 1er juillet 1873, il rentra dans l'administration en décembre 1874, comme inspecteur général des Enfants Assistés de la Seine ; il fut ensuite nommé, par le ministère Ricard, préfet du Doubs en 1876 et révoqué après le 16 mai 1877. Le ministère Dufaure l'envoya, comme préfet, dans le Nord, le 13 décembre suivant ; puis il fut choisi, le 18 février 1882, comme résident-général à Tunis, avec le grade de ministre plénipotentiaire de 2me classe. Il se consacra à l'organisation du protectorat français, fit abolir les capitulations étrangères, introduisit la procédure française, établit un budget régulier, créa un service des travaux publics et un autre des forêts et organisa l'administration municipale. Pendant que le général Boulanger, commandait les forces militaires de la Régence, il fut en conflit avec lui, ce qui l'obligea à cesser ses fonctions quand le général arriva au ministère.

Ministre plénipotentiaire de 1re classe depuis le 20 mai 1884, M. Paul Cambon avait reçu le titre de résident général le 23 juin 1885. Il fut appelé, le 28 octobre 1886, au poste d'ambassadeur à Madrid, d'où il alla à Constantinople pour succéder au comte de Montebello, au mois d'août 1890. Remplacé dans ce poste, en 1898, par M. Constans, il fut envoyé à Londres.

M. Paul Cambon a été élu membre de l'Académie des Sciences morales et politiques, en remplacement de Calmon, le 25 avril 1891. Il est grand-officier de la Légion d'honneur.

CAMBON (Jules-Martin)

ADMINISTRATEUR, diplomate, né à Paris le 5 avril 1845. Frère du précédent, il fit ses études classiques au lycée Louis-le-Grand, et celles de droit à la Faculté de Paris, où il fut reçu docteur en 1866. Il devint secrétaire de la Conférence du stage des avocats en 1869.

En 1870-71, il fut capitaine des mobiles de Seine-et-Marne.

Nommé, en 1878, auditeur près la Commission provisoire chargée de remplacer le Conseil d'Etat, M. Jules Cambon fut ensuite fonctionnaire du gouvernement général de l'Algérie, où il devint sous-chef de bureau à la direction des affaires civiles et militaires ; il fut nommé, le 13 juin 1878, préfet de Constantine ; puis appelé, l'année suivante, à Paris, pour remplir les fonctions de secrétaire-général à la Préfecture de police.

En 1882, quand son frère prit le gouvernement de la Tunisie, il le remplaça comme préfet du Nord ; il passa, en 1889, à la préfecture du Rhône et fut désigné, au mois d'avril 1898, comme gouverneur général de l'Algérie, où son administration souleva des critiques assez nombreuses.

Nommé ambassadeur à Washington en 1897, M. Paul Cambon a été envoyé au même titre à Madrid, en 1902.

Il est commandeur de la Légion d'honneur depuis 1889.

CORRE (Armand-Marie)

Médecin et sociologue, né à Laval (Mayenne) le 4 septembre 1841. Ses études classiques accomplies aux lycées de Laval et d'Angers, il s'adonna à la médecine et entra, en 1861, dans la Marine comme chirurgien de troisième classe.

M. Armand Corre servit tout d'abord dans les hôpitaux de la Martinique ; mais, une épidémie de fièvre jaune s'étant déclarée, dès le début de l'expédition du Mexique, à la Vera-Cruz, où le corps médical était devenu insuffisant, il alla servir, sur sa demande, dans cette ville, où son dévouement professionnel lui valut la croix de la Légion d'honneur, au moment où il atteignait à peine 21 ans (22 octobre 1862).

Reçu docteur en médecine à la Faculté de Paris en 1867, il donna sa démission de médecin de première classe en 1869, pour exercer sa profession dans le civil.

Dès le début de la guerre de 1870, M. le Dr Corre demanda à reprendre du service dans l'armée et se rendit au camp de Conlie, où il remplaça un moment son ancien chef, le Dr Gestin ; puis, un arrêté de la Délégation de Tours l'attacha comme médecin-major au 58e de ligne de marche et il acheva, avec ce régiment, la campagne, dans l'armée de Chanzy.

Abandonné, après l'affaire de Saint-Remy, sous Sillé-le-Guillaume, avec un certain nombre de blessés français et allemands, il installa avec soin ces derniers dans cette localité et ramena les autres à Baies, où il retrouva son régiment.

Après la paix, le Dr Corre, dont l'engagement était expiré, ne le renouvela point, pour ne pas participer à la guerre civile. Il se remit à la médecine civile ; mais son abstention lui fit perdre le bénéfice d'une proposition pour le grade d'officier de la Légion d'honneur que lui avaient valu ses services durant la campagne.

Cependant, regrettant la vie coloniale et les expéditions lointaines, il reprit, en 1874, du service dans la Marine ; il dût y recommencer toute sa carrière. Il se livra à l'étude de la pathologie coloniale et publia, sur cet objet, un grand nombre de travaux, qui parurent pour la plupart dans les *Archives de Médecine navale*. Entre deux campagnes, il remplit, à Brest, les fonctions d'agrégé chargé du cours d'accouchement. Il prit sa retraite en 1890.

M. le docteur Corre a attiré l'attention publique sur sa personnalité, non-seulement par ses travaux sur les sciences médicales, qui sont fort appréciés dans le monde savant ; mais encore par des publications sur des sujets divers, témoignant chez leur auteur d'un esprit et de connaissances encyclopédiques.

Parmi ses travaux médicaux, outre les mémoires rappelés plus haut, il convient de mentionner : un vo-[illegible] deux autres ouvrages, résumant son enseignement à Brest : [illegible] vol. 1882) et *Manuel d'Accouchement et de Pathologie puerpérale* (1 vol. 1885) ; un très important *Traité des fièvres bilieuses et typhiques des pays chauds* (1883). ; *Résumé de la Matière médicale et toxicologique coloniale* (1886, avec Lejanne) ; un remarquable *Traité clinique des Maladies des pays chauds* (1887), etc.

On lui doit aussi des études de mœurs coloniales, de criminologie et de sociologie d'une portée considérable. On cite surtout de lui, dans cette direction, les ouvrages suivants : le *Crime en pays créole* (Lyon, 1889) ; *Nos Créoles*, livre de combat, qui fut passionnément commenté et valut à l'auteur des menaces et des haines vivaces (1890) ; les *Criminels*, étude d'anthropologie criminelle, où l'auteur s'approche des doctrines de Lombroso (1890) ; *Crime et Suicide*, étude de sociologie criminelle, suite au précédent, où il se détache davantage des mêmes doctrines (1891) ; *Ethnographie criminelle coloniale*, 3e partie de cet ensemble d'études, donnant un tableau de criminologie comparée selon les races (1894) ; une préface très documentée pour la 2e édition du livre du Dr Aubry, la *Contagion du Meurtre*, et *Documents de crimino-*[illegible] (1895). Dans le même ordre d'idées, il a, en outre, fait paraître, dans la *Revue d'Anthropologie criminelle*, un *Aperçu général de la criminalité militaire en France*, une étude sur le *Délit et le Suicide à Brest*, etc.

Il a aussi publié quelques œuvres de polémique, pour combattre « le militarisme à outrance, qui, dit-il, « détonne dans une société démocratique et dont il « semble utile et patriotique de dénoncer les abus ». Citons notamment la chronique : *Militarisme*, qu'il fit paraître en 1894 dans la revue belge : la *Société nouvelle*, et son ouvrage : l'*Ancien corps de la Marine, son origine et son évolution, son esprit*, paru d'abord en articles dans le *Spectateur militaire*, puis en volume en 1900, qui fit sensation dans le monde maritime et auquel une suite est annoncée.

Archiviste de la ville de Brest de 1895 à 1898, le Dr Corre s'est aussi adonné à l'étude de l'histoire et

de l'archéologie locales ; c'est ainsi qu'il a écrit des mémoires copieusement documentés sur les *Anciennes* [illegible], *l'Organisation de l'Instruction publique à Brest, sous l'ancien régime* ; sur l'ancienne marine et l'époque révolutionnaire ; une notice sur le *Général A.-N de La Salle (Saint-Domingue, 1792-94)*, etc. Ces travaux ont été publiés dans les *Annales de Bretagne*, le *Bulletin de la Société d'Archéologie du Finistère*, la *Revue de la Révolution française*, etc.

Dans ses écrits, si divers et si nombreux, le Dr Corre a toujours fait montre d'une grande indépendance de pensée et d'action. On lui a quelquefois reproché ses excès de franchise, qui n'ont pas été sans nuire à sa carrière officielle ; mais on a toujours dû rendre justice à l'élévation de ses sentiments et à la sincérité de ses convictions. Il a été amené, par la nature de ses travaux, à étudier les grands problèmes politiques ou sociaux, mais il s'est constamment tenu à l'écart des combinaisons de la politique active.

LAVIGERIE (Louis-Maurice TAVEAU de)

Publiciste, né à la Ferté-Fresnel (Orne) le 4 mai 1846, d'une ancienne famille de noblesse limousine. Il fit ses études classiques à Limoges et entra dans l'enregistrement, administration dans laquelle il resta jusqu'à la chute de l'empire.

Pendant la guerre de 1870-71, M. Maurice de Lavigerie s'engagea parmi les mobiles du Gard et prit part à toutes les actions de l'armée du Nord. Blessé grièvement à la bataille de Bapaume, où il resta pour mort, il fut décoré par Faidherbe lui-même en 1871.

Après la paix, M. Maurice de Lavigerie prit place dans la presse financière, où il s'est créé une notoriété enviable. Il est chargé de la direction financière de la plupart des feuilles conservatrices des départements.

Particulièrement compétent dans toutes les questions économiques, M. Maurice de Lavigerie est l'auteur de plusieurs études très documentées et appréciées sur les assurances, les impôts proportionnels, etc., qui ont été résumées dans sa publication intitulée : *Aujourd'hui, Demain*.

Membre de diverses sociétés savantes, M. de Lavigerie, outre la décoration de la Légion d'honneur, a reçu celles d'officier d'Académie, de grand-officier du Nicham-Iftikar ; il est également décoré d'une médaille de sauvetage.

LEMERCIER de JAUVELLE (René)

Publiciste, administrateur, né à Solesmes (Nord) le 16 juin 1836. Il fit, au lycée d'Auch, de solides études classiques ; puis, admis dans les Contributions directes en 1855, comme surnuméraire, il devint, en 1858, contrôleur de troisième classe.

Entré ensuite dans les bureaux de la même administration comme premier commis, il fut inspecteur à Montpellier de 1875 à 1882 ; directeur départemental à La Roche-sur-Yon, puis à Angers, ensuite à Bordeaux. Il fut chargé, dans cette dernière ville, d'importants travaux de péréquation cadastrale, à la demande du Conseil général de la Gironde. Envoyé à Lille en 1898, il y passa un an ; puis, en 1899, venu à Paris au même titre, il s'occupa du remplacement des taxes d'octroi par les taxes directes. Il prit sa retraite en novembre 1901.

On doit à M. René Lemercier de Jauvelle un important *Répertoire Général des Contributions directes* (1877, 2e éd. 1885, 3e éd. annoncée en 1903), ouvrage devenu d'un usage général ; une étude sur les *Réformes des services de la Trésorerie et réorganisations des Contributions directes*, qui préconisait des réformes accomplies en partie depuis et qui fut très commentée à son apparition (1877). Il a écrit encore divers autres travaux de législation financière.

M. Lemercier de Jauvelle est chevalier de la Légion d'honneur et du Mérite agricole.

LEMERCIER de JAUVELLE (Abel)

Publiciste, né à Mons-en-Pevelle (Nord) le 31 août 1845. Frère du précédent, il entra, en 1866, dans le service des lignes télégraphiques. Il fut chargé, pendant le siège de Paris, de rétablir les communications entre la capitale et les départements.

Il partit, à cet effet, le 4 novembre 1870, accompagné par l'aéronaute Loysel, à bord du ballon le *Ferdinand Flocon*, qui atterrit à Nort-sur-Erdre (Loire-Inférieure). Si ses tentatives échouèrent à Juvisy, alors fortement occupé par l'ennemi, il réussit, à diverses reprises, à interrompre les communications télégraphiques des prussiens, notamment à Souppes, l'Isle-Adam, Milly et Langres. Il fut successivement décoré de la médaille militaire et fait, le 26 février 1871, chevalier de la Légion d'honneur « pour actes de dévouement accomplis en pays occupé par l'ennemi ».

M. Lemercier de Jauvelle s'est occupé ensuite, pendant plus de seize années (1880-1896), d'une œuvre toute patriotique, l' « Institut Polyglotte », laquelle a permis à des milliers de jeunes gens d'apprendre les langues vivantes ; il est l'auteur d'une *Méthode universelle pour l'étude des langues vivantes*, conçue sur un plan absolument nouveau et qui a été publiée en espagnol, latin, allemand, anglais, etc.; cette méthode peut être phonographiée.

En 1896, M. Lemercier de Jauvelle a été nommé directeur du service de la Manutention de la Chambre de Commerce de Paris à la Douane centrale.

Il est membre de la Société des Aéronautes du siège de Paris et de diverses autres associations.

HEMARD (Charles-Ariste)

Député, industriel, né à Baudreville (Eure-et-Loir) le 8 novembre 1847. Fils de modestes fermiers de la région, il prit part à la campagne de 1870-71 dans l'armée de la Loire, comme sous-officier au 21e corps ; fait prisonnier, il parvint à s'évader et fut cité à l'ordre du jour.

En 1872, M. Hémard vint à Montreuil-sous-Bois (Seine) s'établir distillateur. Sous sa direction, son entreprise ne tarda pas à prendre une grande extension ; elle occupe actuellement de nombreux ouvriers et employés, que M. Hémard intéresse aux bénéfices de sa maison et qu'il avait garantis contre les accidents avant que la loi ne lui en eut fait une obligation. Il est maire de Montreuil-sous Bois.

Elu conseiller général de la Seine en 1893 et confirmé dans ce mandat en 1898 et 1900, M. Hémard fut choisi comme président du Conseil général le 16 juin 1902. Il a fait partie de la commission des routes et chemins ; il a présidé celle des grands travaux départementaux et il a su obtenir l'agrément du gouvernement à l'adoption du projet d'emprunt voté par le Conseil général pour l'exécution des travaux projetés dans le département de la Seine, Il s'occupa aussi très activement des questions de l'octroi dans la banlieue de Paris et de l'organisation de la police municipale suburbaine.

A la suite de la démission de M. Pierre Richard comme député de la 1re circonscription de Sceaux (Seine), M. Hémard fut élu, en son remplacement, le 3 août 1903, au deuxième tour de scrutin et après une lutte fort vive, par 6,728 voix contre 6,540 à M. Deloncle, républicain. Il ne s'est fait inscrire à aucun groupe de la [illegible] indépendant, socialiste et patriote.

SAINT-REQUIER (Leon)

Musicien, né à Rouen (Seine-Inférieure) le [illegible] août 1872. Fils d'un ingénieur, il commença ses études musicales à dix-sept ans, après avoir fait d'abord des études scientifiques. Il passa quelque temps dans les classes de MM. Lavignac et Ch. Lenepveu au Conservatoire de Paris, travailla la composition avec M. Vincent d'Indy, l'orgue avec M. Guilmant, et la musique religieuse avec M. Ch. Bordes.

Nommé professeur d'harmonie, en 1899, à la « Scola Cantorum », M. Léon Saint-Requier a été second maître de chapelle à l'Eglise Saint-Gervais. Appelé ensuite, comme maître de chapelle titulaire (1903), à l'Eglise de Saint-Nicolas-des-Champs, il est en outre sous-directeur des Chanteurs de Saint-Gervais.

Admirateur de l'école palestrienne dont il suit les traditions, M. Saint-Requier a publié surtout des œuvres de musique religieuse, des pièces pour grand orgue, une *Messe*, etc. Il est, en outre, l'auteur de plusieurs mélodies, telles que le *Moulin*, poésie de Verhaeren ; les *Nymphéas*, poésie de Pierre Gauthiez, etc. Ces œuvres sont éditées par la Société de l'Edition mutuelle, dont il est l'un des fondateurs.

TILLAYE (Louis-Charles)

Sénateur, ancien ministre, né à Vimoutiers (Orne) le 31 mai 1847. Il fit ses études de droit à Caen, fut chaque année lauréat de la Faculté, et prêta, en 1868, le serment d'avocat au barreau de Caen. En 1870, il fut l'un des secrétaires du Comité antiplébiscitaire du Calvados. Pendant la guerre, il servit comme sergent-major des Mobiles de l'Orne, puis il reprit l'exercice de sa profession d'avocat, à Caen.

La mort de M. Anne ayant rendu vacant un siège sénatorial dans le Calvados, M. Tillaye, qui n'avait jusque-là rempli aucune fonction élective, se présenta et fut élu, le 20 janvier 1895, au troisième tour, par 621 voix sur [illegible] votants.

Membre de la Commission sur les universités, sur la compétence des juges, sur le cumul de l'indemnité parlementaire avec les autres traitements, etc., M. Tillaye a pris la parole, au Sénat, notamment dans

la discussion de la loi sur les enfants naturels, de la proposition Bérenger sur la prostitution, de la loi sur les accidents du travail et surtout de la réforme des boissons, où il a défendu les intérêts des bouilleurs de crû.

Dans le cabinet Brisson, M. Tillaye fut ministre des Travaux publics (29 juin au 17 septembre 1898).

Au renouvellement triennal du Sénat en 1903, il a été réélu par 817 voix sur 1,139 votants.

M. Tillaye est chevalier de la Légion d'honneur depuis le mois de janvier 1894.

CHÉRON (Jules)

MÉDECIN, né à Périgueux le 3 août 1837. Il commença ses études médicales à Bordeaux et les termina à Paris, où, en 1866, il fut reçu docteur en médecine et docteur ès sciences. Sa thèse en Sorbonne sur le *Système nerveux des Céphalopodes* ayant été couronnée par la Faculté des Sciences et par l'Institut, la succession de Paul Bert à la chaire de zoologie de Bordeaux lui fut proposée ; mais, tout en continuant ses travaux de laboratoire, il voulut se consacrer à la pratique médicale.

Nommé, en 1870, médecin de la maison de Saint-Lazare, à Paris, M. Chéron fut conduit à se spécialiser dans la gynécologie. Il ne tarda pas à y acquérir une grande renommée Ses recherches sur l'électricité appliquée à la médecine, ses études sur la circulation cérébrale, ses travaux d'anatomie pathologique et de physiologie, enfin ses leçons à l'Ecole pratique et à sa clinique libre, mirent sa personnalité en vive lumière dans le monde scientifique.

Parmi les nombreux travaux publiés par le docteur Chéron, nous mentionnerons les suivants : *Anatomie, histologie, physiologie du système nerveux des céphalopodes* (1866) ; *Des conditions anatomiques de la production des actes réflexes* (1867) ; *Etat fonctionnel des muscles et des nerfs dans la vie intra-utérine*, avec le docteur Goujon (mémoire récompensé par l'Académie des Sciences) ; *De la paralysie agitante et de son traitement* (1869) ; *Traitement de la phtisie par les vapeurs d'essences oxygénées* (1872) ; *Etude de physiologie et de thérapeutique* (1873), très important ouvrage ; *De la phosphature dans la paralysie agitante* (1876); *Applications à la thérapeutique des propriétés de l'acide picrique* (Congrès de Bruxelles, 1875); divers travaux sur l'*Action physiologique et thérapeutique des courants électriques* (1870-1880) ; *Traitement des tumeurs fibreuses de l'utérus par les courants continus* à intermittence rythmée (1879); *Mémoire sur la circulation cérébrale ; Invention de l'ophtalmo-microscope*, en collaboration avec Nachet ; (prix Barbier de l'Institut, 1879) ; *Leçons sur les affections utérines* (1879-1880-1881) ; *Processus et nature de l'ulcération du col ;* l'*Origine spinale du vaginisme ;* le *Curettage de la cavité utérine ;* l'*Ignipuncture du col ;* l'*Evolution morbide de la muqueuse du canal cervical ;* les *Phlegmasies péri-utérines*; le *Drainage de la cavité utérine*, etc. (1879 à 1891). Il convient de signaler à part son *Introduction à l'étude des lois générales de l'hypodermie* (1893). Dans ce dernier ouvrage, l'auteur déterminait les lois de la méthode hypodermique et les indications si nombreuses où elle devait être appliquée, grâce au contrôle fourni par l'examen de la tension artérielle. C'est donc au Dr Chéron que l'on doit l'usage des transfusions de sérum artificiel, si employées depuis et avec tant de succès dans un grand nombre de maladies. Cette grande découverte est le principal titre de gloire de son auteur.

M. le Dr Chéron a aussi publié des chroniques scientifiques dans divers journaux, notamment dans le *Soir* et un ouvrage de philosophie très estimé : *Les victimes de la guerre et les progrès de la civilisation.* Il a dirigé pendant vingt années la *Revue des maladies des femmes.*

Officier de la Légion d'honneur, le Dr Chéron était en outre commandeur de l'ordre d'Isabelle la Cathoque, du Nicham, du Libertador de Venezuela, etc. Il est décédé à Paris le 16 mai 1900.

CHÉRON (Henri)

MÉDECIN, né à Paris le 15 avril 1869. Fils du précédent, il fit ses études classiques au lycée Condorcet et prit ses inscriptions à la Faculté de Paris. Externe, puis interne des hôpitaux, il fut reçu docteur en 1899, avec une thèse très documentée sur la *Dystocie causée par l'anneau de Bandl.* Comme son père, il s'est spécialisé dans l'étude de la gynécologie et de l'obstétrique.

Nommé chef de clinique de la Faculté en 1901, M. le Dr Henri Chéron est membre de la Société Obstétricale de France et de la Société d'Obstétrique de Paris.

FRANQUEVILLE (Amable-Charles FRANQUET Comte de)

JURISCONSULTE, membre de l'Institut, né à Paris le 1er janvier 1840. Il fit ses études classiques au lycée Henri [illegible] et prit la [illegible] en droit en 1860. Il fut nommé, dans le courant de la même année, auditeur au Conseil d'Etat et inscrit en même temps au bàrreau de la Cour d'appel.

Attaché au ministère des Travaux publics, le 24 octobre 1860, M. de Franqueville fut choisi, en 1861, comme chef du secrétariat de la Commission chargée d'organiser l'Exposition universelle de 1862 Il fit, en cette qualité, un long séjour à Londres et rédigea le rapport officiel sur la section française.

Chargé ensuite de différentes missions en Angleterre, il devint, en 1865, auditeur de première classe ; en 1867, secrétaire du vice-président du Conseil d'Etat, et, en 1869, maître des requêtes. Il fut envoyé à l'Exposition universelle de Rome (1870), comme commissaire-général de la section française

Après la dissolution (1870) et la reconstitution du Conseil d'Etat, le 10 septembre 1872, M. de Franqueville y reprit ses anciennes fonctions, restant aussi secrétaire de la Commission des chemins de fer au ministère des Travaux Publics. Nommé, en 1878, membre titulaire du Comité consultatif des chemins de fer et désigné pour le grade de conseiller d'Etat, il démissionna, l'année suivante, de ses divers titres, pour suivre dans leur retraite ceux de ses collègues frappés de révocation (15 juin 1879)

M. de Franqueville a restauré avec un certain souci artistique deux propriétés à lui : à Paris, le château de la Muette, ancienne résidence royale, reconstruite au siècle dernier par l'architecte Gabriel et mutilée à la Révolution ; et, dans la Côte d'Or, le château de Bourbilly, où vécurent Sainte Jeanne de Chantal et sa petite-fille, Mme de Sévigné.

Il a fait paraître des ouvrages sur le droit et la législation comparée. Citons : *Etude sur les sociétés de secours mutuels en Angleterre* (1863); les *Institutions politiques, judiciaires et* [illegible] *l'Angleterre* (1 vol. in-8°, 1863, 2e édit. [illegible] ; *Du régime des travaux publics en Angleterre* (4 vol. in-8°, 187[illegible]) ; le *Gouvernement et le Parl*[illegible]*tanniques* (3 vol. in-8°, 1887) ; le *Système judiciaire de la Grande-Bretagne* (2 vol. in 8°, 1892) ; le *Premier siècle de l'Institut de France* (2 vol. in-4°, 1896).

M. de Franqueville à été élu membre de l'Académie des [illegible] 1888, en remplacement de Batbie Il est, en outre, membre [illegible] cadémie des Sciences morales et politiques d'Espagne, etc. Il a fait partie de la Commission supérieure de l'Exposition de 1900.

Officier de la Légion d'honneur depuis 1873, il est, en outre, dignitaire de nombreux ordres étrangers.

JONNART (Charles)

ADMINISTRATEUR, député, ancien ministre, né à Fléchin (Pas-de-Calais [illegible]. Après avoir étudié le droit à la Faculté de Paris, M. Charles Jonnart allait entrer au Conseil d'Etat, lorsque M. Tirman, nommé gouverneur général de l'Algérie, le choisit comme chef de cabinet. Appelé à la direction des affaires algériennes au ministère de l'Intérieur, en 1884, il fut, en même temps, délégué comme commissaire du gouvernement auprès du Conseil de préfecture de la Seine.

Depuis 1886, M. Jonnart est conseiller général du Pas-de-Calais, pour le canton de Fauquembergues. Porté sur la liste républicaine aux élections législatives de 1885, il avait échoué avec cette liste tout entière ; mais, le 22 septembre 1889, il fut élu député de la deuxième circonscription de Saint-Omer, par 6,672 voix contre 5,731 à son concurrent conservateur, M. Levert, député sortant. Rapporteur, à la Chambre, de la loi sur le régime douanier de la Tunisie, et, pour la commission des Douanes, rapporteur des tarifs sur la soie et sur les poissons il fut aussi, pour la Commission du Budget, rapporteur de celui de l'Algérie.

Réélu, aux élections générales de 1893, par 11,733 voix sans concurrent, M. Jonnart fut ministre des Travaux publics, dans le cabinet Casimir-Perier, du mois de décembre 1893 au mois de juin 1894.

Renvoyé encore à la Chambre par le même collège, le 8 mai 1898, par 12,538 voix sans concurrent, il fut, du 3 octobre 1900 au 16 mai 1901, gouverneur général de l'Algérie à titre provisoire.

Au renouvellement de la Chambre qui eut lieu le 27 avril 1902, M. Jonnart vit son mandat renouvelé une fois de plus, par 10,513 voix sans concurrent. Il prononça, en 1903, un discours retentissant, à propos de l'application des lois sur les congrégations religieuses, où, se séparant nettement des modérés, dont il avait souvent soutenu la politique, il donnait son adhésion complète à la concentration républicaine.

Il fut [illegible] gouverneur géné-ral, avec un mandat provisoire et renouvelable, le 5 mai 1903. Dès son arrivée à Alger, il dût s'occuper de rétablir la sécurité, depuis longtemps troublée, dans l'extrême-sud Oranais. Se rendant lui-même sur les lieux, son cortège fut assailli, aux environs de Figuig, par des bandes armées. Il répondit à ce guet-apens en faisant, par un bombardement à la mélinite, détruire le bourg de Zenaga et en imposant une lourde contribution de guerre aux ksours de Figuig (juin 1903).

M. Charles Jonnart a épousé la fille de M. Aynard, député du Rhône, décédé en 1902. Il a fait paraître diverses publications économiques telles que : la *Pro-*[illegible] ; les *Traités de commerce et les tarifs de douane en France*. Il a également collaboré à la *Revue algérienne*, lors de son premier séjour en Afrique.

CABARET (Paul-Marcel)

Administrateur, né le 28 décembre 1850 à Paris, où il fit ses études classiques.

Entré, le 18 septembre 1869, comme attaché au ministère de l'Agriculture et du Commerce, M. Paul Cabaret devint, en 1881, chef adjoint au cabinet de M. Devès, le premier titulaire du ministère de l'Agriculture, seul, dans le cabinet Gambetta. Il collabora activement à la création et à l'organisation des divers services de ce département. Chef de bureau en 1882 et chef de division en 1893, il a été nommé, en 1899, directeur du secrétariat, du personnel central et de la comptabilité.

M. Cabaret a pris une part importante à l'élaboration de la loi de 1891 sur les courses hippiques et sur l'organisation et la surveillance des opérations du pari mutuel. Il est secrétaire-général de la Commission de répartition des fonds provenant de la même source aux œuvres de bienfaisance. Dans ses attributions se trouve également le contrôle des sociétés d'assurances mutuelles agricoles, auxquelles les nouvelles lois allouent des subventions.

M. Cabaret a fondé, à Paris, la Société française d'encouragement à l'industrie laitière, dont il est le secrétaire-général depuis 1882 et qui a rendu des services considérables à la fois aux producteurs et au public.

Il est officier de la Légion d'honneur et commandeur du Mérite agricole.

MARTEL (Joannis)

Médecin, né à Tarascon (Bouches-du-Rhône) le 19 juin 1845. Il fit ses études à la Faculté de Médecine de Paris. Externe des hôpitaux, puis aide de clinique du professeur Depaul, dont il fut l'élève et l'ami, il obtint le doctorat en 1874, avec une thèse sur la *Mort apparente chez le nouveau-né*, pour laquelle il reçut la médaille de bronze des thèses de la Faculté.

De 1876 à 1878, M. le Dr Martel occupa le poste de chef de clinique du professeur Depaul. Depuis lors, il s'est consacré exclusivement à l'obstétrique et à la gynécologie générale, spécialité dans laquelle il s'est acquis une haute notoriété.

Il a fait paraître, en 1878, une étude sur l'*Accomodation en obstétrique* et il a publié plusieurs autres travaux sur divers points touchant à la gynécologie, dans les *Archives de Tocologie* et autres organes spéciaux.

Le Dr Martel professe un cours à l'Association des Dames françaises sur les soins à donner aux femmes en couches, cours qui est très suivi. Il est officier de l'Instruction publique et membre de l'Association des Médecins du VIIIe arrondissement de Paris.

CASTEX (Georges HUBERT de)

Général, écrivain, né à Paris le 15 février 1828. Par sa mère, il appartient à la branche cadette d'une vieille famille du midi, qui a joué un rôle important aux XVe et XVIe siècles, et par sa grand'mère, née comtesse Cairaschi di San-Pietro, il est allié aux plus illustres maisons d'Italie, entr'autres à celle des Lascaris, anciens empereurs de Nicée. Rappelons incidemment que le palais Lascaris existe toujours, dans la rue Droite, au vieux quartier niçois, et que ses fresques sont une des curiosités de la cité méditerranéenne.

Les armes de la famille de Castex sont « d'or à la bande de gueules à trois losanges d'argent supportés par deux licornes. »

M. Georges Hubert de Castex entra à l'Ecole de Saint-Cyr le 4 décembre 1847, et en sortit, classé 28e sur 272, en 1849, comme sous-lieutenant au 7e cuirassiers. Il passa à l'Ecole d'application d'état-major presqu'aussitôt et fut nommé lieutenant d'état-major (1852). Après avoir accompli le stage d'infanterie, il fut promu capitaine de 2e classe le 28 février

1854. Avec ce grade, il fit la campagne de Crimée, fut cité à l'ordre de l'armée et décoré de la Légion d'honneur pour sa brillante conduite à l'affaire du cimetière de la Quarantaine (avril 1855). A l'assaut de Sébastopol, le 4 septembre suivant, il fut blessé à l'épaule, ce qui l'obligea à rentrer en France.

En 1859, il fit la campagne d'Italie et prit part, à Bobbès, au premier combat ; puis il demanda à aller au Mexique. Devenu aide-de-camp du général de Lorencez, il fut renvoyé auprès de l'empereur, pour lui remettre les drapeaux conquis sur les Mexicains et pour le mettre au courant de la situation.

Promu chef d'escadron d'état-major le 14 mars 1863, il se fit envoyer en Algérie, à Oran ; il quitta ce poste en 1866, pour remplir les fonctions de gouverneur militaire du fils du khédive d'Egypte, confié au gouvernement français. Cette période de sa vie concorda avec le voyage de l'impératrice Eugénie en Egypte.

Revenu en France dès la déclaration de guerre à l'Allemagne, il se rendit à Metz, le 15 juillet 1870, à l'état-major du 3e corps de l'armée du Rhin. Blessé trois fois à la bataille de Saint-Privat (18 août 1870), où il eut un cheval tué sous lui, et cité à l'ordre du jour, il recommençait, à peine remis de ses blessures, ses brillantes actions à Servigny (1er septembre 1870). Fait prisonnier à Metz, et emmené en Allemagne, il tenta vainement de se faire échanger.

M. de Castex devint lieutenant-colonel d'état-major après la paix ; colonel le 31 décembre 1875 et classé dans le génie. Lors de la fusion dans l'armée de l'ancien corps d'état-major, il fut désigné comme chef d'état major du 16e corps, le 30 août 1881. Elevé au grade de général de brigade sur place, par décret présidentiel du 26 avril 1884, il fut chargé du commandement de la 2me brigade de dragons et de celui des subdivisions de region de Melun et de Coulommiers ; puis il fut mis à la retraite d'office en 1890.

Considérant, a-t-il écrit, cette mesure « comme « une iniquité dont la politique était la cause, » le général de Castex fit à ses régiments des adieux dans lesquels il manifestait une vive indignation. Son discours, bien que prononcé en réunion privée, fut connu et reproduit, et M. de Freycinet, alors ministre de la Guerre, envoya le général devant un conseil d'enquête dont la composition le détermina à en référer au Conseil d'Etat. Cette assemblée, malgré les conclusions du commissaire du Gouvernement, tendant à l'annulation de la mesure ministérielle, la confirma au contraire.

Depuis sa retraite, le général de Castex a consacré une partie de ses loisirs aux lettres. Il est l'auteur de plusieurs intéressants ouvrages : *Ce que j'ai vu*, souvenirs (2 vol. 12e edition, 1900) ; *Au Bivouac et* [illegible] (1 vol. 1902). Ces publications ont reçu bon accueil du public.

Il a obtenu pour faits de guerre les distinctions suivantes : la médaille commémorative de Crimée de la reine d'Angleterre, la médaille commémorative d'Italie, celle du Mexique, les décorations de l'Epée de Suède, de la Valeur militaire de Sardaigne, du Medjidjé et de l'Osmanié. Il est commandeur de la Couronne d'Italie et de la Légion d'honneur.

QUESNEVILLE (Gustave-Georges)

Publiciste, médecin et pharmacien, né à Paris le 8 août 1846. Il est fils du docteur Augustin Quesneville, chimiste apprecié, né en 1810, à qui l'on doit d'importantes découvertes sur la séparation du fer et du manganèse, l'obtention de l'oxyde d'urane sans l'emploi du carbonate d'ammoniaque et l'obtention simultanée des acides purpuriques rouge et blanc ; la préparation du bioxide de barium, de l'oxyde de cobalt, des chlorures volatils, du bismuth cristallisé ; l'emploi en thérapeutique de l'iodure d'éthyle, de l'eau oxygénée, des protosels de fer, de l'iodure d'amidon, de l'hydrate d'oxyde de bismuth, etc. ; qui fonda l'une des premières publications du genre : la *Revue scientifique et industrielle* (1840), revue qui reparut en 1857 sous le titre de *Moniteur scientifique du chimiste et du manufacturier* et qu'il dirigea jusqu'à sa mort, survenue en 1889.

Licencié ès sciences mathématiques (1869) et ès sciences physiques (1871), pharmacien de 1re classe (1876), docteur ès sciences (1879), agrégé de physique à l'Ecole de Pharmacie la même annee, M. Georges Quesneville fut nommé pharmacien de l'hôpital Sainte-Anne, à Paris, en 1879. Il se fit recevoir docteur en médecine en 1884, avec une thèse portant sur les [illegible] par la Faculté (médaille d'argent) et l'Académie de Médecine.

Chargé du cours d'hydrologie et de minéralogie à l'Ecole de Pharmacie, puis des travaux pratiques de physique dont il fut le chef (1890-1903), M. le Dr G. Quesneville succéda, en 1890, à son père, dans la direction du *Moniteur scientifique*, auquel il a donné

un nouvel essor, tout en lui conservant sa sûreté d'informations et son indépendance bien connues. Il joignit tout de suite à cet organe un complément, en créant le *Mercure scientifique*, mémorial de chimie industrielle, de pharmacie et d'hygiène. En 1893, il fonda, avec la collaboration des docteurs E. Quinquaud et J. Dagonet, un nouveau journal : la *Médecine scientifique*. Il est l'auteur de nombreux travaux scientifiques, notamment : sur l'*Influence du mouvement sur la hauteur du son* (thèse de doctorat ès sciences 1879) ; sur la *Détermination des chaleurs spécifiques à volume constant dans le cas des corps simples et composés* (*Moniteur scientifique*, 1880) ; sur la *Chaleur de combustion et de formation des composés organiques d'après les formules rationnelles* (idem, 1880) ; sur la *Double réfraction elliptique et la tétraréfringence du quartz dans le voisinage de l'axe* (1 vol. 1898) ; *Recherches sur les réseaux* (1 vol. 1899) ; *Théorie nouvelle de la dispersion* (1 vol. 1901) ; *Nouvelle dioptrique des rayons visuels*, théorie nouvelle de la loupe et de ses grossissements (1 vol. 1902) ; *Théorie nouvelle de la lunette de Galilée* (1 vol. 1902) ; les *Analyses chimiques du lait et ses constantes physiques* (*Moniteur scientifique*, 1902) ; *Théorie nouvelle de la polarisation rotatoire* (1 vol. 1903), etc.

Le Dr G. Quesneville est officier de l'Instruction publique.

MERLOU (Pierre)

Député, médecin, né à Denguin (Basses-Pyrénées) le 18 février 1849. Il fit, à Paris, au collége Sainte-Barbe, ses études classiques, puis se fit inscrire à la Faculté de Médecine, qui le reçut docteur en 1877, avec une thèse sur l'*Ovarite et ses formes diverses*.

M. Pierre Merlou alla exercer sa profession à Saint-Sauveur (Yonne), commune dont il devint maire en 1880. La même année, il était nommé conseiller général pour le canton de ce nom. Il a été, depuis lors, constamment confirmé dans ces deux fonctions. On lui doit la création, à Saint-Sauveur, en 1892, d'une école agricole pour filles et garçons dont les cours sont gratuits, institution qui n'a pas encore de similaire en France Il est aussi le fondateur d'une société coopérative de boulangerie qui l'a porté à la présidence.

Elu député, en 1889, de la deuxième circonscription d'Auxerre (Yonne), par 7,926 voix contre 5,338 à M. Gigot, ancien préfet de police, M. Merlou a été réélu dans la même circonscription : en 1893, par 7,258 voix contre 3,027 à M. Chambon, conservateur ; en 1898, par 8,333 voix contre 3,619 au même adversaire ; et en 1902, par 6,383 voix contre 5,974 à M. Camélinat, ancien député, socialiste.

A la Chambre, M. Pierre Merlou a été d'abord inscrit au groupe de l'extrême-gauche, qui est ensuite devenu le groupe radical-socialiste, et dont il a été, à plusieurs reprises, le président. Membre de nombreuses commissions, entr'autres de celles de législation fiscale et des Travaux publics, il a été rapporteur des Finances de plusieurs budgets et rapporteur général du Budget en 1891, 1893 et 1903.

TISON (Edouard-Eugène-Augustin)

Médecin, botaniste, professeur, né à Aubencheul-au-Bois (Aisne) le 2 décembre 1842. Fils d'un cultivateur, il fit ses études classiques au séminaire de Notre-Dame-de-Liesse et à Soissons. Il fut ensuite répétiteur au collège de Juilly, puis il étudia la médecine à la Faculté de Paris.

En 1870, M. Tison fut attaché au service des hôpitaux de Paris, sous la direction du professeur Vulpian, à la Pitié ; il fit aussi partie des Ambulances volontaires et eut l'occasion de se signaler par son courage et son dévoûment à Champigny et en différentes autres affaires.

Au cours de ses études, M. Tison obtint le prix Trémont de la Faculté de Médecine. Il travailla, pendant l'année 1872, au laboratoire de chimie du professeur Wurtz ; puis, comme élève de l'Ecole pratique des Hautes-Etudes, dans le laboratoire de M. H. Baillon. Reçu docteur en médecine en 1873, avec une thèse sur l'*Histoire de la Fève de Calabar*, qui lui valut une médaille de bronze, il devint, en 1876, docteur ès-sciences naturelles ; ses deux thèses, qui furent très remarquées, avaient pour objet des *Recherches sur les caractères de la placentation et de l'insertion dans la famille des Myrtacées et sur les nouvelles affinités de cette famille* et des *Recherches sur les stomates des séreuses*.

Nommé, en cette même année 1876, professeur de botanique à la Faculté des Sciences de l'Université catholique de Paris, il occupa cette chaire jusqu'en 1881, créant en même temps un enseignement libre et pratique de la botanique.

La suppression des jurys mixtes, en privant le docteur Tison de sa chaire, le rendit complètement à ses études médicales. En 1884, il organisa l'hôpital libre Saint-Joseph, qui compte aujourd'hui plus de 350 lits, et dont il est resté chef de service.

M. le docteur Tison a collaboré activement au *Dictionnaire de Botanique* de son maître H. Baillon, au *Traité de matière médicale*, ou *Pharmacographie*, de M. Fonssagrives et au *Traité de Médecine clinique et thérapeutique*, où il a donné les articles *Morphinisme* et *Alcoolisme*. Parmi ses travaux, insérés dans les *Bulletins* de l'Association française pour l'avancement des sciences, de la Société de Médecine pratique, de la Société médicale des Praticiens, etc., ou présentés à différents congrès, on cite surtout les suivants : *De l'Association de l'opium et de la cocaïne pour combattre les vomissements* (1891) ; *Traitement de l'érysipèle de la face par l'aconitine cristallisée* (même année) ; *Le troglodytisme et l'alcoolisme dans l'étiologie de la tuberculose* ; *Traitement des Maladies infectieuses, des fièvres éruptives et surtout de la fièvre typhoïde par le Lysol intus et extra* (XIe Congrès de médecine internationale à Rome) ; *Du rapport pathogénique de l'alcoolisme chronique avec la tuberculose pulmonaire* (1892) ; *la Chromidrose jaune* (*Actualité médicale*, 1892-1893) ; *la Vaccine, la Rage et les Théories microbiennes* (ibid., 1892) ; *De la non-identité de la vaccine et de la variole* (ibid., 1894) ; *Sur la dissémination des maladies contagieuses par les roulottiers* (Congrès de Médecine de Caen, 1894) ; *Communication sur l'alcoolisme* (Congrès de Bordeaux, 1895) ; *Etudes sur la pipérazine* (thèse du docteur Attaix), sur le *Lysol* (thèse du docteur Darteyre), et sur le *Traumatol* (thèse du docteur Ladevie) ; *La Serothérapie dans la diphtérie et le diagnostic bactériologique des angines* (*Actualité médicale*, 1895) ; la *Désintoxication du sang* (*Actualité médicale*, février 1897) ; *Télégraphie sans fils : Assimilation de la conductibilité électrique discontinue à la conductibilité nerveuse, conséquences physiologiques et pathologiques* (*Actualité médicale*, 1897) ; *Sur la désintoxication du sang* et *Sur le Traumatol* (XIIe Congrès de médecine internationale, à Moscou, août 1897) ; *Traitement de la fièvre typhoïde et de l'alimentation dans les maladies aigues (Bulletin de la Société médicale des Praticiens*, 1901 et 1903).

De 1879 à 1899, d'autre part, dans la *Revue du Monde Catholique*, M. Tison a publié de nombreux articles sur toutes les branches de la science.

En janvier 1903, il a fait paraître dans la *Revue du Clergé français*, une conférence sur les *Ennemis évitables de la santé*. Il a collaboré, en outre, au *Français*, à la *Gazette des Hôpitaux*, au *Concours médical*, au *Journal d'Hygiène*, à la *Revue médicale*, etc.

On doit à ce savant l'introduction en France de l'« euphorbia pilulifera, » médicament précieux pour certaines formes de l'asthme et objet d'une thèse de M. Marset (1891).

Il avait présidé en 1877, remplaçant à ce moment le professeur Baillon, la section de botanique au Congrès de l'Association française pour l'avancement des sciences, qui le nomma président de la section d'hygiène et de médecine publique au congrès de Caen en 1894 ; en 1897, il fut élu président de la Société des Sciences psychiques et, en 1899, président de la Société médicale des Praticiens. Il fait partie en outre de l'Association des Médecins des VIe et XIVe arrondissements de Paris.

En 1878, ayant accompagné à Rome le cardinal de Bonnechose, lors du conclave qui éleva Léon XIII au pontificat, le Dr Tison fut nommé, plus tard commandeur de l'ordre de Saint-Grégoire-le Grand.

BAIHAUT (Charles)

INGÉNIEUR, écrivain, ancien ministre, né à Paris le 2 avril 1843. Entré, en 1862, à l'École Polytechnique, il en sortit en 1864, pour passer à celle des Constructions navales. Devenu ingénieur de la Société des Chantiers et Ateliers de Bordeaux, il fut envoyé par cette compagnie en mission au Brésil et aux Etats-Unis ; puis, comme ingénieur de la Société des Chantiers de la Buire (Lyon), il se rendit en Italie et en Russie.

Aux élections générales législatives de 1877, M. Charles Baïhaut fut, pour la première fois, élu député de la première circonscription de Lure (Haute-Saône), par 9,394 voix contre 6,927 à M. Desloye, candidat officiel.

Inscrit au groupe de l'Union républicaine, il demanda des poursuites contre le gouvernement du 16 mai et prit part surtout aux discussions relatives aux travaux publics.

Réélu, en 1881, par 9,202 voix contre 5,035 à M. de Raincourt, conservateur, il fut nommé sous secrétaire d'Etat au ministère des Travaux Publics, le 10 août 1882, et conserva cette fonction jusqu'au 31 mars 1885.

Porté sur la liste républicaine du département de la Haute Saône au renouvellement de 1885, il passa, le premier de sa liste, avec 36,516 voix sur 71,217 votants et, le 7 janvier suivant, il prenait, dans le cabinet Freycinet, le portefeuille des Travaux publics ; mais il l'abandonnait, le 31 octobre suivant, pour voyager à l'étranger.

Réélu à nouveau, en 1889, au scrutin uninominal, dans la première circonscription de Lure, par 8,420

voix contre 7,077 à M. Galmiche, boulangiste, il se démit de son mandat, le 19 janvier 1893, à la suite des accusations portées contre lui dans les affaires du Panama.

Dès 1886, M. Baïhaut, comme ministre, s'était montré favorable au dépôt d'un projet de loi autorisant la Compagnie de Panama à emprunter sous forme d'obligations à lots; mais, M. de Lesseps n'ayant pas consenti à modifier les plans du canal, en l'exécutant à écluses comme le demandait la commission nommée par la Chambre des Députés, le projet de loi fut retiré par le gouvernement. Deux ans plus tard, une nouvelle proposition, ayant pour objet d'autoriser l'émission de valeurs à lots, fut déposée par un groupe de députés et adoptée, cette fois, par la Chambre (1888).

Lorsque la Compagnie fut à bout de ressources et que les travaux de percement du canal de Panama durent être suspendus, des poursuites judiciaires furent commencées. M. Charles de Lesseps, arrêté aussitôt, avec d'autres administrateurs de la Compagnie, parla des concours parlementaires qu'il avait obtenus, et M. Baïhaut, à la suite des accusations portées par ce dernier, avoua que, pour sa part, il avait accepté de la Compagnie du Canal de Panama, une somme de 300 mille francs, qu'il se déclarait prêt à rembourser. Cet aveu lui valut d'être, seul parmi les nombreux parlementaires poursuivis, condamné à cinq ans de prison et à près de quinze cent mille francs d'amendes ou de frais. Il passa plus de trois années à Etampes, en cellule où il fut l'objet de rigueurs administratives que l'on trouva généralement excessives. C'est ainsi qu'il ne put obtenir l'autorisation de se rendre, pendant quelques heures, auprès d'une fille mourante, et que la libération conditionnelle lui fut également refusée; de plus, bien qu'il eût livré toute sa fortune, il se vit, après sa sortie de la prison d'Etampes, incarcérer à Sainte-Pélagie, en exécution d'une ordonnance de contrainte par corps.

Depuis sa mise en liberté, M. Charles Baïhaut a repris son ancienne profession d'ingénieur civil.

Il a, d'autre part, composé plusieurs ouvrages, qui ont bénéficié d'un intérêt de curiosité dû au nom de leur auteur, mais que la sincérité et l'émotion des situations, aussi bien que la valeur du style, rendent intéressants à un autre point de vue. Citons: *Impressions cellulaires* (1 vol. 1897); l'*Amoureuse Foi*, roman (1 vol. 1898); l *Idée suprême de Galérius Kopf* (1 vol. 1898); la *Vie anxieuse*, roman en deux volumes: *Chair à misère* et *Fini de rire* (1898). On annonce du même auteur: l'*Anodin* et l'*Enveloppante*, romans, et plusieurs pièces de théâtre.

L'ancien ministre des Travaux publics a été successivement conseiller général des cantons de Lure, de Villersexel et de Champagney (Haute-Saône).

PIETRAPERTOSA (Jean-Ferdinand-Salvator)

Musicien, né à Naples (Italie) le 10 juin 1855. Déjà, dans sa ville natale où il accomplit ses études, M. Pietrapertosa s'était fait connaître comme mandoliniste solo, lorsqu'en 1882, il vint en France, où il acclimata bientôt son instrument, qui y était presque tombé en oubli. Il devint, peu de temps après, mandoliniste solo de l'Opéra-Comique, puis de l'Opéra.

M. Pietrapertosa a écrit plusieurs compositions pour la mandoline, dont les plus importantes sont la *Nuit d'automne* et la *Marche du Mandoliniste*. Il est l'auteur, en collaboration avec M. Missa, de la musique de *Mariage galant*, opéra-comique de MM. Oswald et Boucheron, représenté à l'Olympia en 1892, et d'une *Méthode de Mandoline*.

On lui doit aussi l'invention d'un système perfectionné de mandoline et d'un pupitre-pédale.

Naturalisé français en 1892, M. Pietrapertosa est décoré du Medjidié et de divers autres ordres.

PIETRAPERTOSA fils (Janvier)



usicien, né à Naples (Italie) le 5 février 1873. Fils du précédent, il vint à Paris avec son père et se fit naturaliser français en 1892.

M. Pietrapertosa fils avait montré, dès sa jeunesse, de brillantes dispositions musicales. A l'âge de sept ans, il exécutait sur le violon les compositions des maîtres de cet instrument. Il fut l'élève de MM. Brun et J. Monti pour le violon et de M. Guido Spinetti pour le piano et l'harmonie.

Seul il apprit à jouer de la mandoline et, peu à peu, sa préférence pour cet instrument se marqua définitivement. Il a, lui aussi, grandement contribué à remettre en honneur la mandoline, dont il sait tirer des effets particuliers, non-seulement comme instrument isolé, mais aussi comme partie d'orchestre; il a, en effet, introduit très heureusement cet instrument dans les concerts organisés avec les élèves du cours réputé qu'il dirige lui-même à Paris.

M. Pietrapertosa fils, compositeur distingué et

fécond, a publié plus de six cents compositions ou arrangements pour la mandoline. On cite surtout de lui les morceaux suivants : *Freda-Gavotte*, *Naples joyeux*, la *Boîte à musique*, *Transvaal-Marche*, la *Côte-d'Or*, valse ; *R*[illegible] ; *Gavotte-Régence*, *Petite Gavotte*, *Le* [illegible], *la Marche des Mandolines*, *Tu n'en auras pas*, *Retour des Manœuvres*, *Echos des Alpes* ; puis des arrangements sur les opéras de *Guillaume Tell*, *Rigoletto*, etc. On connaît aussi de cet auteur des chansons, romances, mélodies, morceaux pour piano et chant : *Retraite aux flambeaux*, *Pourquoi t'en vas-tu*, *A Venise*, etc.

En 1903, M. Pietrapertosa fils a fait paraître une importante et très complète *Méthode de Mandoline*, résultat de son expérience et résumant son excellent enseignement ; cette méthode est destinée, dit son auteur, « à tout le monde, non-seulement à ceux qui désirent pousser l'étude de l'instrument au summum, mais encore et très spécialement à toute personne qui n'aurait encore aucune notion de musique ; elle s'efforce, dans ce but, d'entrer dans des détails très explicites des théories musicales et de technique sur la mandoline. »

Membre de divers concours musicaux, il présidait celui qui eut ses assises à Grenoble en 1903, et pour lequel il composa un morceau imposé au prix d'honneur ; ce morceau, très acclamé, fut un succès de plus pour son auteur.

M. Pietrapertosa fils dirige la « Estudiantina Lombarde », une des plus brillantes sociétés de mandoline de Paris. Il est officier d'Académie.

GASSIS (Armand-Gabriel-Marie)

Sénateur, architecte, né à Châteaulin (Finistère) le 11 juillet 1839. Arrière-petit-fils d'un ingénieur des Constructions navales, il fit ses études classiques au collège de Quimper, puis il entra à l'Ecole des Arts et Métiers d'Angers.

Etabli depuis architecte à Châteaulin, M. Armand Gassis a construit, dans cette ville ou les environs, des églises, groupes scolaires, villas, maisons de rapport en grand nombre.

Conseiller municipal de Châteaulin depuis 1884, deuxième (1885), puis premier adjoint (1888), il devint maire de cette commune en 1896. A ce titre, M. Gassis ayant refusé de signifier à la directrice d'une école congréganiste maternelle la laïcisation de son institution et demandé l'ajournement de cette mesure, qu'il obtint momentanément, se vit frapper de suspension pendant un mois, puis révoquer pour le même motif, en février 1903.

M. Armand Gassis avait été élu conseiller général pour le canton de Châteaulin en 1899, en remplacement de son cousin germain, M. Halleguen, décédé. Il a été réélu dans cette fonction en 1902. Au Conseil général du Finistère, il fait partie de la commission des Travaux publics et il prend activement part à toutes les discussions.

Un nouveau siège ayant été attribué au Finistère, après le décès d'un inamovible, M. Armand Gassis fut nommé sénateur de ce département, le 25 octobre 1903, par 880 voix contre 361 à M. Herland, radical.

Dans son programme, il réclamait « toutes les libertés : liberté d'association, d'enseignement, de conscience, du travail », etc. Il s'est en outre déclaré protectionniste et s'est fait inscrire au groupe progressiste du Luxembourg.

Président de la Société d'Agriculture de Châteaulin, M. Armand Gassis est membre de la Société de Secours mutuels et du Cercle littéraire de cette même ville.

PLEY (Eugène-Julien)

M[illegible] (Pas-de-Calais) le 31 juillet 1863. Il étudia la médecine à la Faculté de Lille, puis à celle de Paris. Reçu externe des hôpitaux, il fut désigné pour occuper la place d'aide de clinique ophtalmologique à la Faculté. L'un des élèves préférés du professeur Panas, il devint chef de clinique adjoint du regretté maître, à l'Hôtel-Dieu, fonction qu'il conserva jusqu'en 1901. Il avait obtenu le doctorat en 1898, avec une thèse d'un intérêt très particulier sur l'*E*[illegible], qui fut récompensée par la Faculté. Il est, en outre, l'auteur de plusieurs autres travaux sur des sujets d'oculistique.

En 1902, M. le Dr Pley fut nommé chef des travaux d'optique, également à l'Hôtel-Dieu, où il est chargé, avec le professeur agrégé Weiss, le Dr Gellé, etc., d'un cours très suivi.

La même année, il était appelé à la clinique médico-chirurgicale fondée par ses confrères, MM. Cazin et Banzet, pour y organiser un service d'ophtalmologie. Ce service, tentative d'assistance privée tout à fait intéressante, est particulièrement destiné aux personnes peu fortunées et néanmoins soucieuses d'éviter l'hôpital.

LAVIROTTE (Jules)



[illegible] le [illegible] mars [illegible] de M. [illegible] l'École des [illegible] de M. Paul Blondel [illegible] diplôme d'archi-tecte [illegible]

Préoccupé de trouver la formule d'un style moderne dans lequel, tout en tenant compte des traditions et du confort, il pourrait utiliser les visées nouvelles de l'art, M. Lavirotte s'est fait connaître par des œuvres fort intéressantes, qui réalisent heureusement ces desiderata.

Il a notamment conçu et exécuté : une maison à loyers pour le Dr Polaillon (de l'Académie de Médecine), rue de Grenelle à Paris, présentant des distributions variées d'appartements ; un groupe d'ateliers d'artistes cité Négrier (rue de Grenelle), d'un aspect luxueux et simple à la fois ; une villa à Chaouat, près Tunis, d'une conception curieusement archaïque ; un château au même endroit, dont le caractère mauresque, l'emploi de chapitaux anciens rapportés et l'inspiration personnelle de l'auteur ont fait quelque chose de particulièrement remarquable. On lui doit encore : la restauration et la décoration complète de l'église de Chaouat ; à Paris, un curieux hôtel, 12 rue Sedillot ; une maison de rapport square Rapp, d'un style original et de combinaison ingénieuse, avec appartements formant hôtels particuliers, atelier d'artiste au dernier étage, jardin d'hiver, terrasse, etc.; une autre avenue Rapp, qui fut primée au concours de façades ouvert par la ville de Paris en 1901, type peut être le mieux réussi de polychromie en architecture et réunissant les derniers progrès de la construction, tels que le ciment armé, à la décoration nouvelle et inaltérable que donne le grès employé de la manière la plus rationnelle. Cette dernière maison comporte aussi des appartements-hôtels, un atelier d'artiste, un jardin suspendu et tous les avantages d'une installation absolument bien comprise. Citons encore des villas et un château à Saint-Cyr-au-Mont-d'Or près Lyon, au Creusot, etc.

M. Lavirotte, de qui l'œuvre atteste ainsi le tempérament tout ensemble primesautier et pondéré d'un original artiste, est, aussi, l'auteur d'habitations ouvrières, en projet ou exécutées, qui le montrent apte à résoudre également le problème difficile des logements à bon marché. On cite de lui, dans ce sens, ses pavillons doubles et quadruples à Juvisy (Seine-et-Oise) et son intéressante tentative de l'Exposition de l'Habitation, si remarquée au Palais des Beaux-Arts en 1903.

M. Lavirotte a obtenu les premiers prix dans les concours publics pour l'aménagement et la décoration de la place de l'établissement des bains d'Aix, avec agrandissement prévu de l'Hôtel-de-Ville ; pour l'exécution d'une fontaine monumentale avec statue de Lamartine ; pour l'édification de tribunes à Flers (Orne).

Lauréat de la Société des Artistes français, il est membre de la Commission du Nouveau-Paris et de plusieurs autres sociétés artistiques.

MONESTIER (Clément-Jean)

Sénateur, ancien ministre, né à Saint-Rome (Lozère) le 23 novembre 1855. Entré, en 1871, à l'Ecole polytechnique, il fut nommé ingénieur des Ponts et Chaussées, débuta comme ingénieur ordinaire dans l'Ardèche, construisit plus tard le chemin de fer de Millau au Vigan, et devint en 1887, ingénieur du département de la Seine. Promu, en 1894, au grade d'ingénieur en chef, il fut chargé du contrôle des services commerciaux techniques et financiers des compagnies de chemins de fer.

M. Monestier qui, depuis 1883, faisait partie du Conseil général de la Lozère, se porta candidat dans ce département à une élection partielle, le 30 août 1896, en remplacement de M. de Rozières, sénateur, décédé. Elu par 260 voix sur 390 votants, il fut réélu, aux élections générales de l'année suivante, par 278 voix sur 384 votants.

M Monestier prit le portefeuille des Travaux publics, dans le troisième ministère Charles Dupuy, quand M. Krantz abandonna ce département pour passer à la Guerre (mars 1896), et il donna sa démission, avec tous les membres du cabinet, le 12 juin 1899

A la Chambre haute, M. Monestier s'est particulièrement consacré aux questions financières et d'économie sociale. Il est le promoteur d'une réforme du régime financier ayant pour but « d'unir l'Etat et les grandes compagnies de chemins de fer dont la dette a dépassé la valeur du gage ». Il suit, en politique, une ligne modérée.

L'honorable sénateur est chevalier de la Légion d'honneur depuis 1889.

FOURNIÈRE (Joseph-Eugène)

PUBLICISTE, ancien député, né à Paris le 31 mai 1857. Il débuta dans le journalisme en 1880, à Lyon, comme rédacteur à l'*Émancipation* de Benoît Malon, le théoricien socialiste, dont il était l'ami. Condamné en 1884, à huit mois et demi de prison pour sa participation à la grève de Bességes, M. Eugène Fournière fondait, l'année suivante, avec le même Benoît Malon et M. Rouanet, depuis député de la Seine, la *Revue Socialiste*, à laquelle il collabora assidument pendant plusieurs années. Il a donné, en outre, des articles d'informations ou d'études sociologiques au *Cri du Peuple* de Severine, à l'*Action* de Henri Michelin, au *Figaro*, au *Matin*, au *Voltaire*, au *Paris*, etc.

Depuis 1892, il est l'un des principaux rédacteurs de la *Petite République*, l'organe socialiste, et ses articles sont parmi ceux de la presse politique qui retiennent l'attention générale.

M. Eugène Fournière fut élu conseiller municipal du XVIIIe arrondissement de Paris (quartier Clignancourt), en remplacement de M. Rouanet, élu député, en 1894 ; puis il fut réélu à cette fonction en 1896. Il siégea au groupe socialiste de l'Hôtel-de-Ville et se fit, en quelque sorte, une spécialité des questions d'enseignement, dans lesquelles sa compétence est généralement reconnue.

Nommé député de la 2e circonscription de Vervins (Aisne), au renouvellement général de 1898, par 6,123 voix contre 5,582 à M. Moret, député sortant, républicain, M. Eugène Fournière donna sa démission de conseiller municipal de Paris et s'inscrivit au groupe socialiste parlementaire, dont il fut le secrétaire. Il s'intéressa particulièrement, à la Chambre, aux questions d'affaires étrangères et d'enseignement et il contribua beaucoup à la nomination d'une commission d'enquête sur l'enseignement secondaire. Une interpellation de lui, sur l'établissement du Bon Pasteur de Nancy, provoqua une enquête judiciaire qui amena depuis la fermeture de cet établissement et l'attribution d'une indemnité à Melle Lecoanet, l'une des anciennes pensionnaires.

Il ne fut pas réélu au renouvellement de 1902, où il obtint, dans la même circonscription, 5,001 voix contre 7,487 à l'élu, le comte Cafarelli, ancien député, nationaliste

M. Eugène Fournière est l'auteur de plusieurs ouvrages de philosophie et d'histoire sociales, que l'on s'accorde à déclarer remarquables de forme. Il faut mentionner : l'*Ame de demain* (1 vol. [illegible]) ; l'*Idéalisme social* (1 vol. 1898) ; *Chez nos petits-fils*, essai de critique d'un monde futur (1 vol. 1900) ; *Essai sur l'individualisme* (1 vol. 1902) ; l'*Artifice nationaliste* (1 vol. 1902) ; les *Théories socialistes : de Saint-Simon à Proudhon*, analyse des conceptions sociales de cette époque et de leurs succédanées (1 vol. 1903), que doit suivre un deuxième, comprenant l'exposé des doctrines socialistes et anarchistes : *De Marx et Bakounine jusqu'à nos jours*.

Il a donné de nombreuses conférences sur des sujets d'ordres divers aux Universités populaires et notamment à l'Education sociale de Montmartre. Il est chargé, à l'Ecole des Hautes Etudes Sociales, d'un exposé des doctrines socialistes et il est président de l'Ecole du Journalisme.

BOUCHER (Henry)

DÉPUTÉ, ancien ministre, né à Bruyères (Vosges) le 19 septembre 1847. Reçu licencié en droit à la Faculté de Paris en 1870, il s'engagea, dès la déclaration de guerre, fit les campagnes de la Loire et de l'Est et fut interné en Suisse.

M. Henry Boucher dirige les papeteries de Docelles et Gerardmer, dans les Vosges, usines importantes dont il est le propriétaire.

Déjà conseiller général pour le canton de Bruyères, il se présenta, comme républicain, dans la 2e circonscription d'Epinal aux élections générales de 1889, et fut élu député, par 6,121 voix contre 4,840 à M. de Ravinel, candidat monarchiste.

En 1893, élu, le premier sur la liste, membre de la Chambre de Commerce des Vosges, il fut aussi réélu député, dans la même circonscription, au premier tour de scrutin et par 7,793 suffrages contre 260 obtenus par son concurrent réactionnaire, M. Joseph Bouché. Il fut, dans cette législature, membre de la Commission supérieure des Postes et des Télégraphes.

M. Henry Boucher reçut, dans le cabinet Méline, le ministère du Commerce (29 avril 1896 au 29 juin 1898).

Le 8 mai 1898, son mandat avait été renouvelé par 8,029 voix sans concurrent. Durant cette législature, il fit partie des Conseils supérieurs de l'Agriculture et de l'Enseignement technique.

Au renouvellement législatif du 27 avril 1902, M. Henry Boucher fut réélu, dans le même arrondissement, par 8,291 voix contre 3,220 à M. le Dr Lardier, radical. Il a, depuis, combattu, à la Chambre, les

ministères Waldeck-Rousseau et Combes, ainsi que la politique de défense et de concentration républicaines.

CASABIANCA (Laurent-Marie)

Prêtre catholique, écrivain, né à Pigna (Corse) le 27 février 1843. Il commença ses classes chez les Dominicains de Corbara, les continua au petit séminaire d'Ajaccio, puis entreprit ses études théologiques au grand séminaire de cette même ville et les termina au séminaire Saint-Sulpice à Paris.

Ordonné prêtre en 1869, il fut nommé, à cette date, vicaire à Boulogne-sur-Seine ; il devint, l'année suivante, vicaire à l'église Saint-Ferdinand-des-Ternes, à Paris. Pendant le siège, il se fit volontairement aumônier des ambulances.

Deuxième, puis premier vicaire de Saint-Ferdinand-des-Ternes, M. l'abbé Casabianca a contribué avec M. l'abbé Joiron, curé de cette paroisse, à l'agrandissement ainsi qu'à l'ameublement de l'église. On lui doit la construction et l'ameublement de la chapelle de la Vierge et le don de six grands vitraux d'art, représentant saint Ferdinand, saint Vincent-de-Paul, saint Charles Borrommée, l'archange saint Michel, saint Joseph et la sainte Vierge, etc. Enfin, il a fait placer dans la sacristie les portraits à l'huile des anciens curés, MM. de Genet, Depille, Hugony et Joiron.

Lors des premiers décrets Jules Ferry (1880), M. l'abbé Casabianca seconda le curé de sa paroisse dans la fondation d'écoles paroissiales libres ; il a de plus créé une commission d'examen, dont il est resté président, pour la délivrance, concurremment avec les écoles laïques, du certificat d'études aux élèves de l'enseignement primaire. De même, lors de l'exécution des lois contre les congrégations (1901-1903), il s'est efforcé de ne pas laisser péricliter l'enseignement religieux et c'est lui qui a créé l'œuvre des « Dames catéchistes ».

M. l'abbé Casabianca est aussi le fondateur d'un patronage de jeunes gens datant de 1896 et dont les résultats obtinrent, à l'Exposition universelle de 1900, dans la section présidée par M. Léon Bourgeois, une médaille de bronze et deux mentions honorables.

Il a, de plus, contribué à fonder, avec plusieurs autres personnes, l'œuvre de secours aux Italiens de Paris, qui a rendu bien des services.

M. l'abbé Casabianca a publié plusieurs ouvrages de piété. Citons : l'*Ecrin de Notre-Dame de Lourdes* (1 vol. 2e éd. 1877) ; *Trente jours à la campagne ou le Salut par la nature* (1 vol. 1885, 5 éd.).

Dans cet ouvrage, dit un critique, il a soulevé le voile mystérieux qui recouvre toutes les créatures et a montré qu'il existe entre elles et nous des yeux qui voient, des oreilles qui entendent, des voix qui parlent et des exemples qui édifient.

Citons encore : le *Prêtre en voyage*, véritable *vade-mecum* de l'ecclésiastique (1 vol. 1889) ; *Jésus mieux connu* (1 vol. 1901). On annonce, en outre, de lui : *Je vais à Jésus*, autre étude de piété pratique (1904).

Esprit d'une érudition soutenue et de connaissances critiques très sures, M. l'abbé Casabianca a fixé, en 1887, un point d'histoire longtemps controversé. Pour donner satisfaction à la campagne menée par certaines personnalités corses en faveur de la thèse qui attribue à Christophe Colomb la ville de Calvi pour berceau, un décret présidentiel de M. Grévy avait autorisé cette ville à élever une statue au grand navigateur et à ouvrir une souscription nationale pour couvrir les frais. Une flotte française devait assister à l'inauguration du monument.

Un corse s'éleva contre cette prétention. C'était M. l'abbé Casabianca, qui, dans une polémique documentée et spirituelle, sous ce titre : le *Berceau de Christophe Colomb et la Corse* (1889), démontra que Colomb était bien né à Gênes et non à Calvi. Les partisans de l'opinion adverse ayant continué à soutenir leur thèse, avec un patriotisme plus ardent que réfléchi, un jury, composé de membres de l'Institut et présidé par Victor Duruy, confirma pleinement les conclusions de l'abbé Casabianca. Le décret fut rapporté, la souscription arrêtée et la flotte n'alla pas à Calvi.

M. Casabianca a exposé toutes les phases de cette controverse dans son livre : *Christophe Colomb devant l'Institut de France et l'opinion publique* (1889). Il a écrit encore sur le même personnage une étude intitulée : la *Glorification religieuse de Cristophe Colomb* (1 vol. 1892) et une brochure : la *Lettre et la Carte de Toscanelli à Cristophe Colomb* (1903), dans laquelle il se prononce pour l'authenticité de ces documents.

On doit au même écrivain d'autres études historiques : le *Cardinal Fesch* (1883) ; *France et Lorette* (1898) ; l'*Ambassadeur Pozzo di Borgo* (1900) ; *Les Mesures linéaires et le Saint Suaire de Turin*, où il expose la fausseté de cette relique (1903), etc.

M. l'abbé Casabianca a collaboré, en outre, à l'*Univers*, au *Monde*, à la *Revue des Etudes Historiques*, à la *Revue des Questions Historiques*, à la

Revue du Monde Catholique, au *Bulletin des Anciens Elèves de Saint-Sulpice*, aux *Annales de Lorette*, à la *République d'Ajaccio* et à presque tous les journaux de la Corse.

Bienfaiteur de son pays natal, M. Casabianca a doté l'église de Pigna de vases sacrés et d'ornements d'une réelle valeur, et cette paroisse lui est redevable d'un presbytère convenable. Sa générosité s'étend à tout ce qui intéresse ses compatriotes ; c'est ainsi qu'il a contribué à la restauration de la cathédrale d'Ajaccio ; à réparer les maux causés par la catastrophe du *Liban*, par une offrande considérable envoyée aux victimes, et à la prospérité des bonnes œuvres corses, en particulier celle du Sacerdoce.

M. l'abbé Casabianca est membre adhérent de la Société des Gens de Lettres et membre titulaire de la Société des Etudes historiques. Chanoine honoraire d'Ajaccio, de Fréjus, de Lorette, etc., il est chevalier de la Couronne d'Italie, de Charles III d'Espagne et du Libérateur de Venezuela.

ORY (Abraham-Joseph)

Député, vétérinaire, publiciste, né à Feurs (Loire) le 12 septembre 1852. Arrière petit-fils, petit-fils et fils de médecins-vétérinaires réputés dans la région, il fit, lui aussi, ses études à l'Ecole vétérinaire de Lyon, d'où il sortit diplômé en 1875.

De retour à Feurs, il exerça sa profession avec son père d'abord, puis lui succéda en 1884, après sa mort. M. Ory père avait été, pendant 32 années, conseiller municipal et, pendant 17 ans, adjoint de Feurs.

M. Joseph Ory fut élu conseiller municipal de Feurs en 1893 ; dix-huit mois après, il était choisi comme premier adjoint, et il devenait maire en 1899, en remplacement de M. Charles Dorian, député. Pour développer l'importance des transactions commerciales de ce chef lieu de canton, M. Ory y créa des marchés, hebdomadaires pour les veaux et mensuels pour les porcs, qui permirent aux propriétaires de bétail d'échapper aux intermédiaires, dont l'entremise était fort onéreuse ; ces créations ont très sensiblement développé la prospérité de ce pays d'élevage. Il fit, d'autre part, instituer un cours supérieur dans les écoles de filles et de garçons, et élabora un projet de construction d'école supérieure de filles.

M. Ory s'est aussi préoccupé de l'assainissement de la ville qu'il administre. Dès son arrivée à la mairie de Feurs, il entreprit de réaliser l'importante question des eaux et des égouts ; il réunit à cet effet une commission intra et extra municipale, à laquelle il exposa son projet, consistant à construire un réseau d'égoûts que les eaux du sous-sol nettoieraient suffisamment, en attendant que l'on ait trouvé des eaux potables et étudié le moyen de les amener à Feurs ; il parvint à faire voter à l'unanimité près de deux cent mille francs par la municipalité pour cet objet.

Fondateur de plusieurs syndicats agricoles dans la région, notamment à Feurs, où il préside celui qu'il y a créé, M. Ory est propriétaire d'un haras d'étalons établi dès 1850 par son père, pour l'élevage du cheval, dont ce dernier fut l'instigateur dans le Forez, élevage qui, grâce à cette initiative, a progressé considérablement dans la région. Ce haras a obtenu plus de cinquante prix dans les concours régionaux, trois seconds prix et une mention honorable à l'Exposition universelle de 1889, le premier et le troisième prix à l'Exposition internationale de Paris en 1900. M. Ory, qui porte un haut intérêt et se dévoue à toutes les questions agricoles, s'occupe, en outre, de l'exploitation d'un domaine de quatre-vingt hectares.

Après la mort de M. Daniel Dorian, M. Ory fut élu, en juin 1903, député de la 2e circonscription de Montbrison (Loire), en son remplacement, au deuxième tour, et par 9,737 voix contre trois concurrents.

L'honorable député de la Loire siège au groupe progressiste de la Chambre. Il est aussi inscrit à celui des intérêts de l'élevage et a été nommé membre de la Commission d'intérêt local.

M. Ory a publié de nombreux travaux, parmi lesquels il faut signaler : *Des effluves ou émanations paludéennes et de l'étiologie de certaines affections particulières aux endroits marécageux ; De l'élevage du cheval, et des soins à donner particulièrement à la poulinière et au poulain ; La production chevaline en France et les concours hyppiques ; Des injections intraveineuses et hypodermiques en thérapeutique vétérinaire ; Histoire de la péripneumonie contagieuse dans la Loire en 1890-1891 ; Un incident au concours régional hippique de Bourg ; Pour servir à l'histoire de la fièvre aphteuse dans la Loire ; Des revendications vétérinaires et agricoles en France ; Histoire du cheval dans le Forez*, étude publiée d'abord dans les *Bulletins de l'Association française pour l'avancement des Sciences ; Des revendications professionnelles d'un citoyen de Feurs*, brochure de politique municipale ; *Du Vernay, enfant de Feurs, le plus grand anatomiste du XVIIe siècle*, etc. Plusieurs de

ces ouvrages ont été couronnés par diverses sociétés savantes.

M. Ory est officier du Mérite agricole et membre de plusieurs associations scientifiques.

BORDAS (Jean-Guillaume-Frédéric)

Chimiste, hygiéniste, né au Pecq (Seine-et-Oise) le 1er janvier 1860. Il fit ses études classiques au collège Sainte-Barbe, puis suivit les cours de l'Institut agronomique (1881-1883), d'où il sortit diplômé.

Chargé, en 1885, par le ministère de l'Instruction publique, d'une mission scientifique aux Iles Mascareignes, M. Bordas devint, à son retour, chimiste expert au Laboratoire municipal (1887-1888), puis préparateur au Laboratoire de Toxicologie (1888-1895), préparateur à la Faculté de Médecine (1890-1895), chimiste principal au Laboratoire municipal (1895-1896), et sous-directeur de ce même établissement.

En 1892, il avait été reçu docteur en médecine et lauréat de la Faculté de Paris.

Après avoir accompli une nouvelle mission scientifique, en 1895, pour le ministère des Finances, il devint auditeur au Conseil consultatif d'hygiène publique de France (1896) ; il a été membre du Comité d'organisation et d'installation de l'hygiène à l'Exposition universelle de 1900 et du jury de plusieurs concours d'hygiène ou de salubrité.

Le Dr Bordas a été nommé, en 1903, préparateur du service d'électricité du Collège de France.

Il est l'auteur de nombreux et importants travaux scientifiques, parmi lesquels il faut mentionner : ses études sur la *Contagion de la fièvre typhoïde*, qui reçut le prix Montyon (1890), sur le *Rhumatisme articulaire aigu*, qui obtint le prix Corvisart de la Faculté de Médecine (1890) ; ses *Observations chimiques et physiologiques de la typhosine* (prix Stanki de l'Académie de Médecine, 1890) ; *Sur la putréfaction*, thèse de doctorat couronnée par la Faculté de Médecine (1892) ; sur l'*Action chimique et bactériologique des eaux de la Seine depuis Corbeil jusqu'à Rouen* (prix Jeunesse de la Faculté de Médecine, 1896) ; sur la *Putréfaction des matières organiques dans l'eau* (prix Vernois de l'Académie de Médecine) ; sur la *Fièvre typhoïde* (prix Lacaze de la Faculté de Médecine, 1900-1903) ; sur la *Falsification du lait et la mortalité infantile*, étude en vue de laquelle il avait accompli une mission en Allemagne (prix Montyon, 1903).

Il est également l'auteur d'autres communications ou mémoires insérés dans les recueils spéciaux, bulletins des sociététés savantes ou dans l'*Encyclopédie* de Fremy, sur le *Pouvoir antiseptique du permanganate de chaux*, la *Valeur alimentaire des huîtres*, le *Développement du colibacille dans les cidres*, la *Nouvelle maladie des vins d'Algérie*, le *Dosage du phenol dans les urines*, sur un *Procédé chimique d'épuration des eaux*, le *Dosage de l'acide succinique*, l'*Amertume des vins*, les *Microorganismes des vins tournés*, l'*Application des rayons Rœntgen aux engins explosifs*, la *Congélation du lait de vache*, la *Toxicité des alcools*, l'*Analyse des eaux*, etc.

M. le Dr Bordas est titulaire d'une médaille de bronze et d'une médaille d'or de l'Académie de Médecine pour le service des épidémies (1889 et 1903), d'une médaille d'argent de la même académie pour le service des eaux minérales (1896) et d'une médaille d'honneur du ministère de l'Intérieur. Officier de l'Instruction publique et chevalier du Mérite agricole, il est membre de la Société de Médecine légale.

VIDEAU (Louis-Romain)

Député, vétérinaire, né à Castelnau (Gironde) le 25 octobre 1852. Il fit ses classes à Bordeaux et fut élève, à Toulouse, de l'Ecole vétérinaire. Diplômé en 1875, il alla s'établir à Castelnau l'année suivante.

Devenu maire de cette ville en 1881, et conseiller d'arrondissement pour le canton depuis 1883, M. Romain Videau a fait construire à Castelnau des écoles et un hôpital-hospice cantonal qui fut peut-être la première application de la nouvelle loi sur l'assistance médicale gratuite. Il a été choisi comme président du Conseil d'arrondissement.

Une élection législative partielle ayant eu lieu, le 13 juillet 1903, pour pourvoir au remplacement de M Decrais, élu sénateur de la Gironde, M. Videau se présenta et fut nommé député de la 4e circonscription de Bordeaux, par 8,315 voix contre 4,659 à M. Johnston, libéral, et 686 à M. Chiché, nationaliste.

A la Chambre, l'honorable député de la Gironde fait partie de l'Union républicaine et du groupe dit de l'élevage. Il s'est déclaré partisan de la liberté de l'enseignement sous le contrôle de l'Etat, de l'exécution des lois sur les associations, du renouvellement des traités de commerce de réciprocité, etc.

Auteur d'assez nombreux articles sur l'art vétérinaire parus dans les organes spéciaux et d'une étude

sur la création d'un hospice cantonal, M. Romain Videau est lauréat de la Société centrale de Médecine vétérinaire de Paris et président de la Société de Médecine vétérinaire de la Gironde.

Il est chevalier de la Légion d'honneur et du Mérite agricole.

GUIEYSSE (Paul)

Député, ancien ministre, mathématicien, égyptologue, né à Lorient le 11 mai 1841. Entré, en 1860, à l'Ecole polytechnique, il fut, à sa sortie, placé dans le corps des ingénieurs hydrographes en 1863 et mis hors cadre en 1875, pour devenir répétiteur à l'Ecole polytechnique.

M. Guieysse s'est livré à d'intéressantes recherches sur les inscriptions hiéroglyphiques et les papyrus égyptiens. Il a publié deux importants ouvrages intitulés : *Rituel funéraire égyptien*, d'après les papyrus du Louvre et de la Bibliothèque nationale (1876), et le *Papyrus funéraire de Soutimès* (1 vol. in-4°, 1878). Il a fait paraître de nombreux mémoires traitant d'égyptologie, d'astronomie, de mécanique ; des études sur les marées, etc., dans la *Revue égyptologique*, le *Recueil des Travaux égyptologiques*, le *Journal des Mathématiques*, la *Nature*, etc.

Ses travaux spéciaux l'ont fait désigner comme titulaire de la chaire de philologie et antiquités égyptiennes à l'Ecole des Hautes Etudes et il a suppléé pendant une année M. Maspero dans son cours au Collège de France.

M. Guieysse se présenta à la députation dans la première circonscription de Lorient aux élections générales de 1889. Il échoua, avec un programme radical, contre le comte Dillon. L'élection de ce dernier ayant été invalidée par la Chambre, M. Guieysse fut élu par 6,553 voix contre 6,080 à son concurrent conservateur, M. de Pluvié, et au deuxième tour.

Au Palais-Bourbon, il fut bientôt choisi comme président et rapporteur de la Commission du travail ; il fit aussi partie de la Commission d'enquête sur les faits relatifs au Panama.

Réélu en 1893, par 7,235 voix contre 3,679 à M. Hostin, directeur de la *Croix du Morbihan*, M. Guieysse fut ministre des Colonies dans le cabinet Bourgeois, du 3 novembre 1895 au 29 avril 1896.

Aux élections du 8 mai 1898, son mandat fut renouvelé par 9,303 voix contre 6,397 à M. Flornoy, rallié ; puis à celles de 1902, au second tour, par 7,642 voix contre 5,214 à M. Robaglia, nationaliste.

M. Paul Guieysse soutient, à la Chambre et au dehors, la politique radicale et laïque. Président de la Société des « Bleus de Bretagne », il a pris une part prépondérante à l'érection d'une statue de Renan à Tréguier, et aux fêtes, d'un caractère particulier, auxquelles donna lieu son inauguration en septembre 1903. Dès que la question de la révision du procès Dreyfus avait été posée, M. Guieysse fut un des plus actifs défenseurs de cette cause. Il a été choisi comme membre du conseil de la Ligue des Droits de l'Homme.

Vice-président du Conseil supérieur de la Marine marchande, du Conseil supérieur de Statistique et de la Commission d'assurance et de prévoyance sociales, il a fondé, en 1891, l'Institut des Actuaires français, dont il est président ; il fait partie de nombreux conseils ou commissions parlementaires et extra-parlementaires. Il est, d'autre part, président de la Société d'Ethnographie.

Le député de Morbihan est chevalier de la Légion d'honneur.

LOURTIES (Victor-Christophe-Gabriel)

Sénateur, ancien ministre, né à Aire-sur-l'Adour (Landes) le 21 juillet 1844. Reçu docteur en médecine en 1863, il fut d'abord médecin militaire en Algérie ; il exerça ensuite la médecine civile à Paris, puis dans sa ville natale. Conseiller général des Landes depuis 1876, il est devenu président de ce conseil en 1892. Depuis 1885, il est maire d'Aire-sur-l'Adour.

Elu sénateur, comme candidat républicain, aux élections triennales du 5 janvier 1888, au second tour de scrutin et le dernier sur trois, par 397 voix sur 708 votants, M. Lourties fut secrétaire du Sénat ; le 30 mai 1894, il prit le portefeuille du Commerce dans le second ministère Dupuy et démissionna, le 14 janvier 1895, avec tout le cabinet, dont la chute entraîna la démission du président Casimir-Périer.

Aux élections sénatoriales du 3 janvier 1897, M. Lourties fut réélu par 411 voix. Il n'a pris depuis qu'une part effacée aux travaux de la haute assemblée. Il est inscrit à l'Union républicaine.

L'ancien ministre du Commerce, mutualiste agissant, est président de la Ligue de Prévoyance et de Mutualité.

Grand-officier d'Orange-Nassau depuis 1896, pour les services rendus à l'Exposition d'Amsterdam, M. Lourties est aussi officier d'Académie.

RIGAL (Justin-Bernard)

Député, avocat, né à Montsalvy (Cantal) le 14 mai 1861. Issu d'une famille d'agriculteurs de la région, il fit ses études classiques au lycée de Rodez, puis vint apprendre le droit à la Faculté de Paris, où il fut reçu licencié en 1885.

Après avoir été un moment avocat stagiaire et clerc d'avoué à Paris, M. Justin Rigal alla, en 1887, se faire inscrire au barreau d'Aurillac. Il ne tarda point à se créer une belle notoriété, par ses plaidoiries sur des causes politiques surtout, plaidant notamment en faveur de l'*Indépendant*, du *Progrès*, journaux du Cantal ; contre la *Croix* de Paris, etc.

Très mêlé à la vie publique de son département, M. Rigal fut élu conseiller municipal en 1887, dans une élection partielle. Avec ses amis, il réclama tout de suite et obtint la laïcisation des écoles d'Aurillac, et il prit une part très active à la discussion des affaires communales. Ayant échoué aux élections municipales de 1892, où la liste radicale fut battue par une liste de coalition modérée, M. Rigal n'en continua pas moins une vive propagande pour le succès de ses convictions et fut le principal organisateur du parti radical dans la région. Il soutint avec ardeur, en 1898, la candidature législative du Dr Cazals ; en 1902 celle de son ancien adversaire, M. Adrien Bastid, qu'il avait combattu précédemment et au succès de qui il contribua pour une large part, lorsque celui-ci accepta le programme radical.

Le 7 juin 1903, M. Justin Rigal, candidat d'union et de concentration républicaine, pour le remplacement du même M. Bastid, décédé, fut élu député de l'arrondissement d'Aurillac, par 9,629 voix contre 8,207 à M. Henri Bastid, frère du précédent, républicain libéral.

Inscrit au groupe de la gauche radicale et à celui de la défense des intérêts agricoles, M. Justin Rigal s'efforce de faire triompher, à la Chambre, son programme, qui comporte l'impôt progressif sur le revenu, la laïcisation des services publics, la décentralisation administrative, la réduction du service militaire, la révision du code de justice militaire et du code de procédure civile, la diminution des gros traitements, la suppression des emplois inutiles dans l'Etat, etc.

M. Justin Rigal a collaboré, sous divers pseudonymes, aux journaux du Cantal : l'*Avenir*, le *Petit Montagnard*, l'*Indépendant*, le *Progrès*, etc.

SAÏNZ (Santiago)

Médecin, né à Caniego-de-Burgos (Espagne) le 28 avril 1865, demeurant en France. Il fit ses études médicales à la Faculté de Madrid, de laquelle il fut lauréat et où il il obtint le diplôme de médecin en 1889 ; puis il entra, comme élève, à l'Institut Rubio de la même ville et vint ensuite à Paris suivre les cours de la Faculté. Reçu de nouveau docteur en 1899, il s'est, depuis, fixé dans cette ville.

Outre sa thèse, étude très documentée sur le *Sarcome mélanique*, le Dr Saïnz a publié divers travaux scientifiques dans les organes spéciaux. Il s'est spécialisé dans les affections de la peau et les maladies nerveuses, qu'il a particulièrement observées au cours de ses recherches dans les hôpitaux d'Espagne ou de France, et qu'il soigne, suivant les iudications les plus récentes de la science, par la mécanothérapie et l'électrothérapie.

Le Dr Saïnz a été nommé, en 1900, médecin de l'ambassade d'Espagne en France. Il appartient à plusieurs sociétés savantes.

GOUZY (Paul)

Député, né à Rabastens (Tarn) le 18 mars 1833. Petit-fils de J.-P.-Louis Gouzy, qui fut membre de la Législative, de la Convention et des Cinq-Cents, il fit ses études au lycée de Toulouse, puis entra à l'Ecole Polytechnique en 1852 ; il suivit ensuite les cours de l'Ecole d'application de l'artillerie et du génie à Metz de 1854 à 1856, et fut nommé officier d'artillerie.

M. Paul Gouzy prit part, comme lieutenant, à la campagne d'Italie en 1859 et fut promu capitaine en 1861. Il assista au siège de Metz en 1870.

Démissionnaire en 1872, M. Gouzy entra dans l'industrie comme ingénieur. En 1875, il vint habiter le Tarn, où il collabora à divers journaux républicains. En 1889, après une campagne de conférences antiboulangistes, il se présenta, comme radical, aux élections législatives de 1889, dans la circonscription de Gaillac, et échoua contre M. Dupuy-Dutemps. En 1893, une seconde tentative semblable eut le même insuccès ; mais, au renouvellement général de 1898, il fut élu député (le 22 mai), par 8,303 voix ; il a été réélu en 1902, au scrutin de ballottage, par 8,581 suffrages contre 7,692 donnés à M. le Dr Abadie.

A la Chambre, M. Gouzy soutient la politique

radicale ; il est intervenu dans un grand nombre de discussions et s'intéresse surtout aux questions militaires.

M. Gouzy a publié des ouvrages de vulgarisation à l'usage de la jeunesse, notamment : *Voyage d'une petite fille au pays des étoiles ; Promenade d'une fillette autour d'un laboratoire*, etc.

Il a été décoré de la Légion d'honneur le 14 mars 1870.

MOUCEAUX (Emmanuel BARATHON du)

JURISTE, magistrat, né à Châtel-de-Neuvre (Allier) le 8 février 1858. Après avoir achevé ses études classiques à Moulins, il suivit les cours de la Faculté des Sciences de Poitiers, puis ceux de la Faculté de Droit de Paris.

Reçu licencié en droit en 1881, M. du Mouceaux fut d'abord avocat au barreau de Paris et secrétaire de Me Albert Danet (1), puis il entra dans la magistrature en 1883, comme substitut, à Constantine. En 1889, il fut nommé procureur de la République à Cahors et en 1896 à Beaune.

Dans l'exercice de ses fonctions, ce magistrat a fait preuve d'un réel talent de parole ; ses réquisitions devant les assises de Constantine et de Cahors ont été cités comme des modèles de dialectique serrée et de vibrante éloquence.

M. du Mouceaux s'est consacré à l'étude des questions juridiques et à des travaux de législation comparée d'une haute importance et qui ont mis sa personnalité en lumière. Il a prêté une active collaboration à divers organes de jurisprudence ou de législation internationale, notamment à la *Revue pénitentiaire et de Législation*, où ses études sont fort appréciées.

Il a publié des ouvrages très commentés et consultés dans le monde juridique. Citons : l'*Etat civil et le nom chez les peuples musulmans* (1884) ; la *Loi du 30 août 1883 et ses rapports avec la magistrature algérienne* (1885) ; *Projet d'indemnisation des victimes des crimes et délits* (1900) ; le *Progrès de la Science juridique au XIXe siècle* ; les *Retards de la Législation en France et ses causes ;* une traduction du *Nouveau Code pénal norvégien* applicable le 1er janvier 1904, précédée d'une préface de M. Garçon, professeur à la Faculté de Droit de Paris ; la *Loi anglaise de 1902 sur la règlementation des cercles, la répression de l'ivrognerie et de la débauche* ; le *Projet de nouveau code pénal japonais* (1903), etc.

Dans son livre : *Projet d'indemnisation des victimes des crimes et délits*, M. du Mouceaux développe un projet, qu'il avait exposé au Congrès international tenu à Bruxelles en août 1900, ayant pour but de réparer le préjudice causé même par des délinquants insolvables et sans qu'il en coûte rien à l'Etat. Son système, très ingenieux et fort intéressant, a passionné les juristes. MM. Saleilles, Paul Beauregard, professeurs à la Faculté de Droit de Paris ; MM. Garafollo, Brussa, juristes italiens ; le *Monde économique*, le *Journal de Genève*, *The Tribune de Chicago*, plusieurs autres personnalités et divers journaux des deux mondes l'ont commenté et signalé comme méritant d'attirer l'attention du grand public, après avoir eu la faveur des spécialistes.

Membre de la Société des Etudes législatives, M. du Mouceaux a combattu devant cette association le projet de M. Cruppi et celui de M. Garçon sur l'extension de la compétence des juges de paix en matière pénale. Il les a combattus également dans la presse, avec une grande force d'argumentation, les déclarant nuisibles aussi bien aux intérêts des justiciables qu'à ceux de la justice.

(1) Notice tome IV, page 52.

DARBLAY (Louis)

DÉPUTÉ, agriculteur, né à Chevilly (Loiret) le 17 septembre 1851. Il est le fils de M. Jules Darblay, qui fut membre du Conseil de la Société des Agriculteurs de France, président du Comice agricole d'Orléans, conseiller général pendant trente-trois ans du canton d'Artenay et chevalier de la Légion d'honneur (1817-1894).

M. Louis Darblay fit ses études classiques au petit séminaire de la Chapelle-Saint-Mesmin, sous la direction de Dupanloup, puis il fut élève de l'Institut agricole de Beauvais (Oise).

Propriétaire agriculteur à Chevilly, commune dont il est conseiller municipal depuis 1888, il a été choisi comme vice-président du conseil d'administration du Comice agricole de l'arrondissement d'Orléans et vice-président du Syndicat des Agriculteurs du Loiret. Il a été lauréat de la prime d'honneur du concours départemental d'agriculture de 1889 et a reçu de nombreux prix dans les expositions ou concours agricoles. Il est membre de la Société des Agriculteurs de France, délégué au Comité permanent de la vente du blé et administrateur de la Caisse syndicale

des Agriculteurs de France (assurance mutuelle contre les accidents agricoles).

Élu conseiller général du canton d'Artenay (Loiret) en 1894, au décès de son père, M. Louis Darblay a pris part, dans cette assemblée, aux discussions touchant les questions militaires et agricoles principalement. Secrétaire de la Commission des tramways, il a collaboré activement aux études du réseau des voies ferrées départementales.

Nommé, en 1901, en remplacement de M. Viger, devenu sénateur, député de la 2e circonscription d'Orleans, avec 9,737 voix, il a été réélu, aux élections générales de 1902, par 10,788 voix contre 9,529 à M. Gircourt, radical-socialiste.

M. Louis Darblay est inscrit aux groupes progressiste, « de l'Action libérale » et agricole. Il est questeur de ce dernier groupe, auquel il s'intéresse particulièrement en raison des questions dont il s'occupe le plus. Membre des commissions parlementaires des Octrois et des Courses, l'honorable député du Loiret a combattu la politique des cabinets Waldeck-Rousseau et Combes.

BOURLET

(Charles-Emile-Ernest, dit Carlo)

Mathématicien, publiciste et professeur, né à Strasbourg (Alsace) le 25 avril 1866. Il fit ses études classiques dans sa ville natale d'abord, puis à Bourges (Cher) et enfin au lycée Saint-Louis de Paris. Reçu, en même temps, premier à l'Ecole polytechnique et deuxième à l'Ecole normale (1885), M. Carlo Bourlet entra dans celle-ci, d'où il sortit en 1888, le premier à l'agrégation de mathématiques. Il a été reçu docteur ès sciences mathématiques en 1891, d'une manière également remarquable.

Entré dans l'Université depuis 1888, M. Carlo Bourlet a été nommé successivement professeur de mathématiques aux lycées Lakanal, Henri IV et Saint-Louis. Il est en outre, depuis 1896, professeur de mathématiques et de mécanique à l'Ecole des Beaux-Arts.

M. Carlo Bourlet, dont la personnalité est très considérée dans le monde savant, s'est surtout signalé à l'attention générale comme propagandiste de la langue universelle dite « Esperanto ». Il est président, depuis 1901, du groupe esperantiste de Paris, qui lui doit en grande partie sa prospérité, puisque ce groupe, qui se composait naguère de quelques membres, est arrivé à en compter plus de cinq cents (1903). Par son zèle, son activité, ses relations dans les milieux littéraires et scientifiques, M. Carlo Bourlet a contribué en outre à la diffusion de l'usage de l'esperanto, en France par la création de groupes de province, ainsi qu'à l'étranger, où ce langage a conquis aussi de nombreux adhérents.

M. Carlo Bourlet est, d'autre part, l'un des membres les plus dévoués et agissants du Comité technique du Touring-Club de France. Il a organisé, pour cette association devenue si puissante, les grands concours cyclistes de tourisme en 1901 et 1902, à propos desquels il a publié des rapports documentés, qui lui ont valu plusieurs distinctions.

Il est l'auteur de nombreux mémoires mathématiques, parus dans les organes spéciaux et les bulletins des sociétés savantes auxquelles il appartient. On lui doit en outre : un ouvrage *Sur les équations aux dérivées partielles* (1 vol.) ; un *Cours de Mathématiques et de Mécanique à l'Ecole des Beaux-Arts* (2 vol.) ; des *Leçons d'Algèbre et de Trigonométrie élémentaires* (2 vol.) ; une *Géométrie descriptive*, en collaboration avec M. Brisse (1 vol.) ; et toute une collection fort appréciée de traités d'enseignement secondaire, comprenant trois arithmétiques, deux algèbres, une géométrie, etc. Il est l'un des directeurs des *Nouvelles Annales de Mathématiques*, avec MM. Laisant et Bricard.

Spécialisé, depuis longtemps déjà, dans les mathématiques appliquées, où son nom fait autorité, il a fait paraître dans ce domaine : un *Nouveau traité des Bicyclettes* (2 vol.), couronné par l'Institut (1er prix Fourneyron) ; *La Bicyclette, sa construction et sa forme* (1 vol.) et diverses études sur les *Roulements à billes*, les *Roues libres*, les *Freins*, les *Changements de vitesse*, etc.

Il a collaboré à la *Revue du Touring-Club*, au *Génie Civil*, au *Bulletin de l'Association générale Automobile*, à la *Locomotion automobile*, etc.

Ancien membre de la Commission des Sports à l'Exposition universelle de 1900, M. Carlo Bourlet est membre de l'Association française pour l'avancement des Sciences, du conseil d'administration de la Société des Anciens Elèves de l'Ecole Normale, du comité de la Société Mathématique de France, du comité de l'Association générale automobile, etc. Officier d'Académie, il est membre du jury d'agrégation des Sciences mathématiques

CARRIÈRE (Eugène-Anatole)

Peintre, né à Gournay-sur-Marne (Seine-et-Oise) le 17 janvier 1849. Ses parents étant allé s'établir en Alsace peu après sa naissance, il fit ses études classiques à Strasbourg et commença d'apprendre la peinture dans cette ville ; puis, venu à Paris en 1870, il entra à l'Ecole des Beaux-Arts, dans la classe de Cabanel.

La guerre vint interrompre ses débuts artistiques. Engagé dans un régiment de marche, il fut fait prisonnier et ne put reprendre ses études que plusieurs mois après.

En 1876, M. Eugène Carrière concourut, sans succès, pour le prix de Rome ; la même année, il fut, pour la première fois, reçu au Salon, où il exposa un *Portrait de femme*; il envoya encore *deux portraits de femmes* les deux années suivantes ; puis il donna successivement : *Jeune mère* (1879) ; la *Nymphe Echo* (1880) ; le *Baiser de l'Innocence* (1881) ; *Portrait de grand-père avec sa petite-fille* (1882) ; *Deux Amis* ; *Marguerite* (1884) ; l'*Enfant malade* ; le *Favori* (1885) ; le *Premier voile* (1886) ; les *Devideuses ; Portrait de M. Devillez* (1887) ; *Femme à sa toilette* ; *M. Jean Dollent* (1888) ; *Intimité* (1889) ; sans énumérer plusieurs portraits aux simples initiales.

M. Eugène Carrière fut au nombre des artistes dissidents qui organisèrent la Société nationale des Beaux-Arts et il a, depuis sa création, envoyé ses œuvres au nouveau Salon. On y a vu de lui, notamment : *Sommeil ; Tendresse ;* le *Déjeuner* (1890) ; le *Matin;* la *Timbale; Rêverie*; portraits de *A. Daudet*, *Verlaine*, *Geffroy*, *A. Berton* (1891) ; *Maternité*, acquis par l'Etat (1892) ; *M. Gabriel Seailles* et trois autres portraits (1893) ; *Christ en croix*, son chef-d'œuvre d'après les opinions les plus autorisées (1897); un *Panneau décoratif* pour la Sorbonne ; *Portraits*, groupe (1898) ; l'*Etude ;* le *Réveil* (1899) ; *Baiser du soir* et quatre portraits (1901) ; six toiles, toutes intitulées : *Etude* (1902).

Cet artiste est l'auteur, en outre, d'un grand nombre de portraits qui n'ont pas été exposés ; il a participé à la décoration de l'Hôtel-de-Ville et a donné des illustrations à plusieurs revues ou ouvrages. Un assez grand nombre de ses œuvres figurent dans les musées de France outre celui du Luxembourg, ou de l'étranger, notamment à Genève et à Dresde.

La manière et les procédés artistiques de M. Carrière sont très diversement commentés; d'aucuns les louent sans réserves, d'autres les blâment ; sa peinture, absolument personnelle, est caractérisée par une atténuation des tonalités si complète que plusieurs de ses toiles n'ont aucun coloris. Mais l'on s'accorde unanimement à reconnaître l'émotion sincère, sobre et rayonnante à la fois, qu'il sait donner à ses tableaux d'intimité ; quant à ses portraits d'hommes, de femmes ou d'enfants, tous sont rendus dans l'expression vraie convenant au sujet, en même temps qu'ils semblent donner, en quelque sorte derrière les traits du visage, une impression sensible de l'âme même du modèle. Ce peintre est évidemment un chef d'école ; mais d'une école qui aura peu de maîtres, car, jusqu'ici, ses imitateurs n'ont su que reproduire les défauts de cet art, trop original pour servir à d'autres qu'à son créateur.

M. Eugène Carrière a obtenu au Salon une mention en 1884, une médaille de 3e classe et le prix Marie Bashkirtscheff en 1885, une seconde médaille en 1887, et, à l'Exposition de 1889, une médaille d'honneur (section de lithographie) ; à celle de 1900, il était membre du Jury de la section de peinture. Chevalier de la Légion d'honneur en 1889, il a été promu officier en 1900.

GUIGNARD (Léon)

Pharmacien, botaniste, membre de l'Institut et de l'Académie de Médecine, né à Mont-sous-Vaudrey (Jura) en 1853. Il fit ses études médicales à Paris, fut interne des hôpitaux pour la pharmacie et reçut à ce titre la médaille d'or, puis aide de clinique et chef du laboratoire de la Faculté à l'hôpital de la Pitié, et aide-naturaliste au Muséum.

M. Léon Guignard, en 1883, fut nommé professeur de botanique à la Faculté des Sciences de Lyon, où il eut, en même temps, la direction du Jardin botanique de la Tête-d'Or. Il organisa les nouveaux laboratoires de la Faculté de cette ville et enrichit le jardin d'une collection de plantes assez intéressante.

Nommé professeur de botanique à l'Ecole supérieure de Pharmacie, à Paris, en 1887, il y créa des laboratoires de recherches et y accomplit différents travaux micrographiques ou bactériologiques ; il est devenu directeur de cette école en 1900, après la mort de M. Planchon.

M. Guignard a été élu membre de l'Académie des Sciences, dans la section de botanique, en remplacement du botaniste Duchartre, le 11 février 1893. En 1898, il fut admis aussi à l'Académie de Médecine ;

il a été, en outre, président de la Société Botanique, vice-président de la Société de Biologie, et membre de plusieurs associations scientifiques étrangères.

Il s'est signalé à l'attention du monde savant par des travaux sur l'embryogénie, la fécondation des plantes, la division du noyau cellulaire, la localisation des principes actifs, etc., qui ont été publiés sous forme de mémoires ; il a aussi fait paraître un volume : le *Guide de l'Etudiant au Jardin botanique de l'Ecole supérieure de Pharmacie de Paris*, contenant un résumé des caractères des familles végétales, etc. (1890, in-18). Il est co-directeur de la *Botanical-Gazette*, journal américain.

M. Guignard est chevalier de la Légion d'honneur depuis 1895.

BARBERET (Jean-Joseph)

Economiste, administrateur, né à Demegny (Saône-et-Loire) le 9 mars 1839. Issu d'une famille ancienne de la région, il vint jeune à Paris, où il s'occupa d'économie politique et sociale.

Adversaire énergique du gouvernement impérial, M. J. Barberet était président du comité électoral qui fit triompher à Paris, en 1869, les candidatures de Gambetta et Rochefort. Déjà collaborateur de la *Marseillaise*, il prit la direction de ce journal après le meurtre de Victor Noir par le prince Pierre Bonaparte et il contribua, au 4 septembre 1870, à la chute de l'Empire et à la proclamation de la République. Il avait été, comme rédacteur de la *Marseillaise*, condamné à la prison et à 43,000 francs d'amende. Il fut, pendant la guerre de 1870-71, chef du 79ᵉ bataillon de la garde nationale, qui prit part à presque toutes les opérations autour de Paris investi.

M. Barberet collabora ensuite au *Corsaire*, au *Rappel*, à la *Petite République française* et à diverses autres feuilles quotidiennes.

Entré, en 1880, au ministère de l'Intérieur, il y a créé le service des sociétés professionnelles. Comme chef de ce service, il organisa et publia les résultats de l'enquête extra-parlementaire des associations ouvrières, instituées en 1883 par M. Waldeck-Rousseau ; puis il prépara la loi du 21 mars 1884 sur les syndicats ; en 1886, il passa au service des institutions de prévoyance et de mutualité, qu'il dirige.

Très apprécié pour ses connaissances approfondies en matière d'économie sociale, M. Barberet est l'auteur de nombreux et importants ouvrages, parmi lesquels on doit mentionner ceux portant les titres suivants : les *Grèves et la loi des Coalitions* (1 vol. 1873) ; le *Mouvement ouvrier en 1873* (1874) ; la *Bataille des Intérêts* (1879) ; le *Travail en France*, importante étude comprenant les monographies professionnelles des divers corps d'état, travail qui fut honoré de souscriptions et de distinctions nombreuses (7 vol. 1886 à 1900) ; la *Bohême du Travail* (1 vol. 1889) ; *Commentaires de la loi sur les Sociétés de Secours mutuels* (1 vol 1900). Ces ouvrages font autorité pour les questions qu'ils traitent ; certains d'entr'eux ont eu plusieurs éditions.

Conférencier très écouté et dévoué, M. Barberet a apporté le concours de sa parole et de son autorité à toutes les associations de prévoyance ou de mutualité de Paris et de la province. Il fut membre du Jury de la classe 109 (institutions de prévoyance) à l'Exposition universelle de 1900. En 1903, le ministre de la Guerre le chargea de faire des conférences aux élèves des Ecoles supérieures de Guerre, Polytechnique et de Saint-Cyr, afin d'introduire la mutualité dans l'armée. Le dévouement absolu avec lequel M. Barberet s'est consacré à cette question l'a fait qualifier souvent, dans la presse, de « père de la mutualité française ».

M. Joseph Barberet est officier de la Légion d'honneur, de l'Instruction publique et du Mérite agricole

CHARRIN (Albert)

Médecin, professeur, né à Condrieu (Rhône) le 25 novembre 1857. Il commença ses études médicales à la Faculté de Lyon, où il fut externe des hôpitaux, et les continua à celle de Paris comme externe (1880), puis interne à son premier concours, et chef du laboratoire de pathologie générale de la Faculté. Reçu docteur en 1885, il devint directeur-adjoint de ce même laboratoire (1884-1896).

En 1885, M. le Dʳ Charrin fut chargé de missions scientifiques en Espagne, en Italie et dans plusieurs villes françaises, pour l'étude du choléra, ce qui lui valut par la suite une médaille d'or. La même année, il entrait à l'Institut Pasteur, où il fut affecté aux études de la rage avec le professeur Grancher En 1888, il entra, comme auditeur, au Comité d'hygiène de France, dont il est depuis devenu membre titulaire ; en 1889, il fut nommé médecin des hôpitaux.

A ce titre, il a été successivement à la Charité, à l'Hôtel-Dieu, puis à la Maternité, où il s'est chargé

d'un service de médecine générale, qu'il a réorganisé suivant une conception nouvelle, consistant à étudier les résultats et influences de la grossesse sur l'état général des femmes enceintes et des nouveaux-nés.

Reçu, le premier, à l'agrégation (1890), M. le Dr Charrin a été, de 1892 à 1903, l'assistant du professeur d'Arsonval à la chaire de médecine du Collège de France. Il quitta ce poste pour occuper une chaire nouvelle, créée pour lui, de pathologie générale et comparée, au même Collège de France.

Parmi les nombreux et importants travaux dûs à ce savant, il faut signaler les suivants, qui portent sur l'hérédité au point de vue biologique, l'existence des poisons de l'organisme, le mécanisme des affections microbiennes et les défenses de l'organisme : *Recherches sur les variations morphologiques des germes* (Société Anatomique, 1884) ; *Modifications dans les fonctions d'un microbe* (Société Biologique, 1887) ; *Paralysie expérimentale par les produits solubles des cultures* (Société Biologique, 1888) ; les *Conséquences tardives de l'infection* (Académie des Sciences, 1888) ; *Influence du système nerveux sur l'infection* (Société Biologique, 1889) ; les *Matières solubles microbiennes vaccinantes dans le sang des infectés* (Société Biologique, 1889) ; *Mécanisme de la fièvre* ; *rôle pyretogène des toxines* (Société Biologique, 1889) ; *Influence du surmenage dans l'infection* (Société Biologique, 1890) ; *Nature chimique des toxines (Revue générale des Sciences*, 1891) ; *Diffusion des microbes dans l'organisme* (Société Biologique, 1892) ; *Action des sérums sur l'organisme ; classification des sérums ; rôle éliminateur de l'intestin* ; *l'hérédité et l'immunité, propriétés de la cellule ; formation des principes albuminoïdes dans un milieu privé de ces principes* (id., 1892) ; *Variétés des lésions d'un même organe, dans une même maladie, chez un même animal* (id., 1893) ; *Mécanisme de l'influence des substances toxiques chez les infectés* (Académie des Sciences, 1894) ; *Sérothérapie des tuberculoses locales* ; *Sérothérapie antistreptococcique* (Société Biologique, 1895) ; *Action des toxines sur les capillaires, sur le cœur, sur le sang* (id., 1896) ; *Pathologie expérimentale portant sur les réalisations des légions morbides* (id., 1896) ; *Mécanisme des insuffisances du dévoloppement des rejetons issus de mères malades* (Académie de Médecine, 1899) ; *De l'hérédité et de l'action du mucus* (Société Biologique, 1901) ; *Influence de la stérilisation des milieux habités, de l'air respiré et des aliments ingérés sur l'organisme animal* (Académie des Sciences, 1901) ; *Etude des moyens de défense naturelle de l'organisme chez les nouveaux-nés* ; *Les poisons de l'économie et la gestation* (Société Biologique, 1901) ; *De l'influence des intoxications des générateurs sur les tares des rejetons* (Académie des Sciences, 1901) ; le *Rôle des substances solubles dans la transmission des tares pathologiques des ascendants (Semaine médicale*, 1902) ; *Multiplicité et complexité des produits solubles (poisons) développés au cours d'une infection (Semaine médicale* de Berlin 1902 et *Semaine médicale* de Paris 1903), etc.

Il faut mentionner à part les trois volumes que le professeur Charrin a publiés dans la collection des *Aide-mémoires* Leautey, sous le titre général de *Poisons de l'Organisme* : *Poisons de l'Urine* (1 vol. 2e éd.), *Poisons du tube digestif* (1 vol.) et *Poisons des tissus* (1 vol.), dans lesquels l'auteur démontre l'existence de quatre sortes de poisons. Citons aussi un autre ouvrage : *Défenses naturelles de l'Organisme* (1 vol.)

Membre et ancien vice-président de la Société Anatomique et de la Société de Biologie, membre de la Société d'Hygiène de Paris, du Comité consultatif d'Hygiène de France, etc., le professeur Charrin est chevalier de la Légion d'honneur depuis 1889, officier de la Couronne d'Italie, officier d'Académie et chevalier du Mérite agricole.

MONOD (Gabriel-Jacques-Jean)

Historien, membre de l'Institut, né le 7 mars 1844 à Ingouville (Seine-Inférieure). Il commença ses études au collège du Hâvre, les termina à Bonaparte et à Louis-le-Grand, puis entra à l'Ecole normale supérieure (1862-1865). Reçu agrégé d'histoire en septembre 1865, il voyagea, de 1866 à 1868, en Italie et en Allemagne.

Nommé, en 1868, répétiteur à l'Ecole des Hautes Etudes de Paris, il servit dans les ambulances pendant la guerre de 1870-71.

En 1874, M. Gabriel Monod fut nommé directeur adjoint à l'Ecole des Hautes Etudes ; il devint, en 1880, maître de conférences (histoire) à l'Ecole normale supérieure.

M. Gabriel Monod fonda, en 1882, la Société historique (cercle Saint-Simon), dont il demeura le président jusqu'en 1888. L'un des fondateurs de l'Ecole Alsacienne (1876), il fut secrétaire de son conseil d'administration de 1876 à 1890. Nommé directeur d'études à l'Ecole des Hautes Etudes en 1893, il en préside la section d'histoire et de philologie depuis 1895.

Membre de nombreux corps savants français ou étrangers, l'éminent historien a été admis à l'Académie des Sciences morales et politiques, comme membre libre, le 29 mai 1897.

Il a été l'un des fondateurs de la Ligue des Droits de l'Homme et l'un des protagonistes les plus ardents de la révision du procès Dreyfus ; il s'est mêlé, à cette occasion, très activement, aux polémiques ardentes qui ont longtemps retenti dans la presse et ému l'opinion.

Parmi les nombreux travaux publiés par M. Gabriel Monod, nous citerons : *Allemands et Français*, souvenirs de campagne (1871) ; *Jules Michelet* (1875) ; *Etudes critiques sur les sources de l'Histoire mérovingienne* (1872 et 1885, 2 vol.) ; *Bibliographie de l'Histoire de France* (1888) ; *Petite Histoire universelle*, récits et biographies historiques, avec G. Dhombres, faisant partie du *Cours complet d'Histoire pour l'enseignement secondaire*, publié sous la direction de M. G. Monod (1889) ; *Scènes et Biographies historiques*, avec G. Dhombres (1890) ; *Histoire de France* pour les classes de huitième et de septième, avec G. Dhombres et L. Bougier (1891, 2 vol.) ; *Histoire de l'Europe et particulièrement de la France de 395 à 1279* avec Ch. Bémont (1891) ; *Douze lettres sur l'Enseignement primaire* (journal *Le Havre* 1891) ; *Histoire générale* (1895-1901, 5 vol.), avec M. Driault ; les *Maîtres de l'Histoire : Renan, Taine et Michelet* (ouvrage couronné par l'Académie Française, 1895-1896) ; *Portraits et Souvenirs* (1897) ; *Histoire critique des règnes de Childéric et de Chlodowech*, de W. Junghans, traduite de l'allemand, avec une introduction et des notes (1879) ; introduction à *l'Histoire du Peuple anglais*, par J.-R. Green, traduite par M. Auguste Monod (1888).

M. Gabriel Monod a fondé, en 1876, la *Revue Historique*, qu'il dirige ; il a été, de 1873 à 1888, l'un des directeurs de la *Revue critique*, à laquelle il collaborait depuis 1868 ; il a fourni des articles à l'*Encyclopédie des Sciences religieuses* de F. Litchtenberger, à la *Grande Encyclopédie*, au *Dictionnaire de Pédagogie* de F. Buisson, à l'*Almanach des Bons Conseils ;* il a été, de 1874 à 1878, le correspondant littéraire de l'*Academy* de Londres ; et, de 1878 à 1897, le correspondant politique et littéraire de la *Contemporary Review* de Londres ; il a enfin collaboré à la *Nouvelle Revue*, à la *Revue Bleue*, à la *Revue chrétienne*, au *Courrier littéraire*, à la *Revue de l'Enseignement supérieur*, à la *Revue de l'Instruction publique*, au *Bulletin de la Société du Protestantisme français*, au *Bulletin de la Société historique*, à l'*Avenir national*, à l'*Opinion nationale*, au *Moniteur universel*, au *Journal officiel*, au *Temps*, au *Journal des Débats*, à l'*Aurore*, à la *Deutsche Zeitschrift für Geschichtswissenchaft*, à la *Presse* et à la *Zeit*, de Vienne ; à la *Nation*, de Berlin ; au *Mac Millan's Magazine* et à l'*Athenæum*, de Londres ; à la *Bibliothèque universelle*, de Lausanne ; à l'*Italie*, de Florence, à *Cosmopolis*, à la *Revue universitaire*, à la *Revue scolaire*, etc.

Il est officier de la Légion d'honneur et de l'Instruction publique.

MESSAGER (André-Charles-Prosper)

Musicien, né le 30 décembre 1853 à Montluçon (Allier). Il ne fit que des études primaires et vint, en 1868, suivre les cours de l'Ecole de musique Niedermeyer, à Paris, jusqu'en 1874. Il prit ensuite les conseils de M. Saint-Saëns, puis il alla à Bruxelles, où il exerça quelque temps la profession de chef d'orchestre. Revenu à Paris comme organiste de l'église Saint-Paul-Saint-Louis, il devint plus tard maître de chapelle à Sainte-Marie des Batignolles. Depuis 1898, il est directeur de la musique à l'Opéra-Comique et, depuis 1901, directeur, en même temps, du Royal-Opéra (Covent-Garden) à Londres.

M. André Messager a composé pour le théâtre un certain nombre de partitions, dont quelques-unes ont été bien accueillies par le public, autant à cause de l'esprit des librettistes que pour le charme de la musique. Il commença d'abord par donner des ballets aux Folies-Bergères ; puis il acheva la partition, inachevée par Bernicat, de *François les Bas-Bleus*, opéra-comique en 3 actes, représenté aux Folies-Dramatiques en 1883. Il a fait représenter depuis : la *Fauvette du Temple*, opéra-comique 3 actes de Burani et Humbert (Folies-Dramatiques 1885) ; la *Béarnaise*, opéra comique 3 actes de Leterrier et Vanloo (Bouffes 1885) ; les *Deux Pigeons*, ballet 3 actes de H. Régnier et Mérante (Opéra 1886) ; le *Bourgeois de Calais*, opéra-comique 3 actes de Dubreuil et Burani (Folies-Dramatiques 1887) ; *Isoline*, conte de fées, 10 tableaux de C. Mendès (Renaissance 1888) ; le *Mari de la Reine*, opéra 3 actes de Grenet-Dancourt et Pradels (Bouffes 1889) ; la *Basoche*, opéra-comique 3 actes de Albert Carré (Opéra-Comique 1890) ; *Hélène*, drame 4 actes de Paul Delair (Vaudeville 1891) ;

Scaramouche, ballet 2 actes de Maurice Lefevre et Vuagnieux, musique avec G. Street (Casino de Paris 1891) ; *Madame Chrysanthème*, comédie lyrique 4 actes avec Hartmann et A. Alexandre, d'après Loti (Renaissance 1893) ; *Miss Dollar*, opéra 3 actes avec Clairville et Vallin (Casino de Paris 1893) ; *Amants éternels*, pantomime 3 actes de Corneau et Gerbault (Théâtre-Libre 1895) ; *Mirette*, opéra-comique (Londres, Savoy-Théâtre 1894) ; la *Fiancée en loterie*, opéra 3 actes avec Roddaz et Douane (Folies-Dramatiques 1896) ; le *Chevalier d'Harmental*, opéra-comique 5 actes 6 tableaux de Ferrier, d'après Dumas (Opéra-Comique 1896) ; les *P'tites Michu*, opérette 3 actes de G. Duval et Vanloo (Bouffes 1897); *Véronique*, opérette 3 actes, des mêmes (Bouffes 1898 ; *Une aventure de la Guimard*, ballet un acte avec H. Cain (Opéra-Comique 1900),etc.

On doit, en outre, à ce compositeur, des symphonies, cantates, des mélodies, romances, etc. Certains de ces morceaux ont été récompensés à des concours de Paris ou de province.

M. André Messager est chevalier de la Légion d'honneur et décoré du Mérite artistique de Hesse-Darmstadt.

MOYAUX (Constant)

Architecte, membre de l'Institut, né à Anzin (Nord) le 15 juin 1835. Admis à l'Ecole des Beaux-Arts en 1852, il remporta le grand prix de Rome pour l'architecture en 1861.

M. Moyaux exposa, pour la première fois, au Salon, en 1868 ; il donna un *Voyage en Grèce*, sept dessins représentant le monument choragique de Lysiscrates et des vues de l'Acropole d'Athènes. On a vu de lui, aux expositions annuelles suivantes : *Douze études d'architecture à Venise et en Sicile*, églises et mosaïques (1869) ; *Restauration du chapiteau du portique du Panthéon d'Agrippa à Rome ; Etudes de peinture, sculpture et mosaique*, à Rome, Pompéi et au Musée de Naples (1870) ; *Coupe en marbre blanc*, trouvée à Pompéi, au Musée de Naples (1880); *Eglise d'Orvièto* (Italie) (1881) ; *Sainte Marie et Saint-Pierre de Toscanella* (1882) ; *Fontaine*, à la Villa Médicis à Rome (1883). Depuis lors, il n'a plus rien envoyé aux Salons.

On doit à cet architecte la conception et l'exécution des tombeaux de *Léon Cogniet* et du *Violoncelliste Delsart* au Père Lachaise, celui de l'*Astronome Laplace* à Saint-Martin-de-Mailloc (Calvados). Il a restauré, en 1874, le dôme du Palais de l'Institut, puis construisit l'observatoire de Meudon et le palais de la Cour des Comptes, rue Cambon.

Inspecteur des travaux du Louvre, de la Cour des Comptes, du ministère des Affaires étrangères, de l'Ecole des Ponts et Chaussées, il a été nommé, en outre, professeur à l'Ecole des Beaux-Arts et inspecteur général des Bâtiments civiles. Il préside la Société centrale des Architectes français

M. Moyaux a obtenu une médaille en 1869. Il était hors-concours à l'Exposition universelle de 1889. Il a été admis à l'Académie des Beaux-Arts en 1898, au fauteuil de Charles Garnier.

Officier de la Légion d'honneur depuis 1893, il a été nommé officier de l'Instruction publique en 1898.

PLICHON (Ignace-Alexis-Jean-Winoc)

Député, né à Bailleul (Nord) le 14 juin 1863. Fils de M. Ignace Plichon, député du Nord (1814-1888), il fut élève de l'Ecole centrale des Arts et Manufactures de Paris, d'où il sortit en 1886, pour devenir ingénieur des mines de Béthune ; puis il succéda, en 1888, à son père, comme membre du Conseil général du Nord pour l'un des cantons de Bailleul.

Candidat monarchiste aux élections législatives du 22 septembre 1889, dans la 2e circonscription de Hazebrouck, il fut élu, au premier tour, par 7,721 voix contre 2,511 obtenues par M. Delanus, républicain. Il prit place sur les bancs de la Droite, puis se rallia à la République avec M. Piou et autres parlementaires de même nuance.

Réélu, en 1893, par 7,781 suffrages contre 3,528 à M. Biebuyck, républicain, M. Jean Plichon fut secrétaire de la Chambre en 1894 et en 1895.

Son mandat a été successivement renouvelé : en 1898, par 9,169 voix contre 748 au candidat socialiste ; puis le 27 avril 1902 par 10.036 voix contre 764 à M. Vandeputte, socialiste collectiviste.

Le député du Nord est inscrit, à la Chambre, au groupe agricole et à celui des républicains indépendants. S'intéressant surtout aux questions d'affaires, il est l'un des orateurs parlementaires les plus écoutés et les plus compétents dans les discussions industrielles ou économiques. Protectionniste, il a pris une part des plus importantes aux débats sur les tarifs douaniers, le régime des sucres et celui des bouilleurs de cru. En politique, il suit la ligne de conduite de la Droite ralliée.

FRANKLIN (Alfred-Louis-Auguste)

HISTORIEN, administrateur, né à Versailles le 16 décembre 1830. Il fit ses études classiques au collège Bourbon et débuta, très jeune encore, dans la presse littéraire. Entré à la Bibliothèque Mazarine en 1856, il y poursuivit toute sa carrière, devint conservateur-adjoint, puis administrateur en 1885.

M. Alfred Franklin a publié de nombreux ouvrages, remarquables par leur sûre et patiente documentation autant que par leurs qualités de style. Il faut mentionner de lui : l'*Intervention à Naples, histoire du règne de Ferdinand II* (1 vol. 1856) ; *Histoire de la Bibliothèque Mazarine* (1 vol. 1860, 2e édit. 1901) ; la *Bibliothèque Impériale, son organisation, son catalogue*, étude parue sous l'anonymat (1 vol. 1861) ; les *Origines du Palais de l'Institut, Recherches sur le Collège des Quatre-Nations* (1 vol. 1862) ; *Recherches sur la Bibliothèque de la Faculté de Médecine* (1 vol. 1864) ; *Histoire de la Bibliothèque de l'Abbaye de Saint-Victor à Paris* (1 vol. 1865) ; *La Sorbonne, ses origines, sa bibliothèque* (1 vol. 1867, 2e édit. 1875) ; les *Anciennes bibliothèques de Paris, églises*, etc. (3 vol. 1867-1873), travail couronné par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres ; *Etude historique et topographique sur le plan de Paris en 1540* (1 vol. 1869) ; *Etat, noms et nombre de toutes les rues de Paris au treizième siècle* (1 vol. 1874) ; *Ameline Dubourg*, volume couronné par l'Académie Française (1875) ; *Dictionnaire des noms, surnoms et pseudonymes latins de l'histoire littéraire du moyen-âge* (1 vol. 1875) ; les *Sources de l'Histoire de France*, notice bibliographique de recueils, inventaires, archives, etc. (1 vol. 1877) ; les *Anciens plans de Paris* (2 vol. 1878-1880) ; les *Corporations ouvrières de Paris du XIIe au XVIIIe siècle, histoire, statuts, armoiries*, d'après les documents originaux, étude éditée en livraisons (1884) ; *La Sorbonne et la succession de Richelieu* (1 vol. 1889) ; *Histoire généalogique des souverains de la France, de Hugues Capet à l'année 1896* (1 vol. 1896), etc.

Il convient de citer à part une collection de monographies historiques du même auteur, parues sous ce titre générique : la *Vie privée d'autrefois*, et comprenant vingt-six volumes, dont l'ensemble a été couronné par l'Institut (1887-1902). La première série de ce véritable monument, élevé aux coutumes et usages disparus, se compose de : la *Mesure du Temps ; Variétés chirurgicales ; l'Annonce et la Réclame* ; *le Café, le Thé et le Chocolat ; Variétés gastronomiques ; Ecoles et Collèges* ; les *Repas ;* les *Médicaments ;* les *Magasins de nouveautés* (4 vol.) ; l'*Enfant* (2 vol.) ; *Variétés parisiennes* ; l'*Hygiène* ; les *Soins de Toilette* ; le *Savoir-vivre ;* les *Animaux* (2 vol.) ; les *Chirurgiens* ; les *Médecins ;* la *Cuisine ; Comment on devenait patron*.

Quatre autres volumes : la *Vie de Paris sous Louis XIV, sous la Régence, sous Louis XV, sous Louis XVI*, forment la seconde série de la *Vie privée d'autrefois*.

M. Franklin a édité la *Vie de Calvin*, de Théodore de Bèze (1 vol. 1864), pour la Société du Protestantisme français, dont il est le trésorier depuis l'année 1862 environ ; le *Journal du siège de Paris en 1590* (1 vol. 1876 avec gravures) ; les *Grandes scènes historiques du XVIe siècle* de J. Tortorel et J. Perrissin (1 vol. 1886 avec planches) ; les *Obsèques de Charles VIII* (1 vol. 1889), etc.

Il a collaboré au *Bulletin du Bouquiniste*, au *Bulletin du Bibliophile*, au *Protestant Libéral*, à la *Biographie générale*, au *Paris à travers les âges*, etc.

M. Alfred Franklin est chevalier de la Légion d'honneur depuis le 9 février 1875.

BLOCH (Maurice)

CONSEILLER d'Etat, administrateur, né à Elbeuf (Seine-Inférieure) le 22 février 1861. Licencié en droit, il entra, en 1880, dans l'administration centrale des Finances et fut nommé adjoint à l'Inspection générale en 1886.

Devenu inspecteur des Finances, M. Maurice Bloch fut chargé, en 1896-1897, par son ministère, d'une mission spéciale en Algérie ; en 1899, on lui en confia une autre près le ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, au cours de laquelle il contribua à la réforme administrative des lycées et procéda à la révision de tous les emprunts scolaires. Enfin, lorsque l'éruption de la Montagne Pelée vint anéantir la région de Saint-Pierre, à la Martinique, il se trouva désigné par le gouvernement pour distribuer les premiers secours et examiner l'état de la colonie, de mai à juin 1902.

En 1900, M. Maurice Bloch avait été mis en disponibilité et détaché au ministère des Colonies pour remplir, dans ce département, les fonctions de directeur de la comptabilité. Il a été nommé, en 1902, conseiller d'Etat en service extraordinaire et représente, depuis cette époque, devant cette assemblée, le ministère des Colonies.

Chevalier de la Légion d'honneur en 1900, officier d'académie en 1901, M. Maurice Bloch a été promu officier de la Légion d'honneur en 1903.

BOURGES (Elémir)

Ecrivain, né à Manosque (Basses-Alpes) le 26 mars 1852. Après l'achèvement de ses études classiques au lycée de Marseille, il apprit le droit, sans prendre de grades, et vint jeune à Paris, où il se consacra à la littérature.

M. Elémir Bourges débuta en publiant des chroniques, des nouvelles ou même des romans dans la *Vie populaire* et le *Parlement* ; il fit aussi la critique dramatique dans ce dernier organe. Il a collaboré par la suite et de la même façon au *Gaulois* et à la *Revue hebdomadaire*.

Il n'a publié qu'un petit nombre de volumes, peu connus du grand public, mais dont les lettrés apprécient le style brillant et coloré, ainsi que la conception originale. On connaît de lui : le *Crépuscule des Dieux* (1883, 2e édition 1902) ; *Sous la Hache* (1884, 2e édition 1901) ; *Les Oiseaux s'envolent et les Fleurs tombent* (1893) ; la *Nef* (1903).

M. Elémir Bourges est l'un des membres élus de l'Académie des Goncourt.

CESBRON (Fabien)

Député, avocat, né à Saint-Lambert-du-Lattay (Maine-et-Loire) le 13 janvier 1862. Fils d'un négociant de cette région, il fit ses études classiques au petit collège de Beaugé et prit ensuite ses inscriptions à la Faculté libre de droit d'Angers. Reçu licencié en droit en 1882, il s'inscrivit au barreau de Saumur, où il s'occupa d'affaires civiles et criminelles. Il fut choisi comme bâtonnier par ses collègues de l'Ordre.

Conseiller municipal de Saumur, M. Fabien Cesbron fait partie de la minorité libérale de la municipalité saumuroise. Candidat républicain catholique lors des élections législatives de 1902, il fut élu député de l'arrondissement de Beaugé (Maine-et-Loire), par 9,080 voix contre 9,018 à M. Cathelineau, radical, au second tour de scrutin.

A la Chambre, M. Fabien Cesbron fait partie des groupes parlementaires agricole, nationaliste et de l'Action libérale. Dans son programme, l'honorable député de Maine-et-Loire s'était prononcé en faveur des libertés de conscience, d'association et du travail, de la protection des intérêts agricoles, de la diminution du service militaire et des charges financières, etc. Il est intervenu à la tribune, dans la discussion générale du budget de 1904, pour demander un nouveau mode de répartition des fonds provenant du pari mutuel.

VAN DYCK (Ernest)

Artiste lyrique, né à Anvers (Belgique) le 2 avril 1861. Il fit ses classes chez les Jésuites de cette ville, puis étudia le droit aux universités de Louvain et de Bruxelles. Destiné par sa famille à la carrière juridique, il devint, en 1883, clerc de notaire.

Doué d'une voix fort belle M. Van Dyck s'essayait alors dans les salons et les concerts populaires ; il se fit surtout remarquer en chantant le Preislied des *Maîtres Chanteurs* de Wagner. Il eut ensuite l'occasion d'interpréter le *Polyeucte* de Gounod, chez un ami où l'auteur l'entendit, le félicita et l'engagea à se produire à Paris. Y étant venu, en effet, M. Van Dyck fut tout de suite engagé par Lamoureux ; il se produisit avec succès dans les concerts dirigés par ce maître, chantant la *Damnation de Faust*, des fragments de *Sigurd*, de *Tristan et Yseult*, de la *Walkyrie*, les *Sept péchés capitaux* de Goldschmidt, le *Chant de la Cloche* de Vincent d'Indy et, enfin, *Lohengrin*, dont la représentation à l'Eden-Théâtre, le 3 mai 1887, fut troublée par des manifestations d'un patriotisme inopportun. Malgré tout, le succès de cette création engagea Mme Cosima Wagner à demander l'artiste pour le théâtre de Bayreuth. Là, M. Van Dyck, engagé pour le rôle de Walter, des *Maîtres Chanteurs*, fut prié d'incarner celui de *Parsifal* et obtint un véritable triomphe

Engagé ensuite à l'Opéra de Vienne, l'excellent artiste y resta de 1888 à 1900, interprétant, pendant les saisons théâtrales *Lohengrin*, Roméo de *Roméo et Juliette*, Andor du *Vassal de Szigeth*, *Faust*, des Grieux de *Manon*, *Werther*, Canio de *Paillasse*, *Corneille Schutt*, Araquiel de la *Navarraise*, Mathias de l'*Evangelimann*, Raoul du *Chevalier d'Harmenthal*, Siegmund de la *Walkyrie*, etc.

Entre temps, il se faisait applaudir en Hollande, dans différentes villes d'Autriche, d'Allemagne, en Roumanie, à Monte-Carlo, où il parut dans Leicester d'*Amy Robsart* et Patrice de *Moïna* ; à Londres, dans les opéras wagnériens ; à Bruxelles, à Saint-Pétersbourg, à Moscou, dans les principaux centres des

Etats-Unis, à Nice et à Paris, où, après s'être imposé par sa maîtrise incontestable, on l'entendit à l'Opéra dans *Lohengrin*, Siegmund de la *Walkyrie* et le *Tanhæuser* (1891-1902), au Château-d'Eau dans *Tristan et Yseult* (1902) et à l'Opéra-Comique dans *Werther* (1903).

M. Van Dyck s'est en outre toujours montré fidèle à l'art spécial des grands concerts, d'où naquit sa réputation. Il n'a jamais dédaigné aucune scène où il lui fut permis d'interpréter une belle œuvre. A Anvers, il a fondé, en 1903, une série de concerts auxquels il prête à la fois son talent de chanteur et son mérite très réel de directeur musical.

L'ampleur, l'éclat et la grâce de la superbe voix de ténor que possède M. Van Dyck lui ont valu uue réputation universelle.

Le style tout personnel avec lequel il sut faire sien ces héros [illegible] et les colorer comme d'un jour nouveau, écrit justement un [illegible] critique, M. Henri de Curzon dans le *Guide musical*, a frappé tous ceux qui ont pu l'y voir. En véritable érudit, il remonte toujours aux sources quand il s'agit d'incarner un personnage, et c'est encore le meilleur moyen de le renouveler : on ne s'en avise pas assez.

M. Ernest Van Dyck est chevalier de la Légion d'honneur et des ordres de Léopold de Belgique, de François-Joseph d'Autriche, de Saint-Stanislas de Russie, du lion de Zaeringhen, de Baden, de l'Etoile de Roumanie, etc. Il est aussi officier de l'Instruction publique.

POREL (Désiré-Paul PARFOURU, dit)

ACTEUR, administrateur, né à Lessay (Manche) le 20 octobre 1842. Entré, à dix-huit ans, au Conservatoire, il remporta un second prix de comédie en 1862, et fut engagé au théâtre de l'Odéon, où il débuta l'année suivante.

M. Porel accomplit à ce théâtre toute sa carrière d'artiste dramatique, sauf une fugue de deux ans (1867-69) au Gymnase. Il cessa de jouer en 1884.

En 1882, M. Porel s'était associé avec M. de la Rounat, directeur de l'Odéon et, à la mort de ce dernier, en 1885, il fut nommé à son tour directeur. Il garda ces fonctions jusqu'en 1892, puis il prit la direction de l'Eden, qu'il conserva un an seulement. Après un court passage au Gymnase, il réunit ce théâtre à celui du Vaudeville en contractant une association avec M. Carré ; puis, quand ce dernier passa à l'Opéra-Comique, il abandonna le Gymnase pour garder la direction unique du Vaudeville.

En collaboration avec M. Monval, M. Porel a écrit : *l'Odéon, histoire administrative, anecdotique* (1876-1882, 2 vol.)

Il est officier de l'Instruction publique et chevalier de la Légion d'honneur.

RÉJANE (Mme PARFOURU (POREL), née Gabrielle RÉJU, dite)

ACTRICE, femme du précédent, née à Paris en 1857. Fille d'un comédien et nièce de Mme Naptal Arnault, qui fut pensionnaire de la Comédie française, elle reçut, au Conservatoire, les leçons de Regnier et obtint un premier accessit en 1873, un second prix en 1874.

Engagée alors au Vaudeville, Mlle Réjane débuta sur cette scène au mois de mars de l'année suivante dans le prologue de la *Revue des Deux-Mondes* de MM. Clairville et Abraham Dreyfus. Elle parut ensuite dans la plupart des rôles du répertoire de ce théâtre, où elle créa, en outre : *Madame Lili*, le *Verglas*, les *Dominos roses*, le *Club*, le *Mari d'Ida*, les *Tapageurs*, l'*Auréole*, etc. (1875 à 1881).

Passant ensuite aux Variétés, elle joua dans la *Revue des Variétés*, la *Nuit de noce P.-L.-M.*, puis elle entra en 1882 à l'Ambigu et s'essaya au drame, dans *la Glu* de M. Jean Richepin. Elle se fit aussi remarquer dans les *Lionnes pauvres* ; mais, reprenant bientôt le genre qui lui était plus naturel, elle alla, en 1883, au Palais-Royal, où elle fut très applaudie dans Adrienne de *Ma Camarade* de Meilhac et Ph. Gille. Elle parut ensuite sur diverses scènes dans toute une série de créations On l'a remarquée alternativement au Vaudeville dans *Clara Soleil* (1885) ; *Allo ! Allo !, M. de Morat* (1887) ; *Marquise* (1889) ; aux Variétés dans les *Demoiselles Clochart* (1886) ; *Décoré* (1888) et *Ma cousine* (1890), deux de ses plus vifs succès ; *Brevet Supérieur* (1891) ; à l'Odéon dans *Germinie Lacerteux*, ; au Grand Théâtre dans *Lysistrata* (1892), etc.

A ce moment, l'éminente actrice épousa son directeur, M. Porel, qui prit bientôt après la direction du Vaudeville, où elle le suivit. Sur cette dernière scène, elle a obtenu des succès inoubliables dans ses créations de *Madame Sans-Gêne*, *Maison de poupée*, le *Prince d'Aurec*, *Sapho*, la *Carrière*, la *Douloureuse*, *Antoinette Sabrier*, etc.

Le talent de Mme Réjane, est fait d'émotion contenue et de fine souplesse ; son jeu, bien « parisien, » est aussi admiré en France qu'à l'étranger. Elle a fait d'assez nombreuses tournées, notamment en Amérique.

GÉRAULT-RICHARD (Alfred-Léon)

Journaliste, député, né à Bonnétable (Sarthe) le 11 octobre 1860, d'une famille de cultivateurs. Après avoir appris le métier de tapissier au Mans, il vint à Paris, en 1880, pour exercer cet état.

Bientôt, M. Gérault-Richard fit des chansons, d'abord du genre rustique, ensuite politiques et socialistes. Elles lui valurent d'entrer au journal la *Bataille*, de M. Lissagaray, où il en composa une, intitulée la *Bataille*, qui fut beaucoup chantée dans les réunions et manifestations publiques. Il entra ensuite au Chemin de fer de Lyon ; mais il revint vite à la politique et à ses chansons. Non content de les faire représenter dans les cafés-concerts, il ouvrit, pour la vente de ses couplets, une boutique qui devint un lieu de réunion pour quelques amis politiques. Resté le collaborateur de M. Lissagaray à la *Nouvelle Bataille*, il prit, aux luttes de la période boulangiste, une part active qui lui attira un duel avec M. Dick de Lonlay ; puis il entra à la *Petite République*, qu'il n'a plus quittée depuis et dont il est devenu le rédacteur en chef.

Candidat socialiste aux élections générales du 20 août 1893, dans la 3e circonscription du XVIIIe arrondissement de Paris, M. Gérault-Richard se retira au scrutin de ballottage, pour laisser élire M. Lavy, socialiste broussiste. Il fonda alors le *Chambard*, organe de polémique fantaisiste et tapageuse, où il attaqua personnellement et violemment le président de la République, M. Casimir-Périer. Poursuivi devant la Cour d'assises, il y fut défendu par M. Jaurès, qui s'appliqua à développer et a rendre plus agressif et plus injurieux encore l'article incriminé. Le jury condamna M. Gérault-Richard au maximum de la peine : un an de prison et 3,000 francs d'amende (5 novembre 1894).

Il subissait sa peine à Sainte-Pélagie, quand le parti socialiste-révolutionnaire le porta, en manière de protestation, comme candidat à l'élection législative partielle produite, dans la 1re circonscription du XIIIe arrondissement, par le décès de M. Hovelacque. Il fut élu, au second tour, le 7 janvier 1895, par 2,742 voix contre 1,037 données à M. Albert Félix, radical socialiste.

Aussitôt, l'élargissement de M. Gérault-Richard fut réclamé par les radicaux et les socialistes, à la tribune parlementaire ; mais le président du Conseil, M. Charles Dupuy, fit repousser la motion par la Chambre. Le président de la République ayant manifesté l'intention de le gracier, M. Gérault-Richard protesta avec énergie, dans les journaux, contre cette mesure (10 janvier) ; il fut seulement compris dans l'amnistie présentée après la retraite de M. Casimir-Périer par le nouveau président Félix Faure (31 janvier 1895). Trois mois plus tard, il portait à la tribune une proposition d'abrogation des lois votées contre les anarchistes ; il demanda l'urgence, qui fut repoussée (20 mai 1895).

Aux élections de 1898, il échoua dans la 1re circonscription du XIIIe arrondissement de Paris, contre M. P. Bernard, qui obtint 3,276 suffrages, M. Gérault-Richard n'en ayant eu que 3,109 ; mais en 1902, il se fit élire dans la 2e circonscription de la Guadeloupe, par 6,742 voix contre 4,470 à M. le Dr Isaac, radical.

A la Chambre, le député de la Guadeloupe siège au groupe socialiste, dont il suit la politique.

LAMARZELLE (Gustave-Louis-Edouard de)

Sénateur, né à Vannes le 4 août 1852. Reçu docteur en droit à la Faculté de Paris, il se fit inscrire comme avocat au barreau de la Cour d'appel en 1874. Il est, en outre, professeur d'économie politique à la Faculté de Droit de l'Institut catholique de Paris.

Porté sur la liste monarchiste du département du Morbihan, aux élections législatives du 4 octobre 1885, M. de Lamarzelle fut élu député, le sixième sur huit, par 60,279 voix sur 95,057 votants. Il fut secrétaire de la Chambre l'année suivante. Aux élections du 22 septembre 1889, faites au scrutin uninominal, il se présenta dans la 2e circonscription de Lorient et fut renvoyé à la Chambre par 9,637 voix contre 8,349 données à M. Trottier, candidat républicain ; mais au renouvellement législatif de 1893, il échoua, n'obtenant que 7,829 suffrages, contre 10,942 donnés à l'élu, M. Le Coupanec, républicain.

La démission de M. de la Monneraye ayant rendu vacant un siège sénatorial dans le Morbihan, M. de Lamarzelle se présenta et fut élu, le 22 juillet 1894, par 649 voix. Au renouvellement triennal de 1897, il a été réélu avec 638 suffrages sur 953 votants.

A la Chambre comme au Sénat, M. de Lamarzelle a toujours siégé à droite. Catholique et monarchiste nettement déclaré, il a combattu, dans les deux assemblées, toutes les mesures politiques contraires à ses convictions et notamment celles relatives à l'instruction

laïque et aux communautés religieuses. Considéré comme l'un des orateurs les plus écoutés de l'opposition parlementaire, il s'intéressa toujours de préférence aux questions de politique étrangère, coloniales et militaires.

Au Sénat, il est inscrit au groupe agricole.

On connaît de M. de Lamarzelle un ouvrage sur le *Partage des Ascendants* (1876); un autre sur la *Crise universitaire* (1900); plusieurs études juridiques, et d'autres, parues dans le *Correspondant*, sur la loi d'association ou les questions d'instruction publique.

CORTEZ (Fernand-Marius)

Archéologue, né à Digne (Basses-Alpes) le 2 août 1844. Il commença ses études classiques au lycée de Marseille, les termina à celui de Tournon, prit le baccalauréat ès-lettres en 1861 et se fit inscrire à la Faculté de Droit d'Aix, qui lui conféra la licence en 1865.

Propriétaire foncier à Saint-Maximin (Var), lieu d'origine de sa famille, M. Fernand Cortez fut adjoint au maire de cette localité et juge de paix suppléant de 1874 à 1876.

Il s'est signalé à l'attention publique par des travaux historiques et archéologiques d'une sûre documentation, qui ont mis leur auteur en vue dans le monde savant. Citons, parmi ceux qu'il a publiés : *Esparron de Pallières (Var), ses églises, ses seigneurs, la communauté des habitants* (*Bulletin de la Société d'études scientifiques et archéologiques de Draguignan*, 1885) ; *Date de l'achèvement de l'église de Saint-Maximin, d'après des documents inédits* (*Bulletin archéologique du Comité des Travaux historiques*, Paris, 1885) ; *Une corporation ouvrière au XVIe siècle* (*Bulletin historique et philologique* dudit Comité, 1886) ; *Quelques artistes peintres, verriers, sculpteurs du commencement du XVIe siècle à Saint-Maximin* (*Bulletin Archéologique*, Paris, 1888) ; *Le vêtement, au milieu du XVIe siècle, dans une petite ville de Provence*, id., 1895) ; *La révolte des paysans et la grande peur de 1789 à Saint-Maximin* (*Bulletin Historique*, Paris, 1897) ; *Histoire et description de l'église de Saint-Maximin*, en collaboration avec M. L. Rostan (*Inventaire des richesses d'art de la France*, Paris, Plon et Nourrit, 1899) ; *Un procès de sorcellerie en Provence, en 1515* (*Bulletin Historique*, Paris, 1900) ; *La Seigneurie de Séail, commune de Callas, Var* (*Bulletin de la Société d'études de Draguignan, 1902*) ; *Note complémentaire sur la date de l'achèvement de l'église de Saint-Maximin* (*Bulletin Archéologique, 1902*) ; *Barras et le trésor de l'église de Saint-Maximin* (Congrès des Sociétés savantes, à Paris, 1902) ; *Catalogue des noms anciens et modernes des quartiers de Saint-Maximin* (Congrès des Sociétés savantes, à Bordeaux, 1903), etc

M. Fernand Cortez a été nommé, en 1886, correspondant du ministère de l'Instruction publique pour les Travaux historiques.

FONTANES (Henri-Alexandre FRIGOT, dit)

Auteur et artiste dramatique, administrateur, né à Cherbourg (Manche) le 23 août 1861. Il fit ses études classiques au lycée de sa ville natale et entra dans l'administration des Postes et Télégraphes en 1879. Cependant, porté vers le théâtre par une vocation irrésistible, le jeune homme quittait sa situation en 1885 pour suivre, en province et à l'étranger, une tournée artistique ayant à sa tête M. Coquelin aîné et Mme Favart.

Dès ce moment, M. Alexandre Fontanes interpréta les rôles du répertoire des jeunes premiers, qu'il continua à remplir à Paris, aux théâtres de la Porte-Saint-Martin et de l'Ambigu.

En incarnant les œuvres d'auteurs célèbres, M. Fontanes conçut le désir d'écrire, lui aussi, pour le théâtre. En 1896, un drame en 5 actes et 7 tableaux, de lui, fut représenté au théâtre de la République ; ce drame, *Nina la Blonde*, qu'il avait composé dans sa loge de comédien, eut un succès réel, dû aux péripéties bien observées et émouvantes de l'action. Ce succès l'engagea à persévérer, et il a vu sa réputation d'auteur dramatique s'accroître avec ses productions. Il a fait représenter depuis : *Rivarez et Loupy*, vaudeville en 3 actes (Déjazet, 1898), repris deux ans plus tard au théâtre Cluny ; le *Porteur aux Halles*, drame en 5 actes et 6 tableaux (Ambigu, 1900), souvent repris en province avec un succès soutenu ; la *Fille du Garde-chasse*, drame en 5 actes et 6 tableaux, en collaboration avec M. Decori (Ambigu, 1901), qui eut de nombreuses représentations et est considéré comme un modèle du genre ; le *Petit Chauffeur*, vaudeville en 3 actes (Déjazet, 1901) ; *Bichette*, comédie en 3 actes, avec M. Vély (Palais-Royal, 1902 ; *Amants de Cœur*, drame en 5 actes, avec M. Decori, d'une donnée originale et intéressante (Ambigu, 1902).

En 1901, M. Alexandre Fontanes avait pris, avec MM. Judic et Rochard, la direction du théâtre du

Châtelet, qu'il conserva seul en 1903. Parmi les pièces qu'il monta sur cette scène, et qui y ont brillamment réussi, on doit citer : le *Voyage de Suzette*, les *Cinq sous de Lavarède*, le *Capitaine Cor[illegible]*, l'*Oncle d'Amérique*, etc. Pour cette dernière surtout, il a fait preuve d'un rare talent de metteur en scène.

M. Alexandre Fontanes est membre de la Société des Auteurs dramatiques.

THIÉRY (Paul)

CHIRURGIEN, né à Pont-à-Mousson (Meurthe-et-Moselle) le 7 octobre 1863. Il accomplit ses études médicales à la Faculté de Paris, où il fut aide d'anatomie de 1886 à 1888, et interne des hôpitaux de 1886 à 1889. Reçu docteur en 1890, et prosecteur à la Faculté de 1889 à 1891, chef de clinique chirurgicale en 1892, il fut nommé professeur agrégé en 1895 et assistant de consultation la même année.

En 1897, M. le Dr Thiéry est devenu chirurgien des hôpitaux ; il a exercé en cette qualité à la Charité, à la Pitié et à Saint-Antoine. Il est en outre chirurgien du lycée Saint-Louis et de l'administration des Monnaies et Médailles.

Les travaux de ce chirurgien sont relatifs à l'anatomie ainsi qu'à la médecine et à la chirurgie générales. On doit mentionner notamment, parmi ceux qu'il a publiés : *De la tuberculose chirurgicale, suites immédiates et éloignées de l'intervention ; traitement pré et post-opératoires* (1 vol. 1890) ; *Kystes [illegible] des muscles, d'origine indéterminée et probablement de nature parasitaire* (*Bulletin de la Société Anatomique*, 1891) ; *Métastase purulente de l'anthrax* (Congrès de Chirurgie, 1891) ; *Notes sur des cas de valvules de la muqueuse préputiale* (*Bulletin de la Société Anatomique*, 1891-1894) ; *Traitement des brûlures superficielles par la solution saturée d'acide picrique* ; *Essai de traitement méthodique de la blennorrhagie chez l'homme* (*Annales des maladies génito urinaires*, 1891) ; *De l'administration du chloroforme* (*Précis d'assistance*, 1892) ; *Accidents imputables à l'anesthésie par la cocaine dans le traitement de l'hydrocèle, expériences, observations* (*in* thèse de Larabrie, 1895) ; *Statistique et théorie embryogénique de la polythélie* (1896) ; *Sur les rapports anatomiques du pli fessier* (*Bulletin de la Société Anatomique*, 1891 et Société des Anatomistes, 1899) ; *Traitement des fractures des jambes par la suture osseuse* (Congrès international de Chirurgie, 1903) ; *Traitement des furoncles par le gaz oxygène* (1903), et plusieurs autres publications chirurgicales. Il est, de plus, l'auteur d'un *Traité d'as[illegible]* pratique et nouveau.

M. le Dr Paul Thiéry a été chargé de leçons et de conférences à l'École pratique de la Faculté de Médecine sur l'anatomie (1886-1891 et 1895-1899) et la médecine opératoire spéciale (1890-1892). Il a rempli, en 1890, une mission pour le ministère de l'Instruction publique, afin d'étudier les établissements d'enseignement et les hôpitaux de l'Écosse et des Pays Scandinaves, dont il parle couramment la langue.

Ancien membre du Conseil d'Administration du Syndicat des Médecins de la Seine, M. le Dr Thiéry a été amené à s'occuper de la question des abus de l'hospitalisation, sur laquelle il a publié un intéressant rapport en 1900.

Lauréat de l'École de Médecine de Poitiers en 1882, de la Faculté de Paris, où il obtint le prix de thèse en 1890 ; de l'Académie de Médecine en 1890 et de l'Institut la même année, M. le Dr Paul Thiéry est membre de la Société Anatomique et de la Société des Anatomistes. Il est directeur des cours de l'Association des Femmes de France pour le VIe arrondissement et membre de la Société Médicale de cet arrondissement, où il prend une part spécialement active aux discussions contre l'exercice illégal de la médecine et autres questions professionnelles. Il est, d'autre part, officier de l'Instruction publique.

LARA (Isidore de)

COMPOSITEUR de musique, né à [illegible] (Angleterre) le 9 août 1860. Élevé en Italie, il suivit les cours du Conservatoire de Milan et fut plus particulièrement l'élève du professeur Mazzucato ; il obtint le grand prix de composition et sortit du Conservatoire en 1880. Venu alors à Paris, il prit les conseils d'Édouard Lalo.

La carrière musicale de M. Isidore de Lara commença en Angleterre, où il a donné la primeur de plus de cent cinquante de ses œuvres : morceaux symphoniques, ouvertures, mélodies, trios et duos, chœurs, hymnes, etc. Toutes sont fort appréciées et certaines très populaires, comme le *Garden of Sleep*, qui se chante couramment dans les concerts et les rues de Londres.

Cependant, c'est surtout comme auteur d'opéras que M. Isidore de Lara s'est imposé à l'estime du grand public européen. En 1873, au théâtre Covent-Garden

[illegible] *Lumière de l'Asie*, opéra [illegible] sir Edwin Arnold, qui fut interprété par des artistes tels que MM. Lassalle, Plançon, Mme Eams, etc. L'année suivante, il fit [illegible] au même théâtre *Amy Robsart*, opéra d'après Walter Scott, sur des paroles de M. Paul Milliet, avec, pour interprètes principaux, MM. Lassalle, Alvarez et Mlle Calvé.

En 1897, le théâtre de Monte-Carlo mit à la scène, du même auteur, *Moïna*, opéra en 3 actes, où triomphèrent également Mlle Belligoni, MM. Van Dyck, Maurel et Bouvet ; puis, en 1899, le même théâtre donna *Messaline*, opéra en 3 actes, le plus grand succès de l'auteur, où furent applaudis Mme Héglon, MM. Tamagno, Soulacroix, Bouvet. Cet ouvrage, constamment repris sur les principales scènes de France et de l'étranger, a été demandé, en 1903, par le Théâtre Lyrique de la Gaîté, à Paris.

Il faut encore mentionner *Soléa*, opéra en 4 actes, poème et musique de M. de Lara (avec toutefois pour la partie poétique la collaboration de M. Jean Richepin).

L'inspiration à la fois classique et personnelle de M. Isidore de Lara, sa technique savante, qui n'exclut pas une belle saveur d'originalité, placent ce compositeur parmi les maîtres de l'école musicale contemporaine

CHARNACÉ (Ernest-Charles-Guy de GIRARD Marquis de)

Écrivain, né à Château-Gonthier (Mayenne) le 3 mai 1825. Il fit ses études au collège de Vendôme, passa quatre années en Allemagne pour les compléter et, à son retour, entra dans l'administration des Chemins de fer du Nord. Il débuta dans les lettres en 1851.

Sur l'invitation de M. Neftzer, directeur de la *Presse*, M. de Charnacé donna, dans ce journal, l'un des plus importants de l'époque, une série d'articles remarqués sur la zootechnie. Il passa ensuite à la *Liberté*, réorganisée par Emile de Girardin, en qualité de critique musical. Après la guerre de 1870 71, il entra au *Bien Public* de Pierre Vrignault, où il donnait tour à tour des articles de critique littéraire et musicale.

Retiré ensuite en Anjou, son pays natal, M. Guy de Charnacé y fonda une revue littéraire et écrivit des ouvrages d'ordre divers, qui obtinrent pour la plupart un succès marqué en librairie. On doit mentionner, parmi ses romans : *Une Parvenue* (1 vol.) ; *Un homme fatal* ; le *Baron Vampire* ; *Vaincu* ; l'*Expiation* ; *l'Amour et l'Argent* ; le *Journal d'un Amoureux* ; l'*Esclave*, etc ; un recueil de nouvelles : *Drames mystérieux*. On connaît aussi de lui : les *Femmes d'aujourd'hui*, portraits (1 vol.) ; *Nouveaux portraits* ; *Sur le vif* ; *Les Femmes d'à présent* ; *Causeries sur nos Contemporains* ; *Notes d'un Philosophe provincial* ; *Hommes et Choses du temps présent* ; *Réponse à l'Homme-Femme de Dumas*, plaquette ; l'*Amour dans le roman et chez les Philosophes*, etc. ; des études sur la musique : *Musique et Musiciens* (2 vol.) ; les *Etoiles du Chant*, 3 fascicules ; *Gluck et Weber* (1 vol.) ; les *Théâtres lyriques subventionnés*, plaquette ; *Wagner jugé par un Allemand* ; des romans de chasse : *Souvenirs d'une Jument de Chasse* (1 vol.) ; les *Veneurs ennemis* ; le *Chasseur noir* ; des *Etudes d'Economie rurale* ; *Etudes sur les animaux domestiques* ; les *Races chevalines françaises* ; les *Races bovines françaises*, etc.

On doit encore à cet écrivain une édition des *Œuvres posthumes* de Baudement, son maître.

M. Guy de Charnacé est chevalier de la Légion d'honneur, des Saints-Maurice-et-Lazare d'Italie et de l'Aigle Rouge de Prusse.

Il est le gendre de Mme d'Agoult, plus connue en littérature sous le pseudonyme de « Daniel Stern ».

STRAUSS (Paul)

Publiciste, sénateur, né à Ronchamp (Haute-Saône) le 23 septembre 1852. Dès la déclaration de guerre, en 1870, il s'engagea, à Besançon, dans les francs-tireurs de Neuilly.

Après la guerre, M. Strauss vint à Paris faire du journalisme ; il écrivit dans les *Droits de l'Homme*, puis au *Radical*. Durant la période du Seize Mai, il fut condamné, pour un de ses articles, à trois mois de prison et à 5,000 francs d'amende. Il appartenait toujours à l'armée et, pour se soustraire à cette condamnation, il passa en Belgique. Ce départ fut considéré, par ses adversaires, comme une désertion, qu'on lui a parfois reprochée.

Rentré en France, après l'amnistie pour délits de presse, il soutint la politique de Gambetta et écrivit dans beaucoup de journaux : l'*Indépendant*, le *Voltaire*, *Paris*, la *Ville*, etc., dirigea l'*Agence Nationale* et donna longtemps au *Radical* une collaboration régulière.

Le 2 septembre 1883, M. Paul Strauss fut élu, et

il a été réélu en 1884, 1887, 1890 et 1893 conseiller municipal du quartier Rochechouart, à Paris. Il fut rapporteur général du budget de la Ville, président de la Commission d'assistance municipale et s'occupa surtout des questions d'assistance.

Une élection sénatoriale partielle ayant eu lieu dans le département de la Seine, par suite de la mort de Tolain, M. Paul Strauss se présenta, le 25 juillet 1897, et fut élu, par 337 voix sur 705 votants, au 3e tour de scrutin. Il a été renvoyé au Sénat, aux élections générales de 1901, par 427 voix, sur 773 votants, au premier tour.

Au Luxembourg, il s'occupe particulièment des mêmes questions d'assistance et de prévoyance dans lesquelles il s'était spécialisé au Conseil municipal de Paris. Radical-socialiste, il a soutenu la politique d'action républicaine et laïque.

L'honorable sénateur est membre du Comité consultatif de l'Hygiène publique de France, du Conseil d'Hygiène et de Salubrité de la Seine, des Conseils supérieurs de l'Assistance publique et du Travail.

DEPONT (Léonce)

Poète, né à Surgères (Charente-Inférieure) le 24 mai 1862. Il fit ses études classiques au lycée de La Rochelle et entra, en 1884, dans le professorat, qu'il abandonna en 1899 pour raisons de santé. Il s'est, dès lors, exclusivement consacré aux lettres, dans lesquelles il s'était déjà fait apprécier, plusieurs années auparavant, en publiant des poésies à la *Revue des Deux-Mondes*.

M. Léonce Depont compte parmi les rares écrivains de ce temps qui ne sont que poètes. Ce furent, en en effet, des recueils de vers qui, auprès du grand public, établirent sa personnalité. Il a publié : en 1897, *Sérénités* (1 vol.), qui obtint le prix Capuran de l'Institut ; en 1899, *Déclins*, autre recueil également couronné ; en 1902, *Pélerinages*, ouvrage qui reçut de l'Académie Française le grand-prix Archon-Despérouses en 1902 ; il devint titulaire du grand-prix de poésie en 1903.

Dans son œuvre, déjà considérable, M. Léonce Depont a fait revivre les beautés de son pays natal, la Saintonge, en une forme poétique originale et classique à la fois, et dans une belle ampleur d'évocation. D'autre part, son *Ode à Victor Hugo*, lue à l'Académie française par M. François Coppée, en novembre 1903, a été qualifiée de « véritable modèle d'inspiration lyrique. »

On annonce du même auteur : le *Triomphe de Pan*, épopée de la nature, où figurent : la *Légende des Arbres*, la *Gloire des Monts*, les *Fureurs du Vent et de la Mer*, etc.

M. Léonce Depont collabore [illegible], à la [illegible], à *Minerve*, au [illegible] *Littéraire*, à la *Revue Idéaliste*, au *Correspondant* et à diverses autres revues littéraires.

FOUGEIROL (Edouard Auguste)

Sénateur, né aux Ollières (Ardèche) le 9 avril 1843. Admis à l'École polytechnique en 1863, il entra dans l'industrie à sa sortie ; il fut d'abord le collaborateur de son père, propriétaire de filatures et de moulinages de soie, et prit plus tard la direction des usines paternelles.

Devenu, à la mort de son père, maire des Ollières et conseiller général de l'Ardèche pour le canton de Privas, M. Fougeirol se présenta, comme républicain radical, à une élection partielle, le 24 juin 1883, dans la 1re circonscription de Privas. Il fut élu par 6,918 voix contre 4 655 données à M. Clauzel, candidat de l'Union républicaine. Il remplaçait à la Chambre M. Chalamet, élu sénateur. Porté ensuite sur la liste républicaine de l'Ardèche aux élections générales du 4 octobre 1885, il ne réunit que 39,505 voix sur 87,930 votants ; mais les élections ayant été invalidées, il retrouva son siège en 1886, avec 47,477 voix sur 88,137 votants.

Aux élections générales du 22 septembre 1889, faites de nouveau au scrutin uninominal, il se représenta dans la 1re circonscription de Privas et fut renvoyé à la Chambre, au premier tour, par 9,909 voix contre 4,363 données à M. de la Charrière, conservateur. Il fut encore réélu, en 1893, par 6,485 suffrages, contre 5,873 à M. Léon Cléry, avocat.

Dans la législature 1889-1893, le député de l'Ardèche se fit remarquer par la part importante qu'il prit à la discussion des tarifs de douane. Son action fut même prépondérante en ce qui concerne les industries françaises des cocons, des soies et des soieries.

Après le décès de M. Chalamet, sénateur de l'Ardèche, M. Fougeirol, candidat à l'élection partielle qui eut lieu le 26 février 1896, fut envoyé au Sénat par 387 voix et son mandat fut confirmé, au renouvellement triennal de 1903, par 455 voix sur 807 inscrits, au second tour de scrutin.

A la Chambre comme au Sénat, M. Fougeirol a suivi une ligne politique modérément, mais ferme-

ment républicain et nettement laïque. En économie, il est protectionniste. Il fait partie, au Luxembourg, du groupe agricole et de l'Union démocratique.

Il a été décoré de la Légion d'honneur pour sa participation, comme industriel, à l'Exposition de 1889.

DEVAUX (Gaston)

Publiciste, agronome, industriel, né à Paris, le 3 juin 1860. Reçu licencié en droit en 1884, M. Gaston Devaux se fit inscrire au barreau de Paris, puis à celui de Versailles, où il plaida nombre de causes civiles et criminelles qui mirent son nom en évidence. Il défendit notamment les anarchistes inculpés d'un vol de dynamite à Soisy-sous-Etiolles et divers accusés devant les conseils de guerre. Il quitta la barre pour se consacrer à l'industrie.

En même temps, M. Gaston Devaux s'occupait d'agronomie pratique. Propriétaire d'un important domaine en Eure-et-Loir, il le fit valoir lui-même pendant quelque temps, et ses procédés de culture du blé lui valurent la grande médaille d'argent de la Société des Agriculteurs de France.

Secrétaire-adjoint de la Société d'Agriculture de Seine-et-Oise, membre des commissions permanentes d'agriculture, de l'alimentation, du bétail, de l'industrie laitière et des industries agricoles de la Société des Agriculteurs de France, de la Commission mixte de recherches sur la richesse du blé en gluten, ainsi que du Congrès pour les applications de l'alcool industriel, M. Gaston Devaux a publié de nombreux articles dans l'*Agriculture* ou le *Journal de Chartres* On lui doit aussi les ouvrages suivants : *Causeries agricoles* (1 vol) ; le *Blé à 27 francs les 100 kilos* (1 vol. sixième mille) ; les *Engrais azotés et la cultnre printanière* ; la *Conservation des racines fourragères et des tubercules par la dessication* (Conférence à la Société des Agriculteurs de France), etc

D'autre part, il s'est intéressé à la station thermale de Bagnoles-de-l'Orne, dont les eaux sont réputées pour la cure des affections du système nerveux et il a fait paraître : un *Guide illustré de Bagnoles-de-l'Orne*, avec gravures (1 vol. 5 éd.) ; une *Carte des environs de Bagnoles au 1/50.000* et une étude documentée sur la *Situation hygiénique de Bagnoles*.

Dans un autre ordre d'idées, il est l'auteur d'un *Historique du 20e régiment de chasseurs à cheval* (1 vol. avec gravures).

A Versailles, où M. Gaston Devaux résida longtemps, il présida le patronage des enfants abandonnés de Seine-et-Oise et créa une maison de travail pour les ouvriers victimes du chômage.

M. Gaston Devaux a été amené ensuite à prendre la direction, en commun avec l'ingénieur H. Diedrich, d'une exploitation de nouveaux séchoirs industriels brevetés, qui paraissent destinés à rendre un service considérable aux industries chimiques et céramiques, à la fabrication des ciments, des engrais, des denrées alimentaires ; ces appareils ont obtenu tout de suite un réel succès.

M. Gaston Devaux est lieutenant d'infanterie territoriale. Il a épousé Mlle Haussmann, sœur de l'ancien député de Seine-et-Oise et petite-nièce du baron Haussmann.

LABRIE (Jean-Joseph)

Naturaliste, archéologue, prêtre catholique, né le 19 août 1867. Il fit ses études classiques au petit-séminaire de Bordeaux, celles de théologie au grand-séminaire de la même ville et entra dans les ordres en 1892.

Attaché d'abord comme professeur au collège de Saint-André-de-Cubzac, où il resta deux ans, il demanda bientôt à se retirer au centre de cette partie de la Gironde qu'on nomme l'Entre-deux-Mers, à Lugasson, pour s'y livrer tout à loisir à son goût pour l'étude des sciences naturelles.

Ses excursions botaniques révélèrent à M. l'abbé Labrie l'existence de plusieurs plantes qui n'intéressent pas seulement la flore locale par leur rareté, mais même la flore française. Ses observations ont été relatées dans les *Actes de la Société Linnéenne* de Bordeaux, dont il fait partie.

Il est aussi membre de la Société Archéologique de Bordeaux et s'est occupé avec succès de l'époque gallo-romaine ; mais la plus grande partie de ses recherches est relative aux temps préhistoriques. Dans la Gironde seulement, il a découvert la caverne à ossements de Ladaux, qui fut signalée au Congrès des Sociétés savantes (Bordeaux, 1903), l'abri préhistorique de Baring, à Daignac, et la vaste caverne de Fontarnaud, à Lugasson, dont les fouilles ont été terminées en 1903. Poursuivant activement ses recherches, il pratique encore des fouilles dans d'autres cavernes et abris qui présentent un haut intérêt.

M. l'abbé Labrie est membre de l'Association française pour l'avancement des Sciences.

JOCHUM (Edouard-Alexandre)

Céramiste, écrivain, homme politique, né à Nancy (Meurthe-et-Moselle) le 2 fé[illegible]

Dès l'âge de quinze ans, M. Jochum s'occupa d'art céramique. Entré dans l'atelier du céramiste Nansot, de qui il fut l'un des meilleurs élèves, il reproduisait lui-même ses dessins sur pierre Il devint bientôt l'un des maîtres chromistes-céramistes de notre temps. Sa réputation a été consacrée par ses envois aux Expositions universelles de 1872 à 1889, dont il fut lauréat. A celle de 1900, il obtint la médaille d'or.

En 1872, M. Jochum était entré à l'établissement Haviland d'Auteuil succursale de la célèbre maison de Limoges, où il a collaboré aux travaux de Chapelet et Bracquemond. Il dirigea seul l'établissement depuis le départ de ce dernier.

On cite surtout, parmi les œuvres dues à M. Jochum des Oiseaux d'après lui même, traités d'une manière très originale ; les interprétations des compositions de Bracquemont, des Têtes de femmes de Boilvin, des Fleurs Saxe, des Algues Marines et des Coquillages de Palandre, des Japonaises d'Oulevey, des Scènes de campagne de Léonce Petit, des dessins de Henry Somm, etc. Ces œuvres, sortant de la presse lithographique et reportées sur porcelaine ou faïence cuite à grand feu sont fort goûtées du public et des artistes.

Tout en perfectionnant ainsi l'art de la céramique, M. Jochum s'est aussi occupé de politique active. Déjà, sous l'Empire, il contribuait, avec ses amis, au succès des candidatures républicaines, à Paris, de Gambetta et de Rochefort (1869) ; puis à Boulogne-sur-Seine, où avait triomphé jadis les candidatures de Jules Simon et Bamberger, il créa des comités de libre-pensée et des comités radicaux-socialistes qui amenèrent le succès des idées républicaines dans la région.

Elu conseiller municipal de cette commune en 1896, il en devint maire la même année et remplit cette fonction jusqu'en 1900, avec un dévouement auquel ses adversaires mêmes ont souvent rendu hommage.

Délégué cantonal, administrateur de la Caisse d'épargne de la Seine, président de la Société de tir La Patriote, de la Société colombophile de Boulogne, etc., M. Jochum s'est également fait connaître comme conférencier à l'Association polytechnique de Paris, où il fit un véritable cours d'art industriel se rattachant à la céramique. Il a collaboré au *Dictionnaire des Mots et des Choses de la Révolution française* et écrit une intéressante *Histoire de Boulogne-sur-Seine* [illegible]

Membre de diverses sociétés littéraires, artistiques et philanthropiques, M. Edouard Jochum est officier de l'Instruction publique depuis 1897.

GARRIGOU (Joseph-Louis-Felix)

Médecin, né à Tarascon-sur-Ariège le 16 septembre 1835. Appartenant à une ancienne famille de la région, fils d'un écrivain distingué, il commença, à Toulouse, ses études classiques à la pension Rastoul, les continua à l'établissement Henri IV et les termina au lycée. Il se fit ensuite inscrire à l'Ecole de Médecine de cette ville, d'où il passa à la Faculté de Paris, qui le reçut docteur en 1860, avec une thèse sur l'*Entéromésentérite typhoide*. Au cours de ses études médicales, à Paris, il fut l'élève des professeurs Bouillaud, Potain, Piorri, Nonat, Barth, Velpeau et Hardy. En même temps que les cours de la Faculté, il suivait ceux de géologie, avec Elie de Beaumont et Daubrée pour maîtres ; ceux de chimie et d'architecture de l'Ecole des Ponts et Chaussées, et il étudiait tout spécialement, avec Ossian-Henri, l'hydrologie, science dans laquelle il devait se spécialiser plus tard d'une façon remarquable.

M. le Dr Garrigou exerça d'abord la médecine dans sa ville natale, puis il alla se fixer à Ax-les-Thermes, station toute proche et, dès 1862, il entreprit les études géologiques et hydrologiques sur les Pyrénées qu'il a poursuivies depuis.

Présenté, en 1863, en première ligne par le Comité d'Hygiène de France pour le poste d'inspecteur médical d'Aix, M Garrigou, que ses opinions républicaines non dissimulées rendaient suspect au gouvernement impérial, fut tout de même nommé ; mais sa nomination fut rapportée huit jours après, à la suite d'un rapport du préfet de l'Ariège.

En 1868, le Dr Garrigou alla s'installer à Luchon, où il s'est fait une haute réputation de praticien et de savant. Il a créé à ses frais, dans cette station thermale si fréquentée, une école et un laboratoire d'hydrologie parfaitement organisés (1895) ; il a cessé de consulter à Luchon depuis 1896

Le premier congrès international d'hydrologie, qui tint ses assises à Biarritz en 1886, avait été organisé par le Dr Garrigou, sur la demande de la « Biarritz Association ». Désigné comme président de l'assemblée, le [illegible]

faveur du Dr Max Durand Fardel, par déférence ; mais, avec le titre de secrétaire général, il fut l'âme de ce congrès et l'auteur de son succès.

Quand la Faculté de Médecine de Toulouse fut inaugurée en 1891, la chaire d'hydrologie (unique en France) fut confiée à M. Garrigou. Ce professeur complète son enseignement théorique, fort apprécié, par des excursions pratiques, qui sont très suivies, dans les établissements thermaux des Pyrénées.

M. le Dr Garrigou s'est livré à des travaux importants sur diverses branches des sciences naturelles. Géologue, il faisait partie de la commission de la fameuse découverte de la « mâchoire d'Abbeville », par Boucher de Perthes ; il a étudié les relations des eaux minérales avec les terrains, les grands accidents géologiques, l'existence des glaciers tertiaires, les terrains présiluriens des Pyrénées etc.

Dans le domaine de la chimie, il a fait de très nombreuses analyses d'eaux minérales, dans son laboratoire, que l'on cite comme le mieux outillé du monde au point de vue hydrologique. Il a prouvé que des liens existent entre l'action des eaux minérales et l'application thérapeutique des métaux, d'après le Burquisme, chez la plupart des malades, surtout les malades nerveux. Il a découvert la dissémination énorme de l'arsenic dans la nature et sa présence dans un très grand nombre d'eaux minérales et potables. Il a vulgarisé la méthode de recherche des métaux et métalloïdes volatils, dite « méthode des flammes et des émaux » de Bunsen, en la perfectionnant. Enfin, pour obvier aux embarras des analyses d'eau sur des mètres cubes, il a inventé la méthode de précipitation des métaux par l'hydrate de baryte, et la mise en liberté des substances alcaloïques des eaux par le même alcali.

Expert des tribunaux pendant 25 années, il a eu de nombreux cas d'empoisonnement à étudier, dont plusieurs ont été vraiment curieux.

Il a fait de nombreuses communications à l'Académie des Sciences, à l'Académie de Médecine et à d'autres sociétés savantes sur des sujets de médecine.

Il s'est occupé aussi d'agriculture. Son principal ouvrage relatif à cette branche de la science est un volume sur la *Concentration du vin* (1901), révélant une véritable découverte, qui a été confirmée dans son importance pratique par de nombreux savants et par le monde officiel. Il a pris, au sujet de la concentration du vin, huit brevets différents, dont certains paraissent devoir révolutionner la distillation en vue de la préparation d'un alcool hygiénique et pur.

C'est surtout par ses travaux d'hydrologie que le Dr Garrigou a attiré sur lui l'attention publique : ceux qu'il a publiés, en plusieurs volumes et en un nombre considérable de brochures, forment un véritable monument hydrologique, dans lequel sont traitées les questions d'hydrologie proprement dite et celles qui touchent à l'économie politique des eaux minérales. C'est, jusqu'à présent, l'œuvre hydrologique la plus complète qui existe au monde, par sa valeur et par les connaissances qu'elle comporte.

On a appelé M. Garrigou le « bénédictin infatigable de l'hydrologie » et le professeur Landouzy, en conduisant dans le département de l'Ariège, en 1903, les membres de l'excursion hydrologique qu'il présidait, s'est exprimé en ces termes sur son savant confrère :

> Je tiens à rendre un hommage public et mérité à mon collègue le professeur Garrigou, qui a tant fait pour la chimie, la géologie, l'hydrologie, trois sciences qu'il est difficile de dissocier.
>
> C'est vraiment le Dieu des Pyrénées, dont il a fait si bien connaître les richesses thermales. J'avais regretté de ne pas le voir à Luchon pour le féliciter de son œuvre.
>
> ... Garrigou a fait plus que de la chimie, de la géologie, de l'hydrologie ; il a contribué surtout à établir le concept de l'hydrologie moderne, si différent de l'ancien.

Puis, faisant allusion à la décoration de la Légion d'honneur, que M. Thiers, dès 1873, devait décerner à M. Garrigou, son ami, projet que sa chute l'empêcha seule de réaliser, un autre des savants participant à cette excursion ajouta, s'adressant au ministre des Affaires étrangères, M. Delcassé, qui présidait la séance d'Ax-les-Termes :

> C'est une honte que le professeur Garrigou n'ait pas, après tant de services rendus à la science, encore reçu la croix de la Légion d'honneur.

Créateur du Syndicat des médecins thermaux des Pyrénées, il demeure le président de cette association. En 1903, il a été choisi comme président du Syndicat d'initiative de l'Ariège. Il s'occupe, d'ailleurs, avec autorité et ingéniosité des intérêts de son département, et il a fait don au musée de l'Ariège des collections géologiques classiques que, pendant plus de 46 ans, il avait réunies dans les Pyrénées.

Sollicité à différentes reprises d'accepter un mandat législatif, M. Garrigou a toujours décliné ces offres, pour se consacrer entièrement à la science.

Membre honoraire ou titulaire de très nombreux corps savants, le docteur Garrigou est chevalier de la Couronne d'Italie, du Christ de Portugal, de la Rose du Brésil et officier de l'Instruction publique. Il a reçu de France et de l'étranger de nombreuses médailles de bronze, d'argent, de vermeil et d'or.

BOISSY d'ANGLAS (François-Antoine Baron)

Sénateur, ancien ambassadeur, né à Paris le 19 février 1846. Il est le fils du comte Boissy d'Anglas, qui fut intendant militaire et député de l'Ardèche (1783-1864), et le petit-fils du conventionnel qui présidait la mémorable séance du 20 mai 1795, où la tête de Féraud fut présentée à la tribune (1756-1826).

Officier de la garde mobile au moment de la déclaration de guerre en 1870, M. Boissy d'Anglas, donnant aussitôt sa démission de sous-lieutenant, s'engagea au 23ᵉ de ligne et prit part à la défense de Paris.

Nommé, en 1872, conseiller de préfecture dans le Var, puis dans la Drôme, il démissionna de ce dernier poste en 1877, pour se porter candidat républicain au Conseil général de l'Ardèche, dans le canton d'Annonay, où il fut élu. La même année, après la dissolution de la Chambre par le ministère Broglie-Fourtou, il était nommé député de la deuxième circonscription de Tournon (Ardèche), par 9,065 voix contre 6,321 au candidat officiel, M. Lacaze. Il se fit inscrire au groupe de la Gauche républicaine, auquel il n'a cessé d'appartenir sous ses dénominations de Gauche radicale, puis de Gauche progressiste, et il s'occupa surtout des questions de politique extérieure.

Quand les relations diplomatiques entre la France et le Mexique furent reprises en 1880, M. Boissy d'Anglas fut désigné comme envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire à Mexico ; par décret spécial, cette mission fut prorogée jusqu'en avril 1881. Quand notre ambassadeur revint à Paris, le 27 juin suivant, il avait réussi à établir de cordiales relations entre les deux pays.

Il reprit sa place à la Chambre, où il fut renvoyé au renouvellement de 1881 par la même circonscription, avec 8,265 voix contre 6,710 au candidat conservateur, M. de Montgolfier.

Aux élections du 4 octobre 1885, faites au scrutin de liste, il échoua avec les autres candidats républicains du département de l'Ardèche (39,427 voix sur 87,930 votants) ; mais l'invalidation des élus conservateurs lui permit de reconquérir son siège, en 1886, avec 47,315 suffrages sur 92,680 votants.

Quand vint le renouvellement législatif de 1889, M. Boissy d'Anglas qui, après avoir abandonné le siège de conseiller général d'Annonay, avait vainement essayé de le reconquérir, ne voulut pas se représenter dans son ancienne circonscription ; mais il posa sa candidature, après le second tour de scrutin, dans l'arrondissement de Nyons (Drôme), et fut élu député de ce nouveau collège par 4,508 voix contre 4,141 au marquis d'Aulan. Il fut réélu dans la même circonscription, en 1893, par 5,040 voix contre 2,000 environ à divers concurrents ; mais il échoua au renouvellement de 1898 et ne s'y représenta pas en 1902.

En novembre 1895, à la suite d'une polémique de presse, M. Boissy d'Anglas, dans un duel avec le vicomte de Vogué, député de l'Ardèche, avait blessé assez grièvement son adversaire au visage.

A la Chambre, le député de la Drôme appartenait à la grande Commission des Colonies. Il s'occupa tout spécialement des affaires de Madagascar et suivit une ligne politique nettement radicale.

Au renouvellement sénatorial de janvier 1903, M. Boissy d'Anglas se présenta dans le département de l'Ardèche et fut élu par 439 voix sur 807 inscrits, au second tour de scrutin.

A la Chambre haute, où il siège au groupe radical socialiste, il soutient, comme il l'avait fait à la Chambre, la politique républicaine radicale et laïque. Il a déposé, en 1903, une proposition de séparation des églises et de l'Etat.

Le baron de Boissy d'Anglas est chevalier de la Légion d'honneur.

GUILLAIN (Florent-Antoine)

Député, ingénieur, ancien ministre, né le 7 février 1844 à Paris. Elève de l'Ecole Polytechnique et de celle des Ponts-et-Chaussées, il entra dans cette administration et devint, après avoir franchi les divers degrés hiérarchiques, inspecteur général et directeur des routes, de la navigation et des mines au ministère des Travaux publics. Il est, depuis 1894, inspecteur général et directeur honoraire.

Entré dans la politique active dès 1893, comme conseiller général du Nord pour le canton de Dunkerque-Est, M. Guillain, peu de temps après les élections générales de 1893, se présenta dans la 1ʳᵉ circonscription de Dunkerque, au siège rendu vacant par le décès du général Yung ; il fut élu, le 13 décembre, par 8,298 voix contre 3,597 à M. Poulet, socialiste. Il a été réélu : en 1898, par 7,509 suffrages contre 3,508 données à M. Fontaine, socialiste et 2,923 à deux autres candidats ; puis, en 1902, par 10,466 voix contre 4,847 à deux concurrents socialistes.

M. Guillain a été ministre des Colonies dans le

cabinet Dupuy, du 2 novembre 1898 au 12 juin 1899. Depuis juin 1902, il est vice-président de la Chambre.

Le député du Nord est inscrit au groupe progressiste et au groupe agricole. En politique, il suit une ligne de conduite modérée ; en économie, il est protectionniste. Il s'intéresse particulièrement aux questions de travaux publics, industrielles et agricoles.

Il est commandeur de la Légion d'honneur.

LA GRASSERIE (Raoul-Robert GUÉRIN de)

Psychologue, sociologue, écrivain, linguiste, jurisconsulte et magistrat, né le 13 juin 1849 à Rennes (Ille-et-Vilaine). Il accomplit ses études classiques et celles de droit dans sa ville natale, y fut reçu docteur en 1874 et se fit inscrire au barreau de la Cour d'appel.

Nommé, en 1883, juge à Loudéac ; puis juge d'instruction à Saint-Brieuc (1884), il fut, de là, envoyé à Rennes la même année, et à Nantes (1902).

M. Raoul de la Grasserie s'est signalé à l'attention publique par les travaux, en nombre considérable, qu'il a fait paraître dans diverses branches des connaissances humaines. Pour donner la nomenclature de ses ouvrages et les spécifier clairement, nous les classerons par catégories :

Psychologie : de la *Classification des Arts, de la Littérature et des Sciences* ; de l'*Importance des langues des peuples non civilisés au point de vue psychologique* ; du *Bilinguisme et de l'hybridité linguistique* ; des *Causes efficientes et des Causes téléologiques* ; de la *Transformation et de l'ascension des idées* ; de l'*Instinct de la classification* ; de la *Psychologie des Religions* ; de l'*Expression psychologique des Idées* ; de l'*Individualisme religieux* ; de la *Religion abstraite et des religions athéistiques* ; de la *Sexualité chez les divinités* ; du *Rôle social du sacrifice* ; de la *Production et de la consommation des œuvres de l'esprit*.

Sociologie et Législation comparée : de la *Véritable division des Pouvoirs et des Fonctions* ; du *Gouvernement direct et du Gouvernement indirect* ; de l'*Etat fédératif* ; de la *Conversion du Suffrage amorphe en Suffrage organique* ; de l'*Evolution de l'idée de Démocratie* ; de l'*Idée d'Aristocratie* ; de l'*Idée de Monarchie* ; projet de loi *Sur les assurances sur la vie* ; de la *Réforme du notariat* ; de la *Définition et des Divisions de la Sociologie* ; des *Rapports entre la Sociologie et la Psychologie* ; du *Duel au point de vue sociologique* ; de la *Liberté testamentaire à l'Etranger* ; de l'*Indisponibilité partielle du patrimoine* ; de la *Publicité personnelle* ; de la *Liberté du taux des Intérêts* ; de la *Suppression des immunités des coupables* ; de l'*Evolution des Droits de la Femme* ; des *Religions comparées au point de vue sociologique* ; de la *Participation des particuliers à l'exercice de l'action publique* ; de la *Caution judicatum solvi* ; des *Moyens pratiques de parvenir à la suppression de la paix armée* ; des *Précurseurs de l'idée pacifique* ; de la *Structure politique de la Société* ; des *Expériences législatives* ; des *Principales questions de féminisme* ; des *Vices de nos Codes, en particulier du Code civil* ; de la *Représentation professionnelle* ; de l'*Admission des femmes au droit électoral* ; de la *Forme graphique de l'Evolution* ; de la *Classification scientifique du droit* ; de la *Représentation des minorités* ; de l'*Unification des législations des différents peuples* ; de la *Recherche et des effets de la paternité naturelle* ; *Projet de Constitution* ; du *Jury, de ses origines, de son évolution et de son avenir* ; *Etude sur la dépopulation en France* ; du *Repos hebdomadaire* ; *Etude critique sur l'Instruction publique en France* ; de la *Réforme hypothécaire* ; de l'*Extension de la quotité disponible* ; de la *Liberté d'association* ; une *Solution de la question d'Orient* ; *Projet de loi sur la publicité* ; de l'*Interprétation judiciaire et législative des lois* ; de l'*Assurance sur la vie et sur les accidents* ; de la *Fusion du droit commercial et du droit civil* ; des *Valeurs assimilables aux immeubles* ; du *Passif des successions* ; de la *Dévolution de la succession chez les peuples latins* ; de la *Dévolution de la succession chez les peuples germaniques* ; de l'*Effet rétroactif du partage* ; de la *Solidarité* ; de la *Réforme de l'Assistance judiciaire* ; de l'*Application de la peine* ; de la *Genèse sociologique de la pénalité* ; de l'*Avenir du droit pénal* ; de l'*Institution du registre de commerce* ; du *Contrat de mariage des commerçants* ; des *Principales questions du Féminisne* ; des *Cours de Commerce* ; de la *Restriction de l'appel* ; du *Règlement et des règles de compétence* ; *Etude sur les peines préventives* ; de la *Nécessité de la plainte de la partie lésée* ; du *Serment* ; du *Domicile forcé* ; des *Aliénés dits criminels* ; *Réforme du droit successoral français* ; des *Principes sociologiques du droit de succession* ; de la *Définition et de la classification de la statistique* ; des *Principes de l'exécution forcée* ; de la *Cristallisation du droit* ; de la *Classification des phénomènes sociologiques* ; de la *Théocratie* ; du *Népotisme* ; du *Régime dotal* ; du *Nom maternel* ; du *Rôle moral de la dot* ; du *Pardon*

privé ; du *Rôle sociologique de la guerre* ; du *Déterminisme sociologique* ; des *Mo*[illegible] *mission du pouvoir* ; de la *Tri*[illegible] ; du *Rôle sociologique du monde et de la mode* ; *Un Parlement féminin* ; du *Droit de la victime contre la Société ; Etude sur le projet de réforme du Code de procédure civil* ; des *Principes scientifiques de la Criminologie* ; de la *Protection juridique et de l'assurance sur la vie* ; du *Droit de grâce* ; des *Armées productives* ; de la *Synthèse de l'électorat* ; de l'*Analyse et de la synthèse des régimes matrimoniaux* ; du *Contrat de mariage chez les peuples* [illegible] ; du *Contrat de mariage chez les peuples latins* ; de la *Concentration et de la dissociation des partis politique ;* des *Principes de la publicité ;* de la *Synthèse des questions coloniales ;* des *Rapports entre l'action publique et l'action civile ;* du *Droit pénal et du droit prémial ;* du *Potentiel de criminalité ;* du *But et des effets de la pénalité ;* de la *Famille artificielle ;* de la *Vengeance privée ;* de la *Psychologie collective ;* étude sur les *Justices de paix* ; étude sur la *Procédure civile d'exécution ;* de l'*Influence du féminisme sur l'idée pacifique ;* des *Effets à attribuer à l'aveu ;* des *Preuves du crime ;* des *Sciences mixtes entre la psychologie et la sociologie ; Essai d'une sociologie globale et synthétique ;* de la *Criminologie des collectivités ;* du *Classement subjectif des infractions ;* du *Classement objectif des crimes ;* de la *Fonction sociale du droit, dit naturel ;* de la *Fonction du droit comparé ;* de l'*Intellectualisme ;* des *Classes sociales ;* de l'*Evolution de l'idée pacifiste ;* du *Fetichisme social ;* de la *Réforme du Contrat de mariage ; Une solution de la question d'Alsace-Lorraine.*

Droit français et étranger : *Projet de code civil allemand ; Code pénal bulgare ; Code de procédure pénale bulgare ; Projet de loi allemand sur les livres fonciers ; Code civil des Grisons ; Code de commerce hongrois ; Codes suédois ; Projet de code pénal russe ; Projet de code pénal suisse ; Analyse du code civil mexicain ;* id. *du code civil péruvien ;* id. *du code civil chilien ;* id. *du code civil de Vénézuéla et des lois civiles du Brésil ; Commentaire de la loi sur les femmes témoins ;* id. *de la loi contre les outrages aux bonnes mœurs ;* id. *de la loi sur les sociétés de secours mutuels; Notice annuelle sur le mouvement législatif en Autriche ; Code civil allemand* (1re et 2e éditions).

Grammaire comparée et Linguistique : de la *Psychologie du langage ;* de la *Classification des langues ;* du *Verbe substantif ;* de la *Conjugaison objective ;* de la *Catégorie du nombre ;* de la *Catégorie du temps ;* de la *Véritable nature du pronom ;* de la *Catégorie des modes ;* de la *Catégorie des cas ;* de la *Parenté entre le Chamitique, le Sémitique et l'Indo-Européen ;* des *Recherches de la linguistique relatives aux peuples de l'Extrême-Orient ;* de l'*Article ; Essai de Phonétique générale ; Essai de phonétique comparée ;* de la *Possibilité d'une langue internationale ;* de l'*Inclusif et de l'Exclusif ;* de l'*Infixation ; Essai de syntaxe générale ;* de la *Fonction concrète du pronom ;* de l'*Origine et de l'évolution première des racines des langues ;* du *Syncrétisme pronominal ;* des *Verbes prépositionnels ;* de la *Catégorie des voix ;* des *Cas contraires ;* du *Verbe concret ;* du *Verbe abstrait ;* des *Auxiliaires ;* de la *Conjugaison négative ;* de l'*Antériorité du génitif ;* du *Prédicatif et du possessif* ; des *Mots suppletifs et explétifs ;* des *Divisions de la linguistique.*

Langues américaines : de la *Langue baniva ;* de la *Langue puquina ;* de la *Famille linguistique Pano ; Grammaire et vocabulaire de la langue timucua ; Textes en timucua traduits et analysés ;* de la *Langue tarasque ;* de la *Langue Auca* ; de la *Langue zoque et de la langue mixe ;* de la *Langue allentiak ;* des *Langues de la Patagonie ;* des *Langues de Costa-Rica ; Cinq langues de la Colombie britannique ;* de la *Langue nahtualt.*

Métrique ; du *Rôle de l'e muet dans la Versification française ; Nouvelle explication du décasyllabe romain ; Essai de rythmique comparée ;* du *Mode mineur dans le rythme* ; des *Unités rythmiques supérieures au vers ;* de l'*Elément psychique dans le rythme ;* de la *Césure ; Analyses métriques et rythmiques ; Essai de métrique chinoise ; Essai de métrique védique et sanscrite ; Essai de métrique des nations musulmanes* ; de la *Strophe et du poème ; Etude sur les principes scientifiques de la versification française.*

Poésie : *Hommes et singes ; Les rythmes ; Bretonnes et Françaises ; Jeanne d'Arc ; Les formes ; Les sensations* ; *Les sentiments ; Les pensées ;* le *Poème de la cloche ; La Nature ; Les étrangères.*

M. de la Grasserie a collaboré à un grand nombre de revues de la France et de l'étranger, parmi lesquelles nous citerons : les *Bulletins de l'Annuaire de législation étrangère ;* la *Revue internationale de Sociologie ;* la *Revue critique de Droit ;* la *Revue politique et parlementaire ;* les *Bulletins des Comités des Travaux historiques et scientifiques* ; la *Revue philosophique ;* la *Revue pénitentiaire ;* la *Revue générale de Droit* ; la *Revue de la réforme judiciaire ;* la *France judiciaire ;* les *Lois nouvelles ;* les *Mémoires de la*

Société de Linguistique ; la *Revue de Linguistique* ; la *Revue de Droit international privé* ; la *Revue de morale sociale* ; le *Muséon* ; la *Revue du Commerce* ; celle de *Droit moderne* ; l'*Humanité nouvelle* ; la *Revue* [illegible] ; la *Revue de Belgique* ; la *Scuola positiva* ; les *Archives de Psychiâtrie*, etc.

Membre de la Société des Gens de Lettres, de l'Institut international de Sociologie, de la Société de Législation comparée, de la Société de Linguistique et d'autres corps savants, ce profond penseur et fécond écrivain est correspondant du ministère de l'Instruction publique depuis 1895, officier de l'Instruction publique depuis 1899. Il a été deux fois lauréat de l'Institut (Académies des Inscriptions et Belles-Lettres en 1898, des Sciences morales et politiques en 1901).

ROHAN-CHABOT (Alain-Charles-Louis Prince de LÉON, Duc de)

Député, né à Paris, le 1er décembre 1844. Il appartient à la célèbre famille dont les origines connues remontent à 1040, qui descend des ducs d'Aquitaine et qui a contracté plusieurs alliances avec les maisons souveraines d'Europe. Il fit ses études classiques au lycée Bonaparte et au collège de la rue des Postes. En 1870-71, il servit, comme capitaine, dans les mobiles du Morbihan et prit part à toutes les actions de l'armée de l'Est. En 1875, il fut nommé chef de bataillon dans le 85e régiment d'infanterie territoriale.

Propriétaire foncier et agricole important dans le Morbihan, où il possède le château historique de Josselin, le prince de Léon a pris une part active à l'organisation des cercles catholiques d'ouvriers dans ce département ; il s'est aussi intéressé aux œuvres de mutualité agricole ou d'assistance.

Elu, pour la première fois, le 28 février 1876, député de l'arrondissement de Ploërmel (Morbihan), par 11.434 voix sur 18,000 votants, le prince de Léon fut réélu, en 1877, par 13,294 suffrages contre 7,300 au candidat non officiel ; et en 1881 par 12,050 voix contre 7,621. En 1885, porté sur la liste monarchiste du Morbihan, il passa avec 60,347 voix sur 95,057 votants. Il a été réélu depuis, sans interruption, dans son ancienne circonscription : en 1889 par 15,399 voix, en 1893 par 13,713, en 1898 par 11,479, toujours sans concurrent ; enfin, en 1903, avec 13,994 suffrages. contre 7,855 à M. Carouge, républicain.

Fervent royaliste et catholique, l'honorable représentant du Morbihan a été secrétaire d'âge de la Chambre en 1876. Il prêta son appui au gouvernement du 16 mai ; il fit partie du groupe de la Droite tant qu'il exista, et, depuis que ce groupe s'est dispersé, il ne s'est fait inscrire qu'au groupe agricole. Il est intervenu surtout dans les discussions d'ordre militaire et dans le débat relatif à l'expulsion des princes en 1885.

A la mort de son père, survenue en 1886, il prit le titre de duc de Rohan et succéda à celui-ci comme conseiller général du Morbihan pour le canton de Josselin. Il fait partie de la commission départementale des finances. En 1900, il a été nommé maire de Josselin, commune où il jouit d'une popularité très grande.

Le duc de Rohan est président du Cercle de l'Union et membre de plusieurs sociétés ou clubs de Paris.

DUBIEF (Jean-Baptiste-Fernand)

Député, publiciste, médecin, né à Château-de-Varennes-les-Mâcon (Saône-et-Loire) le 14 octobre 1850. Il appartient à une famille républicaine, dont plusieurs membres furent poursuivis et condamnés au 2 décembre 1851 ; il fut élevé par l'ancien représentant de 1848, Charles Rolland, son tuteur, qui fut depuis député et sénateur de Saône-et-Loire ; il accomplit ses études classiques au lycée Lamartine à Mâcon et fut lauréat du Concours général.

Lors de la guerre de 1870, M. Fernand Dubief, qui étudiait la médecine à Lyon, s'engagea comme soldat dans l'armée de la Loire ; puis, devenu major auxiliaire, il fit partie de l'armée de l'Est et dirigea ensuite l'ambulance de la Ponthaize, près de Lausanne.

Reçu docteur en 1877, à la Faculté de Paris, il alla s'établir à Romanèche-Thorins, devint maire de cette commune et conseiller général du canton de la Chapelle-de-Guinchay en 1880. Dans le même temps, il dirigeait l'*Union républicaine de Saône-et-Loire*. En 1886, il fut nommé directeur de l'asile d'aliénés de Saint-Pierre, près Marseille, d'où il passa, en 1892, à celui du Rhône, à Bron.

M. Dubief posa, pour la première fois, sa candidature, comme radical, aux élections législatives du 20 août 1893, dans la 1re circonscription de Mâcon ; il fut élu, au premier tour, par 7,127 voix contre 3,568 au baron du Teil de Havelt, conservateur rallié, et 2,390 à M. Plassard, républicain progressiste. Il a été réélu depuis : en 1898, par 8,871 suffrages contre 5,145 obtenus par M. Dureault, et en 1902 par 9.441 voix, sans concurrent.

Dès son arrivée au Parlement, M. Dubief prit une part active aux débats. Inscrit au groupe radical-socialiste, qui l'a choisi comme président, il a soutenu avec ardeur la politique de ce parti, à la Chambre comme au dehors, par la parole et par la plume.

Il a été secrétaire de la Chambre en 1898 et en 1899, membre de plusieurs commissions, notamment de celles des Colonies et du Budget, pour lesquelles il a été rapporteur à diverses reprises, et du Travail, qu'il préside.

Un rapport de M. Dubief sur le régime des aliénés a provoqué, après avoir été très commenté en France et à l'étranger, d'importantes modifications administratives.

Président du groupe parlementaire de l'arbitrage international, membre du parti radical-socialiste de France, il a été président du Congrès de ce parti tenu à Marseille en 1903.

Depuis 1900, il est maire de Pressé (Saône-et-Loire) et vice-président du Conseil général de ce département.

L'honorable député collabore, d'une façon assidue, comme directeur ou rédacteur, au *Progrès* de Lyon, à la *France du Sud-Ouest* de Bordeaux, au *Siècle*, à l'*Aurore*, à l'*Action*, de Paris, etc.

FÉRY d'ESCLANDS
(Alphonse-Charles, Duc)

Ancien commandant des éclaireurs parisiens en 1870-71, fondateur et ancien président de la Ligue des Patriotes, magistrat, sportman, né à Saint-Denis (Ile Bourbon) le 6 juin 1840 Il appartient à une très ancienne famille noble originaire du bourg de Fer, en Savoie, qui se rendit ensuite à Gênes, où le nom de Fer s'italianisa en Feri ou Féry ; puis, revenue en France, elle s'établit sur l'Esterel, ajoutant à son nom celui de d'Esclans, que portent encore trois localités de la région : les Grands Esclands, les Petits Esclans, les Envières d'Esclands (cette famille s'essaima avec le temps en Lorraine, puis en Auvergne et en Guyenne).

Il fit, à Paris, de brillantes études classiques, obtenant, à leur achèvement, le même jour, les deux baccalauréats ès-lettres et ès-sciences. Reçu, le premier, aux examens du ministère des Finances en 1859, il devint, par concours, auditeur à la Cour des Comptes et fut promu, constamment au choix, aux fonctions de conseiller référendaire de deuxième puis de première classe, d'avocat général (fonction créée) et de conseiller maître (1882). En cette dernière qualité, il a présidé à plusieurs reprises la Commission du concours de l'auditoriat. Il préside celle de jurisprudence.

Au cours de sa rapide carrière de magistrat, le duc Féry d'Esclands a attiré l'attention publique sur sa personnalité en maintes circonstances étrangères à ses fonctions. En 1870, dès les premiers succès de l'armée allemande, il organisa lui-même le corps des éclaireurs parisiens, qui servit sans solde ni vivres et dont il fut commandant. En reconnaissance de cet acte rare de patriotisme et de son rôle héroïque durant toute la campagne, on l'excepta, lors de la création des régiments territoriaux, en 1875, des prescriptions de la loi militaire en lui confiant, comme colonel, quoi que n'ayant jamais servi dans l'armée active, le commandement du 44e régiment d'infanterie à Verdun ; puis, en 1886, celui du 140e à Bordeaux.

Bien que personnellement lié d'amitié avec la famille impériale, et tout en demeurant l'un des fidèles de l'impératrice Eugénie, marraine, et du prince impérial, parrain de sa fille, le duc Féry d'Esclands ne s'est point occupé de politique active.

Chargé, en 1876, par le ministère de la Guerre, d'étudier dans le Caucase les différentes races de chevaux, en vue de leur utilisation pour notre armée, il présenta, à son retour, un rapport nourri et documenté sur cette question. En 1880, il fut nommé inspecteur général de l'enseignement de la gymnastique et des exercices militaires dans les établissements d'instruction publique de France, service qu'il remplit, comme le précédent, à titre absolument gratuit.

En 1881, M. Féry d'Esclands fut l'un des membres fondateurs de la Ligue des Patriotes et fit partie du comité provisoire, puis du comité de permanence, avec Henri Martin, Félix Faure, Alfred Mézières, Déroulède, etc. C'est lui qui, en tête des statuts de cette association, fit graver cette formule lapidaire, d'un explicite laconisme : « Républicains, Bonapar-« tistes, Légitimistes, Royalistes, ne sont chez nous « que des prénoms : c'est Patriote qui est le nom de « famille. » Devenu, à l'unanimité des suffrages, président de la Ligue (1887), il sut l'écarter des luttes politiques ; mais l'influence personnelle du général Boulanger ayant entraîné cependant la ligue, il fit connaître sa résolution de se retirer, le 25 avril 1888, par une lettre qui eut du retentissement. Cette démission entraîna l'insuccès d'un projet de fête nationale en l'honneur de Jeanne d'Arc, idée qu'avait soutenue avec passion le duc Féry d'Esclands et qu'il

eut certainement réalisée, sans la désunion qui se produisit au sein de la Ligue des Patriotes.

Président de la Société des Amis de la Russie depuis 1889, M. Féry d'Esclands est considéré comme l'un des promoteurs de l'alliance franco-russe. Désigné, en 1891, comme président du comité de Paris, pour offrir à l'empereur Alexandre une œuvre d'orfèvrerie de grande valeur, il voulut se charger à ses frais de cette mission, qu'il remplit en compagnie de son fils aîné, lieutenant d'infanterie, et du baron de Cambourg. Le czar l'accueillit avec une rare cordialité, et, à Varsovie, les officiers du régiment de Grodno remirent au lieutenant Féry d'Esclands un grand tableau contenant leurs photographies, leurs signatures et un cordial compliment à l'adresse du régiment auquel appartenait le jeune officier français. Cette manifestation fut le signal de celles qui s'établirent depuis entre les armées russe et française.

Mêlé à toutes les grandes actions patriotiques, M. Féry d'Esclands fut appelé, en 1895, à la présidence du Comité formé pour offrir un objet d'art à Pasteur, lors de son jubilé. Lorsque le savant français eut refusé de l'empereur d'Allemagne la décoration de l'Aigle-Noir, le duc Féry d'Esclands lui écrivit pour le féliciter et Pasteur lui adressa, en retour, la dernière lettre qu'il écrivit avant sa mort, lettre dont le retentissement fut considérable.

C'est aussi à M. Féry d'Esclands qu'échut l'honneur de la remise aux ministères de la Guerre et de la Marine de la superbe villa offerte par Mme Furtado-Heine, à Nice, comme maison de convalescence pour les officiers.

Le duc Féry d'Esclands, dont les aptitudes, en quelque sorte encyclopédiques, surprennent par leur variété et leur étendue, possède dans la Gironde le château et le domaine de Paillet, dont les crus de vin blanc et de vin rouge ont obtenu une médaille d'or à l'Exposition universelle de 1900. Il est président de la Société des Aviculteurs français et il a aussi présidé plusieurs concours agricoles à Paris ainsi qu'aux expositions universelles de 1889 et 1900. Rapporteur de la première, il a publié une étude considérable sur les *Boissons fermentées* (1 vol.), qui est généralement consultée.

Comme homme d'épée, M. Féry d'Esclands jouit d'une réputation sans égale. Des biographes l'ont qualifié de « roi de l'épée » et de « tireur qu'aucun « maître, ni aucun amateur, n'a pu battre. » Toutes les publications se rapportant à l'escrime le désignent comme le premier fleuret de ce temps. Son autorité en matière d'armes l'a fait choisir à maintes reprises comme arbitre dans les affaires d'honneur. Il assista le général Félix Douay, comme témoin, dans le duel de celui-ci avec le prince de Bauffremont (1872). Ses décisions fixèrent l'opinion dans les duels célèbres Chapuis-Dekeirel (1885), Dupuis-Habert (1889), de Morès-Mazer (1892), Filepesco à Bucarest (1897), Henry-Picquart-Esterhazy (1898), etc. Il est président de l' « Estocade, » société d'escrime et de sport très fermée, et de l' « Ecole d'escrime française », président d'honneur de la Commission et des salles d'escrime du Cercle national des officiers des armées de Terre et de Mer, de l' « Escrime française », du Syndicat des Professeurs civils d'escrime de Paris, du Boxing Club de France, etc. Il a écrit, en collaboration avec le prince Georges Bibesco, un livre qui est dans les mains de toutes les personnes s'intéressant à l'épée : *Conseils pour les Duels*.

Décoré pour faits de guerre en 1871, le duc Féry d'Esclands a été promu officier de la Légion d'honneur en 1887. Il est en outre officier de l'Instruction publique, commandeur du Mérite agricole, grand officier de la Couronne et de l'Etoile de Roumanie, etc.

Le duc Féry d'Esclands a épousé Mlle de Casabianca fille du comte, ancien ministre d'Etat, dont la maison compte parmi les plus anciennes de France.

SAQUI (Casimir)

Médecin, chimiste, né à Nice (Alpes Maritimes) le 15 novembre 1872. Petit-fils d'un médecin, il fit ses études classiques à Nice et à Paris ; puis entra, en 1891, à l'Ecole de Médecine navale de Toulon où il fut préparateur de chimie et suivit les cours de pharmacie en même temps que ceux de médecine. Il y eut pour professeurs les Drs Cunisset et Cunéo.

Démissionnaire en 1895, il revint à Paris où il se fit recevoir docteur en médecine (1899).

M. le Dr Casimir Saqui, qui s'est consacré spécialement au traitement des affections de l'enfance, est devenu médecin de l'Orphelinat de la Banque et de la Société des Sauveteurs de la Seine.

Outre sa thèse, sur les *Lésions secondaires aux tumeurs cérébrales, particulièrement chez les enfants*, ce médecin est l'auteur de diverses études d'analyse opothérapique qui ont été publiées dans la *Revue de Thérapeutique* et autres recueils savants. Il s'est aussi fait apprécier, comme conférencier, à Paris et en

province, en traitant des questions d'hygiène sociale et scolaire, de mutualité, etc.

Membre de la Société de Pathologie comparée, M. le Dr Saqui est officier d'Académie, chevalier de Léopold de Belgique et de plusieurs autres ordres.

GAUFET (Albert-Henri)

Industriel, agronome, né à Roubaix (Nord) le 27 octobre 1855. Ses études faites à Saint-Omer (Pas-de-Calais), il se mit, de bonne heure, dans le commerce des laines, fut d'abord employé, puis intéressé et associé dans plusieurs établissements industriels du Nord. Il créa enfin une maison d'importation et de vente des laines brutes ou filées, soies et autres matières premières employées par l'industrie roubaisienne. Cette maison dût à l'activité et à la compétence professionnelle de son chef un rapide développement.

M. Albert Gaufet, en outre, exploite les brevets d'une machine à échardonner mécaniquement les laines, dont l'invention a pu être menée à bien grâce à ses conseils et à son concours pécuniaire. Esprit éclectique, il s'intéresse d'ailleurs, d'une façon très agissante et souvent prépondérante, aux manifestations de l'activité humaine sous des formes diverses. C'est ainsi qu'il a contribué aux progrès de la colombophilie en France, remportant plus de 400 prix aux nombreux concours auxquels il prenait part. Membre du Congrès de Colombophilie tenu au Trocadéro en 1889, il a été choisi comme président de plusieurs sociétés colombophiles. Il est, d'autre part, l'un des membres les plus dévoués de l'Association professionnelle des Journalistes du Nord et il fait partie de plusieurs sociétés philanthropiques ou groupements politiques de la région.

Membre, aussi de la Société des Agriculteurs du Nord, aux travaux de laquelle il coopère avec activité, M. Gaufet est le créateur d'une intéressante institution d'agriculture pratique, connue sous la dénomination de « Société anonyme l'Avenir agricole ». Fondée en 1898, à Roubaix, avec des capitaux roubaisiens, pour l'exploitation du sol de la Corse, cette société acquit aussitôt, dans l'arrondissement de Sartène, une superbe propriété, le domaine de Capanelli, de 300 hectares, comprenant des vignes, des terrains pour la culture des céréales et des fruits, une forêt et des carrières de granit.

Les débuts de l'entreprise furent difficiles ; un moment même le désordre et la négligence rendirent son existence précaire ; mais, en 1900, M. Gaufet, ayant été élu président du Conseil d'administration, remit rapidement les choses en bonne voie ; il a su depuis diriger l'exploitation et les affaires de cette société avec un succès toujours croissant ; aussi, à l'assemblée générale de 1903, vit-il son mandat présidentiel renouvelé à l'unanimité.

L'Avenir agricole, dont l'existence constitue une précieuse amorce du développement économique de la Corse, avait déjà marqué sa prospérité désormais assurée en faisant récompenser à l'Exposition de Lille, en 1902, ses produits : vins, eaux-de-vie, céréales, pierres de granit, etc., par cinq médailles d'argent et deux médailles d'or ; et son président, M. Albert Gaufet, avait été, à cette occasion, nommé chevalier du Mérite agricole.

MAZALBERT (Albert MAZEL, dit)

Chanteur, professeur, né le 22 janvier 1856 à Paimbœuf (Loire-Inférieure). Fils d'un magistrat, il fut élève de Roger, de Wartel père et de Saint-Yves Bax ; il reçut ensuite les conseils de M. Faure.

Ténor à la voix charmante et souple, d'un style et d'une correction rares, M. Mazalbert a contribué pour une large part à faire connaître au grand public les œuvres des jeunes compositeurs français. Il a été maintes fois l'interprète des prix et pensionnés de Rome.

Cet artiste s'est produit à peu près exclusivement dans les grands concerts de Paris et de la province, notamment aux Concerts Pasdeloup, Colonne, d'Harcourt, à la Société des Concerts du Conservatoire, à la Trompette, etc. Il a mis en valeur, avec un talent parfait, divers fragments du *Parsifal* et du *Tannhauser* de Wagner ; cela dès 1884, c'est-à-dire à une époque où il fallait un certain courage pour tenir de tels emplois.

Depuis, il n'y a pas d'œuvre importante de compositeurs anciens ou contemporains que M. Mazalbert n'ait fait applaudir un peu partout. On doit néanmoins mentionner d'une façon particulière ses interprétations de l'*Ariane* de Guilmant ; du *Stabat* de Rossini ; de *Sakountala* de Georges Hue ; du *Requiem* de Mozart ; de la *Neuvième Symphonie* de Beethoven ; le *Tasse* de Benjamin Godard ; *Rédemption* de Gounod ; la *Damnation de Faust* de Berlioz ; [illegible] Franck ; *Samson et Dalila*, le *Déluge* et la *Nuit Persane* de Saint-Saëns ; le *Paradis perdu* de Théodore Dubois ; *Ève* de Massenet ; la *Fille de Jaïre* de Mme de Grandval ; les *Saisons* de Haydn ; *Le*

Faust de Schumann ; l'*Armide* de Gluck ; la *Tour de Babel* de Rubinstein.

M. Mazalbert a paru fréquemment aux côtés de M. Faure, de Mme Krauss ou d'autres artistes réputés.

Professeur de chant, il a formé de nombreux élèves dont quelques-uns se sont eux-mêmes créé déjà une certaine notoriété. L'excellence de sa méthode lui a valu d'être proposé, en 1903, par le Conseil supérieur de l'Enseignement, pour le poste de professeur de chant au Conservatoire.

HILLEMAND (Constant)

MÉDECIN, philosophe, né à Poissy (Seine-et-Oise) le 21 août 1859 Inscrit à la Faculté de Médecine de Paris, comme élève, en 1880, il fut reçu interne des hôpitaux en 1884, docteur et lauréat de la Faculté en 1889, avec une thèse intitulée : *Introduction à l'étude de la spécificité cellulaire chez l'homme*, dans laquelle il attaquait la théorie de l'*Indifférence cellulaire* soutenue par Virchow, Kolliker, Conheim, Cornil, Ranvier, Mathias-Duval etc., et défendait la thèse de la *Spécificité cellulaire* ébauchée par Ch. Robin et complétée par l'hypothèse de L. Bard sur l'existence d'un double mode de prolifération (*multiplication et dédoublement*). Se servant de la méthode comparative, préconisée par A. Comte, dans l'étude de la biologie, M. Hillemand, dans ce travail qui fut très commenté, soumettait les deux théories de la spécificité et de l'indifférence au contrôle comparatif de l'histophylogénie et de l'histogénie, de l'histologie physiologique, de l'histologie pathologique, de l'histologie expérimentale ; il présentait, en faveur de la spécificité, diverses considérations nouvelles, qui détruisaient la plupart des objections élevées contre elles et même en faisaient tourner quelques-unes à son avantage. Mais, à l'encontre de Ch. Robin, il entreprenait de concilier la théorie de la spécificité cellulaire avec la théorie transformiste et, à l'encontre de L. Bard, il subordonnait expressément la théorie de la spécificité cellulaire à celle de la généricité des trois feuillets du blastoderme édifiée par Remack.

Il y a lieu de constater que la théorie de la spécificité cellulaire est aujourd'hui triomphante, lorsque celle de l'indifférence cellulaire est reniée par la plupart de ceux qui la défendirent alors, notamment par le professeur Mathias-Duval.

M. le Dr Hillemand fut nommé, en 1890, secrétaire de la *Revue Occidentale*, par Pierre Laffitte, le directeur du Positivisme. Il en est devenu, depuis 1900, le rédacteur en chef et il a été nommé, en 1903, par M. Ch. Jeannolle, successeur de Pierre Laffitte, membre du Comité positif occidental (sorte de Concile permanent de l'Eglise positiviste), et membre du Comité exécutif français (chargé de l'organisation de la propagande positiviste en France).

C'est principalement aux efforts de M. Hillemand et à ceux de son coreligionnaire M. Emile Antoine, qu'est dûe l'érection du monument d'Auguste Comte, par Injalbert, sur la place de la Sorbonne, en 1902.

Chargé, par ses confrères positivistes, de former un comité de patronage de l'entreprise, il parvint à obtenir l'adhésion d'une foule d'illustrations littéraires, philosophiques, scientifiques, politiques du monde entier, et à constituer un Comité international unique dans son genre.

Il a réédité, en 1900, chez l'éditeur Steinheil, l'*Anatomie générale de Bichat* (2 beaux vol. in-8), et le *Tableau historique des progrès de l'Esprit humain*, de Condorcet (1 vol. in-8).

On doit mentionner parmi les autres travaux de M. le Dr Hillemand : *Condorcet précurseur d'A. Comte* (*Revue Occidentale*, 1890) ; *Auguste Comte médecin* (idem, 1891-1892) ; *A. Comte : sa Vie et son Œuvre* (idem, 1892, étude rééditée par le Dr Jabely, avec les appréciations de diverses célébrités sur A. Comte) ; *l'Hérédité et l'Education (Revue Occidentale*, 1895) ; *Un programme politique positiviste*, avec une introduction sur *A. Comte et l'Evolution moderne, en philosophie, en science, en art, en politique* (idem, 1896) ; *Introduction à l'Etude des Tumeurs*, Considérations générales sur leur histogénie et sur leur pathogénie (1897) ; l'*Attraction des semblables : son rôle dans la formation des variétés, des races, des espèces ; son explication* (la *Cloche*, 1898) ; *Organothérapie ou Opothérapie* (brochure, 1899) ; la *Question de la Dépopulation* (Rapport à la Société positiviste de Paris, *Revue Occidentale*, 1901) ; *De la différenciation organique et de la civilisation dans leurs rapports avec l'Etiologie* (id., 1903) ; la 5e édition du *Manuel de Pathologie générale de Moynac*, revue et considérablement augmentée, notamment d'une *Théorie de l'Hérédité*, d'une *Théorie de l'Immunité*, de deux chapitres de *Pathogénie et de Physiologie pathologique générale*, ouvrage en collaboration avec M. R. Petrucci (1 vol. 1898) ; et la sixième édition du même ouvrage, encore revue et augmentée de plus de 400 pages (2 vol 1903-1904).

LEYDET (Victor)

Sénateur, né à Aix (Bouches-du-Rhône) le 3 juillet 1845. Etabli marchand d'huiles dans cette ville, il devint juge au Tribunal de Commerce et se fit élire conseiller municipal dès le 4 septembre 1870, conseiller d'arrondissement en 1874, adjoint au maire en 1876, conseiller général en 1880. Il a présidé l'assemblée départementale des Bouches-du-Rhône à plusieurs reprises.

Après l'élection de M. Lockroy à Paris, M. Victor Leydet se présenta au siège ainsi rendu vacant et fut élu, le 18 décembre 1881, député de la première circonscription d'Aix, par 4,919 voix contre 4,870, au second tour de scrutin. En 1885, il passa, avec la liste radicale des Bouches-du-Rhône, au ballottage également et avec 55,750 suffrages sur 92,845 votants. Au renouvellement de 1889, candidat dans son ancien collège, il vit son mandat confirmé par 6,825 voix contre 3,971 à M. de Séranon, conservateur. Il fut encore réélu, en 1893, par 6,701 voix contre 283 obtenues par M. Tronchet, républicain.

A la Chambre, M. Leydet siégea à la gauche radicale, combattit les ministères Gambetta et Jules Ferry et vota contre les crédits du Tonkin (1881). En 1882, il déposa sans succès une proposition de loi tendant à donner aux conseils généraux, d'arrondissement et municipaux le droit d'émettre des vœux politiques. Il déposa, en 1883, un projet d'impôt sur le revenu qui ne vint jamais en discussion. Il a fait partie de plusieurs commissions importantes, celle des douanes, par exemple, dont il fut un des rapporteurs ; celle du budget, pour laquelle il fut également rapporteur. Il prit une large part à la réforme de la législation des faillites, et, dans la dernière législature, accentuant son attitude politique, il vota avec l'extrême-gauche et les radicaux-socialistes.

Après le décès de M. Challemel-Lacour, M. Leydet se présenta dans les Bouches-du-Rhône, et fut, au deuxième tour, par 239 voix contre 163 à M. Deiss, élu sénateur de ce département, le 3 janvier 1897 ; son mandat fut confirmé au renouvellement sénatorial de 1903 par 295 voix sur 425 votants, le premier de la liste, au premier tour.

Au Sénat, M. Leydet suit la même ligne politique qu'à la Chambre et s'intéresse aux mêmes questions. Il a été l'un des secrétaires du Sénat en 1900 et 1901 ; il est membre du Comité consultatif des Chemins de fer.

M. Leydet avait fondé, en 1871, le *National*, d'Aix, auquel il a longtemps collaboré. Il a aussi donné des articles à la *France du Sud-Ouest* et à la *Petite République*. Il est président du Conservatoire de Musique d'Aix.

MIRBEAU (Octave)

Publiciste, romancier, auteur dramatique, né à Trévières (Calvados) le 16 février 1850.

En 1874, il entra au journal conservateur l'*Ordre* ; puis, au 16 mai 1877, il fut chef de cabinet du préfet de l'Ariège et se fit ensuite nommer sous-préfet de Saint-Girons. L'arrivée au pouvoir du ministère Dufaure mit fin à la carrière politique de M. Mirbeau. Il collabora alors au *Gaulois* et au *Figaro* ; un article violent qu'il donna, en 1882, à ce dernier journal, contre les comédiens, à propos de leur décoration, excita de vives polémiques et valut à l'auteur plusieurs provocations en duel qui n'eurent pas de suite.

A ce moment, M. Octave Mirbeau fonda tour à tour le *Paris-Midi* et les *Grimaces*, deux journaux qui vécurent peu et où il attaqua surtout les personnalités du parti républicain. Il s'attira ainsi, avec le député d'Oran, M. Etienne, un duel dans lequel il fut blessé. Il a appartenu depuis à la rédaction de plusieurs journaux, auxquels il n'a plus fourni que des articles de critique d'art ou des chroniques littéraires.

M. Mirbeau a publié un certain nombre de volumes : le *Comédien*, contenant, avec l'article du *Figaro*, plusieurs lettres et documents, entre autres la réponse de M. C. Coquelin, de la Comédie-Française (1882) ; le *Salon de 1885*, études (1885) ; *Lettres de ma Chaumière*, études de mœurs paysannes (1886) ; le *Calvaire* (1887) ; l'*Abbé Jules*, scènes de dépravation cléricale ; la *Famille Carmettes* (1888) ; *Sébastien Roch*, roman de mœurs (1890) ; *Contes de la Chaumière* (1894) ; le *Journal d'une Femme de chambre*, exposition très crue des vices de la société bourgeoise (1898) ; le *Jardin des Supplices* (1899), etc.

Il a aussi écrit quelques œuvres pour le théâtre ; deux surtout ont fait du bruit. Ce sont à la Renaissance : les *Mauvais bergers*, pièce en trois actes, contre les chefs du parti socialiste (1898) ; à la Comédie-Française : *Les affaires sont les affaires*, satire des mœurs bourgeoises (1903).

M. Octave Mirbeau, qui, depuis longtemps, a opéré une évolution complète, non-seulement a abandonné ses anciennes opinions conservatrices, mais pousse maintenant jusqu'à l'anarchie l'idéal de ses

conceptions sociales. Quelles que soient les idées qu'il préconise, d'ailleurs, c'est en un style brillant, coloré et attachant qu'il les expose toujours.

Il est l'un des membres choisis par Goncourt pour son Académie de dix littérateurs.

M. Mirbeau a épousé M[me] ALICE REGNAULT, ancienne actrice du Palais-Royal et des Variétés, qui a écrit dans divers journaux sous le pseudonyme de « Mitaine de soie », publié un roman, *Mademoiselle Pomme* (1890), et qui lui a apporté, assure-t-on, une assez belle fortune.

FILLATREAU (Stanislas)

MÉDECIN, chirurgien odontologiste, né à Paris. Il fit ses études scientifiques à la Faculté de Médecine de cette ville, où il obtint le doctorat en 1882.

En 1870-71, il avait été attaché, comme aide-major, aux ambulances militaires du sixième secteur, et, lors du siège de Paris, il se distingua par son dévouement envers les nombreux blessés auxquels il donna des soins. Il inventa alors un avulseur, qui porte son nom, et dont l'emploi pour l'extraction des balles, à ce moment et depuis, a donné des résultats favorables.

Nommé, en 1876, chirurgien odontologiste de l'Ecole normale de la Seine et, à la même époque, au même titre, à l'Ecole supérieure J.-B. Say, M. Fillatreau quitta, quand ils furent supprimés par mesure budgétaire, ces deux postes, dont il avait été seul titulaire. Il a été aussi chef du service odontologique du dispensaire gratuit Victor Hugo à Boulogne sur-Seine, en 1899.

Ce praticien a mené une vive campagne en faveur de l'exigence du diplôme médical pour l'exercice de l'art dentaire. Sous le titre : *Opportunité de l'applition de la loi du 19 ventose an 11 à la profession de dentiste*, il a clairement exposé les raisons qu'il y aurait, selon lui, de faire rentrer cette profession dans les spécialités médicales. Le diplôme de chirurgien-dentiste, délivré maintenant par les facultés de médecine aux jeunes élèves des écoles dentaires, semble être une mesure transactionnelle donnant partiellement satisfaction à ce desideratum.

On doit encore au D[r] Fillatreau une intéressante étude sur l'*Hygiène de la Bouche*, une notice documentée *Sur un curatif dentaire antinévralgique et antiseptique* de sa composition, et de nombreux articles sur l'*Hygiène*, l'*Etat actuel de l'art dentaire*, etc., publiés dans la *Revue et Archives suisses d'Odontologie*, l'*Avenir de Boulogne*, la *Gazette de Boulogne*, la *Gazette de Nice*, etc.

Lauréat de plusieurs expositions et congrès d'hygiène, M. le D[r] Fillatreau est officier de l'ordre colonial du Cambodge et officier de l'Instruction publique. Il est l'un des fondateurs et le secrétaire-général de la Société Africaine de France, membre de la Société d'Ethnographie, etc.

MONNIER (Jacques)

AUTEUR dramatique, né à Dunkerque (Nord) le 7 mars 1871. Ses études classiques achevées au collège Stanislas, à Paris, il parcourut l'Espagne, l'Angleterre, l'Allemagne et les pays scandinaves, pour étudier les mœurs et se parfaire dans la connaissance des langues.

De retour à Paris, M. Jacques Monnier donna en français la traduction des principales œuvres du dramaturge norvégien Bjœrnstjerne Bjœrnson, notamment : *Au delà des Forces*, 6 actes ; *Léonarda*, 4 actes ; *Une Faillite*, 5 actes ; les *Nouveaux mariés*, 2 actes ; *Amour et Géographie*, 3 actes ; le *Roi*, 5 actes ; le *Journaliste*, 4 actes ; *Un gant*, 3 actes ; le *Nouveau système*, 5 actes, etc.

C'est également à lui qu'est due la traduction des œuvres suivantes de l'auteur suédois Strindberg : *Dans les Iles* et le *Rêveur de Rano*, romans ; *Gustave III*, la *Conscience*, *Pâques*, la *Danse macabre*, drames ; *Chez les paysans français*, étude de mœurs.

Poursuivant ses adaptations, M. Jacques Monnier a encore traduit la plupart des comédies de Ludwig Holberg, le Molière danois du XVIII[e] siècle et des œuvres de Peter Nansen, autre auteur danois. De l'italien, il nous a fait connaître : la *Tempête*, *Lucifer* et la *Course au plaisir*, de Butti, en collaboration avec M. G. Herelle, pièces représentées au Théâtre d'Art international ; *Maternité*, drame de Robert Bracco. De l'espagnol : la *Nuit du Sabbat* de Jacinto Benavente ; *Sonnica la Courtisane* et la *Cathédrale*, romans de Blasco Ibanez, ces derniers en collaboration avec M. G. Montignac. De l'allemand : *Ellen de Weiden*, roman de Gabrielle Reuter et *Anatole*, comédie de Schnitzler, avec M. G. Montignac, jouée au Théâtre d'Art international. Enfin du norvégien, toutes les œuvres de Arne Garborg : *Race épuisée*, *Chez Maman*, *Paix*, etc.

Si M. Jacques Monnier est un polyglotte érudit, il est aussi considéré comme un auteur dramatique plein d'esprit et de verve. Il a fait représenter, en

effet, quelques pièces qui ont obtenu de jolis succès. Citons : *Ce qui leur manque* et *Oh ! Mademoiselle*, deux actes au Théâtre Blanc ; *Quand Jeunesse veut*, comédie en 1 acte avec E. Larcher (Déjazet) ; *Un tour de cochon*, vaudeville en 3 actes avec G. Montignac ; *Avant la Lettre*, comédie en 1 acte avec G. Montignac ; *Mam'zelle Cardinal*, opérette avec G. Montignac, musique de J. Mélodia (Comédie-Mondaine) ; *Gentil crampon*, opérette en 3 actes avec Eugène Larcher et G. Montignac, musique de Edmond Diet (Athénée 1897) ; le *Jumeau*, comédie en 3 actes, avec M. Eug. Larcher, qui reçut le meilleur accueil du public (Folies Dramatiques 1903).

On annonce encore de lui : la *Boscotte*, drame en 5 actes, en collaboration avec Georges Maldague ; *Brevet supérieur*, comédie en 4 actes, avec Eugène Larcher ; l'*Amant honoraire*, 3 actes, d'après le roman de Jean Rameau, et *Dahut*, drame lyrique, musique de Lucien Servais

M. Jacques Monnier a publié en outre : *Flirts*, silhouettes de jeunes filles (1 vol. 1903).

Il est membre de la Société des Auteurs et Compositeurs dramatiques et membre adhérent de la Société des Gens de Lettres.

MANDAT-GRANCEY (Edmond Baron de)

Écrivain, ancien officier de marine, né au château de Grancey (Côte-d'Or) le 28 juin 1842. Après avoir fait ses études chez les Jésuites de la rue des Postes à Paris, il entra à l'Ecole navale en 1859. Embarqué, à sa sortie, sur l'*Hermione*, il navigua, pendant quatre ans dans la mer des Indes, puis devint aide de camp de l'amiral Oyer, gouverneur de l'Indo-Chine.

Rentré en France en 1870, M. de Mandat-Grancey commanda, pendant la guerre, un bataillon de mobilisés ; puis il fut attaché successivement aux cabinets des amiraux de Montaignac et Gicquel des Touches, ministres de la Marine, et démissionna du grade de lieutenant de vaisseau à la chute du ministère Rochebouët, en 1877.

Au cours des années suivantes, il fit de nombreux voyages en Amérique, comme délégué d'une société constituée pour l'élevage des chevaux de demi-sang aux Etats-Unis.

Royaliste et catholique déclaré, M. de Mandat-Grancey fut candidat à la députation dans le département de l'Aisne, en 1885 ; il échoua, avec la liste conservatrice, mais obtint plus de 50,000 suffrages.

Il avait débuté dans la littérature en 1884 en publiant une intéressante relation de voyage : *Dans les Montagnes rocheuses* (1871) ; il a fait paraître depuis successivement : *En visite chez l'oncle Sam* (1 vol.) ; *Chez Paddy* (1 vol.) ; la *Brèche aux Buffles* (1 vol.) ; *Souvenirs de la Côte d'Afrique* (1 vol.) ; *Au Congo* (1 vol.) ; *Chez John Bull* (1 vol.) ; *Au pays d'Homère* (1 vol.), etc.

Ces ouvrages, écrits dans un style châtié et pittoresque à la fois, ont été couronnés par l'Institut (prix Lambert et Monthyon) ; la Société de Géographie de Paris, d'autre part, leur a décerné une grande médaille d'or.

Le baron de Mandat-Grancey a collaboré au *Figaro*, au *Gaulois*, au *Soleil*, au *Correspondant*, à la *Revue hebdomadaire* et à diverses revues étrangères. Il a donné à quelques-uns de ces journaux des articles de polémique qui ont été fort commentés.

Chevalier de la Légion d'honneur, M. de Mandat-Grancey est membre de la Société des Agriculteurs de France.

BALITRAND (André-Paul-Lucien)



Député, avocat, né à Millau (Aveyron) le 9 août 1864. Ses études faites au collège de sa ville natale et au lycée de Montpellier, il prit ses inscriptions de droit à la Faculté de Paris.

Reçu licencié en 1889, M. Balitrand revint, la même année, à Millau, où il se fit inscrire au barreau.

Au point de vue politique, M. Balitrand, par sa situation personnelle et son influence, parvint à faire triompher le programme radical à Millau, où il fut élu lui-même, seul de sa liste, conseiller municipal en 1896. La même année, il était nommé conseiller général pour le canton et en 1900, il put faire passer toute la liste radicale à la municipalité.

Candidat aux élections législatives générales de 1898, il avait soutenu une lutte fort vive contre le député sortant de l'arrondissement, M. Vidal de Saint-Urbain, obtenant 7,820 voix contre 8,516 à l'élu ; puis, en 1902, il fut élu député, avec 8,253 voix contre 8,234 au même adversaire.

Inscrit au groupe de la gauche radicale, M. Balitrand est membre de diverses commissions et notamment de celle d'assurance et de prévoyance sociales, chargée de la législation des retraites ouvrières. Il est intervenu à la tribune surtout dans les questions de budget et d'assistance aux vieillards.

MARMOREK (Alexandre)

Médecin bactériologiste né à Mielnica (Autriche) le 19 février 1865, demeurant en France. Il fit ses études médicales à la Faculté de Vienne, passa cinq années dans les hôpitaux de cette ville et y fut reçu docteur en 1889. Venu, en 1894, à Paris, pour y poursuivre ses recherches scientifiques, il entra à l'Institut Pasteur, où il devint chef de laboratoire dès 1895.

On doit au Dr Marmorek un intéressant *Essai de théorie sur les maladies septiques* (1 vol.) et plusieurs études sur le *Streptocoque* et le *Sérum antistreptococcique*. Il faut, en outre, mentionner à part la communication que ce médecin fit à l'Académie de Médecine sur les *Effets d'un sérum et d'un vaccin antituberculeux*, le 17 novembre 1903. Cette découverte, qui souleva de nombreux commentaires dans le monde entier, n'a pas encore donné de résultats absolument concluants.

En désaccord avec les directeurs de l'Institut Pasteur sur l'opportunité de cette communication, M. Marmorek avait, quelques jours avant de la faire, donné sa démission de chef de laboratoire à cet établissement.

Le Dr Marmorek a été fait chevalier de l'ordre de François-Joseph d'Autriche à la suite d'une mission, accomplie durant une épidémie de peste à Vienne en 1897, et chevalier de la Légion d'honneur en 1899.

LAPPARENT (Albert-Auguste COCHON de)

Géologue, membre de l'Institut, né à Bourges le 30 décembre 1839. Entré à l'Ecole polytechnique en 1858, il en sortit en 1860, pour passer à celle des Mines, et fut nommé ingénieur le 1er mars 1864.

Elie de Beaumont, qui avait eu pour élève M. Cochon de Lapparent, l'attacha aussitôt au service de la carte géologique de France, qu'il dirigeait. Promu ingénieur ordinaire de 2e classe le 30 décembre 1868, il quitta le service de l'Etat pour occuper la chaire de géologie à la Faculté de l'Université catholique de Paris, où il continue, depuis lors, son enseignement.

Il a été élu membre de l'Académie des Sciences en [illegible].

Rédacteur régulier de la *Revue de Géologie*, M. A. de Lapparent a publié un *Traité de Géologie* (1882, 4e éd. 1894), qui passe pour l'un des plus importants ouvrages français sur la matière. On lui doit encore de nombreuses publications et notamment les ouvrages suivants, dont la plupart ont été plusieurs fois rééditées : *Cours de Minéralogie* (1884) ; *Fossiles caractéristiques des terrains sédimentaires*, *Fossiles primaires* (1885) ; *Fossiles tertiaires* (1886) ; *Abrégé de Géologie* (1886) ; la *Géologie en chemin de fer* (1888) ; le *Pays de Bray* (1888) ; la *Question du charbon de terre* (1889) ; le *Siècle du fer* (1890) ; les *Anciens glaciers* (1892) ; le *Centenaire de l'Ecole polytechnique* (1894) ; l'*Exposition sous terre* (1895) ; *Leçons de Géographie physique* (1896) ; *Notions générales sur l'écorce terrestre* (1897) ; le *Globe terrestre* (1899), etc.

M. Albert de Lapparent est chevalier de la Légion d'honneur.

GAUTIER (Emile-Justin-Armand)

Chimiste, membre de l'Institut, né à Narbonne le 3 septembre 1837. Il suivit les cours de la Faculté de Médecine de Montpellier, où il fut reçu docteur en 1862. Venu ensuite à Paris, il s'adonna plus particulièrement à la chimie, qu'il étudia sous la direction de Wurtz.

Reçu agrégé en 1869, M. Armand Gautier fut nommé professeur titulaire de chimie à la Faculté de Médecine en 1884, succédant à son maître Wurtz.

En 1879, il avait été élu membre de l'Académie de Médecine ; il fut admis à l'Académie des Sciences le 17 juin 1889 en remplacement de Chevreul. Il est, en outre, membre du Conseil d'hygiène publique et du Conseil supérieur de l'Agriculture.

On doit à M. Armand Gautier des travaux, qui font autorité, sur la composition des tissus animaux, sur les alcoloïdes d'origine animale (leucomaïne et ptomaïne) découverts simultanément par lui et le chimiste italien, M. Selmi, en 1873 ; sur les propriétés vénéneuses des alliages de plombs et sur la falsification des vins. Les conclusions de ces derniers ont été souvent discutées et ne sont pas encore admises d'une façon absolue.

Parmi ses publications, il convient de citer : *Etude des eaux potables au point de vue chimique, hygiénique et médical* (1862, thèse de doctorat) ; *Etudes sur les fermentations proprement dites et sur les fermentations physiologiques et pathologiques* (1869, thèse d'agrégation) ; *Chimie appliquée à la physiologie, à la pathologie et à l'hygiène* (1874) ; la *Sophistication*

des vins (1876, 3e éd. 1884); *De la coloration des vins et des moyens de reconnaître la fraude* ([illegible]); *Le cuivre et le plomb dans l'alimentation et l'industrie au point de vue de l'hygiène* (1883); *Sur les alcaloïdes dérivés de la destruction bactérienne* (1886); *Nouveaux procédés de vinification* (1888); les *Alcaloïdes de l'huile de foie de morue* (1892); la *Chimie de la cellule vivante* (1894); *Cours de chimie minérale, organique et biologique* (1895); les *Toxines microbiennes et animales* (1896); *Leçons de chimie biologique normale et pathologique* (1897); *Cent vingt exercices de chimie pratique* (1899, avec M. J. Albahury), etc.

M. Armand Gautier est officier de la Légion d'honneur.

BOURRAT (Jean)

Député, né à Saint-André (Pyrénées-Orientales) le 12 décembre 1859. Il fit ses études au collège de Perpignan et à l'Ecole des Arts et Métiers d'Aix (1876-1879); puis il fut conducteur des Ponts et Chaussées à Perpignan de 1888 à 1896.

M. Bourrat, qui était déjà conseiller municipal et conseiller général de cette ville, posa après la démission de M. Emile Brousse, sa candidature, et fut élu, le 12 janvier 1896, député de la 2e circonscription de Perpignan, avec 4,194 voix. Il a été réélu successivement, dans la même circonscription: en 1898, par 6,735 voix contre 2,869 à M. Bardou; et en 1902 par 6,118 voix contre 5,438 à deux concurrents

M. Jean Bourrat appartient au groupe parlementaire radical-socialiste, dont il est l'un des membres les plus actifs. Plusieurs fois il a fait partie de la Commission du Budget, ainsi que de celles des Travaux publics et de la Marine. Il a soutenu les ministères Bourgeois, Brisson, Waldeck-Rousseau et Combes et appuyé de ses votes et de son influence la politique d'action et de « défense républicaine ».

Il est l'auteur d'un projet de loi tendant au rachat par l'Etat des réseaux des compagnies de l'Ouest, du Midi, de l'Orléans et de l'Ouest, projet qu'il défendit en deux retentissants discours, les 2 et 3 décembre 1900 et dont il parvint à faire adopter le principe le 22 janvier 1902.

M. Jean Bourrat est membre du Conseil supérieur de l'Enseignement technique et du Comité consultatif des Chemins de fer.

CLAINE (Jules)

Explorateur, administrateur, écrivain, né aux Essars-le-Vicomte (Marne), le 31 juillet 1856. Il fit des études artistiques aux cours du soir des écoles supérieures de commerce et de dessin, puis à l'Ecole des Beaux-Arts de Paris, où il eut comme professeur M. Lehmann.

Délaissant cependant l'art pour les voyages, il commença de parcourir, à dix-huit ans, l'Europe et l'Algérie; de 1885 à 1889, il visita l'Amérique du Nord, le Canada et le Mexique, où il retourna plusieurs fois, notamment en 1892, chargé de missions scientifiques et commerciales, et dont il étudia surtout les questions ouvrières et commerciales. En 1890, il parcourut l'Egypte, d'où il poursuivit jusqu'en Malaisie, pour accomplir des missions spéciales.

M. Jules Claine fut le premier européen qui traversa entièrement l'île de Sumatra (archipel de la Sonde) (1890-1891). Au cours de ce dernier voyage, l'explorateur eut l'occasion d'étudier les « Batak Karo », indigènes indépendants encore peu connus. Il traversa ensuite la presqu'île de Malacca et le Siam, à dos d'éléphant.

M. Jules Claine fut nommé résident à Madagascar en 1894. Pendant les hostilités contre les Hovas, il se vit charger de missions dans l'Afrique du sud, visita les peuplades cafres et hottentotes et cela au moment où s'accomplissait le raid Jameson, qui fut l'un des préludes de la guerre du Transvaal. Après l'annexion de Madagascar à la France et son rattachement au ministère des Colonies, il fut nommé consul de France à Rosario (République Argentine). Il quitta ce poste, au bout de quatre ans, pour aller occuper celui de Rangoun (Birmanie). Tout en remplissant ses fonctions dans cette colonie anglaise, il explora la Birmanie complètement, y compris les pays Chans, jusqu'aux frontières de la Chine et de l'Inde.

M. Jules Claine a fait sur ses explorations de nombreuses conférences en France et à l'étranger. Lauréat de la Société de Géographie commerciale, dont il est membre, il a pris part à de nombreux congrès, notamment à celui de l'Exposition de 1900 et au IXe Congrès international des Orientalistes de Londres, où il obtint la grande médaille d'or et un diplôme d'honneur (1901). Pour l'Exposition d'Hanoï (1901), il organisa seul la section birmane et reçut personnellement un grand prix, trois médailles d'or, trois médailles d'argent et une de bronze.

De très intéressantes collections ethnographiques

d'oiseaux, fossiles, etc , ont été données par lui aux musées du Trocadéro et Guimet, ainsi qu'au Muséum d'histoire naturelle de Paris.

M. Jules Claine a collaboré assidument au *Petit Journal*, au *Magasin pittoresque*, au *Journal des Voyages*, au *Monde illustré*, à l'*Illustration*, à la *Revue socialiste*, à la *Nouvelle Revue*, à la *Science illustrée*, etc., traitant surtout des questions géographiques, ouvrières et économiques. Il a publié un intéressant *Traité sur les éléphants*.

Membre des sociétés de Géographie de Paris et de province, correspondant de la Société d'Anthropologie, de la Société académique Indo-chinoise, de la « Royal asiatic Society », etc. M. J. Claine est officier de l'Instruction publique, du Mérite agricole, du Dragon d'Annam, de l'Etoile d'Aujouan, commandeur de l'ordre du Cambodge, etc.

Mme Claine, née Jane Gernandt, est très appréciée comme écrivain scandinave. Elle a publié plusieurs volumes, romans et nouvelles, qui ont obtenu un réel succès, tels *Fata Morgana*, *Hella*, *Der frammande landet*, *Pampan*, *Eu Hemlös*, *I Pagodernas land*, etc. ; elle a écrit aussi de nombreux articles dans les principaux organes de Suède et de Norvège.

MORET (Ernest)

Compositeur de musique, violoniste, né à Weitbruch, près de Strasbourg (Alsace) le 19 mai 1871. Elève de M. Massart au Conservatoire de Paris, il obtint le premier prix de violon en 1885 et debuta en donnant, dès l'âge de quatorze ans, des concerts à Paris, en province et à l'étranger, notamment en Angleterre. Il est le premier violoniste qui ait donné à Paris, tout seul, une audition publique. Cette nouveauté, d'ailleurs, obtint beaucoup de succès, à la salle Erard, en 1889.

Après s'être bien vite fait connaître comme virtuose, M. Ernest Moret voulut étudier la composition, et il devint, en 1889, l'élève de M. Massenet au Conservatoire. Il sortit de cet établissement mûri et armé pour la facture d'œuvres originales.

M. E. Moret est l'auteur d'un important recueil de *Chansons tristes*, d'après Richepin ; d'œuvres musicales connues : les *Poèmes du Silence* ; le *Bonheur manqué*, d'après Porto-Riche ; de nombreuses mélodies : l'*Heure inoubliable* et le *Ciel en gris* d'après Rodenbach ; *Frissons de fleur*, *Heures mortes*, *Je l'aime chastement*, *J'ai parfois des pleurs*, *Tendresses* d'après Jean Lahor ; *Devant le ciel d'été*, d'après Paul Bourget ; le *Rêve*, d'après Victor Hugo ; *J'ai perdu ma force et ma vie*, d'après Alfred de Musset, etc.

On connaît aussi de lui des morceaux de piano, des chansons sans parole, des préludes, des valses, des mazurkas, etc. Il a composé une partition pour l'*Ile Heureuse*, de M. Morand, qui devait être exécutée par la Société des Escholiers ; mais ne put l'être en raison de difficultés d'ordre particulier.

Les œuvres de ce compositeur, d'un art à la fois savant et primesautier, ont toujours obtenu un accueil favorable auprès du public choisi auquel elles s'adressent.

JUNG (Eugène)

Ecrivain, administrateur, né à Bordeaux (Gironde) le 13 novembre 1863. Fils du général Théodore Jung (1833-1896), qui fut à la fois un officier, un publiciste et un législateur des plus distingués, M. Eugène Jung fit ses études au Prytanée militaire de La Flèche et aux lycées de Lille, de Condorcet (Paris) et de Clermont-Ferrand. Il étudia ensuite le droit, accomplit son volontariat, puis entra dans l'administration coloniale et devint secrétaire de Paul Bert, alors résident-général en l'Indo-Chine. Successivement commis (1886), chancelier (1890) et vice-résident de France au Tonkin (1895), il démissionna de ce poste en 1901, par suite de différends avec M. Doumer, à ce moment gouverneur général de l'Indo-Chine. Il s'occupa alors des propriétés agricoles qu'il possède au Tonkin, dont les produits ont obtenu des médailles d'or à Londres, à Amsterdam, et ont fait nommer M. Jung membre du jury de l'Exposition de Hanoï, où il était hors concours (1903).

Dès 1898, M. Eugène Jung avait fait connaître ses idées relatives à la colonisation devant la Chambre de Commerce de Paris, réunie spécialement pour assister à sa conférence. Il se montrait alors frappé de ce fait que les colons, en général, manquent de moyens pour faire présenter leurs desiderata et soutenir leurs revendications devant les autorités compétentes. Très au courant des améliorations nécessaires au développement du trafic et de la culture en Indo-Chine, il faisait, en même temps, paraître de nombreux articles dans la *Nouvelle Revue*, sur les sujets traités dans ses conférences, notamment sur la création d'un parlement colonial, sur la main-d'œuvre et la représentation indigènes (1901-1902).

D'autre part, dans le *Siècle*, l'*Eclair*, la *Revue Libre*, la *France Coloniale*, etc., il poursuivait l'exposition de ses théories. Il a fait paraître en outre les publications suivantes : *La vérité sur l'Indo-Chine ; Requête aux Chambres, revendications des Colons de l'Annam et du Tonkin ; l'Indo-Chine agricole, industrielle et commerciale, à propos de l'Exposition de Hanoi*, etc.

Parmi les autres ouvrages publiés par le même auteur, nous signalerons : *Mademoiselle Moustique*, roman (1 vol. 1895) ; la *Vie européenne au Tonkin* (1 vol. 1901) ; *Arrivons*, comédie satirique et politique en 3 actes, avec une préface de J. Claretie (1 vol. 1903) et l'*Histoire d'un Colon*, véritable résumé économique, politique et social dont le succès a été très vif (1 vol. 1904).

On annonce également de M. Eugène Jung : le *Rival*, comédie de mœurs en 3 actes ; *Gardien pour dames seules*, comédie en 1 acte ; et les *Vêpres catalanes*, drame historique en 5 actes.

M. Eugène Jung, vice-président de l'Association des Journalistes Coloniaux, a été délégué de la presse française à l'Exposition de Hanoï, en 1903. Il est officier de l'Instruction publique, médaillé du Tonkin, chevalier des ordres de l'Annam et du Cambodge.

ALESSANDRI (Jean-Baptiste)

Général, philanthrope, né à Ajaccio (Corse) le 4 décembre 1835. Ses études classiques faites au collège de sa ville natale et aux lycées de Bastia, puis de Montpellier, il entra à l'Ecole de Saint-Cyr (1854-1856) ; il fut, à sa sortie, nommé sous-lieutenant au 53e régiment d'infanterie, avec lequel il fit la campagne d'Italie.

En 1870, M Alessandri était capitaine. Blessé à Sedan, il parvint à échapper aux Allemands et fut nommé chef de bataillon au 71e bataillon de marche (armée de la Loire). Il prit part ensuite au second siège de Paris et fut, en 1871, décoré de la Légion d'honneur.

Promu lieutenant-colonel en 1881, au 4e zouaves, qui fit partie du corps d'occupation à Tunis, il devint, en 1885, colonel du 46e d'infanterie, à Paris ; il passa général de brigade à Cambrai en 1891. Il est entré dans le cadre de réserve en 1897.

En 1900, le général Alessandri a été choisi comme président de la Ligue Corse, fondée le 15 janvier de la même année. Cette association a pu obtenir l'adoption de nombreuses mesures utiles à l'île. C'est ainsi qu'avec l'aide de la représentation du département et en dehors de toutes questions politiques, elle a fait voter les améliorations relatives aux services maritimes postaux entre la Corse et la Métropole, la création de fermes-écoles dans l'île et la réduction de diverses contributions, trop lourdes pour le budget des communes indigènes. Son président a puissamment secondé les efforts de l'association et c'est à son autorité et à son action que l'on doit, en grande partie, les résultats obtenus.

M. le général Alessandri est commandeur de la Légion d'honneur et dignitaire de plusieurs ordres étrangers.

GIRAULT (Joseph-Arthur)

Juriste et économiste, né à Neuville-de-Poitou (Vienne) le 2 mai 1865. Ses études classiques terminées au lycée de Poitiers, il se fit inscrire à la Faculté de Droit de cette ville, où il fut reçu docteur en 1889.

M. Girault fut nommé chargé de cours à cette même faculté en 1891 ; il eut à y créer l'enseignement de la législation coloniale, introduit tout nouvellement dans les écoles de droit, et, dès ce moment, il se consacra presque exclusivement à l'étude des questions coloniales. Ses travaux sur cette matière ayant attiré l'attention sur sa personnalité, il fut élu membre associé en 1895, effectif en 1899, de l'Institut colonial international. Il a pris, en cette qualité, une part très active aux sessions de cette association savante, tenues à La Haye en 1895, à Bruxelles en 1899, à Paris en 1900 et surtout à Londres en 1903, où son travail sur les *Rapports politiques entre Métropole et Colonies* fut discuté avec un vif intérêt.

Agrégé des Facultés de Droit depuis 1895, il fut nommé professeur titulaire d'économie politique à la Faculté de Poitiers, quand cette chaire devint vacante, en 1899.

M Girault s'était signalé à l'attention du monde savant, dès 1890, par la publication de son *Traité des contrats par correspondance* (1 vol. in 8), auquel l'Académie de Législation de Toulouse attribua le prix du ministre de l'Instruction publique. En 1895, il faisait paraître : les *Principes de Colonisation et de Législation coloniale* (1 vol in-18° de 660 pages), l'un des plus importants ouvrages connus sur la matière, qui, après avoir été refondu, remanié et complété, a été réédité en 2 volumes parus en 1903. Il est, de plus, l'auteur de nombreux articles sur les questions coloniales, publiés dans la *Revue d'Econo-*

[illegible] politique, dans la *Revue politique et parlementaire* et dans la *Revue de Droit public*. Il a fait, aux Congrès coloniaux internationaux de Bruxelles (1897) et de Paris (1900), d'importantes communications. Son rapport au Congrès de Sociologie coloniale (1900), sur *La condition des indigènes au point de vue de la législation civile et criminelle et de la distribution de la justice*, obtint en particulier un vif succès et marqua un revirement complet dans les idées qui, jusque-là, avaient cours en France sur ce sujet.

On doit, d'autre part, à M. Girault d'intéressants travaux relatifs à la réforme de l'enseignement supérieur, question à laquelle il s'est fort intéressé. Citons son *Rapport sur la réforme de l'agrégation des Facultés de Droit* (*Enquêtes et documents relatifs à l'Enseignement supérieur* LXIV, p. 118-131) ; *Concurrence et Enseignement* (*Revue internationale de l'Enseignement*, 1901) ; *Nos Facultés de Droit* (1902), etc.

M. Girault a été nommé correspondant du ministère de l'Instruction publique en 1897.

LAMARRE (Clovis)

Écrivain, professeur et administrateur, né le 17 septembre 1836 à Douai. Fils d'un professeur de cette ville, il y fit de brillantes études, qu'il vint compléter à Sainte-Barbe, en y suivant les classes de Louis-le-Grand. Resté à Sainte-Barbe, qui comptait alors 1,200 internes, comme secrétaire particulier du directeur A. Labrouste, il y fut chargé, dès l'âge de vingt ans, tout en remplissant ces fonctions intimes, de conférences aux divisions des élèves qui suivaient les cours de Louis-le-Grand et d'une classe à l'intérieur.

Successivement professeur de 4e, de 3e et du cours préparatoire au baccalauréat, M. Lamarre conquit le doctorat ès lettres le 1er août 1863. Associé, le lendemain, à la préfecture des études, que tenait Michel Guérard, le célèbre grammairien, pour la partie de la maison qui comptait le plus d'élèves (600), il fut élu, l'année suivante, par les anciens barbistes, membre du comité de leur Association amicale. A la mort de A. Labrouste, en 1866, le nouveau directeur, L. Dubief, le prit pour chef de cabinet et le fit participer ainsi à la direction générale jusqu'en 1872, époque à laquelle les fonctions d'économe des trois établissements (école préparatoire collège de Paris, petit collège de Fontenay-aux-Roses) et d'administrateur comptable de la Société étant devenues vacantes, le Conseil d'administration les lui confia. Il les remplit jusqu'en 1883 et la maladie l'obligea alors à les abandonner.

Le Comité de l'Association amicale et le Conseil d'administration de la Société de Sainte-Barbe, pour témoigner leur reconnaissance à M. Lamarre, le désignèrent, l'un pour son président, l'autre comme membre du Conseil. Depuis, il n'a pas cessé de faire partie de l'un et de l'autre, et quand, en 1901, Sainte-Barbe s'est reconstituée, le Conseil de la nouvelle Société, dans sa séance d'installation, le rattacha à lui comme membre honoraire.

M. C. Lamarre a publié : d'abord ses deux thèses de doctorat ès-lettres, *De vitibus atque vinis apud veteres Romanos* et *La milice romaine depuis la fondation de Rome jusqu'à Constantin*, ouvrage considéré comme livre classique et admis officiellement dans les bibliothèques des lycées (2e éd. 1870) ; puis une *Etude sur Camoëns et les Lusiades* (in-8°, 1878), récompensée par l'Académie française ; une collection de 18 volumes in-12 (avec la collaboration d'écrivains de la *Revue des Deux Mondes* et de professeurs de l'Université) intitulée : *Les Pays étrangers et l'Exposition de 1878 ;* un roman pédagogique : les *Mémoires de Jules X****, divisé en 2 vol. : *Avant le Collège* et *Le Collège* (1887) ; trois volumes de poésies sous les titres de : *Premières Fables*, *Nouvelles Fables*, *Dernières Fables* (2 édit., 1889 et 1894) ; une *Etude sur les peuples anciens de l'Italie et sur les premiers siècles de Rome* pour servir d'introduction à l'histoire de la littérature latine (in-8° 1899) ; une *Histoire de Sainte-Barbe avec aperçu sur l'enseignement secondaire en France, de 1860 à 1900*, pour faire suite aux trois volumes de l'*Histoire de Sainte-Barbe* de J. Quicherat, directeur de l'Ecole des Chartes (in-8°, 1900) ; et enfin, un travail très important, *Histoire de la Littérature latine depuis la fondation de Rome jusqu'à la fin du gouvernement républicain* en 4 vol. in-8° (1901), ouvrage couronné par l'Académie française et auquel est annoncée comme suite une *Histoire de la Littérature latine sous l'empire*.

M. Lamarre est président d'honneur de l'Association des membres de l'Enseignement (société fondée par le baron Taylor), membre correspondant de l'Académie royale des Sciences de Lisbonne, officier de l'Instruction publique, officier des ordres du Nicham Iftikar de Tunisie et du Medjidié (Egypte) ; chevalier de Saint-Jacques (Portugal), de Charles III (Espagne) et du Sauveur (Grèce).

RIVET (Gustave-Hector)

Sénateur, publiciste, né à Domène (Isère) le 25 janvier 1848. Il fit ses études classiques à Grenoble, puis à Sainte-Barbe à Paris. Reçu licencié ès-lettres en 1871, il entra, l'année suivante, dans l'Université, comme professeur de rhétorique au collège de Dieppe; mais la publication d'un volume de vers : les *Voix perdues* (1873), le fit révoquer au 24 mai.

M Gustave Rivet rentra dans l'enseignement en 1875, d'abord comme professeur de rhétorique au lycée de Meaux, puis au lycée Charlemagne (au titre de chargé de cours). En 1878, il devint secrétaire d'Anatole de la Forge, alors directeur du service de la Presse au ministère de l'Intérieur; puis, en 1879, chef de cabinet du sous-secrétaire d'Etat au ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts; mais il quittait bientôt ces fonctions pour se consacrer au journalisme.

Le 18 février 1883, M. Gustave Rivet fut élu député de l'Isère, comme candidat radical, par 9,207 voix contre 4,578 à M. Aristide Rey, opportuniste. Il fut réélu : en 1885, au scrutin plural, avec la liste républicaine de ce département, le quatrième sur neuf, par 68,869 voix sur 112,639 votants; en 1889, dans son ancienne circonscription, par 10,383 voix, sans concurrent; en 1893, par 9,338 voix contre 1,890 à M. Jorre, candidat agricole, et 1,228 à M. Roux, catholique; en 1898, par 11,076 voix contre 3,956 données à M. Charbonnier, avocat, républicain rallié; enfin, le 27 avril 1902, par 7,736 voix contre 7,719 à deux autres candidats.

M. Gustave Rivet prit place, dès son entrée à la Chambre, à la Gauche radicale, dont il a été le vice-président, groupe devenu depuis la Gauche démocratique. Il est intervenu dans maintes discussions, notamment sur la relégation des récidivistes (1883); sur la proposition qu'il déposa tendant à retirer au Sénat le droit de dissoudre la Chambre (1884); pour la réduction du service militaire à trois ans et contre l'exemption des séminaristes; pour la proposition d'expulsion des princes dont il fut le rapporteur (1885); pour l'abrogation de l'article 340 du Code pénal interdisant la recherche de la paternité; pour la création d'une caisse d'assurances agricoles (1888); et surtout sur la réforme des boissons, à propos de laquelle il a maintes fois défendu le droit des bouilleurs de cru (1889, 1892, 1895, 1900 et 1902). Il appartenait au groupe viticole de la Chambre.

En 1903, le décès de M. Durand-Savoyat ayant rendu vacant un siège sénatorial dans l'Isère, M. Gustave Rivet se présenta et fut élu par 722 voix sur 1,200 votants. A la Chambre haute, il suit la même ligne politique qu'au Palais-Bourbon. Il est inscrit au groupe de la Gauche démocratique.

Comme journaliste, M. Rivet, après avoir été, sous l'Empire, un des rédacteurs de la *Jeunesse*, de la *Basoche*, etc., a collaboré à un grand nombre de journaux républicains : au *Rappel*, depuis 1870 jusqu'en 1893; à l'*Homme libre*, de Louis Blanc; au *National*, aux *Droits de l'Homme*, au *Voltaire*, à l'*Echo de Paris*, au *Mot d'Ordre*, à l'*Intransigeant* (où il fit, au début, la critique littéraire), au *Siècle*, au *Rapide*, à la *France*, etc.

En outre du volume de vers mentionné plus haut, il est l'auteur de : *Hector Lestraz, escholier de Paris*, autre recueil de vers (1878); *Victor Hugo chez lui* (1878); la *Recherche de la paternité* (1888). Il a donné au théâtre : le *Cimetière Saint-Joseph*, deux tableaux en vers, à la Comédie-Française (1874); le *Châtiment*, 4 actes, représentés à Cluny (1879); *Marie Touchet*, 1 acte en vers, à l'Odéon (1881); *Juana*, 1 acte en vers, à l'Odéon (1890).

M. Gustave Rivet est officier d'Académie.

MARCHAND (Jean)

Officier de l'armée coloniale, né à Thoissey (Ain) le 22 novembre 1863. Engagé volontaire le 1er octobre 1883, il passa par l'Ecole militaire d'Infanterie, de 1886 à 1887, et devint sous-lieutenant d'infanterie de marine en 1887. Il a été promu successivement lieutenant en 1890, capitaine en 1892, chef de bataillon en 1898, lieutenant-colonel en 1900 et colonel en 1902.

Parti, en janvier 1888, pour Saint-Louis du Sénégal, et de là pour le Soudan français, il fit, sous les ordres du commandant Archinard, la campagne du Haut-Fleuve, au cours de laquelle il fut blessé d'un coup de feu à la tête (27 février 1889) dans l'assaut de Koudiau, ce qui lui valut la croix de la Légion d'honneur.

Après avoir accompli, avec les lieutenants de vaisseau Hourst et Jaime, la reconnaissance du Niger jusqu'à Kabara, port de Tombouctou, M. Jean Marchand participa à la conquête du pays de Ségou et des états du sultan Ahmadou, se signalant notamment dans l'attaque et la prise de Koniakary. Rentré en France en 1890, il repartit la même année pour

semblable destination. Ayant encore pour chef le colonel (depuis général) Archinard (1), il concourut à la conquête du Kaarta et à la prise de la capitale, Niora ; puis il conduisit une colonne volante dans le Sahara méridional, à la poursuite du sultan Ahmadou, qui cherchait à atteindre Tombouctou.

Blessé grièvement à l'assaut de Diana, sur la rive droite du Niger, le 18 février 1891, le lieutenant Marchand fut envoyé, au mois de mai suivant, dans le centre de la grande boucle du Niger, comme résident de France près le roi Tiéba, et conduisit les armées de celui-ci à l'attaque des états de Samory par la frontière orientale.

En 1892, il défendit Ségou contre les armées du Macina et les tribus peulhs soulevées et soutint alors de violents combats sous les ordres du commandant Bonnier.

De retour en France en octobre 1892, il employa son séjour à préparer la mission d'études du Transnigérien. Parti après un court repos, il atterrit le 29 mars 1893 à Grand-Bassam (golfe de Guinée), reconnut le fleuve Brandama, prit Thiassalé et pacifia la contrée environnante en peu de temps. Poursuivant son objectif, il découvrit plusieurs mines d'or, entre autres celle de Kakoumbo, traversa le Tagouano et parvint à Tengrela (Soudan français) en 1894.

Ayant rencontré les fortes colonnes de Samory, il dut reculer devant elles avec sa petite escorte. Il occupa Kong, métropole commerciale de l'Afrique occidentale et, pour préserver plus sûrement de la dévastation la route de Kong à Grand-Bassam et la colonie même de la Côte-d'Ivoire, s'enquit de secours qui lui furent envoyés sous les ordres des colonels Monteil et Dargelos. C'est alors que, pour diriger vers le port français de Grand-Lahou, le trafic de Kong, le capitaine Marchand s'établit à Thiassalé, démontrant la navigabilité du Bandama et la possibilité d'accès par la plaine du Baoulé, qu'il découvrit le premier. Revenu à Kong, où il s'employait à rassembler et à diriger une première caravane, il dut rétrograder jusqu'à Grand-Bassam devant l'approche des bandes de Samory. Malgré les ordres donnés par M. Delcassé, alors ministre des Colonies, les détachements français arrivèrent trop tard devant Kong pour sauver la ville, et Marchand revint en France (1895), voyant tous ses projets échouer pour le moment. Cette mission difficile, moins connue que les suivantes, mit en valeur les remarquables qualités d'organisateur de son chef.

(1) Voir cette notice, page 193, tome IV.

Le 25 juin 1896, le capitaine Marchand quittait à nouveau la France pour effectuer sa fameuse traversée de l'Atlantique à la mer Rouge et occuper les territoires du Haut-Nil (Soudan Egyptien) devenus *res nullius* depuis le firman de la Sublime-Porte ; la possession provisoire de ces régions, dans les desseins de cet officier, devait forcer l'Angleterre, occupant l'embouchure du Nil, à provoquer la réunion d'une Conférence européenne pour régler la question d'Egypte. Le 10 juillet 1898, la mission, arrivant à son but, atteignait Fachoda et y faisait flotter le drapeau français.

Deux mois plus tard, l'armée anglo-égyptienne, commandée par le sirdar Kitchner, venant de Berber et de l'Atbara, livrait la bataille d'Ondurman (3 septembre), qui lui ouvrait le bief central du Nil et l'entrée de la capitale du Mahdi. Elle repartit onze jours après, avec 5 canonnières et 30 chalands portant 2,400 hommes et 60 canons, à destination de Fachoda, où elle parut le 18 septembre, et le sirdar lui-même y arrivait à son tour.

Le 3 novembre suivant, l'Angleterre, n'ayant pu obtenir de Marchand l'évacuation de cette station stratégique, la demandait officiellement au gouvernement français, et le 11 décembre l'ordre arrivait de Paris de se retirer. L'officier, obéissant, abandonna la position si difficilement acquise. Il traversa alors toute l'Ethiopie, séjourna quatre semaines à la cour du négus Ménélik ; le 18 mai 1899, il parvenait à Djibouti et débarquait onze jours plus tard à Toulon, où l'attendait une réception enthousiaste ; d'autres ovations devaient aussi accueillir le courageux pionnier dans les autres villes de France.

Lorsqu'en mai 1900, des désordres éclatèrent à Pékin et dans tout le nord de la Chine, provoqués par les Boxers insurgés, et que les puissances des deux mondes coalisés, résolurent d'intervenir, le lieutenant-colonel Marchand fit partie de l'expédition française comme chef d'état-major. Chargé, après l'entrée des troupes étrangères à Pékin, de la direction de la police de cette ville, il parvint en quelques jours, et sans violences, à y rétablir l'ordre (1902).

La paix rétablie, il prit le transsibérien pour regagner la France, à travers la Mandchourie, la Transbaïkalie et la Sibérie. En Russie, il fut reçu cordialement par le czar, l'armée et toute la population.

Depuis lors, il a visité l'Algérie, la Tunisie et Tripoli, ainsi qu'une partie du Maroc ; de ces voyages, il a rapporté des documents intéressants (1903).

Commandeur de la Légion d'honneur depuis le 22

mars 1899, le colonel Marchand a été décoré, par l'empereur de Russie, de la croix en brillants de commandeur de l'ordre de Sainte-Anne ; et, par le Négus Ménélick, de celle de grand officier de la couronne d'Ethiopie Il est en outre, officier de l'Instruction publique, commandeur du Nicham El Anoar, du Nicham Iftikar, de l'Etoile Noire du Bénin, du Dragon vert d'Annam, et titulaire de la médaille coloniale avec agrafes, rappelant ses multiples campagnes et explorations.

BLANCHIER (Pierre, dit Auguste)

Sénateur, médecin, né à Cherves-Chatelard (Charente) le 3 septembre 1850 Il appartient à une famille de propriétaires de la région. Son père fut conseiller d'arrondissement d'opinion républicaine.

Ses études classiques faites au lycée d'Angoulême, M. Blanchier vint apprendre la médecine à la Faculté de Paris. Elève des professeurs Vulpian et Robin, il fut reçu docteur,en 1878,avec une thèse de *Recherches physiologiques sur le salycilate de soude*, puis il alla se fixer dans la Charente, à Chasseneuil, où il exerça sa profession.

En 1886, M. Blanchier devint conseiller d'arrondissement pour le canton de Montembœuf, qu'avait représenté son père. Réélu, en 1889, au même poste, contre le général Boulanger, dont la candidature était soutenue par tous les adversaires de la République, il devint, en 1892, conseiller général de la Charente pour le même canton. Dans les deux assemblées départementales, il s'est surtout intéressé aux questions de syndicats agricoles et de mutualité, ainsi qu'à celle des chemins vicinaux.

Dès 1875. M. Blanchier avait pris une part active aux luttes politiques de son département, surtout dans l'arrondissement de Confolens, où il a largement contribué au succès des candidatures républicaines aux diverses élections législatives.

Après le décès de M. Lacombe, sénateur de la Charente, désigné par le Congrès d'union et de défense républicaines, il fut élu au siège sénatorial vacant, le 6 décembre 1903, par 421 voix contre 381 à M. Martell, ancien sénateur libéral, et 120 à M. Mulac, député.

Inscrit à la Gauche républicaine du Sénat, M Blanchier s'est déclaré partisan d'une « politique d'action « anticléricale vigoureuse et de réformes sociales « immédiates. »

GRÉBAUVAL (Armand)

Publiciste, homme politique, né le 7 juillet 1864 à Amiens. Venu jeune à Paris, il fit du journalisme en collaborant, dès l'âge de 17 ans, au *Républicain de la Banlieue* ; puis il fonda, en 1884, la *Petite Banlieue*, qui, sous le titre de *Banlieue de Paris*, devint plus tard un des organes importants de la presse suburbaine.

A cette même période, M. Armand Grébauval prenait part aux campagnes menées en faveur de la séparation du Conseil municipal de Paris et du Conseil général de la Seine. L'un des fondateurs de la Ligue suburbaine, il fut secrétaire du Syndicat de la Presse suburbaine de Paris.

En 1887, il retourna à Amiens pour fonder le *Beffroi*, journal intermittent ; puis, la *Picardie*, feuille quotidienne, dans laquelle il mena campagne en faveur du général Boulanger, qu'il contribua à faire élire conseiller général de la Somme. Candidat lui-même au même conseil, dans le canton N.-O. d'Amiens, il échoua dès le premier tour de scrutin (1889).

Revenu à Paris, M. Grébauval écrivit dans le *Démocrate* d'abord et, plus tard, sous son nom ou sous divers pseudonymes, à la *France*, l'*Evénement*, l'*Echo de Paris*, l'*Eclair*, la *Patrie*, le *Petit Marseillais*, etc.

Une élection au Conseil municipal de Paris ayant eu lieu dans le quartier du Combat (XIXe arrondissement) en 1890, pour pourvoir au remplacement de M. Chabert, décédé, M. Armand Grébauval se présenta et fut élu, au second tour de scrutin, par 1,980 voix contre 2,174 à divers concurrents. Il a été successivement réélu en 1893, en 1896 et en 1900, cette dernière fois avec 4,352 suffrages sur 7,117 votants.

Au Conseil municipal de Paris, comme au Conseil général de la Seine, le représentant du quartier du Combat prend une part active aux travaux en discussion. Il a été rapporteur de commissions importantes, notamment celles du monopole de l'alcool, de la dette secondaire municipale, des inhumations, etc., et rapporteur général du budget de la Ville pendant trois années.

Choisi, en 1900, comme président du Conseil municipal, il marqua son passage à cette fonction en provoquant, par son attitude intransigeante, la cessation totale des rapports officiels entre le gouvernement et la municipalité.

Elu comme socialiste révisionniste au début, il est

devenu, par la suite, l'un des chefs de la fraction nationaliste de l'assemblée municipale parisienne.

Outre sa collaboration assidue, que nous avons signalée, à plusieurs journaux, M. Grébauval a fait paraître quelques ouvrages peu connus. Citons : les *Maladives*, recueil de vers ; *Le flot qui passe*, *Une* [illegible], le [illegible], romans ; *Au pays latin*, *Souvenirs*, etc.

Il est membre de la Société des Gens de Lettres et de celle des Auteurs dramatiques.

AUNAY (Charles-Marie-Stephen Le PELETIER Comte d')

Sénateur, diplomate, né à Aunay (Nièvre) le 4 octobre 1840. Issu d'une famille apparentée à Colbert et à Vauban, il fit à Paris ses études de droit. Reçu licencié, il entra dans la diplomatie en 1863.

Attaché, puis secrétaire d'ambassade, successivement à Berlin, Bruxelles, Constantinople, Madrid, Vienne, Saint-Pétersbourg et La Haye, le comte d'Aunay devint premier secrétaire de l'ambassade française et chargé d'affaires à Rome en 1880, au moment où l'on appliquait, en France, pour la première fois, des mesures contre les congrégations. Deux ans plus tard, il se rendit à Londres, au même titre, envoyé spécialement par M. de Freycinet, alors ministre des Affaires étrangères, pour suivre les négociations relatives aux affaires d'Egypte. Promu, en 1884, ministre plénipotentiaire et envoyé à Stockolm, il passa, au même titre, successivement au Caire et à Copenhague.

En 1893, le comte d'Aunay, momentanément en congé, fut mis en disponibilité par le gouvernement de M. Casimir-Périer, en raison de son attitude politique avancée.

Maire de la commune d'Aunay depuis 1873, il avait combattu, dans son département, à plusieurs reprises, et notamment au 16 mai, la politique des conservateurs, puis des républicains modérés ; deux ans après sa retraite forcée, en 1895, il fut élu conseiller général de la Nièvre pour le canton de Châtillon, et il devint sénateur de la Nièvre après le décès de M. Ducoudray, le 14 août 1898, obtenant 394 voix contre 300 à M. Cartier, avocat à la Cour d'appel.

Inscrit au groupe de la Gauche démocratique et au groupe colonial, dont il est le vice-président, M d'Aunay a fait partie de plusieurs commissions sénatoriales. Il est intervenu dans les débats sur quelques questions de politique étrangère et coloniale. Il a soutenu la politique radicale et laïque.

Au moment de l'agitation causée par l'affaire Dreyfus, il se montra partisan de la revision du procès et, comme membre de la Haute-Cour, qui eut à juger Paul Deroulède et ses co-accusés, il vota toutes les condamnations.

En 1901, le comte d'Aunay a été nommé président du Conseil général de la Nièvre.

Il est officier de la Légion d'honneur et décoré de divers ordres étrangers.

BARRIER (Gustave)

Vétérinaire, membre de l'Académie de Médecine, homme politique, né à Baume-les-Dames (Doubs) le 25 mars 1853. Fils d'un vétérinaire militaire, il accomplit ses études classiques, suivant les déplacements de son père, dans plusieurs collèges ou lycées de province, et s'engagea, en 1870, pour la durée de la guerre.

En 1871, M. Barrier fut admis à l'Ecole vétérinaire d'Alfort, comme boursier militaire. Il en sortit en 1875, le deuxième de sa promotion, après avoir été plusieurs fois lauréat de l'Ecole, et, aussitôt après, il y rentra comme chef des travaux anatomiques. Quatre ans plus tard, il était nommé professeur d'histoire naturelle et de matière médicale à l'Ecole vétérinaire de Toulouse ; mais il revenait, huit mois après, à Alfort, comme professeur d'anatomie, de tératologie et d'hippomécanique (1879). En 1900, il est devenu directeur de l'Ecole vétérinaire d'Alfort, en remplacement de M. Trasbot.

Membre du Conseil d'hygiène et de salubrité de la Seine, de la Société centrale de Médecine vétérinaire de Paris et de plusieurs autres corps savants, il a été admis à l'Académie de Médecine, en 1903, après le décès de Nocard.

M. Barrier est l'auteur de plusieurs travaux sur la médecine vétérinaire, qui sont épars dans les bulletins des sociétés dont il fait partie ou dans les publications professionnelles. Il a aussi publié un ouvrage sur l'*Extérieur du Cheval*.

Mêlé, dès son arrivée à Alfort, aux luttes locales de la politique, M. Barrier fut élu, en 1885, conseiller municipal de cette commune. Ce mandat lui a été renouvelé aux élections successives, et celui de conseiller général de la Seine, pour le canton de Charenton, vint s'y joindre aux élections de 1893, où M. Barrier, candidat radical-socialiste, recueillit

2,774 voix, contre 2,206 à trois concurrents, dès le premier tour de scrutin. Réélu en 1896, il a été remplacé, en 1900, par M Chenal, maire de Charenton.

Au Conseil général de la Seine, il était inscrit aux groupes suburbain et radical ; il fut secrétaire de ce dernier, s'intéressa surtout aux questions d'assainissement, d'hygiène et de salubrité, fut rapporteur du budget en 1894, et secrétaire du Conseil.

M. Barrier est commandeur du Mérite agricole, officier de l'Instruction publique et chevalier de la Légion d'honneur.

SÉAILLES (Jean-Raymond-Gabriel)

PHILOSOPHE et professeur, né le 27 juin 1852 à Paris. Admis à l'Ecole normale en 1872, et reçu agrégé de philosophie en 1878, il débuta comme professeur de cette classe au lycée Charlemagne. En 1884, il obtint le doctorat ès lettres avec deux thèses, l'une sur la morale cartésienne *(Quid de ethica Cartesius senserit)*, l'autre sur une question d'esthétique : *Essai sur le Génie dans l'Art*. Cette dernière fut couronnée par l'Académie française.

En 1885, M. Gabriel Séailles fut nommé maître de conférences ; puis, en 1898, professeur à la Sorbonne. Son enseignement lui a valu une réputation enviable parmi les représentants de l'enseignement philosophique supérieur. Il s'est, en outre, dans ces dernières années, mêlé, d'une façon très active au mouvement rationaliste et a donné de nombreuses conférences aux universités populaires, aux réunions ou congrès de sociétés laïques et de libre-pensée.

Parmi les ouvrages, peu nombreux, qu'a fait paraître l'éminent profeseur, nous citerons : *Alfred Dehodencq*, histoire d'un coloriste (1885) ; *Léonard de Vinci*, l'artiste et le savant, essai de biographie psychologique (1892), couronné par l'Académie française ; *Renan*, autre essai de biographie psychologique (1894) ; *Eugène Carrière, l'homme et l'artiste* (1898) ; *Antoine Watteau* (1901) ; les *Affirmations de la Conscience moderne* (1903). Il a publié en outre, avec M. Paul Janet, une *Histoire de la Philosophie, les Problèmes et les Ecoles* (1887), et donné de nombreuses études à la *Revue philosophique*, aux *Annales de la Jeunesse laïque*, etc.

M. Gabriel Séailles est chevalier de la Légion d'honneur.

LAS CASES (Emmanuel Comte de)

SÉNATEUR, avocat, né à Auxerre (Yonne) le 2 avril 1854. Appartenant à une vieille famille du Quercy, dont les armes figurent à la salle des Croisades, à Versailles, il est le petit-neveu de l'auteur du *Mémorial de Sainte-Hélène*, conseiller d'État de Napoléon Ier ; le neveu de Mgr de Las Cases qui fut évêque de Constantine et d'Hippone, et le fils d'un lieutenant-colonel mort en 1855, des suites de blessures reçues dans l'expédition de Crimée.

Il fit à Paris ses études classiques et celles de droit. Reçu licencié en 1876, le comte de Las Cases se fit inscrire au barreau de la Cour de Paris et prit le doctorat en 1880. Il a été tour à tour secrétaire de la Conférence des avocats de Paris et président de la Conférence Molé.

Il débuta, comme avocat, par la défense d'un certain nombre de prêtres accusés d'avoir attaqué en chaire le gouvernement, au moment de l'application de l'article 7. Ses débuts montrèrent en lui un orateur de talent que n'effrayaient pas les discussions d'allure politique. C'était aussi un procès politique que celui du marquis de Rays, explorateur océanien, accusé d'avoir caché, sous les apparences de colonisation, une gigantesque tentative d'escroquerie. La plaidoirie que prononça, à cette occasion, M. de Las Cases, lui valut les félicitations publiques du tribunal, honneur rare dans les annales judiciaires.

Lors des scandales du Panama, M. de Las Cases, choisi par un groupe de victimes, fit entendre leurs doléances devant la Cour d'assises et accusa avec énergie les parlementaires prévenus de concussion.

En 1902, il allait à Sousse, poursuivre, au nom de la marquise de Morès, partie civile, les assassins de son mari ; sur sa plaidoirie l'un fut condamné à mort, l'autre aux travaux forcés à perpétuité.

Ces causes retentissantes n'ont pas empêché M. de Las Cases d'être un avocat d'affaire et un jurisconsulte. Il s'est occupé surtout des questions de finances, brevets et marques de fabrique, propriété littéraire et d'expropriation.

M. de Las Cases a été, de 1886 à 1892, conseiller général de la Nièvre. Propriétaire dans la Lozère, il se trouva appelé, en 1902 et en 1903, à plaider dans ce département, pour un certain nombre de ses concitoyens traduits en justice à la suite de manifestations auxquelles avait donné lieu l'expulsion de congrégations enseignantes. Dans ces diverses

affaires, sa parole fut remarquée et, quand la mort de M. Théophile Roussel donna lieu à l'élection d'un sénateur, les catholiques de la Lozère lui demandèrent de les représenter au Sénat. Candidat le 6 décembre 1903, il fut élu par 209 voix contre 172 à M. Pélisse, ancien député.

Dans sa profession de foi, M. de Las Cases s'est présenté comme républicain libéral, adversaire de la loi sur les associations et de la façon dont elle a été appliquée aux congrégations, et comme partisan de la liberté d'enseignement et du maintien du Concordat.

L'honorable sénateur de la Lozère a publié une étude sur le *Budget des Communes*, sa thèse de doctorat. Un grand nombre de ses plaidoiries et de ses conférences ont été aussi imprimées. Elles touchent toutes aux sujets les plus variés dans l'ordre juridique, économique et social.

Il a épousé, en 1880, la fille de M. Mayran, décédé en 1892, sénateur de l'Aveyron.

MAYRARGUE (Lucien)

Publiciste, auteur dramatique, né à Nice le 24 décembre 1877. Fils d'un administrateur de la Banque de France et vice-président de la Chambre de Commerce de cette ville, il fit ses études à Nice et au lycée Janson de Sailly, à Paris.

En 1895, il fondait, à Nice, le premier journal sportif du département : le *Pneu*, dont le succès fut très vif. Chroniqueur au *Phare du Littoral* et au *Petit Niçois*, critique dramatique à la *Vie à Nice*, il devint ensuite rédacteur en chef de l'*Echo de la Méditerranée*. En même temps, il donnait au *Siècle* et au *National* de Paris, comme correspondant, des articles remarqués.

C'est surtout comme auteur dramatique que M. Lucien Mayrargue s'est fait connaître du grand public. On doit mentionner, de ce jeune et fécond auteur, les pièces suivantes, qui ont été représentées, depuis 1899, sur diverses scènes de Paris, Marseille, Nice, Monte-Carlo, etc. : le *Joug*, comédie en 3 actes ; l'*Irréparable*, 2 actes ; *Un Sauvetage*, 1 acte ; *Un Fils*, 1 acte ; *Modern styl*, 1 acte ; *Péché caché*, 1 acte ; la *Garçonnière*, 1 acte ; *Fille*, 1 acte, dont les qualités d'observation amère et satirique ont été reconnues par toute la presse.

M. Lucien Mayrargue est aussi l'auteur d'un intéressant roman : *Cœur Incompris* (1 vol.) et on annonce encore de lui : *Pas de femme*, opérette, en collaboration avec M. Edouard Mathé pour la musique.

Membre de la Société des Auteurs et Compositeurs de Musique et de l'Association Littéraire et Artistique internationale. M. Lucien Mayrargue est officier d'Académie et du Lion et du Soleil de Perse.

MORLOT (Alphonse-Alexis)

Peintre, né à Isomes (Haute-Marne) le 21 septembre 1838. Venu très jeune à Paris, il fit d'abord de l'art industriel ; puis se mit à étudier la peinture avec les conseils de Corot et d'Henner. Son premier tableau, au Salon de 1864, fut une nature morte ; mais il ne reparut aux expositions officielles qu'en 1880, avec un groupe d'aquarelles qui lui valut une mention honorable.

Parmi les œuvres données, depuis lors, aux Salons annuels, par M. Morlot, on doit mentionner les suivantes : *Le soir dans les gorges d'Apremont, forêt de Fontainebleau* et *Le matin à Percey-le-Grand, Haute-Saône* (1881) ; *Paris, vue prise des hauteurs de Meudon* (1883) ; *Le soir, après la pluie, à Meudon* (1886) ; *Solitude* (1887) ; *Les avoines à Chelles* et *Un chemin creux dans l'Oise* (1889) ; *Un soir d'Automne à Meudon* (1890) ; *Après la moisson* (1891) ; *Un village dans la Haute-Saône* et *Une matinée à Menton* (1892) ; *Le matin à l'étang de Trivaux, bois de Meudon* (1893) ; *Un clair de lune* (1894) ; *Un lever de soleil à Percey-le-Grand* (1895) ; *Fin d'octobre* (1896) ; *Une matinée d'automne* (1897) ; *Un coup de vent sur les moissons* et la *Sortie du village de Montévrain en Seine-et-Oise* (1898) ; le *Printemps* et *Un clair de lune* (1900) ; *Le matin au bord de la Marne* (1901) ; l'*Heure du bain* et le *Soir* (1902) ; la *Route d'Arnoncourt à Bourbonne-les-Bains* et *Un sentier* de cette même ville, aquarelle (1903). M. Morlot est aussi l'auteur de nombreux dessins et gravures d'après ses propres œuvres, qui ont été exposés à la Société des Lithographes.

De cet excellent paysagiste, au talent souple, varié, et d'une réelle sincérité de notations, M. Henri Hamel a dit, dans la *Revue des Beaux-Arts* :

> M. Morlot n'est envahi que d'une préoccupation : saisir le grand aspect des formes et, de même, dans la couleur, dégager les grands contrastes et les lier ensuite dans une harmonie large et pleine de saveur. Il détient cet art subtil d'évoquer chez le spectateur des sensations profondes.

De son côté, dans le *Soleil*, M. Furetières a écrit :

> Quel amateur ne connaît pas l'œuvre de cet émule de Corot, dont il fut l'élève et le confident, qu'il rappelle par tant de qualités ? Les chemins ombreux, les sous-bois mystérieux où se jouent les dryades et les hamadryades, comme il les rend ! Mais il ne s'en tient pas là, il aime aussi les vastes horizons, les silhouettes des grands paysages, les effets de lumière sur les plaines. On n'a pu perdre le souvenir de ses visions de Paris. Et M. Morlot est un vaillant que l'on retrouve au premier rang à

toutes nos expositions, où il honore l'art français par la probité de son talent, qui ne sacrifie jamais la vérité et ne s'inspire qu'a la source toujours féconde de la nature.

Un *Lever de lune* de cet artiste figure au musée de Langres ; une aquarelle à Saint-Dizier ; le *Dormoir*, (forêt de Fontainebleau) et la *Moisson* au musée du Luxembourg, Paris ; un autre *Lever de lune* au Petit-Palais ; enfin, d'autres œuvres du même auteur ornent les grandes collections particulières françaises ou étrangères.

Ce distingué paysagiste a obtenu une médaille de 3e classe en 1885 et plusieurs médailles à l'Exposition universelle de 1889, ce qui l'a mis hors concours.

JUILLERAT (Eugène)

Ichthyologiste et dessinateur, né à Paris le 17 avril 1856. Ancien élève de l'école Turgot et de celle des Hautes Etudes, il devint, en 1875, préparateur d'ichtyologie au Muséum d'Histoire naturelle, dans le service de M. Vaillant. Dans le même temps, il passait l'examen de professeur de dessin aux écoles de la Ville de Paris et, depuis, il a poursuivi à la fois la carrière scientifique et le professorat artistique.

En 1881, M. Eugène Juillerat quitta le muséum pour entrer à l'Aquarium de la Ville de Paris, à titre de préparateur. Très versé dans les questions de pisciculture, qu'il avait étudiées en savant et en artiste, il fut nommé, en 1900, chef des travaux de pisciculture de la Ville de Paris à l'Aquarium du Trocadéro, qu'il a complètement réorganisé depuis sous ses différents aspects. Ses recherches. sur l'élevage en eau close de tous les poissons pouvant entrer dans l'alimentation, ont donné des résultats intéressants, notamment en ce qui concerne la truite de fontaine et les différents salmonides. L'obtention de près de 150 mille alevins de ces espèces a permis de repeupler la Seine et la Marne totalement dépourvues de ces poissons.

Les expériences de M. Juillerat servent, d'autre part, à l'industrie privée de précieuses indications. Par ses conférences pratiques, par son exemple et les continuelles leçons de choses qu'il donne à ses élèves et auditeurs, il s'est créé une haute notoriété.

Il a collaboré à l'*Eleveur* de M. Meignin, à l'*Illustration*, à la *Revue d'Acclimatation*, à la *Nature*, au *Temps*, et a différents autres périodiques spéciaux.

M. Eugène Juillerat a exposé aux Salons de la Société des Artistes français des lithographies et des sculptures qui ont été remarquées. Il a reçu une mention honorable, puis une 3e et une 2e médailles aux Salons annuels et une médaille d'argent à l'Exposition universelle de 1900.

Il est chevalier du Mérite agricole.

PILLET (Jules-Jean-Désiré)

Architecte, ingénieur et professeur, né à Montmirail (Marne) le 23 mai 1842. Entré à l'Ecole polytechnique en 1861, il suivit, à sa sortie, les cours de l'Ecole des Ponts et Chaussées (1863-1866) et ceux de l'Ecole des Beaux-Arts (1863-1868).

M. J. Pillet fut nommé professeur de géométrie descriptive, de stéréotomie et d'architecture à l'Ecole des Ponts et Chaussées en 1867 ; il fut ensuite simultanément professeur à l'Ecole Turgot (1870-1884), au lycée Henri IV (1874-1884) et à l'Association philotechnique (1870-1876), répétiteur à l'Ecole polytechnique (1874), professeur de géométrie descriptive à l'Ecole des Beaux-Arts (1874), et professeur de stabilité des constructions à l'Ecole spéciale d'architecture (1878). Il suppléa M. Emile Trélat au cours de constructions civiles du Conservatoire national des Arts et Métiers pendant les années scolaires 1881-1882, 1889-90-91 et 1893-94 ; puis il remplaça ce professeur en 1895.

Inspecteur de l'enseignement du dessin et des Musées de 1878 à 1894, M. Pillet est devenu inspecteur honoraire à cette époque, sauf pour la Corse, l'Algérie et la Tunisie, où il reste en fonctions effectives. Comme inspecteur de l'enseignement du dessin et des Musées, il a été chargé de nombreuses missions par le ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, notamment pour étudier les industries d'art en Algérie et en Tunisie.

Désigné, à plusieurs reprises, par le ministère du Commerce, pour faire partie des jurys d'examen pour le professorat dans les écoles des Arts et Métiers, il a collaboré à la rédaction des programmes pour les écoles pratiques d'industrie.

M. Pillet a publié de nombreux ouvrages ou travaux, parmi lesquels il convient de signaler : *Traité de Géométrie descriptive* (1 vol. 1888) ; *Traité de Perspective linéaire* (1 vol. 1889, 3e éd. 1900) ; *Traité de Stéréotomie* (1 vol. 1889) ; *Traité de Stabilité des Constructions* (1 vol. 1893) ; l'*Enseignement du Dessin*, rapport présenté à la Commission parle-

mentaire de l'Enseignement (1 vol. 1890) : *Études* [illegible] *la Fabrication des tapis* [illegible] *Tunisie* (1 vol. 1902). Plusieurs de ces ouvrages ont obtenu des médailles aux diverses expositions universelles.

Il a été, en outre, rapporteur du premier congrès international de l'Enseignement du dessin, à Paris, en 1900, et désigné pour représenter la France au Congrès international de Berne en 1904.

Membre du Conseil de surveillance et de perfectionnement de l'Enseignement des arts du dessin au ministère de l'Instruction publique et à la Ville de Paris, du Conseil d'Administration du Conservatoire des Arts et Métiers, du comité des Sociétés savantes et des Beaux-Arts, du Comité de la Société des ingénieurs civils de France, M. Pillet est officier de l'Instruction publique, chevalier de la Légion d'honneur, commandeur de l'ordre de la Conception de Portugal et chevalier de l'ordre royal de Roumanie.

BROUARDEL (Georges)

Médecin, né à Paris le 6 mai 1869. Neveu du professeur Brouardel, doyen honoraire de la Faculté de Paris (1), il fut externe des hôpitaux en 1891 et interne en 1893. Reçu docteur en 1897, il était, depuis l'année précédente, préparateur des cours de médecine légale à la Faculté. Chef de clinique en 1901, il a été nommé médecin des hôpitaux en 1903.

M. le Dr Georges Brouardel est, en outre, médecin expert auprès des tribunaux de la Seine et auditeur au Conseil consultatif d'Hygiène de France. Membre et secrétaire du comité d'organisation du Congrès international contre la Tuberculose, ancien membre du Congrès d'Hygiène (1900), il a été reçu membre titulaire de la Société de Médecine légale.

Ce médecin est l'auteur de travaux importants sur les *Empoisonnements par l'arsenic* (thèse de doctorat, qui reçut une médaille d'argent de la Faculté) ; sur les *Empoisonnements professionnels par l'alumine* (étude en collaboration avec le Dr Landouzy, qui obtint le prix Bellion de l'Académie des Sciences) ; sur l'*Action sur les organes de certains poisons ;* sur les *Différents tracés pneumographiques au cours de la tuberculose*, etc. Il a publié en outre les ouvrages suivants : les *Nouveaux procédés d'exploration du cœur et des vaisseaux* (1 vol.) et les *Accidents du travail* (1 vol.) ; ce dernier donne sur la matière de véritables tables de législation pour les tribunaux en cas de litige.

Lauréat de l'Académie des Sciences et de l'Académie de Médecine, le Dr Georges Brouardel est officier d'Académie.

(1) Notice page 289, tome II.

RAYNAUD (Ernest-Gabriel-Nicolas)

Poète, né à Paris le 22 février 1864. Il fit de brillantes études au lycée Charlemagne, puis entra dans l'administration, en 1886, comme secrétaire de commissariat. Nommé, en 1893, officier de paix, il exerça successivement cette fonction dans les XIXe, XIIe et VIIe arrondissement de Paris ; puis, en 1900, il devint commissaire de police du quartier Saint-Lambert, d'où il passa à celui de Necker (XVe arrondissement) en 1902.

Mêlé de bonne heure au mouvement de rénovation littéraire appelé symbolisme, M. Ernest Raynaud prit part à toutes les polémiques suscitées par ce mouvement ; il le soutint aussi de ses efforts personnels, comme poète, par sa collaboration à toutes les revues littéraires d'avant-garde : le *Décadent*, qu'il fonda avec Anatole Baju, *Lutèce*, la *Plume*, la *Cravache*, le *Faune*, la *Revue Indépendante*, le *Mercure de France*, dont il fut l'un des réorganisateurs ; le *Sagittaire*, qu'il fonda en 1900 et dont il est resté le directeur, etc. Avec MM. Jean Moreas, du Plessys, et d'autres écrivains, il a créé l' « école romane », qui revendique comme source de toute poésie l'inspiration gréco-latine.

M. Ernest Raynaud, a écrit un critique, M. Jean Bourguignon, « est le plus intense, le plus frémissant de nos jeunes poètes, le plus apte à sertir dans l'or des rimes la pierre des émotions précieuses ». Il a publié en volumes, notamment : le *Signe*, poésies d'une forme restée parnassienne et d'un beau sentiment (1886) ; *Chairs profanes*, étude de sensualité mystique et audacieuse (1889) ; les *Cornes du faune*, livre devenu l'une des curiosités bibliographiques de notre époque (1890) ; le *Bocage*, sorte de fresque somptueuse et païenne, à la façon des artistes de la Renaissance (1895) ; la *Tour d'Ivoire*, d'inspiration nouvelle et de forme impeccable (1900), etc.

Vice-président de la Société des Poètes français, M. Raynaud est officier d'Académie.

BONVALOT (Pierre-Gabriel)

Explorateur, député, né à Epagne (Aube) le 14 juillet 1853. Il accomplit ses études classiques au lycée de Troyes et voyagea ensuite à travers l'Europe pour étudier les langues étrangères.

En 1880, le ministère de l'Instruction publique confia à M. Gabriel Bonvalot une première mission d'études géographiques et ethnographiques en Asie centrale. Pendant deux ans, il visita le Turkestan, Bokhara, voyagea de Samarcande à l'Amour, découvrit les ruines de Chari-Samane, explora le Kohīstan et rentra en Europe, par l'Amou-Dorya, la mer Caspienne et le Caucase, en 1882.

Ayant sollicité et obtenu, en 1885, une nouvelle mission, il visita, cette fois, la Perse et le pays des Turcomans. Arrêté par les Afghans, il fut retenu quelque temps par eux et empêché de pénétrer dans leur pays Retourné à Samarcande, il repartit de là pour le Pamir et réussit, non sans difficultés, à atteindre Cachemire le 13 août 1887. Quand il revint en France, il fut l'objet de manifestations flatteuses, et il narra son exploitation, en une série de conférences publiques, à la Société de Géographie.

Le prince Henri d'Orléans ayant résolu d'entreprendre un voyage à travers la Sibérie et le Tonkin, voyage dont le duc de Chartres faisait les frais, M. Bonvalot l'accompagna. Partis de Paris le 6 juillet 1889, les explorateurs atteignirent la frontière chinoise le 1er septembre et, après un an et vingt-cinq jours de marche, arrivèrent, le 26 décembre 1890, au fleuve Rouge. Ils terminèrent par une excursion dans le Tonkin français. La partie la plus intéressante et la plus pénible de ce voyage fut le passage à travers toute la chaîne du Thibet, dont ils explorèrent les régions inhabitées et glacées.

La Société de Géographie décerna, à son retour, à M. Bonvalot, sa grande médaille d'or pour 1890, en partage avec le prince Henri d'Orléans et le Père Dedeken.

M. Gabriel Bonvalot, qui, jusque-là, n'avait pas paru s'intéresser aux choses de la politique active, changea d'attitude au moment où la question de la revision du procès Dreyfus agita si vivement l'opinion et la presse. Il adhéra alors au nouveau parti nationaliste, fit de la propagande en faveur de cette opinion politique, par la plume et par la parole ; puis posa sa candidature, en 1902, aux élections générales législatives, dans le 10e arrondissement de Paris.

Elu député, le 27 avril, par 7.928 voix contre 6.930 à M. A. Groussier, député sortant, il ne siège à aucun groupe de la Chambre et vote généralement avec les « libéraux ». Il a combattu la politique radicale, les mesures contre les congrégations et celles relatives à l'enseignement ; mais il n'est intervenu personnellement à la tribune qu'en de rares circonstances.

On doit à M. Gabriel Bonvalot les ouvrages suivants : *En Asie centrale*, comprenant deux séries : *De M*[illegible] *Mer Caspienne* (1885) ; *Du Caucase aux Indes à tra*[illegible] *le Thibet inconnu* (1892) ; l'*Asie inconnue à travers le Tibet* (1896) ; le *Toit du Monde, voyage au Pamir* (1897) ; *Tachkent* ; et *Sommes-nous en décadence ?* brochure politique (1899), etc.

Directeur du Comité Dupleix, fondé pour favoriser l'expansion coloniale, M. Gabriel Bonvalot est officier de la Légion d'honneur depuis 1898.

ZURLINDEN (Emile-Auguste-François-Thomas)

Général, ancien ministre, né à Colmar (Haut-Rhin) le 3 novembre 1837. Elève de l'Ecole polytechnique, de l'Ecole de Metz et de celle de Saumur, il fut nommé sous-lieutenant d'artillerie le 1er octobre 1858. Il a été promu lieutenant le 1er octobre 1860, capitaine le 12 août 1866, chef d'escadron le 16 septembre 1871, lieutenant-colonel le 28 avril 1877, colonel le 3 novembre 1880, général de brigade le 24 octobre 1886 et général de division le 26 octobre 1890.

En 1870, le capitaine Zurlinden était aide de camp du général de Berckheim. Fait prisonnier à Metz, et envoyé à Wiesbaden, il fut enfermé dans la forteresse de Glogau. Ayant réussi à s'évader, il vint à Paris se mettre au service du gouvernement de la Défense nationale et fut chef d'état-major de l'artillerie du 25e corps, armée de la Loire.

En 1881, étant colonel, il fut nommé commandant en second de l'Ecole polytechnique. Comme général de division, il eut le commandement de la deuxième division d'infanterie du 1er corps d'armée à Arras, et il venait d'être mis à la tête du 4e corps d'armée, au Mans, lorsqu'il fut appelé par M. Ribot à prendre le portefeuille de la Guerre dans le premier cabinet formé, le 26 janvier 1895, après l'avènement de Félix Faure à la présidence de la République. Il eut, comme ministre, la responsabilité de l'expédi-

tion de Madagascar, et démissionna, avec ses collègues, le 30 octobre suivant.

Après avoir commandé le 15e corps d'armée, à Marseille, le général Zurlinden revint au ministère de la Guerre, en septembre 1897, dans le deuxième cabinet Brisson, après la démission de M. Cavaignac; mais, en désaccord avec ses collègues sur la question de la révision du procès Dreyfus, il céda bientôt le portefeuille au général Chanoine.

De janvier 1898 à juillet 1899, il eut le commandement militaire de Paris Relevé de cette fonction par le cabinet Waldeck-Rousseau, il se consacra à celle de membre du Conseil supérieur de la Guerre jusqu'à son passage au cadre de réserve, le 3 novembre 1902.

Le général Zurlinden est grand-officier de la Légion d'honneur.

DIDIER (Léopold)

Explorateur, né à Laeken-les-Bruxelles le 16 décembre 1878. Venu, dès sa première enfance, à Paris, il y apprit le métier d'électricien; puis il suivit pendant deux ans les cours de l'Ecole coloniale, ceux de minéralogie et de géologie du Muséum, où il apprit également la pratique des préparations naturalistes.

Au mois de mars 1901, M. Léopold Didier se rendit en Abyssinie, sous les auspices de M. Chefneux, conseiller du Négus, pour aller étudier l'avenir commercial et industriel de ce pays, qu'une voie ferrée allait incessamment relier à la côte; et y travailler, en même temps, à la réfection des lignes télégraphiques et téléphoniques qui relient Harrar à Addis-Abeba, capitale de l'empire éthiopien.

Au mois de décembre de la même année, il se préparait à rentrer en France, lorsqu'il se rencontra, à Addis-Abeba, avec la mission du Bourg de Bozas, que venait de quitter son naturaliste, obligé, par la maladie, de rentrer en France.

Remplaçant le démissionnaire, il accompagna cette mission qui, par la région des lacs, traversa toute l'Abyssinie méridionale et rejoignit le Nil à hauteur du troisième parallèle, par le lac Rodolphe et le pays des Tourkouanas, région presque inexplorée et inconnue des géographes.

La mission rejoignit ensuite l'Atlantique en traversant tout l'Etat indépendant du Congo, ayant ainsi effectué la traversée complète de la mer Rouge à l'Atlantique. C'est au début de cette dernière étape qu'elle perdit son chef, le vicomte Robert du Bourg, qui succomba aux suites de fièvres pernicieuses.

Au cours de ces longues pérégrinations, la mission recueillit des documents scientifiques et géographiques si considérables que, la saluant au retour, le président de la Société de Géographie déclarait qu'elle était « une des plus importantes et des plus fructueuses missions françaises en Afrique centrale. »

M. L. Didier collabora spécialement aux travaux anthropologiques et ethnographiques et aux préparations des collections d'histoire naturelle

Peu de temps après son retour, M. L. Didier fut de nouveau envoyé en Abyssinie par un groupe de financiers, qui le chargea d'une importante mission près du Négus. Au cours de cette mission, il fut nommé, par l'empereur, officier de l'Etoile d'Ethiopie. Il était déjà officier d'Académie.

BEAUVOIS-DEVAUX (André-François)

Administrateur, sportman, né à Paris le 14 avril 1861. Petit-fils du fondateur de la corporation des agréés, fils d'un avocat au Conseil d'Etat, il fit ses études classiques à l'école Bossuet, puis devint élève de la Faculté de Droit, où il obtint la licence et le doctorat (1883).

Après avoir été secrétaire de Me Dareste, avocat à la Cour de cassation, M. Beauvois-Devaux quitta, en 1890, le barreau pour les affaires. Il a été depuis administrateur délégué de l'importante banque Noël et Cie à Paris, président du Conseil d'administration de la Compagnie urbaine d'eau et d'électricité, administrateur de l'Ouest-Lumière, société qui alimente la plupart des communes des environs de Paris, vice-président de la Compagnie française de tréfilerie du Bi-Métal, et administrateur de plusieurs autres sociétés industrielles et financières.

Très compétent dans toutes les questions juridiques et administratives, M. Beauvois-Devaux est aussi l'un des hommes d'épée les plus connus de notre temps. Elève, depuis 1872, des professeurs Mimiague, Vigeant, Large et Rouleau, il a paru avec distinction dans maints assauts retentissants, parmi lesquels il faut signaler celui qu'il fit avec M. Vavasseur devant le président Félix Faure Son autorité en matière d'escrime et de duel l'a fait choisir comme arbitre ou comme témoin dans de nombreuses affaires d'honneur.

On doit à M. Beauvois-Devaux la publication d'ar-

ticles techniques dans les revues spéciales et d'une étude importante intitulée : *Considérations sur le fleuret et l'épée*, qui a fait l'objet de commentaires passionnés dans les milieux sportifs et militaires.

M. Beauvois-Devaux est l'un des bibliophiles les plus avertis de notre époque. Relativement à tout ce qui se rattache à l'escrime, il a réuni et possède une collection importante et peut-être unique de volumes, dont quelques-uns sont des plus rares.

SÉGUEL (Grigory-Michaïlovitch)

Chirurgien, né à Kertsch (Russie) le 21 septembre 1867. Fils du Dr Michel Séguel, conseiller d'Etat de Russie, chevalier de Saint-Wladimir, de Sainte-Anne et de Saint-Stanislas, l'un des praticiens les plus estimés de Crimée, il reçut de son père les premières notions d'anatomie et de physiologie, et l'assista dans son service à l'hôpital de Kertsch. Après avoir terminé ses études classiques au lycée de sa ville natale, il prit ses inscriptions médicales à la Faculté de Dorpat, puis suivit les cours de la Faculté de Kiew, où il étudia particulièrement l'obstétrique et la gynécologie.

En 1892-1893, M. le Dr Séguel, trois fois délégué par le gouvernement russe dans les provinces envahies par le choléra, eut à lutter non-seulement contre le fléau, mais aussi contre la superstition populaire attribuant le mal aux médecins, ce qui rendit sa mission difficile et dangereuse. Dans ces circonstances, il fit preuve d'une énergie et d'un dévouement réels en donnant ses soins et ses conseils aux habitants de vingt à vingt-cinq bourgades, disséminées sur un rayon d'une vingtaine de kilomètres, dans une population où il y eut plus de 300 cas de choléra très graves.

En 1893, M. le Dr Séguel se vit désigner pour occuper le poste de médecin sanitaire à Borjom, près Tiflis, dans le domaine du grand-duc Michel de Russie. De 1893 à 1894, il accomplit des voyages d'études en Allemagne, en Autriche et en France, au cours desquels il se perfectionna dans sa spécialité.

A Paris, il suivit les cours des professeurs Tarnier et Pinard et obtint, en 1895, avec distinction, le doctorat en médecine. Depuis lors, il y exerce sa profession, et sa méthode de gynécologie conservatrice lui a rapidement acquis une solide réputation.

Ayant publié des communications documentées sur les stations thermales qu'il visite dans ses déplacements, M. le Dr Séguel fut désigné par le Commissariat impérial de Russie comme délégué expert dans le jury de la section d'hygiène à l'Exposition de 1900. Ces mêmes travaux lui valurent d'être choisi par ses confrères de la Société des Médecins des Théâtres de Paris pour les représenter au Congrès international de 1900, où il a été vice-président pour la Russie et rapporteur de la section d'hygiène théâtrale. Son mémoire sur l'*Hygiène théâtrale* attira l'attention du Congrès et fut présenté au ministre de l'Instruction publique de France. Une autre étude du Dr Séguel, sur l'*Influenza dans ses rapports avec la* [illegible] *couchement, les suites de couches et les maladies de l'appareil génital de la femme*, qui comprend une bibliographie des plus complètes sur la matière et de nombreuses observations envoyées par les savants français et étrangers, a été l'objet de comptes-rendus de la presse médicale de tous les pays.

En 1902-1903, secrétaire du Congrès international de thalassothérapie de Biarritz, présidé par le Dr Albert Robin, M. Séguel fut spécialement chargé des relations avec les pays étrangers ; il sut attirer un grand nombre de savants les plus éminents de l'Europe.

En 1903, M. le Dr Séguel fut délégué par le ministère des Colonies et chargé d'une mission d'études par le ministère de l'Intérieur à l'occasion de l'Exposition du monde de l'enfance à Saint-Pétersbourg, exposition placée sous le patronage de l'impératrice Marie-Feodorowna de Russie. Cette mission portait sur l'organisation de l'assistance et de l'hygiène publiques en Russie, et tout particulièrement sur la protection de l'enfance. L'Assistance publique de Paris le chargea, elle aussi, d'un rapport sur les enfants arriérés et infirmes.

Il a été, en outre, nommé commissaire général de la section russe à l'Exposition internationale d'hygiène, de sauvetage et de secours aux blessés, en 1904, à Paris, au Grand-Palais. Il a été aussi chargé d'organiser le comité français au Congrès balnéologique d'Aix-la Chapelle, la même année, congrès organisé par la Société de Hufaland, qui tient ses assises alternativement en Allemagne et en Autriche.

Médecin de l'Association de la Préfecture de police de Paris depuis 1896, M. le Dr Séguel a reçu plusieurs médailles, notamment la médaille d'honneur des épidémies en 1900. Il a publié de nombreux articles dans les revues scientifiques françaises et étrangères.

Officier d'Académie depuis 1897, le Dr Séguel est membre de la Société [illegible] de Paris,

de la Société d'hygiène de Madrid, de la Société des médecins d'Athènes, de la Société balnéologique de Berlin, de la Société impériale médicale de Constantinople et de plusieurs sociétés médicales de Russie.

RENARD (Charles)

Officier, aéronaute et ingénieur, né le 23 novembre 1843 à Damblain (Vosges). Ancien élève de l'Ecole polytechnique, il fit la campagne de 1870-71, comme lieutenant du génie, aux armées de la Loire et de l'Est, fut promu capitaine en 1872, commandant en 1880, lieutenant-colonel en 1890 et colonel en 1900.

Nommé, en 1874, secrétaire de la Commission d'organisation de l'aéronautique et de la télégraphie optique, présidée par le colonel Laussedat, M. Charles Renard, en cette qualité, présenta un programme comportant la fixation d'un emplacement destiné aux ballons captifs, des améliorations dans la fabrication des ballons libres, l'étude de la question des ballons dirigeables, enfin la création d'un service et d'un cours pratique d'aérostation militaire.

Retardée par l'accident survenu lors de l'ascension de l'*Univers*, monté par Eugène Godard, et au cours duquel MM. Laussedat, Renard et plusieurs autres officiers furent grièvement blessés (8 décembre 1875), la création projetée ne fut pas cependant abandonnée. Ayant obtenu le patronage de Gambetta, alors président de la Commission du Budget (1876), M. Charles Renard, les crédits enfin votés, fut chargé de l'installation, à Chalais-Meudon, du parc d'aérostation militaire ; puis, en 1879, de son administration.

En 1880, aux manœuvres du Mans, parut le premier ballon militaire, perfectionné par M. Charles Renard en collaboration avec M. Krebs Ce ballon se faisait déjà remarquer par des dispositions d'un grand intérêt, telles une suspension spéciale, une nouvelle soupape, un appareil à hydrogène à circulation continue, tout un ensemble d'organes secondaires, un matériel roulant accessoire, etc. Depuis, le service des ballons captifs a, dans les armées, en France comme à l'étranger, pris une extension qui va toujours grandissant.

Poursuivant les recherches qui ont mis sa personnalité en vive lumière, M. Charles Renard, toujours aidé par M. Krebs, imagina un type de ballon dirigeable, la *France*, avec lequel il effectua plusieurs sorties heureuses (1884-1885). Ce système se faisait remarquer par une disposition toute particulière de la suspension, la stabilité longitudinale du ballon, et diverses autres innovations heureuses dûes à M. Charles Renard ; le ballon comprenait aussi d'autres dispositifs dûs à M. Krebs. La forme de ce ballon, la rigidité de sa nacelle, sa puissance motrice, son mode de traction, ont été imités depuis par la plupart des constructeurs de ballons dirigeables, à peu de différence près.

Après le départ de M. Krebs, entré depuis dans l'industrie privée, M. Charles Renard fut secondé dans ses recherches par son frère, le commandant Paul Renard.

Le colonel Renard a fait d'intéressantes expériences sur l'emploi de l'hydrogène comprimé, et inventé, en 1890, l'électrolyse de l'eau, procédé pour lequel il prit un brevet en France, en même temps qu'un brevet russe était pris par M. Latchinoff pour le même objet. On lui doit encore la création et l'installation de parcs aérostatiques dans les places fortes, de parcs de siège, etc.

Ses études sur l'observation du tir de l'artillerie, la téléphotographie, etc., en collaboration avec les commandants Houdaille et Hirschauër, ont donné des résultats importants. D'autre part, les progrès de l'industrie automobile ayant montré que l'on pouvait utiliser de grandes forces motrices pour la navigation aérienne, le colonel Renard s'est livré à des études approfondies sur la qualité des hélices et des ailes soutenant les aérostats. Ses diverses expériences sur les systèmes « plus léger » et « plus lourd » que l'air continuent à se poursuivre parallèlement (1904).

Le colonel Renard est encore l'inventeur d'un train automobile à propulsion continue, très léger d'apparence, avec un ingénieux mode de transmission par cardan et un arbre longitudinal articulé qui lui permet de se mouvoir sur les trajectoires les plus compliquées. Ce train, dont les applications sont nombreuses, inventé depuis 1897, a été expérimenté avec succès à Paris, en décembre 1903, et il paraît devoir opérer une révolution dans l'industrie des transports automobiles sur route.

M. Charles Renard a fondé en 1879, et il dirige depuis lors, des cours pratiques d'aérostation militaires, où ont été formés de nombreux élèves. Il a publié, entr'autres ouvrages, les suivants : *Mémoires sur les aérostats à maximum variable* (journal l'*Aéronaute* 1881) ; *Etudes sur les aérostats à volume maximum variable* (id. 1881) ; *Sur un aérostat dirigeable* (Académie des Sciences 1884) ; *Sur l'emploi des ballons perdus pour l'exécution des observations météorologiques à grandes hauteurs (Revue de l'Aéro-*

nautique (1893); *Note sur la qualité des hélices sustentatrices* (Académie des Sciences 1903); *Sur la possibilité de soutenir en l'air un appareil du genre hélicoptère en employant les moteurs à explosion dans leur état actuel de légèreté* (idem 1903), etc.

Membre de la Société de Physique, de la Société d'Astronomie, de l'Aéro-Club, etc., le colonel Renard est commandeur de la Légion d'honneur, officier de l'Instruction publique et dignitaire de plusieurs ordres étrangers. Il est lauréat de l'Institut pour l'ensemble de ses travaux sur la résistance de l'air.

Son frère et collaborateur, M. le commandant Paul Renard, officier de la Légion d'honneur, est l'auteur d'une intéressante étude sur la *Sécurité dans les ballons dirigeables*.

CUVERVILLE (Jules-Marie-Armand CAVELIER de)

Vice-amiral, sénateur, né à Allineuc (Côtes-du-Nord) le 28 juillet 1834. Ses études faites à Rennes et à Paris, il entra à l'Ecole navale de Brest en 1850, fut nommé aspirant de marine en 1852, enseigne en 1854, lieutenant de vaisseau en 1860 et capitaine de frégate le 22 juillet 1870. Pendant la campagne de Crimée, il avait été blessé à Sébastopol et cité à l'ordre du jour.

De 1861 à 1863, M. de Cuverville fut professeur à l'Ecole navale ; il accomplit ensuite diverses croisières, fut aide de camp du commandant de l'escadre du Nord pendant la guerre de 1870, puis désigné, en 1876, pour commander la station navale de la Manche et de la mer du Nord.

Capitaine de vaisseau en 1878, il était, depuis 1877, attaché naval à l'ambassade française de Londres, où il demeura jusqu'en 1879. Promu contre-amiral en 1888, il commanda la division navale de l'Atlantique pendant la campagne du Dahomey (1890) et signa l'arrangement conclu avec le roi Behanzin.

Depuis, M. Cavelier de Cuverville a été successivement préfet maritime à Cherbourg, commandant de l'escadre de réserve de la Méditerranée, puis commandant en chef de cette escadre, inspecteur général de la Marine, et chef d'état-major général de la Marine. Il a été placé, en 1899 dans le cadre de réserve.

Aussitôt après sa mise à la retraite, le vice-amiral de Cuverville se jeta dans la mêlée politique. Il écrivit dans les journaux catholiques et conservateurs, donna son adhésion aux manifestations antirépublicaines, patrona diverses œuvres de propagande religieuse et enfin, un siège sénatorial étant devenu vacant dans le Finistère, par le décès du général Lambert, il se présenta et fut élu, le 31 mars 1901, par 651 voix contre 616 à M. de Rusquec, républicain. Son mandat a été confirmé, au renouvellement triennal de 1903, par 735 suffrages sur 1,273 votants.

Au Sénat, l'amiral de Cuverville, membre du comité directeur de l' « Action libérale populaire » et du groupe catholique, combat activement la politique républicaine. Il se signale surtout par l'ardeur de son zèle religieux, qui se manifeste, au Parlement par l'intransigeance de ses votes, et au dehors par des manifestations dévotes que ses amis mêmes trouvent parfois exagérées.

On doit à M. de Cuverville un certain nombre d'études sur la marine, sur l'artillerie navale, sur la pêche côtière ; certaines ont paru en volumes et d'autres dans la *Revue maritime et coloniale* ou divers organes spéciaux.

L'amiral de Cuverville est grand-officier de la Légion d'honneur, officier de l'Instruction publique et dignitaire de nombreux ordres étrangers.

LESSEPS (Comte Charles de)

Administrateur, né à Paris le 18 octobre 1840. Il est le fils aîné de Ferdinand de Lesseps (1805-1894), le « grand Français », membre de l'Institut, grand'croix de la Légion d'honneur, le promoteur et l'auteur du percement du canal de Suez.

M. Charles de Lesseps fit ses études classiques au lycée Bonaparte (depuis Condorcet) et fut ensuite attaché à la direction des Archives (1858-1861). Reçu licencié en droit en 1861, il passa quelque temps à l'ambassade de France, à Constantinople, auprès de M. Thouvenel ; attaché ensuite à la direction politique du ministère des Affaires étrangères, il fut mis, sur sa demande, en disponibilité, avec le grade de troisième secrétaire, en 1863.

C'est à ce moment que Ferdinand de Lesseps fit participer son fils à ses travaux. M. Charles de Lesseps accomplit alors plusieurs voyages en Egypte et, comme secrétaire de son père, collabora d'une manière activement effective aux études pour le percement du canal de Suez. Nommé, en 1869, administrateur de cette entreprise, il devint vice-président du Conseil d'administration en 1871, c'est-à-dire pen-

dant la difficile période des débuts de l'exploitation du canal, que les revers de la France, suivis des exigences de certains États européens, compliquèrent particulièrement à cette époque. Comme vice-président du Conseil, M. Charles de Lesseps suivit les négociations qui établirent, de concert avec les armateurs anglais, le programme d'entente, dit de Londres, dont les clauses, alors vivement discutées, ont été observées depuis.

Quand Ferdinand de Lesseps, alors dans tout l'éclat de la gloire, de la fortune et de la popularité, voulut mettre à exécution le projet, qu'il avait depuis longtemps conçu, de percer aussi l'isthme de Panama, il n'y eut, dans son esprit, tout le monde en est demeuré convaincu, que la pensée de réaliser une deuxième fois le travail grandiose qu'il avait accompli à Suez et de réserver à la France une œuvre qu'il croyait devoir être exécutée tôt ou tard par l'Amérique.

M. Charles de Lesseps fut nommé vice-président de la nouvelle entreprise (1880). Celle-ci rencontra, dès ses débuts, une vive opposition, dont l'autorité et la conviction du « grand français » purent seules triompher. Des capitaux, s'élevant environ à 1,250 millions, furent réunis en diverses émissions ; les travaux, menés tout d'abord avec activité, se ralentirent ensuite, les fonds qu'en exigeait la continuation n'étant plus fournis ; enfin, l'entreprise ayant été totalement suspendue, la compagnie fut mise en liquidation (5 février 1889).

Après le vote, à la Chambre, d'un ordre du jour réclamant une « répression énergique et rapide » des faits dont se plaignaient des actionnaires de la Compagnie (4 janvier 1892), M. Charles de Lesseps fut poursuivi (octobre 1892), avec son père, MM. Eiffel, Cottu et Marius Fontanes devant la Cour de Paris (M. Ferdinand de Lesseps étant grand dignitaire de la Légion d'honneur). M. Charles de Lesseps fut condamné, le 9 février 1893, avec celui-ci, à cinq ans de prison et trois mille francs d'amende, sous l'inculpation d'escroquerie et d'abus de confiance, basée sur la présomption que l'entreprise était chimérique ; les autres accusés étaient condamnés à des peines moindres. Cet arrêt n'étant pas susceptible d'appel fut déféré à la Cour de cassation et annulé, le 15 juin suivant, au profit de MM. Charles de Lesseps, Eiffel et Fontane, qui, condamnés contradictoirement, avaient pu seuls se pourvoir devant elle. En 1894, M. Charles de Lesseps, reparaissant devant la Cour de Paris, fut condamné, le 20 mars, cette fois pour corruption de fonctionnaires, avec circonstances atténuantes, à un an de prison, tandis que MM. Baïhaut, ancien ministre, et Blondin, l'étaient à d'autres peines. On doit constater, à propos de cette dernière condamnation, que M. de Lesseps, n'a cessé, au moment du procès et après, de soutenir que les fonds versés au fonctionnaire en cause ne l'avaient été que sur sa demande et pour couvrir les frais de la campagne en faveur du projet de loi intéressant la compagnie.

On sait que, par égard pour l'illustre promoteur du canal de Panama, le premier de ces jugements ne fut jamais signifié à Ferdinand de Lesseps, et que son nom resta maintenu dans les cadres de la Légion d'honneur.

Le 5 juin 1894, la Compagnie du canal de Suez, réunie en assemblée générale, votait à son fondateur, Ferdinand de Lesseps, une pension viagère de cent vingt mille francs, reversible sur sa femme et ses enfants ; et, la même année, M. Charles de Lesseps était réélu administrateur de cette compagnie. Depuis lors, il s'est exclusivement consacré à cette fonction.

JEAN (François-Marie-Alfred)



MÉDECIN, né à Paris le 19 septembre 1851. Il fit ses études classiques au lycée Saint-Louis et celles de médecine à la Faculté de Paris. Externe des hôpitaux en 1872, interne en 1874, dans le service du professeur Guyon, à l'hôpital Necker, il obtint le doctorat en 1879 et devint, en 1880, chef de clinique du professeur Potain, à l'hôpital de la Charité.

De 1880 à 1886, M. le Dr Jean suppléa, dans leurs services respectifs des hôpitaux, les docteurs Bouchut, Archambault, Legroux et Bergeron ; il concourut lui même pour l'obtention du titre de médecin des hôpitaux, auquel il fut déclaré admissible ; mais des circonstances personnelles l'empêchèrent de briguer la fonction par la suite. Il s'est consacré dès lors à la médecine générale et spécialement au traitement des affections des voies urinaires. Il a publié des travaux qui sont très appréciés dans le monde savant. On cite surtout les suivants : *Des troubles osseux et articulaires de l'ataxie locomotrice* (1875) ; une série de communications sur le *Mal de Bright*, parue dans la *France médicale* (1877) ; *De la rétention incomplète d'urine dans les maladies de la prostate et les rétrécissements de l'urèthre*, thèse de doctorat qui fut couronnée par la Faculté de Médecine (1879) ; *Etude sur*

la rétention complète de l'urine, qui obtint le prix Civiale de l'Assistance publique (1879) ; *Du traitement des cystites tuberculeuses chez l'homme et la femme* (*Progrès médical*, 1882) ; *Mémoire sur l'intoxication aigue par le plomb*. observation basée sur un fait d'empoisonnement suivi de symptômes paralytiques (Congrès d'Ajaccio, 1901), etc.

M. le Dr Alfred Jean a professé des cours à l'Association des Femmes de France qui ont été très suivis. Lauréat de l'Assistance publique et de la Faculté de Médecine, officier d'Académie, il est membre de l'Association française pour l'avancement des Sciences, de la Société des Médecins de la Seine, de celle des Médecins de France, etc.

AZAN (Paul-Jean-Louis)

Ecrivain, officier, né le 22 janvier 1874, à Besançon. Issu d'une famille militaire, dont les membres se sont succédés comme officiers dans l'armée française depuis le milieu du xviiie siècle, il est le fils du colonel Azan, mort à Dijon en 1895, victime de son dévouement, d'une maladie épidémique contractée au chevet de ses soldats. M. Paul Azan fit ses études au hasard des garnisons de son père, passant du collège de Belley au lycée de Mâcon, pour les terminer à l'Ecole Monge, à Paris.

En 1895, il entra à Saint-Cyr ; il en sortit dans les premiers, ce qui lui permit de choisir un régiment d'Afrique pour débuter dans la carrière militaire. Nommé sous-lieutenant au 2e zouaves le 1er octobre 1897, il alla tenir garnison à Oran, puis successivement dans les petits postes échelonnés le long de la frontière marocaine, Nemours, Tlemcen, Lalla-Maghnia, Sebdou. S'intéressant vivement aux mœurs et à l'étude des populations indigènes au milieu desquelles il se trouvait, il chercha à les connaître en vivant près d'elles et en parcourant le pays ; il alla même plus à l'ouest visiter les présidios espagnols de la côte marocaine et la ville de Tanger. C'est à cette époque qu'il recueillit les éléments utilisés dans la *Recherche d'une solution de la question indigène en Algérie*, volume qu'il publia en 1903.

Poursuivant en même temps ses études littéraires, M. Paul Azan vint, en 1899, passer brillamment, à la Faculté de Dijon, la licence ès-lettres. Il continuait aussi des recherches archéologiques sur le passage d'Annibal en Gaule, et mettait en ordre, en Algérie, les notes qu'il recueillait, soit dans les manuscrits des bibliothèques, soit dans les sentiers des Alpes, pendant les séjours qu'il faisait parfois en France.

Il prit le grade de docteur de l'Université de Paris, le 29 juin 1902, et ce fut la première fois que l'on vit, en Sorbonne, un officier occuper la chaire du candidat. Reçu avec la plus haute mention, son succès fit grand bruit dans la presse, et le ministre de la Guerre le nomma immédiatement à l'état-major de l'armée.

Depuis lors, le lieutenant Paul Azan est devenu un des principaux collaborateurs de la *Revue d'Histoire* rédigée à cet état-major.

Il a écrit, en dehors de sa thèse sur *Annibal dans les Alpes*, de nombreuses études sur les questions africaines ou coloniales, en particulier dans les *Annales de Géographie*, les *Bulletins des Sociétés de Géographie d'Alger, d'Oran et de Dijon*. On annonce encore de lui une étude sur *Alesia*, et toute une série intitulée : *Récits d'Afrique*, comprenant des épisodes de la conquête de l'Algérie ; ainsi que des *Etudes historiques sur l'artillerie*, avec de nombreux détails sur l'origine et le développement de l'artillerie dans nos armées ; et un historique de la *Campagne de 1800 en Allemagne*, d'après les documents du ministère de la Guerre.

BOUTROUX (Etienne-Emile-Marie)

Philosophe, administrateur, membre de l'Institut, né à Montrouge (Seine) le 28 juillet 1845. Il fit ses classes au lycée Henri IV, puis entra à l'Ecole normale supérieure en 1865 ; il en sortit agrégé de philosophie en 1868, fut nommé répétiteur à l'Ecole des Hautes Etudes et chargé de mission en Allemagne, où il suivit les cours de l'Université de Heidelberg.

M. Boutroux fut envoyé, comme professeur de philosophie, au lycée de Caen (1871-73), puis aux Facultés de Montpellier (1874-76) et de Nancy (1876-77). De 1877 à 1886, il fut maître de conférences à l'Ecole normale supérieure. En 1874, il s'était fait recevoir docteur ès lettres, avec une thèse française : *De la contingence des lois de la nature*, et une thèse latine : *De Veritatibus æternis apud Cartesium*.

Chargé, en 1885, d'un cours complémentaire d'histoire et de philosophie allemande à la Faculté des Lettres de Paris, il a été nommé, en 1888, professeur de l'histoire de la philosophie moderne.

M. Boutroux a été élu membre de l'A[illegible]

des Sciences morales et politiques en 1898. Il a été choisi comme directeur de la Fondation Thiers en 1902.

On cite, parmi les travaux qu'il a publiés : la *Grèce vaincue et les premiers stoiciens* (1875) ; une édition classique de la *Monadologie de Leibniz* (1881) ; la traduction des deux premiers volumes de la *Philosophie des Grecs considérée dans son développement historique* par Ed. Zeller (1882-1884 ; le 3e volume a été traduit par M. Belot); des *Mémoires*, lus à l'Académie des Sciences morales, et notamment ceux-ci : *Socrate fondateur de la science morale* (1883); *Le Philosophe allemand Jacob Bœhme* (1888) ; *De l'idée de loi naturelle dans la Science et la Philosophie contemporaines* (1895) ; *Questions de Morale et d'Education* (1886) ; *Pascal* (1900, 1 vol. dans la collection des grands écrivains). Il a publié, en outre, ses *Cours sur les principes de la Critique Kantienne*, sur la *Morale de Kant*, sur *Auguste Comte*, etc. *(Revue des Cours et Conférences*, 1894 à 1901) ; des *Etudes d'Histoire de la Philosophie*, comprenant, outre les mémoires lus devant l'Académie, des travaux sur Aristote, Descartes, Kant et la Philosophie française au XIXe siècle. Enfin, il a collaboré aux *Revues philosophique, internationale de l'Enseignement, bleue, pédagogique, de métaphysique et de morale*, et à la *Grande Encyclopédie*.

M. Boutroux est officier de la Légion d'honneur et officier d'Académie.

DUMOUTIER (Emile-Gustave)

PROFESSEUR, archéologue et orientaliste, né à Courpalay (Seine-et-Marne) le 3 juin 1850. Ancien élève, pour les langues chinoise, annamite et malaise, de l'Ecole des Langues orientales vivantes, il fut, en 1886, attaché par Paul Bert, alors résident-général en Annam et au Tonkin, à son cabinet, en qualité d'interprète ; puis il fut chargé de l'organisation et de l'inspection de l'enseignement dans le protectorat.

Délégué-adjoint de l'Annam et du Tonkin à l'Exposition universelle de 1889, M. Gustave Dumoutier fut nommé, l'année suivante, directeur de l'enseignement public du Tonkin et de l'Annam. Dans ces fonctions, il s'est appliqué à la mise en pratique d'une méthode pédagogique consistant à faire marcher de concert l'instruction et l'éducation, et à exercer, sur ces bases, l'action française dans toutes les écoles indigènes de l'Indo-Chine; de plus, tout en maintenant, dans ces écoles, les méthodes annamites on les complète par l'enseignement progressif des connaissances occidentales.

M. Dumoutier a rempli diverses missions, notamment une en Tunisie, du ministère des Colonies, pour étudier les procédés d'enseignement et d'éducation employés dans les écoles franco-arabes et une autre, du ministère de l'Instruction publique, en Annam et au Tonkin, pour des études scientifiques.

On lui doit, outre divers ouvrages appréciés pour l'enseignement du français aux Annamites, et de l'annamite aux Français, un certain nombre de publications historiques ou archéologiques qui ont mis sa personnalité en lumière. On cite de lui : les *Légendes historiques de l'Annam et du Tonkin;* les *Chants et les traditions populaires des Annamites ;* les *Symboles, les emblêmes et les accessoires du culte chez les Annamites ;* la *Sorcellerie et la Divination chez les Annamites* (Actes du XIe Congrès des Orientalistes) ; les *Pagodes de Hanoï* (étude d'archéologie et d'épigraphie annamites); *Etude historique et archéologique sur Hoa-Lu', première capitale de l'Annam indépendant (968-1010 de notre ère); Etude historique et archéologique sur Cô-Loa, ancienne capitale du royaume de Au-Lac (Réunion des royaumes de Thuc et de Van-Lang, 255-207 av. J.-C.); Etude sur un Portulan annamite du XVe siècle ; Notes sur la rivière Noire et sur le mont Ba-Vi, au Tonkin ;* le *Rituel funéraire des Annamites ;* le *Vexin avant les Vellocasses* (étude d'archéologie préhistorique) ; *Etude sur les dépôts archéologiques d'Omori et d'Okadaira (Japon) ; Notes de paléo-ethnologie et d'archéologie préhistorique japonaises* (Actes du Congrès international d'archéologie préhistorique de 1900); *De la condition morale des Annamites du Tonkin et des moyens pédagogiques d'en élever le niveau* (Actes du Congrès international de sociologie en 1900), etc.

Membre non résidant du Comité des Travaux historiques et scientifiques près le ministère de l'Instruction publique, M. Gustave Dumoutier est, en outre, vice-président de la Commission des Antiquités du Tonkin, membre correspondant de la Société impériale de Géographie de Russie et de l'Académie nationale d'Histoire de Caracas (Venezuela), délégué général pour l'Indo-Chine de la Société académique Indo-Chinoise de France et lauréat de la Société de Géographie.

DAUDET (Ernest)

Écrivain, né à Nîmes le 31 mai 1837. Issu d'une famille de commerçants, il est le frère aîné d'Alphonse Daudet (1840-1899), dont la grande réputation d'écrivain a quelque peu nui à la sienne, plus modeste, tout en aidant cependant à répandre son nom dans le grand public.

M. Ernest Daudet vint à Paris en 1857 et devint bientôt après secrétaire-rédacteur du Corps législatif ; puis il fut chef de cabinet du grand référendaire du Sénat.

Par la suite, il a collaboré à divers journaux conservateurs, notamment à l'*Union*, au *Spectateur* (ancienne *Assemblée nationale*), à la *Nation*, au *Nord*, à l'*International*, la *Revue française*, la *Nouvelle Revue de Paris*. Il a été aussi le correspondant de plusieurs feuilles étrangères et départementales. Après le 24 mai 1873, le gouvernement de l'ordre moral lui confia la direction du *Journal officiel*, qu'il dut abandonner en 1876. Il a été depuis rédacteur en chef de l'*Estafette*, puis directeur du *Petit Moniteur*, journaux aujourd'hui disparus, et l'un des collaborateurs assidus du *Figaro*, du *Gaulois*, de la *Revue des Deux-Mondes* et du *Correspondant*.

M. Ernest Daudet a publié des brochures, des études politiques et des ouvrages historiques ; quelques-uns de ces derniers ont été couronnés par l'Académie. Citons : *Les Journaux religieux et les Journaux catholiques* (1860) ; la *Trahison d'Emile Ollivier* (1864) ; *Diplomates et Hommes d'Etat contemporains, le Cardinal Consalvi, 1800-1824* (1866) ; l'*Agonie de la Commune ; La France et les Bonaparte* (1871) ; la *Vérité sur l'essai de restauration monarchique* (1873) ; le *Ministère de M. de Martignac* (1875) ; la *Terreur blanche* (1876) ; le *Procès des Ministres* (1877) ; *Souvenirs de la présidence du maréchal de Mac-Mahon* (1880) ; *Histoire des conspirations du Midi sous la Révolution* (1881) ; *Histoire de la Restauration* (1882) ; *Histoire de l'Emigration* (1886) ; *Coblentz ; Jourdan Coupe-têtes* (1888) ; la *Conjuration de Pichegru* (1890) ; le *Roman d'un Conventionnel* (1892) ; *Histoire diplomatique de l'Alliance franco-russe, de 1873 à 1893* (1894) ; *La Police et les Chouans sous le Consulat et l'Empire* (1895) ; *Louis XVIII et le duc Decazes, 1815-1820 ; Mémoires du temps de Louis XIV* (1899) ; *Une vie d'Ambassadrice au siècle dernier* (1903).

Parmi les romans ou nouvelles qu'il a publiés en assez grand nombre, il convient de noter les volumes suivants, qui sont les plus connus : *Thérèse* (1859) ; les *Duperies de l'Amour* (1865) ; *Marthe Varades* (1868) ; le *Prince Pogoutzine*, le *Roman d'une jeune fille* (1869) ; *Fleur* [illegible] ; *M*[illegible] (1873) ; les *Aventures de Raymond Rocheray* (1875) ; *Daniel de Kerfons* ; la *Marquise de Sardes* (1877) ; *Robert Darnetal* (1880) ; le *Lendemain du péché* (1881) ; *Mon frère et moi ; Défroqué ; Pervertis* (1882) ; la *Carmélite* (1883) ; *Aventures de femmes* (1885) ; *Gisèle Rubens* (1887) ; *Fils d'émigré* (1890) ; le *Gendarme excommunié* (1891) ; *A l'entrée de la vie* (1892) ; *Un amour de Barras* (1894) ; *Don Rafael* (1895) ; *Drapeaux ennemis* (1896) ; *Pauline Fossin* (1897) ; les *Deux évêques* (1899), etc.

Enfin, M. Ernest Daudet a fait représenter : la *Vénus de Gordes*, drame en 5 actes, avec Adolphe Belot (Ambigu, 1875) ; *Un drame parisien*, drame en 4 actes (Gymnase, 1892) ; *Tout se paye*, drame en 1 acte (Vichy, 1893) ; *Marthe*, comédie en un acte (Gymnase, 1896) ; la *Citoyenne Cotillon*, drame en 3 actes, avec M. Henri Cain (Ambigu, 1904).

Cet écrivain est officier de la Légion d'honneur et dignitaire de divers ordres étrangers.

DAUDET (Léon)

Littérateur, né à Paris en 1868. Fils d'Alphonse Daudet et neveu du précédent, il débuta très jeune dans la littérature, sous les auspices de son illustre père, et, par suite de l'éclat donné par d'autres à son nom, il jouit très vite d'une enviable notoriété.

M. Léon Daudet a surtout écrit des romans où domine l'esprit satirique, joint à une certaine verve, dont l'amertume le pousse parfois jusqu'à l'injustice et souvent à l'exagération.

Nous citerons de lui : *Hœrès* (1892) ; l'*Astre noir* (1893) ; les *Morticoles*, mordante et violente satire du corps médical, le meilleur livre de l'auteur au point de vue du style et de l'intérêt (1894) ; *Les idées en marche* (1895) ; les *Kamtchatka*, étude de mœurs de la société parisienne (1896) ; le *Voyage de Shakespeare* (1897) ; la *Flamme et l'Ombre* (1898) ; *Suzanne*, roman de mœurs un peu scandaleux, où l'on s'efforça de reconnaître certaines personnalités (1899) ; *Sébastien Gouvès* (1900), etc.

Il a fait aussi la critique littéraire et dramatique dans quelques journaux, notamment au *Soleil* ; collabore au [illegible] G[illegible] traité quelquefois des sujets politiques, notamment

[illegible] où il a adopté et défendu les théories nationalistes et plébiscitaires.

M. Léon Daudet est l'un des membres désignés par Goncourt pour son Académie des Dix.

Après avoir épousé Mlle Jeanne Hugo, petite-fille du grand poète, il a divorcé ; et les démêlés du jeune ménage Hugo-Daudet ont longtemps occupé le public, avant et même après la séparation.

DREYFUS (Camille-Ferdinand)

Publiciste, ingénieur, ancien député, né à Paris le [illegible]. Engagé volontaire lors de la guerre franco-allemande (1870-71), il devint professeur de mathématiques après la paix, puis directeur de l'*Avenir de la Sarthe* (1873), et fut condamné à cinq mois de prison pour outrages au maréchal de Mac-Mahon, alors président de la République. Il dirigea ensuite le *Libéral de la Vendée*, puis collabora à la *Lanterne* de Paris.

Choisi comme chef de cabinet par M. Wilson, sous-secrétaire d'Etat aux Finances en 1877, M. Camille Dreyfus fut nommé commissaire du gouvernement à l'Exposition de Bruxelles et fait, au retour, chevalier de la Légion d'honneur.

Elu, en 1882, conseiller municipal de Paris pour le quartier du Gros-Caillou (VIIe arrondissement), il fut réélu à ce même titre en 1884. Quatre fois secrétaire du Conseil municipal, il fit partie du groupe autonomiste et s'intéressa surtout aux questions de finances et de travaux publics.

En 1884, M. Camille Dreyfus fondait un journal du soir, la *Nation*, qui, sous sa direction, prit une rapide extension. Le 18 octobre 1885, il fut élu, sur la liste radicale, député de la Seine, au second tour de scrutin, par 283,866 voix sur 416,886 votants. Il siégea à l'extrême-gauche, prit part aux discussions relatives aux chemins de fer et aux finances et se prononça notamment pour le rétablissement du scrutin uninominal.

En 1889, il fut nommé député de la 2e circonscription du XIIe arrondissement de Paris par 4,481 suffrages contre 4,162 à M. Fiaux, boulangiste.

M. Camille Dreyfus fut rapporteur, pendant cette législature, des propositions relatives à l'organisation de l'armée territoriale et à la célébration du centenaire de la proclamation de la République, en 1892. Il ne se représenta pas au renouvellement de 1893.

En même temps qu'il abandonnait le Parlement, M. Dreyfus quittait la direction de la *Nation* et le poste de secrétaire-général de la *Grande Encyclopédie*, ouvrage important dont il avait été le promoteur et pour lequel il avait su réunir une collaboration remarquable.

Impliqué, en 1894, dans l'affaire dite des « grands cercles », pour extorsion de fonds, et bien que le plaignant, désintéressé, eut retiré sa plainte, M. C. Dreyfus fut condamné, en 1895, par la Cour d'appel de Paris à un an de prison et aux frais. Ayant obtenu la libération conditionnelle, il se rendit en Afrique, s'improvisa ingénieur et explorateur à la Cote d'Ivoire, qu'il parcourut et où il résida de 1896 à 1899. Il établit pour la première fois la présence de l'or dans l'Attié et une partie du Baoulé. Concessionnaire à Grand-Bassam, il s'occupa en outre d'exportation de caouchouc, d'acajou et d'exploitations diverses.

De retour en France, M. Camille Dreyfus obtint, le 5 mars 1901, sa réhabilitation.

Depuis lors, l'ancien député de la Seine a fait paraître les ouvrages suivants : *Six mois dans l'Attié : un Transvaal français*, avec cartes et gravures (1900) ; les *Mines d'or* (1901) ; l'*Afrique occidentale française* (1902) ; le *Rachat des grandes compagnies de Chemins de fer et l'exploitation d'Etat* (1903) ; diverses brochures, et de nombreux articles dans la *Dépêche Coloniale*, la *Politique Coloniale*, etc.

CHEINISSE (Léon)

Médecin, professeur, né à Lepkany (Russie) le 1er février 1871. Il fit ses études scientifiques successivement aux universités de Berne, Vienne et Berlin, puis à la Faculté de Montpellier. Externe des hôpitaux de cette ville (1891) et interne (1892), il fut reçu docteur et lauréat de la Faculté de Montpellier en 1896. Il a été nommé, en 1900, professeur d'anthropologie criminelle à l'Ecole russe des Hautes Etudes sociales, à Paris.

Parmi les études publiées par le Dr Léon Cheinisse on doit notamment signaler celles portant les titres suivants : *Pneumothorax partiel chez un tuberculeux*, mémoire en collaboration avec le professeur Rauzier (Montpellier, 1895) ; *Bactériologie des organes génitaux de la femme et pathogénie des métrites* (*Gazette des Hôpitaux*, 1895) ; *Essai sur le rôle de la fièvre dans les maladies infectieuses, d'après les conceptions modernes et anciennes* (thèse de doctorat, prix Bouisson, 1896) ; *Théories pathogéniques de l'éclampsie* (*Semaine médicale*, 1898) ; *La peste au point de vue symptomatologique* (*Semaine médicale*,

1899 ; *Sur une* [illegible] *chancres (Semaine médicale*, 1902) ; L'*Evolution des doctrines médicales au XIXe siècle (Semaine médicale*, 1901) ; *Des kystes hydatiques multiples de la cavité abdominale (Semaine médicale*, 1902) ; *L'œdème dur traumatique du dos de la main (Semaine médicale*, 1903) ; *Un projet de vaccination antituberculeuse des nourrissons (Semaine médicale*, 1903) ; la *Spondylite infectieuse (Semaine médicale*, 1903) ; *Que faut-il entendre sous la dénomination de maladie de Banti ? (Semaine médicale*, 1903) ; *Rôle de la fièvre dans l'évolution d'une maladie infectieuse (Académie des Sciences*, t. XXII).

Devenu l'un des principaux rédacteurs de la *Semaine médicale*, où il donne la plupart de ses études, le Dr Léon Cheinisse a également collaboré à la *Revue des Revues* et à diverses autres publications périodiques.

C'est le Dr Léon Cheinisse qui, le premier, a signalé en France le moyen de distinguer le sang de l'homme de celui des animaux par la précipitation des sérums, dans la *Semaine médicale*, en 1901. Il fut chargé, par ce même organe, des comptes-rendus du Congrès et de la Conférence internationale de la tuberculose tenus à Berlin en 1899 et en 1902, ainsi que de la section de pathologie générale au Congrès international de médecine, à Paris, en 1900.

M. le dr Cheinisse est membre et ancien secrétaire de la Société de Médecine et de Chirurgie pratiques de Montpellier.

ALAPETITE (Emile)

ADMINISTRATEUR, né à Clamecy (Nièvre) le 30 septembre 1856 Son père, longtemps maire de cette ville, fut, après le Coup d'État de 1851, au risque de sa liberté, l'un des plus courageux défenseurs des insurgés devant le Conseil de guerre.

Ses études classiques faites à Auxerre d'abord, puis à Paris, M. Emile Alapetite suivit les cours de la Faculté de Droit, puis il entra dans l'administration, en 1878, comme chef de cabinet de M. Tenaille-Saligny, préfet de la Haute-Garonne. Il conserva les mêmes fonctions auprès de M. Merlin, successeur de celui-ci.

En 1885, il fut appelé par M. Levaillant, directeur de la Sûreté générale, au ministère de l'Intérieur, comme chef du cabinet et du personnel. Nommé secrétaire-général de la Corse (1886) et peu de temps après délégué à l'intérim de la préfecture, il fut chargé, en cette qualité, d'une mission d'études sur la question du banditisme et de la criminalité dans l'île, qui motiva de sa part un travail très documenté. Une interpellation ayant lieu sur le même sujet à la Chambre, M. Goblet, président du Conseil, le rappela pour recueillir les indications nécessaires et le désigna comme membre de la commission, instituée au ministère de l'Intérieur, pour en amener la répression.

M. Emile Alapetite devint ensuite secrétaire-général à la préfecture de la Dordogne ; il organisa, sous sa présidence, avec M. Legrain, ingénieur, un comité départemental de ravitaillement de l'armée, dans des conditions qui valurent à ses protagonistes, après inspection sur place du général Haillot, les félicitations du général Saussier et du ministre de la Guerre, M. de Freycinet. Leur travail d'ensemble fut signalé aux comités des autres départements pour servir d'exemple (1891).

Successivement secrétaire-général des préfectures de Nancy, où il se distingua dans une épidémie cholériforme, puis de Marseille, il eut, dans cette dernière résidence, à défendre les droits du département et de la ville dans un conflit, un instant inquiétant, avec le Vaucluse, à propos des prises d'eau de la Durance. Il reçut, en cette circonstance, les [illegible]ciements et les félicitations du Conseil géné[illegible] son énergie (1895).

Une désignation spéciale du Conseil des ministres l'appela, en mai 1896, à la préfecture du Tarn. En prenant possession de ce poste, M. Alapetite déclara qu'il s'efforcerait de « rapprocher et concilier toutes les fractions du parti républicain et qu'il saurait faire respecter la loi par tous et partout. » Ce dernier rôle fut souvent difficile en raison de l'agitation créée par les grèves de Carmaux et la fondation de la Verrerie Ouvrière. C'est ainsi qu'il lui fallut, en plusieurs circonstances, diriger personnellement le service d'ordre nécessité à Carmaux par le mouvement ouvrier. Des félicitations lui furent adressées, au nom du Conseil des ministres, par M. Barthou, pour « la fermeté et la prudence avec lesquelles il avait assuré le maintien de l'ordre public ». Il reçut la croix à cette occasion.

Comme administrateur, il s'efforça d'apporter un esprit de stricte justice dans la direction des divers services. Il se montra économe des deniers publics, partisan d'une large décentralisation et app[illegible] ses soins aux questions d'assistance et de prévoyance.

Les élections générales de 1898 et l'avènement d'une politique différente provoquèrent son déplace-

ment, que commenta particulièrement la presse, en [illegible] des événements auxquels il avait été mêlé. Nommé préfet de la Creuse (16 juillet 1898), il devint bientôt après receveur des Finances (novembre 1898), d'abord à Saint-Denis, puis à Paris, 18e arrondissement.

Un décret du 17 novembre 1898 lui conféra le titre de préfet honoraire. Sollicité depuis, à plusieurs reprises, de rentrer dans l'administration active, il a cru devoir se dérober à ces offres.

On doit à M. Emile Alapetite de nombreuses études, notamment sur la *Décentralisation administrative*, les *Attributions des Préfets et Sous-Préfets*, la *Réorganisation des Conseils de Préfecture*, la *Police politique, administrative et judiciaire ;* le *Régime des aliénés*, etc., ainsi que des articles parus dans divers journaux et revues.

M. Emile Alapetite est chevalier de la Légion d'honneur, officier de l'Instruction publique et commandeur du Nicham-Iftikar.

COUTEAUX (Aristide)

Sénateur, publiciste, né à Usson-du-Poitou le 17 décembre 1835. Engagé le 19 août 1870, il fit partie, durant le siège de Paris, de l'escadron Franchetti, et attaché à l'escorte des généraux Trochu et Ducrot, pendant toute la durée de la guerre. La paix étant faite, il revint dans son pays, où il prit une part active à la lutte en faveur des idées républicaines.

Indépendamment de sa collaboration assidue, sous le pseudonyme de « Jacquillou, » à tous les journaux républicains de sa région, ainsi qu'à la *Petite République Française*, alors dirigée par Gambetta, M. Aristide Couteaux a donné, d'autre part, des articles sur l'agriculture au *Télégraphe*, au *Soir*, à la *Gazette du Village*, à la *Semaine Agricole*, organe officiel de la Société nationale d'encouragement à l'Agriculture, à l'*Estafette*, lorsque ce journal était dirigé par Jules Ferry, etc. Depuis la mort de M. de Cherville, il fait, au *Temps*, la « Vie à la Campagne ».

On lui doit surtout beaucoup de brochures de propagande électorale publiées sous le pseudonyme de « Jacquillou ». Ce sont : les *Traîtres* (1875), brochure rééditée, pendant la période du 16 mai, par la Ligue d'instruction républicaine, à Paris, et qui fut saisie par ordre du parquet, ainsi que la *Première* et la *Deuxième lettre d'un Paysan* (1877) ; *Lettre aux Paysans* (élections de 1881) ; la *Politique coloniale*, publiée par le *Temps* (élections de 1885) ; *Avant le vote* ; les *Mécontents* ; *Carnot ou Boulanger* (élections de 1889), trois pamphlets anti-boulangistes répandus dans tout le pays, à 300,000 exemplaires ; enfin, les *Ralliés*, publiés par l'Association républicaine, alors présidée par Spuller (élections de 1893).

Indépendamment de ces publications de propagande, M. Couteaux a écrit aussi sous son nom quelques études poliques et économiques : *Droit populaire et Droit divin* (1872) ; les *Monopoles industriels* (1888). On connaît encore de lui un volume intitulé *Chez les Bêtes*, édité en 1894, et qui a été couronné par l'Académie française.

M. Aristide Couteaux fut élu, en 1891, sénateur de la Vienne, par 376 voix contre 332 au général Arnaudeau, sénateur sortant. Il a été réélu en 1900 par 387 voix sur 702 votants. Au Sénat, il a fait partie de la grande commission des Finances. Membre des deux groupes de l'Union républicaine et de la Gauche démocratique, il est intervenu surtout dans les discussions d'ordre économique, telles que la discussion générale sur les tarifs de douane (1891) ; les débats sur l'élévation du droit d'entrée sur le blé (1894), sur les conventions de chemins de fer (1895), les bons d'importation sur les blés (1899), les admissions temporaires des blés (1900), etc.

BOUCHÉ-LECLERCQ (Auguste)

Historien, membre de l'Institut, né à Francières (Oise) le 30 juillet 1842. Ses études terminées, il visita l'Allemagne et l'Italie ; puis, à son retour, en 1872, il se fit recevoir docteur ès-lettres, avec une thèse française : les *Pontifes de l'ancienne Rome* et une thèse latine : *Placita græcorum de origine generis humani collecta, digesta et explanata.*

Professeur de littérature ancienne à la Faculté des Lettres de Montpellier en 1873, M. Bouché-Leclercq fut, en 1879, chargé du cours d'histoire ancienne à celle de Paris. Il est, depuis 1887, professeur titulaire.

Il a été élu membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres en 1898, après le décès de Ch. Schefer.

Les principaux ouvrages de M. Bouché Leclercq portent les titres suivants : *De la dignité des Lettres anciennes* (1874) ; *Giacomo Leopardi, sa vie et son œuvre* (1874) ; *Histoire de la divination dans l'antiquité* (1879-1881), en 4 volumes, couronnée par l'Académie française en 1883 ; *Manuel des institutions romaines* (1886) ; *l'Astrologie grecque* (1899) ;

Leçons d'Histoire grecque (1900) ; *Histoire des Lagides* (2 vol. 1903-1904, avec un 3e vol. annoncé).

Il a traduit de l'allemand : l'*Histoire grecque* de M. E. Curtius (5 vol. augmentés d'un *Atlas*, 1880-1883, couronnés par l'Académie française en 1886) ; l'*Histoire de l'Hellénisme*, de J. G. Droysen (3 vol. 1886-1889, également couronnés par l'Académie), et l'*Histoire de la Grèce sous la domination romaine* de Hertzberg (3 vol. 1887-1888).

Il a fourni des articles au *Dictionnaire des Antiquités*, collaboré à la *Revue Critique* et à la *Revue historique*.

M. Bouché-Leclercq est officier de la Légion d'honneur.

SIEGFRIED (Jacques)

Économiste, administrateur, né à Mulhouse (Alsace) le 26 mars 1840. Issu d'une ancienne famille de la région, fils d'un notable négociant et frère de l'ancien ministre du commerce (1), M. Jacques Siegfried fut reçu bachelier à seize ans, et s'initia aussitôt, en Angleterre, aux affaires commerciales.

En 1858, il se rendit à la Nouvelle-Orléans pour y fonder une maison de commerce, dont la guerre de secession (1860) vint interrompre les transactions avec l'Europe. Il dut quitter cette ville et s'en fut créer à Bombay, avec son frère, M. Jules Siegfried, la première maison française qui y ait été établie pour l'achat des cotons. Cette entreprise prospéra rapidement.

Les efforts de M. Jacques Siegfried, sa préoccupation constante de l'intérêt général et une vigoureuse campagne qu'il avait menée en faveur de l'expansion du commerce français attirèrent de bonne heure l'attention des autorités sur sa personne. En 1867-69, une mission d'études lui fut confiée, au cours de laquelle il visita les Indes, Java, l'Indo-Chine, la Chine, le Japon et l'Amérique ; il en rapporta des rapports précieux pour le développement des relations françaises avec l'étranger. En même temps, il publiait : *Seize mois autour du Monde*, impressions d'un voyageur doublé d'un économiste documenté (1 vol. qui a été trois fois réédité).

En 1881-1882, M. Jacques Siegfried compléta les observations qu'il avait faites par un nouveau voyage autour du monde, à la suite duquel il fit paraître : *En Voyage*, notes suivies d'une lettre au ministre du Commerce (1882).

(1) Voir notice tome IV, page 312.

Dès 1865, comprenant que le commerce moderne exige des connaissances spéciales, M. Jacques Siegfried avait provoqué, de concert avec son frère, par la publication d'un mémoire adressé à la Société industrielle de Mulhouse et par un don de cent mille francs, la création dans cette ville d'une École supérieure de Commerce, la première du genre. Cette institution disparut après la guerre de 1870-71 à cause de son refus de faire ses cours en langue allemande. Son corps enseignant fut appelé par la ville de Lyon ; puis Bordeaux, Marseille Rouen et d'autres villes suivirent l'exemple donné par MM. Siegfried frères. Ceux-ci, en 1871, avaient, personnellement, créé au Hâvre une nouvelle École supérieure de Commerce dont M. Jacques Siegfried fut le président pendant de longues années.

Pendant le siège de Paris (1870-71), M. Siegfried avait été l'initiateur et le secrétaire des cantines et fourneaux économiques créés par la municipalité et qui rendirent tant de services à la population.

En 1875, il reçut la grande médaille de la Société d'encouragement à l'Industrie nationale.

M. Jacques Siegfried dirigea ensuite une maison de banque à Paris et fut nommé administrateur du Comptoir d'Escompte ; il démissionna au moment de l'affaire des cuivres, à laquelle il avait refusé d'être mêlé (1891). Il fit partie de la Commission officielle pour le développement du commerce d'exportation et compta parmi les fondateurs de l'École libre des Sciences politiques, dont il reste l'un des administrateurs. Il est aussi l'un des fondateurs du journal l'*Economiste français* et membre du Conseil de surveillance du journal le *Temps*. Il est administrateur de la Compagnie Algérienne, président du Conseil d'Administration de la Compagnie de Fives-Lille et président du Secteur électrique de Clichy.

Membre du Jury à diverses expositions, membre du Conseil supérieur du Commerce et de l'Industrie, du Conseil supérieur de l'Enseignement technique, et du Comité permanent de ce dernier, il est aussi conseiller du Commerce extérieur. Il a été vice-président des Congrès d'Enseignement commercial de 1886 et 1895, et a publié à leur sujet d'importants rapports. Il a du reste été l'un des membres les plus actifs des Congrès d'enseignement technique tenus à l'étranger, notamment à Venise, Anvers et Londres.

M. Jacques Siegfried est encore président de l'Union des Associations des anciens élèves des Écoles supérieures de Commerce de France, membre de la Société d'Économie politique, etc.

Il a prêté un concours actif et dévoué à la plupart des œuvres de mutualité et d'assistance de ce temps. Il compte parmi les membres fondateurs de la maison hospitalière de Cauterets, réservée aux malades indigents, et il est le président d'honneur de cette œuvre. Il préside aussi le Dispensaire du Pré-Saint-Gervais.

Propriétaire du château historique de Langeais, près Tours, dont le premier donjon fut élevé au xe siècle par Foulques Néra et où fut célébré le mariage d'Anne de Bretagne avec le roi Charles VIII, le 16 décembre 1491, M. Jacques Siegfried s'est efforcé de restaurer et d'orner ce château, avec un réel souci d'art et de vérité historiques, puis il en a fait le magnifique don, en 1904, à l'Institut de France, en y ajoutant une dotation suffisante pour son entretien perpétuel.

Outre les ouvrages déjà mentionnés, M. Jacques Siegfried a fait paraître des études et mémoires sur le *Canal et le port Saint-Louis à l'embouchure du Rhône ; l'Enseignement commercial supérieur en France* (Congrès international de Londres) ; le *Relèvement du marché financier français*, en collaboration avec M. Raphaël-Georges Levy (1890), et sur les *Crises et la reprise des affaires, la possibilité de les prévoir par la corrélation entre l'encaisse et le portefeuille de la Banque de France*, tableau graphique dont trois éditions ont paru.

M. Jacques Siegfried est officier de la Légion d'honneur depuis 1899 et officier de la Couronne d'Italie.

PÉRAUX (Lionel)

Peintre, né à Nantes (Loire-Inférieure) le 24 novembre 1871. Il fit ses études classiques au lycée de sa ville natale, puis vint à Paris suivre les cours de l'Ecole des Beaux-Arts. Elève des professeurs Elie Delaunay et Gustave Moreau, M. Lionel Péraux s'est fait remarquer surtout par des aquarelles et des pastels.

Esprit indépendant et original, cet artiste n'a paru que rarement aux expositions officielles. Ses compositions, qui révèlent une facture bien personnelle, une recherche consciencieuse de l'époque traitée, une finesse et une harmonie réelle d'ensemble, le placent parmi les meilleurs peintres de la femme et des élégances de tous les temps. Que M. Lionel Péraux s'essaye à reproduire des types du moyen-âge, de la Renaissance, du XVIIIe siècle ou de nos jours mêmes, il le fait toujours en délicat artiste, en érudit et en connaisseur de qui l'interprétation ajoute encore à la recherche du document.

On a pu voir de cet artiste, dans diverses expositions particulières : un portrait de *Mme Péraux*, sa mère, exposé à Nantes ; *Une bonne prise* et *Indécision*, exposés à Bayonne ; *Libre-échange*, et diverses autres aquarelles de genre vues à Paris, ainsi qu'un *Portrait de femme*, au pastel, tout à fait remarquable, etc.

Nombre d'œuvres de cet artiste ornent les grandes collections de France et d'Amérique ; c'est ainsi que *Au bord de l'eau* et *Une rencontre* appartiennent à M. Armour ; *Trop tôt* et *Trop tard*, à M. Vanderbilt ; *Un bal sous Louis XIII* se trouve au musée de New-York.

M. Lionel Péraux est aussi l'auteur d'intéressantes illustrations d'ouvrages, tels que le *Jeu de l'Amour et du Hasard*, de Marivaux, pour l'éditeur d'art Conquet à Paris.

Il est officier d'Académie et fait partie de plusieurs sociétés artistiques.

DOGER de SPÉVILLE (Charles-Georges)

Médecin, né à l'Ile Maurice, de nationalité française, le 16 juin 1863. Issu d'une ancienne famille d'origines lorraine du côté paternel et bretonne du côté maternel, M. Doger de Spéville fit ses études médicales à la Faculté de Paris. Externe des hôpitaux en 1886, il fut reçu docteur en 1888, avec une thèse sur la *Maladie de Morvan ou panaris analgésique*, le premier travail d'ensemble qui ait été fait sur ce sujet.

Chef de clinique du Dr Abadie de 1887 à 1894, M. Doger de Spéville s'est exclusivement consacré à l'ophthalmologie, spécialité dans laquelle il s'est acquis une belle réputation. Il dirige, depuis 1900, le service municipal des maladies des yeux à Rueil, et, depuis 1902, un service analogue à Courbevoie (Seine).

On doit à ce médecin de nombreux mémoires parus dans les *Bulletins de la Société française d'Ophtalmologie*, de la *Société d'Ophtalmologie de Paris*, de la *Société des Médecins de l'Elysée*, dans les *Annales d'Oculistique*, la *Clinique ophtalmologique*, le *Journal des maladies infantiles*, etc.

Parmi les travaux qu'il a publiés ainsi ou d'autre façon, on doit mentionner ceux portant les titres suivants :

Lésions traumatiques de l'œil, pathogénie, traitement ; Deux nouveaux cas de conjonctivite infectieuse ; Chorio-rétinite chez l'enfant ; Deux cas de chorio-rétinite et de la thérapeutique suivie ; Paralysie complète de la troisième paire gauche, chez un enfant de quatre ans, guérison ; Chorio-rétinite et décollement rétinien ; Deux cas de kératite interstitielle n'ayant pas comme cause la syphilis héréditaire (rapport) ; *Complication rare après l'extraction du cristallin ; Deux cas de glaucome chez les myopes ; Schléro-choroïdite antérieure chez une enfant de 14 ans ; Condylomes syphilitiques de l'iris ; Traitement des ulcères infectieux de la cornée ; Un cas de chorio-rétinite exsudative ; Des conjonctivites à fausses membranes ; Un fait curieux observé avec le verre de Fick-Sulzer ; Traitement de l'ophthalmie purulente des nouveaux-nés ; Amblyopie amauritique d'origine anémique, rapidement guérie par les injections sous-cutanées de cacodylate de soude ; Paralysie congénitale du droit externe de l'œil gauche ; Trois cas d'ophthalmoplégie ; De l'œdème inflzmmatoire aigu essentiel de la paupière supérieure ; L'œil syphilitique*, etc.

M. le Dr Doger de Spéville est membre de diverses associations professionnelles et savantes.

BEAUPRÉ
(Jules-Marie-Sophie-Louis Comte)

ARCHÉOLOGUE, né à Nancy le 2 mars 1859. Petit fils du savant bibliophile lorrain J.-N. Beaupré, qui fut conseiller à la Cour impériale de Nancy, et du baron Viard, député de la Meurthe sous le second empire, il commença ses études classiques à Nancy, les termina à Paris, puis il étudia le droit.

Le comte Jules Beaupré s'est fait remarquer par les recherches et les travaux sur l'histoire et l'archéologie lorraines auxquels il s'est livré. Elève du docteur Bleicher et son collaborateur jusqu'à la mort de celui-ci (1901), il lui succéda comme chef du mouvement préhistorique en Lorraine, école toute de pratique et d'études sur le terrain, suivant les méthodes actuelles, seules capables de fournir des matériaux utiles en matière de palethnologie.

Pendant ces dernières années, il a exploré nombre de gisements et fouillé plusieurs centaines de sépultures. Il a émis des idées nouvelles, en partie basées sur ses découvertes, et a débrouillé les époques hallstattienne et de la Tène, encore peu connues et cependant si représentées en Lorraine, comme ses propres travaux l'ont démontré. Depuis 1896, il dirige les fouilles de la Société d'Archéologie lorraine et a grandement contribué à enrichir la section préhistorique du Musée lorrain.

Indépendamment de nombreux articles parus dans les publications de la Société d'Archéologie lorraine et autres recueils scientifiques français et étrangers, il a publié un travail important intitulé : les *Etudes préhistoriques en Lorraine de 1889 à 1902, et aperçu général sur les époques gallo-romaine et mérovingienne dans le département de Meurthe-et-Moselle* (1 vol., avec 256 figures et 30 plans, couronné par l'Académie de Stanislas en 1902 (prix Dupeux). Cet ouvrage a fait l'objet, en 1903, d'un compte-rendu très élogieux de M. Cartailhac dans l'*Anthropologie*.

On lui doit, en outre, les mémoires suivants : *Matériaux pour servir à l'Histoire de la Métallurgie en Lorraine* (1896) ; *Guide pour les recherches archéologiques dans l'Est de la France* (ces deux travaux en collaboration avec le Dr Bleicher) ; *Note sur le briquetage de Marsal* ; les *Stations de la Pierre sur la montagne de Sion-Vaudémont ; Compte-rendu des fouilles exécutées dans des tumuli situés sur les territoires de Clayeures et de Villey-Saint-Etienne ; Note sur des substructions découvertes en 1896 à Bouxières-aux-Dames* (1897) ; *Répertoire archéologique pour le département de Meurthe-et-Moselle (époques préhistorique, gallo-romaine et mérovingienne) ; Note sur une station préhistorique à Coyviller ; Cimetière gallo-romain de Scarpone ; Observations sur un crâne trouvé à Scarpone en 1898 ; Note sur des bracelets de lignite trouvés à Claveures en 1897* (1898) ; *Note sur une station préhistorique à Tremblecourt ; Compte-rendu des fouilles exécutées à Claveures en 1898 ; Note sur les enceintes préhistoriques de Vaudeléville ; De l'emploi des roches cristallines aux temps préhistoriques ; Compte-rendu des fouilles exécutées en 1899 dans des tumuli situés sur le territoire de Moncel-sur-Seille ; Note sur un établissement gallo-romain situé sur le territoire d'Einvaux ; Note sur une sépulture barbare à Rogéville* (1899) ; *Note sur une sépulture néolithique découverte en 1900 dans la grotte du géant* (1900) ; *Note sur le Rud-Mont ; Note sur l'exploitation du minerai de fer fort oolithique en Lorraine dans l'antiquité,* avec M. Bleicher ; *Etude* [illegible] *répartition des stations pré-romaines, gallo-romaines et mérovingiennes à la surface du département de* [illegible]

l'archéologie préhistorique ; Le briquetage de la Seille et les fouilles faites en 1901 à l'occasion du Congrès d'Anthropologie à Metz (1901) ; *Essai de classement des différentes stations de l'âge du bronze en Lorraine ; Observations sur les sépultures sous tumulus de la Lorraine ; Compte-rendu des fouilles exécutées en 1902 dans des tumulus situés sur le territoire de Serres* (1902) ; *Note sur des dessins gravés au trait sur l'envers d'un sarcophage barbare trouvé à Bislée (Meuse)* ; la *Station funéraire de la Voivre* (avec M. J. Voinot) ; *Les tumulus des bois de Benney et de Lemainville* (1904), etc.

Elu membre du Comité du Musée historique lorrain le 14 novembre 1902, le comte Beaupré est, en outre, membre titulaire de la Société d'Archéologie lorraine et de la Société des Sciences de Nancy ; associé correspondant de l'Académie de Stanislas et de l'Académie de Metz, membre correspondant de la Gesellschaft für Lothringische Geschichte und Altertumskunde, de Metz, association savante qui ne compte que peu de membres étrangers ; membre effectif de la Société d'Archéologie de Bruxelles, membre de l'Association française pour l'avancement des Sciences et de la Société d'Anthropologie de Bruxelles ; membre correspondant de la Société des Lettres, Sciences et Arts de Bar-le-Duc et de la Société d'émulation des Vosges, membre fondateur de la Société préhistorique de France, etc.

LALOU (Charles)

Ingénieur, publiciste, ancien député, né à Lille (Nord) le 26 juin 1841. Fils de Jules-Paul Lalou, qui fut chargé de négociations relatives à la cession de la Savoie à la France en 1860 et devint receveur général des Finances, M. Charles Lalou fut d'abord employé à la préfecture de la Seine. Il s'occupa ensuite d'affaires industrielles et dirigea les mines de Bruay (Pas-de-Calais).

Membre du Conseil d'administration du journal du soir la *France*, dirigé alors par Emile de Girardin et Jenty, M. Charles Lalou en devint seul directeur propriétaire après la mort de ce dernier. C'est pour la *France* qu'il fit construire, rue Montmartre, à Paris, le vaste hôtel où vinrent aussitôt s'installer de nombreux autres journaux. Sous son impulsion, cet organe prit une extension si considérable qu'il suscita des éditions régionales qui eurent un même succès : la *France de Bordeaux et du Sud-Ouest*, la *France de l'Est*, etc. De 1884 à 1885, M. Lalou fut aussi vice-président du Conseil d'administration du *Petit Journal*.

Ami et partisan du général Boulanger au moment où celui-ci entreprit sa campagne révisionniste, M. Charles Lalou lui prêta largement et sans réserve son concours et celui de la puissante influence de son journal.

Candidat, en 1889, dans la première circonscription de Dunkerque, il fut élu député au premier tour de scrutin, par 7,825 voix contre 4,759 à M. Trystram, député sortant, républicain M Lalou prit place dans le groupe boulangiste et fit adopter par la Chambre, après de nombreux efforts, la proposition de loi relative à l'imposition des ouvriers étrangers, proportionnelle à celle prélevée par les autres nations.

Il échoua au renouvellement de 1893, dans la même circonscription, obtenant 6,515 voix contre 6,799 à l'élu, le général Iung, républicain, avec lequel il eut une rencontre à l'épée pendant la période électorale.

Toujours fidèle à la politique révisionniste, il ne cessa de diriger, dans la *France*, de vives attaques contre les parlementaires impliqués dans l'affaire du Panama et crut même devoir, en 1896, publier une liste des 104 députés qui auraient touché, par l'intermédiaire d'Arton, des fonds provenant de la Compagnie dirigée par M. de Lesseps. Poursuivi, en raison de cette publication, devant plusieurs tribunaux à la fois, quelques-uns l'acquittèrent, pendant que d'autres le condamnaient pour diffamation à plusieurs années de prison et à de fortes amendes. Ce curieux et rare cas juridique fut le prétexte de l'adoption d'une loi nouvelle, portant que deux tribunaux français ne peuvent juger différemment des faits semblables.

Depuis ce moment, M. Charles Lalou a abandonné le journalisme et la politique active, pour s'occuper à nouveau d'affaires minières et financières. Sa compétence l'a fait choisir pour des études à poursuivre dans le Pas-de-Calais relatives à d'importantes exploitations

Dignitaire des ordres du Medjidié, de l'Osmanié, de Bolivar, du Nicham-Iftikar, de Charles III d'Espagne, du Christ de Portugal et de l'ordre royal de l'Etoile d'Anjouan, ordres dont il est commandeur ou officier, M. Charles Lalou n'a pas la croix de chevalier de la Légion d'honneur, contrairement à ce que dit M. Vapereau, dans son *Dictionnaire universel des Contemporains*. Ses procès, en 1896, révélèrent qu'il avait refusé cette décoration, qui lui avait été offerte comme directeur de la *France*.

BECQUEREL (Antoine-Henri)

Physicien, membre de l'Institut, né à Paris le 15 décembre 1852. Petit-fils et fils de physiciens célèbres, il entra à l'Ecole Polytechnique en 1872, puis à celle des Ponts et Chaussées en 1874; il en sortit ingénieur en 1874, fut promu ingénieur de première classe en 1885 et ingénieur en chef en 1894.

En 1888, M. Becquerel s'était fait recevoir docteur en droit. Il était, d'autre part, aide-naturaliste au Muséum d'Histoire naturelle depuis 1878; il a aussi suppléé son père, Edmond Becquerel, dans sa chaire de physique appliquée au Conservatoire des Arts et Métiers. Répétiteur à l'Ecole Polytechnique depuis 1876, il y est devenu professeur en 1895. Il est, en outre, depuis 1892, professeur de physique appliquée à l'histoire naturelle au Muséum de Paris.

M. Becquerel a été élu membre de l'Académie des Sciences le 27 mai 1889, en remplacement de M. Berthelot, nommé secrétaire perpétuel.

Outre sa thèse de doctorat : *Recherches sur l'absorption de la lumière* (1888), ce savant a publié, principalement dans les *Annales de Physique et de Chimie* et les *Comptes-rendus de l'Académie des Sciences*, des travaux importants, parmi lesquels il faut notamment citer : ses *Recherches sur la polarisation rotatoire magnétique* (1876-1879), découverte du pouvoir rotatoire magnétique du gaz (1879); *Recherches sur la polarisation atmosphérique*, observations d'une variation périodique; manifestation du magnétisme terrestre sur l'atmosphère (1879); *Recherches diverses sur la phosphorescence* (1882 à 1892); *Recherches sur les spectres infra-rouges au moyen de la phosphorescence et découverte des spectres d'émission infra-rouges de diverses vapeurs métalliques incandescentes* (1883-1884); *Mesures des pouvoirs rotatoires magnétiques en unités absolues* (1884); *Recherches sur l'absorption de la lumière dans les cristaux* (1886-1888); *Manifestation du pouvoir rotatoire magnétique sous l'influence du champ magnétique terrestre* (1888-1892); *Découverte de la radioactivité et des rayons émis par l'uranium* (1896); *Interprétation applicable aux phénomènes de Faraday et de Zeeman* (1897); *Contribution à l'étude du phénomène de Zeeman*, en collaboration avec M. Deslandres (1898); *Recherches sur la dispersion anomale et le pouvoir rotatoire magnétique de certaines vapeurs incandescentes* (1898); *Recherches sur la radioactivité* (1896-1904).

Dès 1896, ce savant avait découvert que l'uranium et ses composés émettent spontanément des radiations, qui présentent des analogies avec les rayons Rœntgen et impressionnent la plaque photographique, rendant l'air qu'ils traversent conducteur de l'électricité; ces rayons ne se réfléchissent et ne se réfractent pas, tout en ayant la faculté de traverser le papier noir et les lames métalliques. Ils ont reçu le nom de leur auteur.

L'importance de cette découverte est telle que, avec M. Becquerel lui-même, on peut dire qu'elle « soulève « la question générale de la permanence des causes « dans l'univers ».

L'ensemble des recherches de ce savant sur les rayons des corps radioactifs lui a valu, de moitié avec M. et Mme Curie, le prix Nobel, pour la physique, en 1903.

M. Becquerel est officier de la Légion d'honneur depuis 1900.

FLEURY-RAVARIN (RAVARIN, Fleury, dit)

Député, publiciste, né à Lyon le 21 avril 1861. Docteur en droit de la Faculté de Paris et ancien élève diplômé de l'Ecole libre des Sciences politiques, il fut nommé auditeur au Conseil d'Etat en 1885 et conserva ces fonctions jusqu'en 1893.

Entre temps, M. Fleury-Ravarin était chef adjoint du cabinet d'un ministre du Commerce, M. Siegfried, secrétaire du Conseil supérieur de l'Assistance publique et membre de diverses sociétés économiques.

En 1890, il se faisait élire conseiller général du Rhône pour le 5e canton de Lyon; puis il se présenta, comme candidat républicain, dans la 6e circonscription de cette ville, aux élections législatives de 1893, et fut élu, au scrutin de ballottage, le 3 septembre, par 3,256 voix, contre 2,624 obtenues par M. Guillaumou, et 1,847 par M. Monvert. Il a été réélu au renouvellement du 8 mai 1898 par 5,353 voix contre 1,965 données à M. d'Eyssautier, conservateur, et 2,047 à deux autres candidats; puis aux nouvelles élections de 1902, au scrutin de ballottage, par 5,729 suffrages contre 5,199 donnés à M. Marietton, socialiste.

A la Chambre, M. Fleury-Ravarin s'est occupé surtout des questions concernant l'Algérie et les colonies, l'armée, la défense des côtes, le régime fiscal et celui des boissons, l'assistance publique, les chemins de fer. Il a soutenu le privilège des agents de change et fait voter, en 1898, un amendement consolidant leur monopole. Membre du groupe pro-

gressiste, il a prêté son concours actif au ministère Méline, combattu le cabinet Waldeck-Rousseau, puis la politique du « bloc » républicain. Orateur disert et documenté, il est fréquemment intervenu à la tribune. Il a fait partie de nombreuses commissions, notamment celle du Budget, pour laquelle il présenta, en 1900, le rapport sur la Marine ; il a été secrétaire de la Chambre en 1899 et en 1900.

Membre du Conseil supérieur des habitations à bon marché et du Comité consultatif des Chemins de fer, l'honorable député a écrit dans quelques journaux de nuance opportuniste de Paris et de la province. Il a notamment donné longtemps une collaboration régulière à la *République française* et publié, en 1900, un ouvrage intitulé : *Notre Défense maritime et coloniale.*

CHATTELEYN (Félix)

SÉNATEUR, né à Lille le 13 avril 1861. Il fit de brillantes études à la Faculté de Droit de Douai et, après un court stage au barreau de Lille, alla se fixer à Roubaix, où il devint agréé au tribunal de Commerce.

M. Chatteleyn, mêlé de bonne heure au mouvement politique, fut secrétaire du comité républicain antiboulangiste en 1886, puis candidat au Conseil municipal de Roubaix en 1892 et, l'année suivante, à la députation, dans la 6e circonscription de Lille, contre M. Moreau, collectiviste, et M. de Montalembert, conservateur, qui fut élu.

En 1894, il fonda, avec quelques amis, le comité de l'Union socialiste et patriotique, qui fit triompher les candidatures de MM. Hazebrouck et Motte au Conseil général ; puis, comme secrétaire général de cette même association, il dirigea la propagande électorale dans la région, de 1895 à 1898, époque à laquelle il contribua à l'élection de M. Motte, comme député de Roubaix. Elu lui-même conseiller général du canton nord de Roubaix à ce moment et, en 1902 conseiller municipal de la 2e section de cette ville, il devint, la même année, premier adjoint au nouveau maire de Roubaix, ce même M. Motte, député.

Dans ces fonctions, M. Chatteleyn s'est surtout intéressé aux finances municipales et départementales ; il s'est efforcé d'améliorer les services de tramways et d'activer la construction d'un nouvel hôpital à Roubaix ; il a été chargé en outre de la réorganisation des établissements hospitaliers. Au Conseil général, il s'est aussi occupé des questions de chemins de fer et de routes départementales.

Une élection sénatoriale ayant eu lieu dans le Nord, le 10 janvier 1904, après le décès de M. Luro, sénateur inamovible, qui fit attribuer à ce département un siège de plus, M. Chatteleyn fut élu sénateur, après une lutte très vive, et par 1,198 voix contre 1,185 à M. Tribourdeaux, radical. Il s'est fait inscrire à la Gauche républicaine du Sénat, s'est déclaré protectionniste, nettement adversaire de la politique radicale et anticléricale, et « surtout partisan des libertés du travail, d'association et d'enseignement. »

DURAND-FARDEL (Raymond)

MÉDECIN, né à Paris le 30 novembre 1853. Il est le fils du docteur Max Durand-Fardel (1815-1899), dont les travaux hydrologiques sont classiques. Externe, puis interne des hôpitaux (1882), il devint préparateur du professeur Cornil au Laboratoire d'anatomie pathologique de la Faculté de Paris et fut reçu docteur et lauréat en 1886. Chef de clinique médicale à l'Hôtel-Dieu de 1889 à 1891 et médecin adjoint du Conseil d'Etat à cette époque, il démissionna de cette fonction pour aller s'établir médecin consultant à Vichy (Allier), où il a su se créer une situation très en vue.

M. le Dr Durand-Fardel a publié d'importants travaux scientifiques touchant surtout à l'hydrologie et à ses applications. Il faut mentionner de lui notamment : *Etude sur la tuberculose du rein*, thèse de doctorat qui reçut une médaille d'argent (1886) ; *Hyperchlorydrie de l'Estomac* (1889) ; traduction française du *Manuel de Bactériologie* de Salomonsen (1 vol. 1889) ; *Carlsbad et Vichy*, étude comparative de ces deux stations thermales, en collaboration avec M. Max Durand-Fardel (1895) ; *Cancer de l'ampoule de Water* (1896) ; le *Lymphatisme-scrofule et les eaux minérales* (1898) ; la *Cure de Vichy* (1899) ; *Etude physico-chimique des nouveaux éléments gazeux argon et helium dans les eaux minérales* (Rapport au Congrès de Madrid, 1903) ; l'*Internat en médecine et en chirurgie des hôpitaux et hospices de Paris* (1 vol. illustré 1904). Ce dernier ouvrage, d'une savante et consciencieuse documentation, a été publié à l'occasion du centenaire de l'internat, dont l'auteur avait organisé la commémoration, en 1902, comme secrétaire général.

Rédacteur en chef des *Annales d'Hydrologie*, le docteur Durand-Fardel donne, dans cet organe, de fréquentes études.

Secrétaire général de la Société d'Hydrologie de

Paris depuis 1897, il a été délégué par le gouvernement à divers congrès, notamment à Liège en 1901 et à Madrid en 1902. Il est chevalier de la Légion d'honneur, officier de l'Instruction publique, commandeur de Charles III d'Espagne, etc.

BERLIER (Jean-Baptiste)

Ingénieur, né à Rive-de-Gier (Loire) le 11 octobre 1843. Ses études faites à l'Ecole des Mines de Saint-Etienne et à l'Ecole centrale de Lyon, il succéda à son père dans la direction d'une usine de produits chimiques ; mais son goût pour les recherches et les expériences scientifiques l'entraîna bientôt d'un autre côté.

Placé à la tête de la principale compagnie de vidanges de Lyon, il entreprit des études sur la distillation des urines et leur transformation en sulfate d'ammoniaque ; d'autre part, il mit en pratique un système de vidange pneumatique dont il est l'inventeur et qui, malgré une vive opposition au début, donna bientôt d'excellents résultats.

Les travaux de M. Berlier ayant attiré l'attention de savants tels que Pasteur, le Dr Brouardel, M. Aimé Girard, etc., ceux-ci l'engagèrent à venir à Paris pour établir son système d'assainissement. Là, bientôt, il révolutionna les données généralement suivies pour la construction souterraine. Le système dont il est, en France, l'importateur et en partie l'inventeur a pour caractéristique le percement souterrain, sans ouverture sur les voies publiques, à l'aide d'un bouclier cylindrique qui enveloppe le dernier anneau d'un tunnel et pénètre dans le sol sous l'impulsion de puissantes machines hydrauliques.

En 1893-1894, M. Berlier réalisa pratiquement son procédé en établissant le syphon collecteur de Clichy, suivi, en 1896, du syphon de la Concorde à Paris ; pour l'exécution de ces travaux il employa l'air comprimé, afin d'éviter les irruptions d'eau

Les tubes de cet ingénieur, qui portent son nom, ont obtenu, outre un véritable succès de curiosité auprès du public, les éloges de tous les techniciens ; ils ont, au surplus, démontré à l'usage, leurs qualités de résistance et de solidité.

M. Berlier doit, d'autre part, être considéré comme le véritable promoteur du Métropolitain de Paris. Un projet émanant de lui prévoyait, dès 1891, l'emploi du métal comme revêtement des parois souterraines, l'adoption de l'électricité pour la traction des trains et l'éclairage des tunnels et des stations. Concessionnaire d'abord de la Ville de Paris, celle-ci finalement préféra faire exécuter elle-même les travaux du chemin de fer métropolitain, et M. Berlier fut indemnisé de son initiative et de ses études.

Il proposa, en 1899, l'établissement, suivant son procédé perfectionné, d'un tramway souterrain de Montmartre à Montparnasse. Ce projet, qui a été adopté par les commissions compétentes, réunit entr'elles diverses lignes urbaines et comporte la traversée de la Seine par voie souterraine, en tubes de fonte, comme il a été déjà fait pour les syphons Berlier.

Depuis 1892, M. Berlier étudie également le projet de la traversée de la Seine inférieure au moyen d'une galerie métallique souterraine, pour le futur chemin de fer du Hâvre à Pont-Audemer. Toute la Normandie est intéressée à l'établissement de ce tunnel sous-fluvial, et le port du Hâvre [illegible].

M. Berlier a reçu deux récompenses, dont une médaille d'or, de la Société d'encouragement à l'Industrie nationale. Membre de la Société des Ingénieurs civils, il est chevalier de la Légion d'honneur depuis 1894, officier d'Académie, du Mérite agricole, du Medjidié, etc.

BAUDET (Louis-Alexandre)

Député, né à Paris le 20 [illegible] d'une ancienne famille de bijoutiers, originaire de Châteaudun, il fit ses études classiques aux lycées Louis-le-Grand et Sainte-Barbe et succéda à son père dans son entreprise, l'une des principales de ce genre dans la capitale. Comme industriel, il a imaginé un ingénieux système de primes, qui intéresse l'ouvrier à la production de la maison.

Président du Conseil d'administration du *Patriote de Châteaudun*, M. Louis Baudet fut élu conseiller municipal et maire de cette ville en 1872. Il s'est surtout occupé de l'alimentation en eau potable de Châteaudun et y a fait construire un nouvel hospice de vieillards.

Au point de vue politique, il contribua pour une large part au succès de la candidature de M. Isambert, en 1898 ; il appuyait de nouveau le député sortant au renouvellement législatif de 1902, lorsque le décès de M. Isambert, survenu quelques jours avant le scrutin, le fit se porter lui-même à sa succession. Il fut élu député de l'arrondissement de Châteaudun, par [illegible] M. [illegible]

républicain, et 2,993 à M. Renoult, candidat de la Patrie française.

M. Louis Baudet se fit inscrire à la gauche radicale de la Chambre. Il fait partie de la Commission du Commerce et de l'Industrie, dont il est secrétaire, et s'est déclaré favorable à l'impôt sur le revenu, à la réduction du service militaire, au principe de la loi sur les retraites ouvrières, etc. Il a soutenu d'une manière générale la politique du « bloc » républicain.

M. Louis Baudet est aussi membre du groupe parlementaire de l'Arbitrage et de l'Union interparlementaire pour la paix.

DAUSSET (Louis-Jean-Joseph)

Homme politique, publiciste, né à Tarbes (Hautes-Pyrénées) le 3 septembre 1866. Il fit ses études classiques au lycée de sa ville natale, puis au collège Stanislas, à Paris. Entré ensuite dans l'Université, avec l'agrégation des lettres, il fut nommé, en 1893, professeur de rhétorique au lycée de Gueret et envoyé au lycée d'Angoulême, pour le même emploi, en 1895 ; en 1897, il devint professeur de troisième au collège Stanislas.

M. Louis Dausset, qui se consacrait tout entier à l'enseignement et aux études littéraires, préparait une thèse de doctorat sur Saint-Evremond, lorsque la demande en revision du procès Dreyfus et l'agitation qui en résulta le portèrent à fonder, en décembre 1898, avec M. Syveton et d'autres amis, la Ligue dite de la Patrie Française, dont les présidents furent MM. François Coppée et Jules Lemaître. Secrétaire général de cette association, il multiplia les conférences politiques, comme il l'avait fait naguère pour la Ligue de l'Enseignement, l'Alliance française et la Société des Etudes italiennes sur des sujets littéraires. Ses nombreux discours, à cette occasion, furent reproduits et commentés passionnément par la presse et le public.

Au mois d'avril 1900, M. Louis Dausset fut révoqué par arrêté ministériel de ses fonctions de professeur au collège Stanislas.

Dès lors, il prit une part plus active encore au mouvement politique, représentant au sein de la Patrie Française l'élément modéré qui servit de lien entre les plébiscitaires et les progressistes, et préparant la campagne en vue des élections municipales. Il se porta lui-même, contre M. Lucipia, alors président du Conseil municipal, dans le quartier des Enfants Rouges (IIIe arrondissement de Paris) et battit son concurrent, au deuxième tour de scrutin, par 2,113 voix contre 1,764, après une lutte des plus vives (6 mai 1900).

Au Conseil municipal de Paris, M. Dausset a été président de la 4e commission, relative à l'enseignement ; en cette qualité, il s'est occupé particulièrement des écoles professionnelles que la loi de 1900 a transformées et placées sous la dépendance du ministère du Commerce. Il a été, en outre, chargé du rapport sur les nouveaux contrats de l'enseignement primaire supérieur. Président du comité de patronage du collège Chaptal et vice-président du Comité consultatif des écoles primaires supérieures au ministère de l'Instruction publique, il a été également vice-président de la Commission de réorganisation municipale et président du groupe des républicains municipaux, dont il est l'un des fondateurs.

M. Louis Dausset fut élu président du Conseil municipal pour la session 1901-1902. Il succédait à son collègue, M. Grébauval. Celui-ci avait rompu toutes relations avec le gouvernement ; mais M. Dausset s'efforça de rétablir des rapports courtois, tout en maintenant intacte son attitude d'opposition politique. Il reçut, comme président du Conseil, la fédération internationale des Académies qui se réunit pour la première fois à Paris en 1901. Il fut reçu lui-même, avec un groupe de conseillers municipaux, à Prague, par le maire, M. Srb, et la population de cette ville fit aux représentants de Paris un accueil enthousiaste.

Lors du second voyage en France de l'empereur de Russie (1901), n'ayant pu obtenir que ce souverain vînt à Paris, il se rendit lui même à Betheny, à la revue militaire qui s'y donnait en l'honneur de Nicolas II et fut alors reçu par ce dernier sans aucun intermédiaire.

Un peu plus tard, à l'occasion de l'inauguration de la statue élevée à Baudin, avenue Ledru-Rollin à Paris, M. Dausset revendiqua le droit d'accepter, au nom de la Ville, la remise du monument et de prononcer le discours d'usage. Son insistance fit ajourner cette inauguration, qui donna lieu ensuite à de vifs incidents.

Aux élections législatives de 1902, l'honorable conseiller fut candidat républicain nationaliste dans le IIIe arrondissement de Paris et obtint 8,396 voix contre 10,288 à l'élu, M. Puech, député sortant.

M. Louis Dausset a collaboré à l'*Eclair*, à l'*Echo de Paris*, à la *Liberté*, etc. et a publié divers opuscules sur des sujets politiques d'actualité.

BIZOT de FONTENY (Pierre)

Sénateur, né le 20 août 1825 à Versailles, où son père était garde du corps dans la compagnie de Noailles. Issu d'une ancienne famille qui, par le côté paternel, compte des représentants à la mairie et au présidial de Langres, il est, par sa mère, d'origine hollandaise, allié à la famille Mac-Mahon. Il étudia le droit et se fit recevoir licencié.

Républicain déclaré déjà sous l'Empire, il fut nommé sous-préfet de Wassy (Haute-Marne), par le gouvernement du 4 septembre 1870. Il rejoignit son poste le 16 septembre, malgré l'occupation allemande, et fut le seul fonctionnaire qui, dans toutes les régions conquises, sut le conserver pendant toute la durée des hostilités, assurant le fonctionnement des rouages administratifs et faisant rentrer les impôts comme en temps de paix.

Fait prisonnier en raison de son zèle patriotique le 17 janvier 1871, M. Bizot de Fonteny, conduit sous escorte à Nancy, traversa le village de Fontenoy livré aux flammes. Menacé d'abord d'être fusillé dans les vingt-quatre heures, il passa ensuite devant un Conseil de guerre qui le condamna à deux ans de forteresse ; mais, mis en liberté aux préliminaires de paix, il revint prendre possession de sa sous-préfecture.

Ayant contribué à l'élection à l'Assemblée nationale de M. Danelle-Bernardin, candidat républicain, il fut envoyé par disgrâce à la sous-préfecture d'Embrun (Basses-Alpes) ; n'acceptant pas ce transfert, il démissionna (1874).

Le 20 février 1876, M. Bizot de Fonteny fut élu député de l'arrondissement de Langres par 12,123 voix contre 11,125 à M. du Breuil de Saint-Germain, conservateur. Il fut réélu successivement, le 28 octobre 1877 par 13,010 voix contre 11.423, et le 4 septembre 1881 par 13,091 suffrages contre 10,113, toujours au même adversaire ; puis, le 4 octobre 1885, sur la liste républicaine de la Haute-Marne, par 33,812 voix sur 63,737 votants.

A la Chambre, l'honorable député compta parmi les 363 ; il s'associa à toutes les mesures prises pour consolider les institutions républicaines, vota l'expulsion des princes et fit partie de nombreuses commissions.

Elu sénateur de la Haute-Marne, le 2 janvier 1888, par 452 voix sur 768 votants, il fut réélu au renouvellement triennal de 1897 avec 456 sur 765 votants.

M. Bizot de Fonteny s'inscrivit d'abord à l'Union républicaine, puis à la Gauche démocratique du Luxembourg. Il vota la condamnation du général Boulanger, de Henri Rochefort et du comte Dillon en 1889, et en 1901 celle de Paul Déroulède et Marcel Habert. Il a soutenu la politique de défense et d'action républicaines.

Membre de la Commission de la Marine on lui doit un rapport à la suite duquel furent augmentées les forces défensives de la Corse ; il a été également rapporteur de la loi relative à la convention internationale pour la protection des oiseaux utiles à l'agriculture.

Conseiller général du canton de Varennes (Haute-Marne) depuis 1885 et constamment réélu dans ce mandat, M. Bizot de Fonteny a été président, pendant six ans, de l'assemblée départementale où il n'a cessé d'occuper une situation prépondérante.

DITTE (Alfred)

Chimiste, membre de l'Institut, né à Rennes le 20 octobre 1843. Il fit ses études classiques à Lyon et vint à Paris, pour entrer à l'Ecole normale supérieure, en 1864.

Reçu agrégé de physique en 1868, M. Ditte fut nommé préparateur de chimie à l'Ecole normale même et prit le diplôme de docteur ès-sciences physiques en 1870, avec une thèse sur l'*Acide iodique et ses principaux composés métalliques*.

Nommé, l'année suivante, professeur à la Faculté des Sciences de Caen, il en devint doyen et fut en outre directeur de la Station agronomique de cette ville. En 1888, il fut appelé à l'une des chaires de chimie de la Faculté des Sciences de Paris et reçut le titre de doyen honoraire de la Faculté de Caen.

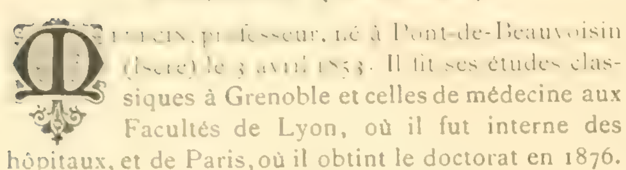
Il a été élu membre de l'Académie des Sciences en 1897.

M. Ditte est l'auteur de recherches importantes sur la chimie, qui ont fait l'objet de nombreux mémoires insérés dans les *Annales de Chimie*, le *Bulletin de la Société chimique*, les *Annales de l'Ecole normale* et autres recueils. Ces travaux portent sur l'acide iodique, le magnésium, le zinc, le sélénium, le tellure, l'acide borique, le cadmium, l'uranium, le bismuth, l'étain, le plomb, etc., leurs compositions, leurs changements d'état et d'action dans des conditions déterminées. On lui doit en outre les ouvrages suivants : *Traité élémentaire d'analyse qualitative des matières minérales* [illegible] *propriétés générales des corps* (1881) ; *Traité élémentaire de Chimie* [illegible]

... à la *Faculté des Sciences* (1890-1891) ; *Introduction à l'Etude des Métaux* (1902), etc.

M. Alfred Ditte est officier de la Légion d'honneur.

BERLIOZ (Fernand)



Médecin, professeur, né à Pont-de-Beauvoisin (Isère) le 3 avril 1853. Il fit ses études classiques à Grenoble et celles de médecine aux Facultés de Lyon, où il fut interne des hôpitaux, et de Paris, où il obtint le doctorat en 1876.

Nommé, l'année suivante, professeur suppléant d'anatomie et de physiologie à l'Ecole de Médecine de Grenoble et chef des travaux anatomiques, le Dr Fernand Berlioz devint professeur titulaire en 1881. En 1896, à la réorganisation de cette école, il y fut chargé de l'enseignement de la bactériologie, chaire créée à son intention. Fondateur et directeur du Bureau d'hygiène de la ville de Grenoble depuis 1890, inspecteur du travail dans l'industrie de 1881 à 1886 et de 1893 à 1899, conseiller municipal de Grenoble de 1888 à 1892, le Dr Fernand Berlioz a été, en outre, délégué cantonal et membre du Conseil d'hygiène du département de l'Isère.

Amené, par ses travaux antérieurs, à se préoccuper des questions d'hygiène et de prophylaxie, ce médecin a été, à Paris où il s'est fixé, l'un des promoteurs de l'Œuvre de la tuberculose humaine, pour laquelle il dirige le dispensaire des Ier et IIe arrondissements, ainsi que celui réservé spécialement aux employés des Postes et Télégraphes. Cette œuvre a rendu des services signalés aux Parisiens.

Parmi les nombreux travaux scientifiques publiés par le Dr Fernand Berlioz, il convient de mentionner: *Contribution à l'étude de l'herpès palpebral* (thèse de doctorat, 1877) ; *Manuel de Thérapeutique*, préface du professeur Bouchard, 4e édition (1 vol. 1882) ; *Sur l'action physiologique des eaux d'Uriage* (Académie de Médecine, 1884) ; *Manuel des maladies de la peau* (4e édition, 1 vol. 1885) ; *Recherches expérimentales sur la vaccination et la guérison de la tuberculose*, importante contribution à la solution de cette question (*Revue de la Tuberculose*, 1888-1889-1891) ; *Etude sur la Microdicine* (Académie de Médecine, 1891) ; *Etude sur le Formol*, en collaboration avec M. A. Trillat (Académie des Sciences, 1892) ; *Etude sur le Stérésol* (Académie de Médecine, 1893) ; *Note sur un pneumobacille de la broncho-pneumonie* (Académie de Médecine, 1894) ; *Traitement de la tuberculose par le sérum de chamois* (1895) ; *Traitement de la tuberculose par le sérum médicamenteux* (Congrès de la Tuberculose, 1898) ; *La nutrition dans la tuberculose et l'influence des sérums médicamenteux* (Congrès de Lille, 1899) ; *Expériences sur l'extrait ammoniacal de bacilles tuberculeux* (Académie des Sciences, 1900) ; *Rapport sur les conditions climatériques des sanatoriums*, avec le Dr Leriche (Congrès d'hydrologie, Grenoble, 1902); *Précis de Bactériologie médicale*, préface du professeur Landouzy (1 vol 1903) ; *Etude sur les nouveaux sels mercuriels solubles pour injections* (Société de Médecine de Paris 1903) ; *Annuaire du bureau d'hygiène de la ville de Grenoble*, de 1890 à 1901 (1903) ; *Etudes sur le terrain tuberculeux* (Société de Thérapeutique, 1904), etc.

Membre de plusieurs congrès scientifiques et secrétaire général, en 1902, du Congrès international d'Hydrologie, de Climatologie et de Géologie, le Dr Fernand Berlioz appartient à la Société de Thérapeutique, à la Société de Médecine de Paris, et à diverses autres associations scientifiques Il est officier de l'Instruction publique.

DESSOUDEIX (Jean-Henri)

Ingénieur, explorateur et administrateur, né à Périgueux (Dordogne) le 24 décembre 1859. Il fit ses études aux lycées de Périgueux et de Bordeaux, entra à l'Ecole polytechnique en 1877, puis, en 1879, à l'Ecole d'application de Fontainebleau.

Abandonnant bientôt la carrière militaire, M. Dessoudeix voulut se consacrer à l'étude des questions coloniales. Il accomplit au Soudan un voyage dont les résultats scientifiques le firent nommer, en 1883, secrétaire général de la Société d'études du Nil, société dont le but était de construire de vastes barrages dans la Haute Egypte, pour former d'immenses réservoirs destinés à régulariser les crues du Nil et à rendre au pays son ancienne fertilité. Depuis lors, profitant des expériences accomplies par cette société, l'Angleterre les a mises à profit pour son propre compte, en établissant un premier barrage à Assouan.

En 1886, M. Dessoudeix fit partie de la mission Feraud au Maroc et contribua aux négociations ayant pour but de donner à la France le monopole de la frappe des monnaies chérifiennes. Le sultan Mouley-Hassan lui accorda la première et seule concession de chemin de fer qui ait été obtenue au Maroc, mais que les intrigues d'autres puissances européennes lui firent ensuite retirer

En 1888, M. Dessoudeix dirigea la Société du Lac Assal dans la colonie française d'Obock et remplit un rôle important dans la création des voies ferrées éthiopiennes. Il coopéra aussi à d'utiles entreprises à Madagascar et au Congo, où ses efforts ajoutèrent à la prospérité de nos possessions

En reconnaissance des services rendus par cet ingénieur et de son dévouement aux intérêts français, le gouvernement l'a nommé membre du Conseil supérieur des Colonies.

Depuis 1899, M. Dessoudeix représente le canton de Noisy-le-Sec au Conseil d'arrondissement de la Seine.

FOUQUET (Daniel-Marie)

Médecin, archéologue, né à Doué-la-Fontaine (Maine-et-Loire) le 16 mars 1850. Il fit ses études médicales à la Faculté de Paris, fut préparateur du cours d'embryogénie comparée au Collège de France de 1873 à 1876, puis préparateur du cours de tératogénie, à l'Ecole des Hautes-Etudes (1877), et reçu docteur en médecine en 1880.

Fixé au Caire (Egypte) depuis 1881, M. le docteur Fouquet, tout en exerçant avec distinction sa profession dans cette ville, s'est livré à des recherches scientifiques qui ont mis sa personnalité en lumière.

Parmi les travaux d'ordre divers qu'il a fait paraître, on cite notamment les suivants : *Note sur un infusoire parasite de la truite (Archives de Zoologie expérimentale*, 1876) ; *Traitement des accidents produits par la Bilharzia hæmatobia (France médicale*, 1885) ; *Ankylose d'une articulation temporo-maxillaire chez une momie de l'époque Ptolémaïque (Bulletin de la Société anatomique de Paris*, en collaboration avec le Dr A. Ruault, 1885); *Observations relevées sur quelques momies royales d'Egypte (Bulletin de la Société d'Anthropologie de Paris*, 1886) ; les *Momies royales de Deir et Bahari* (Rapport au Service des Antiquités, Le Caire, 1890) ; *Etiologie et traitement du bouton du Nil*, id. 1891) ; *Note pour servir à l'Histoire de l'embaumement en Egypte*, id. 1896) ; *Notes d'anthropologie*, dans les *Recherches sur les Origines de l'Egypte*, de Morgan (Paris, 1896 97) ; *Le tatouage médical en Egypte, dans l'antiquité et à l'époque actuelle (Archives d'Anthropologie criminelle*, Lyon, 1898) *; Contribution à l'étude de la Céramique orientale* (Le Caire, 1900), etc.

M. le docteur Fouquet a été choisi comme correspondant, au Caire, du ministère de l'Instruction publique de France pour les Travaux historiques.

BOUVET (Henry)

Peintre et dessinateur, né à Marseille le 5 novembre 1859, d'une famille lyonnaise d'origine. Après avoir passé sa jeunesse dans le Dauphiné, il fit ses études au lycée, puis à l'Ecole des Beaux Arts de Lyon, où il eut pour professeurs MM. Dumas et Bayet.

A ce moment, M. Henry Bouvet donna des dessins satiriques à la *Comédie politique* et à d'autres journaux lyonnais, créant des types d'une charge spirituelle et gaie, dont les dessinateurs parisiens ont depuis profité. Venu ensuite à Paris, le jeune artiste demanda des conseils à MM. Carrière et Roll ; puis il envoya à la Société nationale des Beaux-Arts les toiles suivantes : *Une visite* et *Le 21 octobre 1891 aux Ollières, en Ardèche*, scène d'inondation (1892) ; *Portraits ; Falaise de Sainte-Marguerite dans le Var ; A l'Ile de la Jatte ; Au bord de l'eau* (1893); *Un coin de la côte à Sainte-Marguerite ; A Saint-Germain, en avril ; Etude de mer ; Brodeuses ; Mer houleuse* (1894) ; *Marée montante ; Falaise de Mesnilval ; Avant l'orage* ; les *Brumes ; Marée basse ; Portrait* (1895) ; *En automne* ; l'*Eglise de Flocques, en Normandie ; Vénus ; Lendemain de gros temps* (1896) ; *Soir ; Houle ; Solitude ; Falaise ; Gros temps* (1897) ; *Dans les roches ; Men hart Guerveur* ; le *Sentier d'or* et plusieurs études (1898) ; la *Nuit à Sauzon ; Crépuscule* ; la *Grotte ; Octobre ; Derniers rayons* et la *Plage à Belle-Isle* (1899) ; des *Portraits* (1901) ; *Autour d'une lampe ; Ainay, près Lyon ; Nocturne parisien ; Etude prise route de la Révolte* ; le *Phare et l'Etoile à Belle-Isle* ; la *Chaumière endormie*, à Mesnilval (1902) ; *Panneau décoratif* pour la mairie d'Asnières (1903).

Tour à tour paysagiste, peintre de figures, d'intérieur et décorateur, M. Henry Bouvet s'est imposé à l'attention générale par les multiples aspects de son talent original et varié. Il est surtout apprécié pour ses effets de lumière et ses crépuscules suburbains, pleins de vérité, de justesse et d'observation émue.

Chargé, après un concours, de décorer la salle des fêtes de la mairie d'Asnières, cet artiste a exécuté une série de dix panneaux d'une superficie totale de plus de 200 mètres carrés, et, à la suite de ce travail, il obtint, pour la même mairie, la commande d'un plafond.

On lui doit aussi les portraits de *Miss. E. Baily*, de *M. et Mme* [illegible], de la *famille du baron* [illegible], de *Mme* [illegible], de *M.* [illegible], *sénateur*, etc. ; des paysages, qui sont aujourd'hui en Amérique : [illegible] *en Normandie* ; *Une maison de campagne dans l'Isère*, etc. Certaines de ses toiles figurent dans les musées ou les belles collections particulières : le *Soir*, étude de femmes nues, est au Petit-Palais des Beaux-Arts ; le *Sentier d'or* a été acquis par la Ville de Paris pour son musée ; la *Nuit à Sauzon* orne un musée d'Amérique.

M. Henry Bouvet est sociétaire de la Société nationale des Beaux-Arts. Il a été médaillé à l'Exposition universelle de 1900 et membre du Jury du Salon de 1901.

ABRAHAM (Emile-Lazare)

Auteur dramatique, publiciste, né à Paris le 24 mai 1833. Poussé vers la carrière des lettres par une vocation native, il débuta en 1857 à l'*Entracte*, dont il devint bientôt l'un des principaux rédacteurs.

Critique dramatique et courrieriste théâtral du *Petit Journal*, depuis la fondation de cet organe jusqu'en 1884, M. Emile Abraham collabora en outre au *Bien Public*, où il fut chargé de la revue des théâtres ; à la *Revue et Gazette Musicale*, au *Bulletin officiel de l'Exposition universelle* de 1889, etc.

Au théâtre, M. Emile Abraham a fait représenter de nombreuses pièces, parmi lesquelles on doit mentionner : *Deux Maris d'occasion*, pièce de début à Bobino ; la *Cruche cassée*, musique d'Emile Pessard, à l'Opéra-Comique ; les *Croqueuses de pommes*, musique de Deffès, aux Menus-Plaisirs ; les *Yeux du Cœur*, au Vaudeville ; le *Prince Toto*, à la Gaîté ; l'*Amour d'une ingénue*, au Gymnase ; et, sur diverses scènes : les *Petits Crevés*, les *Flaneurs de Paris*, les *Vacances de Beautendon*, la *Clef perdue*, la *Charité chrétienne*, les *Leçons de Betzy*, les *Piliers de café*, *Tu l'as voulu*, les *Parents de province*, etc. Plusieurs de ces pièces ont obtenu des succès notables, ainsi que d'autres, pour lesquelles cet auteur a conservé l'anonymat.

Le *Théâtre de Campagne* contient deux comédies de M. Abraham : *Georges et Georgette* ; les *Petites accordailles*.

Sous le pseudonyme d' « Adrien Laroque », M. Emile Abraham fait paraître : *Auteurs et Actrices de Paris* (quarante éditions en 1904).

Longtemps secrétaire-général de l'Opéra-Comique, de la Porte-Saint-Martin, de la Renaissance et du Gymnase, il dirigea, avec M. Masset, ce dernier théâtre, pendant peu de temps.

Membre de la Société des Auteurs et Compositeurs dramatiques, M. Emile Abraham est officier de l'Instruction publique et décoré de plusieurs ordres étrangers.

BOUVARD (Roger)

Architecte, né à Marly-le-Roi (Seine-et-Oise) le 1er octobre 1875. Fils de M. J.-A. Bouvard (1), directeur du service d'architecture de la Ville de Paris, il fit au lycée Louis-le-Grand ses études classiques, puis entra à l'Ecole des Beaux-Arts. Elève de M. Pascal, il remporta plusieurs médailles et obtint le diplôme d'architecte en 1900.

Reçu premier au concours pour le titre d'architecte de la Ville de Paris en 1902, M. Roger Bouvard était déjà, depuis 1893, secrétaire du commissaire général des fêtes et des expositions municipales. De 1897 à 1901, il fut inspecteur à l'agence centrale et secrétaire particulier du directeur des services d'architecture des parcs et des fêtes à l'Exposition universelle de Paris (1900).

Sous-inspecteur des services d'architecture de la ville de Paris depuis 1902, il est chargé, depuis 1903, du service central des fêtes et expositions de la Ville.

M. Roger Bouvard est l'auteur de la construction de maisons de rapport ou hôtels importants, de la décoration et de l'aménagement d'un château près Fontainebleau. On lui doit aussi la transformation du théâtre-concert du Moulin-Rouge, où il a employé, l'un des premiers, pour les assises d'un immeuble, des poutres de ciment armé de près de deux mètres de hauteur. Il a été, enfin, choisi, avec un collaborateur, comme architecte du Palais national de la France à l'Exposition de Saint-Louis, aux Etats-Unis (1904). L'architecture de ce Palais est, dans ses grandes lignes, une sorte de reconstitution du grand Trianon de Versailles.

Membre de la Société des Architectes diplômés et secrétaire du comité de cette association, M. Roger Bouvard est officier d'Académie, du Nicham-Iftikar, de l'Etoile de Roumanie, d'Isabelle-la-Catholique et chevalier du Christ du Portugal, du Lion et du Soleil de Perse, de Léopold de Belgique, etc.

(1) Notice tome IV, page 236.

CARNÉ (Henri-Jean-Baptiste Antoine Marquis de)

Sénateur, né à Sévignac (Côtes-du-Nord) le 17 janvier 1834. Lieutenant-colonel de la Garde mobile, il commanda, lors de la guerre de 1870-71, un régiment de marche et fut décoré de la Légion d'honneur pendant le siège de Paris.

Maire, depuis 1871, de Sévignac et conseiller général des Côtes-du-Nord pour le canton de Broons, M. de Carné se présenta, après le décès de M. Allenou, comme candidat monarchiste, à l'élection sénatoriale partielle qui eut lieu dans ce département le 10 octobre 1880, et fut élu par 275 voix sur 380 votants. Il a été réélu, au renouvellement triennal du 25 janvier 1885, par 739 voix sur 1,271 votants ; puis, à celui de 1894, par 714 suffrages sur 1,248 votants, et, en 1903, par 852 voix sur 1,244 votants.

Au Sénat, M. le marquis de Carné siège au groupe de Droite, qui l'a choisi comme président ; il fait aussi partie du groupe agricole et a, pendant quelques années, été secrétaire de la haute assemblée L'un des membres les plus autorisés de l'opposition monarchiste, il a combattu en toutes occasions le gouvernement et les principes républicains. Il est intervenu souvent à la tribune dans les discussions politiques et dans celles touchant aux questions religieuses, militaires, agricoles, économiques, d'enseignement, etc

J.-H. ROSNY (Joseph-Henri-Honoré BOEX, dit)

Romancier, né à Paris en 1856. De bonne heure, il fit de la littérature, d'abord seul, puis en collaboration avec son frère cadet, M. Justin Boex, né à Paris en 1860.

Dès son début, M. Joseph Boex avait adopté le pseudonyme de J.-H. Rosny ; il a écrit seul les romans suivants : *Nell' Horn* (1885) ; le *Bilatéral* (1887) ; les *Corneilles* (1888) ; l'*Immolation ; Marc Fane* (1889) ; le *Termite* (1890).

En 1891, la collaboration avec son frère commença et le pseudonyme devint collectif sans modification. Les deux frères ont publié depuis de nouveaux romans ou recueils de nouvelles : *Vamireh* (1892) ; l'*Impérieuse Bonté* ; l'*Indomptée* (1894) ; *Résurrection* (1895) ; *Elem d'Asie ;* les *Profondeurs de Kyamo* (1896) ; la *Tentatrice* (1897) ; le *Retour du cœur* (1898) ; l'*Aiguille d'or ;* la *Charpente* (1899) ; le *Chemin de l'Amour ; Une reine* (1900) ; l'*Autre femme* ; la *Promesse* (1901) ; les *Âmes perdues* ; le *Docteur Harambur* [illegible] ; l'*Épave* ; le *Crime du docteur* [illegible].

MM. J.-H. Rosny ont donné des nouvelles à divers journaux : l'*Echo de Paris*, le *Journal*, etc. Ils ont écrit aussi une pièce de théâtre : le *Serment*, en 3 actes, jouée sans succès à l'Odéon. Leurs romans sont remarquables surtout par l'originalité de la conception et la bonne tenue du style.

Ils ont eu à subir, en 1903, un procès que leur intentait M. de Rosny (de l'Institut) pour leur faire interdire l'usage de leur pseudonyme ; mais les tribunaux n'admirent pas cette prétention.

M. Justin Boex est chevalier de la Légion d'honneur. Les deux frères sont membres de l'Académie des Dix créée par les Goncourt.

SQUÉVILLE (Edouard-Henri)

Homme politique, administrateur, né à Paris le 13 avril 1847. Issu d'une famille de négociants, il fit ses études classiques au lycée Charlemagne et celles de droit à la Faculté de Paris. Reçu licencié en droit en 1867, il devint premier clerc de notaire et, en 1875, commissaire-priseur du département de la Seine. Il avait, dans ses attributions, le service des prisées et ventes au Mont-de-Piété ; il occupa cette situation jusqu'en 1890.

M. Squéville avait été, pendant la guerre de 1870-71, sergent-major au 36e régiment de marche, qui prit part aux combats sous Paris.

Elu conseiller municipal de Fontenay-sous-Bois, puis premier adjoint au maire de cette ville, il en devint maire en 1893 et n'a cessé depuis lors d'administrer cette importante commune. Se consacrant aux questions de viabilité et d'assainissement, il a obtenu du département de la Seine un concours de plus d'un million pour des travaux qui ont complètement transformé Fontenay-sous-Bois. On lui doit aussi un nouvel aménagement des écoles de cette commune, et un projet de nouveau groupe scolaire. Après avoir été délégué cantonal du XIe arrondissement de Paris de 1888 à 1894, il exerce depuis le même mandat à Vincennes. Il est, d'autre part, président de la Commission administrative et ordonnateur de l'hospice intercommunal de Fontenay-Vincennes-Montreuil, et suppléant au juge de paix de Vincennes depuis 1897.

Elu, en 1900, conseiller général du canton de Vincennes par 3,459 suffrages, M. Squéville a été nommé secrétaire de la commission de l'Instruction publique et premier secrétaire de l'assemblée

département de la Seine en 1903. Il est membre des commissions de l'internat primaire, des grands travaux départementaux, de surveillance des cours d'arboriculture de Saint-Mandé, des écoles départementales professionnelles d'Izeure (Allier), d'agriculture de Genouillac (Creuse), de l'Institut départemental des sourds-muets d'Asnières et de perfectionnement de l'école Braille ; il a dressé, sur la réorganisation de ce dernier établissement un remarquable rapport, qui a servi de base à l'organisation de l'Institut départemental des aveugles à Saint-Mandé (anciens établissements Braille). Il a déposé au Conseil général plusieurs propositions relatives, l'une à l'augmentation de la retraite des instituteurs de la Seine par un prélèvement sur leur indemnité de séjour, une autre à la création d'une école coloniale d'enseignement pratique dans le département de la Seine. Il s'est déclaré républicain progressiste et partisan des « libertés d'enseignement, d'association, du travail », etc.

Très compétent dans tous les problèmes d'ordre administratif et juridique, M. Squéville s'occupe aussi, et avec dévouement, des œuvres d'assistance ou de mutualité. Il a donné un large concours à la « Dotation de la Jeunesse de France », à la Société « Misère », intéressante organisation de secours par le travail.

M. Squéville a reçu les palmes académiques du président Félix Faure, lors de sa visite à l'Hospice intercommunal, le 13 février 1896.

DELESPAUL (César-Joseph)

Musicien, né à Roubaix (Nord) le 7 décembre 1841. Fils d'un fabricant de tissus, il montra, dès l'enfance, des dispositions particulièrement brillantes pour la musique et étudia tout jeune le piano. Il eut pour maîtres Rosoor, Vérhille, et, considéré comme un petit prodige, il reçut concurremment les leçons de Wugk père et celles du grand pianiste Wugk-Sabatié. Il se perfectionna ensuite avec Victor Delannoy et Ferdinand Lavaine, qui lui enseignèrent l'harmonie, et il reçut encore plus tard les conseils du pianiste célèbre Stamaty.

M. César Delespaul s'adonna, dès 1862, à l'enseignement du piano ; il fut d'abord professeur à l'Institution Saint-Germain et au collège de Roubaix, en même temps qu'organiste à Notre-Dame ; puis il alla s'établir à Lille, en 1871, comme directeur, pour le Nord, d'une grande maison d'instruments de musique de Paris, poste qu'il conserva jusqu'en 1880, tout en continuant l'exercice du professorat musical dans plusieurs grands établissements d'instruction de cette ville et des environs. Depuis cette dernière année, il s'est adonné plus particulièrement à la composition.

Très apprécié comme professeur, M. César Delespaul jouit aussi d'une grande réputation d'exécutant. Il a donné de nombreux concerts ou auditions dont les succès ont mis en valeur son talent de pianiste, que la presse a maintes fois loué. Déjà en 1863, il était classé parmi les « bons pianistes du Nord » *(Journal de Roubaix)* ; plus tard, le *Propagateur de Lille* l'appréciait en ces termes :

> Outre un doigté exceptionnel, qui fait de lui l'un des plus brillants pianistes que nous ayons entendu, M. César Delespaul a... la science, le sentiment, le calme classique dans les grandes fougues de l'exécution. Il a toujours été habile ; aujourd'hui il a la même verve ; mais il sait en diriger sagement les effets.

Il a, au cours de sa carrière artistique, généreusement prêté le concours de son talent à un grand nombre de bonnes œuvres. Son premier concert, en 1863, fut donné au bénéfice des Petites Sœurs des Pauvres ; il a continué depuis si bien qu'en 1886, à propos de sa brillante participation à une fête donnée au profit de l'Œuvre Apostolique, un journal du Nord, la *Dépêche*, pouvait dire de M. Delespaul que sa présence n'avait jamais fait défaut « lorsqu'il y avait une bonne œuvre à faire. »

M. César Delespaul a également attiré l'attention sur sa personnalité par la composition d'œuvres musicales que l'on s'accorde à trouver remarquables. Nous citerons notamment les pièces suivantes pour piano : *Vaillance*, le *Réveil du Berger*, les *Rubis* (morceaux de salon) ; une collection de morceaux méthodique et progressive : les *Myosotis*, le *Réséda*, les *Violettes*, le *Muguet*, les *Marguerites*, *Blanchette*, la *Babillarde*, *Premiers succès*, les *Petits coursiers* (morceaux de danse) ; le *Bourguignon* (valse de concert) ; *Progrès*, sonatine ; des œuvres de musique religieuse : un *Offertoire*, *O Salutaris*, *Ave Maria*, *Tamtum Ergo*, *Ecce Panis*, etc. ; des morceaux de chant avec accompagnement de piano : l'*Enfant et la Rose*, la *Leçon des oiseaux*, *Rêve d'enfant*, le *Muguet et la Pervenche*, *Sérénade*, le *Printemps*, *Sourires fugitifs*, *Chanson d'Antan* ; avec accompagnement de piano ou d'orchestre : *Hymne à la France*, le *Lever du Soleil*, le *Bourguignon*, *Chant de guerre de Jeanne d'Arc*, *Poète et Artisan* (grand duo), un *Vivat* (chœur), une *Rêverie* pour hautbois ou violon, une *Fantaisie concertante* pour violoncelle et piano, un *Grand Solo de Cornet à Piston*, etc.

Les œuvres de M. César Delespaul se font remarquer par des qualités d'harmonie et de mélodie auxquels les maîtres les plus autorisés de la musique contemporaine ont rendu hommage. C'est ainsi que M. Lenepveu (de l'Institut) écrivait, en 1892 :

La variété, la [illegible] [illegible] et [illegible] [illegible] [illegible] et [illegible], l'[illegible] [illegible] [illegible] [illegible] ces [illegible] [illegible] et un esprit distingué autant qu'élevé.

Oscar Commettant, de son côté, les jugeait ainsi :

Morceaux de chant et pièces pour piano... toutes ces productions sont bien écrites, intéressantes, vivifiées par d'heureux chants, sans préjudice d'une harmonie pure et variée.

M. César Delespaul est membre de la Société des Auteurs et Compositeurs de Musique, et pensionné de l'Association des Artistes musiciens depuis le 1er janvier 1904.

ROUBINOVITCH (Jacques)

Médecin, né à Odessa (Russie) le 30 juillet 1862. Fils d'un médecin naturalisé français depuis 1840, il fit ses études classiques au lycée Richelieu de sa ville natale, puis alla apprendre les sciences naturelles et le droit aux Facultés d'Odessa (1879-1883).

M. Roubinovitch vint ensuite suivre les cours de la faculté de Médecine de Paris. Reçu externe des hôpitaux (1885), puis premier au concours de l'internat des Asiles de la Seine (1888), il devint en 1889, préparateur du cours de pathologie mentale du professeur Gilbert Ballet et, en 1890, docteur en médecine et lauréat de la Faculté de Paris.

Nommé, en 1894, par voie de concours, chef de clinique des maladies mentales et attaché pendant trois ans à la chaire de l'Asile Sainte-Anne, dans le service du professeur Joffroy, le Dr Roubinovitch, quatre ans plus tard, fut nommé, également au concours, médecin aliéniste des hôpitaux et, l'année suivante (1899), médecin de la Salpêtrière et expert près les Tribunaux.

En même temps qu'il se faisait connaître par son enseignement à l'Asile Sainte-Anne, où ses cours sur les maladies mentales furent remarqués ; puis à la Salpêtrière (1899-1900), où ses conférences cliniques sur les maladies nerveuses et mentales ont été très suivies, ainsi que le fut, en 1902, le cours libre de psychiatrie qu'il professa à la Faculté de Paris, le Dr Roubinovitch s'imposait à l'attention générale par sa participation à des travaux d'autre sorte.

Membre de la Société médico-psychologique et de la Commission anti-alcoolique au ministère de l'Instruction publique depuis 1895, lauréat de l'Académie de Médecine, qui lui décernait le prix Lefèvre l'année suivante, il fondait, en 1896, l'Association de la Jeunesse française tempérante, intéressante tentative qui lui valut une médaille d'argent à l'Exposition universelle de 1900 ; il était choisi, aussi en 1897, comme médecin en chef de l'Union française pour le sauvetage de l'enfance, organisation à laquelle il n'a cessé de se dévouer depuis lors.

Membre de la Société médicale des Hôpitaux depuis 1899 et secrétaire du Conseil supérieur de l'Assistance publique au ministère de l'Intérieur (1903), le docteur Roubinovitch a été en outre délégué par le ministère de l'Instruction publique, en 1896-1897, à l'effet de faire aux instituteurs de France des conférences anti-alcooliques qui l'amenèrent à en donner d'autres dans les universités populaires. Il en a encore fait, sur le même sujet, aux écoles primaires supérieures, ainsi qu'à l'Ecole normale de la Seine.

Les recherches scientifiques du Dr Roubinovitch l'ont porté à s'inquiéter des divers problèmes sociaux auxquels il s'intéresse, et ses ouvrages ou études publiés dans les recueils spéciaux sont très souvent l'objet des commentaires de la presse, des écrivains et des législateurs. On doit mentionner de lui les travaux portant les titres suivants : *Hystérie et Dégénérescence*, thèse de doctorat couronnée par la Faculté (1890) ; *Sur les auto-intoxications dans les maladies mentales*, avec les docteurs Ballet et Bordas (1893) ; *Maladie des tics convulsifs avec [illegible] [illegible] obsession* (*Annales Médico-psychologiques*, 1893) ; *Variétés cliniques de la folie en France et en Allemagne*, étude qui obtint le prix Saintour à l'Académie de Médecine (1896) ; *Etude sur les persécutés processifs*, avec le Dr Ballet (Congrès d'Anthropologie criminelle de Genève, 1896) ; la *Mélancolie*, avec le Dr Toulouse, mémoire qui reçut le prix Lefèvre de l'Académie de Médecine (1897) ; *Contribution à l'anatomie pathologique de la confusion mentale*, avec le docteur Vlavianos (Congrès international de Médecine de Paris, 1900) ; *Etude sur l'hédonal*, avec le Dr Philippet, 1901) ; *Etude sur l'état physique, intellectuel et moral des enfants moralement abandonnés*, ouvrage d'une documentation et d'informations très étendues (1899-1903), etc.

On doit aussi à M le Dr Roubinovith de nombreux articles publiés dans le *Traité de Pathologie mentale* du professeur Gilbert Ballet et l'édition française avec commentaires de l'*Atlas manuel de Psychiatrie* de

Weigandt. Il a, d'autre part, présenté un rapport sur l'alcoolisme au ministère de l'Instruction publique en 1895, et depuis la même année, il a la direction scientifique de la *Jeunesse*, organe mensuel de l'Association de la Jeunesse française tempérante.

Le Dr Roubinovitch est officier de l'Instruction publique.

RABIER (Fernand)

Député, né à Beaugency le 23 juillet 1855. Ses études accomplies au lycée d'Orléans, il fit son droit à la Faculté de Paris et fut ensuite inscrit au barreau d'Orléans, où il devint bientôt adjoint au maire. Il démissionna de cette fonction en 1887, à la suite d'un désaccord avec le maire dans la question de la laïcisation des écoles.

Candidat sur la liste radicale du Loiret, aux élections générales du 4 octobre 1885, M. Rabier n'obtint que 8,189 voix sur 81,088 votants au premier tour, et ne se présenta pas au ballottage ; mais, le 26 février 1888, à la suite d'une élection partielle dans ce département, il fut élu député par 40,773 voix sur 78,000 votants environ. Au renouvellement législatif du 22 septembre 1889, fait au scrutin uninominal, il se porta dans la 1re circonscription d'Orléans et fut élu, au scrutin de ballottage, par 9,200 suffrages contre 8,532 à M. Dumas, candidat conservateur. M. Rabier a été successivement réélu : aux élections générales de 1893, par 9,671 voix, contre 7,675 à M. de Saint-Paul, rallié ; à celles de 1898, au scrutin de ballottage, par 9,907 voix contre 9,253, et le 27 avril 1902, par 10,339 suffrages contre 9,838 toujours au même adversaire.

Dès son arrivée à la Chambre, M. Rabier siégea à l'extrême-gauche ; il fut, plus tard, l'un des fondateurs du groupe radical-socialiste. Secrétaire de la Chambre de 1889 à 1891, il est l'auteur de plusieurs propositions de loi, notamment celle, depuis longtemps en discussion, sur le monopole des inhumations, et celle sur les retraites des ouvriers et employés de chemins de fer. Membre de nombreuses commissions, il rapporta, en 1903, le projet de rejet en masse des autorisations demandées par les congrégations religieuses. S'occupant également des questions de finance, il fut, la même année, rapporteur général du projet de loi tendant à compléter l'outillage national par l'exécution d'un certain nombre de voies navigables, l'amélioration des canaux, rivières, ports, etc.

L'honorable député, qui s'occupe activement de la propagande maçonnique, a été élu membre du Conseil de l'Ordre du Grand-Orient de France.

BOURGAULT-DUCOUDRAY (Louis-Albert)

Musicien et écrivain, né à Nantes le 2 février 1840. Après avoir accompli de brillantes études classiques et de droit, reçu licencié, il se fit inscrire au barreau de Paris en 1859. Mais, délaissant bientôt la jurisprudence pour l'art musical, il entra, l'année suivante, au Conservatoire national, y fut élève d'Ambroise Thomas et remporta le premier grand prix de Rome, en 1862, avec une cantate intitulée : *Louise de Mézières*.

A son retour de Rome, M. Bourgault-Ducoudray fonda une société chorale d'amateurs pour l'exécution des grands oratorios, dont le succès, brillant au début, ne persista pas. Il en abandonna la direction en 1874.

Engagé volontaire pendant la guerre de 1870-71, le jeune musicien fut blessé en combattant, dans l'armée de Versailles, contre la Commune. En 1874, il alla faire, en Grèce, un voyage de recherches et d'études sur la musique orientale, à la suite duquel il publia les ouvrages suivants : *Trente mélodies populaires de Grèce et d'Orient*, texte grec, avec traductions française en prose, italienne en vers (1876) ; *Souvenirs d'une mission musicale en Grèce et Orient* (1876) ; *Etudes sur la Musique ecclésiastique grecque* (1877).

A la suite d'un autre voyage, qu'il fit plus tard en Bretagne, M. Bourgault-Ducoudray recueillit et publia *Trente mélodies populaires de Basse-Bretagne*, avec traduction en vers français de M. François Coppée.

M. Bourgault-Ducoudray a composé des œuvres musicales peu nombreuses et peu connues du grand public ; mais appréciées des dillettanti. Citons : un *Stabat Mater*, exécuté à Saint-Eustache en 1868, puis aux Concerts du Conservatoire ; une *Fantaisie en ut mineur* (Concerts Pasdeloup, 1875) ; une *Symphonie religieuse* pour chœur *a cappella* (Londres, 1879) ; *Gavotte et Menuet* pour orchestre et la *Conjuration des Fleurs*, drame satirique en deux parties (Salle Herz, 1883) ; le *Carnaval d'Athènes* (Concerts Lamoureux, 1884) ; musique de scène des *Fils de Jahel*, de Mlle Simone Arnaud (Odéon, 1886) ; *Thamara*, opéra en 4 tableaux, livret de L. Gallet (Opéra, 1891) ; l'*Enterrement d'Ophélie* et *Rapsodie Cambodgienne* (Concerts de l'Opéra, 1896) ; les récitatifs du *Joseph*, de Méhul, version de l'Opéra (1899) ; *Bretagne*, opéra en 4 actes, livret de Gallet et Bon-

nombre (non représenté), et un certain nombre de pièces détachées.

Professeur de l'histoire générale de la musique au Conservatoire national depuis 1878, M. Bourgault-Ducoudray a été décoré de la Légion d'honneur en 1888 et promu officier en 1903.

CHOVET (Alphonse-Désiré)

Sénateur, né à Compiègne le 26 décembre 1831. Après avoir exercé les fonctions d'avoué dans sa ville natale jusqu'en 1883, il prêta le serment d'avocat devant la Cour d'appel d'Amiens. Il est avoué honoraire.

M. Chovet fut nommé conseiller municipal de Compiègne en 1870 ; élu conseiller d'arrondissement en 1873 et conseiller général en 1878, il devint maire de Compiègne la même année. Le 27 février 1898, les habitants de la ville et du canton de Compiègne célébrèrent, par une fête publique, ses vingt premières années de mairie. C'est M. Chovet, qui, comme maire, a reçu, dans cette ville, l'empereur et l'impératrice de Russie, lors de leur voyage en France en 1901.

En 1888, porté sur la liste républicaine au renouvellement partiel de la Chambre haute, M. Chovet avait été élu sénateur de l'Oise par 517 voix contre 342 à M. de Chazelles, candidat de la liste conservatrice. Il a été réélu en 1897, par 599 suffrages sur 1,090 votants.

Au Luxembourg, il est inscrit à l'Union républicaine ; il a fait partie des commissions des Finances, de la Marine, de l'Armée, du Travail, des Accidents, de l'Initiative parlementaire, etc. S'intéressant surtout aux questions de l'ordre judiciaire et social, M. Chovet s'est principalement occupé des projets de loi sur les accidents, sur le travail des femmes et des enfants dans l'industrie, sur les conseils de préfecture, sur les formalités destinées à faciliter le mariage, sur les modifications apportées à la séparation de corps, sur les saisies-arrêts, sur la caution *judicatum solvi*, sur la vaine pâture, etc. Il est membre de la Commission d'instruction de la Haute-Cour.

L'honorable sénateur est président du Conseil général de l'Oise, dont il avait été vice-président de 1887 à 1901. Il préside aussi l'Association des Sauveteurs de ce département. Titulaire d'une médaille d'honneur pour actes de dévouement, il est officier d'Académie depuis 1876, officier de la Légion d'honneur et grand officier de Saint-Stanislas de Russie.

TURQUET (Edmond-Henri)

Ancien député, ancien sous-secrétaire d'État, né à Senlis le 31 mai 1836. Il fit son droit à Paris et fut successivement substitut du procureur impérial à Clermont, à Saint-Quentin et à Beauvais. Devenu procureur impérial à Vervins, il démissionna en 1868, par suite d'un désaccord avec le préfet de son département.

M. Edmond Turquet se présenta aux élections de mars 1869 dans la 3e circonscription de l'Aisne ; il fut battu, avec 12.183 voix, par le candidat officiel, M. Piette. Il fit la campagne de 1870-1871 dans le corps des tirailleurs de la Seine, fut blessé trois fois, cité à l'ordre du jour de l'armée et décoré de la Légion d'honneur après le combat de la Malmaison.

Candidat, dans le département de l'Aisne, aux élections pour l'Assemblée nationale, et élu, le 8 février 1871, il se fit inscrire à la Gauche et à l'Union républicaines. Il vota l'abrogation des lois d'exil et appuya la proposition de plébiscite faite en novembre 1873 par les députés bonapartistes ; cependant, il adopta l'amendement Wallon et les lois constitutionnelles.

Aux élections du 20 février 1876, il se porta dans la 2e circonscription de Vervins et fut élu député par 8,115 voix contre 2,277 au candidat monarchiste. Après l'acte du 16 mai 1877, il fut un des 363 et réélu, le 14 octobre, par 8,822 voix contre 3,756 au candidat officiel.

M. Turquet devint, le 5 février 1879, sous-secrétaire d'Etat au ministère de l'Instruction publique, chargé de la direction des Beaux-Arts. En cette qualité, il dressa un nouveau règlement du Salon de peinture qui fut très diversement commenté.

Réélu, le 21 août 1881, dans sa circonscription, par 8,031 voix contre 2,991, il donna sa démission de sous secrétaire d'État avec les autres membres du cabinet Jules Ferry, le 10 novembre 1881. A la Chambre, durant cette législature, il vota la loi sur le divorce, se prononça pour la séparation de l'Église et de l'État, pour la suppression du volontariat d'un an et de l'inamovibilité sénatoriale.

A la constitution du cabinet Brisson, le 11 avril 1885, il reprit le sous-secrétariat des Beaux-Arts.

Au renouvellement [illegible] 1885, fait au scrutin de liste, il fut à la fois candidat dans les départements de l'Oise et de l'Aisne. Dans le premier, il échoua ; mais, dans l'Aisne, il fut élu, au scrutin de ballottage, par 64,459 voix sur 117,252

votants. Il garda encore, dans le cabinet Freycinet (7 janvier 1886) et le ministère Goblet, qui suivit, ses fonctions de sous-secrétaire d'État.

M. Turquet prit part, dès l'origine du mouvement, à la propagande en faveur du général Boulanger et accompagna personnellement celui-ci lors de sa campagne électorale dans la Somme ; puis il le suivit, en 1889, à Bruxelles et à Londres.

Délaissant alors son ancienne circonscription, il se présenta, comme candidat du général, dans la 1re circonscription de Paris, aux élections législatives de 1889 ; mais il échoua, obtenant, au scrutin de ballottage, [illegible] voix contre 6,133 à M. Yves Guyot, élu.

Depuis ce moment, accentuant une évolution fort inattendue, le radical qu'avait été M. Turquet devint un catholique fervent et pratiquant. Il fut membre du comité « Justice-Egalité », organisé par les Pères de l'Assomption, et fit partie de la « Fédération révisionniste », avec M. Paul de Susini ; puis il entra dans l'Ordre tertiaire de Saint François d'Assises.

Il sortit de sa retraite, lors du renouvellement général législatif du 8 mai 1898, pour se porter, comme candidat « révisionniste chrétien », dans la 2e circonscription du 20e arrondissement de Paris, où il n'obtint que 2,265 voix sur 14,803 votants.

LOBLIGEOIS (Félix)

Médecin, né à Paris, le 20 février 1874. Il fit ses études classiques au lycée Condorcet et prit ensuite ses inscriptions à la Faculté de Médecine. Externe des hôpitaux, puis interne des asiles d'aliénés de la Seine, il fut reçu docteur en 1901.

Elève des professeurs Guinon et Barbier, le docteur Félix Lobligeois s'est consacré aux maladies infantiles. Il est titulaire d'une médaille de bronze de l'Assistance publique et d'une médaille d'honneur que le gouvernement lui décerna pour le dévouement qu'il montra dans une épidémie de diphtérie qui sévit à l'hôpital Trousseau et au cours de laquelle, en opérant des trachéotomies il contracta lui même cette affection.

Médecin du dispensaire du bureau de bienfaisance du IVe arrondissement de Paris, ainsi que d'une clinique destinée aux tuberculeux adultes, le Dr Félix Lobligeois est aussi le médecin de l'œuvre, si intéressante à tous les points de vue, de la « Goutte de Lait de Ménilmontant », œuvre qui secourt à la fois les enfants et les mères et prévient les causes les plus nombreuses de la mortalité des nouveau-nés.

Le Dr Félix Lobligeois a publié des études, sur les maladies et les soins de l'enfance, dans les organes scientifiques, et notamment dans la *Gazette des Maladies infantiles*. On doit mentionner, d'autre part : une *Note sur la diazoréaction de Ehrlich dans la diphtérie, sa valeur diagnostique (Revue des Maladies de l'Enfance*, 1900) ; un travail *Sur les formes prolongées ou récidivantes et les formes à rechutes dans la diphtérie, sérothérapie intensive applicable à ces cas (Bulletin de la Société Médicale des Hôpitaux*, 1901), et une *Etude clinique et diagnostique des érythèmes scarlatiniformes et de la scarlatine vraie apparaissant au cours de la diphtérie, valeur diagnostique de l'examen, du sang et de la diazoréactiou de Ehrlich* (1901), etc.

M. le Dr Félix Lobligeois est officier d'Académie et secrétaire de la Société de Médecine du VIIIe arrondissement de Paris.

TRÉVENEUC (Robert CHRESTIEN Comte de)

Sénateur, né à Tréveneuc (Côtes-du-Nord) le 3 novembre 1860. Fils du comte Henri de Tréveneuc, qui était, à sa mort, sénateur des Côtes-du-Nord (1815-1893), il sortit de l'Ecole de Saint-Cyr en 1882 et il était capitaine breveté de cavalerie quand il quitta l'armée, en 1893, après la mort de son père, pour faire, à son tour, de la politique active.

Candidat conservateur, aux élections législatives du 20 août 1893, dans la première circonscription de Guingamp, le comte Robert de Tréveneuc fut élu député, au premier tour de scrutin, par 5,835 voix, sans concurrent. Il siégea à la droite de la Chambre, vota avec l'opposition et s'intéressa surtout aux questions militaires et agricoles. Il se représenta aux élections générales du 8 mai 1898, mais échoua, avec 6.224 suffrages ; l'élu M. Riou, républicain, ayant obtenu 6.879 voix.

Le décès de M. Huon de Penanster ayant rendu vacant, en 1901, un siège sénatorial dans les Côtes-du-Nord, M. de Tréveneuc posa sa candidature et fut élu par 860 voix sur 1,240 votants.

Son mandat a été renouvelé aux élections sénatoriales de 1903, par 861 suffrages sur 1,244 votants.

Au Sénat, le comte de Tréveneuc conserve la même attitude politique qu'il avait adoptée à la Chambre et s'occupe des mêmes questions. Il est, d'ailleurs, rarement intervenu dans les débats parlementaires.

M. de Tréveneuc a publié quelques travaux sur l'*Organisation des Armées étrangères*.

MARTIAL (Mme Lydie)

PHILOSOPHE, écrivain, née à Paris. [illegible] de bonne heure de sociologie générale et du rôle de la femme dans la société, Mme Lydie Martial, que des études solides avaient préparée à ce but, souleva dans le monde lettré, dès 1896, une vive émotion avec la publication d'une brochure intitulée : *Pour qu'ils soient des hommes !* L'année suivante, elle faisait paraître : *Qu'elles soient des épouses et des mères !* autre opuscule complétant le premier. Ces deux brochures indiquaient les tendances générales de l'auteur sur l'éducation.

En 1900, Mme Lydie Martial prononça, au Congrès féministe du droit des Femmes, un discours, dénonçant une conception nouvelle du féminisme, dont le retentissement fut considérable.

Sous le titre général de : *la Femme et la Liberté ; le Féminisme, la grandeur de son but*, elle a fait paraître une série de volumes : dans le premier, la *Femme intégrale* (1901), elle exposait que « l'homme « et la femme sont le complément l'un de l'autre et « que, tant que la « femme » ne sera pas réalisée, « c'est l'homme lui-même qui ne sera pas complet... « L' « être humain » ne sera libre — dit-elle encore — « que s'il sait penser et s'il est conscient » En même temps, pour donner corps à cette doctrine, elle fondait l' « Union de Pensée féminine », qu'elle préside, et dont le but (« savoir penser ») a été formulé ainsi :

Soumettre au jugement de la femme les idées fondamentales sur lesquelles se basent couramment les mobiles de la conduite et de la direction de la vie, [illegible] dehors de tout parti politique, en la [illegible] indépendance morale, mais aussi dans la plus stricte observation de soi-même, lui demander d'exprimer ce [illegible] sa féminité, elle découvre de particulier, d'impérieusement et logiquement différent des conceptions adoptées, imposées par l'usage.

Extraire de la pensée et des sentiments féminins ce que la nature y a déposé de spécial comme en toute force existante, faire jaillir la lumière bienfaisante qui serait la pensée intégrale de la femme complétant celle de l'homme en vue de la vraie compréhension de la vie digne et normale pour tous.

L'année suivante elle fit paraître : l'*Éducation humaine* « destinée à réaliser l'être conscient et moral rationnellement » (1902) ; puis : *Vers la Vie ! Education humaine, école de la pensée* (1903, édition complétée).

Mme Lydie Martial a exposé ses théories sur l'éducation humaine et les moyens de les réaliser à la Société d'Enseignement moderne (fondée en 1884 et présidée par M. Bellan, syndic du Conseil municipal de Paris), où elle a créé la section d'éducation humaine. Elle y a affirmé un talent particulier de conférencière et déployé de véritables qualités d'organisatrice.

Une de ses créations les plus caractéristiques fut le *Chant de la Vie humaine*, avec orchestre, véritable « voyage » à travers l'Europe, en partant d'Orient, où chaque âme de pays se dépeint mélodieusement. On annonce du même auteur : les *Educateurs* (un volume, 1904).

Mme Lydie Martial est vice présidente de la Société pour l'amélioration du sort de la Femme, membre de la Société de Sociologie de Paris et co-directrice de la revue l'*Educateur*, où elle publie des études très appréciées.

GROSS (Conrad-Auguste)

HOMME politique, industriel, né le 23 novembre 1835 à Massevaux (Haut-Rhin). Fils d'un instituteur, il fit son apprentissage dans la bijouterie-joaillerie et s'établit à Paris en 1860 Peu à peu, grâce à son activité et à son entente des affaires, M. Gross parvint à donner une telle extension à sa maison qu'on la place maintenant parmi les premières de la capitale. Elle occupe plus de deux cents ouvriers ; elle a obtenu les premières récompenses aux expositions de Vienne (1873), de Paris (1878-1889), de Moscou (1892), etc., et a été mise hors concours à celle de Paris (1900) et de Hanoï (1903).

Lors de la guerre de 1870-71, M. Gross avait fait partie du génie civil, qui rendit des services signalés à l'autorité militaire. En outre, il avait installé dans son propre domicile une ambulance, dans laquelle furent soignés de nombreux blessés, ce qui lui valut un diplôme du gouvernement de la Défense nationale.

Important propriétaire à Bonneuil (Seine), M. Gross devint conseiller municipal, puis maire de cette commune en 1887 ; il a été confirmé dans ce mandat, depuis lors, sans interruption. Il a contribué à la prospérité de Bonneuil et des environs par l'ouverture de voies nouvelles et surtout par la construction d'un pont sur la Marne, qui facilite les communications de toutes les communes voisines entr'elles et avec Paris. C'est grâce à ses efforts personnels et à son concours effectif que cette œuvre, d'un intérêt capital pour la région, put être entreprise et menée à bonne fin. Il

s'est aussi occupé de questions d'hygiène et d'enseignement et a fait élever à [illegible], un nouveau groupe scolaire pour filles et garçons.

Elu conseiller général de la Seine, pour le canton de Saint-Maur, en 1900, et par 2,716 voix contre 1,897 à M. Renoult, radical, M. Gross est, au point de vue politique, considéré comme républicain libéral, également éloigné de tous les partis extrêmes. Il fait partie, au Conseil général, de la Commission des Finances et de celles de l'internat primaire, du budget et des grands travaux départementaux. Il est délégué cantonal depuis 1892 et prête un concours actif à de nombreuses sociétés de bienfaisance et de mutualité.

M. C. Gross est officier de l'Instruction publique.

ERMENGE (Emile-Ferdinand)

MÉDECIN, né à Paris, le 4 mai 1871. Fils du commandant Ermenge, chevalier de la Légion d'honneur, il commença ses études à l'Ecole de Médecine de Caen (Calvados), dont il fut lauréat, et les termina à la Faculté de Paris. Comme externe des hôpitaux, il fut l'élève des professeurs Fournier (Saint-Louis), Marfan (Enfants-Malades), Bouilly (Cochin), Muselier (Lariboisière), Potain (Charité), Bar (Saint-Antoine). Nommé interne à Saint-Lazare, il entra dans le service du professeur Chéron, de qui il fut, jusqu'à sa mort, le chef de clinique et l'élève préféré. Reçu docteur en 1899, il a été, en 1900, nommé médecin-adjoint de l'Infirmerie normale de Saint-Lazare.

Sa thèse, qui fut très remarquée, sur le *Traitement de la syphilis par les injections intra-musculaires de sérum artificiel bichloruré à doses intensives et éloignées*, a été le point de départ des travaux de ce genre. Le Dr Ferdinand Ermenge a publié, en outre, divers mémoires, communications et études dans les recueils scientifiques spéciaux. On cite particulièrement de lui les travaux suivants : *Hérédité syphilitique : dystrophie mentale ; dégénérescence ; déchéance de l'individu et de la race*, en collaboration avec le Dr Barthélemy ([illegible]) ; *Contribution à l'étude des éruptions médicamenteuses : éruption erythémateuse généralisée à type scarlatiniforme consécutive à l'ingestion d'une faible dose de quinine* (1902) ; *Traitement de la stomatite ulcéreuse par l'eau borico-oxygénée* (1902) ; *De l'eau borico-oxygénée, son mode d'obtention, sa supériorité sur l'eau chimiquement pure dans la thérapeutique des affections chirurgicales en général et en particulier dans les maladies de la bouche et des voies urinaires* (1903) ; *Du peu d'utilité de l'iodure de potassium dans le traitement de la syphilis et de la supériorité incontestable de l'iodure de K sur les huiles iodées (iodipine, lipiodol, etc.)* (1903), etc.

Lauréat des hôpitaux et de la Société des Amis de l'Université de Normandie, officier d'Académie, M. le Dr Ermenge est membre de la Société des Médecins du IXe arrondissement, de Paris, membre correspondant de la Société médicale de Caen, etc.

THÉZARD (Léopold)

SÉNATEUR, jurisconsulte, né à Dissay-sur-Vienne (Vienne) le 22 juin 1840. Ses études classiques et juridiques faites à Poitiers, il prit le grade de docteur, fut reçu agrégé en 1865 et, la même année, chargé de cours à la Faculté de Droit de Douai. Attaché, l'année suivante, à la Faculté de Poitiers, il y devint professeur titulaire de code civil en 1871 et fut doyen de 1881 à 1891.

Conseiller municipal de Poitiers dès 1874, maire de cette ville de 1881 à 1888, puis de 1893 à 1895, M. Thézard se présenta comme candidat républicain aux élections sénatoriales du 4 janvier 1891 et fut élu par 378 voix sur 714 votants. Au renouvellement triennal de 1900, il fut réélu, au second tour, par 407 voix sur 708 votants.

Au Sénat, l'honorable représentant de la Vienne, prend une part assidue aux travaux parlementaires. Membre de la gauche républicaine et de la gauche démocratique, il a prêté son concours à la politique de défense et à celle d'action républicaines.

Dans la *Revue critique de Législation et de Jurisprudence* et autres recueils de science juridique, M. Thézard a donné plusieurs études d'histoire ou de doctrine : il a en outre publié les ouvrages suivants : *Répétitions écrites sur le Droit romain* (1864, in-18 ; 4e éd. refondue et augmentée, 1884, in-18) ; *De l'influence des travaux de Pothier et du chancelier d'Aguesseau sur le Droit civil moderne* (1886, in-8) ; *Du Nantissement, des Privilèges et Hypothèques et de l'Expropriation forcée* (1880, in-8) ; *Des dons et legs faits à des successibles au cas de réserve légale* (1884, in-8). On cite aussi de lui une traduction annotée des *Satires* de Perse (1890, in-18) et il a fait représenter, en 1891, à Poitiers, un drame en vers, en 3 actes, intitulé : *Jeanne d'Arc*.

STEVENS (Alfred)

Peintre, né à Bruxelles le 11 mai 18[illegible], demeurant en France. Il est le frère du peintre Joseph Stevens (1816-1892).

M. Alfred Stevens eut pour maîtres Navez en Belgique et Roqueplan à Paris. Il attira assez rapidement l'attention sur sa peinture, à cause de sa facture large et personnelle. Il a traité surtout des sujets de genre et des scènes de mœurs, et on le place au nombre des maîtres de la peinture contemporaine.

Soit à Paris, soit à Bruxelles, M. Alfred Stevens a exposé depuis 1849. La nomenclature complète de ses œuvres, très nombreuses, ne peut être donnée ici ; mais nous mentionnerons les plus connues. Citons d'abord les premières qui commencèrent sa réputation : *Un soldat malheureux ; Bourgeois et manants trouvant à la pointe du jour le cadavre d'un seigneur ;* le *Matin du mercredi des cendres ;* l'*Assassinat ; Découragement de l'artiste ;* l'*Amour de l'or* (de 1850 à 1853) ; *Ce qu'on appelle le vagabondage ;* le *Premier jour de dévouement ;* la *Sieste ; Méditation ; Souvenir de la Patrie ;* la *Lecture* (Exposition universelle de 1855) ; *Consolation ; Chez soi ; Petite industrie ;* l'*Été* (1857) ; *Une Veuve :* le *Bouquet ;* la *Nouvelle ; Un fâcheux ; Une mère ;* les *Rameaux ; Un temps incertain ; Bonheur* (1858 à 1863).

A l'Exposition universelle de 1867, à Paris, il envoya 18 toiles, dont voici les titres : la *Visite ;* la *Dame en rose ; Innocence ; Tous les bonheurs ; Pensive ; Miss Fauvette ; Fleurs ; Ophélia ; L'Inde à Paris ; Une bonne lettre ;* la *Mendicité tolérée ; Une duchesse ; Amours éternelles ; Rentrée du monde ; Temps incertain ; Une douloureuse certitude ;* la *Consolation ; Une matinée à la campagne.*

Parmi les œuvres que l'on a vues de cet artiste aux Salons de la Société des Beaux-Arts, nous devons citer : la *Jeune Veuve ; Rêverie ; Une musicienne ;* les *Iris ; Lady Macbeth ; Ophélie ; Coucher du soleil ;* les *Nonettes* (1890) ; *Portrait de M. René Peter ;* la *Lettre ;* le *Papillon ; Pensive ; Un beau jour ;* l'*Album ; Figures au clair de lune ;* la *Dame en jaune ; Sur la plage* (1891) ; *Portrait de Mme W.-R ;* l'*Atelier ; Cache-cache ; Devant un portrait d'enfant ; Une lettre de faire-part ; Une musicienne ;* le *Bain ; Une virtuose* (1892) ; la *Missive ; Clair de lune à Sainte-Adresse* (1893) ; *Une alsacienne ; Été ; Automne ; Rentrée de bal ; Cap de la Vieille à Monte-Carlo ;* la *Nuit ; Marine ; A la mer ;* le *Bluet* (1894) ; *Somnolence ; Liseuse* (1902) ; *Femme à la Mouette ; Jeune fille à la rose ; Vue de Pourville : Port de Dieppe* (1903).

M. Alfred Stevens a peint, avec M. Gervex, le *Panorama de l'Histoire du Siècle* (Jardin des Tuileries, 1889). Un grand nombre de ses toiles figurent dans les divers musées du monde. Il a publié, en 1886, un volume : *Impressions sur la Peinture*, qui a été traduit en plusieurs langues.

Membre correspondant de l'Académie royale de Belgique et de l'Académie royale de Madrid, l'éminent artiste, outre ses récompenses aux Salons, a obtenu de très nombreuses médailles aux diverses expositions. Il a eu le grand prix à Paris en 1889 et en 1900. Commandeur de la Légion d'honneur, grand officier de l'ordre de Léopold de Belgique, il est dignitaire de nombreux ordres étrangers.

GALLI (Henri GALICHET, dit)

Homme politique, publiciste, né à Châlons-sur-Marne le 16 novembre 1854. Après avoir accompli de fortes études classiques, il se fit recevoir licencié en droit et fut mêlé au mouvement politique de la jeunesse des écoles, de 1875 à 1878. Il entra, à cette époque, dans la presse, comme rédacteur à la *Semaine républicaine*, au *Voltaire* d'Aurélien Scholl et à l'*Évènement*, dont il devint secrétaire général et où il publia des articles sur la politique étrangère.

M. Henri Galli combattit vivement le gouvernement du 16 mai 1877, puis les ministères opportunistes qui suivirent, surtout celui de Jules Ferry. Il compta parmi les fondateurs de la Ligue des Patriotes et les premiers collaborateurs du *Drapeau*, organe de cette association. Ami personnel et partisan de Paul Déroulède, il s'associa à la campagne révisionniste et antiparlementaire du poète patriote, dès le début ; il soutint la campagne du général Boulanger, collabora à la *Cocarde* et à l'*Intransigeant*, et refusa la candidature à la députation que lui offrait le Comité national dans la première circonscription de Reims, aux élections législatives de 1889, pour ne pas s'opposer à une autre candidature boulangiste déjà posée ; mais, candidat aux élections municipales de 1890, à Paris, dans le quartier des Ternes (XVIIe arrondissement), il obtint une forte minorité. Le 6 juillet 1889, M. Henri Galli avait donné sa démission de membre du Comité de l'Association professionnelle des Journalistes républicains, ce comité ayant refusé de protester contre le jugement de la Haute-Cour condamnant Henri Rochefort à la déportation.

Resté membre du comité directeur de la Ligue des Patriotes dissoute mais toujours existante, M. Henri Galli fut, en septembre 1898, l'un des réorganisateurs de cette association, dont il devint alors vice-président, et il reprit la direction du *Drapeau* hebdomadaire. Avec ses amis politiques, il prit une part considérable à l'agitation créée lors de la révision du procès Dreyfus, fut appelé en témoignage devant le tribunal militaire de Rennes, puis obligé de se soustraire aux recherches de la police qui l'avait impliqué dans le complot déféré à la Haute-Cour.

Après la condamnation, par cette juridiction, de MM. Paul Déroulède, Marcel Habert et autres (1900), M. Henri Galli publia, pour la défense du tribun populaire, une brochure intitulée : *Paul Déroulède raconté par lui-même*.

Au renouvellement municipal de 1900, candidat républicain nationaliste dans le quartier de l'Arsenal (IIIe arrondissement de Paris), il fut élu, au premier tour de scrutin par 1,700 voix, contre 1,508 à M. Vaudet, conseiller sortant.

Au Conseil municipal comme au Conseil général de la Seine, dont il fut vice-président en 1900, M. Henri Galli s'est créé une situation importante par son activité et sa compétence, surtout dans les questions d'affaires. Membre des commissions des beaux-arts et de l'internat scolaire, il a présenté un projet relatif à l'éducation physique, à l'enseignement du tir dans les écoles et à l'instruction militaire des adultes. Il a été rapporteur des subventions aux sociétés de gymnastique, de tir, etc. Il a obtenu que les œuvres de bienfaisance et d'enseignement fussent subventionnées en dehors de toute exclusion. Il s'est également occupé des questions du personnel municipal, d'assistance aux vieillards, de pavage, d'éclairage et d'embellissement du quartier de l'Arsenal qu'il représente. Il a enfin déposé diverses propositions importantes, d'intérêt général ou local, dont la plupart ont été adoptées. Rappelons celle relative à l'affichage dans les écoles de la protestation formulée en 1871 par les députés d'Alsace et de Lorraine contre le traité qui livrait ces deux provinces à l'Allemagne.

M. Henri Galli est l'auteur de plusieurs ouvrages appréciés. Ses livres d'histoire surtout sont d'une documentation érudite et toujours sûre. Il a publié notamment : *L'Armée Française en Egypte, 1798-1801* (1 vol. 1883); *L'Armée française en Allemagne, 1806* (1 vol. 1888); *L'Allemagne en 1813*, avec une préface de Paul Déroulède (1 vol. 1889) ; *Crimee-Italie*, notes et correspondance du général de Wimpfen (1 vol. 1892) ; les *Dessous diplomatiques : dix ans de politique étrangère, 1884-1893* (1 vol. 1893) ; *Histoire d'une trahison, épisode de 1812* (1894) ; les *Représentants de la Marne aux assemblées de la Révolution* (même année); la *Guerre à Madagascar* (2 vol. 1895) ; la *Prise de Tananarive* (1895) ; les *Anniversaires de 1870* (1896); *Français et Russes ; la guerre en Extrême Orient : Japonais et Russes* (1897); le *Carnet de campagne du lieutenant-colonel Lantonnet* (1 vol. 1898, ouvrage qui reçut le prix Montyon de l'Académie française), etc.

Directeur, pendant quelques années, de l'*Art français*, périodique de réel intérêt, il dirige depuis la publication intitulée : *Aventures et Voyages*. Il a collaboré à la *Lecture*, à la *Revue Hebdomadaire*, à la *Nouvelle Revue*, etc.

Il est membre de la Société des Gens de Lettres.

BINET (Edouard-Louis-Antoine)

MÉDECIN, publiciste, né à Villennes-sur-Seine (Seine-et-Oise) le 23 février 1855. Il fit ses études médicales à la Faculté de Paris. Docteur en 1883, chef de laboratoire (1882-1883), médecin-adjoint des Quinze-Vingts (1899), médecin en second (1902), il est devenu médecin en chef de cet établissement en 1903.

M. le Dr Binet est d'autre part, médecin inspecteur de la ville de Paris depuis 1884, de la crèche du IVe arrondissement depuis 1887, du dispensaire du XIIe arrondissement depuis 1893, et médecin de l'Ecole Braille depuis 1900.

Professeur à l'Union des Femmes de France depuis 1881, le Dr Binet est administrateur et secrétaire général de la Société nationale de retraite et de secours des Sauveteurs médaillés du gouvernement français ; il est en outre médecin de la Société amicale et de prévoyance de la Préfecture de police, de la Société de protection mutuelle des Voyageurs de commerce, de la Société de solidarité du Gaz, de la Société l'Epargne, etc. En 1900, il fut médecin du Dahomey et de ses dépendances à l'Exposition universelle et membre du Comité Central franco-américain de Buffalo en 1901.

Outre sa thèse sur le *Rôle de la syphilis dans la cécité* (1883), M. le Dr Binet a publié, entr'autres travaux importants : la *Médecine maternelle* 1 vol. 1897) ; *Hygiène de la jeune mère et du nouveau-né* (1 vol. 1894) et plusieurs brochures sur la *Tuberculine*, l'*Eau potable*, la *Méningite tuberculeuse*, le *Choléra*, la *Rage chez les animaux domestiques*, etc. Il a,

d'autre part, donné de nombreux articles de vulgarisation dans le *Journal de Thérapeutique et de Clinique infantiles*, la *Revue Indépendante des Sciences Médicales*, le *Bulletin de la Clinique Ophthalmologique*, la *Revue du Dahomey*, les *Actualités diplomatiques*, le *Génie Colonial*, l'*Africaine*, etc.

M. le Dr Binet est officier de l'Instruction publique, chevalier du Mérite agricole, officier de l'Etoile noire du Bénin, du Nicham Iftikar, du Nicham El Anouar ; il a reçu les médailles d'argent, de bronze et d'or de la mutualité, d'honneur de sauvetage des épidémies, de vermeil de l'Union des femmes de France, celle de l'Alliance française, etc

CAIRE (César-Jules-Marie)

HOMME politique, avocat, né à Châtillon-de-Michaille (Ain) le 31 juillet 1861. Il fit ses études classiques aux collèges de Ferney et de Thoissey, où il eut comme condisciple le colonel Marchand Reçu licencié, puis docteur en droit à la Faculté de Paris, il fut secrétaire de la Conférence des avocats et président de la Conférence Molé-Tocqueville.

Inscrit, depuis 1886, au barreau de la Cour d'appel de Paris, M. César Caire s'est créé une situation distinguée au Palais comme orateur dans les questions d'affaires ; il a plaidé aussi divers procès se rattachant à la liberté d'enseignement et d'association et même à la politique, comme celui du complot déféré à la Haute-Cour (1899), où il défendit plusieurs accusés.

Dès 1888, M. César Caire s'était fait connaître, comme conférencier politique, dans une réunion générale des Cercles catholiques d'ouvriers tenue à Romans. Depuis ce temps. il n'a cessé de se produire à Paris et en province pour soutenir ses idées libérales et ses convictions religieuses. Ses discours ont été souvent reproduits dans la presse et quelques-uns réunis en brochures.

Le 25 juin 1899, M. César Caire fut chargé, par les anciens élèves du collège de Thoissey, de souhaiter la bienvenue au commandant Marchand, retour de Fachoda. Il a, d'autre part, contribué, à l'érection d'un monument à Lamartine enfant, à Belley, en 1899.

Elu conseiller municipal du quartier de l'Europe et conseiller général de la Seine en 1900, par 3,409 voix contre 1,516 à M. Mill, conseiller sortant, il a fait partie, au Conseil municipal, des commissions de l'enseignement et des beaux-arts, de décoration de l'Hôtel-de-Ville, de réforme de l'octroi et de l'impôt, de gymnastique et de tir, des musées, etc. Membre de la Commission du Vieux Paris et du Comité consultatif des écoles primaires supérieures, il est vice-président de la troisième sous-commission

Au Conseil général, M. César Caire a été choisi comme vice président de la commission des vœux et des beaux-arts, rapporteur du budget du personnel, membre de la commission des grands travaux et de celle du Budget.

Il est en outre membre des comités de patronage de plusieurs écoles municipales, supérieures et professionnelles de la ville de Paris.

Il a fait partie de la délégation parisienne qui fut reçue à Prague par le maire de cette ville, M. Srb, en 1901, et représenta aussi la ville de Paris, la même année, à la cérémonie de restitution à la ville de Saint-Jean-de-Losne des canons qui lui avaient été donnés par Napoléon Ier.

Secrétaire du Conseil municipal de Paris en 1901, il a été élu vice-président du Conseil général de la Seine en 1903.

M. César Caire est l'auteur d'un ouvrage important : la *Législation sur le travail industriel des femmes et des enfants*.

Il est commandeur de l'ordre de Saint-Grégoire-le-Grand et lieutenant de réserve au 4e d'artillerie.

GAY (Walter)

PEINTRE, né à Boston (Etats-Unis) le 2 janvier 1856. Venu à Paris à dix-neuf ans, il y reçut les leçons de M. Bonnat.

M. Walter Gay envoya ensuite aux Salons des Artistes français des œuvres de genres divers, qui attestèrent bientôt une vigueur de facture et une originalité d'interprétation remarquables. Il s'est classé parmi les meilleurs peintres d'à présent. De ses premiers envois aux Salons on doit signaler : *Souvenirs d'Espagne* [illegible] et [illegible] la *Messe en Bretagne* (1892) ; le *Pardon* (1893) ; les *Cigarreros* (1894) ; la *Fabrique de tabac à Séville* [illegible]

Ayant accompli une évolution artistique qui est facile à suivre dans son œuvre, M. Walter-Gay délaissa la composition des genres et des époques anciennes pour ne rendre que les effets de la nature et les intérieurs modernes, vus à travers un tempérament

très personnel. Il a, depuis, exposé aux Salons de la Société nationale des Beaux-Arts, entr'autres tableaux d'un réel intérêt : *Intérieur de la maison Longfellow à Cambridge (Massachusetts)* ; le *Fairbanks-House à Dedham* ; la *Console* ; la *Potiche* ; le *Cabaret* ; le *Déjeuner* ; les *Pastels* ; la *Tapisserie* ; le *Pont* ; l'*Atelier d'un sculpteur* (1899) ; la *Fontaine Marcelle* ; le *Palais de Fontainebleau* (intérieur); les *Tapisseries* ; *Intérieur à Portoiseau* ; la *Cour du baptistère à Fontainebleau* (1901) ; les *Dessins* ; *Chez Helleu* ; la *Console* ; *Coin de fenêtre* ; le *Buste* (1902) ; le *Château de la Rochette* ; *Intérieur à Boston* ; les *Œillets blancs* ; les *Toits du château de Fontainebleau* ; le *Balcon du château de Coutances* (1903) ; *Intérieur* (1904).

Beaucoup de toiles de M. Walter Gay ornent les musées ou collections importantes de Boston, New-York, Philadelphie, Londres, ainsi que les musées du Luxembourg à Paris, d'Amiens, etc.

Cet excellent artiste représente le musée de Boston à Paris ; il est membre à vie du « Métropolitain-Museum of Fine Arts » de New-York. Il a reçu une mention honorable en 1885, une médaille de 3e classe en 1888, deux médailles d'argent aux Expositions universelles de 1889 et de 1900. Sociétaire de la Société des Beaux-Arts, il est chevalier de la Légion d'honneur.

DANELLE-BERNARDIN (Jean-Baptiste-Fernand)

SÉNATEUR, né le 16 septembre 1826 à Montreuil-sur-Blaise (Haute-Marne) En 1850, il entrait dans les forges du Buisson et du Chatellier, dont son père était propriétaire et directeur, et en 1855, il était nommé conseiller d'arrondissement du canton de Vassy. Il succéda, en 1859, à son père, comme maire de la commune de Lougoumont.

M. Danelle-Bernardin se présenta, dès 1863, aux élections législatives ; mais il échoua contre le candidat officiel. Après le 4 septembre, il se prononça en faveur d'une « république conservatrice et modérée » et fut élu, le 27 mars 1874, par 35,000 voix, représentant de la Haute-Marne à l'Assemblée nationale. contre M. de Lespérut. Il fut réélu aux élections du 20 février 1876, du 14 octobre 1877, du 21 août 1881 et du 4 octobre 1885. A la Chambre, où il siégea au Centre gauche, puis à la Gauche, M. Danelle-Bernardin fit partie de diverses commissions, notamment de celle des Douanes, qui le chargea du rapport sur les métaux.

Le 13 mars 1887, il fut élu, par 423 voix contre 354, sénateur de la Haute-Marne en remplacement de M. Donnot, démissionnaire. Il a été réélu, en 1888, par 511 suffrages sur 677 exprimés ; puis, en 1897, par 483 voix sur 765 votants.

A la Chambre haute, le sénateur de la Haute-Marne fait partie de la Gauche et de l'Union républicaine. Il s'occupe surtout des questions économiques et industrielles.

De 1871 à 1889, M. Danelle-Bernardin a siégé au Conseil général de son département ; à partir de cette dernière époque, il a décliné toute nouvelle candidature dans cette assemblée.

M. Danelle-Bernardin est membre du Conseil supérieur de l'Agriculture et président de la Chambre consultative des Arts et Manufactures de Joinville.

LE HÉRISSÉ (René-Félix)



DÉPUTÉ, né à Antrain (Ille-et-Vilaine) le 14 décembre 1857. Il entra à dix-neuf ans à l'École de Saint-Cyr et en sortit le 1er octobre 1878, sous-lieutenant au 8e cuirassiers. Le 16 mars 1883, il fut promu lieutenant au 24e dragons.

Candidat républicain, lors de l'élection partielle qui eut lieu, le 14 février 1886, pour remplacer M. de la Riboisière, député d'Ille-et-Vilaine démissionnaire, M. Le Hérissé, élu par 56,126 suffrages sur 63,613 votants, donna sa démission d'officier, au moment où il venait d'être proposé pour le grade de capitaine.

Il siégea à la Gauche radicale d'abord. Comme secrétaire de la Commission chargée d'élaborer la loi organique militaire, il eut avec le général Boulanger, alors ministre de la Guerre, des relations très suivies, et fut par là amené à prendre une part active au mouvement qui se créa en France à la suite de la mise en réforme du général.

Membre du « Comité républicain national », M. Le Hérissé y joua un rôle important. C'est lui qui organisa la campagne électorale de l'Aisne qui marqua le premier succès de Boulanger. Ses articles dans la *Cocarde*, qu'il dirigeait, et les conférences qu'il multiplia partout, le placèrent au premier rang des agitateurs de cette période.

C'est aussi M. Le Hérissé qui, pour faire échec à Jules Ferry, provoqua l'alliance étroite des partisans du général avec les monarchistes.

Deux fois secrétaire de la Chambre pendant cette législature, il se présenta au renouvellement de 1889,

fait au scrutin d'arrondissement, dans la 1re circonscription de Rennes et fut élu, sans concurrent, par 11,250 voix. Il a été réélu successivement, dans la même circonscription : en 1893, par 6,533 suffrages contre 8,061 à deux concurrents, au second tour ; en 1898, par 8,839 voix contre 7,253 à trois concurrents, au premier tour ; en 1902, par 9,545 suffrages contre 6,796 à deux adversaires.

Dès que M. Le Hérissé, après les élections de 1889, avait vu l'insuccès de l'aventure boulangiste se prononcer, il avait quitté le Comité national et abandonné les intérêts de ce parti. Il s'est, depuis lors, peu mêlé à la politique active, pour s'occuper de préférence des questions militaires, coloniales et rurales. Il a pourtant, dès que ce groupement fut né de l'affaire Dreyfus, donné son adhésion au parti nationaliste. Il a été membre de nombreuses commissions, notamment celle du Budget.

L'honorable député est maire d'Antrain-sur-Couesnon et vice-président du Conseil général d'Ille-et-Vilaine. Membre du Conseil supérieur des Colonies, il est chevalier de la Légion d'honneur.

BALLIÈRE (Edouard-Achille)

Homme politique, architecte, écrivain, né à Sannerville (Calvados) le 17 octobre 1840. Il fit ses études classiques à Caen et vint à Paris, où il suivit, à l'Ecole des Beaux-Arts, les cours d'architecture. Il contribua ensuite, avec M. Crépinet, à la reconstitution du dôme des Invalides et la part qu'il prit à ces travaux le plaça au nombre des architectes en vue de Paris.

Mêlé au mouvement politique dès 1863, M. Ballière, comme secrétaire des comités démocratiques du Calvados, soutint, à ce moment, la candidature de protestation d'un socialiste, Edouard Talbot. Dès la déclaration de guerre contre l'Allemagne (1870), il revint à Paris, où il prit du service pour la durée des hostilités et participa à tous les combats qui se livrèrent autour de la capitale.

Après la paix, il combattit, avec Jules Vallès et d'autres polémistes, la fraction conservatrice du gouvernement, contre laquelle il s'insurgea, avec les bataillons de la garde nationale, le 18 mars 1871. Bien qu'il ne remplit qu'un rôle modeste dans l'état-major de la Commune, M. Ballière lutta jusqu'à la fin contre l'armée régulière. Il put échapper aux exécutions sommaires qui marquèrent la défaite des fédérés, mais fut condamné à la déportation perpétuelle à la Nouvelle-Calédonie. Moins de trois ans après son arrivée à l'île des Pins, il s'évada, avec Henri Rochefort, Paschal Grousset, Olivier Pain, Jourde et Granthille.

Après cette évasion restée fameuse, M. Ballière exerça sa profession d'architecte d'abord à Strasbourg, puis, après l'amnistie, à Clermont-Ferrand, où il construisit notamment le grand hôtel de Royat. Il siégea à deux reprises au Conseil municipal de cette dernière ville et c'est à ce titre qu'il reçut le général Boulanger, lors de son arrivée à Clermont, comme chef du 13e corps. Quand le général fut appelé au conseil d'enquête, M. Ballière organisa une grande manifestation populaire pour manifester ses sympathies.

Violemment pris à partie par M. Quesnay de Beaurepaire, procureur-général, dans son acte d'accusation contre Boulanger, M. Ballière défendit son attitude dans des articles qui firent alors sensation et lui valurent une condamnation à six mois de prison. En 1890, il soutint la politique révisionniste socialiste dans le xxe arrondissement de Paris.

Au moment de l'agitation faite en vue de la révision du procès Dreyfus, M. Ballière prit nettement position parmi les adversaires de cette mesure. Candidat « socialiste et patriote », aux élections de 1900 pour le renouvellement du Conseil général de la Seine et du Conseil municipal de Paris, il fut élu, dans le quartier de Clignancourt (xviiie arrondissement), par 8,482 voix contre 7,563 à M. Le Grandais, conseiller sortant.

Membre de la commission des travaux de la voirie au Conseil municipal, M. Ballière a été nommé rapporteur de l'éclairage électrique à Paris. Il a fait en outre partie de nombreuses commissions relatives au fonctionnement des écoles professionnelles, à la fumivorité, au Vieux Paris, etc. Depuis 1900, il est vice-président du comité du Budget. Il a obtenu, dans l'intérêt du quartier qu'il représente, les crédits nécessaires à l'achèvement de la mairie du xviiie arrondissement, l'établissement du tube Berlier de Montparnasse jusqu'à la place Constantin Pecqueur, ainsi que celui de l'ascenseur de la place du Marché à la place du Tertre. Ses efforts ont également contribué au percement de la rue Junot jusqu'à la rue Norvins, ce qui permettra aux moyens de traction électrique de pénétrer jusqu'au centre de Montmartre et au sommet de la butte.

A propos de la question du gaz, M. Ballière a proposé que la ville de Paris, propriétaire des usines

et du matériel nécessaire, en affermât l'exploitation pour quelques années.

Écrivain de mérite, M. Ballière est l'auteur de : *Un voyage de circumnavigation*, impressions de prison et de voyage, que l'on considère comme un document sûr relatif à la déportation de 1871 ; *Souvenirs d'un évadé nouméen*, autres notes émouvantes sur les souffrances des déportés de la Commune.

LEYMARIE (Camille)

Écrivain, administrateur, né à Limoges le 12 mai 1845. Son père, Achille Leymarie, d'abord archiviste de la Haute-Vienne, fut un journaliste de grand talent et d'une remarquable rigidité de principes ; il coopéra à la fondation du *Progrès* de Lyon et créa, en 1858, à Paris, le *Courier du Dimanche*, organe de combat, dont la vigoureuse attitude n'est pas encore oubliée ; sa mère, Clémence Leymarie, fut longtemps le correspondant français de l'*Indépendance Belge*, journal dont la notoriété était alors considérable en France

M. Camille Leymarie, après de brillantes études dans un lycée de Paris, débutant très jeune dans la presse politique, fut correspondant télégraphique du *Progrès* de Lyon dès l'âge de 17 ans. Il collabora ensuite à plusieurs journaux d'opposition avancée, notamment à la *Rue* de Jules Vallès, au *Réveil* de Delescluze, etc.

Après avoir fait toute la campagne de 1871, comme engagé volontaire et simple soldat dans un régiment de marche, il fut rédacteur, à Limoges, de la *Défense Républicaine*, qui fut supprimée par l'état de siège ; puis, de retour à Paris, il fut rédacteur de plusieurs feuilles : le *Corsaire*, l'*Avenir National*, etc., également supprimées par l'état de siège. Il fut ensuite rédacteur en chef de journaux républicains dans les départements de l'Yonne, des Landes, de la Haute-Vienne, du Gers, etc.

Très versé dans les questions artistiques, M. Camille Leymarie à donné une collaboration remarquée à l'*Art*, à l'*Artiste*, à la *Revue des Arts Décoratifs*, etc. Il a également étudié les questions militaires et appartenu, pendant quinze ans, à la rédaction de la *France militaire*.

Nommé conservateur de la Bibliothèque de Limoges en 1879 et secrétaire du Musée national Adrien Dubouché, ce publiciste distingué est correspondant honoraire du ministère de l'Instruction publique, membre non résident du comité de la Réunion des sociétés des Beaux-Arts et officier de l'Instruction publique.

DUPONT (Joseph)

Architecte, homme politique, né à Vanves (Seine) le 15 avril 1873. Fils d'un ancien maire de cette ville, il fit ses études à l'École des Beaux-Arts de Paris et s'établit architecte en 1897. Il a exposé divers projets, dont plusieurs ont été remarqués, aux Salons de la Société des Artistes français dont il est membre. Il a pris part en outre à de nombreux concours, où il a obtenu des récompenses, entr'autres pour un lycée de jeunes filles à Lyon, pour le théâtre de Noyon, pour le Palais fédéral de Mexico, etc. Il est aussi l'auteur de l'Hôtel-de-Ville de Sens, qui lui valut le premier prix au concours, et il a exécuté de nombreuses villas, maisons de rapport, etc.

En même temps, M. Joseph Dupont s'intéressait aux affaires publiques. Elu conseiller d'arrondissement, en 1898, pour le canton de Vanves, par 3,288 voix sur 4,858 votants, il devint secrétaire du Conseil. Devenu, en 1900, conseiller municipal et maire de Vanves, il a rétabli l'ordre dans les finances et l'administration de cette importante commune. La même année, il fut nommé conseiller général du canton, par 4,051 voix contre 1,840 à M. Grade et 1,384 à M. Baudoin, conseiller sortant.

Au Conseil général de la Seine, il a été membre de la Commission des immeubles départementaux, de celles des grands travaux départementaux, des omnibus et tramways, des Beaux-Arts et de la Commission de surveillance de l'Institut départemental des sourds-muets d'Aslières.

M. Joseph Dupont a fondé, avec l'un de ses collègues, une conférence intercommunale, dont il est le président d'honneur, qui est destinée à sauvegarder les intérêts des cantons de Sceaux et de Vanves, et dont le premier résultat important a été d'obtenir l'abaissement du prix du gaz dans toute la banlieue de Paris. Il a demandé aussi la désaffection de la zone militaire qui sépare la banlieue de Paris.

L'honorable conseiller s'est intéressé très activement, en outre, aux questions d'assistance et de mutualité et il a proposé la constitution d'un groupe de la mutualité au Conseil général de la Seine. En politique, il s'est déclaré républicain progressiste.

DELPEUCH (Edouard)

Homme politique, professeur, né à Bort (Corrèze) le 24 juillet 1860. Ancien élève de l'Ecole normale supérieure, agrégé des lettres, il fut nommé professeur de rhétorique au lycée de Bourg en 1882

En 1885, Floquet, élu président de la Chambre des députés, s'attacha M Delpeuch comme chef de cabinet ; celui-ci fut ensuite, de 1887 à 1888, chef du cabinet des ministres de l'Instruction publique Spuller et Léopold Faye ; entre temps, il était professeur aux lycées Charlemagne et Condorcet

Redevenu, en 1889, chef de cabinet de Spuller (de qui, en 1887, il avait épousé la nièce), cette fois au ministère des Affaires étrangères, il se présenta, au renouvellement législatif de cette même année, dans la deuxième circonscription de Tulle (Corrèze) et fut battu par le candidat boulangiste. Ce dernier, M. Vacher, ayant été invalidé, M. Delpeuch se fit élire, le 26 janvier 1890, par 8,118 voix contre 8,018 à ce concurrent. Il fut réélu, aux élections générales de 1893, par 6,823 suffrages contre 5,506, toujours au même adversaire.

M. Edouard Delpeuch, à la Chambre, soutint la politique opportuniste Prenant une part active aux travaux parlementaires, il fut membre de nombreuses commissions et rapporteur de celle des crédits, de la loi sur le traitement et le classement des instituteurs, du budget de l'Instruction publique, etc. A la formation du ministère Méline (1896), il fut choisi comme sous-secrétaire d'Etat aux Postes et Télégraphes.

Il dût résigner ces hautes fonctions en 1898, après les élections générales, qui mirent fin à sa carrière législative ; son ancien concurrent, M. Vacher, ayant été élu député de la deuxième circonscription de Tulle par 8.259 voix, pendant qu'il n'en obtenait lui-même que 6,109, au deuxième tour de scrutin.

M. Delpeuch se fit alors nommer receveur percepteur à Paris. Il se représenta au renouvellement législatif de 1902 dans son ancienne circonscription. Mis en ballottage avec 5,375 voix sur 13,488 votants, il retira sa candidature avant le second tour.

Ancien président de l'Association des Gambettistes M. Delpeuch a écrit quelques articles dans les journaux le *Matin* et la *Petite Gironde*. Il est chevalier de la Légion d'honneur, officier d'Académie et grand-croix de Sainte-Anne de Russie.

STAPFER (Edmond-Louis)

Théologien, pasteur protestant, né à Paris le 7 septembre 1844. Petit-fils d'un ancien ministre plénipotentiaire de Suisse en France et fils d'un ingénieur distingué, il fit ses études classiques au lycée Bonaparte et celles de théologie à Montauban, puis en Allemagne.

Nommé, en 1870, pasteur suffragant de l'Eglise réformée de Tours, M. Edmond Stapfer devint, en 1872, titulaire de ce poste. La même année, il obtenait la licence en théologie à Montauban avec ces deux thèses *Jésus de Nazareth et le développement de ses pensées sur lui-même* et *De extrema parte Evangelii Marci*. En 1876, il devenait docteur en théologie en présentant une thèse sur les *Idées religieuses en Palestine à l'époque de Jésus-Christ* (2e éd. 1878).

Deuxième pasteur de l'œuvre évangélique de l'Etoile en 1876, il fut nommé pasteur auxiliaire de l'Eglise réformée de Paris et membre du Consistoire en 1877; puis, en 1888, pasteur à Passy.

Maître de conférences à la Faculté de Théologie protestante de Paris, qui venait de se fonder, dès 1877, il y fut chargé de l'enseignement de la philologie du Nouveau Testament.

En 1890, il devint professeur titulaire, en remplacement de M. Viguié, de cette même Faculté, dont il fut nommé doyen en 1901, après le décès de M. Sabatier. Il est, en outre, aumônier du lycée Janson-de-Sailly à Paris et membre du Conseil central des Eglises réformées de France depuis 1894.

Il est membre de la Ligue des Droits de l'Homme. Très apprécié pour sa science d'exégète et sa connaissance approfondie de toutes les questions religieuses, M. Stapfer est aussi l'un des orateurs les plus écoutés du protestantisme français.

Outre ses thèses déjà mentionnées, il a publié notamment : la *Palestine au temps de Jésus Christ*, ouvrage traduit en anglais (1 vol. 1887, 6e éd. 1897) ; le *Château de Talcy (Loir-et-Cher)*, étude monographique (1 vol 1888) ; le *Nouveau Testament*, importante édition avec une introduction, des préfaces et notes (1 vol. 1889, 5e éd. 1904); *L'autorité de la Bible et la critique* brochure, 1891); la *Prédication d'Eugène Bersier, fondation de l'œuvre évangélique de l'Etoile* (brochure, 1893) ; *Jésus-Christ, sa personne, son autorité, son œuvre*, sorte de tryptique, comprenant : *Jésus-Christ avant son ministère* (livre I), *Jésus-Christ pendant son ministère* (livre II), et la *Mort et la résurrection de Jésus-Christ* (livre III), ouvrage

également traduit en anglais (3 vol. 1900) ; *Sermons* (1 vol. [illegible]).

M. Edmond Stapfer a collaboré à l'*Encyclopédie des Sciences religieuses*, à la *Revue de Montauban*, à la *Revue Chrétienne*, à la *Revue Théologique*, aux *Annales de Bibliographie théologique* Il est l'un des auteurs de la publication faite lors de la célébration du centenaire de l'Eglise réformée de Montauban, et dans laquelle il a donné une étude sur *Michel Nicolas, critique biblique*, qui fut très remarquée.

M. Stapfer est officier de l'Instruction publique depuis 1895, officier de l'ordre d'Orange-Nassau de Hollande depuis 1900 et chevalier de la Légion d'honneur depuis 1904.

BARCLAY (Thomas)

JURISCONSULTE, publiciste, né à Dunfermline (Ecosse) le 20 février 1853, demeurant généralement en France. Il fit ses études classiques et celles de droit aux Universités de Londres, de Paris, de Bonn et d'Iéna.

Après avoir donné d'abord des articles remarqués au *Times*, au *Manchester Guardian* et au *Spectator* de Londres, M. Thomas Barclay fut nommé correspondant du *Times* à Paris en 1876

En 1882, il se retira du journalisme et s'occupa de questions juridiques, comme directeur d'un office destiné à résoudre les affaires litigieuses entre la France et l'Angleterre. Son autorité et sa compétence particulières le firent désigner comme secrétaire, puis vice-président et président de la Chambre de Commerce britannique à Paris. Il en est, d'autre part, le conseil juridique

Etant à même, par ses fonctions et sa situation, d'apprécier les bienfaits d'une entente entre la France et le Royaume-Uni, M. Thomas Barclay fonda, dès 1895, la Société Franco-Ecossaise, à laquelle s'intéressent de nombreuses personnalités françaises et notamment M. Casimir Périer, ancien président de la République. Des réunions de cette association se tinrent en 1895 à Paris et en 1896 à Edimbourg.

A ce moment, les relations franco-britanniques étant devenues mauvaises et les attaques d'une partie de la presse, des deux côtés de la Manche, envenimant encore les malentendus, M. Barclay ne put provoquer, pendant quelques années, d'autre réunion de la société. A la suite d'une campagne plus particulièrement hostile de la presse française, il crut même devoir s'adresser directement à l opinion publique française et anglaise.

Dans une lettre, parue dans le journal le *Matin* (décembre 1899), il fit appel aux sentiments chevaleresques des français pour mettre fin aux articles et dessins injurieux, qui paraissaient alors chaque jour contre la reine Victoria et, le mois suivant, dans un grand périodique de Londres, *The Fortnightly Review*, il faisait remarquer en Angleterre que les sentiments français ne pouvaient être solidaires des attaques de quelques journaux. Dans la même année (1900), il demandait, comme président de la Chambre de Commerce britannique de Paris, à toutes les chambres de commerce d'Angleterre de venir à Paris pour y tenir une assemblée plénière, ce qu'il obtint à l'unanimité, non sans avoir rencontré quelques difficultés de début.

Cette manifestation pacifique eut lieu en septembre 1900 avec un réel succès. L'accueil sympathique fait aux délégués anglais engagea M. Thomas Barclay à se faire, au mois de mars 1901, le promoteur d'un traité d'arbitrage entre la France et l'Angleterre, pour régler les différends qui pourraient se produire à l'avenir entre les deux pays. Le *Figaro* reproduisit *in extenso* le discours que prononça en cette circonstance M. Barclay, et la signature de ce traité, survenue depuis, ainsi que les autres manifestations de l'« entente cordiale » franco-anglaise, sont en grande partie, le résultat des efforts incessants de cet ami de la France.

Dès 1903, une nouvelle réunion de la Société Franco-Ecossaise s'était tenue à Grenoble, marquant le rétablissement de l'harmonie dans l'opinion publique des deux côtés du détroit.

M. Thomas Barclay est l'auteur de nombreux ouvrages de jurisprudence publiés en langue anglaise. On a de lui, en français, deux volumes souvent consultés : les *Effets de commerce dans le Droit anglais* et la *Femme anglaise devant le Droit anglais*. Il a en outre collaboré à toutes les grandes revues d'Angleterre.

Ancien examinateur de droit international à l'Université d'Oxford, M. Barclay est vice-président de l'Association Franco Ecossaise et de l'Association de Droit international, membre de l'Institut de Droit international, de la Société d'Economie politique de Paris et du Conseil supérieur de l'Etat libre du Congo, ainsi que de la Cour suprême de cet Etat, dont les assises se tiennent à Bruxelles.

M. Thomas Barclay est chevalier de la Légion d'honneur, officier de Léopold de Belgique, etc.

MONTENARD (Frédéric)

Peintre, né à Paris le 21 mai 1849. Petit-neveu du sculpteur Giraud (1806-1871), il est issu d'une famille provençale. Il fut l'élève de Puvis de Chavannes.

Le début de M. Frédéric Montenard au Salon eut lieu en 1872, avec les *Marécages de l'Etang-neuf* ; il exposa, en 1875 et 1876, des *Paysages en Provence* et *en Touraine* ; puis : *Cancale*, marine (1877) ; *En Touraine* (1878) ; *Gardeur de moutons en Touraine*, *Un Soir en Provence* (1879) ; *Dessus de falaise au bord de la mer*, qui lui valut une mention (1880) ; *Vue de Saint-Waast-la-Hougue*, marine (1881).

A partir de cette époque, cet artiste s'affirma hautement le peintre des limpides paysages et des lumineux soleils de Provence, qu'il excelle à rendre et qui ont établi sa réputation. Il a exposé depuis : *Une Procession en Provence, à la Chapelle de Sainte-Agathe* (1882) ; *Le transport de guerre la* « Corrèze » *quittant la rade de Toulon* (au musée du Luxembourg) ; *Cimetière en Provence, au bord de la Mer* (au musée de la Rochelle, 1883) ; le *Vieux village de Six-Fours, près Toulon ; Débarquement d'oranges* (1884) ; *Décoration pour le musée de Toulon* (1885) ; *Embarquement de troupes à bord d'un transport de guerre* (1886) ; *Cueillette d'olives* (panneau décoratif) ; le *Vieux Pont aux environs de l'abbaye de Saint-Quinier* (Var) (1887) ; *Paysages en Provence* (1888) ; *La grande route de la Seyne* (Var), qui reçut une deuxième médaille ; *Coup de mistral* (musée de Marseille, 1889).

L'un des fondateurs de la Société nationale des Beaux-Arts, M. Montenard envoya ses œuvres, dès 1890, au Champ-de-Mars. Parmi les toiles exposées depuis, nous citerons : *Vendanges en Provence*, tableau acheté pour le musée de Sydney (1890) ; les *Arênes d'Arles* (acquis par la ville de Paris) ; *Un remorqueur en Méditerranée* (1891) ; la *Halte ;* les *Montagnes bleues* ; *Au bord du Puits* (1892) ; *Sur les hauteurs de Toulon ; Joueurs de boules ;* la *Poussière* (acquis par l'Etat et donné au musée de Marseille) ; *Pêcheurs de Gobi ;* les *Gorges du Faron ;* la *Côte*, panneaux décoratifs appartenant à M. Jean Aicard (1893) ; *Pêcheurs sur la grève* (acheté par la ville de Paris) ; *Panneau décoratif* destiné à l'amphithéâtre de minéralogie à la Sorbonne ; l'*Anse du port Méjean, rade de Toulon* (1894) ; *Vue de la rade de Marseille* (panneau décoratif, 1895) ; *Sainte-Marie-Madeleine à la Sainte-Baume ; Sur la côte* (rade de Toulon) ; *Labours d'automne* (en Provence) ; le *Vieux village dans le Var ; Une bastide* (environs de Toulon) ; la *Pointe des Sablettes* (rade de Toulon) ; *Dans la Montagne* (1896) ; *Vue de la rade de Marseille*, panneau décoratif destiné à l'union Française de Constantinople ; le *Bassin des Tuileries*, pour l'Hôtel-de-Ville de Paris ; *Joueurs de boules en Provence ; L'escadre quittant la rade de Toulon* (1897) ; *Oportunatos nimium....*, panneau pour la Société des Agriculteurs de France ; la *Cueillette des olives* (1898) ; les *Vendanges ;* le *Battage du blé ;* le *Vieux port de Toulon* (1899) ; *Par vent de mistral ; Un coin de village ; Dans la poussière* (1901) ; la *Procession de Sainte-Madeleine ;* l'*Oratoire ; Sur les hauts-plateaux* (1902) ; *Enterrement de jeune fille ; Sortie d'un voilier ;* la *Route de la Corniche ; Une piste de troupeaux transhumants* (1903), etc.

Hors-concours à la Société des Artistes français, sociétaire de celle des Beaux-Arts, cet artiste a reçu à l'Exposition de 1889 une médaille de 1re classe ; membre du jury à celle de 1900, il avait été décoré de la Légion d'honneur en 1890.

M. Montenard, qui habite une partie de l'année dans le Var, où il possède d'importantes propriétés, est l'un des chefs agissants du parti conservateur et religieux dans ce département.

LE MENUET (Ferdinand)

Homme politique, né à Saint-Georges-Mont Coq (Manche) le 22 juillet 1855. Petit-fils d'un capitaine du premier empire, fils d'un des chefs du parti républicain à Saint-Lô, en 1848 et sous Napoléon III, M. Ferdinand Le Menuet fit ses études au lycée de Coutances. Engagé volontaire au 25e régiment de ligne à Cherbourg, il y devint sergent-major. Il fut ensuite attaché à divers établissements financiers de Paris

Dès 1885, M Le Menuet entra dans la Ligue des Patriotes, dont il fut nommé, plus tard, secrétaire général. Ami et secrétaire de Paul Déroulède, il prit part, à ses côtés, à toutes les manifestations patriotiques qui eurent lieu après la dissolution de la Ligue, amenée par l'affaire Atchinoff (1889) ; il proposa et organisa la protestation des artistes français, qui refusèrent d'envoyer leurs œuvres à Berlin malgré la visite de l'impératrice d'Allemagne à Paris, et, peu après, il fit faire, par ses amis, une ovation, au théâtre de l'Ambigu, à la pièce de M. Jules Mary : le *Régiment*, dont les développements prêtaient aux acclamations des ligueurs.

Condamné, en 1890, à 16 francs d'amende pour avoir

contrevenu à l'arrêté de dissolution de la Ligue des Patriotes, M. Ferdinand Le Menuet reconstitua celle-ci, avec Paul Déroulède, en 1898, pour protester contre la demande en revision du procès Dreyfus, et il se mêla activement à la campagne d'agitation qui se produisit alors autour de cette fameuse affaire. Cette reconstitution de la Ligue dissoute valut à M. Le Menuet de nouvelles perquisitions de police et une nouvelle amende

Après l'arrestation de Déroulède, M. Le Menuet, qui s'était rendu à Saint-Lô auprès de sa famille, fut lui-même arrêté, transféré à Paris, incarcéré à la prison de la Santé, où il resta pendant cinq semaines sans apprendre de quoi il était inculpé, puis il fut relaché sans poursuites (1899).

Aux élections municipales de 1900, M. Le Menuet posa sa candidature « de protestation contre le gouvernement » dans le quartier Saint-Germain-l'Auxerrois, 1er arrondisment de Paris, et fut élu, au second tour de scrutin, conseiller municipal et conseiller général de la Seine, par 880 voix contre 609 à M. Tallet, radical.

Secrétaire, puis vice-président du Conseil municipal, il accompagna, en cette dernière qualité, M. Dausset, alors président de l'édilité parisienne, à l'inauguration du monument Baudin, où les représentants de la ville de Paris émirent le droit de se faire entendre ; il reçut ensuite les généraux boërs venus pour solliciter l'aide de la France envers leurs compatriotes.

Vice-président de la 3e commission, rapporteur de la commission des promenades et jardins, l'honorable conseiller a pris à plusieurs reprises la parole à la tribune ; il a notamment demandé et fait décider que la ville de Paris serait désormais représentée officiellement aux manifestations faites chaque année devant la statue de Strasbourg, sur la place de la Concorde.

Au Conseil général de la Seine, M. Le Menuet a obtenu que, sur une somme de deux cents millions prévue pour les grands travaux projetés, neuf millions fussent attribués au dégagement et à l'agrandissement du Palais de Justice et deux cent mille francs à l'alignement de la rue des Prêtres-Saint-Germain-l'Auxerrois, travaux intéressant particulièrement le quartier qu'il représente, et dont il a défendu les intérêts, avec compétence et autorité, en plusieurs autres circonstances.

M. Le Menuet est membre d'honneur et effectif du Souvenir français et de diverses autres associations patriotiques.

SEGONZAC (René Marquis de)

Explorateur, ancien officier, né à Noyon (Oise) le 7 septembre 1867. Chef de la branche aînée de cette famille connue, il est le petit-fils d'un amiral. Après avoir fait ses études classiques chez les Jésuites de la rue des Postes, puis au lycée Condorcet, il prépara les licences ès lettres et ès-sciences et entra à l'Ecole de Saint-Cyr en 1886. Passé, en 1888, à Saumur, il en sortit, l'année suivante, comme sous-lieutenant au 4e chasseurs en garnison à Saint-Germain en-Laye.

Envoyé, peu de temps après, par M. Etienne, alors sous-secrétaire d'Etat aux Colonies, en mission spéciale dans la Guinée, le Sénégal et sur la côte d'Afrique, M de Segonzac reprit, à son retour, du service actif au 1er régiment de chasseurs, à Châlons, puis au 4e spahis, en Tunisie. Il participa alors à diverses expéditions et explorations dans l'extrême sud tunisien et la Tripolitaine ; visita Gabès, El Goleah, et généralement tous les postes français avancés.

Revenu en France et nommé lieutenant au 2e chasseurs à Pontivy (Morbihan), le marquis de Segonzac se prépara pour l'Ecole de Guerre, où il fut déclaré admissible en 1899. C'est alors qu'il accomplit, avec la permission du général de Galiffet, ministre de la Guerre, un premier voyage au Maroc. En 1900, il fit un stage au service géographique de l'armée, et retourna au Maroc la même année, puis encore l'année suivante (1900 et 1901). Il démissionna à cette époque, pour se livrer tout entier à ses explorations.

Toutes les fois que l'opinion publique, la presse et le Parlement même se sont intéressés aux questions marocaines, le nom et l'œuvre de M. René de Segonzac ont été mis en avant. C'est qu'en effet cet explorateur a acquis une connaissance parfaite de ce pays si fermé, qu'il est parvenu pourtant à parcourir en tous sens. Dès son premier voyage, déguisé en pèlerin musulman, dans des contrées où la guerre et le pillage n'ont jamais cessé, où les étrangers sont poursuivis de toute la haine d'un fanatisme religieux exclusif, il put, avec un seul guide algérien, visiter tout le Maroc méridional, à travers la vallée du Sous et les montagnes de l'Anti-Atlas, revenant par le port de Agadir, rigoureusement fermé aux Européens.

A son deuxième voyage, le marquis de Segonzac pénétra dans le Rif et chez les Djebala, région la plus mystérieuse de l'empire, allant depuis Fez jusqu'à Melilia, colonie espagnole, et de là à Ouezzan ; parcourant ainsi toute la région rifaine.

Enfin, dans son troisième et plus récent voyage, il reconnut le pays, absolument insoumis à l'autorité du Sultan, des Beraber, et gravit les montagnes du Haut et du Moyen Atlas ; il fit l'ascension de leur point culminant, le mont Aïachi (4,500 mètres) et termina son parcours par Taza, résidence du rival du sultan actuel, d'où il rapporta de précieux documents, et par Fez.

M. René de Segonzac a fait de nombreuses conférences, aux sociétés de Géographie de Paris et de province, sur la fertilité et les ressources du Maroc. Il a collaboré au *Bulletin du Comité de l'Afrique française*, aux *Annales de Géographie*, à *la Revue des questions diplomatiques et coloniales*, à l'*Eclair*, etc. Il est titulaire de la médaille René Caillé, de la Société de Géographie commerciale de Paris, et de plusieurs médailles d'autres sociétés de géographie.

M. de Segonzac a publié un important ouvrage sur ses *Voyages au Maroc* (1 vol. Collin, éd.), et un autre travail contenant des cartes et des profils (1 vol. Barrère, éditeur, 1903). On cite ces travaux comme l'une des plus sures sources de documentation que l'on possède sur le Maroc insoumis.

MOTET (Auguste-Alexandre)

MÉDECIN, membre de l'Académie de Médecine, né à La Flèche (Sarthe) le 20 octobre 1832. Il accomplit ses études médicales à la Faculté de Paris, reçut le doctorat en 1859 et fut nommé, en 1865, médecin expert près les cours et tribunaux de la Seine. De 1870 à 1900, il fut, en outre, médecin en chef de la maison d'éducation correctionnelle de la Seine et, depuis cette dernière année, il est médecin honoraire des services pénitentiaires.

Vice-président de la Commission d'Hygiène et membre de la Délégation cantonale du XIe arrondissement de Paris depuis 1875, M. le Dr Motet a été deux fois président de la Société Médico-Psychologique. Secrétaire général, depuis 1887, de la Société de Médecine légale, il en est devenu le président en 1904.

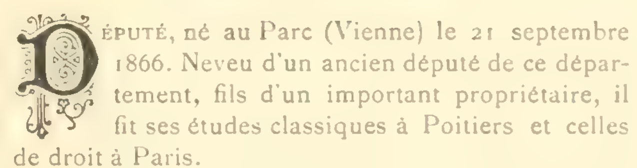
Elu membre de l'Académie de Médecine le 15 janvier 1895, il a été nommé secrétaire annuel en 1902.

On doit citer, parmi les travaux importants dus à M. le Dr Motet, ceux portant les titres suivants : *Des effets toxiques produits sur l'homme par la liqueur d'absinthe* (thèse inaugurale, 1859.— C'est le premier exposé clinique publié sur l'intoxication par la liqueur d'absinthe) ; *De la possibilité et de la convenance de faire sortir certaines catégories d'aliénés des asiles spéciaux, et de les placer, soit dans des exploitations agricoles, soit dans leur propre famille* (1864) ; *Etude sur la statistique générale des aliénés de 1854 à 1866* (1867) ; *Des aliénés et de la responsabilité médicale* et *Rapport sur la loi de 1838* (1872) ; *Notices biographiques de Félix Voisin* (1873), de *Morel* (1874), d'*Aubanel* (1876), de *G. Ferrus* (1878), de *Trélat* (1880) ; *Broadmoor, criminal lunatic asylum* (1881) ; *Rapport au nom du Conseil de l'Association générale des Medecins de France sur la révision du décret de 1811*, réglant les honoraires des expertises médico-légales (1890) ; *Rapport sur l'organisation en France de l'étude de la médecine légale* (1892) ; *Rapport sur demandes de pensions viagères* (1894) ; la *Correction paternelle* (1895) ; *Duchenne de Boulogne et son œuvre* (1896) ; *Conférence sur l'Alcoolisme* (1897) ; *Discours aux obsèques de M. Mesnet* (1898) ; *Discours sur M. J. Bergeron* (1902).

Il a publié, en outre, dans les *Annales Médico-Psychologiques* et dans les *Annales d'Hygiène et de Médecine légale*, un très grand nombre de rapports.

Cet éminent aliéniste est officier de la Légion d'honneur.

PAIN (Maurice)



DÉPUTÉ, né au Parc (Vienne) le 21 septembre 1866. Neveu d'un ancien député de ce département, fils d'un important propriétaire, il fit ses études classiques à Poitiers et celles de droit à Paris.

Inscrit au barreau de Poitiers, où il plaida peu de temps, M. Maurice Pain s'occupa d'une façon très active des questions syndicales et de mutualité agricoles.

Conseiller général de la Vienne pour le canton de Couhé depuis 1895, M. Maurice Pain se présenta aux élections générales législatives de 1898 et fut élu député de l'arrondissement de Civray, par 7,036 voix contre 6,279 à M. Brouillet, républicain, remplaçant M. Guzman Serph, député sortant, qui ne se représentait pas. Il a été réélu dans la même circonscription, en 1902, par 7,635 voix contre 5,802 à M. Salmon, républicain.

Membre du Comité directeur de l'Action libérale populaire, dont il est l'un des fondateurs, M. Maurice Pain fait aussi partie du groupe de ce titre à la Chambre. L'honorable représentant de la Vienne a soutenu les ministères Méline et Dupuy et combattu depuis

les cabinets radicaux. Il a pris une part active notamment aux discussions sur le tarif des blés, sur les pensions civiles et militaires, sur les secours aux anciens militaires, sur les questions de chasse, etc. En économie politique, il est classé parmi les protectionnistes.

SOURY (Jules-Auguste)

PHILOSOPHE, né à Paris le 28 mai 1842. Fils d'un commerçant, il travailla avec son père comme opticien, tout en faisant ses études aux lycées Louis-le-Grand et Saint-Louis. Il prit la licence ès-lettres en 1863 et entra à l'Ecole des Chartes, d'où il sortit archiviste paléographe en 1867.

Depuis 1865, M. Jules Soury est attaché à la Bibliothèque nationale.

Après la chute de l'empire, il fut appelé à faire partie de la commission instituée pour recueillir les papiers des Tuileries ; il s'y occupa plus particulièrement des travaux historiques de Napoléon III.

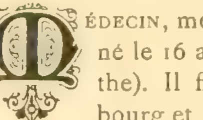
En 1881, M. Soury se fit recevoir docteur ès-lettres. L'année suivante, il était nommé professeur de psychologie physiologique à l'Ecole pratique des Hautes Etudes, et il devint directeur du cours en 1897.

M. Jules Soury a attiré l'attention publique sur sa personnalité par les controverses religieuses, politiques, philosophiques et biologiques, qu'il a soulevées dans ses écrits ou ses conférences. Les conclusions hardies de ses doctrines matérialistes et les tendances politiques nationalistes qu'il a manifestées en ces dernières années, ont été, de toutes parts, passionnément commentées et très diversement accueillies. On cite, parmi les ouvrages de ce philosophe, ceux qui portent les titres suivants : *Des Etudes hébraïques et exégétiques au moyen-âge chez les chrétiens d'Occident* (1867) ; *la Bible et l'Archéologie* (1872) ; *Luther exégète de l'Ancien et du Nouveau Testament* (1873) ; *Etudes historiques sur les religions, les arts, la civilisation de l'Asie occidentale* (1877) ; *Essai de critique religieuse* (1878) ; *Portraits du XVIIIe siècle* (1879) ; *Bréviaire de l'Histoire du Matérialisme* (1881) ; *Théories naturalistes du monde et de la vie dans l'antiquité* (1881, thèse de doctorat) ; *Philosophie naturelle* (1882) ; *Doctrines psychologiques contemporaines* (1883) ; *Histoire des Doctrines de psychologie physiologique contemporaine : les fonctions du cerveau* (1886 et 1891) ; *Jésus et la Religion d'Israël* (1898) ; *Le Système nerveux central, structure et fonction*, ouvrage couronné par l'Académie des Sciences et l'Académie de Médecine (1899) ; la *Campagne nationaliste* (2 éd. 1902).

Il a donné de nombreuses études à la *Revue des Deux-Mondes*, à la *Revue philosophique*, au *Temps*, à la *République française*, au *Dictionnaire de Physiologie* de Ch. Richet, etc. On lui doit, en outre, la traduction d'un certain nombre d'ouvrages importants : *Histoire littéraire de l'Ancien Testament*, de Nœldeke (1873) ; *Histoire de l'évolution du sens des couleurs*, de Hugo Magnus (1878) ; les *Sciences naturelles et la Philosophie de l'Inconscient*, de O. Schmidt (1879) ; le *Règne des Protistes*, *Essais de Psychologie cellulaire* (1879) et les *Preuves du Transformisme* (1890), de Haeckel ; les *Eléments de Physiologie générale*, de Preyer (1894).

M. Jules Soury a inauguré, sous les auspices de Paul Bert, l'étude de la psychologie physiologique dans l'enseignement supérieur officiel.

COLIN (Léon-Jean)



ÉDECIN, membre de l'Académie de Médecine, né le 16 avril 1830 à Saint-Quirin (Meurthe). Il fit ses études médicales à Strasbourg et à Paris. Médecin aide-major en Algérie de 1855 à 1857, professeur agrégé de clinique médicale au Val-de-Grâce de 1859 à 1863, il fut promu médecin-major de 1re classe aux hôpitaux militaires français de Rome en 1864, et exerça les fonctions de médecin en chef de l'hôpital de Civita-Vecchia en 1865 et 1866.

Revenu à Paris, M. Colin devint professeur titulaire d'épidémiologie à l'Ecole du Val-de-Grâce (1867). Médecin principal de 2e classe en 1869, de 1re classe en 1872 et médecin inspecteur en 1884, il a été nommé, en 1888, médecin inspecteur général du service de santé militaire et président du Comité technique.

Elu membre de l'Académie de Médecine (section d'hygiène) en 1880, M. Colin a été choisi comme vice-président en 1904. Il est aussi membre du Conseil d'Hygiène et de Salubrité.

M. le Dr Colin a publié des travaux importants sur l'hygiène générale et l'hygiène militaire. Nous citerons les principaux : *De la tuberculisation aiguë* (1861) ; *De la valeur de la respiration saccadée comme signe de début de la tuberculisation pulmonaire* (1861) ; *Etudes cliniques de médecine militaire* (1864) ; *Des fièvres rémittentes d'été observées à Rome* (1867) ; *Traité des fièvres intermittentes* (1870), ouvrage couronné par l'Institut ; *De l'ingestion des eaux marécageuses*

comme cause de la dysenterie et des fièvres intermittentes (1872) ; la *Variole au point de vue épidémiologique et prophylactique* (1873. — Ce travail a pour base l'histoire de l'épidémie de variole qui frappa l'armée pendant le siège de Paris) ; *Phtisie galopante et tuberculisation aiguë* (1874) ; *Epidémies et milieux épidémiques* (1875) ; *De l'influence pathogénique de l'encombrement* (1876) ; *Du tænia dans les armées* (1876) ; *De la fièvre typhoïde dans l'armée* (1878) ; *Traité des maladies épidémiques* : origine, évolution, prophylaxie (1879) ; *Incubation et prophylaxie de la rage* (1880) ; *Hygiène des ouvriers en pays marécageux* (1882) ; *Paludisme et Diabète* (1882) ; *Nouvelle étude sur la fièvre typhoïde dans l'armée*, période triennale, 1877-78-79 (1882) ; *Etude hygiénique et médicale* (1885) ; *L'épidémie de choléra de l'armée de Paris en 1884* (1885) ; *Rapport sur les travaux des commissions d'hygiène du département de la Seine* (1889) ; *Cas de pelade contractée chez un coiffeur* (1891) ; *Oorganisation des moyens de défense contre les maladies contagieuses* (1892) ; *G. Colin d'Alfort, sa vie, ses œuvres* (1898).

L'éminent médecin est grand-officier de la Légion d'honneur.

ROBIDA (Albert)

DESSINATEUR et écrivain, né le 14 mars 1848 à Compiègne. Dès 1866, il donnait des caricatures au *Journal amusant* ; puis il en envoya à *Paris-Caprice*, à la *Vie élégante*, à *Paris-comique*, à la *Vie parisienne*, et il poursuivit longtemps sa collaboration à ce dernier journal. En 1873, il fonda, avec un éditeur, la *Caricature*, qui continua de paraître après qu'il en eut abandonné la direction. Il a, en outre, donné des dessins à plusieurs autres illustrés français et à *Der Floh* (la *Puce*), journal de Vienne.

M. Albert Robida fut l'un des organisateurs, en 1900, de la reconstitution du Vieux Paris, qui compta parmi les attractions intéressantes de l'Exposition universelle.

Il a publié un certain nombre d'albums comiques, dont il a écrit le texte avec autant d'humour et de verve qu'il en a dessiné les charges. Citons : les *Voyages très extraordinaires de Saturnin Farandoul* (1879) ; la *Tour enchantée* (1881) ; le *Voyage de M. Dumollet* (1883) ; le *Vingtième siècle* (1883) ; le *Vrai sexe faible* (1884) ; le *Portefeuille d'un très vieux garçon* ; les *Peines de cœur d'Adrien Fontenille* (1885) ; la *Part du Hasard* ([illegible]) ; le *Tr*[illegible] : *Kerbiniou le très-madré* ; *Voyage au pays des saucisses* (1892) ; *Voyage de Fiançailles au XX*e *siècle* (1893) ; *Moulin* [illegible] (1894) ; *En haut du beffroi* (1895) ; le *Mystère de la rue Carême-prenant* (1897), etc.

On lui doit aussi un autre album intitulé : la *Guerre au XX*e *siècle* (1887), une édition revue et curieusement illustrée des *Cent nouvelles nouvelles de la reine de Navarre* (1888) et des souvenirs de voyages, écrits et illustrés par lui dans le genre sérieux, lequel convient moins à son crayon que la fantaisie ou la charge. Nous mentionnerons : les *Vieilles villes d'Italie* (1878) ; les *Vieilles villes de Suisse* (1879) ; les *Vieilles villes d'Espagne* (1880) ; la série de la *Vieille France* : *Normandie* (1890), *Bretagne* (1891), *Touraine* (1892), *Provence* (1893) puis *Paris de siècle en siècle* (1895).

M. Albert Robida est chevalier de la Légion d'honneur depuis 1900.

TREILLE (Alcide-Marie)

SÉNATEUR, médecin, né à Poitiers le 8 décembre 1844. Il fit ses études médicales et fut reçu docteur dans sa ville natale en 1869.

En 1871, pendant la campagne de Kabylie, M. Treille remplit les fonctions de médecin-major aux spahis ; il quitta l'armée en 1874 pour exercer la médecine à Constantine, où il fut élu conseiller municipal. Il a, d'autre part, représenté au Conseil général de Constantine, successivement les cantons de la Calle, Constantine, Biskra et Bougie.

Quand M. Thomson abandonna le siège de député de la 1re circonscription de Constantine, en 1881, M. Alcide Treille brigua sa succession comme candidat opportuniste et fut envoyé à la Chambre, le 4 décembre, par 2,421 voix, contre 2,298 à M. Forcioli, radical. Il fut réélu député, au scrutin de liste, en 1885, par 6,077 suffrages sur 12,010 votants.

A la Chambre, M. Treille siégea à l'Union républicaine, soutint les cabinets Gambetta, Jules Ferry, et la politique opportuniste et coloniale de ce dernier ; il combattit le boulangisme et intervint, à la tribune, dans les questions algériennes et celles concernant l'hygiène publique.

Ayant été battu, au renouvellement général de 1889, par son ancien concurrent, M. Forcioli, il obtint, après les élections, une chaire de professeur à l'Ecole de médecine d'Alger. En 1897, il fut nommé professeur honoraire.

A ce moment, il était élu sénateur de Constantine, au renouvellement triennal, par 105 voix sur 201 votants.

Membre de la Gauche démocratique et du groupe Agricole, M. Treille, au Sénat, a fait partie de nombreuses commissions. Il s'intéresse surtout, ainsi qu'il le faisait à la Chambre, aux questions coloniales et d'hygiène. Il a pris une part prépondérante aux délibérations de la loi sur l'assistance médicale dans les campagnes.

Le Dr Treille a publié quelques travaux sur les maladies de l'Algérie et des pays chauds. Il est chevalier de la Légion d'honneur.

QUINTAINNE Denis-Marie)

Homme politique, agriculteur, né à Paris le 24 avril 1846. Issu d'une ancienne famille de cultivateurs de la plaine Saint-Denis, il fit des études primaires et s'occupa, tout jeune encore, d'agriculture.

M. Quintainne, pendant la guerre de 1870-71, s'engagea au 3e zouaves d'Algérie, régiment qui vint faire la campagne de France. Fait prisonnier le 15 janvier 1871 au combat d'Héricourt, il fut interné à Lechfeld (Bavière). Ayant tenté de s'évader, il fut arrêté à la frontière autrichienne et incarcéré à nouveau.

De retour à Saint-Denis, il y fut nommé conseiller municipal en 1888. Devenu membre de la Chambre consultative d'Agriculture pour l'arrondissement, membre fondateur de la société de secours mutuels la « Fraternelle », du tir régional et de la plupart des associations de gymnastique, de mutualité, d'enseignement et d'assistance dyonisiennes, M. Quintainne fut réélu conseiller municipal en 1892, 1896 et 1900. En 1896, il fut choisi comme maire de Saint-Denis et exerça cette magistrature municipale jusqu'en 1901. Sous son administration, la commune de Saint-Denis s'est presque complètement transformée: son réseau d'égouts a été doublé, sa viabilité et son hygiène se sont développées, ses écoles agrandies, son hospice de vieillard a été reconstruit et augmenté, son hôtel-de-ville réparé, etc.

En 1900, M. Quintainne avait été aussi élu conseiller général pour le canton de Saint-Denis, par 4,617 voix contre 3,425 à M. Gambier, révolutionnaire. A l'assemblée départementale, il a fait partie des commissions relatives aux routes et chemins, à l'assainissement, aux grands travaux, au déclassement des fortifications urbaines, à l'étude d'un métropolitain suburbain, aux indemnités, etc. Il a été rapporteur de nombreux et importants projets, notamment de ceux concernant la construction d'un pont entre Saint-Denis et l'île Saint-Denis, mis depuis à exécution, et la suppression du passage à niveau du chemin de fer du Nord au fort de la Briche.

M. Quintainne, qui s'est livré à des travaux et expériences agronomiques intéressants, a été nommé chevalier du Mérite agricole.

REGNIER (Raoul-Louis)

Médecin, électrothérapeute, né à Paris le 10 décembre 1861. Fils d'un excellent praticien, il accomplit ses études à Mantes-la-Jolie (Seine-et-Oise), où son père exerçait la médecine, puis il se fit inscrire à la Faculté de Paris. Externe des hôpitaux d'abord, interne ensuite, successivement aux Petits-Ménages, à la Charité, à la Maternité et à la Pitié, il fut reçu docteur et lauréat de la Faculté en 1889, avec une thèse, alors nouvelle et très documentée, sur l'*Intoxication chronique par la Morphine.*

Médecin assistant des hôpitaux de 1894 à 1897, le Dr R.-L. Regnier a été nommé, à cette époque, chef du laboratoire d'électrothérapie de la Charité. Il a donné, depuis lors, au service qu'il dirige une extension importante.

Elève de Claude Bernard, dans le laboratoire de qui le jeune étudiant travailla, de Charcot, Luys et Jaccoud, M. le Dr R.-L. Regnier s'est fait connaître du monde savant par ses recherches sur les maladies du système nerveux, sur la pathologie générale et les applications de l'électricité à toutes les affections qui en sont tributaires. Il a exposé sa méthode anatomo-clinique, qui s'inspire de celle de ses éminents prédécesseurs, en plusieurs ouvrages ou mémoires, généralement consultés, et parmi lesquels on doit mentionner, outre sa thèse de doctorat, ceux portant les titres suivants : *Sur la syphilis cérébrale et la paralysie générale progressive*, mémoire qui obtint le prix Falret à l'Académie de Médecine (1888) ; *Hypnotisme et croyances anciennes* (mémoire à l'Institut des Sciences et Lettres de Milan, qui reçut le prix Cagnola, 1890) ; *Hygiène des lycées de Paris* (1 vol. 1893); *Sur la durée du service des employés de chemins de fer* (rapport au Congrès d'Hygiène de Buda-Pest, 1894) ; *Traitement des maladies des femmes par l'électricité* (1 vol. 1896) ; *Radioscopie et Radiographie cliniques* (1 vol 1898) ; *Formu-*

laire électrothérapique du praticien (1 vol. 1900); la *Mécanothérapie* (1 vol. 1901); sur la *Radiographie et l'électrodiagnostic dans les accidents du travail* (*Annales d'Hygiène*, 1902); sur l'*Action des courants de haute fréquence sur les ferments figurés et solubles*, mémoire mentionné par l'Académie des Sciences et point de départ d'une étude considérable du même auteur sur les radiations de l'électricité et de la lumière (1903).

Officier de l'Instruction publique, le Dr R.-L. Regnier est membre de la Société de Médecine et de Génie sanitaire, des sociétés médicales du Louvre, du IXe arrondissement de Paris, etc.

MARQUEZ (Manuel-Paul)

Homme politique, pharmacien, né à Coutances (Manche) le 3 avril 1843 Il vint à Paris faire ses études à l'Ecole de Pharmacie, fut interne des hôpitaux de Lourcine, du Midi, Necker, et obtint le diplôme de première classe en 1867. Il s'établit ensuite à Clichy (Seine).

Lors de la guerre de 1870-71, M. Marquez s'engagea dans les compagnies de marche, où il devint sergent-major. Puis, comme aide-major. il prêta son concours, pour soigner les blessés des deux partis, au second siège de Paris.

Elu conseiller municipal de Clichy en 1871 et premier adjoint au maire de cette commune en 1884, M. Marquez fut nommé conseiller général du canton en 1896. Il a été confirmé dans ce mandat, en 1900, par 2,756 voix, contre 1,112 à M. Fadié et 938 à M. Brunel.

Radical socialiste, M. Marquez a été secrétaire du Conseil général de la Seine en 1900. En 1903, il a été choisi comme vice-président de l'assemblée départementale ; il crut devoir démissionner pour ne pas être soupçonné de pactiser avec la fraction nationaliste du Conseil, dont la plupart des membres lui avaient accordé leurs voix comme les représentants républicains ; mais il fut réélu une deuxième fois à cette vice-présidence. Depuis 1900, il est membre du Conseil d'hygiène publique et de salubrité de la Seine.

Rapporteur du budget départemental des Beaux-Arts, il s'est montré, dans cette fonction, l'ami sincère et éclairé des artistes, en faisant notamment adopter, par la commission compétente, la visite et l'achat d'œuvres exposées dans les Salons suburbains. Il s'occupe aussi beaucoup de questions de mutualité et de prévoyance, comptant parmi les fondateurs de la section clichoise de la Dotation de la jeunesse de France, d'une société d'assurances en cas de décès, d'une association mutuelle d'anciens sous-officiers, dont il est membre d'honneur, etc

M. Marquez est, d'autre part, président d'honneur du Syndicat des secrétaires et employés de mairie de France, au nom desquels il s'est efforcé d'obtenir une meilleure réglementation de leurs fonctions.

Candidat à la députation, en 1898, dans la 4e circonscription de Saint-Denis il obtint, au premier tour de scrutin, une importante minorité et il maintint sa candidature au ballottage pour assurer le succès de M. Renou, socialiste, qui fut élu contre un candidat nationaliste. Au renouvellement de 1902, il soutint encore, au deuxième tour, la candidature de ce dernier, qui fut, cette fois, battu par M. Firmin Faure, nationaliste.

M. Marquez a été fait chevalier de la Légion d'honneur en 1904.

NOEL (François-Ulysse)

Médecin, né à Ay-sur-Moselle, près Metz (Lorraine) le 10 janvier 1858. Après avoir fait ses études classiques à Metz et à Paris, au lycée Saint-Louis, il prit ses inscriptions médicales à la Faculté de Paris Elève des professeurs Després, Hardy, Dujardin-Beaumetz, Trélat et Tillaux, il se fit recevoir docteur en 1885, avec une thèse sur les *Suites éloignées de l'hystérectomie vaginale*, étude dans laquelle il démontrait les conséquences trop peu connues de cette opération.

Attaché pendant quelque temps à l'asile d'aliénés d'Alençon, le Dr Ulysse Noël exerça ensuite sa profession à Paris, où il s'est plus particulièrement occupé des moyens propres à combattre toutes les formes de tuberculose, si répandues dans les grands centres.

S'inspirant des travaux du professeur Bouchard, lequel a démontré qu'un mélange de plusieurs antiseptiques est plus antiseptique que chacun d'eux pris isolément à la même dose ; ainsi que des recherches du professeur Metchnikoff, de l'Institut Pasteur, sur la phagocytose ; désirant, d'autre part, combattre le mal dans les milieux même où il s'exerce et que ne peuvent quitter la plupart des malades, le Dr Noël imagina d'associer l'action des formiates, des cinnamates et des nucléinates, pouvant ainsi développer

et proportionner à volonté le pouvoir phagocytaire de son traitement.

Ayant remarqué de plus qu'en raison des infections secondaires, qui accompagnent trop souvent la tuberculose proprement dite et augmentent généralement la virulence de la granulation tuberculeuse, il était nécessaire de recourir, dans ces cas, aux inhalations ou fumigations médicamenteuses, le Dr Noël, d'accord en cela avec quelques-uns des plus éminents professeurs de ce temps, rechercha quel était l'agent le plus efficace à cet effet et, après un voyage d'étude dans les pays étrangers, pensa de trouver dans les fumigations de sanosine (*eucalyptus maculata citriodora*) mélangé à de la fleur de soufre et de la poudre de charbon.

Appliqué à la cure de la tuberculose pulmonaire, toutes les fois qu'il n'y pas de contre-indications, ce procédé a été tenté avec succès par les docteurs Léopold Danelius et Th. Sommerfeld à Berlin et par le Dr Noël à Paris.

Le Dr Noël a publié sur ces questions si importantes à l'heure actuelle, des communications dans les *Bulletins* et *Comptes-rendus* des sociétés savantes et dans différents journaux français.

CHENAL (François-Amédée)

Homme politique, publiciste, né à Maisons-Alfort (Seine) le 3 septembre 1852. Ouvrier menuisier, il devint ensuite patron et dirigea dans cette commune une importante entreprise de menuiserie jusqu'en 1889.

Conseiller municipal de Maisons-Alfort en 1888 et premier adjoint au maire de cette ville de 1888 à 1892, M. Chenal fut nommé, en 1896, maire de Maisons-Alfort. Elu, en 1900, conseiller général du canton de Charenton, par 3,584 voix contre 2,800 à M. Renier, il a été, en 1902, élu secrétaire de l'assemblée départementale. Il a fait partie de nombreuses commissions, entre autres de celles relatives aux immeubles départementaux, aux eaux et à l'assainissement, aux grands travaux, à l'admissibilité aux adjudications, aux indemnités, à la surveillance des irrigations, etc. Il a été, en outre, membre des commissions mixtes des revendications financières de la Ville de Paris et du département (dont il fut également secrétaire), du déclassement des fortifications, ainsi que du comité de surveillance de l'Ecole Braille. Il a demandé la création d'une flottille destinée à réprimer le braconnage sur les rives de la Seine. En politique, il est républicain socialiste.

M. Chenal est l'auteur d'une *Histoire de Maisons-Alfort*, très documentée ; il a donné de nombreux articles dans la presse suburbaine. Il est titulaire d'une médaille d'honneur pour actes de sauvetage et officier d'Académie.

MILLIÈS-LACROIX (Raphaël)

Sénateur, né à Dax (Landes) le 4 décembre 1850. Il fit ses études classiques dans sa ville natale et se préparait à l'Ecole Polytechnique lorsqu'il dut entrer, pour des raisons d'ordre privé, dans l'industrie. Pendant la guerre franco-allemande, il s'engagea au 55e régiment de ligne et fit la campagne dans l'Ouest.

M Milliès-Lacroix se mêla de bonne heure, dans sa région, au mouvement politique. Elu, dès 1877, conseiller municipal de Dax, il fut porté aux fonctions d'adjoint en 1880; maire en 1887, il s'occupa, en cette dernière qualité, de l'extension de l'industrie thermale. On lui doit notamment la création des thermes salins de Dax.

M. Milliès-Lacroix eut, à propos des franchises municipales, un duel avec M. Plontier, alors sous-préfet de Dax, et fut révoqué en 1894, à la suite des courses de taureaux qui eurent lieu, avec son autorisation, et malgré l'autorité préfectorale.

En 1897, lors du renouvellement sénatorial, M. Milliès-Lacroix se présenta comme candidat indépendant progressiste et fut élu, le 3 janvier, sénateur des Landes, par 357 voix contre 258 au sénateur sortant, M. Demoulin de Riols.

Inscrit au groupe démocratique de la Haute Chambre, il a pris une part importante aux débats de cette assemblée. Il est intervenu notamment dans les discussions de la loi ayant pour objet la protection de la santé publique et toutes celles relatives aux questions d'hygiène. Il a déposé un projet contre le cumul des fonctions électives et financières. Il a soutenu la politique de « défense » et celle d' « action » républicaines et il est, au Luxembourg, l'unique défenseur des courses de taureaux, qu'il a proposé de laisser instituer en France.

M. Milliès-Lacroix est l'un des directeurs du *Dacquois*, organe républicain de sa région Il est officier d'Académie.

MAGNAN (Valentin)

Médecin, membre de l'Académie de Médecine, né à Perpignan le 16 mars 1835. Il étudia la médecine d'abord à la Faculté de Montpellier, puis à celle de Lyon et enfin à Paris, où il fut reçu docteur en 1867, avec une thèse sur les *Rapports de la paralysie générale et de la folie*, qui fut couronnée par l'Académie de Médecine.

Nommé, la même année, médecin du bureau d'admission des aliénés de la Seine à l'Asile Sainte-Anne, il obtint le prix Civrieux pour la seconde fois en 1872, avec un ouvrage sur les *Diverses formes du délire alcoolique et leur traitement*, et le prix Montyon de médecine et de chirurgie de l'Institut, pour ses recherches sur l'alcoolisme et l'absinthisme.

Dès 1868, le Dr Magnan ouvrait, dans son service, un cours de clinique sur les maladies mentales. Ses leçons ont été, pour la plupart, réunies en volumes.

M. le Dr Magnan a publié, outre les ouvrages ci-dessus, de nombreux travaux, parmi lesquels nous citerons : *Recherches sur les centres nerveux* (1876) ; *Des signes physiques, intellectuels et moraux de la folie héréditaire* (1886) ; *De la toxicité des alcools supérieurs et des bouquets artificiels* (1887, en collaboration avec M. Laborde) ; *Trois cas de conformation vicieuse des organes génitaux : atrophie testiculaire, cryptorchidie ; pseudo-hermaphrodisme mâle* (1887) ; *De l'enfance des criminels considérée dans ses rapports avec la prédisposition naturelle au crime* (1889) ; *De quelques applications thérapeutiques du chlorhydrate d'hyoscine* (1889, en collaboration avec M. Lwoff) ; *Des principaux signes cliniques de l'absinthisme* (1890) ; *Des exhibitionnistes* (1890) ; *Suicide par blessure du cœur avec une épingle mesurant à peine trois centimètres* (1890) ; *De l'alcoolisme* (1890) ; *Du rôle de l'alcoolisme dans l'étiologie de la paralysie générale* (1891) ; *Sur les aliénés persécuteurs* (1891, en collaboration avec M. Sérieux) ; *Accumulation de stigmates physiques chez un débile* (1892, en collaboration avec M. Galippe) ; *Héréditaires dégénérés* (1892) ; *Le délire chronique à évolution systématique (Encyclopédie des Aide-Mémoire* de M. Léauté, 1893, en collaboration avec M. Sérieux) ; *Recherches sur les centres nerveux* (deuxième série, 1893) ; *Leçons cliniques sur les maladies mentales* (1893) ; la *Paralysie générale (Encyclopédie des Aide-Mémoire*, en collaboration avec M. P. Sérieux 1894) ; les *Dégénérés* (état mental), en collaboration avec le Dr Legrain (1895) ; *Leçons cliniques sur les délires systématiques*, 2e série des leçons cliniques sur les maladies mentales (1896), etc.

La plupart de ces travaux ont été traduits en langues étrangères ; leurs conclusions ont contribué à éclairer les discussions du Parlement sur le régime des boissons et celles du Conseil général de la Seine dans la création d'un asile spécial d'alcooliques dans ce département (1894).

M. le Dr Magnan, ancien président de la Société médico-psychologique, membre de la Société de Biologie et du Conseil supérieur de l'Assistance publique, a été élu membre de l'Académie de Médecine en 1893.

Il est officier de la Légion d'honneur et commandeur de l'ordre royal de la Conception du Portugal.

POUPIN (Paul-Victor)

Homme politique, publiciste, né à Paris le 3 janvier 1838. Il appartient à une ancienne famille du Jura. Venu à Paris pour y faire ses études juridiques, il obtint la licence en droit en 1858 et se fit alors inscrire au barreau de la capitale.

Cependant, porté vers les lettres par sa culture et un goût inné en quelque sorte, M. Victor Poupin collabora, de 1860 à 1865, au *Siècle*, à la *Revue du Progrès* et à différents journaux d'avant-garde politiques et littéraires du quartier latin. En même temps, il publiait des romans : *Les Labourdière ; Un bal à l'Opéra ;* la *Dot de Madame*, etc. Devenu peu après l'un des fondateurs de la « Bibliothèque Nationale », destinée à vulgariser dans le grand public les chefs-d'œuvre de la littérature classique française et étrangère, il publia dans cette collection deux remarquables traductions : les *Satires de Juvenal* et le *Traité de la République de Ciceron*, avec notes et préfaces, qui lui valurent les palmes académiques.

En 1869, M. Poupin fonda la « Bibliothèque démocratique », pour compléter l'œuvre de la précédente par la publication des principaux ouvrages contemporains ; beaucoup d'auteurs se groupèrent autour de lui, notamment Louis Blanc, Esquiros, Bancel, Schœlcher, Jules Simon, Legouvé, Henri Martin, Garnier-Pagès, etc.

En 1870, quoique fils de veuve, M. Victor Poupin s'engagea dans la compagnie franche des Eclaireurs parisiens. Après la paix, il fit paraître : *La Guerre et l'Empire*, éloquent réquisitoire contre le régime impérial ; puis : les *Princes d'Orléans*, le *Mandat*

Impératif, le *Droit divin*, volumes également inspirés par l'amour de la République.

Après avoir été attaché pendant quelques années au ministère des Beaux-Arts, M. Poupin fut révoqué par M. de Cumont, ministre de l'Instruction publique.

Secrétaire de la Ligue de l'enseignement fondée par Jean Macé, M. Poupin créa, en 1879, la *Semaine anticléricale*, dont le titre indique suffisamment le sens ; puis, en 1880, il organisa, sous le patronage de Victor Hugo, Garibaldi et Louis Blanc, l'Union démocratique de propagande anticléricale. Il fit paraître dans le même temps l'*Internationale noire*, histoire illustrée populaire des Jésuites, avec une épigraphe générale de Gambetta.

Déjà conseiller général du canton de Champagnole (Jura), M. Poupin fut élu, en 1885, député, sur la liste républicaine de ce département, avec 39,973 suffrages. Il fut réélu en 1889, au scrutin d'arrondissement, député de Poligny (même département), par 7,966 voix contre 6,808 à M. Bouvet, conservateur, et en 1893 par 8,000 contre 6,910 à M. Milcent, libéral.

Inscrit à la gauche radicale, M. Poupin s'occupa surtout, à la Chambre, des questions touchant à l'instruction et à l'éducation populaires.

Au renouvellement sénatorial de 1897, il se présenta comme candidat radical dans le Jura et échoua à quelques voix de minorité Il ne demanda point en 1898 le renouvellement de son mandat législatif ; mais, malgré son éloignement momentané de la politique active, on le considère comme l'un des candidats éventuels au Sénat du parti radical dans le Jura.

M. Victor Poupin s'occupe activement de l'élévation, à Châtenay (Seine), d'un monument à Voltaire, pour la Société des Arouétistes, dont il est le délégué

Il a fondé, et il dirige depuis 1891, la *Démocratie Jurassienne*, organe hebdomadaire, qu'il a su rendre très prospère ; il a créé, en 1904, avec le Dr Jean Fréchou, la *Parole républicaine*, publication mensuelle. Pendant trente années, il a fait paraître sans interruption l'*Almanach du Bon Citoyen*, qui était envoyé gratuitement dans les hameaux les plus reculés du Jura. On annonce de lui, encore, une *Histoire des Paysans illustres* et une *Histoire Populaire de la Franche-Comte*.

M. Victor Poupin est membre de la Société des Gens de Lettres et de l'Association des Journalistes républicains.

MARCHÈS
(Léon-Louis MARCHESSAUX, dit Léo)

Publiciste, auteur dramatique, né à Lyon le 18 février 1872. Fils d'un médecin militaire, inspecteur des armées et commandeur de la Légion d'honneur, il fit ses études classiques successivement à Nice, puis à Lyon, accomplit son volontariat en 1890, et étudia le droit à la Faculté d'Aix.

Venu à Paris pour suivre la carrière des lettres qui l'attirait, M. Léo Marchès débuta, en 1893, comme reporter au *Soir*. Il passa ensuite au *Siècle*, où il publia des chroniques, des articles de critique d'art et littéraire. En 1897, il entra à l'*Evénement* comme chef des échos ; il y donna aussi des chroniques remarquées et y rédigea la soirée théâtrale Devenu secrétaire général de la rédaction de ce journal en 1900, il le quitta en 1902. Il collabora ensuite au *Journal*, avec des contes, dont l'un fut primé à l'un des concours organisé par ce quotidien ; à la *Presse*, au *Gaulois*, au *Petit Bleu*, où il fit, avec Mme Séverine, une tournée dans les quartiers populaires demeurée fameuse ; à la *Liberté*, où il donna des chroniques, et à la *République française* où il devint chef du service des échos.

M. Léo Marchès a créé, en 1902, un journal français en Hollande, qui paraît chaque jour, pendant six mois de l'année.

Très apprécié comme journaliste, M. Léo Marchès s'est fait aussi connaître comme un auteur dramatique spirituel et d'une observation aigüe. Sa première pièce : les *Oies du Capitole*, comédie satirique en deux actes, interdite par ordre du ministère, fut représentée par invitations au Grand Guignol, sous la direction d'Oscar Meténier, et causa la fermeture momentanée de ce théâtricule, après y avoir été jouée plus d'un mois chaque soir. Il a donné depuis sur diverses scènes : *Dette d'honneur* (Théâtre d'Application, 1899, repris depuis au Théâtre Maguéra) ; le *Portefeuille*, (Capucines 1900) ; l'*Heure Légale*, (Mathurins 1901) ; *Monsieur Scrupule*, autre acte, qui obtint le plus grand succès et fut traduit et représenté en plusieurs langues : *Isabelle ou le danger des allumettes* (Théâtre Pigalle 1902) ; la *Triple Alliance*, (Théâtre Rabelais 1903), etc.

M. Léo Marchès s'est affirmé aussi comme romancier en faisant paraître : *Cœur de Cabotine* (1 vol. 1904), étude de milieux et de types que l'auteur connaît et reproduit à merveille, et *Au pays des Moulins* (1 vol. même année), récits hollandais.

Officier d'Académie, M. Léo Marchès est membre de l'Association des Journalistes parisiens, de l'Association de la Critique, de la Société des Auteurs dramatiques, etc.

MOREAU de TOURS (Paul)

Médecin, publiciste scientifique, né à Ivry (Seine) le 5 juillet 1844. Fils du célèbre aliéniste Moreau de Tours, qui continua et perfectionna l'œuvre d'Esquirol en établissant, sur des bases réellement scientifiques et rationnelles, le traitement curatif des aliénés, il fut surtout l'élève de son père, bien qu'il suivit aussi les cours de clinique de la Salpêtrière.

Reçu docteur en 1875, avec une thèse remarquée sur la *Contagion du suicide, à propos de l'épidémie actuelle*, thèse qui reste d'actualité de notre temps, le Dr Paul Moreau de Tours reprit la direction de la maison de santé d'Ivry en 1895.

Dans cet établissement, le Dr Moreau de Tours s'efforce de réaliser le type idéal rêvé par Esquirol et ses successeurs, qui peut être ainsi défini : réunir dans une maison de santé, n'ayant pas les caractères extérieurs pénibles de beaucoup de constructions de ce genre, une série de milieux répondant non-seulement au traitement indiqué par les diverses affections et les diverses phases des mêmes affections, mais encore aux habitudes sociales antérieures des malades : utilisant toutes les ressources des méthodes thérapeutiques connues, la balnéothérapie, l'hydrothérapie, l'électrothérapie et surtout le procédé hypodermique permettant l'emploi des agents les plus actifs et les plus sûrs. Il a pu réaliser fréquemment d'heureuses et remarquables cures.

Le Dr P. Moreau de Tours a publié de nombreux travaux sur *L'homicide chez les enfants ; Les aberrations du sens génésique ; La folie chez les enfants ; Les fous du roi et les bouffons ; Les crimes et suicides étranges ; La folie jalouse ; L'infanticide au point de vue psychologique*, etc. La plupart de ces études ont obtenu plusieurs éditions et sont considérées comme classiques. Il a de plus collaboré aux *Annales Médico-psychologiques*, au *Journal d'Hygiène*, aux *Archives de Médecine*, aux *Archives de Neurologie*, etc.

M. le Dr P. Moreau de Tours est membre des sociétés de Médecine légale, de Médecine de Paris, française d'Hygiène, de Psychologie, et Médico-psychologique, dont il a été le président.

BONNARDEL (Jean)

Ingénieur, né à Lyon le [illegible]. Issu d'une très ancienne famille de navigateurs dont les origines sont lyonnaises et méridionales, il débuta de bonne heure dans les affaires. Dès 1869, il devenait administrateur de la Compagnie générale de Navigation, succédant à son père dans cette fonction.

Lors de la guerre de 1870-71, M. Bonnardel fut officier d'artillerie dans la garde mobile du Rhône, qui prit part au siège de Paris. Après la paix, il continua son concours à la Compagnie générale de Navigation, dont il sut si bien développer le réseau d'action que, de 500 kilomètres, celui-ci s'est élevé à plus de 5,000. Il fut élu président du Conseil d'administration de cette société en 1875.

L'année précédente, M. Bonnardel avait été nommé administrateur de la Compagnie du Gaz de Lyon, dont il fut ensuite vice président, puis président. A une époque où nul ne prévoyait l'importance future de l'éclairage par l'électricité, son sens d'administrateur l'entrevit et il fit installer des services électriques par la Compagnie du Gaz elle-même. Président honoraire depuis lors de cette compagnie, M. Bonnardel s'est intéressé en outre à de nombreuses sociétés industrielles, qu'il fut appelé à constituer ou à relever et dont il est demeuré le président. Il faut mentionner parmi les plus importantes celles des Forges et Aciéries de Huta-Brankova, des Forges et Aciéries de l'Akama qui reprit la suite des affaires de la Société franco-russe de l'Oural, des Forges et Aciéries de Donetz (Russie), cette dernière comme filiale de la Huta-Brankova.

Très compétent dans les questions économiques ou financières, auxquelles il joint les connaissances techniques et approfondies d'un ingénieur émérite, M. J. Bonnardel a su mener à bien toutes ces entreprises et leur a fait réaliser tous les progrès compatibles avec les divers milieux où elles sont appelées à fonctionner.

Lorsqu'après la chute de la Compagnie de Panama (1898), une nouvelle société fut constituée pour étudier la possibilité de l'achèvement du canal américain par la France, dans des conditions de temps et d'argent raisonnables, c'est à M. Bonnardel qu'en fut confié la présidence, qu'il occupa pendant cinq ans. Les études et les travaux auxquels il fit procéder avaient permis d'établir un projet d'exécution, qui fut adopté par une commission internationale com-

posée des ingénieurs les plus compétents ; mais il crut devoir quitter cette situation par suite de divergences de vues avec la liquidation de l'ancienne société, divergences portant sur des questions de principes.

M. J. [illegible] est, depuis 1870, administrateur de la Compagnie des Chemins de fer de l'Ouest. Il est aussi administrateur du Crédit Commercial Industriel.

Il est officier de la Légion d'honneur, de l'Instruction publique, grand cordon de Saint-Stanislas, commandeur de Sainte-Anne de Russie et grand croix ou grand officier de divers autres ordres.

DUPUY-DUTEMPS (Ludovic)

Homme politique, ancien ministre, né aux Cabannes, près de Cordex (Tarn), le 6 janvier 1847. Inscrit en 1876, au barreau de Gaillac, il exerça la profession d'avocat jusqu'en 1883. Elu maire de cette ville en 1881, il abandonna ce poste en 1889.

Entre temps, M. Dupuy-Dutemps avait été élu conseiller général du Tarn. Candidat aux élections législatives de 1889, il fut nommé député de l'arrondissement de Gaillac, par 9,776 voix contre 6,841 données à M. Lannes de Montebello, député sortant. En 1893, il fut réélu par 7,500 suffrages, contre 6,816 à M. Gouzy, radical.

Au cours de ces deux législatures, le député du Tarn est intervenu notamment en faveur de la refonte du Code de procédure, de la revision de l'impôt, de la réforme de la loi sur les successions et des lois sur l'enregistrement. Il fut rapporteur des budgets des Cultes et de l'Intérieur, du projet de loi, depuis voté, sur les salaires ouvriers ; du projet de loi sur les prestations, accepté par le Sénat avec des modifications. On lui doit encore le rapport du rôle de la presse dans les affaires de Panama (annexe du rapport Vallé). Il siégea au groupe progressiste.

Le 26 janvier 1895, M. Dupuy-Dutemps reçut le portefeuille des Travaux Publics dans le cabinet formé par M. Ribot. Durant son ministère, il renouvela le contrôle des chemins de fer, rendit un décret supprimant le congé renouvelable des ingénieurs et s'associa personnellement à la demande de réorganisation des services des routes nationales et des services de voirie. Il démissionna, avec ses collègues, le 11 novembre suivant.

Au renouvellement de 1898, M. Dupuy-Dutemps ne se représenta pas.

DUTERT (Ferdinand-Charles-Louis)

Architecte, né le 21 octobre 1845 à Douai. Il entra en 1864 à l'Ecole des Beaux-Arts, où il fut élève de Lebas et de Ginain.

Après avoir exposé, au Salon des Champs-Elysées, en 1868, un *Projet de Tribunal de première instance*, il produisit le *Projet d'un Quartier de cavalerie*, en 1869, et, au concours de la même année, remporta le premier grand-prix de Rome, dans la section d'architecture.

En 1874, rentré en France et nommé auditeur au Conseil général des Bâtiments civils, M. Ferdinand Dutert exposa un *Forum romain sous les Antonins*, un *Forum triangulaire de Pompéi* et des *Etudes de décorations antiques* ; une médaille de première classe lui fut attribuée. La même année, un projet d'*Académie de Commerce* lui valut le prix biennal des hautes études architectoniques (4,000 francs), décerné par l'Académie des Beaux-Arts. Il fut ensuite nommé inspecteur des travaux de réédification de l'Hôtel-de-Ville de Paris, fonctions qu'il conserva jusqu'en 1881.

En 1875, ses *Etudes de Décorations antiques* lui valurent la première médaille.

M. Dutert publia, en 1876, un ouvrage apprécié du monde savant et artiste : *Le Forum romain et les forums de Jules César, d'Auguste, de Vespasien, de Nerva et de Trajan* (état des découvertes et étude restaurée).

Au Salon de 1877, on remarqua sa *Porte San-Spirito, à Rome*, son *Arc de Titus*, et surtout son *Palais public des Césars sur le mont Palatin* ; et, en 1878, le jury international de l'Exposition universelle lui accorda encore une première médaille.

En 1879, M. Dutert fut nommé inspecteur de l'enseignement du dessin dans les écoles ; en 1881, quand Gambetta créa le ministère des Beaux-Arts, il fut mis à la tête d'une direction ; puis, les Beaux-Arts ayant été rattachés au ministère de l'Instruction publique, il fut nommé inspecteur principal de l'enseignement des écoles spéciales d'art.

A la suite du concours ouvert, en 1886, entre les architectes et les ingénieurs français pour l'Exposition universelle de 1889, M. Dutert obtint une première prime et fut chargé de la construction de la fameuse *Galerie des Machines*, au Champ-de-Mars, à Paris, œuvre colossale qui a réalisé un intéressant problème de construction métallique. Cette galerie, la plus vaste du monde, couvre six hectares de terrain, sa hau-

teur est de 45 mètres et ses fermes ont 115 mètres d'ouverture.

En 1891, l'éminent architecte exécuta l'*Ecole des Arts Industriels* de Roubaix et fut nommé, dans la même année, inspecteur général des arts du dessin. Il a dirigé ensuite les travaux du *Muséum d'histoire naturelle* de Paris.

Nommé chevalier de la Légion d'honneur en 1883, officier de l'Instruction publique en 1885, M. Dutert a été promu officier de la Légion d'honneur en 1889.

PLAISANCE (Louis-Armand-Jules de MAILLÉ, duc de)

Député, né à Paris le 27 juin 1860. Fils du comte de Maillé, député, puis sénateur de Maine-et-Loire qui fut l'un des meilleurs orateurs du parti conservateur au Parlement (1816-1903), M. Louis de Maillé fit ses études classiques au lycée Condorcet et prit ensuite ses inscriptions de droit à la Faculté de Paris. Il a repris le titre de duc de Plaisance, qui appartient à sa famille depuis 1857 et dont la reconnaissance a été faite en 1872 par le gouvernement de M. Thiers : ce titre avait été donné au troisième consul par Napoléon Ier.

Après avoir fait son volontariat et avoir été nommé sous-lieutenant d'artillerie de réserve, le duc de Plaisance s'occupa d'agriculture en Maine-et-Loire. Vice-président du Syndicat agricole de l'Anjou, président du conseil d'administration de l'Ecole supérieure d'Agriculture d'Angers et du Comice agricole du canton de Chemillé, il fut élu conseiller d'arrondissement en 1898. A la mort du comte de Maillé, il fut appelé à le remplacer comme maire de la Jumellière et conseiller général du canton de Chemillé. Il a institué une caisse de retraite et de secours mutuels pour les enseignants libres de sa région et s'est occupé également de questions de mutualité agricole avec beaucoup de zèle pour les intérêts du pays

Le 27 décembre 1903, le duc de Plaisance a été élu député de la première circonscription de Cholet (Maine-et-Loire), en remplacement de M. Jules Baron, par 10,474 voix, sans concurrent. Conservateur libéral, il s'est déclaré partisan des libertés de conscience, d'association, d'enseignement, du travail, etc., et s'est prononcé contre la politique radicale et antireligieuse d'une manière énergique.

RENAULT (Jules)

Médecin, né à Premery (Nièvre) le 2 août 1864. Il fit ses études classiques au lycée de Nevers et celles de médecine à la Faculté de Paris Externe des hôpitaux en 1886, puis interne (1888), il obtint le doctorat en 1893, et devint successivement chef de clinique adjoint des maladies infantiles (1894-1896), chef de clinique titulaire dans le même service (1896-1898) et médecin des hôpitaux en 1900.

A ce titre, M. le Dr Jules Renault a été chargé du service de consultation à l'Hôtel-Dieu, puis à l'hôpital Trousseau. Membre du Comité consultatif d'Hygiène de France depuis 1903, il a été nommé inspecteur général adjoint des services sanitaires en 1904.

Très apprécié comme praticien, par sa science et une réelle connaissance des diverses spécialités médicales dont il est appelé à s'occuper, M. le Dr Jules Renault est l'auteur de travaux relatifs aux maladies des enfants et à la médecine générale. On doit mentionner les suivants, parmi les principaux d'entr'eux : *De la présence de la tuberculine dans le liquide des épanchements pleurétiques séro-fibrineux*, en collaboration avec M. Debove (Société médicale des Hôpitaux, 1891) ; *Sur les bacilles de l'infection urinaire*, en collaboration avec M. Achard (Société de Biologie, 1892) ; *Ulcère de l'estomac, ulcère du duodénum*, en collaboration avec le Dr Debove (1 vol. 1892) ; *Craniotabes et Rachitisme (Bulletin de la Société Anatomique*, 1892) ; *Du bacterium coli dans l'infection urinaire* (thèse de doctorat, 1893) ; *Pericardite à signes pseudo-pleurétiques* (*in* thèse de M. H. Peyré, 1893) ; *Traitement de la chorée par l'arsenic à haute dose* (*in* thèse de M. Cougnot, 1895) ; *Les rash préruptifs dans la rougeole* (*in* thèse de M. G. Robet, 1896) ; *Des microbes contenus dans l'estomac, de la toxicité et du rôle antiseptique du suc gastrique* (*in* thèse de M Herard de Bessé, 1896) ; *Des adénophlegmons tuberculeux de l'aisselle consécutifs à la tuberculose pleuro-pulmonaire (Revue des Maladies de l'Enfance*, 1897) ; la *Pleurésie purulente des enfants*, en collaboration avec M. Marfan (1897) ; *Traitement de la broncho-pneumonie par les bains chauds* (*in* thèse de M. Kuborn, 1897) ; l'*Hematurie essentielle* (*in* thèse de M. Hamel, 1897) ; *Albuminuries des enfants (Revue des Maladies des Enfants*, 1897) ; *De l'hematome sous-périosté chez les rachitiques* (*Presse médicale*, 1898) ; les *Abcès multiples de la peau* (*Archives médicales des Enfants*, 1898) ; *Traite-*

[illegible] thèse de M. [illegible] : [illegible] *à la syphilis* ([illegible] des Hôpitaux, [illegible]), etc.

M. le Dr Jules Renault est en outre l'auteur de nombreux articles sur les *tumeurs du médiastin*, l'*adénopathie trachéo-bronchique*, l'*anévrisme de l'aorte*, les *encéphalites aiguës*, le *rachitisme*, les *infections à colibacilles*, etc., parus dans le *Manuel de Médecine* de MM. Debove et Achard ; sur l'*Examen de la bouche et du pharynx, de l'œsophage, de l'écoulement des fosses nasales*, dans le *Manuel de Diagnostic* des mêmes auteurs ; sur les *Traitements de la chorée, du rachitisme, de l'ostéomalacie, de la diphtérie (Manuel de Thérapeutique médicale* des mêmes) ; sur le *tétanos*, l'*albuminurie*, les *néphrites aiguës et chroniques*, les *abcès et gangrènes*, etc. *(Traité des Maladies de l'Enfance*, de M. Grancher, Comby et Marfan) ; sur les *agglutinins*, les *cytotoxines*, le *traitement de la diphtérie*, les *malformations congénitales de l'œsophage*, etc. *(Archives générales de Médecine)*.

Membre de diverses sociétés savantes, M. le Dr Jules Renault est officier d'Académie (1899) et chevalier de la Légion d'honneur (1902).

FRIBOURG (Paul)

Homme politique, né à Paris le 18 mai 1868. Employé de commerce, il s'occupa de bonne heure des questions sociales. Membre du parti ouvrier socialiste révolutionnaire (Union fédérative du Centre), groupement initial d'où sortirent les autres organisations socialistes et qui a conservé les principes et l'esprit de l'ancienne « Internationale, » d'où il est lui-même issu, M. Paul Fribourg devint ensuite l'agent du Syndicat des travailleurs des Chemins de Fer.

Doué de grandes aptitudes pour le rôle de propagandiste militant, M. Paul Fribourg fut choisi par le Parti ouvrier socialiste (dont le premier élu fut Joffrin, l'ancien député de Paris), comme candidat dans le XIIe arrondissement, aux élections municipales de 1900 et législatives de 1902. Aux deux scrutins, M. Paul Fribourg assura, par son désistement après le premier tour et son concours, le succès des autres candidatures socialistes ; puis il continua la lutte en faveur de ses idées économiques et sociales.

Dès la première heure où la question fut agitée, il fut parmi les plus ardents partisans de la revision du procès Dreyfus et, à Paris comme en province, il y eut peu de réunions publiques où se traitât cette question sans qu'il y fut inscrit comme orateur.

Après la démission de M. John Labusquière, M. Paul Fribourg, désigné à nouveau par son parti comme candidat à l'élection municipale partielle du quartier de Picpus, fut élu conseiller municipal de Paris et conseiller général de la Seine, le 22 mars 1903, par 3.995 voix contre 3,236 voix à M. Salmon, radical, et 774 à M. Vincey, nationaliste.

Membre du groupe socialiste de l'Hôtel-de-Ville, M. Paul Fribourg fit partie des commissions municipales ou départementales d'eaux, d'égoûts et d'assainissement.

Il a pris une part active aux discussions du Conseil municipal de Paris, notamment pour demander et obtenir, conformément à la loi votée par le Parlement, la suppression immédiate des bureaux de placement parisiens avec l'indemnité obligatoire ; la suppression de la publicité des noms de citoyens momentanément arrêtés, à propos d'un fait où certains de ses amis et lui-même avaient été l'objet d'une semblable mesure, lors de la réception du Vooruit de Gand, et cela pour éviter que des ouvriers, ainsi dénoncés, puissent être victimes de leurs opinions. Secrétaire de la Commission de la régie du gaz, il a contribué à faire accepter cette mesure par la majorité du Conseil. Il est également intervenu en faveur des employés du Métropolitain, que leur compagnie empêchait de faire partie d'un syndicat, et surtout pour proposer l'exploitation directe par l'Assistance publique du domaine rural qui lui appartient, pour son approvisionnement de lait, viande, volailles et légumes. Cette intéressante proposition, renvoyée, d'accord avec son auteur, à l'administration compétente en vue d'essais, permettrait à l'Assistance publique, suivant d'impartiales approximations, d'encaisser plus d'un million annuel de recettes, alors que la totalité de ses affermages ne lui assure que quatre cent mille francs par année. La réforme ainsi envisagée assurerait en outre le sort des vieillards et des enfants dont l'Assistance publique pourrait s'occuper directement, et, au point de vue de l'hygiène générale, elle réaliserait un réel progrès.

On doit enfin à M. Paul Fribourg l'initiative d'une œuvre de vacances, qui assure aux enfants des écoles communales dont les parents ne peuvent s'occuper eux-mêmes, des promenades et jeux en plein air. Le premier essai, tenté à Vincennes, a fort bien réussi, et avec le concours de quelques amis et de conférenciers,

une suite en a été assurée sous la forme de visites dans les principaux musées parisiens.

MANSILLA (Lucio-Victorio)

Homme politique, général, écrivain, né à Buenos-Ayres (République Argentine) le 23 décembre 1831, demeurant en France. Il est le neveu du célèbre dictateur Rozas, qui, après vingt-trois ans d'un pouvoir absolu, fut renversé en 1852 et mourut en Angleterre, et le fils d'un héros de l'indépendance argentine, lequel gouverna la province d'Entre-Rios, dicta la première constitution argentine connue, fut chef d'état-major à la bataille d'Ituzaingo, livrée entre les troupes argentines et brésiliennes en 1825, et résista, le 20 novembre 1848, aux efforts combinés de la flotte franco-anglaise, à la bataille d'Obligado, dont le souvenir a été perpétué par la dénomination d'une rue, à Paris. Venu ensuite à Paris, il s'y lia avec le maréchal Canrobert et se distingua à la Cour de Napoléon III.

Après avoir effectué plusieurs voyages en Europe, en Asie et en Amérique, M. L.-V. Mansilla entra dans l'armée de la République Argentine et y conquit rapidement tous les grades en prenant part à diverses expéditions, notamment à la guerre contre le Paraguay.

Devenu commandant de frontière, situation importante, puis général de division, il fut, d'autre part, élu député à plusieurs reprises et porté, en 1890, à la présidence de la Chambre argentine, fonction dans laquelle il se révéla comme l'un des orateurs les plus persuasifs et les plus écoutés de son pays.

Envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de la République Argentine, successivement à Berlin, Saint-Pétersbourg et Vienne, il démissionna en 1902, à la suite de divergences de vues avec son gouvernement.

Quoique retiré de la politique active, le général Mansilla est, à juste titre, considéré comme l'un des hommes les plus populaires de La Plata.

Le général Mansilla a représenté la République Argentine au Congrès international des Electriciens, à celui de protection des Câbles sous-marins et à celui relatif au passage de Vénus.

Au cours de sa carrière, cet éminent homme d'Etat a écrit dans un certain nombre de journaux et publié des ouvrages d'ordres divers, qui l'ont mis en bonne place parmi les écrivains et les penseurs de ce temps. Nous citerons, parmi ses plus importantes productions : *Règlement* [illegible] *l'infanterie*, et plusieurs traités militaires ; *D'A*[illegible] [illegible] *Indiens Ranqueles* (Buenos-Ayres, 1870 et Congrès de Géographie de Paris) ; la *Crise présidentielle aux* [illegible] *nelles* (2 vol.) ; *Etudes morales* (préface de Maurice Barrès) ; *Rozas*, essai d'histoire psychologique ; *Mis Memorias ; En Visperas* (1 vol. 1903) ; *Souvenirs d'Enfance et de Jeunesse* (1 vol. 1904), etc.

On lui doit aussi de nombreuses traductions d'ouvrages français en sa langue, notamment : *Atar-Gull ; Rabagas*, de Sardou ; *Servitude et Grandeur militaire*, de Vigny ; les *Proscrits*, de Balzac ; *Paris en Amérique*, de Laboulaye, etc.

TANTET (Charles-Joseph)

Homme politique, administrateur, né à Nogent-le-Roi (Haute-Marne) le 19 décembre 1841. Entré jeune encore dans une maison de commerce, il s'établit bientôt lui-même à Paris et devint président de la Chambre syndicale de la Passementerie, Mercerie, Boutons et Rubans de la capitale, dont il fut ensuite président honoraire.

Vice président du Syndicat général du Commerce et de l'Industrie, expert en douanes, arbitre rapporteur au Tribunal de Commerce de la Seine, M. Charles Tantet s'est occupé aussi de questions d'assistance et de mutualité. Il dirigea pendant plusieurs années la Société philanthropique de la Savoie à Paris ; en 1886, il fonda, sur les bases de la première, la Société philanthropique de la Haute-Marne, qui devint également très prospère.

Depuis 1882 M. Charles Tantet est membre du Bureau de Bienfaisance du IIIe arrondissement de Paris, dont il a été président. Nommé maire de ce même arrondissement en 1888, il a rempli depuis lors sans interruption cette fonction et il préside en même temps la plupart des commissions locales de la délégation cantonale, de la commission scolaire, du comité d'administration de la caisse des écoles, du patronage laïque, etc. Sur son initiative a été créé un type de crèche modèle dans le IIIe arrondissement, inaugurée par Mme Loubet le 20 mars 1904.

M. Charles Tantet a été le promoteur des bureaux municipaux de placement gratuit et d'un système rapide de secours aux indigents, qu'il dénomma « curatelle des pauvres » et qui a été depuis adopté en beaucoup d'endroits. Pour rehausser l'intérêt du

mariage civil, il a imaginé de donner plus d'éclat et de pompe aux cérémonies de ce genre, ce qui obtint un réel succès, sous l'appellation de mariages en musique.

Républicain radical-socialiste, M. Charles Tantet a été, dans la Marne, candidat aux élections législatives en 1893 et en 1898.

Directeur, trésorier, puis président du comité radical-socialiste du IIIe arrondissement de Paris, il a contribué pour une large part, à plusieurs reprises, au succès des élus républicains de cet arrondissement.

M. Charles Tantet a été nommé chevalier de la Légion d'honneur en 1892, il est également officier de l'Instruction publique, du Mérite agricole, commandeur de l'ordre du Cambodge, etc.

ANDRÉ (Jean-Louis)

Magistrat, juriste, sociologue, né à Saint-Laurent-d'Aigouze (Gard), le 3 juillet 1860. Ses études classiques accomplies à Marseille et à Paris, il fit son droit à la Faculté de cette dernière ville. Inscrit au barreau de la Cour d'appel de Paris en 1883, il fut secrétaire de la Conférence des avocats de 1885 à 1887 et reçut le prix Paillet cette dernière année.

En même temps, il était l'un des conférenciers les plus actifs de la Ligue de l'Enseignement et de l'Union de la Jeunesse républicaine.

Attaché au cabinet, puis secrétaire particulier de Charles Floquet, président de la Chambre (1885), M. Louis André suivit celui-ci, au même titre, à la présidence du Conseil des ministres en 1888 ; puis, à la chute du cabinet (1889), il fut nommé substitut à Chartres.

Devenu procureur de la République à Provins (1891), puis à Chartres (1894), il fut nommé substitut au tribunal de la Seine en 1898 et promu juge d'instruction en 1900.

En cette dernière qualité, il a été chargé de l'instruction de nombreuses causes sensationnelles, notamment de l'affaire de l' « homme coupé en morceaux, » des affaires Cornulier, Humbert-Daurignac, Jacques Lebaudy, des outrages à certains membres de la Haute-cour après le procès Déroulède, de la provocation au meurtre relevée dans un article de M. Laurent-Tailhade lors d'un voyage de l'empereur de Russie en France, des poursuites contre les congrégations, etc.

M. Louis André s'était efforcé, dès 1896, de réaliser une sorte de reclassement des vagabonds et devoyés de toutes sortes, en fondant, à Chartres, une maison d'assistance par le travail, organisée sur un type nouveau. Basée sur le principe d'une sélection progressive, permettant d'éliminer en peu de temps les mendiants professionnels ou les paresseux de parti-pris et de procurer aux malheureux intéressants une hospitalité de quelque durée, puis une direction utile (placement, engagement dans l'armée, rapatriement, etc.), cette première entreprise, couronnée d'un plein succès, inspira à son promoteur le désir d'organiser une œuvre similaire à Paris.

Toutes les fois que, comme substitut, il avait été de service au petit-parquet de la Seine, M. Louis André avait été frappé de ce que, parmi les personnes arrêtées pour vagabondage, beaucoup n'étaient coupables d'aucun autre délit et qu'il serait facile de leur éviter des condamnations ultérieures en leur assurant un gîte et du travail. C'est alors qu'il provoqua, en 1903, la création de la Maison de travail du département de la Seine, installée à Thiais, près Choisy-le-Roi, laquelle, à l'aide de concours nombreux et de subventions officielles relativement importantes, a réalisé d'ores et déjà des résultats appréciables, utiles à la fois aux indigents qu'elle relève et à la société qu'elle préserve de malfaiteurs possibles. Cette œuvre intéressante mérite d'être signalée parmi les institutions d'une solidarité sociale pratique et bien entendue.

M. Louis André est l'auteur de publications diverses ; celles d'un caractère juridique sont surtout appréciées. Nous citons de lui : une *Méthode de Sténographie simplifiée* (1889) ; *Manuel pratique de la liquidation judiciaire et de la faillite* (1889) ; *Camille Desmoulins*, étude historique (1891) ; la *Récidive*, vue d'ensemble des lois sur cette matière (1892 ; le *Code ouvrier*, volume publié avec M. Guibourg, premier ensemble coordonné des lois réglementant le travail (1894 ; 3e éd. 1904) ; *Régime modifié de l'instruction judiciaire*, commentaire de la loi de 1897 (1898), etc.

Il a collaboré, en outre, aux *Pandactes françaises*, au *Bulletin-Commentaire des lois nouvelles*, au *Répertoire encyclopédique du Droit français*, à la *Grande Encyclopédie*, au *Nouveau Dictionnaire Larousse illustré*, à la *Revue universelle*, etc.

M. Louis André est officier de l'Instruction publique et du Cambodge.

MONCHABLON (Xavier-Alphonse)

PEINTRE, né à Avillers (Vosges) le 12 juin 1835. D'abord écrivain lithographe chez un imprimeur de Mirecourt, M. Alphonse Monchablon vint ensuite à Paris, à vingt ans, pour y étudier la peinture, muni d'une bourse départementale.

Entré à l'Ecole des Beaux-Arts, comme élève de Cornu et de Gleyre, il y obtint le 2e prix de Rome, en 1862, avec *Véturie aux pieds de Coriolan*, et le grand prix de Rome, l'année suivante, avec *Joseph reconnu par ses frères*, et non *Joseph vendu par ses frères*, titre que les *Dictionnaires Larousse* et *Vapereau* donnent, par erreur, à ce tableau, pourtant bien connu.

A la villa Médicis, M. Monchablon peignit la *Fête d'Amphitrite*. Il exposa, pour la première fois, au Salon de 1869, deux toiles qui furent remarquées : les *Funérailles de Moïse* (aujourd'hui au musée d'Amiens) et *Jeune fille et vieille femme*, portraits. Il donna ensuite : le *Portrait de Mme Pape-Carpentier* (1870) ; les *Quatre Evangélistes*, pour le grand séminaire d'Angers (1874) ; *Scène du procès de Jeanne d'Arc* (1876) ; la *Toilette de Vénus* (1877) ; la *Sainte Famille*, pour l'église Notre-Dame-des-Champs (à l'Exposition universelle de 1878) ; *Victor Hugo ; Les Lettres, les Arts et les Sciences dans l'Antiquité* (1880) ; *Annonciation ; Assomption*, à l'église de Ménilmontant (1882) ; les *Enfants illustres de la Lorraine* (décoration pour le palais des Facultés de Nancy) ; *M. Savorgnan de Brazza*, portrait (1886) ; *Retour de chasse au temps des Guise* (1887) ; le *Vice-amiral baron Roussin* (1888) ; *M. Méline*, portrait (1889) ; *Dans l'Est* (1890) ; *Venite ad me omnes* (1894) ; *Henri IV et Gabrielle d'Estrées* (1895) ; *Vision ; Mars-la-Tour le 16 août 1895* (1896) ; *Napoléon à Sainte-Hélène ; L'Armée rendant hommage aux tombes des soldats*, décoration pour la basilique de Domrémy (1897) ; *Bonaparte en Egypte* (1901) et un nombre considérable de portraits, parmi lesquels ceux de *M. Buffet, sénateur ;* de l'*amiral Véron, sénateur ;* du *général Thomas*, du *général Pourcet*, de la famille du *baron de Ravinel*, de *Mme Monchablon*, de son *grand-père*, de sa *grand'mère*, de son *frère*, etc.

C'est la reproduction de la figure humaine surtout qui a fait la réputation de ce peintre, que l'on classe parmi les bons portraitistes de notre époque. Ses grandes compositions, d'un souffle un peu court, ne sont point aussi unanimement louées.

M. Monchablon a obtenu une médaille de 3e classe en 1869, une de 2e classe en 1874, qui le mit hors concours, une médaille de bronze à l'Exposition universelle de 1889 et une d'argent à celle de 1900. Il est chevalier de la Légion d'honneur depuis 1897.

LE DOUBLE (Félix-Anatole)

MÉDECIN, membre correspondant de l'Académie de Médecine, écrivain, né à R[illegible] (Ardennes) le 14 août 1848. Il fit ses études classiques au lycée de Tours, commença la médecine à l'Ecole de cette ville, où il obtint successivement les médailles de bronze (1868), d'argent (1869), d'or ou prix Tonnellé (1871) et où il fut interne des hôpitaux.

La guerre interrompit un moment ses études. Attaché aux ambulances de l'armée de la Loire, M. Le Double accomplit son devoir avec un dévouement et un zèle qui furent signalés par ses chefs de service. Après la paix, il se fit inscrire à la Faculté de Médecine de Paris, fut externe des hôpitaux (1871), puis interne (1873) et reçu docteur en 1876, avec une thèse intitulée : *Du kleisis génital et principalement de l'occlusion vaginale et vulvaire dans les fistules uro-génitales*.

Le docteur Le Double retourna alors se fixer à Tours, où il fut nommé, dès 1878, chirurgien des hôpitaux, à l'Hôpital général. En 1888, il devint professeur d'anatomie à l'Ecole de Médecine de cette ville et fut élu, en 1898, membre correspondant de l'Académie de Médecine.

Il est, d'autre part, membre de la Société Anatomique, de la Société d'Anthropologie de Paris, du Comité de la Société des études rabelaisiennes ; membre correspondant de l'Ecole d'Anthropologie de Paris ; président d'honneur de la Société médicale d'Indre-et-Loire, etc. ; il a été membre du Comité et rapporteur dans les sections d'anatomie humaine et d'anatomie comparée des XIIIe et XIVe congrès internationaux de Médecine de Paris et de Madrid, délégué du ministre de l'Instruction publique au XIVe Congrès international de Médecine de Madrid, vice-président de l'Association des Anatomistes, etc.

C'est surtout à ses recherches sur les variations anatomiques que M. Le Double doit la notoriété, on peut dire universelle, dont il jouit. Il a été, en France, l'initiateur et le précurseur de ce genre d'études, où ses travaux font autorité. Comme chirurgien, il est l'auteur d'heureuses et importantes

innovations relatives à certaines hémorragies ou aux opérations des kystes de l'ovaire. C'est lui qui a fait connaître l'influence exercée par la contraction musculaire sur la migration, à travers les tissus, d'aiguilles avalées, et l'atrophie progressive que subit la zône motrice corticale du cerveau à la suite de l'amputation d'un membre. C'est encore lui qui a découvert la prédisposition qu'ont les organes mal conformés à devenir malades, d'où le nom de « loi de Le Double » attribuée depuis à l'une des lois les plus importantes de la pathologie générale.

Parmi les très nombreuses publications scientifiques du Dr Le Double, nous mentionnerons les ouvrages suivants : *Leçons cliniques sur les fractures de jambe* (faites à l'Hôtel-Dieu de Paris en 1875, par le professeur Richet, recueillies, rédigées et publiées par MM. L. Garnier et A.-F. Le Double) ; *Essai sur la pathogénie et le traitement des hémorrhagies de la paume de la main* (1877) ; *De l'épididymite blennorrhagique dans les cas de hernie inguinale, de varicocèle ou d'anomalies de l'appareil génital* (1879) ; *Des avantages de l'allaitement maternel pour la mère, pour l'enfant, pour la famille et pour la société* (1880) ; *La Médecine et la Chirurgie dans les temps préhistoriques* (1888) ; *La grotte des fées de Mettray à l'époque de la pierre polie* (Reconstitution à l'Exposition nationale de Tours, en 1892) ; *Velpeau* (1897) ; *Traité des variations du système musculaire de l'homme et de leur signification au point de vue de l'anthropologie zoologique*, avec une préface de M. Marey, membre de l'Institut (2 vol. 1897) ; le *Docteur Rabelais* (1898) ; *Rabelais anatomiste et physiologiste*, avec une préface de M. Duval, de l'Académie de Médecine (1899) ; *Essai sur la morphogénie et les variations du lacrymal et des osselets péri-lacrymaux* (1900) ; *Origet* (1903) ; *Traité des variations des os du crâne de l'homme et de leur signification au point de vue de l'anthropologie zoologique*, avec une préface de M. Ed. Perrier, directeur du Muséum (1904) ; *Traité des variations des os de la face de l'homme et de leur signification au point de vue de l'anthropologie zoologique* (sous presse, 1904).

Il a donné en outre un grand nombre d'articles au *Dictionnaire encyclopédique des Sciences médicales* de Dechambre et Lereboullet, publié une quantité considérable d'articles ou études scientifiques dans plusieurs journaux ou revues, présenté des mémoires à des sociétés savantes, congrès ou associations médicales, notamment à l'Académie des Sciences, à celle de Médecine et aux divers congrès internationaux. Le nombre de ces études ou mémoires, d'environ 150 en 1904, ne nous permet pas d'en citer les titres ; nous dirons seulement que ces travaux offrent un intérêt très vif et sont très connus dans le monde médical.

Dans ses écrits sur Rabelais, le Dr Le Double, faisant, avec érudition et sagacité, œuvre de philologue et d'archéologue, a expliqué bien des passages relativement obscurs de l'œuvre de maître François ; il a aussi établi que le philosophe-médecin avait, l'un des premiers, sinon le premier, fait des démonstrations anatomiques publiques, et il l'a présenté comme un émule de Vésale.

C'est sur les indications et la direction de M. Le Double que M. Tramond, naturaliste, a composé une collection anatomo-anthropologique en carton-pâte coloré, dont les premières pièces parues ont vivement intéressé les étudiants et les médecins.

Les travaux de ce savant ont été l'objet de nombreuses récompenses : deux fois lauréat de l'Académie des Sciences (1880, 1898), quatre fois de la Faculté de Médecine de Paris (1876, 1879, 1898, 1900), il l'a été encore notamment à la Société d'Anthropologie (1894) et de la Société Anatomique de Paris (1898), deux fois de la Société nationale d'encouragement au bien (1881 et 1894), de l'Exposition nationale de Tours, en 1892 (Concours scientifique et littéraire, 1er prix), etc.

BEDOUT (Anne-Victor-Louis)

Éleveur, écrivain, né à Cazaubon (Gers) le 22 juillet 1855. Après avoir accompli, à Toulouse, ses études classiques et celles de droit, il fut reçu licencié et se fit inscrire, comme avocat, au barreau de la Cour d'appel de Paris en 1877.

Mais, abandonnant bientôt la carrière juridique, M. Louis Bedout revint, en 1881, fixer sa résidence dans le Gers, où, possesseur de domaines agricoles importants, il s'adonna à l'élevage. En 1888, il fondait, dans l'arrondissement de Condom, un haras, consacré à l'élevage exclusif du cheval de courses, le pur sang anglais, qui ne tarda pas à acquérir une haute réputation, et qui est aujourd'hui considéré comme un modèle dans le monde sportif.

Les produits de l'élevage de M. Bedout ont obtenu de brillants succès : un de ses élèves notamment, « Le Sénateur », gagnant, en 1899, en Angleterre, à Ascot, la course classique dite *Alexandra-plate*, donna le premier exemple d'un cheval né et élevé

dans le Midi qui ait gagné une grande course en Angleterre.

M. Bedout a publié quelques ouvrages de sport et notamment des *Notes sur la Méthode de classification de Bruce-Lowe*, qui parurent d'abord dans le *Jockey* en 1897 et furent éditées en volume, en 1898, à Paris.

Il est l'auteur de « compteurs densivolumétriques » à liquides et spécialement à alcool, qu'il a fait breveter dans tous les pays et qui sont adoptés en Espagne et dans l'Amérique du Sud, au Chili notamment, où, à l'exclusion de tous autres appareils similaires, ils servent au contrôle de la fabrication des alcools dans les distilleries industrielles. Ces appareils ont été décrits par leur inventeur, dans un mémoire à la Société Chimique de Paris, publié dans son Bulletin, et dans une brochure intitulée : *Nouveau Compteur à liquides.*

M. L. Bedout a été membre du Jury de la classe 60 à l'Exposition universelle de 1900.

BARBARY (Fernand)

MÉDECIN, écrivain et vulgarisateur scientifique, né à Bordeaux le 16 juin 1868. Reçu docteur de la Faculté de Médecine de Paris en 1895, avec une thèse, qui fut très-remarquée, sur la *Méthode des grands lavages dans le traitement de l'Ophtalmie purulente*, il alla exercer la médecine à Nice, où il est fixé depuis lors.

M. le docteur Barbary sut se créer bientôt une solide réputation de praticien. Ses recherches et ses travaux scientifiques attiraient sur lui l'attention du monde savant, pendant que le grand public même s'intéressait aux ouvrages de médecine pratique qu'il publiait et dans lesquels il mettait les questions d'hygiène thérapeutique à la portée de tous, sous une forme alerte, claire et hautement littéraire, où apparaît cependant la forte érudition de l'auteur.

Sur le littoral, le Dr Barbary a grandement contribué à répandre dans le public les principes d'hygiène générale et à faire adopter des mesures efficaces contre la contagion de la tuberculose. En 1900, il fut choisi comme délégué pour la région de la Société de préservation contre la tuberculose par l'éducation populaire, qui le délégua aussi, en 1901, au Congrès de la tuberculose à Londres et qui lui décerna, en 1902, sa médaille d'honneur.

En 1903, le docteur Barbary fut chargé par le ministère de l'Intérieur d'une mission pour aller étudier la prophylaxie de la tuberculose dans les grands centres belges.

Parmi les ouvrages ou travaux publiés par M. Barbary, nous devons mentionner, outre sa thèse, les suivants : *Un cas grave de maladie de Werlhof traitement, guérison* (Société de Médecine et Chirurgie pratiques, Paris, 1896) ; *Prophylaxie de la Tuberculose par la désinfection méthodique des locaux devenus vacants* (Nice, 1899) ; *Le Cacodylate de Gaiacol. — Etude et essais dans le traitement de la Tuberculose* (Académie de Médecine, 1900) ; *Autour des Berceaux. — Hygiène de la mère et de l'enfant. — Prophylaxie des maladies de l'enfance* (préface de M. le professeur Pinard, Paris, 1900 ; ouvrage récompensé par l'Académie de Médecine et par le ministère de l'Intérieur) ; les *Misères du Corps* (1 vol. Paris, 1901) ; *Rhino-pharyngite typhoïdique* (Société de Thérapeutique, 1901) ; le *Cacodylate de Gaiacol dans le traitement de la Tuberculose*, résultats obtenus sur 50 malades (Congrès de Londres, 1901) ; *Rapport sur la Société Française de préservation contre la Tuberculose*, comme délégué officiel au Congrès de Londres (1901) ; *Contribution à l'étude du traitement des coliques hépatiques à répétition* (Académie de Médecine et Société de Thérapeutique, 1902) ; *Traitement de la Variole par l'association à la photothérapie (chambre rouge), d'une méthode rigoureuse d'asepsie et d'antisepsie locale et générale* (Académie de Médecine, 1902) ; la *Ration-alimentation utile du tuberculeux. — Les dangers de la suralimentation* (Académie de Médecine, 1903) ; *Rapport à la suite d'une Mission officielle du ministère de l'Intérieur pour étudier les moyens de prophylaxie de la Tuberculose dans les grands centres ouvriers de la Belgique* (1903) ; la *Grande Faucheuse* (1904, Naud, éditeur, Paris) ; *Cure libre du tuberculeux et climat méditerranéen* (Congrès de Climatothérapie, Nice, 1904), etc.

Certains des ouvrages ci-dessus cités ont eu un grand retentissement : *Autour des Berceaux*, traité très complet de l'hygiène de l'enfance, est devenu en quelque sorte le manuel des mères de famille : les *Misères du Corps*, ouvrage de vulgarisation hygiénique et médicale, d'un style remarquable et d'une documentation précieuse, a fait décerner à son auteur le titre d' « éducateur des esprits contemporains » ; la *Grande Faucheuse*, enfin, autre livre présenté sous la même forme littéraire, attrayante et lumineuse, ayant spécialement pour objet la lutte contre la tuberculose et l'éducation populaire sur ce point, a obtenu un succès éclatant dans tous les milieux. Le

Conseil municipal de Paris en a distribué des exemplaires dans toutes les bibliothèques des mairies de la capitale ; il a été aussi répandu dans les « foyers du soldat », les écoles normales d'instituteurs et d'institutrices, etc. L'auteur, s'imposant lui-même de grands sacrifices pour l'œuvre, dont il s'est fait l'apôtre, de la prophylaxie de la tuberculose, l'a fait pénétrer gratuitement dans tous les centres où il a compris qu'il pouvait être utile. Ce livre, d'une haute importance, résume tout ce que l'on a écrit et tenté pour l'éducation antituberculeuse de la société jusqu'ici.

M. le Dr Barbary a collaboré à de nombreuses publications françaises et étrangères, notamment : le *Propagateur médical*, la *Saison* de Nice, la *Lutte antituberculeuse*, la *Scheweizerische Monatsschrift für Medizin*, etc.

Il est membre du Bureau international pour la lutte contre la Tuberculose, membre correspondant de la Société de Thérapeutique, etc.

FORMIGÉ (Jean-Camille)

Architecte, né au Bouscat (Gironde) le 24 juillet 1845. Il eut pour professeurs, à l'École nationale des Beaux-Arts, à Paris, MM. J.-C. Laisné, Gaudebœuf et Ballu.

Dès 1868, M. J.-C. Formigé envoya aux Salons annuels des aquarelles et des dessins. Remarqué par Viollet-le-Duc, celui-ci lui demanda des relevés de monuments pour la Commission des Monuments historiques. Il donna ensuite aux expositions : l'*Abbaye de Thoronet* (Var), neuf dessins ; *Abbaye de la Celle* (Var), onze dessins (1870) ; *Portail de l'ancienne église des Carmes à Perpignan ; Eglise et cloître d'Arles* (Pyrénées-Orientales) (1877) ; *Restes du temple de Vernègues* (Bouches-du-Rhône) ; *Pont Julien* (Vaucluse) (1879) ; *Etudes pour la restauration de l'église de Conques* (Aveyron) (1880) ; *Eglise de Coustouges* (Pyrénées-Orientales), projet de restauration (1881) ; *Restauration de Notre-Dame de Grande, à Poitiers* (1882 et 1883) ; *Statue de sainte Foy*, en or repoussé du xe siècle, appartenant au trésor de Conques ; *Monument commémoratif de l'Assemblée constituante à Versailles*, modèle plâtre (1881), resté à l'état de projet ; *Eglise de Cornelia-del-Conflent* (Pyrénées-Orientales) (1884) ; *Monument crématoire pour la Ville de Paris*, avant-projet ; *Monument commémoratif de 1789 pour le Champ-de-Mars*, esquisse (1885) ; *Char allégorique de la Ville de Paris*, esquisse (1886).

M. Formigé a collaboré avec Ballu, à titre d'inspecteur de celui-ci, à la construction de l'Hôtel-de-Ville de Paris et à d'autres travaux jusqu'à la mort de ce maître (1895). Il a notamment dessiné pour l'Hôtel de Ville la décoration de la Salle des Fêtes, en collaboration avec M. Deperthe.

Nommé, en 1885, architecte des promenades et plantations de la ville de Paris, il a élevé depuis ce temps nombre de statues et de monuments dans les jardins et squares publics de la capitale. C'est à lui que sont dûs également, au cimetière du Père-Lachaise, l'édification du monument crématoire et les portiques du colombarium. Il a créé les cimetières parisiens extra-muros de Pantin et de Bagneux ; il a pris une part importante aux travaux de l'Exposition universelle de 1889, avec la construction des palais des Beaux-Arts et des Arts Libéraux, des fontaines lumineuses, ainsi qu'à celle de 1900. Il s'est occupé, en outre, de la réédification des serres de la ville de Paris au Bois de Boulogne, et il a dirigé l'entreprise de la restauration du Théâtre romain d'Orange, inauguré en 1897.

M. Jean-Camille Formigé, qui a reçu aux divers Salons une 3e médaille en 1875, une 2e en 1876, la médaille d'honneur en 1881 et des grands prix aux expositions universelles de 1889 et de 1900, a été décoré de la Légion d'honneur en 1881 et promu officier en 1889.

DORCHAIN (Auguste-Léon)

Écrivain, poète, auteur dramatique, né à Cambrai (Nord) le 19 mars 1857. Ses études classiques accomplies au lycée de Rouen, il vint suivre les cours de la Faculté de Droit de Paris, où il prit la licence.

En 1882, M. Auguste Dorchain faisait jouer deux à-propos en vers : *L'Odéon et la Jeunesse* (24 avril) et *A Alexandre Dumas* (4 novembre). Il a fait représenter depuis : *Conte d'avril*, comédie en 4 actes, en vers, d'après Shakespeare (Odéon, 1885, couronnée par l'Académie française) ; *Maître Ambros*, drame lyrique en 4 actes, en collaboration avec M. François Coppée, musique de Widor (Opéra-Comique, 1886) ; *A Racine*, à-propos en vers (Comédie-Française, 1877) ; *Jeanne d'Arc*, pantomime en 3 actes, musique de Widor (Hippodrome, 1890) ; *Rose d'Automne*, comédie en 1 acte (Odéon, 1895) ; *Pour l'Amour*, drame en 4 actes, en vers (Odéon, 1901).

M. Dorchain a publié deux volumes de vers : la *Jeunesse pensive* (1881) ; *Vers la Lumière* (1894),

couronnés par l'Académie française. Il a donné, en outre, des poésies, des chroniques et des études littéraires à diverses revues.

Des productions dramatiques de M. Dorchain certaines ont été jouées à l'étranger aussi bien qu'en France, recevant bon accueil du public partout ; ses œuvres poétiques sont aussi assez appréciées.

Ce poète est officier d'Académie et chevalier de la Légion d'honneur.

DELBET (Ernest-Pierre-Julien)

MÉDECIN, député, né à Barbonne-Fayel (Marne) le 9 novembre 1831. Ses études classiques faites à l'institution Massin, à Paris, il se fit inscrire à la Faculté de Médecine et fut reçu docteur en 1854, avec une thèse dont le sujet était : *Des vomissements incoercibles dans la grossesse.*

Au cours de ses études classiques, il était entré en relations avec Auguste Comte. Il adhéra à ses idées, auxquelles il est, depuis, resté fermement attaché, et il est devenu l'un des exécuteurs testamentaires du fondateur du positivisme.

Aux élections générales de 1903, le docteur Delbet qui établi à la Ferté-Gaucher (Seine-et-Marne), y était maire et conseiller général, se présenta comme candidat républicain radical et fut élu député de l'arrondissement de Coulommiers (le 3 septembre, au scrutin de ballotage), par 6,131 voix contre 4,112 données à M. Gastellier, député sortant, républicain radical comme lui. Il a été réélu : en 1898, au premier tour, par 6,470 voix, contre 5,021 à M. Prouharam, républicain modéré ; puis, en 1902, encore au premier tour, par 7,412 voix, contre 3,893 à M. Lapeyrade, nationaliste.

A la Chambre, le député de Seine-et-Marne est inscrit au groupe de la gauche démocratique, au groupe agricole et au groupe colonial. Membre de la Commission de prévoyance sociale, il se consacre particulièrement aux travaux dont s'occupe cette commission.

En politique, il suit une ligne nettement républicaine ; il a voté la loi sur les associations, celle contre les congrégations, et soutenu les ministères radicaux.

M. le docteur Delbet a contribué à la fondation de la Société des Universités populaires, de laquelle il est devenu vice-président ; il a donné de nombreuses conférences aux réunions de cette œuvre. Membre de la Société d'Economie sociale, président de la Société de Sociologie de Paris, il est, depuis 1896, directeur du Collège libre des Sciences sociales, fondé l'année précédente.

DELBET (Pierre)

CHIRURGIEN, fils du précédent, né à la Ferté-Gaucher (Seine-et-Marne) le 19 novembre 1861. Il fit ses études à la Faculté de Médecine de Paris, où il fut successivement externe des hôpitaux (1884), interne (1885), aide d'anatomie (1886), prosecteur provisoire à la Faculté (1887) et titulaire (1888). Reçu docteur en 1889, chef de clinique chirurgicale en 1891, il fut nommé professeur agrégé à la Faculté de Médecine en 1892, et chirurgien des hôpitaux en 1893. En cette qualité, il fut suppléant du professeur Duplay à la clinique chirurgicale de l'Hôtel-Dieu. Membre de la Société Anatomique, il en fut le vice-président pour 1892-93.

Durant cette période, M. Pierre Delbet a été lauréat des hôpitaux (accessit de la médaille d'or), de la Faculté de Médecine (médaille d'argent), de la Société de Chirurgie (prix Gerdy, 1889), de l'Académie de Médecine (prix Laborie, 1891).

M. le docteur Pierre Delbet a publié des travaux scientifiques parmi lesquels il convient de citer : *Pronostic et traitement des anévrysmes artério-veineux externes* (thèse inaugurale, 1889, médaille d'argent) ; plusieurs mémoires sur la *Physiologie chirurgicale du péritoine* (1890) ; *Maladies de la mamelle* (1891) ; *Des suppurations pelviennes chez la femme* (ouvrage couronné par l'Académie de Médecine et par la Société de Chirurgie, 1891) ; *Maladies de l'utérus*, (1891) ; *Clinique chirurgicale*, par M. Trélat, leçons publiées par Pierre Delbet (2 vol., 1891) ; *Syphilis du foie, laparatomie : guérison* (1892) ; *La Chirurgie à l'Hôpital* (1895) ; *Un nouveau procédé d'hæmothérapie* (1895) ; *Hæmatocatharsise* ; plusieurs travaux sur le *Lymphadenome* (1896) ; *Les Rayons X et la Chirurgie* (1896) ; *Recherches expérimentales sur le lavage du sang* (thèse de Mourette, 1896) ; *De l'ablation des annexes sans ligature préalable* (1896) ; *Des Néoplasmes* (1898) ; *Traité de Chirurgie clinique et opératoire*, avec M. Le Dentu (12 volumes, 1902).

Collaborateur à la *Revue de Chirurgie*, aux *Archives d'Ophtalmologie*, aux *Annales de Gynécologie et d'Obstétrique*, aux *Archives générales de Médecine*, aux *Annales des organes génito-urinaires*, à la *Semaine médicale*, à la *Gazette des Hôpitaux*, à la *Gazette Médicale*, à la *Gazette hebdomadaire*, à la *Presse médicale*, au *Journal des Praticiens*, à la *Revue de*

Paris, etc. M. le docteur Pierre Delbet a adressé de fréquentes communications à l'Académie des Sciences, à l'Académie de Médecine, aux Congrès de Chirurgie et aux Société d'Anatomie et de Chirurgie.

FAUCHOIS (René)

Auteur dramatique, né à Rouen (Seine-Inférieure) le 31 août 1880. Dirigé, après avoir fait des études primaires, sur une école professionnelle comme boursier de l'Etat, le jeune homme, poussé par la vocation des lettres, à peine âgé de seize ans, débutait, à la surprise du monde littéraire, par un drame en cinq actes : le *Roi des Juifs*, qui fut représenté le 17 juin 1899 au Théâtre d'Application (Bodinière) ; cette pièce, qui obtint un réel succès, a été reprise ensuite au théâtre des Galeries-Vivienne.

Depuis lors, M. René Fauchois s'est produit sur diverses scènes, parisiennes ou autres, et s'est ainsi, en peu de temps, affirmé comme l'un de nos auteurs dramatiques les plus intéressants. Il a donné notamment : *Crépuscule*, 1 acte, joué au Cercle de la Rampe en 1901 et remis en valeur dans les Universités populaires à plusieurs reprises ; le *Poète*, 1 acte, représenté à Genève en 1902 ; *Louis XVII*, drame en cinq actes, en vers, dont le sujet avait inspiré déjà Paul Verlaine, qui n'acheva point cet ouvrage (Nouveau-Théâtre, 10 mars 1902) ; *Un soir d'été*, 1 acte, musique de Maurice Lévy (Théâtre des Arts de Rouen, 2 mai 1903) ; le *Bercail*, 1 acte (Cercle de la Rampe, 1904) ; l'*Exode*, pièce moderne en 3 actes (Nouveau-Théâtre, 1904), à laquelle la presse et le public firent le meilleur accueil.

Un auteur, un jeune et généreux poète s'est trouvé, écrivit M. Charles Martel dans l'*Aurore*, à propos de cette dernière œuvre, qui osa prendre parti pour le moindre public et défendre, malgré l'intérêt du bureau de location, une classe de citoyens poursuivis par toutes les puissances de l'avarice, de l'ambition et de la bestialité. Certes, son audace fut intrépide, car il a dit que tous les hommes étaient égaux, quels que fussent leur religion, leur irreligion ou leur origine ; que le meurtre, le pillage de ceux qui ne pensent pas, ou plutôt n'ont pas toujours pensé comme nous, étaient crimes à châtier, que le faux, le mensonge et la calomnie ne devaient pas s'admettre comme moyens d'action nationale ; et ces choses, autrefois vérités banales à force d'évidence, apparaissent aujourd'hui comme propositions neuves où seuls se risquent les lutteurs d'avant-garde. Heureusement, René Fauchois a le talent qu'il faut pour imposer de pareils paradoxes et telles scènes de sa pièce sont d'une inspiration dramatique de premier ordre.

M. René Fauchois est aussi l'auteur d'une pièce en 5 actes : *Alexandra*, dont le principal rôle a été écrit pour Mme Sarah Bernhardt. Il a collaboré aux *Semailles*, à l'*Effort*, à la *Revue mondiale*, à l'*Evénement*, au *Gil Blas*, etc.

Après avoir accompli plusieurs voyages en Hollande, en Belgique, en Suisse, etc., M. René Fauchois s'est révélé comme acteur à Paris même, aux côtés de M. Mounet-Sully, notamment dans *Œdipe Roi*, et de Mme Sarah Bernhardt dans *Théroigne de Méricourt*, de M. Paul Hervieu.

DOMART (Achille-Evariste)

Homme politique, administrateur, né à Bussy-les-Daours (Somme) le 10 septembre 1831. Etabli négociant en vins à Aubervilliers (Seine), dans les dernières années du second empire, M. Domart se montra, dès ce moment, ardent partisan et actif propagandiste des idées républicaines. Il organisa, dès lors, avec le concours de Jules Simon et de Joffrin, depuis député de la Seine, des conférences qui ne cessèrent point, même dans la période agitée du seize-mai, d'attirer des adhérents aux institutions démocratiques.

Elu conseiller municipal d'Aubervilliers en 1871, il devint, en 1881, adjoint et, en 1884, maire de cette importante commune, fonctions auxquelles il n'a cessé d'être réélu depuis ce temps.

Comme maire d'Aubervilliers, M. Domart s'est signalé par sa conduite prévoyante et courageuse lors des épidémies de choléra qui, en 1882 et en 1892, répandirent le deuil dans cette ville. On lui doit l'exécution d'utiles travaux d'assainissement et de communications, la construction d'une salle de fêtes, de groupes scolaires, d'une bibliothèque populaire publique, etc.

Il a été délégué communal de l'Instruction publique de 1872 à 1878 ; il est président de la Société de secours mutuels depuis 1877, administrateur de la Caisse d'épargne depuis 1878, président d'honneur de la Société des Vétérans, membre fondateur de la Caisse des écoles et de l'Association philotechnique, membre de l'Union centrale des Sauveteurs de la Seine, président de la Société des Prévoyants de l'Avenir, etc.

Conseiller d'arrondissement de 1883 à 1893, M. Domart fut, à cette époque, élu conseiller général du canton d'Aubervilliers ; il a été réélu à cette fonction en 1896 et en 1900, avec des majorités croissantes. Au Conseil général de la Seine, M. Domart fait partie du groupe radical socialiste ; il s'intéresse surtout aux questions d'assistance et de mutualité, qu'il a contribué, comme maire, à développer dans sa commune. Il est membre de la Commission départementale

d'agriculture et du Conseil d'hygiène. M. Domart est considéré comme l'un des chefs les plus autorisés du parti radical dans la région qu'il représente.

Titulaire d'une médaille de sauvetage, de la médaille d'argent de première classe, de deux médailles d'or du ministère de l'Intérieur, et de la médaille de mutualité, il a été fait chevalier de la Légion d'honneur en 1895. Il est en outre officier d'Académie, de l'Osmanié et chevalier du Mérite agricole.

ARNOUX (Louis-Gabriel)

Mathématicien, agronome, né le 23 mars 1831 à les Mées (Basses-Alpes). Admis à l'Ecole navale en 1846, il donna sa démission d'enseigne de vaisseau en 1858, à la suite d'infirmités contractées dans sa carrière maritime.

Dès ce moment, M. Arnoux prit part aux travaux scientifiques sur les vers-à-soie, notamment en perfectionnant les procédés de grainage cellulaire, ainsi qu'en témoignent le second volume sur les *Maladies des vers-à-soie* de Pasteur, et les articles qu'il a écrits dans le *Moniteur des Soies* de Lyon en 1868. Ensuite, il s'occupa de travaux de colmatage dans les graviers de la Durance, au moyen des limons que charie cette rivière. Ses travaux lui valurent la prime d'honneur dans un concours agricole qui, en 1879, réunissait les Hautes et Basses-Alpes. Il a décrit ses procédés dans le *Journal d'Agriculture*. Des fièvres paludéennes, contractées pendant ces études, forcèrent M. Arnoux à y renoncer et il se consacra alors à divers travaux de mathématiques concernant l'emploi de la méthode graphique en algèbre et en arithmétique.

Ses principaux écrits sur cet objet ont été publiés en 1890 dans les *Comptes-rendus de la Société scientifique des Basses Alpes*, sous le double titre : *Essais de Psychologie et de Métaphysique positive*, *Algèbre graphique ;* et en divers mémoires insérés, l'un dans le *Bulletin de la Société mathématique de France* (1893), les autres dans les *Comptes-rendus des Congrès de l'Association française pour l'avancement des Sciences* (Marseille 1891, Carthage 1896, Paris 1900, Ajaccio 1901, Montauban 1902, Angers 1903).

Son œuvre principale est un ouvrage intitulé : *Essais de Psychologie et de Métaphysique positive, Arithmétique graphique, les espaces arithmétiques hypermagiques*, ouvrage dédié à M. Ch. de Freycinet et publié avec le concours de M. Ch.-A. Laisant. La dédicace de ce volume se termine par ces mots : « il existe une analyse métaphysique, infiniment plus importante que l'analyse mathématique, qui domine cette dernière, l'éclaire, lui donne sa raison d'existence et la sanctionne. » Cette idée, d'ailleurs, règne dans tous les travaux de M. Arnoux.

Dans les mémoires qu'il a publiés en dernier lieu, M. Arnoux assimile les fonctions arithmétiques aux fonctions algébriques, appliquant *mutatis mutandis* aux premières, les formules classiques enseignées dans l'algèbre élémentaire.

BELEZE
(Mlle Marie-Louise-Marguerite)

Botaniste et écrivain, née à Paris le 28 octobre 1850. Fille d'un chef d'institution parisienne, auteur d'ouvrages d'éducation et d'érudition connus, elle fit ses études sous la direction de son père ; puis elle reçut les leçons de botanique de MM. M.-E. Fournier et Ad. Chatin.

Mlle Marguerite Beleze a attiré l'attention publique sur sa personnalité par les recherches, ayant la botanique ou l'histoire naturelle pour objet, auxquelles elle s'est livrée ; par ses découvertes, ses travaux et ses publications sur ce sujet.

Elle a découvert et signalé, dans la forêt de Rambouillet et les environs, un nombre considérable de végétaux ignorés et en a acclimaté ou tenté d'acclimater d'autres, soit dans cette région, soit dans d'autres parties de la France. Elle a constitué plusieurs herbiers pour des congrès ou des expositions et a enrichi celui du Muséum de Paris. Elle a fourni des matériaux à de nombreux botanistes et a dirigé les herborisations du Muséum, de la Sorbonne, de l'Ecole de Grignon, qui avaient sa région pour objet. Trois plantes nouvelles, découvertes par elle, portent son nom : *Drosera Beleziana*, *Erica Belezia* et *Carex Bele[illegible]*.

Elle a fait des communications, toujours intéressantes et toujours bien accueillies, sur une infinité de sujets d'histoire naturelle, aux congrès successifs de la Société d'Horticulture, de l'Association pour l'avancement des Sciences, des Sociétés savantes réunies à la Sorbonne, aux Congrès internationaux de Botanique générale, etc. Parmi les études — qui se comptent par milliers — écrites et communiquées par Mlle Beleze, beaucoup ont été éditées par les sociétés savantes auxquelles elles ont été présentées ; d'autres ont été publiées dans la *Science en Famille*, les *Bulletins de la Société Botanique de France*, de

l'*Association Française de Botanique*, de la *Société Mycologique*, de la *Société archéologique de Rambouillet*, la *Nature*, dans *Science, Arts, Nature*, etc. Mlle Beleze, en outre, a publié, dans le *Bulletin de la Société Botanique de France*, une *Flore de Montfort-l'Amaury de la forêt de Rambouillet*, qui est classique. Elle a aussi publié plusieurs de ses travaux en brochures, souvent illustrées de sa main, et collaboré aux *Flores de France*, de G. Rouy et G. Bonnier. Les travaux de cet auteur sont écrits en un style clair, élégant et précis.

Ajoutons que Mlle Beleze a peint d'après nature tous les champignons de sa région ; et ses aquarelles ont figuré à l'Exposition internationale de 1900.

Mlle Beleze est membre de l'Association française pour l'avancement des Sciences, des Sociétés Archéologique de Rambouillet, Botanique de France, d'Horticulture d'Eure-et-Loir, Mycologique de France, de l'Association française de Botanique, de celle d'Horticulture de Rambouillet et de diverses autres sociétés savantes. Elle est, d'autre part, vice-présidente du comité régional de l'Alliance pour la propagation de la langue française, et membre du Conseil de la Société française de secours aux blessés, pour laquelle elle a fondé un comité régional dont elle a été dix ans secrétaire. Officier d'Académie, elle est en outre titulaire de la Médaille scientifique internationale.

PASQUIER (Henri)

PROFESSEUR, écrivain, ecclésiastique, né à Chanzeaux (Maine-et-Loire) le 18 août 1844. Après de solides études classiques, faites au collège de Beaupreau, puis à l'Ecole des Carmes, à Paris, il prit la licence ès lettres en 1871 et le doctorat en 1877.

Ordonné prêtre en 1868, il fonda, en 1871, à Angers, l'Ecole des Hautes Etudes de Saint-Aubin. Nommé professeur de littérature française à la Faculté catholique libre des lettres de cette ville, il fut choisi comme doyen en 1889 et devint, en 1895, recteur des Facultés catholiques de l'Ouest. Il a été élevé, en 1897, à la dignité de protonotaire apostolique.

Mgr Pasquier a écrit des ouvrages de divers genres. On lui doit notamment ses deux thèses de doctorat : *Baudri de Bourgeil, archevêque de Dol, ou un poète latin au XIe siècle*, et *Sodalitates ad mortuos sublevandos medio aevo institutæ* (1877) ; une *Vie de la Vén. Mère Pelletier, fondatrice du Bon-Pasteur d'Angers* (2 vol. 1894) ; des *Notes d'un Voyage autour du Monde* (1 vol. 1903), etc. Il a collaboré à plusieurs publications périodiques, entr'autres : la *Revue des Facultés catholiques*, la *Revue d'Anjou*, etc.

Mgr Pasquier est membre de l'Association pour l'avancement des Sciences et d'autres sociétés savantes.

ARNAUD (François-Léon)

MÉDECIN, né à Bédarieux (Hérault) le 11 juillet 1858. Issu d'une famille de condition modeste, il fit tout seul ses études classiques, dans les instants de loisir que lui laissaient ses travaux, et il ne commença celles de médecine qu'en 1882, à la Faculté de Toulouse ; il les termina à Paris. Externe des hôpitaux de Paris en 1883, puis interne des asiles de la Seine en 1886, successivement à Villejuif et à Sainte-Anne, il obtint la médaille d'or du concours de l'internat et devint, en 1888, docteur et lauréat de la Société Médico-Psychologique. La même année, le Dr Arnaud était nommé médecin adjoint des asiles publics d'aliénés. Il démissionna en 1889, pour entrer à la maison de santé de Vanves, comme médecin adjoint du docteur Falret, auquel il succéda, en 1902, comme médecin en chef et directeur de l'établissement, après la mort de ce dernier.

Très apprécié comme clinicien et praticien, ainsi que par sa connaissance approfondie des questions spéciales qu'il est appelé à résoudre, le Dr Arnaud est l'auteur de nombreux mémoires, communications ou observations, qui ont été présentés aux différents congrès de médecine mentale dont il a fait partie, ou publiés dans les bulletins et comptes-rendus des sociétés savantes auxquelles il appartient.

Il faut notamment mentionner de cet aliéniste plusieurs études sur la *Paralysie générale chez l'homme*, dont l'une obtint le prix Esquirol de la Société Médico-Psychologique et une autre fut sa thèse de doctorat (1888). Citons encore ses travaux sur la *Folie à deux* (1893) ; sur le *Délire de négation* (1892) ; sur la *Folie du doute*, en collaboration avec le professeur Raymond (1892) ; sur l'*Illusion du déjà vu* (1896) ; sur le *Diagnostic de la paralysie générale* (1897) ; sur les *Psychoses constitutionnelles*, important chapitre du *Traité de Pathologie mentale* (1 vol. 1903), etc.

M. le Dr Arnaud est membre des Sociétés Médico-Psychologique, de Psychologie de Paris, etc. Il est, d'autre part, officier d'Académie.

CHARTRAN (Théobald)

Peintre, né à Besançon le [illegible]. Entré comme élève, à l'Ecole des Beaux-Arts, dans l'atelier de Cabanel, en 1867, il débuta, en 1872, au Salon des Champs-Elysées, par une toile, assez bien composée, représentant *le corps de Mgr Darboy dans la chapelle* [illegible] *archiépiscopal de Paris.*

Vinrent ensuite : *Jeanne d'A*[illegible] ; [illegible] *et Roger* (1875) ; *Jeune fille d'Argos au tombeau d'Agamemnon ; Gentilhomme de la cour de Henri II* (1876) ; *Saint Saturnin*, pour l'église de Champigny-sur-Marne ; *Martyre aux catacombes de Rome* (1877) ; cette dernière peinture décorative valut à son auteur une troisième médaille. Dans le courant de la même année, M. Chartran remporta le grand-prix de Rome, avec ce sujet : la *Prise de Rome par les Gaulois.*

Son premier envoi, pendant son séjour à la villa Médicis, fut : *Joueuse de Mandore*, en 1880. L'année suivante, l'artiste exposait au Salon des Champs-Elysées, le *Cierge*, très belle toile pour laquelle il fut mis hors concours, et, en 1883, la *Vision de Saint-François d'Assises*, son dernier envoi de Rome, qui valut au peintre un très élogieux rapport de l'Institut de France.

Mais, dès 1884, il trouvait la voie qui devait lui assurer la célébrité et la fortune, en se spécialisant dans la reproduction des physionomies connues. Parmi les nombreux portraits qu'il a exposés depuis, on doit mentionner ceux de *Mlle Reichenberg ;* de *Mounet-Sully* (1887) ; d'*Emile Blavet*, du *Figaro* (1890) ; de *Mlle Brandès ;* du *Pape Léon XIII*, composition très fine et très bien traitée, que l'on considère comme son œuvre capitale (1892) ; de *M. Lozé* (1893) ; du *Président Carnot* (1894) ; de *Mme Sarah Bernhardt* (1896) ; de *Mme Bennett*, de Boston [illegible] ; de *M*[illegible] et de *M*[illegible] *Roosevelt* (1902) ; de *M. Roosevelt* (1903) ; de *S. E. le Cardinal Gibbons, archevêque de Baltimore* (1904).

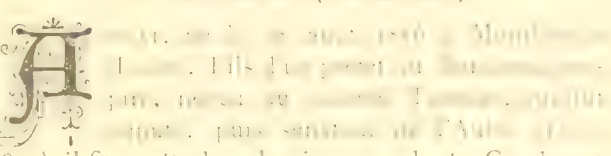
Dans le genre décoratif, M. Chartran a exécuté le *Plafond de la Salle des Mariages* de la mairie de Montrouge ; toute l'*Histoire des Sciences françaises depuis le Moyen-Age jusqu'à nos jours* (neuf panneaux, dont deux exposés au Salon en 1888 : *Vincent de Beauvais et Louis IX à l'Abbaye de Royaumont* et *Ambroise Paré au siège de Metz*), destinée à la nouvelle Sorbonne ; un autre *plafond* pour une salle de l'Institut. On remarqua aussi, au Salon de 1895, *Saint François d'Assises au labour*, vaste composition décorative. Citons encore, parmi ses autres toiles exposées [illegible] *Mi*[illegible] (1897) ; la *Chanson de l'Epée, Siegfried* (1898) ; le *Cardinal de Richelieu et l'Eminence grise* (1901) ; le *Centenaire de Victor Hugo au Panthéon* (1903).

Il a décoré plusieurs hôtels particuliers en Amérique, où il passe une partie de l'année et où sa peinture est très recherchée, et à Paris, notamment ceux de M. le docteur Grancher et de Mlle Emilie Laus (de l'Opéra).

M. Chartran est chevalier de la Légion d'honneur depuis 1890, commandeur de Saint-Grégoire le Grand et chevalier de Charles III d'Espagne.

⁄ ⁄ ⁄ ⁄

TEZENAS (Maurice)



[illegible] 1897), il fit ses études classiques au lycée Condorcet et celles de droit à la Faculté de Paris.

Inscrit au barreau de la Cour d'appel depuis 1878, M. Tézenas fut secrétaire de Me Carraby et collabora avec celui-ci pendant de longues années. Très jeune, il arriva au tout premier rang par un talent qui s'imposait. Il est, depuis longtemps, réputé comme l'un des meilleurs orateurs du Palais, où sa parole nette, élégante et persuasive est toujours très écoutée. Quantité de causes célèbres, civiles, politiques, littéraires et autres, ont mis sa personnalité en relief, notamment celles de M. Lucien Descaves, poursuivi en cour d'assises par le ministère de la Guerre pour son roman *Sous-Offs*, et dont il obtint l'acquittement, après une plaidoirie qui est restée le modèle du genre ; le différend entre Erckmann et Chatrian, où il défendit Chatrian ; les divorces Paul Margueritte et Jean Richepin, dans lesquels il plaida pour MMmes Margueritte et Richepin ; l'affaire des *Danicheff*, où il soutint les droits de M. Pierre de Corvins, qui gagna son procès contre Alexandre Dumas ; celles de la Ligue des Patriotes, où il plaida pour M. Turquet, qui fut acquitté ; de la famille Delard, comme partie civile, contre l'assassin-officier Anastay ; du Louvre, pour le commandant Hériot ; de « l'Ange Gabriel » contre Mlle Couesdon ; du duc d'Anjou contre la famille d'Orléans pour la revendication du droit de porter les armes de France ; des Ligues plébiscitaires, pour le baron Legoux ; de chantage, pour Raoul Canivet et Chiarizolo, dit le « Merle de Corse », qui furent acquittés ; du Panama, affaires

dans lesquelles il obtint l'acquittement de MM. Dugué de la Fauconnerie et Henry Maret ; de la Haute-Cour de justice, où il plaida pour le baron de Chevilly, qui fut acquitté également, etc.

Défenseur attitré des hommes de lettres les plus en vue, des auteurs dramatiques les plus célèbres, de directeurs de théâtres, de journaux, de revues, etc., il a prêté, en plusieurs occasions, son concours au *Gaulois*, au *Soleil*, à la *Vie au grand air*, à la *Liberté*, au *XIXe siècle*, à la *Petite République*, au *Jour*, à l'*Agence Fournier*, etc.

M. Maurice Tézenas a été membre du Conseil de l'Ordre des avocats de 1898 à 1902.

FOUQUET (Jules)

Médecin, né à Suzy (Aisne) le 28 février 1860. Il fit ses études classiques au collège (depuis lycée) de Laon, puis vint à Paris, où il entra à l'Ecole de Pharmacie en 1880. Lauréat de cette école, qui lui décerna deux prix, dont l'un pour les travaux pratiques de physique, il fut interne des hôpitaux en pharmacie pendant 1885, obtint le diplôme la même année et prit ensuite ses inscriptions médicales. Successivement élève des professeurs Cadet de Gassicourt, Barth, Le Dentu et Dujardin-Beaumetz, il fut interne des hôpitaux, en médecine, et passa, en 1890, le doctorat, avec une thèse très fouillée sur les *Propriétés thérapeutiques et pharmacologiques de la digitaline*.

En 1893, M. Fouquet fondait, avec les docteurs Aubeau et Bilhault, la Polyclinique de l'hôpital Péan, où il fut chargé du service des maladies infantiles, puis de la médecine générale. Il professa dans cet établissement des cours de clinique très suivis et donna des conférences de pharmacologie et de thérapeutique aux élèves infirmiers.

Depuis quelques années, le Dr Jules Fouquet s'est plus particulièrement consacré à la gynécologie et à l'obstétrique. Il s'est acquis comme praticien, dans cette spécialité, une grande réputation, à laquelle s'est ajoutée l'estime que lui valent d'intéressants travaux scientifiques. Nous devons mentionner notamment, parmi ceux qu'il a publiés : *Traitement abortif de la coqueluche* (1895) ; *Traitement de l'appendicite sans opération*, à un moment où cette méthode avait le mérite de la nouveauté (1895) ; *Suralimentation et cures d'air pour le traitement de la tuberculose*, une des premières communications sur cette matière (1896) ; *Ponction sans cicatrices des ganglions suppurés du cou*, procédé que les tributaires de cette affection apprécient particulièrement (1897) ; *Considérations sur le nombre et la fréquence des ponctions dans un cas d'hydropisie opérée pour la 105e fois* (1896-1904), etc.

M. le Dr Jules Fouquet a collaboré à la *Revue Médicale* et aux *Bulletins des Sociétés Anatomique*, de *Thérapeutique*, etc.

L'un des rénovateurs de l'ancienne Société médicale du Panthéon (ve arrondissement), il a été nommé officier d'Académie et chevalier de la Couronne d'Italie.

MARBEAU (Eugène)

Publiciste, philanthrope, ancien conseiller d'Etat, né à Paris le 12 décembre 1825. Fils de Jean-Baptiste Marbeau, économiste et philanthrope (1798-1875), il fit ses études classiques aux collèges Rollin et Bourbon (depuis lycée Condorcet) et prit ensuite la licence à la Faculté de Droit de Paris en 1849. Entré, à cette époque, comme auditeur au Conseil d'Etat, il y devint maître des requêtes, puis conseiller d'Etat en 1872. Il quitta cette fonction en 1879, à la suite du remaniement que subit alors le Conseil.

En 1875, M. Eugène Marbeau, qui s'occupe surtout d'œuvres d'assistance et de bienfaisance, succéda à son père comme président de la Société des Crèches, que celui-ci, qui avait fondé à Paris la première crèche le 14 novembre 1844, présida jusqu'à sa mort. En 1900, M. Eugène Marbeau a été nommé président d'honneur de cette institution, à la prospérité de laquelle il a beaucoup contribué par ses efforts et son concours constant d'administrateur.

La Société des Crèches de Paris et de la province a pris un développement considérable surtout depuis 1869, époque à laquelle elle a été reconnue d'utilité publique, et elle a rendu des services signalés à nombre de familles d'ouvriers. Elle a établi jusqu'ici 408 crèches tant en France qu'aux colonies.

M. Eugène Marbeau a publié d'assez nombreux articles dans les revues et dans les bulletins des sociétés savantes auxquelles il appartient. Il a fait paraître en outre : *Remarques et Pensées*, intéressant recueil d'un style concis et élégant tout ensemble (1 vol. 1893) ; le *Charme de l'Histoire*, réunion d'articles très documentés sur diverses questions (1 vol. 1902).

Il est membre du Comité supérieur des Enfants du premier âge, du Conseil supérieur de l'Assistance

publique et de la Société des Etudes historiques ; il est d'autre part, officier de la Légion d'honneur.

FIESSINGER (Charles)



édecin, membre correspondant de l'Académie de Médecine né le 5 août 1857 à Mutzig (Alsace). Il appartient à une ancienne famille de médecins de la région.

Reçu docteur en 1879, M. Charles Fiessinger alla s'établir à Oyonnax (Ain), où il se fit connaître rapidement par de nombreux mémoires ou communications sur les maladies du cœur, les maladies infectieuses (scarlatine, grippe, rhumatisme), le cancer, etc. ; la plupart de ses travaux ont été couronnés par l'Académie de Médecine, l'Académie des Sciences et par diverses sociétés de médecine.

Membre déjà de nombreuses sociétés médicales, il fut élu, en 1896, membre correspondant de l'Académie de Médecine, dans la division de pathologie et thérapeutique médicale. En 1901, appelé par M. Huchard à la rédaction en chef du *Journal des Praticiens*, l'un des plus grands organes scientifiques français, il vint se fixer à Paris. Il est, depuis lors, membre de la Société de Psychologie, de celles de Thérapeutique, de Médecine pratique, etc.

Parmi les travaux publiés par le docteur Fiessinger, sur divers sujets de médecine, travaux qui font l'objet de plus de deux cents mémoires, on doit notamment mentionner les suivants : *De l'élimination des éléments sulfureux par les urines* (thèse de doctorat, couronnée par la Faculté de Médecine, 1879) ; *De l'influence de la tuberculose sur le produit de la conception (Revue médicale de l'Est*, [illegible]) ; le *R[illegible] des ptomaines*, mémoire couronné par la Société de Médecine de Toulouse (1 vol. 1887) ; des études remarquables sur les maladies épidémiques, qui ont enrichi la science de données neuves : *Relation d'une épidémie de fièvre typhoïde* (1 vol. 1887), mémoire récompensé par l'Académie de Médecine ; *Le traitement de la septicémie par les injections intra-utérines (Revue médicale de Toulouse*, 1889) ; *La croissance au point de vue morbide* (1889), couronné par l'Académie de Médecine ; *La grippe infectieuse à Oyonnax* (1889), couronné par l'Académie de Médecine et celle des Sciences ; *La rougeole à Oyonnax* ([illegible]) ; *La Pneumonie à Oyonnax* (1891), ces deux derniers mémoires récompensés par l'Académie de Médecine ; les *Complications de la Grippe (Gazette Médicale*, 1889-93) ; *Notes sur l'étiologie de la grippe (Revue de Médecine*, 1892) ; la *Pathogénie du cancer* 1893) ; la *Pathogénie de la Scarlatine (Semaine Médicale* et *Gazette Médicale*, 1893) ; *Maux de Bright, scarlatines, érysipèles, septicémies puerpérales*, mémoires récompensés par l'Académie de Médecine et celle des Sciences (1894) ; *Sur l'emploi des bains tièdes dans les maladies fébriles du premier âge (Revue internationale de Thérapeutique*, 1894 et *Journal des Praticiens*, 1896) ; la *Thérapeutique des vieux maîtres* (1 vol. 1897, 2e édition. — Le succès de ce volume compte comme une des causes principales de la faveur qui s'est attachée depuis lors aux études d'histoire de la médecine). On lui doit en outre de nombreuses études sur les *Maladies du cœur et leur traitement*, parues en 1891 et 1892 dans la *Gazette médicale*, puis de 1902 à 1904 dans le *Journal des Praticiens* ; divers rapports à des Congrès, notamment à Biarritz en 1903 *(Effets du climat marin sur les maladies de cœur)*, des travaux d'histoire de la médecine, etc.

M. le docteur Charles Fiessinger, disciple de Taine, s'est, d'autre part, occupé de philosophie médicale : une série d'articles sur les *Races morales*, l'*Esprit scientifique dans les différentes races*, la *Psychologie de la clientèle*, etc. *(Médecine Moderne*, 1899-1902), signalent cette autre orientation — non la moins heureuse — de cet esprit curieux et original.

PEYREBRUNE
(Mme EIMERY, née Georgina de PEYREBRUNE, dite Georges de)



[illegible] plus jeune âge, elle se révéla par une précoce vocation littéraire. A quinze ans, elle composait des poésies que les journaux publièrent.

Venue ensuite à Paris, elle débuta réellement dans les lettres par la publication d'un volume, les *Contes en l'air*, qui obtint un succès notable. Puis, en 1890, elle donna à la *Revue des Deux-Mondes* : *Marco*, roman qui eut un retentissant succès.

Dès lors, cet écrivain n'a cessé de produire des œuvres dans lesquelles les qualités d'émotion et d'intérêt sont alliées à celles d'un style très personnel et soutenu. Ses écrits, qui la placent parmi les meilleurs romanciers contemporains, ont d'abord paru pour la plupart dans les revues ou journaux importants d'à présent : le *Figaro*, le *Journal des Débats*, *Gil Blas*, le *Journal*, l'*Echo de Paris*, la *Quinzaine*, etc. et ont été traduits en plusieurs langues.

[illegible] Mme Georges de Peyrebrune les [illegible], *[illegible]*, Gallienne, [illegible] ; [illegible] ; les remarques ; [illegible], dont la quatrième réimpression n'a pas épuisé la vogue ; les [illegible] ; les [illegible] ; la [illegible] ; le [illegible] ; [illegible] ; *[illegible] du Mât* ; *Les Passionnés* ; *Deux amoureuses*, avec une préface de M. Catulle Mendès ; *Une sentimentale*, etc.

Les recueils de nouvelles de Mme Georges de Peyrebrune ont également obtenu la faveur du public. A signaler notamment : *Tante Berthe ; Princesse ;* les *Fiancés ; Polichinelle ;* les *Frères Colombe ; Une décadente ;* les *Roses d'Arlette* ; *Giselle ; Laquelle ? ; Celui qui revient.*

Mme Georges de Peyrebrune est membre de la Société des Gens de Lettres.

HEURTAUX (Alfred)

Chirurgien, membre de l'Académie de Médecine, né à Nantes le 27 mars 1832. Ses études classiques accomplies dans sa ville natale, il se fit inscrire à la Faculté de Médecine de Paris, y fut nommé interne des hôpitaux en 1855 et reçu docteur en 1860, après avoir été lauréat des hôpitaux et de la Faculté.

Le docteur Heurtaux revint ensuite à Nantes, où il fut nommé, en 1862, professeur de clinique chirurgicale à l'École de Médecine de cette ville ; puis, en 1888, chirurgien en chef des hôpitaux. Il est aujourd'hui professeur honoraire et chirurgien en chef honoraire.

Membre correspondant de la Société de Chirurgie et de diverses autres associations savantes, il a été élu, en 1901, associé national de l'Académie de Médecine.

Très apprécié pour son enseignement, le professeur Heurtaux s'est également fait remarquer par des travaux sur la science médicale qui font autorité. Nous citerons, parmi ceux qu'il a publiés, les suivants : *Du Cancroïde en général* (thèse inaugurale, 1860) ; *[illegible] du foie guéri par la ponction capillaire (Gazette des Hôpitaux* et *Bulletins de la Société de Chirurgie* 1864) ; *Tumeur kystique du testicule* (*Mémoires de la Société de Chirurgie*, 1866) ; *Observation de Cancer ostéoïde du sein ; Remarques sur les tumeurs de cette nature* (*Mémoires de la Société de Chirurgie*, 1868) ; *Observation de Kyste dermoïde congénital de la tête* (*Gazette des Hôpitaux*, 1874) ; *Tumeurs lymphadénoïdes* (*Bulletins et Mémoires de la Société de Chirurgie*, 1875) ; *Observation de Chondrome naso-pharyngien* (id. 1877) ; *Phlegmon sous-ombilical* (id. 1877) ; *Abcès du foie guéri par l'ouverture large et directe, combinée avec le pansement de Lister* (Communication à l'Académie de Médecine, 1880) ; *Trente-cinq corps étrangers dans le genou gauche ; extraction, guérison* (*Bulletin et Mémoires de la Société de Chirurgie*, 1881) ; *Abcès central du tibia : trépanation* (id. 1881) ; *Infundibulum coccygien ; Fistule para-coccygienne* (id. 1882) ; *Torsion et rupture du pédicule des kystes de l'ovaire ; nouveaux faits pour servir à leur histoire* (id. 1886) ; *Kyste sous-péritonéal, probablement d'origine ovarique* (id. 1889 ; et *Gazette des Hôpitaux)* ; *Pyélo-néphrite, phlegmon périnéphrétique, fistule rénale ; néphrectomie* (*Bulletin et Memoires de la Société de Chirurgie*, 1889) ; *Myélome des gaines tendineuses* (*Archives générales de Médecine*, 1891) ; *Craniectomie pratiquée chez une enfant de cinq mois et demi, pour microcéphalie* (*Congrès français de Chirurgie*, 1891) ; *Kystes dermoïdes du plancher de la bouche enlevés par la cavité buccale* (*Bulletin et Mémoires de la Société de Chirurgie*, 1891) ; *Myxome lipomateux du mésentère pesant 6 kilogrammes 50 grammes ; ablation, guérison* (*Archives Provinciales de Chirurgie*, 1893) ; *Procédé de restauration de la lèvre inférieure dans les epithéliomes très étendus* (id. 1893) ; *Rate déplacée dans la fosse iliaque droite et à pédicule tordu : splénectomie* (*Bulletin et Mémoires de la Société de Chirurgie*, 1893) ; *Sarcome globo-cellulaire de la tête de l'humérus gauche, résection de la moitié supérieure de l'humérus ; guérison depuis plus de onze ans ; bon fonctionnement du membre opéré* (id. 1895) ; *Anévrysme de l'artère fémorale ; extirpation du sac ; résection de 16 centimètres de l'artère et de 14 centimètres de la veine ; guérison* (id. 1895) ; *Myomes de l'intestin* (*Archives Provinciales de Chirurgie*, 1896) ; *Myo-fibrome de l'utérus à pédicule tordu ; ablation, guérison* (Académie de Médecine, 1896) ; *Fibrome volumineux du cou, d'origine intra-rachidienne* (*Bulletin et Mémoires de la Société de Chirurgie*, 1898) ; *Kyste hématique de la rate contenant près de dix litres de liquide* (id. 1898) ; *Apparition do noyaux carcinomateux multiples, métastatiques, plus de trente ans après l'ablation d'un carcinome du sein* (*Archives Provinciales de Chirurgie*, 1899) ; *Notes sur les tumeurs bénignes de l'intestin* (1899 et 1900) ; *Epanchement sanguin considérable entre la dure-mère et les os du crâne, sans fracture, par suite*

d'une chute sur la tête ; trépanation, guérison (*Gazette Médicale de Nantes*, [illegible] ; *R*[illegible] *quelques points de l'histoire clinique du cancroïde ou épithéliome* [illegible] *Chirurgie*, 1903)

On lui doit en outre une importante collaboration au *Nouveau D*[illegible] *pratiques*, où il a donné notamment les articles : *Artériotomie*, *Cancer*, *Cancroïde*, *Chondrome*, *Cor*, *Cornes (productions cornées)*, *Engelures*, *Fibreux (Tissu)*, *Fibromes*, *Inflammations en général*, *Kystes*, *Mélanose*, *Polypes*, *Psoïte*, *Sarcome*, *Tumeurs en général*, *Verrues*, etc.

M. le docteur Heurtaux est officier de l'Instruction publique et chevalier de la Légion d'honneur.

DUJARDIN-BEAUMETZ (Henri-Charles-Etienne BEAUMETZ, dit)

DÉPUTÉ, peintre, né à Paris le 20 septembre 1852. Fils d'un préfet de 1848, il étudia la peinture avec Cabanel et Louis Roux ; puis il envoya, au Salon de 1875, pour ses débuts, une toile militaire : *En reconnaissance*, qui ne passa pas inaperçue.

M. Dujardin-Beaumetz, de ce moment jusqu'à celui où il se consacra à la politique, exposa régulièrement des toiles au Salon des Artistes français. Ses œuvres, sans être d'une valeur remarquable, ont prouvé plus qu'un talent d'amateur. On a signalé de lui, notamment : *Les Voilà !* tableau d'une belle venue (1880) ; *La brigade Lapasset brûlant ses drapeaux* [illegible] ; *Salut à la Victoire* (1888) ; le *Portrait de M. Dujardin-Beaumetz, de l'Académie de M*[illegible]. Ses tableaux, qu'il signait Etienne Beaumetz, lui ont valu une 3e médaille en 1880 et une mention honorable à l'Exposition universelle de 1889.

Marié dans l'Aude, M. Dujardin-Beaumetz était conseiller général de ce département, pour le canton de Limoux, depuis 1877, quand il se présenta à la députation, dans la circonscription dont cette ville est le chef-lieu, lors du renouvellement général de la Chambre en 1889, comme candidat républicain radical.

Elu au deuxième tour, le 22 septembre, par 7,745 voix contre 5,878 à deux candidats, il a été successivement réélu : en 1893, par 9,553 suffrages, contre 3,477 à M, Rouquette, socialiste ; en 1898, par 11,016 voix contre 4,629 à M. de Montgaillard, rallié, et en 1902, par 10,313 contre 4,366 à trois concurrents de diverses nuances.

A la Chambre, M. Dujardin-Beaumetz est inscrit au groupe de la Gauche démocratique, qu'il a présidé. Il fait partie en outre des groupes Agricole, Viticole et Colonial. Il s'intéresse surtout aux questions de finances, agricoles, artistiques et industrielles. Membre, à diverses reprises, de commissions importantes, il a été, pour celle du Budget rapporteur des Beaux-Arts. Il a soutenu constamment la politique radicale et laïque ; toutefois au moment où fut décidée la révision du procès Dreyfus, il parut vouloir se séparer de ses amis ; mais, bientôt revenu à eux, il a appuyé depuis les ministères Waldeck-Rousseau et Combes et voté les lois sur les associations et les congrégations.

L'honorable député de l'Aude paraît rarement à la tribune de la Chambre ; mais il passe pour exercer une certaine influence, dans la coulisse, sur ses collègues.

Il est le frère aîné du docteur THADÉE DUJARDIN-BEAUMETZ, médecin, inspecteur général du service de Santé au ministère de la Guerre, grand-officier de la Légion d'honneur.

GUGLIELMINETTI (Ernest)

MÉDECIN, né à Brigue (Suisse) le 24 novembre 1862. Il fit des études scientifiques très complètes aux universités de Berne, de Vienne, de Londres et de Paris, et obtint en 1886, le doctorat en médecine avec une thèse intitulée : *Le mercure et le plomb sont-ils des poisons* [illegible] qui fut couronnée par la Faculté de Berne.

Le Dr Ernest Guglielminetti entreprit ensuite des voyages dans l'intérieur des îles de Sumatra, Java et British North Bornéo, comme médecin militaire de l'armée néerlandaise et pour y étudier les maladies particulières aux tropiques.

Après son retour des Indes, il accompagna, en 1891, l'expédition de M. Janssen au Mont-Blanc, comme médecin, et donna des soins dévoués aux guides ou ouvriers employés à la construction de l'Observatoire. Il étudia là sur lui-même l'influence de l'air raréfié et publia un intéressant rapport sur ce sujet dans le *Bulletin de la Société du Club Alpin des Alpes-Maritimes*.

Depuis ce temps, le Dr Guglielminetti a contrôlé et complété les expériences qu'il avait faites sur le Mont-Blanc par des ascensions en ballon libre et des séjours fréquents sur différents sommets. C'est ainsi notamment qu'il fut le promoteur et l'organisateur des

ascensions physiologiques aux Tuileries, en novembre 1901, et qu'il publia l'année suivante, dans le *Progrès médical*, une communication qui fut très commentée [illegible].

Les recherches de ce médecin sur l'air raréfié l'ont incité à combiner le dispositif d'un appareil pratique et très ingénieux destiné à mélanger le chloroforme à l'oxygène, qui fut présenté à l'Académie de Médecine en 1902 par le Dr Laborde.

Le Dr Guglielminetti est aussi l'inventeur d'un appareil respiratoire autonome, le premier objet pratique de ce genre, lequel permet au sapeur-pompier ou à l'ouvrier mineur, en emportant sur soi dans un petit tube la quantité d'oxygène nécessaire, de vivre tout à fait indépendant de l'extérieur, pendant plus d'une heure, dans n'importe quel atmosphère irrespirable. L'acide carbonique éliminé par la respiration est, au fur et mesure, absorbé par de la potasse granulée. Cet appareil est basé sur un détenteur manométrique permettant de donner le gaz vital directement du tube à compression, ce qui est important en thérapeutique et pour les asphyxiés, par exemple, chez lesquels l'oxygène doit être employé par grande quantité. Ce dernier appareil a été présenté par M. d'Arsonval à l'Académie des Sciences en 1903.

S'intéressant également au traitement des maladies des voies respiratoires, le Dr Guglielminetti est le premier médecin qui s'occupa pratiquement de la question si importante de supprimer les poussières sur les routes en les arrosant de corps gras : pétrole, goudron, et tout récemment la « wesrumite », produit nouveau dont il a été fait mention au Congrès de Nice, en 1904. Des essais tentés en Suisse, en France et dans la principauté de Monaco, où le Dr Guglielminetti réside l'hiver, ont donné des résultats concluants et permettent d'espérer l'adoption générale d'une mesure d'hygiène qui s'impose de plus en plus, avec les progrès chaque jour nouveaux de l'automobilisme. Le Dr Guglielminetti a fondé à Nice d'abord un Comité local, puis, à Paris, une Ligue contre la poussière, que le Dr Lucas Championnière, de l'Académie de Médecine, préside depuis sa création.

En raison de ses travaux spéciaux et de sa compétence particulière, le Dr Guglielminetti a été nommé membre de la Commission extra-parlementaire et chargé spécialement du rapport sur le goudronnage des routes. Il est membre de la Société de Médecine de Paris, de la Société de Génie civil et d'Hygiène publique et de divers autres corps savants.

GODIN (Eugène)

Écrivain, administrateur, né à Paris le 12 avril 1856. Issu d'une famille d'artisans, comme l'indique l'*Anthologie des Poètes français*, il fit ses études classiques au lycée Saint-Louis, puis entra comme attaché à la Bibliothèque Nationale, où il devint sous-bibliothécaire, puis bibliothécaire titulaire.

En même temps, M. Eugène Godin se faisait connaître dans les lettres par la publication d'ouvrages estimés, qui l'ont classé parmi les bons poètes et les prosateurs intéressants de ce temps. On connaît notamment de lui : *Lettre en vers à Victor Hugo* (1877) ; la *Cité Noire*, poésies d'une belle allure et, selon M. Ledrain « d'une philosophie extrêmement amère » (1879) ; le *Petit Tintignac*, roman (1880) ; *Chants de Belluaire*, autres poésies couronnées par une académie provinciale (1882) ; la *Populace*, satires sociales, dont l'une : l'*Exécution*, obtint un succès prodigieux aux soirées du Chat-Noir (1886) ; la *Lyre de Cahors*, à propos en vers (1888) ; *V'là le Titrier qui passe !* originale collection de titres, rangés d'une façon imprévue et humoristique (1 vol. 1904).

M. Eugène Godin a collaboré à de nombreux journaux et revues, notamment à la *Revue Critique*, au *Mouvement scientifique*, à l'*Echo de la Semaine*, à la *Gazette des Bains de Mer*, de Royan, où il donna des lettres de Paris ; au *Gulliver*, feuille satirique qu'il imprima et rédigea seul de 1880 à 1881 ; à la *Tribune de la Seine*, dont il fut le secrétaire de rédaction en 1880 ; au *Figaro* et au *Supplément* de ce même journal, où il donna des chroniques et des échos ; au *Paris-Hachette* (1899) ; au *Petit Bleu*, dont il fut l'un des collaborateurs remarqués en 1902-1903, et où il imagina le Magazine par ordre alphabétique ; à *Mon Dimanche*, revue de la famille, etc.

Esprit curieux, chercheur et naturellement pratique, M. Eugène Godin s'est, depuis fort longtemps, attaché à la réalisation d'une œuvre importante et originale qu'il a révélée au public sous le nom d'« Encyclopédie Nationale ». Pénétré de cette vérité que « l'ignorance est encore plus universelle que le savoir » et qu'à tout instant les hommes se trouvent arrêtés par un fatidique « je ne sais pas », il a réuni personnellement, après des recherches considérables, plus de cent mille fiches de renseignements sur tous les sujets possibles et s'est efforcé d'obtenir le concours de tous pour parachever son entreprise,

demandant à chacun de faire profiter les autres de la somme de connaissances qui lui est propre.

Dans un article du *Petit Parisien* (3 février 1904), M. Paul Lagardère écrivait sur cette ingénieuse idée :

> Tout [illegible] questionneur en rapport avec celui qui, professionnellement, se trouve qualifié pour lui répondre. Essayons...

Des savants, des médecins, des officiers, des littérateurs, des artistes, des ouvriers appartenant à tous les corps de métiers, ont accepté d'être les tomes vivants de cette Encyclopédie Nationale, en prenant l'engagement moral de répondre aux questions qui, dans le domaine qui leur est propre, peuvent leur être posées par un autre adhérent.

M[me] Eugène Godin, dévouée collaboratrice de son mari, est secrétaire de l'Encyclopédie Nationale

M. Eugène Godin est officier d'Académie.

LOUVET (Henri)

PEINTRE, né à Versailles (Seine-et-Oise) le 9 juillet 1866 Ses études classiques faites dans sa ville natale, il entra, en 1891, à l'École des Beaux-Arts de Paris, où il fut élève de MM. Jules Lefebvre et Tony Robert-Fleury.

Après avoir débuté aux Salons de la Société des Artistes français avec un *Intérieur* (1892), M. Henri Louvet s'y est fait remarquer depuis par des envois dont plusieurs ont été remarqués, entr'autres : la *Légende de Sainte* [illegible] (1896) ; la *Ballade des pendus* [illegible] succès et a été inspirée à l'auteur par le Gringoire de Théodore de Banville (1898) ; *Guerriers gaulois allumant des feux à l'approche des* [illegible] (1898) ; le *Bon Samaritain* (1899) ; l'*Invasion des Barbares*, grande composition fort bien traitée, qui fut reproduite par de nombreux illustrés (1902) : *Un pauvre* (1903) ; *Jacquerie* (1904). Cette dernière toile, très sensationnelle, très bien composée, est remarquable aussi par son exécution.

> [illegible] sauvagerie tragique.

M. Henri Louvet est encore l'auteur de diverses œuvres décoratives, dessus de portes, plafonds, etc. ; on connaît de lui notamment, dans un château de Bretagne, un plafond représentant la *Poésie*, la *Danse* et la *Musique*, et huit petites compositions figurant les *Heures de la femme*, le *Bain*, le *Repos*, la *Lecture*, la *Toilette*, etc.

Artiste consciencieux, d'une réelle érudition, d'un talent solide, et l'un des peintres qui, à l'heure actuelle, retiennent l'attention publique dans le genre historique, M. Henri Louvet a été récompensé, en 1898, par une mention honorable et en 1902 par une 3[e] médaille. Il est sociétaire de la Société des Artistes français.

PAPILLON (Gustave-Ernest)

MÉDECIN, né à Strasbourg (Alsace) le 1[er] juillet 1868. Externe des hôpitaux de Paris (1891), puis interne (1894), il fut reçu docteur en 1897 et chargé de la consultation à la Pitié [illegible] depuis médecin de la Préfecture de la Seine et de plusieurs autres administrations.

Les principaux travaux scientifiques du D[r] G.-E. Papillon se rapportent à l'étude de la tuberculose, des affections de l'appareil respiratoire, des affections du cœur, du système nerveux, de la pathologie générale, ainsi qu'à l'étude de la thérapeutique. Au nombre de ceux qu'il a publiés, on doit mentionner plus particulièrement les suivants : *Congestions* [illegible] *de la tuberculose pulmonaire en particulier chez les chlorotiques* (thèse de doctorat, 1897) : *Maladie de B*[illegible] *la suite d'une double chute de bicyclette* (1897) ; *Troubles circulatoires, sous l'influence du régime lacté* (1898) ; *Tachycardie et hypotension artérielle,* [illegible] la tuberculose de Paris, 1898) ; *Étude clinique sur la pathogénie du rhumatisme articulaire aigu, spécifi*[illegible] *nerveux sympathique à l'intoxication bacillaire, application clinique au diagnostic précoce des formes larvées de la prétuberculose* (Congrès de la tuberculose de Naples, 1900) ; la *Neurasthénie prétuberculeuse* (1900) ; *L'Hygiène du tuberculeux et l'utopie des sanatoria populaires* (Congrès pour l'Avancement des Sciences, 1900) ; *Prétuberculose et hérédité, loi de l'hérédo-réaction aux toxines bacillaires* (Congrès international de Médecine de Paris, 1900) ; l'*Assistance familiale aux tuberculeux* (rapport au Congrès d'Assistance familiale de Paris, 1901) ; *Névralgies in*[illegible] *poumon gauche* (1902) ; *La lutte contre la tuberculose*

[illegible] *réglement sanitaire* [illegible] (Société [illegible] Louvre, [illegible]).

Chargé, pendant trois années consécutives, de la [illegible] à l'hôpital [illegible], il y fit, pendant les vacances, des séries de conférences pratiques de clinique et de thérapeutique qui attirèrent un grand nombre d'étudiants et de jeunes médecins.

Le Dr G.-E. Papillon s'est fait, depuis quelques années, un nom dans l'étude des questions d'hygiène sociale, par des travaux sur les anémies professionnelles, l'alcoolisme et les autres intoxications dans leurs rapports avec la tuberculose, etc. Aussi le comité d'organisation du Congrès international d'Edimbourg (1904) l'a-t-il chargé de rapports officiel sur l'*Assistance familiale aux tuberculeux* (indigents et mutualistes).

Il est membre du Conseil d'Administration de la Société protectrice de l'Enfance, de la Société Médicale du Louvre, et de plusieurs autres sociétés scientifiques. Le gouvernement italien l'a décoré à la suite du Congrès de Naples (1900).

HANRIOT (Adrien-Armand-Maurice)

Chimiste, médecin, membre de l'Académie de Médecine, né à Paris, le 30 mars 1854. Reçu licencié ès-sciences physiques en 1873, il fut préparateur de physique à la Faculté des Sciences de 1873 à 1879, puis à la Faculté de Médecine en 1879. Docteur ès-sciences physiques et docteur en médecine la même année, il fut nommé agrégé de la Faculté de Paris en 1880 et devint chef des travaux chimiques de la même Faculté en 1884. Il a été élu membre de l'Académie de Médecine (section de physique et chimie médicales) en 1894, et trésorier de cette compagnie en 1895.

Chargé du cours auxiliaire de chimie à la Faculté de Médecine, M. le docteur Hanriot fut chargé également de la suppléance de Wurtz à la même Faculté pendant les années 1881 et 1883. En 1885, il fut nommé professeur à l'École de Physique et de Chimie. Il est lauréat de l'Académie des Sciences (prix Jecker 1890) et lauréat de l'Académie de Médecine (prix Buignet, 1893).

M. Hanriot est l'auteur d'un grand nombre de travaux sur la chimie pure et la chimie appliquée aux sciences médicales. Nous citerons les principaux : *Hypothèses actuelles sur la constitution de la matière* (1879) ; *Principes de Chimie*, en collaboration avec M. A. Naquet, ouvrage qui a eu plusieurs éditions (1883 à 1889). *Traité de Chimie minérale et organique*, avec M. Wilm ; toute la partie organique est de M. Hanriot (1888). Outre les ouvrages didactiques que nous venons de rappeler, il a publié un grand nombre de notes ayant trait à la chimie pure, à la chimie biologique et à l'hygiène.

Parmi ses travaux de chimie pure, nous citerons : une étude sur les *Dérivés de la Glycérine*; des travaux sur la *Préparation et les propriétés de l'eau oxygénée* ; une nouvelle méthode de synthèse fondée sur l'action des métaux alcalins, sur les hydrocarbures et les nitriles, méthode qui lui a permis d'obtenir des séries de composés entièrement nouvelles ; enfin l'obtention d'une série de corps nouveaux, les chloraloses, obtenus par l'action du chloral sur les différents sucres. Ces composés sont doués de propriétés hypnotiques remarquables, que M. Hanriot a étudiées avec M. Richet.

Ses premiers travaux de chimie biologique ont été faits en commun avec M. Richet. Les auteurs, ayant imaginé une nouvelle méthode de dosage de l'oxygène et de l'acide carbonique, l'ont appliquée à l'étude de la respiration et notamment aux variations du quotient respiratoire. Poursuivant l'étude de ces variations, M. Hanriot a montré que ce coefficient peut dépasser de beaucoup l'unité après un repas de féculents, résultat qui correspond à la transformation en graisses des hydrocarbonés pris pendant le repas. Chez les diabétiques, cette augmentation du quotient respiratoire n'a pas lieu.

M. Hanriot a découvert dans le sang un ferment ayant la propriété de saponifier les éthers et qu'il a appelé la lipase. Il a étudié les propriétés et les variations de ce ferment et a montré qu'il était distinct de celui que renferme le suc pancréatique.

Membre du Conseil d'Hygiène et de Salubrité publique, ainsi que de la Commission d'Hygiène du ministère du Commerce, il a présenté de nombreux rapports à ces deux assemblées. Rappelons la part active qu'il a prise à l'assainissement de Paris, en demandant et obtenant que le service des eaux ne soit plus livré exclusivement aux ingénieurs, mais qu'il soit également placé sous le contrôle des hygiénistes ; ainsi que son active participation à la lutte anti-alcoolique.

M. le docteur Hanriot est chevalier de la Légion d'honneur.

WIDOR (Charles-Marie)

USICIEN, né à Lyon le 22 février 1845. Ses études classiques faites dans cette ville, il se rendit à Bruxelles pour y recevoir les leçons des musiciens Fétis et Lemmens.

En peu de temps, il sut se créer une notoriété, comme exécutant, telle qu'elle lui valut d'être nommé, dès 1870, organiste du grand orgue de Saint-Sulpice, à Paris ; il demeure titulaire de cette fonction depuis lors.

M. Ch.-M. Widor succéda à César Franck comme professeur d'orgue au Conservatoire de Paris et, en 1896, il a été nommé professeur de composition, en remplacement de M. Théodore Dubois, devenu directeur de cette institution technique.

Si, comme organiste, M. Widor jouit d'une universelle renommée, le compositeur en lui n'est pas inférieur au virtuose ni au professeur. Au théâtre, il a fait représenter : la *Korrigane*, ballet en 2 actes, livret de François Coppée et de Mérante, resté au répertoire (Opéra, 1880) ; *Maître Ambros*, drame lyrique en 4 actes, poème de François Coppée et Dorchain (Opéra-Comique, 1886) ; *Conte d'avril*, adaptation du drame de Shakespeare, de M. Dorchain, dont la musique de scène fut exécutée par l'orchestre Lamoureux (Odéon, 1885 et 1891) ; *Jeanne d'Arc*, grande scène lyrique, en quatre tableaux, chœurs et orchestre d'harmonie (Hippodrome, 1890). Il est aussi l'auteur des *Pêcheurs de Saint-Jean*, poème de M. Henri Caïn, annoncé à l'Opéra-Comique pour 1905.

Parmi ses œuvres d'orchestre, nous citerons trois *Symphonies*, une *Ouverture Espagnole*, une *Nuit de Walpurgis*, deux *Concertos* pour piano, une *Fantaisie* piano et orchestre, un *Concerto* de violoncelle, un *Choral et Variations* pour harpe et orchestre, une *Suite* (de *Conte d'Avril*), etc.

Dans la musique de chambre : deux *Quintettes*, un *Quatuor*, un *Trio*, quatre petits *Trios*, une *Sonate* piano et violon, une *Suite* piano et flute, un *Allegro* pour clarinette, une *Sérénade* en quintette, des pièces pour *Violon*, pour *Violoncelle*, etc.

Musique de piano : un grand nombre de compositions, parmi lesquelles : la *Suite en si mineur*, le *Carnaval*, la *Suite polonaise*, *Dans les Bois*, deux *Recueils de Valses*, etc.

Musique de chant : un volume de 45 *Mélodies*, les *Soirs d'Été*, les *Chansons de mer*, six *Mélodies italiennes*, six *Duos* soprano et contralto, trois *Duos* soprano et baryton, des *Chœurs* sans accompagnement, de nombreux *Mottets*, une *Messe* à double chœur et deux orgues.

Musique d'orgue : dix *Symphonies*, dont les deux dernières, *Symphonie romane* et *Symphonie gothique*, sont inspirées par des thèmes grégoriens. C'est l'œuvre la plus considérable écrite pour l'instrument depuis Sébastien Bach.

C'est à M. Widor que les trois éditeurs de Berlioz (Breitkopf, Novello et Lemoine), se sont adressés pour moderniser le *Traité d'Instrumentation* du maître, en constatant, dans un appendice, les progrès de la facture depuis soixante ans. Cet appendice, paru en 1904, sous ce titre : *Technique de l'Orchestre moderne*, est une description approfondie de chacun des instruments usités dans la symphonie et l'ouvrage le plus pratique, le plus complet du genre.

M. Ch.-M. Widor est très réputé comme chef d'orchestre : à Londres, Berlin, Rome, Moscou, Buda-Pest, Bruxelles, Barcelone, Amsterdam, Genève, Cologne, Elberfeld, Monte-Carlo, etc., il a été souvent appelé à diriger ses œuvres ; on remarque généralement la précision de son rythme et en même temps la souplesse de sa mesure. « La musique n'est « point en fil de fer, dit-il volontiers, mais le chef doit « toujours faire sentir sa volonté. »

Commandeur de Saint-Stanislas de Russie, de Saint-Grégoire-le-Grand et du Christ de Portugal, M. Ch.-M. Widor est chevalier de la Légion d'honneur et de Léopold de Belgique.

BUNAU-VARILLA (Philippe)

INGÉNIEUR, administrateur, diplomate, né à Paris le 26 juillet 1859. Ses études classiques faites aux lycées Condorcet et Saint-Louis, il entra, en 1878, à l'École polytechnique, d'où il passa, en 1880, comme élève ingénieur, à celle des Ponts et Chaussées. Chargé, au sortir de l'École des Ponts et Chaussées, par le ministère des Travaux publics, d'une mission en Algérie, en Tunisie et en Tripolitaine, M. Bunau-Varilla fut ensuite envoyé à Bayeux (1883), en qualité d'ingénieur ordinaire, puis mis en congé sur sa demande, en 1884, pour entrer au service de la Compagnie du Canal de Panama, comme ingénieur en chef de division.

Quelques mois après, deux sur les trois divisions de la compagnie lui étaient confiées, et il prenait la direction de tous les services de transport, magasins, etc ; puis, il assuma l'intérim de la direction générale, qu'il conserva jusqu'à l'arrivée de M. Boyer.

La vive impulsion imprimée par M. Bunau-Varilla aux travaux donna bientôt des résultats considérables. Il augmenta de plus de 40 % la production des chantiers et amena le cube produit à dépasser le chiffre de un million de mètres mensuels, dès le commencement de 1886. Le délégué du gouvernement français, M. Rousseau (mort depuis gouverneur général de Cochinchine) lui écrivait, après l'avoir proposé, à l'âge de 27 ans, pour la croix :

> [illegible] n de rendre à nouveau témoignage de la situation que vous aviez conquise dans l'isthme, aussi bien vis-à-vis des étrangers que de votre personnel, et de l'honneur qui en rejaillissait sur notre pays comme sur le corps [illegible]. »

Très éprouvé par ses multiples travaux, atteint en outre de la fièvre jaune, M. Bunau-Varilla rentra en France dans les premiers mois de 1886. A ce moment, le percement de la Culebra, la tâche la plus difficile à exécuter, était mis en question avec une acuité toute particulière, en raison de l'échec de tous les efforts tentés depuis 1880 et en particulier de celui de l'entreprise anglo-hollandaise, sur le succès de laquelle on avait pourtant bien compté.

M. Bunau-Varilla recommanda l'exécution de la Culebra par une régie directe dont il aurait pris la direction, en vue de livrer à la nature la bataille finale, selon les méthodes imaginées par lui pour résoudre ce grand problème de travaux. La Compagnie ne crut pas pouvoir faire une exception à la règle exigeant que tous les travaux fussent faits par des entreprises et, faisant appel au dévouement de M. Bunau-Varilla à l'œuvre de Panama, lui demanda de former une entreprise où il put exercer son action technique directrice. Celui-ci se résigna à accepter : le problème de la Culebra fut entièrement résolu de 1886 à 1888 par l'entreprise qu'il avait formée, et dont il dirigea les opérations après avoir donné sa démission d'ingénieur en chef de la Compagnie du Canal.

On peut regretter vivement que la Compagnie, pour des raisons purement administratives, n'ait pas adopté la solution de la régie, permettant à M. Bunau-Varilla de rester au service de la Compagnie tout en dirigeant l'exécution de la Culebra, ce qui eut assuré sur le reste du canal la continuation de son programme d'action et l'augmentation des cubes, qui restèrent stationnaires après son départ, ce qui détermina certainement le principal élément de la panique qui arrêta l'œuvre.

En 1887, il proposa aussi et fit agréer un premier projet de canal à écluses, pour réduire la durée et les dépenses nécessaires à l'achèvement de l'œuvre conçue par Ferdinand de Lesseps, tout en permettant de transformer peu à peu le canal à écluses en canal à niveau, en cours d'exploitation et sans interrompre la navigation.

Le procédé inventé et présenté à cette époque par M. Bunau-Varilla, extrêmement ingénieux, résout entièrement le problème de la construction d'un canal en peu de temps et avec peu d'argent, à travers l'isthme, sans compromettre le changement ultime et nécessaire du canal à écluses en canal à niveau.

Ce moyen transactionnel, permettant de plus l'achèvement du canal en quatre ans, plut au « grand français » et le programme d'achèvement en quatre années fut intégralement réalisé pour le premier quart, du 1er janvier 1888 au 14 décembre de la même année, époque à laquelle eut lieu la liquidation de la société

M. Bunau-Varilla inventa également un type de porte d'écluse, entièrement nouveau, qui fut adopté et qui résout d'une façon élégante les difficultés spéciales auxquelles des ouvrages de ce genre étaient exposés à Panama.

Obligé de suspendre les travaux qu'il considérait comme devant assurer, avec une mathématique certitude, l'ouverture du canal en 1891, l'éminent ingénieur entreprit, à partir de ce moment, une incessante et inlassable propagande pour éclairer la France sur l'erreur qu'elle commettait « en abandonnant une aussi précieuse propriété, où la science et l'énergie française avaient accompli de véritables miracles, triomphé d'obstacles que l'on avait déclarés insurmontables et dont les immenses difficultés avaient fait préférer constamment la voie de Nicaragua à celle de Panama, notamment aux Etats-Unis ».

Pour apporter une voix autorisée au sein du Parlement et y défendre l'œuvre de Panama, il se présenta aux élections législatives de 1889, à Mantes, contre M. Gustave Lebaudy ; mais il échoua, avec pourtant plus de 6,000 voix, contre 7,200 à son concurrent.

En 1892, il réussit, avec plusieurs amis, à amener M. Burdeau à prendre la tête d'un mouvement pour sauver l'œuvre de Panama ; mais celui-ci n'ayant accepté que sous la condition que le gouvernement, par la voix du ministre des Finances, lui demanderait publiquement de se consacrer à cette grande œuvre comme à un service national, et le gouvernement ayant finalement décliné cette initiative, le projet n'eut pas de suites.

En cette même année de 1892, M. Bunau-Varilla publia un livre très complet : *Panama, le Passé, le*

Présent, *l'Avenir*, et son annexe : *Le Trafic*, où il donne la solution définitive de la construction du canal de Panama et notamment celle de la question du Chagres, solutions qui devaient être adoptées plus tard dans leurs lignes essentielles, en 1901, par la Commission technique formée par le gouvernement américain.

Dans *Panama* [illegible] *le Tran*[illegible], — M. Bunau-Varilla formula la première et définitive démonstration technique établissant l'impossibilité de la construction d'un canal satisfaisant à travers l'isthme de Nicaragua. Les arguments de 1892, vérifiés par la Commission américaine des Canaux isthmiques, dans son rapport de 1901, sont ceux qui ont eu finalement raison de la popularité du nom de Nicaragua aux Etats-Unis et des intérêts matériels qui y étaient reliés.

Le livre de M. Bunau-Varilla, dédié « à tous ceux qui, pour la réalisation d'une grande idée nationale, ont exposé leur vie ou risqué leur épargne, à tous ceux qui, confiants dans la fécondité du génie français, ne veulent pas lui laisser ravir le fruit de tant d'efforts et de sacrifices, » ne prévalut pas contre la violence des intérêts politiques qui espéraient, en détruisant l'œuvre de Panama, créer un mouvement populaire contre la République.

En 1894, M. Bunau-Varilla proposa à M. de Witte, ministre des Finances de Russie, de seconder la reconstitution de Panama, à raison du rôle que le canal devait jouer comme complément du transsibérien (dont la construction commençait alors), dans la route circumterrestre de l'hémisphère nord. Cette conception, regardée avec faveur par M de Witte en Russie, par M. Casimir-Périer, président du Conseil, en France, ainsi que par M Burdeau, ministre des Finances, échoua par suite de la chute du ministère Casimir-Périer.

Après la formation de la Compagnie nouvelle du Canal de Panama, à la fin de 1894, M. Bunau-Varilla estima qu'il ne devait pas troubler par une action indépendante celle de la Compagnie, qui paraissait devoir être de tout tenter pour relever l'œuvre de Panama par la France ; mais, voyant que l'inaction de cette Compagnie rendait chaque jour plus critique la situation et qu'aucun effort n'était fait par elle pour détruire la légende de l'impossibilité d'achever le canal, il crut devoir agir de nouveau personnellement.

En 1898 et 1899, ses efforts opportuns, à Washington, empêchèrent que le canal de Nicaragua, adopté par le Sénat américain, au commencement de la session, ne fut voté par la Chambre des Représentants. A sa suggestion, ses amis obtinrent que la question technique des canaux fut encore une fois examinée à fond par une commission spéciale, dite Commission des Canaux isthmiques.

A la fin de 1899 et en 1900, il chercha à déterminer une réaction chez les porteurs français, en créant une combinaison soutenue par de puissants intérêts étrangers, et à la tête de laquelle était sir Edwin Dawes, président de la British India, l'un des armateurs les plus considérables du monde, délégué des armateurs anglais au Conseil de Suez, etc La guerre du Transvaal, les inquiétudes qu'elle engendra et la froideur de la Compagnie nouvelle de Panama découragèrent cet effort.

En 1899, il reçut à Paris plusieurs des membres de la Commission isthmique américaine, qui venaient étudier le canal de Panama, convaincus qu'il n'y avait aucune chance de le réaliser. Ses arguments, le livre de 1892, modifièrent profondément les vues des commissaires, qui devinrent profondément imbus de l'écrasante supériorité, démontrée par M. Bunau-Varilla, de la solution de Panama sur celle de Nicaragua.

Mais un premier rapport préliminaire de la Commission, publié en décembre 1900, ayant favorisé Nicaragua, M. Bunau-Varilla partit, le 5 janvier 1901, faire des conférences devant des groupes choisis de citoyens des villes de New-York, Cincinnati, Cleveland, Chicago, Boston, Philadelphie, etc., exposant ses démonstrations, dont il publia la substance dans un fascicule intitulé : *Panama or Nicaragua*, qu'il répandit à profusion dans l'élite des divers groupes de la société américaine.

De retour à Paris, voyant qu'il était indispensable d'aboutir à une solution pour sauver l'œuvre et empêcher un désastre définitif par le triomphe de Nicaragua et la condamnation éternelle de Panama, il fit un dernier et suprême effort en publiant, le 25 avril et le 10 mai 1901, dans tous les journaux français, un éloquent « *sursum corda*. » demandant au public de souscrire 500 millions pour finir notre œuvre et souscrivant lui même 2 millions.

Ces deux appels ne produisirent pas la réaction nécessaire et, en décembre 1901, la Commission des Canaux isthmiques rendait son verdict définitif en recommandant une deuxième fois Nicaragua, la Compagnie française n'ayant fait aucune offre satisfaisante, tout en ayant, depuis 1898, exclusivement visé la vente de ses concessions à l'Amérique, comme solution unique.

C'était l'heure des décisions suprêmes : d'un côté l'indifférence de la France pour Panama, de l'autre l'enthousiasme de toute l'Amérique pour Nicaragua, appuyé par l'autorité technique de la Commission. M. Bunau-Varilla frappa le seul coup qui pouvait sauver l'œuvre : il fit un troisième appel au public, le 31 décembre 1901, recommandant la vente à l'Amérique pour 40 millions de dollars et disant que « celle des deux mères qui, au tribunal de Salomon, préférait abandonner son enfant plutôt que de le voir périr, était la véritable mère ».

La Compagnie se rangea à cette recommandation.

Le Sénat adoptait, six mois après, le 18 juin 1902, le canal de Panama comme solution préférable à celle de Nicaragua. Les facteurs essentiels de la victoire, obtenue à la faible majorité de 8 voix, furent la toute puissante influence du sénateur Hanna, que M. Bunau-Varilla avait converti à l'opinion de Panama ; l'explosion du mont Pelé, qui rendit saisissant un ordre d'arguments constamment invoqués par M. Bunau-Varilla contre Nicaragua ; enfin une publication : les *Caractéristiques comparatives de Panama et de Nicaragua*, où M. Bunau-Varilla sut exposer, d'une manière simple et saisissante, toute la controverse par de simples graphiques.

Il ne restait plus, pour compléter la victoire de Panama, qu'à établir un traité avec la Colombie.

M. Bunau-Varilla, après de nombreuses difficultés, amena le gouvernement colombien à signer le traité Hay-Herran, en janvier 1903. Le Sénat de Bogota rejetant, en juillet 1903, cette convention, dans le dessein d'arriver à la déchéance de la Compagnie française en 1904 et de bénéficier ainsi du prix d'achat de deux cents millions, M. Bunau-Varilla se rendit alors aux Etats-Unis, en septembre 1903, et, après en avoir conféré avec le Dr Amador, délégué des Isthmiens, prépara l'insurrection qui devait délivrer Panama et faire reconnaitre les droits acquis de la Compagnie française.

Le 3 novembre 1903, suivant un programme méthodiquement déterminé, la révolution éclatait dans l'isthme, et les républicains indépendants de Panama s'emparèrent du pouvoir légal. Aussitôt formé, le gouvernement du nouvel Etat délégua M. Bunau-Varilla, malgré sa qualité de français, comme ministre plénipotentiaire muni de pouvoirs absolus, pour traiter avec les Etats-Unis de la construction du canal, pour consolider les concessions accordées par la Colombie à la Compagnie de Panama et faire reconnaitre la république isthmique par les divers gouvernements. Dès le 13 novembre, M. Bunau-Varilla obtenait la reconnaissance officielle des Etats-Unis ; le 16 du même mois celle de la France, et le 18 il signait à Washington le traité Hay-Bunau-Varilla, dont l'article 1er assure à la nouvelle République la protection des Etats-Unis et les autres consacrent l'achèvement du canal de Panama, c'est-à-dire le succès définitif de la conception française.

Ratifié le 2 décembre 1903 par le gouvernement panamien, le traité Hay-Bunau-Varilla souleva devant le Sénat américain de vives discussions, le parti démocrate accusant violemment et sans aucune raison le président Roosevelt d'avoir prêté son appui à M. Bunau-Varilla pour la formation de la République de Panama et attaquant non moins violemment MM. Hay et Bunau-Varilla. Toute cette campagne politique mémorable, menée surtout par MM. Gorman, sénateur du Maryland, et J.-T. Morgan, sénateur de l'Alabama, n'empêcha point le traité d'être ratifié par la majorité des deux tiers de suffrages exigée par la constitution américaine, et sans aucune modification, le 23 février 1904.

M. Bunau-Varilla, immédiatement après l'échange des ratifications, le 26 février 1904, télégraphia au Dr Amador, président de la République panamienne, sa démission, lui demandant en outre qu'on appliquât ses émoluments de ministre plénipotentiaire à l'érection de la statue qui doit être consacrée à Ferdinand de Lesseps.

Rappelons que, parmi les autres travaux qui lui sont dûs, M. Philippe Bunau-Varilla a réorganisé le réseau des Chemins de fer de Cacérès et de l'ouest de l'Espagne, dont il fut le président jusqu'en 1902. Sous son administration, ce réseau s'est développé et amélioré de telle sorte que les intérêts français ont trouvé depuis une compensation aux pertes qu'ils y avaient subi antérieurement.

Depuis 1890, il est administrateur de la Compagnie des Chemins de fer du Congo. C'est à lui que sont dues, en grande partie, la construction et l'installation de la première voie ferrée africaine, pour l'exécution de laquelle il put mettre à profit l'expérience acquise sous la zône tropicale, et avec un personnel provenant presque tout entier de Panama.

On doit aussi signaler le projet connu sous le nom de « passage mixte Bunau-Varilla, » solution de la connexion entre la France et l'Angleterre, lequel présente les avantages du pont et du tunnel à la fois, en écartant les inconvénients nautiques ou stratégiques.

M. Philippe Bunau-Varilla est l'initiateur de l'application de l'énergie électrique aux travaux publics. Par l'invention de la drague électrique, selon un système qui porte son nom et dont la première application fut faite en 1895 dans la rivière de l'Esla (Espagne), puis au port de Constanza, sur la mer Noire, ces travaux peuvent s'accomplir totalement au moyen de l'électricité, ce qui résoud aussi une des grosses difficultés rencontrées jadis à Panama.

En 1889, M. Bunau-Varilla avait rédigé un projet de métropolitain parisien, qui fut sur le point d'être exécuté, et qui donna naissance, quelques années plus tard, au métropolitain actuel.

M. Bunau-Varilla, décoré depuis 1887 pour ses travaux à Panama, a été, après le couronnement de la grande œuvre à laquelle il s'est consacré, le 12 mai 1904, et sur la proposition du ministre des Affaires étrangères, promu officier de la Légion d'honneur.

LEBON (Henri-Maurice)

Homme politique, ancien sous-secrétaire d'Etat, né à Paris le 13 novembre 1849. Ses études de droit accomplies, il fut attaché au cabinet de Dufaure, alors ministre de la Justice, de 1871 à 1873, et devint ensuite, de 1875 à 1876, le secrétaire particulier de cet homme d'Etat.

Nommé, en 1877, secrétaire-général de la Préfecture de la Mayenne ; il passa, au même titre et la même année, après la chute du gouvernement du Seize-Mai qui l'avait conduit à démissionner, dans la Seine-Inférieure (1877-1880).

M. Maurice Lebon se fit inscrire en 1881, comme avocat, à la Cour d'appel de Rouen, où il s'occupa surtout d'affaires civiles et plaida aussi devant le Conseil de Préfecture.

Après avoir été un moment adjoint, il devint maire de Rouen en 1886 et conserva cette fonction jusqu'en 1888. En 1890, il fut nommé conseiller général de la Seine-Inférieure et réélu jusqu'en 1898, époque à laquelle il ne s'est pas représenté.

Le 22 février 1891, M. Maurice Lebon fut élu député de la 3e circonscription de Rouen (Seine Inférieure) par 10,200 voix contre 4,400 à M. de Montaignac, conservateur ; il remplaçait M. Waddington, élu sénateur. Il fut réélu en 1893, dans la 4e circonscription de cette même ville, par 8,530 voix contre 1,550 à M. Cornillard, socialiste.

M. Maurice Lebon devint sous-secrétaire d'Etat aux Colonies, le 3 décembre 1893, dans le cabinet Casimir-Périer. Son passage aux affaires fut marqué par le guet-apens de Tombouctou, qui amena l'occupation de la cité africaine, et par la conclusion du traité franco-allemand du Cameroun, ratifié depuis. Après avoir démontré au Parlement les inconvénients du sous-secrétariat des Colonies, lequel ressortissait du ministère du Commerce, et demandé nettement la création d'un ministère autonome des Colonies, en présence de l'importance croissante des possessions françaises dans les deux mondes, M. Maurice Lebon démissionna le 15 mars 1894 et obtint bientôt gain de cause, puisque M. Ernest Boulanger, sénateur, lui succéda comme ministre des Colonies.

A la Chambre, où l'honorable député siégeait à la Gauche progressiste, il fut membre des commissions du Budget de 1894 et 1895, vice-président de cette même commission et membre des Commissions des Douanes et des Colonies. Il a été en outre rapporteur du budget de la Justice et du service pénitentiaire et du projet de loi pour le renouvellement du privilège de la Banque de France.

Il se fit remarquer au cours de diverses discussions à la tribune parlementaire et refusa, à diverses reprises, les portefeuilles du Commerce, des Colonies et de la Justice, qui lui furent successivement offerts.

Lors de la demande en revision du procès Dreyfus, M. Maurice Lebon, qui, en désaccord avec la plupart de ses amis politiques, croyait cette mesure utile aux intérêts du pays, porta sa conviction à la connaissance du public, le 6 mars 1898, par une lettre adressée aux électeurs rouennais et dans laquelle il annonçait sa détermination de ne pas se représenter au renouvellement législatif de 1898.

Ayant dès lors appuyé dans son département la politique d'union et de défense republicaine préconisées par le cabinet Waldeck-Rousseau, M. Maurice Lebon fut candidat républicain dans la 2e circonscription de Rouen, aux élections législatives de 1902, et obtint 3,480 voix contre 10,637 à l'élu, le comte de Pomereu, conservateur, et 4.449 à M. Renaudet, socialiste.

Membre du Conseil supérieur et du Comité permanent des Habitations à bon marché, et président de la section rouennaise de cette société, il fut, à l'Exposition de 1900, rapporteur du Jury de la classe 106, consacrée aux habitations ouvrières.

Membre du Conseil général de la Ligue de l'Enseignement et président de la section rouennaise, membre aussi de l'Alliance républicaine démocratique, M. Maurice Lebon a fait de nombreuses confé-

rences pour ces associations et a publié plusieurs brochures, dont l'une : *Les républicains progressistes* [illegible] a été très remarquée.

ZARZYÇKI (Théodore-Pierre)

Médecin et chirurgien oculiste, né à Nogent-le-Roi le 7 janvier 1874. De nationalité française, il appartient à une ancienne famille noble d'origine polonaise, dont les ancêtres servirent la France avec dévouement : son grand-père, le chevalier Zarzyçki de Carlsbourg, colonel de la Garde impériale, fut fait chevalier de la Légion d'honneur en récompense de ses services.

M. Pierre Zarzyçki fit de fortes études classiques à Paris ; puis, inscrit à la Faculté de Médecine, il fut successivement externe des hôpitaux et interne en chirurgie de l'hôpital Péan. Dès ce moment, il dirigea ses recherches vers l'ophtalmologie et les affections oto-rhino-laryngologiques. Dans ces diverses branches, il eut notamment comme professeurs M. Panas et M. Lermoyez, dont il fut l'assistant de clinique pendant quelques années.

Reçu, en 1899 docteur en médecine, il accomplit un voyage d'études en Allemagne, où il se perfectionna dans sa spécialité.

A son retour, le Dr Pierre Zarzyçki fut nommé chef de clinique ophthalmologique dans une des principales cliniques de Paris.

Peu de temps après (1902), il fut appelé comme chirurgien oculiste à l'hôpital Péan, où ses leçons sont très suivies par les médecins et les étudiants. Il est aussi chirurgien-oculiste du dispensaire du XIe arrondissement de Paris et de la Société amicale de la Préfecture de Police.

Le Dr Pierre Zarzyçki a publié des travaux originaux sur le *Traitement de la cataracte*, les *Taches de la cornée*, le *Larmoiement*, les *Affections palpébrales* (sujet de sa thèse de doctorat), les *Cornes palpébrales*, les *Rapports étroits qui existent entre les maladies des yeux et les affections naso-pharyngiennes*, le *Strabisme et son procédé opératoire*, etc. Il a obtenu de brillants résultats dans le décollement de la rétine par l'emploi d'injections sous-conjonctivales de sérum de Trunecek.

A sa clinique privée, ses travaux sur la *Surdité*, les *Difformités nasales traitées par les injections sous-cutanées de paraffine*, le *Traitement opératoire des végétations adénoïdes et des amygdales*, les *Affections de la voix chez les chanteurs*, les *Laryngites et leur mode de traitement*, ont été également très remarqués.

M. le Dr Zarzyçki est membre de la Société des Praticiens de France et de plusieurs autres sociétés scientifiques.

MARTIN (Charles)

Ingénieur agronome, administrateur, publiciste, né à Bussy (Doubs) le 17 juillet 1862. Après avoir accompli ses études classiques au lycée de Besançon, il entra à l'Institut agronomique, à Paris, d'où il sortit en 1883, avec le n° 2 Il effectua alors la mission d'études de trois années à laquelle lui donnait droit son rang de sortie et, durant cette période, il étudia spécialement l'industrie laitière en Suisse, en Allemagne et en Danemark

En 1888, M. Charles Martin fut chargé, par le ministère de l'Agriculture, d'organiser une Ecole nationale d'Industrie laitière à Mamirolle (Doubs). Cet établissement, dont la création répondait à une véritable nécessité, acquit bientôt une grande réputation, et la valeur de son enseignement théorique et pratique est aujourd'hui universellement établie.

M. Martin fit ensuite son droit et reçut le diplôme de licencié.

En 1902, alors que son école était en pleine prospérité, M. Martin demanda sa mise en disponibilité pour se consacrer entièrement à développer l'industrie du fromage d'Emmenthal en France. Frappé de voir que les nations voisines avaient introduit chez elles avec succès cette fabrication, il voulut doter notre pays de cette industrie nouvelle ; et, avec le concours de nombreuses notabilités de la région, il créa la Société « L'Emmenthal Français, » dont il est administrateur ; cette société, qui est rapidement parvenue à un haut degré de prospérité, a répandu le bien-être dans toute une région.

M Martin est l'auteur de nombreuses publications sur la laiterie. On lui doit notamment deux ouvrages très appréciés : *l'Industrie du Gruyère* (1894) et la *Laiterie* (1904).

Nommé administrateur de la Banque de France en 1902 membre correspondant de la Société nationale d'Agriculture de France, dont il est lauréat, M. Charles Martin est également lauréat de la Société nationale d'encouragement pour l'Industrie nationale et officier du Mérite agricole.

DECREUS (Camille)

Musicien, né à Paris le 23 septembre 1876. Doué tout enfant d'excellentes dispositions musicales, il fut, dès l'âge de 7 ans, confié à M. Emile Descombes, qui l'admit parmi ses élèves. A 9 ans, il entrait au Conservatoire ; il y reçut encore les leçons du même maître, puis de M. de Bériot. Il fut l'un des brillants sujets de cet établissement et obtint, après diverses autres récompenses, un prix à sa sortie.

Tout en se perfectionnant dans son art, le jeune homme se produisait déjà en public : doué d'une jolie voix, il chantait les soli dans les chœurs d'enfants à la Madeleine et à Saint-Gervais ; il jouait en soliste dans nombre de concerts, à Paris et en province ; puis il devint répétiteur aux concerts d'Harcourt, accompagnateur en titre au Conservatoire et, se spécialisant dans cette branche de l'art musical où il devait acquérir une si brillante réputation, le piano, il devint l'accompagnateur obligé de toutes les manifestations artistiques de cette période.

Quand il sortit de l'Ecole sa réputation était faite et sa situation aussi.

Cependant, dédaignant les succès faciles et voulant se consacrer à la virtuosité, M. Decreus ne consentit à se produire en public que sûr de lui-même et en pleine possession de ses moyens. Il travailla dans l'ombre pendant plusieurs années et ce fut une véritable révélation quand il donna son premier concert à la Salle Hoche en 1902. Son succès n'a fait que s'accroître depuis et il prit les proportions d'un triomphe au concert qu'il donna à la Salle Pleyel en avril 1904.

Le talent de M. Camille Decreus est fait de charme simple et de sobriété forte. Il est oiseux d'insister sur la technique irréprochable, mais on doit louer sans restrictions la magnifique interprétation qu'il donne aux œuvres des classiques, Mozart notamment, qu'il sait jouer sans afféterie, sans mievrerie et cependant avec un charme délicieux.

C'est sur cette probité et cette intellectualité du jeu qu'insistent les critiques de Paris et de Londres qui ont suivi les séances de M. Camille Decreus. Le jeune virtuose, très recherché dans les salons de la « Society » passe tous les ans la « season » à Londres. Un de ses concerts, donné sous le patronage du duc de Cambridge, oncle du roi, en 1903, obtint un succès énorme et le *Morning Post*, le *Times*, ainsi que tous les journaux musicaux anglais consacrèrent à cette séance les articles les plus élogieux.

Compositeur apprécié, M. Camille Decreus est l'auteur d'un certain nombre de mélodies pour chant et de pièces pour piano. Citons : la *Course* et le *Cimetière* d'après le poète Guinaud, œuvres très remarquées et d'un sentiment profond ; *Reproche*, de la baronne de Baye ; *Enivrance*, de Ludana : l'*Oiseau bleu*, d'Etich, *Nocturne* et un *Menuet* pour piano, etc.

Cet excellent artiste est officier d'Académie.

FOUCHER (Luc-Anatole)

Peintre miniaturiste et enlumineur, né à Melle (Deux-Sèvres) le 30 juillet 1851.

M. Luc-Anatole Foucher a exposé maintes fois des paysages et des portraits à la Société des Artistes français et dans diverses expositions de province, notamment à Niort, où deux toiles : le *Soleil dans les ruines* et le *Vieux château de Gençay*, furent particulièrement remarquées. Mais c'est surtout dans la miniature et l'enluminure que cet excellent artiste s'est révélé comme un maître, rénovant, par son effort et ses œuvres, un art tombé en désuétude depuis le moyen-âge et qu'il possède comme aucun dans la technique et dans la pratique.

Il faut mentionner de M. L.-Anatole Foucher, parmi ses envois à la Société des Miniaturistes et Enlumineurs de France, dont il est l'un des fondateurs, et à la Société de la Miniature, de l'Aquarelle et des Arts précieux : un *Cyrano de Bergerac* ; une *Déipara*, vierge bizantine, qui se trouve actuellement au château de Rebours ; un portrait de *Marianne Coudreau*, acquis pour le musée de Poitiers ; le *Sabbat*, composition sur velin à laquelle la critique a donné de justes éloges ; un portrait de *Mme Goust*, miniature également sur velin ; deux pages d'enluminures, absolument parfaites, écriture et illustrations sur velin pour l'*Oblat* de J.-K. Huysmans ; des *Missels*, des *Livres d'Heures*, de plusieurs styles, etc.

On lui doit aussi de nombreuses aquarelles pour des exemplaires uniques d'ouvrages destinés aux bibliophiles et une illustration de la *Vie de Saint-Denis*.

M. L.-Anatole Foucher est de plus un calligraphe émérite, comme en témoignent beaucoup de ses œuvres et un érudit profond en toutes les questions qui se rattachent aux diverses formes de son art.

Professeur d'une rare compétence, il a formé la plupart des artistes qui s'occupent à l'heure actuelle d'enluminures.

Dans le *Coloriste enlumineur*, revue belge des éditeurs Desclée et Cie, M. Luc-Anatole Foucher a

professé un cours écrit pendant quelques années. Il a aussi collaboré à la *Revue de l'Enseignement pratique des Beaux-Arts* et à diverses autres publications artistiques

[illegible] de la science liturgique et ait le talent nécessaire pour continuer [illegible]

Dans le *Figaro*, M. Arsène Alexandre écrit de son côté que M. L.-Anatole Foucher comptait parmi les artistes « de qui les archaïques compositions sont surprenantes d'exécution ». Il ajoute de plus, ce qui classe de pair cet artiste avec les meilleurs enlumineurs des temps disparus, « qu'il a eu l'honnêteté de ne pas « patiner son œuvre, sans quoi le fac-similé eut été « prodigieux et inquiétant ».

Préparant lui-même les produits dont il a à se servir, toujours comme les maîtres anciens, M. Foucher est l'inventeur d'une pâte-mixtion, qui porte son nom et que ses recherches patientes lui ont permis de composer ; cette pâte donne les reflets d'or brillants que l'on retrouve dans les vieilles enluminures et dont on avait perdu le secret jusqu'à lui.

M. L.-Anatole Foucher a obtenu des récompenses aux Expositions universelles de 1889 et 1900, à Paris, et aux Expositions de Barcelonne, Niort, etc. Il est officier de l'Instruction publique.

TARRY (Louis-Gaston)

MATHÉMATICIEN, administrateur, né à Villefranche (Aveyron) le 27 septembre 1843. Il fit à Paris au lycée Saint-Louis, des études au cours desquelles il se fit remarquer par sa passion pour les mathématiques ; à leur issue, il subit avec succès l'examen d'admissibilité à l'Ecole polytechnique ; mais un léger accident l'empêcha d'y entrer.

Engagé volontaire dès le début de la guerre franco-allemande, M. Tarry, assez grièvement blessé à la bataille de Forbach, fut fait prisonnier et envoyé en Allemagne.

A son retour, après la paix, il entra dans l'administration des Contributions indirectes. Nommé, en 1876, en Algérie, il y devint inspecteur des Contributions diverses et fut, en cette qualité, attaché pendant plusieurs années au gouvernement général de l'Algérie. Il a été admis à la retraite, comme receveur particulier, en 1902.

M. Gaston Tarry s'est signalé à l'attention du monde savant par d'importants travaux sur les sciences mathématiques. Il les a donnés dans les publications spéciales ou présentés sous forme de mémoires aux congrès ou sociétés savantes dont il a fait partie. Nous citerons notamment, de cet auteur : dans le *Journal de Mathématiques élémentaires : Problème classique, Circonférence qui coupe trois circonférences données sous trois angles donnés* (1889) ; *Problème des trois ballons et des quatre trains* (1892) ; *Sur le déplacement des figures semblables* (1895). — Dans *Mathésis : Propriétés générales de trois figures semblables* (1882) ; *Sur les figures associées* (1886) ; *Géométrie des êtres plans* (1901). — Dans les *Nouvelles Annales de Mathématiques : Deux coniques quelconques sont polaires réciproques* (1884) ; *Sur les figures équipollentes* (1892) ; *Théorèmes sur les figures affines* (1894) ; le *Problème des labyrinthes* (1895) ; *Sur les exponentielles imaginaires* (1895). — Dans l'*Intermédiaire des Mathématiciens : Solution d'un problème de Cesàro* (1895) ; *Sur le problème d'Enler des n^2 officiers* (1899).

A l'Association française pour l'avancement des Sciences, M. Tarry a communiqué des études, au Congrès de Nancy (1886), *Sur le problème des dominos ; Sur les polygones et polyèdres harmoniques*, en collaboration avec J. Neuberg ; — aux Congrès de 1889 à 1894, dix mémoires de *Géométrie générale*, qui, réunis, forment un traité complet de géométrie, œuvre capitale de l'auteur, que l'on s'accorde à trouver remarquable. Citons encore, parmi ses autres communications : au Congrès de Bordeaux, 1895 : *Sur la théorie des carrés magiques à deux degrés ;* au Congrès de Paris (1900) : le *Problème des 36 officiers* ; au Congrès d'Angers (1903) : *Carrés diaboliques et cabalistiques.*

Il a aussi présenté un fort intéressant mémoire à la Société royale des Sciences de Liège, sur *Les figures similaires dans le plan et dans l'espace*, en 1902, et on lui doit l'un des points remarquables de la géométrie du triangle, connu depuis sous le titre de « *point de Tarry.* »

M. Gaston Tarry a présenté encore d'autres mémoires de géométrie pure, qui figurent dans les *Comptes-rendus de l'Académie des Sciences* ; il a, en outre, collaboré au *Journal de Mathématiques spéciales*, à la *Nature*, à la *Revue Scientifique*, etc.

Les travaux de ce mathématicien ont inspiré à d'autres savants des recherches et des publications sur les mêmes objets.

LEBON (André)

HOMME POLITIQUE, ancien ministre, né à Dieppe le 26 août 1859. Reçu licencié en droit à la Faculté de Paris, il prit la suite, en 1880, sous le pseudonyme de André Daniel, d'une revue des événements accomplis l'année précédente et qu'il continua, sous le titre de l'*Année politique*, jusqu'en 1890.

En 1882, Le Royer, alors président du Sénat, prit M. André Lebon comme chef de cabinet ; il conserva ces fonctions jusqu'en 1893, à la veille du jour où Le Royer donna sa démission.

Dans l'intervalle, il avait été chargé de quelques missions scientifiques et nommé, en 1884, professeur à l'Ecole libre des Sciences politiques.

Aux élections législatives du 22 septembre 1889, M. André Lebon se présenta dans l'arrondissement de Parthenay (Deux-Sèvres), comme candidat républicain progressiste ; mais il échoua, obtenant 8,931 voix contre 10 496 données à M. Paul Taudière, monarchiste. Candidat de nouveau à celles du 20 août 1893, il fut élu, au premier tour, par 10,464 voix contre 10,092 données à son ancien concurrent.

A la formation du premier cabinet du président Félix Faure, il reçut de M. Ribot, le portefeuille du Commerce (26 janvier 1895) Démissionnaire avec ses collègues le 28 octobre suivant, il revint aux affaires, comme ministre des Colonies, dans le ministère Méline (26 avril 1896 au 26 juin 1898). On lui a vivement reproché d'avoir, comme ministre, pris inutilement à l'égard du capitaine Dreyfus, prisonnier à l'Ile du Diable, des mesures d'une rigueur exceptionnelles, que l'on a même qualifiées de « tortures ».

Il est le premier ministre des Colonies ayant visité officiellement l'une d'elles (le Sénégal) durant son passage aux affaires.

En 1898, M. A. Lebon se représenta dans l'arrondissement de Parthenay, où il échoua contre le marquis de Maussabré. Aux élections du 27 avril 1902, il renouvela la même tentative, avec le même insuccès, n'obtenant que 10,368 contre 11,830 à M. de Maussabré, député sortant.

Censeur du Crédit Foncier, président du conseil d'Administration du Crédit foncier d'Algérie, des Messageries Maritimes et de plusieurs compagnies financières ou industrielles, l'ancien ministre s'adonne tout entier aux affaires depuis qu'il n'est plus à la Chambre.

Parmi les ouvrages publiés par M. André Lebon, nous citerons, outre ses 10 volumes d'*Année politique* : [illegible] (1882, in-8) ; *Etudes sur la législation électorale de l'empire d'Allemagne* (1879, in-8) ; *Etudes sur l'Allemagne politique* (1890, in-12) ; *Cent ans d'Histoire intérieure* (1897, in-12) ; *La Politique française en Afrique de 1896 à 1898* (1900, in-12). Il a collaboré au *Recueil des instructions données aux Ambassadeurs*, au *Bulletin de la Société de Législation comparée*, à la *Revue politique et parlementaire*, à la *Nouvelle Revue*, etc.

M. André Lebon est chevalier de la Légion d'honneur depuis 1887.

PÉCHENARD (Pierre-Louis)

ÉCRIVAIN, professeur, ecclésiastique, né à Gespunsart (Ardennes) le 1er décembre 1842. Ses études classiques achevées aux séminaires de Charleville et de Reims, il vint à Paris, suivre les cours de l'Ecole des Carmes, et se fit recevoir licencié ès-lettres.

Ordonné prêtre en 1868, il fut nommé, un an après, curé de la Neuville-aux-Tourneurs (Ardennes).

En 1872, l'abbé Péchenard quitta sa cure pour venir occuper la chaire de seconde au Séminaire de Reims ; l'année suivante, il était envoyé, comme professeur d'histoire au Collège de Charleville ; puis, en 1876, il revenait à Reims, comme supérieur du Petit-Séminaire. Il se faisait recevoir, la même année, à Paris, docteur ès lettres et, en 1881, docteur en droit canon, à Rome Il avait abandonné, en 1880, la direction du Petit-Séminaire.

De 1879 à 1896, il fut vicaire général du diocèse de Reims et reçut la dignité de protonotaire apostolique en 1887.

En 1896, après le décès de Mgr d'Hulst, Mgr Péchenard fut choisi comme recteur de l'Université Catholique de Paris et nommé vicaire-général à Paris.

Mgr Péchenard est l'auteur de plusieurs publications historiques ou archéologiques. Nous citerons parmi ses ouvrages : *Jean-Juvénal des Ursins* et *De Schola Remensi decimo sæculo* (2 thèses de doctorat, 1876) ; *Histoire de Gespunsart* (1877) ; *Histoire* [illegible] *tion de Notre-Dame à Reims* (2 vol. 1886) ; *Histoire* [illegible] *Jerusalem* (1893) ; *Etude historique sur les Conférences ecclésiastiques* (1896) ; les *Reliques de Saint*

[illegible] : *l'Institut Catholique de Paris de* [illegible], etc. On lui doit aussi de nombreux discours publiés et quelques opuscules de propagande religieuse.

Membre de l'Académie littéraire et scientifique de Reims, Mgr Péchenard fut choisi comme président de cette association savante en 1892-93. Il fit partie du Jury de l'Enseignement supérieur à l'Exposition de 1900. Chanoine d'honneur des Chapitres de Reims et de Troyes, dignitaire de plusieurs ordres pontificaux, il a été nommé commandeur du Saint-Sépulcre en 1893 et grand-commandeur pour la France de l'ordre de la Milice du Christ en 1900.

PITSCH (Georges-Albert)

Médecin stomatologiste, né à Paris le 24 septembre 1864. D'origine helvétique par ses ascendants, mais de nationalité française, il fit ses études classiques à Dijon, puis vint à Paris où il étudia concurremment la pharmacie et la médecine. Interne en pharmacie en 1885, il obtint avec distinction, en 1890, le diplôme de pharmacien de première classe et en 1894 le doctorat en médecine.

Nommé, en 1896, chirurgien-expert auprès des tribunaux et médecin des hôpitaux en 1899, M. le Dr Pitsch est chargé du service odontologique de l'hôpital Saint-Antoine depuis cette date.

Les recherches scientifiques de ce médecin ont beaucoup contribué au progrès de l'art dentaire en France. Après sa thèse inaugurale : *Essai sur les dents à pivots*, il faut mentionner, parmi les travaux qu'il a publiés : *De l'emploi du bromure d'éthyle comme anesthésique pour les extractions multiples* (1898) ; *Solutions pour injections gingivales rigoureusement aseptiques* (1898) ; de nombreuses recherches sur le formol, qu'il a été le premier à introduire dans la thérapeutique dentaire : *Sur le formol et son polymère le trioxyméthylène, de leur emploi en chirurgie dentaire et pour la stérilisation des instruments* (1898) ; *De l'emploi du trioxyméthylène dans le traitement des caries pénétrantes, obturations en une séance* (1900) ; *Seringue pour injections gingivales, entièrement en métal, facilement stérilisable* (1900) ; *Guérison en une seule séance des fistules mentonnières par l'injection de créosote* (1900) ; *Sur un nouvel anesthésique, le Sœmnoforme* (1902) ; un important travail sur le *Redressement des Dents* (1904), etc.

Ces publications ont été faites dans la *Revue d'Odontologie*, la *Revue de Stomatologie*, la *Gazette hebdomadaire de Médecine*, et les Congrès de Moscou, Madrid, Paris, etc., auxquels leur auteur a pris part.

Officier d'Académie, M. le Dr Pitsch est membre de la Société de Stomatologie et de la Société d'Odontologie.

GONDINET (Michel)

Avocat, sportsman, né à Saint-Yrieix (Haute-Vienne) le 29 septembre 1855 Il appartient à une très ancienne famille limousine apparentée à celle d'Alfred de Vigny et qui compte, parmi les siens, Pardoux Gondinet, médecin d'Anne d'Autriche. Neveu d'Edmond Gondinet, le spirituel auteur dramatique, M. Michel Gondinet fit ses études classiques au collège de sa ville natale, puis chez les Jésuites de Sarlat. Il prit ensuite ses inscriptions de droit à la Faculté de Poitiers, où il obtint la licence en 1874 et le doctorat en 1876, à un âge où cette distinction s'acquiert rarement.

Après s'être essayé dans la littérature non sans succès, lauréat notamment de l'Académie des Jeux Floraux de Toulouse, M. Michel Gondinet se fit inscrire, en 1881, au barreau de la Cour de Paris. Il ne tarda point à s'y créer une belle notoriété par l'éloquence à la fois simple, précise et documentée qu'il montra en de nombreux procès civils, financiers, sportifs et autres. tels les débats relatifs à la liquidation de Panama et à l'emprunt Dom Miguel de Portugal.

Il s'est fait remarquer surtout par de retentissantes plaidoiries concernant les questions littéraires. Dans l'affaire Dubout, l'éminent orateur, plaidant en faveur de l'auteur de *Frédégonde* contre la *Revue des Deux-Mondes*, obtint des tribunaux que le droit de réponse ne fut plus contesté en matière de critique théâtrale, malgré l'argumentation que lui opposait en personne M. Ferdinand Brunetière, qu'il vainquit ainsi juridiquement. Il défendit. dans un autre procès sensationnel, M. Alexandre Bisson d'une accusation de plagiat produite à propos de sa pièce fameuse : le *Contrôleur des Wagons-Lits* et parvint à prouver l'inanité de cette accusation.

M. Michel Gondinet s'est fait connaître, dans une autre voie, par la part importante qu'il a prise dans la rénovation des sports athlétiques en France. Dès 1881, il fondait, avec quelque amis, le *Racing Club* de France, la première société d' « amateurisme », qu'il présida pendant douze ans et dont le développement fut tel

que cette société est arrivée à compter plus de douze cents membres et a suscité de nombreuses créations similaires. Quelques années plus tard, M. Michel Gondinet prenait aussi l'initiative de la fondation de l'*Union des Sociétés de sports athlétiques* qu'il fut également appelé à présider. Sa compétence et son dévouement, pour tout ce qui touche à l'éducation et à la régénération physiques, sont si bien établis qu'elles lui valurent d'être nommé membre de la commission des Exercices physiques avec Jules Simon et d'autres personnalités, et commissaire délégué du ministère du Commerce à l'Exposition universelle de 1900, pour la section des sports.

M. Michel Gondinet a publié, avec une préface originale, le *Théâtre complet* de son oncle, Edmond Gondinet, en six volumes (Calman-Levy, éditeur).

Il est chevalier de la Légion d'honneur et titulaire de plusieurs autres distinctions.

M. Michel Gondinet a épousé Mlle Jeanne Dumesnil, fille de M. Henri Dumesnil, collectionneur très connu, et nièce de M. Jules Dumesnil, qui fut sénateur du Loiret.

DANLOS (Henri-Alexandre)

Médecin, né à Paris le 26 mars 1844. Il fit ses études classiques à l'institution Massin et au lycée Charlemagne. Externe, puis interne (1869) des hôpitaux, il fut reçu docteur en médecine à la Faculté de Paris en 1874. Nommé, en 1881, médecin des hôpitaux, il devint, en 1884, médecin titulaire de l'hôpital Tenon, puis de la Maison municipale de santé et enfin de Saint-Louis, où il s'occupa surtout de syphiligraphie et de dermatologie, spécialités dans lesquelles il s'est créé une vive notoriété par ses travaux cliniques et ses publications.

M. le Dr Danlos est l'auteur de recherches scientifiques importantes, dont certaines ont eu du retentissement, même en dehors du monde médical. Ce sont, outre sa thèse de doctorat, portant sur l'étude de la *Menstruation au point de vue de ses rapports avec les maladies de la peau* (1874), une série de communications sur l'*Emploi en thérapeutique de l'acide cacodylique*, qu'il expérimenta le premier (Société de Dermatologie, 1896) ; de mémoires : sur les *Différents procédés de traitement du lupus et en particulier d'un traitement préconisé par l'auteur* (Société de Dermatologie 1901 et 1902) ; l'*Emploi thérapeutique du radium*, qu'il fut aussi le premier à expérimenter à l'hôpital Saint-Louis et dont il put constater les effets dans la cure de diverses affections cutanées (Société de Dermatologie, 1901) ; sur l'*Efficacité des injections mercurielles* (Société de Thérapeutique, 1903), etc.

M. le Dr Danlos a collaboré à plusieurs revues médicales et donné d'importantes études au *Dictionnaire de Médecine et de Chirurgie pratiques*, notamment les articles : *Urine*, *Stérilité*, *Utérus*, *Sang*, *Péritonite*.

Cet éminent praticien est membre (président pour l'année 1904), de la Société médicale des Hôpitaux, de la Société de Thérapeutique, de la Société Anatomique, etc.

MASSON-FORESTIER (Alfred).

Écrivain, auteur dramatique, né au Havre (Seine-Inférieure) le 6 septembre 1852. Issu d'une famille mi-havraise, mi-champenoise, il compte, parmi ses ascendants, les premiers échevins de la ville du Havre et le poète Jean Racine, dont il est l'arrière petit-neveu.

Il fit ses études classiques aux lycées de Nice, dont il fut l'un des premiers élèves français, et Louis-le-Grand, puis celles de droit à la Faculté de Paris. Reçu licencié en 1873, docteur en 1883, il fut clerc de notaire d'abord au Havre, puis à Rouen, où il devint avocat consultant commercial et maritime de 1884 à 1899.

Tout en remplissant cette charge, M. Masson-Forestier s'occupait d'art et de littérature. Sous le pseudonyme trasparent de Masson-Acher, il parut aux Salons de la Société des Artistes français (sculpture) avec des œuvres non sans valeur. Voulant ensuite se consacrer exclusivement aux lettres, il vint à Paris en 1899, après s'être fait remarquer par des nouvelles et des récits de la vie d'affaires, genre qu'il avait créé. L'un de ces petits romans, la *Jambe coupée*, reçut à la *Revue des Deux-Mondes* un accueil des plus favorables avant de paraître en librairie. C'était un émouvant et véridique épisode du sauvetage en mer d'un jeune matelot, par un médecin de la marine allemande que l'auteur parvint, en 1899, à faire décorer de la Légion d'honneur.

M. Masson-Forestier est un écrivain vif, nerveux, classique ; il intéresse autant par la sobriété de son style que par l'intérêt de l'intrigue et le développement des situations dramatiques qu'il dépeint. Nous devons citer de lui plusieurs recueils de nouvelles : *Pour une signature* (1 vol. 1892) ; *Remords d'avocat*,

ouvrage couronné par l'Académie française (1 vol. [illegible] ; [illegible] (1 vol. 1898) ; *[illegible]* (1 vol. [illegible]) ; *l'Attaque nocturne* (1 vol. 1904) ; un roman [illegible], paru en [illegible], et une série de chroniques et d'impressions de voyages publiées sous le titre de *Forêt-Noire et Alsace* en 1903.

M. Alfred Masson-Forestier a collaboré à la *Revue des Deux-Mondes* de 1893 à 1902, à la *Revue Bleue*, à la *Revue de Paris*, à la *Revue*, à l'*Illustration*, au *Temps*, au *Journal des Débats*, au *Figaro*, etc.

Il s'est aussi révélé comme un auteur dramatique de talent en faisant représenter : *Médecin de campagne*, pièce en 3 actes, d'une donnée neuve et hardie, qui fut très discutée (Renaissance 1901 ; cette pièce, remaniée et traduite en allemand, a été représentée outre-Rhin) ; et surtout avec l'*Attaque nocturne*, tragi-comédie en 2 actes, en collaboration avec M. André de Lorde (Théâtre Antoine 1903).

Il est également l'auteur d'un drame en deux actes avec le même collaborateur, tiré d'une de ses nouvelles intitulée : le *Gladiateur*, et destiné à la Comédie-Française, et d'une pièce à thèse en 3 actes : *L'enfant d'un autre.*

M. Masson-Forestier est membre de la Société des Gens de Lettres et de celle des Artistes français.

SEMBAT (Marcel)

Député, journaliste, né le 19 octobre 1862, à Paris, où il fit ses études classiques et celles de droit. Reçu licencié, il se fit inscrire au barreau de la Cour d'appel ; mais il n'a que très rarement plaidé.

De bonne heure, M. Marcel Sembat fit du journalisme politique. Il prit, en 1890, la direction politique de la *Petite République française*, organe socialiste, dans lequel, tout d'abord, il se signala par la violence de ses polémiques personnelles contre M. Constans, beaucoup plus que par la lutte pour ses idées. Puis, quand il abandonna cette polémique personnelle, il orienta la ligne politique de ce journal vers une action socialiste différente de l'attitude révolutionnaire où se renfermaient jusque-là les organes de ce parti. Il préconisa l'accord sur le terrain électoral des diverses fractions socialistes et l'action commune en vue de l'obtention légale des réformes contenues dans leurs programmes. Il quitta la direction de la *Petite République* en 1897.

Aux élections de 1893, M. Sembat s'était présenté dans la première circonscription du XVIIIe arrondissement de Paris et avait été élu, au second tour, par 2,631 voix contre 3,456 données à trois autres candidats. Le 22 mai 1898, il fut réélu, obtenant, au scrutin de ballottage, 5,208 suffrages contre 1,568 à M. Levasseur, républicain ; aux élections du 27 avril 1902, son mandat fut encore renouvelé par 5 999 voix contre 4,374 à M. Delsol, nationaliste.

M. Marcel Sembat n'a cessé, depuis son arrivée à la Chambre, de prendre, aux travaux parlementaires, une part très active. L'un des chefs les plus autorisés et les plus écoutés du parti socialiste, il porte très souvent à la tribune l'expression des sentiments de ses amis ou les revendications de son groupe. Pendant plusieurs années, il fit, comme tous les socialistes, uniquement de l'opposition ; puis, avec M. Jaurès et la fraction gouvernementale ou modérée de ce parti, il a soutenu la politique d'union républicaine et celle du « bloc » et, par suite, les ministères Waldeck-Rousseau et Combes qui les appliquaient. Il est inscrit au groupe socialiste.

DU BUIT (Charles-Henry)

Avocat, né à Mulhouse (Haut-Rhin) le 1er juillet 1837. Il vint faire son droit à la Faculté de Paris, y fut reçu licencié, puis docteur le 14 mars 1861.

Inscrit au barreau de la Cour d'appel de Paris depuis le 27 novembre 1858, M. Du Buit débuta comme secrétaire de Marie, l'ancien président de l'Assemblée nationale en 1848. Elu membre du Conseil de l'Ordre de 1880 jusqu'en 1904, il fut choisi comme bâtonnier pour les années 1891 à 1893.

Juriste érudit, particulièrement compétent en matière financière, orateur persuasif, cet avocat a plaidé, au civil ou au criminel, dans presque toutes les grosses affaires financières appelées au Palais de son temps. Parmi celles qui ont fait le plus de bruit pour différentes raisons, il convient de mentionner : l'affaire de l'Union générale, où il défendit M. Bontoux (1882) ; celle du krack du Comptoir d'Escompte, dans laquelle il plaida pour M. Laveissières (1890) ; du Panama, pour M. Marius Fontane (1893) ; le grand procès de fournitures à l'armée, où il défendit M. Allez (1895) ; enfin, la colossale escroquerie des Humbert-Daurignac, où il prêta, pendant plus de dix ans, à Mme Humbert, un concours très actif et très dévoué, sans se douter jamais qu'il aidait sa cliente à berner la justice. C'est lui qui, dans cette affaire, demanda au nom de Mme Humbert, l'ouver-

ture du fameux coffre-fort (1903) et cette opération fit découvrir la longue supercherie à laquelle, depuis vingt années, les magistrats et les gens de loi prêtaient leur appui, avec une bonne foi qui, pour la plupart d'entr'eux, a paru sincère.

Avocat de plusieurs compagnies d'assurances, sociétés financières ou entreprises industrielles, M. Du Buit a été aussi, pendant longtemps, avocat de la Ville de Paris, de la Préfecture de Police et du Ministère de l'Instruction Publique.

Ancien président de la Société de Législation comparée, membre de diverses autres sociétés savantes, M. Du Buit est chevalier de la Légion d'honneur depuis 1891.

DUMAY (Jean-Baptiste)

Administrateur, ancien député, né au Creusot (Saône-et-Loire) le 10 septembre 1841. Fils d'un ouvrier mineur, il entra dans les usines de cette ville comme apprenti mécanicien dès l'âge de treize ans.

En 1854, M. J.-B. Dumay, quittant le Creusot pour accomplir le « tour de France » suivant les usages de l'époque, travailla de son métier dans diverses localités. Il revint dans sa ville natale en 1868, imbu des convictions socialistes les plus avancées. En 1870, il compta parmi les organisateurs de la grève du Creusot, une des premières manifestations de ce genre, et fut congédié des ateliers en raison de cette initiative.

M. Dumay combattit le plébiscite et, après la révolution du 4 septembre 1870, devint maire du Creusot. En cette qualité, il arma la population ouvrière de cette ville, grâce au concours de Garibaldi ; puis il donna son adhésion au mouvement communaliste de Paris (18 mars 1871) et se préparait à marcher au secours des fédérés lorsqu'il fut décrété d'accusation.

Réfugié en Suisse, tandis qu'on le condamnait par contumace aux travaux forcés à perpétuité, M. Dumay, pendant plusieurs années, fut occupé aux travaux de percement du Saint-Gothard. Rentré en France après l'amnistie (1880), il fonda au Creusot la Fédération ouvrière de Saône-et-Loire, devenue l'une des plus importantes des départements depuis lors. Mais, mis à l'index par tous les patrons du département, il vint habiter Paris en 1882.

Après avoir échoué en 1884 aux élections municipales pour le quartier de Belleville (xxe arrondissement), M. Dumay fut élu conseiller de ce même quartier en 1887, comme candidat du parti ouvrier révolutionnaire. Il prit place dans la fraction socialiste de l'Hôtel de Ville.

Elu député de la 1re circonscription du xxe arrondissement, aux élections législatives de 1889, par 5,384 voix contre 4,084 à M. Henri Rochefort, inéligible en raison de sa condamnation par la Haute-Cour de justice, M. Dumay ne se fit inscrire à aucun groupe de la Chambre ; mais il s'occupa avec activité de toutes les questions ouvrières : il demanda notamment la suppression des bureaux de placement et la transformation de la Banque de France en banque nationale.

Au renouvellement de 1893, il ne se représenta pas à Belleville et donna sa démission de membre du Parti ouvrier. Candidat socialiste indépendant à Saint-Etienne (première circonscription), il fut battu par M. Oriol, opportuniste.

M. J.-B Dumay devint alors comptable à la mairie de Saint-Ouen.

La Bourse du Travail, à Paris, qui avait été fermée en 1893 sous le ministère Dupuy, ayant été rouverte en 1896, avec une nouvelle réglementation, M. Dumay en fut nommé régisseur comptable sur la proposition de la Commission du travail du Conseil municipal ; il conserve depuis cette situation, que le décret Millerand de juillet 1900 lui a confirmée.

CAZAUX (Joseph-Marcellin)

Médecin, né à Arudy (Basses-Pyrénées) le 12 octobre 1840. Il fit ses études classiques au lycée de Pau et celles de médecine à la Faculté de Paris, où il fut reçu docteur le 8 mars 1867, avec une thèse intitulée : *De la Toux, sa valeur semeiotique, ses indications thérapeutiques.*

Etabli, dès lors, médecin consultant aux Eaux-Bonnes, M. le docteur Cazaux, appelé, sur sa demande, à l'activité militaire dès la déclaration de guerre, en 1870, fut nommé médecin aide-major auxiliaire de 1re classe, d'abord à l'hôpital militaire de Bayonne, puis au 1er bataillon du 2e régiment de mobilisés des Basses-Pyrénées. A l'issue de la campagne, il reçut des autorités militaires de très élogieux certificats de satisfaction.

Après la paix, le docteur Cazaux reprit l'exercice de la profession médicale dans la même station thermale pyrénéenne. Il y a acquis une haute réputation de praticien, et ses travaux l'ont signalé à l'attention du monde savant. Il a présidé la section

d'hydrologie au Congrès de Clermont-Ferrand en 1896, il a été vice-président d'honneur du Congrès d'hydrologie de Grenoble en 1902 et président d'honneur de la section d'hydrologie au Congrès international de Madrid en 1903.

Membre, et président pour 1902, de la Société d'Hydrologie de Paris, il fait partie des Sociétés de Médecine pratique, Médico-Chirurgicale, d'Hypnologie, de la Société médicale du IXe arrondissement de Paris, etc. Il est correspondant des Académies de Madrid, Barcelone, Xerès, Cadix, de l'Association médicale Britannique, de la Société des Sciences médicales de Lisbonne, etc.

Parmi les travaux scientifiques publiés par le docteur Marcellin Cazaux, on doit citer les suivants : *Lettres médicales sur les Eaux-Bonnes, Basses-Pyrénées* (1875) ; *Contribution à l'étude de l'hémoptysie dite thermale* (1878, médaille de bronze de l'Académie de Médecine en 1880) ; *Nature et traitement hydrologique de la phtisie pulmonaire* (1883, médaille d'argent de l'Académie de Médecine) ; *Indications thérapeutiques de l'eau minérale des Eaux-Bonnes* (1887) ; *Des diverses méthodes de traitement de la phtisie pulmonaire* (1889) ; *Sur le traitement hydrominéral des maladies des voies respiratoires chez les enfants* (1890) ; *De la climatologie des Eaux-Bonnes* (1892) ; *Les Eaux-Chaudes (Basses-Pyrénées) et leurs eaux minérales* (1892) ; *Les eaux minérales dans l'emphysème pulmonaire* (1896) ; *Sur l'azote des eaux minérales* (1896, rappel de médaille d'argent de l'Académie de Médecine) ; *Le mal de montagne* (1897) ; *Composition de l'eau minérale des Eaux-Bonnes* (1898) ; *Du rôle des métaux dans certaines eaux minérales* (1898) ; *Les eaux minérales dans le catarrhe bronchique* (1900) ; *Sur la prétendue absoption cutanée dans le bain* (1901) ; *Du rôle des eaux-mères en thérapeutique* (1902) ; *Des altitudes en médecine* (1902) ; *Des sanatoriums ouverts ou fermés* (1903) ; *Traitement hydro-minéral de la tuberculose pulmonaire* (1903, médaille d'or de l'Académie de Médecine.)

De 1870 à 1890, M. Cazaux, d'autre part, a assumé la rédaction en chef du *Journal des Eaux-Bonnes.*

En 1882, il s'était fait recevoir licencié en droit à la Faculté de Paris. Il a été, de 1880 à 1900, suppléant du juge de paix du canton de Laruns-Eaux-Bonnes. Elu conseiller municipal des Eaux-Bonnes en 1874, il a vu son mandat constamment renouvelé jusqu'en 1904, époque où il ne s'est pas représenté, pour céder son siège à l'un de ses frères, dont la résidence hivernale est plus proche que la sienne de la station.

Plusieurs fois lauréat de l'Académie de Médecine, M. le docteur Marcellin Cazaux est commandeur titulaire d'Isabelle-la-Catholique depuis 1883, officier d'Académie depuis 1884 et chevalier de la Légion d'honneur depuis 1893.

RUEZ (Paul-Jules)

Administrateur, né à Paris le 7 mars 1860. Après avoir fait ses études classiques au lycée Corneille de Rouen, il s'engagea au 22e régiment de chasseurs à Morlaix et devint sergent-major vaguemestre. Il est actuellement officier de réserve.

De retour à Paris, M. Paul Ruez entra au *Petit Parisien*, où il fut spécialement chargé du lancement du journal.

Réalisant ensuite un projet depuis longtemps caressé, il prenait, en 1893, la direction du concert des Folies-Parisiennes, qu'il quitta pour prendre la direction de Bijou-Concert; puis il devint directeur du concert la Fourmi, auquel il sut vite attirer le public.

Encouragé par la vogue croissante de ses entreprises, M. Paul Ruez transforma l'ancien Divan-Japonais de la rue des Martyrs, à Montmartre, en théâtre de la Comédie-Mondaine, où, le premier à Paris, il donna, à bon marché, avec une troupe homogène et composée d'artistes de talent, les grands succès des théâtres du boulevard : les *Surprises du Divorce*, le *Fiacre 117*, *Champignol malgré lui*, le *Parfum*, *Monsieur le Directeur*, la *Veine*, la *Seconde Mme Tanqueray*, etc.

A l'œuvre de vulgarisation artistique ainsi tentée, les meilleurs auteurs s'empressèrent de contribuer, notamment MM. Alfred Capus, Alexandre Bisson, Brieux, Albert Wolff, etc.

En 1903, M. Ruez prenait en outre la direction de Parisiana, le concert peut-être le mieux situé de Paris. Avec le concours d'auteurs aimés du public, MM. Henry Moreau, F. Verdellet, Charles Quinel, Serge Basset, Claude Rolland, etc., il est parvenu à donner à cette scène une prospérité qu'elle n'avait pas encore connu.

Parmi les pièces qu'il y a fait représenter, on peut mentionner la revue *T'en auras*, dont le succès fut considérable pendant la saison 1903 1904 ; *Mam'zelle Cinq-Louis*, avec un défilé mémorable des célébrités parisiennes ; les *Gaietés de la Caserne*, fantaisie pleine d'humour et d'esprit, etc.

M. Paul Ruez a prêté un large concours aux œuvres des soupes populaires des XVIIᵉ et XVIIIᵉ arrondissements et aux œuvres de mutualité professionnelle, telles que la société de secours mutuels des « Trente ans de théâtre ».

BONHOURE (Léon)

PUBLICISTE, administrateur, né à La Cellette (Creuse) le 11 juin 1843. Fils d'un instituteur, qui devint professeur à Paris, où il se fit connaître par divers ouvrages de pédagogie, de morale et de philosophie fort appréciés, M. Léon Bonhoure se fit de bonne heure l'éditeur des œuvres de son père et des siennes propres. On lui doit, entre autres, une *Méthode de Lecture*, adoptée par la ville de Paris, qui obtint près de 40 éditions. Puis il entreprit, sous le titre de *Bibliothèque illustrée des chefs-d'œuvre de l'esprit humain*, la publication d'une collection des grands classiques, parmi lesquels on doit signaler : les *Aventures de Télémaque*, les *Lettres et Pamphlets* de P.-L. Courier, le *Théâtre de Beaumarchais*, les *Récits des temps Mérovingiens* d'Aug. Thierry et une magnifique traduction du chef-d'œuvre de Quevedo y Villegas, *Pablo de Ségovie*, illustrée par D. Vierge, qui lui valurent une récompense à l'Exposition universelle de 1878.

Entre temps, M Léon Bonhoure publiait encore une autre collection moins importante et plus curieuse de livres de bibliophile. tirés à petit nombre d'exemplaires, comme par exemple les *Sonnettes* de Guillard de Servigné, imprimées pour la première fois dans le texte intégral sur le manuscrit original provenant de la bibliothèque du président Lamoignon.

Une autre petite brochure de sa maison, la *Grammaire de la Langue universelle*, constitua peut être la première tentative du genre ; elle provoqua la création du *Volapück* et, par surcroît, des autres systèmes de langue unique.

Très apprécié comme éditeur d'art, M. Léon Bonhoure n'en reste pas moins un écrivain de mérite, de qui la plupart des travaux littéraires ont paru, en raison de sa qualité d'éditeur, sous divers pseudonymes. Il a collaboré à plusieurs journaux des départements et de la banlieue parisienne : le *Réveil républicain de la Creuse*, la *Banlieue de Paris*, l'*Indépendant*, la *Rive Gauche*. Il fonda le *Rond de Cuir*, bulletin humoristique d'une société du même nom à laquelle il appartenait ; la *Question du Jour*, études approfondies sur les actualités du temps, et le *Troubadour*, revue et comptes-rendus des petits théâtres et des cafés concerts. Il créa aussi un cercle de l'*Esprit Gaulois*, qui tint des séances suivies pendant quelques années.

M. Léon Bonhoure, alors officier de la Garde nationale, était au nombre des manifestants qui, au 4 septembre 1870, sur le pont de la Concorde, proclamèrent la République. Il fut, plus tard, inquiété pour une prétendue participation au gouvernement de la Commune ; puis il fut attaché à la Préfecture de la Seine.

Membre de plusieurs sociétés savantes, il démissionna de la Société des Etudes philosophiques et morales lorsqu'on y admit un prince de l'ancienne famille impériale.

M. Léon Bonhoure, qui habite Châtenay, où naquit Voltaire, a fondé, en [illegible] la Société des Arouetistes, qu'il préside de[illegible]lors et par les soins de laquelle un buste de l'auteur du *Dictionnaire philosophique*, dû à Mme Syamour, a pu être érigé. malgré certaines oppositions, dans la cour de la Mairie de Châtenay.

HISCHMANN (Camille-Henri)

MÉDECIN, né à Paris le 14 avril 1858. Il fit ses études classiques au lycée Condorcet et fut lauréat au concours général des Universités de France Inscrit ensuite à la Faculté de Médecine de Paris, il devint externe des hôpitaux (1880), puis interne successivement à Lariboisière, Saint Louis, la Charité (1883) et prit le doctorat en 1888.

Chef de clinique adjoint du professeur Potain à la Charité, le docteur Hischmann fut nommé médecin inspecteur des écoles et médecin consultant des dispensaires de l'Assistance Publique. Depuis 1900, il est chargé du service d'électrothérapie à l'hôpital Lariboisière. Il est en outre médecin de la Société amicale du ministère des Finances, administrateur du Dispensaire du Xᵉ arrondissement de Paris, etc.

Outre sa thèse, importante étude de l'*Intoxication et de l'hystérie* (1888), M. le Dr Hischmann a donné divers mémoires, communications et observations scientifiques à la Société Anatomique, à la Société Clinique, au *Journal des Maladies de la Gorge et du Larynx* et à diverses autres publications médicales.

Membre de la Société de Médecine et de Chirurgie pratique de Paris, M. le Dr Hischmann est officier de l'Instruction publique et commandeur de l'ordre de Bolivar du Venezuela.

CHABANNES La PALICE (Jean-Charles-Pierre Comte de)

Peintre, né à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme) le 8 avril 1862. Il fit ses études classiques au collège Stanislas, à Paris, où il obtint un prix de dessin au concours général des lycées et collèges de France.

Elève de MM. Benjamin-Constant et Jean-Paul Laurens, M. de Chabannes La Palice s'est acquis la réputation d'un portraitiste consciencieux, d'une facture sobre et d'un dessin correct. Il n'a fait partie de la Société des Artistes français, qu'à partir de 1902 ; mais les œuvres qu'il a envoyées à ses expositions sont toutes fortement conçues et consciencieusement exécutées. On doit mentionner tout spécialement : *Lygie chez Actée*, toile d'une composition harmonieuse et qui fut mentionnée par le jury en 1902 ; *Lassitude* (1903) ; les *Nuits*, tableau d'une inspiration originale et de coloration juste, qui n'a passé inaperçu ni du public ni des connaisseurs (1904). Un pastel, portrait en pied d'homme (le *Marquis de Lévis-Mirepoix*), que l'auteur exposa la même année, est également très réussi, et indique chez celui-ci la diversité d'un talent toujours égal.

Dans plusieurs expositions particulières, M. de Chabannes La Palice a produit des portraits qui ont été remarqués, notamment ceux du *Comte de Guébriant*, du *Marquis de Polignac*, de *M de Polignac*, de *Mlle de Tournon*. de la *Comtesse de Franqueville*, de la *Baronne de Montigny*, de *M Gicquel des Touches*, de la *Duchesse de Lévis Mirepoix*, de *Mme de Cazaux*, etc.

Plusieurs de ces portraits, d'un faire différent et de tonalités variées, dénotent un remarquable sentiment d'art et la recherche du trait caractéristique des modèles.

M. de Chabannes La Palice est aussi l'auteur de nombreux paysages, marines, études d'intérieur et d'atelier. Son étude de jeune fille en mauve, intitulée *Violada*, est connue particulièrement ; sa toile, les *Boxers*, épisode dramatique de la guerre de Chine, eut à Angers une exposition sensationnelle ; on cite encore de lui une vaste composition en plein air : *Papotages*, alliant brillamment l'étude des physionomies à celle de la nature.

Sculpteur également bien doué, cet excellent artiste a produit une *Sirène* inspirée par les *Contes* d'Andersen et un buste de *Mlle Jacqueline de Chabannes*.

M. de Chabannes La Palice, sportman émérite, s'est beaucoup occupé de yachting et a obtenu plusieurs récompenses en des concours restés fameux. Il est officier de cavalerie de réserve.

LANGLOIS (Jacques)

Ecrivain, auteur dramatique, né à Paris le 16 août 1875. Neveu de M. Paul Dubois, l'éminent sculpteur, directeur de l'Ecole des Beaux-Arts (1), M. Jacques Langlois fit ses études classiques à l'Ecole Monge, dont il fut un brillant élève, en littérature surtout. Il se fit recevoir licencié en droit à la Faculté de Paris en 1897 ; puis il prit des leçons de peinture de MM. Jules Lefebvre et Henner et envoya au Salon de 1894 (Société des Artistes français) un portrait qui fut remarqué.

M. Jacques Langlois voyagea ensuite. A son retour, il débutait dans les lettres, où se révéla sa véritable vocation, par la publication de nouvelles dans la revue l'*Art Libre*. En 1902, il fit paraître *Aktis*, « œuvre qui, écrivit alors M. Adolphe Brisson, est plus et mieux qu'un pastiche : un vrai poème ; c'est un tanagra modulé par la main pieuse d'un fervent amant de l'antiquité ».

Puis, en 1904, M. Jacques Langlois s'est définitivement imposé à l'attention du public lettré par la *Chanson des Champs*, recueil de poèmes d'une inspiration large et d'une technique à la fois savante et personnelle, auquel toute la critique, notamment M. Durand-Greville dans le *Journal de St-Pétersbourg*, M. Charles Voley dans l'*Echo de Paris* et tant d'autres, applaudit sans réserves.

M. Jacques Langlois a, de plus écrit, pour le théâtre les pièces suivantes : *Un jeune homme sans conséquence*, un acte en prose ; *Jacque, Jacqueline*, poème dramatique en 5 actes et en vers ; l'*Ile aux Mouettes*, poème dramatique en 1 acte et en vers ; *Les convictions du citoyen Trapadoux*, pièce en trois actes en prose, destinée à l'Odéon ; la *Nuit de Noël*, trois actes, en vers ; l'*Outrage*, trois actes, en prose ; *Bravache*, drame en 5 actes et en prose ; *L'Amour meurt et ne se rend pas*, comédie en 3 actes et en vers, etc.

On annonce du même écrivain : la *Villa de Nessus*, roman dramatique et philosophique à la fois ; *A travers l'Eternité*, autre roman et un volume de sonnets : la *Chanson des Portraits*.

(1) Notice page 12, tome Ier.

GIGOUT (Eugène)

Musicien, né à Nancy le 23 mars 1844. Après avoir été élève à la maîtrise de la cathédrale de sa ville natale, il vint à Paris, à l'âge de treize ans, pour entrer à l'Ecole de musique religieuse fondée et dirigée par Niedermeyer.

L'un des élèves préférés de celui-ci, de qui il épousa plus tard la fille cadette, et de M Saint-Saëns, alors organiste à la Madeleine, M. Eugène Gigout a été lui-même, de 1863 à 1885, professeur à l'Ecole Niedermeyer. En 1902, il y revint pour diriger les cours d'orgue.

Dès 1863, M. Gigout avait été nommé organiste de l'église Saint-Augustin à Paris. Il n'a cessé depuis lors de tenir cet emploi avec une maîtrise reconnue.

Son jeu, écrit un critique autorisé, M. Arthur Pougin, très élégant, très correct et très pur, se distingue par une grâce soutenue et par un charme tout particulier.

En même temps, M. Gigout se faisait applaudir comme virtuose et improvisateur dans les grandes séances d'orgue du Trocadéro et de la salle d'Harcourt, à Paris, et dans la plupart des grandes villes étrangères. Sa réputation universelle lui a valu d'être invité à inaugurer le grand orgue du Palais des Beaux-Arts de Barcelone, celui du Palais des Beaux-Arts de Saint-Sébastien, l'orgue du couvent d'Avila (Espagne), qu'illustra Sainte-Thérèse, celui de Bradfort (Angleterre), et de nombreuses orgues françaises, entr'autres l'orgue du Conservatoire de Nancy.

En 1885, il créa une Ecole d'orgue qui fut subventionnée par l'Etat : il y a formé des organistes professionnels qui ont maintenu le vieux renom des maîtrises religieuses, et des élèves mondains dont plusieurs sont devenus des amateurs distingués.

Comme compositeur, M Eugène Gigout ne le cède en rien à l'instrumentiste. On cite de lui un *Album grégorien* en deux volumes contenant ensemble deux cent trente pièces d'orgue ; un volume de cent *Pièces brèves* et un recueil de pièces pour orgue et harmonium intitulé : l'*Orgue d'Eglise*.

Parmi les morceaux les plus appréciés de ce maître musicien, signalons : pièces pour orgue : *Andante symphonique ; Rhapsodie sur des airs catalans ; Grand Chœur dialogué ; Toccata ; Préludes et Fugues ; Marche des Rogations ; Marche rustique ; Lied* et *Marche de fête*. — Poèmes mystiques : *Prière en forme de prélude ; Cortège rustique ; Pélerinage*, etc. — Pièces pour piano : *Hymne à la France ; Bagatelle ; Impromptu ; Caprice ; Pièce symphonique ; Contemplation ; Berceuse*, etc. — Pièces de musique vocale : *Ave verum ; Tantum ergo ; Antienne pontificale ; Cantique à la Vierge Marie ; Ave Maria ; Deux cantiques ; Pour les vœux d'une sœur de charité ; Noël ; Alleluia de Pâques*, etc.

M. Eugène Gigout a collaboré à plusieurs journaux et revues artistiques.

Il est commandeur d'Isabelle-la-Catholique depuis 1889, officier de l'Instruction publique depuis 1890 et chevalier de la Légion d'honneur depuis 1895.

GUIGNARD (Gaston)

Peintre, né à Bordeaux le 8 mars 1848. Il étudia d'abord le droit et se fit inscrire au barreau de Paris. Après la guerre franco-allemande, à laquelle il prit part dans un régiment de dragons, M. Gaston Guignard, se laissant entraîner par la vocation qui le portait vers l'art pictural, entra dans l'atelier du peintre J. Ferry, son compatriote.

Il débuta au Salon de 1874 avec une toile, le *Fourrage*, qui ne passa pas inaperçue. Dès lors, cet artiste s'est révélé tour à tour comme peintre de scènes militaires, d'animaux, de paysages et de portraits, essayant constamment de se renouveler et d'éviter le convenu, le banal et surtout le « déjà vu ». Bien que ce soient surtout ses tableaux où figurent des moutons et des vaches qui l'aient rendu populaire, et l'aient fait comparer souvent à Charles Jacques, M. Guignard s'est aussi imposé à l'attention publique avec des œuvres très différentes.

De ses envois aux Salons annuels de la Société des Artistes français, on doit notamment signaler les suivants : *Eclaireurs en fuite*, toile très remarquée et souvent reproduite (1875) ; *Réquisition en Beauce*, tableau qui obtint la médaille d'honneur à l'Exposition internationale de Nice et figure depuis au musée d'Evreux (1881) ; le *Convoi de Quiberon*, qui reçut une mention honorable et fut acquis par le musée de Pau (1883) ; *Au Verger*, qui valut à son auteur une médaille d'argent à l'Exposition universelle de 1889 et orne actuellement le musée de Montauban (1884) ; la *Neige en Bretagne*, honoré d'une première médaille à l'Exposition internationale de Sydney (1886) ; *Dans la lande*, médaille de 2e classe, acheté pour le musée de Nantes (1888) ; *Embarquement de bestiaux*, toile des plus importantes (1889).

A ce moment, M. Gaston Guignard fut élu membre

de la délégation de la nouvelle Société nationale des Beaux-Arts, dont il était l'un des fondateurs. Il a, depuis, envoyé notamment au Salon du nouveau groupement : le *Matin en Normandie*, toile acquise par la Ville de Paris pour une mairie (1893) ; le *Troupeau à la mare ; Intérieur de Bergerie : Rentrée à l'étable ;* le *Troupeau à l'abreuvoir*, tableau acquis par l'Etat et placé au musée du Luxembourg (1894) ; *Veaux à vendre*, toile achetée pour le musée de Bordeaux (1895) ; *[illegible] Landes ; Concentration de cavalerie ;* la *Ronde du berger*, effet d'éclairage d'une intensité saisissante (1897) ; *Bivouac de hussards après la prise de la flotte hollandaise ;* le *Parc, la nuit* (1898) ; *Intérieur de bergerie; Chevaux dans la neige ; Soleil couchant sur la lande* (1899) ; *Crépuscule lunaire ;* la *Herse* (brumes de Normandie) ; *Sortie de la bergerie* (1901) ; *Marée montante ;* le *Troupeau dans la dune* (1902) ; *Attente ;* la *Rentrée du troupeau au parc, la nuit ; Dunes près Boulogne* (1903) ; *Bords de l'Aven en Bretagne ; Taureau à l'étable ;* le *Soir dans les dunes ; Convoi de bestiaux dans la neige* (1904), etc.

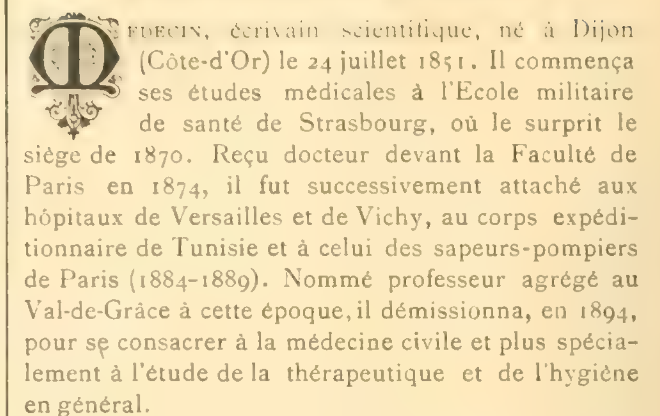
Membre de la Société des Pastellistes et de la Société des Aquarellistes, M. Gaston Guignard a exposé, dans la première, des œuvres très remarquées : la *Herse ;* le *Labourage d'hiver ;* le *Troupeau par la Lune*, acquis par le Cercle Artistique et Littéraire ; la *Soupe du berger*, etc. ; dans la seconde, des compositions d'un caractère tout nouveau, puisqu'il fut le premier à employer la toile pour l'aquarelle ; il a trouvé, grâce à ce procédé, des transparences particulières, une vigueur et une harmonie rares. Une exposition de vingt aquarelles sur toile, faite en 1895, a démontré l'intérêt de cette tentative. L'Etat y acquit un *Crépuscule* et la Ville de Paris un *Coucher de soleil en automne.*

M. Gaston Guignard s'est aussi fait connaître comme graveur dans une autre exposition, en 1902, où figuraient trente-neuf monotypes : paysages, marines, études de plein air ou d'animaux, généralement en deux tons, d'une douceur et d'une intensité inattendues. Il a produit aussi des fusains d'une touche très personnelle et prenante.

M. Gaston Guignard a, de 1890 à 1900, professé un cours de peinture où les différentes espèces animales étaient étudiées sur des modèles vivants.

Chevalier de la Légion d'honneur depuis 1891, cet excellent artiste est aussi commandeur de l'ordre royal du Cambodge, du Christ de Portugal, etc.

BURLUREAUX (Charles)



MÉDECIN, écrivain scientifique, né à Dijon (Côte-d'Or) le 24 juillet 1851. Il commença ses études médicales à l'Ecole militaire de santé de Strasbourg, où le surprit le siège de 1870. Reçu docteur devant la Faculté de Paris en 1874, il fut successivement attaché aux hôpitaux de Versailles et de Vichy, au corps expéditionnaire de Tunisie et à celui des sapeurs-pompiers de Paris (1884-1889). Nommé professeur agrégé au Val-de-Grâce à cette époque, il démissionna, en 1894, pour se consacrer à la médecine civile et plus spécialement à l'étude de la thérapeutique et de l'hygiène en général.

Très apprécié comme praticien, M. le Dr Burlureaux s'est fait remarquer aussi par de nombreuses et importantes publications ou travaux de médecine. Il faut mentionner notamment de cet auteur : *Considérations sur la folie paralytique* (thèse de doctorat faite sous l'inspiration du professeur Auguste Voisin, dont il fut l'élève préféré, 1874); *Sur la mélancolie dans la paralysie générale*, étude en collaboration avec ce dernier, qui valut le prix Lefebvre à leurs auteurs (1877) ; *Notes sur l'épidémie de grippe*, dans laquelle il indiquait que le caractère infectieux de cette affection était dû à la streptococcémie (1889) ; *Hygiène nosocomiale militaire : difficultés de l'isolement et avantages de l'antisepsie dans les salles de médecine des hôpitaux militaires ; Généralités sur les maladies contagieuses les plus fréquemment constatées chez le soldat*, résumé thérapeutique et prophylactique rationnel (1890) ; *Etude sur l'épuration des eaux de boisson* (1892) ; *Note sur les injections sous-cutanées de sublimé dissous dans de l'huile* (1892) ; la *Pratique de l'antisepsie dans les maladies contagieuses*, ouvrage qui obtint le prix Stansky à l'Académie de Médecine (1892) ; *Traitement de la tuberculose par la créosote*, résultat des études de l'auteur poursuivies pendant les cinq années de son service des détenus au Val-de-Grâce ; cet ouvrage fut récompensé par le prix Bréant, de l'Institut (1894) ; *Sur les injections sous-cutanées copieuses et lentes, faites au moyen d'appareils spéciaux*, article paru dans les *Archives de Physiologie* (1894) ; *Pseudo-méningite provoquée par la créosote*, communication faite à la Société médicale des Hôpitaux (1896) ; *Recherches cliniques sur la médication cacodylique*, qu'il a été l'un des premiers à employer et à préconiser (1899), sujet d'une communication à la Société

de Thérapeutique (1901) ; *Des moyens de vulgarisation pour éclairer la jeunesse et le public en général sur les dangers individuels et sociaux de la syphilis et de la blennorrhagie, ainsi que sur les modes de contamination directs et indirects de ces maladies*, rapport à la Conférence internationale de la Société de prophylaxie de la syphilis et des maladies vénériennes (1902) ; *Rapport à la Société française de prophylaxie sanitaire et morale sur la nécessité d'éclairer les jeunes gens et les jeunes filles de la classe ouvrière sur le péril vénérien et les suites que la syphilis comporte généralement*, travail d'ensemble dont la presse s'est fort occupé (1904).

On doit encore mentionner sa collaboration au *Dictionnaire encyclopédique des Sciences médicales* (articles sur l'épilepsie, l'hémi-anesthésie, etc.), et une étude documentée sur son maître Auguste Voisin, dans la *Revue scientifique*.

M. le Dr Burlureaux est membre de la Société médicale des Hôpitaux, de la Société de Dermatologie, de la Société de Thérapeutique, de la Société de prophylaxie sanitaire et morale, dont il est secrétaire-adjoint, etc.

Il est chevalier de la Légion d'honneur, officier d'Académie et officier du Nicham.

BARBAZA (Auguste)

Sénateur, né à Capendu (Aude) le 23 octobre 1845. Il appartient à une ancienne famille de la région. Propriétaire agriculteur et viticulteur important, il s'occupe du commerce des vins en gros.

Il a fait partie de la Société démocratique d'Agriculture de l'Aude, dont il a été le vice-président.

Dès la fin de l'Empire, M. Barbaza fit de la politique militante active. Il fut l'un des organisateurs de l'opposition au plébiscite en 1870 et fit voter *non* en majorité dans sa commune natale. Conseiller municipal depuis 1871, adjoint au maire, puis maire de Capendu, il a contribué au succès des diverses candidatures républicaines, législatives ou sénatoriales, dans l'Aude. Conseiller général pour le canton de Capendu depuis 1882, il est vice-président de l'assemblée départementale de l'Aude.

Après avoir refusé, à plusieurs reprises, divers mandats que les comités républicains régionaux lui avaient proposés, en récompense de son dévouement à la chose publique, M. Barbaza accepta cependant la candidature offerte par l'union radicale-socialiste, lorsqu'il s'agit d'élire un troisième sénateur, dans l'Aude, pour le siège que le décès de M. Emile Deschanel, inamovible, fit attribuer à ce département. Il fut élu, le 13 mars 1904, au deuxième tour de scrutin, par 473 voix, contre 245 à M. Marty, ancien ministre, progressiste.

Au Sénat, M. Barbaza fait partie de la gauche démocratique. Dans son programme, il a demandé la laïcité de l'enseignement, l'établissement de l'impôt progressif sur le revenu, la réduction du service militaire, le retour à l'Etat des grands monopoles, la diminution des frais de justice, la création de caisses de retraites ouvrières pour les travailleurs agricoles, la diminution des tarifs de transport, la protection des intérêts ruraux, la modification du régime des alcools, le développement du crédit agricole, la réfection du cadastre, la réforme du régime hypothécaire, la création de chambres d'agriculture, etc.

BORNET (Jean-Baptiste-Edouard)

Botaniste, membre de l'Institut, né le 2 septembre 1828 à Guérigny (Nièvre). Il étudia la médecine à la Faculté de Paris et se fit recevoir docteur en 1855 ; mais il n'exerça pas sa profession et s'adonna, d'une façon exclusive, aux recherches sur les végétaux inférieurs.

M. Edouard Bornet étudia d'abord les champignons sous la direction de Léveillé ; puis, il se livra, à Cherbourg et à Antibes, avec Thuret, à des travaux et des recherches sur les organes reproducteurs et la fécondation des algues.

Il a été élu membre de l'Académie des Sciences, en remplacement de Tulasne, le 10 mai 1886.

Les travaux de M. Bornet jouissent d'une grande notoriété dans le monde savant. Ils ont fait l'objet de nombreux mémoires dans les organes spéciaux. Après la mort de Thuret, il publia l'ensemble des recherches et découvertes qu'il avait faites avec son maître dans les deux volumes suivants : *Etudes phycologiques*, analyses d'algues marines (1878) et *Notes algologiques*, recueil d'observations sur les algues (1876-1880). On cite encore de lui : les *Recherches sur les gonidies des Lichens ;* la *Revision des Nostacacées hétérocystées ;* une étude sur les *Algues perforantes du test des coquilles*, etc.

La société Linnéenne de Londres lui a accordé, en mai 1891, sa grande médaille d'or pour l'ensemble de ses travaux. Il est officier de la Légion d'honneur.

PINAULT (Eugène-Marie)

S[illegible], industriel, né à Rennes (Ille-et-Vilaine) le [illegible]. Après s'être fait recevoir licencié en droit, il prit la direction d'une manufacture de tannerie dans sa ville natale.

Conseiller municipal de Rennes, puis conseiller général d'Ille-et-Vilaine pour le canton nord-ouest de Rennes depuis 1859, M. Pinault paraît être le doyen des conseillers généraux de France quant à la durée du mandat : sauf quatre années, pendant lesquelles il devint conseiller général du canton de Becherel (1885-1889), il n'a cessé de représenter le canton nord-ouest de Rennes à l'assemblée départementale d'Ille-et-Vilaine, dont il a été secrétaire, et aux travaux de laquelle il a toujours pris une active part.

Elu, le 5 mars 1876, député de l'arrondissement de Montfort (Ille-et-Vilaine) par 7,631 voix contre 4,916 à M. de Cintré, conservateur, M. Pinault prit place au centre gauche et compta parmi les 363 députés qui protestèrent contre le ministère de Broglie. Réélu le 14 octobre 1877, par 7,766 voix contre 5,936 à M. de la Guistrerie, conservateur, il fit partie de la Commission des patentes et de celle du tarif général des Douanes.

Dans une circonstance spéciale, le 9 juillet 1879, il se sépara de ses collègues de la gauche en votant contre le projet de loi sur l'enseignement supérieur.

Réélu, le 21 août 1881, dans le même arrondissement et par 9,128 voix sans concurrent, l'honorable représentant d'Ille-et-Vilaine suivit la même ligne de conduite politique. Esprit libéral et indépendant, tout en restant d'accord avec le parti républicain, M. Pinault vota cependant contre l'expulsion des princes. Il fut encore réélu, en 1885, sur la liste républicaine de son département, le 2e sur 9, par 62,071 voix sur 123.294 votants.

Au cours de cette dernière législature, il se prononça avec la majorité républicaine contre les menées boulangistes.

Non réélu dans son ancien arrondissement de Montfort (Ille-et-Vilaine), au renouvellement de 1889 fait au scrutin uninominal, M. Pinault fut nommé, en 1900, maire de Rennes. Ce dernier mandat lui a été renouvelé en 1904, où il a fait triompher une liste entièrement composée de ses amis politiques. Au point de vue politique, tout en restant nettement républicain, il s'est prononcé contre les mesures tendant à restreindre les libertés d'enseignement et d'association. Sous son administration, la ville de Rennes, dont le budget était auparavant obéré de 16 millions, a pu, sans emprunt, effectuer pour 1,500,000 francs de nouveaux travaux, parmi lesquels il convient de signaler la construction d'écoles laïques, de pavillons d'hospice, d'une école industrielle, la reconstruction de l'Ecole de Médecine, l'achèvement de la basilique de Saint-Aubin, l'amélioration de la promenade du Jardin des Plantes, etc.

Le 27 octobre 1901, M. Pinault a été élu sénateur d'Ille-et-Vilaine, par 618 voix contre 514 à M. Reculoux, ancien capitaine de vaisseau.

Membre de la Commission des Douanes, il est inscrit à la gauche républicaine sénatoriale.

L'honorable sénateur est officier de la Légion d'honneur, d'Académie, de l'Etoile polaire de Suède et de plusieurs autres ordres.

LIÉGEOIS (Jules-Joseph)

JURISCONSULTE, économiste, pscyhologue, correspondant de l'Institut, né à Damvillers (Meuse) le 30 novembre 1833. Entré de bonne heure dans l'administration, il devint chef de cabinet du directeur général du personnel au ministère de l'Intérieur, puis fut nommé, par Victor Duruy, en 1865, professeur à la Faculté de Droit de Nancy. Il ne tarda pas à joindre à l'enseignement du droit administratif celui de l'économie politique. Il a été élu, en 1899, par l'Académie des Sciences morales, correspondant, pour la section d'économie politique, statistique et finances. Il est, en outre, membre de la Société d'Economie politique de Paris.

A partir de 1883, l'attention de M. Liégeois fut attirée vers une branche d'études, alors tout à fait nouvelle et qui lui parut avoir des rapports étroits et nécessaires avec le Droit et la Médecine légale. Il s'agissait de l'hypnotisme et de la suggestion, qui devaient bientôt exciter si fortement la curiosité et, parfois, l'inquiétude du public.

En 1884, M. Liégeois fut autorisé, par Jules Simon, à lire, à l'Académie des Sciences morales, un *Mémoire sur la Suggestion hypnotique* (*Séances et travaux de l'Académie des Sciences Morales et Politiques*, T. CXXII, 2e sem, p. 220 et s.). S'appuyant sur de nombreuses expériences par lui faites (1), sans collabora-

(1) « Les expériences de M. Liégeois sont vraies, non-seulement *en gros*, mais dans tous leurs détails. » (BEAUNIS, professeur de physiologie à la Faculté de Médecine de Nancy : le *Somnambulisme provoqué*, p. 162 ; 1887).

« Dans la période moderne, l'étude des suggestions a été « reprise et considérablement développée par MM. Féré, Bernheim, Liégeois, etc. C'est grace a eux que les prétendues

tion aucune, sur des « sujets » qu'avait mis à sa disposition le docteur Liébault — lequel, depuis 1866, avait formulé la doctrine de la *Suggestion dans le sommeil provoqué*, — l'auteur faisait ressortir l'importance, tant au point de vue social qu'au point de vue légal, des phénomènes que présentent l'hypnotisme, le somnambulisme et la suggestion.

Il est possible, selon lui, de produire, chez certaines personnes, un somnambulisme profond, avec amnésie au réveil. Dans cet état, on peut suggérer au « sujet » des sensations, des hallucinations et, chose plus grave, des actes, même délictueux ou criminels, que, une fois éveillé, il accomplira avec une inconscience absolue (1). Il tirait de là cette conclusion que, un crime ayant été commis par suggestion, l'auteur du fait matériel doit être tenu pour irresponsable ; que, seul, l'auteur de la suggestion doit être recherché et puni.

Formulée pour la première fois par un jurisconsulte, cette thèse, singulièrement neuve et hardie, étonna, et scandalisa même, beaucoup de bons esprits, à l'Académie et ailleurs. Ce n'était pas seulement la question de la responsabilité criminelle qui se posait à nouveau avec une gravité inattendue : c'était encore la philosophie tout entière qui s'y trouvait hautement intéressée, la « suggestion dans le sommeil provoqué » fournissant désormais à la psychologie ce que l'auteur appelait un « admirable procédé de vivisection morale et intellectuelle.

Ces idées furent combattues, à l'Institut et dans un grand nombre de journaux, en France et à l'étranger. Il eût été difficile qu'il en fût autrement. Pour provoquer tous les contrôles, pour leur fournir de nouveaux éléments, M. Liégeois publia, en 1889, un important ouvrage sur *la Suggestion et le Somnambulisme dans leurs rapports avec la Jurisprudence et la Médecine légale* (1 vol. Doin, édit. Paris).

Développant, dans ce livre, les principes posés dans son mémoire de 1884, l'auteur y fait connaître les expériences par lesquelles un très grand nombre de savants ont confirmé les faits qu'il avait avancés. Il insiste surtout sur l'accord complet qui, sur la question des suggestions criminelles, unit les écrivains que M. Paul Janet a désignés sous le nom d' « Ecole de Nancy. (1) »

M. Liégeois montrait, par des exemples empruntés aux annales de la justice criminelle, que les différents états hypnotiques et des suggestions véritables, plus ou moins conscientes, se sont présentés, sans qu'on les ait jusqu'ici reconnus, dans des causes dont quelques-unes sont restées célèbres.

Il cite successivement l'affaire Castellan (1865, cour d'assises du Var : condamnation, pour viol, à dix ans de travaux forcés) ; l'affaire Lévy (1879, cour d'assises de Rouen, viol d'une fille, mise dans le somnambulisme, par un dentiste ambulant, dans la chambre où se trouvait la mère de la victime) ; le cas de Czynski, magnétiseur de bas étage, condamné, en 1895, à Munich, à trois ans de prison pour avoir, par des suggestions dans le sommeil provoqué, déterminé une personne de l'aristocratie allemande à se livrer à lui et à consentir à un mariage qu'il avait su rendre fictif; le cas du jeune Paul N..., condamné à deux mois de prison pour avoir commis quelques petits vols sans importance, sur la suggestion que lui avait faite imprudemment un médecin de Nancy; l'affaire Chambige (cour d'assises de Constantine, assassinat de Mme Gr.) ; l'affaire de Mme Weiss, d'Aïn-Fezza (Algérie), condamnée à mort pour avoir tenté d'empoisonner son mari, sur les suggestions répétées de son amant ; l'affaire Gouffé (assassinat commis à Paris en 1889) ; la fille Gabrielle Bompard, accusée de ce crime, ainsi qu'Eyraud, ayant, d'après l'instruction même, réalisé plus d'une fois des suggestions post-hypnotiques. M. Liégeois, appelé au procès, aurait voulu remettre l'accusée en état de somnambulisme et lui faire revivre la scène du crime ; l'autorisation de la voir en prison lui fut refusée par M. Quesnay de Beaurepaire, procureur général (2).

D'autres rapprochements ont pu encore être faits

« merveilles du magnétisme animal ont été dégagées des illusions « qui les enveloppaient et réduites à quelques phénomènes psy- « chiques très simples, que tout le monde peut reproduire, « observer, analyser. » (Pitres, doyen de la Faculté de Médecine de Bordeaux : *Leçons cliniques sur l'hystérie et l'hypnotisme*, 1891, II, p. 145).

(1) Parlant de l'état psychologique spécial dans lequel les somnambules réalisent les actes qui leur ont été suggérés, M. le Dr Pitres apprécie ainsi qu'il suit les vues émises par M. Liégeois, qui avait rapproché cet état du cas si curieux de Félida X..., mis en lumière antérieuremant par M. le Dr Azam :

« Cet état (celui de Félida) n'est pas assurément l'hypnotisme « ordinaire. Ce serait plutôt un état analogue à celui dans lequel « les sujets éveillés accomplissent les suggestions qu'on leur a « données, état que M. Liégeois, *qui en a, le premier, étudié les* « *symptômes*, appelle *condition seconde prolongée*, et M. Beau- « nis, *veille somnambulique*. » Pitres, *op. cit.*, II, 200).

En 1887, M. Beaunis avait déjà dit, en traitant le même sujet : « De tous les auteurs qui ont entrevu ou indiqué cet état parti- « culier, c'est M. Liégeois qui, à mon avis, l'a le mieux caracté- « risé au point de vue psychologique ; le tableau qu'il en « donne est d'une exactitude frappante. » (Beaunis, *op. cit.*, *162*).

(1) MM. les Drs Liébault et Durand (de Gros), les professeurs Bernheim, Liégeois et Beaunis.

(2) Cette expérience, faite pour la première fois, a pu être réalisée 13 ans plus tard, par M. Liégeois, sur Gabrielle Bompard, sortie de prison. On en trouve le compte-rendu dans le *Journal* du 5 décembre [illegible]

avec le procès de La Roncière (1835), puis, en remontant aux siècles précédents, avec ceux de Gaufridi, d'Urbain Grandier, des possédées de Louviers, du P. Girard et de la Cadière, de Toulon, etc. (1).

En 1897, au Congrès international de Neurologie et d'Hypnologie tenu à Bruxelles, M. Liégeois fut amené, non-seulement à donner de nouveaux arguments en faveur de sa thèse, mais encore à signaler ce que l'on peut considérer comme un véritable péril social, dont il s'est hâté d'ailleurs d'indiquer un préservatif efficace :

[illegible] de toutes les parties du monde, des femmes, des jeunes filles pourraient être violées sans le savoir, sans le sentir et sans en garder, au réveil, le moindre souvenir. En dehors même de ces crimes, elles pourraient, sans avoir aucun moyen de s'y soustraire, se voir inspirer, par suggestion, les sentiments les plus bas, les penchants les plus vils, les actions les plus honteuses. Et il n'est pas de famille, riche, opulente, princière, royale même, qui soit à l'abri de ce danger, car il n'en est pas où les femmes, les jeunes filles ne soient parfois exposées au contact, à la présence, souvent prolongée, de gens de moralité douteuse : domestiques, valets de chambre, cochers, etc.

Pour éviter ce péril, M. Liégeois indiquait le moyen suivant, dont il dit avoir, ainsi que ses amis de Nancy, plus d'une fois, constaté l'efficacité Il suffit de s'assurer si telle ou telle personne est ou non susceptible d'être mise en état de somnambulisme. Si l'épreuve, faite par un homme compétent, est négative, on n'aura plus d'inquiétude à concevoir. Si, au contraire, l'on obtient le somnambulisme, l'expérimentateur « suggèrera à la personne qu'il a endormie, que nul autre que lui ne pourra jamais, par aucun moyen, la plonger dans le sommeil provoqué ». Le résultat serait, parait il, infaillible. C'est ce que l'auteur appelle « vaccination morale » ou « suggestion atténuée (2) ».

En outre des graves questions que nous venons d'indiquer — suggestions criminelles et attentats à l'honneur des femmes et des jeunes filles, dans le sommeil provoqué, — M. Liégeois a montré aux chercheurs de l'avenir l'immense domaine, le champ d'études illimité ouvert à l'esprit humain par l'hypnotisme et la suggestion verbale.

En Médecine, la doctrine de la suggestion verbale, fondée par Liébault (3) et développée par l'Ecole de Nancy, est une véritable révolution ; elle permet d'agir sur le cerveau, sur le système nerveux tout entier, sur les fonctions de circulation, de nutrition, de respiration, de sécrétion, sur la marche d'un grand nombre de maladies nerveuses, obsessions, idées fixes, phobies, etc

En Histoire, elle explique, seule, tout ce qui concerne la Magie, les guérisons par le sommeil, dans les temples d'Esculape, en Grèce, il y a plus de 2000 ans, les Sybilles, les Oracles, les Thaumaturges, etc.

Elle donne la clé de la Sorcellerie, dont la science officielle avait toujours proclamé qu'elle ne renfermait aucun fait sérieux. Or, les sorciers et les sorcières ont pu réaliser tous les maléfices que permettrait aujourd'hui la suggestion, employée dans un but malhonnête : cécité, aphonie, paralysies plus ou moins durables, hallucinations, contractures, changements de personnalité, évocation des images des morts (par hallucination), etc.

En Religion, le caractère miraculeux des extases, des apparitions, des stigmates s'évanouit, les guérisons *réelles*, de Lourdes ou d'autres pélerinages célèbres, se trouvent expliquées ; les stigmatisées, comme Louise Lateau (1875), rentrent dans les cadres de la vérité scientifique, etc.

M. le professeur Beaunis a donc pu se croire autorisé à dire, en parlant de l'Ecole de Nancy, de Liébault et de ses disciples : « Ce qui nous est commun, « c'est la conviction, que nous avons tous, de l'im« portance de ces questions ; c'est la foi dans l'avenir « de ces études ; c'est le sentiment intime et profond « que cette méthode, si raillée, constitue un des plus « grands progrès de l'esprit humain et une de ses « plus précieuses conquêtes. »

La réalité et le caractère scientifique que présente la doctrine de la suggestion dans le somnambulisme, formulée par l'Ecole de Nancy, a été, dans ces dernières années, hautement reconnue :

1° A l'Académie de Médecine de Paris (*Rapport général* présenté par M. le Dr Proust, secrétaire, sur le mouvement des études médicales : « Les travaux « des écrivains nancéiens ont montré l'efficacité « incontestée des suggestions post-hypnotiques. » (*Revue de l'Hypnotisme*, 1889, p. 210).

2° A l'Académie des Sciences, M. Marey, vice-président, a dit que « l'hypnotisme avait franchi, « avec Charcot à l'Institut, et Liégeois à l'Académie « des Sciences morales et politiques, les portes de « la science officielle qui, si longtemps, lui avaient « été fermées. » (Le *Temps*, 22 août 1894).

(1) [illegible] ; voy. aussi la [illegible], drame de M. Victorien Sardou, représenté à Paris, en décembre 1903, et dans lequel la doctrine de la suggestion, reportée à plusieurs siècles en arrière, est devenue une source puissante d'intérêt dramatique.

(2) *Revue philosophique*, 1892, I. 272.

(3) « Le docteur Liébault assurait que certains états du sommeil « provoqué permettent au cerveau d'agir sur le corps humain au « moyen de la force nerveuse accumulée dans cet organe et mise « en mouvement par les idées suggérées à l'esprit. Ainsi agit un « multiplicateur électrique. » Le *Temps*, 20 février 1904.

3° A l'Académie de Médecine de Bruxelles, 1888. — Discussion sur les dangers de l'Hypnotisme. — Expériences de M. Liégeois, vérifiées et reconnues exactes par les Drs Masoin et Wariomont. Vœu tendant à réprimer, par une loi, les abus possibles de l'hypnotisme et de ses représentations publiques. Cette loi, proposée par le gouvernement, a été votée par les Chambres belges.

4° En France et à l'étranger, par un grand nombre de professeurs des Universités, de médecins, de psychologues, parmi lesquels nous citerons : à Paris : Féré, Richet, Dumontpallier, Mesnet, Dejérine, Raymond, Janet, Binet, etc. ; à Lyon : Lacassagne ; à Montpellier : Grasset ; à Bordeaux : Pitres ; en Italie : Campilli, Morselli, Mosso ; en Suisse, à Zurich : Forel, Lilienthal ; à Genève : Ladame, Yung, Flournoy ; en Belgique, à Bruxelles : Crocq, De Smet, Maréchal ; à Louvain : Masoin, Verriest, van Gehuchten ; à Liège : Delbœuf, Nuel ; en Hollande, à Amsterdam : van Renterghem, van Eden ; à la Haye : de Iongh ; en Angleterre, à Londres : Lloyd Tuckey, Milne Bramwel ; à Dublin : Cruise ; en Allemagne, à Leipzig : Wundt ; à Munich, Schrenck-Hotzing ; à Berlin : Moll, Max Dessoir ; en Autriche, à Vienne : Kraft Ebing, Freùd ; en Russie, à Saint-Pétersbourg : Dehktereff, Boutlereff, Wagner ; à Moscou : Tokarski ; en Suède, à Stockolm : Wetterstrand ; en Espagne, à Madrid : Sanchez Herrero ; aux Etats-Unis, à New-York : Clark Bell ; Universités de Princeton : Mark Baldwin, de Madison, Jastrow ; à Boston : Hamilton Osgood, etc.

DURANTI (Guillaume, dit William de)

PUBLICISTE, né à Paris le 28 février 1868. Il entra de bonne heure à l'Ecole navale et se consacra à la carrière maritime. Officier de marine en 1884, il démissionna en 1896, avec le titre de lieutenant de vaisseau de réserve.

M. William de Duranti a fait paraître, sur les questions qui lui sont familières, des études documentées et pleines d'intérêt. Pendant plusieurs années, il a rédigé, pour le journal spécial le *Yacht*, un « leader article » sur la *Marine militaire française*. Il a collaboré en outre, à la *Revue de Paris* (études sur les pêches d'Islande), au *Correspondant* (articles sur les pêcheries), à la *Revue du Palais*, à la *Grande Revue* (articles sur la marine de guerre) et à la *Revue d'Europe* (études sur la politique étrangère).

M. William de Duranti est titulaire de médailles coloniales ; il est membre de la Ligue Maritime française et de plusieurs autres associations.

Il a épousé Mlle de La Loyère, fille du gouverneur de la Guadeloupe, littérateur des plus appréciés (1).

RENDON (Victor-Manuel)

DIPLOMATE, écrivain, médecin, né à Guayaquil (Equateur) le 5 décembre 1859, demeurant en France. Venu à douze ans à Paris, il fit ses études classiques au collège Stanislas ; puis, après un séjour au pays natal, il revint en France et se fit inscrire à la Faculté de Médecine de Paris. Externe des hôpitaux, il fut reçu docteur en 1888, avec une thèse sur les *Fièvres de surmenage*, qui fut récompensée.

Après avoir été membre du Conseil municipal de sa ville natale, vice-président du cercle de l'Union, M. Victor-M. Rendon poursuivit la carrière diplomatique. Attaché, puis secrétaire de Légation, il fut nommé, en 1895, consul général de la République équatorienne en France, puis, l'année suivante, ministre résident, situation que des raisons personnelles l'empêchèrent d'occuper.

Nommé, en 1898, commissaire général de l'Equateur à l'Exposition universelle de Paris (1900) et délégué à plusieurs Congrès internationaux, il se fit remarquer dans ces fonctions d'une manière exceptionnelle.

Délégué au Congrès international pour la protection de la propriété industrielle, il devint, pour la seconde fois, consul général de l'Equateur en France (1901). L'année suivante, il fut désigné comme chef de la mission extraordinaire de l'Equateur au couronnement du roi d'Espagne. En 1903, il fut nommé ministre plénipotentiaire à Madrid et s'employa à faire résoudre les difficultés soumises par son pays et le Pérou à l'arbitrage espagnol. La même année, il devint ministre plénipotentiaire de l'Equateur en France ; il s'est montré l'ami sincère de notre pays où il a su s'attirer toutes les sympathies. Il est le représentant à Paris des Comités chargés d'élever à Quito et à Guayaquil des monuments aux héros de l'indépendance équatorienne, pour lesquels des concours ont été ouverts en France et en Italie. Sa popularité dans son pays natal, où il appartient au parti libéral, est si générale qu'elle lui a valu

(1) [illegible]

d'être désigné sur une liste de trois candidats à la présidence de la République en janvier 1901.

Ecrivain et poète remarquable. M. Rendon a collaboré à diverses revues françaises ou étrangères et a publié notamment, en français : *Notes de mon carnet*, recueil de chroniques, et *Héros des Andes*, poésies d'un souffle lyrique soutenu, ainsi qu'une traduction en vers français des *Œuvres d'Olmedo*, le poète, champion de l'indépendance sud américaine, avec la biographie de l'auteur.

C'est lui encore qui fut chargé, en collaboration avec un de ses compatriotes, de la publication en France de l'œuvre posthume de Juan Montalvo, l'écrivain équatorien célèbre : *Chapitres oubliés par Cervantes*. On annonce encore de M. Victor-M. Rendon : *Flammes et Cendres*, poésies, et *Au sol natal*, roman de mœurs équatoriales.

M. Victor-M. Rendon est aussi l'auteur de morceaux de musique de danse et de piano et il a fait partie de la Société des Compositeurs et Auteurs de musique de Paris.

Il est officier de la Légion d'honneur et de l'Instruction publique, grand-croix d'Isabelle-la-Catholique et membre de l'Institut royal de Lisbonne.

ZAMBACO-PACHA (Démétrius-Alexandre)

Médecin français, membre de l'Institut et de l'Académie de Médecine, né à Byzance, de parents grecs, le 20 octobre 1834. Il fit ses études classiques à Paris, y prit les deux baccalauréats, puis se fit inscrire à la Faculté de Médecine, fut interne des hôpitaux, lauréat de l'internat dès son premier concours, puis lauréat de l'Académie de Médecine et reçu docteur en 1857.

Nommé chef de clinique de la Faculté en 1861, le docteur Zambaco, après un séjour de vingt-cinq années à Paris, fut envoyé en mission en Orient et se fixa à Constantinople.

En 1887, il fut élu correspondant national de l'Académie de Médecine ; puis, en 1894, membre associé de cette savante assemblée. Il a été admis, en 1900, à l'Institut de France (Académie des Sciences), à titre de correspondant ; il fait partie, en outre, de l'Académie des Sciences de Saint-Pétersbourg, des Sociétés de Dermatologie de Paris, de Vienne, etc.

Le docteur Zambaco-Pacha s'est signalé à l'attention du monde savant par d'importants travaux sur diverses branches des sciences médicales. Parmi ceux qu'il a publiés, on doit une mention particulière aux suivants : *De la gangrène par perturbation nerveuse* (1 vol. 1857, thèse inaugurale) ; *Affections nerveuses syphilitiques* (couronné par l'Académie, prix Civrieux) ; *Hypertrophie du cœur pendant la grossesse* (mémoire à l'Institut, 1861) ; *Morphéomanie* (1883 et 1884) ; *Hémorrhoïdes de la vessie* (1885) ; communications diverses aux congrès de Copenhague, Londres, Paris, Rome, Vienne, Moscou, sur la *Femme en Orient*, la *Lèpre en Orient*, les *Exaltations religieuses en Orient*, l'*Antiquité de la syphilis en Europe bien avant le retour de Christophe Colomb*, etc. ; *Voyage chez les lépreux* (in-8° Masson, Paris, 1892) ; Mémoires nombreux dans les *Bulletins de l'Académie :* la *Lèpre en Bretagne* (1892) ; les *Cagots des Pyrénées ;* la *Lèpre dans le midi de la France* (1893) *; Conférence sur la lèpre* dans l'amphithéâtre du professeur Potain *(Annales de Médecine Scientifique et Pratique*, 1893) *; Le Choléra et son bacille* (1895) ; *Les Lépreux ambulants de Constantinople* (avec planches coloriées, ouvrage couronné par l'Institut et la Faculté de Médecine, 1898, Masson) ; *Des rapports entre la maladie de Morvan, la syringomyélie, la sclérodactylie... et la léprose* (Congrès de Berlin 1897) ; *Antiquité de la syphilis* (Congrès de Moscou 1898) ; *La syphilis chez les Pharaons* (Académie de Médecine, 1900) ; les *Monuments mégalithiques de l'Armorique*, qu'il dit être l'œuvre des Phéniciens, grands colporteurs de la lèpre en Europe par leurs nombreuses colonies *(Revue d'Europe*, 1901 et 1 vol. 1902) ; la *Contagiosité de la Lèpre* (Congrès de Madrid et 1 vol. 1903), etc.

Le docteur Zambaco-Pacha, a déclaré, devant l'Académie de Médecine, que la lèpre survivait en France et démontré la présence, dans les hôpitaux de Paris, de lépreux méconnus, soignés pour d'autres maladies.

Les travaux de ce savant sur cet objet ont ému fréquemment non-seulement les médecins ; mais aussi l'opinion publique.

Lauréat de l'Institut de France (prix Montyon 1892 et 1898) et de la Faculté de Médecine (prix Châteauvillard, 1898), cet éminent médecin est commandeur de la Légion d'honneur, officier de l'Instruction publique, grand cordon de Saint-Stanislas de Russie, de l'Osmanié, du Medjidié, etc.

LABICHE (Jules-Hyacinthe-Romain)

Sénateur, né à Sourdeval-la-Barre (Manche) le 9 août 1826. Il appartient à une famille de très modestes cultivateurs. Parti jeune au Mexique, il acquit assez vite, dans le commerce et la banque, une grande fortune et revint dans sa ville natale, où il se fit élire conseiller municipal dès 1860 ; en 1871, il devint conseiller général de la Manche pour le canton de Sourdeval et il a été maire de cette commune pendant 26 ans.

M. Jules Labiche posa sa candidature aux élections législatives du 20 février 1876, dans l'arrondissement de Mortain ; mais il fut battu avec 3,748 voix, par M. Legrand, bonapartiste, qui en obtint 9,810 ; une tentative semblable, le 14 octobre 1877, eut le même insuccès : il parvint à réunir 5,716 voix contre 9,577 données au même concurrent.

Candidat aux élections du 5 janvier 1879 pour le renouvellement partiel du Sénat, M. Jules Labiche, plus heureux, fut élu, le dernier sur trois, par 396 voix sur 740 votants, sénateur de la Manche. Son mandat a, depuis, été confirmé : une première fois au renouvellement du 5 janvier 1888 par 741 voix sur 1,244 votants ; puis, en 1897, par 1,022 voix sur 1,201 votants.

L'honorable sénateur siège à la Gauche républicaine démocratique du Luxembourg. Il est rarement intervenu à la tribune ; mais il a fait partie de nombreuses et importantes commissions.

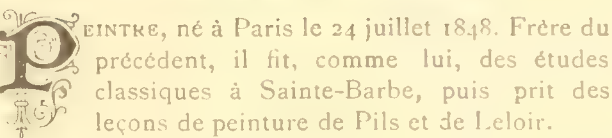
TOUDOUZE (Gustave)

Écrivain, né à Paris le 19 mai 1847. Après l'achèvement de ses études classiques au collège Sainte-Barbe, il entra au Crédit Foncier, en 1866, comme employé, et y demeura jusqu'en 1880,

En même temps qu'il remplissait ses modestes fonctions, M. Gustave Toudouze s'exerçait à la littérature en publiant des romans : quelques-uns de ces ouvrages sont des tableaux des mœurs parisiennes peints avec indulgence et d'autres des récits dont le principal charme est dans le style, clair et châtié. Après sa sortie du Crédit Foncier, il collabora à plusieurs journaux ou revues, notamment au *Monde artiste*, au *Monde Moderne*, au *Monde illustré*, à l'*Illustration*, au *Livre*, à la *Revue illustrée*

Parmi les œuvres de M. Gustave Toudouze, il convient de citer les suivantes : *Octave*, avec préface d'Alexandre Dumas (1873) ; la *Sirène*, souvenir de Capri (1874) ; le *Coffret de Salomé*, souvenir de Venise (1875) ; le *Cécube de l'an 79* (1877) ; la *Coupe d'Hercule* (1878) ; *Madame Lambelle* (1880, couronné par l'Académie française) ; la *Séductrice ;* le *Vice* (1882) ; le *Père Froisset ;* la *Baronne* (1883) ; *Madame* (1884) ; *Toinon* (1885) ; le *Ménage Bolsec* (1886) : la *Tête noire ;* le *Pompon vert ; Fleur d'Oranger* (1887) ; le *Train jaune* (1888) ; *Un voyage de noces ;* la *Fleur bleue* (1889) ; *Péri en mer* (1890, couronné par l'Académie française) ; *Ma Douce* (1891) — les deux plus beaux succès de l'auteur ; — l'*Ile aux Mystères* (1891) ; le *Vertige de l'Inconnu* (1892) ; *Tendresse de mère* (1893) ; *Enfant perdu ; Un Apôtre* (1894) ; *Pages choisies d'E. et J. de Goncourt* (1897) ; *Pages choisies d'Alphonse Daudet ;* le *Bâteau des Sorcières* (1899) ; *Pages choisies de Paul Bourget ;* la *Bête à Bon Dieu* (1900) ; les *Chiennes des Ténèbres* (1901) ; le *Miroir Tragique* (1903) ; le *Mystère de la Chauve-Souris* (1904), etc.

M. Gustave Toudouze est chevalier de la Légion d'honneur et officier de l'Instruction publique.



TOUDOUZE (Edouard)

Peintre, né à Paris le 24 juillet 1848. Frère du précédent, il fit, comme lui, des études classiques à Sainte-Barbe, puis prit des leçons de peinture de Pils et de Leloir.

Après avoir exposé au Salon de 1867, pour ses débuts, un *Embarquement de Pirates* d'un beau coloris, M. Edouard Toudouze envoya aux Salons suivants des œuvres intéressantes, et il remporta le grand-prix de Rome en 1871.

Après son retour, on vit de lui, aux expositions annuelles des Artistes français, un grand nombre de toiles reproduisant, soit des sujets mythologiques composés avec grâce, soit des scènes historiques d'une facture que l'on s'accorde à trouver remarquable. On place ce peintre au nombre des bons artistes de l'Ecole française contemporaine

On cite le plus souvent, parmi les œuvres de M. Edouard Toudouze, les tableaux suivants : *Eros et Aphrodite* (1874) ; *Clytemnestre* (1876) ; la *Femme de Loth* (1877) ; les *Anges gardiens* (1879) ; *Triomphe de Diane* (1882) ; *Pavane* (1885) ; *Salomé triomphante* (1886) ; l'*Edit*, scène du XVIIe siècle (1888) ; *Un coin* [illegible] ; le *Départ de la Vierge* (1896) ; *Mariage d'Anne de Bretagne et de Charles* VIII, modèle pour une tapisserie ; *Un cours de théologie au* XIVe *siècle*, panneau

[illegible] pour la Sorbonne (190[illegible]) ; la *Mort de Duguesclin*, tapisserie pour le Palais de Justice de Rennes ([illegible]), etc.

Plusieurs de ces œuvres figurent dans les musées français ou étrangers, notamment au Luxembourg

On lui doit aussi quelques portraits aux seules initiales, la décoration de la salle de bal de M. Vanderbilt en Amérique. celle d'un des petits foyers du nouvel Opéra-Comique à Paris, ainsi que des dessins, et notamment les illustrations de belles éditions de *Mademoiselle de Maupin* de Théophile Gautier, de la *Chronique de Charles IX* de Mérimée, etc.

Hors-concours à la Société des Artistes français depuis 1877, M. Toudouze a obtenu des médailles d'argent aux Expositions universelles de 1889 et de 1900. Il est officier de la Légion d'honneur depuis 19[illegible]

MIRAMON-FARGUES (Marie-Joseph-Anatole CASSAGNES de BEAUFORT Marquis de)

Ancien député, né à Lyon le 9 décembre 1828. Issu d'une ancienne et illustre famille originaire du Rouergue, dont plusieurs membres prirent part aux Croisades, il appartient aussi, du côté maternel à une noble famille du Cantal (Les Cassagnes de Beaufort étaient parmi les seigneurs français qui traitèrent avec des marchands gênois de la rançon de Saint-Louis, après la bataille de Mansourah.)

Il fit ses études classiques au collège des Minimes de Lyon et celles de droit à la Faculté de Toulouse, où il fut reçu licencié.

Le marquis de Miramon-Fargues habite, dans le Cantal, le château de Pesteils, qui avait appartenu à sa famille avant la Révolution et qu'il a racheté.

Conseiller général de la Haute-Loire de 1871 à 1886, M. de Miramon-Fargues fut élu, le 20 février 1876, député de la 1re circonscription du Puy, par 6,052 voix contre 5,705 à M. Guyot-Montpayroux et 2,746 à M. Victor Robert, républicain. Monarchiste et caholique déclaré, il siégea à droite ; mais, invalidé, quelques semaines après, par la majorité républicaine, il échoua, le 21 mai suivant, avec 4,983 voix contre 7,036 à M. Guyot-Montpayroux et 2,030 à M. Jouve.

Candidat encore le 14 octobre 1877, après la dissolution de la Chambre, M. de Miramon-Fargues obtint 7,326 voix contre 7,637 à l'élu, M. Guyot-Montpayroux, député sortant. Au renouvellement de 1881, il ne fut pas plus heureux, ne recueillant que 5,153 voix contre 7,504 à M. Jouve et 746 à M. Robert.

Retiré dès lors de la politique active, M. de Miramon-Fargues s'est occupé d'œuvres sociales et de bienfaisance. Il est président de la Société de la Croix-Rouge au Puy et membre de la Société des Agriculteurs de France.

MIRAMON-FARGUES (Louis-François Charles-Emmanuel Comte de)

Agronome, né à Lyon le 9 juin 1839. Frère du précédent, il fit ses études classiques chez les Jésuites de Vaugirard à Paris. Licencié en droit de la Faculté de Toulouse et lauréat des Jeux floraux, il s'est occupé surtout de questions agricoles, sportives et administratives.

Nommé maire de Vitrac sous l'Empire, M. de Miramon-Fargues conserva cette fonction pendant de longues années et devint aussi membre du Conseil général du Cantal. Bien que se mêlant peu à la politique active, il s'est toujours déclaré conservateur et catholique.

Le comte de Miramon-Fargues fut capitaine de mobiles pendant la guerre de 1870-71.

Membre et président de la Société d'Agriculture du Cantal, il a été lauréat de la prime d'honneur décernée au Concours agricole de 1874 et on lui doit des semis de pins dans les landes d'Auvergne, qui ont enrichi cette contrée.

Son fils aîné, Bernard de Miramon-Fargues, écrivain et voyageur, né le 25 décembre 1865, licencié ès lettres de l'Université catholique d'Angers, a, en compagnie de sa femme, née de Varine. accompli de longs voyages à travers le Japon, la Chine, la Cochinchine, les Indes, l'île de Ceylan, etc. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages qui ont attiré l'attention sur sa personnalité : *Œuvres auvergnates*, récit (1 vol.) et *Terre Maternelle*, roman (1 vol.) On lui doit aussi des études littéraires dans le *Correspondant* et des relations de voyages parues dans le *Tour du Monde*, ainsi que des revues de salon, dont l'une : l'*Esprit de famille*, donnée au Cercle agricole en collaboration avec son père, eut un vif succès.

Son fils cadet, l'abbé Joseph de Miramon, après

avoir été lieutenant au 10e régiment de cuirassiers, devenu prêtre, a été attaché à l'une des paroisses du diocèse de Paris ; il s'occupe activement d'œuvres sociales.

BRUMAN (Léon-David)

Administrateur, né à Portbail (Manche) le 24 décembre 1850. Fils d'un notaire de cette ville, qui en fut maire sous la deuxième et la troisième République, il fit à Paris ses études de droit, que la guerre de 1870-71 interrompit un moment.

Reçu docteur en 1875, et inscrit au barreau de Paris comme avocat stagiaire, M. Léon Bruman entra dans l'administration, le 30 décembre 1877, comme sous-préfet de Redon (Ille-et-Vilaine), d'où il passa à Saint-Malo en 1885. Il fut nommé, en 1889, préfet de la Nièvre.

Dans ce département, alors très troublé au point de vue politique, il s'efforça, non sans succès, de reconstituer le parti républicain que ses divisions avaient profondément affaibli. Il eut, aussi, à se préoccuper des conflits aigus qui surgissaient fréquemment entre marchands de bois et ouvriers bûcherons et on applique encore les conditions de travail et de salaire qu'il réussit à faire établir, d'un commun accord, par les intéressés eux-mêmes.

En 1894, on lui confia le secrétariat général de la Préfecture de la Seine et là, par son urbanité, sa droiture et sa compétence administrative, il sut gagner la confiance de ses supérieurs hiérarchiques et les sympathies de l'assemblée municipale.

Devenu directeur des Affaires départementales et communales au ministère de l'Intérieur en 1900, il s'est montré à la hauteur de la tâche qui lui incombe et qui comprend la solution de questions multiples se rattachant à la vie communale et départementale en France et en Algérie : budgets des départements et des grandes villes, travaux communaux et départementaux, voirie urbaine et départementale, services publics départementaux ou communaux de l'éclairage, des transports en commun, des eaux, contre l'incendie, etc. Après avoir instruit les affaires, le directeur est appelé à les suivre, soit devant le Conseil d'Etat dont il est membre à titre de conseiller en service extraordinaire, soit devant le Parlement, où il assiste le ministre de l'Intérieur en qualité de commissaire du gouvernement.

M. Bruman est officier de la Légion d'honneur et de l'Instruction publique, chevalier du Mérite agricole, commandeur des ordres de Saint-Stanislas et de Sainte-Anne de Russie, etc.

TOUTAIN (Paul)

(En Littérature : Jean REVEL)

[illegible] tembre 1848. Il fit ses études classiques à Honfleur et celles de droit à la Faculté de Paris, où, en 1872, il obtint la licence.

Lors de la guerre de 1870-71, M. Paul Toutain, sergent dans un bataillon de mobiles, prit part à la bataille des Moulineaux-Château-Robert (24 décembre 1870-3 janvier 1871). Il contribua, par la suite, à l'extinction des incendies allumés dans Paris par les insurgés, avec les équipes de pompiers envoyés par le département de l'Eure.

Après avoir accompli des voyages d'études en Europe, en Asie, en Amérique et en Afrique, de 1872 à 1875, M. Paul Toutain s'établit notaire à Rouen, où il sut, en peu de temps, se créer une importante situation. Fondateur de l'École de Notariat de Rouen en 1893, président de la Chambre des Notaires de 1902 à 1904, il a été aussi l'un des promoteurs de la création du Collège de Normandie (1901).

Sous le pseudonyme, longtemps ignoré, de Jean Revel, M. Paul Toutain s'est livré à des travaux littéraires qui l'ont mis au nombre des auteurs modernes les plus intéressants. On connaît et on cite de lui notamment les ouvrages suivants : *Un Français en Amérique* (1 vol., 1876) ; *Dans les Higlands*, relation de voyage (1879) ; *Chez nos ancêtres* (1888) ; le *Testament d'un moderne*, étude très documentée (1889) ; la *Fin d'une Âme* ([illegible]) ; [illegible] ; *Ascension* (1893) ; *Multiple vie*, œuvre philosophique fort bien accueillie (1894) ; *Rustres* (1898) ; *Un cérébral*, notations de psychologie intense (1900) ; *Contes normands*, dont l'originalité est savoureuse même après ceux de Maupassant (1901) ; les *Hôtes de l'Estuaire*, récit héroïque et lyrique écrit dans un style brillant et soutenu (1904), etc.

Membre de la Société des Gens de Lettres, président honoraire de la Société normande de Géographie, M. Paul Toutain, d'autre part, est officier de l'Instruction publique, chevalier de l'ordre de Saint-Olaf de Norwège et officier du Nicham-el-Hanouar de Tunisie.

STEINHEIL
(Adolphe-Charles-Edouard)

PEINTRE, né à Paris le [illegible] mars 1850. Il est le fils de Louis-Charles-Auguste Steinheil, l'artiste auquel l'on doit la restauration des vitraux de la Sainte-Chapelle et la décoration murale de plusieurs cathédrales (1814-1885), et le neveu de Meissonnier, l'illustre peintre. En 1866, encore élève du lycée Saint-Louis, il envoyait déjà à l'Exposition de Bordeaux un tableau de *fleurs* qui fut remarqué Il eut ensuite pour professeurs son père pour la peinture et Parochon pour la sculpture.

En 1870, M. Steinheil débutait aux Salons annuels avec un *Copiste de Manuscrits* d'une composition très juste. Il y a envoyé depuis : l'*Etudiant pauvre* (1874) ; le *Tribunal au XVe siècle* (1875) ; le *Retour sur le passé*, qui reparut à l'Exposition rétrospective, quelques années après (1876) ; la *Leçon d'Abélard* (1877) ; le *Droit d'asile* (1878) ; les *Amateurs d'estampes*, mentionné par le jury (1879) ; la *Mort de Richard Cœur-de-Lion* (1881) ; la *Recherche d'une pièce importante*, à laquelle fut décernée une médaille de troisième classe (1882) ; un *Sénateur vénitien*, très remarqué ; un *Joueur de psaltérion* (1884) ; le *Peintre de natures mortes* (1886) ; le *Savetier* (1887) ; la *Famille de l'Ouvrier* (1890), etc.

M. Steinheil exposa les œuvres suivantes à la Société nationale des Beaux-Arts : la *Partie de Tarots* (1891) ; la *Lecture de la Bible* (1892) ; la *Nuit de la Saint-Barthélemy* (1893) ; puis il recommença ses envois aux Salons de la Société des Artistes français en 1895, année où il exposa un *Sénateur vénitien*. A mentionner depuis lors : *Trois Avis* (1896) ; *Passe-temps musical* (1897) ; *M. le Président de la République remet des décorations aux chasseurs alpins, à la suite de la catastrophe de la Traversette* (1898) ; *M. C. P.*, portrait (1899) ; *Mme L. M.*, portrait (1900) ; *Chez le graveur* (1901) ; *Amateur d'estampes* (1902) ; *Joueur embarrassé ;* un *Sénateur vénitien* (1903) ; le *Vieux Foscari* (1904).

Très apprécié comme peintre de genre, d'un tempérament fécond et original, bien que de facture classique, M. Steinheil est aussi un portraitiste distingué. Outre ses portraits exposés, on connaît encore de lui ceux de *M. Bouchez*, ancien procureur général ; de *M. Corbon*, sénateur, de *M. Van Humbeck*. professeur à l'Université de Groningue (Hollande) ; de *M. Violet-Leduc fils* ; de *M. Paul Caillard*, sportman bien connu ; du *Capitaine Sadi-Carnot*, etc.

Après la mort de son père, M. Adolphe Steinheil fut amené à terminer les vitraux qu'avait entrepris celui-ci ; il en accomplit seul divers autres, notamment pour la décoration des églises ou cathédrales de Vendôme, Limoges, Bourges, Chartres, Saint-Julien-de-Saulx, Saint-Nicolas-de-Port, etc. On doit aussi signaler la décoration murale des chapelles de Saint-Martin à Bayonne, du Sacré-Cœur à Pau et du chateau de Montintin.

Hors-concours à la Société des Artistes français, M. Adolphe Steinheil a reçu une médaille de bronze à l'Exposition universelle de 1889. Déjà officier d'Académie, il a été nommé chevalier de la Légion d'honneur en 1898.

COUTAN (Jules-Félix)



SCULPTEUR, membre de l'Institut, né à Paris le 22 septembre 1848. Elève de Cavelier à l'Ecole des Beaux-Arts, il remporta le grand-prix de Rome en 1872.

Nommé directeur des travaux d'art à la Manufacture nationale de Sèvres en 1891 (démissionnaire en 1895), M. Jules Coutan est professeur à l'Ecole des Beaux-Arts depuis 1894. Il a été élu membre de l'Académie des Beaux-Arts en 1900, en remplacement de Falguière.

Les œuvres de ce sculpteur se font remarquer par la correction de leur conception et par une consciencieuse exécution. Elles sont de divers genres : portraits, compositions allégoriques ou historiques, monuments publics, etc. Parmi ses envois aux Salons annuels de de la Société des Artistes français, peu fréquents d'ailleurs, on cite particulièrement les suivants : *Eros*, statue plâtre ; *Œdipe et le Sphinx*, bas-relief (1876) ; *Saint Christophe*, groupe marbre (1878) ; la *Porteuse de pain*, statue plâtre (1882) ; *Respublica Gallorum stat in æternum*, terme plâtre (1885) ; la *Calligraphie*, statue marbre, pour la Bibliothèque Nationale (1893) ; *Vers l'infini*, groupe marbre (1904).

On connaît, en outre, de nombreux bustes de cet artiste, exposés ou non, et des œuvres monumentales, telles que : le *Génie des Sciences et des Lettres*, pour le palais des Facultés à Grenoble : *Voltaire* et un *Héraut d'Armes* pour l'Hôtel-de Ville de Paris ; une *Léda* pour l'Institut ; la *Douleur*, statue marbre, et *Stella Maris*, pour l'église du Sacré-Cœur ; les *Chasseurs d'Aigles*, bas-relief au Museum ; la *Fontaine monumentale* (ou fontaine lumineuse) de l'Exposition de 1889 ; les *Cariatides* de l'Opéra-Comique, etc.

Après avoir obtenu une médaille de première classe au Salon de 1876, M. Jules Coutan reçut une médaille d'or à l'Exposition universelle de 1889 et un grand prix à celle de 1900. Il est officier de la Légion d'honneur depuis 1889 et officier de l'Instruction publique

GIGOT (Albert)

Avocat, administrateur, ancien préfet de police, né à Châteauroux (Indre) le 1er janvier 1835. Fils d'un ingénieur des Ponts-et-Chaussées, il se fit recevoir licencié en droit en 1854. Inscrit au barreau de la Cour d'Appel de Paris la même année, il devint avocat au Conseil d'Etat et à la Cour de Cassation en 1861.

M. Albert Gigot appartint à l'Union libérale sous l'Empire. Il plaida de nombreuses affaires politiques et défendit plusieurs journaux, notamment le *Courrier du Dimanche* et la *Presse* ; il obtint du Conseil d'Etat une importante décision relative aux correspondances de journaux, que le gouvernement impérial voulait assimiler à des publications distinctes.

Catholique et monarchiste déclaré jusqu'alors, M. Albert Gigot se rallia au gouvernement de M. Thiers, qui le nomma, en 1871, préfet de Vaucluse. Il passa au même titre dans le Loiret, puis dans le Doubs (1873) et dans Meurthe et-Moselle (1876). Au 16 mai 1877, M. Albert Gigot démissionna pour protester contre le cabinet de Broglie, et, à la chute de ce ministère, Dufaure, devenu président du Conseil, le choisit comme préfet de police à Paris.

Ayant effectué, en 1878, un voyage d'études en Angleterre, M.Gigot essaya d'apporter quelques réformes à l'administration qui lui était confiée. Dans une circulaire, qui a été souvent rappelée, il recommandait à ses subordonnés de respecter « la liberté individuelle dans la mesure compatible avec les nécessités du service ». Il renoua des relations cordiales avec le Conseil municipal et paraissait devoir se maintenir dans cette situation lorsque se produisirent les attaques de M. Yves Guyot, publiées sous le pseudonyme d'« un Vieux Petit Employé » dans la *Lanterne*. Bien que n'étant pas mis en cause personnellement, M. Albert Gigot crut devoir couvrir les fonctionnaires placés sous ses ordres et, après des débats parlementaires assez violents, démissionna, en 1879, le ministre de l'Intérieur, M. de Marcère, ne l'ayant pas soutenu suffisamment.

Après avoir refusé un poste de conseiller à la Cour de Cassation, M. Albert Gigot devint administrateur de la Banque Hypothécaire, qui fut plus tard absorbée par le Crédit foncier. Il dirigea ensuite la Compagnie des Forges d'Alais. Ayant eu l'idée de créer une société d'assurances mutuelles contre les accidents entre tous les établissements de forges de France, ses fonctions lui permirent de la réaliser et l'institution, qui prospéra rapidement, fut récompensée, en 1901, d'une médaille d'or (prix Audéoud) de l'Académie des Sciences morales et politiques. Cette initiative a été ensuite complétée par la création de sociétés similaires pour les industries textile et sucrière françaises. Le développement de ces diverses institutions a été si rapide qu'elles sont arrivées à assurer, ensemble, plus de 200 mille ouvriers.

M. Albert Gigot est l'auteur de deux ouvrages très appréciés sur *Gladstone et les questions constitutionnelles*, traduction et préface (1 vol. 1879) et sur la *Démocratie autoritaire aux Etats-Unis* (1 vol. 1889). Il a collaboré au *Courrier du Dimanche*, à la *Gazette de France*, au *Correspondant* et à la *Revue des Deux-Mondes*, où il a donné des articles économiques, politiques et sociaux.

Officier de la Légion d'honneur, M. Albert Gigot est membre et ancien président de la Société l'Economie sociale.

COSTA de BASTELICA (François-Marie)

Médecin, membre de l'Académie de Médecine, [illegible] (Corse) Il fut reçu docteur en médecine à la Faculté de Paris, le 30 juin 1852, par un jury présidé par Trousseau et en soutenant une thèse sur le *Catarrhe suffocant*, fort intéressant travail sur une affection alors peu connue.

Entré dans l'armée, le Dr Costa de Bastelica, après avoir parcouru les divers degrés hiérarchiques, devint médecin principal des Armées en 1876 et prit sa retraite en 1880. Créé comte par le pape Pie IX, en récompense des services rendus à notre corps d'occupation de Rome, pendant l'épidémie de choléra de 1854, il a de très beaux états de service dans la médecine militaire.

Elu membre correspondant de l'Académie nationale de Médecine en 1891, le Dr Costa de Bastelica fait aussi partie de plusieurs autres sociétés savantes. Il est, notamment, président de la Société locale des Médecins de la Corse (cinq fois réélu).

On lui doit, outre sa thèse, toute une série d'études sur le recrutement militaire, que ses fonctions lui ont permis de connaître à fond. La première, consacrée au *Recrutement du Pas-de-Calais* et couronnée par l'Académie de Médecine (médaille de bronze, 1856), fut appréciée en ces termes par le Dr Maillot, ancien président du Conseil de santé des Armées :

[illegible] et a publier, dans le recueil des [illegible] militaire, [illegible]

En 1873, il donnait : la *Corse et son recrutement* (la *Corse militaire)*, ouvrage à la fois historique, statistique et médical, qui fut récompensé de la médaille d'or par l'Académie de Médecine et à propos duquel un rapport au gouvernement, sur les épidémies, s'exprimait ainsi :

Ce travail, d'une grande étendue et fruit de consciencieuses recherches, est *un modèle du genre* et il est très désirable que le laborieux exemple de son auteur soit suivi. Si chacun de nos départements était étudié avec le soin qu'il apporte à l'étude de la Corse, nous possèderions une *géographie médicale complète*, et dont on peut facilement apprécier l'immense utilité. On connaitrait en effet, dès lors, quelles influences heureuses ou néfastes s'exercent dans chaque localité sur le développement et la santé de ses habitants. Bien des problèmes d'hygiène trouveraient leur solution et bien des progrès pourraient être réalisés, par l'éloignement des causes qui président au développement des endémies.

Citons encore dans cet ordre d'idées ses études sur le *Recrutement dans le département du Nord*, que publia, en 1880, le *Recueil des mémoires de Médecine militaire*, et dont il fut rendu compte à l'Académie de Médecine par M. le Dr Lagneau.

Entre temps, le Dr Costa avait publié, en 1872, un rapport sur le *Service médical des eaux thermales de Guagud-les-Bains* et sur l'efficacité de ces eaux dans le traitement de la syphilis, comme adjuvant du traitement spécifique ; rapport qui lui valut un rappel de médaille de bronze.

En 1889 (toujours sous le modeste titre d'études), il présentait à la Société française d'Archéologie, un très intéressant travail sur la *Médecine des Anciens (bains et gymnases)*, avec le plan des thermes de Caracalla à Rome et des thermes de Pompéi, près de Naples. On lui doit encore un mémoire sur l'*Assainissement de la plaine orientale de la Corse*, présenté à l'Académie de Médecine et lu en séance publique le 17 mai 1886, et un autre mémoire : *Sur le rôle des moustiques dans la propagation du paludisme*, présenté au Congrès de l'Association française pour l'avancement des Sciences, tenu à Ajaccio le 8 septembre 1901, travail qui fut fort remarqué.

Le Dr Costa de Bastelica, qui a, en quelque sorte, la religion de Sanpiero Corso, le héros corse des guerres du XVIe siècle, a été le promoteur de l'érection d'une statue, dans son pays natal — Bastelica, — à ce soldat de la France, l'aïeul de la branche dite des maréchaux d'Ornano.

Consacrant les loisirs de sa retraite à l'histoire de son héros de prédilection, qui fut le précurseur de Paoli et de Napoléon, il a beaucoup écrit, dans la presse insulaire, à ce sujet, répondant aux objections par des documents, et ses recherches lui ont fourni les éléments d'un livre : *Vie de Sanpiero* (1904), qui est véritablement un monument historique, avec citations de sources autorisées, textes à l'appui, en même temps qu'il est l'exposé le plus complet, le plus vivant, de la lutte de l'indépendance Corse contre les Gênois, à l'époque du fameux Sanpiero.

Président du Comité départemental de secours aux blessés militaires pour la Corse, le Dr Costa (avec le concours de ses collaborateurs et du Comité de la Croix-Rouge française), a entrepris l'organisation, non loin de la forêt de Vizzavona, sur la ligne ferrée d'Ajaccio à Bastia (à Bocognano), d'un hôpital auxiliaire du territoire, où les défenseurs du pays trouveront, en temps de guerre, une assistance aussi prompte qu'efficace.

Décoré de l'ordre de Saint-Grégoire-le-Grand et de l'Instruction publique, le Dr Costa, nommé chevalier de la Légion d'honneur en 1855, a été fait officier en 1880.

REY-PAILHADE
(Louis-Charles-Emile de)

Avocat, né à Béziers le 29 janvier 1828. Au sortir du collège, il fit ses études de droit, fut reçu licencié et, en 1858, se fit inscrire au barreau de sa ville natale, dont il est devenu le doyen. A différentes reprises, il a été bâtonnier de l'ordre. Sa connaissance approfondie des affaires le fit choisir pour avocat par l'administration des Contributions indirectes. Il remplit cette mission de 1872 jusqu'en 1894, époque où, par raison de santé, il renonça à l'exercice de sa profession.

Durant toute sa carrière, M. de Rey-Pailhade consacra ses loisirs aux études de la musique. Depuis sa retraite, il s'y est adonné tout entier. Il a publié, en 1901, un très intéressant travail sur la *Musique et l'Expression musicale et sur l'Esthétique du son*.

REY-PAILHADE (Constantin de)

Botaniste, né à Corneilhan-lez-Béziers (Hérault) le 23 novembre 1844. Neveu du précédent, il s'est fait connaître par d'intéressantes recherches botaniques dans l'arrondissement de Béziers et par la découverte d'un certain nombre d'espèces nouvelles dont il a enrichi la flore du département. Membre fondateur de la Société des Sciences Naturelles de Béziers, en 1875, il se fit un devoir d'honorer la mémoire de ceux qui, dans l'Hérault, ont bien mérité de la science. Il fit placer une plaque de marbre à Portiragne, le 23 mai 1897, sur la maison du botaniste Duchartre, et à Quarante, le 13 juin 1897, sur la maison de Frédéric Laforgue, viticulteur qui, le premier, employa le soufre en poudre pour combattre l'oïdium.

M. de Rey-Pailhade a publié de nombreux travaux : les *Fougères de France* (1893), volume honoré d'une souscription du ministère de l'Instruction publique ; *Rome, Naples, le Vésuve* (1899), souvenirs et impressions ; *Gagea foliosa*, description botanique de cette plante, nouvelle pour la flore de France ; les *Sélaginelles de France* (1899) ; la *Rose de Jéricho* (1900) ; *Flore adventice de l'Hérault* (1901) ; l'*Euphorbia sulcata* (1902), etc.

REY-PAILHADE (Joseph-Charles-François de)

Ingénieur, frère du précédent, né à Béziers le 25 février 1850. Il commença ses classes dans sa ville natale et les termina au lycée Saint-Louis, à Paris. La guerre de 1870, à laquelle il prit part, interrompit ses études ; mais il entra néanmoins, en 1872, à l'Ecole des Mines de Saint-Etienne, d'où il sortit en 1874 avec le titre d'ingénieur. Il resta pendant trois ans, en qualité d'ingénieur, aux usines du Creusot, puis il abandonna l'industrie pour se livrer à des recherches personnelles sur les sciences médicales, astronomiques et naturelles

Il fit d'abord ses études médicales et soutint une brillante thèse de doctorat devant la Faculté de Médecine de Montpellier en 1885 Entre deux examens, il publiait dans le *Bulletin de la Société d'Histoire Naturelle* de Toulouse, dont il était membre et dont il fut élu président en 1885, une *Etude atomique de la molécule du grenat vert des Pyrénées* (1880) et *Montre-boussole solaire à l'usage des naturalistes* (1883). En 1886, parurent ses *Recherches expérimentales pour expliquer l'absorption du soufre pris par la voie gastro-intestinale*, point de départ d'une série d'études sur le *Philothion*, nouveau principe organique ; *Le Philothion et sa propriété d'hydrogéner le soufre* (1888) ; *Recherches expérimentales sur le Philothion et son rôle physiologique dans l'absorption de l'oxygène par la cellule vivante* (1891) ; *Rôle du Philothion dans l'absorption du soufre pris par la voie gastro-intestinale* (1892) ; *Rôles respectifs du Philothion et de la laccase dans les graines en germination* (*Comptes-Rendus de l'Académie des Sciences*, 1895) ; *Rôle du Philothion dans l'oxydation des tissus vivants* (1901).

La découverte du *Philothion* et les études qu'en a faites M. de Rey-Pailhade ont ouvert la voie à de nombreuses recherches sur les réducteurs organiques. Remplissant un rôle indirect de ferment d'oxydation, ce ferment hydrogénant explique l'action thérapeutique des eaux sulfurées.

Il s'était fixé à Toulouse ; mais la médecine et la physiologie n'avaient pas totalement effacé, chez ce savant, les études de l'Ecole des Mines. Membre de la Société de Géographie de Toulouse, dont il fut élu président en 1895, il a publié dans le *Bulletin* de cette société : *L'heure nationale et l'heure universelle* (1889) ; *Recherches sur l'altitude de Toulouse* (1891) ; *L'heure universelle internationale* (1893) ; *Application simultanée et parallèle du Système décimal à la mesure du temps et des angles* (1895) ; *Achèvement du Système métrique décimal* (1900). Ces travaux, où il réclamait toujours l'application du Système décimal à la mesure du temps et de la circonférence, ont provoqué de grandes discussions dans le monde scientifique L'emploi de la division décimale du quart de cercle est même devenue obligatoire en France. En 1893, en collaboration avec M Sauvaire, il fit paraître dans le *Journal asiatique* une étude sur une mère d'astrolobe arabe du XIIIe siècle (609 de l'hégire), portant un calendrier perpétuel avec concordance musulmane et chrétienne ; en collaboration avec M. A. Jouffray, astronome, il a calculé et publié des *Ephémérides décimales* pour l'année 1905, qui ont obtenu l'adhésion de nombreux savants de tous les pays. C'est la fin de l'ancienne notation de l'angle en degrés.

M. de Rey-Pailhade continue ses travaux sur le Philothion et le Système métrique. Il a fait, grâce à sa générosité, reconnaître d'utilité publique la Société de Géographie de Toulouse en 1896. Il est membre de plusieurs sociétés scientifiques, entre autres : de la Société Archéologique du Midi de la France, de la Société de Thérapeuthique de Paris, et des Sociétés

d'Astronomie, de Physique, de Chimie, etc. ; il est membre d'honneur de la Sociedad Antonio Alzate de Mexico, membre correspondant de la Société de Géographie de Madrid, des Sciences de Guatemala et de plusieurs autres sociétés savantes étrangères.

Il est officier d'Académie depuis 1898, commandeur d'Isabelle-la-Catholique, etc.

WIESNER (Adolphe)

PEINTRE, né à Prague le 31 mars 1871. Élève de l'Ecole des Beaux-Arts de sa ville natale, il suivit aussi les cours de l'Ecole de Munich.

A Prague, M. Adolphe Wiesner a exposé des tableaux qui ont consacré sa réputation. On y a remarqué de lui : le *Dernier baiser ; Sur la piste ;* les *Eplucheuses de plumes*, étude très bien composée, acquise par la Société des Beaux-Arts de Prague, et la décoration d'une salle de musique : *Avant, pendant et après la musique*, qui dénote chez son auteur beaucoup d'imagination et de goût.

Cet artiste a exposé aussi à Vienne, où il obtint un prix au concours, et dans d'autres centres importants.

Venu à Paris pour se parfaire dans son art, M. Adolphe Wiesner n'a point tardé à s'y créer une place honorable, surtout comme portraitiste. Tempérament original et chercheur, esprit consciencieux et toujours en éveil, dédaignant le succès facile, il s'efforce à saisir les caractéristiques de la physionomie et l'âme même de ses modèles ; il s'inquiète de l'ambiance et du milieu qui leur sont familiers et parvient ainsi à donner une impression de vie d'une intensité particulière. Parmi ses portraits, il faut mentionner ceux de *M.* et *Mme Benda ;* de *Mme Wiesner,* sa mère ; de *Mme Jesenska ;* de *Mlle Higginson ;* de *M* et *Mlle Freund-Deschamps ;* de *Mme Pelatan ;* de *M. Wittebolle ;* des *Enfants de Mme Wiener ;* de *Mme Wiener ;* de *M. Mucha*, etc.

Aux Salons de la Société des Artistes français, il a envoyé notamment : un *Intérieur*, scène comparable aux œuvres des maîtres hollandais (1901) ; l'*Anniversaire* (1902) ; le *Retour du mineur en Bohême*, partie de tryptique très bien conçue et exécutée sobrement (1903) ; *Portrait de Mme C. W.* (1904).

M. Adolphe Wiesner est aussi l'auteur d'un projet d'affiche pour une industrie d'art qui fut très remarqué, de la couverture de la publication tchèque : *Volné Sméry* (les *Tendances libres*), qui reçut le premier prix au concours ouvert en 1896 ; de la *Guitare*, projet d'estampe ; des *Noctambules*, projet d'estampe ou d'affiche d'intérieur (exposé au Salon de 1904), etc.

WINDT (Harry de)

EXPLORATEUR, écrivain, né au château d'Épinay-sur Orge (Seine) le 7 avril 1856. Issu d'une famille d'origine hollandaise, devenue par la suite des alliances mi-française et mi-anglaise, il fit ses études classiques à l'Université de Cambridge, puis il entreprit des voyages dont on a beaucoup parlé et dont plusieurs n'ont pas été effectués sans périls.

En 1887, M. de Windt accomplit, par terre, le trajet de Paris à Pékin, par le désert de Gobie (Mongolie) et la Sibérie. En 1889, il effectua le parcours de Saint-Pétersbourg à Calcutta, par la Perse et le Beloutchistan. L'année suivante, il visitait les prisons de la Sibérie occidentale et, en 1894, il prit passage sur un navire russe qui transportait des forçats d'Odessa à l'île de Sakaline, pour étudier à fond le système pénitentiaire russe, qu'il put ensuite décrire dans tous ses détails.

En 1901, M. H. de Windt entreprit un voyage d'études à la fois scientifiques et géographiques, le premier qui ait été traité dans ce sens, de Paris à New-York par terre, par la Sibérie, le détroit de Behring et l'Alaska, voyage au cours duquel il eut comme compagnon le vicomte de Clinchamp-Bellegarde ; le trajet, pendant plus de huit mois, s'effectua à travers des contrées encore inconnues et au milieu de dangers de toutes sortes, heureusement vaincus C'est pendant cette expédition que M. Harry de Windt envisagea la possibilité de la construction d'une voie ferrée qui pourrait aller de Paris à New-York.

On doit à cet explorateur la publication en langue anglaise de plusieurs relations importantes : *De Pékin à Paris par terre* (1 vol. 1887) ; *Aux Indes à cheval* (1 vol. 1889) ; les *Prisons de la Sibérie* (1 vol. 1890) ; *L'Ile de la Sakaline et les forçats* (1 vol. 1895) ; *L'Alaska et ses mines d'or* (1 vol 1897) ; *La Finlande telle quelle est* (1 vol. 1900) et *De Paris à New-York par terre* (1 vol. 1904). La presse française, et notamment le *Globe-Trotter*, a fait connaître ces publications aux lecteurs français, en fragments détachés.

M. Harry de Windt est membre de la Société de Géographie de Londres et de plusieurs autres associations savantes.

MENIER (Gaston-Emile-Henri)

Député, industriel, né à Paris le 22 mai 1855. Il est le petit-fils du fondateur de la fabrique de chocolats si renommée et le fils d'Emile Menier, qui assura, par son intelligence et ses efforts constants, la prospérité de l'entreprise paternelle, pour laquelle il créa une immense plantation de cacaoyers sur les bords du Nicaragua, ainsi qu'une sucrerie à Roye (Somme), dont le développement fut semblable à celui de l'usine célèbre de Noisiel (Seine-et-Marne).

M. Gaston Menier prit, à la mort de son père, la direction de cette industrie, de concert avec ses frères Henri, le sportman bien connu, et Albert, depuis décédé. La maison Menier, ainsi dirigée, est devenue la première d'Europe pour la fabrication et la vente des chocolats et des sucres. Son usine de Noisiel livre à la consommation plus de vingt millions de kilogrammes par an, et la supériorité de sa production n'est plus contestée Ses propriétaires, préoccupés de progrès social et de philanthropie, ont doté leurs établissements d'un groupe scolaire, de cours du soir pour les adultes, d'une bibliothèque, d'une maison de retraite pour les vieux employés des deux sexes, d'une caisse de secours en cas de maladie et d'un service d'assistance médicale gratuite D'autre part, MM. Menier semblent avoir résolu le problème de l'habitation et de l'alimentation hygiéniques et économiques à Noisiel, car des statistiques médicales ont établi que la tuberculose n'affectait presque jamais la population ouvrière de ce centre industriel.

Conseiller municipal et maire de Lognes en 1882, M. Gaston Menier est devenu, en 1890, maire de la commune de Bussy-Saint-Martin. Nommé, en 1891, conseiller général de Seine-et-Marne, pour le canton de Lagny, et réélu depuis à ce mandat, il a pris une part constante aux débats de l'assemblée départementale, où il a été rapporteur de la Commission des chemins de fer et s'est surtout occupé du nouveau réseau de tramways départementaux, dont la réalisation lui est due en grande partie.

En 1898, M. Gaston Menier fut élu député de Seine-et-Marne, dans la première circonscription de Meaux, par 6 635 voix contre 6,046 à M. Derveloy, radical. Il a été réélu, au renouvellement général législatif de 1902, par 7,080 voix, contre 3,156 à M. Labour, progressiste, et 2,644 à M. Gaborit, radical-socialiste.

Inscrit à la gauche radicale de la Chambre, l'honorable représentant de Seine-et-Marne a été membre de plusieurs grandes commissions parlementaires. S'intéressant surtout aux questions d'ordre économique, il a déposé un projet de remaniement fiscal et d'impôt sur le capital ; il est intervenu dans les discussions à propos de l'Exposition universelle de 1900, dans celles relatives au nouveau régime des sucres, déterminé par la Conférence internationale du 1er septembre 1903, où il a obtenu que les droits des débitants approvisionnés avant la fixation de la réduction des tarifs fussent reconnus, etc.

M. Gaston Menier a soutenu d'une façon générale les cabinets Brisson, Dupuy, Waldeck-Rousseau et Combes, appuyant de ses votes la politique de défense et d'action républicaines des deux derniers.

Il est l'auteur de deux récits de voyages, écrits avec esprit et illustrés de reproductions d'aquarelles dues à M. Waldeck-Rousseau, ami de l'auteur : *Quelques jours de croisière dans l'Adriatique* (19 avril-7 mai 1901) ; *Croisière du steam-yacht « Ariane » sur les côtes de Norvège, de Suède et de Danemark* (9 juin-1er août 1902). On lui doit aussi une comédie intitulée : *Le monde n'en saura rien*, représentée avec succès.

Membre de la Société des Ingénieurs civils, M. Gaston Menier est officier de la Légion d'honneur depuis 1892 et décoré de divers autres ordres.

FEYEN (Jacques-Eugène)

Peintre, né à Bey-sur-Seille (Meurthe) le 13 novembre 1815. Elève de Delaroche et de l'Ecole des Beaux-Arts en 1839, il débuta au Salon de 1841 avec des portraits.

Après avoir figuré aux expositions annuelles pendant quelques années, il se retira à Nancy pour raison de santé et s'occupa d'art photographique. En 1861, il reparut au Salon avec une composition allégorique intitulée : *la Fable et la Vérité*. Il y a envoyé depuis notamment : les *Musiciens de la rue*, toile qui obtint une médaille (1866) ; les *Glaneuses de la mer* (1872, depuis au Luxembourg) ; la *Caravane de Cancale* [illegible] ; le [illegible] ; le [illegible] *pêche* ; *Berceuse endormie*, toile qui reçut une médaille de deuxième classe (1880) ; le *Départ pour la pêche* (1881) ; la *Foire à Saint-Benoît-des-Ondes* (1886) ; *Pêcheurs sur les grèves du mont Saint-Michel* (1887) ; le *Lavage des huîtres avant l'expédition* (1889) ; la *Fiancée du marin* (1890) ; le *Sommeil de l'aïeul* [illegible]

[illegible]) ; les *Femmes de* [illegible] (1894) ; *Mar*[illegible] *de* [illegible] (189[illegible]) ; [illegible] (189[illegible]) ; [illegible] (18[illegible]) ; *Baiser* [illegible] (1899) ; *Chargement d'huîtres dans la barque* (1900) ; *Une fille de Cancale ; Pastorale* (1901) ; le *Premier né ; Heureuse* [illegible] (1902) ; *Au temps des* [illegible] (1903) ; *Retour de pêcheurs d'huîtres ; Débarquement d'un gros congre* (1904), etc.

M. Eugène Feyen avait fait, en 1869, une exposition particulière de ses œuvres, au cercle Volney, qui eut beaucoup de succès et fut la première de ce genre.

Doyen des peintres contemporains, cet excellent artiste est surtout le peintre de la mer et de son peuple de pêcheurs, qu'il sait rendre avec une grande intensité de poésie et un beau talent d'exécution. Beaucoup de ses tableaux sont des chefs d'œuvre d'inspiration et de rendu et plusieurs ornent les musées de France : Nancy, Rennes, etc., ou de l'étranger. Il n'est jamais inférieur à lui-même et sait se renouveler sans cesse, malgré plus de cinquante années de production et d'expositions

M. Eugène Feyen est chevalier de la Légion d'honneur depuis 1881.

LÉTHEL (Théophile)

Avocat, né à Paris le 10 décembre 1866. Ses études faites à la Faculté de Droit de Paris, il se fit inscrire au barreau de la Cour d'appel en 1888.

Il a été, depuis lors, le secrétaire et le principal collaborateur de Me Tézenas, l'éminent avocat, avec lequel il prépara de nombreux procès financiers et politiques, notamment ceux relatifs au Crédit Viager, à la Ligue des Patriotes, au Panama, à l'affaire Humbert, etc. Personnellement, il s'est distingué d'une manière particulière comme avocat d'affaires et dans les questions d'ordre technique, celles de travaux publics ou de chemins de fer par exemple.

Apprécié, au Palais, comme l'un des maîtres du barreau de Paris les plus occupés et écoutés, M Th. Léthel s'est aussi intéressé aux problèmes économiques et sociaux. Membre de la Commission exécutive de l'Alliance républicaine démocratique, dont M. Adolphe Carnot est le président, il a fait paraître, dans la *Correspondance politique*, organe de cette association, de remarquables études sur la réforme électorale, les différents modes de scrutin et la représentation proportionnelle, sur la question du Concordat (où il passe en revue les divers arguments pour ou contre l'abrogation de ce contrat), etc.

M. Th. Léthel est, d'autre part, membre du Conseil de la Société de Géographie Commerciale de Paris et il a contribué à fonder la Société de propagation des Langues étrangères en France, dont il est demeuré le conseil.

ROULET (Edouard)

Officier, explorateur, né à Marseille (Bouches-du-Rhône) le 16 mars 1863. Il est d'une ancienne famille originaire de Lorraine, annoblie dans la personne de Gervaise Roulet, chef de l'échansonnerie du duc René II, le 11 mai 1498 ; famille qui, à la Réforme, alla se réfugier en Suisse, où elle acquit le droit de bourgeoisie à Neufchâtel, en 1585.

Petit-fils d'un consul de Suisse à Marseille, fils d'un notable négociant, qui fut juge au Tribunal de commerce et membre de la Chambre de commerce de cette ville, M. Edouard Roulet fit ses études classiques au lycée de Marseille, puis au lycée Saint-Louis à Paris. Entré à l'Ecole de Saint-Cyr en 1884, il en sortit en 1886 sous-lieutenant au 3e régiment d'infanterie de marine ; il a été promu successivement lieutenant le 14 novembre 1889, capitaine le 26 janvier 1895 et chef de bataillon le 2 novembre 1900. Il obtint, en 1903, le brevet d'état-major sans passer par l'Ecole de guerre.

Après un séjour à l'Ecole de Joinville, M. Roulet avait été appelé en Cochinchine (1888), comme officier d'ordonnance du général Voyron, alors colonel. En 1889, avec le 1er régiment de tirailleurs tonkinois, il participa aux opérations de la colonne du commandant Gonard sur la rive droite du fleuve Rouge (Tonkin) ; puis, de 1889 à 1890, il prit part, dans la colonne du colonel Pennequin, à de périlleux engagements dans le Than-Hoa-Dao ; au cours de cette campagne, il fut proposé pour la Légion d'honneur.

De retour en France (juillet 1890), il retourna, toujours comme officier d'ordonnance du général Voyron, au Tonkin, où il participa à l'organisation, à Bac-Ninh, de la colonne du Yen-Thé et à la prise des forts du Dé-Nam et de Ba-Phuc ; il dirigea plusieurs reconnaissances avec succès, fut cité à l'ordre du jour de l'armée et rentra en France en 1893.

Peu de temps après, il prenait part à une tournée d'inspection au Dahomey et au Sénégal. En 1894, M. Edouard Roulet accompagna le général Voyron à

Madagascar, où il fit toute la campagne, coopéra à la prise d'Andriba et de Tananarive (30 septembre 1895), avec la colonne légère à laquelle est dûe en grande partie l'heureuse issue des opérations et reçut alors une lettre de félicitations du général Duchesne, ainsi que la croix de la Légion d'honneur.

Après un court séjour en France (1896), il demanda et obtint d'aller dans le haut Oubanghi, secourir la mission Marchand, qu'on supposait massacrée.

Arrivé à Bangassou en janvier 1898, il parvint à Taboura en août, au moment où le dernier groupe de la mission venait de quitter Fort-Desaix. Il suffisait donc d'assurer, et il assura, les communications de cette mission, en arrière de sa marche. Parvenu ensuite au poste de Fort-Desaix, afin de renforcer la colonne Marchand attaquée par les bandes madhistes, il apprit les incidents que soulevait l'occupation de Fachoda et la fin de la mission.

Reprenant dès lors son plan primitif, consistant à parvenir directement au Nil, il l'exécuta avec une méthode et une décision remarquables

Le 1er janvier 1899, après une marche de 300 kilomètres, il arrivait à M'Bia, traitait avec quelques chefs Djingués, s'installait à Ayak et atteignait, le 20 mars 1899, Gaba-Schambé sur le Nil. L'occupation du Bahr-el-Ghazal par le commandant Roulet complétait donc l'œuvre de Marchand.

Après avoir apaisé des tentatives de soulèvement, il administra sagement la contrée avec le concours des chefs des diverses peuplades indigènes, passa avec eux des traités, établit quinze postes, procéda à de nombreuses observations géographiques, météréologiques, astronomiques et autres, et établit des cartes de la région, qui sont les seules que l'on connaisse.

C'est alors qu'à la suite de l'arrangement franco-anglais de mars 1899, un ordre d'évacuation survint (4 août 1899). M. Roulet, y obéissant, abandonna les divers postes créés ou occupés par lui, assura les intérêts des populations qui avaient accepté notre influence, et quitta le Bahr-el-Ghazal.

Après cette mémorable expédition, M. Roulet, nommé commandant, fut envoyé au 22e régiment d'infanterie coloniale, en garnison à la Seyne, puis détaché au ministère des Colonies. Il fut ensuite pris comme officier d'ordonnance par le général Voyron, membre du Conseil supérieur de la Guerre. Il fait partie, depuis 1902, de la maison militaire du président de la République, en qualité d'officier d'ordonnance.

Officier de la Légion d'honneur depuis 1903, M. le commandant Roulet est en outre commandeur de la Couronne d'Italie, officier du Sauveur de Grèce et de Saint-Benoît-d'Aviz du Portugal, chevalier des ordres du Cambodge et de l'Annam et commandeur de l'ordre de Salomon d'Ethiopie Ce dernier ordre lui fut décerné comme « commandant des postes français sur le Haut-Nil ». Il est, de plus, titulaire des médailles du Tonkin, de Madagascar, de la Médaille coloniale avec agrafes Congo et agrafes en or « de l'Atlantique à la Mer rouge. » Il a reçu, d'autre part, la médaille d'or de la Société de Géographie de Paris.

LECOMTE du NOÜY
(Jean - Jules - Antoine)

PEINTRE et sculpteur, né à Paris le 10 juin 1842. Issu d'une ancienne famille d'origine piémontaise, venue en France vers la fin du XIVe siècle, il entra, en 1861, dans l'atelier de Gleyre, qu'il quitta pour celui de Signol, puis devint, en 1864, l'élève de Gérôme, dont il fut l'un des disciples préférés. A l'Ecole des Beaux-Arts, il remporta plusieurs premiers prix, le prix Frémont de l'Institut pour l'ensemble de ses études et le second grand prix de Rome, en 1872, pour son interprétation de la *Mort de Jocaste*, actuellement au musée d'Arras.

M. Lecomte du Noüy accomplit peu de temps après un long voyage en Egypte, en Asie Mineure et en Turquie, d'où il revint avec une documentation archéologique et artistique dont son œuvre a gardé l'impression par la suite, et c'est ainsi que nul plus que lui, peut-être, n'a excellé dans la représentation des types hiératiques de l'antiquité égyptienne par exemple. D'autre part, ses scènes de genre, ses compositions diverses, marquent un talent très souple et très personnel.

M. Jean Lecomte du Noüy débuta en 1863 aux Salons annuels avec un tableau : *Francisca di Rimini et Paolo Malatesta aux Enfers*, qui fut acquis pour le musée de Cette. Il y a envoyé depuis les œuvres suivantes [illegible] *[illegible]cation à Neptune*, toile très remarquée (1866) ; *Job et ses amis* [illegible] (1868) ; *L'Amour qui passe et l'Amour qui reste* (1869) ; le *Charmeur* (1870) ; les *Porteurs de mauvaises nouvelles*, sujet tiré du *Roman de la Momie*, de Th. Gautier, et acquis par l'Etat (1872) ; le *Philosophe sans le savoir* (1873) ; *Eros Cupido*, qui est au musée de Tours (1874) ; le *Songe de Cosrou* (1875) ;

Homère mendiant (1876) ; la *Porte du sérail* (1877) ; les [illegible] *de la Vierge* ([illegible]) ; *Hamlet*, triptyque ; *Rabbins commentant la Bible au Maroc* ([illegible]) ; les *Travailleurs de la Mer*, d'après Victor Hugo ; le *Marabout prophète Sidi* [illegible] (1884) ; les *Orientales*, d'après Victor Hugo ; les *Contemplations ; Aujourd'hui*, d'après le même (1885) ; *Ramsès dans son harem*, d'après Th. Gautier ([illegible]) ; l'*Esclave blanche* ; la *Vision d'Abraham* (1888) ; le *Garde-côte*, ancienne Gaule ; le *Samedi au quartier Juif*, Maroc (1889) ; le *Dimanche à Venise* (1890) ; *Le Dieu et la Mortelle* (1891) ; *Mourir pour la Patrie ; L'Amour et la Nuit*, panneau décoratif (1892) ; *Bonaparte au souper de Beaucaire* (1894) ; la *Première étoile* (1895) ; *Portrait de Carmen Silva, reine de Roumanie* (1899) ; la *Princesse de Pharaon* (1901) ; *Mademoiselle de Maupin*, toile d'un beau sentiment (1902) ; la *Sorcière ;* le *Rabbin* (1904).

Ce peintre a souvent reproduit la figure humaine avec une belle intensité de vie et d'expression. Parmi ses portraits les plus remarquables, on cite ceux du *Roi* et de la *Reine de Roumanie*, qui sont au palais royal de Bucarest et dans divers autres palais ; de la *Comtesse Geoffre de Chabrignac ;* de la *Comtesse de Bercy ;* de *M. Jean Cruppi*, avocat général à la Cour de Cassation ; de la *Princesse Marie de Roumanie ;* de la *Princesse Charlotte de Meiningen ;* de la *Princesse de Reuss XXX ;* du *Dr Proust*, membre de l'Académie de Médecine ; de *M. Crémieux ;* de *M. Bérenger, sénateur*, actuellement au musée de Valence ; de l'*Auteur*, qui se trouve au musée des Offices de Florence ; de *Mme Thomson* ; de la *Comtesse d'Ounous*, etc.

On connaît encore de M. Jean Lecomte du Noüy des tableaux non exposés : *Saint-Vincent-de-Paul secourant les Alsaciens et les Lorrains après la guerre de 1637* et *Saint-Vincent-de-Paul ramenant les galériens à la Foi*, pour une chapelle de l'église de la Trinité à Paris ; l'*Apothéose de Victor Hugo*, polyptique au musée de Caen ; de grandes peintures décoratives dans les églises de Curtea de Argès, Saint-Nicolas et des 3 saints de Jassy en Roumanie, etc.

M. Lecomte du Noüy s'est révélé artiste aussi original et intéressant comme sculpteur que comme peintre. Outre des médaillons exposés aux Salons de 1877 et 1895, il a exécuté un tombeau au cimetière Montparnasse pour Mme Lecomte de Noüy ; la *Mort de Gavroche*, statue marbre qui fut mentionnée au Salon de 1901, une importante *Plaque commémorative de la visite de l'empereur d'Autriche en Roumanie* et une statue de paysan d'une puissance et d'une rare vigueur, intitulée : le *Fer nourricier.*

Médaillé, comme peintre, en 1868 et 1869, M. Jean Lecomte du Noüy obtint encore une deuxième médaille en 1872 et une médaille d'argent à l'Exposition universelle de 1889. Il est chevalier de la Légion d'honneur, commandeur du Medjidié de Turquie, de Saint-Sava de Serbie, de la Couronne de Roumanie et d'Ernestine de Saxe.

LECOMTE du NOÜY (André)

Architecte, né à Paris le 7 septembre 1844. Frère du précédent, il fut élève des architectes Vaudremer, de Baudot, Viollet-Le Duc, et reçut de ce dernier maître la mission de restaurer deux chapelles de la cathédrale de Cahors.

M. André Lecomte du Noüy alla ensuite en Orient édifier sur la Montagne des Oliviers, près de Jérusalem, le monument du *Paster Noster*, donné à la France par la princesse de La Tour d'Auvergne (1868). Attaché, l'année suivante, comme inspecteur, à la Commission des Monuments historiques, il fut chargé, en 1873-74, de la partie architectonique de la mission Clermont-Ganneau en Palestine

Le gouvernement roumain, en 1875, confia à M. André Lecomte du Noüy la restauration de l'église épiscopale de Curtea de Argès, qui fut inaugurée en 1886 ; entre temps, il a dans ce même pays, édifié ou restauré des monuments religieux et autres importants, construisant notamment les églises Trei Erarhi et Saint-Nicolas, de Jasi ; Saint-Demetri et Sainte Treimé de Craïova ; l'évêché et la résidence royale d'Argès ; la chapelle funéraire de Florica, etc.

Dans ses travaux, M. A. Lecomte du Noüy a su, avec une science remarquable et un beau talent, faire revivre l'art byzantin, nuancé de latinisme, qui est bien particulier à la Roumanie. Il a reconstitué en quelque sorte l'architecture et enrichi le trésor monumental du pays dont il est devenu l'enfant d'adoption.

Titulaire de la médaille d'archéologie des Architectes français en 1892, M. André Lecomte du Noüy est membre correspondant de l'Académie roumaine, décoré du Béné-Méreinte de 1re classe de Roumanie, commandeur de l'Etoile et de la Couronne de Roumanie, de Saint Sava de Serbie, de la Couronne de fer d'Autriche, du Sauveur de Grèce, grand-officier du Mérite civil de Bulgarie, officier d'Académie et chevalier de la Légion d'honneur.

CALOT (François)

Chirurgien, né à Arrens (Hautes-Pyrénées) le 21 mai 1861. Inscrit à la Faculté de Médecine de Paris en 1881, il devint externe des hôpitaux, puis interne (1886) et passa le doctorat en 1890

Peu de temps après, il fut appelé à l'hôpital Rothschild, de Berck-sur-Mer, pour remplacer le Dr Cazin, en raison de la maladie de celui-ci, qui mourut en 1890. Il faut rappeler que le Dr Cazin, ainsi que le Dr Perrochaud, son beau-père, avaient été les promoteurs de la thallassothérapie et démontrèrent son efficacité, notamment pour la cure de la scrofule.

M. le Dr Calot étudia particulièrement les différents moyens thérapeutiques de traitement des affections jusqu'à présent tributaires de la chirurgie. Chirurgien conservateur par excellence, il s'est efforcé de guérir sans opérations la coxalgie, les arthrites tuberculeuses, le mal de Pott, au moyen d'appareils orthopédiques, de la suspension et de l'air marin, dont les résultats, pour être secondaires, n'en sont pas moins efficaces. Sous son impulsion et grâce à l'initiative privée, se sont élevés à Berck-sur-Mer l'hôpital Cazin-Perrochaud, le dispensaire, l'hôpital de l'Oise pour les enfants malades des départements, la maison Notre-Dame, vaste maison de santé payante, dont il est chirurgien en chef, ainsi que de l'hôpital Rothschild, lequel est resté comme un modèle du genre, et enfin l'Institut orthopédique, qui passe pour la plus belle et la plus agréable maison de santé du monde entier.

Les travaux scientifiques du Dr Calot sont nombreux et importants : ils ont trait aux maladies infantiles et notamment à la cure des abcès froids, des adénites cervicales, des maladies des os, des tumeurs blanches, des ankyloses, de la coxalgie, du mal de Pott, du rachitisme, de la scoliose, des luxations congénitales de la hanche, ainsi qu'au redressement non sanglant du pied-bot et au traitement de la tuberculose externe par le repos des organes affectés et l'air marin, etc.

On doit mentionner, entr'autres ouvrages de ce savant, ceux portant les titres suivants : le *Traitement de la coxalgie* (1 vol. 1895) ; les *Maladies d'enfants au Dispensaire* (1895) et à l'*Hôpital de Chantilly-Gouvieux* (1897) ; les *Maladies qu'on soigne à Berck* (1 vol. 1900) ; les *Traitements employés dans les maladies infantiles soignées à l'hôpital de Berck* (1900) ; *Technique du traitement de la coxalgie*, avec figures (1 vol. 1904), etc.

M. le Dr Calot est l'inventeur d'ingénieux appareils, dont l'usage s'est généralisé depuis qu'il en a imaginé l'emploi. On lui doit notamment un corset en celluloïd avec volet dorsal pour réduction douce des gibbosités ; des appareils à muscles artificiels élastiques pour la paralysie infantile, des appareils immobilisateurs de la hanche, une table de redressement de la colonne vertébrale, une table spéciale au redressement de la coxalgie, de la luxation congénitale de la hanche et des maladies des membres inférieurs ; un arthromoteur pour la mobilisation indolore et automatique des ankyloses de toutes les articulations, un amplificateur pour le traitement de la scoliose, des charnières à levier pour le traitement du pied-bot, etc.

La plupart de ces appareils ont été présentés à la Société de Chirurgie et à plusieurs congrès dont leur auteur a fait partie, comme membre ou comme président d'honneur.

Membre de diverses sociétés savantes, le Dr Calot est commandeur de l'ordre de Takovo de Serbie et officier de l'Etoile de Roumanie.

GIRAULT (Charles-Louis)

Architecte, membre de l'Institut, né à Cosne (Nièvre) le 20 octobre 1851. Entré, en 1873, à l'Ecole des Beaux-Arts, il y fut élève de Daumet, obtint les prix Jay (1875), Jean Leclaire, Rougevin et Achille Leclaire (1878), le second grand-prix de Rome (1879) et le premier grand-prix, avec, pour sujet de concours, un *Hospice pour enfants malades et infirmes* (1880). Il reçut le diplôme d'architecte en 1888.

M. Charles Girault fut ensuite nommé architecte des Bâtiments civils (pour la bibliothèque Sainte-Geneviève) et inspecteur des travaux de la Bibliothèque nationale. Il participa à de nombreux concours publics, notamment pour l'Exposition universelle de 1889, pour la caserne des Célestins, pour le nouvel Opéra-Comique, où ses projets furent primés, mais non adoptés.

Il a conçu les plans et fait exécuter la construction de plusieurs monuments importants, notamment le *Palais de l'Hygiène* et celui des *Chambres de Commerce maritimes* à l'Exposition universelle de 1889, le *Palais des Beaux-Arts* pour celle de 1900 (dont il demeure l'architecte en chef titulaire), le *Monument de Pasteur*, etc. On lui doit aussi de nombreuses maisons de rapport à Paris.

Professeur libre d'architecture, il dirige l'atelier

[illegible] maître, M. Daumet, à Paris.

M. Charles Girault a fait de fréquents envois aux Salons annuels de la Société des Artistes français, de laquelle il est sociétaire. Ses expositions ont consisté surtout en reproductions ou reconstitutions des monuments anciens de l'Orient. Il a reçu, à ce Salon, des médailles de 2e classe en 1884 et de 1re classe en 1888. A l'Exposition universelle de 1889, il fut aussi récompensé d'une médaille d'argent et, à celle de 1900, d'un grand-prix. Chevalier de la Légion d'honneur en 1897 il a été promu officier en 1900. En 1903, il a été élu membre de l'Académie des Beaux-Arts, au fauteuil de Coquart.

BRACQUEMOND (Pierre-Jacques-Philippe)

PEINTRE, né à Paris le 30 juin 1870. Il est le fils de Félix Bracquemond, l'illustre peintre et graveur (1) et de Mme Bracquemond, élève de Ingres, peintre elle-même de talent, impressionniste de la première époque.

M. Pierre Bracquemond prit ses premières leçons de son père et fut aussi élève, à l'Ecole des Beaux-Arts, dans l'atelier de M. Bonnat. Il débuta, en 1897, dans des expositions particulières, notamment dans celles désignées sous les noms de « la Demi-Douzaine » et la « Société Moderne des Peintres et Sculpteurs ». Dans la première, il a donné successivement des vitraux remarqués, des paysages, un *Portrait de Danseuse*, des toiles intitulées : la *Rue du Gros Horloge*, *Au Soleil*, le *Grenier de Goncourt*, des vues de la Sainte Chapelle ; dans la seconde, des *Etudes de fleurs*, les portraits du *Colonel de Grandmaison*, de l'*Evêque de la Rochelle*, des portraits de femmes, etc.

S'inspirant des recherches de MM. Henri Cros et Charles Henry sur la peinture à l'encaustique chez les Grecs et les Egyptiens, qui est certainement la première peinture connue et que des artistes français, au XVIIIe siècle, s'essayèrent à faire revivre, M. Pierre Bracquemond s'est efforcé de produire des œuvres diverses à l'aide de ce procédé. La peinture, ainsi comprise, se fait à la cire passée au feu et travaillée ensuite sur la toile, avec des fers de plusieurs modèles pouvant varier à l'infini. Elle donne des tons très harmonieux, d'une transparence rare et d'une inaltérabilité absolue.

Les premières compositions de M. Pierre Bracquemond, dues à cette nouvelle technique, furent les portraits de *sa femme* et de *sa fillette*, tout à fait remarquables. Depuis, il a produit une *Etude de nu* au Salon d'Automne de 1903 et des portraits de famille, les portraits de la *Princesse M.*, de *M. Dieudonné*, l'acteur ; du *Dr Maurice de Fleury*, etc.

A la Société Nationale des Beaux-Arts, M. Pierre Bracquemond a exposé en outre : *Portrait de Mme A. B.* (1898) ; *Une famille* (1899) ; la *Femme au Paon* (1902) ; *A l'entrée d'une grotte* (1904), etc.

Cet excellent artiste est associé de la Société Nationale des Beaux-Arts et sociétaire du Salon d'Automne.

(1) Notice tome IV, page 121.

TURNER (Harward)

MÉDECIN, né à Frome (Angleterre) le 21 mars 1857, demeurant en France. Fils du colonel Mansfield Turner, il est issu d'une famille noble anglaise et descend, en ligne directe par les femmes, de Robert comte d'Artois, frère de Saint-Louis, dont la fille épousa Edmund comte de Lancastre, fils du roi Henri III d'Angleterre. Cette généalogie est conservée au Collège Héraldique de Londres. Ses études faites successivement au lycée de Shrewsbury, puis à l'Université de Dublin et au Collège de Saint-Bees, d'où il sortit avec le diplôme de licencié en 1883, M. Turner devint pasteur anglican ; déjà, en 1881, il avait été élu membre honoraire du Collège de la Trinité, à Londres.

Après avoir exercé son ministère pendant trois années en Angleterre, il alla diriger une paroisse à Terre-Neuve en 1886 ; en même temps, il remplissait dans cette île les fonctions d'inspecteur des écoles primaires.

En 1888, il revint en Europe et alla commencer l'étude de la médecine à l'Université de Bonn (Allemagne) ; il passa bientôt à la Faculté de Lille, puis à celle de Paris, où il reçut le doctorat en 1895.

Le docteur Turner partit alors pour la Russie ; il voyagea beaucoup dans ce pays et séjourna même pendant quelques temps au milieu des Kirghiz, tribu nomade des montagnes d'Altaï, sur la frontière chinoise. Il a publié, de son séjour dans ce pays, une très intéressante et alerte relation.

En 1899, il fut officiellement chargé d'aller combattre l'épidémie de scorbut qui faisait de graves ravages dans le gouvernement de Kazan (Russie) et sa science, jointe à un dévouement de tous les instants, réussit à enrayer les progrès du fléau.

Depuis 1901, M. le docteur Turner est établi

médecin-consultant à La Bourboule, où il s'est créé une enviable notoriété de praticien et de savant.

M. H. Turner est l'auteur d'un certain nombre de publications d'ordres divers, les unes en langue anglaise, les autres en français. On cite de lui, en anglais : *Letters from Newfoundland* (1887) ; *Newfoundland Sketcher* (1888, dans le journal le *Weston Mercury*) ; d'autres études, entre 1887 et 1891, dans le *Daily Chronicle* et le *Guardian* de Londres, le *Belgian News* de Bruxelles, etc. Il a publié en langue française, outre sa thèse inaugurale sur le *Pronostic opératoire des fibromes des parois abdominales* (1895), les travaux suivants : *Le scorbut est-il une maladie infectieuse et contagieuse ?* (*Archives générales de Médecine*, 1900) ; l'*Enseignement médical en Russie* (*Courrier Médical*, [illegible]) ; l'*Hygiène domestique en Russie* (*Courrier Médical*, 1901) ; *Correspondance de Russie* (*Courrier Médical*, 1902) et le récit de son voyage en Russie d'Asie : *Un intérieur Kirghis en Sibérie* (1902, 1 vol.).

Le docteur Turner est, depuis 1890, membre (Fellow) de la Société Royale de Statistique et de la Société Royale de Microscopie de Londres.

GEYMÜLLER
(Henry-Adolphe Baron de)

ARCHITECTE, ingénieur, écrivain, correspondant de l'Institut, né à Vienne (Autriche) le 12 mai 1839, demeurant généralement en France. Il appartient à une famille d'origine alsacienne, dont le nom est *Falkner*, qui, fixée à Bâle depuis 1271, y fut annoblie en 1564 par Ferdinand Ier. Son père, appelé, encore enfant, à Vienne, par deux frères de sa mère, née Geymüller, fut créé baron sous ce nom, en même temps que ses oncles en 1824. C'est ainsi que le baron Henry de Geymüller porte le nom de sa grand-mère.

Par sa mère, anglaise, il est l'arrière petit-neveu de l'astronome W. Herschel. Gendre du comte Jules Delaborde, le biographe des Coligny, il est, par cette alliance, le neveu du comte Henri Delaborde, qui fut secrétaire perpétuel de l'Académie des Beaux-Arts.

Ses études classiques faites à Bâle, à Francfort et à Lausanne, il entra, en 1857, à l'Ecole centrale des Arts et Manufactures, à Paris, d'où il sortit, en 1860, avec le diplôme d'ingénieur-constructeur. La même année, il alla se faire admettre à l'Ecole d'Architecture de Berlin ; puis il revint à Paris, pour se perfectionner dans cet art, à l'atelier Questel (1864) ; mais, à la suite d'un deuil, il en sortit bientôt et se rendit en Italie la même année, pour continuer ses études pratiques et artistiques.

En 1866, M. de Geymuller travailla quelque temps à l'agence du collège Chaptal ; plus tard, il accompagna, pendant deux ans, Lesoufaché, sur les travaux que dirigeait ce maître. Membre du comité qui éleva, à Paris, le *Monument de Coligny*, il contribua au choix de l'emplacement (chevet de l'Oratoire du Louvre), détermina celui de M. Crauk comme sculpteur, et fit le premier modèle de l'architecture du monument, dont l'exécution fut décidée ; mais, désirant que cet hommage à l'amiral fut l'œuvre d'un français, il céda sa place à M. Sellier de Gisors qui, proposé par M. Crauk, exécuta le fond architectural du monument que l'on connait, en simplifiant dans ses dessins quelques données du projet précédent.

En 1875, M. de Geymüller traça les dessins du chalet Balsan à Ragatz ; en 1881, il fit, pour la ville de Lausanne, un projet de conservation et de restauration de l'église Saint-François ; il demeure membre ou secrétaire des commissions techniques qui dirigent les restaurations du château de Chillon, de la cathédrale de Lausanne et il a présidé celle de l'église de Saint-Sulpice, près de la cité helvétique. En 1901, il présida, à Florence, le Jury du concours pour une façade de l'église San-Lorenzo et il a fait, en 1903, les dessins de la nouvelle décoration du chœur de l'église anglaise de Baden-Baden.

Cependant, dès 1866, M. de Geymüller avait découvert, à Florence, une partie des études de Bramante pour Saint-Pierre de Rome et des dessins de Raphaël ; en 1881, il trouvait encore une centaine de dessins de Fra Giocondo. Ces précieuses découvertes le décidèrent à délaisser les travaux pratiques d'architecture pour s'adonner tout entier aux recherches historiques sur cet art, et c'est surtout par ses publications, importantes et documentées, dans cette voie, que l'attention publique a été attirée sur sa personnalité.

Les travaux de M. Henry de Geymüller ont été publiés en allemand, en français, en italien ou en anglais, selon les hasards de ses déplacements ou à la demande de ses éditeurs. Nous mentionnerons les titres de ses principales publications en les classant par catégories :

Ouvrages résultant des découvertes de l'auteur. — (*Notizen uber die Entwurfe zu Sanct-Peter in Rom* (Karlsrhuhe, 1868, traduction italienne parue dans le

Buonarroti de Rome) ; *Trois dessins d'architecture inédits de Raphaël* (*Gazette des Beaux-Arts*, 1870 ; *Les Projets primitifs pour la Basilique de Saint-Pierre de Rome par Bramante, Raphaël, Fra Giocondo*, etc. (Paris et Vienne, 1875 1880, texte allemand et français in-4°. Atlas in-folio ; originaux reproduits en fac-simile par l'héliogravure, les principales restitutions de l'auteur gravées par lui même à l'eau-forte ; travail précédé de la première biographie complète de *Bramante*) ; *Cento Disegni di Fra Giocondo* (Florence, 1882) ; *Documents inédits sur les Thermes d'Agrippa, le Panthéon, les Thermes de Dioclétien* (Lausanne et Rome, 1883) ; *Raffaello Sanzio studiate como architetto* (Milan, 1884) ; *Documents inédits sur les manuscrits et les œuvres d'architecture de la famille des Sangallo* (Mémoires de la Société des Antiquaires de France, XLV) ; *Trois Albums de Fra Giocondo de la collection Destailleur (Mélanges de l'Ecole française de Rome*, 1891) ; *Bramantes drawings at the Saone Museum (Journal of the Royal Institute of British Architects*, Londres, 1891).

Travaux consacrés à Léonard de Vinci. — *Leonardo da Vinci as Architect* (vol. II de *J. P. Richters Literary works of L. da Vinci*, Londres, 1883) ; *Encore Léonard de Vinci et le Righi* (*Chronique des Arts*, 1884) ; *Les derniers travaux sur L. de Vinci (Gazette des Beaux-Arts*, 1886) ; *La Vierge à l'œillet attribuée à L. de Vinci (Id.*, 1890) ; *Les manuscrits de Léonard de Vinci : le Traité sur le vol des oiseaux et le codice Trivulziano (Id.*, 1894) ; *Encore les deux Vierges au rocher de L. de Vinci (Chronique des Arts*, 1894).

Monographies et Histoire de l'Architecture de la Renaissance. — *Les estampes attribuées à Bramante au point de vue iconographique et architectonique*, avec M. L. Courajod (Paris, 1874) ; *Les Du Cerceau, leur vie et leur œuvre* (Paris, 1887) ; *Die Architektonische Entwickelung Michelozzos und sein zusammenwirken mit Donatello (Annuaire des Musées* de Berlin, 1894) ; *Die Baukunst der Renaissance in Frankreich* (Stuttgard, tome I 1898. tome II 1901, tome III annoncé pour 1905) ; *Michelangelo als Architect* (Munich, 1904). Depuis 1884, M. de Geymüller assume, en outre, la direction de *Die Architektur der Renaissance in Toscana*, ouvrage édité à Munich, se composant de 46 liv., dont le dernier est annoncé en 1904.

Travaux sur la conservation et la restauration des monuments historiques. — *La nouvelle flèche de la Cathédrale de Lausanne* (Bâle et Genève, 1873) ; *Le Passé, le Présent et l'Avenir de la cathédrale de Milan (Gazette des Beaux-Arts*, 1880) ; *Bramante et la restauration de Sainte-Marie-des-Grâces à Milan (Gazette Archéologique*, 1887) ; *Rapport sur la protection des œuvres d'art et des monuments*, présenté. en 1889, au Congrès de Paris dont l'auteur fut un des présidents ; *A proposito del S. Ambrogio di Milano e dei ristauri di monumenti in Italia* (Florence, 1889) ; *Per Firenze antica* (la *Nazione*, Florence, 1899) ; *La Restauration du Hohkonigsburg (Gazette de Lausanne*, 1901), travail qui attira l'attention de l'empereur Guillaume II et le porta à faire étudier par son propre architecte les sources d'informations qui y sont indiquées

Chargé de la révision de l'*Architecture*, dans les cinquième (1884) et sixième (1893) éditions du *Cicerone von Jacob Burckhardt*, ainsi que de la traduction française, il enrichit cet ouvrage célèbre de nombreux documents inédits.

Le baron de Geymüller a fait insérer d'autres travaux en grand nombre dans plusieurs revues de France et de l'étranger, notamment, outre celles déjà citées, dans l'*Œuvre d'Art*, dans les *Comptes-rendus de l'Association française pour l'avancement des Sciences*, dans *The Builder*, de Londres ; dans le *Journal of Proceedings du Royal Institute of British Architects de Londres*, 1893 ; dans le *Buonarroti*, de Rome ; dans la *Rassegna d'Arte*, de Milan. Enfin, dans un autre ordre d'idées, il a publié : *Quelques lettres inédites d'Alexandre Vinet* et *Souvenir de deux amies Bâloises* (1901).

Elu correspondant de l'Institut de France (Académie des Beaux-Arts) en 1885, le baron de Geymüller fait partie d'autres sociétés savantes nombreuses : il est notamment membre honoraire et correspondant de l'Institut Royal des Architectes britanniques, de la Société nationale des Antiquaires de France, de l'Institut américain des Architectes, « Meister des Freien Deutschen Hoschtifts » de Francfort, « Socio benemerito » du Circolo Bramante, membre de l'Académie Royale Raffaello et de l'Institut des Beaux-Arts des Marches à Urbin, « accademico d'onore » de l'Académie Royale de Saint-Luc à Rome, membre honoraire de l'Académie des Beaux-Arts de Milan, membre correspondant de celle de Florence, doctor *honoris causa* de l'Université de Bâle, etc.

Titulaire de plusieurs médailles à diverses expositions, cet éminent artiste et savant est chevalier de la Légion d'honneur depuis 1896.

HAVARD (Henry)

Écrivain, fonctionnaire, né à Charolles (Saône-et-Loire) le 5 septembre 1838. Il fit ses études classiques au lycée Bonaparte. Dans les dernières années du second empire, il se signala par son opposition au gouvernement, fit partie du comité électoral Bancel et publia plusieurs brochures d'une extrême violence, sous des pseudonymes. Condamné à mort pour sa participation à la Commune en 1871, il se réfugia en Hollande, où il s'essaya heureusement dans la critique d'art et devint correspondant des journaux le *Siècle*, le *Temps*, les *Débats*, l'*Illustration*, le *Monde Illustré*, etc.

De retour en France après l'amnistie, M. Henry Havard envoya des articles au *Journal de Saint-Pétersbourg* et au *Fremdenblatt* d'Amsterdam, collabora à la *Gazette des Beaux-Arts* et au *Siècle*, où il succéda à Castagnary. Il fut nommé, en 1887, inspecteur des Beaux-Arts et promu, en 1895, inspecteur général de cette même direction.

M. H. Havard est l'auteur de nombreux travaux relatifs à la critique et à l'histoire de l'art, parmi lesquels on doit mentionner les suivants : les *Merveilles de l'Art hollandais exposées à Amsterdam en 1872* (1 vol. 1873) ; *Objets d'art et de curiosité tirés des grandes collections hollandaises* (1873, 1 vol.) ; les *Quatre derniers Siècles*, étude artistique, illustrée par Madou (1 vol. 1874) ; la *Hollande pittoresque*, voyage aux villes mortes du Zuiderzée (1 vol. 1874) ; *Amsterdam et Venise*, avec des eaux-fortes de Flameng et Gaucherel et des gravures sur bois (1 vol. 1876) ; la *Hollande pittoresque : les frontières menacées*, avec cartes et gravures sur bois (1 vol. 1876) ; *Histoire de la Faience de Delft*, avec planches hors texte, dessins, fac-similé, etc. (1 vol. 1877) ; la *Hollande pittoresque : le cœur du pays*, avec des eaux-fortes et fusains de M. Lalaune (1 vol. 1880) ; la *Terre des Gueux*, voyage en Flandre (1 vol. 1880) ; *L'Art et les Artistes hollandais*, avec gravures et planches (1879-1881) ; *L'Art à travers les Mœurs*, avec planches hors texte et gravures (1 vol. 1881) ; *Histoire de la Peinture hollandaise*, illustrée (1 vol. 1881) ; *La Flandre à vol d'oiseau*, avec gravures d'après nature de M. Lalaune (1 vol. 1882) ; *L'Art dans la maison*, grammaire de l'ameublement avec planches hors texte et vignettes (1 vol. 1883) ; le *Salon de 1885*, étude critique ornée de dessins originaux, fac-similé et photogravures (1 vol. 1885) ; *Dictionnaire de l'ameublement et de la décoration depuis le XIIIe siècle jusqu'à nos jours*, avec nombreuses planches et gravures (4 vol. 1887-1891), ouvrage important, où se trouvent exactement indiquées les transformations des arts plastiques et du mobilier français (prix Bordin de l'Institut) ; les *Manufactures nationales*, en collaboration avec M. Marius Vachon, comprenant : les Gobelins, la Savonnerie, Sèvres, Beauvais, avec planches et illustrations (1 vol. 1888) ; *Van der Meer de Delft*, illustré (1 vol. 1889) ; *Un peintre de chats : Mme Henriette Rouner* (1 vol. 1892) ; les *Arts de l'Ameublement*, à savoir : l'horlogerie, la tapisserie, les styles, les bronzes d'art, la céramique, son histoire et sa fabrication ; la menuiserie, l'ébénisterie, la décoration, la serrurerie, l'orfèvrerie et la verrerie, recueil considérable, couronné par l'Académie française (12 vol. 1894-1897) ; l'*Œuvre de P.-V. Galland*, avec illustrations (1 vol. 1895) ; *Histoire de l'Orfèvrerie*, avec dessins (1 vol. 1896) ; *L'histoire et la philosophie des styles* (1 vol. 1901) ; *L'art et le confort dans la vie moderne et le bon vieux temps* (1 vol. 1904), etc. On lui doit encore la traduction de : *Kunst en Kunstnijverheidop de Parische tentoonstelling*, ouvrage publié en langue hollandaise et : la *France Monumentale*, publication en 6 volumes.

M. Henry Havard est officier de Légion d'honneur et de l'Instruction publique.

QUENTIN (Charles)

Administrateur publiciste, né à Cambrai (Nord) le 28 janvier 1826. Il fit ses études classiques et juridiques à Paris et à Douai. Reçu licencié en droit, il se créa rapidement une place en vue au barreau de cette dernière ville.

M. Charles Quentin, qui affirma de bonne heure ses convictions républicaines, fut l'un des plus ardents adversaires du deuxième empire. Il collabora assidûment à l'*Avenir National* de Peyrat et au *Réveil* de Delescluze, où ses articles furent très remarqués. C'est lui qui provoqua la manifestation Baudin, laquelle fut suivie d'un procès où Gambetta fit un si retentissant plaidoyer.

Condamné à deux mille francs d'amende avec Delescluze, Peyrat, Challemel-Lacour, il fut ensuite arrêté et poursuivi encore pour complot.

M. Charles Quentin fut élu, en 1870, adjoint de Delescluze, maire du XIXe arrondissement de Paris. Arrêté le 25 mai 1871, sous l'inculpation d'avoir participé à la Commune, il fut prisonnier jusqu'en octobre, après quoi il reprit sa place dans la presse. Gambetta

l'appela à la rédaction de la *Petite République française*.

Devenu ensuite conseiller municipal de Paris, pour le quartier du Père Lachaise, M. Charles Quentin prit une part importante aux délibérations de l'assemblée communale.

En 1880, il fut nommé directeur de l'Assistance Publique, fonction qu'il conserva jusqu'en 1885 et au cours de laquelle il se signala par son activité et les modifications notables qu'il apporta dans les divers services de cette institution.

Il supprima les aumôniers des hôpitaux, tout en prenant soin d'assurer des secours religieux aux malades qui les réclamaient, et activa le remplacement des religieuses par des surveillantes sorties des écoles d'infirmières ; il fit voter par le Conseil général de la Seine l'organisation du service des enfants moralement abandonnés. Quand le choléra éclata, en 1883, il montra un zèle et un dévouement de tous les instants pour les malades, qu'il visitait plusieurs fois par jour.

Démissionnaire en 1885, M. Ch. Quentin fut nommé receveur des finances du 2e arrondissement de Paris.

ACHARD (Charles)

Médecin, publiciste scientifique, né à Paris le 24 juillet 1860. Elève des professeurs Lannelongue, Joffroy et Debove, il fut reçu externe, puis interne des hôpitaux (1882) et docteur en 1887. Nommé, en 1893, médecin des hôpitaux, et professeur agrégé de la Faculté en 1895, il devint, en 1897, médecin de l'hôpital Tenon, où il s'est acquis la réputation d'un praticien distingué.

M. le Dr Achard est, de plus, un auteur fécond et toujours averti, de qui les travaux sont fréquemment consultés dans les différentes questions qu'il a traitées. On doit mentionner de lui, notamment : *Etude sur l'apoplexie hystérique*, thèse de doctorat, et des communications publiées dans les principaux recueils spéciaux : sur l'*Exploration des fonctions du rein par le bleu de méthylène ;* l'*Insuffisance glycolytique ;* le *Mécanisme régulateur de la composition du sang ;* la *Pathogénie de l'œdème ;* le *Rôle du colibacille dans l'infection urinaire ;* le *Sérodiagnostic du choléra ;* les *Recherches expérimentales sur les causes adjuvantes de la tuberculose ;* la *Maladie de Morvan*, en collaboration avec le professeur Joffroy, etc. Il faut signaler à part deux volumes : un *Traité des Kystes congénitaux*, en collaboration avec le Dr Lannelongue et les *Nouveaux procédés d'exploration* ouvrage qui eut deux éditions consécutives en 1902 et 1903.

M. le Dr Achard a dirigé la publication du *Manuel de Médecine* bien connu sous le nom de ses protagonistes, MM. Debove et Achard, dont la publication s'est poursuivie de 1892 à 1899 et le succès s'est maintenu depuis dans le monde savant.

Secrétaire de la rédaction des *Archives de Médecine expérimentale*, M. le Dr Achard a été rapporteur au Congrès international de Médecine de 1900 et désigné encore au même titre pour le Congrès international de la Tuberculose de 1905.

Il est membre de la Société Anatomique, de la Société de Biologie, de la Société de Neurologie, de la Société française d'Histoire de la Médecine, de la Société médicale de Lyon, etc.

VIREY (Philippe)

Egyptologue, né à Paris le 14 juin 1853. Après avoir fait ses études classiques presque entièrement au lycée Bonaparte (depuis Condorcet), puis au collège Sainte-Barbe, il suivit les cours de l'Ecole de Droit. Reçu licencié ès lettres en 1874 et licencié en droit en 1875, il étudia ensuite l'égyptologie, d'abord sous la direction de F.-J. Chabas, puis sous celle de MM. Maspero et Grébaut à l'Ecole des Hautes Etudes. En 1884, il présenta, pour obtenir le diplôme de cette institution, une thèse intitulée : *Le livre de Kaqimna et les leçons de Ptah-Hotep*, étude sur le papyrus Prisse, qui fut deux fois traduite en anglais, d'abord sous le titre de *The Oldest Book in the World* par M. Howard Osgood (Bibliotheca Sacra, 1888), puis, avec la collaboration de l'auteur, sous le titre de : *The Precepts of Ptah-Hotep*, par M. Sayce, éditeur des *Records of the Past*, en 1890.

Attaché à la mission française du Caire de 1884 à 1886, M. Philippe Virey étudia surtout les monuments de Thèbes et plus spécialement ceux de la nécropole thébaine. Il rapporta en France un grand manuscrit sur cuir, texte de comptabilité de la maison de Ramsès II, le plus beau spécimen du genre et le mieux conservé qu'on ait trouvé en Egypte et qu'il donna au musée du Louvre ; il donna en outre quelques autres manuscrits analogues à la Bibliothèque Nationale, notamment un papyrus désigné sous le nom de papyrus Virey, texte d'un contrat de mariage de l'époque ptolémaïque ; un manuscrit sur

cuir assez détérioré, relatif à l'administration fiscale grecque, de petits papyrus magiques, etc.

En 1892, ce savant reçut du ministère de l'Instruction publique la mission de retourner en Egypte auprès de M. de Morgan, chargé d'organiser le Musée d'Antiquités transféré de Boulaq au Palais de Gizeh. Il classa et exposa les collections provenant des dernières découvertes et composa une *Notice des principaux monuments exposés au Musée de Gizeh*, importante nomenclature raisonnée, qui servit de guide aux visiteurs jusqu'au moment où les antiquités qu'elle concernait furent transférées de Gizeh au Caire.

M. Philippe Virey quitta l'Egypte en 1895 et revint en France après un court séjour en Palestine. Retiré depuis lors à Monceau (Saône-et-Loire), dans l'ancienne résidence de Lamartine, il n'a point cessé de publier d'intéressants travaux d'égyptologie, dont il convient de mentionner les principaux : *Le Tombeau d'Am-n-téh et la fonction de mer Larit* (volume VII du *Recueil des Travaux* édité par M. Maspero, 1886) ; *Etude sur un parchemin rapporté de Thèbes* (1 vol. avec planches, 1887) ; *Le Livre de Kaqimna et les leçons de Ptah-Hotep*, étude sur le papyrus Prisse (1 vol. 1887) ; *Deux petits textes provenant de Thèbes* (volume VIII du *Recueil* de M. Maspero, 1887) ; *Le Tombeau de Rekhmara, préfet de Thèbes sous la XVIIIe dynastie* (volume V de la *Mission française au Caire*, avec planches, 1889) ; *Quelques observations sur l'épisode d'Aristée, à propos d'un monument égyptien* (plaquette avec vignette 1889) ; *Sept tombeaux thébains de la XVIIIe dynastie* (volume V de la *Mission française au Caire*, avec planches et vignettes, 1891); *Note sur quelques passages de la stèle de Kouban* (volume XIVe du *Recueil de Travaux*, 1892) ; *Notice des principaux monuments exposés au musée de Gizeh*, ouvrage réimprimé en 1894, 1895 et 1897 (1 vol. 1893) ; *Les hiéroglyphes et les études religieuses (Revue des Questions historiques*, 1893) ; *Notice biographique de F.-J. Chabas*, étude qui constitue une histoire de l'égyptologie de 1852 à 1877, qui a été publiée à part et en outre comme introduction aux œuvres de F.-J. Chabas (1 vol. 1898) ; *La tombe des vignes à Thèbes*, réunion d'articles du *Recueil de Travaux* (1 vol. 1900) ; *Note sur le Pharaon Ménephtah et les temps de l'Exode* (*Revue Biblique*, 1900) ; *Sur quelques données égyptiennes introduites par les Grecs dans le développement de leur mythe d'Hercule* (*Annales de l'Académie de Mâcon*, 1902), etc.

M. Philippe Virey a publié de plus d'assez nombreux articles dans diverses revues et bulletins spéciaux. Depuis 1895, il rédige les *Chroniques d'Egypte*, qui paraissent régulièrement dans le *Bulletin Critique*.

Les travaux de cet auteur sont d'utiles contributions à la science égyptologique. Ses publications sur les monuments de Thèbes, entr'autres, ont eu pour résultat de faire mieux connaître l'ordonnance et la signification de l'antique liturgie égyptienne ; c'est ainsi que, dans son étude sur le *Tombeau de Rekhmara*, il parvint à reconstituer à peu près complètement l'ensemble d'un office. D'autres recherches le conduisirent à affirmer, dès 1889, l'origine égyptienne des mystères de Bacchus et de Cerès, confirmée ensuite par les travaux de M. Foucart ; et à démontrer l'influence que les idées égyptiennes ont, selon lui, exercée sur les littératures grecque et latine. Cette dernière thèse, très controversée, mais actuellement admise par beaucoup de personnes autorisées, a été signalée comme exacte par plusieurs revues universitaires.

Nommé, en 1885, officier d'Académie pour les services rendus lors de sa première mission, M. Philippe Virey est membre de l'Académie de Mâcon et a été secrétaire de la section africaine du Congrès international des Orientalistes, tenu à Rome en 1899.

LAFARGUE (Georges)

ADMINISTRATEUR, publiciste, né à La Réole (Gironde) le 6 septembre 1848. Après avoir pris la licence en droit devant la Faculté de Paris, il alla se faire inscrire au barreau de Bordeaux. Bien qu'issu d'une ancienne famille dont les convictions royalistes coûtèrent la vie à plusieurs de ses membres pendant la Révolution, M. Georges Lafargue se fit remarquer, dès les dernières années de l'empire, par ses idées républicaines. Il collabora tout d'abord au journal la *Gironde*, ainsi qu'à la *Revue de Philosophie positive* et au *Supplément du Dictionnaire* de Littré, de qui il fut le disciple et l'ami.

A vingt-un ans, il avait publié : *Le Mal et le Remède — Education primaire obligatoire ;* cet ouvrage attira l'attention sur son jeune auteur et lui fit confier par Jean Macé la fondation du Cercle girondin de la Ligue de l'Enseignement, qu'il constitua, à l'aide d'une souscription régionale dont il prit l'initiative, et qu'il développa avec activité et dévouement, comme secrétaire général, de 1871 à 1876.

Dès 1872, M. Georges Lafargue présentait au premier Congrès pour l'Avancement des Sciences, une

intéressante étude sur les *Programmes de l'Instruction publique* et un *Projet d'organisation de l'Enseignement intégral en France*, étude éditée avec une préface de Littré.

Nommé, en 1876, conseiller de préfecture à Angoulême, il se montra l'un des adversaires les plus énergiques du ministère du Seize-Mai, qui le révoqua. Il publia alors une série de brochures politiques anonymes, dont l'effet fut tel que le ministre de l'Intérieur, M. de Fourtou, les fit partout saisir.

Après avoir remplacé quelques mois M. Massicault, comme directeur du journal la *Charente*, M. Georges Lafargue fut nommé sous-préfet d'Oloron (1877). Devenu, en 1881, sous-préfet de Lunéville, il créa dans cette ville une institution assez analogue aux universités populaires, qu'elle devançait, et dont la presse s'occupa fort : un « Cercle cantonal d'éducation « populaire et de progrès social », noyau de diverses œuvres très utiles, telles que bibliothèque circulante de prêts dans les communes rurales, conférences à projections sur des sujets instructifs de toutes sortes, sociétés de gymnastique et de tir, association agricole et horticole avec champs d'expériences et de démonstrations, etc.

En 1884, il fit paraître un ouvrage très documenté : *Du re[illegible] l'Agriculture, étude et solutions pratiques des principales questions agricoles de notre temps.*

Nommé, en 1886, préfet des Pyrénées Orientales, M. Georges Lafargue créa, à Banyuls-sur-Mer, dans une situation et sous un climat merveilleux, un sanatorium destiné au traitement des enfants rachitiques ou délicats, à la guérison et surtout à la prophylaxie de la tuberculose. Avec l'appui du Conseil général du département, d'hygiénistes et de philanthropes éclairés, il réalisa heureusement le projet qu'il avait conçu de fonder, sur la Méditerranée, une sorte de Berck du Midi, en faisant construire un bel établissement, pouvant contenir deux cents enfants. Les résultats ont paru remarquables à l'Académie de Médecine, qui a décerné à M. Lafargue, pour cette création, une médaille de vermeil.

Comme délégué permanent de la France en Andorre, M. Georges Lafargue a, de 1886 à 1888, organisé le Tribunal d'appel en France de la petite république Andorrane, qu'il a contribué à pacifier.

Devenu trésorier-payeur-général des Hautes-Alpes en 1890, puis des Hautes-Pyrénées et du Haut-Rhin, M. Georges Lafargue fut, sur sa demande, nommé, en 1896, receveur-percepteur à Paris et titulaire de la perception de Charenton, l'une des plus importantes recettes de la Seine.

M. Lafargue a publié, sur son œuvre de Banyuls, déjà célèbre, deux brochures très instructives ; la première, en 1902, intitulée : *La prétuberculose et le Sanatorium de Banyuls-sur-Mer* ; la seconde, en 1904, sous ce titre : *La guérison et la prophylaxie de la tuberculose au Sanatorium de Banyuls-sur-Mer* (Maloine, éditeur). Il a fait paraître, en outre, en 1904, deux autres études importantes sur l'*Organisation de la lutte contre la tuberculose* (Maloine, éditeur) et sur la *Nécessité de l'adoption d'une langue auxiliaire internationale* (Hachette, éditeur).

Membre du Comité de l'Association française pour l'avancement des Sciences, du Comité de l'Œuvre des sanatoriums maritimes pour enfants, et du Comité de la Société de Sociologie (après avoir fait partie de la première société de ce nom fondée par Littré), M. Georges Lafargue est chevalier de la Légion d'honneur, officier de l'Instruction publique, chevalier du Mérite agricole, etc.

CASTELLANI (Charles)

Peintre, publiciste, né à Bruxelles le 24 mai 1838, d'un père italien et d'une mère française. Après avoir fait de sérieuses études classiques, il dut travailler chez un fabricant de vitraux, tout en suivant les leçons des peintres Yvon et Delaunay. Puis il débuta au Salon de 1868, avec un *Clairon de zouaves*, tableau qui ne passa pas inaperçu.

La guerre franco-allemande interrompit momentanément la carrière de l'artiste. Engagé dans un corps de francs-tireurs, M. Charles Castellani prit une part active à la défense de Paris et fut nommé capitaine dans l'armée régulière. Blessé et fait prisonnier devant le fort de Rosny, il fut interné à Glogau (Silésie). Après la paix, il revint en France et reparut avec succès aux Salons annuels, comme peintre de scènes militaires consciencieusement traités.

Nous mentionnerons de cet artiste notamment : *Les turcos à Wissembourg* (1873) ; *Charge de cuirassiers à Sedan* (1874) ; *Charge de zouaves pontificaux et de francs-tireurs à Loigny* (1875) ; *Mil huit cent soixante-dix* (1877) ; *Les Marins au Bourget*, épisode émouvant, que la gravure reproduisit et popularisa (1879) ; *Mort du prince Louis de Prusse à Salfeld* (1883) ; *Mort du Commandant Rivière*, œuvre également très populaire (1885) ; *Prise de la porte ouest de Son-Tay* (1887), etc.

M. Charles Castellani s'est signalé surtout comme l'un des meilleurs peintres de panoramas de ce temps. Le plus souvent seul, d'autres fois en collaboration, il a effectué de nombreuses œuvres de ce genre, que le public des deux mondes a accueillies avec faveur et parmi lesquelles on doit citer les suivantes : la *Bataille de Waterloo*, exposée à Bruxelles ; le *Siège de Paris* et les *Marins au Bourget*, à Philadelphie ; le *Combat de Palestro*, à Rome ; les *Derniers jours de Pompei*, à Naples ; les *Derniers jours de la Commune*, à Vienne ; la *Bataille de Tetuan*, à Madrid ; la *Prise de Jérusalem*, à Paris ; *Les Zouaves pontificaux à Patay*, à Paris ; le *Siège de Belfort*, à Paris ; *La création avant le déluge*, détruit par un incendie ; la *Catastrophe de la Martinique*, au jardin d'Acclimation de Paris, etc.

Il faut mentionner à part le *Tout Paris*, panorama pour l'Exposition universelle de 1889, dans lequel l'auteur dut retirer le portrait du général Boulanger qui voisinait avec celui de Carnot ; et, à l'Exposition universelle de 1900, le panorama de la *Mission Marchand*, l'un de ceux qui réussirent le mieux à ce moment.

Esprit original et indépendant, M. Charles Castellani s'est attiré à plusieurs reprises les rigueurs du jury de la Société des Artistes français, notamment en 1891, où, dans une *Nature Morte* de lui on voulut voir la charge de M. Constans, alors ministre de l'Intérieur ; en 1904 encore, sa *Ronde du diable*, jugée immorale et subversive, fut cependant acquise par l'un des collectionneurs les plus avisés d'à présent, M. Henri Prat.

Ce peintre est également un écrivain remarquable. Dans une langue savoureuse, pittoresque et pleine d'humour, il a publié notamment : les *Confidences d'un panoramiste*, mémoires de l'auteur (1 vol.) ; *Vers le Nil français*, souvenirs de la mission Marchand, à laquelle l'auteur avait été attaché comme peintre, envoyé par l'*Illustration* (1 vol.) ; *Les Femmes au Congo* (1 vol.) ; *Entre Moloch et Satan*, entretien philosophique (1 vol.) ; *Marchand l'Africain* (1 vol.), etc. On annonce de lui, en outre : *Eternelle Jeunesse*, étude d'hygiène rationnelle et les *Désespérés*, roman.

M. Charles Castellani a composé aussi plus de quarante morceaux de musique, dont les plus connus sont la *Marche des Français*, la *Marche des Sénégalais*, la *Ronde du Diable*, etc.

Au retour d'une expédition faite aux îles Loffoden, en compagnie de l'aéronaute Latruffe (le même qui, depuis, à franchit la Manche), M. Charles Castellani s'était abouché et entendu avec l'explorateur Andrée pour accompagner celui-ci au pôle ; mais, au dernier moment, André lui fit exprimer, par M. Wilfrid de Fonvieille, ses regrets de ne pouvoir le prendre à son bord, par la raison que les promoteurs de l'entreprise ne voulaient que des Norvégiens : cet empêchement fut heureux pour le peintre, qui évita ainsi le sort de la malheureuse expédition.

RASPAIL (François-Xavier)

Ornithologiste et biologiste, né le 2 décembre 1840 à Montrouge (Seine). Fils de F.-V. Raspail (1794-1878), il reçut les premières leçons de son illustre père, qui commença son instruction pendant qu'il était détenu à la citadelle de Doullens, de 1849 à 1853 ; il vint ensuite à Paris, où il entra au lycée Saint-Louis ; puis il fit ses études de médecine.

En 1870, attaché, comme aide-chirurgien, à la 9e ambulance internationale qui suivait l'armée du maréchal Mac-Mahon, M. Xavier Raspail fut chargé, après la bataille de Sedan, du service de l'ambulance établie à Fonds-de-Givonne, au château de Bernutz, où il resta jusqu'au milieu d'octobre, après avoir évacué sur la Belgique les derniers blessés confiés à ses soins. Il fut nommé ensuite médecin de la 6e ambulance réorganisée à Bruxelles, à destination de l'armée de la Loire, mais ayant entendu parler, à son passage à Rouen, des exploits d'un corps franc qui harcelait l'ennemi aux environs de Mantes, il rejoignit ce corps à Pacy-sur-Eure et accepta d'en faire partie. Quelques jours après, il reçut sa nomination de médecin aide-major de 1re classe au 1er régiment d'éclaireurs de la Seine, qu'il ne quitta qu'au licenciement opéré en mars 1871.

M. Xavier Raspail était resté le secrétaire de son père. C'est à ce titre qu'il dût de venir s'asseoir à ses côtés, sur les bancs de la Cour d'assises, pour répondre de quelques lignes généreuses en faveur de Delescluze, parues dans l'*Almanach Météorologique* de 1874. Le vénérable savant, malgré ses 80 ans, se vit frappé de deux ans de prison et son fils fut condamné à six mois de la même peine, qu'il subit à Sainte-Pélagie.

En 1876, M. Xavier Raspail s'attira encore huit mois de prison pour un livre intitulé : *De la nécessité de l'amnistie*. Il gagna alors le littoral belge, où il se livra pendant deux années à ses études favorites sur les mœurs des oiseaux, et ne rentra en France que lors de l'amnistie, en 1878.

Ces condamnations devaient ouvrir à M. Xavier Raspail la carrière politique ; plusieurs candidatures lui furent offertes, au Sénat et à la Chambre ; il les refusa, préférant se consacrer uniquement à des études ornithologiques et biologiques qui l'amenèrent à la correction d'erreurs séculaires dans le domaine des sciences naturelles. Outre divers ouvrages sur la médecine et la politique, il a publié de nombreux travaux qui l'ont fait classer parmi les écrivains scientifiques de valeur et qui ont paru pour la plupart dans les *Mémoires* et le *Bulletin de la Société Zoologique de France*, le *Bulletin de la Société Nationale d'Acclimatation*, la *Revue Scientifique*, les *Actes de la Société scientifique du Chili*, les *Mémoires de la Société Antonio Alzate* de Mexico, etc.

Depuis la mort de son père, il a continué pieusement l'œuvre de ce dernier, par la publication annuelle du *Manuel de la Santé* et en donnant gratuitement des consultations. On assure que plus de vingt mille malades ont eu ainsi recours à ses soins.

Dès la première heure, il s'est montré l'adversaire des doctrines pasteuriennes, en même temps qu'il se déclarait antivaccinateur en publiant une brochure très documentée intitulée : *La vaccine aussi inutile que dangereuse*, parue en 1892. Dans cet ordre d'idées, il fut amené à combattre l'emploi des sérums qui, d'après lui, étant de nature animale et contenant des éléments d'origine putride, ne peuvent, une fois introduits directement dans le sang, qu'avoir pour l'avenir des conséquences insoupçonnées de dégénérescence sur la race humaine.

Tout en admettant les maladies parasitaires, que F.-V. Raspail fut le premier à mettre en lumière, ouvrant ainsi la voie aux études de la médecine moderne, il s'est élevé contre la doctrine tendant à attribuer toutes les maladies à des microbes, affirmant que, dans la majorité des affections où l'on trouve un micro-organisme spécial, celui-ci n'en est pas la cause, mais l'effet ; qu'en un mot, il ne se développe que parce que l'état de maladie constitue le terrain qui lui est nécessaire pour prospérer. Il appuie son opinion en citant entre autres le choléra, dont on attribue la pathogénie au bacille virgule, alors que ce microbe est introuvable dans les cas foudroyants et ne pullule que lorsque la maladie a mis un certain temps à évoluer.

Ajoutons que M. Xavier Raspail est un des plus ardents champions de la protection des oiseaux insectivores dans l'intérêt de l'agriculture et qu'il a donné un procédé très simple de mettre les semences de blé à l'abri des corbeaux par le goudronnage.

M. Xavier Raspail est vice-président de la Société Zoologique de France, et président désigné pour 1906. Au Congrès ornithologique tenu à Paris en 1900, qui avait réuni toutes les célébrités du monde entier, il a été proclamé membre du Comité ornithologique international permanent. Membre correspondant et honoraire de plusieurs sociétés scientifiques françaises et étrangères il est titulaire des palmes académiques et de la croix du Mérite agricole.

MAISON (Léon)

Aéronaute, né à Levallois-Perret (Seine) le 12 juin 1862. Tout jeune encore, il s'intéressait déjà à l'aéronautique. En 1889, lors de l'Exposition universelle de Paris, il accomplit sa première sortie aérienne sous la direction de M. Vallès ; puis, avec MM Carton, Bans, Mallet et Lachambre, il fit de nombreuses ascensions, notamment avec ce dernier, en compagnie de qui il parcourut une fois 280 kilomètres en moins de trois heures.

Absolument épris d'aérostation et de tout ce qui se rattache à cette science, M. Léon Maison a gagné beaucoup de personnes indifférentes ou même hostiles à ce genre de locomotion. On peut rappeler ici qu'il effectua en ballon son voyage de fiançailles ; depuis lors, Mme Maison, devenue elle-même une intrépide aéronaute, a souvent accompagné son mari dans ses expéditions aériennes. Elle a détenu pendant trois ans le record de la durée du voyage, pour sa sortie du 9 octobre 1900.

Parmi les plus fameuses ascensions de M. Léon Maison, il faut signaler celle qui le conduisit à Keulrock, près Iéna, où il arriva de Paris après avoir concourru pour le grand prix aérostatique (classé quatrième avec le plus petit ballon). Dans celle qu'il accomplit de Rueil à Paris en 1904, l'aéronaute parvint à attérir sans accident au milieu de la rue Bayard (VIIIe arrondissement) et toute la presse rendit hommage à son habileté dans cette circonstance. Il a secondé aussi MM. de La Vaux et de La Mazelière, comme pilote, dans différentes ascensions où il fit preuve également d'une réelle connaissance de ce dangereux métier.

M. Léon Maison est membre de l'Aéro-Club et de l'Aéronautique-Club de Paris.

CONAN (Antony-Mériadec)

Médecin, né à Paris le 7 octobre 1843. Il fit ses études médicales à la Faculté de Paris, devant laquelle il obtint le doctorat en 1869, avec une thèse sur la *Métrorrhagie dans l'état fongueux de la muqueuse utérine*. Il devint ensuite médecin de la Compagnie du Gaz et du Bureau de bienfaisance du XVIe arrondissement de Paris.

M. le Dr Conan, témoin de cures remarquables obtenues par l'homœopathie, poursuivit de bonne heure des recherches scientifiques et comparatives sur les méthodes allopathique et homéopathique. Dès 1876, il publiait un premier travail très important : *Essai de thérapeutique positive basée sur l'examen des urines et des produits morbides*, dans lequel il faisait connaître un procédé de détermination précise des médicaments pour chaque malade, en même temps qu'il y était déclaré, contrairement à l'opinion généralement admise, que, pour couvrir un ensemble pathologique, il faut toujours plusieurs médicaments, et non pas un seul. En 1886, dans une brochure intitulée : *Faut-il donner un seul médicament ou plusieurs ?* sans nier l'utilité de quelques agents spécifiques bien déterminés, il disait préférable, pour déblayer le terrain diathésique, de les précéder de l'emploi de la médication complexe. En 1887 et dans les années suivantes, il fit paraître l'*Annuaire Homo Homœopathique*, où l'on vit pour la première fois ces deux termes associés. En 1888, un an avant la retentissante publication de Brown-Séquard, il publia son *Traité d'Homo-Homœopathie*, dans lequel, faisant à la fois la distinction et le rapprochement des médicaments dits analogues ou homopathiques (ὕμοιον analogue et des médicaments semblables proprement dits (ὕμον semblable), il revendiquait, au nom de la méthode d'Hahnemann, toutes les recherches actuellement en cours dans le mouvement scientifique contemporain, qu'il aurait ainsi précédé, disant que « l'emploi du corps thyroïde contre le goître, la guérison de la rage par le virus antirabique et du croup par le sérum antidiphtérique, ne sont qu'une application de l'homopathie. » (Note à la Société de Biologie, 1889). En cette même année, il fondait le *Journal d'Homo-Homœopathie*.

Dans un autre ouvrage, paru en 1894, sous le titre : la *Syphilis universelle*, le Dr Conan s'est efforcé d'établir que « toutes les maladies avaient pour cause première le principe vénérien et syphilitique, que la scrofule, le cancer, l'arthritisme, etc., ne sont qu'une modalité, une atténuation (parasyphilis), par la force vitale réactionnelle, de cette cause primitive latente, toujours active bien que cachée ». Dirigeant aussi ses recherches vers la tuberculose, il a, dans son ouvrage : *Traitement homœopathique et homo-homœopathique artificiel de la tuberculose*, recommandé l'emploi des agents spécifiques qui détruisent le bacille de Koch et neutralisent ses toxines.

Membre de la Société Homœopathique, dont il se sépare à certains égards, et réunissant dans un même sentiment d'admiration les noms d'Hahnemann et de Pasteur, M. le Dr Conan a été l'un des premiers à tenter de réaliser l'alliance de la clinique et du laboratoire.

BORDE (Gustave)

Professeur de chant, né à Saint-Pierre-de-la-Martinique. Après avoir fait ses études à Bordeaux, il revint à la Martinique, et il s'y occupait d'affaires quand l'éruption du Mont-Pelé (1902) vint lui enlever une partie de sa famille et sa fortune acquise.

Doué d'une fort belle voix de baryton, M. Gustave Borde, qui s'était déjà fait entendre et applaudir avec MM. Planté, Marsick et d'autres artistes, dans divers concerts de bienfaisance, vint alors à Paris et s'y fit connaître comme artiste lyrique, en débutant dans divers salons artistiques où son succès s'accrut rapidement.

M. Gustave Borde parut aussi avec distinction aux matinées du *Figaro*, à la salle Pleyel et dans plusieurs autres concerts importants. Il s'est produit aussi à Londres pendant la saison 1903-1904 et son succès ayant été éclatant, sa réputation fut ainsi consacrée en France et en Angleterre. En 1904, il a été appelé en Amérique, pour se faire entendre à New-York, Newport et dans les grands centres.

Cet artiste excelle dans l'interprétation des grands classiques, Bach, Beethoven, Gluck ; et sa diction parfaite, qui rappelle celle de son illustre professeur Faure, en fait un des plus remarquables chanteurs de lieder.

Il professe, à Paris, un cours de chant très suivi et la presse, en France comme en Angleterre, a fréquemment loué ses talents de professeur et de chanteur :

[illegible]

— Il faut mettre au premier rang des chanteurs qui se firent [illegible] M. Borde, qui se [illegible] comme [illegible] Paris, rappelant le célèbre [illegible] par son grand art de diseur, dans des airs de Bach et dans les mélodies de R. Lenormand, que lui accompagna l'auteur. (Le [illegible], Paris.)

De son côté, M. Massenet, dont il est l'interprète fidèle, l'a félicité en ces termes :

Je suis ravi de vos grands succès et j'en ai été certain depuis le jour où je vous ai entendu pour la première fois.

M. Gustave Borde est officier de l'Instruction publique.

DARTIGUES (Louis)

Chirurgien, né à Paris le 3 février 1869. Issu d'une famille originaire de Toulouse, il fit dans cette ville ses études classiques, puis vint prendre ses inscriptions médicales à la Faculté de Paris. Externe, puis interne des hôpitaux (1896), notamment à la Maison municipale de Santé, à Lariboisière, à la Salpêtrière, à l'Hôtel-Dieu, à Broca, il fut reçu docteur et lauréat de la Faculté en 1901.

Assistant de consultation de chirurgie à l'Hôtel-Dieu de 1901 à 1904, il fut nommé, la même année, (18 juillet) chef de clinique titulaire dans le service de gynécologie du professeur Pozzi à la Faculté de Médecine.

Chirurgien plus spécialement gynécologue, M. le Dr Dartigues a publié plusieurs études, mémoires et communications. Citons, parmi ses travaux : *La chirurgie conservatrice de l'utérus et des annexes dans le traitement des fibromes*, avec préface du Dr Segond (thèse de doctorat qui obtint une médaille d'argent de la Faculté et le prix Marjolin-Duval de la Société de Chirurgie, 1901) ; *Des diverticules anormaux de la vésicule biliaire, conséquences au point de vue de la cholécystostomie* (*Presse médicale*, 1896) ; *De l'incision cruciale et de la suture transversale sus-pubienne cachée par les poils dans la laparatomie médiane* (*Presse médicale*, 1899) ; *Etude étiologique et anatomo-pathologique des tumeurs solides de l'ovaire* (*Revue de Gynécologie*, 1899) ; *Etude sur les sutures auto-plastiques et sur les sutures à fils temporaires non perdus appliqués à la cure radicale des hernies et aux laparatomies* (*Revue de Gynécologie*, 1900) ; *La scapulectomie ou ablation totale de l'omoplate* (*Revue de Chirurgie*, 1900) ; *Cancers des organes génitaux chez la femme*, avec une préface du Pr Pozzi (1 vol. 1904), etc.

M. le Dr Dartigues a, en outre, collaboré à la *Nouvelle Iconographie de la Salpêtrière*, à la *Revue d'Orthopédie*, à la *Science au XXe siècle*, au *Médical Chronicle* de Manchester, etc.

Il est membre de la Société Anatomique, de celle de l'Internat et officier d'Académie.

MERCIER (Jules)

Député, avocat, né à Thonon (Haute-Savoie) le 23 mars 1835. Fils d'un médecin, il fit ses études de droit en partie à Turin, puis à Paris, où il obtint la licence. Inscrit ensuite au barreau de sa ville natale, il se créa bientôt une situation en vue dans tout le département, par son savoir juridique et son talent d'orateur.

Conseiller municipal de Thonon-les-Bains depuis 1865, adjoint de cette ville pendant plusieurs années et maire de Thonon de 1882 à 1883, M. Mercier a été réélu maire de cette sous-préfecture en mai 1902. En raison de cette situation, il a présidé à de multiples et importants travaux intéressant la cité savoyarde : adductions d'eau potable, canalisation d'égouts, construction d'écoles, édification d'un collège, etc

M. Mercier est, depuis 1874, conseiller général de la Haute-Savoie, et, depuis 1878, rapporteur du service vicinal, qu'il a fort contribué a améliorer et à étendre. Il est, d'autre part, président de la Société de secours mutuels de Thonon depuis 1870, et de la Fédération des Sociétés de secours mutuels de l'arrondissement.

Elu, en février 1894, pour remplacer M. Folliet, devenu sénateur, député de l'arrondissement de Thonon, M. Mercier a été réélu en 1898, par 8,135 voix, et en 1902, par 8,390 contre 7,508 à M. Bussat, nationaliste.

L'honorable représentant de la Hautre-Savoie est inscrit, à la Chambre, au groupe de la gauche radicale. Il a soutenu la politique des cabinets Waldeck-Rousseau et Combes ; il s'est surtout spécialisé dans les questions économiques et locales, relatives notamment aux sociétés de secours mutuels, en faveur desquelles il intervint à la tribune lors de la discussion du projet de loi du 1er avril 1898 ; à la défense des intérêts agricoles et à l'amélioration du service des postes et télégraphes. Il a fait partie de nombreuses commissions parlementaires, notamment de la Commission d'assurance et de prévoyance sociale.

M. Jules Mercier est chevalier de la Légion d'honneur depuis 1889 et officier d'Académie.

GUIFFREY (Jules-Joseph)

Historien et critique d'art, administrateur, membre de l'Institut, né à Paris le 29 novembre 1840. Frère de G.-M. Guiffrey, homme de lettres et sénateur (1827-1887), il fit ses classes au lycée Charlemagne, fut reçu licencié en droit à la Faculté de Paris, entra, en 1863, à l'École des Chartes, obtint le diplôme d'archiviste paléographe et fut attaché au ministère des Finances ; puis, en 1866, il passa aux Archives nationales, dans la section de legislation.

Nommé, en 1893, administrateur de la Manufacture nationale des Gobelins, M. Guiffrey a été élu membre libre de l'Académie des Beaux-Arts en 1899, en remplacement de Duplessis. Il est, en outre, membre de la Société des Antiquaires de France et de plusieurs autres corps savants.

M. Jules Guiffrey est l'auteur de divers travaux d'archéologie, d'histoire et de critique artistique. On connaît de lui notamment : l'*Œuvre de Charles Jacque*, catalogue de ses eaux-fortes et pointes-sèches (1866) ; *Histoire de la Réunion du Dauphiné à la France* (1868, couronné par l'Institut) ; les *Livrets des anciennes expositions de l'Académie royale depuis 1677 jusqu'en 1800* (42 vol. 1869-1872) réimprimés par ses soins et complétés par une *Table générale des artistes ayant exposé aux Salons du XVIIIe siècle* (1873) ; la réimpression des *Livrets des Expositions de l'Académie de Saint-Luc* (1872) ; celle du *Livret de l'Exposition du Colisée en 1776* (1875) ; un volume de *Notes et Documents inédits* sur ces diverses expositions ; *les Caffieri, sculpteurs et fondeurs ciseleurs*, étude sur la statuaire et sur l'art du bronze en France aux XVIIe et XVIIIe siècles (1877, avec portraits, planches et fac-similé) ; *Histoire générale de la tapisserie, tapisseries françaises* (1879-1885, 25 livraisons avec 110 planches) ; *Comptes des bâtiments du roi sous Louis XIV et sous Louis XV*, publiés dans la collection des *Documents inédits sur l'Histoire de France* (1879) ; *Les Orfèvres de Paris en 1700* (1880) ; *Antoine Van Dyck*, sa vie et son œuvre (1881, avec 18 eaux-fortes) ; *Inventaire mobilier de la couronne sous Louis XIV* (1885, 2 vol.) ; la *Tapisserie depuis le moyen-âge jusqu'à nos jours* (1886, 2 vol.) ; *les Manufactures parisiennes de tapisseries au XVIIe siècle* (1894), etc.

Ce savant a fourni de nombreux articles à la *Gazette des Beaux-Arts*, à l'*Art*, au *Bulletin* de la Société des Antiquaires de France, aux *Nouvelles Archives de l'Art français*, à l'*Inventaire général des richesses d'art de la France*, etc. Il a édité, avec M. P. Darcel, la *Stromaturgie* de Pierre Dupont (1882) ; avec M. Tourneux, la *Correspondance inédite de Maurice Quentin de la Tour* (1885) ; avec M. de Montaiglon, la *Correspondance des Directeurs de l'Académie de France à Rome avec les surintendants des Bâtiments* (12 vol. 1904). Nous devons aussi mentionner de lui une brochure politique de circonstance : *La Constitution et les réformes*, parue en 1871.

M. Jules Guiffrey est officier de la Légion d'honneur.

SÉRIEUX (Paul)

Médecin aliéniste, né au Hâvre (Seine-Inférieure) le 2 juillet 1864. Ses études classiques faites au lycée Charlemagne, il se fit inscrire à la Faculté de Médecine de Paris. Externe des hôpitaux, puis interne des asiles de la Seine, il fut reçu docteur et lauréat en 1888. Nommé, au concours, médecin en chef des asiles d'aliénés de la Seine en 1890, il dirige le service médical de la maison de santé de Ville-Evrard (Seine-et-Oise).

Elève des professeurs Michel Peter, Lucas-Championnière, Magnan, Raymond, Jules Soury, etc., il a été chargé, à plusieurs reprises (1894-1904), par la Préfecture de la Seine, de missions d'études en France, Allemagne, Autriche-Hongrie, Italie, Suisse et Hollande, sur l'assistance des aliénés.

Le Dr Paul Sérieux s'est fait connaître par des travaux remarqués sur les maladies nerveuses et mentales, leurs causes et leurs formes. On cite plus particulièrement ses recherches sur l'hystéro-traumatisme, le délire chronique, la paralysie générale, les aphasies sensorielles, les psychoses des dégénérés, l'épilepsie, les stigmates de la dégénérescence, la démence précoce, le délire d'interprétation, l'alcoolisme.

Ses travaux sur le traitement des maladies mentales et sur l'assistance des aliénés sont aussi bien connus et ont été le point de départ de réformes et de progrès indiscutables. Le Dr Paul Sérieux a introduit en France le traitement par le repos au lit des sujets atteints de psychoses aigües et le traitement par le bain permanent ; il a fait connaître dans notre pays l'organisation des asiles-colonies étrangers, des cliniques psychiatriques universitaires de l'Europe centrale, celle des asiles d'aliénés criminels d'Allemagne et d'Italie, des établissements pour le traitement des buveurs, des asiles-colonies d'épileptiques.

Le Dr Paul Sérieux, qui n'a pas ménagé ses critiques

à l'organisation actuelle de l'assistance des aliénés en France, a indiqué, dans diverses publications, les réformes que réclament la science et l'humanité.

Parmi les travaux qu'il a fait paraître il faut mentionner à part les ouvrages suivants : le *Délire chronique* (dans l'*Encyclopédie des Aide mémoire* de Léauté, 1 vol. 1892) ; la *Paralysie générale*, dans la même collection (1 vol. 1894) ; l'*Assistance des alcooliques en Suisse, en Allemagne*, etc (1 vol 1894) ; *Essai sur la pathogénie de l'épilepsie* (1 vol. 1895) ; *L'Alcool*, ouvrage honoré d'une souscription par le ministre de l'Instruction publique (3me édition en 1895) ; l'*Assistance des aliénés en France, en Allemagne, en Italie et en Suisse* (1 vol. avec 21 planches et 18 figures, 1903).

Parmi ses nombreux mémoires, publiés dans les revues spéciales, nous citerons : le *Délire chronique et les psychoses des dégénérés (Bulletin de la Société de médecine mentale de Belgique*, 1890-91) ; *Choc nerveux local et hystéro-traumatisme (Archives de Neurologie*, 1890) ; *Paralysie hystéro-traumatique des quatre membres* (1891) ; *Une malformation spéciale de la poitrine* : *thorax en entonnoir* (*Iconographie de la Salpêtrière*, 1891) ; *Agraphie d'origine sensorielle avec autopsie* (Société de Biologie, 1891) ; les *Aliénés persécuteurs (Revue générale des Sciences*, 1891) ; *Cécité verbale avec agraphie* (Société de Biologie, 1892) ; *Goître exophtalmique et dégénérescence mentale* (*Revue de médecine*, 1892) ; *Surdité verbale pure* (1893) ; *Hallucinations motrices verbales dans la paralysie générale (Archives de Neurologie*, 1894) ; *Histoire de l'assistance des aliénés en Allemagne* (id 1895) ; *Traitement de l'intoxication par l'alcool (Traité de Thérapeutique* du Dr Robin, 1895) ; le *Traitement des mélancoliques par le repos au lit (Revue de Psychiatrie* 1897) ; les *Médecins-adjoints des asiles d'aliénés* (id. 1897) ; la *Clinique de psychiatrie de Wurtzbourg et la suppression des quartiers cellulaires* (id. 1898) ; le *Traitement des psychoses aigües par le repos au lit (Semaine médicale*, 1899) ; *Paralysie générale et syphilis (Revue de Médecine*, 1900) ; *Surdité verbale chez un paralytique général (Revue Neurologique*, 1900) ; la *Nouvelle classification des maladies mentales du professeur Kraepelin (Revue de Psychiatrie*, 1900) ; les *Cliniques psychiatriques des Universités allemandes* (*Archives de Neurologie*, 1900-1901) ; *Surdité corticale avec hallucination de l'ouïe (Revue Neurologique*, 1901) ; la *Démence précoce (Revue de Psychiatrie*, 1902) ; la *Paralysie générale (Traité de Médecine* de Brouardel et Gilbert, 1901) ; *Aphasie sensorielle dans la paralysie générale* (Société de Neurologie 1902) ; la *Clinique psychiatrique de Giessen (Archives de Neurologie*, 1903) ; le *Délire d'interprétation (Revue de Psychiatrie*, 1904), etc.

Lauréat de la Société Médico-psychologique (1890), de l'Académie de Médecine (1896) et de l'Académie royale de Médecine de Belgique (1894) le Dr Paul Sérieux est membre de la Société Médico-Psychologique et de la Société d'Anthropologie, membre honoraire de la Société de Médecine mentale de Belgique, correspondant de la Société médicale des Hôpitaux de Paris, de la Société de Psychologie, etc.

VIAL (Paulin-François-Alexandre)

Officier de marine et administrateur colonial, né à Grand-Lemps (Isère) le 16 avril 1831. Ses études classiques accomplies au petit séminaire de la Côte-Saint-André, il fut admis à l'Ecole Navale de Brest en 1847. Nommé aspirant de deuxième classe en 1849, il servit, en cette qualité deux ans sur le *Valmy*. En 1851, promu de 1re classe, il passa six mois sur la frégate-école des canonniers *Iphigénie*, puis fut embarqué sur plusieurs navires de l'escadre d'évolutions, avec lesquels il visita la plupart des ports de la Méditerranée. En 1854, il était sur le *Bayard* lorsque les escadres alliées entrèrent dans la mer Noire, visitèrent Sinope et allèrent mouiller à Baltchick. Le 16 mars de cette même année, nommé enseigne de vaisseau, il rallia le port de Cherbourg et fut embarqué sur le brick le *Beaumanoir*, qui alla dans la mer Blanche coopérer au blocus d'Arkhangel. Puis, sur le même vaisseau, il fit une reconnaissance sur les côtes alors peu connues de la Patagonie, visita Port Stanley aux Malouines, Pernambuc, Bahria, Buenos-Ayres, la Colonia, Montvideo.

M. Vial passa ensuite sur la frégate amirale *Poursuivante*. A son retour en France, après une campagne de près de quatre ans, il fut embarqué comme second sur le brick l'*Agile*, attaché à la station d'Islande. Pendant deux années (1858 et 1859), il fit campagne sur les côtes d'Islande, portant aide et secours à nos pêcheurs, faisant de l'hydrographie, visitant plusieurs ports dans les mers du Nord et prenant part au lever et à la rédaction des cartes de Thorshaven et de Northfiord. En 1859, il embarqua sur le *Weser*, qui, dans une tournée rapide pour l'époque toucha successivement à Saint-Vincent, Cap-Vert, à l'Ascension, au cap de Bonne-Espérance, à Port-Louis (Ile de France), à Pointe de Galles, Ceylan, Singapore, Hong-Kong, Shanghaï. Le *Weser* fut un des premiers bateaux ren-

dus à Tchefou, qui était déjà occupé par un détachement français et par plusieurs transports ; mais ce navire fut immédiatement renvoyé à Suez, avec mission de ravitailler, en passant, Saïgon, bloquée par une armée annamite de plusieurs milliers d'hommes.

Le *Weser* poursuivit sa route vers Suez après avoir touché à Aden. Il séjourna un mois à Suez et repartit pour la Chine avec 300 passagers marins destinés à compléter les équipages de la division navale.

A l'attérage du cap Saint-Jacques, le *Weser*, qui avait reconnu Pulo Condor et passé au large, fut drossé par un courant violent et non prévu jusqu'alors par les instructions nautiques, sur un banc de sable, à l'embouchure du Ham-Luong, l'un des bras du Mekong. Après quatre jours d'angoisses, secoué par une mer démontée, le navire étant près de disparaître, les 500 hommes qui le montaient furent sauvés par la flotille de Saïgon, envoyée à leur secours.

Quelques jours plus tard, l'amiral Charner arrivait avec plusieurs navires et 3,000 hommes détachés de l'expédition de Chine ; il débloquait Saïgon et infligeait une défaite sanglante à l'armée annamite retranchée dans le camp de Khi-Hoà. M. Vial avait été embarqué sur l'aviso *Norzagaray*, chargé de porter à Singapore la nouvelle de la perte du *Weser*. (Déjà, en passant à Amoy, le *Weser* avait rencontré l'*Isère* coulée dans ce port après avoir touché une roche qui n'était pas portée sur la carte).

A son retour à Saïgon, M. Vial fut pris, comme aide-de-camp, par le commandant d'Ariès, qui était chargé de réorganiser l'administration du pays.

En juin 1861, nommé administrateur de la sous-préfecture de Tân-Hoà, située sur le bord de la mer, M. Vial se rendit immédiatement à Gocung, chef-lieu de cet arrondissement, avec une escorte de quelques fusiliers marins. Il y fut attaqué, le 22 juin, par 1,200 annamites, qui furent repoussés et laissèrent les corps de leurs principaux chefs sur la place du village. Mais M. Vial fut gravement blessé de plusieurs coups de lance et l'un de ses hommes tué auprès de lui.

Décoré pour cette affaire et nommé lieutenant de vaisseau, M. Vial fut appelé, six mois plus tard, à la préfecture de Saïgon. Il obtint un congé de convalescence en 1862 et retourna en Cochinchine au commencement de 1863. A ce moment, une violente insurrection, qui avait concentré à Gocung ses principaux efforts, nécessita l'envoi en Cochinchine de nombreux renforts de troupes, quand l'amiral Bonard, rentrant en France, venait de remettre ses pouvoirs entre les mains de l'amiral de la Grandière.

M. Vial fut nommé aide-de-camp du gouverneur et chargé du service des affaires indigènes. Il succédait à M. Rieunier (depuis vice-amiral et ministre de la Marine), qui devait accompagner en France une ambassade annamite à Paris. A la fin de 1864, lorsque l'amiral de la Grandière confia l'intérim du gouvernement à M. l'amiral Boze, M. Vial fut mis hors cadre et nommé directeur de l'Intérieur, chargé de l'administration civile de la Cochinchine et du commandement des milices.

A ce titre, pendant sept années, il fit rentrer les impôts, surveilla la rédaction des rôles et du cadastre, le maintien de la tranquilité dans les villages, proposa l'organisation de plusieurs expositions annuelles à Saïgon et participa à la répression de diverses insurrections, provoquées par les anciens mandarins, à l'instigation probable de la cour de Hué.

En 1866, il fut envoyé à Hué pour proposer l'union à la France des trois provinces occidentales de la Basse Cochinchine, où des bandes d'insurgés s'organisaient pour dévaster nos villages. Le roi ne voulut pas le recevoir ; mais, à la suite de plusieurs conférences avec le ministre des affaires étrangères, il rapporta la conviction que la cour de Hué était impuissante, irrésolue, et ne prendrait aucune décision, à moins que des événements favorables à ses desseins ne viennent à se produire. Il prépara alors, conformément aux ordres de M. de la Grandière, l'occupation des trois provinces de Vinhlong, Chandoc et Hatiên, qui furent occupées sans coup férir en juin 1867. Sur une simple sommation, les trois citadelles nous furent livrées et des administrateurs français, accompagnés d'une escorte et de quelques miliciens, prirent possession de toutes les préfectures et sous-préfectures. Au bout de deux mois, les six provinces de Giadinh étaient administrées par des fonctionnaires français et avaient accepté notre domination.

M. Paulin Vial fut promu officier de la Légion d'honneur lorsque cet heureux résultat fut connu à Paris.

Dans les premiers mois de 1870, il devint capitaine de frégate et fut maintenu hors cadre au poste de directeur de l'Intérieur.

En 1871, après avoir servi près de onze années sous un climat redoutable, M. Vial donna sa démission des fonctions de directeur de l'Intérieur et reprit du service dans la marine en qualité de capitaine de frégate. Il fut nommé, à la fin de 1872, commandant du *Calvados*, grand transport mixte à hélice et partit de Cherbourg sur ce navire pour faire le tour du monde.

Il toucha à Brest et à Rochefort pour prendre 600

condamnés à la déportation ; puis successivement à Dakar, à Sainte-Catherine (Brésil), doubla le cap de Bonne-Espérance, reconnut la terre de Van Diémen, la pyramide de Ball et remit ses prisonniers à Nouméa et à l'Ile-des-Pins. De la Nouvelle-Calédonie, il fit route pour Tahiti, où régnait encore, sous notre protectorat, la reine Pomaré. Il y débarqua un détachement d'artillerie destiné à compléter la garnison et, après un mois de séjour, reprit la mer pour le cap Horn Il passa à une petite distance du cap, reconnut l'île des Etats, couverte de neige, en remontant vers Sainte-Hélène, sa dernière relâche. Rentré à Brest en février 1874, le *Calvados* fut placé en réserve pour quelques mois.

La position d'agent principal de la Compagnie Transatlantique ayant été proposée alors à M. Vial, il demanda sa mise à la retraite et habita le Hâvre jusqu'en 1885 ; mais, lorsque la guerre contre la Chine éclata et après les expéditions que nous fimes sur les frontières du Tonkin, l'attention du gouvernement se porta de nouveau sur M. Paulin Vial, qui avait si largement contribué à pacifier la Cochinchine, et il fut nommé résident supérieur au Tonkin, désigné pour seconder, en cette qualité, Paul Bert, envoyé comme résident général en Annam et au Tonkin.

Paul Bert et M. Vial partirent ensemble en février 1886. Au bout de peu de mois, la mort imprévue de Paul Bert obligea M. Paulin Vial à lui succéder par intérim dans la lourde tâche que cet homme éminent avait entreprise. En janvier 1887, il remit le service de résident général à M. Bihourd et deux mois après rentrait en France. A son retour, il fut nommé membre du Conseil supérieur des Colonies.

Pendant son intérim, ses très bonnes relations avec le vice-roi du Tonkin et avec les régents du royaume avaient contribué puissamment au maintien de la paix, malgré les agissements de plusieurs anciens chefs de bandes de pirates.

M. P. Vial a publié divers ouvrages sur la Cochinchine, sur le Tonkin, sur les colonies, sur l'instruction publique en Cochinchine, sur les travaux à exécuter au port du Hâvre, sur la navigation transocéannienne, sur les colonies françaises. La plupart de ces publications (éditées par la maison Challamel) sont épuisées.

Titulaire des médailles de Chine, coloniale, etc., officier de l'Instruction publique et de la Légion d'honneur, M. Paulin Vial est, en outre, dignitaire de plusieurs ordres étrangers.

OBISSIER (Pierre-Henri)



MÉDECIN, né à Réaup (Lot-et-Garonne) le 7 mars 1849. Il fit ses études médicales à la Faculté de Paris. Reçu docteur en 1876, avec une thèse très fouillée sur les *Ruptures de l'urèthre*, il alla tout d'abord se fixer à Bordeaux, pour y créer une feuille spéciale qui, sous le titre de *Bordeaux Médical*, devint rapidement prospère et continue depuis sa publication sous celui de *Sud-Ouest Médical*.

De retour à Paris, M. le Dr Obissier fut nommé médecin en chef du ministère des Travaux publics en 1880 et médecin-expert auprès des Tribunaux de la Seine en 1885. Il a rempli à plusieurs reprises des missions à l'étranger et notamment dans l'Amérique du Sud. On lui doit plusieurs travaux sur l'obstétrique et la gynécologie, parus dans le *Bulletin Général de Thérapeutique* autres recueils scientifiques.

M. le Dr Obissier est chevalier de la Légion d'honneur et officier d'Académie. Il est membre de diverses associations, parmi lesquelles la Société de Médecine et de Chirurgie, l'Académie des Sciences et Arts de Bordeaux.

ROZET (Antoine-Albin)

DÉPUTÉ, né à Paris le 5 décembre 1852. Après avoir fait ses études de droit et pris la licence, il entra au ministère des Affaires étrangères. Attaché d'abord à l'ambassade de France à Constantinople, il devint vice-consul à Minieh (Egypte) en 1880 et abandonna la carrière diplomatique l'année suivante, avec le titre de consul honoraire, pour se consacrer à l'exploitation de propriétés et de forges qu'il possède dans la Haute-Marne.

Sa situation le fit élire aussitôt conseiller général de ce département pour le canton de Saint-Dizier ; mais, candidat, dans l'arrondissement de Wassy, aux élections générales du 21 août de la même année, il échoua contre M. Danelle-Bernardin. Il se représenta aux élections générales du 22 septembre 1889, dans le même arrondissement, comme candidat républicain modéré et fut élu par 9,485 voix contre 7,578 données à M. Steenackers, député républicain sortant. Il a été successivement réélu : en 1893, par 9,097 voix contre 8,982 à deux autres candidats ; en 1898 par 11,566 voix contre 3,297 au candidat socialiste chrétien, M. Fèvre ; puis en 1902, au scrutin de ballottage, par 9,604 voix contre 8,232 à M. Fuzelier, radical-socialiste.

Inscrit, à la Chambre, aux groupes progressiste, agricole et colonial, le député de la Haute-Marne s'occupe surtout de questions industrielles et coloniales, principalement des affaires d'Algérie et de Tunisie; il a fait partie de plusieurs commissions, notamment celle des Colonies.

M. Albin Rozet est grand-officier du Nicham de Tunisie, commandeur de Saint-Alexandre de Bulgarie, de Léopold de Belgique et grand cordon du Medjidié.

VALTON (Edmond-Eugène)

PEINTRE, publiciste, né le 25 septembre 1836 à Paris. Elève de Félix Fossey et de l'Ecole des Beaux-Arts, où il reçut les conseils de Nanteuil, Delaroche, Blondel, David d'Angers, il entra, en 1854, à l'atelier Couture et débuta au Salon de 1857 avec un tableau intitulé : l'*Innocence* ; puis, tout en continuant d'exposer annuellement, M. E. Valton donna de nombreux dessins à diverses publications chirurgicales, ainsi qu'à l'*Univers Illustré*, à l'*Illustration*, à l'*Art*, etc.

En 1884, voulant créer une société d'accès libre à tous les artistes et d'où le système des récompenses serait exclu, M. Edmond Valton, fonda, avec plusieurs amis, la Société des Artistes Indépendants, qui devint rapidement florissante. Porté, en 1888, à la présidence de ce groupement et confirmé sans interruption dans cette fonction, cet artiste a adressé à ses Salons annuels de nombreux envois, dans lesquels sa manière s'est affirmée et developpée chaque année davantage. Ses qualités se précisent surtout par la recherche d'un effet d'ensemble auquel les détails ne nuisent point ; son faire est gras, fondu, harmonieux et l'impression de la plupart de ses œuvres reste d'une poésie qui fait songer à Millet. C'est le peintre par excellence des scènes intimes et familiales de Paris, ainsi que des scènes rustiques.

M. Valton a notamment exposé aux Indépendants : le *Marché d'Epinal* ; le *Labour* ; les *Ateliers de fonderie de Barbedienne* ; *Une catastrophe*, étude d'homme tombé dans un précipice ; *Poésie*, étude de femme ; la *Martinique*, épisode de l'éruption ; les *Saisons* ; les *Ages de la vie* ; des portraits : celui de l'auteur, de son fils, de *Mlle M.* ; des vues de Paris et de nombreuses aquarelles prises en France, en Italie, en Hollande, en Suisse.

Il faut signaler à part le portrait de son maître *Thomas Couture*, qu'il est parvenu à reconstituer d'après des documents authentiques et très remarquable d'exécution. Plusieurs tableaux de M. E. Valton ornent les galeries et musées de France ; mentionnons : les *Moissons à Longwy*, les *Halles parisiennes à Grev*, et des aquarelles de scènes parisiennes, qui sont à Carnavalet.

M. E. Valton a exposé en outre ses œuvres à Londres, à Tours où il a obtenu plusieurs médailles ; à Pau, à Dieppe, etc.

Depuis 1876, il est professeur breveté de dessin de la Ville de Paris, dans les écoles primaires et à l'Ecole Germain-Pilon.

Il a publié des études appréciées sur l'enseignement technique dans le *Moniteur du Dessin*, un volume sur *Le Dessin pratique*, chez l'éditeur Taillandier et une *Méthode pour dessiner*, chez Bourgeois aîné. On annonce du même auteur, chez Rouveyre : les *Monstres dans l'Art*, autre volume d'études critiques.

Cet excellent artiste est officier de l'Instruction publique.

JAYLE (Félix)

CHIRURGIEN, publiciste scientifique, né à Paris le 1er juillet 1866. Externe des hôpitaux en 1888 et interne en 1891, il fut reçu docteur en 1895 et devint assistant, puis chef de clinique du professeur Pozzi, à l'hôpital Broca. Son enseignement dans cet établissement est très suivi. En 1904, il est devenu, de plus, directeur scientifique de la maison de santé laïque qu'il a lui-même fondée à Paris, sur un type nouveau tout à fait remarquable.

Très apprécié comme praticien, le Dr Félix Jayle a publié des travaux scientifiques dont le nombre dépasse 80 et parmi lesquels il convient de mentionner les suivants : *Etude sur la septicémie puerpérale post-opératoire* (thèse de doctorat, 1895), qui reçut la médaille d'argent de la Faculté ; *Trente cas de suppuration pelvienne* (1895) ; l'*Opothérapie ovarienne* (1896) ; les *Troubles consécutifs à la castration chez la femme* (1887) ; *Du rôle capital des lésions annexielles dans les retro-déviations utérines* (1897) ; *Une nouvelle table gynécologique* (1898) ; la *Sismothérapie mécanique en gynécologie* (1899) ; l'*Insuffisance ovarienne* (1899) ; la *Grossesse extra-utérine tubaire et intra ligamentaire après le 5e mois* (1900) ; les *Nodosités des cornes utérines* (1901) ; la *Résection segmentaire et simultanée du petit et du gros intestin* (1902) ; les *Kystes racémeux de l'ovaire* ; *La mort et les accidents provoqués par la position déclive en chirurgie abdominale* (1903) ; la *Torsion du pédicule*

des tumeurs solides de l'ovaire ; la *Grossesse tubaire bilatérale* (1904), etc.

On doit signaler à part, du même auteur : le *Glossaire Médical*, en collaboration avec M. Landouzy, de l'Académie de Médecine (1 vol. 1903) et l'*Esculape*, recueil d'informations médicales, avec M. de Lavarenne (1 vol. 1904).

M. le Dr Félix Jayle, secrétaire de la *Presse Médicale* dès la fondation de ce journal, en est devenu l'un des directeurs ; il est en outre secrétaire de la *Revue de Gynécologie* depuis sa création ; il a fait paraître dans ces organes toute une série d'articles d'ordre historique ou critique *sur la position déclive* (1902) ; *sur le speculum* (1903) ; *sur l'hystérectomie abdominale subtotale* (1904) ; et *sur les hôpitaux Boucicaut, Trousseau, Bretonneau*, ainsi que sur les nouveaux pavillons de *Cochin, La Maternité, les Enfants Malades* et plus particulièrement sur le nouveau service du professeur Pozzi, à l'hôpital Broca, à l'édification duquel il a beaucoup contribué.

A l'étranger, il s'est toujours attaché à l'étude des organisations hospitalières et c'est ainsi qu'il a successivement décrit les *Grands Hôpitaux de Berlin* (1892), les *Cliniques chirurgicale et gynécologique de Moscou* (1897), l'*Université de Strasbourg* (1902), les installations de Liège, de Cologne, de Heidelberg, de Bonn, etc.

S'occupant aussi de questions professionnelles et d'enseignement, le Dr Félix Jayle a mené une campagne active en faveur de l'organisation de *Cours de vacances et de perfectionnement* pour les jeunes médecins. C'est aussi lui qui fut l'initiateur des *Voyages d'études aux Universités Etrangères*, dont les deux premiers ont été effectués avec succès en Belgique, en Allemagne et en Italie.

M. le Dr Félix Jayle, plusieurs fois lauréat de la Faculté de Médecine, de la Société de Chirurgie et de l'Académie de Médecine, a été secrétaire du comité français au Congrès de Moscou en 1897, et du même comité au Congrès international de Gynécologie de Rome en 1902, membre du comité d'organisation du Congrès international de la Presse Médicale de Paris en 1900, rapporteur au Congrès international de Chirurgie de Madrid en 1903, etc.

Ancien vice-président de la Société Anatomique de Paris et correspondant de la Société d'Obstétrique et de gynécologie italienne, il a fondé, en 1904, la Société de l'Internat des Hôpitaux de Paris, dont les débuts ont été couronnés d'un plein succès.

PROVENSAL (Henri)

ARCHITECTE, né à Neufchâteau (Vosges) le 18 février 1868. Il fit ses études à l'Ecole des Beaux-Arts de Paris, dans l'atelier de M. Guadet, de 1888 à 1892. Dès cette époque, M. Henri Provensal prit une direction opposée à l'enseignement officiel, direction qui s'est affirmée et développée par la suite en des œuvres attestant l'originalité de conception de leur auteur, qui ont été vivement remarquées.

M. Henri Provensal a exposé aux Salons de la Société nationale des Beaux-Arts dont il est devenu sociétaire, les compositions suivantes : l'*Asyle du Rêve* (1896) ; *Projet de mairie pour une petite ville ; Intérieur de l'Asyle du Rêve ; Fontaine arabe et Minaret à Tunis* (1897) ; le *Château*, esquisse et plan pour un projet de château en Bretagne, affectant la forme d'un navire s'avançant dans les flots (1898) ; *Monument à Puvis de Chavannes*, maquette au dixième d'exécution, d'un bel effet décoratif très imposant (1899) ; le *Tombeau du poète*, approprié à un décor agreste et plutôt sauvage (1901) ; *Harmonies de l'espace ; Dans la montagne ;* la *Maison de Solness le constructeur*, destinée à une contrée montagneuse et très en harmonie avec elle (1902) ; *Cottage dans le Centre ; Villas dans le Midi*, le *Nord*, l'*Est*, ensemble de constructions conçues chacune pour une athmosphère particulière (1904), etc.

Comme on le voit, M. Provensal recherche surtout la synthèse et le symbole. Il est l'un des premiers à s'être servi des grés flammés dans la construction ; il a utilisé cette décoration notamment dans le Pavillon d'Histoire de la Céramique à l'Exposition universelle de Paris (1900).

M. Henri Provensal a nettement indiqué les grandes lignes de ce qu'il considère comme devant être l'architecture, au point de vue du style et de l'appropriation économique générale, dans l'*Art de Demain*, ouvrage très critiqué des uns et loué par les autres. Il a émis des idées du même ordre dans la *Lorraine artiste*, l'*Architecture* et d'autres recueils spéciaux ; on annonce encore de lui un nouvel ouvrage : l'*Art d'aujourd'hui envisagé sous l'aspect utilitaire*.

Cet artiste, qui est à la fois architecte, peintre, aquarelliste, sculpteur et écrivain, est officier d'Académie, chevalier de Saint-Olaff de Suède et d'Isabelle-la-Catholique d'Espagne.

COZETTE (Paul-Oscar-Urbain)

MÉDECIN-VÉTÉRINAIRE, né le 25 mai 1869 à Maizicourt (Somme). Après de sérieuses études, faites à l'Ecole normale de Chartres, il fut admis à l'Ecole vétérinaire d'Alfort. Diplômé en juillet 1892, il vint se fixer la même année à Noyon, où il ne tarda pas à se faire remarquer par sa science et aussi par son dévouement aux populations agricoles de la région. En 1893, il était nommé vétérinaire-inspecteur des foires et marchés, de l'abattoir et des denrées alimentaires de la ville de Noyon, et, en 1894, vétérinaire sanitaire de l'arrondissement de Compiègne.

M. Cozette, qui est lauréat de plusieurs sociétés savantes, a publié un grand nombre de mémoires qui ont mis sa personnalité en lumière et lui ont valu les récompenses suivantes : de l'Institut de France (Académie des Sciences), le prix Montyon, mention très honorable ; de l'Académie de Médecine : prix de 500 francs (1897), médaille d'or (1898), prix de 400 francs (1899), rappel de médaille d'or (1900), médaille de bronze du service des épidémies en 1899, mention très honorable au prix Barbier (1900) pour le traitement des maladies incurables ; de la Faculté de Médecine, la mention très honorable, prix Jeunesse (1897) ; de la Société centrale de Médecine vétérinaire de France : le prix de 400 francs (prix Paugoué), six médailles (1894-1902) et élu membre correspondant en en 1898 ; de la Société des Agriculteurs de France : la médaille de bronze, deux médailles d'argent grand module (1900), médaille d'or (1901), rappel de médaille d'or (1902), grand prix agronomique [objet d'art] (1903) ; de la Société protectrice des animaux, la médaille d'argent (1897) et la médaille de vermeil (1903) ; de la Société vétérinaire de la Marne, le prix unique, *Sur la contagion de la tuberculose par le lait* (1894) ; de la Société russe pour la protection de la santé publique, concours international, médaille d'argent grand module, *Sur les bienfaits de la vaccine* (en collaboration avec le Dr Delobel) (1897), etc. M. Cozette est en outre membre correspondant de la Société des Sciences vétérinaires de Lyon et des Sociétés vétérinaires d'Eure-et-Loir, de la Marne, de l'Aisne, etc.

Ses principaux travaux ont trait aux maladies contagieuses, la tuberculose et la morve notamment, à la microbrologie et à la vaccination. Son mémoire sur l'*Emploi du phosphate de chaux dans l'alimentation du bétail* est considéré comme très remarquable.

Collaborateur à l'*Encyclopédie des Aide-Mémoire* de M. Léauté (de l'Institut), M. Cozette a publié, avec le Dr Delobel, de Noyon, un ouvrage intitulé *Vaccine et Vaccination*, honoré d'une souscription du ministère de l'Instruction publique. Il a en outre rédigé plusieurs notices sur la *Vaccine rouge*, en collaboration avec le médecin-major Goumy, la *Tuberculose bovine*, la *Cachexie osseuse des bêtes bovines*, la *Maladie du jeune âge des chiens*, la *Jaunisse*, la *Diphtérie des volailles*, la *Transmission des maladies infectieuses des animaux à l'homme*, etc. Auteur, en collaboration avec le Dr Madeuf, d'un ouvrage de vulgarisation : *La santé pour tous*, dont le tirage a atteint 180,000 exemplaires, M. Cozette a également publié un certain nombre de travaux historiques et littéraires. En 1899, il obtenait le 2e prix de prose à la Société nationale d'encouragement au Bien, pour un mémoire sur les meilleurs moyens à prendre pour arrêter la dépopulation des campagnes, et il se faisait couronner dans plusieurs concours littéraires (Toulouse 1895 et 1897, 2e prix, pour un sonnet *A Pasteur*).

Depuis 1898, M. Cozette a pris part chaque année aux travaux du Congrès des Sociétés savantes de Paris et des départements et, dans chacune des différentes sections : histoire et philologie, sciences économiques et sociales, zoologie, etc., ses communications ont été remarquées. C'est à ses travaux historiques et économiques qu'il doit d'ailleurs de faire partie de la Commission chargée de recueillir et de publier les documents d'archives ayant trait à l'histoire économique de la Révolution Française.

Poète et chansonnier à ses heures, il a pris une part importante au Congrès de la Chanson en 1900, où il a donné lecture d'une étude originale sur *La morale dans la chanson* et d'un rapport très documenté sur les *Anciennes Goguettes de Paris*.

Très souvent consulté, au cours de ses tournées dans les campagnes, sur différentes questions de jurisprudence, M. Cozette, se rendant compte que l'étude du droit compléterait utilement ses connaissances, se mit à la besogne et obtenait, en 1898, après un brillant examen passé devant la Faculté de Droit de Paris, le diplôme de capacité (graduation en droit). En 1903, il publiait, en collaboration avec M. Godart, ancien magistrat, un *Manuel juridique des [illegible]*. [illegible] lui doit aussi des travaux sur la *Police sanitaire des [illegible]*.

Conseiller municipal de Noyon depuis 1900, délé-

gué cantonal, secrétaire de la Commission sanitaire d'hygiène du canton, président-fondateur de l'Union Commerciale de Noyon, M. Cozette s'est occupé notamment de la question des patentes et de la création du canal du Nord. Comme président de la Société des Pêcheurs de l'Oise, il a publié différents mémoires très appréciés sur la *Pisciculture en eaux douces*, sur les *Maladies des poissons*, sur le *Réempoissonnement des rivières* et sur les *Moyens à prendre pour assurer le passage des poissons migrateurs*. Il a, en outre, rédigé un important ouvrage de botanique cryptogamique, sur les *Algues terrestres et d'eau douce du Nord de la France*, publié par les soins du ministère de l'Instruction publique (1905).

M. Cozette est officier du Mérite agricole.

NAUNY (Edouard)

MUSICIEN, né à Saint-Germain-en-Laye le 24 mars 1872. Doué, très jeune, d'heureuses dispositions musicales, il fut, au Conservatoire, l'élève de M. Verrimst. Après avoir remporté un brillant premier prix en 1892, il fut engagé comme contre-basse solo à l'Opéra-Comique.

Depuis lors, M. Edouard Nauny s'est fait applaudir dans de nombreux concerts en France et à l'étranger, presque toujours en compagnie de M. Henri Casadesus, avec qui il a fondé la Société, aujourd'hui si connue, de Concerts des Instruments anciens. Il faut rappeler ici les auditions où s'affirma sa virtuosité : à la salle Erard et aux Concerts Colonne notamment, à Paris ; dans plusieurs grandes villes de province, et aussi à l'étranger, à Turin, Venise, Milan, de même qu'à Genève, à Londres, au Saint-James Hall, où il fut particulièrement applaudi, et à Madrid où, après un succès inoubliable à la Société Philharmonique, il fut reçu et complimenté, au Palais-Royal, par le roi Alphonse XIII et l'enfante Isabelle. Son exécution magistrale de pièces écrites pour la contre-basse et même pour le violoncelle a fait l'objet de comptes-rendus et d'appréciations enthousiastes.

M. Nauny est un virtuose d'une habileté extraordinaire et tel qu'en aucun pays sans doute il ne trouverait de rival, écrivait M. Pierre Lalo dans le *Temps* du 2 décembre 1902 ; il est, en même temps, à son pupitre d'orchestre le musicien le plus sûr, l'exécutant le plus robuste et le plus solide qu'on puisse souhaiter.

Proposé, en 1902, comme professeur au Conservatoire de Paris en remplacement de M. Viseur et désigné en première ligne, M. E. Nauny, contrairement à l'usage, ne fut pas nommé à cet emploi.

MATHIEX (Paul)



ECRIVAIN, né à Etival (Vosges) le 30 août 1869. Il accomplit ses études classiques à Chaumont, à Nancy et fit ensuite son droit à la Faculté de cette dernière ville.

Entré tout jeune dans le journalisme, il débuta, étant encore en rhétorique, dans un journal de Chaumont et collabora, peu de temps après, au *Courrier de l'Est*, organe de M. Maurice Barrès, où il publia toute une série d'études sur la *Jeunesse des Ecoles* ; ces articles, qui furent très commentés, provoquèrent l'exclusion solennelle de leur auteur de l'Association générale des Etudiants.

M. Paul Mathiex, fixé ensuite à Paris, devint secrétaire d'Aurélien Scholl, qu'il ne quitta point jusqu'en 1902, époque de la mort du brillant chroniqueur. En même temps, il donnait, à l'*Evènement* des articles extrêmement remarqués sur les « Mystères des Hôpitaux », articles qui lui suscitèrent d'assez ardentes polémiques avec les Drs Bernheim et Armand Després ; il collabora aussi à la *Presse*, à la *Patrie*, au *Jour*, à la *Cocarde* de M. Maurice Barrès, à d'autres périodiques ou revues ; il donna, au *Gil Blas*, de nombreuses chroniques et nouvelles, dont les plus importantes ont été réunies en volumes.

Comme romancier, M. Paul Mathiex est l'un des jeunes maîtres contemporains auxquels le succès est rapidement venu. Il a notamment publié en librairie : *Coups de desir* (1896) ; le *Frisson de la chair* (1898) ; *Baisers défendus* (1900) : le *Bonheur d'être deux* (1902) ; *Résultat d'un huis-clos* (1904), ouvrages que leurs qualités de style et d'affabulation ont fait accueillir par le public avec une vogue persistante.

On annonce du même auteur : *Poussières d'Amour*, la *Griffe* et la *Folie d'Aimer*, autres romans.

De ce littérateur, M. Maxime Formont écrivait, le 19 mai 1901, dans le *Courrier français :*

Sa méthode d'observation le rapprocherait des maîtres du naturalisme ; mais il ajoute à leur vision implacable de la vie une émotion philosophique qui donne à son talent une portée toute particulière. C'est aussi un écrivain troublant de l'amour sensuel, qui sait l'art d'évoquer en une phrase, en un mot, les raffinements et les perverses délices de la passion la plus voluptueuse. Qu'il observe l'amour en province, avec ses hypocrisies, ses allures sournoises, sa gourmandise inavouée, ou l'amour à Paris avec sa folle fantaisie, son élégance un peu faisandée, sa poésie musquée et aussi son cynisme, il demeure toujours captivant pour le lecteur en quête de sensations subtiles et de vraie psychologie.

SAGLIO (Edmond)

ADMINISTRATEUR, archéologue, membre de l'Institut, né à Paris en [illegible]. Il débuta en publiant des articles sur l'archéologie et les beaux-arts dans le *Journal des Débats*, notamment, et dans la *Gazette des Beaux-Arts*, [illegible] il fut un des rédacteurs à la fondation ; puis il fut secrétaire de la rédaction au *Magasin pittoresque*, sous la direction d'Edouard Charton. En même temps, il était employé au service des conservations de musées. En 1871, après quelques mois passés à la Manufacture des Gobelins, où il participa à la réorganisation des ateliers et de l'école de tapisserie, il fut nommé conservateur-adjoint ; puis, en 1878, conservateur du département de la sculpture moderne et des objets d'art du Moyen-âge et de la Renaissance au Louvre. Directeur du Musée de Cluny en 1893, il fut mis à la retraite en 1904.

M. Edmond Saglio a été admis à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres en 1887, en remplacement de M. Germain.

Avec Ch. Daremberg, il entreprit, et poursuivit seul après la mort de ce dernier (1872), la publication du *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines, d'après les textes et les monuments* (1873 à 190[illegible], avec gravures d'après l'antique). En dehors de cet important ouvrage, on ne connaît de lui aucun travail intéressant à signaler.

M. Saglio est officier de la Légion d'honneur.

SEVESTRE (Arthur)

MÉDECIN, membre de l'Académie de Médecine, né à Louville (Eure-et-Loir) le 1er juin 1843. Externe, puis interne et lauréat des hôpitaux (1869-1873), il fut reçu docteur et lauréat de la Faculté en 1874, puis devint chef de clinique (1874-1877). Nommé médecin des hôpitaux en 1878, il a été successivement à Tenon, à Saint-Antoine, à l'hospice des Enfants Assistés, à Trousseau, aux Enfants malades et à l'hôpital Bretonneau. Il est, d'autre part, médecin du Collège Chaptal depuis 1883.

Membre honoraire et ancien secrétaire de la Société Anatomique, membre titulaire et ancien président de la Société médicale des Hôpitaux et de la Société de Pédiatrie de Paris, membre honoraire de la Société de Pédiatrie de Moscou et de la Société de Médecine d'enfants de Saint-Pétersbourg, M. le Dr Sevestre a été choisi pour présider, à Nantes, en 1901, la troisième session du Congrès de Gynécologie, d'Obstétrique et de Pédiatrie. Il appartient encore à plusieurs autres sociétés savantes et a été élu membre de l'Académie de Médecine en 1900.

M. le Dr Sevestre a professé des cours libres de pathologie interne à l'Ecole pratique de la Faculté et il a fait de nombreuses conférences, très suivies, dans les différents hôpitaux auxquels il a été attaché, sur la clinique infantile et spécialement sur la diphtérie.

Il est l'auteur d'importants travaux scientifiques, qui se rapportent pour la plupart aux maladies des enfants et qui peuvent se grouper ainsi : Etudes sur les maladies contagieuses : *Prophylaxie de la variole ; son traitement par les bains de sublimé chez les enfants* (1875-1890) ; *De l'emploi de l'acide salicylique dans les fièvres* (1875-1892) ; *Conditions de propagation et prophylaxie des maladies contagieuses de l'enfance ; causes de gravité et diagnostic de la rougeole* (1886-1891) ; *Broncho-pneumonie infectieuse d'origine intestinale* (1887-1892) ; *Propagation et prophylaxie de la diphtérie ; [illegible]* ; *Etiologie et prophylaxie de la scarlatine* (1890-1891) ; *Une épidémie de rubéole* (1893) ; *Etude sur la contagiosité des oreillons* (1893) ; *Contagion et traitement de l'erysipèle* (1892-1893) ; *Etiologie de la fièvre typhoïde ; la fièvre typhoïde chez les enfants et son traitement par les bains froids ; De l'influenza et de la méningite ou pseudo-méningite grippale* (1889-1893) ; *De l'asthénie cardiaque chez les enfants atteints de maladies infectieuses* (1894) ; *De la contagiosité et des anomalies de la scarlatine* (1895-1898) ; *Des laryngites suffocantes au début de la rougeole* (1899) ; *De la diphtérie* (dans le *Traité des Maladies de l'Enfance*, de Grancher, 1896, 2e éd. 1903) ; *Notes et remarques sur diverses formes de la diphtérie, ses localisations, son diagnostic et sa prophylaxie* (1896-1904). — Etudes sur la sérothérapie de la diphtérie : le *Traitement de la diphtérie par le sérum*, mémoire présenté au Congrès de Moscou, et le *Pronostic et le traitement du croup à l'époque actuelle*, observations lues au Congrès de Marseille (1898) ; les *Injections préventives de sérum dans la diphtérie* (Rapport à l'Académie de Médecine, 1902) ; *Du tubage et de la trachéotomie dans le croup et la* [illegible].

On doit mentionner en outre les publications de M. le Dr Sevestre sur la syphilis héréditaire et les affections cutanées : *Des érythèmes fessiers chez les* [illegible]

[illegible] (1888) ; *De la tuberculose* [illegible] ; [illegible] (1890) ; [illegible] — Sur l'hygiène et la pathologie de la première enfance : [illegible] ; *Des nourrices* [illegible] *et malades, et la nourricerie des ânesses à l'hôpital des Enfants Assistés* (1888-1889) ; *Diarrhée infectieuse du sevrage* (1891). — Sur l'appareil de la digestion et le péritoine : *Trois cas de kystes hydatiques* [illegible] (1873-1879) ; *Traitement de la stomatite ulcéro-membraneuse par l'iodoforme* (1887) ; *Péritonite purulente à pneumocoques* (1890) ; *Variété de stomatite diphtéroide à staphylocoques* (1891-1892). — Sur l'appareil respiratoire : *De la pleurésie chez les enfants du premier âge* (1887-1888) ; *Notes sur* [illegible] *des enfants* (1886-1891) : *Mort subite dans les affections du larynx ; du traitement de la pneumonie des enfants par les bains froids* (1892). — Sur le système vasculaire : *Endocardite puerperale végétante avec embolies multiples* (1873) : *Traitement des anévrysmes de l'aorte par l'électrolyse* (1879). — Sur le système nerveux : *Cysticerques de l'encephale* (1878) ; *Trois cas d'hystérie chez l'homme*, etc.

M. le Dr Sevestre a collaboré au *Mouvement Médical*, au *Progrès Médical*, à la *Revue des Sciences Médicales* et autres publications scientifiques.

Lauréat de l'Académie de Médecine, il est chevalier de la Légion d honneur.

SAUNIÈRE (Jules-Eugène)

ARCHITECTE, aéronaute, né à Neuilly-sur-Seine le 16 octobre 1872. Elève de l'Ecole J.-B. Say et de celle des Arts Décoratifs, M. J.-E. Saunière a construit de nombreuses maisons de rapport, des hôtels et des villas en province et à Paris ; il a été notamment l'architecte de la maison de M. L. Cubat, avenue des Champs Elysées.

Tout en exerçant activement sa profession, il s'occupait de bonne heure d'aérostation. En 1892, il effectua sa première ascension, en compagnie de M. Malfroy, professeur au lycée Lakanal, et il n'a point cessé depuis lors de renouveler ses expériences. Au nombre de ses voyages aériens les plus sensationnels, il faut signaler celui qu'il accomplit avec Mme Saunière, de Paris à Bayreuth, parcourant 690 kilomètres en sept heures et demie.

En 1897, M. J.-E. Saunière fondait l'Aéronautique-Club de France, dont il a été élu président depuis, société dont le but est de vulgariser, par des conférences et des ascensions, la science aérostatique et la météorologie. Cette initiative a donné bientôt d'heureux résultats en permettant à tous, avec peu de frais, de s'intéresser pratiquement à l'aérostation ; une section de l'Aéronautique-Club a été, depuis, créée à Lyon. En même temps, M. J.-E. Saunière formait, avec le concours de professeurs compétents, le lieutenant-colonel Espitallier, le commandant Renard, M. E. Surcouf, M. Jaubert, etc., une école d'aérostiers destinée aux jeunes gens qui veulent servir dans le corps d'aérostation militaire.

M. J.-E. Saunière a donné lui-même de nombreuses conférences et publié maints articles sur l'aérostation, notamment dans l'*Aéronautique*, revue de navigation aérienne dont il est le directeur-fondateur.

Membre de plusieurs sociétés d'aérostation françaises et étrangères possesseur du brevet spécial d'aéronaute militaire, M. Saunière a fait partie des comités d'organisation des Expositions universelles de Paris (1900) et de Saint-Louis (1904).

CHATIR-BEY (Paul)

DIPLOMATE, écrivain, né à Cesarée-de-Cappadoce (Asie) le 19 août 1869. Il appartient à une très ancienne famille d'origine arabe et de religion catholique orthodoxe, qui compte parmi les siens un astronome célèbre. Après avoir fait ses classes à Smyrne, il vint compléter ses études à Paris, où il suivit des cours de droit, d'économie politique et où il continue de résider le plus souvent.

Entré, en 1898, dans la carrière consulaire, il a été successivement consul à Bruxelles, à Brindisi et à Zurich.

M. Chatir-Bey est surtout connu en France par des articles parus, sous le pseudonyme de « Paul Delil, » dans le *Journal* et d'autres organes français, anglais ou belges, soit sur la question d'Orient, soit sur des sujets de sociologie. Ces articles, toujours très sérieusement documentés, ont été très appréciés. En outre et traitant de ces mêmes matières, M. Chatir-Bey s'est fait connaître comme conférencier en plusieurs circonstances, notamment dans les Universités populaires, auxquelles il prête un concours dévoué.

M. Paul Chatir-Bey est, de plus, l'auteur d'un volume de poésies en langue française et de diverses pièces de théâtre, écrites dans un style très pur et chatié. Citons de lui : la *Coquette*, comédie en 4 ac-

tes ; *Marian le Bo[illegible]*, [illegible] destinée au Vaudeville ; le *Mariage*, pièce en 3 actes, pour le Théâtre Antoine ; l'*Amulette*, pièce orientale en 2 actes pour le Grand Guignol ; *Le cœur a des droits*, comédie en 3 actes, etc.

M. Paul Chatir-Bey est membre de la Société de Sociologie de Paris et de la Fédération des Universités populaires de France. Il est officier du Medjidié et commandeur de l'Osmanié de Turquie.

DEBOUT d'ESTREES (Albert)

Médecin, né à Paris le 21 décembre 1841. Petit-fils d'un ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, fils d'un médecin réputé, qui fut directeur du *Bulletin de Thérapeutique*, il fit ses études scientifiques en Allemagne, en Angleterre et à Paris, où il fut reçu docteur en 1867. Dès l'année suivante, il se rendit à Contrexéville (Vosges), où il n'a point cessé, depuis, d'exercer la profession médicale pendant la saison thermale et où il s'est acquis une solide réputation de savant et de praticien.

On connaît un grand nombre de mémoires ou communications adressés par M. le docteur Debout d'Estrées aux sociétés savantes de Paris, ou de l'étranger ; ces travaux ont été traduits en diverses langues et souvent reproduits dans les organes spéciaux. Nous devons mentionner les suivants : *Des Eaux minérales de Contrexéville et de leur emploi dans le traitement de la goutte, de la gravelle, etc.* (1869) ; *Des gravelles rares* (1872) ; *Traitement de l'uréthrite chronique par l'eau de Contrexéville* (1874) ; *De la fragmentation spontanée des pierres dans la vessie* (Communication au Congrès international de Bruxelles, 1874) ; *Des causes de la gravelle et de la pierre, étudiées à Contrexéville* (mémoire couronné par l'Académie de Médecine, 1876) ; la *Gravelle pileuse* (Communication au Congrès international de Genève, 1877) ; *Traitement des coliques hépatiques à Contrexéville* (1878) ; *Analyse spectrale de l'eau [illegible]*, avec la collaboration de M Willm (1879) ; *Traitement de l'[illegible]*, *par l'eau de Contrexéville à l'intérieur* (Mémoire présenté à l'Académie de Médecine, 1880) ; *Seize années de pratique médicale à Contrexéville*, étude clinique (1884) ; la *Goutte des glandes* (Académie de Médecine, mai 1885) ; *Médical Guide to Contrexéville*, (London-Churchill, 1883) ; *On the common origin of Diabetes and Uric acid diathesis* (*Lancet*, 1886) ; *On* [illegible] *the Medico-Chirurgical Society*, Londres, 1887) ; *Des indications et des contre-indications des eaux de* [illegible] *the Academy of Medicine of New-York*, 1888) ; l'*Oxalurie rénale étudiée à Contrexéville* (Congrès international d'Hydrologie de Paris, 1889) ; *Quelques formes rares de la goutte*, 1891) ; *Des différentes variétés de la gravelle* (1893) ; *Trente années de pratique médicale à Contrexéville* (1 vol. 1898) ; *Cent cas de diabète traités à Contrexeville* (Congrès international d'Hydrologie, Liège 1900, etc.

Membre de la Société d'Hydrologie, de la Société de Médecine publique et de la Société française d'Hygiène de Paris ; correspondant des Sociétés de Médecine de Pétersbourg, Constantinople, Lyon, Bordeaux, Rouen, Saint-Etienne, le Dr Debout d'Estrées a fait partie, en 1904, du groupe de médecins français qui allèrent rendre visite, à Londres, à leurs confrères anglais.

On a rappelé à ce propos que c'est au Dr Debout d'Estrées que l'on dut la réconciliation des docteurs Henry Thomson et Dolbeau en 1874. Le premier de ces savants ayant fait subir l'opération de la litothritie à l'empereur Napoléon III et ce dernier ayant succombé peu de temps après, il s'en suivit une polémique passionnée, au cours de laquelle le professeur français avait attaqué vivement sir Henry Thomson.

Décoré de la Légion d'honneur en 1871, le Dr Debout d'Estrées a été fait grand-officier du Lion et du Soleil de Perse par le Shah, dont il a été le médecin.

LACHELIER (Jules-Esprit-Nicolas)

Philosophe, professeur, né à Fontainebleau le 27 mai 1832. Il accomplit ses études classiques aux lycées de Versailles et Louis-le Grand à Paris, puis il se fit admettre à l'Ecole normale supérieure en 1851 et fut reçu agrégé des lettres en 1856, agrégé de philosophie en 1863, docteur ès-lettres en 1871.

Nommé, dès 1864, maître de conférences à l'Ecole normale supérieure, M. Jules Lachelier y professa la philosophie et l'histoire de la philosophie jusqu'en 1877, où il devint inspecteur de l'Académie de Paris, puis inspecteur général de l'enseignement secondaire.

M. Lachelier a été élu membre de l'Académie des Sciences morales et politiques en 1896 (section de philosophie), au fauteuil de Barthélemy-Saint-Hilaire.

M. Jules Lachelier a peu écrit. On ne cite, de lui,

en effet, outre ses deux thèses de doctorat sur les principes généraux de la science du raisonnement : [illegible] (1871), que des études dans la *Revue philosophique*, telles que celle sur la *Théorie du syllogisme* ; la *Psychologie et la Métaphysique*, etc. ; mais on lui attribue une grande part dans la direction donnée, durant plusieurs années, à l'enseignement philosophique dans l'Université ; et l'influence de ses leçons à l'Ecole normale n'a pas été étrangère au mouvement qui mit en honneur, dans certains milieux universitaires, la méthode de Kant et une sorte de panthéisme chrétien opposé aux doctrines spiritualistes cousiniennes.

Ce philosophe est officier de la Légion d'honneur.

FOVILLE (Alfred de)

ECONOMISTE, administrateur, membre de l'Institut, né à Paris le 26 décembre 1842. Ancien élève de l'Ecole polytechnique, il fut successivement auditeur au Conseil d'Etat, chef de bureau au ministère des Finances (1873), professeur de science financière et d'économie à l'Ecole des Sciences politiques et professeur d'économie industrielle et statistique au Conservatoire des Arts et Métiers.

Membre du Comité des Travaux historiques et scientifiques depuis 1891, M. de Foville fut appelé, en 1893, à la direction des Monnaies et Médailles. Il quitta cette fonction en février 1900, pour occuper un siège de conseiller-maître à la Cour des Comptes.

M. de Foville a représenté la France comme délégué ou plénipotentiaire dans diverses conférences internationales, monétaires ou autres. Il a été élu membre de l'Académie des Sciences morales et politiques le 2 février 1896, en remplacement de Cucheval-Clarigny.

M. de Foville a beaucoup écrit sur les questions d'économie politique et de statistique. Outre de nombreux articles de journaux ou revues, il a publié un certain nombre d'ouvrages dont les principaux sont : *Etudes sur les variations des prix au XIXe siècle*, couronnnées par l'Institut en 1873 ; la *Transformation des moyens de transport*, également couronnée par l'Institut (1880) ; l'*Administration de l'Agriculture sous Louis XVI* (1882) ; *Etudes économiques et statistiques sur la propriété foncière* (1885) ; la *France économique* (1887 et 1890 ; les *Œuvres de Bastiat* (1889) ; l'*Habitation en France*, enquête publiée par le ministère de l'Instruction publique (1894 et 1899).

Il a organisé la publication du *Bulletin de Statistique et de Législation comparée* au ministère des Finances et celle des *Rapports sur les Médailles et Monnaies*, depuis continuée. On lui doit, en outre, des mémoires sur les *Médailles de l'ancienne collection royale* ; il a collaboré à l'*Economiste français*, à la *Revue des Deux-Mondes*, au *Correspondant*, etc.

Membre de l'Institut international de Statistique, président de la Société des Etudes économiques depuis 1891, M. Alfred de Foville est officier de la Légion d'honneur et dignitaire d'ordres étrangers.

CHATIN (Johannès-Charles-Melchior)

MÉDECIN, naturaliste, membre de l'Institut et de l'Académie de Médecine, né à Paris le 19 août 1847. Fils d'Adolphe Chatin, qui fut directeur de l'Ecole de Pharmacie et membre de l'Institut (1813-1900), il fit, comme aide-major, la campagne de 1870-71, fut reçu docteur en médecine devant la Faculté de Paris en 1871 et docteur ès sciences en 1872.

Nommé professeur agrégé à l'Ecole supérieure de Pharmacie, puis répétiteur à l'Ecole des Hautes-Etudes et maître de conférences à la Faculté des Sciences, M. Johannès Chatin fut promu, en 1887, professeur adjoint, puis, en 1899, professeur titulaire à la même faculté. Il a été élu membre de l'Académie de Médecine (section de pharmacie) le 25 mai 1886 et membre de l'Académie des Sciences (section d'anatomie et de zoologie) en 1900, en remplacement d'Emile Blanchard.

M. Johannès Chatin s'est fait remarquer par des travaux sur les sciences naturelles qui font autorité. Mentionnons les titres suivants : *Etudes botaniques, chimiques et médicales sur les Valérianées*, thèse de doctorat ès-sciences (1872) ; *Du siège des substances actives dans les plantes médicales* (1876) ; les *Organes des sens dans la série animale* (1880) ; *Contributions expérimentales à l'étude de la chromatopsie chez les batraciens, les crustacés et les insectes* (1881) ; *la Trichine et la Trichinose* (1883) ; la *Cellule nerveuse* (1890) ; la *Cellule animale ; Recherches sur l'anguillule de la betterave* (1892) ; les *Organes de relation chez les invertébrés* ; id. *chez les vertébrés* ; les *Organes de nutrition et de reproduction chez les invertébrés* ; id. *chez les vertébrés* (1894) ; les *Machoires des insectes* (1897) etc.

La plupart de ces travaux ont été couronnés par l'Académie des Sciences. Leur auteur est officier de la Légion d'honneur.

LYON CAEN (Charles)

JURISCONSULTE, membre de l'Institut, né à Paris le 25 décembre 1843. Il prit, à la Faculté de Droit de Paris, le doctorat, et fut reçu, le premier, à l'agrégation, en 1867. Attaché, comme agrégé, à la Faculté de Droit de Nancy de 1867 à 1872, il fut ensuite chargé d'un cours de législation industrielle à l'Ecole de Droit de Paris, en même temps qu il donnait des conférences à l'Ecole libre des Sciences politiques. Nommé ensuite professeur de droit romain, il occupe, depuis 1891, la chaire de droit commercial maritime et de législation commerciale comparée. Il a été élu, en 1893, membre de l'Académie des Sciences morales et politiques, en remplacement de de Parieu.

M. Lyon-Caen collabore assidûment à la *Revue de Droit international*, à la *Revue critique de Législation*, au *Bulletin de la Société de Législation comparée* et à plusieurs autres publications juridiques. Il a publié à part un certain nombre de mémoires et les ouvrages suivants : *De la condition légale des sociétés étrangères en France* (1870) ; *Tableau des lois commerciales en vigueur dans les principaux états de l'Europe et de l'Amérique* (1877) ; *Manuel de Droit commercial*, avec L. Renault (1886, 7e éd. 1904) ; *Lois françaises et étrangères sur la propriété littéraire et artistique*, avec M. Paul Delain (1889-1890, 2 vol.) ; *Traité de Droit commercial*, avec le même (1902, 8 volumes), etc.

M. Lyon-Caen est chevalier de la Légion d'honneur.

CONSIDÈRE (Armand-Gabriel)

INGÉNIEUR, membre de l'Institut, né à Port-sur-Saône (Haute-Saône) le 8 juin 1841. Il fit ses études classiques aux collèges de Dôle et de Sainte-Geneviève, à Paris. Entré à l'Ecole polytechnique en 1860, il en sortit en 1862, le troisième de sa promotion, pour suivre les cours de l'Ecole des Ponts-et-Chaussées (1862-1865). Devenu ingénieur à Morlaix, il prit part à la campagne de 1870-71 comme chef de bataillon du génie auxiliaire et fut décoré de la Légion d'honneur pour sa conduite pendant les hostilités

En 1874, M. Armand Considère devint directeur des Forges de La Chaléassière et de Saint-Nazaire ; il occupa cette situation jusqu'en 1883 et fut à cette époque, promu ingénieur en chef des Ponts-et Chaussées à Cahors, puis à Quimper, où il resta jusqu'à sa nomination d'inspecteur général, en 1902.

M. Armand Considère avait été élu correspondant de l'Académie des Sciences, pour la section de mécanique, dès 1892.

Parmi les travaux dont il a dirigé l'exécution, il faut signaler le phare d'Eckmühl, celui de l'île de la Vierge (le plus élevé existant actuellement), de nombreux môles et ouvrages maritimes.

On doit, en outre, à cet ingénieur des publications d'une haute portée scientifique : sur l'*Emploi du fer et de l'acier dans les constructions*, ouvrage traduit en allemand (1 vol. 1885) ; sur l'*Utilité des Chemins de fer d'intérêt local* (1 vol. 1892) ; de nombreuses études sur le beton armé et sur un nouveau matériau dont il est l'inventeur : le béton fretté d'une résistance quadruple de celle offerte jusqu'à présent et permettant des ouvertures d'arches de pont bien plus considérables que celles possibles avec le béton armé.

D'autres publications de M. Armand Considère doivent être aussi mentionnées : sur la *Poussée des terres*, les *Efforts anormaux dans les constructions*, etc.

Les travaux de cet ingénieur ont paru dans le *Génie Civil*, les *Annales des Ponts-et-Chaussées*, le *Beton und Eisen*, journal allemand, et l'*Ingenerin record*, journal américain.

M. Armand Considère est officier de la Légion d'honneur et commandeur de l'ordre du Cambodge.

CUYPERS (Pierre-Joseph-Hubert)

ARCHITECTE, membre associé de l'Institut, né à Ruremonde (Pays-Bas) le 16 mai 1827. Ses classes terminées au collège de cette ville, il alla continuer ses études à l'Académie d'Anvers, qui lui décerna un prix d'excellence et il reçut le diplôme d'architecte en 1849

M. Cuypers est l'auteur de travaux importants. Parmi les plus remarquables, qu'il a conçus ou exécutés, on se plaît à citer la construction des églises de Saint-Willibrord, de Saint-Dominique, de Sainte-Barbe, du Sacré Cœur de Jésus, de l'Immaculée Conception, de Sainte-Madeleine ; celle du Musée national, de la gare centrale, écoles, presbytères et de plusieurs hôtels ou maisons à Amsterdam ; des églises de Saint-Hippolyte à Delft, de Saint-Jacques à La Haye, la cathédrale de Breda, l'église du Sacré-Cœur à Tilbourg, de Sainte-Catherine à Eindhoven, de Saint-Lambert à Vechel, de Saint-Martin à Wyck, de Saint-Martin et de Saint-Joseph à Groningue, de

Saint-Boniface à Leeuwarden, de Saint-Martin à Sneek, de Saint-Augustin à Nymègue et un grand nombre d'églises dans les Pays-Bas, l'Allemagne, la Belgique. On lui doit aussi la grande restauration des églises de Saint-Servais et Notre-Dame à Maëstricht, l'abbaye de Rolduc, la partie orientale et la tour de la cathédrale de Mayence, des châteaux et églises en Bavière, le grand château de Harzuylens, province d'Utrecht, la restauration de la Cour des Comtes à la Haye, du XIIIe siècle. Mentionnons encore la construction du grand séminaire de Breda, en voie d'exécution (à moitié terminée en 1904).

Fondateur des ateliers de sculpture, peinture et industrie métallique à Ruremonde, de l'école Quellinus à Amsterdam (art et industrie), il est aussi l'un des fondateurs de la Gilde de Saint Thomas et de Saint Luc à Gand, qui a tant fait pour régénérer les arts du moyen-âge en Belgique, et qui a fondé des écoles à Gand, Liège, Louvain, Bruxelles, etc. Il est encore l'un des fondateurs de la Société royale des Antiquaires à Amsterdam.

Professeur à l'Ecole normale pour l'enseignement du dessin et à l'Ecole des Artistes industriels du gouvernement à Amsterdam, M. Cuypers est, en outre, architecte des Musées nationaux de Hollande.

Elu associé de l'Institut de France (Académie des Beaux-Arts) en 1896, cet éminent artiste fait partie des Académies des Beaux-Arts d'Archéologie de Belgique ; il est membre honoraire et conseiller de plusieurs sociétés d'architectes françaises et étrangères ; il a été président de la Société pour la propagation de l'Architecture ; il préside le Jury pour le concours du prix de Rome, la Commission pour la conservation des monuments, celle pour la propagation et l'amélioration des Arts et Métiers, à Amsterdam ; à l'Exposition universelle de 1900, à Paris, il fut membre du Jury supérieur et vice-président pour l'architecture et le groupe II. Il a présidé les Congrès internationaux d'architectes de Bruxelles en 1897, Paris en 1900, Madrid en 1904.

Titulaire de la « royal gold medal » d'Angleterre, membre honoraire du « Royal Institut of British Architects » de Londres et des associations semblables de New-York, Saint-Pétersbourg, Vienne, Berlin, Munich, Stockolm, etc., M. Cuypers est officier de la Légion d'honneur, commandeur du Lion Neerlandaïs, grand officier d'Isabelle-la-Catholique et dignitaire de plusieurs autres ordres.

CUYPERS (Joseph-Théodore-Jean)

Architecte et ingénieur, né le 10 juin 1861 à Ruremonde, fils du précédent. Il acheva ses études à l'Ecole polytechnique de Delft en 1883 et collabora assidûment avec son père dans les ateliers et la carrière architecturale.

Nommé, en 1894, professeur d'histoire d'art et d'esthétique à l'Ecole normale industrielle d'Amsterdam, M. Joseph Cuypers a personnellement dirigé la construction de plusieurs villas, écoles, magasins et églises paroissiales à Nes-sur-l'Amstel, à Sas-de-Gand, à Enschede, à Hamont, etc. En 1893, il commença la construction de la cathédrale de Saint-Bavon à Haarlem, dont la tour centrale s'achève en 1904 ; il a dirigé également les travaux de restauration d'importantes églises à Arnhem, Gouda, Dordrecht et plusieurs autres.

En 1893, il fut élu président de l'Association des patrons catholiques pour l'amélioration de la position des corps de métiers.

L'abondance et l'importance des travaux de M. Joseph Cuypers l'obligèrent à refuser la chaire d'architecture à l'Ecole polytechnique de Delft, qui lui fut offerte en 1900.

Cet architecte distingué est chevalier d'Orange-Nassau et de Saint-Grégoire-le-Grand.

ARTCHOUGUENTZ-KIBARIAN (Vramchabouh)

Ecclésiastique et orateur, né à Nigobolis (Chabine-Karahisar) Arménie le 13 novembre 1855, résidant en France. Issu d'une très ancienne famille de ce pays, il fit ses études classiques et religieuses dans sa ville natale, où il remplit pendant douze ans les fonctions de maître de chapelle. Désigné, en 1884, comme diacre de l'église de Chabine-Karahisar, il fut ordonné prêtre, selon le rite apostolique arménien, le 20 novembre 1888, dans le couvent de Sainte Croix. Trois mois après, il devint archiprêtre et exerça à la fois son ministère et le professorat, enseignant la langue arménienne et la langue turque, la théologie, l'histoire.

Très populaire dans toute la région, où son patriotisme ardent et son talent d'orateur puissant et persuasif lui avaient attiré l'affection de tous ses compatriotes, le Père Vramchabouh Kibarian fut victime de persécutions répétées. Par deux fois il put échapper à des incendies provoqués par des mains criminelles et

qui dévorèrent l'église de Chabine-Karahisar, les quatre écoles et 600 maisons.

En 1892, il fut transféré à l'église de Kadi-Keuy, faubourg Constantinople ; là, en même temps qu'il remplissait son ministère, il professa, à l'Ecole Aramian, la théologie, l'histoire arménienne et la morale. Il enseigna aussi les sciences dans un orphelinat arménien de Constantinople ; puis, le 5 décembre 1899, il fut élu curé des Arméniens de France et de Belgique, avec résidence à Paris.

Depuis cette nomination, le Père Kibarian a été l'objet de distinctions spéciales. Il a reçu, notamment, la croix d'or, qui ne s'accorde que très rarement, des mains du chef suprême de l'Eglise arménienne, résidant en Russie. Toutefois le Patriarche n'a pu lui décerner, pour des raisons d'ordre politique, tous les honneurs qu'il lui destinait.

Philanthrope éprouvé, le Père Vramchabouh Kibarian s'efforce de secourir les misères de ses compatriotes, avec l'aide de quelques fidèles fortunés et des français sympathiques à la nation arménienne.

BOSCHOT (Adolphe)

Écrivain, né à Fontenay-sous-Bois (Seine) le 4 mai 1871. Il fit ses études classiques au lycée Charlemagne ; puis, après avoir accompli son service militaire, il se prépara à l'Ecole normale. La vocation littéraire le détourna de cette voie et bientôt il se révéla poète, de tendances et de métrique bien personnelles, en publiant des plaquettes de vers, dont le *Matin d'Automne* (1893), *R[illegible] blancs* (1 vol. 1895).

En 1896, M. Adolphe Boschot fit paraître : *Pierre Rovert*, roman d'une observation psychologique très subtile, auquel les lettrés, et notamment Armand Silvestre, adressèrent les plus vives louanges. L'année suivante, la *Crise poétique* mit cet auteur en pleine lumière. M. Sully Prudhomme donna, dans la *Revue de Paris*, à propos de ce livre, une lettre à laquelle M. Adolphe Boschot répondit dans le même organe (1er mai et 15 septembre 1897). Cette intéressante et courtoise polémique a été, depuis, reproduite dans le *Testament poétique* de l'illustre académicien.

En 1900, M. Adolphe Boschot publia les *Poèmes dialogués* (1 vol.), au sujet desquels M. Emile Faguet écrivait dans la *Revue Bleue* du 18 mai 1901 :

> M. Adolphe Boschot [illegible] manière de sentir et qui est fort originale.

Après s'être affirmé comme poète, M. Adolphe Boschot, de qui la passion pour Schumann, Bach, Berlioz et Mozart s'était déjà manifestée, fondait avec M. Théodore de Wyzewa, la « Société Mozart » (1900). Il organisa des auditions et des conférences qui déterminèrent un mouvement en faveur du grand musicien, que l'engouement pour Wagner paraissait vouloir reléguer dans l'ombre.

En 1901, le jeune écrivain publia la *Réforme de la Prosodie* (dans la *Revue de Paris*), qui fut très commentée et peu à peu adoptée par la plupart des poètes. Les organisateurs du Congrès des Poètes lui demandèrent d'écrire la préface du compte-rendu de leurs séances et ce travail fut reproduit, en 1902, dans la *Revue des Poètes*. Il devint ainsi l'un des protagonistes de l'Ecole française poétique qui publia un ouvrage collectif, la *Foi Nouvelle*, en juillet 1902, chez l'éditeur Fasquelle.

Dès lors, M. Adolphe Boschot s'est consacré à de nouveaux travaux parmi lesquels on peut annoncer : l'*Aube de l'Amour*, recueil de poèmes ; *Dialogues avec les Muses*, prose ; un volume d'*Etudes Musicales* (recueil de conférences et d'articles parus dans la *Revue bleue*) ; la quatrième édition refondue de *Pierre Rovert* et surtout une biographie psychologique et critique d'*Hector Berlioz*, en deux volumes.

MALMEJAC (Paul)

Médecin, né à Aurillac (Cantal) le 22 février 1872. Après avoir fait ses études classiques dans sa ville natale, il vint à Paris prendre ses inscriptions médicales. Elève des professeurs Peyrot, Chauffard et Guinard, il fut externe des hôpitaux, puis reçu docteur, en 1897, avec une thèse très documentée sur les *Boutonnières exploratrices du péritoine dans les contusions de l'abdomen*.

Dès lors, le Dr Paul Malméjac s'est surtout occupé du traitement de la tuberculose par les injections sous-cutanées d'huile gaïacolée et iodoformée. Il a obtenu d'excellents résultats avec sa méthode.

D'autre part, le Dr Malméjac a étudié particulièrement l'action raisonnée de l'électricité dans les maladies génitales et des voies urinaires chez les deux sexes et pour la cure des tumeurs, des fibromes, ainsi que l'action de la radiothérapie sur les cancers. Ses recherches et ses observations ont apporté une contribution intéressante à la connaissance et à la diffusion de cette nouvelle thérapeutique. Il est un de

ceux à qui revient le mérite d'avoir, parallèlement à l'électrolyse linéaire, renové et perfectionné l'usage de l'électrolyse circulaire, due au professeur Neumann, procédé qui ne présente, dans la pratique, aucun des dangers ou inconvénients de l'électrolyse linéaire.

M. le Dr Malméjac a publié sur ces questions des études ou communications dans divers organes scientifiques. Il est membre de la Société des Médecins du VIe arrondissement de Paris et de diverses autres associations scientifiques.

PICARD (Charles-Emile)



Mathématicien, membre de l'Institut, né à Paris le 24 juillet 1856. Admis, en 1874, à l'Ecole normale supérieure, il se fit recevoir docteur ès-sciences mathématiques en 1877, avant sa sortie.

Nommé professeur suppléant à la Faculté des Sciences de Paris, il devint titulaire de la chaire de calcul différentiel et intégral le 21 août 1886, puis, en 1898, de la chaire d'analyse supérieure. Il a été élu membre de l'Académie des Sciences (section de géométrie) le 11 novembre 1889, en remplacement de Halphen. Il est aussi membre de plusieurs académies et sociétés savantes étrangères.

On doit à M. Emile Picard, outre sa thèse de doctorat sur l'*Application de la théorie des complexes linéaires à l'étude des surfaces et des courbes gauches* (1877), un grand nombre de mémoires parus dans les *Comptes-rendus de l'Académie des Sciences* ou dans quelques autres publications scientifiques françaises et étrangères. Tous ces travaux ont pour objet des questions de mathématique pure et de mécanique générale. Citons : *Sur un développement en série* (1879); *Mémoires sur les fonctions entières* (1880) ; *Sur une classe de fonctions de deux variables indépendantes* (1880) ; *Sur les équations linéaires simultanées et sur une classe de courbes gauches* (1880) ; *Sur une classe d'intégrales abéliennes et sur certaines équations différentielles* (1881) ; *Sur les expressions des coordonnées d'une courbe algébrique par des fonctions fuchsiennes d'un paramètre* (1881) ; *Sur la réduction des intégrales abéliennes* (1881) ; *Sur les formes des intégrales de certaines équations différentielles linéaires* (1882) ; *Sur certaines formes quadratiques ternaires* (1882) ; *Sur les Fonctions uniformes affectées de coupures* (1882) ; *Sur une classe de groupes discontinus de substitutions linéaires et sur les fonctions de deux variables indépendantes restant invariables par ces substitutions* (1883), etc. On lui doit en outre, un *Traité d'Analyse* (3 vol. 1891-1897) ; un *Traité des Fonctions algébriques de deux variables indépendantes*, avec M. G. Simart (2 vol. 1897-1903) ; un *Rapport général sur les Sciences à l'Exposition de 1900*.

M. Emile Picard est officier de la Légion d'honneur.

DURANTHON (Emile)

Publiciste, auteur et compositeur de musique, né à Aigueperse (Puy-de-Dôme) le 11 décembre 1866. Fils d'un conservateur des hypothèques, il fit ses études classiques au lycée Henri IV et, doué de précoces dispositions musicales, obtint d'entrer au Conservatoire, où il suivit les cours de piano de N. Alkan et ceux de composition de Duprato. Puis, il étudia le droit tout en continuant la musique.

Entré au secrétariat général de la Compagnie des chemins de fer Paris-Lyon-Méditerranée, il démissionna pour se consacrer exclusivement à la presse et au théâtre.

M. Emile Duranthon a attiré l'attention sur sa personnalité par ses productions dramatiques, littéraires et musicales. Au théâtre, il a donné, seul ou avec M. Jean Drault et d'autres collaborateurs : *Un lit à la cantine*, les *Secrets de l'Alcove*, etc., pièces qui obtinrent un réel succès à la Pépinière ; ainsi que des revues : *Simili-Revue ; Entre cour et jardin ; Il grève, il grève ! Déballons, déballons !* avec M. Montignac, aux Mathurins, à la Pépinière et sur d'autres scènes, notamment aux Folies-Dramatiques, où l'*Echelle de Corde*, qu'il écrivit en collaboration avec M. Paul Delay, eut plus de cent représentations. On lui doit encore les paroles et la musique de nombreuses chansons, qui ont été interprétées par les meilleurs artistes de nos concerts.

M. Emile Duranthon a donné à la *Libre Parole* des articles relatifs aux questions théâtrales, de 1894 à 1902. Il collabore, depuis plusieurs années, au *Triboulet*, où il rédige le feuilleton musical. En 1904, il est entré au *Journal*.

M. Emile Duranthon a été professeur à l'Union française de la Jeunesse. Membre des deux Sociétés des Auteurs et des Compositeurs de Musique et de plusieurs associations de presse, il est officier du Nicham-Iftikar.

CAHU (Jules-Nicolas-Théodore, dit THEO CRITT)

Écrivain et homme politique, né à Be[illegible] (Loiret) le 5 décembre 1854. Il commença ses études au petit séminaire de la Chapelle-sur-Loire, près d'Orléans, et les ach[illegible] Paris. Entré à l'Ecole militaire de Saint-Cyr en 1873, il passa ensuite à l'Ecole de cavalerie de Saumur, d'où il sortit avec le numéro deux.

Il était capitaine aux chasseurs à cheval lorsqu'il donna sa démission, en 1883, pour se consacrer aux lettres et à la politique.

Pendant son séjour dans l'armée, M. Théodore Cahu avait appartenu à l'état-major du général Boulanger. Plus tard, il devint l'ami de son ancien chef et essaya de suivre sa fortune politique. Pendant la campagne électorale de 1889, il fut candidat boulangiste dans la 2e circonscription de Rouen, contre M. Dautresme, ancien ministre, qui fut élu. Il se présenta également à d'autres élections législatives en province, ou municipales à Paris, avec un égal insuccès. Il a été cependant élu maire de Bec-Helloin (Eure).

M. Théodore Cahu a écrit, tantôt sous son nom, le plus souvent sous le pseudonyme de « Théo Critt », une série de fantaisies ou de scènes militaires et mondaines, d'un esprit superficiel et facile, mais d'un style fort agréable. On lui doit aussi des romans-feuilletons. Nous citerons parmi ses productions : *Nos farces à Saumur* ; *Vive le Mariage* ; le *Bataillon des hommes à poils* ; les *Loisirs d'un hussard*, *Par[illegible]* ; *Second Mariage* ; *Georges et Marguerite* ; *Un Cœur de Père* ; *Amante et Martyr* ; l'*Enfant martyr* ; *Un héritage dans les airs* ; *Perdus dans l'espace* ; le *Cachalot blanc* ; l'*Oasis* ; *Un amour dans le Monde* ; *Vendus à l'ennemi* ; le *Déserteur* ; *Celles qui se donnent* ; *Doute mortel* ; les *Dames de Kermor* ; l'*Oubli* (1897 1899) ; la *Montée des Races* ; *Yvonne* ; *Godel et Cie* ; *Vers la Paix*, dont l'auteur a tiré une pièce en 3 actes ; le *Conscrit de 1870*, illustré par Paul de Sement : *Rose Bonheur* (1903), etc.

On lui doit aussi une étude historique sur *Richelieu*, en collaboration avec M. Maurice Leloir ; une autre sur l'*Europe en armes* ; des récits de voyages en Europe, au Maroc, en Algérie, Tunisie et Tripolitaine ; en Egypte, à Massaouah, à Samarkande, à Bagdad, etc., et quelques études philosophiques.

M. Théodore Cahu a collaboré au *Figaro*, à la *France*, à la *Cocarde*, au *Gil Blas*, à l'*Echo de Paris*, au *Gaulois*, à l'*Illustration* et à divers autres journaux ou revues.

Il a été chargé de diverses missions par le gouvernement, notamment auprès du tzar Alexandre III, du sultan Abdul-Hamid et du pape Léon XIII.

Officier de l'Instruction publique, commandeur de Saint-Alexandre et de l'Osmanié, membre de l'Association des journalistes parisiens, il a été vice-président du comité de la Société des Gens de Lettres.

////

SELVES (Justin-Germain-Casimir de)



Administrateur, né à Toulouse le 19 juin 1848. Neveu de M. de Freycinet, ancien ministre de la Guerre (1), il venait à peine de terminer ses études lorsque éclata la guerre de 1870. Il partit comme lieutenant dans le bataillon des mobiles de Lot-et-Garonne, et fut promu capitaine après le combat qui se livra sous les murs de Chartres.

Quelques jours plus tard, M. de Selves était appelé à la direction des services administratifs au ministère de la Guerre, où son oncle était délégué, à Tours. Il suivit le gouvernement de la Défense nationale à Bordeaux et fut chargé, dans cette ville, de la direction de la sous-intendance, comprenant Toulouse, Montauban et Aurillac.

Après la guerre, M. de Selves, qui est docteur en droit de la Faculté de Toulouse, se fit inscrire au barreau de Montauban. Il occupa bientôt, dans ce chef-lieu, une des premières places et devint, tout jeune encore, bâtonnier de l'ordre des avocats.

En 1880, il fut nommé préfet de Tarn-et-Garonne. Il n'y resta que jusqu'en 1882 ; il eut un rapide avancement et, après avoir passé par les préfectures de l'Oise et de Meurthe-et-Moselle, il fut nommé à Bordeaux. Il demeura à la tête du département de la Gironde jusqu'en 1890, époque à laquelle il fut appelé à la direction générale des Postes et Télégraphes.

En cette qualité, M. de Selves, peu de temps après son installation, présida la Conférence internationale qui se tint à Paris du 1er mai au 15 juin 1890. En 1891, il représentait la France au Congrès postal universel de Vienne, où il présida la commission des colis postaux, valeurs déclarées, livrets d'identité, etc.

Nommé préfet de la Seine, le 23 mai 1896, par le cabinet Méline, en remplacement de M. Poubelle, M. de Selves a su, dans ce poste éminent et délicat, montrer les qualités d'un administrateur habilement souple et d'un économiste prudent et avisé. Il a réussi à vivre

en assez bonne intelligence avec les conseils municipaux de nuances différentes qui se sont succédés, tout en conservant la confiance des ministères, également d'opinions bien diverses, ayant suivi le cabinet qui l'avait choisi pour cette fonction.

Le préfet de la Seine est grand-officier de la Légion d'honneur, officier de l'Instruction publique et dignitaire de plusieurs ordres étrangers.

BEAUREGARD (Louis-Charles-Octave DURAND Comte de)

Écrivain, orateur, né le 7 mai 1850 à Paris. Il appartient à une famille très anciennement connue, ennoblie à la fin du règne de Louis XV. Après avoir fait à Paris ses études classiques, il parcourut l'Orient, une partie de l'Asie et de l'Afrique et l'Europe toute entière dans un but constant d'études. On lui doit la publication de diverses narrations de voyage, d'un style vif, d'une observation sagace et subtile ; des études sur la littérature portugaise et ses impressions aux pays scandinaves : Danemarck, Suède et Norwège.

De convictions très nettement bonapartistes, le comte de Beauregard s'est, depuis longtemps, montré l'un des plus ardents adversaires de la République. Président d'honneur du Comité plebiscitaire Napoléonien du IXe arrondissement de Paris, membre de la Ligue de la Patrie française et de la Ligue des Patriotes, il s'est révélé orateur de talent dans nombre de conférences historiques ou politiques, qu'il a données non seulement à Paris, mais à Nice, à Toulon, à Marseille, à Toulouse, au Vigan et dans d'autres centres ouvriers, où sa parole convaincue et enthousiaste a été souvent applaudie.

Toujours dans le même ordre d'idées, le comte de Beauregard, pour servir la cause qu'il soutient avec dévouement, a publié : une remarquable *Etude et revue de l'histoire de l'empereur Napoléon III*, ouvrage très artistiquement édité, dans lequel il s'efforce, avec conviction et non sans talent, de refuter les critiques faites contre le régime impérial (1 vol. 1902) ; une *Histoire du Maréchal Massena, enfant de Nice* (1 vol. 1903) et un ouvrage des plus importants sur les *Maréchaux du Premier Empire et les Maréchaux du Second Empire* (1 vol. 1904), qui contient de précieux documents sur nos gloires militaires. On lui doit aussi une autobiographie, sous forme de récit humoristique, intitulée : *Ma vie écrite en cinq minutes.*

Il a collaboré à divers journaux ou revues, sous son nom ou sous divers pseudonymes, notamment à la *Délivrance*, au *Suffrage Universel*, au *Napoléon*, etc.

ROSSIGNOL (Georges)

Écrivain, conférencier, professeur, né à Buenos-Ayres le 21 avril 1864. Il fit ses études au lycée de Cahors, puis à Sainte-Barbe et à Louis-le-Grand. Reçu licencié ès-lettres en 1885, agrégé d'histoire en 1890, il professa au lycée de Lorient, puis au Polytechnikum fédéral de Zurich (1891-1894), où, avec l'agrément du gouvernement français, il fut chargé par les autorités fédérales d'un cours d'histoire et de géographie générales en langue française, qui fut très suivi. Professeur d histoire au lycée de Bordeaux de 1894 à 1902, il est devenu en 1902, inspecteur d'Académie de l'Ariège, puis, en 1904, de la Creuse

M. Georges Rossignol a attiré sur sa personnalité l'attention publique par des travaux d'ordres divers, qu'il a publiés sous son nom ou sous le pseudonyme de « Roger Debury »

Voici la liste de ses principales publications : la *Langue française dans le monde* (1891) ; la *Femme à travers les âges*, conférence faite à l'*Alliance française* de Zurich (1892) ; *Un pays de célibataires et de fils uniques*, sous le pseudonyme de Roger Debury (Paris, Dentu, 1re éd. 1896, 3e éd. 1900, in-16, XI-384 pages) ; le *Relèvement de la natalité et l'avenir colonial de la France* (1896) ; *la Dépopulation et les célibataires d'après l'abbé Jaubert* (1899) ; l'*Afrique du Sud : Anglais et Boers* (1899) ; *la Dépopulation et les instituteurs*, extrait du *Manuel général de l'Instruction primaire* (1900) ; la *Navigabilité de la Garonne* (1900) ; *A propos de la « Garonne navigable »* (1900) ; le *Livre de Dépenses de Dupré de Saint-Maur (1777)*, document inédit présenté par M. Luchaire, en 1900, à l'Académie des Sciences morales et politiques ; le *Pays des célibataires et des fils uniques*, publié par le comité Dupleix (1901) ; le *Peuplement français de nos colonies*, cinq articles extraits de la *Revue commerciale et coloniale de Bordeaux* (1901) ; le *Relèvement économique de la France et le Comité de défense des intérêts nationaux* (1901) ; la *Garonne navigable*, douze articles extraits de la *Revue commerciale et coloniale de Bordeaux* (1901) ; *Communications au 1er Congrès du Sud-Ouest-navigable* (1902), etc.

Il a collaboré à la *Grande Encyclopédie*, à la *Schweizerische-Hauszeitung*, à la *Revue Universitaire*, à la *France de demain*, à la *Quinzaine Coloniale*, au

Manuel général de l'Instruction primaire, au *Bulletin de la Société de Géographie commerciale de Bordeaux*, à la *Revue Philomathique*, aux *Annales Coloniales*, au *Relèvement social*, aux Congrès de Géographie de Bordeaux (1895) et de Nancy (1901), aux Congrès du Sud-Ouest navigable à Bordeaux (1902), Toulouse (1903), Narbonne (1904), au Congrès des Sociétés Savantes (1904), etc.

M Georges Rossignol s'est surtout préoccupé de l'affaiblissement de la natalité en France, et du relèvement de notre puissance économique par l'amélioration de nos voies navigables. Sur le premier point, son livre, signé du pseudonyme de Roger Debury et intitulé : *Un pays de célibataires et de fils uniques*, résume les données du problème et propose d'efficaces remèdes.

Cet ouvrage a provoqué de vives polémiques, et a été hautement apprécié. Citons quelques opinions :

Ce livre est d'un [illegible] Depuis l'ouvrage admirable de Raoul Frary, rien de plus net [illegible] de patriote et d'honnête homme. (Henry FOUQUIER).

— Merci, monsieur Debury, vous dites tout haut ce que les bons citoyens pensent tout bas. (Dr RICHET, de l'Institut).

— Livre franc et rude. (Ferd. BUISSON).

— Livre très beau et très vaillant. (Georges LEYGUES).

— Ce livre, dont la presse se sert sans le citer parce qu'elle y est attaquée sans ménagements..., nous le signalons à l'attention de tous les historiens et de tous les patriotes. (Gabriel MONOD, *Revue Historique*).

— M. Roger Debury vient d'écrire le livre nécessaire et attendu. Il est à lire et à méditer. L'ensemble est si fortement bâti.... que, bon gré malgré, on suit l'auteur jusqu'au bout. Bien des romans sont moins dramatiques que sa démonstration. (Georges PARISOT).

Si M. Rossignol (Debury) est l'apôtre de la « repopulation », il est aussi celui des voies navigables, en particulier dans la région garonnaise Il est le fondateur de la Société du Sud-Ouest Navigable, appelée d'abord la « Garonne Navigable ». Les bases de cette société ont été jetées, le 7 septembre 1900, à la suite de la brochure éditée par les soins de la *Revue commerciale et coloniale de Bordeaux* et intitulée : la *Navigabilité de la Garonne*. Au nom de cette société, M. Georges Rossignol a fondé le journal le *Sud-Ouest Navigable*, dont il a été le premier rédacteur en chef. Il a ensuite porté la parole dans les principales localités du Sud-Ouest, notamment à Bordeaux, Périgueux, Toulouse, Montauban, Bergerac, Cahors, Agen Le Comité de défense des Intérêts nationaux, présidé par M. d'Estournelles de Constant, s'est adjoint M. Rossignol, et c'est sous le double patronage de ce comité et du Sud-Ouest Navigable que ce dernier a donné de nombreuses conférences dans toutes les villes importantes de la région garonnaise, à la suite desquelles il est devenu président honoraire de la Fédération du Sud-Ouest Navigable. Trois congrès ont eu lieu, à Bordeaux (juin 1902), Toulouse (mai-juin 1903), et Narbonne (mai 1904), deux in-8 de 478 et de 518 pages ont paru, résumant les travaux des deux premiers congrès, dont M. Rossignol a été l'âme.

Dans ces derniers temps, les questions d'enseignement ont surtout occupé M. Rossignol, et il a donné de substantiels travaux, comme l'*Instruction dans l'Andorre* (*Annuaire de l'Enseignement primaire*, 1904), et surtout *Notes et Conseils d'Inspection*, brochure de 57 pages, petit manuel pédagogique très pratique (1904).

FRAPPA (Jean-José)

Écrivain, auteur dramatique, né à Paris le 3 avril 1882. Il est le fils du célèbre peintre José Frappa (1854-1904) (1). Après avoir achevé ses études classiques, il se prépara d'abord au théâtre sous la direction de MM. Silvain et Paul Mounet de la Comédie française, et fut engagé à l'Odéon ; mais, après avoir bien débuté comme acteur, M. Jean-José Frappa quitta bientôt la scène pour les lettres, qui l'attiraient plus spécialement.

La première œuvre de ce jeune auteur : le *Portique*, petite pièce non dépourvue d'esprit, fut représentée par les soins de la Société dramatique « L'Elan ». Puis il donna successivement : *Colin Muset*, acte en vers, couronné au concours ouvert par les *Annales Politiques et Littéraires* ; la *Persuasion*, un acte, joué avec succès au Palais-Royal ; *En retard*, autre acte, en collaboration avec M. Edmond Méry ; *La Comtesse et le Comédien*, acte en vers, avec le même collaborateur, que les artistes de la Comédie française ont interprété à plusieurs reprises, etc.

On lui doit en outre : l'*Evolution de Jacques Lambal*, roman remarqué par la critique et favorablement accueilli par le public, en raison de ses qualités de style et d'observation.

M. J.-J. Frappa est rédacteur au *Monde Illustré* où il a donné une série de silhouettes contemporaires, à la *Presse*, au *Gaulois du Dimanche*, à *Femina*, etc.

Il est membre du Comité de lecture de la Société dramatique « Les Escholiers », laquelle s'est réunie à l'ancienne société « L'Elan », dont M. J.-J. Frappa fit également partie.

(1) [illegible]

LABROUE (François-Marie-Emile)

H[illegible], professeur, administra[illegible] (Lot-et-Garonne). Il a été reçu licencié ès-lettres à la Faculté de Toulouse en 1866, et agrégé d'histoire en 1879, avec le numéro trois.

Entré dans l'Université en 1865, comme répétiteur au lycée de Toulouse, M. Emile Labroue fut nommé professeur au collège de Gaillac en 1867, puis professeur de seconde au collège de Foix en 1869, et professeur d'histoire au collège de Bergerac en 1873. En 1879, il passa, en la même qualité, au lycée de Bordeaux et occupa cette chaire jusqu'en 1886, époque où il entra dans l'administration.

Successivement principal du collège de Bergerac et proviseur du lycée de Foix, il devint, en 1895, proviseur du lycée de Périgueux.

A Bordeaux, M. Labroue avait été rédacteur en chef du *Bulletin de la Société de Géographie*, où il avait remplacé M. P. Foncin. Il est vice-président de cette société, et membre correspondant de l'Union géographique du Nord. Il a contribué activement à la création du groupe géographique du Sud-Ouest, par de nombreux articles et conférences.

Avant 1870, il avait collaboré à l'*Emancipation*, sous la direction de Duportal ; il a écrit aussi dans la *Feuille villageoise*, sous la direction du poète-sénateur Camille Delthil ; dans la *Gironde littéraire*, les *Annales des Universités du Midi*. Il a publié un grand nombre d'ouvrages, dont les principaux sont : le *Poète Arnaud Daubasse* (Toulouse, 1873), où il révèle un felibre du XVIIe siècle, précurseur du grand mouvement felibrige contemporain ; *De Libourne au Buisson* (Bordeaux, 1880), où il fait connaître notamment les « cingles » de la Dordogne ; le *Livre de Vie* (Bordeaux, 1882), où il analyse ce curieux document des jurades de Bergerac et fait l'histoire des seigneurs et capitaines du Périgord blanc au XIVe siècle ; *Bergerac sous les Anglais* (Bordeaux, 1893), où il établit que la guerre de Cent ans commença, avant Crécy, par la bataille de Bergerac et se termina dans l'arrondissement de Bergerac, près de Castillon ; *Athènes sous Périclès* (Limoges, 1894) ; le *Japon contemporain* (3e éd., préface de M. Foncin, Limoges, 1896), où, un des premiers, il fait connaître l'importance de cette nation ; *A Travers les Pyrénées*, étude descriptive richement illustrée (Paris, 1898).

M. Labroue a publié encore une série de brochures : *Poèmes* [illegible] ; *Terminologie et prononciation géographiques* ; les *Jésuites en France* ; discours sur l'*Education politique et religieuse*, sur l'*Histoire*, sur l'*Université*, etc.

Il a présenté plusieurs mémoires aux Congrès des Sociétés savantes : *Bergerac ville ducale en 1789* (1889) ; le *Terrier du seigneur de Pilles, maréchal de camp* (1892) ; un *Statère de Philippe II de Macédoine* (1892) ; l'*Ecole de Périgueux au Ve siècle* (Rome, 1903) ; *le Département de la Dordogne et la Constitution de 1793* (1904), etc.

M. Emile Labroue est officier de l'Instruction publique et chevalier de la Légion d'honneur.

DOLLFUS (Gustave-Frédéric)

Géologue, naturaliste, né à Paris le 26 novembre 1850. Issu d'une famille d'industriels bien connus, il fit ses études au collège Chaptal. Tout en s'occupant, par la suite, d'affaires, il s'intéressa de bonne heure à la géologie. Elève des professeurs Hébert de Paris et Gosselet de Lille, il fit de nombreuses excursions scientifiques et se consacra surtout à la connaissance géologique des environs de Paris.

Depuis 1875, M. G. Dollfus est devenu collaborateur auxiliaire, puis principal, de la carte géologique de France, où il a donné les feuilles de Beaugency, Melun, Paris, Rouen, Meaux, Evreux, Chartres, etc. D'autre part et à une autre échelle, il a fourni la carte de la Belgique, feuilles de Lille et de Mézières.

M. Gustave Dollfus, s'inspirant des doctrines de Darwin, publiait, en 1873, ses *Principes de Géologie transformiste* (1 vol.), qui soulevèrent de vives discussions dans les milieux spéciaux et lui attirèrent les félicitations du grand savant anglais. Il a fait paraître, depuis ce temps : les *Mollusques marins du Roussillon* (4 vol.) ; *Conchyologie du miocène du bassin de la Loire* (1 vol.) ; les *Mollusques tertiaires du Portugal* (1 vol.) ; *Recherches sur les ondulations des couches tertiaires dans le bassin de Paris* ; *Relations entre la structure géologique du bassin de Paris et son hydrographie*, ainsi que de nombreux mémoires ou communications dans les *Bulletins du service de la Carte géologique de France* et de la *Société Géologique de France* ; des articles au *Journal de Conchyologie*, à la *Revue critique de Paléontologie* et à la *Feuille des Jeunes Naturalistes*, revue de vulgarisation.

Membre, depuis 1873, de la Société Géologique de France, dont il est devenu successivement secrétaire, vice-président, puis président, M. Gustave Dollfus est

aussi membre correspondant titulaire de la Société de Géologie de Londres, de la Société belge de Géologie, de la Société Géologique du Nord et de diverses autres sociétés savantes. Correspondant du service géologique du Portugal, des Etats-Unis, etc, il est, d'autre part, officier de Saint-Jacques du Portugal.

VIOLLE (Louis-Jules-Gabriel)

Physicien, membre de l'Institut, né à Langres le 16 novembre 1841. Il entra à l'Ecole normale supérieure en 1861, fut reçu docteur ès-sciences en 1870, et nommé, en 1883, professeur à la Faculté de Lyon.

Maître de conférences de physique à l'Ecole normale en 1890, M. Jules Violle devint professeur de physique appliquée au Conservatoire des Arts et Métiers le 20 décembre 1891. Il a été élu membre de l'Académie des Sciences (section de physique) en 1898, au fauteuil de Fizeau.

M. Jules Violle est l'auteur de travaux sur la physique générale qui sont en quelque sorte classiques. Parmi les plus connus nous citerons : d'abord sa thèse sur l'*Equivalent mécanique de la chaleur*, reproduite dans les *Comptes-rendus de l'Académie* et dans les *Annales de Chimie* (1870) ; puis de nombreux mémoires insérés dans les *Comptes-rendus* [illegible] *d'induction produits dans les masses polaires de l'appareil de Foucault* [illegible] ; *Sur* [illegible] *Soleil* (1874) ; *Chaleur spécifique et chaleur de fusion du pla*[illegible] (187[illegible]) ; [illegible] *fusion du palladium* (1878) ; *Sur la radiation du platine incandescent* (1879) ; *Sur la radiation solaire* (1879) ; *Sur un calorimètre par refroidissement* (1882) ; *Sur la radiation de l'argent au moment de la solidification* (1883) ; *Etalon absolu de lumière* (1884) ; *Propagation du son dans un tuyau cylindrique* (1886) ; *Polarisation par émission* (1887) ; *Vitesse de propagation du son* (avec M. Vautier, 1888) ; *Sur l'électrolyse de l'eau* (avec M. Chassagny, 1889) ; *Sur l'alliage du kilogramme* (1889) ; *Sur la mesure optique des hautes températures* (1892) ; *Sur un four électrique* (avec M. Moissan, 1893) ; *Sur la température de l'arc électrique* (1894) ; *Sur la propagation du son* (1895) ; *Etalon photométrique à l'acétylène* (1896) ; *Actinométrie en ballons-sondes* (1897-1900) ; *Sur un éclair en boule* (1901), etc.

Il a aussi publié un *Cours de Physique* (1884, 2e éd. 1883, [illegible] *Chimique*, où il a écrit l'article *Eclairage électrique*, et à d'autres périodiques.

Ce savant est officier de la Légion d'honneur.

BECHAUX (Auguste)

[illegible] Porrentruy le 16 août 1854. Il fit ses études classiques à Dôle, puis ses études de droit et de philosophie à Insprück (Autriche) et à Paris. Reçu docteur en droit de la Faculté de Paris et docteur ès-ciences politiques de l'Université de Louvain (Belgique), M. Auguste Béchaux fut nommé, en 1880, professeur d'économie politique à l'Université libre de Lille, fonction qu'il occupa jusqu'en 1900.

Dès le moment où il complétait ses études juridiques, M. Béchaux s'était aussi adonné à l'économie politique, sous la direction de Le Play. Imbu des principes de ce dernier il fondait, en 1880, à Lille, l'Union de la Paix sociale, groupement qui, par des conférences et une action incessante, combattit le socialisme collectiviste et s'efforça de concilier les intérêts du capital et du travail. Il fut un des promoteurs de la création, dans la préfecture du Nord, d'un Office central des Institutions charitables, établi sur le modèle de celui de Paris.

M. Auguste Béchaux a publié d'importants travaux, parmi lesquels il faut mentionner les suivants : le *Scrutin de liste proportionnel* (1885) ; la *Politique sociale en Belgique* (1 vol. 1887) ; le *Salaire à l'époque moderne* (1887) ; la *Question des mines en France* (1888) ; *le Droit et les Faits économiques* (1 vol. 1889) ; *Salaires et Syndicats mixtes* (1891) ; la *Question des accidents du travail*, d'après le Congrès de Berne (1892) ; les *Revendications ouvrières en France* (1 vol. 2e édition 1894) ; *la Verrerie aux Verriers* (1 vol. 1896) ; *l'Histoire sociale et la Provence* (1898) ; *Un jubilé financier : la libération du territoire* (1898) ; les *Emprunts des Etats étrangers en France*, mémoire lu à l'Académie des Sciences morales et politiques (Comptes-rendus de l'Institut, 1898) ; *l'Assurance obligatoire en Suisse et le referendum*, mémoire lu à l'Académie des Sciences morales et politiques (Comptes-rendus de l'Institut, 1900) ; *l'Ecole de la paix sociale devant le socialisme* (1 vol 1901) ; les *Ecoles économiques* [illegible] *française* (1 vol. 1902, qui a été traduit en plusieurs langues) ; les *Associations charitables et la loi du 1er juillet 1901*, mémoire lu à l'Assemblée générale de l'Office central des Œuvres de bienfaisance, le 29

[illegible] ; la *M*[illegible] *et les logements des domestiques*, mémoire lu à l'Assemblée générale de la Société française des habitations à bon marché, le [illegible] ; la *Réglementation du travail*, (1 vol. 1904), etc.

Il a été chargé de la chronique économique, depuis plusieurs années, au *Correspondant* et à la *Réforme Sociale*. Il a aussi collaboré à l'*Economiste français*, à la *Revue de Lille* et à diverses autres publications.

On annonce du même auteur une série d'*Etudes comparatives sur les Ecoles économiques au XX*e *siècle*.

Elu, en 1899, membre correspondant de l'Institut, M. A. Béchaux est vice-président de la Société d'Economie sociale et membre de plusieurs autres sociétés savantes.

DALIMIER (Albert-François-Marie)

AVOCAT, né à Bordeaux (Gironde) le 20 février 1875. Fils d'un proviseur de lycée, il fit ses études en partie aux lycées de Marseille, de Vanves et Buffon à Paris. Reçu licencié en droit en 1896, il devint secrétaire de M. Mougeot, avocat, depuis sous-secrétaire d'Etat aux Postes et Télégraphes et ministre de l'Agriculture.

Comme avocat, M. Albert Dalimier s'est acquis, en peu d'années, une situation en vue. Il s'est fait remarquer dans diverses affaires criminelles, notamment celle de l'assassinat du faubourg du Temple, et dans des causes civiles, telle celle qu'il soutint en faveur de certains créanciers contre la Rente Viagère, création de la famille Humbert, où il triompha de son adversaire, M. Barboux, et obtint un arrêt qui fait jurisprudence.

M. Albert Dalimier est avocat-conseil de plusieurs sociétés de secours mutuels, de la Chambre syndicale des travailleurs du gaz, du Syndicat des propriétaires de Montfermeil-Franceville, de l'Association du Commerce et de l'Industrie, etc.

Attaché aux cabinets Dupuy, Waldeck-Rousseau et Combes, ses fonctions l'ont fait maintes fois déléguer à la présidence de cérémonies politiques diverses.

Président de la Ligue de propagande radicale-socialiste de la Seine, délégué à la fédération des Comités radicaux-socialistes, membre du Comité exécutif du parti radical-socialiste, M. Albert Dalimier est, d'autre part, président de la Société des Hospitaliers sauveteurs de la Seine. Il est, en outre, délégué cantonal, titulaire de la médaille de mutualité du ministère de l'Intérieur, officier d'Académie, chevalier du Nicham-Iftikar, du Mérite agricole, etc.

MANVILLE-BIANCHI (Louis-Charles-Alexandre Prince de)

LITTÉRATEUR et artiste, né le 5 juillet 1870 au château des Iris, près Bordeaux.

Il est issu, par un rameau cadet passé en Dauphiné avec la Renaissance, d'une des plus puissantes et illustres familles patriciennes de Toscane et des Etats Romains, celle des Bianchi de Bologne, qu'une tradition historique fait descendre directement, en ligne mâle, de l'antique famille consulaire et impériale des Planca et dont la filiation suivie remonte jusqu'à Martino Bianco, capitaine d'Orvieto vivant en 938.

Alliée aux plus importantes maisons d'Italie, l'histoire de cette famille est unie brillamment, pendant tout le moyen-âge, à celle de Bologne : elle a donné, avec des chevaliers croisés, de nombreux sénateurs, gonfalonniers, cardinaux, ambassadeurs, dont le plus célèbre fut Pietro, sénateur romain, reçu solennellement par Charles VI, roi de France, en 1389, et elle conserva jusqu'aux temps modernes la souveraineté du comté de Piane, avec le rang de comte princier du Saint-Empire acquis à la branche d'Astor en 1345, et reconnu et transmis au prince actuel.

Egalement bien doué pour la musique, la poésie, la peinture; versé, en dehors des arts et de la littérature préférés, en un ensemble rare de connaissances, mais plus particulièrement d'ordre politique, philosophique et social, le prince de Manville-Bianchi s'est révélé jeune comme une personnalité à part en notre siècle d'analyse et de spécialisation. Il a reçu les leçons, en harmonie et composition, de M. Cœdès-Mongin, en peinture de MM. Benjamin-Constant et Jean-Paul Laurens.

S'intéressant à toutes les formes de l'art le prince de Manville-Bianchi passe de la composition du poème et de son arrangement musical à celle des esquisses de maquettes de décor, et on connaît de lui des compositions décoratives d'une inspiration symbolique et d'une couleur des plus originales.

Propriétaire agricole important en Provence, il possède le domaine de Manville, siège autrefois d'un grand fief, détaché de la baronnie royale des Baux en faveur de Claude de Manville, par François Ier, et les restes historiques, aux Baux, de l'ancien hôtel des seigneurs de Manville, dont les armoieries sont à la

Salle des Croisades, à Versailles ; il s'intéresse à des œuvres de mutualité et de progrès agricole et a obtenu du ministre des Beaux-Arts des restaurations artistiques urgentes, attendues depuis longtemps.

Fort érudit en matière héraldique et historique, principalement en ce qui concerne les Etats Romains du Saint-Siège, auquel sa famille, depuis des siècles, est restée fidèlement attachée, le prince de Manville jouit, à Rome, de la plus haute considération de rang et d'individualité.

Il est grand-officier de Saint-Grégoire le Grand.

Son frère, le marquis de Manville-Bianchi (Henry-Pierre-Alexandre), né le 8 février 1876 à Paris, est connu comme s'intéressant à tous les sports, qu'il a cherché à développer surtout en Tunisie. Il est président de l'Automobile-Club de Tunis et d'autres associations sportives de la région. Il s'occupe de prospections minières, après avoir monté et dirigé, à Tunis, la première station centrale d'éclairage électrique. Il est officier du Nicham.

DROUINEAU (Gustave)

Médecin, administrateur, né à La Rochelle le 22 septembre 1839. Fils d'un médecin de cette ville, il fit ses études à l'Ecole de médecine navale de Rochefort, puis à l'Ecole de médecine militaire de Strasbourg. Reçu docteur en 1861, avec une thèse sur l'*Ostéomalacie*, mentionnée dans le *Dictionnaire encyclopédique* de Dechambre, il appartint au corps de santé militaire jusqu'en 1866, époque à laquelle étant médecin aide-major de 1re classe, il donna sa démission.

Après s'être établi à l'île d'Oléron, M. Drouineau vint à La Rochelle, où il fut chirurgien en chef de l'hôpital, secrétaire général, puis président de la Société de Médecine, et conseiller municipal de cette ville.

Dès ce moment, le Dr Drouineau fit paraître, dans le *Bulletin de Médecine et de Chirurgie* et les *Comptes-rendus de l'Académie* de La Rochelle, des mémoires et communications sur l'*Hygiène*, sur la *Protection des enfants* [illegible], sur *M*[illegible] *et les Médecins au XVIIe siècle*, etc. ; à la Ligue française de l'Enseignement et aux cours d'adultes, il fit de nombreuses conférences sur l'hygiène.

Appelé à faire partie du Conseil départemental d'hygiène, auquel il donna beaucoup d'impulsion en qualité de secrétaire, il présenta de nombreux rapports sur les *Buanderies*, les *Bains-douches*, les *Conditions sanitaires des grands chantiers* et autres questions d'hygiène publique. Ces travaux lui valurent une médaille d'or du ministère du Commerce et deux médailles d'argent.

M. le Dr Drouineau, l'un des premiers, demanda, dès 1871, la revision du décret organique des Conseils d'hygiène et il prit, à ce sujet l'initiative d'une pétition au Parlement. Il poursuivit l'idée de cette réforme des institutions sanitaires en diverses publications, entr'autres celle intitulée : *De l'Organisation de la Médecine publique*. Il fit paraître, en 1878, une brochure sur l'*Assistance aux filles mères*, préconisant la création d'établissements de refuge pour les mères. Il publia, d'autre part, vers la même époque : un *Guide médical et hygiénique des baigneurs des plages de l'Ouest*, des *Lettres sur l'Assistance publique à la Rochelle*, *Sur le Cours d'accouchement du département de la Charente-Inférieure*, des *Registres de vaccination*, etc.

Nommé, en 1888, inspecteur général des services administratifs au ministère de l'Intérieur, M. le Dr Drouineau a fait, soit aux Congrès d'Hygiène ou d'Assistance, soit à la Société de Médecine publique ou à la Société pour l'Avancement des Sciences, de nombreuses communications sur l'*Etude du climat en France*, sur l'*Assistance contre les accidents*, sur l'*Hygiène des ouvriers dans les professions à poussières*, sur la *Prophylaxie des épidémies*, sur la *Déclaration des maladies contagieuses*, sur l'*Etat de la démographie en France*, sur les *Contagieux à l'Hôpital*, sur le *Sanatorium Renée Sabran à Gien*, sur les *Maternités départementales*, sur le *Classement des établissements hospitaliers*, sur l'*Assistance aux étrangers*, sur le *Fonctionnement et l'efficacité du secours à domicile*, sur l'*Entente à établir entre l'Assistance publique et l'assistance privée*, sur l'*Organisation des asiles de nuit et des abris ruraux*, sur la *Question des aliénés et les Conseils généraux*, sur les *Reformes à réaliser dans les bureaux de bienfaisance*, etc.

On lui doit aussi la publication de l'*Hygiène rurale* (1 vol.), dans l'*Encyclopédie* de Rochard.

Au Conseil supérieur de l'Assistance publique, il a été rapporteur du règlement intérieur des hôpitaux et du projet de loi sur l'assistance maternelle.

Membre de la Ligue contre la mortalité infantile, de la Commission extraparlementaire de la dépopulation, membre de la Société de Médecine publique de Paris, correspondant de la Société internationale d'Assistance, de la Société des Prisons et de plusieurs

sociétés savantes françaises et étrangères, M. le Dr Drouineau est officier d'Académie depuis 1884.

ROQUES (Jacques)

Musicien, publiciste, né à Ondes (Haute-Garonne) le 14 janvier 1852 Il fit, au Conservatoire, des études de chant et de composition musicale, dans les classes de MM. Defez et Lager, et remporta un premier prix de solfège.

M. Jacques Roques débuta, vers 1885, par une revue en trois actes : *Cherchez le Kroumir*, qui,sur la scène de la Scala, eut du succès ; puis, il bifurqua vers la chanson, genre qui a rendu son nom populaire, avec : la *Chanson du vin ; Pour fêter ma mie ;* la *Chanson du Soleil ; Les Cieux étaient bleus*, et tant d'autres, qui eurent ou qui ont encore une vogue considérable.

Cependant, M. Jacques Roques composait le *Vengeur*, symphonie en 3 actes, destinée au concours ouvert par la ville de Paris en 1889 et qui présente de nombreuses et frappantes similitudes avec *Au Pays Bleu*, de Mme Augusta Holmès, qui fut joué au Concert Colonne. Cette fâcheuse ressemblance, objet de réclamations de la part de M Jacques Roques, reste d'autant plus significative qu'elle se retrouve dans les *Gas d'Irlande*, de la même Mme Holmès, œuvre présentant également une grande analogie avec une *Gigue*, de M. Roques.

Quoi qu'il en soit, le *Vengeur* est considéré comme un ouvrage de mérite et les fragments qui en ont été exécutés ont été applaudis à plusieurs reprises, notamment dans un grand concert donné aux Nouveautés, sous la direction de M. Thibault, sous-chef d'orchestre de la Société des Concerts du Conservatoire.

Dans un album intitulé *Souvenirs du Conservatoire*, M. Jules Roques a réuni les pièces suivantes : *Intermezzo*, symphonie ; *Quand vous serez bien vieille ; Chanson d'été ;* la *Nuit ; Marton*, d'Emile Blémont ; *Chanson de pirates*, de Victor Hugo ; *Bengali ; Avril;* les *Lilas*, d'Albert Merat ; les *Héros de la Délivrance ; Tu crois peut-être que je t'aime*, de Lucien Paté ; la *Niolle*, de Ch. Frémine ; *J'ai cueilli la fleur du pêcher*, de Rieux de Maillou, etc.

On annonce encore du même auteur ; la *Fraise*, opérette en 3 actes ; des mélodies : *Ah ! comme les années passent ! Mais je t'aime ;* les *Bruyères*, de Mme Adam ; la *Patrie*, de M. Gerville-Réache ; *Paraphrase sur la « Mêlée sociale » de M. Clémenceau*, etc.

Professeur de musique de la ville de Paris depuis 1878 et professeur libre de chant, ce musicien a formé d'excellents élèves, suivant sa méthode personelle.

M. Jacques Roques, qui s'intéresse aux questions politiques et sociales, a collaboré à la *Justice*, au *Parisien* et à diverses autres feuilles républicaines. On lui doit de plus un intéressant ouvrage : l'*Idéal social*, qui contient peut-être la solution pacifique de la question sociale et que tous les sociologues auraient intérêt à connaître et à méditer.

Il est membre de la Société des Concerts du Conservatoire, de la Société des Auteurs, Compositeurs et Editeurs de musique et de l'Association toulousaine de Paris.

BOUTON (Georges)

Ingénieur, né à Paris le 22 novembre 1847. Fils d'un artiste peintre, il apprit la mécanique à Honfleur, dans la maison de constructions Dubourg. Venu, en 1869, à Paris, il se perfectionna dans l'établissement Joly Claparède.

Lors de la guerre de 1870-71, M. Georges Bouton fit partie des mobiles du Calvados. Après la paix, il fut employé dans les maisons Pierron et Hermann-Lachapelle.

Il s'établit peu après et travailla pour diverses maisons où l'on s'occupait surtout d'électricité et de nouvelles machines motrices. C'est à ce moment qu'il fit la connaissance du comte de Dion, depuis marquis et député de la Loire-Inférieure (1) et s'associa avec lui, sous la raison sociale, devenue depuis célèbre, de Dion-Bouton et Cie (1882).

La maison de Dion-Bouton a été l'une des premières à s'occuper de l'industrie automobile, qui a pris, grâce à elle, une si grande extension dans ces dernières années ; elle n'a pas cessé de demeurer au premier rang de cette industrie, tant pour la fabrication des motocycles que des automobiles proprement dits, et elle a constamment obtenu les premières récompenses aux expositions spéciales ou universelles.

M. Georges Bouton a, en somme, réalisé, de concert avec le marquis de Dion, les perfectionnements les plus remarquables en automobilisme.

Membre de la Société des Ingénieurs civils, de l'Automobile-Club, etc. M. Georges Bouton est chevalier de la Légion d'honneur depuis 1901.

(1) Notice page [illegible], tome II.

LANDOUZY (Louis-Joseph-Théodore)



MÉDECIN, membre de l'Académie de Médecine, né à Reims le 27 mars 1845. Fils et petit-fils de médecins de cette ville, il y commença ses études, qu'il termina à Paris.

Nommé successivement externe (1867), puis interne des hôpitaux (1870), docteur (1876), chef de clinique à la Faculté (1877), médecin des hôpitaux de Paris (1879), agrégé de la Faculté de Médecine (1880), M. Landouzy, médecin de l'hôpital Laënnec depuis 1890, y enseigne la clinique générale.

Nommé, en 1893, professeur de thérapeutique à la Faculté de Médecine de Paris, il a été choisi, en outre, pour l'une des chaires de clinique générale en 1901. Il avait été élu, en 1894, membre de l'Académie de Médecine.

Les travaux du docteur Landouzy, comme son enseignement, surtout cliniques, ont trait principalement à la pathologie générale et spécialement à l'étude de la tuberculose.

Parmi ses mémoires, on cite particulièrement : *les Paralysies et les Convulsions liées aux Méningo-encephalites corticales* (1876) ; les *Paralysies dans les maladies aigües* (1885) ; les *Atrophies musculaires myopathiques;* la *Tuberculose du premier âge* ; les *Fièvres bacillaires et tuberculeuses à forme typhoïde* ; la *Pleurésie sero-fibrineuse, fonction de tuberculose* ; les *Sérothérapies*, leçons réunies en volume (1898) ; l'*Armement antituberculeux*, carte où sont relevées toutes les armes préventives et curatives opposées en France à la tuberculose (avec le docteur G. Sersiron, 1901) ; *Glossaire médical illustré* (avec le Dr Jayle, 1903), etc.

Envoyé, en 1887, par les ministères de l'Instruction publique et des Affaires étrangères en Egypte, en Syrie et en Turquie, pour étudier en ces pays l'enseignement et la pratique de la médecine, il fit, sur sa mission, un rapport à la suite duquel fut complétée l'organisation de l'Ecole française de Médecine de Beyrouth.

Membre des Comités d'admission aux Expositions universelles de 1889 et de 1900, de la Commission permanente des Congrès pour l'étude de la tuberculose, de la Commission du Codex, de l'Association internationale contre la tuberculose, directeur scientifique des « Voyages aux stations thermales et climatériques de France », président de la section de thérapeutique au XIIIe Congrès international de Médecine, lauréat de la Faculté, de l'Académie de Médecine et de l'Institut, le docteur Landouzy est un des directeurs de la *Revue de Médecine* et de la *Presse Médicale*.

Il est officier de l'Instruction publique, officier de la Légion d'honneur et dignitaire d'ordres étrangers.

LAUSSEDAT (Aimé)



OFFICIER, administrateur, mathématicien, membre de l'Institut, né à Moulins le 19 avril 1819 Entré, en 1838, à l'Ecole polytechnique, il en sortit en 1840 dans l'arme du génie et fut employé à la construction des fortifications de Paris de 1844 à 1846 (fort de Romainville) et de 1849 à 1850 (Mont-Valérien, etc.)

Les inconvénients de la délimitation de la frontière franco-espagnole ayant été signalés à diverses reprises, M. Laussedat, alors capitaine, poursuivit, de 1846 à 1848, l'étude topographique de cette frontière et projeta d'en provoquer la rectification.

Pendant ses reconnaissances dans les Pyrénées-Orientales, M. Laussedat imagina, pour faciliter le levé des plans, des procédés expéditifs qui l'ont amené à modifier la chambre claire de Wollaston, dont il a fait un véritable *altazimutal*, d'un usage simple et commode. Peu de temps après, en se basant sur un principe analogue, il fit de la chambre noire, pour l'appliquer à la phototopographie, ce qu'il avait fait de la chambre claire, un instrument d'une rare précision.

En 1831, M. Laussedat fut nommé répétiteur du cours d'astronomie et de géodésie à l'Ecole polytechnique et il devint titulaire de la chaire en 1856. Il entreprit la création d'un observatoire astronomique à l'Ecole polytechnique, en installa un, à ses frais, à Moulins, et prit part, en 1858, à la mesure de la base centrale de la triangulation espagnole. A l'occasion de l'éclipse totale de soleil du 18 juillet 1860, il organisa une expédition pour aller, à Batna (Algérie), observer ce phénomène directement et à l'aide de la photographie. C'est pour atteindre ce dernier but qu'il composa un appareil d'observations dont il fut le premier à faire usage et qui a été employé avec succès pour prendre des images photographiques du soleil pendant le passage de la planète Vénus, en 1874 et en 1882, par les astronomes français et américains. Cet appareil, que ces derniers ont appelé *photohéliographe horizontal*, est en usage dans les observatoires d'astronomie physique.

S'attachant à utiliser les méthodes graphiques,

M. [illegible] restituer un ancien cadran [illegible] d'après un fragment découvert en 1800, à Oum-el-Awamid (Phénicie), par Ernest Renan. Ce cadran est le premier de son espèce qui ait été décrit.

Nommé commandant en 1863, il entra, l'année suivante, au Conservatoire des Arts et Métiers comme professeur suppléant du cours de géométrie appliquée aux arts.

En 1870, M. Laussedat reprit son service dans l'armée. Nommé commandant du génie de Paris et chargé spécialement de la rive gauche, il organisa la défense sur toute l'étendue de cette région ; promu lieutenant-colonel, il installa douze observatoires et réussit à reconnaître la marche et les travaux de l'ennemi. Dans ce but, il mit à profit un appareil qui permet de dessiner des panoramas d'une façon rigoureusement exacte, par *champs de lunette* successifs et à la chambre claire (il l'a présenté à l'Académie des Sciences en mai 1885, sous le nom de *télémétrographe)*.

En même temps, M. Laussedat essayait d'établir des correspondances optiques entre Paris investi et les départements. Ces tentatives, qui n'eurent alors pas de résultats, reprises plus tard par d'autres, ont été menées à bonne fin.

Après la guerre, M. Laussedat fut nommé membre de la Commission de délimitation de la nouvelle frontière franco-allemande et devint colonel.

En 1874, monté sur le ballon l'*Univers*, avec Tissandier, Godard et quelques officiers, le colonel se cassa la jambe dans la chute de ce ballon.

Il prit sa retraite et fut nommé directeur des études à l'Ecole polytechnique en 1879 ; puis, il quitta ce poste pour succéder, en octobre 1881, à Hervé-Mangon, comme directeur du Conservatoire des Arts et Métiers. En 1900, il abandonna ces dernières fonctions.

Le colonel Laussedat a publié un certain nombre d'ouvrages, mémoires ou articles sur l'astronomie, la géodésie, la géographie, la cartographie, la topographie et l'application des sciences à l'art militaire, qui ont été publiés dans les *Annales du Conservatoire des Arts et Métiers*, les *Comptes-rendus de l'Académie des Sciences* et autres publications scientifiques.

M. Laussedat a présidé le Congrès de l'Education physique et a pris une part très active aux Expositions universelles de 1889 et 1900. Président de la Société polytechnique militaire, du Conseil de l'Observatoire de Paris, du Bureau des Poids et Mesures, etc., il a été admis à l'Académie des Sciences, comme membre libre, en 1894, en remplacement de Favé.

Le colonel Laussedat est grand-officier de la Légion d'honneur.

SULZER (David-Emile)



MÉDECIN oculiste, né à Winterthur (Suisse) le 18 juin 1858. Reçu docteur en médecine de la Faculté de Zurich en 1882, avec une thèse sur l'*Iridectomie dans le glaucome*, il collabora avec M. Donders, de 1882 à 1884, pour ses recherches sur les systèmes colorés anormaux.

Fixé, jusqu'en 1889, dans les Indes Néerlandaises, le Dr Sulzer abandonna à ce moment une très belle situation pour accomplir un voyage d'études autour du monde. Venu à Paris pour compléter ses études, il alla présenter, en 1892, à la Faculté de Médecine de Genève, un important travail sur un principe nouveau établissant que certains phénomènes visuels attribués à des irrégularités supposées du cristallin dépendent de la forme constatée de la cornée Cette thèse lui valut le titre de privat-docent et a été depuis confirmée par des résultats semblables.

Reçu, en 1896, docteur de la Faculté de Paris, il s'est placé rapidement au nombre des ophthalmologistes réputés de notre temps. Parmi les nombreuses publications du Dr Sulzer, il faut signaler les suivantes : *Vier Faelle von retina affection durch directe Beobachtung der Eklipse* (1882 et *Klinische Monats bl f Augenheilk*, 1883) ; *Kleurvergelykingen* (en collaboration avec C.-J. Donders, Utrecht, 1883); *Sternfigur in der vordern Corticalis (Klinische Monats bl. f. Augenheilk*, 1886) ; *Gefacsshaltige Ucberreste der Membrana capsulo-pupillaris beim Ewachsenen* (id. 1888) ; la *Fièvre typhoide dans les pays tropicaux (Geneesk. Tydschr. voor Nederlandsch Indie*, Deel X, 1889); *Troubles de la vision dans l'impaludisme (Archives d'Ophtalmologie*, 1890) ; *Méthode pour déterminer le pôle d'un ellipsoïde à trois axes inégaux par l'observation de ses images catopotriques (Comptes-rendus de l'Académie des Sciences*, 1890) ; *Einfluss des Winkels α auf dies Ophthalmometrie* (Congrès international de Berlin, 1890) ; l'*Influence des injections de la lymphe de Koch sur les kératites strumeuses* (Société d'Ophtalmologie de Paris, 1891).

Il a fait paraître depuis un grand nombre de travaux dans les *Annales d'Oculistique*, fondées en 1830 et qu'il dirige depuis 1891, avec MM. Valude et Morax. Citons : *Reliquats vasculaires du segment postérieur de la capsule cristallinienne vasculaire fœtale chez l'adulte* (Tome c. 11) ; *L'influence de l'angle α sur les*

résultats de l'ophtalmométrie et [illegible] l'*aide de l'ophtalmomètre de Javal* (Tome c. iv) ; *Troubles visuels à la suite d'infection malarique* (Tome c. iv) ; *La forme de la cornée humaine et son influence sur la vision* (Tome c. v) ; *La correction optique du kératocone, de l'astigmatisme irrégulier et de l'astigmatisme cicatriciel* (Tome c. vii) ; *Développement de la myopie dans les écoles* (Tome c. ix) ; *Quelques faits relatifs au développement de la myopie* (Tome c. ix et Tome c. x) ; *Troubles oculaires du vertige paralysant (maladie de gerlier)* (Tome c. xi) ; *Remarques sur l'adaptation de l'électro-aimant pour l'extraction des éclats de fer logés dans l'intérieur de l'œil* (Tome c. xi) ; *Hermann de Helmholtz* (Tome c. xii) ; *Névrite optique consécutive à l'ozène* (Tome c. xiii) ; *Note sur la construction des verres de contact* (Tome c. xiii) ; *Documents servant à l'histoire de l'extraction de la cataracte*, essai historique (Tome c. xiv) ; *Quelques résultats de l'ophtalmométrie clinique* (Tome c. xvi) ; *Glaucome foudroyant et abolition persistante de la circulation rétinienne. Considérations sur le rôle de la circulation intra-oculaire dans la pathogénie du glaucome* (Tome c. xvii) ; *Du rôle de la cornée dans la production des différences existant entre l'astigmatisme cornéen mesuré à l'aide de l'ophtalmomètre et l'astigmatisme total* (Tome c. xvii) ; *De l'herpès fébrile récidivant de la cornée* (Tome c. xix) ; *Contribution à l'étude du zona ophtalmique* (Tome c. xix et Tome c. xx) ; *Quelques remarques sur la mesure de l'acuité visuelle* (Tome c. xxi) ; *Remarques sur la mesure de l'acuité visuelle* (Tome c. xxi) ; le *Professeur Snellen* (Tome c. xxii) ; *Périmétrie des couleurs* (Tome c. xxii) ; *Chancre induré de la conjonctive* (Tome c. xxii) ; *Suite à l'étude de la cornée artificielle* (Tome c. xxv) ; *L'acuité visuelle au point de vue médico-légal* (Tome c. xxv) ; *De la lisibilité des impressions dites anastatiques* (Tome c. xxvi) ; *De l'unité de mesure de l'acuité visuelle* (Tome c. xxvi) ; *Compression et atrophie des nerfs optiques dans un cas de molluscum généralisé* (Tome c. xxvii) ; *Sur la vision des signaux colorés* (Tome c. xxvii) ; *Mécanisme oculaire de la visée* (Tome c. xxvii) ; *Notes sur les verres à la Chamblent* (Tome c. xxvii) ; *Myopie à développement rapide d'origine probablement syphilitique* Tome c. xxviii) ; *Symptômes pupillaires précoces de la syphilis acquise* (Tome c. xxviii) ; *Etude expérimentale de la vision des astigmiques* (Tome c. xxviii et Tome c. xxix) ; *Angle limite de mensuration des objets* (en collaboration avec M. Broca, Tome c. xxvi) ; *Inertie rétinienne* (en [illegible]

Son travail intitulé : l'*Acuité visuelle dans ses rapports avec l'incapacité de travail*, rapport fait à la Société française d'Ophtalmologie, contient un nouveau système de mesure de l'acuité visuelle Ce même système est également exposé dans le rapport qu'il fut chargé de faire au Congrès international d'Ophtalmologie de 1904.

M. le Dr Sulzer a collaboré au *Traité de Physique biologique*, à l'*Encyclopédie française d'Ophtalmologie*, ainsi qu'aux Comptes-rendus de diverses sociétés savantes et à plusieurs Congrès. Il a été désigné pour représenter la France dans une commission spéciale nommée, à Lucerne (Suisse), par le Congrès international d'Ophtalmologie de 1904.

Membre honoraire de la Société Médicale de Genève, M. le Dr Sulzer est membre de la Société d'Ophthalmologie de Paris et de la Société Ophthalmologique de France.

BOISLISLE
(Arthur-Gabriel-Michel de)

Paléographe, membre de l'Institut, né à Beauvais (Oise) le 24 mai 1835. Entré, comme employé, au ministère des Finances, il devint sous-chef des archives et fut mis, d'office, à la retraite après trente ans de service.

Membre du Comité des travaux historiques et de la Société des Antiquaires, secrétaire de la Société de l'Histoire de France, M. Michel de Boislisle a été élu membre libre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres le 5 décembre 1884, en remplacement de Tissot.

M. de Boislisle a publié, sous les auspices du ministère des Finances et d'après les documents des Archives nationales, la *Correspondance des Contrôleurs-généraux des Finances avec les Intendants des provinces* (1er vol. 1874, 2e 1883, 3e 1897) et, pour la *Collection des Documents inédits de l'Histoire de France*, les *Mémoires des Intendants sur l'état des Généralités* (1881). On a en outre de lui : *Histoire de la Maison Nicolay* (2 vol. 1874 et 1875) ; les *Collections de sculpture du cardinal de Richelieu* (1882) ; *Conseils du roi, sous Louis XIV* (1884). Il dirige une nouvelle édition des *Mémoires de Saint-Simon*, avec notes, appendice et lexique (1879-1905, qui doit former 40 volumes environ).

M. de Boislisle est chevalier de la Légion d'honneur depuis 1874.

CHAINE (Henri-Claude-Marie)

Architecte, né à Barcelone (Espagne), d'une famille française, le 27 décembre 1847. Elève de M. de Baudot, puis de MM. Questel et Pascal à l'Ecole des Beaux-Arts, il a exposé des études et des projets à la Société des Artistes français, dont plusieurs furent remarqués. A signaler : l'*Eglise de Saint-Gilles, Manche* (188[illegible]) ; le *Château du Grand-Pressigny, Indre-et-Loire* (1885), qui lui valut une médaille ; l'*Eglise d'Ydes, Cantal* (1886) ; les *Eglises d'Eymoutiers, Haute-Vienne* (1887) et d'*Ecrouves, Meurthe-et-Moselle* (1888).

A la Société Nationale, où il fit ensuite ses envois, on a vu de lui notamment : en 1894, une *Salle de 100 mètres*, intéressant projet basé sur une disposition métallique nouvelle ; en 1895, une *Cheminée* en grès et ciment armé.

M. Henri Chaine avait été nommé, dès 1886, au concours, le premier au classement, architecte diocésain, d'abord à Luçon, puis à Clermont-Ferrand et au Puy, enfin à Rouen et à Beauvais.

Attaché à la Commission des Monuments historiques, il a été chargé de divers monuments dans l'Orne, la Corrèze, le Cantal, la Vendée, l'Oise, la Seine, Seine-et-Oise, etc.

Parmi les travaux les plus importants dûs à M. Chaine, on doit mentionner la restauration des églises de Bagneux et de Nogent-sur-Marne près Paris ; de l'église Saint-Martin à Argentan (Orne) ; des églises Saint-Martin-au-Bois, d'Agnetz, de Bury et de Cambronne (Oise) ; de Mauriac, Saint-Martin-Valmeroux et de Villedieu (Cantal) ; d'Arnac-Pompadour et de Saint-Robert (Corrèze) ; d'Auvillar et Saint-Pierre de Moissac (Tarn-et-Garonne) ; d'Athis-Mons (Seine-et-Oise), etc.

On lui doit de plus un agrandissement important du château des Ostieux dans l'Orne et la restauration du château d'Assier (Lot), outre la construction de nombreux hôtels particuliers et de villas diverses. Il a encore effectué des travaux partiels aux cathédrales du Puy, de Clermont-Ferrand, de Rouen et de Beauvais.

Il a dirigé, de 1887 à 1892, avec MM. de Baudot et Gout, l'*Encyclopédie d'Architecture*, où il a donné de nombreux articles d'érudition. En 1900, sous la direction de M. de Baudot, il a exécuté les modèles des principaux monuments du moyen-âge pour le Musée de Sculpture comparée du Trocadéro.

Ancien président de l'Union syndicale des Architectes français et membre de la Société centrale des Architectes, ancien membre des jurys de la Société patronale des Beaux-Arts, M. Chaine est chevalier de la Légion d'honneur et officier de l'Instruction publique.

MONTEIL (Charles-François-Louis-Edgar)

Ecrivain, administrateur, né à Vire (Calvados) le 26 janvier 1845. Après avoir fait ses études classiques aux lycées de Lyon et de Saint-Etienne, il débuta dans le journalisme en 1867, en fondant l'*Etudiant*. En 1869, il passa au *Rappel*, où ses articles furent remarqués.

Lors de la guerre de 1870, il suivit à Tours la délégation du gouvernement de la Défense Nationale, revint à Paris en mars 1871 et fut, pendant la Commune, secrétaire général de Delescluze, alors ministre de la Guerre. Condamné, après la défaite des fédérés, à un an de prison, il rentra au *Rappel* à l'expiration de sa peine.

En 1874, ayant publié une *Histoire d'un frère ignorantin*, il fut poursuivi et à nouveau condamné à deux ans de contrainte par corps et dix mille francs de dommages-intérêts. Il alla alors demeurer à l'étranger pendant cinq ans ; puis, à son retour, en 1879, il devint rédacteur à la *République française*.

Elu, en 1880, conseiller municipal de Paris pour le quartier du Petit-Montrouge, comme candidat radical autonomiste, M. Edgar Monteil siégea à l'Hôtel-de-Ville jusqu'en 1887, époque à laquelle il se présenta à une élection législative partielle dans l'Isère et échoua, avec 22,683 voix sur 76,116 votants.

Nommé, en 1888, préfet de la Creuse par Charles Floquet, il quitta cette fonction en 1890, mais rentra peu de temps après dans l'administration préfectorale. Mis en disponibilité en 1898, par le cabinet Méline, en raison de ses attaches bien connues avec la franc-maçonnerie et le parti radical, M. Edgar Monteil redevint préfet de la Creuse sous le ministère Brisson (1899), et passa ensuite à la préfecture de la Haute-Vienne. Il a quitté cette dernière fonction en 1904, pour prendre la direction de l'Asile national de Villejuif (Seine), après le décès de M. Lucipia

M. Edgar Monteil est un écrivain réputé, de qui les ouvrages ont obtenu la faveur du public et l'estime des lettrés. On doit mentionner de lui : les *Dernières Tavernes* (1 vol. 1866) ; le *Dixain Vaudevirois* (1869) ; *Le cléricalisme et les rois Bourbon*

(1873) ; l'*An 89 de la République* (1873) ; le *R*[illegible] *du goupillon* (1873) ; *Sous le C*[illegible] (1877) ; les *Couches sociales* (1879) ; *Jean des Galères* (1879), autre roman ; le *R*[illegible] ; *Henriette Gra*[illegible] ; *C*[illegible] ; *R*[illegible] (1882) ; *Souvenirs de la C*[illegible] ; *l*[illegible] *de Gustave Chaa*[illegible] ; *C*[illegible] *des Eglises et de l'Etat* [illegible] ; [illegible] (1888) ; et toute une série d'*Etudes humaines*, comprenant notamment : *A*[illegible] ; *Mme de Feronni* (1881) ; les *Petites mariées* (1883) ; le *Grand Village* (1885) ; la *Bande des Copurchics* (1886) ; la *Grande Babylone* (1887) ; le *Roman du roman* (1888) ; la *Tournée dramatique* (1890) ; *Histoire du célèbre Pepé* (1891) ; la *Jambe* (1892) ; l'*Amour sublime* (1894) ; le *Monde officiel* (1895) ; *Histoire d'un jeune homme et de plusieurs femmes* (1899), etc.

M. Edgar Monteil est membre de la Société des Gens de Lettres. Il a été décoré de la Légion d'honneur en 1883.

GEFFROY (Gustave)

Littérateur et critique d'art, né à Paris le 1er juin 1855. Il débuta dans les petites revues de jeunes par des chroniques et des études artistiques. Puis il fut chroniqueur et critique d'art et de littérature à la *Justice* de 1880 à 1897, au *Gaulois*, au *Gil Blas*, et fit, de 1894 à 1898, les Salons au *Journal* ; ses vives attaques contre les genres classiques et les styles convenus lui valurent plus d'inimitiés que ne lui firent d'amis son ardeur à défendre les écoles nouvelles, en art comme en littérature.

M. Gustave Geffroy a écrit à l'*Aurore*, à la *Dépêche*, à la *Petite République*, à l'*Humanité*, depuis qu'il a quitté le *Journal*. Il a publié aussi des nouvelles, des ouvrages et a acquis la réputation d'un vigoureux écrivain, à l'esprit large, au style coloré, et celle d'un critique très averti en matière artistique

Parmi ses ouvrages, nous citerons : *Notes d'un Journaliste* (1887) ; la *Vie artistique*, suite de 8 volumes (1890 à 1903) ; *Le Cœur et l'Esprit* (1894) ; l'*Enfermé*, sur Blanqui (1896) ; *Pays d'Ouest* (1897) ; les *Minutes parisiennes* (1899) ; les *Bateaux de Paris* (1902) ; *Rubens* (1903) ; l'*Apprentie*, roman ; la *Bretagne* (1904), etc.

L'un des membres choisis par Edmond de Goncourt pour faire partie de son Académie, M. Gustave Geffroy est, depuis 1904, officier de la Légion d'honneur.

FAURE (Jean-Louis)

Chirurgien, né à Sainte-Foy-la-Grande (Gironde) le 27 octobre 1863. Il fit ses études médicales à la Faculté de Paris et fut reçu successivement externe des hôpitaux en 1886, interne en 1887, aide d'anatomie en 1888, prosecteur en 1891 et docteur en 1892.

Nommé chirurgien des hôpitaux en 1895 et professeur agrégé de la Faculté en 1898, M. le Dr J.-L. Faure s'est signalé au monde savant par de nombreux et importants travaux scientifiques, parmi lesquels on doit signaler : l'*Appareil suspenseur du foie, l'hépatoptose et l'hépatopexie* (thèse inaugurale, 1892) ; *Quelques points de l'anatomie du canal cystique* (1892) ; *Etude anatomique sur l'extirpation de la parotide et la résection préliminaire du bord postérieur de la machoire* (1895) ; l'*Indolence des néoplasmes, Essai sur la physiologie de la douleur dans le cancer* (1895) ; *A propos de quelques interventions d'urgence sur la cavité abdominale* (1897) ; le *Plissement de l'estomac* (1897) ; *Sur le traitement du goître exophtalmique par la résection totale du grand sympathique cervical* (1897) ; *Sur le traitement des névralgies incurables du cancer de l'utérus par la résection intradurale des racines postérieures des nerfs de la queue de cheval* (1897) ; *Sur une nouvelle amputation ostéoplastique du pied* (1897) ; *Sur le dédoublement du maxillaire inférieur dans l'extirpation des tumeurs malignes adhérentes à cet os* (1897) ; *Sur un nouveau procédé d'hystérectomie abdominale : la section médiane de l'utérus* (1897) ; *Sur un nouveau procédé de gastro-enterostomie : la gastro-enterostomie par invagination* (1898) ; *Sur un nouveau procédé pour la cure de l'éventration* (1898) ; *Sur un nouveau procédé de cure radicale des hernies sans fils perdus* (1898) ; *Traitement chirurgical de la paralysie faciale par l'anastomose spino-faciale* (1898) ; *Sur un nouveau procédé d'hystérectomie abdominale : l'hystérectomie par décollation* (1900) ; la *Douleur thoracique dans la péritonite par perforation de l'estomac* (1901) ; *Traitement des cancers de l'arrière-gorge* (1903) ; l'*Exo*[illegible] ; *Protection automatique de l'uretère dans l'hystérectomie par décollation* (1903) ; la *Salpingopexie* (1903) ; la *Tuberculose génitale* (Congrès de Rome, 1903) ; la *Voie naso-maxillaire dans l'ablation des tumeurs du naso-pharynx* (in thèse Christophle, 1903) ; l'*Extirpation du rectum par voie sacro-périnéale* (1903) ; *Technique de l'hystérectomie abdominale dans les suppurations pelviennes* (1904).

Il a fait, en outre, un grand nombre de communications à la Société Anatomique, à la Société de Chirurgie, aux Congrès de Rome, Amsterdam, Madrid, Paris, aux Congrès annuels de chirurgie, etc. On lui doit encore les articles : *Phlegmon*, *Septicémie [illegible]*, *Maladies chirurgicales de [illegible]*, *Maladies chirurgicales du foie et des voies biliaires*, dans le *Traité de Chirurgie* de Le Dentu et Delbet ; les articles *Maladies de l'anus et du rectum*, en collaboration avec Rieffel, dans le *Traité de Chirurgie* de Duplay et Reclus (1898) et un ouvrage important : *Chirurgie des annexes de l'utérus* (1902).

Mentionnons, d'autre part, deux opuscules : l'*Épopée de [illegible]*, paru en 1887 ; l'*Ame du Chirurgien*, publié dans la *Revue* en 1903, qui témoignent du goût de l'auteur pour les travaux littéraires.

Le Dr Faure s'est particulièrement intéressé aux études de technique opératoire et on lui doit un certain nombre de procédés originaux et d'opérations nouvelles. Il passe pour l'un des chirurgiens actuels opérant avec le plus d'élégance et de rapidité. Bien qu'il s'occupe plus spécialement de gynécologie, c'est lui qui a exécuté le premier l'extirpation de l'œsophage thoracique, opération qui passait avant lui pour être matériellement impossible.

Lauréat des hôpitaux, de l'Académie de Médecine et de l'Institut, le docteur J.-L. Faure, membre de diverses sociétés savantes, a été secrétaire général adjoint du Congrès de Chirurgie de 1904.

RIDEAU-PAULET (Mlle Marie-Thélika)

Peintre miniaturiste, née à Bordeaux (Gironde). Elève de M. Legras et de Mme de Cool, elle débuta aux Salons annuels de la Société des Artistes français, à Paris, en 1879. Elle est devenue membre de cette société.

Membre fondateur de la Société des Miniaturistes et Enlumineurs de France, fondée en 1893, Mlle Rideau-Paulet a été nommé secrétaire archiviste de cette société. Elle a été élue, en 1904, présidente du Syndicat des Artistes femmes peintres et sculpteurs (S. A. F. P. S. des Unions fédérales).

Parmi les nombreux et remarquables portraits dûs à cette artiste, on signale ceux de : *M. Jacques*, ancien député ; le *Chanoine Brettes ; Mgr Clari*, nonce apostolique ; le *Général Saussier*, la *Baronne de Rochetaillée*, le *Général de Rochefort*, *Mme Antonin Mercié*, la *Princesse Marie-Louise d'Orléans* (qui appartient au duc d'Alençon), *Mgr Gendreau*, évêque d'Hanoï, etc.

On doit en outre a Mlle Rideau-Paulet des aquarelles, ainsi que des travaux sur faïence ou porcelaine d'un genre tout particulier et qui valurent a leur auteur plusieurs récompenses, notamment aux Expositions universelles de 1889 et de 1900.

Cette artiste a exposé non-seulement à Paris, mais aussi à Bruxelles, Toulouse, Versailles, etc. Une de ses compositions les meilleures, le *Portrait de Mistral* (miniature sur ivoire), a été acquise par l'Etat.

Mlle Rideau-Paulet a fondé le cours de peinture à l'Union française de la Jeunesse du XVIIe arrondissement de Paris. Elle a formé des élèves dont on a pu remarquer ensuite les expositions aux différents salons.

Cette excellente artiste est officier de l'Instruction publique.

JAQUES-DALCROZE (Emile)

Musicien, poète, né le 6 juillet 1865 à Vienne (Autriche). D'origine vaudoise, il fit ses études classiques à Genève, puis suivit les cours du Conservatoire de Vienne, sous la direction d'Anton Bruckner, et ceux du Conservatoire de Paris, où Léo Delibes le compta parmi ses meilleurs élèves.

Devenu, en 1892, professeur d'harmonie au Conservatoire de Genève, M. Jaques-Dalcroze donna, pendant plusieurs années, dans cette ville, des conférences très suivies, dans lesquelles il préconisait l'excellence de la jeune école musicale française, à laquelle il appartient brillamment.

On lui doit aussi des études comparatives sur les principaux critiques de France. De plus, ce compositeur est l'auteur applaudi de poésies émues, tantôt puissantes, le plus souvent naïves, sur lesquelles il a composé de la musique. Ses chansons sont très populaires en France, en Suisse, et dans tous les pays de langue française. Elles ont été éditées aussi traduites en allemand, en hollandais et en anglais

Rédacteur au journal la *Musique en Suisse*, M. Jaques-Dalcroze a publié plusieurs recueils de chansons, notamment : *Chansons romandes*, suite d'airs simples, familiers, expressifs, dont une deuxième édition n'a pas épuisé le succès (1 vol. 1893) ; *Chez nous*, recueil de chansons de mœurs romandes

(2e éd. 1895) ; *Des chansons*, petits chefs-d'œuvre d'observation (1898) ; *Chansons populaires et enfantines*, l'une des meilleures séries de l'auteur (14e mille 1899) ; *Chansons religieuses et enfantines*, heureux essai dans un genre encore inédit (1901) ; *Nouvelles enfantines*, de rythme et de sentiment absolument justes (1900) ; *Chansons de l'Alpe*, mélodies originales, inspirées par un milieu incomparable (1902) ; *Chansons d'enfants*, ou nouvelles rondes enfantines du plus gracieux effet (1902) ; le *Jeu de Fruillu*, suite de chansons de mai qui sont d'une tradition un peu desuète en Suisse (1902) ; les *Chansons du Cœur qui vole*, sortes de lieds populaires très simples et précis (1903) ; les *Propos du Père David-la-Jeunesse*, airs rustiques pleins d'une fraîche saveur de terroir (1903); *Six chansons de geste*, études callisthéniques destinées à former l'éducation esthétique et musicale des enfants (1903) ; le *Festival Vaudois*, poème musical en cinq parties, d'une grande beauté patriotique et robuste, qui contraste évidemment avec les œuvres précédentes (1903), etc. Il faut encore signaler du même fécond compositeur : des *Exercices pratiques d'intonation et solfèges avec paroles*, ouvrage classique ; la *Veillée*, oratorio, pour chœurs, soli et orchestre ; *Au siècle nouveau*, cantate pour chœur mixte ; des mélodies avec orchestre : la *Mort du Printemps*, *Larmes*, *Paysage sentimental*, *Rondel*, *Fleur jetée*, *Près d'un étang*, *Sérénade*, *Pauvre oiselet*, *Soir d'avril*, etc. ; des morceaux pour piano en grand nombre ; deux quatuors à cordes ; un concerto pour violon ; *Tableaux romands*, cinq suites pour orchestre ; de nombreux chœurs pour voix d'hommes et de femmes, et surtout : *Sancho*, comédie lyrique en 5 actes, représentée avec succès à Genève et à Strasbourg et annoncée au théâtre de la Monnaie de Bruxelles ; *Janie*, idylle musicale en 3 actes, jouée à Genève, Stuttgart et Francfort : et le *Bonhomme Jadis*, comédie musicale en un acte, d'après Mürger, reçue à l'Opéra-Comique de Paris

La presse a souvent commenté et généralement avec faveur l'œuvre de M. Jaques-Dalcroze.

Parmi les compositeurs de notre temps, il en est un, écrit M. Jean d'Udine, un excellent critique, dans le *Courrier Musical* de Paris, qui tranche nettement sur tous les autres dans la partie la plus spontanée de son œuvre ; symphoniste de talent lorsqu'il s'adonne au drame lyrique, il s'affirme surtout de premier ordre dans les chansons dont il écrit lui-même la musique et le texte.

M. Jaques-Dalcroze a maintes fois fait entendre devant le public parisien ses compositions de musique de chambre, ses fragments d'opéras et ses chansons inimitables. Il est, de plus, un pianiste émérite, au jeu tout à fait remarquable.

Le Conservatoire de Genève lui doit la création d'une classe d'un genre tout particulier, dont les élèves arrivent, grâce à la méthode créée par lui, à acquérir un développement progressif de l'oreille et un discernement rapide et naturel des tonalités et des modulations.

Cet excellent musicien a épousé, en 1889, Mlle NINA FALIERO, la cantatrice soprano bien connue et si souvent applaudie

ABLETT (William Albert)

PEINTRE, né à Paris le 9 juillet 1877, d'un père anglais et d'une mère française. Il fit ses études classiques à l'école Monge, depuis lycée Carnot, et fut l'élève de A. Aublet et de Gérôme à l'Ecole des Beaux-Arts de Paris où, après avoir été reçu premier, il obtint plusieurs récompenses.

M. William-Albert Ablett s'est, en peu de temps désigné à l'attention du public par des œuvres diverses, portraits, études de genre ou d'intérieur, qui ont mis en relief ses qualités de dessin très précis et de coloration tantôt vive, tantôt sombre, suivant le sujet, mais généralement juste. La manière de cet artiste rappelle l'ancienne école picturale, par le souci du détail et le fini de chaque objet ; elle révèle de plus un sens d'observation tout moderne et beaucoup d'originalité dans l'exécution.

On a vu de M. W.-A. Ablett, aux Salons annuels de la Société des Artistes français, les envois suivants, notamment : le *Roman défendu* (1900) ; *Portraits de femmes* [illegible] ; la *Chiromancienne* (1903) ; *Portrait* (1904).

A la Royal Academy de Londres, cet artiste a exposé, entr'autres toiles, un remarquable *Portrait de sa mère* ; une fort belle étude, le *Repos*, etc. A Monte-Carlo, il a envoyé notamment une *Fiancée* qui fit sensation. Il a encore figuré aux expositions de la Société des Amis des Arts à Toulouse, à Rouen, à Douai, à Pau, et à la Société des Salons d'Automne à Paris. On connait, en outre, de lui de très jolis portaits de *Madame de Saint-Marceaux*, la femme du sculpteur bien connu : *Madame A. Messager*, femme du musicien ; la *Femme au Miroir*, étude dans une note noire ; la *Méditation*, intérieur de vieille paysanne normande, et de nombreux portraits de personnalités françaises et anglaises.

M. W.-A. Ablett est lauréat de la Société des Artistes français.

LAFARGUE (Edouard-Paul)

Publiciste, auteur dramatique, né à Paris le 26 octobre 1874. Petit fils de l'auteur dramatique bien connu, à qui l'on doit beaucoup de pièces à succès : fils de M. Paul Lafargue, qui fut rédacteur au *XIXe Siècle*, chef de cabinet de M. Méline à la présidence de la Chambre et secrétaire-général de la présidence de la République sous M. Casimir-Périer, il fit ses études classiques aux lycées Condorcet et Janson de Sailly.

Après avoir suivi les cours de l'Ecole des Langues orientales et de la Faculté de Droit, reçu licencié, M. E.-P. Lafargue débuta dans la littérature par des chansons qui mirent rapidement son nom en valeur : *Effet de Printemps* et *A la Morgue* eurent pour interprète Eugénie Buffet; la *Petite dame économe* et *Je suis enfant*, Mme Yvette Guilbert ; *Cigalia*, scène dramatique, Mme Segond-Weber, etc.

Etant encore au régiment, M. E.-P Lafargue fit représenter, au théâtre de Carcassonne, un acte : *Criminel*, musique de M. Tejero. Depuis, seul ou avec la collaboration de MM. Jean Robiquet, Timmory et Mougel, il a donné, sur diverses scènes parisiennes, les pièces ou revues suivantes, dont plusieurs ont dépassé la centième et ont été reproduites un peu partout : *Décrochez-moi ça*, la *Revue Gosse*, la *Marchande de fous rires*, au Carillon ; le *Paradis perdu*, aux Tréteaux de Tabarin; *Paris complote*, aux Capucines; les *Pantins du siècle*, marionnettes de Léandre à l'Exposition universelle de 1900 ; *Zut pour Yvette*, aux Ambassadeurs ; *Y a des surprises*, à Parisiana ; *A nous le gratin*, *Tête à l'huile*, *Emile a des remords*, *Madame Chou a des ennuis*, *Mets-y en*, revue en 3 actes, à l'Eldorado ; *Balancez vos dames*, vaudeville ; la *Boîte au lest*, *Claudine aux deux écoles*, *Fortes têtes*, la *Revue à poivre*, dont l'une des scènes provoqua une certaine effervescence en raison d'allusions à des personnalités politiques (à la Scala) ; *C'est chic !* au Casino de Lyon, etc.

M. E.-P. Lafargue a collaboré à la *Semaine*, à la *France*, à la *Revue d'Art dramatique*, au *Rire* où, sous le pseudonyme de « Un Monsieur qui suit les Drames, » il donna des articles remarqués et dont il fut le rédacteur en chef ; au *Journal*, au *Gil Blas*, où il rédigea des actualités théâtrales ; à l'*Echo de Paris*, dont il fut secrétaire de la direction et au *Paris qui chante*, dont il est devenu le rédacteur en chef.

Membre des deux sociétés des Auteurs dramatiques et des Compositeurs de Musique, M. E.-P. Lafargue est titulaire d'une médaille de sauvetage.

THÉVENARD (Paul)

Médecin et chirurgien, né à Nevers le 22 juillet 1865. Ses études classiques faites dans sa ville natale, puis à Dijon, il vint à Paris, suivre les cours de la Faculté de Médecine. Externe (1889), puis interne des hôpitaux (1892), il fut reçu docteur en 1896. Elève des professeurs Duplay, Bouilly, Quénu, Segond et Cornil et après avoir travaillé au laboratoire de celui-ci, il devint chef de clinique chirurgicale adjoint à M. Duplay à l'Hôtel-Dieu (1897-1898), puis médecin assistant de Bouilly à l'hôpital Cochin (1898-1900).

Nommé, dès 1898, chirurgien de l'hôpital Gouin, de Clichy, M le Dr Thévenard fut aussi, de 1900 à 1903, médecin et premier assistant du Dr Doyen et, en cette qualité, seconda le célèbre opérateur dans de nombreux cas importants et fameux, notamment celui des sœurs Radica et Dodica.

En 1903, le Dr Paul Thévenard prit la direction d'une maison de santé à Paris, où il s'occupe de chirurgie générale et plus spécialement gynécologique. Praticien émérite, et très au courant des nouvelles méthodes opératoires, il se montre cependant partisan de la conservation dans bien des affections qui paraissent ressortir de la chirurgie plutôt que de la thérapeutique.

M. le Dr Thévenard est l'auteur d'assez nombreuses publications scientifiques parues dans les organes spéciaux, dont certaines ont été donnés avec la collaboration du professeur Bouilly. Mentionnons entre autres : *Etudes sur la métrite hémorrhagique ; sur l'ovarite sclérokystique ; sur l'appendicite ; sur une variété de métrite dite essentielle ; sur la grossesse extra-utérine, ses signes, caractéristiques, traitement*, etc.

Il a fourni plusieurs articles au *Traité des fractures* de Bouilly.

Membre de la Société des Médecins du XVIe arrondissement de Paris, M. le Dr Thévenard est officier d'Académie.

TARGET (Paul-Louis)

Homme politique, diplomate, publiciste, né à Lisieux (Calvados) le 7 mars 1821. Petit-fils de J.-B. Target, qui fut membre de l'Assemblée constituante de 1889 et de l'Académie française ; fils d'un préfet du Calvados sous Louis-Philippe, il fit ses études classiques au collège Stanislas, à Paris, commença son droit à Caen et le termina à Paris, où il se fit ensuite inscrire comme avocat au barreau de la Cour d'appel.

Nommé auditeur au Conseil d'Etat en 1843 et élu membre du Conseil général du Calvados en 1848, il résigna toute fonction publique après le Coup d'Etat du 2 décembre 1851, pour ne pas prêter serment à l'Empire. Il s'occupa dès lors d'agriculture et obtint, en 1863, la prime d'honneur de l'Association normande.

En même temps, M. Target dirigeait le *Courrier du Dimanche*, où il eut pour collaborateurs Edouard Hervé, Prévost-Paradol, J.-J. Weiss, Alfred Assolant et d'autres journalistes connus, jusqu'au moment de la suppression de cet organe (1866). En 1870, il fut appelé, sous la présidence d'Odilon Barrot, à faire partie de la Commission de décentralisation créée par le ministère Ollivier.

Nommé chef de bataillon, puis lieutenant-colonel de la garde nationale de Lisieux, en septembre 1870, par décret de Gambetta, il concourrut à la défense de cette ville et des environs.

M. Target avait échoué, en 1869, comme candidat d'opposition au Corps législatif, dans la troisième circonscription du Calvados ; il se représenta et fut élu, le 8 février 1871, représentant de ce département à l'Assemblée nationale, par 49,178 voix sur 86,564 votants.

Prenant tout de suite une large part aux travaux législatifs, il proposa et fit voter, à Bordeaux le 1er mars 1871, à l'unanimité moins six voix, la déchéance du régime impérial et le renvoi au ministre des Affaires étrangères des pétitions relatives à la question romaine. Membre de la première commission des finances, secrétaire de la Commission chargée de la conclusion définitive de la paix, il présenta, au nom de la Commission de décentralisation, un amendement relatif aux attributions des commissions départementales. Il se prononça contre l'installation des ministères à Versailles, désirant que fut réservée la question du retour du gouvernement à Paris. Appelé à faire partie de la Commission relative à la dénonciation du traité de commerce avec l'Angleterre, il demanda que la France redevint maîtresse de la liberté de ses tarifs de douane, et il s'éleva contre l'organisation définitive du Conseil d'Etat, avant que la constitution politique du pays n'eut été établie.

Conservateur libéral, il fut vice-président de la réunion extra-parlementaire dite « Saint-Marc Girardin » ; il soutint d'abord la politique de M. Thiers, puis, trouvant que le chef du pouvoir exécutif s'orientait trop à gauche, il se déclara contre lui, et le vote du groupe Target entraîna la chute de cet homme d'Etat (24 mars 1873).

Quand l'amendement Wallon, relatif à l'établissement de la République, fut adopté, à la majorité d'une voix, par 353 voix contre 352 sur 705 votants (30 janvier 1875), M. Target était à la Haye, remplissant, depuis le 24 juin 1873, les fonctions de ministre de France près la cour de Hollande. Absent de l'Assemblée, il ne prit donc pas personnellement part au vote ; mais un bulletin favorable à la proposition fut mis en son nom dans l'urne. Tout vote proclamé étant acquis, d'après le règlement de l'Assemblée, une protestation de M. Target eut été inutile ; mais dès son retour en France, il déclara, notamment dans une brochure, et il a répété plus tard à nous-mêmes, n'avoir donné à personne le mandat de voter pour lui en cette circonstance mémorable.

On comprend l'importance de cette déclaration et de l'incident : si M. Target eut assisté à la séance de l'Assemblée, le 30 janvier 1875, les destinées de notre pays eussent été peut-être modifiées.

Comme ministre plénipotentiaire, M. Target a laissé en Hollande une haute réputation d'habileté et de tact ; il résigna sa fonction le 1er février 1878.

Il s'était déjà retiré du Parlement en 1876 : ayant été mis en ballotage, au premier tour de scrutin, dans l'arrondissement de Lisieux (Calvados), il crut devoir, avant le second tour, abandonner sa candidature.

Bien que ne s'étant plus représenté depuis aux suffrages électoraux, M. Target n'en a pas moins exercé une réelle influence aux divers renouvellements législatifs et sénatoriaux, par la publication de brochures dans lesquelles il n'a point cessé, depuis 1880, d'analyser et de critiquer les évènements publics.

Il a fait paraître notamment : la *Législation électorale* (1 vol. 1863) et *Vingt ans de République*, 1880-1900 (1 vol. 1901) ; il a collaboré au *Journal de Paris*, au *Soleil* [illegible] au *Moniteur* [illegible].

M. Target est chevalier de la Légion d'honneur, commandeur et grand-croix de plusieurs ordres étrangers.

CAUVIÈRE (Jules-Louis-Fortuné)

Jurisconsulte, publiciste, né à Marseille le 17 [illegible]. Petit-fils d'un chef d'institution dont le souvenir vit encore dans le Midi ; fils d'un brillant publiciste, il fit ses études classiques aux institutions Saint Augustin et Jouve, à Marseille, fut reçu bachelier ès-lettres et ès-sciences, obtint la licence, puis le doctorat en droit à la Faculté d'Aix-en-Provence, de laquelle il fut lauréat. Il fut également lauréat, chargé du discours à la Conférence des avocats stagiaires à Marseille.

En 1874, M. Jules Cauvière entra dans la magistrature comme substitut à Chaumont (Haute-Marne). Il occupa ensuite le même poste à Chalon-sur Saône, puis devint procureur de la République à Forcalquier (Basses-Alpes). En 1876, il démissionna, pour entrer à l'Université Catholique de Paris, comme professeur de droit, fonction qu'il a conservée depuis lors.

M. Jules Cauvière est l'auteur de nombreux discours ou conférences et de plusieurs ouvrages, publiés à diverses dates. Nous mentionnerons de lui : *Châteaubriand*, discours prononcé à la conférence littéraire du Cercle des Ecoles à Aix (1866) ; *Berryer, sa vie judiciaire*, discours prononcé à la Conférence du stage à Marseille (1870) ; les *Partages d'ascendants* (1870); l'*Art de parler en public* (1878) ; les *Luttes religieuses en France au XVIe siècle* (1880) ; *Introduction à l'étude du Droit* (1880) ; *Que vont devenir les Facultés libres ?* (1880) ; l'*Instruction gratuite, laïque et obligatoire* (1880); *Un livre nouveau sur la littérature française* (1882) ; l'*Esclavage*, conférence (1887) ; *Etude sur l'Histoire de l'Eglise* (1887) ; les *Devoirs du jeune homme au sortir du collège*, discours prononcé à l'Ecole Saint-François-de-Sales, à Dijon (1889) ; la *Condition de la Femme*, conférence (1890) ; *Le lien conjugal et le divorce, mœurs israélites et mœurs païennes* (1 vol. 1890) ; *Un nouveau traité de droit naturel* (1893) ; la *Récréation*, discours prononcé à l'Ecole Saint-Gabriel, à Saint-Affrique (1895) ; le *Régime du bon plaisir* (1896) ; *Un professeur chrétien au XIXe siècle : Ozanam* (1896) ; l'*Honnête homme*, discours prononcé à l'Ecole Saint-Joseph, à Montluçon (1897) ; *Le divorce au point de vue catholique et social* (1897) ; *Un normalien dans l'Eglise : l'abbé Barnave* (1897) ; *La Provence et ses voies nouvelles* (1 vol 1898) ; *Prétendu cas de vente à tempérament* (1902) ; l'*Eloquence judiciaire au XIXe siècle* (1904), etc.

M. Jules Cauvière a collaboré à de nombreux journaux ou revues, notamment au *Correspondant*, à la *Quinzaine*, à la *Revue Catholique des Institutions*, aux *Annales de Droit Commercial*, à la *Revue de l'Institut Catholique*, à la *Revue Générale du Droit*, à la *Revue des Questions sociales*, à la *Réforme sociale*, à la *Revue Pénitentiaire*, au *Bulletin de la Société de Législation comparée*, au *Bulletin de l'Union internationale de Droit pénal*, au *Journal des Débats*, à la *Vérité Française*, au *Moniteur Universel*, à l'ancien *Français*, à la *Gazette de France*, à la *Gazette du Midi*, au *Journal de Marseille*, à la *Croix du Littoral*, de Toulon ; à la *Croix des Alpes-Maritimes*, de Nice ; au *Réveil catholique*, etc.

Lauréat de la Société de Géographie de Paris et correspondant de l'Académie de Législation de Toulouse, M. Jules Cauvière est commandeur de Saint-Grégoire-le-Grand.

MOREAU (Léon)

Musicien et poète, né à Brest le 13 juillet 1870. Après avoir accompli ses études classiques à Bordeaux et passé les baccalauréats ès lettres et ès sciences, il entra au Conservatoire de Musique, où il fut l'élève de M. Pessard pour l'harmonie et de M. Lenepveu pour la composition.

Déjà lauréat de la classe d'harmonie, M. Léon Moreau remporta le grand-prix de Rome en 1899, avec la cantate *Callirhoé* des frères Adenis. Il s'était déjà fait connaître par des compositions que le public avait accueillies favorablement et qui faisaient prévoir des œuvres maîtresses L'apparition de celles-ci a ensuite nettement établi la réputation de leur auteur, à la fois comme compositeur et librettiste.

M. Léon Moreau s'est révélé aussi bon poète que musicien. On a applaudi de lui notamment : *Sur la mer lointaine*, poème symphonique entendu pour la première fois en 1898, à la Société nationale à Paris et depuis aux concerts Lamoureux, à Bordeaux, Marseille, Barcelone, Nancy, Amsterdam et Londres ; *Pourquoi chante un poète*, poème lyrique pour baryton et orchestre, chanté par M. Hardy-Thé à la salle Pleyel, à Paris, en 1899 ; une *Suite symphonique*, annoncée aux Concerts Lamoureux en 1904, et un *Concerto de piano*, interprêté par l'auteur même à Paris en 1903 et depuis dans différents concerts.

Parmi les œuvres de M. Léon Moreau, dont la caractéristique est l'originalité puissante ou gracieuse, il faut signaler, pour le piano ; deux *Impromptus*, dont l'un est dédié à la reine de Roumanie (Carmen Sylva), auprès de qui il passa deux étés à Sinaïa :

Esquisse, *Nocturne*, *Dans la nuit*, *Tristesse*, *Valse caprice*, deux *Humoresques*, *Chanson dansée*, etc.

On doit mentionner, d'autre part, pour le chant, les morceaux suivants : *Au bord de la mer*, *Calinerie*, *Fiancée*, la *Grotte*, *Roses dans la nuit*, *Mon rêve ;* des chœurs de femme : *Sous bois*, l'*Ile fortunée*, et un chœur mixte : *Chanson galante*.

On annonce du même auteur : *Myriald*, opéra-comique en 3 actes.

On a pu lire, à propos de M. Moreau, sous la signature de M. Mangeot, dans le *Monde musical* du 15 octobre 1899 :

> Les compositions de Léon Moreau [illegible] une grande [illegible] des paroles et de la musique [illegible] presque toujours l'auteur de la prose rythmée sur laquelle il écrit ses mélodies, ce qui assure à ses œuvres une grande unité de conception.

M. Léon Moreau est un pianiste de premier ordre. Il s'est fait apprécier comme tel aux salles Pleyel, Erard, Eolian, aux Concerts Lamoureux et dans plusieurs grandes villes de province, d'Europe et d'Amérique. Il prêta son concours à Lamoureux pour la mise à l'étude de *Tristan et Yseult*. Il a, en outre, comme chef d'orchestre, dirigé à plusieurs reprises l'exécution de ses propres œuvres.

Ce musicien distingué est officier d'Académie et chevalier de la Couronne de Roumanie.

DESPAIGNE (Gaston)

Médecin, né le 10 novembre 1860 à Santiago de Cuba (Amérique), d'une ancienne famille française qui, après l'insurrection de Saint-Domingue, se réfugia dans cette ville. Neveu de M. José-Maria de Heredia, de l'Académie française (1), il vint faire à Paris ses études classiques et médicales.

Externe, puis interne des hôpitaux (1886), il fut reçu docteur en 1888, avec une thèse sur la *Paralysie faciale périphérique*, dans laquelle il indiqua, le premier, que l'hystérie pouvait être considérée comme cause de certaines paralysies faciales périphériques avec anesthésie de la face ; chez d'autres malades on trouve simplement l'hérédité névropathique. Il a agrandi l'ensemble des causes de la paralysie faciale en montrant que celle-ci est quelquefois causée par des infections (tétanos céphalique, syphilis au début, diphtérie), ou coïncide avec des polynévrites (zona facial), ou se montre au début du tabès ; tout cela basé sur des observations personnelles et des faits épars dans la littérature médicale.

M. le Dr Despaigne, qui s'occupe de médecine générale, est membre correspondant de la Société Anatomique, où il a fait diverses communications, particulièrement sur l'*Ulcère* et sur le *Cancer du Duodenum*.

(1) Notice tome IV, page 1[illegible].

FRANCMESNIL (Emile-Louis GUILLAUME, dit Ludovic de)

Auteur dramatique, né à Paris le 31 janvier 1852. Il est, du côté paternel, le petit-fils d'un officier et le fils d'un fonctionnaire du ministère de la Guerre ; et, du côté maternel, le petit-fils du Dr G. Morin de la Sablonnière, qui collabora à l'*Encyclopédie Générale de Biographie* de Firmin Didot et publia sur J.-J. Rousseau une étude remarquée.

Ses études classiques faites au lycée Saint-Louis, et reçu bachelier ès lettres, il entra au ministère de la Guerre, où il est resté attaché depuis lors.

Cependant, porté vers l'art par un goût inné, il se fit connaître, sous le pseudonyme de L. d'Arthies, comme dessinateur et publiciste, en donnant au *Journal Amusant*, à *l'Art et la Mode*, au *Monde Artiste*, au *Petit Moniteur Universel*, etc., des articles et des dessins

Dès ce moment, il fréquentait un petit cercle d'amis, parmi lesquels comptaient Guy de Maupassant et MM. Huysmans, Hennique, Céard et autres littérateurs en vue. Obligé, pour raison de santé, de renoncer au dessin, M. de Francmesnil se tourna vers le théâtre et écrivit pour les salons de petites comédies, parmi lesquelles le *Petit Maître*, 1 acte, musique de Pesch, fut particulièrement goûtée.

En 1904, l'Odéon a représenté de cet auteur une pièce qui a obtenu un réel succès auprès du public et des lettrés : le *Grillon*, adapté d'après Dickens, avec une musique de scène de Massenet.

M. Ludovic de Francmesnil est encore l'auteur de *l'Amour et la Lyre*, musique de M. Schwartz ; le *Bizco*, drame lyrique d'après Lucien Biart, musique du même ; le *Patito*, drame lyrique ; *Thésée*, opéra héroïque, etc.

Fondateur, avec quelques amis, de la Société des Parisiens de Paris, dont il est resté membre, il est aussi membre de la Société des anciens élèves du

lycée Saint-Louis et de « la Soupe à l'eau », société amicale des élèves de ce même lycée.

M. L. de Francmesnil est chevalier de la Légion d'honneur depuis 1899.

MOROT (Aimé-Nicolas)

PEINTRE, membre de l'Institut, né à Nancy le 16 juin 1850. Elève de Cabanel à l'Ecole des Beaux-Arts, il remporta le grand-prix de Rome en 1873 avec ce sujet : *Captivité des Juifs à Babylone*, et il débuta au Salon, la même année, en exposant une toile, *Daphnis et Chloé*, qui fut plus louée que son tableau de concours.

Depuis, M. Aimé Morot a produit des œuvres de genres divers : portraits, tableaux de genre, scènes religieuses, militaires, historiques, etc., qui se font remarquer, sinon par beaucoup d'originalité dans la conception, du moins par une grande science du dessin comme de la couleur et une consciencieuse correction de l'exécution. Parmi ses envois aux Salons annuels des Artistes français, on a surtout remarqué les toiles suivantes : le *Printemps* (1876) ; *Episode de la Bataille d'Eaux-Sextiennes* (1879) ; le *Bon Samaritain* (1880) ; la *Tentation de Saint-Antoine* (1881) ; *Martyre de Jésus de Nazareth* (1853) ; *El Bravo Toro!* (1884) ; *Toro colante* (1885) ; *Rezonville* (1886) ; *Bataille de Reischoffen* (1887) ; les *Danses françaises à travers les âges*, plafond pour l'Hôtel-de-Ville (1892) ; *Retraite de Saint-Jean-d'Acre* (1893) ; *Au tableau* (1902) ; *Mme Aimée Morot et sa fille* (1904).

Outre les très nombreux portraits qu'il a exposés et que nous n'avons pas mentionnés à leur date respective, on lui en doit plusieurs autres, que l'on s'accorde à trouver remarquables. Ce peintre a, d'autre part, contribué à la décoration de l'Hôtel-de-Ville, du Panthéon, du nouvel Opéra-Comique, etc. Plusieurs de ses toiles ornent nos musées, notamment ceux de Nancy et du Luxembourg, à Paris.

Après avoir obtenu des médailles de 3e, de 2e et de 1re classes aux Salons, l'éminent artiste reçut la médaille d'honneur en 1880. Aux Expositions universelles de 1889 et de 1900, il lui a été attribué des grands prix.

Elu membre de l'Académie des Beaux-Arts en 1898, en remplacement de Gustave Moreau, M. Aimé Morot est officier de la Légion d'honneur depuis 1900.

Il a épousé l'une des filles du peintre et sculpteur Gérôme, décédé en 1904.

TALMEYR (Marie-Justin-Maurice COSTE, dit Maurice)



Écrivain, né à Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire) le 17 mars 1850. Il fit ses études classiques chez les Jésuites de Vaugirard, puis il prit, à la Faculté de Paris, ses inscriptions de droit.

En 1875, il débutait dans la presse parisienne comme rédacteur au *Peuple*, dirigé par Floquet, sous le pseudonyme de Maurice Talmeyr, qu'il ne devait plus quitter désormais. Il collabora ensuite à la *Tribune*, à la *France* d'Emile de Girardin (1878), au *Rappel*, à l'*Intransigeant* (1879 1882), au *Télégraphe*, au *National*, au *Gil Blas* (1887-1894) au *Figaro*, où il rédigea des « premiers Paris » sur des sujets divers littéraires, artistiques, politiques même, et où, pendant l'affaire Dreyfus, il commença la publication de « propos indépendants » ; mais, en raison de la ligne de conduite de ce journal, il dut continuer cette publication au *Gaulois*, resté hostile à la révision (1895-1898). Depuis ce temps, il a prêté encore sa collaboration au *Matin*, dans lequel il a donné des études remarquées sur les courses hippiques ; au *Journal*, où il fit paraître de pittoresques articles, très documentés, sur les abattoirs parisiens, etc.

M. Maurice Talmeyr a collaboré, en outre, à la *Revue Illustrée*, à la *Revue Hebdomadaire*, où il fut chargé du « Billet de quinzaine », et poursuivit une campagne ardente contre la revision du procès Dreyfus ; à la *Revue des Deux Mondes*, à la *Revue de Paris*, où il consacra, sous la rubrique : la « Vie de journal », d'intéressantes études à des journalistes connus ; au *Correspondant*, etc.

Chroniqueur réputé, brillant et rude polémiste, M. Maurice Talmeyr est aussi un romancier des plus appréciés. Son style vif, nerveux et d'une extrême précision le place au rang des meilleurs littérateurs contemporains. Il a fait paraître en librairie : le *Grisou*, roman qui eut plusieurs éditions et révéla un talent alors naissant (1 vol. 1880) ; *Vierge sage*, autre roman (1 vol. 1884) ; la *Cormière*, roman (1 vol. 1890) ; *Sur le Banc*, suite d'études judiciaires parue en trois volumes et illustrée par MM. Renouard et Forain (3 vol. 1892-1895) ; les *Gens pourris*, recueil de chroniques (1 vol. 1897) ; les *Possédés de la morphine*, études sur cette terrible monomanie (1 vol. 1899) ; *Souvenirs de Journalisme* (1 vol. 1900) ; la *Cité du sang*, études sur les abattoirs (1 vol. 1902) ; *Sur le turf*, études sur les courses (1 vol. 1903)

On doit mentionner du même auteur : *Entre Muffles*, pièce en 5 actes, représentée aux Escholiers (1896).

M. Maurice Talmeyr a donné de nombreuses conférences à Paris et à Bruxelles, où il s'est efforcé de démontrer que la Révolution de 1793 n'avait pas eu pour origine un mouvement populaire, mais une préparation maçonnique, et que la Franc-Maçonnerie elle-même était issue en partie de l'ancien ordre des Templiers, dont elle demeure un dernier vestige.

Il est membre de la Société des Gens de Lettres et de l'Association des Publicistes chrétiens.

MITCHELL (Isidore-Yacinthe-Marie-Louis-Robert)

Publiciste, homme politique, né le 21 mai 1839, à Bayonne. Fils d'un anglais et d'une espagnole, filleul de don Carlos (le fils de Charles IV), il fut, par ce prétendant, pourvu, dès sa naissance, du grade de capitaine dans son armée insurrectionnelle.

Dès 1856, le jeune homme écrivait dans la *Presse théâtrale*, à Paris ; puis il alla résider à Londres, où, de 1857 à 1860, il fit la critique littéraire dans l'*Atlas*. Revenu, cette dernière année, à Paris, il écrivit successivement des articles au *Constitutionnel*, au *Pays*, au *Nord*, à l'*Etendard*, à la *Patrie*. Devenu rédacteur en chef du *Constitutionnel* en 1899, il soutint la politique libérale de M. Emile Ollivier et s'éleva énergiquement, en 1870, contre la déclaration de la guerre.

Quand cependant les hostilités commencèrent, M. Robert Mitchell, nommé commandant des mobiles, demissionna pour s'engager dans un régiment de zouaves, avec lequel il fit campagne dans l'armée de Mac-Mahon. Fait prisonnier à Sedan et emmené en Silésie, il provoqua, à l'étranger, des souscriptions pour adoucir la condition des prisonniers français, qui dépassèrent le chiffre de 400,000 francs

En décembre 1871, M. Robert Mitchell fondait le *Courrier de France* avec quelques amis. Ce journal, qui vécut peu de temps, mena une campagne d'une extrême violence contre Thiers, bien qu'il prétendit soutenir la politique républicaine conservatrice. Passé de là à la *Presse*, M. Mitchell refusa le poste de directeur de l'imprimerie au ministère de l'Intérieur et acquit, en 1874, le journal le *Soir* qui, sous sa direction, devint bonapartiste.

Le 20 février 1876, M. Robert Mitchell fut élu député de la Réole (Gironde), par 7,699 voix contre 5,869 à M. Armand Caduc, républicain. Il abandonna aussitôt la direction du *Soir*, fit partie, à la Chambre, du groupe de l'Appel au peuple et fut l'un des chefs les plus actifs de l'opposition bonapartiste. Candidat officiel après le 16 mai, il fut réélu, le 14 octobre 1877, par 7,962 suffrages contre 6,771 à M. Dumoulin, républicain. Il garda, durant cette législature, la même attitude d'opposition ; mais il se sépara d'une partie de ses amis politiques, à la la mort du « prince impérial », pour se ranger au nombre des partisans de Jérome-Napoléon. Il soutint sa cause dans le *Gaulois*, devenu l'organe de ce prince et eut alors de vives polémiques avec M. Paul de Cassagnac.

Ayant, à ce moment, quitté le *Gaulois*, il déclara se rallier à la République, mais il revint bientôt à la cause impérialiste et essaya de réunir bonapartistes et orléanistes dans une action commune. C'est comme candidat de cette union qu'il fut porté sur la liste de la Gironde, au renouvellement législatif de 1885 ; mais il ne recueillit que 72,440 voix sur 162,286 votants.

L'un des premiers bonapartistes, M. Robert Mitchell se rallia au général Boulanger et il fut l'un de ses plus ardents et actifs champions. Dans le *Pays*, dont il était devenu le rédacteur en chef après le départ de Paul de Cassagnac, il fit, jusqu'à la fuite du général, une propagande incessante en faveur de son programme et des idées révisionnistes.

Candidat de nouveau à La Réole aux élections générales de 1889, il fut élu, comme boulangiste par 7,297 voix contre 6,627 à M Laroze, député sortant ; mais, au renouvellement de 1893, le même M. Laroze le battit, obtenant 7,619 suffrages dès le premier tour, tandis que 5,436 seulement se portaient sur le nom de M Robert Mitchell.

Depuis ce moment, il ne s'est plus représenté aux suffrages des électeurs. Entré au *Gaulois*, sous la direction de M. Arthur Meyer, il donne, dans cet organe d'opposition républicaine, sous le pseudonyme de « Fernand Desmoulins, » un article quotidien sur la situation politique, où il se borne à porter des coups aux ministres et aux partisans de la République, sans manifester très nettement de préférence pour une autre forme de gouvernement.

M. Robert Mitchell a été, pendant de longues années, conseiller général de la Gironde pour le canton de Montségur.

Il est chevalier de la Légion d'honneur depuis 1868.

CHANDON (Léon)

Homme politique, industriel, né à Paris le 7 février 1861. Après de bonnes études classiques, faites au lycée Condorcet, il prit ses inscriptions de droit. Reçu licencié et avocat au barreau de Paris, M. Léon Chandon fit partie de la Conférence Molé-Tocqueville, dont il fut vice-président.

Ayant délaissé le Palais pour s'occuper d'affaires, il fonda la maison de vins de champagne qui porte son nom et prit en outre la direction des établissements Mallat.

Cependant, M. Léon Chandon ne s'est point exclusivement consacré à l'industrie Ardent bonapartiste et jeté jeune encore dans le mouvement politique, il fit partie de plusieurs comités napoléoniens. En 1902, il a été nommé président général des Comités plebiscitaires de la Seine, dont les présidents avaient été avant lui successivement MM. de Cassagnac, le duc de Padoue, le général du Barail et le baron Legoux. Il est, d'autre part, membre du Conseil-Directeur du Comité central de l'Appel au Peuple.

M. Léon Chandon s'est fait remarquer comme conférencier en diverses réunions politiques, à Paris et en province.

Il est lieutenant de réserve au 30e régiment de dragons.

DATHAN de SAINT-CYR (Lazare)

Écrivain, explorateur et poète, né le 17 décembre 1875 à Kingston (Jamaïque). Issu d'une famille bien connue, française du côté paternel et haïtienne du côté maternel, il commença ses études au collège de Basse-Terre (Guadeloupe), puis il vint suivre les cours de la Faculté des Sciences de Paris. Il a été aussi élève de l'Institut Odonto-technique de Londres.

Cependant la vocation des lettres le détourna pour un moment de toute autre voie. Il publia les *Chants du Sauveteur*, plaquette de vers qui fut couronnée par l'Académie des Jeux Floraux et la Société française de Sauvetage ; puis l'*Humanité* (également couronnée par les Jeux floraux du Languedoc), l'*Amour de la Patrie*, autres poèmes, dans lesquels il célèbre la France, sa patrie d'adoption ; *Rêves et Soupirs*, recueils de vers d'une haute inspiration et d'un style purement classique ; les *Mystères du Vaudoux et du Fétichisme*, étude scientifique et théologique sur les secrets des cultes africains ; *A travers les régions tropicales*, souvenirs des voyages accomplis par l'auteur à travers les Grandes Antilles, au cours de diverses missions, etc.

M. Dathan de Saint-Cyr est, en outre, l'auteur d'ouvrages scientifiques, auxquels on reconnaît une grande valeur ; il a collaboré, d'autre part, à de nombreux journaux et revues, de France ou de l'étranger.

M. Dathan de Saint-Cyr a rapporté des Antilles une plante de la famille des asclépiadées, qu'il a dénommée « Saintcyrflor » et dont les propriétés curatives pour le traitement de la tuberculose ont été l'objet de nombreux rapports favorables et d'un mémoire : *La tuberculose et sa guérison par une plante des Antilles*, que l'auteur a présenté à l'Académie de Médecine de Paris, à l'Académie des Sciences et à plusieurs sociétés scientifiques. Cette découverte, d'une haute importance à cause des propriétés curatives de la plante, fait grand honneur à son auteur.

Membre d'honneur et correspondant de plusieurs sociétés savantes, M. Dathan de Saint-Cyr est officier du Nicham-Iftikar, de Bolivar du Vénézuela et dignitaire de divers autres ordres Il est, d'autre part, titulaire de deux médailles d'argent de la Société française de Sauvetage, pour divers actes de dévouement.

LEHMANN (Joseph)

Théologien et prêtre israélite, né le 1er novembre 1843 à Belfort (ancien département du Bas-Rhin). Issu d'une famille bien connue de théologiens, d'origine alsacienne, il fit ses classes dans sa ville natale, puis ses études religieuses au séminaire de Paris. Nommé, en 1869, rabbin de Paris, succédant à M. Zadoc Khan, depuis grand-rabbin de France, il devint, lors de la guerre de 1870-71, pendant le siège de Paris, aumônier du 5e secteur de l'armée assiégée.

Les hostillités terminées, M. Joseph Lehmann fut désigné comme aumônier du 4e corps d'armée. Il a été, en 1890, appelé à la direction du Séminaire Israélite de France, à Paris, établissement d'État qui a remplacé l'ancienne Ecole centrale rabbinique, dont le siège fut à Metz jusque dans les dernières années de l'Empire. Cette direction comprend de plus celle d'un petit séminaire préparatoire.

Administrateur émérite et sagace, M. Joseph Lehmann est aussi un écrivain érudit et d'une docu-

mentation vaste. Il a collaboré à l'*Univers Israélite*, à la *Revue des Etudes Juives* et à diverses autres publications. On lui doit notamment des études sur l'*Assistance publique et privée chez les Israélites ;* le *Procès de Jésus envisagé au point de vue juridique ;* le *Procès d'Hérode ; Certaines dates de la chronologie du Ier siècle avant l'ère chrétienne*, etc.

M. le grand-rabbin Lehmann est membre et ancien président de la Société des études juives ; il est aussi membre de la Ligue des Droits de l'Homme. Officier d'Académie depuis 1886, il a été nommé chevalier de la Légion d'honneur en 1898.

BOUCHARD (Raymond)

Auteur dramatique, publiciste, né à Libourne (Gironde) le 11 février 1870. Il fit ses études à Bordeaux et débuta, très jeune, dans le journalisme, comme collaborateur à la *Gaîté*, au *Persifleur* et à l'*Escarmouche*, feuilles bordelaises depuis disparues.

Tout en s'occupant d'affaires commerciales, M. Raymond Bouchard n'a jamais cessé de se produire dans la presse. Il a donné de nombreux articles au *Panthéon du Mérite*, à l'*Aérostat*, la *France aérienne*, la *Plume libre*, la *Chronique littéraire-artistique*, de Paris ; au *Progrès de Lyon*, à l'*Echo d'Oran*, à la *Libre Revue* de Bordeaux, au *Bastidien*, au *Pontois*, etc.

En 1888, il fonda le Cercle artistique de Bordeaux et, la même année, la Société d'Aérostation, pour laquelle il fit des conférences et des ascensions dans plusieurs villes.

En 1897, M. Raymond Bouchard créa à Paris le *Semainier de la Presse*, service d'articles à reproduction qui compte plus de trois cents journaux adhérents en province et dont le succès ne s'est pas démenti.

Critique d'art, chroniqueur et littérateur, M. Raymond Bouchard est surtout et avant tout un auteur dramatique apprécié. Il a fait représenter sur diverses scènes des œuvres que les salons et les sociétés théâtrales ont souvent reprises et parmi lesquelles il convient de mentionner : *Camma*, poème en trois actes d'une belle allure, que la Société d'encouragement au bien a récompensé d'une médaille d'honneur ; trois séries de monologues ; *Petit Mari*, spirituelle saynette ; *Charité*, drame en vers ; la *Dot d'Angèle*, le *Revolver d'ordonnance*, le *Philtre et la bouteille à l'encre*, comédies en un acte ; le *Paravent*, le *Choléreux*, *Chacun son droit*, le *Gros Lot*, vaudevilles en un acte. On a, encore, du même auteur : *Errements d'Ame*, recueil de poésies ; les *Divorcés*, *Contes d'Amis*, *Té !* nouvelles ; la *Bonne Guerre*, étude, et *Duvent*, roman qui a été bien accueilli du public.

On annonce, en outre, de M. Raymond Bouchard : l'*Oison* et *Thalie*, romans ; l'*Heure gaie*, nouvelles ; la *Bohémienne*, pièce lyrique en 5 actes ; *Trinité*, comédie moderne en 4 actes ; le *Secret*, comédie en 3 actes, et la *Pierre blanche*, pièce en vers, en 3 actes.

M. Raymond Bouchard a fait de nombreuses conférences sur des sujets littéraires et autres. Il appartient à la Société des Auteurs et Compositeurs de musique, à la Société des Auteurs et Compositeurs dramatiques et à celle des Gens de Lettres.

APERT (Eugène)

Médecin, né à Paris le [illegible] juillet 1868. Il fit ses études classiques au lycée de Vanves et prit ensuite ses inscriptions à la Faculté de Médecine. Externe des hôpitaux en 1890, interne en 1893, moniteur de tubage et de trachéotomie à l'hôpital des Enfants-Malades en 1896, il fut reçu docteur l'année suivante. Nommé chef de laboratoire à la clinique médicale de l'Hôtel-Dieu en 1897, il devint chef de clinique en 1898 et médecin des hôpitaux en 1902.

Le docteur Apert, qui fut, au cours de ses études, l'élève des professeurs Dieulafoy, Budin, Grancher et Marfan, s'occupe plus particulièrement des maladies de l'enfance. Il a été chargé du service de médecine infantile à l'hôpital Bretonneau

Ses travaux ont généralement trait aux troubles du développement et de la croissance, aux malformations et aux maladies des enfants Il s'est attaché à préciser le rôle de la glande thyroïde dans les phénomènes de la nutrition. Parmi ceux qu'il a publiés, nous mentionnerons : *[illegible] cryptorchidie par les préparations thyroïdiennes (Bulletin de la Société de Pédiatrie*, 1902) ; *Infantilisme et corps thyroïde (Revue des Maladies de l'Enfance*, 1902) ; un volume intitulé les *Enfants retardataires* (1902) ; *Myxœdème fruste, croissance tardive et diabète (Iconographie de la Salpêtrière*, [illegible])

On lui doit aussi des études sur les relations entre certaines maladies cardiaques et certaines malformations thoraciques congénitales, dont il a trouvé la cause dans des *Compressions fœtales intrautérines*.

faits ultérieurement confirmés par les travaux de M. [illegible] (Société médicale des Hôpitaux, [illegible]).

Signalons encore ses travaux sur le *Purpura* (thèse, [illegible]) ; sur la [illegible] *pigmentaire consécutive aux* [illegible] ; sur la [illegible] *à forme de purpura aigu* (1898) ; sur la *Tachycardie paroxystique par lésion du pneumogastrique* (1902) ; sur la *Maladie de Barlow* (1903). Il a enfin publié, en collaboration avec le docteur Hallopeau, un *Traité de Pathologie* [illegible].

Le docteur Apert est membre de la Société médicale des Hôpitaux, de la Société de Pediatrie, de la Société Anatomique, et secrétaire de la première de ces Sociétés.

LAVERTUJON (André-Henri)

Sénateur, né à Périgueux le 19 avril 1855. Il est le neveu de M. André Lavertujon, qui fut sénateur de la Gironde.

Il reçut, à la Faculté de Paris, la licence en droit ; puis il fut chef de cabinet de M. Raynal, sous-secrétaire d'Etat au ministère des Travaux publics, en 1880

M. Henri Lavertujon, après avoir un moment collaboré au *Rappel*, puis au *Petit Parisien*, alla fonder à Limoges le *Petit Centre*, qu'il dirige depuis 1882. Il a été aussi rédacteur en chef de la *Gironde*, après son oncle, et s'est attiré, dans sa carrière de journaliste, plusieurs duels

Aux élections générales du 12 septembre 1889, il posa sa condidature dans l'arrondissement de Saint-Yrieix et fut élu au scrutin de ballottage par 6,476 voix contre 3,216 données à M. Saint-Marc-Girardin, monarchiste, et 652 à un troisième candidat Durant la législature, il fut l'un des secrétaires de la Chambre. Réélu, en 1893, par 6,933 voix, contre 2,884 obtenues par M. Rondaux, radical-socialiste, M. Lavertujon échoua aux élections suivantes (1898), où il n'obtint que 4,971 voix, tandis que l'élu, M. Boutard, réunissait 5,983 suffrages.

Aux élections sénatoriales du 28 janvier 1900, M. Henri Lavertujon se présenta et fut élu dans la Haute-Vienne, au second tour, et par 333 voix sur 629 votants.

A la Chambre comme au Sénat, M. Lavertujon a suivi une ligne politique républicaine modérée. Il est rarement intervenu à la tribune ; mais il a participé avec activité aux travaux des commissions tant au Palais-Bourbon qu'au Luxembourg.

BONNIER (Henri)

Médecin, administrateur, né à Vauxains (Dordogne) le 29 janvier 1846. Reçu, en 1868, docteur de la Faculté de Strasbourg, avec une thèse portant sur l'*Usage, dans la trachéotomie, d'une canule connue sous le nom de son auteur et destinée à stimuler les fonctions de la glotte*, il entra à l'hôpital militaire du Val-de-Grâce de Paris.

Pendant la guerre de 1870-71, le Dr Bonnier se distingua à Metz et à Gravelotte, fut plusieurs fois fait prisonnier par les Allemands, mais parvint, à deux reprises, à rejoindre l'armée du Nord par le Luxembourg et la Belgique sans sauf-conduit. Il se signala aussi au cours de quatre campagnes en Afrique.

Démissionnaire, le Dr Bonnier fut, en raison de ses opinions républicaines, appelé à la sous-préfecture de Lavaur (Aveyron) en 1881. Sous-préfet de Villefranche, dans le même département, en 1882, puis de Bergerac (Dordogne, il fut promu préfet de l'Aveyron en 1888, puis devint, en 1895, préfet du Gard. En 1897, il quitta l'administration départementale pour prendre la direction de l'établissement thermal d'Aix-les-Bains ; puis, après avoir dirigé pendant une année la maison de santé de la Maison Blanche, près Paris, il a été appelé à la direction de celle de Charenton (1901).

Très apprécié comme chirurgien, M. le Dr Bonnier s'est surtout fait connaître du monde savant par des travaux sur les instruments qu'il a inventés et présentés à différentes sociétés. On doit mentionner un appareil pour les sutures de l'intestin et la taille hypogastrique avec suture immédiate de la vessie (1869) ; un nouveau bandage herniaire double permettant d'accomplir tous les mouvements nécessaires sans aucun effort ni déplacement des pelotes ; ce bandage a été présenté à la Société de chirurgie en 1903 ; un autre système de bandage avec pelote élastique et un tissu permettant les soins de propreté (1904) ; un pessaire expérimenté dans plusieurs hôpitaux de Paris (1904), etc.

M le Dr Henri Bonnier est chevalier de la Légion d'honneur depuis 1889.

DEVIN (Léon)

Avocat, né à Paris le 5 novembre [illegible]. Reçu licencié en droit à la Faculté de Paris et inscrit au barreau en 1863, il fut secrétaire de la Conférence des avocats de 1867 à 1868, et obtint cette dernière année le prix Liouville.

M. Devin fut aussi assez longtemps le collaborateur de Me Nicolet, l'éminent avocat.

Nommé, en 1884, membre du Conseil de l'Ordre des avocats, M. Léon Devin en fit partie jusqu'en 1888. Réélu en 1891, il y est, depuis, toujours demeuré. Il fut choisi, en 1899, comme bâtonnier et montra, dans l'accomplissement de cette délicate fonction, un tact et une compétence qui ont été remarqués.

Me Léon Devin s'est presque exclusivement renfermé dans les causes civiles, commerciales et financières, où il a acquis une véritable autorité. Il a pris part, entr'autres débats importants, à ceux de l'Union générale, des Réassurances générales, du Comptoir d'Escompte, des Guanos Dreyfus, du Transcontinental, des Huîtrières du Morbihan, du Testament Tiercelin, du Collège Stanislas, etc. Argumentateur solide et orateur disert, ses plaidoiries se recommandent par la clarté, la méthode et le souci de la forme.

Avocat de la compagnie des Agents de change de Paris, de celle des Chemins de fer de P. L. M., de la Chambre des Notaires et de diverses sociétés financières, Me Léon Devin est chevalier de la Légion d'honneur depuis 1900.

PINARD (Adolphe)

Chirurgien, membre de l'Académie de Médecine, né à Mery-sur-Seine (Aube) le 4 février 1844. Il fit la campagne de 1870 dans un bataillon de mobiles, puis fut reçu interne des hôpitaux de Paris en 1871 et docteur en médecine en 1874.

Nommé, la même année, chef de clinique d'accouchement, et agrégé de la Faculté de Paris en 1878, M. le Dr Pinard devint accoucheur des hôpitaux en 1882 et, en 1889, professeur de clinique d'accouchement et de gynécologie à la Faculté. En 1892, il a été élu membre de l'Académie de Médecine.

Le professeur Pinard est célèbre comme accoucheur et gynécologue. Il a publié un certain nombre de travaux sur cette branche de la médecine, qui sont en quelque sorte classiques. Nous citerons, parmi les plus connus : *Des avantages de l'Allaitement maternel* (1873) ; les *Vices de conformation du bassin* (thèse de doctorat, 1875) ; les *Contre-indications de la version dans la présentation de l'épaule et des moyens qui peuvent remplacer cette opération* (thèse d'agrégation, 1878) ; *Action comparée du chloroforme, de l'opium et de la morphine chez la femme en travail* (1 vol. 1878) ; mémoires sur la *Rétroversion de l'utérus gravide*, avec Varnier ; sur la *Grossesse extra-utérine* ; sur le *Traitement de l'infection puerpérale*, avec Wallich, etc. ; *Traité du palper abdominal et de la version par manœuvres externes* (1879) ; *Etudes d'Anatomie obstétricale normale et pathologique*, avec le Dr Varnier (atlas 44 planches et 1 vol. 1892 ; couronné par l'Académie du prix Montyon) ; *Leçons de clinique obstétricale* (2 vol. 1899) ; *Puériculture du premier âge* (1904).

Rénovateur de la symphyséotomie, opération qui, depuis longtemps, était tombée en désuétude, qu'il a pratiquée à nouveau dès 1891 et qui, depuis, a repris sa place dans la chirurgie obstétricale, M. le professeur Pinard s'est beaucoup occupé, en ces dernières années, des questions de puériculture.

Il est chevalier de la Légion d'honneur depuis 1871.

RÉGNIER (Henri-François-Joseph de)

Littérateur, né à Honfleur (Calvados) le 28 décembre 1864. Il fit ses études classiques au collège Stanislas et prit ensuite ses inscriptions à la Faculté de Droit de Paris, où il reçut la licence en 1888.

M. Henri de Régnier, de bonne heure, se consacra tout entier aux lettres. Il a produit des romans, des nouvelles, des œuvres de critique littéraire et des poésies. Tous ses ouvrages ont une allure très personnelle et sont remarquables par la perfection de la forme comme par l'élévation de la pensée ; toutefois, ses poésies sont particulièrement appréciées.

Voici les titres des principales œuvres de cet écrivain : Ouvrages en vers. — *Premiers poèmes*, *Lendemains*, *Episodes* (de 1885 à 1888) ; *Poèmes anciens et romanesques* (1890) ; *Tel qu'en songe* (1892) ; les *Jeux rustiques et divins* (1897) ; les *Médailles d'argile* (1900) ; la *Cité des eaux* (1903). — Prose : la *Canne de jaspe* (1897), le *Trèfle blanc* (1899), les *Amants singuliers* (1901), nouvelles ; la *Double maîtresse* (1900), le *Bon plaisir* (1902), le *Mariage de minuit* (1903), les *Vacances d'un jeune homme sage* (1903), les *Rencontres de M. de Bréot* (1904), romans. — Critique : *Figures et Caractères* (1901).

M. Henri de Régnier a accompli, en 1900, une

tournée de conférences dans les principales villes des [illegible].

Il est chevalier de la Légion d'honneur depuis 1897.

Il a épousé l'une des filles de M. José-Maria de Hérédia, de l'Académie française (1).

SIMON-JUQUIN (Louis)

Avocat, publiciste, né à Falaise (Calvados) le 11 juillet 1869. Ses études classiques faites au collège de sa ville natale, il suivit les cours du Collège de France et de la Sorbonne en même temps que ceux de l'École de Droit.

Inscrit à la Cour d'appel de Paris depuis 1891, il s'est fait remarquer dans un certain nombre de causes civiles et criminelles retentissantes. Parmi ces dernières, on peut rappeler les affaires Osmus et Vialast, tentatives d'assassinat ; celles de la rue Tournefort ; de Gennevilliers, où il plaida contre MM. Decori et Henri Robert ; celle de la Salpétrière, dans laquelle il obtint l'acquittement d'une infirmière accusée d'infanticide.

En même temps qu'aux questions juridiques, M. Simon-Juquin s'est intéressé aux œuvres de mutualité et d'assistance. Il a fait à ce propos, en mai 1903, une conférence à l'Odéon, qui a marqué une étape décisive dans le développement de la mutualité, grâce à la hauteur et à la hardiesse des idées émises par l'orateur ; il est le conseil judiciaire de la Société nationale de retraites les Vétérans de terre et de mer ; il a fondé et présidé jusqu'en 1898 la cinquième section de cette société à Paris ; il prête encore son concours, au même titre, à la Fédération des anciens sous-officiers, à l'Association amicale et prévoyante de la Préfecture de Police, à la Société Nationale des Jardiniers et ouvriers horticoles de France, à l'Union de la Jeunesse républicaine, à la Sécurité de la Vieillesse, à l'Epargne Alsacienne-Lorraine, à la Société des Instituteurs, et à un grand nombre de syndicats.

M. Simon-Juquin est, depuis 1900, juge de paix suppléant du 1er arrondissement de Paris. En cette qualité, il rendit, en septembre 1902, un jugement relatif aux garçons de salle qui fit le tour de la presse et qui, en vue d'en faire passer les conclusions dans un texte de loi, a été depuis étudié d'une façon approfondie par le Conseil supérieur du Travail.

Aux élections municipales de 1904, M. Simon-Juquin fut candidat républicain dans le quartier de l'Odéon, à Paris, et obtint 1.410 voix contre M. Alpy, conservateur, élu.

Cet avocat est l'auteur d'un ouvrage estimé : le *Droit anglais usuel*, en collaboration avec M. Pavitt, sollicitor près la Haute-Cour de Justice d'Angleterre.

Titulaire de la médaille de la Mutualité, M. Simon-Juquin est officier de l'Instruction publique et du Mérite agricole.

LOCQUET (Henri-Théodore)

Administrateur, né à Paris le 28 décembre 1847. Petit-fils d'un ancien député et maire du IXe (devenu le 1er) arrondissement de Paris, fils d'un négociant, il fit ses études à l'Institution Massin.

En 1870, M. Henri Locquet devint secrétaire de Maurice Richard, ministre des Lettres, Sciences et Arts dans le cabinet Ollivier. Entré ensuite à la direction des Bâtiments civils et Palais nationaux qui, à la chute de l'Empire, passa au ministère des Travaux publics et a été depuis rattachée à la direction des Beaux-Arts, il devint sous-chef de bureau en 1888 et fut nommé, en 1894, administrateur du Garde-Meuble national.

Ce service qui, jusqu'en ces dernières années, ne concernait que la présidence de la République, a pris un important développement en raison des relations que la France entretient maintenant avec les pays étrangers. En sa qualité d'administrateur du Garde-Meuble national, M. Locquet a été chargé notamment de la réception des souverains russes à Paris d'abord puis à Compiègne, où il parvint à aménager complètement le palais en peu de jours ; il avait procédé aussi à l'installation du palais dit des Souverains, avenue du Bois-de-Boulogne, au moment de l'Exposition de 1900 ; puis, en 1903, il fut chargé de toutes les installations à l'ambassade anglaise pour la visite du roi Edouard, ainsi qu'au ministère des Affaires étrangères pour la réception des souverains italiens.

On a beaucoup remarqué le souci d'art et le tact, ainsi que l'activité, dont M. Locquet a fait preuve dans ces diverses circonstances.

C'est également lui qui avait été chargé de la décoration et de l'aménagement de l'ambassade française à Moscou, lors du couronnement du czar, en 1895, et des travaux semblables à l'ambassade française de Londres pour le couronnement du roi d'Angleterre puis, en 1904, de l'ameublement et de la décoration de la

(1) [illegible]

galerie d'honneur du Pavillon de la France à l'Exposition de Saint-Louis.

A l'Exposition de 1900, à Paris, il avait été membre des comités et du jury. Il collabora aussi à l'Exposition centennale de la même année et il est membre des Expositions rétrospectives des Beaux-Arts et des Arts décoratifs.

Officier de l'ordre de Victoria d'Angleterre, de l'Etoile polaire de Suède, de l'Eléphant de Siam ; commandeur de la Couronne d'Italie, de Saint-Stanislas de Russie, du Lion et du Soleil de Perse, du Nicham-Iftikar et du Dragon de l'Annam, M. Locquet est aussi officier de l'Instruction publique et chevalier de la Légion d'honneur depuis 1895.

SEBILEAU (Pierre)

Chirurgien, né à Saint-Fort-sur-Gironde (Charente-Inférieure) le 18 octobre 1860. Interne des hôpitaux à Bordeaux en 1879, puis à Paris en 1884, aide d'anatomie à la Faculté de Paris (1886), prosecteur à l'Ecole d'Anatomie (1888), docteur et lauréat de la Faculté (1889), il fut nommé professeur agrégé en 1892 et chirurgien des hôpitaux en 1899. Depuis 1901, il dirige, à l'hôpital Lariboisière, le service des maladies du nez, de la gorge et des oreilles.

Elève de Négrié, Picot et Demons à Bordeaux, de Terrillon, Panas, Le Dentu, Farabeuf et Quénu à Paris, M. le Dr Sebileau a publié diverses cliniques de ses maîtres et des *Leçons de Chirurgie* originales (1 vol. 1899).

Parmi les très nombreuses publications de ce chirurgien, qui s'occupe particulièrement des maladies chirurgicales de la tête et du cou, on doit mentionner les suivantes, très appréciées dans le monde médical : *Du traitement des goîtres parenchymateux et fibreux par les injections intersticielles de teinture d'iode*, avec le Dr Terrillon *(Archives générales*, 1887) ; *Démonstrations d'Anatomie* (1 vol. 1892) ; *Anatomie*, article du *Dictionnaire de Physiologie* de Richet (1895) ; *Traitement des adénopathies tuberculeuses de la région cervicale (Gazette Médicale des Hôpitaux*, 1897); *Traitement de la hernie ombilicale (Gazette Médicale*, 1898) ; *Pathogénie des orchites (Archives Générales de Médecine*, 1899) ; *Lymphadénome de la région parotidienne (Bulletin de la Société de Chirurgie*, 1899) ; *Maladies des enveloppes du testicule*, dont la description forme un gros volume du *Traité de Chirurgie* de Le Dentu et Delbet (1900) ; *Maladies du testicule et du cordon spermatique,* dans le même ouvrage (1901) ; *Des différentes formes de la septicémie buccale (Presse Médicale*, 1901) ; *Chirurgie du cou et du rachis*, en collaboration avec le Dr Brésard (1 vol. 1902) ; *Epithélioma de l'épiglotte, du sillon glosso-épiglottique, de la langue et du repli pharyngo-épiglottique, extirpation par pharyngotomie sous et trans-hyoïdienne* (Société de Chirurgie, 1902); enfin de nombreux mémoires sur *la langue*, *le pharynx*, *les sinusites*, *les mastoïdites*. etc. (Société de Chirurgie, 1902-1904), etc.

Lauréat de la Société d'Anatomie, de l'Assistance publique, de la Faculté et de l'Académie de Médecine, qui lui décerna en 1893 le prix Alvarenga de Piauhy, M le Dr Pierre Sebileau est membre de la Société de Chirurgie, de la Société Anatomique, etc.

Il est chevalier de la Légion d'honneur depuis 1902.

DECORI (Louis)

Artiste et auteur dramatique, né à Paris le 22 novembre 1858. Fils d'un avocat distingué, il fit d'excellentes études au lycée Napoléon (depuis Henri IV), puis au lycée Charlemagne. Après avoir accompli le volontariat d'un an, il prit ses inscriptions de droit ; mais le théâtre l'attirait. En 1882, engagé par Larochelle, il débuta à la Gaîté, sous le patronage de Dumaine et de Taillade.

Le 16 février 1883, M. Decori s'affirmait tout à coup comme un artiste des plus remarquables dans la *Glu*, de Jean Richepin, à l'Ambigu, alors dirigé par Mme Sarah Bernhard.

Au Château-d'Eau, où il passa ensuite, M. Decori créa successivement des rôles dans *M. de Boislaurier*, le *Roman d'Elise*, *Sainte Russie*, le *Crime de Jean Morel*, etc. ; puis à la Renaissance, sous la direction de F. Samuel, il créa l'*Inflexible* de Parodi.

En 1886, il partit avec Mme Sarah Bernhard pour une tournée à travers le monde, dont la marche fut triomphale de Londres à Lisbonne, de Dakar à Rio, Montevideo, Buenos-Ayres, Valparaiso, Santiago, Lima, La Havane, Mexico, La Vera-Cruz, Panama, Colon, New-York, Philadelphie, Chicago, Saint-Louis, Cincinnati, Kansas-City et autres villes américaines. Dans cette tournée, comme dans toutes celles qu'il fit avec la même artiste, M. Decori interpréta les principaux rôles de la *Dame aux Camélias*, *Frou-Frou*, *Théodora*, la *Tosca*, *Fedora*, *Adrienne Lecouvreur*, *Rome Vaincue*, etc.

A son retour en France, M. Decori interprêta le *Maître*, de Jean Jullien, aux Nouveautés ; puis, au Nouveau Théâtre, il créa *Bouton d'Or* et *Miss Dollar*; à l'Ambigu, on l'applaudit dans les *Gaîtés de l'Escadron*, de Courteline ; la *Mendiante de Saint-Sulpice*, de d'Ennery ; le *Train nº 6 ;* la *Famille Martial ;* l'*As de Trèfle ;* le *Capitaine Floréal ;* les *Deux Patries ;* le *Porteur aux Halles*, et son inoubliable création de la Limace, dans les *Deux Gosses*. Au Châtelet, il créa successivement : la *Poudre de perlinpinpin*, *Robinson Crusoë*, *Spargoletti*, le *Petit Chaperon Rouge* ; joua le *Tour du Monde en 80 jours* et *Michel Strogoff*.

Engagé ensuite à l'Odéon, M. Decori se fit applaudir dans le *Chemineau*, de Jean Richepin, après avoir interprêté brillamment les *Truands*, du même auteur ; le *Passé*, de Porto Riche ; les *Corbeaux*, de Henri Becque ; *Jeanne d'Arc*, de Fabre, etc. A la Porte-Saint-Martin, le *Chevalier de Maison-Rouge* et le *Crime de Faverny* lui permirent de reprendre le drame, où il avait débuté.

M. Decori a ainsi tenu presque tous les emplois, et dans aucun il ne s'est montré inférieur. Dans le drame, la comédie, l'opérette ou la féerie, sans en excepter les pièces classiques, il a révélé tous les aspects d'un talent souple, puissant, toujours en éveil et d'une incomparable maîtrise.

Auteur dramatique fort apprécié, M. Decori a produit des pièces dont les succès ont été retentissants, comme : la *Fille du Garde-Chasse* et *Amant de Cœur* (avec M. Fontanes), pièces représentées nombre de fois à l'Ambigu ; la première notamment a été jouée plus de 200 fois à Paris et 1,500 en province ; le *Ruban Rouge*, avec Pierre Sales (Ambigu) ; *Horribles détails*, avec Maurice Lefèvre (Cluny) ; *Monsieur Polichinelle*, avec M. Darlay (Chatelet) ; la *Part du feu* et l'*Homme aux neuf doigts*, avec M. Lefèvre ; *Marie-Antoinette*, avec M. Olivier ; le *Crime d'un fils*, avec M. Lefèvre ; *Esaü ou le plat de lentilles*, avec Fragson ; *Clovis ou le haricot de Soissons*, avec le même ; enfin, avec M. P. Olivier : *Georges Washington*, *Ferdinand Lassalle*, *Le Pendu*, *Municipalité*, *Jean Chouan*, pièces destinées au théâtre de la Gaîté, avec pour interprêtes MM. Coquelin et l'auteur dans les principaux rôles.

Officier de l'Instruction publique, M. Louis Decori est membre de la Société des Auteurs et Compositeurs de musique.

DECORI (Félix)

Avocat, frère du précédent, né à Paris le 1er mars 1860. Ses études faites au lycée Charlemagne, il prit la licence en droit et se fit inscrire, comme avocat, à la Cour d'appel de Paris en 1883.

C'est surtout dans les affaires criminelles que M. Félix Decori s'est créé une réputation brillante par la fougue et la précision de ses plaidoiries. Les causes les plus retentissantes auxquelles il a prêté son concours ont été celles des assassins Prado, Michel Eyraud, le protagoniste de la célèbre affaire Gouffé, qui, tous deux, malgré ses efforts, furent condamnés à mort ; Fouroux, affaire d'avortement dans laquelle il plaida pour Mme de Jonquières, qu'il fit acquitter ; Bouly de Lesdain, accusé de tentative de meurtre, dont il obtint aussi l'acquittement ; Raymond (assassinat par une femme de la maîtresse de son mari) et Pankoucke, tentative d'assassinat de même nature ; dans ces deux affaires les accusés furent acquittés ; Deville, dans l'affaire d'assassinat Berland et Doré ; Cauvin, dit le forçat innocent, qui, condamné aux travaux forcés par la Cour d'assises des Bouches-du-Rhône, fut acquitté par celle de Lyon ; Jacques Saint-Cère, affaire du chantage Lebaudy, dans laquelle il fit acquitter le journaliste incriminé ; Grégoire (une mère accusée de l'assassinat de son enfant), autre affaire qui se termina aussi par un acquittement ; l'affaire des Juifs d'Algérie qui, condamnés une première fois en Algérie, revinrent en appel devant la Cour de Montpellier, où M. Decori obtint l'acquittement de l'un d'eux ; celles des gardes-chasse de M. Henri de Rothschild, inculpés de meurtre ; Syndou (assassinat d'un mari par l'amant de la femme), affaire dans laquelle l'inculpé, un artiste peintre, fut condamné à dix ans de réclusion, ce qui valut à l'avocat de violentes attaques et une plainte au Conseil de l'ordre de la famille du condamné.

Parmi les causes d'un autre genre auxquelles il prêta le concours de sa parole, on doit mentionner les affaires Terrail-Mermex, détournement de documents relatifs au procès du Boulangisme ; du Panama, dans laquelle il fit acquitter M. Saint-Martin, ancien député, accusé d'escroquerie ; et du Bazar de la Charité, où M. Decori plaida pour le baron de Mackau.

Ancien secrétaire de la Conférence des avocats de 1886 à 1887, il est membre de la Société de Médecine légale de France.

M. Félix Decori a fait une courte incursion dans la

politique. De 1902 à 1904, il a été conseiller général de la Corse ; mais il démissionna après avoir subi un échec à l'élection sénatoriale partielle où fut élu contre lui M. Emmanuel Arène, député, en remplacement de M. Muracciole, décédé.

L'éminent avocat est chevalier de la Légion d'honneur.

DAYMARD (Victor-André)

Ingénieur, né à Montrichard (Loir-et Cher) le 13 avril 1837. Il fit ses études classiques au collège de Blois et au lycée Charlemagne, à Paris. Entré, en 1856, à l'Ecole Polytechnique. il en sortit en 1858, dans le service des constructions navales Pendant qu'il était encore à l'Ecole du Génie Maritime, il fut embarqué sur un navire-transport lors de la guerre d'Italie, en 1859. A sa sortie de l'Ecole il fut envoyé en service au port de Toulon, où il collabora aux essais du premier navire cuirassé, la *Gloire*, sur lequel il fut embarqué pendant plusieurs mois. La même mission lui fut confiée à bord de l'*Invincible*, construit peu de temps après Appelé, en 1863, aux fonctions d'ingénieur d'escadre, il accomplit une période de deux ans sous les ordres des amiraux Rigault de Genouilly, Penaud et Bouët-Villaume. Il servit ensuite à l'établissement d'Indret, qu'il quitta pour être attaché pendant trois ans à la direction du chantier des Messageries Maritimes, à la Ciotat où il construisit, entre autres navires, le plus grand paquebot de l'époque, l'*Hoogly*, le premier navire de commerce qui ait reçu un pont complètement bardé en fer.

Attaché, en 1868, au port militaire de Rochefort, au service des machines et à celui des torpilles, alors à son début, il se vit désigner, en 1870, pour aller renflouer le transport la *Corrèze*, échoué à Gorée (Afrique). Il effectua heureusement cette mission, rentra en France en juillet et reçut, comme récompense, la décoration de la Légion d'honneur.

M. Daymard, pendant la guerre contre l'Allemagne, fit, à bord du *Rochambeau*, navire acquis aux Etats-Unis, la campagne de la Baltique, qui resta sans résultat en raison de nos défaites sur terre Il s'occupa alors de la formation de l'artillerie destinée aux corps de troupes mobilisées.

Envoyé, après la cessation des hostilités, au Sénégal et au Gabon, par le ministère de la Marine, avec une mission d'inspection, M. Daymard, à son retour en France, fut chargé de diriger les expériences faites par M. Whitehead pour son tube lance-torpille, et cet engin fut adopté par le gouvernement, après une enquête approfondie faite par une commission dont M. Daymard était le rapporteur.

En 1874, M. Daymard devint ingénieur de la Compagnie Transatlantique, pour laquelle il remplit plusieurs missions en Angleterre et dirigea des ateliers techniques à Saint-Nazaire et au Hâvre. En 1879, placé à la tête du nouveau service de la Méditerranée, il organisa en quelques mois une flotte de 15 à 18 navires du dernier modèle. Promu ensuite chef du service technique de Marseille, il devint, en 1886, ingénieur en chef de cette compagnie.

C'est sous sa direction que furent construits les navires *Champagne*, *Bretagne*, *Bourgogne* et *Gascogne* ; sur ses plans et sous sa direction aussi la *Touraine*, la *Lorraine* et la *Savoie*, les plus beaux spécimens français des navires à voyageurs. Pour le service de l'Algérie, M. Daymard fit construire l'*Eugène Pereire*, le *Maréchal Bugeaud*, le *Général Chanzy*, etc , types également remarquables.

Cessant ses fonctions actives en 1902, M. Daymard fut nommé ingénieur en chef conseil de la Compagnie Transatlantique ; il est devenu de plus peu après ingénieur en chef du Bureau-Véritas.

Promu officier de la Légion d'honneur en 1890, cet éminent ingénieur est aussi décoré de l'ordre du Mérite des Deux-Siciles. Il est président de l'Association technique maritime.

GOHIER (Urbain DEGOULET-GOHIER, dit)

Publiciste, né à Versailles le [illegible]. Il fit de brillantes études classiques au collège Stanislas, au cours desquelles il obtint plusieurs prix au concours général ; puis il prépara concurremment et obtint les licences ès-lettres, en histoire, en droit (1884).

Ensuite, M. Urbain Gohier professa un cours libre et fut examinateur d'histoire, géographie et littérature pour la classe de Saint-Cyr, au collège Stanislas. En même temps, il écrivait au *Soleil*, journal orléaniste dirigé par Edouard Hervé, des articles politiques, économiques, littéraires.

Sa collaboration assidue à cet organe, son talent d'écrivain et sa verve de polémiste en avaient fait l'un des journalistes les plus en vue de la presse monarchiste, quand l'affaire Dreyfus vint, en apportant le doute dans certaines consciences, agiter passionnément l'opinion publique. M. Urbain Gohier, l'un des pre-

miers, se jeta dans la mêlée. Rompant brusquement et complètement avec son passé et ses attaches sociales, il passa, d'un seul coup, du camp royaliste dans le parti révolutionnaire le plus avancé.

Du *Soleil*, il alla, en 1897, à l'*Aurore*, où, jusqu'en 1902, en qualité de rédacteur, puis de rédacteur en chef, avec, à ses côtés, comme collaborateurs MM. Emile Zola, Clémenceau, Picquart, Mirbeau, etc., il mena une campagne ardente et passionnée en faveur de la révision du procès Dreyfus d'abord ; puis, après le procès de Rennes, tout en persistant à réclamer une révision nouvelle, il fit de la politique de combat contre la République bourgeoise et modérée, dénonçant, souvent avec violence, les abus ou ce qu'il considérait comme abusif, et soutenant l'action des partis révolutionnaires, socialistes ou autres, sans pourtant se ranger dans aucun de ces groupements.

De l'*Aurore*, qu'il quitta en 1902, il passa au *Droit du Peuple*, de Grenoble, en 1903 ; puis au *Cri de Paris*, en 1904. Rédacteur en chef de ces deux journaux, il y poursuivit les mêmes polémiques que dans le précédent, après avoir délaissé toutefois la question de la deuxième révision du procès Dreyfus, dont il a dénié l'intérêt général Il avait aussi ressuscité, pendant quelques mois, le *Vieux Cordelier*.

Dans le même temps, M. Urbain Gohier donnait, dans les universités populaires, les réunions publiques, les meetings, à Paris comme en Province, des conférences en grand nombre Il a eu à soutenir une dizaine de procès politiques, et le retentissement de certains fut considérable (affaire de *L'Armée contre la Nation*, du *Pioupiou de l'Yonne*, de Buret-Desamblanc, etc.) Deux fois, il fut acquitté en cour d'assises (Paris, 1899 et Auxerre 1903), et condamné d'autres fois en correctionnelle à des amendes.

M. Urbain Gohier a donné souvent des études ou des articles à des journaux auxquels il ne collaborait pas régulièrement : le *Figaro*, le *Gaulois*, le *Matin*, le *Petit Bleu*, la *Revue des Revues*, la *Revue blanche*, ainsi que dans les revues anglaises ou américaines : *National Review*, *Independent*, *North American Review*.

Il a publié un certain nombre de brochures politiques, pamphlets ou études d'actualité, tirées à un grand nombre d'exemplaires et parmi lesquels nous citerons : *Sur la Guerre*, *Contre l'Argent*, le *Nouveau pacte de Famine*, *la Nationalisation des biens de mainmorte et la Caisse des retraites*, la *Guerre de Chine*, la *Fin d'un Régime*, le *Centenaire du Directoire*, *Trois fantoches*, *Lettre du sultan Habd-ul-Hamid à M. Clémenceau*, le *Service d'un An*, etc.

Ses ouvrages de librairie portent les titres suivants : l'*Absolu* (1895), nouvelles ; l'*Armée nouvelle* (1897) ; l'*Armée de Condé* (1898) ; *L'Armée contre la Nation* (1899) ; *Les Prétoriens et la Congrégation* (1900) ; *A bas la Caserne !* (1902) ; *Histoire d'une Trahison* (1903). Ces ouvrages, œuvres de combat, ont tous fait grand bruit et suscité de vives controverses dans la presse et dans l'opinion. On lui doit aussi une étude faite durant un séjour de cinq mois aux Etats-Unis : le *Peuple du Vingtième Siècle* (1903).

M. Urbain Gohier a écrit pour le théâtre les pièces suivantes : le *Ressort*, joué au Nouveau-Théâtre ; *Spartacus* ; le *Mariage de Kretchinsky*, joué à la Renaissance-Gémier ; les *Chaînes*, qui a donné lieu en 1904, à une plainte en plagiat de l'auteur contre la *Déserteuse*, de M. Brieux. Ces deux dernières pièces sont des adaptations du théâtre russe.

DERYS (Gaston)

Romancier, auteur dramatique, né à Beaumont-sur-Oise (Seine-et-Oise) le 1er mai 1875. Ses études classiques faites à Paris, il débuta au *Gil Blas*, où ses contes furent très remarqués. Il a collaboré depuis à la *Vie Parisienne*, sous un pseudonyme ; au *Journal*, à la *Revue des Revues*, où il donna une suite d'études sur la langue française à l'étranger, et à diverses autres revues.

Sa réputation est surtout celle d'un romancier très particulier de style et d'observation. Il a fait paraître : les *Amants*, recueil de contes (1 vol. 1899) ; l'*Art d'être maîtresse*, œuvre très délicate et fine (1 vol. 1900) ; l'*Amant des Vierges* (1 vol. 1901) ; l'*Ecole des Caresses*, d'une inspiration plus sentimentale que son titre ne le laisserait supposer (1 vol. 1902) ; la *Confession de deux amants*, où le dualisme de deux tempéraments et de deux âmes est très nettement tracé (1 vol. 1903). Sur ce dernier ouvrage, dans le *Journal* du 31 janvier 1903, M. Guy de Téramond a exprimé l'opinion suivante :

> ... C'est peut-être le livre le plus profondément, le plus largement humain qu'on ait, en ces dernières années, écrit sur l'amour. Il soulèvera des enthousiasmes très vifs et des colères ardentes. Il sera discuté passionnément et il restera un *document*. Il détermine l'état d'esprit des amants contemporains.

On annonce du même auteur : la *Fiancée nouvelle*, œuvre de psychologie intense.

M. Gaston Derys s'est révélé aussi comme auteur dramatique avec une adaptation de *Rozeno*, en collaboration avec M. Henry Fransois, jouée par M. Armand Bour ; on lui doit en outre plusieurs pièces en

un acte, représentées avec succès aux théâtres des Mathurins, du Grand Guignol, des Capucines, etc.

Il est officier d'Académie et fait partie de la Société des Gens de Lettres et de celle des Auteurs et Compositeurs.

CRÉQUI-MONTFORT (Henri-Marie Georges Le COMPASSEUR, Comte de COURTIVRON de)

Explorateur, né à Sainte-Adresse (Seine-Inférieure) le 27 septembre 1877, d'une ancienne famille d'origine bourguignonne, qui compte de nombreuses illustrations dans l'histoire de la France.

Il fit ses études classiques au lycée Condorcet et fut deux fois lauréat du Concours général. Licencié ès lettres (reçu le premier sur la liste générale) et licencié en droit, M. Georges de Créqui-Montfort s'occupa aussitôt d'affaires industrielles. Ancien président du Conseil d'administration de la Compagnie Huanchaca, il est administrateur de la Société Métallurgique et Minière des Cévennes, de la Société des Tabacs d'Indo-Chine, etc.

Le soin des entreprises dont il était chargé l'ayant conduit en Bolivie en 1901, M. de Créqui-Montfort rapporta de ce voyage de nombreuses observations, qui le conduisirent à y retourner en 1903, avec une mission du ministère de l'Instruction publique.

Cette deuxième exploration en Bolivie revêtit le caractère d'une véritable expédition scientifique, destinée à étudier, aux différents points de vue géologique, minéralogique, anthropologique, ethnographique, philologique, zoologique et physiologique les hauts plateaux boliviens depuis le Titicaca au nord, jusqu'à la région de Jujuy, dans l'Argentine.

Les collaborateurs de M. de Créqui-Montfort furent MM. Sénéchal de la Grange ; A. de Mortillet, professeur à l'Ecole d'Anthropologie ; Georges Courty, naturaliste au Muséum ; le Dr Neveu-Lemaire, préparateur à la Faculté de Médecine ; J. Guillaume, du service anthropométrique de la Préfecture ; le Dr Chervin ; E. Boman, archéologue.

M. de Créqui-Montfort effectua heureusement sa multiple mission et mit a découvert notamment des squelettes, des crânes et des poteries d'une très ancienne origine. Les collections rapportées par cette mission ont été exposées au Musée du Trocadéro de mai à novembre 1904.

M. G. de Créqui-Montfort a collaboré au *Bulletin de la Société de Géographie* de Paris, dont il est membre, et à la revue : l'*Homme préhistorique*. On anonce de lui d'autres publications exposant les résultats scientifiques de sa mission.

Membre de la Société d'Anthropologie, de celles de Géographie commerciale et des Américanistes de Paris, il a fait, pour cette dernière association savante, plusieurs conférences, notamment au Congrès de Stuttgart, en 1904.

M. de Créqui-Montfort est titulaire d'une médaille pour actes de sauvetage accomplis en 1895.

LEVEN (Manuel)



Médecin, philosophe et physiologiste, né à Paris le 21 janvier 1831. Il fit ses études médicales à la Faculté de cette ville, fut reçu externe, puis interne des hôpitaux en 1856 et docteur en 1860.

Médecin de la Compagnie des Chemins de fer du Nord, dont il est resté dans ces dernières années médecin consultant, M. le Dr Manuel Leven fut attaché à l'hôpital militaire d'Ivry, pendant la guerre de 1870-71, et y soigna de nombreux soldats atteints du scorbut. Nommé, en 1874, médecin en chef de l'hôpital Rothschild, il quitta cette fonction en 1889.

On doit à M. le Dr Leven une série d'études sur les fonctions du cervelet, en collaboration avec MM. Gratiolet, professeur à la Sorbonne, et Olivier, ancien médecin de l'hôpital Saint-Louis, ainsi que d'autres communications ou mémoires parus dans les organes spéciaux. Il a, en outre, publié en volume : un *Traité des maladies de l'estomac*, excellent ouvrage pratique (1 vol. 1878) ; *Estomac et Cerveau*, dans lequel il démontre la corrélation de la santé physique et et morale (1 vol. 1882) ; la *Névrose, étude et définition* (1 vol. 1886) ; le *Système nerveux* (1 vol. 1899) ; *La Vie, l'Ame et la Maladie*, où il constate que l'unité du système nerveux est la base de l'organisme humain, dont il règle à la fois le mouvement, la pensée et les autres manifestations vitales (1 vol. 1903) ; enfin on annonce du même auteur un autre ouvrage sur la *Définition de la Santé* (1905).

M. le Dr Manuel Leven a été décoré de la Légion d'honneur en 1870. Il avait reçu, en 1859, une médaille d'or de la Société Médico-Psychologique ; il fait partie, depuis 1874, de la Société de Biologie et des sociétés Anatomique et Anthropologique.

ANFREVILLE
(Alexandre-Victor LESPERON d')

FINANCIER, administrateur, né à Douchy (Nord) le 4 octobre 1842. Ses études classiques faites à Rouen et au Hâvre, il entra, en 1862, à la Banque de France, et fut, pour le service de cette administration, successivement envoyé à Nantes, Rouen et Nice.

Nommé inspecteur en 1869, il fut chargé, pendant le siège (1870), de différentes missions en province. Il parvint à forcer le blocus pour se rendre à Brest en mission spéciale et prit ensuite la direction de la fabrication des billets de banque en province. Inspecteur des succursales jusqu'en 1888, il prit ensuite la direction du service des succursales à Paris ; puis M. d'Anfreville fut nommé caissier principal de la Banque de France en 1890. Sa signature est l'une des deux griffes apposées sur les billets émis par l'établissement.

Outre celles mentionnées plus haut, il a rempli plusieurs missions en France et à l'étranger, notamment en Roumanie, où le gouvernement lui confia le soin de créer et d'organiser une banque nationale sur le modèle de la Banque de France.

M. d'Anfreville est chevalier de la Légion d'honneur et de l'ordre de Léopold de Belgique. Il est en outre commandeur de la Couronne de Roumanie, du Medjidié de Turquie, du Christ de Portugal, d'Isabelle la Catholique d'Espagne, de Takovo de Serbie, etc.

DELAPORTE (Amédée)

MÉDECIN, né le 15 novembre 1844, à Loches (Indre et-Loire). Ses études classiques faites à Tours, il vint à Paris, où il prit ses inscriptions à la Faculté de Médecine. Reçu externe des hôpitaux, il servit, lors de la guerre franco-allemande, comme aide-major à l'hôpital des varioleux de Bicêtre et à la division de Maud'huy.

En 1872, il obtint le doctorat en médecine avec une thèse, alors nouvelle, sur la *Gastrotomie dans les étranglements internes*.

En 1874, M. le Dr Delaporte fut nommé médecin adjoint de la Préfecture de la Seine ; il fut promu médecin en chef en 1885. A ce titre, et aussi comme médecin en chef de l'octroi de Paris, il dirige un service de plus de trente médecins et s'occupe de l'état de santé d'un nombreux personnel, comprenant toutes les branches de l'administration urbaine.

Il est aussi, depuis 1881, médecin de l'Administration des Douanes.

Le Dr Delaporte a publié de nombreux rapports sur les fonctions qui lui sont confiées.

Membre de l'Association française pour l'avancement des Sciences, de la Société générale des Médecins de France et de l'Association des Médecins de la Seine, il est d'autre part membre du Touring-Club et du Club-Alpin de Paris.

Pour étudier les eaux minérales françaises et étrangères, il a parcouru pendant vingt ans la France, l'Algérie, la Corse, la Tunisie, toute l'Europe, le Caucase et une grande partie de l'Asie.

M. le Dr Delaporte est chevalier de la Légion d'honneur depuis 1885.

POTIER (Alfred)

PHYSICIEN, ingénieur, membre de l'Institut, né à Paris le 11 mai 1840. Entré à l'Ecole polytechnique en 1857, il passa ensuite par celle des Mines et fut nommé ingénieur ordinaire le 7 janvier 1863. Promu ingénieur de 1re classe en 1877, il devint ingénieur en chef le 11 novembre 1881 et inspecteur général des Mines en 1890 ; il a été admis à la retraite en 1900.

M. Alfred Potier, entre-temps, a été attaché à la Commission de la carte géologique de France, professeur de physique à l'Ecole des Mines, répétiteur, examinateur et professeur à l'Ecole polytechnique, où il demeure examinateur de sortie. Il a été élu membre de l'Académie des Sciences en septembre 1891, en remplacement de M. Edmond Becquerel.

M. Potier s'est fait connaître par de remarquables travaux sur la physique. Il a publié de nombreux mémoires dans les *Comptes-rendus de l'Académie des Sciences* ou dans les *Annuaires de l'Association scientifique française*. Nous citerons, parmi ses plus importantes études : *Recherches sur la diffraction de la lumière polarisée* (1867) ; *Recherches sur la réflexion vitreuse et mécanique* (1871) ; *De la propagation de la chaleur et de la distribution de l'électricité* (1872) ; *Emploi direct des ondes dans les calculs d'optique* (1872) ; *Sur les causes de la polarisation elliptique par réflexion sur les corps transparents* (1872) ; *Sur l'électro-dynamique et l'induction* (1873) ; *Egalité des constantes numériques fondamentales de l'optique et de l'électricité* (1873) ; *Sur le principe de Huygins* (1891), etc.

Il est officier de la Légion d'honneur depuis 1889.

ADAM (Achille)

Député, financier, né le 1er décembre 1859 à Boulogne-sur-Mer. Il acheva ses études au Collège des Dominicains d'Arcueil et voyagea ensuite en Angleterre et en Amérique. En 1887, à la mort de son père, qui était député du Pas-de-Calais, il prit la direction de la maison de banque Adam et Cie, à Boulogne, alors l'une des plus importantes de la région.

Aux élections législatives de 1889, il fut élu député de la 1re circonscription de Boulogne, comme conservateur, par 8,590 voix, contre 7,289 à M. Baudelocque, républicain. Il a été réélu : en 1893, sur un programme où il paraissait se rallier à la forme républicaine de gouvernement, par 9,686 suffrages contre 6,835 au même concurrent ; puis, en 1898, par 9,610 voix contre 7,844 obtenues par M. Lemaître, radical-socialiste ; enfin, en 1902, par 10,367 voix contre 8,667 données encore à M. Emile Lemaître.

Au Palais-Bourbon, M. Achille Adam, qui a toujours siégé à droite et voté avec les monarchistes, est une fois intervenu à la tribune pour présenter un amendement au tarif général des Douanes, portant à 25 francs le droit sur le poisson frais.

Il est membre de la Commission de la Marine et a été secrétaire de celle de la Banque de France.

SAINT-GERMAIN (Adolphe-Georges-Joseph de)

Sénateur, général, né le 20 juin 1833 à Mordelles (Ille-et-Vilaine). Entré à l'Ecole polytechnique en 1852, il fut nommé lieutenant d'artillerie en 1856. Blessé à Montebello, pendant la campagne d'Italie, il fut promu capitaine en 1859 et c'est avec ce grade qu'il fit les campagnes du Mexique (1863-67) et de France (1870) ; durant cette dernière, il fut cité à l'ordre du jour de l'armée du Rhin ; puis, fait prisonnier à Metz, il fut interné à Lubeck, où il demeura jusqu'à la cessation des hostilités.

En 1873, M. de Saint-Germain devint chef d'escadron. Il a été successivement promu lieutenant-colonel en 1878, colonel en 1881, général de brigade en 1887, général de division en 1891.

Pendant le cours de sa carrière, le général de Saint-Germain a rempli les fonctions militaires suivantes : chef du troisième bureau au ministère de la Guerre de 1881 à 1885 ; sous-chef de l'Etat-major général et conseiller d'Etat en service extraordinaire de 1887 à 1891 ; gouverneur de Nice (1891) et de Toul (1892) ; commandant de la 39e division d'infanterie à Commercy de 1893 à 1895 et commandant de la place de Paris de 1895 à 1898. Il est passé au cadre de réserve en 1903.

Le colonel de Chadois, sénateur inamovible, étant mort le 19 juillet 1900, son siège fut attribué à l'Ille-et-Vilaine, département d'origine de M. de Saint-Germain. Celui-ci posa sa candidature comme conservateur, nationaliste et catholique, et fut envoyé au Sénat, le 20 janvier 1901, par 585 voix contre 546 à M. Maugère, républicain.

Le général de Saint-Germain siège à la droite de la Haute Assemblée. Il est intervenu dans les débats relatifs à la loi sur le recrutement militaire.

Il est grand-officier de la Légion d'honneur.

LANDRIEU (Louis)

M[illegible] puis interne des hôpitaux de Paris de 1866 à 1870, quatre fois lauréat des hôpitaux, pour services rendus en temps d'épidémie, il faut aide-major pendant la guerre franco-allemande (1870-71), redevint, après la paix, interne à l'Hôtel-Dieu, et obtint le doctorat en 1872.

Chef de clinique de la Faculté de Médecine de 1872 à 1874, M. le Dr Landrieu fut nommé, en 1878, médecin des hôpitaux. Titulaire d'un service à l'hôpital Saint-Louis en 1880, il se signala à ce moment en prodiguant ses soins à plus de quinze cents varioleux ; il passa, de 1882 à 1892, à l'hôpital Saint-Antoine et en 1892 à l'hôpital Lariboisière, dont il est le doyen et l'un des chefs de service les plus appréciés.

M. le Dr Landrieu est l'auteur de nombreux travaux sur les affections du foie, du poumon, etc. On doit mentionner particulièrement de lui les suivants : *[illegible] monie double* (1869) : *Des manifestations syphilitiques et de leur traitement* (1872) ; *Un cas de la maladie de* [illegible] ; *De la cirrhose hypertrophique* (1900) ; *Du cancer* [illegible] (1902) ; *De la scoliose sciatique à forme atypique* (1903) ; *Pneumonie après hemiplégie et abcès cérébral a pneumoccoques* (1903) ; *Intoxication par l'antipyrine* (1904), etc.

Ces travaux, ainsi qu'un grand nombre d'autres communications ou mémoires, ont paru dans le *Journal des Praticiens*, la *Médecine Moderne* et divers organes spéciaux.

M. le Dr Landrieu est membre de la Société médicale des Hôpitaux et chevalier de la Légion d'honneur.

LAFFERRE (Louis)

Député, professeur, né à Pau le 10 mai 1861. Licencié ès lettres, il était professeur de rhétorique au collège de Narbonne, quand il fut élu conseiller municipal de cette ville, le 3 mai 1896.

Envoyé en disgrâce, par le ministère Méline, au collège de Privas, M. Lafferre, au renouvellement législatif de 1898, fut appelé, comme candidat d'union des socialistes et des radicaux-socialistes, dans la première circonscription de Béziers.

Un congé lui ayant été refusé pour aller soutenir sa candidature, il dut se démettre de ses fonctions universitaires dès l'ouverture de la période électorale.

Elu député, le 22 mai 1898, au deuxième tour de scrutin, et par 12,730 voix contre 5,834 à M. Gayraud, conservateur, M. Lafferre fut réélu, aux élections générales de 1902, dans la même première circonscription de Béziers, au ballottage, le 11 mai, et par 11,727 suffrages, contre 8,537 à M. Sébastian, républicain.

A la Chambre, l'honorable député de l'Hérault siège au groupe radical-socialiste. Il a soutenu énergiquement les ministères Brisson, Waldeck-Rousseau, Combes, et la politique radicale et laïque dite du « bloc républicain ». Membre de plusieurs commissions importantes, il a été par elles, à différentes reprises, chargé de rapports, notamment par celle du Budget. Outre les questions de politique pure, il s'intéresse surtout à celles touchant à la viticulture et à l'instruction publique.

L'un des membres les plus actifs de la Franc-Maçonnerie française, il a été élu, en 1903, président du Conseil de l'Ordre du Grand-Orient de France. En cette qualité, il a été amené, par deux fois, en 1904, à expliquer, à la tribune de la Chambre, le rôle politique, social et philosophique que joue cette vaste association dans notre pays.

M. Lafferre est aussi l'un des membres influents du groupe extra-parlementaire du « parti radical et radical-socialiste ». Il a été président de cette association de 1902 à 1904, époque où M. Maurice Faure l'a remplacé.

Il a collaboré à divers journaux politiques, notamment à l'*Action*.

Le député de Béziers est officier de l'Instruction publique.

FRAPIÉ (Léon)

Ecrivain, né à Paris le 27 janvier 1863. Il fit ses études classiques aux lycées Louis-le-Grand et Saint-Louis. Entré, en 1881, dans l'administration municipale de Paris, comme employé à la mairie du VIIIe arrondissement, il passa ensuite à la Préfecture de la Seine, où il devint rédacteur principal en 1898.

Tout en remplissant son emploi, M. Léon Frapié se fit connaître dans les lettres. La première nouvelle signée de lui parut dans l'*Art social*, revue depuis disparue. Cette nouvelle, reproduite dans le journal la *Marseillaise*, fut l'objet d'appréciations élogieuses de la critique.

M. Léon Frapié collabora ensuite à la *Plume*, à la *Paix*, où il publia des articles sous le nom de Frapié-Mouillefert; à l'*Enclos*, à la *Revue Franco-Allemande*, à la *Petite République*, et au *Journal*, dont il est devenu l'un des collaborateurs attitrés.

En 1888, il avait épousé Mlle Mouillefert, alors institutrice à Ermont (Seine-et-Oise) et qui fut envoyée à Villennes, près Médan, où résidait Emile Zola. Entré en relations avec le grand romancier, M. Léon Frapié fut encouragé par celui-ci à se lancer dans le roman. Il publia alors un ouvrage : l'*Institutrice de province*, histoire véridique de la vie d'une institutrice, dédiée à Mme Emile Zola et qui obtint un succès réel auprès des lettrés (1 vol. 1897). Il fit paraître ensuite : *Marcelin Gayard* (1 vol. 1903), roman d'observation qui établit nettement la réputation de son auteur, et la *Maternelle* (1 vol. 1904), œuvre à la fois documentaire et littéraire, à laquelle toute la critique rendit hommage et qui reçut le prix Goncourt la même année.

M. Léon Frapié est encore l'auteur d'un ouvrage intitulé les *Deux Romans*, scènes de la vie littéraire annoncées pour 1905, et de *Sévérité*, pièce en collaboration avec M. Paul-Louis Garnier.

COURADIN (Paul-Georges)

Avocat, publiciste, né à Angers le 19 janvier 1864. Ses études faites au lycée de sa ville natale, il vint à Paris prendre ses inscriptions de droit Maître clerc et secrétaire d'agréé à Paris, il apprit ainsi le maniement des affaires et la pratique juridique.

Inscrit au barreau de la Cour d'appel de Paris depuis 1893, Me Couradin a plaidé non-seulement devant les tribunaux civils ou criminels, mais aussi devant le Tribunal de Commerce et le Conseil de Préfecture ; son talent de parole et sa documentation sûre et serrée sont partout appréciés.

Collaborateur de Me Flamand, avocat des Chambres syndicales du Bâtiment, il a montré une compétence toute spéciale dans les questions qui concernent cette matière. Il s'est beaucoup occupé aussi des questions de police sanitaire, d'assistance aux animaux et de sport. Il est le défenseur attitré des conducteurs d'automobiles. Avocat également de l'Association amicale et de prévoyance de la Préfecture de Police, il est chargé du contentieux de plusieurs sociétés et publications parisiennes.

Membre de l'Association de la Presse Judiciaire et de la Presse Coloniale, il a collaboré assidument à la *Revue Sanitaire* de M. Laquerrière, au journal la *Loi* et à la *Gazette Médicale* du Dr Sébileau.

M. Paul Couradin est officier d'Académie, chevalier du Mérite agricole et de l'ordre du Cambodge.

SALLES (Julien)

Député, notaire honoraire, né à Tessé-Froulay (Orne) le 30 mai 1829. Issu d'une ancienne famille bien connue de la région, il fit ses études classiques aux collèges de Domfront et de Sées, puis il s'établit notaire à Flers, où il sut se créer une situation personnelle et politique en vue. Il reçut l'honorariat en 1894.

Suppléant de justice de paix depuis 1868, M. Salles, dès 1870, était élu conseiller municipal de Flers, et sauf une interruption de quelques années pendant le mouvement boulangiste, auquel il ne voulut pas se rallier, il a conservé depuis ce mandat.

Nommé conseiller d'arrondissement en 1871 et président du Conseil à plusieurs reprises, il est devenu conseiller général pour le canton de Flers en 1898 ; il est aussi, depuis la même année, maire de Flers.

A l'assemblée départementale de l'Orne, M. Salles fait partie de la commission des finances. Comme maire, il a acquis pour sa commune le domaine et le château de Flers, qui forment à présent un hôtel-de-ville où se trouvent réunis tous les services municipaux, la chambre de commerce et jusqu'à un musée. On lui doit aussi les promenades publiques entourant ce château, qui passent pour les plus belles de la région, peut-être même de France, et font l'admiration de tous les étrangers. Il s'est occupé en outre de l'agrandissement de l'hôpital et de la création d'une école primaire supérieure.

M. Salles est, d'autre part, censeur de la Banque de France depuis 1894.

Le 6 novembre 1904, il a été élu député de l'Orne, pour la deuxième circonscription de Domfront, en remplacement de M. Gévelot, décédé, et par 7,621 voix contre 2,744 à M. Ronnet. Il est inscrit au groupe républicain progressiste de la Chambre.

L'honorable député est connu comme un collectionneur émérite et un amateur d'art éclairé. Il a réuni nombre de tableaux anciens et modernes, parmi lesquels on cite une *Vierge* de Luini et un *Embarquement pour Cythère* attribué à Watteau, et qui serait l'un des trois originaux exécutés par le peintre sur le même sujet ; les deux autres sont au Louvre, à Paris, et au Musée de Berlin.

M. Salles est membre et inspecteur de l'Association normande.

THOUVENEL (Henri-Louis)

Ecrivain, diplomate, né à Paris le 23 octobre 1853. Petit-fils du général Thouvenel, fils d'Edouard-Antoine Thouvenel (1818-1866), qui fut ambassadeur de France à Constantinople, ministre des Affaires étrangères et grand référendaire du Sénat impérial, il fit ses études au collège Rollin, puis suivit les cours de l'Ecole des Sciences politiques et ceux de l'Ecole de Droit.

Reçu licencié en droit, M. Louis Thouvenel entra, en 1874, au ministère des Affaires étrangères. Attaché à l'ambassade de France à Constantinople en 1876, puis nommé second secrétaire de la légation de France à Athènes en 1885, il abandonna bientôt après la carrière diplomatique pour se consacrer aux lettres et aux recherches historiques.

Il a publié plusieurs ouvrages d'un grand intérêt rétrospectif, où il a mis à profit la correspondance de son père. Ses principales publications portent les titres suivants : le *Secret de l'Empereur*, où l'on

retrouve la correspondance de M. Thouvenel et du duc de [illegible] (2 vol.) ; la *Grèce* [illegible] ; [illegible] *III* (1 vol.) ; *Episode d'histoire contemporaine* (1 vol.) ; [illegible] (1 vol.) ; *Pages de l'histoire du Second Empire*, ouvrage qui reçut le deuxième prix Gobert de l'Académie française en 1904 (1 vol.)

M. L. Thouvenel a réuni les *Lettres de son père*, en vue de leur publication, annoncée en 1904, en deux volumes, avec notes et remarques. Il a collaboré à la *Revue de Paris*, au *Gaulois* et à plusieurs périodiques de France et de l'étranger.

Chevalier de la Légion d'honneur depuis 1885 et décoré de plusieurs ordres étrangers, M. L. Thouvenel est membre de la Société d'Histoire diplomatique et du Cercle de l'Union.

LE ROY (François-Clément-Albert)

DÉPUTÉ, littérateur, né à Paris le 19 décembre 1856. Ses études classiques terminées au lycée Louis-le-Grand, il prépara concurremment la licence ès-lettres, qu'il prit en 1876, et la licence en droit, qu'il reçut en 1879.

Inscrit au barreau de la Cour d'appel de Paris, M. Albert Le Roy entra dans l'administration en 1883, comme sous-préfet des Sables-d'Olonne ; puis il fut nommé conseiller de préfecture, en 1885, de la Gironde et, l'année suivante, de Seine-et-Oise.

Candidat à la députation, lors du renouvellement général de 1889, dans la première circonscription de Versailles, M. Albert Le Roy, n'ayant obtenu que 3,822 voix sur 18,659 votants, au premier tour, contre quatre concurrents, se désista au second, laissant en présence M. Colfavru, député radical sortant, en faveur de qui il se retira, et M. Hély d'Oissel, conservateur, qui fut élu.

En 1893, il alla se présenter dans la deuxième circonscription de Tournon (Ardèche), où il n'obtint que 7,596 voix, contre 8,432 données à l'élu, M. Melchior de Vogué, conservateur.

Elu, en 1898, conseiller général du canton de Saint-Agrève (Ardèche), M. Albert Le Roy se représenta, aux élections législatives de cette même année, dans la 2e circonscription de Tournon, où il obtint 7,593 voix, contre 9,138 à M. Jules Roche, ancien ministre, qui fut élu. Candidat encore au renouvellement de 1902, cette fois dans la 1re circonscription du même arrondisssement, il fut distancé par son concurrent, M. de Gailhard-Bancel, conservateur, élu par 11,906 suffrages, tandis que 11,055 se portaient sur son nom.

La mort de M. Isaac Perrin ayant nécessité une élection, pour son remplacement comme député de la 1re circonscription de Privas, M. Albert Le Roy, qui venait d'être réélu conseiller général de Saint-Agrève, fut envoyé à la Chambre, le 9 octobre 1904, par 7,662 voix, sans concurrent, avec un programme républicain radical, comportant la séparation des Eglises et de l'Etat, l'impôt sur le revenu, les retraites ouvrières, etc.

Au Palais-Bourbon, où il fait partie de la gauche radicale-socialiste, le député de l'Ardèche a su, dès son arrivée, se mettre en vue. Prenant part aussitôt aux travaux des commissions, il fut nommé, moins d'un mois après son élection, rapporteur de la demande en autorisation de poursuites déposée contre M. Syveton, qui avait frappé le général André, ministre de la Guerre. Il fit, à cette occasion, ses débuts à la tribune parlementaire, et le discours qu'il prononça, très applaudi de la majorité, lui valut de vives attaques de la presse d'opposition (novembre 1904).

Pendant qu'il poursuivait ainsi sa carrière politique, M. Albert Le Roy ne négligeait pas le culte des lettres. De 1879 à 1888, il publiait des romans ; puis il collaborait à divers journaux : la *République Française*, le *Bien public*, le *Globe*, le *Parlement*, l'*Evènement*, dont il fut rédacteur en chef de 1895 à 1896 ; le *Signal*, journal protestant, où il rédige, depuis cette dernière année, le feuilleton dramatique ; le *Siècle*, la *Revue bleue*, la *Nouvelle Revue*, etc.

En juin 1892, il avait été reçu docteur ès lettres. Pendant les deux années suivantes, il professa, à l'Ecole des Hautes-Etudes, dans la section des sciences religieuses, un cours libre sur le *Jansénisme* et la *Correspondance inédite de Pasquier Quesnel*. Ensuite, et jusqu'à son élection de député (1894-1904), M. Albert Le Roy fit, à la Sorbonne, près la Faculté des Lettres, avec un très grand succès, un cours libre où il étudia successivement : la *Littérature sentimentale aux XVIIe et XVIIIe siècles ; J.-J. Rousseau et la société féminine ; George Sand, sa vie, son œuvre et son temps ; le Théâtre et les Mœurs au temps du Romantisme.*

Ses principaux ouvrages sont les suivants : *Fabien* (1879), le *Mariage de Laure* (1882), *Part à trois* (1883), l'*Argent de la Femme* (1884), le *Comédien* (1888), romans ; *La France et Rome de 1700 à 1715* (histoire diplomatique de la bulle *Unigenitus)*, et

De Litteris Provincialibus in latinam linguam a Wendrockio translatis (1892), thèses de doctorat ès lettres ; *George Sand et ses amis* (1903), l'*Aube du Théâtre romantique* (1904), cours de la Sorbonne réunis et publiés en volumes.

M. Albert Le Roy a été nommé chevalier de la Légion d'honneur en 1900 au titre du ministère de l'Instruction publique.

LAFFONT (Marc)

Physiologiste, médecin, né à Donzenac (Corrèze) le 2 décembre 1852. Il fit ses études classiques à Brives et à Paris. Répétiteur au lycée Henri IV en 1871, il suivit en même temps les cours de la Faculté de Médecine et ceux de l'Ecole pratique des Hautes Etudes. Attaché à la direction de l'infirmerie du lycée Henri IV, il fut admis au laboratoire de physiologie de Claude Bernard, au Collège de France.

Licencié ès-sciences naturelles en 1876 et préparateur, l'année suivante, de Paul Bert à la Sorbonne, M. Marc Laffont fut nommé, en 1878, préparateur du cours de physiologie à la Faculte des Sciences. En 1880, il obtint le doctorat et la médaille d'argent de la Faculté de Médecine de Paris. La Société de Biologie lui décernait, en 1881, également pour sa thèse sur la *Circulation du foie*, le prix Godard. Il est en outre lauréat de l'Institut (Académie des Sciences) pour ses recherches physiologiques sur le système nerveux (1884).

Nommé, en 1880, professeur de physiologie générale à la Faculté de Médecine de Lille, M. Marc Laffont fut envoyé, en 1884, au même titre, à la Faculté des Sciences de Bordeaux. Il refusa cette situation et démissionna pour se consacrer à ses travaux scientifiques. Pendant sept ans, il compta parmi les plus assidus collaborateurs de l'*Année Médicale* et du *Progrès Médical*. Il avait fondé, en 1878, avec M. de Lanessan, ancien ministre et député du Rhône, la *Revue Internationale des Sciences*, qui dura plusieurs années. Il a aussi collaboré au *Journal de l'Anatomie et de la Physiologie* du Dr Robin et à la *République Française* de Paul Bert, de 1877 à 1882. Il a publié de nombreux mémoires et communications sur la physiologie, la tuberculose, la sérothérapie, etc., et donné des conférences très écoutées, notamment sur les anesthésiques.

Il faut signaler au nombre des travaux dûs à M. Marc Laffont et qu'il a signés seul ou en collaboration :

Recherches scientifiques.— *Recherches sur la quantité totale de sang* et *Mesure de la capacité respiratoire du sang* (1877. Cette méthode est devenue classique et se trouve décrite depuis dans tous les traités de Physiologie) ; *Caractères de la projection en avant du globe oculaire pendant la faradisation du grand sympathique ; Etude des mouvements de manège observés chez les chiens à la suite des lésions de l'encéphale ; Action du sulfate de magnésie sur les battements du cœur* (1878) ; *Contribution à l'étude des nerfs vaso-dilatateurs* [illegible] *des sels de magnésium et de sodium sur la circulation* (1879) ; *Action comparée des sels de potassium et de sodium* (1879) ; *Recherches sur la circulation et l'innervation de la mamelle* (1879) ; *Recherches sur la vascularisation du foie* (1880) ; *De l'excitabilité du nerf dépresseur avant et après la piqûre du plancher du 4e ventricule* (1880) ; *Recherches expérimentales sur la glycosurie* (1880) ; *Vaso-dilatation de la langue chez les batraciens* (1880) ; *Analyse du réflexe de Læven* (1881) ; *Recherches anatomiques sur les anastomoses du nerf sympathique cervical* (1881) ; *De l'innervation des vaisseaux lymphatiques*, en collaboration avec Paul Bert (Académie des Sciences, 1882) ; *Recherches sur l'innervation respiratoire* (1883) ; *Influence des mouvements respiratoires sur la pression artérielle* (1883) ; *Recherches sur l'origine et la physiologie de la branche descendante du nerf grand hypoglosse* (1883) ; *Contre-indication à l'emploi du protoxyde d'azote pur* (1885) ; *Mort apparente chez les animaux anesthésiés* (1886) ; *Inhalation générale chez les animaux anesthésiés* (1886).

Recherches thérapeutiques.— *Traitement de l'ataxie locomotrice par l'action combinée des préparations iodo-bromurées sodiques, de la thermocautérisation et de l'hydrothérapie* [illegible] ; [illegible] *poitrine par la médication iodurée sodique longtemps continuée* (1885) ; l'*Utilisation du gaz d'eau* (1890) ; *Traitement du diabète par l'action alternative de l'antipyrine et de l'iode* (1890) ; *Action thérapeutique du principe actif des rhamnées* (Académie de Médecine, 1892) ; *Contribution à l'étude physiologique et thérapeutique des rhamnées* (1 vol. 1892, 2e édition 1895) ; *Traitement du diabète et de l'albuminurie par la gélatine* (1901) ; l'*Arsenic et ses composés minéraux mythillés* (Académie des Sciences, 1902) ; *Etude sur les composés de l'arsenic* (1902) ; *Etudes expérimentales et cliniques sur le traitement de la tuberculose* (1903) ; *Essais de thérapeutique des maladies infectieuses* [illegible].

M. le Dr Marc Laffont est officier de l'Instruction publique.

GOURMAND (Paul)

Écrivain, professeur, conférencier, né à Lyon le 3 octobre 1865. Ses études classiques faites au lycée de sa ville natale, il se rendit en Angleterre en 1887 et y obtint le certificat d'aptitude à l'enseignement des langues vivantes en [illegible].

Professeur agrégé des écoles municipales supérieures de commerce de Manchester, M. Paul Gourmand s'est aussi fait connaître comme conférencier dans cette même ville. Il y préside l'Union française et a été nommé délégué de l'Alliance française. Son action sur l'avenir et la diffusion de la langue française a produit d'heureux effets, et il a mené une active campagne en faveur de l'union latine.

En même temps et dès 1897, M. Paul Gourmand débutait dans les lettres par la publication de la *Fiancée de l'Océan*, conte philosophique en vers d'une belle inspiration. L'année suivante, il publiait : *William Wallace*, drame historique en vers d'un lyrisme soutenu ; puis, successivement : le *Crépuscule*, drame psychique en vers (1898) ; *Osval et Rosamonde*, drame en prose, que la *Revue franco-italienne* appela « un Faust après la lettre » (1900) ; *Crésus-Roi*, autre drame en prose puissant et grandiose (1901) ; l'*Homme de fer*, poème épique, écrit contre les horreurs de la guerre (1901) ; le *Soulier de Noël*, poème social (1901) ; *Egoïs et Idéa*, conte de fée pour les grands enfants (1901) ; le *Dernier de Allobroges*, chant national (1901) ; le *Secret des Vagues*, roman d'une beauté tragique (1902) ; le *Calvaire de l'abbé Lambert*, drame en prose d'une émotion communicative (1903), etc.

M. Paul Gourmand, qui s'intéresse aussi aux questions sociologiques et philosophiques, a fait paraître en outre : la *France nouvelle*, étude sociale, où il semble résoudre les graves questions, si contreversées de l'éducation et de l'administration, et dans laquelle il se prononce en faveur de la fédération des races latines (1 vol. 1900) ; la *Religion Idéale*, où il préconise le « culte de la beauté souveraine » (1901) ; l'*Union pan-latine*, dont le titre indique le sens (1901) ; l'*Angleterre telle qu'elle est* (1903) ; les *Plaies sociales*, études d'un réalisme sans exagération (1904).

On annonce de M. Paul Gourmand : *Blandine*, roman antique ; les *Révoltés*, roman social, et la *République*, étude politique dont une partie, intitulée l'*Armée de la Démocratie*, a été particulièrement commentée.

Ancien rédacteur en chef de la revue *Amicitia*, M. Paul Gourmand a collaboré à la *Plume*, au *Journal*, au *National*, à l'*Ami des Travailleurs*, à la *Revue du Bien*, à la *Chevauchée*, de Paris, à la *Revue du Siècle*, de Lyon ; à la *Revue forézienne*, de Saint-Etienne ; à la *Revue franco-allemande*, de Munich ; à la *Revue franco-italienne*, de Naples ; à l'*Idée Libre*, de Bruxelles ; à la *Jeune Champagne*, de Reims ; à la *France*, organe des professeurs français d'Angleterre, etc.

Officier d'Académie, ce littérateur fait partie de la Société des Gens de Lettres et de la société « Concordia », de Paris.

NATION (William-Hamilton-Codrington)

Écrivain, philanthrope, administrateur, né à Exeter (Angleterre) en 1843. Il fit ses études à Eton et à Oxford et, dès ce moment, collabora aux revues de l'école et universitaires. En 1862, il publiait un premier recueil de vers : *Cypress Leaves*.

La même année, il fit paraître une brochure sur les *Elections au Parlement et le scrutin public*. L'année suivante, il donnait un ouvrage intitulé *Trifles*, recueil d'articles sur les médailles de l'Hôtel des Monnaies de Paris, le tombeau de Napoléon aux Invalides et autres descriptions parisiennes.

Toujours dans le but de faire connaître à ses compatriotes les choses de France sous un jour favorable, M. Nation relatait, en 1864, dans : *Sketches from Life and Jottings from Books*, ses impressions sur Boulogne-sur-Mer, Paris et la Manufacture des Tabacs, Chartres, Tours et l'abbaye de Marmoustier, Poitiers, Angoulême, Bordeaux, Libourne, Montpellier, Toulouse, Avignon, etc. Dans *Apple Blossoms gathered in my own and in French Orchards* (1870), il imita les œuvres de certains poètes français : Theophile Gautier, Béranger, Aristide Roger, etc., et traduisit des chansons anciennes ou modernes avec un succès tel que trois autres éditions suivirent, dont la dernière fut illustrée par divers artistes réputés, notamment Gustave Bouvier.

De 1868 à 1869, M. Nation dirigea la revue *The London*. Il y publia, entre autres articles, une série d'études sur les côtes du Nord de la France et Trouville, sur Théroigne de Méricourt et la Révolu-

tion de 1789, sur *Ableker ou l'art de* [illegible] *beauté*, ancien ouvrage français qu'il analysa avec sagacité, et *Cinq semaines en ballon* de Jules Verne, qu'il fit connaître en Angleterre

Dans le *Covent-Garden Magazine*, qu'il dirigea de 1875 à 1880, il réunit les articles de ses collaborateurs sur les Cavernes des Ardennes, Chartres et son marché aux blés, Toulouse et son marché aux fleurs, Orléans, Tours, Avignon ; il y joignit des récits sur les environs de Paris et de Versailles pendant le siège de Paris, l'analyse d'un livre ancien : le *Gage touché*, et des études sur les parcs publics, les jardins des cottages d'ouvriers, les associations de sauvetage, l'aide aux ouvrières couturières, l'emploi de dames pauvres, les restaurants à bon marché, la construction d'abris pour les cochers de la rue, l'établissement d'abattoirs publics, les sièges pour employées de magasins, les vacances à la campagne des enfants pauvres, l'état social des institutrices, les lois sur les brevets, la location des maisons dans les villes, les fenêtres fleuries, l'inspection des usines et des ateliers, les gages des matelots de la marine marchande, les moyens d'empêcher les explosions de chaudières, les modes d'observation du dimanche en France et en Angleterre, et d'autres questions de réformes ou d'assistance.

Dans le *Weekly Companion*, il recueillit, en 1876, d'autres études sur Poitiers, Angoulême et la région bordelaise, les fêtes des moissons et les coutumes des campagnes le premier mai. En 1878, il rédigea *Yule Dows*, sorte d'annuaire de Noël très apprécié ; puis successivement : *Satires political and social in prose and verse* (1880) ; *Something Rotten in the church of England* (1882) ; *Prickly Pear Blossoms*, ouvrage contenant des imitations des poètes français Eugène Manuel, Louis Ratisbonne, André Theuriet, Jean Rameau, Raoul Gineste, Jules Breton, André Lemoine, etc. ; des contes, romances, épigrammes, chansons, fables ; une légende de Normandie ; des imitations des poètes suisses J.-J. Porchat, Juste Ollivier, J. Petit-Senn et F. Oyex (1893). Cette dernière publication a eu jusqu'ici trois éditions, dont l'une illustrée par Ernest Griset avec d'autres artistes et éditée à Londres chez Gay et Bird.

De ces imitations de poètes français on a pu dire qu'elles « font honneur à la fois à leur auteur et aux « poètes, dont elles aident à faire connaître les œuvres « en Angleterre ».

On doit encore à cet écrivain des mémoires ou études sur des sujets dramatiques et historiques, notamment : *Bad Old Times ; Some Leaves from My Grand-father's Diary*, dans le *Devon Weekly Times*, journal de sa ville natale (1885), articles donnant des détails intéressants sur l'état de l'agriculture anglaise de 1776 à 1796 et sur les relations entre la France et l'Angleterre de 1793 à 1795 ; et *Un conventionnal Verses*, série de poésies nouvelles, qu'il fit paraître en 1898, 1902, 1903 et 1904 dans le même journal.

M. Nation est aussi l'auteur de chansons qui ont été interprétées sur les scènes de Londres et d'Exeter souvent plus de cent fois consécutives et desquelles on doit mentionner : *Ah ! Love he is a Cunning Child*, adapté de l'*Amour est un enfant trompeur* et *A Village Roundelay*, imitée d'une chanson de l'opéra-comique la *Petite Fadette*, d'après le roman de George Sand.

M. Nation, à sa réputation d'excellent écrivain joint celle d'un administrateur éclairé et habile. Il a été successivement directeur des théâtres anglais suivants : Sadlers Wells (1866), Astleys (1866-67), Royalty (1871-72), Holborn (1873), Charing-Cross (1873-74). C'est sous sa direction que furent représentées les adaptations de pièces françaises telles que : *Belphégor*, tirée du *Paillasse* de d'Ennery et Marc Fournier ; *Délicate Ground (Brutus lache César) ; The late Ralph Johnson (César Girodot* d'Adolphe Belot) ; *Suitor and servant*, d'après une pièce de Meilhac et Halévy ; *A Waif or sprung from the streets* (le *Chiffonnier* de Félix Pyat) ; *Weary of Bondage (Sybile* de Frédéric Soulié) ; *Green beaf the graceful or the blue faced shore*, d'après un ancien conte de fée dédié à la princesse de Conti, etc. Signalons aussi : *Dot*, adaptation scénique du *Grillon du Foyer*, de Dickens, montée pour la première fois à Londres et dont une adaptation française a été jouée à l'Odéon en 1904.

Le *Courrier de l'Europe*, journal français, publié naguère à Londres, a résumé ainsi l'œuvre directoriale de M. Nation :

> Les directeurs qui voulaient bien nous donner du Shakespeare ne nous donnaient que cela ; les entrepreneurs de burlesque s'appuyaient trop sur l'influence du maillot sur le parterre. Le [illegible] fait, en ce moment, au Holborn-Théâtre, un essai des plus louables : [illegible]

S'occupant, d'autre part, avec activité et dévouement de philanthropie, d'assistance ou de solidarité sociale, M. Nation a été vice-président du Collège dramatique, asile pour les vieux artistes pauvres, du « Général Théatrical Fund » et de la Société

pour les pauvres vendeurs de journaux. Il a fait lui-même construire des cottages pour les ouvriers [illegible] à Halberton dans le Devonshire, à North-Petherton, dans le Sommersetshire et à Rockbeare, où il possède un château remarquable et où il a fondé divers institutions charitables. Ces cottages sont appelés *Silver lane Cottages* (cottages du chemin argentin), d'après le poème « In silver lane », paru dans son œuvre : *Prickly Pear Blossoms* et décrivant les beautés du pays où ils sont situés.

ANDERSON (Daniel-Elie)

Médecin, écrivain, né à Maurice (ancienne île de France), d'un père écossais et d'une mère française, d'origine huguenote. Il fit ses premières études au collège royal de Maurice, où il remporta la « bourse d'Angleterre », qui lui permit de venir en Europe passer les examens de l'Université de Londres, où il fut reçu bachelier ès lettres, ès sciences et en médecine.

Devenu licencié du Collège royal des Médecins de Londres et de la Société des Apothicaires, la plus ancienne institution médicale de la Grande-Bretagne ; membre du Collège royal des Chirurgiens anglais, il fut nommé suppléant de chimie pratique au collège de l'Université de Londres, assistant accoucheur et aide-médecin de plusieurs hôpitaux. Il remplit aussi, pendant quelque temps, les fonctions de médecin du dispensaire protestant français.

Après avoir été médecin vaccinateur de l'hôpital du gouvernement à Hampstead, il fut appelé à Paris, en 1885, par la mission d'évangélisation Macall, pour diriger des dispensaires et il se fit alors recevoir docteur de la Faculté de Paris.

Pendant trois ans, il se dévoua entièrement à cette œuvre charitable et, tant à Ivry qu'à Levallois-Perret, il donna une moyenne annuelle de dix mille consultations gratuites par an. Il dut abandonner, pour raison de santé, cette sorte d'apostolat humanitaire, et accomplit un long voyage autour de l'Afrique, à Madagascar et à l'Ile Maurice, où il découvrit, le premier, les parasites de Laveran, qui infectent le sang des fiévreux paludéens.

Revenu, en 1890, à Paris, il a été médecin de l'hôpital Hertford pendant quelque temps et est resté médecin honoraire de plusieurs sociétés anglaises.

Ancien correspondant de l'*Illustrated Medical News*, il a donné d'intéressantes études dans divers organes. Citons : la *Fièvre paludéenne à l'Ile Maurice* ; la *Contagion des maladies à bord des vapeurs à voyageurs* ; la *Réforme du personnel dans les hôpitaux* ; l'*Etude des variations de température chez les opérés et leur cause* ; le *Tetanos survenant après les injections sous-cutanées de quinine* ; l'*Education médicale des gouverneurs et des médecins des colonies*, etc.

On doit aussi au Dr Anderson la publication de *Contes religieux pour les enfants*.

« Fellow » des Sociétés d'Obstétrique et de Gynécologie et de la Royal Géographical Society de Londres, le Dr Anderson est secrétaire, conférencier et examinateur de « St-John's Ambulance Society », dont le roi Edouard VII est le président ; il est aussi le secrétaire du « British continental medical Society ».

VIRAUT (Charles)

Avocat, né à Paris le 23 décembre 1861. Ses études classiques faites au lycée Henri IV, il prit ses inscriptions de droit et fut reçu licencié en 1881.

Au barreau de Paris qui, depuis, le compte parmi ses membres, M. Charles Viraut s'est créé une grande notoriété. Il s'occupe de causes civiles, commerciales et financières, et l'on peut rappeler parmi celles qui ont intéressé le public et qu'il a plaidées avec un talent auquel la presse toute entière s'est plu à rendre hommage : les procès relatifs à l'éclairage des villes, à la Société des Métaux, à la liquidation Cahn, aux faillites Boulaine, etc.

Me Charles Viraut s'est aussi occupé des intérêts de la famille de Mme Fair, l'américaine victime d'un accident d'automobile avec son mari ; dans cette affaire, qui fit grand bruit, la question de survie était importante à trancher à cause d'un testament qui laissait la fortune des conjoints au dernier survivant.

Il a plaidé en outre des procès de théâtre de beaucoup d'intérêt : pour l'acteur Claudius contre un directeur de music-hall ; pour M. Marchand, directeur de la Scala, contre la Cavalieri, laquelle perdit sa cause, et contre Mlle Alice Bonheur, etc.

Il s'est aussi intéressé à de nombreux procès d'automobiles, comme avocat de sociétés spéciales.

Dans l'affaire Dreyfus, Me Charles Viraut eut à défendre les droits de Mme Sandher, femme du colonel décédé, dont le nom avait été mêlé aux polémiques engagées à propos d'anciens débats.

M. Charles Viraut est avocat de la Compagnie des chemins de fer de l'Est et de diverses autres sociétés.

LE COUTEUX (Lionel)

Graveur et sculpteur, né au Mans (Sarthe) le 8 novembre 1847. Ses études classiques achevées, il dût, pour raisons de famille, suivre les cours de la Faculté de Droit, à Paris et, reçu licencié, il fut inscrit au barreau pendant quelques mois.

Cependant, M. Le Couteux abandonna bientôt la jurisprudence pour l'art, où le portait une impérieuse vocation. Elève de Luminais pour la peinture et de M. Waltner pour la gravure, il débuta au Salon de 1872 avec un dessin ; mais, en peu de temps son nom s'imposait dans la gravure des œuvres marquantes des maîtres anciens et modernes.

M. Le Couteux est devenu aujourd'hui l'un des principaux graveurs contemporains ; dans ses œuvres, la pure tradition classique s'unit à un métier impeccable et à une interprétation bien personnelle. Plusieurs de ses productions ont été acquises par l'Etat et figurent dans les musées ou les collections importantes : à la Bibliothèque Nationale, au Cercle Militaire de Paris et dans nombre de pays étrangers.

On doit particulièrement signaler de M. Le Couteux, comme eaux-fortes et lithographies, soit originales, soit d'après des tableaux réputés, les gravures suivantes : *Escaliers de la vieille ville du Mans* (1874); le *Général Primm*, d'après H. Regnault (1877) ; la *Bohémienne*, d'après Franz Hals (1878) ; *Vaches au pâturage ; Têtes de chiens*, d'après Van Marke ; *Gabrielle*, eau-forte originale ; *Rochers du Leidé à Douarnenez* (1879) ; les *Botteleurs de foin*, d'après Millet (1881) ; la *Fileuse*, d'après Millet (1883) ; le *Goûter*, d'après Jules Breton (1887) ; *Laitière normande*, d'après Millet (1888) ; l'*Age de pierre*, d'après Cormon, un des grands succès de l'auteur (1889) ; le *Matin*, d'après J Breton (1890) ; *Fin d'Été* et *Daphnis et Chloé*, d'après Raphaël Collin ; *Intérieur breton*, d après Deyrolle (1891) ; *Taureaux d'automne*, d'après Rosa Bonheur; *Vieux Breton* (1892) ; *Moutons*, d'après Rosa Bonheur ; *Portrait de Mlle Gerôme en amazone*, d'après A. Morot ; *Juin*, d'après Jules Breton (1893) ; *Propos galants*, d'après Roybet (1898) ; la *Vierge*, l'*Enfant Jésus* et la *Sainte Famille*, d'après Rubens, pour le ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts (1897) ; la *Famille de Rubens*, d'après Rubens ; les *Gaulois*, d'après Cormon (1898) ; l'*Embarquement pour Cythère*, d'après Watteau (1899); l'*Ecluse d'Optevoz*, d'après Daubigny (1900) ; les *Halles*, d'après Lhermitte (1902) ; *Titus Rembrandt*, d'après Rembrandt (1904).

D'autre part, M. Le Couteux s'est signalé à l'attention publique, comme sculpteur, par des bijoux d'un art à la fois souple et savant, qu'il compose, modèle et cisèle lui-même. Il en a plusieurs fois exposé aux Salons annuels de la Société des Artistes français, où ils ont été très remarqués, dans la section française des Arts décoratifs, dont l'éminent artiste a été élu président.

M. Le Couteux a obtenu une médaille de 3e classe en 1879, une deuxième médaille en 1881, une première en 1884, et une médaille d'or à l'Exposition universelle de 1889. Il a reçu en outre la médaille d'honneur en 1899 et un grand prix à l'Exposition universelle de 1900. Il est chevalier de la Légion d'honneur.

TAILHADE (Bernard-Paul-Marie-Alexandre-Charles-Laurent)

Littérateur, né à Tarbes le 16 avril 1854. Fils d'un magistrat, il commença ses études classiques à l'école Sainte-Marie, tenue par des pères Jésuites, à Toulouse, les acheva aux lycées de Tarbes et de Pau, et prit les deux baccalauréats ès-lettres et ès-sciences.

Destiné par son père à la magistrature, il mena, en réalité, durant sa première jeunesse, une existence oisive et mondaine, dont il charmait les loisirs par quelques tentatives poétiques, qui lui valurent deux violettes d'argent aux Jeux floraux de Toulouse, en 1872 et en 1873.

Des revers de fortune l'ayant atteint, M. Laurent Tailhade chercha dans la littérature des ressources nouvelles. Il fit paraître des poésies d'abord, puis des œuvres à la fois littéraires, philosophiques et politiques, soit en volumes, soit dans les journaux. Dans ces écrits, remarquables par un style coloré, précieux et très personnel, il combat, avec une verve acerbe et cinglante à outrance, toutes les croyances religieuses et même les principes de morale généralement admis, et il sape les bases de l'ordre social actuel. Le brillant talent de cet écrivain n'est pas contesté ; mais ses théories subversives et anarchistes sont, naturellement, très controversées. La violence de ses polémiques lui a attiré de nombreux procès et vingt-trois duels, dont un avec M. Maurice Barrès, où il perdit l'index de la main droite.

M. Laurent Tailhade a été, en outre, victime de quelques aventures tragiques. Deux, notamment, sont très connues. En 1894, pendant qu'il mangeait au restaurant Foyot, l'explosion d'une bombe le

blessa de telle façon qu'il dût, cinq ans plus tard, faire énucléer son œil droit, où des fragments de verre étaient restés. En 1901, pendant qu'il était en villégiature à Camaret, des paysans bretons, irrités de ses articles et de son attitude à leur égard, firent le siège de la maison qu'il habitait, et il dût, pour échapper à leurs violences, s'enfuir, avec Mme Laurent Tailhade, hors du pays. Il fit, d'ailleurs, condamner ses agresseurs par la Cour d'assises de Quimper.

Parmi les nombreux journaux politiques auxquels ce polémiste a prêté sa collaboration, nous citerons : l'*Echo de Paris*, où il débuta ; la *Dépêche* de Toulouse ; le *Voltaire* ; le *Libertaire*, feuille anarchiste, où il donna, en septembre 1901, un article qui fit condamner son auteur à un an de prison ; l'*Aurore* et les *Droits de l'Homme*, journaux où il mena une ardente campagne en faveur de la revision du procès Dreyfus ; la *Petite République ;* la *Raison ;* l'*Action*, où il demeura après que M. Charbonnel eût quitté la direction de cette feuille ; le *Français*, etc. Il a encore collaboré à plusieurs périodiques de province et fit même paraître, pendant une saison d'eau, à Bagnères-de-Bigorre, une revue intitulée le *Paillasson*, où ses mordantes satires de ce qu'il appelait la « province endimanchée » émurent vivement la population paisible de cette station pyrénéenne

Il a fourni des études littéraires ou sociales aux revues *Lutèce*, le *Mercure de France*, la *Revue blanche*, la *Minerve*, la *Nouvelle Revue*, l'*Assiette au Beurre*, les *Partisans*, etc.

Ses articles dans les périodiques sont, le plus souvent, signés de son nom ; mais il a adopté parfois des pseudonymes, et notamment les suivants : Tybalt, Dom Junipérien, Patte-Pelue, El Cachetero.

Voici les titres des ouvrages les plus connus de cet écrivain : le *Jardin des Rêves* (1880) ; *Un dizain de sonnets* (1882) ; *Vitraux* (1889, 2e édition 1894) ; *Au Pays du Mufle*, livre qui fit un bruit énorme (1891, 2e édition 1894) ; *Terre latine* (1897) ; *A travers les groins* (1899) ; *Imbéciles et Gredins* (1900) ; la *Pâque socialiste* (1900) ; *Discours civiques ;* la *Touffe de sauge* (1901) ; les *Châtiments de Jadis ; Sadisme et Masochisme ;* les *Poisons de l'Intelligence*, en introduction aux *Quatrains*, d'Omar Kahyâm ; le *Satyricon de Pétrone*, œuvre d'un humaniste nourri de la plus pure latinité (1902) ; *Lettres familières* (1904); *Lettres des Hommes obscurs, par Hulrich Von Hutten; Trois Comédies de Plaute* (1905). Mentionnons d'autre part un poème dramatique : la *Forêt*, musique de M. André Gailhard (1905).

M. Laurent Tailhade a donné de nombreuses conférences sur des sujets littéraires, philosophiques ou politiques, aux théâtres Sarah-Bernhardt, de l'Œuvre, la Bodinière, les Capucines, au Théâtre civique avec MM. Charbonnel et Henry Bérenger ; dans les Sociétés de Libre-Pensée, etc. Les plus importants de ses ouvrages oratoires ont été réunis et publiés sous le titre de *Discours civiques* (1904).

MARQUISET (Comte Alfred)

ECRIVAIN, né à Gray (Haute-Saône) le 15 octobre 1866. Il est issu d'une famille originaire du Doubs. Son grand-père maternel fut député de la Haute-Saône en 1832 et trois de ses oncles ont, depuis cette époque, représenté ce département, dont son père fut conseiller général ; son grand-oncle, sous-préfet sous la Restauration et sous Louis-Philippe, a écrit d'intéressants mémoires.

Ses études classiques faites chez les Dominicains d'Arcueil, M. A. Marquiset s'engagea dans un régiment de dragons (1887-1892).

Etant encore à l'armée, il fit paraître, dans la presse franc-comtoise, et notamment dans les *Gaudes* revue littéraire, des vers bien venus. Il s'est fait connaître depuis par des ouvrages divers, poésies, nouvelles, pièces de théâtres, etc., dans lesquels on remarque beaucoup d'entrain et d'à-propos. A mentionner notamment : les *Ruades de Pégase*, vers (1891) ; *Rasures et Ramandous*, poésies comtoises (1893) ; *Chansons poudrées*, vers (1897) ; *Franches-Contées*, nouvelles (1900) ; *Au Petit Bonheur*, vers (1901); *Claironnées*, vers (1903) ; *Grayloiseries*, vers (1903) ; *La première levée*, nouvelles (1904), etc.

Le comte Marquiset est aussi l'auteur des pièces suivantes : *Monsieur Joseph*, comédie, 1 acte ; *Ficelle*, 1 acte ; *Besançon-Revue*, 2 actes ; l'*Estafette*, 1 acte ; *Sur les remparts*, revue en 2 actes ; la *Poudrière*, pantomime, 1 acte ; la *Fugue de Jacquemard*, revue d'ombres, 1 acte ; *Mon pauvre ami*, 1 acte ; *A la Terrasse*, revue, 1 acte ; *Entre prétendants*, revue en 1 acte en collaboration avec M. Marcel de Lihus, etc.

Dans un autre genre, le comte Marquiset a publie, avec une préface et des notes les souvenirs de son grand-oncle, sous ce titre : *A travers ma vie : Armand Marquiset (1797-1859)*, 1 vol. (1904). Il a collaboré à l'*Evènement* vers 1893, au *Chat Noir*, au *Supplément de la Libre Parole*, au *Plébiscite*, au *Petit Caporal* (1897-99), au *Tintamarre*, à l'*Aiglon*, etc.

Il a été l'un des fondateurs du « Petit Chapeau »,

société politique, littéraire et artistique, dont il est le secrétaire et pour laquelle il a composé un hymne héroïque : la *Légende du Petit Chapeau*, qui obtient un vif succès dans les milieux plébiscitaires.

SALMON (Albert)

Avocat, né à Nancy (Meurthe-et-Moselle) le 17 décembre 1874. Issu d'une famille d'industriels bien connus de la région ; neveu du colonel Edouard Salmon, ancien officier d'ordonnance du duc d'Aumale, il fit ses études classiques au lycée de sa ville natale. Reçu licencié en droit devant la Faculté de Nancy et docteur à Paris, M. Albert Salmon est inscrit depuis 1899 au barreau de la Cour d'appel, où il s'est créé rapidement une situation en vue.

Pendant qu'il se trouvait encore à Nancy, M. Albert Salmon se signala par son active propagande socialiste et antimilitariste. Avant et depuis l'affaire Dreyfus, il n'a cessé de s'employer en faveur de réformes de divers ordres, qu'il préconise d'ailleurs avec talent. Rappelons à ce sujet le procès intenté contre lui à l'occasion d'une altercation avec son ancien officier, procès qui, après une information ouverte par l'autorité militaire, le mena finalement sur les bancs de la correctionnelle, où il fut condamné pour voies de fait à 16 francs d'amende.

Bien que s'occupant plutôt, au Palais, d'affaires civiles, M. Albert Salmon s'est aussi fait remarquer dans plusieurs procès de presse et causes criminelles, chaque fois que les intérêts du parti socialiste auquel il appartient lui paraissaient nécessiter son concours. Il débuta, non sans éclat, par une plaidoirie pour Mlle Vera Gelo, jeune fille russe qui, en voulant attenter à la vie de M. Emile Deschanel, avait tué son amie Mlle Zelanine ; il fit acquitter l'énigmatique héroïne de cette tragédie, après une plaidoirie où il se révéla aussi fin psychologue que jurisconsulte distingué. Il prêta ensuite l'appui de sa parole entraînante et persuasive à M. Laurent Tailhade qui, pour la publication d'un article dans le *Libertaire*, lors du voyage du czar à Compiègne, avait été accusé de provocation au meurtre et poursuivi en vertu des lois contre l'anarchie, par un ministère qui s'était jusque-là montré hostile à cette législation d'exception.

Avocat du syndicat des « Terre-Neuvas », à la fondation duquel il a coopéré, M. Albert Salmon participa à la lutte que ces marins ont entreprise contre les armateurs. Dans l'affaire dite « des bourreaux de la mer », à laquelle la presse et le public s'intéressèrent particulièrement (1904), il fut l'avocat de Mme Deslandes, sœur de Josmin, ce matelot dilettante qui, engagé à bord de l'*Amédée-Julia* pour étudier la misérable condition des pêcheurs, succomba aux mauvais traitements que lui infligèrent les patrons de la goëlette saint-pierraise. A la suite de la condamnation obtenue contre l'un d'eux, un projet de réglementation a été déposé au Parlement, en vue d'apporter une restriction au pouvoir absolu des commandants de bateaux de pêche.

Comme défenseur de la liberté d'écrire, on peut mentionner encore de M. Albert Salmon, dans l'ordre essentiellement littéraire, son plaidoyer en faveur de l'éditeur de Willy, poursuivi pour la publication de la *Maîtresse du prince Jean*, livre jugé immoral. Dans l'ordre criminel, doit être rappelée encore l'affaire de la « sorcière de Marly », dans laquelle l'éloquent avocat fit un brillant exposé de la doctrine spirite, déclarant catégoriquement que celle-ci lui paraissait être une véritable religion, dont la pratique et l'usage ne devraient pas être considérés comme une manœuvre frauduleuse susceptible d'entraîner une sanction pénale.

M. Albert Salmon est aussi l'avocat de plusieurs associations et syndicats.

Homme de sport, il possède une certaine réputation dans le monde de l'épée et fait partie de grandes commissions sportives.

IWILL (Marie-Joseph CLAVEL, dit)

Peintre, né à Paris le 28 août 1850. Il fit ses études classiques au lycée Bonaparte, puis entra dans les affaires pour suivre la volonté de sa famille. Engagé volontaire pour la guerre de 1870-71, il devint sergent et, avec l'armée de l'Est, combattit à Villersexel, puis fut interné en Suisse.

De retour à Paris, il alla rejoindre son père, secrétaire-général de la questure à l'Assemblée nationale, et se fit recevoir, en 1873, sténographe au Parlement, alors à Versailles.

Cependant, le jeune homme, en qui la vocation artistique s'était déjà révélée, prenait des leçons dans l'atelier Jugelet, où il passait la plus grande partie de ses loisirs, et chez les peintres Kuwasseg et Lansyer. En 1875, il débutait au Salon des Champs-Elysées avec un *Effet de neige à Suresnes un jour d'hiver*, sous le pseudonyme de « Iwill » *(Je veux)*,

qui est resté depuis sa propriété et sous lequel il s'est fait connaître de tous.

Dès lors, il n'a cessé de figurer avec honneur dans les expositions annuelles, où l'on a remarqué notamment de lui : *Avant-port à Trouville* (1876) ; *Giboulées [illegible]* (1877) ; le *Désert* (1878) ; l'*Hiver* (1879) ; *[illegible] le soir* (1880) ; la *Touque à Trouville* (188[illegible]) ; *Portel, l'avant-port à marée basse* (1882) ; la *Seine à Rouen* (1883) ; *Anvers un matin de septembre* et la *Meuse à Dordrecht*, qui obtinrent une mention honorable (1884) ; *Premières neiges* (1885) ; *Après le grain, à Honfleur* (1886) ; *Solitude le soir à Morsa[illegible]* (1887) ; la *Meuse à Dordrecht* (1888) ; *Un calme, baie de la Forest à Concarneau* et *Midi en septembre à Concarneau* (1889), qui reçurent à l'Exposition universelle de la même année une médaille d'argent.

A ce moment, M. Iwill donna son adhésion à la Société nationale des Beaux-Arts. Chaque année, depuis, il a exposé, au Champ de Mars d'abord, puis au Grand Palais, une moyenne de huit tableaux, peintures et pastels, au nombre desquels on a particulièrement loué les suivants : *Solitude* (1890) ; *Octobre à Westkapelle (Hollande)*, peinture, et *Avant l'orage à la Hougue*, pastel qui est au musée du Luxembourg (1891) ; la *Meuse à Dordrecht le soir*, peinture, et le *Soir à Paris sous la neige*, pastel acquis par la ville de Paris pour le Petit-Palais (1892) ; *San-Pietro de Venise en octobre* (1893) ; *Brumes et lauriers roses sur la lagune*, acquis par l'Etat, et plusieurs *Vues de Venise* (1894) ; le *Soir dans la dune*, le *Calvaire à Etaples*, qui se trouve au musée de Mulhouse, et *Nuit grise*, toile achetée par l'Etat et placée au musée du Luxembourg (1895) ; *Rêveries*, pastel (1896) ; *Assise*, tableau acquis par l'Etat (1897) ; la *Nuit à Paris*, pastel (1898) ; le *Golfe de Salerne ; Amalfi*, et *Rome, la via Appia* (1899) ; *De Venise au Lido après l'orage* (1901) ; *Venise le soir*, qui est au musée du Luxembourg (1902) ; les *Murs roses du Campo-Santo* (1903) ; *Soir sur la Giudecca à Venise* ; la *Route de Roquebrune* (1904) ; *Saint-Georges et le Giudecca ; Vers San-Pietro à Venise* (1905).

En 1900, M. Iwill avait envoyé à l'Exposition universelle : le *Matin dans les dunes*, *Rêverie* et le *Calvaire*, qui obtinrent une médaille de bronze. Il a, en outre, exposé à divers salons de province et notamment à Nancy, d'où sa famille maternelle est originaire.

La peinture de M. Iwill plaît par le charme de la vision, qui est tout ensemble poétique et réaliste, sans recourir aux tons violents ; il arrive à la maîtrise par son « faire » large et enveloppé, qui prête la lumière, l'ombre et la vie à ses évocations agrestes. Il est, en outre, considéré comme l'un des rénovateurs du pastel, auquel il a su donner ou plutôt rendre le caractère d'art discret et voilé qui manquait à ce genre. Sans s'attarder à rendre les sites d'une contrée unique, toujours la même, M. Iwill s'est montré égal à lui-même dans ses interprétations des brumes de la Hollande ou des splendeurs adriatiques. Le bon critique Charles Yriarte a pu dire de lui qu'il avait « découvert Venise ». Tous les artistes qui y sont allés depuis n'ont pu nous le faire oublier.

Chevalier de la Légion d'honneur depuis 1894, M. Iwill est aussi commandeur du Nicham-Iftikar.

Il a épousé la fille du philosophe Ravaisson-Mollien, membre de l'Institut, mort en 1901 (1).

DAYOT (Armand-Pierre-Marie)

Écrivain, critique d'art, né à Paimpol (Côtes-du-Nord) le 15 octobre 1854. Ses classes faites au petit-séminaire de Tréguier, puis au lycée de Saint-Brieuc, il commença l'étude de la médecine, qu'il abandonna pour celle du droit. Reçu licencié à la Faculté de Paris, il fut pris comme chef de cabinet par le préfet d'Oran, puis il remplit les mêmes fonctions auprès de M. Antonin Proust, ministre des Arts dans le « grand ministère ». A la chute du cabinet Gambetta, il fut nommé inspecteur des Beaux-Arts

Pendant qu'il parcourait cette carrière administrative, M. Armand Dayot attirait l'attention publique sur sa personnalité par des publications littéraires ou relatives à l'art, l'histoire de l'art et la vulgarisation historique. Dès 1880, il faisait paraître un volume de critique : *Tableaux et Statues*, qui fut suivi des comptes-rendus des *Salons* de 1884, 1886, 1889, 1891 et 1892 et des ouvrages suivants : les *Maîtres de la Caricature française au XIXe siècle ; Un siècle d'Art ; Raffet et son œuvre ; Charlet et son œuvre* ; l'*Image de la femme dans l'Art* ; la *Peinture française au XVIIIe siècle* ; la *Peinture anglaise de son origine à nos jours* ; les *Trois Vernet*, etc.

Entre temps, il donnait des contes, des nouvelles ou des récits de voyages : l'*Aventure de Brincart* ; les *Courses de taureaux en Espagne* ; les *Capitales du Monde* (en collaboration) ; *Le long des routes*, récits et impressions ; le *Vertige de la Beauté*, etc.

On lui doit aussi des albums d'histoire, sortes de tableaux graphiques où l'image, chronologiquement

(1) Notice page 144, tome Ier.

disposée et sobrement commentée, tient la place du document historique. Ces albums reproduisent des gravures avec légendes sur les époques suivantes, qui fournissent leurs titres : *De la Régence à la Révolution*, la *Révolution française*, le *Premier Empire*, *Napoléon raconté par l'Image*, la *Restauration*, les *Journées révolutionnaires (1830-1848)*, le *Second Empire ; l'Invasion*, *le Siège*, *la Commune ; 1812* (journal illustré de la campagne de Russie).

Cet écrivain a collaboré, en outre, à plusieurs périodiques français et étrangers.

L'un des fondateurs et vice-président de la société les « Bleus de Bretagne », M. Armand Dayot a exercé une grande action sur le mouvement des idées républicaines en Bretagne ; il a été l'initiateur des fêtes qui eurent lieu à Tréguier en septembre 1903, pour inaugurer un monument à Renan. Chevalier de la Légion d'honneur depuis 1892, il fut, le jour même de cette solennité et à Tréguier, promu officier de cet ordre.

BOISBAUDRAN (Paul-Emile (dit François) LECOQ de)

Chimiste, correspondant de l'Institut, né à Cognac (Charente) le 18 avril 1838. Fils d'un négociant, appartenant à l'ancienne noblesse huguenote du Poitou, il fit ses études classiques dans sa famille, puis poursuivit des recherches scientifiques qui l'amenèrent à d'importantes découvertes sur différents corps simples.

Lauréat de l'Académie des Sciences (prix Bordin) pour une série de travaux théoriques sur la lumière en 1875. M. Lecoq de Boisbaudran fut élu correspondant de l'Institut le 10 juin 1878. A l'Exposition universelle de la même année, il obtint un grand prix pour l'ensemble son œuvre.

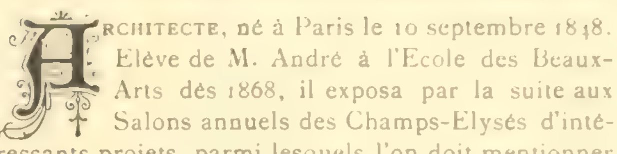
En 1879, la Société Royale de Londres lui décernait la grande médaille Davy et, en 1880, il reçut le prix Lacaze de dix mille francs de l'Académie des Sciences. La Société Chimique de Londres l'admit parmi ses « honorary foreign members » quelques années plus tard.

Ce savant a publié de nombreux mémoires, notes ou communications dans les *Comptes-rendus de l'Académie des Sciences*, dans les *Annales de Chimie* et autres organes spéciaux, depuis 1866, notamment sur le *Gallium*, le *Samarium* et le *Dypsosium*, métaux qui ont été révélés par lui et ont mis en vive lumière son nom dans le monde savant.

On lui doit en outre la publication d'un important ouvrage sur les *Spectres lumineux*.

M. Lecoq de Boisbaudran est chevalier de la Légion d'honneur depuis 1876.

DUPUY (Charles-Armand-Clément)



Architecte, né à Paris le 10 septembre 1848. Elève de M. André à l'Ecole des Beaux-Arts dès 1868, il exposa par la suite aux Salons annuels des Champs-Elysés d'intéressants projets, parmi lesquels l'on doit mentionner les suivants : *Restauration d'une porte du Palais archiépiscopal de Sens* (Exposition universelle de 1878) ; *Faculté de Médecine pour la ville de Bordeaux ; Hospice de Cap-Breton (Landes)*, qui obtint le 2e prix au concours ; *Eglise de Ponton* (1er prix au concours) ; *Château de la Ville-du-Bois*, etc.

M. Charles Dupuy a exécuté de nombreux et importants travaux, remarquables par la science et la personnalité de leur conception, citons : les églises de Ponton-sur-l'Adour (Landes) et de Hagetmau ; les écoles de Palaiseau et de Verrières-le-Buisson ; le château de la Ville-du-Bois ; la restauration de l'église de Buglose (Landes) et du château de Campagnac (Dordogne) ; un important laboratoire pour la maison Vilmorin, de Paris, à Verrières-le-Buisson ; plusieurs hôtels particuliers ; les moulins d'Ollainville, près Arpajon ; l'Etablissement de la Compagnie des voitures Camille, avenue Kléber, à Paris, très intéressante construction d'écuries à trois étages, où l'on accède par un ingénieux praticable en spirale ; des succursales de la Banque de France à Beauvais, Mende, Troyes, Meaux et Belfort ; des crèches modèles rue d'Alésia et rue François-Millet à Paris ; des villas à Verrières-le-Buisson, Marnes-la-Coquette, le Perreux, etc. ; des maisons de rapport de grand luxe rue de la Faisanderie, 25, et avenue d'Eylau, 17, à Paris ; d'autres maisons à Levallois, Boulogne-sur-Seine, rue Croix-Nivert et avenue de Versailles à Paris, conçues et exécutées économiquement et pratiquement tout ensemble, résolvant ainsi le problème des habitations à bon marché, ce qui valut à leur auteur une médaille au premier concours créé par le Conseil général de la Seine pour encourager ce genre de constructions.

Il faut mentionner, dans un autre genre, de M. Charles Dupuy, le monument élevé à la mémoire de Pascal Duprat à Hagetmau (Landes), inauguré en 1893.

Ancien architecte de la Banque de France ([illegible]), architecte en chef de la Société des Crèches parisiennes, membre du Comité des travaux diocésains, administrateur de la Caisse d'Epargne de Paris, trésorier de la Société centrale des Architectes et membre du Syndicat des Architectes français, M. Charles Dupuy est, en outre, président de la Commission d'hygiène de la Société Centrale des Architectes et membre de la Commission permanente des Congrès internationaux d'assainissement et de salubrité de l'habitation.

Il est, d'autre part, vice-président de la Société des « Parisiens de Paris » et de la 16e Section des Vétérans des Armées de Terre et de Mer, comme ancien combattant de 1870.

Comme vice-président du Syndicat général des Tireurs français, cet architecte a publié des articles remarqués dans le *Stand*, organe des sociétés de tir.

Lors des élections municipales de 1898, M. Charles Dupuy fut candidat républicain dans le quartier de Chaillot (XVIe arrondissement) et obtint une forte minorité contre l'élu, M. Fortin, qui, depuis, a été battu lui-même par un conservateur, M. d'Aulan.

Il est officier de l'Instruction publique depuis 1897.

ARROU (Joseph)

Chirurgien, né à Etaules (Charente-Inférieure) le 17 décembre 1861. Il fit ses études à Bordeaux et à Paris Se destinant d'abord à la médecine militaire, il fut reçu au concours pour cet objet, le premier de sa promotion, en 1883; mais il démissionna la même année. Externe des hôpitaux, puis interne à Bordeaux, où il fut l'élève du Dr Pitres, et à Paris, où il eut comme professeurs Trélat, Verneuil, Reclus et Tillaux, il fut également reçu premier à l'internat ; il devint, en 1893, prosecteur à l'Amphithéâtre d'anatomie de Clamart, puis docteur et lauréat de la Faculté.

Nommé, en 1896, chirurgien des hôpitaux, il a été titulaire des services de Saint-Antoine d'abord et ensuite de Saint-Louis ; il s'est acquis une réputation de science et d'habileté incontestée.

Outre sa thèse de doctorat sur la *Circulation du testicule*, qui porte sur un point des plus intéressants d'anatomie comparée, le Dr Joseph Arrou a publié de nombreux travaux sur des cas de chirurgie générale ou gynécologique. Il a aussi fait paraître un traité très complet sur les *Maladies des organes génitaux* (1 vol. 1900) et a donné toute la partie concernant la pathologie du cou dans le *Traité de Chirurgie* de Le Dentu et Delbet.

Lauréat de la Faculté de Médecine et des Hôpitaux, le Dr Arrou est membre de la Société de Chirurgie.

SÉGUR (Pierre-Marie-Maurice Marquis de)

Écrivain, né à Paris le 13 février 1853. Arrière-petit-fils du maréchal de Ségur, il fit à Paris ses études classiques et juridiques. Reçu licencié en droit, il entra au Conseil d'Etat en qualité d'auditeur en 1876 et démissionna en 1880.

Le marquis de Ségur s'est, depuis lors, consacré aux lettres. Il a publié divers ouvrages, historiques auxquels on se reporte généralement lorsqu'on a besoin de documents sûrs relatifs aux personnages qui les ont inspirés. A signaler notamment : la *Dernière des Condé* (1 vol) ; *Gens d'autrefois* (1 vol.) ; le *Maréchal de Ségur*, étude qui valut à son auteur le prix Guizot de l'Académie française (1 vol.) ; le *Royaume de la rue Saint-Honoré ; Mme Geoffrin*, prix Montyon de l'Académie française (1 vol.) ; le *Maréchal de Luxembourg*, grand prix Gobert de l'Institut (3 vol.)

Il a collaboré à la *Revue Bleue*, à la *Revue de Paris* et surtout à la *Revue des Deux-Mondes*.

QUERENET (René)

Avocat, conférencier, né à Melun (Seine-et-Marne) le 3 juin 1856. Fils d'un magistrat qui mourut conseiller à la Cour de Paris, il se fit recevoir licencié, puis docteur en droit (1882) et fut secrétaire de la Conférence des Avocats en 1883.

Inscrit au barreau de Paris depuis 1878, Me Querenet collabora d'abord, en qualité de secrétaire, avec M. Beaupré, ami de Gambetta et de Lachaud et qui fut membre du Conseil de l'Ordre.

Parmi les causes auxquelles il a employé son talent d'orateur et ses connaissances réputées de juriste, on peut signaler celles du Crédit Général français, du Comptoir d'Escompte, de la Société des Métaux, de la Société Decauville, des Dépôts et Comptes-courants, etc. Comme avocat de la Compagnie parisienne du Gaz, il a eu à s'occuper de nombreux procès d'accidents, d'explosions, etc.

Bonapartiste militant, M. Querenet est avocat-conseil du Comité central de l'Appel au Peuple, fondé

sous l'impulsion directe du prince Victor-Napoléon et du marquis de Dion. En sa qualité de membre du Conseil-directeur de l'« Appel au Peuple », il a prononcé plusieurs discours politiques, notamment à Tours et à Troyes, où, à l'occasion de la commémoration du 10 décembre 1848, il émit le programme social et politique du parti plébiscitaire (1898). Il a fait, à l'occasion du Centenaire du Code Napoléon, une conférence sur les *Idées du premier Consul dans le Code civil*, qui a été très remarquée (1904).

SCHLEMMER (Georges)

Médecin, né à Nevers (Nièvre) le 20 avril 1851. Fils d'un ingénieur distingué, qui fut directeur général des Chemins de fer au ministère des Travaux publics, il s'engagea, lors de la guerre de 1870-71, dans le corps des mobilisés de son département.

Après avoir été externe des hôpitaux de Paris, il fut reçu docteur en 1882 et s'établit la même année au Mont-Dore. Professeur à l'Union des femmes de France, il y fait, depuis 1884, des cours et des conférences.

Délégué spécial de la *Semaine Médicale* aux Congrès de Médecine interne en Allemagne (1889-99), le Dr Schlemmer a rédigé des comptes-rendus intéressants ; il a collaboré, d'autre part, assez longtemps, à l'*Union Médicale* et plus tard aux *Annales d'Hygiène publique et de Médecine légale*.

On cite les travaux scientifiques suivants du Dr Schlemmer : *Sur la numération des globules rouges du sang chez les nouveaux-nés*, en collaboration avec MM. Lépine et Germont (1876) ; *Etudes sur les bronchites dans leurs rapports avec les maladies constitutionnelles* (1882) ; *Théories pathogéniques de l'asthme* (1886) ; *De l'influence des doctrines microbiennes sur la thérapeutique thermale*, rapport au Congrès international de Paris (1889) ; *Des questions traitées à la conférence de la Croix-Rouge à Rome* (1893) ; *De l'application des connaissances bactériologiques dans les stations d'eaux minérales* (1897) ; la *Question de l'Ordre des Médecins* (1897) ; *Asthme et [illegible] urique* (18[illegible]) ; *De la responsabilité des parents dans les cas de transmission de la syphilis [illegible]* (18[illegible]) ; *Du rôle des Stations pour victimes d'accidents et de celui de la Croix-Rouge dans les services de sauvetage à Berlin* (1900) ; *De l'activité développée dans l'Europe Centrale en faveur de la prospérité des stations balnéaires* (1901) ; *Du traitement hydrominéral [illegible] phthisie pulmonaire*, rapport au Congrès international de Grenoble (1902) ; les *Améliorations nécessaires dans l'organisation législative actuelle de la police sanitaire à l'égard des stations thermales*, en collaboration avec le Dr Bouloumié (1904), etc.

M. le Dr Schlemmer est membre de la Société d'Hydrologie de Paris depuis 1887, de la Société de Médecine et de Chirurgie pratiques (1896) et du Syndicat général des Médecins de Stations balnéaires et sanitaires de la France. Il est officier de l'Instruction publique.

MARCÈRE (Edouard-Louis-Yves des HAYES de)

Administrateur, écrivain, né à Arras (Pas-de-Calais) le 18 novembre 1858. Fils de M. Emile de Marcère, ancien ministre et sénateur (1), il fit son droit à Paris et s'inscrivit au barreau de la Cour d'appel. Attaché au cabinet de son père, alors ministre de l'Intérieur et des Cultes, de novembre 1878 à mars 1879, il devint chef de cabinet du préfet de la Loire-Inférieure le 1er août 1882, puis sous-préfet de Vire (1885), secrétaire général de la préfecture de l'Hérault (1887), d'Ille-et-Vilaine [illegible], et sous-préfet [illegible].

M. de Marcère fut nommé, en 1896, préfet de l'Yonne. Passé, en 1898, dans l'Aube, il contribua à la solution pacifique de diverses grèves. Sous le ministère Waldeck-Rousseau, il dut quitter cette fonction et devint trésorier-payeur général de la Haute-Saône (2 octobre 1900). Nommé receveur-percepteur de la 2e division du XVe arrondissement de Paris le 22 octobre de la même année, il passa, le 26 octobre 1901, à la perception du XVIIIe arrondissement.

Candidat républicain au Conseil général de l'Orne en 1904, il échoua, après une campagne où il avait été combattu par le parti conservateur. La même année, lors de l'élection partielle motivée par le décès de M. Gévelot, député de l'Orne, il déclina la candidature que lui offrirent des comités régionaux.

M. de Marcère s'est occupé de questions intéressant la législation, l'agriculture et l'histoire. On lui doit la publication de plusieurs travaux, parmi lesquels nous citerons : un projet de réforme de la loi municipale du 6 avril 1884, sous ce titre : la *Décentralisation*, où se trouvent étudiées diverses modifications à l'organisation actuelle ; *Les Sociétés d'Assurances mutuelles contre la mortalité du bétail et les Syndicats agricoles* [illegible]

de l'Arrondissement de Domfront ; Jules Simon et la Bretagne ; la *Bataille de Formigny* (ces deux derniers ouvrages couronnés par la société « la Pomme »), etc.

On annonce du même auteur un historique sur la *Région de Flers depuis la Révolution française*, qui a été déjà présenté au Congrès de l'Association Normande, à laquelle il appartient.

M. de Marcère est sous lieutenant hors cadres de l'armée territoriale, président de la 1195e section de la Société des Vétérans des Armées de terre et de mer et de la Société d'Assurances mutuelles contre la mortalité du bétail du canton de Messei (Orne). Il est officier de l'Instruction publique.

GIARD (Alfred)

Naturaliste, membre de l'Institut, homme politique, né le 8 août 1846 à Valenciennes (Nord) Elève de l'Ecole Normale supérieure de 1867 à 1870, il fut, à sa sortie, nommé professeur suppléant d'histoire naturelle à la Faculté des Sciences de Lille ; il prit, en 1872, le doctorat ès-sciences, avec une thèse intitulée : *Recherches sur les ascidies composées* ; il fut ensuite chargé du même cours d'histoire naturelle concurremment à la Faculté des Sciences et à celle de Médecine de Lille.

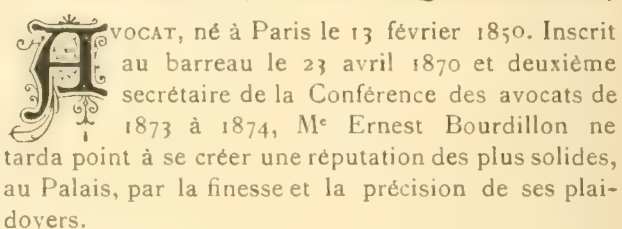
Candidat radical-socialiste dans la 1re circonscription de Valenciennes en 1882, M. Giard fut élu député, le 17 décembre, au scrutin de ballottage, par 7,028 voix contre 6,219 à un autre candidat. Il siégea sur les bancs de l'extrême-gauche, mais se prononça pour le maintien du Sénat. Après le rétablissement du scrutin plural, il fut inscrit sur la liste républicaine socialiste du département du Nord, au renouvellement législatif de 1885 ; mais il n'obtint que 10,336 suffrages sur 291,457 votants.

Délaissant alors la politique, M. Giard rentra dans l'université, le 4 octobre 1887, comme maître de conférences à l'Ecole Normale supérieure de Paris ; puis, une chaire de zoologie transformiste, spécialement affectée à l'évolution des êtres organisés, ayant été fondée par la Ville de Paris à la Faculté des Sciences, il en fut nommé titulaire en 1889.

Il a été élu membre de l'Académie des Sciences en 1900 et président de la Société de Biologie en 1904.

M. Giard s'est spécialement consacré à l'étude des animaux inférieurs ; il a fait paraître, pendant plusieurs années, dans les *Comptes-rendus de l'Académie des Sciences*, de nombreux travaux sur les invertébrés, parmi lesquels on cite les suivants : *Sur une nouvelle fonction des glandes génitales de l'Oursin* (1877) ; *Sur les modifications que subit l'œuf des Méduses phanérocarpes avant la fécondation* (1877) ; *Sur les premiers phénomènes du développement de l'Oursin* (1877) ; *Sur les isopodes parasites du genre Entoniscus* (1878). Il en a publié d'autres dans le *Bulletin scientifique de la France et de la Belgique*, qu'il dirige depuis 1875 environ, notamment une *Classification du règne animal* (1878) et des *Mémoires sur les Entomophtorées* (1879).

M. Alfred Giard est chevalier de la Légion d'honneur et de l'ordre belge de Léopold.



BOURDILLON (Ernest-Auguste-Louis)

Avocat, né à Paris le 13 février 1850. Inscrit au barreau le 23 avril 1870 et deuxième secrétaire de la Conférence des avocats de 1873 à 1874, Me Ernest Bourdillon ne tarda point à se créer une réputation des plus solides, au Palais, par la finesse et la précision de ses plaidoyers.

Avocat de la Ville de Paris, à laquelle il a souvent prêté le concours de son talent, Me Bourdillon s'est surtout occupé d'affaires civiles, de divorces, de nullités de mariage et de sociétés. Parmi les causes que l'on peut mentionner, signalons les affaires Germiny, où l'éminent avocat plaida avec Me Allou ; du duel Olivier-Feuilhade ; de Civry-Brunswick ; de la succession Antonelli, avec Me Debacq ; de Mlle Fériel, l'actrice bien connue, contre un notaire parisien, etc.

Membre du Conseil de l'Ordre des avocats depuis 1894, Me Ernest Bourdillon a été élu bâtonnier pour 1903-1905. En maintes circonstances, il a fait preuve, dans cette haute fonction, d'un tact et d'une affabilité reconnus de tous.

Il est l'auteur de nombreux discours dont quelques-uns ont été publiés. On doit mentionner notamment ceux sur le *Barreau à l'Académie*, où les droits du barreau sont judicieusement étudiés, et sur le *Secret professionnel*, dans lequel il a fait ressortir, avec esprit et compétence, les nécessités du devoir de l'avocat.

Le 29 octobre 1904, à la solennité, organisée en Sorbonne, pour célébrer le centenaire du Code civil, il fut chargé, par le ministre de la Justice, de prononcer un discours sur les « *Lois modificatives* » *de l'Œuvre de 1804*.

Me Ernest Bourdillon est chevalier de la Légion d'honneur depuis 1903.

BERTHOULAT (Georges)

Député, publiciste, né au Châtelet (Cher) le 16 août 1859. Après avoir fait ses études classiques au lycée de Bourges, il vint à Paris prendre ses inscriptions de droit. Reçu licencié, il devint chef de cabinet de M. Massicault, préfet de la Somme ; puis il suivit celui-ci pour remplir la même fonction dans le département du Rhône. Nommé, en 1885, secrétaire-général du Cantal, il démissionna en 1888 pour se consacrer au journalisme

Rédacteur politique, puis secrétaire-général du *Progrès* de Lyon, M. Georges Berthoulat eut bientôt acquis une certaine réputation dans la presse départementale.

Aux élections générales législatives de 1898, il se porta candidat à la députation dans la 2e circonscription de Saint-Amand (Cher) ; mais, n'ayant obtenu au premier tour de scrutin qu'une infime minorité de voix, il se retira devant M. Lesage, député sortant, qui fut réélu.

A ce moment, il quitta le *Progrès* de Lyon, dont la ligne nettement républicaine ne correspondait plus avec celle qu'il voulait adopter ; il revint à Paris, où il collabora à la *République française* de M. Méline (1898). La même année, M. Georges Berthoulat succédant à M. Franck, prenait la direction de la *Liberté*, journal du soir auquel il donna une vive impulsion. Il y combattit la politique des ministères Brisson, puis Waldeck-Rousseau, et se rapprocha à la fois des opportunistes et des nationalistes, par des articles qui furent très commentés.

Lors du renouvellement général de 1902, M. Georges Berthoulat posa sa candidature dans la 1re circonscription de Corbeil (Seine-et-Oise) et fut élu député, au 2e tour de scrutin, par 5,592 voix contre 5,298 à M. Perillier, député sortant, radical, et 250 à M. Jean Bertrand, socialiste révolutionnaire.

Inscrit au groupe colonial et à celui de la réforme parlementaire, il est membre de la Commission parlementaire des Assurances. Il est intervenu à la tribune pour défendre son élection, qui fut vivement contestée ; puis, pour interpeller M. Pelletan, ministre de la Marine, au sujet de l'affaire Pictet ; pour présenter une proposition de loi relative à l'attribution aux jurys des délits d'attroupements provoqués par la presse ; pour demander l'adoption du referendum dans la question de la séparation des Eglises et de l'Etat, etc. Il vote généralement avec l'opposition nationaliste.

Syndic de l'Association de la Presse Parisienne et membre de l'Association de la Presse républicaine départementale, M. Berthoulat est chevalier de la Légion d'honneur depuis 1896.

DERENBOURG (Hartwig)

Arabisant et historien, membre de l'Institut, né le 17 juin 1844 à Paris Fils de Joseph Derenbourg, célèbre hébraïsant, membre de l'Institut (1811-1895), il prit la licence ès lettres en 1862. En même temps, il apprenait la langue arabe ; puis il alla suivre les cours de l'Université de Gœttingue, où il fut reçu docteur en philosophie (1866).

De 1866 à 1870, M Derenbourg fut employé à la Bibliothèque Impériale ; en 1875, il fut chargé d'enseigner la grammaire arabe à l'Ecole des langues orientales, où il devint professeur titulaire d'arabe littéral en 1879. Depuis 1886, il fait, en outre, des conférences dans la section philologique et dans celle des sciences religieuses à l'Ecole des Hautes-Etudes, où il dirige l'enseignement de l'arabe. Il a été élu membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres le 1er juin 1900, en remplacement de Maximin Deloche.

M. H. Derenbourg a publié de nombreux travaux sur la Bible, le Judaïsme, l'épigraphie sémitique, la poésie arabe antéislamique, l'Islamisme, la grammaire sémitique et l'histoire des croisades ; il a fait paraître aussi plusieurs catalogues de manuscrits arabes. Parmi ses ouvrages les plus importants, il convient de citer ses deux thèses de doctorat d'abord : *Sur les formes du pluriel arabe* et *De Pluralibus linguarum arabicæ et æthiopicæ* (1866) ; puis : des [illegible] *Livre de Sîbawaihi* (1881-1889) ; *Catalogue des manuscrits arabes de l'Escurial* (1884) ; *Chrestomathie élémentaire de l'arabe littéral* (1885) ; *La Science des Religions et l'Islamisme* (1886) ; *Silvestre de Sacy, une esquisse biographique* (1886, 4e édition 1904) ; *Ousâma Ibn Mounkidh*, un émir Syrien au premier siècle des croisades (1886-1895) ; *Catalogue des manuscrits judaïques du British Museum* (1891) ; les *Monuments sabéens et hymiarites de la Bibliothèque Nationale* [illegible]

Il a traduit, avec M. Jules Soury, l'*Histoire littéraire* [illegible] et il a collaboré à plusieurs revues savantes, notamment à la *Revue Critique*.

M. Hartwig Derenbourg est chevalier de la Légion d'honneur et officier de l'Instruction publique.

PAUL-BONCOUR (Joseph)

Avocat, publiciste, né à Saint-Aignan (Loir-et-Cher) le 4 août 1873. Frère du médecin bien connu (1), il fit ses études de droit à la Faculté de Paris. Reçu licencié, puis docteur et lauréat de la Faculté en 1900, il est inscrit au barreau de la Cour d'appel depuis 1895. Premier secrétaire de la Conférence des avocats en 1898, il devint secrétaire particulier de M. Waldeck-Rousseau à la présidence du Conseil et au ministère de l'Intérieur en 1899 ; il a été ensuite le secrétaire judiciaire de cet homme d'Etat, lorsque celui-ci quitta le pouvoir et jusqu'à sa mort.

Le discours que prononça à la Conférence des avocats M. Paul-Boncour, et qui parut en 1899, obtint un vif succès et eut un certain retentissement ; ce travail portait sur *Etienne de la Boétie et les origines des libertés modernes ;* les conséquences politiques et sociales de la Renaissance y étaient étudiées avec un soin historique remarquable. En 1900, le même auteur publiait, avec une préface de M. Waldeck-Rousseau, une étude sur le *Fédéralisme économique et le syndicat obligatoire* (1 vol. Alcan, 2e éd. 1901). Cette publication fit grand bruit dans la presse et le public, en raison des arguments que M. J. Paul-Boncour y développait sur la nécessité de rendre les syndicats obligatoires. L'auteur s'est associé et a collaboré à toutes les mesures de réformes syndicales et décentralisatrices auxquelles le cabinet Waldeck-Rousseau-Millerand s'attacha.

M. J. Paul-Boncour a fait paraître une série d'articles dans le *Matin*, sous le pseudonyme fédéraliste et balzacien de « Michel Chrétien ». Il fait, depuis 1901, la critique sociale au *Figaro* et il a publié des études dans la *Nouvelle Revue*, la *Revue Bleue*, la *Renaissance Latine ;* un travail, paru dans cette dernière revue sous le titre : *La République et la décentralisation*, a été le point de départ d'une polémique à laquelle prirent part plusieurs écrivains, de M. Clémenceau à M. Charles Maurras, et qui a été depuis réunie en un volume sous ce titre : *Un débat nouveau sur la décentralisation* (1 vol 1905). M. Clémentel, rapporteur du budget de l'intérieur pour 1904, donna même un écho officiel à cette polémique en consacrant personnellement dans son rapport les conclusions de M. J. Paul-Boncour. On annonce, encore, du même auteur un recueil d'articles sur le même sujet.

Avocat-conseil de l'Union des Syndicats de la Seine, de l'Association des Critiques littéraires et de l'Association des Inventeurs et Artistes industriels, M. J. Paul Boncour a plaidé de nombreux procès relatifs à l'organisation du travail ; c'est ainsi que, dans plusieurs affaires, il a obtenu, sur des points contestés, la reconnaissance d'une jurisprudence favorable aux syndicats, poursuivant devant les tribunaux l'application des idées qu'il préconise ailleurs par la plume et par la parole

Parmi les autres causes, dont s'est occupé M. J. Paul-Boncour, on peut mentionner celle de l'*Action*, où il plaida pour M. Varenne contre les industriels Vieillard-Migeon, à propos de la liberté syndicale ; le procès des Jockeys américains contre la *Vie au grand air*, où il défendit le journaliste, M. Paul Mégnin ; l'affaire Suzanne Desprès contre M. Antoine, dans laquelle il obtint gain de cause en faveur de l'artiste contre son directeur ; les procès d'Estournelles de Constant devant le tribunal de la Flèche ; le procès Pantz-Salmon, où il défendit en cour d'assises le maire du XIIe arrondissement contre une accusation de calomnie électorale ; le procès de la *Maîtresse du Prince Jean*, livre de Willy accusé d'immoralité, etc.

M. J. Paul-Boncour est secrétaire de la Commission extra parlementaire de réforme du Code civil.

(1) [illegible]

GUISEZ (Jean)

Chirurgien, né à Valenciennes (Nord) le 2 mars 1872. Il fit ses études médicales à la Faculté de Paris Externe des hôpitaux, puis interne à Necker, à la Charité et à Lariboisière, il fut reçu docteur en 1901 et devint assistant de laryngologie à l'hôpital Saint-Antoine (1902-1904). Depuis cette dernière année, il est chargé de la consultation et des travaux de laryngologie à l'Hôtel-Dieu.

M. le Dr Guisez est l'auteur de nombreuses publications relatives à la spécialité médicale qui l'intéresse (nez, larynx, oreilles). Reprenant une découverte dûe au savant allemand Kirtein, et parallèlement avec le Dr Kilian, de Fribourg-en-Brisgau, il a étudié et amélioré la méthode de la trachéo-broncho-œsophagoscopie, qui est, à proprement parler, l'examen de l'intérieur de la trachée, des bronches et de l'œsophage, au moyen d'un éclaireur spécial, instrument de son invention, construit d'une manière à la fois simple et pratique, et qui a donné d'excellents résultats dans toutes les opérations tentées.

Il faut mentionner, parmi les travaux du Dr Guisez : *Etude sur le traitement chirurgical de l'ethmoïdite purulente*, thèse de doctorat couronnée par la Faculté (1901) ; une série de communications sur la *Trachéoscopie*, qu'il a introduite en France (*Presse Médicale*, 1903) ; *Etude sur l'œsophagoscopie et la bronchoscopie* (1 vol. 1904) ; *Un nouveau signe de sinusite* (*Annales des Maladies de l'oreille*, 1904) ; le *Traitement des mucocèles ethmoïdales* (id. 1904) ; *Des formes anormales des sinusites* (id. 1904) ; *Sur la cause principale des récidives des sinusites* (*Presse Médicale*, 1905) ; *Sur un traitement nouveau des rétrécissements de l'œsophage, par la méthode combinée de l'œsophagoscopie* (section directe des rétrécissements œsophagiens sous le contrôle de la vue) (1905).

M. le Dr Guisez est membre des Sociétés de Laryngologie française, belge et de Paris.

CHÊNEBENOIT (Léon)

Magistrat, publiciste, né à Hartennes (Aisne) le 27 juin 1861. Il fit de brillantes études classiques aux collèges de Soissons, de Meaux et au lycée Louis-le-Grand, à Paris. Trois fois lauréat des concours généraux (1878-80), où il remportait les prix d'histoire et de philosophie, il suivit ensuite les cours de l'Ecole des Sciences politiques, où il fut diplômé, et ceux de la Faculté de Droit, dont il fut lauréat en 1882.

Inscrit au barreau de Paris en 1884, M. Chênebenoit collabora à la *Gazette du Palais* d'abord, puis au journal le *Temps*, où il donna, de 1886 à 1890, des articles sur les questions coloniales, celles de politique étrangère et d'économie sociale, qui furent très remarqués.

Entré, en 1890, dans la magistrature comme substitut à Compiègne, il occupa le même siège à Beauvais ; puis il fut nommé procureur de la République à Soissons (Aisne).

Démissionnaire en 1898, et devenu maire de cette ville la même année, M. Chênebenoit fut porté, comme candidat républicain, aux élections législatives dans l'arrondissement de Soissons, où il obtint une assez forte minorité de voix.

Comme maire de Soissons, M. Chênebenoit a résolu la question du gaz pour cette ville et celle du chemin de fer de la vallée de l'Aisne.

Nommé, en 1899, juge d'instruction à Besançon, il alla ensuite remplir la même fonction à Reims ; puis il fut nommé président du tribunal d'Epernay et il est devenu juge d'instruction à Paris le 28 octobre 1903.

Orateur élégant et judicieux, M. Chênebenoit a la réputation d'un magistrat plein de tact, d'urbanité et de science juridique.

GUILLEMIN (Louis-Nicolas-Victor)

Peintre et critique d'art, né à Besançon le 19 décembre 1831. Il fit ses études classiques au collège de sa ville natale, puis vint à Paris apprendre la peinture avec les maîtres Charpentier et Corot. Il produisit bientôt des toiles qui mirent le nom de leur auteur en lumière.

Nous citerons particulièrement, parmi les tableaux que M. Victor Guillemin a exposés en province : *Un Naufragé*, *Confesseur et Pénitente*, l'*Enfant malade*, *Petits pêcheurs d'écrevisses*, les *Bords du Doubs*, différentes vues de Suisse ou de Franche-Comté, etc.

Les œuvres suivantes ont fait partie des Salons officiels des Artistes français : les *Derniers moments d'un paysan* (Franche-Comté) ; la *Vieille devineresse* (1857) ; *Jeune baigneur* (1859) ; *Saint Sébastien secouru après son martyre* ; le *Retour d'une fille coupable* ; la *Visite à la devineresse* (1861) ; *Correspondance furtive* (1865) ; *Tendresse filiale* (1866) ; la *Fillette à la poupée* ; une *Jeune femme comtoise quittant ses parents pour suivre son mari* (1870) ; les *Petits oiseleurs*, aquarelle (1876).

M. Victor Guillemin s'est encore fait connaître par des travaux de critique artistique et des biographies intéressantes et d'une documentation serrée. Nous citerons : l'*Exposition des Beaux-Arts en 1880*, dont une partie a été reproduite dans le *Journal des Arts*, à Paris, journal auquel il a collaboré, sous le pseudonyme de « Stella », notamment pour rendre compte d'une autre exposition d'art, ouverte postérieurement à Besançon. Il a, en outre, publié dans les *Mémoires de la Société d'Emulation du Doubs*, en 1889 : *Le peintre franc-comtois Ferdinand Perron (1823-1870), notice sur sa vie et ses ouvrages* ; *Ferdinand Gaillard, graveur et peintre, originaire de la Franche-Comté (1834-1887), notice sur sa vie et son œuvre*, avec un catalogue complet et raisonné de ses gravures et l'énumération par ordre chronologique de ses peintures, dessins, aquarelles, compositions et études diverses ; *Le peintre franc-comtois R. P. Hyacinthe Besson, des Frères prêcheurs*, écrite principalement d'après son biographe et son ami Etienne Cartier (1891). Dans les *Mémoires de l'Académie de Besançon*,

[illegible] plusieurs pièces de vers ; puis : des *Considérations sur la critique d'art*, discours de réception à cette Académie (1894) ; un *Rapport sur les pièces du concours de poésie* ; une étude intitulée : *Nouvelles écoles littéraires, deux poètes comtois* (1895). Mentionnons, d'autre part : un volume de [illegible] (1895) ; [illegible] ; *Étude sur la* [illegible], etc.

M. Victor Guillemin fait partie de nombreuses sociétés artistiques ou littéraires. Secrétaire de la Société des Amis des Beaux-Arts, à Besançon, de 1877 à 1880, il est membre de la Commission d'inventaire des richesses d'Art de la France pour le Doubs (1878), de la Commission de surveillance de l'Ecole des Beaux-Arts et du Musée de peinture de Besançon (1880) ; président de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Besançon (1903), etc.

LIMBOURG (Henri-François)

Avocat, administrateur, né le 7 mars 1834 à Nancy. Inscrit au barreau de Metz le 18 décembre 1854, il plaida dans cette ville des affaires importantes, entr'autres celle de la revendication, admise par la Cour, de l'ancien duché de Guise par le duc d'Aumale; celle des actionnaires contre les administrateurs du Comptoir d'Escompte de Colmar, de concert avec Jules Grévy, où il obtint gain de cause contre MM^es^ Allou, Dufaure et Jules Favre, etc.

Au moment où il allait être nommé bâtonnier du barreau de Metz, la guerre franco allemande éclata, puis la cession de l'Alsace et de la Lorraine à l'Allemagne fit émigrer M. Limbourg, qui fut nommé, en 1871, préfet de l'Hérault par Ernest Picard, alors ministre de l'Intérieur. Appelé ensuite à la préfecture des Bouches-du-Rhône (1872), puis à celle de Seine-et-Oise (1873) et dans la Seine-Inférieure (1876), il démissionna, après le 16 mai 1877, n'approuvant pas l'acte du ministère de Broglie et, après un court passage au barreau de Paris, il fut renvoyé à la préfecture de la Seine-Inférieure, le 25 décembre de cette même année, par le cabinet Dufaure.

Démissionnaire en 1880, M. Limbourg reprit sa place au barreau de Paris, où il s'est créé une place importante par l'étendue de sa science juridique. Ce n'est d'ailleurs pas qu'à Paris que cet avocat a pris en main des causes sensationnelles. Devant la Cour d'assises de la Gironde, il obtint l'acquittement du lieutenant-colonel Châtel, accusé d'un crime odieux; devant le tribunal civil de la Seine il soutint et gagna seul trente procès pour le liquidateur de l'Assurance financière contre les anciens administrateurs de celle-ci, ayant contre lui des adversaires tels que Mes Barboux, Trarieux, Léon Renault, Bérenger, Betolaud, Waldeck-Rousseau, etc. Il prit aussi, devant le même tribunal, la défense du mandataire légal des obligataires du Panama contre les anciens administrateurs de cette compagnie.

Avocat-conseil de la famille d'Orléans, il prêta son concours au duc d'Aumale lorsque celui-ci, après avoir été expulsé de France, fit don, par un acte en date du 25 octobre 1886, du domaine de Chantilly à l'Institut. Chargé d'organiser le château et les collections qui y sont contenues, M. Limbourg conserva les fonctions d'administrateur de Chantilly pendant quelques années. Il a été l'un des exécuteurs testamentaires du duc d'Aumale. C'est lui encore qui défendit le duc d'Orléans lorsque celui-ci pénétra en France pour tirer au sort (1890), malgré la loi interdisant le territoire français aux prétendants.

On doit à cet éminent avocat la publication d'une brochure signée H. L. : *A propos de la restitution des biens de la famille d'Orléans*.

Officier de la Légion d'honneur, M. Limbourg est aussi officier de l'Instruction publique.

FRAIPONT (Gustave)

Peintre, dessinateur et écrivain, né le 9 mai 1849 à Bruxelles. Elève de Heindrickx et de H de Hem, il vint de bonne heure à Paris se parfaire dans son art. En 1870, il s'engagea pour participer à la campagne contre l'Allemagne, et il s'est fait depuis naturaliser français.

Tout à la fois peintre, dessinateur, aquafortiste, aquarelliste et pastelliste, M Fraipont est aussi connu comme un écrivain aimable et un polygraphe réputé.

De 1877 à 1883, il se fit remarquer aux expositions par des lithographies à la plume d'une touche parfaite, telles : *Le régiment qui passe*, d'après Detaille ; l'*Accident*, d'après Dagnan-Bouveret ; le *Concert*, d'après Roybet ; l'*Hôtellerie de la Botte*, *A la plus belle*, d'après Vinca, etc.

A partir de 1884, M. Fraipont aborda l'aquarelle, art dans lequel il s'est acquis une maîtrise incontestée. Parmi ses salons dans ce genre, on doit mentionner : la *Place Saint-Germain-des-Prés* (1886) ; la *Chambre des Députés* (1887) ; *Une causerie sur la plage*, pastel

(1888) : *Square du Vert-Galant à Paris* (1890) ; *Intérieur de ferme à Cernay* (1890) ; le *Jardin de la Folie à Laroche, en Seine-et-Oise* (1892) ; l'*Eglise de Locquerec en Finistère* (1893) ; *Champs de Coquelicots* (1894) ; *Une assemblée de grands-ducs* [illegible] (1895) ; les *Pavots*, dessin (1897) ; *Coin de Jardin* (1898) ; *Une cour de ferme bretonne* (1899) ; la *Rue aux pains à Granville* ; *Un dimanche matin à Plouescat* (1901) ; *Un chemin creux en Bretagne* (1902) ; *A Lendernauviau* (1903).

Parmi ses envois de peintures à l'huile, on a particulièrement remarqué : *Un champ de seneçon à Villebois* ; *Un potager à Saulx-les-Chartreux* (1897) ; le *Givre dans la forêt de Saint-Germain* (1898) ; *Matinée de mars au quai aux Fleurs* (1899) ; *Un jour de dégel à Lisieux* (1901) ; *Au Folgoet (Finistère)* (1902) ; *Un dimanche en Bretagne* (1903) ; la *Place Saint-Germain-des-Prés à Paris* (1904), etc.

Plusieurs toiles de M. Gustave Fraipont figurent dans les musées français et étrangers, notamment à celui de Brest.

La manière de M. Fraipont est faite tout ensemble de précision et d'une sorte d'imagination rêveuse et poétique qui lui donne un charme tout particulier. On doit louer, chez lui, la sincérité de l'interprète qui donne exactement l'illusion des coins de nature représentés ; mais on suit volontiers l'artiste là où sa fantaisie ailée veut bien nous conduire : c'est à la fois un technicien et un poète.

Ce fécond artiste a collaboré au *Paris illustré*, à la *Revue illustrée*, au *Monde illustré*, à l'*Illustration*, au *Journal des Voyages*, où ses compositions ont toujours été remarquées. Il a prêté la concours de son talent, si souple et sans cesse renouvelé, à l'illustration des ouvrages suivants : la *Grande Diablerie* (1 vol. 1884) ; *Récits d'une paysanne* (1885) ; les *Bêtes à Paris* (1886) ; *Emaux et Camées* (1887) ; les *Environs de Paris*, comprenant plus de 500 dessins (1886) ; la *Seine à Paris* ; les *Environs de Rouen* (2 vol. 1888).

On lui doit, de plus, le texte et les illustrations des publications suivantes : le *Dessin à la plume* ; l'*Art de peindre les animaux* ; l'*Art de peindre les marines*, etc. ; l'*Art de prendre des croquis* ; l'*Art de peindre à l'aquarelle*, ouvrages didactiques sous une forme familière et parfois humoristique (1889 à 1892) ; l'*Eventail, l'Ecran et le Paravent* (1892) ; la *Plante* (1893) ; les *Montagnes de France*, pittoresque série de descriptions illustrées comprenant trois volumes parus sur les *Vosges*, le *Jura* et l'*Auvergne* et trois autres volumes en préparation sur le *Dauphiné* et les *Alpes* (1894 à 1904) ; *Fleurs, plantes et fruits*, ouvrage illustré en couleurs (1 vol. 1902), etc.

On doit encore au même illustrateur les gravures d'une série de livres à l'usage de la jeunesse : *Yves le Marin, André le Meunier*, etc.

Professeur d'aquarelle aux écoles du Xe arrondissement de Paris, M. Gustave Fraipont est officier d'Académie et chevalier de la Légion d'honneur.

RONDET-SAINT (Maurice)

INGÉNIEUR, sportsman, né à Soisy-sous-Montmorency (Seine-et-Oise) le 6 août 1863. Il fit d'excellentes études classiques au lycée de Versailles, puis son droit à la Faculté de Paris. En même temps, il suivait les cours de l'Ecole des Sciences politiques.

Entré cependant dans l'industrie, M. Rondet-Saint, dès 1887, dirigea de nombreux et importants travaux de construction, notamment pour les ports de Salonique (Turquie d'Europe), de Beïra (Mozambique) et de Cadix (Espagne), à l'outillage desquels il pourvut également. Lors de l'Exposition universelle de Paris (1889), il participa à l'édification de la partie sud de la Galerie des Machines. Il n'a cessé, depuis lors, de prêter sa collaboration à de multiples entreprises.

D'autre part, M. Rondet-Saint s'intéresse particulièrement au yachting depuis longtemps et il est l'un des initiateurs de la navigation automobile, actuellement en honneur. Son goût personnel pour ce sport, joint à une compétence particulière, le porta à étudier les moyens propres à faire progresser cette navigation nouvelle — et rien n'y a été accompli depuis sans son action directe ou la collaboration de ses conseils. On doit notamment signaler ses études sur les moyens de transport, le balisage des voies navigables, les plans inclinés destinés à remplacer l'éclusage pour les bâtiments de faible tonnage, la réforme de la réglementation maritime et fluviale, etc.

Membre du Touring-Club français, il provoqua dans cette association la création d'un Comité de tourisme nautique dont il est vice-président. Il a été aussi président de la Commission de navigation du Yacht-Club de France, et de la deuxième section du Congrès de la Navigation, où il défendit ses idées avec une clarté et une précision qui furent remarquées.

Toutes les fois que les sociétés spéciales et la presse provoquent des manifestations destinées à l'encouragement de la navigation automobile, M. Rondet-Saint se trouve naturellement sollicité de prêter son concours

à ces tentatives; c'est ainsi qu'il a été nommé membre [illegible] d'[illegible] et de réglementation des Coupes de la Méditerranée et de l'Atlantique.

[illegible] il a été nommé délégué permanent des Congrès des Sociétés Nautiques.

Il a fait paraître des articles documentés sur les questions auxquelles il prête son attention dans l'*Automobile*, l'*Auto*, le *Yacht*, le *Yachting-Gazette*, la *Revue des Transports automobiles*, etc.

Membre de la Société des Ingénieurs civils et de la Société des Ingénieurs coloniaux, vice-président de la Chambre syndicale des Transports automobiles, M. Rondet-Saint est conseiller du Commerce extérieur de la France.

DANILOFF (Eugène de)

Géologue, né à Krasnoiarsk (Sibérie) le 10 décembre 1876. Il fit ses premières études à l'Ecole des Cadets de Saint-Pétersbourg, puis à la Faculté des Sciences de Genève, où il s'adonna surtout à la géologie.

Pendant son séjour en Suisse, M. Eugène de Daniloff fit maintes excursions scientifiques, avec MM. Duparc, professeur de géologie de l'Université de Genève et Lugeon, professeur à celle de Lausanne. Venu en 1899 à Paris, où il s'est fixé depuis, il continua ses études à la Faculté des Sciences.

Sur les conseils de M. Velain, professeur de géographie physique à la Sorbonne, et suivant la méthode personnelle à celui-ci, M. de Daniloff se rendit en Crimée pour procéder à des levés de relief géographique, et il a adressé en 1902 à l'Académie des Sciences de Paris une intéressante communication sur la *Géographie physique de la Yaila occidentale*, où il explique la structure et l'origine des monts Tauriques. A la suite de ce travail il a préparé une importante monographie de la *Géographie physique du district de Yalta*.

En 1904, M. de Daniloff se rendit en Sibérie Orientale, où il fit des recherches relatives au bassin du grand fleuve sibérien Enisséi, et au cours méridional de celui-ci, plus particulièrement en ce qui concerne la géologie et la géographie physique.

M. Eugène de Daniloff a parcouru en savant et l'on peut dire en explorateur des territoires peu connus de la Russie européenne et asiatique. Il a fait, en France, en Italie et ailleurs, de nombreux voyages dont le but a toujours été la description physique du globe.

Nommé, en 1904, commissaire de la section russe à l'Exposition internationale d'Hygiène de Paris il est membre de la Société Géologique de France et de la Société Impériale russe de Géographie.

S'occupant aussi de questions d'assistance publique et de bienfaisance, il a été nommé inspecteur des institutions russes de l'impératrice Marie, qui comprennent de nombreux hôpitaux, écoles, crèches et autres œuvres charitables.

ROUART (Henri-Stanislas)

Ingénieur, peintre, collectionneur, né à Paris le 2 octobre 1833. Ses études faites au lycée Louis-le-Grand, il entra à l'Ecole polytechnique en 1853 et en sortit, deux ans plus tard, officier d'artillerie. Démissionnaire peu de temps après, il se consacra à l'industrie où, depuis 1887, il s'est créé une place considérable.

M. Henri Rouart s'est occupé de constructions de charpentes en fer, de mécanismes divers, de refrigérants ou d'appareils à produire la glace, de moteurs à gaz et à pétrole et de canots à moteurs, qu'il a été l'un des premiers à établir, ainsi que de télégraphie atmosphérique. Il a fondé, à Montluçon, une usine pour la fabrication du fer creux et il a dirigé diverses autres entreprises importantes

En même temps, M. Henri Rouart s'intéressait à l'art. On connaît de lui des toiles, exposées aux Salons annuels de la Société des Artistes français et à ceux des Artistes indépendants, qui révèlent un talent consciencieux et s'efforçant à la sincérité d'interprétation. Certains paysages, des études de nu et de nature de M. Henri Rouart se recommandent par une intensité de vie, d'air et de lumière, où se retrouve l'influence de certains maîtres contemporains, mais avec une note réellement originale.

Collectionneur réputé, M. Henri Rouart a le mérite d'avoir découvert, peut-on dire, tels artistes modernes alors que leur réputation n'était point établie encore et il a réuni, dans un esprit d'intelligent éclectisme, toutes les époques et toutes les écoles : Millet et Corot, Manet et Renoir, Degas et Forain, Monet et Gustave Colin, voisinent, dans ses galeries, à côté des Velasquez, Greuze, Claude Lorrain, Isabey, Prudhon, Greco, Poussin, Delacroix, Chardin, Fragonard, Tassaërt, La Tour, Goya, Rousseau, Chantreuil, Iongkind, Lépine, Puvis de Chavannes, Courbet, Daumier, etc.

La plupart de ces maîtres sont représentés par des œuvres de tout premier ordre et cet ensemble forme

une des plus belles collections particulières que l'on connaisse.

M. Henri Rouart est officier de la Légion d'honneur, d'Académie, et décoré de divers ordres étrangers.

LACHAPELLE (André de la JUGIE de)

Avocat, publiciste, né au Buisson (Dordogne) le 1er décembre 1872, d'une famille originaire du bas Limousin et établie aussi en Languedoc. Il fit ses études classiques à Périgueux, et celles de droit à Paris. Reçu licencié en 1893, et inscrit successivement aux barreaux de Périgueux, puis de Paris, il fut élu secrétaire de la Conférence Molé en 1900.

Pendant plusieurs années, M. de Lachapelle, comme secrétaire de Me Lagasse, fut appelé à plaider diverses causes correctionnelles, notamment celle dite des « Glaneurs des champs de courses ». Il s'est occupé ensuite d'un certain nombre d'affaires civiles.

Tout en se créant au Palais une place honorable, M. de Lachapelle s'est fait un nom dans la presse. Dans la *Revue de Paris et de Saint Pétersbourg*, il a publié un attachant récit sur *Emile Zola et Henri Lasserre chez Bernadette Soubirous*, la voyante de Lourdes ; dans la *Revue Hebdomadaire*, il a donné : *Amour oublié*, nouvelle d'un réel intérêt ; dans la *Libre Parole illustrée : Un Petit Panama en 1793*, allusion à une affaire célèbre.

Devenu rédacteur au *Journal des Débats*, M. de Lachapelle a fait paraître dans cet organe une série d'intéressantes enquêtes sur les *Grèves minières du Nord*, les *Grèves agricoles du Midi*, les *Grèves maritimes de Marseille*. Correspondant parlementaire, pendant plusieurs années, du *Courrier du Centre* et collaborateur au *Répertoire des Pandectes françaises*, il s'intéresse aussi au mouvement de décentralisation régionaliste et surtout à la renaissance de la littérature limousine. Dans cet ordre d'idées, il a écrit un acte en vers : les *Pommes Saint-Germain*.

Comme conférencier, il s'est fait applaudir aux Veillées de Plaisance, à l'Hôtel des Sociétés Savantes et au Palmarium du Jardin d'Acclimatation, en parlant sur les *Légendes limousines*, le *Génie limousin*, *Avignon au temps des papes limousins*, le *Cycle des oiseaux*, etc.

Vice-président de la « Ruche Corrézienne » à Paris, M. de Lachapelle, en 1902, a été candidat républicain progressiste dans la 2e circonscription de Brive, où il obtint 3,369 voix contre 10,460 à l'élu, M. Bussière, député sortant, radical-socialiste.

MARTIN-FEUILLÉE (Félix)

Administrateur, né le 19 août 1860 à Rennes (Ille-et-Vilaine). Fils du ministre de la Justice auteur de la loi de réforme de la magistrature (1830-1896), il fit son droit aux Facultés de Rennes et de Paris. Reçu licencié, il devint chef du secrétariat de son père, ministre de la Justice et des Cultes de 1882 à 1885.

Nommé, en 1886, sous-préfet de Lure, puis d'Avranches, d'Etampes et de Sedan, il fut promu préfet du Tarn en 1890 et des Ardennes en 1900. Le 1er janvier 1905, il a été nommé directeur général des services du Mont-de-Piété à Paris, en remplacement de M. E. Duval, admis à la retraite.

Comme préfet, son esprit de conciliation sut aplanir bien des difficultés, notamment dans le Tarn, lors des grèves de Carmaux, aussi bien que dans les Ardennes. Au Mont-de-Piété de Paris, il s'efforce d'étendre le réseau des affaires et de diminuer le taux des intérêts prélevés sur les transactions, afin de venir en aide à un plus grand nombre de personnes, et d'une manière moins onéreuse.

M. Félix Martin-Feuillée est officier de l'Instruction publique, du Nicham-Iftikar, de l'Osmanié et de l'Annam.

COLLONGUES (Victor-Léon)

Médecin, né à l'Isle-en-Jourdain (Gers) le 28 mai 1830. Après avoir terminé ses études classiques au lycée de Toulouse, il suivit les cours de l'École de Médecine de cette ville, où il remporta de brillants succès. Interne de l'hôpital militaire de Montpellier en 1854-1855, il fut pris comme aide, en 1856, à Passy-Paris, par le docteur Thadée Dujardin-Beaumetz. Un an après, il était reçu docteur à Paris et épousait la fille de son maître.

Jusqu'en 1867, M. le Dr Collongues exerça la profession médicale à Paris, puis il alla s'installer à Vichy.

Le docteur Collongues est l'auteur de travaux hautement estimés dans le monde savant, et les appareils dont il est l'inventeur rendent chaque jour d'importants services à la pratique médicale : ce sont surtout le Bioscope, le Dynamoscope, le Pneumoscope et le

Nécroscope. Le Bioscope, hygromètre médical, a été tout particulièrement l'objet des études continuelles de M. le docteur Collongues, qui a toujours cherché à perfectionner cet appareil.

La plupart des publications de ce savant se rapportent à ses observations bioscopiques. Nous mentionnerons, parmi celles que l'on cite le plus fréquemment : [illegible] *à l'Académie de Médecine* [illegible] *à l'Académie des Sciences de Paris* [illegible] *la Dyna*[illegible] *la Dynamoscopie* [illegible] ; *De la constatation* [illegible] *par la disparition* [illegible] *et graduelle du bourdonnement à la surface du corps après la mort* (1858); *De l'étude du bourdonnement* [illegible] *appliquée à la Physiologie* [illegible] ; *De l'étude des bourdonnements au bout du doigt appliquée à l'hémorrhagie cérébrale ou apoplexie* (1860) ; *Traité de Dynamoscopie, ou de la nature et de la gravité des maladies par l'auscultation des doigts de la main* [illegible] ; le *Livre des maladies à Vichy* (1868) ; le *Climat de Vichy* (1871) ; les *Quantités d'eaux à boire* (1871) ; le *Bioscope* (1874) ; la *Sécrétion cutanée* (1876) ; l'*Hygrodermométrie ; Diagnostic des Paralysies par l'auscultation dynamoscopique* (1877) ; les *Eaux de Vichy ; De la Bile et du Foie* [illegible] ; les *Merveilleux effets de la Grande-Grille* (1878) ; *La Force vitale, la Vibration et le Bioscope* (1879) ; *Guide de la Santé à Vichy et chez soi* (en français et en anglais, 1880) ; *Spécialité de consultation par le Bioscope* (1881) ; *Méthode dermoscopique* (1882); *La science de la transpiration des mains chaudes et le Diabète, à Vichy* (1883) ; le *Dermoscope* (en français et en anglais, 1885) ; *Consultations médicales par le Dermoscope* (en français et en anglais) ; *De la Dermoscopie et de sa méthode mathématique dans le diagnostic, le pronostic et le traitement sans l'intervention du consultant ; Le Dermoscope, le Rhumatisme et la Goutte, à Vichy ; Le Dermoscope et les maladies d'estomac et du foie ; Le Dermoscope et la digestion, la nutrition et la dénutrition ; Le Dermoscope, le malade et le médecin des eaux ; Le Dermoscope, les nerfs et les eaux de Vichy ; Le Dermoscope et le signe certain de la mort réelle ;* la *Vie de la peau* (1886) ; *Le Bioscope, surnommé la boussole du médecin ; De la trophométrie bioscopique ; Leçons cliniques de bioscopie ; De la valeur médicale du Bioscope ; De l'énergie vitale de la Grande-Grille et de l'Hôpital (Annales de la saison thermale de Vichy) ; Du diabète et de la bioscopie* (sous presse).

On lui doit, en outre, de nombreuses études sur la dermoscopie dans le *Journal-Barral* : la *Doctrine médicale de la Dermoscopie* ; la *Vie du Sang* ; *Les eaux de Vichy et les progrès de la médecine clinique dirigée par les formules de la Dermoscopie*, etc.

M. le docteur Collongues est membre de plusieurs sociétés savantes, françaises ou étrangères. Président d'honneur du Cercle scientifique J.-B. Vico de Naples, il a reçu, à l'Exposition permanente de cette ville, en 1889, une médaille d'or de 1re classe, et le Congrès médical de Biarritz, en 1883, lui décerna une autre médaille d'or. Il est, d'autre part, chevalier de la Couronne d'Italie.

LEAUTÉ (Henry)

MATHÉMATICIEN, membre de l'Institut, né le 26 avril 1847 à Basile (Amérique Centrale), où sa famille se trouvait momentanément. Venu très jeune en France, il entra, en 1866, à l'École polytechnique et en sortit ingénieur des manufactures de l'État en 1869.

Envoyé d'abord à la manufacture de Toulouse, M. Henry Leauté fut ensuite attaché à celle de Paris.

Reçu docteur ès sciences mathématiques à la Faculté de Paris en 1876, il fut nommé, l'année suivante, répétiteur de mécanique à l'École polytechnique et directeur des études à l'École Monge. Il est devenu, en 1896, professeur et examinateur à l'École polytechnique. Il est, d'autre part, membre du Comité de l'exploitation technique des chemins de fer.

M. Leauté a été admis à l'Académie des Sciences, en remplacement de Phillips, le 28 avril 1890 ; il a été élu, en 1892, associé étranger de l'Académie des Lyncei de Rome, et il fait partie de plusieurs autres sociétés savantes françaises et étrangères.

On doit à M. Henry Leauté des travaux importants sur la mécanique. Nous mentionnerons, parmi ceux qu'il a publiés, d'abord ses thèses de doctorat sur l'*Intégration des équations différentielles partielles du premier ordre à trois variables* et sur le *Frottement de pivotement ;* puis de nombreux mémoires sur les *Méthodes d'approximation graphique ;* les *Engrenages ;* les *Transmissions de mouvement ;* les *Courbes funiculaires ;* la *Résistance des matériaux ;* l'*Elasticité ;* les *Moteurs hydrauliques ;* les *Machines à vapeur*, etc. On apprécie tout particulièrement, dans le monde savant, ses recherches sur la *Régularisation du mouvement* et la *Théorie des transmissions télédynamiques*.

M. Henry Leauté est officier de la Légion d'honneur.

HAVET (Pierre-Antoine-Louis)

Philologue, membre de l'Institut, né à Paris le 6 janvier 1849. Fils d'Ernest-Auguste-Eugène, membre de l'Académie des Sciences morales, qui fut directeur de l'histoire des religions à l'Ecole des Hautes-Etudes (1813-1889), il a été reçu docteur ès lettres en 1880, avec les deux thèses suivantes : *De Saturnio Latinorum versu* (1880) et le *Quœrolus*, comédie anonyme, texte et traduction.

Nommé maître de conférences à l'Ecole pratique des Hautes-Etudes en 1881, M. Louis Havet a été désigné ensuite comme professeur de philologie latine au Collège de France et chargé des cours de métrique grecque et latine à la Faculté des Lettres de Paris.

Il a été élu membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres en 1893, au fauteuil de Rossignol.

M. Louis Havet a pris une part active et presque prépondérante, en 1889, à la campagne menée, tant auprès du public que de l'Académie française, pour la simplification de l'orthographe, qu'il voudrait, dit-il, « aussi limpide, aussi claire que celle du XIIIe siècle ».

Il a participé, d'une façon non moins ardente, mais plus décisive peut être, à une autre campagne, celle-ci politique, qui a vivement occupé l'opinion pendant ces dernières années : celle de la revision du procès Dreyfus. Dès janvier 1898, M. Louis Havet se rangea parmi les plus actifs promoteurs de cette revision et, par la plume dans la presse, par la parole en de nombreuses conférences, combattit en faveur de cette cause. Il a été l'un des fondateurs de la Ligue des Droits de l'Homme. S'intéressant depuis au mouvement politique et social, il a prêté son concours à la propagande des idées laïques et démocratiques qui, dans ces dernières années, a été menée si activement en France.

Parmi les ouvrages littéraires ou philologiques de M. Havet, on cite, outre ses thèses que nous avons déjà mentionnées : *Précis de la déclinaison latine de F. Bücheler*, traduit de l'allemand (1875) ; *Eloquence et Philologie* (1885) ; *Nonius Marcellus*, en collabotion avec M. Meylan (1886) ; *Cours élémentaire de métrique grecque et latine* (1886, 4e éd. 1896) ; *Abrégé de grammaire latine* (1887) ; *La Prose métrique de Symmaque et les Origines du Cursus* (1892) ; une édition des *Fables de Phèdre* (1895) ; *Un morceau dénaturé de Plaute* (1899) ; l'*Idée de l'enseignement laïque* et d'autres conférences de propagande (1903).

M. Louis Havet est officier de la Légion d'honneur.

MARS (Antony)

Auteur dramatique, né à Vence, près de Nice, le 23 octobre 1861. Il fut d'abord clerc d'avoué, puis employé aux bureaux des Chemins de fer de l'Est, à Paris.

En même temps, il collaborait à la *Cocarde*, au *Réveil* et à divers autres journaux ; il écrivait aussi quelques petites pièces ou saynètes, qui étaient représentées dans les cercles ou les petites sociétés artistiques.

M. Antony Mars débuta véritablement avec les *Surprises du Divorce*, 3 actes, en collaboration avec M. Bisson, qui furent représentés au Vaudeville en 1888 et obtinrent plus de 300 représentations consécutives. Il a donné depuis, successivement : les *Maris sans femmes*, 3 actes (Menus-Plaisirs, 1889) ; les *Vieux Maris*, 3 actes (Renaissance, 1890) ; les *Douze Femmes de Japhet*, avec M. Desvallières, 3 actes (Renaissance, 1890) ; la *Demoiselle du Téléphone*, 3 actes, avec le même (Nouveautés, 1891) ; la *Bonne de chez Duval*, 3 actes, avec M. H. Raymond (Nouveautés, 1891) ; les *28 Jours de Clairette*, vaudeville-opérette, 4 actes, avec le même (Folies Dramatiques, 1882, et Gaîté, 1895), un des plus grands succès de l'auteur ; l'*Homme à l'oreille cassée*, 3 actes tirés du roman d'Ed. About, en collaboration avec M. Pierre Decourcelle (Gymnase, 1893) ; les *Forains*, avec Maxime Boucheron (Bouffes-Parisiens, 1893) ; la *Dot de Brigitte*, 3 actes, avec Paul Ferrier (Bouffes Parisiens, 1895) ; le *Voyage de Corbillon*, musique de V. Roger (Cluny, 1896) ; le *Truc de Séraphin*, avec M. Maurice Desvallières (Variétés, 1896) ; *Sa Majesté l'Amour*, avec M. Maurice Hennequin, musique de V. Roger (Eldorado, 1896) ; la *Succession Beaugaillard* (1897) ; les *Fêtards* (Palais-Royal, 1898) ; *Mam'zelle Quatre-Sous*, avec Maurice Desvallières, musique de Robert Planquette (Gaîté, 1898) ; la *Mouche* (Palais-Royal, 1899) ; la *Meunière du Moulin-Joli* ; le *Secret de Pardaïlhan* ; les *Deux Pigeons* (1900) ; le *Billet de Logement* (Folies-Dramatiques, 1901) ; les *Maris Joyeux* (Cluny, 1901) ; *Maître Nitouche*, avec Desvallières (Nouveautés, 1902) ; la *Marmotte*, avec L. Xanrof (Palais-Royal, 1903), etc.

Cet auteur dramatique, dont la verve comique et l'esprit de bon aloi sont incontestés, a aussi écrit quelques nouvelles.

M. Antony Mars est chevalier de la Légion d'honneur.

ARNAUD (Edouard-Eugène)

Ingénieur architecte, né à Lyon le 22 avril 1864. Fils d'un inspecteur hors classe du P.-L.-M délégué à Genève, il fit ses études classiques d'abord dans cette ville, puis à Paris. Entré à l'Ecole Centrale des Arts et Manufactures en 1885 il en sortit diplômé en 1888.

Devenu ingénieur électricien dans la maison Sautter, Harlé et Cie, il fut chargé de divers travaux, notamment de l'installation de l'éclairage électrique à l'Ecole de Saint-Cyr (1889). L'année suivante, il quittait une situation acquise pour suivre les cours de l'Ecole des Beaux-Arts, dans l'atelier de M. Pascal et, après avoir été plusieurs fois médaillé, il fut diplômé en 1895. Tout en donnant lui-même des leçons de mathématiques et de construction aux élèves de l'Ecole des Beaux-Arts et de l'Ecole Centrale, il collabora, comme inspecteur des travaux, à la transformation de l'ancien théâtre Italien en succursale de la Banque de France et à la construction de la nouvelle Sorbonne.

Mentionné par la Société des Artistes français, en 1895, M. Edouard Arnaud prit part, avec M. Drevet, au concours international pour le musée du Caire (Egypte), où il fut récompensé, et seul à celui pour l'agrandissement de l'hôtel du *Figaro*, où il obtint le premier prix.

Bientôt, M. Edouard Arnaud se fit remarquer par de nombreuses constructions d'un caractère d'art ou industriel, qui lui ont valu une réputation enviable en peu d'années. Il faut mentionner, parmi les premières : une villa au bord du lac de Genève (1895) ; un monument au comte Lambrecht à Courbevoie, avec M. Breitel, sculpteur (1896) ; des maisons de rapport à Paris, rue Sédillot et à Genève, place Belair (1896) ; des abattoirs et marchés au Brésil (1897) ; des villas à Marseille et à Saint-Cloud (1898) ; une maison de rapport édifiée toute entière, des fondations à la couverture. en béton armé la première du genre, sise rue Danton à Paris (1899) ; un hôtel particulier, rue Octave-Feuillet. qui obtint une médaille d'or au concours de façades de la Ville de Paris (1900) ; des villas à Avignon et à Douai (1901) ; un monument funéraire à Crest (1902) ; une maison de rapport à Oran (1902) ; une villa à Ville d'Avray (1903) ; une chapelle funéraire à Elbœuf (1903) ; une villa à Saint-Lunaire (1904) et l'hôtel des Postes d'Oran (1904).

Des constructions d'ordre industriel, dues à M. Edouard Arnaud, on doit signaler : une distillerie d'alcool à la Plaine Saint-Denis (1897) ; une usine de force motrice électrique pour la Compagnie parisienne des Tramways à Saint-Mandé (1898) ; un important magasin d'outillage pour la Compagnie française Thomson-Houston, rue des Volontaires, à Paris (1899) ; l'usine des forces motrices et le dépôt des tramways d'Amiens (1899) ; l'usine des tramways de Nice (1899) ; une usine pour la Compagnie parisienne de Tramways, rue Emerian, à Paris (1900) ; l'usine des tramways de Bordeaux (1900) ; l'usine de Malakoff, pour la Compagnie parisienne des Tramways (1900) ; l'usine de Vincennes, pour la Compagnie des Chemins de fer nogentais (1901) ; le dépôt principal des tramways de la Compagnie des Chemins de fer nogentais à la Maltournée, ainsi que les pavillons de la direction des employés et les dépendances (1901) ; le pavillon des employés pour la Société des Chemins de fer industriels, à la Plaine Saint-Denis (1901) ; les stations du Cours de Vincennes pour la Compagnie des Chemins de fer nogentais (1904) et un très pratique garage d'automobiles, rue de la Boëtie, pour la Compagnie parisienne des Voitures électriques (1904), etc.

D'autres travaux du même auteur sont annoncés, notamment un Casino pour une station thermale française, un restaurant et un hôtel de ville d'eau, un établissement thermal pour l'Auvergne, etc.

Les caractéristiques de l'œuvre de M. Edouard Arnaud sont d'unir une science très précise au choix judicieux des matériaux et des styles nécessaires ou appropriés à leurs fins diverses. Ingénieur et architecte, il réunit des qualités souvent opposées, ainsi qu'on peut s'en rendre compte par les collections du *Moniteur des Architectes*, du *Recueil d'Architecture moderne*, de la *Construction Moderne*, du journal l'*Architecture*, de l'*Album des Façades*, de l'*Academy Architecture*, de la *Revue de l'Art ancien et moderne*, de la *Vie Illustrée*, de la *Décoration ancienne et moderne* et de maintes autres publications, qui ont analysé et reproduit la plupart de ses travaux.

Architecte de la Société française d'Etudes et d'Entreprises, de la Compagnie française Thomson-Houston, de la Société des Chemins de fer industriels, de la Compagnie parisienne des Tramways, de la Compagnie des Chemins de fer nogentais, de la Société française pour l'Industrie et les Mines, de la Société immobilière d'Algérie, de la Société algérienne de Construction, de la Compagnie parisienne des Voitures électriques, de l'*Urbaine*, compagnie d'assurances sur la vie, etc., M. Edouard Arnaud s'occupe, en outre, d'expertises et d'arbitrage.

Il a été nommé, en 1904, répétiteur du cours de construction civile à l'Ecole centrale.

Titulaire d'une médaille d'or à l'Exposition internationale de l'Habitation de Paris (1903), M. Edouard Arnaud a reçu un grand prix à celle de Saint-Louis (1904). Membre de la Société des Architectes diplômés par le gouvernement, de la Société Centrale des Architectes français et de la Société des Ingénieurs civils, il est, d'autre part, lieutenant de territoriale d'artillerie.

FRANOZ (Charles de)

Sculpteur-ciseleur, né à Paris. Quand éclata la guerre franco-allemande, il était élève de l'Ecole supérieure de Sculpture ; quoi qu'il ne fut encore qu'un enfant, il s engagea dans les compagnies franches et prit part à tous les combats livrés autour de Paris. Aprés la paix, il se remit à ses études artistiques interrompues.

M. Charles de Franoz s'est fait connaître à la fois comme sculpteur et comme ciseleur par des œuvres qui marqueront dans un art difficile, exigeant beaucoup de métier et d'originalité tout ensemble.

C'est de lui qu'un critique apprécié, M. Gaston Lesaulx, a pu dire dans le *Journal des Artistes :*

Un artiste s'est voulu statuaire, ciseleur, potier d'étain, avec la sobre et lente patience d'apprendre le métier de ces praticiens, de connaître l'outil, d'étudier le grain du métal, de caresser jusqu'au bout l'œuvre sortie de ses mains et de ne la signer qu'au moment où, toute sa volonté épuisée, il s'est approché de son idéal autant que l'homme, éternel Icare aux ailes fragiles, peut monter dans la lumière.

Aux Salons annuels de la Société des Artistes français, M. de Franoz a exposé, notamment, les œuvres suivantes : *Melle Blanche Chartrain*, buste bronze d'une remarquable finesse de ciselure (1889) ; *M. le Dr Fournier*, autre buste bronze d'un modelé puissant (1891) ; le *Dr de B.*, médaillon étain d'un travail remarquable (1901) ; *Iris et Pavots*, jardinière étain (1904), œuvre de laquelle le critique S. de la Grenille a dit, dans l'*Art Décoratif au Salon de 1904 :* « l'étude supérieure des lignes exaspère la souplesse de l'étain. » Il a envoyé encore diverses œuvres aux seules initiales dans d'autres expositions à Paris, en Province et à l'Etranger.

L'œuvre la plus belle et la plus remarquée de cet artiste est le portrait en étain de *Napoléon*, l'une des plus magistrales effigies du héros qui aient été tentées ; mais elle ne doit pas faire oublier la plaquette du petit *Roi de Rome*, son *Louis XVI* et sa *Marie-Antoinette*, dans un encadrement de style XVIIIe siècle tout à fait réussi ; ni son beau portait de la *Comtesse de Monginot* et ceux de bien d'autres personnalités historiques ou mondaines.

On peut encore mentionner de lui la statue du *Rhin*, ornant la Porte Saint-Martin à Paris, qu'il exécuta en collaboration avec Osbach, élève de Carpeaux.

M. Charles de Franoz, qui s'est surtout surpassé dans le travail de l'étain, a créé de nombreux objets d'art en cette matière : gobelets, pichets, vases, encriers, jardinières, vide-poches, coupes, etc., d'une simplicité de forme alliée à une originalité réelle d'imagination, où se retrouve la conception et la manière des maîtres comme Gouttière, Briot et même Cellini. L'excellent artiste s'efforce avant tout de rester classique par l'exécution, tout en devenant moderne d'inspiration.

M. de Franoz est membre de la Société des Artistes français.

ARMET de LISLE (Emile)

Chimiste, né à Nogent-sur-Marne (Seine) le 28 juin 1853. Il fit ses études classiques à l'institution Massin et au lycée Charlemagne ; puis il suivit les cours de la Faculté des Sciences et travailla dans les laboratoires des professeurs Frémy et Pisani. En 1878, il prit la direction de la maison bien connue, pour le traitement des quinquinas en sulfate de quinine, que l'illustre Pelletier avait fondée en 1820 et qu'avait repris ensuite son père. Sous son active et intelligente impulsion, les affaires de cette entreprise se développèrent si bien que la production annuelle de la Société s'élève actuellement à plus de 36 mille kilos, qui sont répartis dans le monde entier.

Titulaire de plusieurs médailles et grands prix aux expositions universelles, le chef de cette maison fut membre des comités d'admission et des jurys de récompenses à celle de Paris (1900), où elle figurait hors concours.

M. Armet de Lisle, que les dernières découvertes de la science relatives au radium avaient fort intéressé, s'inquiéta de trouver, dans le sol de notre pays même, ce nouvel agent, si actif pour la guérison de tant d'affections réputées jusqu'ici incurables et dont l'existence jusqu'alors n'avait été démontrée que dans les pays étrangers. En 1904, il créa, à côté de son établissement pour la fabrication des sels de quinquina, à Nogent-sur-Marne, une usine pour l'extraction du radium de minerais français.

Pour assurer le succès de cette nouvelle entreprise, M. Armet de Lisle a eu recours aux conseils de

M. Curie, le célèbre savant, et à la collaboration de M. Jacques Danne, le préparateur de celui-ci.

Ainsi, grâce à l'organisation créée par M. Armet de Lisle, la médecine française est assurée de trouver, dans la production nationale même, les quantités de radium nécessaires aux préparations employées depuis quelque temps avec tant de faveur et de succès dans le traitement des diverses affections cancéreuses, arthritiques, cutanées et autres. L'influence bienfaisante du nouveau métal a été, en effet, démontrée, dans la revue le *Radium* et différentes publications scientifiques, par les docteurs Danlos, Beclère, Soupault et autres médecins des hôpitaux, qui ont exposé les résultats manifestement favorables et probants donnés par leurs expériences sur la radioactivité et les radiations. Ils ont créé une nouvelle branche de la thérapeutique moderne, la « radiumthérapie ».

Pour le traitement des fièvres paludéennes rebelles à l'usage du sulfate de quinine, M. Armet de Lisle a imaginé de faire des cristallisations mixtes de bromhydrate de quinine et de bromure de radium, qui ont également donné des résultats très favorables.

M. Armet de Lisle, que l'on considère comme l'introducteur du radium dans la pharmacopée, est chevalier de la Légion d'honneur depuis 1896.

THIBAUDIN (Jean)

Général, ancien ministre, né à Moulins-Engilbert (Nièvre) le 13 novembre 1822. Entré à l'Ecole de Saint Cyr le 19 avril 1841, il en sortit sous-lieutenant d'infanterie le 1er avril 1843. Lieutenant au 6e légers (3 juin 1847), capitaine au 15e bataillon de chasseurs à pied (10 août 1853), commandant du 5e bataillon du même corps (8 février 1860), puis lieutenant-colonel au 67e de ligne (4 mars 1868), il avait déjà fait campagne en Italie lorsque survint la guerre franco-allemande, à laquelle il prit part dans le corps du général Frossard. Fait prisonnier après la capitulation de Metz (octobre 1870), il s'échappa d'Allemagne et, à son retour en France, fut placé à la tête du 10e régiment provisoire, sous le nom de Comagny ; puis, à titre auxiliaire, à la tête de la deuxième division du 24e corps de l'armée de Bourbaki, qui dut se réfugier en Suisse.

Après la paix, M. Thibaudin devint colonel du 32e de ligne (17 février 1871), et il passa en Afrique pour réprimer l'insurrection arabe. Promu général de brigade le 15 mars 1877, il commanda la 20e brigade d'infanterie et entra, en 1879, dans les bureaux du ministère de la Guerre, comme directeur de l'Infanterie. Général de division (6 juillet 1882), au 3e corps à Perpignan, il revint à Paris pour remplacer le général Billot comme ministre de la Guerre dans le cabinet Fallières (29 janvier 1883) et il conserva son portefeuille dans le cabinet Ferry, qui succéda au précédent (21 février 1883).

Comme ministre de la Guerre, il défendit le projet Fabre relatif à l'expulsion des princes, mit en non activité par retrait d'emploi les ducs d'Aumale, de Chartres et d'Alençon et fit voter la loi portant création de l'artillerie de forteresse et de la suppression du train, prévoyant le rôle scientifique que l'artillerie de place devait avoir dans la guerre moderne. Il se prononça contre l'expédition du Tonkin, et il refusa de se joindre à ses collègues du ministère pour aller rendre visite au roi d'Espagne, Alphonse XII, quand ce monarque passa à Paris (septembre 1883). Cette attitude obligea le président du Conseil à exiger la démission de son ministre de la Guerre (9 octobre).

En quittant le pouvoir, le général Thibaudin répandit sur ses amis une distribution de faveurs tellement excessive que son successeur au ministère, le général Campenon, dut rapporter un grand nombre de ces décisions *in extremis*.

Demeuré en disponibilité jusqu'en mars 1885, il entra alors au Comité d'Infanterie, duquel il devint directeur quand le général Farre fut ministre, et c'est à l'initiative du général Thibaudin qu'est due la suppression momentanée des tambours.

Nommé commandant de la place de Paris le 28 décembre 1886, il fut placé dans le cadre de réserve l'année suivante.

Au moment du renouvellement législatif de 1885, M. Thibaudin avait accepté, dans la Nièvre, une candidature qui lui avait été proposée, avec un programme comprenant la séparation des Eglises et de l'Etat, l'élection des magistrats et la suppression des armées permanentes. La publicité de son acceptation d'un tel programme lui valut un blâme du ministre et il dut décliner toute candidature avant le scrutin.

Aux élections générales de 1889, il se présenta dans le Xe arrondissement de Paris, cette fois comme boulangiste ; mais il ne recueillit que 4,663 suffrages, sur 11,792 votants, et son adversaire, M. Henri Brisson, fut élu.

Depuis lors, le général Tibaudin n'est sorti de la retraite que pour donner, de temps à autre, quelques articles dans les journaux sur les événements d'actualité ou les questions militaires. Il a fait paraître aussi

une brochure : *Une page d'histoire*, relative à son passage dans la vie politique ; il a écrit, en 1905, au président de la République, une lettre rendue publique où il donnait, sur la façon dont les ministres de la Guerre républicains doivent conduire l'armée, une opinion toute contraire à celles qu'il professait dans ses programmes législatifs de jadis. Candidat nationaliste, au Conseil général de Seine-et-Oise, dans le canton du Raincy, il obtint, le 12 février de la même année, 1,811 voix contre 3,884 données au candidat républicain élu et à un autre concurrent socialiste.

Chevalier de la Légion d'honneur (13 août 1859), M. le général Thibaudin a été fait successivement officier (6 décembre 1876), commandeur (18 janvier 1881) et grand officier de cet ordre (9 juillet 1883).

TERRASSE (Claude-Antoine)

Compositeur de musique, né le 27 janvier 1867 à l'Arbresle (Rhône). Il fit ses études classiques à Lyon, où il reçut aussi les leçons musicales de M. Paul Trillat, organiste de la cathédrale ; il continua l'étude de la musique à l'Ecole Niedermeyer à Paris, puis avec M. Eugène Gigout.

Après avoir fait son volontariat militaire à Grenoble, M. Claude Terrasse devint professeur de piano et d'orgue à l'Ecole Saint Elme d'Arcachon, où il organisa des séances de musique de chambre d'un réel intérêt. De retour à Paris, il fut nommé, à la mort de Salomé, organiste du chœur de l'église de la Trinité (1896-1899).

Dès 1896, M. Claude Terrasse s'était fait connaître au théâtre comme un compositeur original et d'une technique savante, avec la musique de scène de *Ubu roi*, pièce de M. Alfred Jarry, qui fut jouée au théâtre de l'Œuvre. Il a donné depuis, avec des succès grandissants : *Panthéon-Courcelles*, avec Courteline (Grand-Guignol, 1897) ; la *Petite Femme de Loth*, avec Tristan Bernard, opérette en 2 actes (Mathurins, 1899); les *Travaux d'Hercule*, opérette en 3 actes, avec MM. de Flers et Caillavet (Bouffes Parisiens, 1900) ; la *Fiancée du Scaphandrier*, avec M. Franc-Nohain, 1 acte (Mathurins, 1901) ; le *Péché Véniel*, avec le même auteur, 1 acte, qui, pour des raisons de censure, fut représenté à bureau fermé au théâtre des Mathurins et à bureau ouvert aux Capucines (1901) ; la *Botte Secrète*, avec le même, 1 acte (Capucines, 1902) ; *Chonchette*, avec MM. de Flers et Caillavet, 1 acte, qui obtint plus de deux cents représentations consécutives à Paris ou en province et fut repris aux Variétés (Capucines, 1902) ; le *Sire de Vergy*, opérette en 3 actes, avec MM. de Flers et Caillavet, dont plus de cent représentations n'épuisèrent pas le succès (Variétés, 1903) ; *Vive la France !* trilogie à grand spectacle pour marionnettes, avec M. Franc-Nohain (théâtre des Pantins, 1903) ; *M. de la Palisse*, opérette en 3 actes, avec MM. de Flers et Caillavet (Variétés, 1904) ; le *Cagliostro*, 1 acte, avec MM. Eugène Demolder et Alfred Jarry, qui a fait le tour des salons, interprété par M. et Mme Depas (1904), etc

Musicien spirituel et savant tout ensemble, M. Claude Terrasse est considéré comme le rénovateur de l'opérette française dans ces dernières années. Il a donné, d'ailleurs, des compositions d'autres genres : trios à cordes, sérénades pour piano et instruments à cordes, sonates et recueils pour piano ; il a aussi fait la musique des *Poèmes amorphes* de M. Franc-Nohain. On annonce enfin du même compositeur : *Pantagruel*, opéra-bouffe en 5 actes, 7 tableaux, plus un prologue, avec MM. Alfred Jarry et Eugène Demolder.

M. Claude Terrasse a publié des articles de critique musicale dans la revue littéraire la *Vogue*. Il est membre de la Société des Auteurs et Compositeurs de musique.

FABRE (Emile)

Auteur dramatique, né le 24 avril 1870 à Metz (Lorraine). Fils d'un administrateur de théâtres, il fit ses études, suivant les déplacements de la troupe que dirigeait son père, à Constantinople, à Alexandrie d'Egypte, et dans les lycées de Montauban, Béziers, Bayonne et Marseille. Dès l'âge de treize ans, il se manifestait auteur et acteur en interprétant lui-même, avec ses camarades, certains rôles de pièces qu'il composait déjà. Depuis, M. Emile Fabre a cessé de jouer, mais non pas d'écrire, des pièces dramatiques qui lui ont attiré l'estime des lettrés et les applaudissements du public.

Il débuta en 1894 avec une pièce en 5 actes en prose : *Comme ils sont tous*, à la Comédie-Parisienne, devenue l'Athénée. Depuis, M. Emile Fabre a fait représenter sur différentes scènes : l'*Argent*, pièce en 4 actes, la dernière donnée par M. Antoine au Théâtre Libre et qui obtint le plus vif succès (1895) ; le *Bien d'autrui*, 3 actes, le premier ouvrage monté par le même artiste-directeur sur sa nouvelle scène des

Menus-Plaisance (1897) ; *Timon d'Athènes*, intéressante reconstitution de caractères et d'épisodes antiques, représentée par M. et Mme Sylvain, M. Signoret, etc., au théâtre des Variétés de Marseille (1899) ; la *Vie Publique*, pièce en 4 actes qui fut très discutée et obtint de nombreuses représentations au théâtre de la Renaissance, sous la direction Gémier (1901) ; la *Rabouilleuse*, pièce en 4 actes, tirée d'un roman de Balzac, un des plus grands succès du théâtre de l'Odéon (1903) ; les *Ventres Dorés*, pièce en 5 actes, sur le monde de la finance (même théâtre, 1905).

M. Emile Fabre a publié des articles de critique dans le *Bavard*, journal littéraire marseillais et dans la *Presse* de Paris.

Membre de la Société des Auteurs dramatiques, il est chevalier de la Légion d'honneur depuis 1903.

FAVREAU (Egide)

MÉDECIN, né à Saint-François (Guadeloupe) le 3 octobre 1854. Venu en France de bonne heure, il commença ses études médicales à Bordeaux, où il fut interne-adjoint des hôpitaux et élève des professeurs Mabit, Vergely, Dudon, Azam et Demons ; puis il vint à Paris, où il eut comme maîtres MM. Ball, Hanot, Fournier, Charcot et Le Dentu. En 1884, pendant l'épidémie de choléra, il fut attaché, sur sa demande, comme externe bénévole, au service du professeur Hayem, à Saint-Antoine. De 1885 à 1887, il fut médecin assistant de l'Asile de la Métairie de Nyon (Suisse) et il reçut le doctorat à la Faculté de Paris en 1888.

Médecin de la maison de santé Marcel-Sainte-Colombe, à Paris, le Dr Favreau est devenu par la suite et concurremment médecin de la Société Philanthropique et de la Société des Crèches, dont il est membre du Conseil d'Administration. Il est aussi médecin des associations de la Presse parisienne (Journalistes parisiens, Journalistes républicains, Journalistes parlementaires).

M. le Dr Favreau a publié d'intéressants travaux sur la médecine générale et spécialement sur les maladies nerveuses et respiratoires. On cite de lui, entr'autres publications : *Du secret professionnel en matière médicale et particulièrement en médecine mentale* (Thèse de doctorat, 1888) ; *Du traitement de la tuberculose pulmonaire et des maladies des voies respiratoires par la respiration méthodique de poussières médicamenteuses à l'aide d'un instrument dénommé par l'auteur le « pulvi-pneumo-respirateur »* (Congrès international de Médecine de Madrid, 1903). L'ingénieux appareil dont il est question dans ce travail a été présenté à l'Académie de Médecine en 1903.

M. le Dr Favreau a fait partie du Congrès international de Médecine de Paris (1900), de ceux de Psychiâtrie et de plusieurs autres. Officier d'Académie, il est membre de la Société Médicale du IXe arrondissement de Paris et de la Société de Saint-Luc.

RENAUDIN (Emile)

ADMINISTRATEUR, né à Mézières (Ardennes) le 14 juillet 1835. Ses études classiques faites au lycée Louis-le-Grand, il prit ses inscriptions de droit à la Faculté de Paris. Reçu licencié, M. Emile Renaudin entra, en 1858, dans l'inspection des finances. Il devint successivement sous-directeur chargé du service de l'Inspection des finances (1874) et directeur général du Contrôle de la Comptabilité au ministère de la Guerre en 1876.

Nommé, en 1881, administrateur de la Compagnie des Chemins de fer de l'Est, il renonça dès lors à toute autre fonction.

En 1871, M. Emile Renaudin avait été chargé, avec M. de Clercq, ministre plénipotentiaire au ministère des Affaires étrangères, et M. Orsel, ingénieur des Mines, du règlement international des comptes, qui se fit à Strasbourg, de concert avec les délégués allemands, après la guerre.

Chevalier de la Légion d'honneur en 1873, M. Emile Renaudin a été promu officier en 1878.

TAILLIANDIER (Henri-Jean-Maurice)

AVOCAT, publiciste, né à Fresnoy (Pas-de-Calais) le 6 juin 1873. Fils de M. Henri Tailliandier, député du Pas-de-Calais (1), il fit ses études classiques et juridiques à l'Université de Paris.

Licencié, puis docteur en droit, M. Maurice Tailliandier, son stage terminé, fut inscrit au barreau de la Cour de Paris.

S'occupant beaucoup de questions économiques et agricoles, il a publié notamment : *Les Assurances agricoles en France*, thèse de doctorat qui fut très remarquée ; *Des Projets de réformes du chancelier de l'Hospital et de quelques réformes actuelles*, étude historique, politique et juridique. Il collabore à diverses publications, parmi lesquelles on doit signaler la *Réforme économique*, et on annonce de lui un ouvrage sur l'*Ouvrier agricole en France*.

(1) Notice tome Ier page 245.

M. Maurice Tailliandier est, depuis 1900, conseiller municipal de Cagnicourt (Pas-de-Calais), commune dont son oncle, M. Eugène Tailliandier, est maire. Lieutenant de réserve d'infanterie, il est, d'autre part, membre de la Société des Agriculteurs de France et secrétaire de la section d'économie et de législation rurales de cette même société.

CHAILLOU (Auguste)

Médecin, né à Parennes (Sarthe) le 21 août 1866. Ses études faites au collège du Mans, il prit ses inscriptions à la Faculté de Médecine de Paris et devint externe, puis interne des hôpitaux (1891), successivement à Bicêtre, à Tenon, aux Enfants malades, à la Pitié, à Necker et à la Maison municipale de santé. En même temps et dès 1892, il était élève de l'Institut Pasteur, dont il devint par la suite préparateur, chef de laboratoire, puis chef du service de la rage.

Il a été reçu docteur en médecine en 1896, avec une thèse dans laquelle il démontrait que le tubage remplace presque toujours la trachéotomie avec avantage (*La sérothérapie et le tubage du larynx dans les croups diphtériques)* ; depuis cette thèse, le tubage a remplacé la trachéotomie dans les hôpitaux de Paris. Il avait déjà publié, en 1894, une *Etude clinique et bacteriologique sur la diphtérie*, en collaboration avec M. Martin, et *Trois cents cas de diphtérie traités par le sérum antidiphtérique*, avec les docteurs Roux et Martin. Il a fait paraître en 1899 un important *Traité d'exploration interne du tube digestif* avec le docteur Mac Auliffe.

Nommé, en 1900, médecin de l'École Sainte-Geneviève de la rue Lhomond, M. le docteur Chaillou y a institué une méthode nouvelle et rationnelle de l'éducation physique adaptée aux divers tempéraments. Sous le titre de *Hygiène, exercices physiques et services médicaux dans un grand collège moderne* (1903), il a développé, dans une brochure qui fit grand bruit et fut très commentée, les avantages que la pratique constante de l'hygiène, de la gymnastique et des exercices sportifs assurent à tous, en vue d'acquérir, pour une carrière déterminée, une supériorité quelconque. Des résultats notables ont été obtenus à l'aide de la méthode personnelle du docteur Chaillou, qui paraissent devoir assurer un grand avenir à ce nouvel enseignement.

On annonce du même auteur un *Programme général d'éducation physique* basé sur les précédentes expériences.

Homme de sport lui-même et pratiquant habituellement ce qu'il préconise, M. le docteur Chaillou fait partie du Touring Club, de l'Automobile Club et de plusieurs autres sociétés spéciales. Il est d'autre part membre de la Société d'Hygiène alimentaire et officier d'Academie.

MOLÈNES (Hippolyte de)

Avocat, homme politique, né à Paris le 2 mars 1863. Neveu de l'écrivain bien connu Paul de Molènes (1821-1862) et frère du médecin de ce nom (1), il se fit recevoir licencié, puis docteur en droit (1888).

Depuis 1885, il a pris place au barreau de Paris, où il s'est créé une situation particulière dans les affaires de finances et de contrefaçons.

M. de Molènes a été l'un des secrétaires les plus appréciés de M. Clausel de Coussergues et il collabora dans plusieurs affaires avec Waldeck-Rousseau. Lors des luttes fameuses entre le Parquet et la Coulisse de la Bourse de Paris, il prit la défense de celle-ci, dont il est demeuré le conseil. C'est à lui qu'est due l'organisation de la Coulisse en un syndicat professionnel dont il a établi les statuts et le règlement.

Parmi les nombreuses causes financières que M. de Molènes a plaidées avec un talent de parole incontesté et une connaissance approfondie de la jurisprudence spéciale, on peut mentionner celles de la Watana, qui fit longtemps du bruit, de la Caisse des Familles et de nombreuses affaires de bourse.

Elu, en 1898, conseiller général de la Dordogne pour le canton de Sarlat, M. de Molènes s'associa tout de suite aux travaux de cette assemblée départementale, soit comme rapporteur de plusieurs commissions (enseignement, chemins de fer), soit en faisant adopter diverses propositions intéressant toute la région.

Il a créé une caisse départementale d'assurances contre les risques de la mortalité du bétail, qui est devenue très florissante et dont la base a servi depuis à l'établissement d'autres sociétés similaires.

Au moment de l'agitation causée par l'affaire Dreyfus (1898), M. de Molènes se joignit à MM. Trarieux et Waldeck-Rousseau, de qui il partageait entièrement les vues politiques, pour participer à la fondation de la Ligue des Droits de l'Homme.

(1) [illegible]

Candidat aux élections générales législatives dans l'arrondissement de Sarlat (Dordogne) la même année, il obtint 3,753 voix, au premier tour de scrutin, contre M. Sarrazin, qui fut élu au ballottage Dans le même collège, en 1902, après une lutte des plus vives, il réunit 13,065 suffrages contre 13,352 à l'élu, le même M. Sarrazin.

Partisan de toutes les réformes qu'avait préconisées le ministère Waldeck-Rousseau, M. de Molènes s'est montré l'adversaire du système de gouvernement adopté par le cabinet Combes, qui prit ensuite la direction des affaires publiques. Il a déclaré se conformer ainsi au programme et aux vues politiques de l'éminent homme d'Etat de qui il avait été l'un des disciples préférés

TRELAT (Gaston)

Architecte, professeur, né à Paris le 28 mars 1847. Fils de M. Emile Trélat, architecte, ancien député de la Seine (1), il fit ses études classiques au lycée Henri IV, puis il fut élève de l'Ecole spéciale d'Architecture fondée par son père et de laquelle il est devenu lui-même le collaborateur par l'enseignement qu'il y développe et par la direction qu'il y a donnée aux études.

Inspecteur des travaux d'architecture de la ville de Paris en 1875, il travailla, sous les ordres de Ballu et de Lheureux à l'Exposition universelle de 1878 et il fut, comme architecte, le délégué des comités de la classe du Génie Civil et des Travaux publics. Lors de l'Exposition universelle de 1889, il fut chargé d'installer l'Hygiène et l'Assistance ; il fut également architecte de l'Enseignement primaire et ce dernier titre le désigna au ministère de l'Instruction publique pour l'installation et la décoration générales des trois enseignements primaire, secondaire, supérieur, et des Missions scientifiques. En 1900, il fut encore chargé des installations de l'enseignement et des Missions et, malgré l'insuffisance des crédits, il sut réaliser un ensemble dont le calme et l'unité furent remarqués.

Dès 1886, M. Gaston Trélat s'était révélé comme un novateur dans la construction et l'aménagement d'un groupe scolaire à Bagnolet (Seine), où il conciliait déjà les exigences de l'hygiène telle qu'on la comprend actuellement (aération, chauffage, tout à l'égout, etc.), avec une esthétique personnelle, adéquate au milieu prévu et destinée à assurer l'éducation comme le repos d'esprit des élèves.

(1) Notice tome III, page 145.

M. Gaston Trélat a pris part à de nombreux concours dans lesquels il s'est efforcé de faire triompher ses tendances artistiques et ses idées sur l'hygiène Il a obtenu les premières récompenses pour la construction d'un hôpital à Amiens et pour celle d'un hôtel d'administration générale des Chemins de fer à Bucharest.

On doit encore à M. Gaston Trélat la construction de l'asile national Antoine Koënigswarter, dans l'Eure, pour assurer, suivant les dispositions du testateur, l'éducation agricole aux enfants abandonnés. Dans le groupe scolaire municipal de la rue Cler, à Paris, il a su combiner le confort spécial à l'enseignement avec les mesures d'hygiène et de salubrité nécessaires à de jeunes collectivités.

Il est aussi l'auteur, entr'autres édifices religieux, d'une chapelle élevée au chevet de l'église Saint-Médard. Pour respecter un endroit si pittoresque de Paris, il s'est attaché à rappeler rigoureusement les grandes lignes plastiques de l'édifice ; mais il a fait œuvre personnelle par la composition très poussée des vitraux, de l'autel, des crédences, etc.

Au sculpteur Alphonse Boucher et à M. Trélat on doit le monument commémoratif élevé à Burdeau, au Jardin des Plantes de Lyon, et cette collaboration des deux artistes a produit un motif sortant de l'ordinaire par son caractère esthétique et par la grandeur de la perspective.

On doit encore à M. Trélat d'autres monuments et d'importants aménagements scolaires de lycées.

Par la continuité de ses travaux, M. Gaston Trélat ne cesse de répondre, dans la mesure de ses aptitudes, aux besoins de son temps, qu'il s'agisse de son art, d'hygiène ou de salubrité — qu'il est de tradition de servir dans sa famille, — ou qu'un intérêt collectif suscite son effort.

Il a créé un enseignement de l'architecture qui est bien à lui et qu'on apprécie.

Il a été membre de comités et de jurys dans les expositions internationales et universelles ; il est auditeur près le Comité consultatif d'Hygiène Publique et membre de la Commission départementale d'Hygiène et de Salubrité pour l'arrondissement de Sceaux. Il fait partie des Sociétés centrale des Architectes, des Ingénieurs civils, de Médecine Publique et d'Hygiène sanitaire. Il est chevalier de la Légion d'honneur, officier de l'Instruction Publique, et décoré d'ordres étrangers.

BESNARD (Paul-Albert)

Peintre et graveur, né à Paris le 2 juin 1849. Fils d'un père et d'une mère peintres, il fut, à l'Ecole des Beaux-Arts, l'élève de J. Brémond et de Cabanel et obtint, en 1874, le grand-prix de Rome pour la peinture, avec son interprétation de la *Mort de Timophane*.

Dès 1868, il avait exposé un portrait. Parmi les tableaux que, depuis, M. Albert Besnard a envoyés à la Société des Artistes français, nous mentionnerons les suivants : *L'homme qui court après la fortune et l'homme qui l'attend dans son lit* ([illegible]) ; la *Procession de Vauhallan* ([illegible]) ; l'*Automne* ([illegible]) ; la *Source*, son premier envoi de Rome, qui était loin de faire présager son talent futur (1877) ; *Saint Benoit ressuscitant un enfant*, deuxième envoi d'Italie, qui marquait un sensible progrès (1878) ; *Après la défaite* (1880) ; l'*Abondance* ; le *Remords* (1882) ; la *Maladie* et la *Convalescence*, diptyque pour l'Ecole de Pharmacie ; *M. Francis Magnard* (1884) ; *Paris*, décoration pour la mairie du IVe arrondissement (1886) ; le *Soir de la Vie*, pour celle du Ier ; *Femme nue se chauffant* (1887) ; *Sirène ; Portrait de Mme Roger Jourdain* (1889).

M. Besnard fut au nombre des artistes dissidents qui créèrent, en 1890, la Société nationale des Beaux-Arts et, à partir de ce moment, il envoya ses œuvres aux Salons de cette nouvelle association. Parmi celles qu'on y a le plus remarquées, il convient de citer : *A la lueur des bougies* ; le *Sommeil* ; *Une Salutationniste* ; la *Femme aux rhododendrons* ; *Portrait de famille* ; *La Vérité entraînant la Science*, décoration pour l'Hôtel-de-Ville de Paris (1890) ; le *Couvert est mis* ; *Nuées du Soir* ([illegible]) ; *R[illegible]* ; *S[illegible]* ([illegible]) ; *Chevaux* (1894) ; la *Cascade ; Baignade dans le lac d'Annecy* (1896) ; *Un flamenco ; Arrivée du poisson à Berck* (1898) ; les *Idées*, la *Rêverie*, la *Pensée*, le *Jour*, les *Fruits*, les *Fleurs*, panneaux décoratifs (1899) ; *Portrait de chien* (1901) ; l'*Ile heureuse*, panneau décoratif (1902) ; les *Cygnes ; Solitude ; Au bord du ruisseau ; Portrait de Mme Besnard* (1903) ; *Mme P... et ses enfants* (1904).

Il a exposé aussi de très nombreux portraits aux seules initiales. Il a contribué à la décoration de l'Opéra-Comique, et un grand nombre de ses œuvres figurent dans les musées.

On lui doit en outre de très nombreuses gravures ; il ne les a jamais exposées aux Salons officiels, mais seulement à l'Exposition universelle de 1900, où il obtint un grand prix pour cette branche de l'art.

En 1904, lorsque la direction de l'Ecole de Rome fut vacante, par suite de la retraite de M. Guillaume, le nom de M. Besnard fut mis en avant et sa candidature parut un moment réussir ; mais celle de M. Carolus-Duran l'emporta finalement.

M. Albert Besnard, dont la manière s'est progressivement, mais profondément modifiée depuis ses débuts jusqu'au moment où il a été en pleine possession de son talent, est aujourd'hui considéré comme l'un des maîtres modernes du portrait et de la décoration. Son dessin souple et sûr, la maîtrise avec laquelle il sait jouer des effets de lumière, la science neuve et hardie de ses éclairages, les tonalités particulières de sa coloration, sont des qualités remarquables, qui donnent à sa peinture une allure bien personnelle ; si cette originalité ne plaît pas à tous, elle force du moins l'attention et proclame la puissance d'un talent délivré des liens conventionnels, mais se rattachant pourtant aux bonnes traditions artistiques.

Après avoir obtenu une 3e (1874) et une 2e médaille (1880), à la Société des Artistes français, M. Besnard fut mis hors concours en 1889 à l'Exposition universelle ; il était membre du Jury à celle de 1900. Vice-président de la Société nationale des Beaux-Arts, membre du Conseil supérieur des Beaux-Arts, il est, depuis 1903, commandeur de la Légion d'honneur.

GUILLOTEAUX (Jean)

Député, avocat, né à Bougival (Seine-et-Oise) le 30 septembre 1865. Il est le fils d'un grand propriétaire foncier et agricole de Bretagne, ayant obtenu la prime d'honneur pour ses importants travaux de défrichement, de drainage et d'élevage.

Après avoir été reçu bachelier ès lettres et ès sciences et s'être tout d'abord orienté vers la médecine, il étudia le droit, prit la licence en 1889, à Paris, et fut inscrit à la Cour d'appel de Dijon, puis au barreau de Grasse (Alpes-Maritimes).

M. Jean Guilloteaux est membre de la Société de secours aux enfants des marins français naufragés, à laquelle sa famille a fait don d'un vaste orphelinat maritime, pouvant recueillir plus de soixante jeunes filles ; il fait partie encore de diverses associations agricoles, notamment de la Société d'Agriculture de l'arrondissement de Lorient et de la Société des Agriculteurs de France.

Les questions d'élevage l'ont toujours préoccupé et

Il s'est surtout adonné à l'amélioration de la race chevaline en Bretagne, où ses élèves ont été souvent primés au concours hippique de Vannes.

Conseiller municipal de Pluvigner (Morbihan) depuis 1900, il posa sa candidature dans la 3e circonscription de Lorient, nouvellement créée, en 1902, et, après une lutte acharnée contre deux adversaires successifs, MM. Nail et Le Gloahec, il fut élu député par 6,456 voix contre 5,962 à M. Le Gloahec, radical-socialiste. Après une enquête qui dura plus d'un an, M. Jean Guilloteaux obtint la validation de son élection, qui était très vivement combattue, en prononçant un discours qu'applaudirent même de nombreux adversaires politiques et qui lui valut à la Chambre une forte majorité.

Au Palais-Bourbon, il est inscrit au groupe de l'Action Libérale, qui l'a élu secrétaire.

Partisan de « la liberté de conscience et d'association », le député de Lorient, tout en combattant la politique radicale-socialiste et particulièrement celle du cabinet Combes, s'est toujours montré favorable au principe républicain et il a voté, dans maintes circonstances, les crédits du gouvernement. Il s'occupe d'ailleurs surtout des questions agricoles, maritimes et ouvrières.

A plusieurs reprises, M. Guilloteaux est intervenu dans les débats parlementaires. On doit mentionner notamment son intervention en faveur des pêcheurs bretons, victimes de la famine ; sa protestation contre l'interdiction de la langue bretonne et contre le renvoi des sœurs des hôpitaux maritimes ; son important discours en faveur des petits ouvriers stéariniers, où il fit triompher sa thèse contre la commission des douanes ; son intervention à propos de la question de Terre-Neuve, pour défendre les droits des marins qui lui paraissaient lésés par le nouveau traité franco-anglais ; son plaidoyer en faveur des haras nationaux; son discours en faveur des employés des postes, pour lesquels il sollicitait un congé payé, chaque année, projet qui, après une longue discussion, fut adopté par le gouvernement et par la Chambre (février 1905).

M. Jean Guilloteaux a été signataire de nombreuses propositions de loi, parmi lesquelles nous citerons : la loi tendant à la réglementation des chalutiers à vapeur ; celle qui est relative à la création d'un double tarif douanier sur certains produits étrangers ; celle qui se rapporte à la création de sociétés coopératives agricoles ; la loi sur le relèvement du droit d'entrée de la sardine étrangère (dont le dépôt à la Chambre souleva une polémique passionnée, tant en France, qu'en Espagne) ; la proposition de loi en faveur des demi-soldiers ; celle qui tend au relèvement du droit d'entrée sur le bétail étranger ; la loi ayant pour but de régler la pension de retraite des officiers mariniers, etc.

Il est l'auteur de nombreux amendements (dont plusieurs ont été adoptés), en faveur de l'amnistie, des justices de paix, des patentes, des producteurs de cidre, etc.

Il a souvent fait partie de la Commission d'initiative parlementaire ; il est inscrit aux groupes de la défense des intérêts agricoles, de la mutualité, de la réforme parlementaire, de l'élevage du cheval de guerre, de la défense des douaniers, au groupe militaire, au groupe cidricole, etc.

La compétence de l'honorable député du Morbihan en matière d'élevage, d'agriculture et de pêches maritimes, est généralement reconnue au Parlement.

DEJEAN (André)

ADMINISTRATEUR, né à Paris le 15 mars 1872, d'une famille originaire du Périgord. Il fit ses études classiques au collège Stanislas, puis celles de droit à la Faculté de Paris. En même temps, il suivait les cours de l'Ecole des Sciences politiques, dont il a été lauréat.

Reçu, le premier par voie de concours, auditeur au Conseil d'Etat en 1894, il est devenu, en 1902, après avoir été promu de première classe, commissaire suppléant du gouvernement.

Du 19 juin 1899 au 15 juin 1902, M. André Dejean avait rempli les fonctions de chef du cabinet de M. Pierre Baudin, alors ministre des Travaux publics dans le cabinet Waldeck-Rousseau. A ce titre, il a collaboré notamment, d'une manière effective, à la préparation du programme de grands travaux voté depuis par les Chambres avec des modifications de détail, et à la réforme de l'ordonnance du 15 novembre 1846, remplacée par le décret du 1er mars 1901 sur la police des chemins de fer.

Lors de la réception de l'empereur de Russie à Compiègne, M. Dejean fut appelé à diriger l'organisation du service de la voie ferrée pour tout ce qui touchait au voyage des souverains russes en France.

M. André Dejean est l'auteur d'une intéressante thèse sur les *Chemins de fer d'intérêt local*. Il a collaboré à la *Revue d'Administration* et au *Recueil de Droit* de Sirey. Il est maître de conférences à l'Ecole des Sciences politiques pour l'enseignement du droit

administratif et a été nommé membre du Comité consultatif des Chemins de fer et du Comité de contentieux des Travaux publics.

S'occupant aussi activement de questions d'assistance, M. Dejean est vice-président de la Société des Visiteurs pour le relèvement des familles malheureuses.

Il est chevalier de la Légion d'[illegible]

JACOB (Louis)

Officier d'artillerie coloniale, né à Charleville (Ardennes) le 29 octobre 1857. Ses études classiques faites au collège de sa ville natale, puis au lycée de Nancy, il entra à l'École polytechnique en 1878 et à l'École d'application en 1880. Devenu capitaine d'artillerie en 1884, il fut promu chef d'escadron en 1894, lieutenant-colonel en 1899 et colonel en 1902.

Le colonel Jacob a fait les campagnes du Soudan (1883 à 1885) et du Tonkin. Il a séjourné en Indo-Chine à plusieurs reprises : de 1889 à 1891 comme adjoint au commandant de l'artillerie, de 1894 à 1896 comme chargé du service des constructions, et de 1898 à 1900 comme aide de camp du général Borgnis-Desbordes, auquel il avait déjà été attaché à Paris.

Dans l'intervalle, M. Jacob avait été aide-de-camp, au ministère de la Marine, du général Du Pan, auteur de travaux appréciés sur l'artillerie (1891 à 1894).

Chef du bureau technique de l'artillerie à ce même département, de 1900 à 1902, le colonel Jacob a été nommé, en 1902, directeur du Laboratoire central de la Marine ; dans cette fonction, il a fait preuve d'une grande activité et d'une compétence unanimement reconnue.

M. le colonel Jacob a publié, dans le *Mémorial de l'Artillerie de la Marine*, une série d'intéressants mémoires, donnant les résultats de ses recherches sur la balistique intérieure, les explosifs et le matériel d'artillerie en général. Trois fois lauréat de l'Académie des Sciences : en 1894, pour son étude sur le *Fonctionnement des poudres sans fumée dans les canons de la Marine*; en 1898, pour ses études sur la *Bicyclette*, et en 1904 pour ses études sur les *Détonations des substances explosibles sous l'eau* il s'est aussi occupé de la mécanique des fluides et en particulier de la façon dont se produisent les discontinuités dans le mouvement des projectiles Il est chargé de conférences relatives à l'artillerie à l'École supérieure de la Marine depuis 1901.

Le colonel Jacob est chevalier de la Légion d'honneur depuis 1895.

LINOL (Louis-Armand)

Avocat liquidateur, publiciste, né à Gourdon (Lot) le 21 octobre 1855. Il accomplit ses études classiques aux lycées de Cahors, Louis-le-Grand et Saint-Louis à Paris, puis se fit recevoir successivement licencié en droit (1877), licencié ès lettres (1879), docteur en droit (1883).

Stagiaire au barreau de la Cour de Paris dès 1877, il quittait bientôt le Palais pour suivre, comme chef du secrétariat particulier, M. Jean Casimir-Perier, alors secrétaire d'État au ministère de l'Instruction publique, des Cultes et des Beaux Arts (1878). Il fut adjoint aux commissaires désignés pour l'organisation de l'Exposition universelle de cette même année. Devenu ensuite secrétaire de M. Constans, ministre de l'Intérieur (1880), il quitta l'administration après la chute du premier cabinet Jules Ferry (1881).

Collaborateur, puis correspondant de Me Regnault, agréé au Tribunal de Commerce, il acquit ainsi la pratique des affaires commerciales et se spécialisa comme liquidateur administrateur de sociétés.

M. Armand Linol a été chargé, à ce titre de nombreuses affaires ; parmi celles qui ont eu un certain retentissement, nous rappellerons : la liquidation de la Société de Fournitures militaires (maison Lecerf et Sarda), alors que le général Mercier, depuis ministre de la Guerre, était chef des services de l'intendance, sous le ministère de M. de Freycinet ; le concordat de la Compagnie Franco-Algérienne (chemins de fer du Sud Oranais), qu'il était parvenu d'ailleurs à relever lorsque M. Jacques Lebaudy, qui s'est depuis proclamé empereur du Sahara, suscita des difficultés, qui portèrent le gouvernement à racheter cette ligne, importante au point de vue stratégique et commercial Mentionnons encore : le krack du baron de Soubeyran (Banque d'Escompte, Société des Immeubles de France) ; la liquidation de la Caisse Internationale (de Cooman et Cie), où l'épargne française était fort engagée, et surtout l'affaire Humbert, dans laquelle, poursuivant depuis longtemps Mme Thérèse Humbert, comme liquidateur de la banque H. Cahn et C, bien avant MM. Cattaui et Reutlinger, il discernait, dès les premiers jours, les dessous de cette escroquerie mémorable. C'est lui qui fit prononcer, par le Tribunal de Commerce de Paris, la faillite de M. Frédéric Humbert, quelques

[illegible] après la fuite de la célèbre famille (11 mai 190[illegible]) et il fut désigné par le tribunal comme contrôleur de cette faillite, qui a sauvé pour les créanciers les quelques millions restant de « la succession Crawford. »

M. Armand Linol a collaboré à plusieurs revues et à différents journaux républicains, notamment dans l'Aube, où il combattit le gouvernement du 16 mai avec M. J. Casimir-Perier, et à Paris où, rédacteur au *Temps*, il a publié d'intéressants articles sur la réforme de la loi sur les sociétés ; au *Soir*, où il signa nombre d'articles politiques sur le ministère Waldeck-Rousseau, dont il était un des fidèles ; au *Figaro*, où il intervint lors du changement de gérance, en 1902, etc.

M. Linol était présenté, en 1889, comme candidat républicain antiboulangiste dans le XIIIe arrondissement de Paris (Croulebarbe), contre M. Planteau et contre M. Abel Hovelacque, lequel passa au second tour. Il fit, au procès de Rennes, une déposition favorable au capitaine Dreyfus, qu'il avait connu au quartier Latin.

M. Armand Linol est sociétaire du Cercle Hippique ; il est, d'autre part, officier de l'Instruction publique et décoré de plusieurs ordres étrangers.

FLAYELLE (Maurice)

Député, né à Saint-Nabord (Vosges) le 25 avril 1857. Issu d'une ancienne famille de Lorraine, il est le petit-neveu du général baron Flayelle de Bourdonchamp, qui fut un des compagnons d'armes de l'empereur Napoléon, et le frère d'un capitaine à la légion étrangère, tué au combat de Vohingezo, à Madagascar, et dont une rue de Remiremont porte le nom.

Ses études classiques faites au collège de cette dernière ville, M. Maurice Flayelle se fit recevoir licencié, puis docteur en droit. Il a été secrétaire et président de la Conférence des avocats à la Cour de Cassation ; il a peu plaidé, s'étant surtout occupé de politique et d'agriculture. Dès 1889, il menait une vive campagne, comme candidat revisionniste, aux élections générales législatives, contre M. Jules Méline, député de l'arrondissement de Remiremont ; il obtint 7,000 voix contre 8,200 à l'élu, qui était alors président de la Chambre. Candidat encore au renouvellement de 1902, M. Flayelle réunit 8,681 suffrages contre 9,197 au même M. Jules Méline et 413 à M. Lapicque, socialiste.

Après l'élection au Sénat de l'ancien président du Conseil des ministres, M. Flayelle fut élu député, en son remplacement, par 9,500 voix contre 8,290 à M. Desbleumortiers, que soutenait son ancien adversaire (octobre 1903).

L'honorable député des Vosges fait partie du groupe parlementaire républicain nationaliste de la Chambre. Il a interpellé, à plusieurs reprises, le gouvernement, notamment sur les événements de Lorient et les troubles causés par l'application de la loi Millerand-Colliard, et, à propos des affaires dites de délation, sur le cas de M. Bernardin, juge de sa région ; il est intervenu dans la discussion de l'article 8 de la loi militaire, pour demander l'organisation de corps de vétérans, et il a obtenu, avec M. Lasies, son collègue du Gers, le vote d'un amendement favorable aux caisses rurales ; au cours de la discussion du budget des Colonies, en 1905, il demanda au gouvernement d'étendre la culture coloniale du coton et de la protéger contre la concurrence américaine.

M. Maurice Flayelle est membre de la Société des Agriculteurs de France. On connaît de lui un ouvrage sur le *Budget départemental*.

MASCURAUD (Alfred)

Sénateur, industriel, né à Paris le 18 novembre 1848. Il prit part, avec le troisième bataillon des mobiles de la Seine, à la défense de la capitale en 1870-71. La guerre terminée, il créa une maison de bijouterie de fantaisie, qui devint en peu de temps l'une des plus importantes de ce genre.

Dès 1872, M. Mascuraud fondait, avec quelques amis, la Chambre syndicale de la Bijouterie française, dont il fut le premier secrétaire ; puis, dans le dessein de procurer à la fabrication de la bijouterie de nouveaux procédés artistiques, autant que pour faciliter l'apprentissage du personnel ouvrier, il jeta les bases d'une école professionnelle qui, depuis sa création, a pris rapidement la première place parmi les institutions similaires de la Seine, sous le rapport du nombre des élèves comme de l'organisation des cours.

Nommé vice-président, puis président de la Chambre syndicale de la Bijouterie, M. Mascuraud occupa cette dernière fonction pendant quatorze ans, jusqu'en 1902, époque à laquelle il se retira des affaires et fut nommé président honoraire.

A plusieurs reprises, notamment lors des Expositions universelles de 1889 et 1900, il fit partie des jurys d'examen, comme secrétaire, rapporteur ou

président, Depuis 1900, il fait partie de la Commission supérieure des Expositions. Il est en outre membre du Conseil de direction du Comité [illegible] Expositions à l'étranger.

Ancien membre et président du Comité préparatoire des élections consulaires, qui assure le recrutement du Tribunal et de la Chambre de Commerce de Paris, M. Alfred Mascuraud est demeuré membre du Conseil des Prud'hommes, où il est entré en 1886 et dont il a été vice-président, puis président. Lors de la création des Conseils du travail, sous le ministère Waldeck-Rousseau (1898-1902), sa compétence dans toutes les questions industrielles et ouvrières le fit choisir comme membre du Conseil des Métaux Il fait aussi partie du Conseil supérieur de l'Enseignement technique, du Conseil d'administration de l'Office national du Commerce extérieur et du Comité consultatif des Chemins de fer.

Pendant qu'il consacrait ainsi une partie de son activité aux questions économiques. M. Mascuraud prenait, en même temps, part aux luttes politiques. Président d'un des comités républicains du IIIe arrondissement de Paris, il combattit énergiquement la candidature du général Boulanger qui, en 1887, ne fut en minorité que dans cette partie de la capitale. Depuis, il a mis son influence au service des candidats républicains dans les diverses élections législatives ou sénatoriales.

En 1902, pour combattre le parti nationaliste, M. Mascuraud forma le Comité républicain du Commerce et de l'Industrie, et ce groupement, sous son impulsion, prit bientôt une importance considérable. Ce comité, qui compte plus de quatorze mille membres, s'est intéressé non-seulement à la politique intérieure, mais encore aux relations de la France avec les nations voisines ; c'est ainsi que, par ses efforts et son action, son président a beaucoup contribué aux rapprochements franco-italien et franco-anglais, si heureux pour les affaires des différentes nations.

Très attaqué par les adversaires de la République, à cause de l'appui efficace qu'il prêtait à la politique des cabinets Waldeck-Rousseau et Combes, M. Mascuraud fut désigné, lors de l'enquête parlementaire ouverte à propos de l'affaire dite « du million des Chartreux », comme étant l'X mystérieux qui aurait essayé d'entamer des négociations avec ces religieux, en vue de leur maintien en France. Le rapport de M. Flandrin, député de l'Yonne, membre de l'opposition, fit justice de cette allégation.

Un siège nouveau ayant été attribué au département de la Seine, dans la Haute-Chambre, après le décès de M. Wallon, sénateur inamovible, le « père de la Constitution », M. Mascuraud, candidat désigné par les groupes républicains, fut élu sénateur de la Seine, le 15 janvier 1905, par 169 voix contre 347 à M. Caron, conseiller municipal, au troisième tour de scrutin.

Il est inscrit à la gauche démocratique du Luxem-[illegible]

M. Alfred Mascuraud est officier de la Légion d'honneur.

HECKEL (Edouard-Marie)

NATURALISTE, médecin, correspondant de l'Académie de Médecine, né à Toulon (Var) le 24 mars 1843. Il fit ses études classiques au lycée de Toulon et supérieures (médecine, pharmacie, sciences) à l'Université de Montpellier. Il y fut successivement reçu pharmacien de première classe en 1867, docteur en médecine en 1870, docteur ès sciences naturelles en 1875.

Dès 1861, M. Edmond Heckel était allé à la Martinique, en qualité de pharmacien de la Marine ; il passa ensuite en Nouvelle-Calédonie, où il étudia spécialement la faune et la flore.

S'étant détourné de la voie maritime, il entra dans l'enseignement et fut nommé professeur d'histoire naturelle aux Ecoles supérieures de Pharmacie de Montpellier d'abord (1870), puis de Nancy (1875). Il devint ensuite professeur de botanique générale à la Faculté des Sciences de Grenoble (1876) et à celle de Marseille en 1877.

En 1880, M. Heckel créa le Jardin botanique de cette ville, dont il est demeuré le directeur ; en 1893, il fonda le Musée colonial, avec l'Institut des recherches coloniales, et on lui doit l'organisation de l'enseignement supérieur colonial à Marseille. Il est même considéré comme l'initiateur de l'enseignement colonial en France, l'exemple donné à Marseille ayant été imité, après lui, à Bordeaux, Lyon, Nantes, Nancy et Paris.

Fondateur et directeur des *Annales de l'Institut colonial de Marseille*, qui publient, chaque année depuis 1893, sans discontinuité, un volume annuel de 500 pages, contenant les travaux de l'Institut colonial sur les richesses naturelles inconnues ou peu connues des colonies françaises, M. Heckel est l'auteur de *Flores des Colonies* et de nombreux travaux monographiques sur les plantes économiques ou médicinales inconnues ou peu connues des colonies françaises et

leurs applications possibles tant industrielles que commerciales.

Il a introduit en France et amélioré par la culture notamment la pomme de terre aquatique de l'Urugay, destinée à permettre l'utilisation des terres marécageuses ou inondées, jusqu'ici improductives. Ce *Solonum Commersonii* (appelé par l'introducteur la *Commersone*) paraît destiné, par sa productivité énorme et sa résistance aux maladies cryptogamiques, à jouer un rôle économique considérable dans le monde ; M. Heckel le diffuse sans relâche, tant dans les exploitations privées que dans les établissements culturaux d'Etat.

M. Heckel a traduit plusieurs ouvrages de Darwin et il a publié, outre les travaux dont nous venons de parler, une *Histoire médicale et pharmaceutique des principaux agents médicamenteux introduits en thérapeutique en ces dernières années* (1874).

Il a été élu correspondant de l'Académie de Médecine en 1880.

Deux fois lauréat de l'Institut (prix Barbier et prix Montyon de l'Académie des Sciences), ce savant est officier de la Légion d'honneur et de l'Instruction publique.

HECKEL (Francis)

Médecin, né à Nantes le 31 août 1872. Fils du précédent, il commença ses études dans les facultés de Médecine de Montpellier, Toulouse, Marseille et les compléta à Paris. Reçu externe et interne des hôpitaux, puis chef de clinique médicale de l'Université, il obtint, en 1897, le doctorat avec une thèse intitulée : *Recherches expérimentales et cliniques sur la valeur antiseptique du sulfibenzoate de soude*, qui lui valut une mention honorable de la Faculté.

Elève de l'Institut Pasteur, où il se trouva sous la direction personnelle du Dr Roux, le Dr Heckel s'adonna ensuite à la pratique des affections du nez, des oreilles et de la gorge. Il eut pour maîtres, à Paris, Castex et surtout Boulay, dont il a été l'assistant de 1899 à 1902 ; il a suivi aussi, en Allemagne, les leçons de Manassé et Dreyfus.

On doit au Dr Heckel diverses études sur l'*Influence du milieu, de l'âge et du sexe dans les maladies du foie* (1898) ; sur le *Tétanos* (1899) ; sur la *Surdité et son traitement chirurgical* (1900 à 1903) ; sur les *Surdités nerveuses* (1903) ; sur le *Pharynx des Arthritiques* (1904) ; sur la *Triade sensorielle des états neurasthéniques* (1905) ; sur l'*Explosion des névroses sous l'influence de la cocaïne* (1905). Il est, d'autre part, l'auteur d'une théorie originale qui détruit complètement les notions jusqu'ici admises sur le *Rôle du vide dans les otites catarrhales* (1904).

C'est au Dr Heckel qu'appartient l'initiative de la création, à Paris, avec d'anciens chefs de cliniques de la Faculté, d'un établissement de consultations médico-légales, données par douze spécialistes. Cet établissement modèle, le seul existant encore en France, rend les plus grands services à la classe moyenne, qui y trouve la possibilité de recevoir le bénéfice des plus récentes acquisitions des sciences médicales modernes.

M. le Dr Heckel est membre de la Société de Laryngologie, de Rhinologie et d'Otologie de Paris.

GAUTHIER (François-Henri)

Peintre et architecte, né à Paris le 4 janvier 1868. Elève de M. Paul Blondel à l'Ecole des Beaux-Arts, dans la section d'architecture, il obtint le diplôme du gouvernement et fut nommé inspecteur aux travaux de l'Exposition universelle de 1900. Comme architecte, il a construit plusieurs maisons de rapport, villas et hôtels particuliers.

Cependant c'est surtout comme peintre que sa notoriété s'est établie dans ces dernières années. Elève de M. Krogh, le maître norvégien, M. F.-H. Gauthier a rarement exposé, d'abord à la Société des Artistes français, puis au Salon d'Automne ; mais ses œuvres sont néanmoins bien connues et appréciées des amateurs et de la critique. La manière du peintre reste avant tout très personnelle, sans recherche de « l'effet voulu » et dédaigneuse d'une composition qui paraîtrait trop indiquée. Par la délicatesse et le ton de certains de ses paysages, il pourrait être rapproché de l'ancienne école anglaise, tandis que ses études de nu et ses portraits le rattachent plutôt à l'école moderne.

On doit mentionner de M. F.-H. Gauthier toute une série d'études prises à Belle-Isle-en-Mer : *Solitude*, *Entrée de grotte*, *Effets d'écume*, les *Pyramides de Port-Coton*, *Grottes*, les *Roches de Domois*, etc. ; toutes ces compositions, placées presque toujours dans le calme du soir ou du crépuscule, sont d'une extrême sobriété de coloration, mais de lumière intense et d'un vif sentiment. On lui doit aussi des paysages de la Creuse donnant une impression très profonde d'air

et de clarté ; des portraits de femmes, entr'autres ceux de *M[illegible] la baronne de R[illegible]*, de *M[illegible] Chai[illegible]*, la *Femme en rouge*, etc.

Médaillé à l'Exposition universelle de 1900, M. H.-F. Gauthier est officier d'Académie, de Saint-Stanislas de Russie et du Nicham-El-Assouar.

⁄ ⁄ ⁄ ⁄

LAUFER (René)



ÉDECIN, physiologiste, né à Paris le [illegible] septembre 1875. Externe, puis interne des hôpitaux (1898), il fut reçu docteur et lauréat de la Faculté en 1901.

Elève des professeurs Charles Richet et G. Pouchet, le Dr René Laufer s'est fait connaître en peu de temps par ses travaux de physiologie, science qu'il considère comme la base même de la médecine. Il s'est occupé de deux séries de recherches importantes, dont l'une concerne la détermination de la diététique des tuberculeux et il a présenté un mémoire à l'Académie de Médecine sur le régime et l'utilisation des graisses des tuberculeux. Selon lui, si la suralimentation constitue l'un des plus puissants moyens de guérison de la tuberculose, c'est à condition que les quantités d'albuminoïdes, d'hydrates de carbone et de graisses soient strictement déterminées, de façon à produire le résultat thérapeutique, le « rendement » maximum, sans danger pour l'organisme et pour le tube digestif en particulier. Il a pu, à l'aide de cette détermination, aboutir à de remarquables résultats.

M. le Dr René Laufer a aussi attaché son nom à la question de l'hypochloruration, qui a fait faire un réel progrès à la thérapeutique. Il a montré la possibilité et même, dans certains cas, l'utilité de la suppression du chlorure de sodium (sel) dans l'alimentation, utilité qui se manifeste bien dans le traitement — et par la guérison — des hydropisies, de l'épilepsie, des inflammations des reins, des cardiopathies et de certaines dyspepsies. De même, le régime lacté, dans la plupart des cas, ne lui paraît efficace que parce qu'il constitue un régime sans addition de sel. Cette thèse nouvelle, qui parut d'abord très hardie, s'est introduite dans le corps médical, à la suite d'expériences qui ont, de plus, fait connaître qu'aux doses prises par jour en moyenne (17 à 20 grammes), le sel retardait très nettement la digestion. Depuis, la pratique de l'hypochloruration est admise et a sa place officielle marquée en médecine.

M. le Dr René Laufer est lauréat de l'Académie de Médecine, qui lui a décerné le prix Laval, et de la Faculté de Médecine, qui a couronné sa thèse sur *l'H[illegible]* *et les bromures à faible dose* (1901). On lui doit d'autres travaux, publiés dans les revues et organes spéciaux, sur les maladies du rein, de l'estomac, des poumons, etc. Il est secrétaire de la *Revue Scientifique*.

⁄ ⁄ ⁄ ⁄

POUVOURVILLE (Albert-Eugène Comte de)



[illegible] 1861. Il fit ses études classiques au lycée Saint-Louis, puis il entra, en 1881, à l'Ecole de Saint-Cyr, d'où il sortit deux ans plus tard sous-lieutenant d'infanterie.

Ayant démissionné en 1884, le comte de Pouvourville reprit du service comme simple soldat dans la légion étrangère, avec laquelle il séjourna dans le sud-Oranais et au Tonkin. En dix-huit mois, il reconquit tous ses grades, grâce à diverses actions où il se fit brillamment remarquer, notamment à Thuong-Lam.

Détaché au ministère des Affaires étrangères dans le service du protectorat de l'Indo-Chine, qui précéda l'annexion de cette colonie, M. de Pouvourville organisa les gardes indigènes, et notamment les gardes à cheval, dans le Delta tonkinois, et il commanda plusieurs brigades à Sontay et Tuyen-Quang.

Il fit partie, en 1888-1889, de la mission Pavie et fut chargé de la francisation du Laos et du royaume de Luang-Prabang, tâches dans lesquelles il réussit heureusement.

En 1892, il accomplit, également en Indo Chine et pour le ministère des Beaux-Arts, une mission d'où il rapporta de nombreux et importants objets d'art, qui forment aujourd'hui une des plus belles collections particulières existant en Europe.

De retour en France, le comte de Pouvourville démissionna pour se consacrer à la littérature et à l'étude des questions indo-chinoises.

Il a publié, notamment, des études coloniales : le *T[illegible]* [illegible]; *D[illegible] de lutte* (2 éd.) ; la *Politique indo-chinoise* (3 éd.) ; l'*Affaire du Siam*, avec une préface de M. Flourens, ancien ministre (3 éd.) ; la *Question d'Extrême-Orient*, avec une préface de M. G. Hanotaux (de l'Académie française) ; des enquêtes sur l'*Esprit des ra*[illegible]

mille) ; les [illegible] : *le Tao et les Influences Errantes*, traduit du chinois ; *les Sept Éléments de l'homme* ; les *Sociétés secrètes de Chine* ; *l'Opium* ; la *Voie métaphysique* ; *Rimes chinoises*, vers d'une belle allure ; des romans : l'*Annam Sanglant*, avec illustrations de A. Cézard, et le *Maître des Sentences*, également illustré ; des ouvrages historiques et descriptifs : l'*Empire du Milieu* (3e mille) ; la *Chine des Mandarins* (4e mille); *Dans les Sept-Chaus* ; *Dans les Gardes Indigènes* ; *Chez les Pirates*, etc.

Directeur de la *Voie*, revue mensuelle scientifique à tendance occultiste, le comte de Pouvourville a collaboré, en outre, du temps de Jules Ferry, à l'*Estafette* ; puis à la *Nouvelle Revue*, à la *Dépêche Coloniale*, au *Courrier de Haiphong* et au *Courrier de Saigon*.

Lauréat de la Société de Géographie commerciale de Paris, il a été nommé, en 1898, pour le gouvernement français, membre de l'Institut Colonial international. Il est aussi, depuis 1901, secrétaire général du Comité des Congrès Coloniaux, dont M. Deloncle, député, est le président. C'est à lui que revient la création de l'Association des anciens soldats de la Légion étrangère, qu'il a présidée pendant quatre années.

Le comte de Pouvourville a reçu les médailles coloniale et de l'expédition du Tonkin. Il est décoré des ordres chinois du Kim-Khanh de première classe, du Mérite civil de l'Indo-Chine, du Dragon d'Annam, commandeur du Nicham-Iftikar et de l'ordre de la Rédemption africaine

THIÉBLIN (Auguste-Urbain-Albert)

Avocat, né le 4 novembre 1842 à Bar-sur-Aube (Aube). Fils du président Thiéblin, ancien avoué, qui mourut vice-président du Tribunal de la Seine, il fit ses études classiques au collège Stanislas et à la Faculté de Droit de Paris. Reçu licencié (1864), puis docteur (1866), M. Albert Thiéblin s'est surtout occupé, au Palais, d'affaires civiles.

Parmi les causes auxquelles il a prêté l'appui de sa solide argumentation, on peut mentionner : celle dite de la *Tour de Nesles*, entre les héritiers Gaillardet et Alexandre Dumas, qu'il soutint contre Me Cléry ; une annulation de mariage, restée fameuse dans les annales judiciaires et décidée, après cassation d'un arrêt de la Cour de Nîmes, par celle de Montpellier, en raison du « défaut de femme » dans l'union accomplie ; les affaires de la Compagnie Immobilière, des Magasins généraux de Bordeaux, des Congréganistes de Bordeaux, etc.

Avocat de la Compagnie des Huissiers de Paris et de la compagnie d'assurances le *Patrimoine*, Me Albert Thiéblin a plaidé encore de nombreuses affaires d'expropriations, de contrefaçons et d'accidents du travail.

Il a été membre du Conseil de l'Ordre des avocats de 1898 à 1902.

Ancien président de l'Association des anciens élèves du collège Stanislas et de la Société de Secours mutuels du quartier Notre-Dame des Champs, Me Albert Thiéblin a été décoré de la médaille militaire en 1871, en raison de sa belle conduite lors du siège de Paris.

THIÉBLIN (Henri)

Avocat, né à Bar-sur-Aube le 29 août 1846. Frère du précédent, il se fit inscrire au barreau de la Cour d'appel de Paris en 1866 et fut nommé premier secrétaire de la Conférence des Avocats (1873-74) ; en cette qualité, il prononça, comme discours de rentrée, un *Eloge de Gerbier* qui fut remarqué.

M. Henri Thiéblin a été, pendant plusieurs années, clerc dans diverses études d'avoué, où il a puisé une compétence particulière pour les questions d'affaires. Il a été aussi le secrétaire de Me Martini.

Il a plaidé de nombreuses causes financières, notamment celles des Chemins de fer du Sud, avec MMes Danet et Rousset ; de la Caisse Générale des Familles, de la Banque des Valeurs Industrielles, de la Compagnie du Gaz général, etc.

Avocat de la liquidation de la Compagnie de Panama à la mort de Me Loustouneau, il a soutenu les procès de cette société contre le gouvernement colombien et contre M. Bonaparte-Wyse.

Me Henri Thiéblin s'est occupé encore de plusieurs autres affaires, d'un ordre différent, mais tout aussi connues du public, comme notamment celle de Mme du Gast contre M. Desinge, au cours de laquelle M. de Sagan gifla Me Barboux ; le divorce Fleury-Ravarin, où il plaida en appel pour le député du Rhône, etc.

Me Henri Thiéblin, dont la réputation, comme orateur et comme jurisconsulte, est des plus brillantes, a été, de 1894 à 1898, membre du Conseil de l'Ordre du barreau de Paris.

HARDUIN (Henri-Edmond)

PUBLICISTE, né à Paris le 25 [illegible] il commença ses études [illegible] Louis-le-Grand, puis [illegible] et les a [illegible] en Allemagne.

Mêlé de bonne heure au mouvement littéraire et politique international, ayant longtemps habité à l'étranger, M. Henri Harduin a été directeur de l'*Italie*, important organe quotidien, qui s'est d'abord publié à Florence et ensuite à Rome. Il envoyait dans le même temps (1873 à 1880), sous des pseudonymes divers, des correspondances à plusieurs journaux français : le *Figaro*, la *France*, etc.

Depuis 1897, il est devenu rédacteur en chef du journal le *Matin*, de Paris ; il publie dans cet organe des chroniques, sous le titre de « Choses et Autres », et un bulletin quotidien « éditorial, » où il donne son avis sur les événements politiques du jour dans une note sceptique, parfois paradoxale, toujours spirituelle.

M. Harduin a fourni, en outre, des articles à la *Revue économique et financière* et à diverses autres publications.

Membre de l'Association des Journalistes républicains, il est chevalier de la Légion d'honneur, commandeur des ordres de Charles III d'Espagne, de l'Osmanié, du Medjidié, du Christ de Portugal, officier de l'Etoile de Roumanie, chevalier des Saints Maurice-et-Lazare, de la Couronne d'Italie, etc.

MAINDRON (Maurice-Georges-René)

LITTÉRATEUR et savant, né à Paris le 7 février 1857. Fils du sculpteur Etienne-Hippolyte Maindron (1801-1884), il termina ses études classiques par l'obtention des deux baccalauréats ès lettres et ès sciences ; puis il accomplit, en vertu de missions officielles, plusieurs voyages, d'où il a rapporté des collections intéressantes. Il a visité la Malaisie et la Nouvelle-Guinée (1876-1877), le Sénégal (1879), le Coromandel et le Carnatic (1880-1881), Java et Sumatra (1884-1885), la baie de Tadjourah (1893), la côte de Sind et Mascate (1896), l'Inde française et la côte de Malabar (1901). De 1882 à 1884, il avait été chef des travaux pratiques de zoologie à l'Ecole normale de travail manuel à Paris.

Archéologue, il s'est surtout occupé d'armes anciennes et a acquis sur ce sujet une autorité incontestée.

M. Maurice Maindron a publié un certain nombre de mémoires scientifiques et il a donné une active [illegible] *encyclopédique*, le *Grand Dictionnaire Larousse*, le *Dictionnaire des Dictionnaires*, la *Grande Encyclopédie*, le *Nouveau Larousse illustré*, etc.

Il a fait paraître des ouvrages de vulgarisation sur l'histoire naturelle et sur l'histoire de l'Art : les [illegible] *Maison Parisienne* (1891) ; le *Naturaliste amateur* [illegible] (1899, couronné par l'Académie française). On lui doit aussi des romans, documentés au point de vue historique et artistique, écrits en un style un peu précieux, mais attrayant. Citons : le *Tournoi de Vauplassans* (1895, couronné par l'Académie française) ; *Saint-Cendre* (1898) ; *Blancador l'avantageux* (1900) ; *Trois contes* (1901) ; *Monsieur de Clérambon* (1904).

M. Maurice Maindron a épousé, en 1899, la fille aînée du poète J. M. de Hérédia, membre de l'Académie française (1). Il est chevalier de la Légion d'honneur.

LINDEGGER (Gaspard)

MÉDECIN accoucheur, né à Sursée (Suisse) le 3 décembre 1855. Il fit ses études classiques dans [illegible] Fribourg, et celles de médecine à Berne, Zurich et Bâle, où il les termina en 1880.

Après avoir fait un remplacement de six mois dans le Jura, il vint à Paris en 1881. Remarqué par le professeur Bouilly, il entra dans son service de chirurgie à l'hôpital Necker, puis suivit les services des professeurs Trélat et Duplay pendant deux ans.

Il fut reçu docteur en médecine de la Faculté de Paris en 1883, avec une thèse originale intitulée : *Contribution à l'étude du gros rein polykystique et son opération*, dans laquelle il résumait toute la pathogénie de cette affection, encore peu connue, et, suivant ses propres observations, examinait les différents traitements dont elle est tributaire.

Il séjourna ensuite à Genève, Vienne, Prague, Iéna et Strasbourg, s'intéressant surtout à l'obstétrique et à la gynécologie, spécialité à laquelle il voulait se consacrer, et se créant de nombreuses relations dans ces divers milieux scientifiques. En 1893, il se fit recevoir docteur de la Faculté de Strasbourg, d'une manière très brillante, pour donner une sanction à ses études.

Fixé depuis lors à Paris, le Dr Lindegger exerça d'abord sa profession dans le XVIIe arrondissement, où sa science et son dévouement le mirent en vive lumière. Naturalisé Français en 1894, il fut nommé médecin du bureau de bienfaisance et de plusieurs sociétés de mutualité.

Cependant, le Dr G. Lindegger, dans le dessein de s'adonner exclusivement aux maladies des femmes et aux accouchements, fonda, en 1900, un établissement spécialement affecté au traitement de ces cas à Levallois-Perret. Conçues d'après un plan rationnel et réalisées suivant les préceptes de la plus rigoureuse hygiène, la clinique gynécologique et la maison d'accouchement de ce médecin, avec un pavillon et des salles particulières, aux murs revêtus d'émail inaltérable, les appareils les plus récents pour le traitement par la lumière et l'électricité, et l'asepsie sévère qui y règne en maîtresse, constituent un établissement modèle, accessible cependant aux familles peu fortunées, et que viennent visiter fréquemment les médecins français ou étrangers.

M. le Dr G. Lindegger a publié, en collaboration avec quelques confrères, des travaux importants sur le *Lavage et le drainage utérins*, le *Curetage après les fausses-couches*, etc. Il est considéré comme un praticien des plus habiles.

Membre de différentes associations professionnelles, M. le Dr Lindegger a été fait officier de l'Etoile d'Anjouan, pour les services qu'il avait rendus comme médecin après la campagne de Madagascar.

CLARETIE (Georges)

Avocat, littérateur, né à Paris le 5 juillet 1875. Fils de M. Jules Claretie, de l'Académie Française (1), il fit ses études au lycée Condorcet et à la Faculté de Droit de Paris. Reçu licencié en 1896, puis docteur en droit (1901), il plaide, depuis 1896, au barreau de la Cour d'appel, où il s'est créé rapidement une situation en vue, d'abord devant les Conseils de guerre et ensuite devant les tribunaux civils, criminels ou commerciaux.

Après avoir été secrétaire de M. le bâtonnier Devin, il a collaboré dans de nombreuses affaires avec Me Poincaré.

Me Georges Claretie a plaidé plusieurs causes retentissantes, comme le procès Labriola (assassinat), celui du chanteur Caron, inculpé de meurtre et qui fut acquitté, etc. On peut aussi rappeler une affaire de conseil judiciaire, qu'il défendit contre Me Tézenas, et celle des ingénieurs français contre la Compagnie des chemins de fer de Han-Kéou.

S'occupant beaucoup de droit étranger, ainsi que des questions artistiques, M. Georges Claretie est avocat-conseil de la Société des Gens de Lettres et de la Légation de Hollande.

Il a publié un *Traité sur l'Usure*, thèse de doctorat qui fut très remarquée, et un récit de voyage : *De Syracuse à Tripoli*. Il a collaboré au *Journal*, au *Figaro*, à la *Revue des Revues* ; on annonce encore de lui : un ouvrage sur *Desrues, l'empoisonneur du XVIIIe siècle* ; la publication des *Mémoires du commandant Brasseur*, défenseur du Bourget, avec des lettres inédites, ainsi que celle d'une pièce de théâtre de Mme Lafarge, la criminelle inoubliée.

Me Georges Claretie est membre de l'Union de Droit pénal et de diverses sociétés savantes étrangères.

(1) Notice tome III, page 283.

WALWEIN (François-Albert)

Architecte, né à Rully (Saône-et-Loire) le 11 juin 1851. Il fit ses études artistiques à Paris, sous la direction de Leriche d'abord et ensuite dans l'atelier de M. Vaudremer, membre de l'Institut. Puis, désirant compléter son savoir d'architecte par la connaissance des diverses industries qui se rattachent à cet art, il entra chez M. Rémond, entrepreneur de travaux publics et, de 1872 à 1875, fut secrétaire de l'ingénieur Marqfoy.

Après avoir accompli un autre stage chez M. Escalier, constructeur très connu (1878), M. Walwein fut nommé l'année suivante, architecte des Bâtiments civils. En 1881, il fut appelé aux fonctions d'architecte des édifices diocésains.

Lors de l'Exposition universelle de 1889, M. Walwein avait obtenu la construction du Palais de la Guerre, dont le souvenir reste comme l'un des plus intéressants d'alors. Il a reçu, en collaboration avec M. Bertich-Proust, une mention pour le concours de cette exposition.

Les importants travaux exécutés au ministère de la Marine, au Dépôt des cartes et plans et à l'Ecole du Génie Maritime, par M. Walwein, ont mis son nom en lumière. Il est, de plus, l'auteur de nombreuses et belles constructions, de style et d'appropriation très modernes : maisons de rapport, hôtels particuliers, châteaux, etc. Parmi celles-ci, on doit signaler des maisons rue Réaumur, avenue Victor Hugo, rue Beaubourg, avenue Daumesnil, avenue Rachel, rue

Saint-Honoré, rue Dufour, rue Duguay-Trouin, rue de la Pompe, rue du Ranelagh, rue Francklin ; les Magasins de la ville des Ternes, avenue des Ternes ; un hôtel avenue Henri-Martin ; le château de Bellevue, en Seine-et-Marne, etc.

M. Walwein est officier de la Légion d'honneur depuis 1889.

MARAGE (René)

Médecin, biologiste, né à La Flèche (Sarthe) le 18 novembre 1859. Il fit ses études d'abord au Prytanée militaire de sa ville natale, puis au Muséum, à la Faculté de Médecine et à celle des Sciences de Paris.

Reçu successivement bachelier ès lettres et ès sciences, licencié ès sciences physiques et naturelles, il devint docteur en médecine en 1887 et docteur ès sciences naturelles en 1889.

Lauréat de l'Académie de Médecine et de l'Institut, le docteur Marage est chargé, depuis 1904, d'un cours libre de physique biologique à la Sorbonne. Au point de vue professionnel, il s'occupe surtout de laryngologie, d'otologie et de rhinologie. Il s'est acquis, dans cette spécialité médicale, une réputation de praticien habile et consciencieux.

On doit au docteur Marage d'importants travaux scientifiques. Ceux qu'il a donnés sur l'audition et la phonation font autorité dans les milieux médicaux. Nous citerons parmi ses ouvrages : *Anatomie descriptive du sympathique thoracique des oiseaux* (1887) ; *Anatomie et histologie du sympathique des oiseaux* (1889) ; *Questions de physique* (1889) ; *Memento d'histoire naturelle* (1890) ; *Note sur un nouveau sphygmographe* (1889) ; *Electricité médicale et galvanocaustie* (1890) ; *Traitement par la résorcine en solution concentrée de l'hypertrophie du tissu lymphoïde pharyngien* (1892) ; *Utilité des injections de liqueur de Van Swieten' dans le tissu des tumeurs d'aspect cancéreux ; Stéthoscope à renforcement ; Traitement de la diphtérie* (1894) ; *Traitement médical des tumeurs adénoïdes* (1895) ; les *Divers traitements de l'hypertrophie des amygdales* (1895) ; *Serre-nœud électrique automatique et pince à forcipressure pour la région amygdalienne* (1896) ; *Note sur un nouveau cornet acoustique servant en même temps de masseur du tympan* (1897) ; *Etude des cornets acoustiques par la photographie des flammes de Kœnig* (1897) ; *Contribution à l'étude des voyelles par la photographie ; Comment parlent les phonographes* (1898) ; la *Voix des sourds-muets* [illegible] *sur les voyelles ; Exercices acoustiques chez les sourds-muets ; Traitement de la surdité par le massage* ; La *méthode graphique dans l'étude des voyelles ; Synthèse des voyelles ; Les phonographes et l'étude des voyelles ; Rôle de la cavité buccale et des ventricules de Morgagni dans la phonation ; Rôle de l'arthritisme dans la pharyngite granuleuse* (1899) ; *Théorie de la formation des voyelles* (prix Barbier, de l'Institut, 1900) ; *Acoumètre normal* (appareil couronné par la Faculté de Médecine, prix Barbier, 1900) ; *Rôle de la chaîne des osselets dans l'audition* (1900) ; *Sur les otolithes de la grenouille* (1901) ; *Traitement scientifique de la surdité* (travail couronné par l'Académie de Médecine, 1902) ; *A propos du liquide de l'oreille interne chez l'homme* (1902) ; *Contribution à la physiologie de l'oreille interne* (1903) ; *Action sur l'oreille, à l'état pathologique, des vibrations fondamentales des voyelles* (1903) ; *Pathogénie et traitement de l'otite scléreuse* (1903) ; *A propos de la physiologie de l'oreille interne* (1903) ; *Mesure et développement de l'audition chez les sourds-muets* (1904) ; *Théorie élémentaire de l'audition* (1904) ; *Sensibilité de l'oreille physiologique pour certaines voyelles* (1905), etc.

M. le docteur Marage est membre de la Société de Physique, de la Société de Chimie et de la Société Philomatique. Il est plusieurs fois lauréat de l'Institut et de l'Académie de Médecine

HÉTIER (Edmond-Anatole)

Ingénieur, administrateur, né à Paris le 8 novembre 1842. Il fit ses études classiques au lycée Bonaparte, depuis Condorcet ; puis il entra à l'École polytechnique en 1862 et en sortit, deux ans plus tard, pour suivre les cours de l'École des Ponts et Chaussées.

Nommé ingénieur ordinaire en 1867, il fut envoyé à ce titre en Corse, où il s'occupa plus particulièrement des ports ; dans les Pyrénées, où il alla ensuite, il fit surtout des routes, et, dans la Mayenne, des chemins de fer. Ingénieur en chef en 1882, dans l'Orne, M. Hétier se consacra principalement aux questions de voies ferrées et en particulier à l'exploitation du réseau de Mamers à Mortagne, remis depuis à la Compagnie de l'Ouest.

En 1886, il vint à Paris, qu'il n'a plus quitté désormais, comme ingénieur en chef du département de la Seine. En 1903, il fut, sur la demande du Conseil général, nommé inspecteur général des Ponts et Chaussées.

M. [illegible] a pris une part [illegible] aux travaux d'assainissement, de création de voies nouvelles, d'édification [illegible] dans la Seine, ont été effectués depuis 1886. On lui doit plusieurs [illegible] dans les [illegible] et [illegible] notamment sur les [illegible]

Membre de l'Association des Ingénieurs des Ponts et Chaussées, il est chevalier de la Légion d'honneur depuis 1899.

URSLEUR (Henri)

Député, avocat, né à Cayenne (Guyane) le 2 mai 1857. Issu d'une ancienne famille d'origine alsacienne, fixée en Guyane, il vint, à seize ans, à Bordeaux pour y faire ses études classiques et juridiques, qu'il continua à Paris.

Reçu licencié en droit devant la Faculté de Paris, il alla s'établir avocat et avoué à Cayenne, où il plaida de nombreuses affaires, et il dirigea l'Ecole de Droit qu'on y avait fondée depuis peu.

Elu, en 1888, conseiller général de Cayenne, il fut appelé, en 1892, à la présidence du Conseil général de la Guyane. Il a été, à ce titre, l'un des promoteurs de la laïcisation, ainsi que le défenseur énergique et constant de l'industrie aurifère ; il a essayé, à plusieurs reprises, d'obtenir la réduction des droits sur le rendement brut des mines d'or, encore peu exploitées, mais qui semblent destinées à un grand avenir, et dont ces droits contrarient le développement.

Maire de Cayenne depuis 1890, M Ursleur a presque transformé cette ville, à l'aide d'un emprunt de trois cent mille francs qui a permis d'établir quinze kilomètres de trottoirs, des caniveaux, des égoûts, mesures d'hygiène dont les effets ont été des plus heureux pour la santé publique.

Elu député de la Guyane en 1898, par 1 393 voix, et réélu en 1902 par 1,504 suffrages, contre 800 à M. Franconie, ancien député de la Colonie, M. Ursleur est inscrit au groupe radical-socialiste de la Chambre ; il est aussi secrétaire de la réunion parlementaire coloniale et maritime Il s'est signalé comme l'un des plus actifs défenseurs de la politique du « bloc » républicain. Dans la discussion des budgets généraux, il est intervenu, à différentes reprises, dans les débats. notamment à propos des affaires du Congo et surtout à propos de tout ce qui intéresse la colonie qu'il représente. C'est lui qui, en se déclarant l'adversaire de la transportation pénale en Guyane, a fait adopter la proposition de loi qui permet d'imposer aux condamnés libérés le séjour du Maroni, écartant ainsi du centre de sa colonie le mauvais renom que ceux-ci y apportaient.

M. Henri Ursleur s'est employé en outre à provoquer la mise en valeur des ressources industrielles, agricoles, forestières et économiques que la Guyane recèle, en créant un Comité de la Guyane française qui est rapidement devenu très prospère.

L'honorable représentant de la Guyane a publié en brochure un discours qu'il prononça lors de l'inauguration de la statue de Schœlcher à Cayenne, discours qui est un exposé éloquent et documenté de l'œuvre du promoteur de l'émancipation des noirs.

BAUDE (Charles)

Graveur, né à Paris le 13 décembre 1853. Elève de Guillaume, il débuta au moment où la photographie sur bois, en supprimant la nécessité des *fac-simile*, renouvelait l'art de la gravure Le jeune artiste entra dans cette voie nouvelle et grava un grand nombre de planches de tableaux modernes pour l'*Illustration*, le *Monde illustré*, l'*Univers illustré*, le *Harper* et autres magazines français et étrangers.

M. Charles Baude a également illustré un certain nombre d'autres publications non périodiques ; il a fait paraître, en collaboration avec M. Elie Pécaut un ouvrage intitulé : l'*Art*, qui a été couronné par l'Académie française.

Il a exposé, aux Salons annuels de la Société des Artistes français, des œuvres pour la plupart très remarquables et au nombre desquelles nous devons une particulière mention à celles-ci : *François Borgia devant le cercueil d'Isabelle de Portugal*, d'après J.-P. Laurens (1877) ; *Mme Sarah Bernhardt*, d'après Bastien Lepage (1880) ; un *Accident*, d'après Dagnan-Bouveret (1881) ; le *Christ devant Pilate*, d'après Munckacsy (1882) ; *Martyre de Jésus*, d'après Aimé Morot ; *Portrait*, d'après Franz Hals (1884) ; *Etude*, d'après Rembrandt (1885) ; l'*Homme au bonnet fourré*, du même, l'une des plus magistrales interprétations du graveur (1886) ; *Cornélius Van der Geest*, d'après Van Dyck (1888) ; *Alex. Dumas fils*, d'après Bonnat (1889) ; *Portrait de Rembrandt vieux*, autre maîtresse planche de l'auteur ; *M. Bonnat*, d'après Paul Dubois (1890) ; *Saskia* et *Tête d'homme*, d'après Rembrandt (1891) ; la *Tireuse de cartes*, d'après Ribot ; *Gounod*, d'après Carolus Durand ; le *Duc*

l'Annale, d'après [illegible] ; *Pêcheur* [illegible] *mans*, d'après Rembrandt [illegible] ; [illegible] lui-même (1899) ; le [illegible], d'après [illegible] (1895) ; l'*Homme* [illegible], d'après Rembrandt [illegible].

Outre ses envois aux Salons, qui ont cessé depuis cette dernière année, cet artiste a participé à de nombreuses expositions publiques ou particulières, notamment aux Expositions universelles de 1889 et de 1900. Plusieurs de ses œuvres figurent dans les musées.

Graveur d'une grande habileté et d'un grand sens artistique, M. Baude est un novateur dans ses procédés du travail du bois. Il est arrivé, par sa méthode, à donner des reproductions qui ne ressemblent point aux anciennes gravures d'autrefois, et qui les font même regretter à certains ; mais dont la souplesse et l'éclat remarquables donnent une impression saisissante de la coloration.

Ce graveur a obtenu des médailles de 3ᵉ classe (1883), de 2ᵉ classe (1886) et la médaille d'honneur (1898) aux Salons annuels ; des médailles d'or aux Expositions de 1889 et 1900.

Il est chevalier de la Légion d'honneur depuis 1889.

BRISSON (Adolphe)

Écrivain, né à Paris le [illegible], fils de Jules Brisson, journaliste et homme politique, qui fonda le *Petit National* et les *Annales politiques et littéraires* (1883-1902), il fit ses études classiques au lycée Saint-Louis et s'adonna au journalisme aussitôt après.

Attaché, dès 1883, aux *Annales politiques et littéraires* que venait de créer son père, il devint rédacteur en chef de cette revue ; puis il remplaça M. Jules Brisson comme directeur, après la mort de celui-ci, en 1902.

Cette publication, grâce aux efforts combinés et successifs de MM. Jules et Adolphe Brisson, est devenue aujourd'hui l'une des revues populaires les plus répandues en France. M. Adolphe Brisson, outre l'impulsion directoriale, donne dans cet organe, la critique littéraire, des réflexions sur les évènements du jour qu'il signe « Sergines » et des chroniques d'actualité, sous le pseudonyme du « Bonhomme Chrysale », où il semble avoir retrouvé la tournure familière de style et le gros bon sens souriant de Francisque Sarcey, dont il a épousé la fille.

De 1893 à 1901, M. A. Brisson, concurremment avec ses fonctions aux *Annales*, a rempli celles de rédacteur [illegible] 1894, il y a fait paraître, sous le titre de *Promenades et Visites*, une série d'articles et de chroniques qui furent très remarqués. Depuis la mort de Gustave Larroumet qui, lui-même, avait succédé à son beau-père Sarcey, il est chargé du feuilleton dramatique de ce journal (1903). Il a collaboré, en outre, à divers autres journaux : le *Figaro*, le *Gaulois*, la *République française*, de Paris, et à la *Neue Presse*, de Vienne.

M. Adolphe Brisson a publié un certain nombre de volumes. Nous citerons, comme ses principaux ouvrages : *Portraits intimes*, études biographiques et critiques (5 volumes 1894-1900) ; la *Comédie littéraire* (1895) ; *Paris intime* (1898) ; *Un coin du Parnasse* (1899) ; *Nos Humoristes* (1900) ; *Scènes et Types de l'Exposition* (1901) ; *Florise Bonheur*, roman (1902) ; les *Prophètes* (1903) ; l'*Envers de la Gloire* (1904). Il a écrit, en outre, avec M. C. Foley, le livret d'un opéra comique : *Caprice de Reine* (1892), qui n'a jamais été représenté.

M. Adolphe Brisson est officier de la Légion d'honneur depuis 1903.

AUBIGNY
(Albert-Alain LERET Baron d')

Député né à Paris le 6 juillet 1875. Il appartient à une ancienne famille originaire de la Sarthe et de l'Allier. Fils d'un ancien président du Conseil de préfecture de l'Orne et petit-fils, du côté maternel, du baron Desmaroux de Gaulmin, qui fut député et président du Conseil général de l'Allier (1815-1885), le baron Albert d'Aubigny fit ses études classiques à Paris, où il prit la licence ès lettres.

Devenu secrétaire politique de M. Jules Lemaître, de l'Institut, l'un des présidents de la « Patrie française », il dirigea l'organisation de la pétition adressée contre la franc-maçonnerie au Parlement, pétition qui fut l'objet d'un rapport à la Chambre.

Propriétaire foncier et agricole dans la Sarthe, M. Albert d'Aubigny se porta, en 1902 candidat républicain indépendant dans l'arrondissement de la Flèche et y obtint 10,776 voix, contre 12,141 à l'élu, M. d'Estournelles de Constant, député sortant.

Élu conseiller municipal de Noyen (Sarthe) en 1902 et réélu en 1904, il devint maire de cette commune cette dernière année.

Le 7 décembre 1902, il était aussi élu conseiller général de la Sarthe, pour le canton de Malicorne ; il

a été réélu dans ce mandat en 1904. A cette assemblée départementale, il a été rapporteur du service vicinal et des questions de traction ; il a déposé un vœu demandant le rejet de la loi sur les bouilleurs de cru et fait voter, à propos de l'application de la loi sur l'assistance médicale, un blâme au préfet du département (avril 1904). Il a été choisi comme secrétaire de la Commission départementale.

Le 21 février 1905, le baron Albert d'Aubigny a été élu député de l'arrondissement de la Flèche, par [illegible] voix contre 9.805 à M. Laroche, ancien gouverneur de Madagascar, et en remplacement de M. d'Estournelles de Constant, devenu sénateur.

Dans son programme, M. d'Aubigny s'était prononcé contre la séparation des Eglises et de l'Etat, contre l'impôt sur le revenu ; pour la suppression de la loi sur les bouilleurs de cru, pour l'établissement du service de quinze mois, avec un effectif non diminué par l'adjonction d'engagés volontaires pour la cavalerie et l'artillerie ; pour le projet de loi sur les retraites ouvrières, etc.

Il n'est inscrit qu'au groupe parlementaire des bouilleurs de cru.

COUVREUR (André)

LITTÉRATEUR, né le 4 août 1865 à Seclin (Nord). Fils et frère de médecins distingués, il fit ses études à Lille et à Paris, où il obtint lui-même le doctorat en médecine avec une thèse sur les *Rapports entre l'adenopathie trachéo-bronchique tuberculeuse et la tuberculose pulmonaire* (1892).

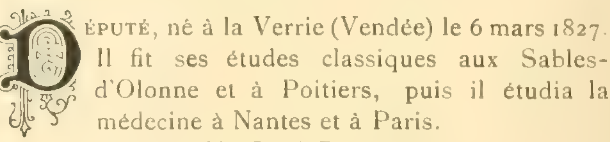
Porté cependant vers les lettres par une vocation déterminée, il fit paraître, d'abord sous un pseudonyme, puis sous son nom, des articles dans les revues ou journaux et notamment dans l'*Ermitage*. Après avoir publié chez l'éditeur Vanier un volume de vers, M. André Couvreur débuta comme romancier en 1899 par le *Mal nécessaire*, étude sur les excès de la science, première d'une trilogie intitulée : les *Dangers sociaux*, et qui comprit encore : les *Mancenilles*, procès de la débauche contemporaine (1 vol. 1900) et la *Source fatale*, où l'auteur stigmatise les protecteurs de l'alcoolisme (1 vol. 1901).

La presse et l'opinion accueillirent favorablement les premiers ouvrages de M. André Couvreur ; quelques critiques ayant suscité une polémique fort vive à propos des idées qui y sont émises, leur succès n'en devint que plus rapide.

Sous le titre générique de la *Famille*, M. André Couvreur a donné depuis lors : la *Force du sang*, démonstration de la force de l'hérédité (1 vol. 1902) et la *Graine*, audacieux plaidoyer en faveur de la culture de l'espèce humaine, qui suscita une sorte de referendum auquel prirent part nombre de savants et d'écrivains éminents (1 vol. 1903) ; le troisième volume de la *Famille* : le *Fruit*, est annoncé pour 1905.

On doit encore à M. André Couvreur un intéressant ouvrage : *Caresco surhomme, ou le Voyage en Eucrasie*, conte étrange et fantastique où le rêve coudoie la réalité (1 vol. 1904).

M. André Couvreur est membre de la Société des Gens de Lettres.



BOURGEOIS (Paul)

DÉPUTÉ, né à la Verrie (Vendée) le 6 mars 1827. Il fit ses études classiques aux Sables-d'Olonne et à Poitiers, puis il étudia la médecine à Nantes et à Paris.

Reçu docteur, M. Paul Bourgeois rentra dans sa commune et s'y consacra à la profession médicale tout en s'occupant de politique.

Nommé conseiller municipal de la Verrie en 1856, il devint maire en 1859 et conseiller général du canton de Mortagne dès 1864. Élu, pour la première fois, le 8 février 1871, député à l'Assemblée nationale, il s'est vu sans cesse renouveler son mandat jusqu'ici, depuis les élections législatives du 20 février 1876 jusqu'à celles de 1902, presque toujours sans concurrent.

Pendant ces diverses législatures, M. Paul Bourgeois a voté constamment avec la droite monarchiste, notamment, dans les grandes circonstances politiques : en 1871, pour la paix, pour les prières publiques, pour l'abrogation des lois d'exil, pour le pouvoir constituant de l'Assemblée nationale ; en 1872, contre le retour de l'Assemblée à Paris ; en 1873, pour l'acceptation de la démission de M. Thiers, pour le septennat, pour la loi des maires, pour le ministère de Broglie ; en 1875, contre l'amendement Wallon. Il s'abstint, le 11 février 1875, dans le scrutin sur l'amendement Pascal Duprat (élection des sénateurs par le suffrage universel) et repoussa, le 25 février, l'ensemble des lois constitutionnelles.

Il vota encore pour le gouvernement du 16 mai 1877 et se prononça contre les invalidations des députés conservateurs, contre l'ordre du jour de confiance accordé (20 janvier 18,8) au ministère Dufaure), contre l'élection au Congrès (30 janvier) de M. Jules

Grévy, comme président de la République ; en 1880, contre l'application des lois aux Congrégations ; en 1881, contre le divorce. Il refusa au ministère Ferry les crédits du Tonkin ; il vota contre l'expulsion des princes, contre le rétablissement du scrutin uninominal, pour l'ajournement indéfini de la revision de la Constitution, contre les poursuites dirigées contre le général Boulanger (1889), contre la loi sur les associations (1902), contre la loi militaire de deux ans (1905), etc.

Il a toujours nettement et ouvertement combattu tous les ministères républicains qui se sont succédés.

Membre de plusieurs commissions législatives et l'un des doyens du Parlement, M. Bourgeois s'occupe surtout, à la Chambre des Députés, des questions intéressant la médecine et l'art vétérinaire. Il a pris part a un certain nombre de discussions ; doyen d'âge à l'ouverture des sessions de 1904 et 1905, il a prononcé des discours dont la forme bienveillante et libérale put trouver des applaudissements dans toutes les parties de la Chambre.

M. Bourgeois a écrit, pendant sa jeunesse, de nombreux articles dans les journaux monarchistes et des vers dans lesquels vibrent un ardent patriotisme et une inébranlable fidélité à sa foi politique et religieuse.

SOULIGOUX (Charles)

Chirurgien, né à Brassac-les-Mines (Puy-de-Dôme) le 3 janvier 1865. Externe, puis interne et lauréat des hôpitaux de Paris (1890), aide d'anatomie, prosecteur à la Faculté (1893) et titulaire de la médaille d'or de la chirurgie ; lauréat de l'Académie de Médecine, qui lui décerna le prix Oulmont, il devint docteur et lauréat de la Faculté de Médecine en 1894.

Chef de clinique chirurgicale, en 1897, dans le service du professeur Tillaux, il a été nommé, en 1898, chirurgien des hôpitaux et chargé depuis lors des fonctions d'assistant du professeur Peyrot, membre de l'Académie de Médecine.

Considéré comme l'un des chirurgiens qui ont fait faire à la science opératoire des progrès notables, le Dr Souligoux est l'auteur de travaux scientifiques importants. On doit mentionner notamment de lui : *Étude sur la pathogénie et le traitement des abcès froids du thorax* (thèse de doctorat, 1894), qui modifiait sensiblement les données reçues dans ce cas spécial ; *Des luxations des muscles [illegible]*, série de recherches généralement admises aujourd'hui et reproduites notamment dans le *Traité d'Anatomie* du professeur Poirier (1890 à 1893) ; *Fractures du sternum expérimentales de cause directe* (in *Traité de Chirurgie* de MM. Le Dentu et Delbet, 1895) ; *Des gastro-entéro-anastomose, entéro-anastomose, cholécystentéro-anastomose sans ouverture préalable de la cavité des organes à anastomoser* (Société de Chirurgie, 1896) ; *Mécanisme des fractures des malléoles* (Congrès de Chirurgie, 1896) ; *Du traitement des fistules à l'anus* (*in* thèse de Barge, 1900) ; Rapport sur les *Anastomoses gastro-intestinales et intestino-intestinales* au Congrès international de Médecine de 1900 ; la *Gastrotomie*, son procédé opératoire par torsion (*in* thèse de Porre, 1903) ; *Des amputations économiques du pied* (*in* thèse de Saint-Avid, 1904), etc.

M. le Dr Souligoux est l'auteur de la première pince à écrasement, instrument entré depuis dans la pratique courante de la chirurgie. Il est membre de la Société Anatomique et de divers autres corps savants.

CROISSET (Francis de)

Auteur dramatique, poète, né à Bruxelles le 22 avril 1877. A dix-huit ans, il publiait déjà des vers dans les recueils littéraires et se produisait comme conférencier ; mais il débuta en réalité par les *Nuits de 15 ans*, recueil de vers que M. Octave Mirbeau présenta aux lecteurs et qui fut traduit en danois, en anglais et en italien.

Puis, le théâtre l'attirant, M. Francis de Croisset se fit connaître comme auteur dramatique par une série d'ouvrages qui ont obtenu la faveur du public et l'estime des lettrés. La manière de cet écrivain est surtout très personnelle ; tour à tour légère, ironique, émue et toujours spirituelle, elle rappelle la grâce malicieuse de Marivaux et de Crébillon, quand elle ne fait pas songer au lyrisme d'Alfred de Musset ; mais elle reste originale et moderne par des qualités d'observation fine et intense.

Parmi les pièces de M. Francis de Croisset on doit signaler : *Qui trop embrasse*, 1 acte en prose (Mathurins, 1899) qui obtint plusieurs centaines de représentations ; l'*Homme à l'oreille cassée*, 3 actes qui, représentés au théâtre de l'Athénée en 1900, avec le visa de la censure, suscitèrent une certaine émotion à cause du sujet très risqué ; quelques modifications ayant été apportées dans la pièce, les représentations de cette comédie, très gaie, mais un peu leste, se poursuivirent avec un franc succès sous le nouveau

titre de : [illegible] ; *Par politesse*, 1 acte (Gymnase, 1900) ; [illegible], 1 acte (Capucines, 1902) ; [illegible] 3 actes [illegible] (Gymnase, 1904) ; *Chérubin*, trois actes en vers [illegible] avaient été [illegible] en répétition générale au Théâtre-Français, furent retirés par l'auteur en raison de difficultés d'ordre administratif (1901) et applaudis deux ans plus tard sur une scène bruxelloise ; la *Passerelle*, 3 actes, en collaboration avec Mme Fred Grésac (Vaudeville, 1902), dont la centième n'épuisa pas le succès à Paris et qui reçut un accueil enthousiaste en Allemagne et en Angleterre sous le titre de *Le Mariage de Kitty* ; *Par vertu*, 1 acte (Athénée, 1903) ; les *Deux courtisanes*, 1 acte (Capucines, 1903) ; le *Paon*, 3 actes en vers (Théâtre-Français, 1904) repris ensuite au Théâtre du Parc à Bruxelles ; la *Bonne intention*, 2 actes (Capucines, 1904) ; *Chérubin*, comédie lyrique toute différente de la pièce en vers jouée sous le même titre, en collaboration avec M. Henri Caïn pour le livret et M. Jules Massenet pour la musique (Monte-Carlo, 1905).

On annonce du même auteur : le *Tour de main*, 3 actes, avec M. Tarride, destinés au Gymnase.

M. Francis de Croisset a collaboré, par des chroniques ou des contes, à la *Presse*, au *Gil Blas*, à l'*Écho de Paris*, au *Journal*, au *Figaro*, au *Gaulois*, à la *Revue d'Art dramatique*, aux *Annales politiques et littéraires*, à la *Revue de Paris*, etc.

CORNUDET des CHOMETTES
(Louis-Joseph-Emile Comte)

Homme politique, né le 19 février 1855, à Paris, et non à Crocq (Creuse), comme le dit par erreur M. G. Vapereau dans le *Dictionnaire universel des Contemporains*. Il appartient à une vieille famille de la Creuse qui, depuis quatre générations, a fourni constamment des députés aux assemblées législatives, à compter de celle de 1791, où siégeait son arrière grand-père, Joseph, plus tard fait comte et sénateur par Napoléon Ier.

Dès que son âge le lui permit, il s'engagea, entra à l'École de Saumur et devint sous lieutenant de cavalerie.

Le 12 février 1882, il fut élu (au ballottage) député de la deuxième circonscription d'Aubusson (Creuse), par 4,481 voix contre 4,313 à M. L. Jezierski. Nommé avec un programme radical et siégeant dans les rangs de ce parti à la Chambre, il vota cependant, à différentes reprises, avec la majorité opportuniste. Cette attitude le fit porter sur la liste de cette nuance, dans la Creuse, au renouvellement de 1885, fait au scrutin plural. Élu, au deuxième tour de scrutin, par 33,938 suffrages sur 47,042 exprimés, il se représenta dans son ancienne circonscription après le rétablissement du scrutin d'arrondissement, aux élections générales de 1889, et fut élu, au premier tour, par 3 506 voix, contre 2,976 à M. Lejeune, conservateur. Réélu encore en 1893 sans concurrent et par 6,234 voix ; puis en 1898 par 13,017 contre 5,792 à M. Martinon, il déclina toute candidature au renouvellement législatif de 1902 et, devenu malade, abandonna en même temps les autres mandats qu'il détenait.

Durant son passage à la Chambre, le comte Émile Cornudet siégea toujours parmi les radicaux et s'occupa beaucoup et surtout des questions sociales, ainsi que des questions agricoles.

Il a été maire de Crocq, conseiller général pour le canton de ce nom et vice-président de l'assemblée départementale de la Creuse.

CORNUDET des CHOMETTES
(Joseph Vicomte)



Député, né à Paris le 21 mars 1861. Frère du précédent, il accomplit ses études classiques au lycée Condorcet et se fit recevoir licencié en droit.

Le vicomte Joseph Cornudet (et non pas *Jules*, comme l'appellent plusieurs biographes), après avoir accompli différents voyages pour compléter son instruction s'établit à Neuville (Seine-et-Oise), où il possédait d'importantes propriétés. Nommé conseiller municipal et maire de Neuville en 1886, il fut élu, le 19 janvier 1890, conseiller général contre M. Gustave-Adolphe Hubbard, député. Réélu à ce siège au renouvellement de 1895, il a été secrétaire du Conseil général de Seine-et-Oise.

Candidat aux élections législatives de 1898, dans la première circonscription de Pontoise, le vicomte Cornudet fut élu député, au premier tour de scrutin, par 7,594 voix contre 7,219 à M. Peyron, radical et en remplacement de M. Hubbard, qui ne se représentait pas. Il a été réélu, au renouvellement général de 1902, par 9,369 suffrages contre 5,260 à M. Lefèvre, radical, et 1,128 à M. Vogt, socialiste.

L'honorable député de Seine-et-Oise a été secrétaire de la Chambre en 1900. Il siège au centre gauche et vote avec les républicains progressistes ou libéraux.

GOUIN (Eugène)

Sénateur inamovible, financier, né à Saint-Symphorien (Indre-et-Loire) le 15 septembre 1818. Fils d'Alexandre-Henri Gouin (1792-1872), qui fut ministre de l'Agriculture et du Commerce en 1840 et sénateur sous le second empire, il prit, en 1843, la direction de la maison de banque Gouin frères, à Tours, fut membre du Tribunal de Commerce et président de la Chambre de Commerce de cette ville pendant plusieurs années.

Nommé, en 1848, conseiller municipal de Tours, il a été maire de 1869 à 1873 et conseiller général pour le canton Nord de 1867 à 1892, époque à laquelle il ne se représenta plus.

Après l'élection de son père au Sénat, M. Eugène Gouin se porta, le 22 décembre 1867, aux élections législatives dans la première circonscription d'Indre-et-Loire ; mais il n'obtint que 7,625 voix contre 10,980 à l'élu, M. Houssard.

Confirmé, en 1870, dans ses fonctions de maire de Tours par le gouvernement de la Défense nationale, il rendit, en cette qualité, des services notables à la ville pendant l'invasion prussienne.

Aux élections du 8 février 1871 pour l'Assemblée nationale, il fut élu député d'Indre-et-Loire par 57,934 voix sur 73,000 votants. Inscrit au centre gauche, il vota pour la conclusion de la paix, pour le pouvoir constituant de l'Assemblée, pour l'abrogation des lois d'exil ; il soutint le gouvernement de M. Thiers, mais ne fit pas d'opposition au ministère de Broglie, formé le 24 mai 1873, et se prononça pour l'adoption des lois constitutionnelles.

Le 15 décembre 1875, il fut élu, par l'Assemblée, sur la liste des gauches, sénateur inamovible, avec 341 suffrages sur 676 votants.

A la Chambre haute, M. Gouin siège au centre. Au 16 mai 1877, il s'abstint sur la demande de dissolution de la Chambre et garda une prudente réserve à l'égard du gouvernement Broglie-Fourtou. Il a, depuis, soutenu la politique modérée. S'occupant spécialement des questions administratives et financières, il a fait partie à maintes reprises de la Commission du Budget, dont il a été plusieurs fois le rapporteur général, et il est intervenu à la tribune dans les discussions financières surtout.

M. Eugène Gouin est président du Conseil d'administration de la Caisse des Dépôts et Consignations, de la Banque de Paris et des Pays-Bas et de la Colonie de Mettray.

L'honorable sénateur est officier de la Légion d'honneur depuis 1871.

BILHAUD (Paul)

Auteur dramatique, né le 31 décembre 1854 à Allichamps (Cher).

M. Paul Bilhaud débuta par des monologues [illegible] (1880). Il composa ensuite des chansons et publia, en 1881, un recueil de vers, *Gens qui rient* ; puis il aborda le théâtre.

Il fit représenter, le 1er septembre 1881, au Gymnase, la *Première Querelle*, vaudeville assez insignifiant ; puis, au Palais-Royal : *J'attends Ernest*, comédie en un acte, jouée près de 300 fois ; *Toto*, trois actes (1885) ; au Vaudeville : les *Espérances*, la *Veuve de Damoclès* (1885). Il a fait jouer ensuite sur diverses scènes : *Première Ivresse*, comédie en un acte, à l'Odéon (1885) ; le *Bigame*, comédie en trois actes (Palais-Royal, 1886) ; *Zilda*, ballet à l'Eldorado (musique de Banès, 1886) ; la *Douche*, un acte (1887) ; le *Papillon*, comédie en un acte, en vers (1889) ; *Nos bons Chasseurs*, musique de Charles Lecoq (Nouveau Théâtre, [illegible] ; *Madame Rose*, musique de [illegible] Comique (1893) ; *Qui ?..*, comédie en un acte, au Théâtre Français (1894) ; le *Discobole*, pantomime au Cirque Funambulesque (1894) ; le *Paradis* comédie en trois actes (Palais-Royal, 1895) ; *Ma Bru*, 3 actes (1897) ; *M'amour* (id. 1899) ; *Nelly Rozier* (id. 1890) ; la *Famille Boléro* ; *Heureuse*, avec M. Hennequin (1902) ; les *Dragées d'Hercule*, au Palais-Royal, 3 actes (1904).

M. Paul Bilhaud a collaboré au *Monde Moderne*, au *Figaro Illustré* et à la *Revue Bleue*, où il a fait paraître des articles de fantaisie et des nouvelles. Il a donné en librairie : la *Sonate* (1883) ; le *Voleur* [illegible] acte (1884) ; *Solo de flûte* (1885) ; *Ça...* (première mention du concours littéraire du *Figaro*, 1885) ; *Nous deux* (1902) ; *Ça... et le reste* (1903).

Il a aussi publié, dans l'*Illustration*, la *Tourte*, opérette en un acte (musique de Gaston Serpette).

Cet auteur dramatique, dont l'esprit très fantaisiste plaît assez généralement au public des théâtres de genre, est officier de l'Instruction publique et chevalier de la Légion d'honneur.

ANDIGNE (Comte Fortuné d')

Homme politique, [illegible] né à Paris le 11 [illegible] Fils du général marquis d'Andigné, ancien pair de France, qui fut chef d'État-major du général Ducrot pendant la guerre de 1870 71, puis sénateur de Maine-et-Loire ([illegible]), il entra à l'École militaire de Saumur et en sortit dans la division du général de Cointet à Lunéville. Appelé ensuite par le général Saussier à Paris, au premier régiment de cuirassiers, il se vit désigner comme secrétaire des commissions chargées d'acquérir le matériel de campement, l'habillement et les vivres nécessaires à la campagne de Madagascar.

A la suite des incidents qui marquèrent le procès Esterhazy, le colonel Bougon, président du conseil de guerre qui avait acquitté cet officier, donna sa démission à la veille de passer général, par suite de désaccord avec le général André, ministre de la Guerre. Il fut suivi dans sa retraite, peu de temps après, par cinq officiers du régiment qu il commandait, parmi lesquels se trouvait M. Fortuné d'Andigné.

Celui-ci voyagea alors en Angleterre, en Allemagne et en Italie, où il étudia de près les conditions du travail et de l'assistance à l'étranger, ainsi que les organisations munipales et le fonctionnement des grands services communaux.

Candidat « libéral indépendant » dans le quartier de la Muette, il fut élu, en 1904, conseiller municipal de Paris et conseiller général de la Seine, contre M. Caplain, conseiller sortant.

A l'Hôtel-de-Ville, M. Fortuné d'Andigné, qui fait partie de la commission de l'Assistance publique, a été chargé de rapports sur les projets de réfection des hôpitaux Beaujon et Necker, sur la création d'un service d'oto-rhino-laryngologie destiné à la rive gauche et il s'est attaché à l'extension du service de la maternité à l'Hôpital des Enfants Malades.

Délégué, avec son collègue, M. Navarre, à l'examen d'un projet d'appropriation pour les services de l'Assistance publique des terrains rendus libres par la démolition partielle des fortifications de Paris, M. d'Andigné, qui est également membre de la commission des fortifications s'est aussi préoccupé, pour le quartier qu'il représente, de la conservation des arbres et jardins de la zône avoisinant le Bois de Boulogne.

N'appartenant à aucun groupe politique spécial, M. d'Andigné paraît porté par ses travaux et son goût de préférence vers l'étude des problèmes intéressant la classe ouvrière ou la quest on sociale.

Écrivain distingué et bon musicien, M. d'Andigné est l'auteur de plusieurs pièces charmantes de gaîté et d'esprit.

Il a publié, en 1904, dans l'*Echo de Paris*, une étude très documentée sur les *Canots automobiles*, à la suite des courses de Deauville ; dans ce travail, que plusieurs revues étrangères ont traduit ou commenté, il demandait que l'armement de la marine bénéficiât des progrès de cette si particulière navigation nouvelle.

C'est aussi au comte d'Andigné que revient l'initiative de la souscription ouverte en vue d'un hommage à rendre aux soldats russes défenseurs de Port-Arthur.

ARTHUIS (Arthur)

Médecin, né à Paris le 29 novembre 1842. Elève de la Faculté de Médecine de Paris, il se fit recevoir docteur en 1869, avec une thèse sur la *Phtisie et la critique de ses divers traitements.*

Après avoir dirigé longtemps deux dispensaires gratuits, où il obtenait d'excellents résultats dans la cure de la tuberculose et des maladies nerveuses, le docteur Arthuis a été l'un des initiateurs de l'électricité statique, méthode de traitement qui, à la suite d'expériences nombreuses et paraissant concluantes, est maintenant adoptée dans tous les hôpitaux.

Le docteur Arthuis est l'auteur des ouvrages suivants : *Traitement des maladies nerveuses, des affections rhumatismales et des maladies chroniques par l'électricité statique* (1 vol. 1874, 6e éd. 1900) ; *L'électricité statique et l'hystérie*, mémoire précédé d'une lettre au professeur Charcot (1881) ; l'*Electricité statique*, manuel pratique de ses applications médicales (1885) ; *Bilan thérapeutique de l'électricité statique en 1895*, nombreuses observations contenues dans la thèse du docteur Decrand (1895) ; *Un traitement curatif de la tuberculose pulmonaire par la médication ammoniacale et l'électricité* (1905), etc.

Ces travaux sont hautement appréciés dans le monde médical. C'est ainsi que le professeur Peter, présentant, le 20 janvier 1885, à l'Académie de Médecine le *Manuel électrotherapique* du docteur Arthuis, constata qu'il contenait « tout ce qui est indispensable au praticien de connaître » ; depuis, un autre commentateur, le docteur Bardet, a reconnu que, « grâce

aux travaux du docteur Arthuis, l'électricité était entrée dans la pratique courante ».

M. le docteur Arthuis est chevalier de la Légion d'honneur et commandeur de Saint-Grégoire-le-Grand.

ROUSSEAU (Rodolphe)

Avocat, publiciste, né à Maubeuge (Nord) le 24 mars 1849. Il fit ses études juridiques à la Faculté de Paris. Inscrit, en 1868, au barreau de la Cour d'Appel, il s'y est fait remarquer depuis, dans de nombreuses affaires civiles, administratives ou financières, par un beau talent de parole, joint à une argumentation solide.

M. Rodolphe Rousseau a plaidé, entr'autres causes retentissantes, en 1870, en faveur de Dombrowski, qui devait être quelques mois après général de la Commune et qui était alors accusé d'émission de faux billets de la Banque russe. Il a défendu aussi Fontaine, délégué à l'administration des Domaines sous la Commune, qui fut jugé par le Conseil de guerre ; M. Baïhaut, ancien ministre des Travaux publics, dans un procès devant les assises de la Haute-Saône et plus tard devant la Cour d'assises de la Seine (affaires de Panama). Citons encore les affaires des câbles sous-marins, des Sociétés de Courses, de la Compagnie l'Urbaine, de la Société de l'Eclairage des villes, de la Confiserie Marseillaise, de la Société d'assurances « l'Espérance », du Trust des sels, etc.

M. Rodolphe Rousseau est l'avocat-conseil des Chemins de fer de l'Etat, de la maison Menier, de la Société des téléphones, de la Compagnie des câbles Paris-New-York, de la Société des Machines Singer, de la Société des Cycles Peugeot, etc.

L'éminent avocat a été rédacteur en chef du *Journal des Tribunaux de C*[illegible]. On lui doit plusieurs ouvrages de droit. Voici les titres des principaux : *Traité du gage commercial et du privilège des commissionnaires* (1868) ; *Des billets de complaisance d'après le droit civil et pénal* (1872) ; *Des réformes à appliquer à la législation sur les dessins et les modèles de fabrique* (1874) ; *Traité de la* [illegible] *et télégrammes* (1 vol. 1875, 2e éd. même année) ; *Traité des sociétés commerciales françaises et étrangères, contenant la législation de tous les pays en matière de société* (1878, 2e éd. 1900) ; *Dictionnaire de procédure civile, commerciale, criminelle et administrative* (10 vol. et 2 suppl. 1878-1899), avec un *Recueil périodique* pour la mise à jour annuelle, que l'auteur dirige lui-même depuis 1879 ; *Code annoté des faillites et banqueroutes* (1 vol. 1878) ; *Questions nouvelles sur les sociétés commerciales* (1 vol. 1878-1879) ; *Répertoire de Doctrine et de Jurisprudence des dix dernières années en matière des sociétés commerciales* (1 vol. 1889) ; *Manuel pratique des sociétés de commerce* (1887, 2e éd. 1900) etc.

M. Rodolphe Rousseau a été suppléant des juges de paix des IIIe et Xe arrondissements de Paris (1879 à 1890), vice-président et rapporteur de la commission du Congrès des sociétés par actions (1889) et rapporteur général du même Congrès en 1900. Il a été aussi rapporteur général de la Commission extra-parlementaire pour la réforme de la loi de 1867 sur les sociétés (1902-1903) et a remis plusieurs rapports au ministère de la Justice sur cette question. Membre de la Commission de réforme des connaissements, il a été désigné comme son rapporteur au ministère du Commerce, en 1905.

M. Rodolphe Rousseau est chevalier de la Légion d'honneur et officier de l'Instruction publique.

FARABEUF (Louis-Hubert)

Médecin, membre de l'Académie de Médecine, [illegible] Marne). Docteur en médecine de la Faculté de Paris en 1871, agrégé en 1876, il fut nommé, au concours, chef des travaux anatomiques et organisa l'Ecole pratique ; en 1886, il prit possession de la chaire d'anatomie à la Faculté de Médecine de Paris. Il a été élu membre de l'Académie de Médecine en 1897.

Dès 1872, M. Farabeuf s'était mis en relief par un *Précis du manuel opératoire* qui lui valut le prix Montyon à l'Académie des Sciences et qui eut plusieurs éditions, dont la dernière en 1894. On cite encore de cet auteur, sa thèse d'agrégation : *De l'épiderme et des épithéliums* ; le *Système séreux, anatomie et physiologie* (1876) ; divers mémoires de chirurgie ; son *Cours d'histologie*, professé à la Faculté en 1877 ; [illegible] *accouchements*, en collaboration avec Varnier (1891, nouvelle édition 1904) ; les *Vaisseaux sanguins des organes génito-urinaires, du périnée et du pelvis* (1905), etc. Tous ces ouvrages sont illustrés de la main même du professeur. Les travaux de cet éminent médecin sont en quelque sorte classiques et sa science est des plus réputées.

M. Farabeuf, de 1877 à 1895, a représenté, au Conseil général de Seine-et-Marne, le canton de Villers-Saint-Georges.

Il est officier de la Légion d'honneur.

LABOULAYE
(Antoine-Paul-René LEFEBVRE de)

Diplomate, né le 6 juin 1833 à Fontenay-aux-Roses (Seine). Arrière-petit-fils de Lefebvre de Laboulaye, notaire du roi, qui fut anobli par Louis XVI; fils de l'éminent écrivain et législateur Edouard de Laboulaye (1811-1883), il fit ses études classiques au lycée Louis-le-Grand de Paris, à l'Université de Heidelberg et en Angleterre. Après avoir reçu la licence en droit, il entra, en 1855, au ministère des Affaires étrangères comme rédacteur. En 1870, il fut envoyé comme secrétaire d'ambassade à Bruxelles, où il remplit la fonction de chargé d'affaires jusqu'au 4 septembre. De retour à Paris, il se vit chargé de l'organisation, au ministère des Affaires étrangères, du bureau de la presse étrangère, qui y fonctionne depuis lors.

Envoyé ensuite comme premier secrétaire d'ambassade à Berne (1873) et à Saint-Pétersbourg (1875), M. de Laboulaye devint ministre plénipotentiaire à Lisbonne en 1878 et conclut un traité avec le Portugal pour la délimitation des possessions françaises et portugaises en Afrique.

Nommé ambassadeur à Madrid en 1885, il occupait ce poste au moment de la naissance du roi Alphonse XIII. L'année suivante, M. de Laboulaye fut envoyé à Saint-Pétersbourg, où il fit particulièrement apprécier, par la cour et la haute société, son tact et ses qualités diplomatiques. Il présida au rapprochement franco-russe qui permit l'alliance, depuis réalisée, entre les deux pays, et prépara la réception de Cronstadt, à laquelle il assista en 1891.

Obligé de quitter la diplomatie, la même année, à la suite d'un deuil de famille, M. Paul de Laboulaye a été nommé depuis membre du conseil de la Commission internationale d'Arbitrage de La Haye.

On doit à cet éminent diplomate, outre de nombreux articles dans la *Revue historique de Droit français*, la publication, avec son frère, M. René-Victor de Laboulaye, des cours inédits de son père, sous le titre de *Trente ans d'enseignement au collège de France* (1885); la traduction de plusieurs ouvrages allemands ou anglais, ainsi qu'une brochure intitulée : *Réflexions sur la politique extérieure (1903-1904)* et la publication de discours qu'il prononça à l'occasion de cérémonies officielles ou inaugurations de monuments.

M. de Laboulaye est grand-officier de la Légion d'honneur et grand-croix de plusieurs ordres étrangers.

LABOULAYE
(René-Victor LEFEBVRE de)

Administrateur, né à Paris le 18 février 1845. Frère du précédent, il fit ses études classiques au lycée Bonaparte (depuis Condorcet), prit ses inscriptions à la Faculté de Droit de Paris, fut reçu licencié en 1865 et inscrit au barreau de la Cour d'appel, où il plaida, de 1866 à 1870, de nombreux procès criminels et civils, parmi lesquels on peut rappeler une affaire de revendication de papiers relatifs à l'éducation de l'empereur Napoléon III et à son professeur, Hase, de l'Institut.

M. René de Laboulaye avait été sous-chef de cabinet de M. Segris, ministre des Finances, dans le ministère Emile Ollivier (27 décembre 1869). Capitaine d'état-major de la Garde nationale pendant le siège de Paris, il fut chargé de la justice militaire au 3e secteur, sous le commandement du vice-amiral Bosse. Après la Commune, il fut attaché au service de l'Inspection des finances. Chef adjoint du cabinet de M. Louis Passy, sous-secrétaire d'Etat au ministère des Finances en 1874, il devint chef adjoint en 1875, puis chef de cabinet de Léon Say, ministre des Finances, en 1876.

Au 16 mai 1877, M. René de Laboulaye fut appelé aux fonctions de chef du bureau de statistique et de législation comparée au même ministère des Finances. Après avoir repris, pendant quelques mois la situation de chef de cabinet de Léon Say, à la formation du ministère Dufaure (novembre 1877), il devint, le 1er avril 1878, administrateur des Postes et Télégraphes, qui dépendaient alors des Finances.

En 1881, M. de Laboulaye fut chargé de la création de la Caisse nationale d'épargne postale, dont il resta le directeur jusqu'en 1894. Nommé inspecteur général des Postes et Télégraphes à cette époque, il reprit la direction de la Caisse d'épargne postale en 1901 et fut mis à la retraite en 1905.

C'est grâce à ses efforts et à sa capacité particulière que cette importante institution d'épargne a pu s'effectuer et se développer d'une manière satisfaisante à la fois pour l'Etat et pour le public. M. de Laboulaye a été, en outre, chargé des négociations

relatives aux conventions internationales des caisses d'épargne, notamment avec la Belgique

Outre sa collaboration à l'édition des cours inédits de son père, Edouard de Laboulaye, il a publié des articles sur l'*Esclavage au Brésil*, dans la *Revue Nationale*; on lui doit aussi des études historiques ou économiques sur le *Comte Léon Tolstoi*, *Thorold Roggers et les classes agricoles ; l'impôt sur le revenu (income-tax) en Angleterre*, etc.

En 1883 et 1884, il suppléa M. de Foville pour le cours des finances à l'Ecole libre des Sciences politiques.

Membre fondateur de la Société des Etudes économiques, M René de Laboulaye est président honoraire de l'Association amicale des Postes de France et d'Algérie.

Officier de la Légion d'honneur depuis 1887, il est aussi officier de la Couronne de fer d'Autriche, chevalier de Léopold de Belgique, commandeur du Christ de Portugal, etc

CHARETTE de la CONTRIE (Athanase Baron de

GÉNÉRAL, né à Nantes le 18 septembre 1832, de la vieille et illustre famille vendéenne dont l'un des plus anciens membres connus, Jean Charette, fut armé chevalier sur le champ de bataille par Duguesclin, en 1370. Arrière-petit-neveu de François-Athanase de Charette (1763-1796), le héros de la guerre contre-révolutionnaire, il fut élève de l'Académie militaire de Turin de 1846 à 1848.

Entré, en 1852, comme sous-lieutenant, au service du duc de Modène, dont il devint officier d'ordonnance (1856, il donna sa démission en 1859 pour ne pas être exposé a combattre contre la France, à la déclaration de guerre contre l'Autriche.

Le 18 mai 1860, le baron de Charette répondit le premier à l'appel de La Moricière, auquel Pie IX confiait la mission de défendre les états de la Papauté. Capitaine des volontaires franco-belges, qui formèrent tout d'abord le contingent du futur corps de zouaves pontificaux, il prit une part glorieuse à la bataille de Castelfidardo, où il blessa un officier piémontais en combat particulier. Promu commandant en 1861, il occupa Anagni purgea les provinces de Frosinone et de Velletri du brigandage et se distingua par son dévouement dans une épidémie de choléra qui désola Albano en 1867.

Lieutenant-colonel la même année, le baron de Charette emporta d'assaut Nérola sur la garnison garibaldienne. A Mentana (3 novembre 1869), il prit la position de la Vigna Santucci, qui assura le succès de l'armée papale, et il refusa en cette circonstance la croix de la Légion d'honneur, pour ne pas l'accepter à titre étranger.

En 1870, attaqué par l'armée italienne après le rappel du corps français d'occupation, il put atteindre avec ses zouaves pontificaux Civita-Vecchia, puis Rome et, le 20 septembre, jour de l'entrée des Italiens dans la ville papale, il défendait la porte Saint-Jean-de-Latran lorsque Pie IX ordonna la capitulation.

Le baron de Charette offrit alors au gouvernement de la Défense nationale de former un corps franc pour prendre part aux hostilités contre l'Allemagne. Débarqué à Toulon le 27 septembre, il arriva le 8 octobre à Tours et reçut l'autorisation d'organiser la légion des « Volontaires de l'Ouest », avec le grade de lieutenant colonel.

Passé, avec ses zouaves, au 17e corps commandé par le général de Sonis, qui le tenait en très haute estime, le baron de Charette se distingua notamment au meurtrier combat de Loigny, où il fut gravement blessé ; au Mans, à Patay, où le corps des « Volontaires de l'Ouest, » placé en première ligne, se signala par des prodiges de valeur et où son chef fut encore une fois blessé. Il fut promu général le 14 janvier 1871.

Après la signature de la paix, le général de Charette fut appelé à Rambouillet pour le service de la place, pendant l'insurrection communaliste.

Nommé représentant à l'Assemblée Nationale de 1871, dans le département des Bouches-du Rhône, par 47.235 suffrages et sans avoir été candidat, il refusa le mandat qu'il n'avait pas sollicité, et continua à servir le catholicisme et la monarchie tout en demeurant éloigné des mandats électoraux.

Rallié au comte de Paris après la mort du comte de Chambord, le général de Charette a pris une part importante, bien que peu connue, aux événements politiques contemporains.

Toujours en contact avec ses anciens volontaires, il dirige, depuis 1882, l'*Avant-Garde*, organe bi mensuel des zouaves pontificaux.

On doit au général de Charette d'intéressants souvenirs du régiment des zouaves pontificaux publiés en 2 volumes : *Rome* (1860-1870) et *France* (1870-1871), dont deux éditions ont paru, et l'on annonce de lui des *Mémoires* qui ne sauraient manquer de susciter une vive curiosité.

[illegible] est officier de la Légion d'honneur depuis 1871.

Le COUPPEY de la FOREST (Max-Marcel-François)

INGÉNIEUR agronome, né le 17 juillet 1874 à Paris. Il [illegible] l'Institut national agronomique, où il obtint le diplôme.

M. Le Couppey de la Forest fut chargé, en 1898-1899, d'une mission en Allemagne, à l'effet d'étudier le service des améliorations foncières qui y fonctionnait avec succès. A son retour, il fut nommé ingénieur au service de surveillance des Eaux de la ville de Paris et conserva cette fonction jusqu'en 1903.

Après son départ du service des Eaux il fut choisi par le ministère de l'Agriculture comme premier ingénieur du service des améliorations agricoles, nouvellement créé et comportant les études des travaux de drainage, assainissement, irrigation, adduction d'eaux potables, installations hydro-électriques et, d'une manière générale, de toutes les améliorations capables de donner aux fonds une surproduction et une meilleure utilisation.

M. Le Couppey de la Forest s'est fait aussi connaître par des publications intéressantes sur la géologie, la spéléologie, l'hydraulique et l'agriculture. Citons les titres de ses principaux travaux : la *Rivière* [illegible] *Gouffre* [illegible] (1901) ; les *Cavernes* [illegible] *du bassin de Paris*, en collaboration avec M. Bourdon (1901) ; *Une application à la géologie des expériences de la fluorescéine, rectification de la position d'un axe anticlinal* (1901) ; [illegible] *Auxerre* (1902) ; *Consideration sur* [illegible] *la propagation de la fluorescéine sous terre* (1903) ; *Note sur les expériences à la fluorescéine et les recherches hydrologiques effectuées pour la ville d'Auxerre* (1903) ; *Quelques grottes des Etats Unis d'Amérique* (1903) ; l'*Alimentation en eau potable* [illegible] (1904) ; la *Surveillance médicale* [illegible] *l'alimentation des sources Vauclusiennes* (1904) ; *Les eaux d'alluvions de l'Yonne et l'alimentation de Coulange-la-Vineuse* (1905), etc.

On doit encore a M. Le Couppey de la Forest des rapports sur les eaux de la Ville de Paris (Vanne, Loing, Lunain et sources nouvelles des vallées de l'Yonne et de la Cure) et sur l'épuration des eaux par les filtres à sable, a propos desquels l'auteur accomplit une mission aux Etats-Unis en 1903.

M. Le Couppey de la Forest est collaborateur de la carte géologique de France. Il se spécialise dans l'étude des questions d'adduction d'eau, d'hygiène et d'alimentation des communes.

Vice-président de la Société de Spéléologie, secrétaire de celles de Géologie, de Médecine publique et de Génie sanitaire, membre de l'Association de la Presse Agricole, de la Société Belge de Géologie, etc. M. le Couppey de la Forest est officier d'Académie, officier du Mérite agricole et du Nicham-Iftikar.

LEBEY (André)

LITTÉRATEUR, poète, né à Dieppe (Seine-Inférieure) le 10 août 1877. Fils de M. Georges Lebey et de Madame, née Dinet, neveu de M. Brière, directeur du *Journal de Rouen* et de M. Edouard Lebey, directeur de l'Agence Havas, il fit ses études classiques aux lycées Michelet et Condorcet.

Il se consacra, tout jeune encore, à la littérature, en collaborant à l'*Ermitage* et au *Mercure de France*. Il fonda ensuite, avec MM. Henri de Régnier, Pierre Louys, Jean de Tinan, une revue intitulée le *Centaure*, où il publia des poésies qui parurent depuis en plaquette sous le titre : les *Automnales*.

M. André Lebey a collaboré en outre à la *Plume*, à la *Revue des Etudes Historiques*, à la *Renaissance Latine*, à l'*Intermédiaire des Chercheurs et des Curieux*, etc. Il est l'auteur d'ouvrages, vers et études historiques, qui lui ont créé une rapide notoriété et se font remarquer, par l'originalité de l'inspiration ou la sûreté de la documentation. On doit noter de lui les volumes suivants : le *Cahier rose et noir*, vers (1 vol. 1893) ; *Poésies de Sapphô*, traduction en prose qui fut de suite épuisée (1894) ; *Chansons grises*, vers (1896) ; les *Poésies de l'Amour et de la Mort*, vers (1898) ; les *Elégies du Jardin mélancolique*, vers (1899) ; *Laurent de Médicis*, travail d'un grand intérêt rétrospectif (1900) ; les *Colonnes du Temple*, vers (même année) ; le *Condottière Castruccio Castracani* (1901) ; *L'Age où l'on s'ennuie*, curieux essai de chronique sur la jeunesse contemporaine (1902) ; le *Connétable de Bourbon*, importante contribution historique (1904) ; *Sur une route de Cyprès*, vers d'une remarquable technique poétique (1904) ; les *Pigeons d'Argile*, roman (1905), etc.

On annonce du même auteur une étude sur les *Trois coups d'Etat de Louis-Napoléon Bonaparte*, à Strasbourg à Boulogne et à Paris.

THOREL (Paul)

J [illegible]

Il fit ses études classiques à Rouen, puis celles de droit à la Faculté de Paris, où il prit la licence en 1876.

En 1884, M. Paul Thorel, succéda à M. Benoît Lucy, dans l'une des plus importantes études d'avoué de la capitale. Comme avoué du ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts et de l'Université de Paris, il a été chargé de maintes affaires relatives aux intérêts publics. On peut rappeler en outre qu'il occupa, dans des causes retentissantes pour l'inventeur Turpin et pour Mme Gabriel Syveton.

Membre de la Chambre de discipline, M. Paul Thorel est l'une des personnalités les plus en vue de la Compagnie des Avoués de Paris.

Président du syndicat des Propriétaires de Dinard, il est chevalier de la Légion d'honneur (1903) et officier d'Académie.

BÉJOT (Edmond)

HOMME politique, sportsman, né le 20 mars 1863 à Nointel (Seine-et-Oise). Il fit ses études classiques au lycée Condorcet, prit ensuite la licence en droit et fut inscrit comme avocat stagiaire au barreau de Paris ; puis il devint administrateur de la Compagnie des Mines d'Aguilas (Espagne).

M. Edmond Béjot, qui a beaucoup voyagé, s'est également beaucoup occupé de questions sportives. Membre du comité de la Société centrale des Chasseurs et de plusieurs autres sociétés spéciales, grand chasseur et tireur, il a publié quelques études sur la *Chasse en Tunisie*, sur le *Tir* [illegible] *Pigeon*, etc., dans les *Sports Modernes*, édités par la maison Larousse.

Elu, en 1892, conseiller général des Vosges et depuis lors constamment réélu à ce mandat, M. Edmond Béjot est compté parmi les personnalités du parti républicain progressiste les plus en vue de ce département. S'étant toujours déclaré partisan de la politique préconisée par M. Méline, ancien président du Conseil des ministres, sénateur des Vosges, c'est à tort qu'il a été qualifié de « rallié » par quelques biographes, puisqu'il n'a jamais cessé de soutenir le régime républicain. Ancien secrétaire du Conseil général des Vosges et membre du bureau de la même assemblée, il s'y est surtout occupé des questions de finances.

Il est officier du Nicham-Iftikar.

CUFFER (Paul)

M [illegible] 1849. Fils d'un médecin, il fit ses humanités au collège de Soissons et ses études médicales à la Faculté de Paris. Externe, puis interne des hôpitaux, reçu le premier en 1873, il obtint la médaille d'or de l'internat en 1877 et, l'année suivante, le doctorat, avec une thèse de *Recherches cliniques* [illegible] *l'urémie et sur la pathogénie des accidents urémiques*.

En 1880, le Dr Cuffer fut nommé, au concours, chef de clinique du professeur Potain à l'hôpital Necker, et, en 1884, médecin des hôpitaux.

A la fondation du dispensaire Furtado-Heine, le Dr Cuffer devint médecin en chef de cet établissement. Il a été, en outre, professeur libre de pathologie médicale à l'Ecole pratique de la Faculté de Médecine. Nommé médecin de l'hôpital Tenon, puis de l'hôpital Necker, il est en même temps médecin en chef du Conseil d'Etat, de l'Opéra et du Théâtre-Français.

En 1880, M. le docteur Cuffer fut officiellement chargé d'une mission d'enquête à Berlin, sur la valeur et les effets du sérum du professeur Koch, à la suite de laquelle il publia un rapport qui eut un grand retentissement.

Il est l'auteur de nombreux travaux scientifiques touchant à diverses branches de la thérapeutique, parmi lesquels on doit signaler les suivants : Maladies du cœur : *Sur l'hypertrophie du cœur et sur le bruit de galop (Archives de Médecine) ; Etude générale sur le bruit de galop cardiaque ; Etude sur les souffles extracardiaques; Sur le dédoublement du second bruit du cœur à précession aortique.* — Sur les maladies des reins : *Sur les altérations du sang dans la néphrite interstitielle et dans l'urémie* (Thèse inaugurale 1871) ; *Sur la dyspnée dans l'urémie ; Sur la néphrite interstitielle cardiaque ; Sur les néphrites partielles ; Sur la polyurie (Dictionnaire* Jaccoud). — Sur les maladies de l'estomac : *Sur les troubles nerveux dans les affections gastriques ; Sur les faux cancers de l'estomac.* — Sur les maladies du système circulatoire : *Sur la diathèse congestive veineuse ; Sur les altérations du sang dans les maladies du premier âge ; Sur la diathèse veineuse généralisée.* — Sur les maladies générales : *Sur la période prodromique des*

[illegible] *Sur le traitement de* [illegible] critique de la méthode de Koch ; *Sur les fièvres intermittentes pernicieuses* (collaboration au *Traité de Pathologie* de Hardy et Béhier) ; *Sur la* [illegible] *dans leur période prélésionnelle*. — Sur les maladies de la peau : *Séméiologie générale des affections cutanées (Dictionnaire* Jaccoud) ; *Variole, Vaccine, Varicelle, Suette* [illegible] (collaboration au *Traité* de Hardy et Béhier). — Sur les maladies nerveuses : *Sur les troubles bulbaires dans l'ataxie locomotrice ; Sur la dyspnée chez les ataxiques ; Sur l'hémiatrophie de la langue dans le tabès dorsalis ; Sur la pathogénie des accidents nerveux dans les maladies de l'estomac, névrite ascendante*, etc.

Membre de la Société médicale des Hôpitaux et de la Société Anatomique, lauréat de l'Institut et de l'Académie de Médecine, le docteur Cuffer est officier d'Académie et, depuis 1891, chevalier de la Légion d'honneur.

ELVA (Christian-Marie-Alphonse-Paul d'ALINEY Comte d')

Député, né à Changé (Mayenne) le 21 septembre 1850. Entré à l'Ecole de Saint-Cyr, il en sortit en 1870 sous-lieutenant d'infanterie, pour prendre part à la campagne en cette qualité. En 1873, il était promu lieutenant et, trois ans après, nommé professeur adjoint à l'Ecole de Saint-Cyr. Passé capitaine au choix en 1879, il était appelé, l'année suivante, comme officier d'ordonnance, par le général commandant le 10e corps d'armée. En 1884, il donna sa démission.

Nommé maire de Changé, commune où il habite, le comte d'Elva fut envoyé, en 1889, par le canton de Laval-Ouest au Conseil général de la Mayenne. Il se portait dans la 1re circonscription de Laval aux élections législatives du 22 septembre de la même année et était élu député par 9,292 voix contre 5,382 données à son concurrent, M. Fau-Lacroix, républicain. Il a été réélu depuis : en 1893 par 8,382 suffrages contre 6,540 au candidat républicain, M. Dominique ; en 1898, par 10,328 contre 2,549 à M. Baudriller, et en 1902, par 11,373 voix contre 2,367 à M. Lancelin, socialiste.

M. d'Elva siège à la droite de la Chambre et suit la politique des conservateurs ralliés. Il n'a jamais pris, d'ailleurs, une part très active aux discussions politiques. Il est très nettement protectionniste et s'intéresse plus particulièrement aux questions agricoles.

OULMONT (Paul)



Médecin, né à Epinal (Vosges) le 21 avril 1849. Il fit de brillantes études classiques au lycée Louis-le-Grand à Paris et fut plusieurs fois lauréat du concours général ; puis il prit ses inscriptions à la Faculté de Médecine.

En 1870, M. Oulmont devint médecin auxiliaire de l'armée à l'hôpital Saint-Martin et conserva cette fonction durant tout le siège de Paris. Externe (1871), puis interne et lauréat des hôpitaux (1877), il devint docteur et lauréat de la Faculté en 1878. Nommé, deux ans plus tard, chef de clinique de la Faculté, puis, en 1884, médecin des hôpitaux, il a dirigé plusieurs services successivement à La Rochefoucault, Tenon, Laënnec et la Charité.

M. le docteur Oulmont, praticien très occupé, devenait en outre médecin de la Compagnie du gaz, de la Compagnie des Chemins de fer de l'Est et du Dispensaire Isaac Pereire.

On doit au Dr Oulmont d'importants travaux scientifiques, appréciés du monde médical. Nous mentionnerons notamment ceux qui ont rapport à la pathologie nerveuse : *Etude clinique sur l'athétose* (Thèse de doctorat, 1878) ; *Des troubles de la sensibilité dans le tabès* (Société de Biologie, 1878) ; *Le retour de la sensibilité sous l'influence des applications métalliques dans l'anémie d'origine cérébrale (Progrès Médical*, même année) ; *Crise d'urethralgie dans l'ataxie locomotrice (Gazette Médicale*, 1881) ; *Influence de la paralysie infantile sur le développement ultérieur de l'athrophie musculaire progressive (Gazette Hebdomadaire*, 1881) ; *De la cécité subite par lésion des hemisphères cerébraux (Gazette Hebdomadaire*, 1889) ; *Etude des troubles trophiques dans l'hystérie (Médecine Moderne*, 1891) ; *De la maladie de Friedreich et de l'ataxie cerebelleuse (Gazette Hebdomadaire*, 1895) ; *Thérapeutique des névroses* (1 vol. 1894, 2e éd. 1903) ; *Etude sur la leucémie aigue (Gazette Hebdomadaire*, 1903), etc.

Membre de la Société Anatomique et de la Société Médicale des Hôpitaux, le Dr Oulmont est chevalier de la Légion d'honneur et commandeur de l'ordre de la Conception du Portugal.

PORAK (Charles-Auguste)

Médecin, membre de l'Académie de Médecine, né à Paris le 7 mai 1845. Externe, puis interne des hôpitaux de Paris, de 1867 jusqu'à 1878, il fut reçu docteur en médecine, cette dernière année, avec une thèse intitulée : *Considérations sur l'ictère des nouveau-nés et sur le moment où il faut pratiquer la ligature du cordon ombilical*, thèse qui reçut la médaille d'argent de la Faculté. Nommé, peu après, chef de clinique adjoint d'accouchement, le Dr Porak, agrégé en 1880, devint ensuite accoucheur en titre des hôpitaux Saint-Louis (1882 à 1889), Lariboisière (1889-1894) et en dernier lieu de la Charité.

Outre ses cours libres d'obstétrique, ses conférences obstétricales à l'Ecole Pratique, ses cliniques dans ses divers services, le Dr Porak a collaboré d'une façon assidue aux grands organes médicaux tels que la *Revue des Sciences médicales* (depuis 1876), la *Gazette hebdomadaire de Médecine et de Chirurgie* (1884-1885), les *Archives de Tocologie* (depuis 1878), les *Nouvelles Archives d'Obstétrique et de Gynécologie* (depuis leur fondation), etc.

Les travaux scientifiques de M. le Dr Porak peuvent se diviser en trois sections distinctes : obstétrique, gynécologie et thérapeutique générale. Nous mentionnerons dans la première partie : *De l'ascite congénitale (Bulletin de la Société Anatomique*, 1871. Thèse de Van Gelder, 1879) ; *Des lésions hépatiques consécutives à l'oblitération congénitale des voies biliaires* (id. 1879) ; *De l'absorption des médicaments par le placenta et de leur élimination par l'urine des nouveaux-nés (Journal de Thérapeutique*, 1877-1878, mémoire cité honorablement au concours Monthyon de l'Académie des Sciences, 1879) ; *De l'influence réciproque de la grossesse et des maladies du cœur* (Thèse d'agrégation, 1880) ; *Des kystes du petit bassin au point de vue de la dystocie (Gazette hebdomadaire de Médecine et de Chirurgie*, 1884) ; *Considérations sur l'emploi du forceps Tarnier et du forceps Poullet (Bulletin de la Société obstétricale et gynécologique* de Paris, 1886, et *Nouvelles Archives d'Obstétrique et de Gynécologie*, 1886) ; *Des kystes du placenta (Bulletin de la Société obstétricale et gynécologique* de Paris, 1888) ; *Rapport sur le traitement de l'avortement incomplet (Bulletin de la Société obstétricale et gynécologique* de Paris, 1890) ; *Communication sur l'anesthésie obstétricale* (id. 1890) ; *A propos d'un cas de rupture prématurée des membranes* (id. 1890) ; *Laparotomie dans un cas de grossesse extra-utérine* (id. 1891) ; *Prolapsus de l'utérus et allongement hypertrophique du col compliquant la grossesse. — Avortement de quatre mois. — Rétention du placenta. — Délivrance artificielle* (id. 1891) ; *Du sexdigitisme* (id. 1892) ; *Injections d'eau salée dans les hémorragies et dans les infections* (id. 1890 et 1893) ; *Passage des poisons à travers le placenta et de leur accumulation dans les tissus du fœtus (Journal de Médecine expérimentale*, 1894).

Parmi ses nombreuses études sur la gynécologie, citons : *Utérus bicorne (Bulletin de la Société Anatomique*, 1876) ; *Utérus et vagins doubles* (id. 1876) ; *Considérations sur les tentes aseptiques et sur leur mode d'emploi dans le traitement de l'endométrite (Bulletin de la Société obstétricale et gynécologique de Paris* et *Nouvelles Archives d'Obstétrique et de Gynécologie*, 1887) ; *Rapport sur l'emploi des bâtonnets médicamenteux dans le traitement de l'endométrite, de la métrite, des corps fibreux et des flexions de l'utérus (Bulletin de la Société obstétricale et gynécologique de Paris*, 1888) ; *Rapport sur l'ablation des ovaires, soins pour obvier aux accidents nerveux* (id. 1887) ; *Rapport sur le traitement des paramétrites par la dilatation et le curettage de l'utérus et par le redressement actif des rétroversions* (id. 1888) ; *De l'hydrastine* (id. 1892).

Parmi les travaux se rapportant à la thérapeutique générale, nous mentionnerons : *Mort subite à la suite du mal de Cott sous-occipital (Bulletin de la Société anatomique*, 1875) ; *Pneumonie interstitielle et caséeuse. — Tuberculose aiguë. — Insuffisance mitrale. — Mort subite ; Lésion aortique et mitrale. — Embolies multiples. — Pleurésie aiguë ; Anévrisme de la crosse de l'aorte. — Rupture dans les bronches, hémoptysie foudroyante ; Fractures spontanées des os, consécutives à une généralisation cancéreuse ; Dégénérescence athéromateuse généralisée du système artériel. — Dilatation consécutive des artères et hypertrophie considérable du ventricule gauche du cœur ; Cancer primitif du testicule. — Généralisation du cancer* (id. 1876).

M. le Dr Porak est membre de diverses sociétés médicales et particulièrement de la Société obstétricale et gynécologique de Paris, dont il a été un des fondateurs et dont il est le secrétaire depuis 1890. En 1894, il a été élu membre de l'Académie de Médecine. Il est officier de l'Instruction publique et chevalier de la Légion d'honneur.

LEBEL (Georges)

Avocat, né à Saint-Denis (Seine) le 30 décembre 1847. Il fit ses études de droit à la Faculté de Paris. Inscrit au barreau depuis 1869, il a été secrétaire de la Conférence des avocats en 1872-73 et membre du Conseil de l'Ordre de 1899 à 1903.

Secrétaire de Clausel de Coussergues jusqu'à la mort de l'éminent avocat, survenue en 1896, Me Lebel s'est exclusivement, peut-on dire, occupé d'affaires financières, commerciales ou civiles. Très réputé pour sa compétence particulière dans toutes ces questions et pour son talent persuasif d'orateur, qui ne laisse rien échapper des arguments favorables aux causes qu'il est appelé à défendre, Me Lebel est l'avocat de la Compagnie des Agents de change de Paris, de l'Association des Porteurs français de valeurs étrangères, de la Banque française pour le développement du Commerce et de l'Industrie. Il s'est fait remarquer notamment par ses plaidoyers substantiels dans les procès relatifs à l'Union générale, la Rente foncière, les Mines de Wattana, le Collège de Belfort, les Chemins de fer andalous, le *Figaro*, où il plaida pour M. de Rodays, etc.

FROUSSARD (Paul)

Médecin, né à Chaumont (Haute-Marne) le 27 janvier 1870. Il fit ses études classiques au lycée de Pau et prit ensuite ses inscriptions médicales à la Faculté de Paris. Après avoir été externe, puis interne des hôpitaux, il obtint le doctorat en 1900 et s'établit dès lors médecin consultant à Plombières.

M. le docteur Froussard a publié d'importantes contributions à l'étude de certaines affections de l'estomac, des intestins et de diverses autres maladies. Parmi ces travaux, nous signalerons les suivants : *Contribution à l'étude de l'entéro-côlite muco-membraneuse* (thèse de doctorat, 1900) ; *Etude clinique sur l'entéro-côlite muco-membraneuse* (*Presse médicale*, 1900) ; *Etude clinique et thérapeutique de la constipation chronique* (1901) ; le *Lavage de l'intestin* (1902) ; *Réflexions sur le corset* (*Gazette des Hôpitaux*, 1902) ; *Traitement de l'entéro-côlite muco-membraneuse* (le *Scalpel*, 1903) ; *Le régime alimentaire dans l'entéro-côlite muco-membraneuse* (*Gazette des Hôpitaux*, 1903) ; *Réflexion sur la pathogénie des symptômes capitaux de l'entéro-côlite muco-membraneuse* (Congrès de médecine de Madrid, 1903) ; le *Traitement de la constipation* (*Actualités médicales*, 1903) ; le *Massage de l'intestin* (*Journal de Physicothérapie*, 1903) ; *Présentation de canules rectales à double courant* (Société médico-chirurgicale de Paris, 1903) ; *Des rapports du spasme et de l'atonie dans la constipation habituelle* (1903) ; *De l'hydrothérapie dans les dyspepsies gastro-intestinales* (*Journal de Physicothérapie*, 1904) ; l'*Entéro-côlite muco-membraneuse* (1 vol. Maloine, 1904), etc.

M. le docteur Froussard est membre de la Société Médico-Chirurgicale, de la Société d'Hydrologie et d'autres associations médicales de Paris. Membre correspondant de la Société Médicale de Poitiers, il est, d'autre part, officier d'Académie.

FUMAT (Victor-Adrien)

Ingénieur, né à Cornas (Ardèche) le 18 mars 1842. Après avoir terminé ses études à l'Ecole des Mines de Saint-Etienne, il entra, en 1863, comme ingénieur, aux Mines de fer de Villebois (Ain), puis il fut nommé, un an plus tard, aux Mines de la Grand'Combe (Gard) ; il en devint successivement ingénieur principal en 1874, puis directeur en 1879 et il quitta cette exploitation en 1897.

Il avait failli être, en 1870, victime d'une explosion de grisou qui se produisit au puits de la Forêt ; mais il put être heureusement sauvé avec les ouvriers mineurs qui l'accompagnaient.

Lors de la guerre franco-allemande, M. Fumat fut nommé capitaine des mobilisés de la Grand'Combe. Elu, en 1872, conseiller municipal de cette commune, il devint, en 1881, premier adjoint au maire et conserva ces mandats jusqu'en 1897, époque où, ayant été nommé ingénieur en chef de la Compagnie des Mines d'Ostricourt (Pas-de-Calais), il abandonna la Grand'Combe pour cette dernière résidence.

M. Victor Fumat est l'inventeur d'une lampe de sûreté pour mineurs qui a obtenu l'approbation des diverses commissions d'expériences auxquelles elle a été soumise.

Il s'est occupé en outre de recherches géologiques et il a publié d'intéressants travaux sur la *Faille de Colmalpertuis* (Gard), le *Glissement de la montagne de Gouffre* (Gard), etc.

M. Fumat a fait partie de plusieurs commissions d'études des bassins houilliers, notamment, avec MM. Aguillon et Murgue, de la commission d'aérage du Gard en 1877 ; avec MM. Zeiller et Grand'Enry,

il participa à la découverte de la houille, par le sondage de Ricard, dans le bassin de la Grand'Combe.

Cet ingénieur a été récompensé pour ses études et ses travaux par diverses sociétés ou en différentes expositions. Il a obtenu notamment une médaille d'argent à l'Exposition d'Anvers (1885) ; le prix Montyon (Arts insalubres, 1888) ; des médailles d'or (Expositions universelles de 1889 et de 1900) ; une médaille d'or de la Société d'Encouragement pour l'Industrie Nationale en 1891 ; une médaille d'or à l'Exposition d'Arras (1904), etc.

MAC-AULIFFE (Léon)

Médecin, né à Paris le 28 février 1876, d'une famille d'origine irlandaise. Il fit ses études médicales aux Facultés de Bordeaux, de Lyon et de Paris, où il obtint le doctorat en 1901, avec une thèse sur la *Révolution et les Hôpitaux de Paris*, étude à la fois historique et scientifique, qui reçut la plus haute mention du jury. Elève des professeurs Sigaud et Pozzi, il s'est consacré au traitement des maladies de l'estomac et des intestins.

Le docteur Mac-Auliffe a publié des travaux scientifiques qui ont été très vite remarqués. Citons notamment un *Traité d'exploration externe du tube digestif* (1 vol. 1902, en collaboration avec le docteur Chaillou) et un *Exposé de Thérapeutique physique d'autrefois* (1 vol. 1904). Il est aussi l'auteur d'études historiques et critiques sur la *Loi de Marey*, sur la *Colique du Poitou*, sur les *Coliques saturnines*, sur l'*Enseignement clinique à Paris*, sur la *Loi de synergie*, etc., publiées dans la *France Médicale*, la *Presse Médicale*, les *Bulletins de la Société d'Histoire de la Médecine*, les *Archives de Médecine navale*, la *Revue Scientifique*, la *Revue de l'enseignement des Langues vivantes* et autres organes scientifiques.

M. le docteur Léon Mac-Auliffe a entrepris en outre la traduction des principaux travaux du professeur américain Atwater et a été chargé de l'adaptation française des célèbres tables de valeur calorifique des aliments publiées par cet éminent chimiste. C'est aussi sous sa direction que sont éditées les traductions du *Handbuch* du professeur berlinois August Hirsch. On lui doit encore la partie *Hygiène* de l'*Encyclopédie commerciale (Livre d'Or du Commerçant)* publiée sous la direction de M. Maurice Potel.

Il est professeur de médecine à l'Ecole Normale Coloniale Jules Ferry, membre titulaire de la Société d'Hygiène Alimentaire, secrétaire de la Société française d'Histoire de la Médecine et correspondant de l'*International Journal of Surgery*, de New York, où il donne un courrier mensuel sur les faits médicaux français les plus importants.

JOUBERT (Celestin-Martin)

Editeur de musique, né le 23 juillet 1861, à Saint-Savin-de-Blaye (Gironde), d'une ancienne famille de la région. Il fit ses études classiques à Bordeaux, puis vint à Paris, où il obtint la licence en droit.

Après avoir occupé la fonction de maître clerc d'avoué pendant près de dix années, M. Joubert quitta, en 1889, la carrière juridique pour devenir éditeur de musique. Il donna bientôt une extension considérable à son fonds en réunissant en une seule les maisons Royol, Bathlot, Tralin, Brandus et Maquet, et il fut ainsi à la tête d'une des premières entreprises d'édition musicale françaises.

Le catalogue de la maison Joubert comprend environ 30.000 ouvrages, dont une collection de plus de trois mille vaudevilles anciens et modernes, de nombreux opéras, opéras-comiques et opérettes (plus de mille actes), au nombre desquels se trouvent les chefs-d'œuvre de Adam, Auber, Berlioz, Flotow, César Franck, Grisart, Godard, Hervé, Holmès, Lecocq, Litolff, Offenbach, Planquette, Rossini, Suppé, Ambroise Thomas, Varney, Vasseur, Verdi, etc. ; vingt mille ouvrages sérieux ou légers de Bach, Bériot Beethoven, Chopin, Clémenti, Czerny, Heller, Hunten, Listz, Mathias, Mendelssohn, Moschelès, Mozart, Prudent, Thalberg, Voss, Wolff, Weber, etc.; des morceaux de genre de Ascher, Bachmann, Beyer, Blumenthal, Georges Bull, Bourgault-Ducoudray, Brinley-Richards, Burgmuller, Cramer, Croisez, Desormes, Duvernoy, Favarger, Gerville, Benjamin Godard, Herz, Hess, Hitz, Hummel, Ketterer, Le Carpentier Leybach, Meyerbeer, Neustedt, Rosellen, Saint-Saëns, Schubert, Schumann, Snyders, Streabog, Talexy, Renaud de Vilbac, Wachs, Widor, etc., et enfin les plus gros succès du café-concert.

Membre, puis syndic, en 1898, de la Société des Auteurs, Compositeurs et Editeurs de Musique, M. C. Joubert a été élu, en 1903, président de cette société, à laquelle il a imprimé un large développement. Sous sa présidence, la cause des auteurs et des compositeurs a trouvé en lui un défenseur dévoué et expert et son nom restera attaché aux

grandes réformes accomplies dans plusieurs circonstances particulières.

Il collabora à divers congrès en France et à l'étranger et, entre autre chose, il fit adopter la théorie de l'édition phonographique par la voie du cylindre ou du disque. Cette application des lois sur la propriété littéraire suffirait pour justifier à son endroit la reconnaissance de tous ceux qui vivent du travail de la pensée. Il a été encore le porte-parole des auteurs et des compositeurs en défendant leur patrimoine en France, à l'étranger, dans les assemblées littéraires et artistiques, devant les pouvoirs publics et partout où la propriété intellectuelle a pu être menacée.

Dans un autre ordre d'idées, M. C. Joubert occupe ses loisirs à faire de la viticulture : il a reconstitué dans la Gironde des vignobles détruits par le phylloxéra et créé un cru jusqu'alors inconnu dans la région. Il a obtenu de ce chef diverses récompenses aux concours et expositions françaises ou internationales. Il est officier d'Académie, du Mérite agricole et chevalier de l'ordre du Cambodge.

AMODRU (Laurent)

Député, médecin, né à Saint-Vallier (Drôme) le 9 octobre 1849. Après avoir fait ses études classiques au collège des Pères Basiliens d'Annonay, il vint à Paris pour y suivre les cours de la Faculté de Médecine, fut interne des hôpitaux, puis chef de clinique et reçut le grade de docteur en 1879, avec une thèse qui lui valut une médaille d'argent.

Gendre de M. Boucicaut, fondateur des Magasins du Bon Marché et possesseur d'un château à Chamarande (Seine-et-Oise), il débuta dans la politique comme conseiller municipal de Chamarande en 1883, fut nommé maire de cette commune en 1888 et occupa ces fonctions jusqu'en 1892. Entre temps, M. le docteur Amodru avait été élu conseiller général du canton de La Ferté-Allais en 1890.

Le docteur Amodru sollicita un mandat législatif, aux élections générales de 1893, dans l'arrondissement d'Etampes, et fut élu député de cette circonscription, au deuxième tour de scrutin, comme candidat républicain, par 5,099 voix contre 4,437 données à M. Dufaure, député sortant, monarchiste.

Il a été réélu en 1898 par 5.775 suffrages contre 3,069 à M. Dufaure et 911 à M. Giot, radical ; et en 1902 par 7.745 contre 1,784 à ce dernier concurrent.

L'honorable député est intervenu quelquefois dans les débats parlementaires, notamment en 1894, pour s'élever contre l'épandage des eaux d'égout en Seine-et-Oise, pays de villégiatures ; il a discuté le projet de loi portant modification au régime fiscal des successions, donations, etc. ; il a soutenu un amendement proposant l'exonération des droits de transmission pour la petite propriété. Dans la discussion du budget de la Guerre, en 1896, il développa un amendement demandant un relèvement de traitement pour les ouvriers de la poudrerie du Bouchet.

M. le docteur Amodru a fait partie de plusieurs commissions parlementaires, notamment de la Commission de Prévoyance sociale et de celle de la Réforme de l'Impôt. Républicain modéré et indépendant, il n'est inscrit à aucun groupe politique de la Chambre. Il est nettement protectionniste.

CRAUK (Charles-Alexandre)

Peintre, né à Valenciennes le 27 janvier 1819. Elève de l'Ecole des Beaux-Arts et des peintres Abel de Pujol et Picot, il remporta le second grand-prix de Rome en 1846.

Après avoir débuté en 1859, au Salon, d'une façon assez remarquable pour y obtenir une mention honorable, qui fut répétée en 1861, il demeura longtemps éloigné des expositions officielles, séjournant alors dans diverses villes du Nord, où il fit beaucoup de portraits. On le vit reparaître en 1878, avec une peinture à la cire représentant *Saint Vincent de Paul conduit au ciel par la Foi, l'Espérance et la Charité* ; deux autres épisodes de la vie de ce saint, peints par le même procédé, complétèrent le tryptique en 1879.

Depuis, parmi les œuvres de M Charles Crauk que l'on a vues aux Salons successifs des Artistes français, nous citerons les suivantes : *Enfance de la Sainte Vierge*, à la cire (1883) ; *Aimez-vous les uns les autres* ; *Portrait du général Deffis* (1886) ; *Porte de Bellune* (1887) ; *Affranchissement de la Commune d'Amiens en 1115* ; *La nymphe Aréthuse changée en fontaine* (1889) ; *Portrait du général Tramont* (1890) ; id. du *Commandant Ulm* (1891) ; *Les bons comptes font les bons amis* (1892) ; *Pêcheurs de l'Adriatique* (1893) ; *Diane dressant de jeunes chiens à la chasse* (1894) ; *A Venise en 1855* (1895) ; *Peintures murales pour l'église Saint-François-Xavier* (1896) ; *Fête à l'Ecole de Saint-Cyr* (1898) ; *Sapho* (1899) ; *La rue Mineli, à Venise* (1900) ; *Dernier adieu de Clytie au Soleil* (1901) ; les *Deux Médecins* (1902).

Ce peintre est encore l'auteur de beaucoup de portraits, d'officiers surtout, exposés ou non. Il a, comme on le voit, touché à des genres bien divers et l'on s'accorde à reconnaître qu'il s'est montré dans tous peintre correct et consciencieux.

M. Charles Crauk est officier de La Légion d'honneur depuis 1896.

CRAUK (Gustave-Adolphe-Désiré)

SCULPTEUR, né à Valenciennes le 16 juillet 1829. Frère du précédent, il fut élève de Ramey, Dumont, Pradier et de l'Ecole des Beaux-Arts ; il conquit le prix de Rome en 1851.

M. Gustave Crauk ne débuta, aux Salons officiels, qu'après son retour d'Italie en 1857. Il envoya, cette année-là, un groupe en bronze qui attira l'attention : *Satyre et Bacchante*. Parmi ses expositions suivantes on remarqua notamment : une *Omphale*, groupe marbre, qui est dans la cour du Louvre (1859) ; un *Faune* en bronze (1861) ; la *Victoire couronnant le drapeau français* (1864) ; *Fronton de la Manufacture de Sèvres* (1866) ; le *Crépuscule*, groupe en marbre, pour l'avenue de l'Observatoire (1870) ; *Claude Bourgelat*, statue pour l'Ecole d'Alfort (1876); *Tritons*, fantaisie bronze (1879) ; *la Jeunesse et l'Amour* (1884) ; *Chanzy*, statue bronze (1885) ; *Edmond About*, id. (1886) ; *Robert de Sorbon*, id. (1887) ; le *Cardinal Pierre Giraud*, id. (1888).

Dans le même temps, cet artiste exposait un très grand nombre de bustes ou de médaillons et, depuis cette dernière année 1888, il n'a plus envoyé aux Salons que des bustes de personnages connus. Parmi ceux de ses portraits que l'on cite le plus souvent, nous devons mentionner les suivants : les *Maréchaux Pélissier, Niel, Mac-Mahon, Baraguay-d'Hilliers ;* l'*Impératrice Eugénie, Mlle Favart ; Nasser-Eddin*, shah de Perse ; le *Général Changarnier, Jules Barbier, Eugène Pelletan, Francisque Sarcey, Amiral Aube, Jules Sandeau, Gréard, A. Corbon*, sénateur ; le *Cardinal Lavigerie*, etc.

M. Gustave Crauk, en 1861, avait été chargé de la décoration sculpturale de la mairie du Ier arrondissement de Paris ; il est l'auteur de plusieurs monuments publics et notamment de celui élevé à Coligny, rue de Rivoli, à Paris.

Portraitiste surtout, cet artiste se fait remarquer par l'exécution un peu sévère et froide, mais classique, de ses œuvres.

Outre les médailles obtenues aux Salons : 3e classe en 1857, 2e en 1859, 1re en 1861 et 1863, M. Crauk a reçu des médailles de 1re classe aux Expositions universelles de 1867 et 1878. Il est commandeur de la Légion d'honneur depuis 1903.

DUVERNOY (Alphonse-Victor)



[illegible] et petit-neveu de musiciens qui comptèrent au nombre des fondateurs du Conservatoire [illegible] seurs à cette même institution, il y fit ses études lui-même et y remporta le premier prix de piano, dans la classe Marmontel. Il compléta aussi son savoir musical, pour la composition, avec le professeur Barbereau, que l'on considère comme le premier technicien de son temps.

M. Alphonse Duvernoy se fit d'abord connaître et bientôt applaudir comme pianiste dans de nombreux concerts en France et en Angleterre. Nommé, en 1886, professeur de piano au Conservatoire de Paris, il s'est, dans ces dernières années surtout, consacré à la composition musicale.

On connaît de lui des œuvres d'ordres divers qui lui ont assuré la réputation d'un savant et habile orchestreur. Citons notamment : *Cléopâtre*, scène lyrique pour soprano, chœur et orchestre ; la *Tempête*, poème symphonique en trois parties, qui lui valut le prix de la Ville de Paris en 1880 ; *Sardanapale*, grand opéra en trois actes et cinq tableaux, qui fut joué avec succès aux Concerts Lamoureux, à Vichy et à Liège ; *Hellé*, grand opéra en quatre actes, donné à l'Académie nationale de Musique en 1896 ; *Bacchus*, ballet en deux actes, également donné à l'Opéra (1902) ; un *Quatuor pour instruments à cordes* ; un *Concerto pour piano*, joué aux Concerts Colonne ; un *Concertino pour flute*, destiné aux Concours du Conservatoire ; une *Sérénade pour trompette*, un *Quintette d'instruments à cordes et piano*, une *Ouverture d' « Hernani »* jouée aux Concerts Lamoureux, une *Fantaisie symphonique pour piano et orchestre*, un *Ave Maria*, un *Miserere mei*, et des mélodies telles que *Chant d'Alsace*, *Chanson d'Amour*, la *Chanson du grand'père*, poésie de Victor Hugo ; la *Caravane humaine*, poésie de Théophile Gautier ; le *Rouet*, poésie de Leconte de Lisle, etc.

M. Alphonse Duvernoy a été critique musical à la *République Française* et à l'*Indépendance Belge* de 1882 à 1893.

Il est chevalier de la Légion d'honneur et officier de l'Instruction publique.

RAFINESQUE (Gaston)

Médecin, né à Neuilly (Seine) le 6 septembre 1851. Il fit ses études médicales à la Faculté de Paris. Préparateur-adjoint de chimie à l'Ecole polytechnique en 1869, externe, puis interne des hôpitaux (1873), successivement à Lourcine (actuellement Broca), à l'Hôtel-Dieu, à la Charité et aux Enfants Malades, médaillé de l'Assistance publique, il fut reçu docteur et lauréat de la Faculté avec une thèse intitulée : *Etude sur les invaginations intestinales chroniques* en 1878.

M. le docteur Rafinesque a été médecin du Bureau de bienfaisance ; il est médecin inspecteur des écoles (depuis 1879) et membre du comité d'hygiène (depuis 1890) du XVI[e] arrondissement de Paris.

Il a collaboré au *Dictionnaire de Botanique* de Baillon, à la *Gazette Médicale* et autres organes scientifiques.

Ce médecin, dont la science et l'habileté sont très appréciées, est membre de la Société Clinique, de celle des Anciens Internes et de la Société médicale du XVI[e] arrondissement, dont il a été l'un des fondateurs.

ROUSSIÈRE (François)

Professeur, administrateur, né le 27 mars 1859 à Messeix (Puy-de-Dôme). Il descend de la noble et ancienne famille de la Roussière, issue des vicomtes de Rennes. Pendant la Révolution, son aïeul se réfugia, en 1792, sur le plateau central, dans un village d'Avèze qui porte son nom, faisant abandon de son titre nobiliaire.

M. Roussière embrassa, par vocation, à 17 ans, la carrière de l'enseignement des enfants atteints de surdi-mutité. Il professa dans plusieurs importantes institutions de France, en dernier lieu à l'Institut départemental de la Seine, qui doit son origine aux Pereire et qui est devenu l'un des plus florissants de la métropole. M. Roussière était premier instituteur à cette école, d'où est partie la méthode orale devant remplacer la mimique, quand il fut appelé, en 1887, à réorganiser l'Ecole régionale d'Alger.

La parole rendue aux sourds-muets, la lecture labiale et l'écriture, sont les bases de l'enseignement de ce professeur. Les résultats qu'il a obtenus, par l'emploi expérimenté et soutenu de la méthode orale, ont reçu l'approbation et les éloges des autorités.

Directeur de cette institution, M. Roussière n'a cessé de travailler pour en faire une école modèle et cet établissement pourra recevoir plus de cent élèves, avec une annexe de jeunes aveugles, lorsqu'un Institut colonial de Sourds-Muets et Jeunes aveugles aura été exécuté au jardin Marengo, à Alger. Ce projet de construction est, depuis 1904, adopté par toutes les administrations intéressées.

En 1891, M. Roussière avait coopéré à la fondation de la Société des Enfants de l'Auvergne et du Velay, dont le but est d'établir un lien de solidarité entre les nombreux compatriotes émigrés en Algérie, et de faciliter leur installation. Il en est toujours resté secrétaire. En 1903, il a créé la Société de patronage des Sourds-Muets et des Aveugles de l'Algérie, pour venir en aide, surtout par le travail, à ces déshérités, si abandonnés au sortir de l Ecole.

Interprète près des tribunaux d'Alger pour la mimique et la dactylologie, qui n'ont aucun secret pour lui, M. François Roussière est officier d'Académie.

CHAUDESAIGUES de TARRIEUX (René de)

Administrateur, publiciste, né à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme) le 12 décembre 1858. Appartenant à une famille de vieille noblesse d'Auvergne, alliée avec plusieurs grandes maisons françaises, il est le fils d'un conseiller à la Cour d'appel de Riom, qui a laissé la réputation d'un magistrat et d'un juriste éminent.

Ses études classiques faites au collège d'Iseure, près Moulins, et à Riom, M. de Chaudesaigues de Tarrieux se fit recevoir licencié en droit à la Faculté de Paris ; puis il devint chroniqueur judiciaire au journal le *Monde*, dirigé par le baron de Claye.

En 1888, M. René de Tarrieux quitta le journalisme pour entrer comme rédacteur au service du contentieux des titres à la Compagnie Paris-Lyon-Méditerranée. Devenu successivement sous-chef du bureau des transferts de titres (1890), chef de bureau (1897), sous-chef de division (1899) et chef de la division du mouvement des titres, il est considéré comme un administrateur d'une activité et d'une initiative remarquables.

Il s'est acquis, dans un autre ordre d'idées, la réputation d'un collectionneur érudit et expert ; ses peintures et ses dessins méritent l'attention des connaisseurs.

Membre du Syndicat de la Presse judiciaire de Paris, M. René de Tarrieux est, d'autre part, membre des sociétés Centrale d'Agriculture du Puy-de-Dôme, de la Jeunesse d'Auvergne, de la « Soupe aux Choux », et des commissions de la Société de Royat.

/ / / /

BERENY (Rodolphe)

PEINTRE, né à Miskolcz (Hongrie) le [illegible]9 janvier 1869. Encore tout enfant, il se fit remarquer par ses aptitudes artistiques. Il fit ses études dans sa ville natale, puis à Berlin, et à seize ans entra à l'Académie de Munich, qu'il quitta pour se perfectionner seul et sans autre professeur que la fréquentation des maîtres anciens ; à dix-huit ans, il fut appelé en Ecosse par lord Hamilton, pour y exécuter des portraits de famille.

En 1887, M. Berény vint à Paris, où il observa et étudia, puis il produisit quelques portraits qui plurent à son célèbre compatriote Munkácsy, alors dans tout l'éclat de sa réputation. Encouragé par un tel suffrage, le jeune artiste alla à Berlin et s'y créa bientôt une réputation prépondérante. Dès 1893, le prince Henri de Prusse lui commandait le portrait de son fils et le sien ; les principales personnalités officielles de la politique, de la science et des arts, de la cour et de la ville, tinrent à honneur d'être portraiturées par lui. Il représenta alors les traits de l'*impératrice Frédé-[illegible]*, du [illegible], du *peintre impressionniste Hans Thoma* et bien d'autres.

Lié avec Lenbach, le célèbre artiste munichois, M. Berény profita des conseils de ce maître, comme il avait su déjà s'inspirer des Van Dyck, des Franz Halz et des Rembrandt, tout en conservant sa note originale et primesautière.

Après un court séjour à Francfort, M. Berény revint à Paris en 1901 et s'y est fixé désormais. S'il a exposé assez souvent en Allemagne et en Autriche-Hongrie, il a rarement figuré dans les Salons français, où ses portraits n'ont paru, à la Société nationale des Beaux-Arts et au Salon d'Automne, qu'à de rares intervalles. Ses œuvres les meilleures datent pourtant de cette époque. Il a évoqué les physionomies de *M. Brunetière*, du *Marquis Costa de Beauregard* (de l'Académie française), du *Comte Lavedan*, du *Prince Borghèse*, de *M. et Mme Gaston Jollivet*, de *M. de la Sizeranne*, de l'*Abbé Félix Klein* (professeur à l'Institut catholique de Paris), du *Duc de Trévise*, de *M. Johnston* de Bordeaux, de *Mlle du Charla*, de *Mlle Blache*, fille du Dr Blache, membre de l'Académie de Médecine ; du *Vicomte d'Avenel* (de l'Institut), de *Sir* [illegible] de *Mme Munroé*, de *M. Moubel*, etc.

M. Rodolphe Berény excelle à fixer l'« insaisissable ». Dans ses modèles, desquels il prend un nombre infini de croquis, il recherche avant tout « l'âme » et arrive ainsi à une belle intensité de vie.

[illegible] pas exclusivement. L'allure générale, le port de la tête, l'incurvation des épaules, la chute des bras, tout cela est bien à vous et de vous seul. Il possède l'art suprême de traduire la vie intérieure de celui qu'il étudie.

M. Rodolphe Berény n'appartient à aucune association artistique.

/ / / /

PRALON (Léopold)

I[illegible] octobre 1855. Ses études classiques faites au lycée Louis-le-Grand, il entra à l'Ecole polytechnique en 1875 et en sortit deux ans plus tard pour suivre les cours de l'Ecole des Mines (1877-1880).

Après avoir collaboré avec M. Rémaury, ancien directeur des usines d'Ars-sur-Moselle et de Pompey, dans différentes entreprises, M. Léopold Pralon entra, en 1882, comme adjoint au secrétaire général des hauts fourneaux, forges, aciéries et mines de Denain et d'Anzin, dont il devint, en 1896, délégué général et en 1901 administrateur délégué. Il a grandement contribué à la prospérité de cette société, notamment par la part qu'il a prise à une modification radicale dans le mode de fabrication de l'acier à Denain.

Entre temps, il était nommé (1892) secrétaire-général de la compagnie franco-belge des Mines de Somorrostro (Espagne), dont il est devenu administrateur général en 1901. En cette qualité, M. Léopold Pralon a donné l'exemple, à Bilbao, de l'utilisation des carbonates de fer par le grillage, alors que ce minerai était jusque là inexploité dans la region.

M. Pralon a publié, dans les *Annales des Mines*, une intéressante *Note sur le minerai de fer carbonaté de Normandie et la calcination des carbonates de fer au four à cuve*. Il a collaboré également à divers autres organes scientifiques.

M. Léopold Pralon est membre de la Société française pour l'avancement des Sciences, de la Société d'Encouragement à l'Industrie Nationale, du comité de direction du Comité des Forges de France et du conseil d'administration de la Chambre syndicale des constructeurs de matériaux de chemins de fer, etc. Il est, d'autre part, chevalier de la Légion d'honneur et officier d'Académie.

/ / /

POULET (Abel)

Médecin et chirurgien oculiste, né à Parly (Yonne) le 14 octobre 1869. Ses études classiques faites au collège d'Auxerre, il vint à Paris suivre les cours de la Faculté de Médecine. Elève du professeur Panas à l'Hôtel Dieu, il fut reçu externe des hôpitaux, puis docteur en médecine en 1896.

De 1889 à 1902, M. le docteur Abel Poulet a été attaché à la clinique des maladies des yeux du Dr Hector Lefèvre. Il a publié, dans le *Journal des Praticiens*, la *Médecine pratique*, le *Concours médical* et autres organes scientifiques, des travaux sur la vue et la médecine ophtalmologique qui ont mis son nom en lumière et parmi lesquels on cite les suivants : *Ophthalmoplégie sensitivo-motrice orbitaire totale avec atrophie optique par syphilis acquise* (thèse de doctorat) ; *De l'ophthalmie purulente des nouveaux-nés ; Observations sur l'iridectomie ; Etude sur les verres en optique*, etc. Il a préconisé l'usage de l'acide chromique dans le traitement des conjonctivités granuleuses.

Le docteur Poulet est officier d'Académie.

BIENCOURT (Charles Marquis de)

Publiciste, homme politique, né à Paris le 14 décembre 1826. Il appartient à l'une des plus anciennes familles de Picardie ; son père, officier des armées royales, fit les campagnes d'Espagne et d'Algérie ; sa mère était née de Montmorency.

Après la chute du deuxième empire, le marquis de Biencourt, que son dévouement à la cause royaliste avait jusque-là éloigné des fonctions électives, fut élu maire d'Azay-le-Rideau (Indre-et-Loire). Monarchiste et catholique convaincu, il a lutté depuis en toutes circonstances contre le régime républicain, avec une très nette sincérité et une ardeur infatigable. Il fut candidat à la députation dans le département d'Indre-et-Loire à plusieurs reprises et obtint des minorités parfois considérables. Se séparant en cela de beaucoup de ses amis politiques, il combattit ardemment le boulangisme, par ses écrits et ses discours, dans ce même département.

Ecrivain vigoureux, d'une franchise et d'une correction rares, le marquis de Biencourt fonda, en 1878, la *Lanterne d'Arlequin*, périodique politique satirique qui dura plus de vingt ans et eut son instant de vogue. Il a collaboré en outre au *Correspondant*, à la *Gazette de France* et au *Journal d'Indre-et-Loire*.

On connaît de lui des études et des travaux sur des questions diverses, publiées en volumes ou brochures. Citons : *La Révolution et la Monarchie;* les *Chambres Hautes, leur composition et leur rôle ;* l'*Organisation des municipalités dans les communes urbaines et rurales ; Du droit de voter et de la valeur du vote ; Quinze ans de révolution (1789-1804)*, petite histoire de cette époque ; *Au jour le jour* (1 vol. 1875), recueil d'articles parus dans différents journaux ; *Au Tonkin* (1884-1886), notes d'un de ses deux fils morts au service de la France.

M. le marquis de Biencourt est membre de l'Action française et de la Société des Bibliophiles.

ROUART (Alexis)

Ingénieur, collectionneur, né à Paris le 21 mars 1839. Frère de M. Henri Rouart, ingénieur et collectionneur réputé (1), il fit ses études classiques au lycée Louis-le-Grand, puis il prit ses inscriptions de droit et obtint la licence.

Associé de bonne heure aux affaires de son frère, M. Alexis Rouart s'est, comme lui, consacré aux travaux de constructions métalliques et de fabrication de fer creux. En même temps, il s'attirait peu à peu la réputation d'un collectionneur émérite, en acquérant, à force d'intuition et de patience, des œuvres que le public dédaignait d'abord et qu'il rechercha ensuite.

M. Alexis Rouart a réuni dans ses collections non seulement toutes les époques, mais toutes les manifestations de l'art. C'est ainsi qu'il a rassemblé plus de dix mille estampes ou lithographies, nombre de toiles des petits maîtres de 1825 à 1845 : Deveria, Gavarni, Tony, Johannot ; d'autres peintures de Corot, Eugène Lami, Degas, Lepine, Daumier, Cals, Gustave Collin, etc. ; ainsi que des pièces rares, vases, bronzes, laques, statuettes d'art grec, persan, japonais, chinois. Une aussi brillante réunion forme le musée le plus intéressant et le plus inattendu.

Vice-président honoraire de la Chambre syndicale des mécaniciens, chaudronniers et fondeurs de Paris. M. Alexis Rouart est chevalier de la Légion d'honneur et officier de l'Instruction publique.

(1) Notice page 270, tome v.

MERCIER (Auguste)

SÉNATEUR, général, ancien ministre, [illegible] le 8 décembre 1833 Entré à l'Ecole polytechnique le 1er novembre 1852, il en sortit le 1er octobre 1854, avec le numéro deux, et passa comme sous-lieutenant à l'Ecole d'artillerie, dont il sortit premier. Lieutenant le 1er octobre 1856, il fut successivement promu capitaine en 1860, chef d'escadron en 1872, lieutenant-colonel en 1876, colonel en 1879, général de brigade en 1884, général de division en 1889.

Décoré de la Légion d'honneur le 14 août 1863, pour sa conduite au siège de Puebla, il prit part, en 1870, aux batailles sous Metz, fut fait prisonnier après la capitulation de Bazaine et interné à Bonn ; puis il commanda une batterie contre la Commune de Paris.

M. Mercier était commandant de l'artillerie du 12e corps, à Angoulême, quand M. de Freycinet, ministre de la guerre, l'appela, en 1888, à la direction des services administratifs Il contribua ainsi aux transformations de l'armée ; c'est pendant qu'il occupait ce poste qu'éclata l'affaire Lecerf et Sarda, qui montra combien avait été peu surveillée l'exécution des marchés passés pour l'équipement des militaires.

En juillet 1889, il alla commander, à Amiens, la 3e division d'infanterie et il fut nommé, en 1893, commandant du 18e corps d'armée, à Bordeaux. Le 3 décembre de cette année, M. Casimir-Perier lui confia, dans le cabinet dont il prenait la présidence, le département de la Guerre Quand M. Casimir Perier devint président de la République, le général Mercier conserva son portefeuille dans la combinaison Charles Dupuy, qui vint ensuite aux affaires (31 mai 1894 au 26 janvier 1895).

Pendant son passage au ministère de la Guerre, le général Mercier prit d'énergiques mesures pour réprimer certaines fraudes qui se produisaient dans l'administration militaire ; il prit aussi l'initiative du renvoi anticipé d'une certaine partie du contingent. Il obligea M. Mirman, député de Reims, qui, professeur de l'Université, avait rompu son engagement décennal, à accomplir son service militaire ; il prépara enfin et dirigea l'expédition de Madagascar (votée le 26 novembre 1894).

C'est aussi au cours du ministère du général Mercier qu'est née l'affaire Dreyfus, qui a passionné le monde entier.

Le 30 octobre 1894, le ministre de la Guerre faisait arrêter le capitaine d'artillerie Alfred Dreyfus (1), sous l'inculpation de vente à l'Allemagne de documents intéressant la défense nationale. Le 20 décembre suivant, cet officier passait en Conseil de guerre, à huis clos, et, le 22, il était condamné à la déportation perpétuelle et à la dégradation militaire.

Le 5 février 1895, lorsqu'eut lieu la « parade » de dégradation, le condamné ne cessa de protester contre sa situation et de proclamer son innocence ; mais il n'en fut pas moins envoyé en Guyane, à l'île du Diable, et soumis à un régime de détention exceptionnellement rigoureux.

Cependant, bientôt après, l'opinion s'émut de cette affaire ; un courant, favorable à l'officier dégradé, se manifesta peu à peu dans la presse et dans le public. L'émotion devint très vive quand, le 28 octobre 1897, M. Scheurer-Kestner, sénateur de Meurthe-et-Moselle, déclara qu'il avait en mains les preuves complètes de l'innocence d'Alfred Dreyfus.

Mis en cause dès la première heure, le général Mercier affirma hautement et itérativement la culpabilité du prisonnier de l'île du Diable, déclarant qu'il avait été régulièrement et légalement jugé et justement condamné. Cependant, après l'avoir longtemps nié, il dut avouer avoir fait communiquer secrètement, à l'insu de l'inculpé et de son défenseur, Me Demange, aux seuls membres du Conseil de guerre de 1894, des pièces de la plus haute importance, dont plusieurs furent pourtant reconnues fausses plus tard.

Le général Mercier déclara avoir agi ainsi dans l'intérêt de la patrie et, devant le deuxième Conseil de guerre appelé à reviser le procès, à Rennes, il essaya de communiquer aux nouveaux juges militaires son assurance de la culpabilité de Dreyfus et de les convaincre surtout de la nécessité d'une nouvelle condamnation, toujours dans un but patriotique (août 1899).

La deuxième condamnation de Dreyfus à dix années de détention par le Conseil de guerre de Rennes fut suivie d'une grâce accordée par le président de la République (20 septembre), puis d'une amnistie, votée l'année suivante par le Parlement, pour tous les faits se rattachant à l'affaire, et le général Mercier dût à cette dernière mesure législative l'annulation d'une demande de mise en accusation qui avait été déposée à la Chambre contre lui.

Quand il avait quitté le ministère, le général Mercier avait été nommé commandant du 4e corps au [illegible]

Mans (1895) ; il devint inspecteur d'armée et membre du Conseil supérieur de la Guerre en 1898. Il est passé au cadre de réserve la même année.

Le décès de M. Chesnelong, sénateur inamovible, ayant fait attribuer un siège de plus à la Chambre Haute au département de la Loire-Inférieure, M. Mercier posa sa candidature, qui fut patronnée par tous les partis d'opposition, monarchiste, nationaliste et ultramontain.

Élu sénateur, le 28 janvier 1900, par 703 voix contre 287 à M. Riom, ancien maire de Nantes, républicain, le général Mercier est intervenu à la tribune dans quelques discussions sur les questions militaires, et il vote avec la droite.

Dignitaire d'un certain nombre d'ordres étrangers, l'ancien ministre de la Guerre a été fait grand-officier de la Légion d'honneur en février 1895.

LEJEUNE (Charles-Hippolyte)

Sociologue, polygraphe, né à Lizy-sur-Ourcq (Seine-et-Marne) le 9 septembre 1843. Après ses études classiques faites au collège de Meaux, il se destina au professorat ; mais il fut dirigé vers le commerce par sa famille.

Entré ensuite dans une étude d'avoué, puis chez un notaire, à Meaux, M. Charles Lejeune étudia le droit et se fit recevoir licencié. En 1875, il acquit lui-même une étude de notaire à Ozouer-la-Ferrière, qu'il céda en 1886 pour venir à Paris se faire inscrire au barreau de la Cour d'appel, ou il a peu plaidé.

M. Charles Lejeune s'est consacré beaucoup à des travaux historiques, sociologiques et scientifiques. Membre de la Société d'Anthropologie, il a publié dans les bulletins de cette association et ailleurs des études qui ont mis en lumière sa personnalité. Citons parmi ses divers travaux : la *Représentation sexuelle en Religion; Art et Pédagogie ;* le *Culte des Morts au XXe siècle;* les *Rêves ;* les *Superstitions ;* la *Religion à l'âge du renne;* la *Communion ;* la *Place de l'homme dans l'univers et la série zoologique.* On lui doit en outre une étude sur la *Morale religieuse et métaphysique et la Morale laïque*, dans laquelle il s'élève contre l'enseignement des devoirs envers Dieu dans l'Université ; une autre sur la *Question religieuse ;* il a traité encore plusieurs autres questions de sociologie, d'anthropologie religieuse et de morale indépendante.

Membre actif de la Société pour l'Education sociale, il a fait à cette société plusieurs communications très documentées sur l'*Enseignement de la Morale*, la *Neutralité de l'Instituteur*, la *Justice dans l'Impôt*, etc.

M. Charles Lejeune est l'un des membres les plus agissants et les plus en vue de diverses associations philosophiques ou sociales, comme la Ligue française de l'Enseignement, la Ligue des Droits de l'Homme, l'Association des Libres-Penseurs de France, etc.

LE FILLIATRE (Gustave-Clément)

Médecin, né à Grenoble (Isère) le 1er février 1870. Ses études classiques faites successivement aux lycées de Valence, de Grenoble, de Châlons-sur-Marne et Saint-Louis à Paris, il prit ses inscriptions médicales à la Faculté de cette dernière ville, fut externe des hôpitaux, puis interne des hospices et de l'Infirmerie centrale du Dépôt. Lauréat de la Faculté (prix Barbier) et reçu docteur en 1895, il fut lauréat une seconde fois pour le prix des thèses. Il avait été l'élève des professeurs Cornil, Bouilly, Barth, etc.

Nommé préparateur à la Faculté de Paris, le Dr Le Filliâtre devint, en 1898, chirurgien de l'Infirmerie centrale des prisons à Fresnes-les-Rungis (Seine), service qu'il créa et qui, à cause de son extension, nécessita bientôt la nomination d'un second chirurgien.

En 1902, il fondait, avec le concours de la municipalité du Kremlin-Bicêtre « l'Assistance Médicale et Chirurgicale dans la famille, pour enfants et adultes, avec dispensaire médico-chirurgical », suivant un programme qu'il avait tracé dans un remarquable rapport fait en 1900 au Congrès international d'Assistance familiale, rapport intitulé : *Assistance Médicale et Chirurgicale dans la famille avec Dispensaires Médico-Chirurgicaux.* Cette fondation a permis au Kremlin de n'avoir plus recours à l'Assistance publique.

Dans ce nouveau mode d'assistance, à une dépense restreinte correspondent de grands services rendus. Pour atteindre ce but, le Dr Le Filliâtre a réuni, au Dispensaire Médico-Chirurgical du Kremlin, dont il est le médecin-chirurgien en chef, tous les services relatifs à la chirurgie générale, à la gynécologie, à l'orthopédie, aux maladies infantiles, oculaires, cutanées, ainsi qu'aux maladies de la gorge, du nez, du larynx et des dents. Faisant bénéficier cette institution de tous les progrès de la science moderne, son créateur a voulu, non-seulement que

l'asepsie la plus rigoureuse y fût observée, mais que les divers traitements par l'électricité, les bains de vapeur, le massage, les douches, etc., contribuassent aux résultats d'ensemble désirés.

Beaucoup de médecins français et étrangers visitent fréquemment le dispensaire du Kremlin-Bicêtre, où les malades de Paris et de la banlieue viennent en grand nombre demander les soins nécessaires à leur état, en payant des frais de séjour modiques, dont les bénéfices viennent soulager d'autant le budget des frais d'assistance des indigents de cette commune.

De nombreuses statistiques adressées par M. Le Filliâtre au ministère de l'Intérieur et des conférences répétées dans les sociétés savantes ont résumé la tâche accomplie et mis en valeur les résultats obtenus par ces initiatives.

M. le Dr Le Filliâtre est l'auteur de travaux sur la chirurgie et plus particulièrement sur la *Luxation du genou droit en dehors et en arrière avec rupture de tous les ligaments* (*Société Anatomique*, 1892) ; l'*Ostéomyélite à bacille d'Elberth (Journal de Médecine et de Chirurgie pratiques*, 1898) ; les *Différentes formes d'appendicites, appendicite et grossesse (Société Anatomique*, 1898) ; la *Pyélonéphrite calculeuse* (id. 1899) ; la *Tuberculose de l'épiphyse inférieur des femmes* (id. 1900) ; la *Forme vésicale de l'appendicite* (id. 1900) ; la *Lithiase biliaire* (id. 1900) ; la *Grossesse extra-utérine* (id. 1902) ; les *Calculs de l'urèthre, de la vessie et de l'uretère* (id. 1903) ; une *Nouvelle technique pour la cure radicale de la hernie crurale, étranglée et de l'adénite inguinale profonde (Gazette des Hôpitaux*, 1904) ; l'*Hydrosalpinse (Société Anatomique*, 1904) ; le *Cancer du sein* (id. 1904-1905) ; la *Tuberculose du testicule* ; la *Tuberculose du canal déférent ;* le *Cancer du testicule* ; la *Syphilis du testicule* ; l'*Ostéochondrome* (id. 1905) ; la *Rachicocaine*, dont il a créé une technique spéciale. L'importance thérapeutique de cette technique en fait un mode d'analgésie bien supérieur à toutes les autres méthodes, son auteur ayant opéré, depuis 1902, plus de 400 malades avec cette technique sans le moindre accident *(Clinique générale de Chirurgie*, mars 1904).

Nous n'avons pas mentionné ici les nombreuses communications et publications que ce médecin avait fait paraître, pendant son internat, sur divers sujets de médecine.

M. le Dr Le Filliâtre est officier d'Académie, membre de la Société des Praticiens, de la Société d'Anatomie, de la Société Médicale du IXe arrondissement de Paris, etc.

CHOUDENS (Paul de)

ÉDITEUR, littérateur, né à Paris le 5 juin 1850. Fils d'Antoine de Choudens l'éditeur bien connu, il appartient à la vieille famille des comtes de Choudens.

Après avoir fait ses études classiques dans un collège parisien, M. Paul de Choudens entra, à l'âge de vingt ans, dans la maison de son père, avec lequel il collabora jusqu'à la mort de celui-ci, survenue en 1888. Depuis lors, il a pris la direction des éditions musicales qui ont porté très haut la réputation de sa maison, l'une des plus anciennes et peut-être la plus importante de Paris.

Parmi les musiciens contemporains édités par la maison de Choudens père et fils, on doit signaler MM. Bruneau, César Franck, Charpentier, Godard, Xavier Leroux, Audran, Planquette, Samuel Rousseau, Reyer, Le Borne, Henri Hirschmann, Mascagni, etc.

M. Paul de Choudens s'est fait connaître aussi comme un librettiste de valeur, sous le pseudonyme de Paul Berel. Il est l'auteur des poèmes d'*Amica* et des *Girondins*, dont M. Le Borne a écrit la musique ; de *Rollande* de M. Hirschmann.

M. Paul de Choudens est chevalier de la Légion d'honneur depuis 1895.

PUJADE (Paul)

DÉPUTÉ, médecin, né à Arles-sur-Tech (Pyrénées-Orientales) le 17 mars 1854. Petit fils du Dr Jean Pujade, médecin du premier empire, qui créa la station thermale d'Amélie les-Bains; fils d'un pharmacien, il fit ses études classiques à Perpignan et celles de médecine à la Faculté de Paris, où il fut surtout l'élève du professeur Hutinel.

Reçu docteur en 1879, avec une thèse remarquée sur la *Tuberculose pseudo-asthmatique*, M. Paul Pujade exerça dès lors sa profession à Amélie-les-Bains, dont il devint maire en 1885. Resté toujours à la tête de la municipalité de cette commune, il s'est activement occupé de la prospérité, de l'hygiène et de la salubrité de la ville ; c'est, notamment, grâce à lui qu'Amélie-les-Bains est peut-être la seule ville de France desservie d'eau froide et d'eau chaude de la manière la plus gratuite.

Il est l'auteur d'un important ouvrage sur la *Cure pratique de la tuberculose*, qui a été couronné par

l'Académie française, et de nombreux articles ou monographies sur divers points scientifiques.

Conseiller général des Pyrénées-Orientales depuis 1895 et président de cette assemblée quatre années de suite, M. le Dr Pujade se présenta au siège de député rendu vacant par l'envoi au Sénat de M. Jules Pams, avec un programme où il se déclarait partisan de la loi militaire de deux ans, de l'impôt sur le revenu, de la séparation des Eglises et de l'Etat et du principe des associations cultuelles sous le contrôle de l'Etat, des retraites ouvrières et agricoles, etc.

Elu député de l'arrondissement de Céret (Pyrénées-Orientales) le 12 mars 1905, par 5,377 voix contre 3,485 à M. Marcel Huart, il se fit inscrire au groupe radical-socialiste de la Chambre

M. le Dr Pujade est chevalier de la Légion d'honneur depuis 1898.

SCHLOESING (Jean-Jacques-Théophile)

Chimiste, agronome, membre de l'Institut, né à Marseille le 9 juillet 1824. Entré à l'Ecole polytechnique en 1843, il en sortit dans l'administration des tabacs et fit toute sa carrière dans les Manufactures de l'Etat.

Entre temps, M. J.-J. Schlœsing, après avoir été chef de laboratoire à l'Ecole de fabrication, devint directeur à l'Ecole d'application annexée à la manufacture de Paris. Il fut, en outre, professeur suppléant, puis titulaire (23 septembre 1887) au Conservatoire des Arts et Métiers, ainsi qu'à l'Institut agronomique.

Il a été élu membre de l'Académie des Sciences, en remplacement de Decaisnes, le 12 juin 1882.

M. J.-J. Schlœsing s'est fait connaître par de nombreux travaux sur les applications de la chimie à l'agriculture, sur la composition et l'amendement de la terre végétale, sur l'utilisation des détritus des grandes villes, sur l'emploi des engrais solides ou liquides ; il a fait paraître sur ces sujets de nombreux mémoires dans les recueils scientifiques comme les *Comptes-rendus de l'Académie des Sciences*, les *Annales de Physique et de Chimie* ; d'autre part, ses méthodes et les appareils d'analyse qu'il a inventés ont été décrits dans plusieurs ouvrages techniques.

M. J.-J. Schlœsing a fait partie des jurys de récompense des expositions universelles de 1878 et 1889. Il est commandeur de la Légion d'honneur.

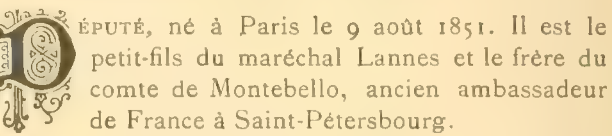
SCHLOESING (Alphonse-Théophile)

Chimiste, agronome, membre de l'Institut, né à Paris le 26 mai 1856. Elève, comme son père, de l'Ecole polytechnique, il s'est, comme lui, occupé de chimie agricole et a publié un certain nombre de mémoires dans les mêmes recueils scientifiques et sur des sujets de même ordre.

M. Théophile Schlœsing a été élu membre de l'Académie des Sciences (section d'économie rurale), en 1903, au fauteuil de Dehérain.

Il est chevalier de la Légion d'honneur.

LANNES de MONTEBELLO (Adrien)



Député, né à Paris le 9 août 1851. Il est le petit-fils du maréchal Lannes et le frère du comte de Montebello, ancien ambassadeur de France à Saint-Pétersbourg.

Important propriétaire viticulteur dans la Marne, il est l'un des associés de la maison de vin de champagne connue sous son nom.

Ancien chef de cabinet de Léon Say, successivement ministre des Finances et président du Sénat, M. de Montebello, de bonne heure, se mêla aux luttes électorales et fut plusieurs fois candidat malheureux à la députation ; en 1881, dans le Gers, où il échoua avec 8,793 voix contre 11,016 à M. Paul de Cassagnac ; en 1885, dans le département de Seine-et-Oise, où la liste libérale sur laquelle il figurait fut battue par la liste radicale ; en 1889, enfin, où dans la première circonscription de l'arrondissement de Pontoise, il obtint une minorité de 3,085 voix contre 5,596 à M. Hubbard, radical, et 4,841 à M. Ambroise Rendu.

Mais, aux élections générales de 1893, M. Lannes de Montebello fut envoyé au Parlement par les électeurs de la première circonscription de Reims, avec 10,159 suffrages contre 8,090 à M. Monfeuillard, radical. Il a été réélu : en 1898 par 7,181 voix contre 6,350 à M. Paul Degouy, radical ; et en 1902, par 7,639 suffrages contre 6,428 à trois concurrents.

Inscrit au groupe des républicains progressistes, libre-échangiste et partisan des traités de commerce, il a soutenu de ses votes et de sa parole la politique modérée des cabinets Casimir Perier, Dupuy, Ribot. Méline, et combattu la politique de défense et d'action républicaine.

Dans les discussions sur la réforme des boissons

M. Lannes de Montebello a prononcé plusieurs discours pour soutenir les privilèges des petits bouilleurs de crû.

Membre de la Commission de l'Armée, il est l'auteur d'une proposition de loi relative au recrutement et à l'organisation de l'armée coloniale, qui fut adoptée par la Chambre en 1896.

L'honorable député est chevalier de la Légion d'honneur.

GAUTHIER (Armand-Elzéar)

Sénateur, ministre des Travaux publics, né à Fitou (Aude) le 28 septembre 1850 Il fit ses études classiques et médicales à l'Université de Montpellier.

Reçu docteur et lauréat de la Faculté de Médecine de cette ville, avec une thèse sur la *Péritonite Puerpérale*, M. Gauthier alla exercer sa profession à Sigean (Aude). Récompensé pour les services qu'il rendit pendant une épidémie de choléra qui désola la région en 1885, il acquit une grande popularité par son dévouement envers ses concitoyens, et en prodiguant ses soins sans compter aux plus pauvres d'entre eux.

Elu maire de Sigean en 1881, il conserva ce mandat jusqu'en 1888, puis il le reprit de 1891 à 1898 Comme maire, M. Gauthier a fait reconstituer les voies et chemins de cette commune.

Conseiller général du canton de Sigean depuis 1892, il a été choisi comme président de l'assemblée départementale de l'Aude, où il s'est occupé d'une manière toute particulière de la construction de plus de 600 kilomètres de chemins de fer d'intérêt local à voie étroite. Ce réseau, qui relie toutes les communes du département, rend de précieux services au commerce et à la viticulture de la région.

Elu sénateur de l'Aude en 1894, par 380 voix sur 764 votants et réélu en 1903 par 470 suffrages sur 809 exprimés, M. Gauthier siège à la gauche démocratique du la Haute Assemblée.

Réputé pour sa compétence dans les questions de finances et de travaux publics, il s'intéresse aussi spécialement aux questions viticoles et agricoles, si importantes pour le département qu'il représente Vice-président de la Commission sénatoriale des Finances et rapporteur de la loi sur les patentes, il présenta, en 1904, un rapport très documenté et qui fut très remarqué.

Lors de la constitution du cabinet Rouvier (24 janvier 1905), M. Gauthier se vit appelé au ministère des Travaux Publics, auquel il semblait effectivement destiné Dès son arrivée aux affaires, il se préoccupa des travaux projetés dans les ports de Nantes, du Hâvre, de Saint Nazaire, etc. ; du percement du Simplon. Il a fait voter par le Sénat la réforme de l'article 103 du code de commerce, sur la responsabilité des compagnies de chemins de fer à l'égard des colis qui leur sont confiés.

M. Gauthier est président de la Société démocratique d'Agriculture de l'Aude.

GAVINI (Antoine)

Député, avocat, né à Bastia (Corse) le 24 juillet 1856. Fils de Sampiero Gavini, qui fut député au Corps législatif (1823-1875) et neveu de Denis Gavini, ancien préfet et député, M. Antoine Gavini étudia le droit à Paris. Reçu licencié, il se fit inscrire au barreau de sa ville natale

Elu, en 1885, conseiller général de la Corse pour le canton de Campile, M. Antoine Gavini, constamment réélu dans ce mandat, s'est occupé avec activité de toutes les affaires intéressant le département.

En 1889, il fut nommé député de l'arrondissement de Bastia, par 7,415 voix contre 5.169 à M. Astima, député sortant. Réélu en 1893, sans concurrent, dans le même arrondissement, M. Antoine Gavini échoua, au renouvellement de 1898, contre le même M. Astima, son ancien adversaire, dont l'élection, d'abord annulée, fut confirmée ensuite par un nouveau scrutin.

M. Antoine Gavini échoua encore au renouvellement de 1902 ; mais il fut élu, en 1903, député de l'arrondissement de Corte, par 9,582 voix contre 856 à M. Zucarelli, nationaliste, après l'envoi au Sénat de M. Giaccobbi, député de cette circonscription

Membre de diverses commissions parlementaires, notamment de la Commission des services maritimes postaux, l'honorable député de la Corse a défendu à la tribune plusieurs projets relatifs aux impôts, à l'assainissement et aux chemins de fer de la Corse, à l'ancienne loi sur les justices de paix, etc. Lors de la discussion portant sur le service public entre la Corse et le continent, il obtint une solution favorable aux intérêts de ses compatriotes.

M Antoine Gavini n'appartient à aucun groupe politique. Il suit une ligne de conduite indépendante, mais généralement favorable aux principes et au gouvernement républicains.

GAVINI (Sébastien)

Ancien député, magistrat, frère du précédent, né le 16 décembre 1858, à Bastia (Corse). Il fit d'abord ses études classiques au lycée de sa ville natale ; puis il suivit les cours de la Faculté de Droit de Paris, fut reçu licencié en 1879 et se fit inscrire au barreau de Bastia.

Propriétaire agricole important à l'Ile-Rousse, il fut élu, en 1892, conseiller municipal de cette commune, de laquelle il fut maire de 1896 à 1904 ; les électeurs du canton de Morosaglia lui avaient confié, dès 1889, le mandat de conseiller général.

Au renouvellement général législatif de 1893, M. Sébastien Gavini se présenta comme républicain dans l'arrondissement de Calvi et fut élu député par 3 270 voix, contre 2,066 au marquis de Villeneuve, rallié.

A la Chambre,où il faisait partie du groupe Sarrien, il s'occupa surtout de questions agricoles ou économiques et soutint la politique républicaine.

Aux élections générales de 1898, il fut battu, dans ce même arrondissement de Calvi, avec 2,479 voix, contre 3,119 qu'obtint M. Malaspina, républicain, élu.

A la suite de cet échec, M. Sebastien Gavini reprit sa place au barreau de Bastia ; il fut élu, en 1904, conseiller général du canton de Valle-d'Alesani et nommé, en 1905, procureur de la République à Bastia.

SCRINI (Basile)

Médecin oculiste, né à Beyrouth (Syrie) le 4 août 1869. D'origine grecque et naturalisé français, il fit ses humanités à l'Université de Beyrouth et vint ensuite à Paris pour y suivre les cours de la Faculté de Médecine.

Externe des hôpitaux en 1894, docteur en 1898, il devint successivement, à l'Hôtel-Dieu, aide de clinique ophtalmologique (1900), chef de clinique adjoint (1901) et chef de clinique titulaire de la Faculté de Médecine (1903).

Outre ses conférences de thérapeutique oculaire au cours de *Perfectionnement de la clinique ophtalmologique* et ses cours de vacances, le Dr Scrini a publié des mémoires, parmi lesquels nous citerons les suivants : *Des collyres huileux, leurs avantages sur les collyres aqueux et les pommades* (thèse de doctorat 1898, récompensée par l'Académie de Médecine en 1899) ; *Recherches cliniques sur le strabisme des nouveau-nés. Le strabisme congénital existe-t-il ? (Archives d'Ophtalmologie*, 1901) ; *Remarques cliniques sur le traitement mercuriel en général et celui par les injections huileuses de bi-iodure de mercure en particulier* (id. 1902) ; *Des hémorragies intra-oculaires dites essentielles*, en collaboration avec le Dr Bourdeaux (idem 1903) ; *Un cas d'exophtalmie par projection volontaire et intermittente du globe oculaire*, avec le même (idem 1903); *Précis de thérapeutique oculaire*, avec préface du professeur de Lapersonne,où se trouve cette appréciation que « M. Scrini était tout désigné « pour entreprendre cette tâche et la mener à bien, « s'étant, depuis quelques années, spécialement atta- « ché à l'étude de plusieurs médications nouvelles » (1 vol. 1904) ; *Etude sur la stovaine, nouvel anesthésique (Archives d'Ophtalmologie*, 1905), etc.

On annonce du même auteur un ouvrage sur les *Verres de lunettes et leurs prescriptions*, en collaboration avec le Dr Fortin

C'est aussi avec son assistance que les *Etudes de clinique ophtalmologique* du professeur Panas ont été rédigées et publiées et qu'a été faite la plaquette commémorative de l'inauguration du monument élevé à ce savant, le 26 juin 1904, à l'Hôtel-Dieu de Paris.

M. le Dr Scrini est officier d'Académie et membre de la Société française d'Ophtalmologie.

ISABEY (Maurice)

Architecte, né à Rambouillet (Seine-et-Oise) le 3 janvier 1863. Fils d'un architecte distingué, il appartient à la famille des célèbres peintres de ce nom.

Ses études classiques faites au lycée Condorcet, à Paris, il entra à l'Ecole des Beaux-Arts,où il fut élève de MM. Vaudremer et Raulin Diplômé en 1886, M. Maurice Isabey collabora avec son père, notamment pour le concours de la Caisse d'Epargne de Rambouillet, dont il obtint le premier prix et l'exécution.

Seul ensuite, il s'est fait connaître par de nombreuses constructions importantes, parmi lesquelles on peut mentionner celle de la salle du Chat Noir, le fameux cabaret de Rodolphe Salis, pour qui il reconstitua aussi le donjon de Nointré ; celles du clocher de l'église de Saint Paul au Brésil, de l'hôpital des tuberculeux à Villiers-sur-Marne, d'un théâtre du Cycle au Bois de Boulogne, des tribunes de l'Eglise de Notre-Dame de-Grâce à Passy, du tombeau de l'amiral Besnard au cimetière de Passy et de maisons de rapport, avenue Bosquet et boulevard Exelmans à Paris.

M. Maurice Isabey est aussi l'auteur de restaurations remarquables ou intéressantes ; mentionnons celles de l'église de Saint-Aventin (Haute-Garonne), de l'église de Wissous près Paris, de plusieurs châteaux dans Indre-et-Loire, dans l'Eure, dans Eure et-Loir, etc.

La science de M. Isabey et son originalité d'inspiration, unie aux bonnes traditions de l'école, ont engagé le gouvernement du Brésil à le charger de la construction d'un Palais du Congrès des Représentants à Rio-de-Janeiro, ainsi que d'une prison et d'une blanchisserie modèles.

Cet architecte a publié un intéressant *Essai de Colonisation moralisatrice pour les enfants* (1 vol. 1896), en collaboration avec M. Léon Isabey, son père.

REBLAUD (Théophile)

Chirurgien, né à Bionville (Moselle) le 22 décembre 1860. Il fit ses humanités au lycée Charlemagne et ses études de médecine à la Faculté de Paris. Externe, puis interne des hôpitaux (1887), il obtint en 1892 le doctorat en médecine. Chargé de la consultation des maladies des femmes dans le service du professeur Guyon, à l'hôpital Necker, de 1892 à 1896, il devint ensuite chef de clinique du professeur Berger.

En 1899, M. le Dr Reblaud fut nommé chirurgien adjoint de l'hôpital Rothschild, dont il a été promu titulaire en remplacement du Dr Marc Sée en 1901. Depuis 1900, il est aussi chirurgien du dispensaire Furtado-Heine.

Très apprécié comme clinicien et praticien, le Dr Reblaud s'est plus spécialement adonné au traitement des affections gynécologiques et des voies urinaires.

On lui doit d'importants travaux scientifiques, parmi lesquels il convient de mentionner les suivants : *Injections d'huile grise*, en collaboration avec le Dr Balzer (*Bulletin médical*, 1888) ; la *Cystite non tuberculeuse chez la femme* (thèse de doctorat, 1892) ; les *Hématurées essentielles* (Congrès de Chirurgie, 1892) ; *Des hydronépauses consécutives à la compression des artères par l'utérus gravide* (Congrès de Chirurgie, 1893) ; *Sur un cas de pseudo-occlusion intestinale d'origine névropathique* (Société de l'Internat, 1905), etc.

Ce chirurgien collabore assidûment, depuis 1888, à la *Revue de Chirurgie*, où il publie les comptes-rendus médicaux, et à diverses autres feuilles.

Lauréat de l'Académie de Médecine, il fait partie de l'Association française de Chirurgie et de la Société médicale du IXe arrondissement de Paris.

DARD (Louis-Denis)

Ingénieur, administrateur, né au Creusot le 15 juin 1841. Après avoir fait des études primaires dans sa ville natale, il apprit la mécanique et accomplit ensuite le « tour de France », suivant un ancien usage qui lui permit d'être, à 24 ans, choisi comme chef d'atelier.

En 1866, M. Dard vint à Paris et travailla d'abord aux ateliers du chemin de fer d'Orléans. Il fondait, dès ce moment, une société musicale qui, transformée en société de secours et d'instruction mutuels, déplut au gouvernement impérial, surtout parce que son créateur organisait à la même époque des réunions amicales auxquelles prenaient part Pelletan, Jules Favre, Gambetta et d'autres orateurs républicains.

En 1870, M. Dard, qui résidait alors à Maubeuge, où il s'occupait de la construction des machines-outils, fit partie de la garde nationale de cette ville. Il devint ensuite directeur de l'usine Daudé à Charenton-le-Pont (Seine) ; puis il s'associa à M. Bildieu pour la direction, à Paris, d'une maison de construction de machines-outils, dont il resta seul propriétaire en 1873.

Rentré un moment dans la politique pour protester contre le gouvernement du 16 mai 1877, M. Dard ne s'est plus occupé, depuis lors, que d'industrie et de philanthropie. En 1881, il fondait la Société amicale des Enfants de Saône-et-Loire, dont il est resté le président d'honneur, ainsi que de la première société de tir et d'instruction militaire du XVe arrondissement, qu'il créa en 1884. En 1886, il créait aussi la société de retraites « la France prévoyante », et la même année la Chambre syndicale des Constructeurs de machines agricoles et horticoles de France.

Nommé, en 1890, maire-adjoint du XVe arrondissement de Paris, M. Dard a été aussi l'un des fondateurs du Comité radical-socialiste et de la Société scolaire de secours mutuels et de retraites du même arrondissement, de laquelle il a été vice-président ; membre honoraire des Sociétés de secours mutuels, de la Société des Crèches et des Dispensaires, délégué cantonal, membre du Conseil d'Hygiène, de la Caisse des Ecoles, président du bureau de bienfaisance et du bureau de placement gratuit, qu'il a également contribué à fonder, et de la plupart des institutions analogues de cet arrondissement, il est d'autre part vice-président de la Chambre syndicale des Constructeurs

de machines agricoles en France, trésorier fondateur du Syndicat d'initiative pour la vulgarisation des machines agricoles de fabrication française, et président fondateur de l'Association républicaine pour le développement des cours professionnels en France ; il est encore administrateur de la Caisse d'Epargne de Paris et conseiller du Commerce extérieur de la France.

M. Dard est certainement l'une des personnalités qui auront le plus contribué à répandre, en France, les idées de prévoyance et de solidarité. Il est aussi de ces industriels avisés qui s'efforcent de créer à notre pays des débouchés nouveaux et de maintenir sa réputation dans le monde entier.

Il a publié, en 1900, une intéressante *Etude sur les bureaux de placement à Paris et dans les départements*. Il est l'un des fondateurs, depuis 1903, et le trésorier des *Nouvelles agricoles*, revue mensuelle illustrée de vulgarisation pratique.

Titulaire de nombreuses récompenses aux expositions, notamment de médailles d'or à celles de Paris (1889 et 1900), d'Hanoï (1902), et de Saint-Louis (1904), M. Dard a été membre des comités d'admission et d'installation aux Expositions de Paris en 1900 et de Liège en 1905.

Il est chevalier de la Légion d'honneur, officier de l'Instruction publique, du Mérite agricole, du Dragon de l'Annam ; il a reçu une médaille d'or de la Mutualité, des médailles d'argent de l'Assistance publique et du Conseil d'Hygiène.

NOBLET (Louis-Silvain)

MÉDECIN, né à Jessains (Aube) le 16 mars 1842. Il fit à Paris ses études classiques et scientifiques. Reçu pharmacien diplômé de l'Ecole de Pharmacie de Paris, il obtint, en 1878, le doctorat en médecine, devant la même Faculté, avec une thèse sur le *Meningisme, syndrome de E. Dupré*. Il a été l'élève des professeurs Duplay, Brouardel, Potain, etc.

Ayant fait des recherches expérimentales sur les divers agents thérapeutiques en usage à l'heure actuelle, le Dr Noblet, au cours d'une longue pratique professionnelle, a su les mettre à profit. C'est surtout dans le traitement des maladies du cœur, de l'hydropisie, du diabète, de l'albuminerie et des affections de l'estomac, que ce médecin a obtenu des résultats remarquables, à Paris et en province même.

On doit au Dr Noblet une intéressante étude sur les *Maladies du cœur* et un ouvrage sur l'*Art de bien digérer* (1 vol. 1905), dans lequel se trouvent résumés toutes les observations faites par l'auteur au cours de sa carrière. Le choix, la composition, la préparation, l'usage et la valeur intrinsèque des aliments y sont analysés, ainsi que les affections dont l'estomac est tributaire. C'est un des traités les plus complets qui aient été publiés sur l'économie générale de la nutrition et de l'alimentation.

AUSCHER (Léon)

INGÉNIEUR, administrateur, publiciste, né à Strasbourg le 31 mai 1866. Il vint faire ses études classiques à Paris, au lycée Condorcet ; puis il entra à l'Ecole Centrale des Arts et Manufactures, de laquelle il sortit avec le diplôme d'ingénieur.

Dès ce moment, M. Léon Auscher prit la direction de l'ancienne maison de carrosserie J. Rothschild, direction qu'il partage avec M. Rheims. C'est à son initiative et à ses efforts qu'est dû le perfectionnement de l'industrie moderne des voitures. Etablissant cette industrie suivant des données techniques rigoureusement scientifiques, d'après épures et plans, M. Léon Auscher a pu ainsi développer l'importance et améliorer la valeur de sa fabrication.

Non content de créer la plupart des modèles de voitures de luxe à traction animale que le monde élégant adopte en France et à l'étranger, M. Léon Auscher a été, avec M. Rheims, l'un des premiers constructeurs de voitures automobiles ; il a introduit, dans cette construction, l'emploi de l'aluminium et l'usage des chassis à entrées latérales.

Depuis 1896, M. Léon Auscher a fait participer avec succès la maison J. Rothschild à toutes les grandes courses de Paris-Amsterdam, Paris-Bordeaux, Paris-Berlin, Paris-Vienne, Paris-Madrid, aux courses des Circuits, de la Coupe Gordon-Benett, du Tour de France, etc.

Il a fait paraître, en 1904, un ouvrage documenté sur le *Tourisme en Automobile*. Il est aussi l'auteur d'études sur l'*Aluminium, ses emplois, son avenir*, et sur les *Centres de Tourisme*. Il collabore au *New-York Herald*, à la *Vie Automobile*, à la *Nature* et à différentes revues étrangères.

M. Léon Auscher est membre de l'Automobile-Club, de l'Aéro-Club de France, de la Société des Ingénieurs civils, etc.

HUTINEL (Victor-Henri)

Médecin, membre de l'Académie de Médecine, né à Châtillon-sur-Seine (Côte-d'Or) le 15 avril 1849. Elève de la Faculté de Médecine de Paris, il fut reçu interne des hôpitaux en 1872, obtint en 1874 la médaille d'argent de l'internat, en 1876 la médaille d'or de l'Assistance publique et en 1877 le doctorat en médecine.

Nommé, en 1879, médecin des hôpitaux et reçu, en 1883, professeur agrégé, M. le Dr Hutinel est devenu en 1889 médecin des Enfants Assistés, et professeur titulaire de la Faculté de Médecine en 1897. L'année suivante, il était élu membre de l'Académie de Médecine. Il est aussi membre des Académies de Vienne et de Saint-Pétersbourg.

C'est surtout dans le traitement des maladies infantiles que le Dr Hutinel s'est acquis une haute réputation de savant. Il est l'auteur de travaux considérables, et généralement mis à contribution, dont les plus généralement cités portent les titres suivants : *Troubles de la circulation chez l'enfant et en particulier chez le nouveau-né* (thèse de doctorat, 1877) ; *Des températures basses centrales, de la convalescence et des rechutes de la fièvre typhoide* (thèse d'agrégation, 1883). — Etudes sur les maladies des voies respiratoires : *Etude sur la pneumonie disséminée, indication des bains froids dans la broncho-pneumonie* (1892). — Maladies du foie : la *Cirrhose avec steatose du foie* (1881) ; *Cirrhoses cardiaques et cardio-tuberculeuses chez l'enfant ; Cirrhoses du foie chez l'enfant ; Foie syphilitique chez le fœtus et le nouveau-né* (1893-1896) Maladies des organes génito-urinaires : *Lésions syphilitiques du testicule chez les jeunes enfants* (1878) ; *Tuberculose du testicule chez l'enfant* (1891) ; *Cystites colibacilleuses chez les enfants* (1896). — Système nerveux : *Des méningites aigues ; Du méningisme ; Des méningites séreuses* (in thèse de divers internes). — Maladies infectieuses : *Phtisie pulmonaire*, avec la collaboration du Dr Grancher ; *De l'hérédité de la tuberculose*. — Articles et mémoires : *De la tuberculose héréditaire et de la tuberculose du premier âge, rôle respectif de la contagion et de l'hérédité dans la propagation de la tuberculose ; Effets des injections sous-cutanées chez les tuberculeux ; Erythèmes dans la fièvre typhoide* (1890) ; *Erythèmes infectieux* (1892) ; *Des accidents de la sérothérapie ; Septicémie médicale chez les très jeunes enfants ; Gangrènes disséminées de la peau ; Des infections staphyloccociques* (1896) ; *Ulcère syphilitique de l'ombilic chez les nouveau-nés ; Prophylaxie des maladies contagieuses aux Enfants-Assistés* (1897) ; *Infections gastro-intestinales ; Traitement des diarrhées infantiles ; La diphtérie aux Enfants-Assistés, sa suppression par l'hygiène* (1898) ; *Complications de la rougeole ; De l'antisepsie médicale dans la scarlatine ; Les avortons et les couveuses ; Les œdèmes dans les entérites des enfants*, etc. Il a publié aussi de nombreuses leçons professées à la Faculté.

M. le professeur Hutinel est chevalier de la Légion d'honneur depuis 1898.

LAURENÇON (Léon-André-Hippolyte)

Député, avocat, né à Chantemerle, près Saint-Chaffrey (Hautes-Alpes) le 16 octobre 1841. Après avoir pris les baccalauréats ès-lettres et ès-sciences, il se fit recevoir licencié, puis docteur en droit et inscrire à la Cour d'appel de Grenoble.

Au lendemain de Reischoffen, le 7 août 1870, il s'engagea comme volontaire et fut nommé capitaine des mobiles de son département.

Elu conseiller général pour le canton de Lagrave en 1869, il représenta ensuite le canton du Monétier-de-Briançon à l'assemblée départementale des Hautes-Alpes.

M. Laurençon, après avoir refusé de se porter aux élections législatives de 1876, accepta la candidature l'année suivante dans l'arrondissement de Briançon et fut élu député par 2,566 voix contre 1,779 à M. Meyer et 358 à M. Sentis. Il vota dès ce moment avec la majorité républicaine.

Réélu en 1881, sans concurrent, par 4,712 voix sur 4,872 votants, il intervint dans les discussions sur le régime des soies (amendement voté aux tarifs des Douanes) ; sur la loi militaire, pour présenter un amendement (repoussé) demandant que les étudiants en théologie puissent faire leur service dans les sections d'infirmerie ; sur le reboisement et le regazonnement des montagnes ; sur les subventions aux canaux et le régime général des eaux, etc. On doit également rappeler que, dès 1885, M. Laurençon, en compagnie de MM. Germain, Lebaudy et Maze, déposa la première proposition de loi remplaçant l'impôt foncier par une élévation de droit sur l'alcool.

Au renouvellement législatif de cette même année 1885, qui s'opéra au scrutin plural, candidat en dehors de toute liste, M. Laurençon passa seul au premier tour de scrutin, dans son département, avec [illegible]

l'arrondissement de Briançon, par 3,772 voix, sans concurrent ; puis en 1893 par 3,536 voix contre 1,535 à M. Hartmann, distillateur, il a vu renouveler son mandat successivement : en 1898, par 4,006 voix sans concurrent et en 1902 par 2,470 suffrages contre 2,340 à M. Lussignol, radical.

L'honorable député des Hautes-Alpes, qui, jusque là, avait voté avec les républicains dits de gouvernement, s'est fait inscrire, en 1902, au groupe radical. S'intéressant surtout aux questions économiques, militaires et de politique étrangère, il a fait partie de plusieurs commissions, notamment celle de l'armée.

M. Laurençon a été nommé commandeur de l'ordre de François-Joseph d'Autriche en 1879, à la suite de la mission que lui avaient confié ses collègues de porter aux inondés de Szegedin les secours recueillis par souscription publique.

ALEX-RENAULT (RENAULT, Alexandre, ou)

Médecin, né à Saint-Denis-d'Anjou (Mayenne) le 10 octobre 1844. Il commença ses études classiques en province et les termina à l'Ecole Sainte-Barbe de Paris. Inscrit ensuite à la Faculté de Médecine, il fut nommé interne des hôpitaux en 1868 et reçu docteur en 1874.

Médecin des hôpitaux en 1885, M. le docteur Alex-Renault, qui avait été l'élève des docteurs Marjolin, E. Besnier, Demarquay, Hillairet et du professeur Axenfeld, entra, comme titulaire, à l'hôpital Broca en 1890. Depuis 1896, il est chef de service à l'hôpital Ricord (aujourd'hui Cochin), où il donne l'enseignement de la vénéréologie et se livre à des recherches de laboratoire qui ont mis son nom en relief.

Outre sa thèse de doctorat, intitulée : *De l'influence de l'alcoolisme sur les maladies cutanées et en particulier sur les syphilides* (1874), le docteur Alex-Renault est l'auteur d'un important *Traité d'hygiène des diabétiques* (1 vol. 1895) et de nombreux mémoires, communications ou études sur la dermatologie et la syphiligraphie, publiés dans les comptes-rendus des sociétés savantes auxquelles il appartient ou dans les recueils médicaux et scientifiques, en particulier le *Journal des Praticiens* et les *Annales de Dermatologie*.

On doit rappeler que c'est au docteur Alex-Renault qu'a été confiée l'organisation d'un musée de vénéréologie à l'hôpital Cochin, musée comprenant plus de 400 pièces et constituant un centre de travail précieux pour les étudiants.

M. le docteur Alex Renault est membre de la Société Anatomique, des Sociétés de Médecine des Hôpitaux, de Dermatologie, de Thérapeutique et de Prophylaxie sanitaire et morale.

BOVET (Armand de)

Ingénieur des Mines, né à Metz (Alsace-Lorraine) le 17 juin 1851. Il fit ses études classiques au lycée de Versailles, puis entra à l'Ecole polytechnique en 1871 et en sortit pour suivre les cours de l'Ecole des Mines en 1873.

Après avoir été professeur à l'Ecole des Mines du Brésil, à Ouro-Preto, pendant six ans, M. Armand de Bovet se consacra à l'exploitation des mines de diamant, en 1884, où il réalisa une des premières applications du transport de la force par l'électricité. De retour en France, il devint directeur du Syndicat de l'Eclairage électrique pour l'Exposition universelle de 1889.

En 1890, M. Armand de Bovet fut appelé à diriger la Compagnie du Touage de la Basse-Seine et de l'Oise. En cette qualité, il inventa le système de touage par adhérence magnétique qui porte son nom. Il devint ensuite administrateur délégué de la Société générale de Touage et de Remorquage. Il est en outre, président du Conseil d'administration de la Société des Mines de la Doubovaïa-Balka et de la Société industrielle métallurgique du Caucase.

Administrateur habile et d'une grande compétence, M. Armand de Bovet est en même temps un ingénieur d'une réelle science technique. Il a publié des études remarquées, notamment sur l'industrie minérale et la législation des mines au Brésil, sur les installations électriques dans les mines, sur l'éclairage électrique de l'Exposition de 1889, sur le touage à adhérence magnétique, dans le *Bulletin de la Société des Ingénieurs civils*, les *Annales des Mines* et autres publications scientifiques ou techniques.

M. Armand de Bovet a présenté, en outre, des rapports sur diverses questions aux Congrès de navigation de Paris (1892), de Bruxelles (1894), de La Haye (1896) et de Milan (1904). Il a été membre du Jury international de Vienne pour l'adoption d'un ascenseur destiné aux bateaux de navigation intérieure.

Lauréat de la Société d'encouragement à l'Industrie nationale et de la Société des Ingénieurs civils, membre du Comité consultatif de la Navigation,

M. Armand de Bovet est officier de la Rose du Brésil et commandeur de l'ordre de François-Joseph d'Autriche.

////

AVIRAGNET (Eugène-Charles)

Médecin, né à Port-Louis (Ile Maurice) le 29 mai 1865. Il fit ses études médicales à la Faculté de Paris. Externe (1885), puis interne des hôpitaux (1887), il fut reçu docteur en 1892, devint chef de clinique à l'hôpital des Enfants Malades en 1892 et fut nommé médecin des hôpitaux en 1899.

Chargé de différents services de consultation et en dernier lieu du service provisoire d'enfants à l'hôpital Saint-Louis, le Dr Aviragnet a été également choisi pour le traitement des nourrissons à l'œuvre dite du Point-du-Jour (assistance des mères et des nourrissons du XVIe arrondissement).

M. le Dr Aviragnet a fait des conférences fréquentes sur les maladies des enfants à l'hôpital des Enfants Malades et sur d'autres sujets aux hôpitaux Laënnec et Necker. Depuis 1900, il s'est, de plus, consacré aux cours de vacances instituées par la Faculté de Médecine. Ancien élève du professeur Grancher (de l'Académie de Médecine), il s'est intéressé, d'autre part, à l'importante question de la prophylaxie de la tuberculose dans les écoles.

Le Dr Aviragnet appartient, depuis 1888, à la rédaction du *Bulletin Médical* : il a publié, dans la *Gazette des Hôpitaux*, en collaboration avec le Dr Apert, une revue sur le *Traitement de la diphtérie ;* on lui doit les articles *Congestions pulmonaires*, *Hydrocéphalies*, *Périhépatites* et *Péritonites aigues*, dans le *Traité de Médecine* de Debove-Achard ; ceux de la *Tuberculose* et de la *Scrofule*, dans le *Traité des Maladies de l'Enfance* de Grancher, Marfan et Comby ; celui sur le *Traitement de la scarlatine* dans la *Manuel de Thérapeutique* de Debove et Achard ; et des études sur les sujets suivants : *Obstruction intestinale par calcul biliaire* (Société Anatomique, 1889) ; l'*Abcès rétro-pharyngien : mort subite (Revue des Maladies de l'Enfance*, 1893) ; *Des troubles digestifs liés à la rhino-pharyngite et à l'amygdalite chronique (Archives de Médecine*, 1900) ; *Des colites aigues muqueuses et dysenteriformes chez l'enfant* (Société de Pédiatrie, 1900) ; *Le scorbut infantile et les péricardites* (idem 1904), etc.

M. le Dr Aviragnet est membre de la Société Médicale des Hôpitaux, de l'Association des Médecins de la Seine, etc.

Il est, d'autre part, chevalier de la Légion d'honneur depuis 1904.

////

CLÉRAULT (Charles-Fernand)

I[illegible] études classiques au lycée Bonaparte (actuellement Condorcet), entra en 1863 à l'Ecole polytechnique et en sortit en 1865, dans le corps des Mines.

Après trois années passées à l'Ecole nationale des Mines, M. Clérault fut attaché comme ingénieur de 3e classe au service de la carte géologique détaillée de la France, sous la direction d'Elie de Beaumont.

Lors de la guerre de 1870, nommé capitaine au corps des mineurs auxiliaires du génie, puis capitaine au corps d'artillerie des mitrailleuses sous les ordres du commandant Pothier, M. Clérault fut décoré pour ses services militaires. Il fut ensuite appelé successivement au contrôle des Chemins de fer du Nord, puis à celui des Chemins de fer de l'Est et en 1878 mis en congé pour entrer au service du matériel et de la traction des Chemins de fer de l'Ouest, dont il a été nommé ingénieur en chef quelques années après.

Promu ingénieur en chef des Mines, il conserva son poste à la Compagnie de l'Ouest. Il a été rapporteur des Comités d'admission et d'installation, puis rapporteur du jury des récompenses pour la classe des chemins de fer, à l'Exposition universelle de 1889.

Comme ingénieur en chef du matériel et de la traction de la Compagnie de l'Ouest, M. Clérault s'occupa, d'une part, des questions de personnel et des questions d'organisation (pour obtenir des améliorations dans les diverses branches du service) ; d'autre part, sous sa direction ont été réalisés de sérieux progrès dans la construction des locomotives, voitures et wagons.

Il a dirigé en outre l'installation de la traction électrique sur la ligne des Invalides à Versailles.

M. Clérault fut, à l'Exposition universelle de 1900, membre du Jury des récompenses pour la classe des Chemins de fer. Depuis sa retraite à la Compagnie de l'Ouest, il s'est occupé de diverses sociétés industrielles, tout en continuant à faire partie, au ministère des Travaux Publics, de la Commission centrale des machines à vapeur, à laquelle il est attaché depuis [illegible].

Promu officier de la Légion d'honneur en 1889 M. Clérault a été successivement nommé officier de

l'ordre des Saints-Maurice-et-Lazare d'Italie, commandeur de Sainte-Anne de Russie, puis du Lion et du Soleil de Perse.

LEVAILLANT (Isaïe)

ADMINISTRATEUR, publiciste, né le 5 avril 1845 à Hegenheim (Haut-Rhin). Il fit ses études classiques au lycée de Colmar et vint à Paris pour se préparer à la carrière rabbinique ; mais, ne se sentant plus la vocation, il se lança d'abord dans le journalisme et devint rédacteur à la *Cloche* de Louis Ulbach, à la *Revue Moderne*, à la *Revue Politique et Littéraire*, etc.

Puis, M. Levaillant alla fonder, en 1872, un journal politique républicain à Nevers, où il fut nommé conseiller municipal et soutint de vives polémiques contre les journaux et les chefs des divers partis conservateurs.

Il prit notamment une part très active à la campagne qui aboutit, après une enquête parlementaire ordonnée par l'Assemblée nationale, à l'invalidation de M. de Bourgoing, député bonapartiste, et qui ne fut pas sans influence sur les scrutins qui, au moment du vote de la Constitution, ont consacré l'établissement de la République.

Après la chute du gouvernement du 16 mai 1877, M. Levaillant fut nommé sous-préfet de Saint-Claude (Jura). Deux ans plus tard, il était promu au secrétariat général du Rhône, à Lyon, où il resta jusqu'en 1880. Devenu préfet de la Nièvre à cette époque, il passa, en 1882, dans la Haute-Savoie, où il s'occupa surtout de l'établissement de chemins vicinaux ; puis, en 1883, dans le Doubs, où il rétablit l'ordre dans les budgets communaux.

Nommé, en 1885, directeur de la Sureté générale au ministère de l'Intérieur, M. Levaillant occupa jusqu'en 1888 ces fonctions, au cours desquelles il prit des mesures efficaces contre les maisons de jeu et les agissements des bookmakers, dont la suppression entraîna l'organisation du pari mutuel.

C'est aussi sous la direction de M. Levaillant qu'eut lieu l'expulsion des princes d'Orléans, dont il surveilla le départ d'Eu au Tréport, et celle du duc d'Aumale, qui se produisit un peu plus tard.

Il eut également à s'occuper du mouvement boulangiste et c'est à la suite d'une surveillance prescrite par lui que furent prises les mesures qui eurent pour résultat l'exclusion de l'armée du général Boulanger.

Mis en disponibilité par le ministère Floquet, M. Levaillant fut nommé trésorier-payeur-général de la Loire. En 1895, à la suite d'incidents qui se produisirent autour d'un procès auquel il resta d'ailleurs étranger, le cabinet Ribot provoqua la retraite de ce haut fonctionnaire.

M. Levaillant a été nommé, en 1898, par Waldeck-Rousseau, membre de la Commission de relégation au ministère de l'Intérieur.

Avec MM. Salomon Reinach (de l'Institut), le Dr Dreyfus-Brissac, Narcisse Leven, etc., M. Levaillant créa un « Comité de défense contre l'antisémitisme » au moment de l'agitation produite par la revision du procès Dreyfus.

Il a été administrateur des journaux le *Siècle* et l'*Univers Israélite*.

Officier de la Légion d'honneur et de l'Instruction publique, M. Isaïe Levaillant est, en outre, grand officier du Nicham et du Dragon de l'Annam, commandeur de la Conception du Portugal, de la Rose du Brésil et dignitaire d'autres ordres.

DIESBACH de BELLEROCHE (Xavier-Eugène Comte de)

HOMME politique, né à Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise) le 21 juillet 1817. Issu d'une famille d'origine allemande, qui s'établit en Suisse dès le début du XIIe siècle et dont une branche vint en France au XVIIIe siècle, il est le petit-fils d'un officier qui fut chargé par Louis XVI d'une mission à la cour de Prusse, pour le renouvellement des règlements de l'infanterie, et le fils d'un commandant de la garde royale sous la Restauration.

Le comte Eugène de Diesbach de Belleroche s'est occupé beaucoup d'agriculture dans le Pas-de-Calais, où il est propriétaire foncier important. Il est membre de la Société centrale d'Agriculture de ce département et de la Société des Agriculteurs de France, dont il fut l'un des fondateurs.

Elu, le 8 février 1871, représentant du Pas-de-Calais à l'Assemblée Nationale, par 135,900 voix sur 139,532 votants, le comte de Diesbach, royaliste et catholique convaincu, se fit inscrire à la réunion des « Réservoirs », signa la proposition tendant au rétablissement de la monarchie, vota la paix avec l'Allemagne, l'abrogation des lois d'exil et repoussa les lois constitutionnelles.

Son mandat terminé, il se retira de la vie publique en 1876, et il n'a plus, depuis, fait partie d'aucune autre assemblée politique. Toutefois il est resté maire de la

commune de Gouy-en-Artois (Pas-de-Calais), où il réside une grande partie de l'année.

⁄ ⁄ ⁄ ⁄

TARADEL (Alphonse-Bernard de GAY Baron de)

Général, né le [illegible] à M[illegible], est d'une ancienne famille originaire d'Italie, dont une branche vint en France avec le roi René d'Anjou, il est le petit-fils d'un capitaine de vaisseau de la Restauration, qui prépara l'expédition d'Algérie et y prit une part brillante.

Ses études classiques faites au lycée Saint-Louis, à Paris, il entra, en 1860, à l'Ecole militaire de Saint-Cyr. Sorti en 1863, sous lieutenant dans l'infanterie de marine, le baron de Taradel fut envoyé successivement à Toulon, à Brest, à la Réunion et en Cochinchine, où il participa pendant sept ans à la direction des affaires indigènes. Nommé chef de bataillon en 1874, il devint officier d'ordonnance de l'amiral de Montaignac, ministre de la Marine dans le cabinet de Cissey.

Passé ensuite dans l'armée de terre, le baron de Taradel fut envoyé à Vitré (Ille-et-Vilaine), puis en Algérie et il coopéra à la campagne de Tunisie.

Ayant acquis le brevet d'état-major, il passa au 6e corps d'armée, sous le commandement du général Février; puis il devint attaché militaire à l'ambassade de France à Rome En 1885, le général Campenon l'appela au ministère de la Guerre, qu'il quitta, lorsque le général Boulanger devint titulaire de ce portefeuille, pour aller, comme lieutenant-colonel, à Nevers, où il resta trois ans. Promu colonel au 61e d'infanterie à Toulon, puis en Corse, il fut envoyé au 83e à Toulouse, puis devint chef d'état-major du 17e corps, sous le commandement du général Fabre.

Promu général de brigade en garnison à Auch (Gers), M. de Taradel fut envoyé en disgrâce, comme gouverneur militaire à Perpignan, par le général de Galiffet, ministre de la Guerre dans le cabinet Waldeck-Rousseau pour avoir rendu les honneurs militaires à l'évêque d'Auch qui assistait à la revue annuelle du 14 juillet (1899). A Perpignan, le général de Taradel s'exposa encore à l'hostilité du gouvernement par son refus d'envoyer les soldats placés sous son commandement au cours du soir de l'Association philotechnique. Mis en disponibilité par le général André, devenu ministre de la Guerre et, passé, le 20 août 1903, au cadre de réserve, il fut mis à la retraite d'office en novembre de la même année.

A la suite de ces faits, il adressa au général André une lettre rendue publique, qui appréciait très vivement la conduite de son chef ; il se vit, pour ce fait, déférer à un conseil d'enquête, devant lequel il refusa de comparaître.

M. le général de Taradel est officier de la Légion d'honneur et décoré de divers autres ordres.

⁄ ⁄ ⁄ ⁄

CLOAREC (Paul)

Administrateur, marin, publiciste, né à Morlaix (Finistère) le 11 octobre 1860. Frère de M. Emile Cloarec, député du Finistère (1), il fit ses études classiques aux lycées de Morlaix et de Brest et entra à l'Ecole Navale en 1876

Sorti, deux ans plus tard, comme aspirant de marine, M. Paul Cloarec parcourut rapidement les échelons de la carrière navale jusqu'au grade de lieutenant de vaisseau. A bord du *Chasseur*, étant à Port-au-Prince (Haïti), au moment d'une insurrection, en 1882, il contribua à la répression ; par la suite, il commanda le *Sarrazin*, en escadre de la Méditerranée, puis il occupa le poste de professeur de tactique navale à l'Ecole supérieure de guerre. Il prit sa retraite en 1901 et s'adonna dès lors aux questions maritimes et coloniales.

Dès 1890, M. Paul Cloarec, sous le pseudonyme de J. Hunier, avait publié, sous le titre de : *Du navire de combat*, un projet de réforme de la préparation des unités de guerre au combat, qui a été depuis en grande partie adopté.

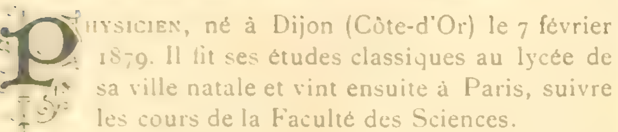
A l'Exposition universelle de Paris (1900), il obtint une médaille d'argent pour son invention d'un servomoteur électrique.

Il a publié plusieurs travaux, notamment une étude sur l'installation électrique à bord du croiseur le *Bugeaud*, qui lui valut une médaille d'or de l'Académie des Sciences.

Le 1er janvier 1903, M. Paul Cloarec prenait la direction de la Ligue Maritime française, association créée en 1899 et qui, sous son impulsion, a pris un développement rapide. C'est à son initiative qu'on doit la transformation, en revue d'un caractère économique et technique de sûre documentation, du *Bulletin de la Ligue Maritime*, et il collabore à cette publication pour ce qui concerne les questions de marine militaire. C'est aussi en partie à ses efforts qu'est due l'Exposition des Arts de la Mer, effectuée en 1905, ainsi que la réalisation de la « grande semaine navale », dont la première idée appartient à M. Rondet-Saint, l'ingénieur bien connu.

M. Paul Cloarec a fait, sur plusieurs de ces questions, d'assez nombreuses conférences. Il est, depuis 1900, professeur à l'Ecole des Sciences politiques, où il fait un cours sur la marine.

Membre du Conseil de la société le Yacht-Club, il est chevalier de la Légion d'honneur et officier d'Académie



CHARBONNEAU (Albert)

Physicien, né à Dijon (Côte-d'Or) le 7 février 1879. Il fit ses études classiques au lycée de sa ville natale et vint ensuite à Paris, suivre les cours de la Faculté des Sciences.

Entré, en 1896, au laboratoire de M. Ader, il accompagna celui-ci dans le voyage qu'il fit pour l'essai de son télégraphe sous-marin sur le câble Brest-New-York. Puis, admis, en 1899, à l'Observatoire d'Astronomie physique de Meudon (Seine-et-Oise), il prit part, en 1900, à la mission du Bureau des Longitudes pour l'observation de l'éclipse totale du soleil en Espagne ; et, sous la direction de M. Deslandres (de l'Institut), il releva des observations importantes sur la partie infrarouge du soleil.

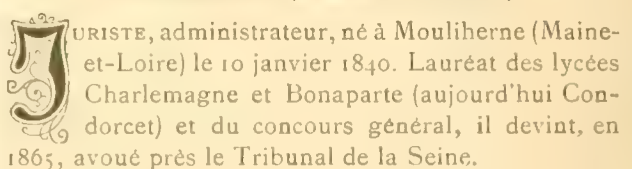
De retour à Paris, M. Albert Charbonneau fit une importante découverte sur l'activité des volcans de la lune *(Bulletin de l'Académie des Sciences*, 1900), qui le conduisit, comme conséquence, à la certitude d'une atmosphère faible dans ce satellite et à la possibilité de l'existence d'êtres organisés.

Delaissant l'astronomie proprement dite pour la physique appliquée, M. Albert Charbonneau découvrit, en 1903, un procédé de dévernissage des ballons, qui est employé depuis à l'Ecole d'Aérostation militaire de Chalais-Meudon. Poursuivant ses recherches expérimentales, il prit, en 1904, un brevet pour un transformateur de son invention, permettant d'obtenir des effluves d'électricité statique avec des courants dynamiques à haute tension. Ce transformateur, présenté à l'Exposition de Physique en 1905, a reçu l'approbation du monde savant.

Après avoir publié un essai de théorie sur les *Rayons X applicables à toutes les investigations de diagnostic médical*, M. Albert Charbonneau a fait paraître une *Théorie analytique de son transformateur*, montrant que, contrairement aux idées généralement reçues, l'électricité statique et l'électricité dynamique proviennent d'une source commune dont les actions extérieures seules sont différentes.

M. Albert Charbonneau est encore l'auteur d'un nouveau relai téléphonique permettant de téléphoner à des distances illimitées, relai dont l'efficacité a été reconnue dans des épreuves publiques. Il a publié, en 1905, un important *Traité de Radiotechnie.*

M. Albert Charbonneau fait partie des Sociétés Astronomique et Physique ; il est membre correspondant de l'Académie des Sciences de Barcelone.



CHERAMY (Paul-Arthur)

Juriste, administrateur, né à Mouliherne (Maine-et-Loire) le 10 janvier 1840. Lauréat des lycées Charlemagne et Bonaparte (aujourd'hui Condorcet) et du concours général, il devint, en 1865, avoué près le Tribunal de la Seine.

Successivement secrétaire, rapporteur et président de la Chambre des Avoués de Paris (1893), M. P.-A. Cheramy a occupé l'une des premières places parmi ses confrères parisiens. Des affaires importantes ou retentissantes qui lui ont été confiées et que l'on peut rappeler, nous mentionnerons celles de la liquidation de la succession de Mme de Pomereu, du rachat du Grand Hôtel par la Rente Foncière et de la reconstitution de cette société, de la représentation des entrepreneurs de Panama et du sequestre des actions de Panama-Railroad, de la liquidation de la succession Michel Levy, de l'exécution testamentaire et de l'administration judiciaire de la succession de Mme veuve Léon et de la remise de ses biens à l'Assistance publique de Bordeaux, de la liquidation de la succession de M. et Mme Constant Say, de la succession Henri Say, de la transaction des administrateurs avec le syndic de la Caisse Générale des Familles, de la liquidation de la succession du commandant Hériot, etc.

L'une des particularités de l'étude que dirigea M. Cheramy de 1865 à 1904, est de n'avoir eu jusqu'à cette date que trois titulaires à partir de 1810.

Devenu avoué honoraire, M. Cheramy a été choisi comme administrateur du Crédit foncier Franco-Canadien et de la Société des Artistes et Amis de l'Opéra.

Amateur d'art éclairé, épris de musique et de littérature, M. Cheramy fait partie de la Société de l'Histoire du Théâtre. Il est, en outre, membre d'honneur et conseil de la Société nationale des Beaux-Arts, président de la Société musicale de « l'Ut mineur », président d'honneur de la Société mutuelle des Angevins de Paris et président de la Société du Vin d'Anjou. Il est encore vice-président de la Société des Amis du Luxembourg, conseil de la Société des

Grandes Auditions musicales, membre fondateur du Dîner Alexandre Dumas, du Déjeûner Francisque Sarcey, promoteur et président de la société formée pour l'érection d'un monument à Stendhal (Henri Beyle).

LAFFITTE (Jean-Paul)

PUBLICISTE, économiste, né le [illegible] mai [illegible] à Bilbao (Espagne), d'un père français et d'une mère espagnole. Il fit ses études au lycée Bonaparte (depuis Condorcet), à Paris, et suivit ensuite les cours de l'Ecole supérieure de Commerce.

Attaché, au début de sa carrière, à une maison de banque, M. J.-P. Laffitte a été ensuite administrateur de sociétés industrielles. En même temps, il s'est occupé de questions économiques, politiques et historiques.

Collaborateur du *Journal des Economistes*, du *Magasin Pittoresque*, de la *Revue de Droit public* et de la *Revue bleue*, où il donna de nombreux articles, M. Jean-Paul Laffitte a, d'autre part, publié en librairie : la *Parole*, volume paru dans la « Collection des Merveilles » de la maison Hachette (1884) ; le *Paradoxe de l'Egalité*, ouvrage couronné par l'Académie française (1 vol. 1887) ; *Le Suffrage universel et le Régime parlementaire*, étude documentée sur la politique des majorités, le droit de suffrage et la démocratie représentative, qui fut deux fois rééditée (1 vol. 1888) ; *Lettres d'un Parlementaire*, où se trouvent réunis de judicieux aperçus sur le système gouvernemental représentatif (1 vol. 1894) ; *Le Parti modéré, ce qu'il est, ce qu'il devrait être* (1896) ; la *Représentation proportionnelle*, étude sur cette réforme électorale, qui paraît désirable à l'auteur (1897), etc.

Ecrites dans un style clair et concis, ces publications ont le mérite rare de pouvoir intéresser tous les penseurs à quelque parti qu'ils appartiennent ; elles témoignent en outre chez leur auteur d'une connaissance approfondie de la législation française et étrangère.

M. Jean Paul Laffitte a été candidat républicain libéral, aux élections législatives de 1889, dans la 2e circonscription de Versailles ; il y obtint une forte minorité de voix contre l'élu, M. Haussmann, conservateur.

Il est membre de la Société d'Economie politique.

GUILLEMIN (Paul)

ADMINISTRATEUR, écrivain, né à Sorcy (Meuse) le 30 août 1847. Fils d'un officier, il fit ses études au Prytanée militaire de la Flèche, puis au lycée de Grenoble, où il fut ensuite maître répétiteur. Il suivit aussi des cours de médecine et, en 1870, se vit attacher à l'hôpital militaire de Briançon, puis au 14e bataillon de chasseurs à pied.

Après la paix, M. Paul Guillemin poursuivit la carrière universitaire, comme professeur au lycée de Lyon, jusqu'en 1879. Nommé, à cette époque, chef de cabinet du préfet du Rhône, puis passé au même titre à diverses autres préfectures, il devint ensuite chef du cabinet de la Préfecture de Police à Paris. En 1882, il a été nommé inspecteur général de la Navigation et des ports de la Seine.

Dans le même temps, M. Paul Guillemin s'est révélé comme un publiciste avisé, curieux de folklore, d'alpinisme et de biographie générale. Il a collaboré à la plupart des revues ou journaux du Dauphiné et a fait paraître notamment en volumes : *Ascension du mont Rochebrune* (1874) ; *Ascensions dans les Alpes briançonnaises* (1876) ; *Deux mois dans les Alpes briançonnaises* (1876) ; *Exploration dans les Alpes briançonnaises* (1878) ; *Album pittoresque des Alpes briançonnaises* (1878) ; le *Bacchu-Ber*, essai historique et archéologique (1878) ; le *Lac de l'Echauda* (1878) ; *Miscellanées* (1878) ; *Carte topographique du massif du P*[illegible] (1879) ; les *Coutumes d'Arvieux* (1880) ; *Album du Queyras* (1880) ; *Première ascension de l'aiguille du Ratier* (1880) ; les *Alpes françaises* (1880) ; les *Voies anciennes des glaciers du Pelvoux* (1884) ; *Carte du Briançonnais dressée en 1873* (1888) ; *Voyage à travers les Dauphinois*, sous le pseudonyme d'Amédée Guérin (1889) ; le *Voyage de Villars en Oisans* (1889) ; [illegible] *topographique du haut Dauphiné* (1890) ; *Date de l'histoire du diocèse d'Embrun* (1891) ; *Tomaso Borgonio et la première carte topographique des Alpes occidentales* (1891) ; *Carte manuscrite des Alpes dressée par Jean Videl en 1664* (1891) ; le *Voyage de Dhellancourt en Oisans, de 1785* (1892) ; *Fêtes d'inauguration du refuge-hôtel de l'Alpe du Villard d'Arene* (1892) ; l'*Imagerie des liqueurs du Dauphiné* (1892) ; *Voyage de Paris à Herblay* (1892) ; *Jean Brunet, se*[illegible] les *Refuges alpins du Dauphiné* (1894) ; *A toute va-*

[illegible] : *Emile Augier dans la charge et la caricature* (1897) ; *Le Dauphiné et les Dauphinois dans la charge et la* [illegible] *Chartreuse en juillet 1872* (1898) ; *Victor Puiseux et* [illegible] *Taulier* (1899) ; *Tournée de l'Intendant Pajot de Mar-* [illegible] ; *Alfred Poizat* (1900) ; le *Général Agnel* (1900) ; le *Général de Bovet* (1900), etc.

On annonce du même auteur : *Au front des Cimes*, poèmes alpestres ; la *Crevasse*, roman de l'Alpe dauphinoise, et l'*Esthétique alpestre*.

Chevalier de la Légion d'honneur et officier de l'Instruction publique, M. Paul Guillemin est membre de l'Académie Delphinale.

DELORME (Achille-Félix)

Homme politique, administrateur et publiciste, né à Bellême (Orne) le 13 avril 1831. Il fit ses études juridiques à la Faculté de Paris, où il obtint la licence en droit. Secrétaire de la Conférence des Avocats et lauréat titulaire du prix Paillet, décerné alors pour la première fois, M Achille Delorme prit place au barreau de la Cour d'appel et se fit connaître comme un adversaire de l'Empire, par sa collaboration à l'*Electeur Libre*, d'Ernest Picard.

Au 4 septembre 1870, il fut nommé préfet du Calvados. Après la signature de l'armistice entre Jules Favre et Bismarck (janvier 1871), M. Achille Delorme refusa d'afficher la proclamation envoyée de Bordeaux par Gambetta, trouvant celle-ci « fort éloquente, mais « inacceptable dans la partie relative à la signature de « l'armistice,» et ajoutant, dans une lettre à Gambetta :

> C'est une accusation publique contre le gouvernement de [illegible] fatalement un appel à la guerre civile. Telle qu'elle est, il est de [illegible] que vous me faites de la publier.

Cette attitude valut à M Achille Delorme sa révocation et son élection de représentant à l'Assemblée nationale dans le Calvados, le 8 février suivant, par 49,983 voix sur 86,564 votants.

M. Achille Delorme siégea au centre gauche de l'Assemblée nationale Il fut secrétaire de la commission qui prépara le projet de loi adopté sur la liberté de l'enseignement supérieur, et de la commission relative à la Constitution, en faveur de laquelle il se prononça.

Il ne se représenta pas en 1876 et fut nommé alors préfet de la Haute Garonne ; puis, le gouvernement du 16 mai l'envoya à Nancy, comme préfet de Meurthe-et-Moselle. Après la chute du cabinet de Broglie, M. Delorme fut révoqué.

Depuis lors, il a collaboré au *Courrier du Dimanche*, avec MM. Vacherot, Saint-Marc Girardin, etc. ; il a aussi organisé, avec Edouard Hervé, directeur du *Soleil*, une Ligue réformiste, qui ne dura que peu de temps.

BUREAU (Georges)

Avocat, publiciste, né à Paris le 31 janvier 1870 Après avoir fait ses études classiques au lycée Condorcet et au lycée d'Alger, il se fit recevoir licencié en droit devant la Faculté de cette dernière ville et docteur en droit devant la Faculté de Paris.

Inscrit au barreau de Paris depuis 1892, M. Georges Bureau s'y est surtout occupé d'affaires civiles, de divorces souvent. Chargé, depuis 1899, d'un cours de législation théâtrale au Conservatoire de Paris, il y a fait des conférences remarquées et très suivies. Il a plaidé pour la plupart des artistes en renom : Huguenet, Jane Hading, Mariette Sully, Alice Bonheur, Jeanne Granier, Claudius, Max Dearly, Léonie Dallet, Guyon fils, Madeleine Guitty : pour le romancier Pierre Decourcelle, pour le compositeur Baggers ; il est aussi l'avocat du journal le *Gil Blas*, etc

M. Georges Bureau est l'un des fondateurs et l'un des conférenciers attitrés de l'œuvre des Trente Ans de Théâtre Membre de la commission de gestion des caisses de retraite de l'Opéra et de l'Opéra-Comique, il est, d'autre part, président de la Société d'entraînement à l'escrime et au pistolet, membre d'honneur de l'Académie d'Épée de Paris, membre des comités de la Société d'encouragement de l'Escrime et de celle d'Escrime à l'Epée, de Paris.

M. Georges Bureau a publié un recueil de nouvelles : les *Maris de Colette*, et un important ouvrage juridique : le *Théâtre et sa Législation*.

Il est officier d'Académie.

PAVIE (Auguste)

Explorateur, né à Dinan (Côtes-du-Nord) le 31 mai 1847. Il fit ses études au collège de Guingamp. Engagé volontaire en 1864, il partit, comme sous-officier, en 1868, pour la Cochinchine, où il entra, l'année suivante, dans l'administration des Télégraphes. Rentré en France, volontairement, en 1870, pour prendre part à la guerre, il retourna en Cochinchine après la campagne.

Après quelques années de séjour en Cochinchine, M. Pavie fut nommé receveur du bureau télégraphique de Kampot, port cambodgien sur le golfe de Siam. Ce poste de confiance faisait de son titulaire le correspondant politique du représentant de la France au Cambodge. A Kampot, comme plus tard, à Pnom-Penh, capitale du Cambodge, où il résida ensuite, il apprit à connaître les mœurs, la civilisation, la faune, la flore et les langues de ces régions

En 1879, M. Auguste Pavie fut chargé de prendre des renseignements sur le chemin longeant la côte du golfe de Siam, en vue de l'établissement projeté d'une ligne télégraphique ; il poussa son excursion jusqu'au port d'Haitien, aussi sur la côte cambodgienne. Puis, en 1880, le nouveau gouverneur-général de l'Indo-Chine, M. Le Myre de Villiers, le chargea d'une mission géographique dans le Cambodge, tout en lui faisant, en même temps, étudier et surveiller la construction de la ligne télégraphique du Cambodge au Siam, de Pnom-Penh à Bangkok.

Devenu vice-consul de France à Louang-Prabang en 1884, M. Pavie, de 1886 à 1889, exécuta son premier voyage du Siam au Mékong, puis au Tonkin.

Dans cette exploration, la superficie des territoires parcourus fut d'environ 675.000 kilomètres carrés ; d'immenses régions furent visitées, explorées, ainsi que leurs cours d'eau ; la carte en fut établie et quantité de documents recueillis sur le pays. En même temps, grâce à l'action combinée de la mission Pavie et des autorités civiles et militaires, de grands territoires, jusqu'ici occupés par des troupes siamoises, furent remis à la France.

De 1889 à 1892, la mission Pavie parcourt le Siam, le Tonkin, le Laos, le Yunnam, l'Annam et le Cambodge : 14.000 kilomètres furent levés, les rapides de Kong et des cours d'eau non encore reconnus furent étudiés dans leur navigabilité, des mines de toutes sortes découvertes, des trésors archéologiques recueillis ; d'autre part, des tribus hostiles se soumirent sans nulle opération militaire.

M. Pavie, en 1892, fut envoyé, comme ministre de France, à Bangkok, pour terminer le règlement des frontières du Cambodge, du Laos et du Siam.

Le traité du 2 octobre 1893 ayant donné satisfaction à la France, il fut nommé commissaire-général au Laos, pour la reconnaissance et l'organisation de régions devenues françaises. Il explora alors toute la région du Haut-Ménam et de la rive gauche du Haut-[illegible].

Chargé ensuite de la délimitation de la frontière franco-chinoise, du fleuve Rouge au Mékong, il fut encore nommé commissaire du gouvernement français dans la Commission franco-anglaise des territoires du Haut-Mékong destinés à former un état-tampon. Là encore, 600 kilomètres d'itinéraires nouveaux furent levés et toute la topographie de la région exécutée sans aucune difficulté.

Sa mission achevée, M. Pavie rejoignit son poste de ministre de France au Siam (1894). Il quitta l'Indo-Chine pour rentrer en France le 28 août 1895, et fut nommé ministre plénipotentiaire de première classe.

Depuis son retour en France, il s'occupe de la publication des travaux de sa mission.

Titulaire de la grande médaille d'or de la Société de Géographie, M. Auguste Pavie est commandeur de la Légion d'honneur.

MORLOT (Louis-Emile)

Député, né à Charly-sur-Marne (Aisne) le 10 octobre 1859. Il fit à Paris ses études classiques, puis il suivit les cours de l'École des Sciences politiques et en sortit diplômé en 1880. Docteur en droit en 1882, il fut admis la même année au concours pour l'auditoriat du Conseil d'État.

En 1888, M. Morlot fut nommé sous-chef du service vicinal au ministère de l'Intérieur et secrétaire du Comité consultatif de vicinalité à la même époque. Il devint chef de bureau dans le même service en 1896.

Élu, dès 1886, conseiller général de l'Aisne, pour le canton de Charly, il a été réélu sans interruption ; depuis 1888, il est, en outre, maire de cette commune.

Quand survint le décès de M. Deville, député de l'arrondissement de Château-Thierry, M. Morlot posa sa candidature et il fut envoyé à la Chambre, le 23 février 1896, par 7,539 suffrages contre 3,897 à M. Paillet, conservateur, 989 à M. Ringuier, socialiste, et 457 à M. Jehan, républicain progressiste. Il a été réélu successivement : en 1898, par 8,357 suffra-
[illegible]

1902, par 7,400 voix contre 5,626 données à M. Ulrich, libéral, et 800 à M. Loddé, socialiste.

M Morlot appartient au groupe agricole et à celui dit « des sucriers. » S'intéressant particulièrement à l'étude des questions administratives et économiques, il est intervenu fréquemment dans les discussions des budgets et dans celles touchant au régime des boissons. Il est absolument protectionniste et vote avec les républicains radicaux.

MENNESSON (Aimé-Joseph Gustave)

Avocat, né à Craonne (Aisne) le 21 janvier 1847. Reçu, à la Faculté de Paris, licencié en droit en 1867 et docteur en 1869, il obtint le premier prix de droit français, le deuxième prix de droit romain (1867) et la médaille d'or du doctorat (1870).

Secrétaire de la Conférence des avocats en 1874-1875, il prononça à ce titre, comme discours d'usage, un *Eloge de Royer-Collard*, qui fut très remarqué.

Après avoir été le collaborateur de Me Betolaud, avec lequel il prépara maintes importantes affaires, Me Mennesson se signala ensuite, comme un excellent orateur et un juriste documenté, en de nombreux procès civils, industriels ou financiers. Il a plaidé notamment dans les affaires suivantes, qui ont eu quelque retentissement dans le public : Samana contre le général Ben-Aïd (règlement de comptes), du Zodiaque, Cibeins (transmission de titres), de l'aquarelle contestée d'Alphonse de Neuville, du Crédit général français, de la Société des Métaux, des héritiers Gortschakoff (succession Stourdza), du comte d'Harcourt (grève de musiciens), du Comptoir d'Orléans, de la Caisse des Familles, de la comtesse de Bari, de la Société du Jockey-Club (affaires Tod Sloan et Colman), de la Société du Sport de France (affaire des chevaux truqués), Legrand, ancien directeur des Établissements de la Bénédictine (succession), etc.

Me Mennesson est l'avocat-conseil de la Compagnie des Commissaires-priseurs de Paris, de la Société de Vichy, de la Société des anciens élèves des Écoles des Arts et Manufactures et de plusieurs établissements financiers (Banques de Paris, de l'Indo-Chine, Russo-Chinoise, de Neuflize et Cie), etc. Il a été membre du Conseil de l'Ordre des avocats de 1891 à 1894.

LELU (Emile)

Médecin, né à Noizay (Indre-et-Loire) le 2 avril 1842. Il prit, à Paris, ses inscriptions à l'Ecole de Pharmacie, où il reçut le diplôme après avoir été interne des hôpitaux. En même temps, il suivait les cours de la Faculté de Médecine et il obtint le doctorat en 1872, avec une thèse sur le *Traitement de la coqueluche*, dans laquelle il signalait la présence de microbes dans le larynx et montrait les bons effets de la cautérisation au moyen du nitrate d'argent. Cette thèse, mentionnée dans les leçons cliniques du Dr Dujardin-Beaumetz, est considérée comme la première étude originale publiée sur la question qu'elle traite.

M. le Dr Lelu, qui s'est acquis une haute réputation d'habile praticien, a fait paraître, dans les bulletins des sociétés savantes auquelles il appartient ou dans les recueils scientifiques, notamment l'*Union Médicale*, des communications ou mémoires sur la *Fièvre typhoïde sudorale*, sur *Un cas de cyrrhose compliquée de grossesse*, et sur divers autres sujets de science médicale. Il s'est occupé en particulier des maladies de l'estomac

Ancien président de la Société Médico-Chirurgicale, l'une des plus importantes et anciennes sociétés de ce genre, dont le centenaire échoit en 1905, le docteur Lelu est officier d'Académie, du Nicham-Iftikar et chevalier du Nicham-El-Anouar.

KOECHLIN-CLAUDON (Emile)

Ingénieur, né à Mulhouse le 26 juillet 1852. Il appartient à une ancienne famille alsacienne, très connue dans l'industrie. Après avoir commencé ses études au collège de sa ville natale, il vint les terminer au lycée Saint-Louis à Paris. Elève ensuite de l'Ecole centrale des Arts et Manufactures, il en sortit en 1875, avec le diplôme d'ingénieur.

Etabli dans l'Alsace annexée, à Mulhouse même, M. Kœchlin-Claudon y dirigeait une usine sans s'occuper du mouvement politique, lorsque les autorités allemandes firent des perquisitions à son domicile, ainsi qu'à ceux de diverses autres personnalités du pays (février 1887). En sa qualité de membre de la Ligue des Patriotes, M. Kœchlin-Claudon fut poursuivi, avec sept autres inculpés, sous la prévention de menées ayant pour objet d'arracher l'Alsace-Lorraine à l'empire allemand, les statuts nouveaux de la Ligue

des patriotes déclarant notamment, en effet, qu'un des buts envisagés par cette association était le rattachement de l'Alsace Lorraine à la France par tous les moyens, même par la violence. Traduit devant la Haute-Cour de justice de Leipzig après trois mois et demi de détention préventive, il fut condamné à un an de forteresse.

Expulsé ensuite du territoire alsacien, M. Kœchlin-Claudon vint en France, où il est entré dans l'administration des tabacs. Il est capitaine du génie dans l'armée territoriale.

M. Kœchlin-Claudon, qui s'occupe beaucoup d'archéologie, est membre correspondant de la Société française et de la Société helvétique de Numismatique.

BLOCHE (Arthur)

Critique d'art, expert et publiciste, né à Paris le 19 février 1851. Fils de l'expert bien connu Louis Bloche, il fit au lycée Bonaparte (depuis Condorcet) ses études classiques. En 1872, il succéda à son père et devint successivement expert de l'administration des Douanes, des Domaines et de la Cour d'appel.

M. Arthur Bloche, dans ces attributions, s'est acquis une haute réputation de compétence et d'activité. Parmi les plus importantes, au point de vue artistique, des très nombreuses ventes qu'il a été appelé à diriger, on peut rappeler celles des successions de MM^mes Blanc, d'Yvon, de MM. Vibert, le marquis d'Osmond, le comte de Pyzançon, la comtesse de Castiglione, etc. Il a été aussi l'expert des ventes d'artistes tels que les sculpteurs d'Epinay, Madrassi, Carrier-Belleuse, et de la plupart des comédiennes célèbres : Léonide Leblanc, Sarah Bernhardt, Hortense Schneider, Wanda de Boncza.

C'est à M. Arthur Bloche que fut confiée la vente des diamants de la Couronne, tâche délicate dont il se tira avec distinction et dans laquelle, mû par un sentiment des plus louables, il fit preuve d'un rare désintéressement en abandonnant ses honoraires au profit de la Caisse des Musées et de la fondation d'une maison de retraite pour les vieillards. C'est aussi à lui que fut dévolue l'organisation de l'Exposition de l'Art français au XVIIIe siècle, faite à Bruxelles avec tant de succès, et c'est en son hôtel que fut installée l'Exposition rétrospective des peintres de la région lyonnaise, où des toiles et dessins de James Bertrand, Fantin Latour, Volon, Meissonnier, Puvis de Chavannes, Chenavard, etc., furent pour la première fois réunis.

Critique d'art averti et d'un bel éclectisme, M. Arthur Bloche a publié nombre d'articles dans la *Liberté*, le *Matin*, le *Gaulois* et d'autres revues ou journaux. Il est l'auteur, en outre, d'un intéressant volume sur les *Diamants de la Couronne* et de milliers de catalogues des collections particulières à la vente desquelles il a prêté son concours.

M. Arthur Bloche a été l'organisateur des fameuses ventes de charité au profit des victimes d'Alsace-Lorraine, de l'Opéra-Comique, etc.

Il est membre de la Société des Amis du Louvre, de la Société des Arts décoratifs et du Syndicat de la Presse artistique.

COUTANT (Etienne-Paul)

Ecrivain, juriste, né au Blanc (Indre) le 9 septembre 1865. Après avoir fait à Paris ses études de droit, il suivit les cours de l'Ecole des Sciences politiques. Attaché d'abord à la Cour des Comptes, puis avocat quelque temps à la Cour d'appel de Paris, il fut nommé, en 1888, secrétaire du parquet général de la Cour de Cassation. Devenu, en 1893, greffier de la Chambre criminelle, il eut à s'occuper, en cette qualité, des affaires du Panama et du procès Dreyfus. En 1900, il a été nommé greffier de la Chambre des requêtes à la Cour de Cassation.

Chargé, d'autre part, par le Conseil de l'Université de Paris, d'un cours de législation à l'Ecole supérieure de Pharmacie, M. E.-Paul Coutant a publié, sous le titre de *Législation de la Pharmacie*, un volume d'un usage courant. On lui doit aussi un *Précis de droit usuel* résumant les leçons faites pendant plusieurs années à l'Association Philotechnique ou à l'Union française de la Jeunesse, dont il fut vice-président ; il collabore à la *Gazette des Tribunaux* et aux grands recueils de jurisprudence (Dalloz, Sirey, etc.)

M. E.-Paul Coutant, de plus, s'est créé dans les lettres une solide réputation par des ouvrages d'un grand intérêt historique ou philosophique et des œuvres d'imagination remarquablement écrits. Il faut mentionner de lui notamment : *Trois grandes figures*, avec préface d'Armand Silvestre (1 vol. 1898) ; le *Conventionnel Le Bas*, étude sur l'entourage de Robespierre, avec préface de Victorien Sardou, qui obtint le prix Thérouanne de l'Académie française [illegible]

léon III, d'après les papiers du précepteur de celui-ci [illegible] *L'Esprit* [illegible] *le Roman* [illegible] *Vers l'avenir*, drame en 4 actes, évoquant le spectacle de la guerre et dont le succès fut très vif sur diverses grandes scènes de province et de l'étranger (1904-1905). On annonce du même auteur des *Souvenirs historiques* que l'on dit très curieux.

Collaborateur successivement au *Siècle*, au *Gil Blas*, au *Figaro*, au *Journal des Débats*, à la *Nouvelle Revue*, à l'*Illustration*, à la *Contemporaine*, à la *Femme nouvelle*, à la *Revue d'Italie*, au *Monde moderne*, à la *Revue*, à la *Grande Revue*, où il est chargé de la critique littéraire, etc., M. E.-Paul Coutant, plus connu en littérature sous le pseudonyme de « Stéfane Pol », est membre de la Presse de l'Enseignement, de l'Association des Critiques littéraires et de la Société des Gens de Lettres. Il est, d'autre part, chevalier de la Légion d'honneur et officier de l'Instruction publique.

SCELLIER de GISORS (Louis-Henry-Georges)

Architecte, né à Bellevue (Seine-et-Oise) le 13 septembre 1844. A l'Ecole des Beaux-Arts, où il entra en 1862, il fut élève de Lebas et de Ginain, reçut plusieurs récompenses et notamment le prix Muller-Sœhnée en 1865, le prix Achille Leclère en 1868 et le prix Rougevin en 1872. Entre temps, il concourait cinq fois pour le prix de Rome ; il obtint le second grand-prix en cette même année 1872.

A ce moment, il avait déjà rempli une mission officielle à Rome, où il avait été chargé de fouilles au Forum et au Mont-Palatin, dès 1869.

Attaché d'abord aux travaux du Grand-Opéra de Paris, puis inspecteur général des Bâtiments civils, M. Scellier de Gisors devint architecte de l'administration des Postes, du Luxembourg et du Sénat. Depuis 1896, il est professeur à l'Ecole des Beaux-Arts.

Il a envoyé à plusieurs reprises des planches ou travaux d'architecture aux Salons de la Société des Artistes français, qui lui a décerné, en 1876, une 2e médaille, et la médaille d'honneur en 1896.

M. Scellier de Gisors a exécuté plusieurs constructions importantes ; il est notamment l'auteur, avec le [illegible], du monument élevé à l'amiral de Coligny au chevet du temple de l'Oratoire, à Paris ; du monument de Lamartine à Mâcon, avec le sculpteur Falguière ; du nouveau musée du Luxembourg ; du Dépôt central du matériel des Postes et Télégraphes, boulevard Kellermann, à Paris ; de l'Hôtel des Postes de Toulon ; du monument élevé au professeur Tarnier à la Clinique d'accouchement d'Assas, avec le sculpteur Puech, etc. ; il a été chargé de l'installation du Musée colonial à l'Exposition universelle de 1900. On lui doit aussi de nombreux hôtels, châteaux et maisons particulières d'une conception originale.

Membre de la Société centrale des Architectes français, qui lui a décerné la médaille d'architecture privée en 1892, M. Scellier de Gisors a fait partie du Jury des récompenses à l'Exposition universelle de 1900 et de celui de la Société des Artistes français. Il est officier de la Légion d'honneur depuis 1899.

MAC-ADARAS (James-Dyer)

Général, ancien député, né à Ruthmines (Irlande) le 21 juin 1838. Issu d'une ancienne famille de ce pays, il débuta dans la carrière militaire. Capitaine d'artillerie au service de la Compagnie des Indes, et non de l'Angleterre comme l'ont prétendu à tort certains biographes, il démissionna lorsque décrut l'importance politique de cette compagnie et refusa à ce moment d'entrer au service du gouvernement britannique.

La guerre franco-allemande ayant éclaté, M. Mac-Adaras, dès les premiers jours d'août 1870, organisa, avec l'appui de M. Sullivan, directeur de la *Nation*, l'ambulance irlandaise qui devait être des plus utiles à l'armée de la Loire A l'annonce des premières défaites françaises, il eut l'idée de créer un corps de volontaires irlandais : acceptée par le comte de Palikao, ministre de la Guerre, et plus tard par le gouvernement de la Défense Nationale, cette initiative n'obtint pas tout le résultat attendu, en raison de l'opposition de l'Allemagne et du Royaume-Uni. Nombre de volontaires débarquèrent toutefois en France, à l'équipement et à la subsistance desquels M. Mac-Adaras pourvut par lui seul.

Le 11 octobre 1870, M. Mac-Adaras qui, suivant ses propres paroles, « aspirait à mettre à nouveau sa « personne, sa bourse et son sang au service de la « France, » fut chargé du commandement du 2e régiment étranger. Attaché ensuite à l'état-major du 21e corps, il forma des colonnes mobiles qui firent

autant de mal aux allemands que les francs-tireurs et prirent part aux combats de Vendôme, Poilly, Marchenoir, Sillé-le-Guillaume et du Mans Il se distingua surtout à Freteval, où il fut grièvement blessé

Le 16 janvier 1871, le colonel Mac-Adaras était promu général de brigade et affecté au corps d'armée du Hâvre. Il préparait la défense de ce port quand survint l'armistice. Peu de jours après et malgré la mise hors la loi prononcée contre lui par le gouvernement anglais, il acceptait et accomplissait la difficile mission de passer, à Londres, les marchés nécessaires à à l'équipement des troupes de nouvelle formation. Après la paix, il se fixa à Paris.

Ayant obtenu ses lettres de naturalisation sur les champs de bataille de 1870, M. Mac-Adaras reçut officiellement la nationalité française en 1871, et une deuxième fois en 1888, où il lui fut envoyé un nouveau décret de naturalisation au lieu d'un simple certificat qu'il avait fait demander.

Le général Mac-Adaras fut élu, en 1888, conseiller général du département des Basses-Alpes, pour le canton de Valonne et réélu à ce mandat en 1893. En 1889, il avait été nommé député de ce même département, dans l'arrondissement de Sisteron, par 3,116 voix contre 1,302 à M. Suquet, député sortant.

A la Chambre, il siégea parmi les républicains progressistes indépendants.

Partisan de la réforme administrative et décentralisatrice, du dégrèvement de l'impôt foncier, de la protection de l'agriculture nationale, le général Mac-Adaras se déclara l'adversaire des gros traitements et du cumul des fonctions rétribuées. Il fut chargé de plusieurs rapports importants et il déposa un projet de loi de secours en faveur des victimes de la sécheresse et des orages dans l'arrondissement de Sisteron.

Mis en échec au renouvellement législatif de 1893, dans le même arrondissement, avec 2,425 voix contre 2,710 à l'élu, le vicomte d'Hugues, conservateur, le général Mac-Adaras se représenta après l'invalidation de son adversaire; mais celui-ci obtint sa réélection à un faible écart de suffrages.

Alors, se consacrant a l'étude des questions économiques, politiques et militaires, il exposa, dans un ouvrage fort documenté: le *Salut de la France* (1 vol. 1896), les réformes qui lui semblaient désirables pour l'avenir de notre pays et qui comprenaient notamment la loi militaire de deux ans, adoptée depuis.

Porté, en 1898, comme candidat républicain dans la 1re circonscription du Mans (Sarthe), le général Mac-Adaras se retira au 2e tour de scrutin, pour assurer l'élection de M. Rubillard, député sortant, radical.

Mentionnons que le général Mac-Adaras a été, dès 1878, l'un des protagonistes actifs de l'alliance franco-russe. Il fut envoyé, avec le général Tricoche, par le gouvernement français, comme délégué du comité d'armes, à l'Exposition de Chicago, en 1896.

NIERMANS (Edouard-Jean)

ARCHITECTE, né à Enschedé (Hollande) le 30 mai 1859. Fils de M. Doorwaard Niermans, Architecte et ingénieur distingué, il fit ses études à l'Ecole polytechnique de Delft et se consacra tout d'abord à des travaux de chemins de fer et de génie militaire. En même temps, il étudiait les Arts.

Venu à Paris en 1883, M. Edouard Niermans s'adonna avec passion à l'étude de tous les styles d'architecture français, tout en exécutant, pour vivre, des travaux industriels et c'est ainsi qu'il fut alors tour à tour graveur, dessinateur, aquarelliste ; il créa des modèles d'objets les plus divers, se rapportant à l'ameublement, à l'orfèvrerie, à la décoration et acquit ainsi une parfaite connaissance de tout ce qui peut concourir à orner ou à perfectionner l'habitation.

Chargé, en 1888, par le gouvernement hollandais, de l'exécution des pavillons de la section nationale et des Indes Néerlandaises, il exécuta aussi les pavillons des Diamants, Bols, Van Houten (belle reconstitution du style Renaissance hollandaise du XVIe siècle), le curieux village Javanais, la Brasserie Heineken, etc. Il fut ainsi l'un des architectes remarqués de l'Exposition universelle de Paris en 1889, où il était nommé secrétaire de la classe 5 bis des Beaux-Arts et membre du Jury de la classe 63 A celle de 1900, ses travaux en cours ne lui permirent que d'établir le pavillon de la Manufacture des Verreries et Glaces de Saint-Gobain.

Cependant, M. Niermans s'était affirmé comme l'un des plus audacieux novateurs de notre époque par des travaux au nombre desquels on doit mentionner la construction de la Chapelle protestante de la rue Blanche, la transformation du Casino de Paris, l'agrandissement de la Taverne Pousset du boulevard des Italiens, la construction et l'aménagement de la Brasserie Universelle de l'avenue de l'Opéra, de la Brasserie Mollard de la rue Saint-Lazare, du Théâtre Marigny des Champs-Elysées, du Théâtre des Capucines ; la transformation du Moulin-Rouge et de l'Olympia ; la construction de la façade du concert

« Parisiana » ; la reconstruction du Grand Hôtel du Palais, ancienne résidence de Napoléon III et de l'impératrice, et du Casino Bellevue, tous deux à Biarritz ; du Casino de Trouville, de nombreuses villas et maisons de rapport, etc. A l'étranger, il a construit notamment les magasins de la maison Kœhler et Cie à Moscou, où la mosaïque de verre domine.

Le même architecte est l'auteur des somptueuses salles de jeux du Casino municipal à Nice.

La caractéristique dans l'art de M. Edouard Niermans est dans l'utilisation des matériaux les plus divers, bois, fer, marbre, stuc, émail, céramique, mosaïque, grès, etc., permettant de produire des effets très différents et d'un bel ensemble décoratif. Il est l'un des premiers novateurs du style moderne, si en vogue aujourd'hui.

Après avoir été membre correspondant de la Société centrale des Architectes français, M. Edouard Niermans, s'étant fait naturaliser français en 1893, est devenu, la même année, membre actif de cette société, où ses parrains furent Charles Garnier, l'architecte de l'Opéra, MM. Paul Sédille et Charles Lucas.

Chevalier de la Légion d'honneur depuis 1889, il est décoré de divers autres ordres.

WORMS (Louis-Fernand)

Avocat, publiciste, né à Paris le 16 décembre 1847. Inscrit au barreau de la Cour d'appel en 1870, il fut secrétaire de la Conférence des avocats en 1872-1873. Collaborateur de Me Rousse, membre de l'Académie française, il publia les discours et plaidoyers de cet éminent avocat et le seconda dans plusieurs affaires retentissantes.

Me Fernand Worms s'est créé une sorte de spécialité des causes de propriété littéraire ; il s'est distingué notamment dans celles relatives aux œuvres d'André Chénier, de Paul Bourget, dans laquelle il plaida en faveur de l'éditeur Lemerre ; de l'Arétin, où il défendit la maison Liseux ; de Gounod, de François Coppée ; de Mérimée, à propos de la publication des lettres de cet écrivain par M. Chambon ; de Leconte de Lisle, en faveur de la femme de ce poète, qui demandait l'interdiction de publier les œuvres de jeunesse de son mari ; des cours de M. Esmein, professeur à l'Ecole de Droit, dont il fit interdire la reproduction sans l'autorisation de l'auteur, etc.

M. Worms est professeur de droit médical à l'Ecole dentaire de Paris.

Comme membre du Conseil de surveillance de l'Assistance publique, il a pris l'initiative de la publication d'une table analytique qui permet de retrouver immédiatement, dans les procès-verbaux des séances tenues par ce conseil, toutes les matières traitées. Il a publié, en collaboration avec M. Derouin, un *Répertoire méthodique de Bibliographie de l'Assistance publique* et un *Traité théorique et pratique de l'Assistance publique* (2 volumes et un supplément). On lui doit, en outre : des études sur l'*Assistance publique aux étrangers en France* ; les articles *Assistance publique*, *Autorisation de plaider*, etc., au *Répertoire* de Sirey, et divers rapports, parmi lesquels un très intéressant exposé du *Droit des pauvres*, qui a été l'objet de débats au Parlement.

M. Fernand Worms est aussi l'auteur d'un important *Traité de la propriété littéraire* en 2 volumes, d'un *Commentaire de la loi sur les syndicats professionnels*, et d'un *Traité des autorisations de plaider nécessaires aux communes et établissements publics*. Il a fondé et dirige depuis 1880, avec M. Ledru, le *Journal des Sociétés civiles et commerciales*, où il a fourni beaucoup d'articles, ainsi qu'à la *Revue d'Odontologie* et au *Bulletin des Syndicats des Chirurgiens-dentistes parisiens*, etc.

M. Fernand Worms est titulaire d'une médaille d'honneur de l'Assistance publique.

SAISON-LIERVAL (Georges)



Médecin, né à Neuilly-sur-Seine le 15 octobre 1874. Il fit ses études classiques à Neuilly et apprit la médecine à la Faculté de Paris. Externe, puis interne des hôpitaux, titulaire d'une médaille de bronze de l'Assistance publique, il obtint, en 1901, le doctorat.

Nommé médecin des bureaux de bienfaisance des XVIe et XVIIIe arrondissements de Paris, le Dr Saison-Lierval a été aussi médecin du dispensaire de la rue Damrémont, qu'il a quitté en 1904. Dès 1903, il avait pris la direction d'une maison de santé, située au centre de Paris et destinée au traitement des affections médico-chirurgicales. Cet établissement, ouvert aux médecins ou chirurgiens, qui peuvent y continuer leurs soins à leurs malades, rend de grands services à la classe moyenne de la société.

Le Dr Saison-Lierval a été, en outre, chargé des consultations médicales au dispensaire Jacques Siegfried-Albert Robin, de l'hôpital Beaujon.

Outre sa thèse sur les *Rapports existant entre les maladies de la peau et celles de l'estomac*, qui fut

mentionnée par la Faculté, on doit au Dr Saison-Lierval diverses communications ou études sur la *Suggestion et ses résultats*, le *Sommeil naturel et le sommeil provoqué*, des travaux sur la chirurgie générale, sur l'hypnotisme, les maladies nerveuses et leur traitement, etc.

Il est membre de la Société d'Hypnologie, de la Société de Médecine physique et de la Société des Médecins du IXe arrondissement de Paris.

MORISSET (Henri)

Peintre, né à Paris le 6 avril 187[illegible]. Fils d'un portraitiste distingué, il fut tout d'abord l'élève de son père. À l'Ecole des Beaux-Arts, où il entra ensuite, il eut comme professeurs Delaunay et Gustave Moreau.

M Morisset exposa d'abord aux Salons des Artistes français les toiles suivantes : *Mon portrait ; Portrait de Mme B.* (1891) ; le *Jour du professeur ; Portrait de mon ami B.* (1892) ; *Portrait de M. G.-H.* ; le *Goûter* (1893) ; *Portrait de M. P. H.* ; la *Machine à coudre* (1894) ; *Portrait de mon père ; M. Paul Delair* (1895) ; *Des amis*, acquis depuis par l'Etat (1896) ; l'*Aquafortiste* (1897).

Entre temps, il avait envoyé un très bel *Intérieur d'église* au 5e Salon de la Rose-Croix.

A la Société nationale des Beaux-Arts, où M. Henri Morisset a exposé ensuite, on a notamment remarqué de lui : un *Portrait ; Une visite* (1898) ; *Musique ; Etude de nu ; Portrait de Mme G. C.* (1899) ; la *Capucine ; Lecture* ; la *Rue de Paris le soir à l'Exposition universelle de 1900 ; Intimité* (1901) ; la *Femme au chat ; Jeu d'enfant ; A la fête de Neuilly ; Sérénade sur le grand canal de Venise* (1902) ; *Terrasse de café place Clichy* ; le *Chemin de fer ; Femme à la fenêtre ; A l'Opéra* ; la *Grande sœur* (1903) ; la *Réprimande ; Coulisse de théâtre ; Femme en blanc* ; la *Loire à Beaugency* (1904) ; le *Modèle : A Trouville ; Souvenir d'un bal* ; le *Chameau ; Etude de nu* (1905).

M. Henri Morisset, écrit M. Raymond Bouyer [illegible] *décoration*, est le poète du home paisible Autre caractère d'originalité, il fut un *intimiste* avant l'intimisme.

Il est aussi portraitiste, paysagiste, décorateur même. Ses études de plein air, exposées au Salon de la *Plume*, ont été très remarquées. Ses scènes de la vie de saint Jacques pour l'église de Pau méritent également une mention, comme : une *Leçon*, toile exposée au Salon d'automne de 1903 et qui y fit sensation ; un *Portrait de la mère de l'auteur*, un autre de *M. Coquelin dans Cyrano* ; la *Visite* ; la *Tasse de thé*, qui se trouve dans la collection Swann, ainsi que les portraits de *Mme S. et de son fils*, celui de la *Baronne Beyens*, femme du ministre de Belgique, qui sont fort appréciés.

L'une des bonnes compositions de M. Morisset, la *Lecture*, figure au musée du Luxembourg ; son œuvre, d'ailleurs, est largement représentée dans les musées et collections publiques de France et de l'étranger. Il a exposé à Bruxelles, à Munich, à Liège, à Berlin, à Saint-Louis et autres centres artistiques.

M. Henri Morisset, qui a obtenu des médailles à la Société des Artistes français en 1893 et à l'Exposition en 1900, a été, en outre, boursier de voyage ; il est sociétaire de la Société nationale des Beaux-Arts.

Ses sœurs, Mlles Blanche et Henriette Morisset, ont exposé aux Salons annuels des broderies, des dentelles et des objets d'art qui ont toujours été remarqués.

MURY (Francis)

Explorateur, publiciste, né à Saint-Georges (Rhône) le 1er novembre 1866. Il fit ses études classiques au collège d'Autun et au lycée de Moulins. Elève ensuite de la Faculté des Lettres de Dijon, puis de celle de Droit de Paris, il suivit encore les cours de l'Ecole Coloniale, dont il fut un des plus brillants élèves.

Reçu premier au concours d'aide-commissaire des Colonies en 1892, M. Francis Mury fut envoyé au Havre et de là en Indo-Chine (1893) ; il fit la campagne du Siam et dirigea notamment les opérations de ravitaillement de la colonne du Mekong. Adjoint ensuite à la mission Auguste Pavie (1895), il fut chargé de diverses reconnaissances et promu sous-commissaire des Colonies à l'issue de ces voyages.

Après un court séjour en France, M. Francis Mury se rendit à Saint-Pierre de la Martinique et y demeura les années 1896 et 1897 comme commissaire de l'Inscription maritime. En cette même qualité, il séjourna à Tahiti (1897), puis en Afrique française (1898).

De retour à Paris, il démissionna en 1899 pour effectuer un long voyage d'exploration géographique à travers la Chine, la Corée et le Japon (1900-1901). Il fit de nombreuses observations, dont il envoya le résumé à diverses publications et dans lesquelles étaient prévus certains des événements politiques qui se sont accomplis depuis.

On doit à M. Mury les volumes suivants : *Les*

[illegible] (1900) ; les *A[illegible]* [illegible] ; la G[illegible] *France* (1901) ; le *Personnel colonial* (1903) ; l'*Expansion japonaise* (1903) ; les *Khoungouses* ; les *Antilles françaises* ; *Haines de races*, livre qui suscita des polémiques passionnées (1904) ; *En Corée et en Mandchourie* ; la *Réorganisation de l'Office Colonial* (1905), etc.

Il a collaboré à de nombreux journaux ou revues : la *Revue Bleue*, la *Revue*, la *Nouvelle Revue*, le *Correspondant*, le *Monde Moderne*, le *Tour du Monde*, la *Nature*, la *Revue de Géographie*, les *Questions diplomatiques et coloniales*, l'*Energie française*, la *Revue hebdomadaire*, le *Temps*, le *Journal*, etc.

Comme conférencier, il a fait de nombreuses causeries qui ont été très suivies, tant à Paris qu'en province, à l'Alliance française, à la Sorbonne, aux Sociétés de Géographies et aux Universités populaires.

M. Francis Mury, qui est l'un des fondateurs des Congrès coloniaux français, a été nommé rapporteur général de celui de 1904. Il est président de la section des Congrès coloniaux, membre de l'Union coloniale, de la Société de Géographie de Paris, etc. Depuis 1903, il est membre du Jury d'État des Ecoles supérieures de Commerce.

Sous-intendant militaire de réserve, il est officier de l'Instruction publique, du Cambodge, de l'Annam et titulaire de la médaille militaire du Tonkin.

CHALAMBERT (Abel de)

PEINTRE et sculpteur, né à Paris le 27 février 1838. Fils de Victor de Chalambert, écrivain distingué, mort en 1879, il appartient à une famille d'origine bourguignonne. Il fit ses classes au lycée Saint-Louis, puis étudia le droit et entra au ministère des Finances en 1862.

Attiré vers l'art pictural par une vocation très vive, il quitta bientôt l'administration pour suivre les ateliers Suisse et Julian, en même temps qu'il recevait les conseils de MM. de Boischevalier, Gustave Boulanger et Jules Lefebvre. Il se perfectionna ensuite dans l'étude des maîtres anciens avant de rien produire.

En 1877, M. de Chalambert débutait au Salon des Artistes français avec les *Maraudeurs*, toile qui contenait plus que des promesses Il a exposé depuis notamment : le *Tir à l'arc*, qui figura aussi dans une exposition à Amiens (1879) ; *Sainte Elisabeth de Hongrie*, tryptique remarqué par Puvis de Chavannes (1881) ; les *Saltimbanques* (1884) ; *Exécution de prisonniers de guerre*, grand tryptique très bien composé dans des tons de fresque, jugé d'une exécution un peu brutale, mais très franche et de caractère (1889).

On doit encore à M. Abel de Chalambert : un portrait du *Maître Cals*, un autre de *Mme de Chalambert*, où se retrouvent à la fois les qualités des Manet et des Henner ; les portraits de ses enfants, ainsi que des fresques pour le couvent des Dominicains de Voiron (Isère) ; une composition pour l'église de Saint-Julien-la-Brégère (Creuse) ; un *Christ* destiné au parloir des Dames de Villepinte à Paris, etc., toutes œuvres non exposées aux Salons annuels.

Comme dessinateur, M Abel de Chalambert a produit de nombreuses études de paysans, des scènes rustiques et de chevaux, qu'il connaît en artiste et en sportman. Il a aussi illustré de dessins d'une rare documentation la nouvelle édition de l'*Histoire de la Ligue* (1 vol. 1898), due à son père, à laquelle il a joint des notes et une préface d'un style coloré qui sent le peintre.

Très apprécié comme tel, bien que restant en dehors des milieux consacrés, M. Abel de Chalambert s'est aussi révélé excellent sculpteur Procédant tout ensemble de Donatello par la pureté des lignes et de Rodin par la recherche de la vie, cet artiste rappelle aussi la simplicité de Constantin Meunier. S'il n'atteint pas la perfection de ces maîtres, il y tend visiblement, sans cesser d'être personnel et par une attraction qui ne sent aucunement l'imitation.

On a vu de lui, aux Salons de la Société nationale des Beaux-Arts, section de sculpture, les œuvres suivantes : *Saint Martin*, maquette bronze, et *Guerrier mort*, bronze (1901, depuis au Musée du Hâvre) ; *Amazone*, modèle de l'exécution en bronze donnée ultérieurement par l'artiste ; *Saint Martin*, bronze définitif, l'un des plus beaux morceaux de l artiste (1903) ; *Hallali*, cavalier bronze (1904) ; la *Guerre*, bronze a cire perdue pour un projet d'exécution de plus grande dimension (1905), etc. On connaît en outre de lui plusieurs bustes, notamment celui de *M. Georges de Vaux*, *ministre plénipotentiaire*, et de remarquables bustes d'enfants.

M. Abel de Chalambert a exposé à Saint-Pétersbourg, où il obtint un diplôme d'honneur, ainsi qu'à Amiens, Beauvais, Dammartin (Seine-et-Marne), Crépy-en-Valois (Oise), etc.

FROEHNER (Christian-Edouard-Louis-Guillaume)

ARCHÉOLOGUE, né à Carlsruhe (Grand-Duché de Bade) le 17 août 1834. Il fit ses études aux Universités de Fribourg et de Bonn, et fit paraître, bientôt après les avoir achevées, les *Catalogues des vases grecs et de la sculpture romaine du Musée de Carlsruhe*.

Venu à Paris en 1859, pour compléter ses connaissances, il fut attaché, en 1862, au département des Antiques du Louvre et nommé, peu de temps après, conservateur adjoint, puis conservateur titulaire de ce même service. On créa en outre pour lui le poste de conservateur des objets d'art des résidences impériales.

M. Guillaume Frœhner devint le lecteur de Napoléon III et son collaborateur pour l'*Histoire de Jules César*, après avoir été naturalisé Français par décret spécial. Il fut révoqué de ses emplois à la révolution du 4 septembre 1870.

M Frœhner s'est occupé beaucoup de philologie, de numismatique et d'archéologie. On lui doit notamment les ouvrages suivants : le *Catalogue des inscriptions grecques du Louvre* (1864) ; *Un choix de vases peints inédits de la collection du Prince Napoléon* (1867) ; *Notice de la sculpture antique* (1869) ; la *Colonne Trajane* (5 vol. 1871-1875) ; les *Musées de France* (1872) ; les *Médaillons romains* (1878) ; la *Verrerie antique* (1879) ; *Terres cuites d'Asie Mineure* (1881) ; *Kritische Analekten* (Gœttingue, 1884) ; *Terres cuites d'Asie de la collection Gréau* (2 vol. 1886) ; *Exposition of Grek ceramic art in the Burlington club* (Londres, 1888) ; la *Collection Tyszkiewicz* (Munich, 1897) ; la *Collection Aug. Dutuit* (3 vol. 1897-1902) ; en outre, il a rédigé les notices de presque toutes les grandes collections d'antiquités et de médailles livrées aux enchères depuis longtemps, et dont les catalogues illustrés contiennent la reproduction de plus de 2,000 objets antiques ; telles sont les collections suivantes : *Prince Jérôme-Napoléon* (1868) ; *Albert Barre* (1878) ; *Lecuyer* (1883) ; *Castellani* (1884) ; *Gréau, bronzes* (1885) ; *terres cuites* (1891) ; *Hoffmann* (1886-1897) ; *Photiadès-Pacha* (1890) ; *Eugène Piot* (1890), etc. On annonce de lui un ouvrage sur la *Numismatique de Napoléon Ier et de Napoléon III*, et la publication des *Collections de la Comtesse de Béarn*.

Chevalier de la Légion d'honneur depuis 1868, M. Guillaume Frœhner, considéré comme l'un des archéologues les plus autorisés de notre époque, est membre de presque toutes les académies et sociétés savantes de l'Europe.

NOAILLES (Emmanuel-Henri-Victurnien Marquis de)

DIPLOMATE, né au château de Maintenon le 15 septembre 1830. Entré, en 1872, dans la diplomatie, après avoir accompli plusieurs voyages en Orient, en Crimée, où il assista au siège de Sébastopol, et en Tunisie, qu'il parcourut à cheval, en prenant de nombreuses et intéressantes vues photographiques (1856), le marquis de Noailles fut envoyé comme ministre plénipotentiaire aux Etats-Unis, où un de ses grands-oncles, le vicomte de Noailles, compagnon de Georges Washington, avait reçu les clés de Yorktown, obligée de se rendre, lors de la guerre de l'Indépendance.

Devenu, en 1873, ministre plénipotentiaire auprès du roi d'Italie, le marquis de Noailles, nommé ambassadeur à Rome le 18 juillet 1876, fut le premier représentant de la France dans le nouveau royaume unifié. Il s'installa au Palais Farnèse, qu'avait déjà occupé au même titre un de ses ancêtres sous Louis XIII, et se trouva devant une situation très délicate, ayant à éviter tout froissement du côté du Saint-Siège. Il contribua au maintien à Rome du conclave qui se réunit à la mort de Pie IX.

Appuyé par Gambetta, il obtint, sous le ministère de Jules Ferry, l'annexion de la Tunisie.

Envoyé à Constantinople le 21 février 1882, il écarta toute ingérence de la Sublime-Porte au moment de la mort du bey de Tunis et siégea à la Conférence sur les affaires d'Egypte.

Mis en disponibilité sur sa demande le 17 juillet 1889, le marquis de Noailles reprit du service actif en 1896, comme ambassadeur à Berlin, où il succéda à M. Herbette, depuis décédé. Il sut, jusqu'au 4 janvier 1903, époque à laquelle il dut quitter la carrière diplomatique, maintenir les bonnes relations entre la France et l'Allemagne, au point que l'empereur Guillaume II lui envoya son buste en marbre, comme souvenir de sa particulière estime.

Le marquis de Noailles est regardé comme l'un des diplomates les plus avisés des chancelleries européennes. Il est aussi un écrivain distingué ; on lui doit notamment des études remarquables sur la littérature slave et sur la poésie polonaise. Arrière-neveu de François de Noailles, évêque de Dax, qui fut l'un

des ambassadeurs français à la Diète de Pologne où fut élu Henri III, il a écrit, d'après la correspondance [illegible] *Henri III et la Pologne*, en 3 volumes, dont un de pièces justificatives. Cet ouvrage, l'un des plus documentés que l'on connaisse sur la matière, a reçu le prix Gobert de l'Académie française.

M. le marquis de Noailles est grand-croix de la Légion d'honneur et dignitaire de divers autres ordres.

FLORENTIN (Ferdinand-Auguste)

Collectionneur, né à Paris le 20 avril 1851. Il fit ses études dans un Pensionnat de Frères et, bien que montrant fort jeune des dispositions pour le théâtre, il dut, pour complaire à sa famille, entrer dans l'administration. En 1872, il fut admis comme rédacteur dans les bureaux de la Préfecture de Police. Dix ans plus tard, il était nommé officier de paix du XVIIe arrondissement, après un concours où il passait le deuxième sur trente-sept candidats.

Dans ces fonctions, M. Florentin se distingua à plusieurs reprises, notamment en 1884, où il sauva, au péril de sa vie, l'inspecteur Pottery, grièvement blessé au cours d'une réunion anarchiste à la salle Levis. Il fut, à la suite de cette aventure où ses jours avaient été en danger, décoré d'une médaille d'or de première classe. Une autre fois, il sauva une petite fille dans un incendie, avenue de Clichy. Ce même officier de paix protégea Jules Ferry et M. Joseph Reinach, contre des manifestations extrêmement hostiles, lors des obsèques d'Hippolyte Carnot, père de l'ancien président de la République ; il prit part à presque tous les événements de la rue pendant la période boulangiste, et c'est lui enfin qui organisa le service d'ordre, à l'arrivée mouvementée à la gare Saint-Lazare du président Loubet, revenant du Congrès de Versailles, en 1898.

Lors du procès Zola, la même année, M. Florentin se trouva mis encore a contribution, et par une intervention opportune, il sut éviter à Mme Blanc, femme de l'ancien préfet de police, les conséquences d'une erreur de manifestants qui avaient pris la voiture de celle-ci pour celle du romancier.

Mis à la retraite après vingt-six ans de services, M. Florentin, qui se plaignait d'injustices de son administration, s'occupa dès lors uniquement d'art et d'archéologie. Amateur éclairé et d'un éclectisme savant, depuis près de 30 ans, il avait déjà rassemblé de très précieuses collections. Il les a réunies dans l'hôtel habité autrefois par M. Emile Zola, où se trouvent maintenant non-seulement des œuvres de Meissonnier, Clairin, Walter Gay, de Neuville, Detaille, Duez, Eugène Lambert, Madeleine Lemaire, Roll, Vayson et autres artistes contemporains dont il a été ou est encore l ami ; mais des séries complètes de bahuts, coffres, stalles en chêne et noyer sculpté des quinzième et seizième siècles, statuettes et groupes des mêmes époques, serrures gothiques à ogives et clochetons, mortiers de divers modèles, broderies, velours, brocarts, dinanderies, ferronneries, cheminées, colonnes et autres boiseries, tabernacles, bronzes, cuirs gaufrés, verreries, céramiques et sculptures. Il a rassemblé là le fonds d'un véritable musée, qui ne forme cependant qu'une partie de ses collections Il a, en effet, acquis, place de la Cathédrale au Mans, la maison dite à la tourelle, qui fut bâtie vers 1525 par Jacques de Courthardy, et forme un des plus purs spécimens de l'architecture de la Renaissance M. Florentin a joint à une restauration extérieure très étudiée un aménagement intérieur composé de documents des époques de François Ier et Henri II. Enfin, à Beaumont-le-Vicomte (Sarthe), il possède les restes du vieux Donjon (XIe siècle) repris aux Anglais en 1432 par Ambroise de Lore, ancien compagnon de Jeanne d'Arc, et une restauration déjà avancée conservera au pays ce souvenir, qui avait failli disparaître sous la pioche des démolisseurs.

DESGOFFE (Jules)

Peintre, né à Paris le 3 mars 1864. Petit-neveu d'Alexandre Desgoffe, le paysagiste, qui fut l'ami d'Ingres, et fils de Blaise Desgoffe, l'illustre artiste dont une rue de Paris porte le nom, il fit ses études classiques au collège Stanislas, puis entra à l'Ecole des Arts décoratifs et passa les concours de l'Ecole des Beaux-Arts.

Elève de son père et de M. Bouguereau, M. Jules Desgoffe débuta au Salon des Artistes français, en 1886, avec une étude prise au Musée d'artillerie des Invalides. Il y a exposé ensuite les œuvres suivantes : *Casque italien (XVIIe siècle)* (1887) ; *Au Musée d'artillerie* (1888) ; *Panoplie* (1889) ; *Portrait* (1890) ; *Jaloux* (1891) ; le *Secret* (1892) ; *Dernière pensée* (1893) ; la *Déclaration* (1894) ; l'*Indiscret* (1895) ; le *Fat* (1896) ; le *Cadeau* (1897) ; *Hallebardier* (1898) ; *Une bonne pipe* (1900), etc.

Au Salon de l'Ecole française, nouvelle société

artistique, fondée par M. Paul de Plument et dont il est le trésorier, M. Jules Desgoffe a envoyé : en 1904 : [illegible] *Lever du soleil sur la vallée d'Arolla* (Valais) ; le *Glacier de Ferpècle.*

A la Société des Peintres de Montagne, il expose chaque année des études faites en Savoie, en Dauphiné ou en Suisse.

Très réputé pour ses tableaux de genre de l'époque Louis XIII, M. Jules Desgoffe procède très directement des anciens maîtres hollandais. L'influence de Meissonnier se retrouve aussi dans sa manière, qui n'en reste pas moins très personnelle et des plus attachantes.

M. Jules Desgoffe a reçu une récompense à l'Exposition universelle de 1889.

GOLSCHMANN (Léon)

LITTÉRATEUR, né le 15 avril 1861 à Zima (Sibérie). Après avoir fait, au gymnase d'Irkoutsk, de brillantes études, qui lui valurent la première médaille d'or, il entra à la Faculté des Mathématiques de Saint-Pétersbourg ; plus tard, il passa à l'Université de Moscou, d'où il vint à Paris, qu'il habite depuis 1881. Il prit dans cette ville ses inscriptions à la Faculté de Médecine et se consacra ensuite aux lettres.

On lui doit l'adaptation et la traduction en français de plus de soixante ouvrages d'auteurs russes, qu'il fut le premier à faire connaître en France. Sur ce nombre, une quarantaine environ est plus spécialement destinée à la jeunesse. Le souci constant du beau et du bien, qui avait guidé M. L. Golschmann dans le choix de ces ouvrages, et la sûreté de son jugement, les a fait adopter tous par la ville de Paris pour servir de prix dans ses écoles. Le succès de la plupart d'entre eux a été tel qu'il a nécessité plusieurs fois des tirages atteignant plus de trente mille exemplaires. Mentionnons particulièrement : les *Petits soldats russes*, par Krougloff, les *Amis de collège*, par Annénskaïa (libr. Hachette) ; le *Musicien aveugle*, par Korolénko ; *Du Volga au Nil*, par Karazine ; le *Robinson de la forêt russe*, par Katchoulcova (libr. Firmin-Didot) ; les *Aventures d'un ourson russe*, par Slivitsky (libr. Combet) ; le *Hallier aux loups*, par Slivitsky (libr. Quantin) ; les *Mémoires d'une petite fille russe*, par Jélikhovska ; les *Souvenirs d'un écolier russe*, par Pozniakoff (libr. Hennuyer) ; *Sur les bancs*, par Librovitch (libr. Larousse) ; l'*Enfance de* [illegible]

Les grands journaux ou revues : les *Débats*, l'*Echo de Paris*, la *Revue de Paris*, la *Revue*, la *Revue Hebdomadaire*, etc., ont également fait un large accueil aux travaux de M. L. Golschmann, qui, devinant, le premier, la haute valeur littéraire de certains jeunes écrivains, tels que Korolénko, Potapénko et bien d'autres, en a donné la primeur à ces périodiques.

Dans l'appréciation des œuvres étrangères, la personnalité du traducteur est le plus souvent passée sous silence. Tel n'a pas été le cas de M. Léon Golschmann qui, dès ses débuts sur le terrain littéraire, fut reconnu par la critique en général comme l'un des maîtres du genre ; c'est ainsi que Maurice Spronck, Jean Finot, Jules Case, Henri Mornand, Boiseguin, Melchior de Vogüé, Ph. Gille, Gaston Danville, Guy Chantepleure, H. Gauthier-Villars, Ch. Arnaud, Visenot, Gyp et beaucoup d'autres, ont été unanimes d'éloges rendant « justice à la belle et consciencieuse traduction de M. Léon Golschmann, qui sait offrir le cachet original de l'auteur sous une forme française élégante et correcte », ou louant « sa traduction constamment facile et élégante », « sa langue claire, vive et pittoresque », sa « plume experte » qui, « tout en suivant l'original de près, sait nous le rendre en un langage précis et élégant ».

En matière de traduction, le plus difficile à contenter, ce n'est pas le public, mais surtout les auteurs traduits. Or, ces derniers ont toujours témoigné à M. L. Golschmann leur admiration devant sa connaissance approfondie de la langue maternelle qui, jointe à une âme fine et délicate de poète, vibrant à l'unisson de la pensée de ces auteurs, saisit, avec une faculté de perception prodigieuse, les moindres mouvements de leur âme, les moindres nuances de leurs idées, et lui permet de s'élever à une virtuosité étonnante. Aussi, la plupart de ses traductions — comme *Mimotchka*, le *Prince Sérébriany*, le *Pope*, les *Mémoires d'une petite fille russe*, pour ne citer que celles-ci — peuvent-elles être considérées comme de véritables chefs-d'œuvre.

M. Léon Golschmann a fait paraître quelques-uns de ces livres en langue anglaise : *Boy Crusoes* et *The adventures of a Siberian Cub*, par Slivitsky (libr. Jarrold) obtinrent en Angleterre un succès exceptionnel. Il est aussi l'auteur du *Dictionnaire Russe et Français*, édité par la maison Teubner à Leipzig.

S'intéressant à tout ce qui touche aux questions d'éducation et d'enseignement, esprit pratique, hardi

et éclaire, M. Léon Golschmann, s'est révélé, sur ce terrain, ennemi convaincu de la routine, qu'il a combattue vigoureusement dans ses conférences à la Sorbonne sur les *Difficultés réelles et les difficultés imaginaires de l'étude de la Langue Russe*, faites sur l'invitation de la Société pour la propagation des Langues vivantes.

Lauréat de la Société d'Encouragement au Bien, M. Léon Golschmann est officier de l'Instruction publique depuis 1896 et chevalier de la Légion d'honneur depuis 1902.

BOUISSET (Firmin)

PEINTRE et lithographe, né à Moissac (Tarn-et-Garonne) le 2 septembre 1859. Fils d'un meunier, il fit de simples études primaires dans sa ville natale ; puis, montrant de précoces dispositions artistiques, il fut envoyé à l'Ecole des Beaux-Arts de Toulouse. Dans cette ville, il s'occupa aussi de décoration théâtrale et de vitraux. Entré, en 1879, à l'Ecole nationale des Beaux-Arts, à Paris, il y fut l'élève de Cabanel et débuta au Salon de 1880 avec un *Portrait du Dr Verdier*. L'année suivante, il exposait le *Portrait de M. Camille Delthil*, qui a été depuis sénateur de Tarn-et-Garonne.

Cependant, M. Firmin Bouisset se créait une réputation qui devint bientôt brillante, avec ses illustrations d'ouvrages pour la jeunesse, ouvrages dont il a grandement contribué à répandre l'usage en France, à l'imitation de l'Angleterre. Son *A. B. C. du premier âge* date de 1884. Depuis, on peut signaler de lui dans le même ordre d'idées : la *Journée de Bébé*, un des succès d'édition de la maison Quantin ; les *Fleurs animées*, avec des vers de Louis Legendre ; *Contes et Légendes*, de Louise Michel ; les *Bébés d'Alsace-Lorraine ;* la *Comédie chez Bébé*, de Henri Lavedan ; la *Fête de Grand-Mère ; Il était une bergère ;* la *Fête de Jeanne-Rose la Ménagère ; Geneviève la Fermière ; Fables pour les petits ; Catherine, Catherinette et Catarina*, d'Arsène Alexandre ; les *Fables de la Fontaine ;* les *Chansons de l'Ecole et de la famille ; Ce que disent les fleurs*, de Louis Le Gendre ; les *Faits et Gestes de l'Enfant*, de l'abbé Brault ; les *Martyrs de Castelfidardo*, du marquis de Ségur ; les *Mémoires d'un gros sou*, de Sylva Consul ; la *Petite Princesse*, de Jeanne Mairet ; le *Cheval Bleu*, d'Emile Pouvillon ; les *Mémoires d'un dé à coudre*, de Mme Gevin-Cassal, etc.

M. Henri Frantz a écrit, dans le *Figaro Illustré*, de l'artiste fécond, original et primesautier qu'est M. Firmin Bouisset

> C'est un sincère, un simple et un naïf, qui peint ce qu'il voit, qui s'attache à reproduire sans cesse les enfants qui vivent autour de lui et qui lui fournissent un champ si large d'observations.

Cet artiste a trouvé un succès de plus dans le genre de ses affiches, si populaires, pour le *Chocolat Meunier*, le *Bazar de l'Hôtel-de-Ville*, la *Samaritaine*, la *Ménagère*, l'*Entrepôt d'Ivry*, l'*Extrait Liebig*, le *Petit Méridional*, le *Sucre d'orge de l'Abeille*, la *Messine*, le *Petit Havrais*, la *Bière Gruber*, le *Bec Desille*, le *Papier Job*, la *Compagnie Coloniale*, l'*Amidon Complet*, l'*Extrait Renoy*, le *Chocolat Escoffier*, le *Lait Maggi*, la *Semblable*, les *Liqueurs Bols*, le *Chocolat Meyers*, le *Salon des Artistes français pour 1905*, etc.

Aux Salons annuels, où il reparut en 1895 avec une série de croquis d'enfants pour l'*Illustration*, M. Firmin Bouisset a exposé notamment, depuis cette date : une lithographie originale (1897) ; les *Portraits de M. Mucha* et de *Mlle Y B.* (1898) ; *Etude* et *Portrait*, lithographies (1899) ; la *Promise*, lithographie (1900) ; *Chiquita et Credo*, lithographie originale (1902) ; la *Source* et *Portrait de M. Rolland, sénateur* (1904) ; la *Marseillaise*, lithographie originale (1905).

Décorateur coloré et habile, cet artiste a fait, pour la manufacture de Sarreguemines, des frises remarquables : la *Laiterie*, la *Boulangerie*, des *Bluets* et *Coquelicots*, la *Danse*, etc. ; on lui doit aussi un panneau original pour la Société des Crèches parisiennes à l'Exposition universelle de Liège en 1905 : les *Quatre Saisons*.

M. Firmin Bouisset a publié : un album de musique, *Lithographies* (1886) ; un volume, la *Promise* (1900) ; l'*Album de la Société des Artistes Lithographes* (1904). Depuis cette dernière année, il dirige la *Gravure et la Lithographie françaises*, journal mensuel qui a poursuivi une campagne intéressante en faveur de la création d'une chaire de lithographie à l'Ecole des Beaux-Arts.

L'excellent artiste a fondé, à Moissac, un musée qui porte son nom et auquel il a donné une importante collection de gravures et lithographies d'artistes ; il est conservateur à titre gratuit de cette fondation.

Président de la Société Ingres et des « Originaires de Tarn et-Garonne », membre du Jury de l'Art décoratif à la Société des Artistes français, M. Firmin Bouisset est officier de l'Instruction publique et chevalier de la Légion d'honneur.

BEHARELLE (Henri)

DÉPUTÉ, agronome, né à Neux-les-Mines (Pas-de-Calais) le 9 novembre [illegible] [illegible] famille de cultivateurs de la région, neveu de François Brasme, ancien député du Pas-de-Calais, qui fut l'un des 363, il fit ses études aux collèges de Béthune et d'Arras.

Propriétaire foncier, M. Béharelle s'est toujours préoccupé des intérêts et des progrès de l'agriculture. Il est vice-président du Comice agricole de Béthune et fait partie du Jury de tous les Concours agricoles, régionaux ou nationaux.

Élu, en 1892, maire de sa commune natale et, en 1898, conseiller d'arrondissement du Pas-de Calais, M. Béharelle, candidat aux élections législatives de 1902, dans la 4e circonscription, nouvellement créée, de Béthune, fut élu député, au second tour de scrutin, le 11 mai, par 9,576 voix contre 7,819 à M. Cadot, socialiste.

Républicain « sans épithète », M. Béharelle, par son programme et ses votes, se rapproche du parti progressiste. Il n'appartient à aucun groupe parlementaire et ne suit l'inspiration particulière d'aucun parti. — L'honorable député du Pas-de Calais est chevalier du Mérite agricole.

LALLE (Marie-François-Henri)

AVOCAT, né le 1er novembre 1844 à Clermont-en-Argonne (Meuse). Il fit ses études de droit aux facultés de Poitiers et de Paris. Après avoir été principal clerc d'avoué pendant plusieurs années, il se fit inscrire au barreau de la Cour de Paris en 1872.

Membre du Conseil de l'Ordre de 1891 à 1894, Me Lalle s'est créé, au Palais, une haute réputation par sa connaissance approfondie de la jurisprudence et le talent de parole élégant et précis qui lui est habituel Il a plaidé de nombreuses et importantes affaires civiles, financières et administratives, parmi lesquelles on peut signaler, à cause du retentissement qu'elles ont eu, celles relatives aux sociétés de la Banque Nationale, de la Banque des Prêts, de la Grande Compagnie, de la Réparation, du Progrès National, des Ardoisières de Normandie, etc.

La compétence particulière de Me Lalle le fit choisir, par la Commission extra-parlementaire instituée au ministère de la Justice, comme rapporteur du nouveau tarif des avoués qui fut mis en vigueur pendant plusieurs mois et qu'un décret rapporta pour lui faire subir certaines modifications reconnues nécessaires.

Il a été aussi nommé membre de la Commission de réforme du langage judiciaire au ministère de la Justice, commission dont l'objet est de résoudre les problèmes concernant la rédaction des actes et la clarté des formules employées.

Me Lalle est chevalier de la Légion d'honneur.

CAPERAN (Charles)

DÉPUTÉ industriel, né à la Bastide Saint-Pierre (Tarn-et-Garonne) le 12 novembre 1862.

Entré tout jeune dans l'industrie, il fut de bonne heure chef d'une importante maison et débuta dans la vie politique à vingt-cinq ans, comme conseiller municipal de Montauban.

Nommé juge au Tribunal de Commerce quelques années plus tard puis membre de la Chambre de Commerce en 1895, M. Charles Capéran succéda à la mairie du chef-lieu de Tarn-et-Garonne à M. Alfred Marty, dont il avait été, pendant quatre ans, l'adjoint.

Candidat aux élections législatives en 1902, dans la circonscription de Montauban, il fut élu député, au scrutin de ballottage (11 mai), par 13,012 voix, contre 13,011 à M. Prax-Paris, député bonapartiste sortant, qui représentait à la Chambre, depuis 1869 cette circonscription.

L'honorable député s'occupe plus spécialement, au Palais Bourbon, des questions économiques. Il est inscrit au groupe de la Gauche radicale

BONNEFOY-SIBOUR (Georges-Auguste)

SÉNATEUR, né à Pont Saint-Esprit (Gard) le 28 novembre 1849. Petit-neveu de Mgr Sibour, qui était archevêque de Paris au coup d'État de 1851, il est le fils d'Adrien Bonnefoy-Sibour, qui fut sénateur du Gard (1821-1876). Pendant la guerre de 1870-71, il fut capitaine adjudant-major des mobiles du Gard.

Propriétaire d'importants vignobles à Pont-Saint-Esprit, M. Georges Bonnefoy-Sibour est conseiller municipal et maire de cette ville. Depuis 1877, il représente le canton au Conseil général du Gard ; il a été choisi comme secrétaire, puis vice-président et enfin président de cette assemblée départementale.

Aux élections législatives de 1889, M. Bonnefoy-Sibour posa sa candidature dans l'arrondissement d'Uzès et fut élu député, le 22 septembre, au deuxième tour, par [illegible] M. [illegible]

[illegible]

L'année suivante, lors du renouvellement triennal de la Chambre haute, il se présenta et fut élu sénateur du Gard, au scrutin de ballottage, par 575 suffrages sur 842 votants. Il a été réélu en 1903 par 421 voix sur 827 votants, au premier tour.

Au Palais-Bourbon comme au Luxembourg, M. Bonnefoy-Sibour a toujours soutenu la politique radicale Il fait partie de la Gauche démocratique du Sénat, dont il a été le président. Ancien secrétaire de la Chambre haute de 1897 à 1899, il est devenu ensuite questeur de cette assemblée Membre de diverses commissions notamment celles de l'Armée et de la Marine, il s'intéresse surtout aux questions économiques, agricoles et particulièrement viticoles.

ROZIER (Joseph-François-Regis)

Ecclésiastique, orateur, administrateur, né à Izeaux (Isère) le 17 février 1852. Il fit ses études au collège de Romans, puis au petit et au grand séminaire de la Côte-Saint-André.

Après avoir été ambulancier à Grenoble pendant la guerre de 1870-1871, il continua ses études théologiques, fut professeur dans un externat ; puis, ordonné prêtre, il fonda une école libre à Crémieux (Rhône). Nommé, en 1880, vicaire à Jallieu-Bourgoin (Isère), il alla remplacer au collège de Montgré (Rhône) les Pères Jésuites chassés par les décrets de Jules Ferry. Il suppléa ensuite, à la paroisse Saint-Joseph de Grenoble, le curé titulaire de cette église.

A Rome, où il devint peu de temps après chanoine de Saint-Louis des Français et où, par exception, il prêcha les stations de carême et d'avent, il passa brillamment les deux thèses de doctorat en philosophie et en théologie. On lui confia alors une mission scientifique en Orient, Palestine, Grèce et Sicile. Rentré, en 1886, en France, il prêcha dans plusieurs cathédrales et devint chanoine titulaire de Gap, puis de Grenoble.

Nommé par le Saint Siège camerier intime, missionnaire et protonotaire apostoliques, Mgr Rozier, prit, en 1897, la direction de l'œuvre de l'Adoption des Orphelins pauvres, société fondée en 1859 et reconnue d'utilité publique.

Grâce à ses efforts, à sa constante action, à son administration éclairée et à son talent d'orateur persuasif et entraînant, Mgr Rozier a su rendre cette œuvre florissante au point qu'elle secourt et entretient annuellement plus de deux mille enfants. Par le système du placement en famille le plus souvent, ou, à défaut, dans les bons orphelinats existants, l'œuvre a su éviter l'écueil de la plupart des autres entreprises de charité, qui immobilisent leurs capitaux dans de coûteuses constructions et ne parviennent plus ensuite à remplir le rôle final qu'elles s'étaient tracé.

Mgr Rozier a fait, en France en Europe et en Amérique, des milliers de conférences ou de sermons, qui l'ont placé parmi les meilleurs orateurs de la chaire catholique à l'heure actuelle.

On a publié de lui de nombreux discours, ainsi qu'un volume de *Panégyriques*. Il est aussi l'auteur d'une série d'études et de conseils sur la question sociale intitulée : *Pour les Jeunes*.

QUEF (Charles)

Musicien, né à Lille le 1er novembre 1873. Elève, au Conservatoire de sa ville natale, de M. Lecoq, professeur d'harmonie, il suivit ensuite les cours du Conservatoire de Paris, où il fut l'élève des maîtres Widor, Guilmant et Dubois En 1898, il obtint le premier prix d'orgue et d'improvisation.

Nommé, dès 1893, organiste à l'église Sainte-Marie de Paris, M. Charles Quef passa en cette même qualité à l'église Saint-Laurent, puis à celle de la Trinité, où il succéda à M. Guilmant en 1901. Il y a donné les meilleures œuvres des compositeurs anciens et modernes, particulièrement celles de Bach, Widor, etc., qu'il interprête avec un jeu précis, varié et élégant

M Charles Quef s'est fait entendre dans de nombreux concerts, à la salle Humbert de Romans, à la Schola Cantorum, à Paris, ainsi qu'en province et à l'étranger.

Il est l'auteur de morceaux d'orgue très appréciés, intitulés : *Préludes*, *Méditation*, *Pastorale*, *Prélude-Choral*, etc., et de morceaux de musique d'ensemble ou pour divers instruments, notamment une *Suite pour instruments à vent*, une *Sonate pour piano et violon*, plusieurs *Duos pour piano et harmonium*, une *Suite flamande*, une *Rhapsodie* pour orchestre, des pièces pour piano, cor, violoncelle, un *Trio*, des motets religieux, etc.

Parmi les mélodies de ce compositeur, on doit

signaler, comme ayant obtenu un très vif succès, entr'autres celles intitulées : *Il pleure dans mon cœur*, d'après Paul Verlaine ; *Silence*, de Charles Fuster ; un *Noel religieux* d'une haute allure ; un *Noel d'amour* très entraînant ; *Intérieur rustique*, etc.

M. Charles Quef est officier d'Académie et membre de la Société des Auteurs et Compositeurs de musique.

UMBRICHT (Honoré-Louis)

PEINTRE, né à Obernai (Alsace) le 17 janvier [illegible] puis vint à Paris et entra, en 1880, à l'Ecole des Beaux-Arts, après avoir été élève de M. Bonnat. Il débuta la même année avec son propre portrait et celui de sa mère, deux toiles qui témoignaient déjà des heureuses dispositions de leur auteur.

M. Honoré Umbricht a envoyé depuis, aux Salons annuels de la Société des Artistes français, les œuvres suivantes : *Saint Sébastien* (1881) ; *M. Gauthier-* [illegible] *Vosges* (1889) ; *M. Jobert*, portrait (1890) ; le *Dr Huchard* (1891) ; *M. Henri Boucher*, ministre du Commerce (1892) ; *M. Welschinger* (1894) ; *Mgr d'Hulst* ; *M. Albert Sorel*, de l'Académie française (1896) ; *Mme de Santa-Anna-Nerri* (1897) ; *M. Knieder* ; le *Vieux jumeur* (1898) ; le *Général G.* ; *M. Dollfus* (1899) ; *Mme A. J.* (1900) ; *Mme D.* et *Seigneur d'autrefois* (1901) ; Portraits de *MMmes R.* et *L.* (1902) ; le *Dr Sallard* ; le *Coup de l'étrier* (1903) ; [illegible] *Portrait de M. A. V.* ; *Fin de Journée* (1905).

M. Umbricht a exposé aussi à Londres, où il obtint une médaille de première classe pour son *Vieux charron* ; à Rouen, où il fut également récompensé d'une grande médaille d'or ; à Mulhouse, à Nancy, à Liège, où il envoya un portrait de *Mme Coutan-Montorgueil* ; à Chicago, où ses *Bœufs* furent appréciés ; à Bruxelles, etc. Membre du cercle Volney et de l'Automobile-Club de France il a envoyé à ces deux salons de nombreux portraits et différentes toiles.

Portraitiste réputé pour ses qualités de modelage et de dessin, pour la précision et la justesse des colorations, ainsi que pour la franchise et la netteté des expressions, M. Umbricht est aussi l'auteur d'excellents paysages, de scènes de genre d'une belle touche de natures mortes, qui présentent son talent sous d'autres formes, peut-être moins connues du grand public, mais non pas moins intéressantes.

[illegible] classe en 1884, une mention honorable à l'Exposition universelle de 1889, une deuxième médaille en 189[illegible] et une médaille de bronze à l'Exposition universelle [illegible] gique.

BRASIER (Henri)

INGÉNIEUR, né à Ivry la-Bataille (Eure) le 9 mai 1864. Il fit ses études à Versailles et entra à l'Ecole des Arts et Métiers de Châlons-sur-Marne ; puis il débuta comme dessinateur au service du matériel et de la traction de la Compagnie des Chemins de fer d'Orléans, où il resta peu de temps.

En 1886, M. Henri Brasier fut attaché à la maison de construction Mors, dont il devint l'un des collaborateurs les plus appréciés. Il contribua à la création de la première voiture à vapeur qui prit part au concours d'automobiles Paris-Rouen et plus tard obtint une médaille de bronze à l'Exposition universelle de 1900. M. Henri Brasier s'occupa en même temps de bateaux à vapeur ou à voiles, de télégraphie, de téléphonie et de mécanique électrique.

Cependant, son initiative s'est signalée surtout dans la construction automobile. C'est par ses soins que fut établi, en 1896, le dog-car Mors, muni du premier moteur à quatre cylindres et qui participa à la course Paris-Amsterdam ; il établit par la suite la plupart des voitures Mors qui gagnèrent les courses de Paris-Saint-Malo, Paris-Trouville, Paris-Ostende, Paris-Boulogne, Bordeaux-Biarritz en 1899 ; Bordeaux-Périgueux, Paris-Toulouse en 1900 ; Paris Bordeaux et Paris-Berlin en 1901.

En 1902, M. Henri Brasier prit la direction des établissements de construction d'automobiles Georges Richard, dont, en peu de temps, il est parvenu à faire l'une des premières maisons françaises.

Aidé par ses connaissances à la fois théoriques et pratiques, tout ensemble mathématicien, métallurgiste, mécanicien et administrateur, M. Henri Brasier a réalisé des types de voitures célèbres dans le monde entier par leur régularité, leur solidité et leur endurance. Il a coopéré heureusement aux courses de Paris-Vienne, Paris-Madrid, Monaco, des Ardennes françaises et du Taunus, où il eut l'honneur, en 1904, de remporter la coupe Gordon-Bennett et de ramener ainsi en France ce trophée, détenu jusqu'alors par l'industrie allemande.

M. Henri Brasier est membre du comité de l'Automobile-Club Français et de diverses autres associations. Il a été fait chevalier de la Légion d'honneur [illegible]

CHARMETANT (Félix)

ECCLÉSIASTIQUE, orateur, administrateur, né à Saint-Maurice-de-l'Exil (Isère) le 20 juin 1844. Il fit ses études classiques au collège de Saint Chamond et au grand séminaire de Lyon ; puis, ordonné prêtre, il partit, en 1867, avec le cardinal Lavigerie pour l'Algérie et fut le premier missionnaire de l'ordre des Pères Blancs créé par le grand archevêque

A la suite des famines qui désolèrent l'Algérie, le Père Charmetant prit la direction des orphelinats agricoles qui s'y organisèrent et devint supérieur de ces établissements En 1871, il conduisit la première mission des Pères Blancs dans le Sahara et, l'année suivante, dans la Kabylie Nommé, en 1873, procureur général de cet ordre, il se rendit, avec la Mission du Sahara, à Biskra, où il demeura près d'un an.

En 1874, il parcourut le Canada pour recueillir des fonds destinés à la création de villages arabes chrétiens dans la vallée du Chelif (Algérie), villages qui sont devenus depuis très prospères.

En 1877, le Père Charmetant se vit déléguer à Rome, comme procureur-général des Pères Blancs, pour faire approuver par le Saint-Siège les règlements de cette association. C'est encore lui qui conduisit la première mission de ces Pères à Zanzibar et dans l'Afrique équatoriale. Atteint par la fièvre jaune, souffrant en outre des privations et des fatigues qu'il s'était imposées, il fut rappelé, en 1879, comme procureur à Paris.

Devenu, l'année suivante, auxiliaire de Mgr Dauphin, directeur de l'Œuvre des Missions d'Orient, le Père Charmetant lui succéda à ce titre en 1882.

Elevé lui-même à la dignité de protonotaire apostolique du Saint-Siège, Mgr Charmetant a, par ses efforts et sa constante action, donné un large développement à l'œuvre qu'il dirige, laquelle, fondée en 1856 par Mgr Lavigerie, est arrivée à posséder plus deux mille écoles, instruisant plus de cent mille enfants dans tout le Levant, les provinces balkaniques, la Syrie, la Mésopotamie, la Perse, la Palestine, l'Egypte, la Tripolitaine, la Tunisie et les îles Ioniennes.

En 1894-1895, c'est à Mgr Charmetant que l'on dut la révélation des massacres d'Arménie ; à son appel, une souscription internationale s'organisa, qui rapporta aux familles des malheureuses victimes plus d'un million

Orateur pressant et persuasif, toujours entraînant, Mgr Charmetant est aussi un écrivain des plus intéressants. Il dirige la publication de la *Terre Sainte*, revue bi-mensuelle, et du *Bulletin de l'Œuvre d'Orient*, qui paraît tous les deux mois On lui doit un rapport très documenté sur la Tunisie, qui permit de connaître ce pays, ses ressources et ses mœurs lors de l'occupation française

Chevalier de la Légion d'honneur et de l'ordre du Saint-Siège, il est commandeur du Nicham-Iftikar de Tunisie et de l'Osmanié de Turquie.

LEBRASSEUR (Albert-Edouard)



AVOCAT, né le 28 mars 1836 à Paris. Il fit ses humanités au lycée Charlemagne. Lauréat du concours général, il accomplit ensuite ses études de droit à la Faculté de Paris.

Inscrit au barreau de la Cour d'appel en 1858, Me Albert Lebrasseur a été membre du Conseil de l'Ordre des avocats de 1887 à 1891.

Orateur élégant et précis, il s'est créé une juste réputation dans les affaires civiles et financières. Il a été l'avocat de nombreuses sociétés, de plusieurs journaux et de divers théâtres. Il est, depuis 1883, l'avocat des ministères des Travaux publics et du Commerce.

Parmi celles que l'on peut rappeler, signalons, entr'autres causes importantes où Me Lebrasseur a porté la parole : sa plaidoirie pour les ouvriers typographes, en 1862, aux côtés de Berryer, affaire qui provoqua la réforme de la loi sur les coalitions ; celles qu'il prononça pour les actionnaires de la Caisse commerciale de Nevers, pour l'imprimeur du manifeste du prince Napoléon, pour l'Etat à l'occasion de la catastrophe de Chancelade, pour Lesueur contre M. Périvier, alors directeur du *Figaro* (affaire dite aussi du « vase nocturne », et restée mémorable dans les fastes du Palais) ; pour le *Matin* contre Prado, contre Chirac et contre l'agent Souffrain, pour le gouvernement tunisien contre le général Ben Aiad (à propos d'une sentence arbitrale rendue par Napoléon III), etc.

Après le 4 septembre 1870, M. Lebrasseur avait accepté, du gouvernement de la Défense nationale, le poste de secrétaire-général de la Gironde, qu'il abandonna dès le mois de mars suivant.

ESTOURNELLES de CONSTANT (Paul-Henri-Benjamin BALLUET d')

SÉNATEUR, diplomate, né à la Flèche (Sarthe) le [illegible] faites au lycée Saint-Louis, à Paris, il suivit les cours de l'Ecole des Langues orientales et entra ensuite dans la diplomatie.

Après avoir été successivement attaché aux Légations de France en Tunisie, Montenegro, Turquie et Hollande, M. d'Estournelles de Constant fut nommé conseiller d'ambassade à Londres, avec le titre de ministre plénipotentiaire de première classe en 1894.

Il abandonna la carrière diplomatique, l'année suivante, pour s'adonner à la politique.

M. Legludic, député de la Flèche, ayant été élu sénateur de la Sarthe le 24 mars 1895, M. d'Estournelles de Constant posa sa candidature au siège législatif rendu vacant par cette élection et fut envoyé à la Chambre par 13,420 voix contre 8,857 à M. Carré, radical. Il a été réélu : en 1898, par 13,126 suffrages contre 10,301 à deux autres concurrents, et en 1902 par 12,141 voix contre 10,776 à M. Lerat d'Aubigny, nationaliste.

A la Chambre, l'honorable député de la Flèche, qui s'était déclaré « républicain sans épithète », suivit d'abord une ligne politique se rapprochant de celle des progressistes ; puis il soutint les ministères de « défense et d'action républicaine et laïque ». Il intervint fréquemment dans les débats parlementaires, notamment sur des questions d'affaires étrangères, coloniales et économiques. Il a été membre de la Commission des Colonies.

Il a été élu sénateur de la Sarthe, le 6 novembre 1904, en remplacement de M. Cordelet, décédé, et par 570 voix sur 880 votants.

M. d'Estournelles, qui s'occupe passionnément de l'arbitrage entre nations, a fondé diverses organisations étudiant ces questions, notamment le groupe de l'arbitrage au Parlement et le Comité de Conciliation internationale, en dehors du Parlement. Il a fait, en maintes occasions et dans presque tous les pays d'Europe et d'Amérique, des conférences, et il a écrit de nombreux articles ou études sur ce sujet.

En 1900, il accompagna M. Léon Bourgeois à la première conférence, réunie à la Haye, sur l'initiative du czar Nicolas II, pour constituer une Cour permanente internationale d'Arbitrage et il a été choisi comme membre, pour la France, de ce tribunal pacifique.

Outre ses travaux sur l'arbitrage, on doit à M. d'Estournelles de Constant des ouvrages historiques, [illegible] *Tunisie* (1893), qui a été couronnée par l'Académie française. Il a collaboré à la *Revue des Deux-Mondes*, à la *Revue de Paris* et à d'autres revues françaises ou étrangères.

Il est officier de la Légion d'honneur et dignitaire de plusieurs ordres étrangers.

GLAIZE (Pierre-Paul-Léon)

PEINTRE, né le 3 février 1842 à Paris. Fils d'Auguste Glaize, l'éminent artiste (1807-1893), il reçut, en même temps que les leçons de son père, celles de Gérôme.

Il débuta au Salon de 1859 et obtint une mention honorable pour son tableau : *Dalila*. Ce sujet devait d'ailleurs tenter plusieurs fois l'artiste dans le cours de sa carrière ; il a donné ensuite, en effet, deux autres toiles relatives à la vie de Samson : *Samson pris par les Philistins* et *Samson rompant ses liens*. Cette dernière, qui appartient au musée de Mulhouse, obtint une médaille en 1864.

En 1863, M. Léon Glaize avait envoyé au Salon : *Esope chez Xantus*, toile qui appartient au musée de Dijon et lui valut une mention honorable ; en 1866, le *Christ et les dix lépreux*, qui se trouve aujourd'hui à l'église de Notre-Dame des Blancs-Manteaux et fut récompensé par une médaille. Il prit part au concours de Rome en cette même année 1866 et obtint le second grand-prix.

A partir de cette époque, cet artiste exposa chaque année : en 1867, l'*Egide*, qui est au musée de Montauban ; en 1868, le *Portrait de Mme E. G.* (sa mère), qui lui valut la 2e médaille et la mise hors-concours ; en 1870, *Premier duel* (musée d'Arles) ; en 1875, *Conjuration aux premiers temps de Rome* (musée du Luxembourg) ; en 1876, *Orphée et Eurydice* (Hôtel-de-Ville de Saint-Dié) ; en 1877, les *Fugitifs*.

En cette même année, M. Glaize exécuta plusieurs panneaux pour la chapelle de Saint-François-Xavier à Saint-Méry ; depuis, il a exposé de très nombreux portraits, notamment celui de *M. A. G* (son père), ceux de *MM. Vacquerie, Saint-Saëns, Edouard Lockroy, Dr Hutinel*, le *Général Maillard, Ed. Perrier, Piot*, ainsi que les toiles suivantes : *Réveil* (1880), actuellement au musée de Dijon ; *22 Mai 1885* (Victor-Hugo sur son lit de mort) (1886) ; *Fête en l'honneur de Thésée* (musée de Dunkerque, 1887) ; la *Famille* et le *Travail* (1889) ; *Un signal* (1892) ;

[illegible] (1893) ; *Ronde de mai* (1894) ; les *Limbes* (1895, donné par l'Etat au Musée de Nantes) ; *Etude de soleil* (1898) ; *Mutuel appui* (1899) ; les *Deux amies* (1903), etc.

On lui doit en outre des œuvres décoratives d'une certaine importance, notamment : le *Plafond* du théâtre des Arts à Rouen, la *Salle des Mariages* à la mairie du xxe arrondissement, le *Salon des Arts* à l'Hôtel-de-Ville de Paris.

M. Léon Glaize a été, à plusieurs reprises, membre adjoint du jury de peinture pour le prix de Rome ; il est, depuis 1889, membre de celui des Salons des Artistes français. Outre les récompenses aux Salons que nous avons mentionnées à leurs dates, il a obtenu à l'Exposition universelle de 1878 une première médaille, à celle de 1889 une médaille d'or, un grand prix à Rouen et un autre à Anvers. Il est chevalier de la Légion d'honneur depuis 1877.

TRIANTAPHYLLIDÈS (Grégoire-Jean)

Avocat, publiciste, né à Constantinople le 10 décembre 1858, d'une famille d'origine grecque. Il fit ses études classiques à la grande Ecole nationale grecque de Constantinople et vint faire son droit à Paris, où il s'est fixé depuis.

Reçu licencié, puis docteur en droit en 1897, il suivit aussi les cours de l'Ecole des Hautes Etudes et ceux de l'Ecole des Langues orientales, dont il est diplômé pour le turc, l'arabe et le persan.

Inscrit, depuis 1891, au barreau de Paris, avocat du Consulat et de la Légation de Grèce, il s'est occupé de nombreuses questions de droit international, et il s'est révélé comme l'un des juristes distingués de ce temps.

Parmi les causes auxquelles M. Triantaphyllidès a prêté l'appui de son talent, on peut signaler celle relative à la compétence des tribunaux nationaux pour juger des actes des consuls dans l'exercice de leurs fonctions ; les affaires du testament de la princesse Bogoridi, et Achilopoulo, dans lesquelles il plaida avec Mes Barboux et Poincaré ; le gros procès de la succession Paccini, où il obtint gain de cause, etc.

M. Triantaphyllidès est l'un des collaborateurs attitrés de l'*Annuaire de Législation comparée*. Il a fourni en outre des articles à divers recueils ou revues juridiques et a publié, dans la Bibliothèque de l'Ecole des Hautes Etudes, un important ouvrage sur les *Termes juridiques gréco-latins*.

Secrétaire-adjoint de la Société de Législation comparée, membre de l'Association pour l'Encouragement des Etudes grecques, M. Trantaphyllidès est chevalier du Sauveur de Grèce et officier d'Académie.

La JARRIGE (Joseph LEYNIA de)



Médecin, né le 11 mars 1843 à Corrèze, dans le département de ce nom. Il est le frère cadet du général de La Jarrige. Ses études classiques terminées, il se fit inscrire à la Faculté de Médecine de Paris, fut nommé interne suppléant à la maison de Bicêtre en 1872 et obtint, deux ans plus tard, le doctorat, avec une thèse sur la *Paralysie générale des aliénés*.

Assistant, au Muséum, de Claude Bernard, l'illustre physiologiste, le D^r de La Jarrige puisa dans l'enseignement de ce maître les principes de thérapeutique qu'il devait mettre à profit par la suite.

S'inspirant, en effet, des travaux de son professeur et de MM. Grancher et Chauveau, il présentait, en 1893, sous les auspices de M. d'Arsonval, à la Société de Biologie et au Congrès de la Tuberculose de Paris, un important mémoire sur les résultats obtenus par l'emploi d'injections massives intrapulmonaires d'huile créosotée et mentholée dans le traitement de la tuberculose (c'est-à-dire l'introduction directe du liquide dans les poumons). Il affirmait, contrairement à l'opinion généralement accréditée, que le poumon humain possédait une faculté de réception et d'élimination au moins égale à celle de l'estomac ; c'est en s'inspirant de cette assertion qu'il a obtenu, par le contact direct de l'agent médicamenteux avec la lésion, le maximum d'efficacité curative.

Les affirmations produites par le D^r de La Jarrige, à l'hôpital de la Charité, dans le service du professeur Bouchard et dans d'autres milieux scientifiques, reçurent l'approbation et les encouragements de savants tels que le Dr Charrin, professeur au Collège de France, le Dr Burlureau, etc.

La seule difficulté de cette nouvelle méthode curative de la tuberculose résidant dans l'envoi du liquide à l'organe affecté, le D^r de La Jarrige, par l'invention d'une canule recourbée de forme particulière et à l'aide d'un « tour de main » spécial, est arrivé à y obvier cependant.

En 1897, la carrière du D^r de La Jarrige fut subitement interrompue par un événement mémorable. Accusé de complicité d'avortement avec le Dr Boisleux, il fut condamné à cinq ans de réclusion ; mais l'opi-

nion publique fut vivement émue par la véhémence de ses protestations, par l'invraisemblance de l'acte reproché, par l'indignation manifestée par le corps médical, où l'on attribuait à des causes cachées les poursuites dont il était l'objet, et surtout par l'expertise du professeur Brouardel, alors doyen de la Faculté de Médecine, reconnaissant que rien ne démontrait « qu'il y avait eu intention de provoquer un avortement ».

On doit à ce médecin un excellent ouvrage sur la *Tuberculose, son traitement et sa guérison*, à l'usage des gens du monde, ainsi que de nombreux articles, parus dans la *Revue Médicale* et autres organes scientifiques. En 1904, il a été élu président de la société de l'*Actualité Médicale*.

SIRAT (Joseph)

PEINTRE et dessinateur, né à Toulouse le 24 décembre 1869 Il fit ses études classiques dans sa ville natale et vint ensuite à Paris pour suivre les cours de l'Ecole des Beaux-Arts. D'un tempérament très original et primesautier, le jeune artiste délaissa bientôt l'enseignement officiel pour s'affirmer par lui-même, en dehors de toute tradition d'atelier ou d'école, et ses premières expositions à la Société des Artistes Indépendants dévoilèrent un tempérament énergique et personnel.

M. Sirat trouva peu à peu la voie où sa réputation devait s'établir définitivement. Appelé, en 1889, en Algérie, comme directeur de l'Ecole des Beaux-Arts d'Oran, fonction qu'il occupa jusqu'en 1892, il se révéla excellent caricaturiste dans le *Turco d'Alger*, la *Revue Algérienne* et le *Charivari Algérien*.

Mêlé aux luttes locales et même au mouvement politique, très ardent dans cette colonie, il fut directeur du *Grelot Algérien*, où ses charges et ses polémiques firent sensation.

A Oran ensuite, M. Sirat fonda la Société départementale des Beaux-Arts, dont il jeta les bases en 1899 et qu'il présida jusqu'à son retour à Paris, en 1902.

Depuis lors, cet artiste s'est en quelque sorte montré le continuateur de l'œuvre d'André Gill. Passé maître dans l'art de la caricature, qui exige à la fois beaucoup de métier et d'imagination, il s'est créé une personnalité incontestée par ses interprétations fantaisistes d'hommes politiques, et l'on a accueilli avec faveur notamment ses charges de MM. Arthur Meyer, Rouvier, Rochefort, Jaurès, Waldeck-Rousseau, Brisson, le président Loubet, Clémenceau, Dujardin-Beaumetz, l'amiral Bienaimé, Pie x, le prince Victor, le tzar Nicolas, l'empereur Guillaume et tant d'autres.

Esprit synthétique, il s'essaye à reproduire le caractère des individus sans déformation ni exagération outrée, et il y parvient simplement par la notation en saillie du trait burlesque de chacun.

A une époque où la caricature proprement dite a peu de représentants, M. Sirat semble être venu à temps pour remettre en honneur ce côté curieux et amusant de l'histoire contemporaine.

M. Sirat s'est fait entendre comme conférencier sur des questions intéressant l'Algérie.

BOTTET (Maurice)

CRITIQUE d'art, collectionneur, né à Soissons (Aisne) le 24 août 1862. Ses études classiques faites aux lycées d'Amiens et Condorcet à Paris, il entra, en 1882, à l'Ecole de Saint-Cyr et en sortit, deux ans plus tard, sous-lieutenant au 124e de ligne. Promu lieutenant au 67e, il démissionna plus tard pour se consacrer aux lettres.

Choisi, après l'Exposition rétrospective de 1900, par M. Edouard Detaille, pour faire partie du Comité de perfectionnement du Musée de l'Armée, M. Maurice Bottet s'est acquis une réputation justifiée par les savantes recherches qu'il a effectuées dans l'archéologie militaire.

Poursuivant un but de vulgarisation, il a publié des travaux remarquables sur la matière, notamment : une *Monographie de l'arme blanche des Armées françaises* (1 vol) ; *Monographie de l'arme à feu des Armées françaises* (1 vol.) ; *Autour de la Légion d'honneur*, précis historique des récompenses militaires françaises (1 vol. Flammarion éd.) ; *Histoire de la Manufacture de Versailles de 1792 à 1818* (1 vol. édition du *Carnet de la Sabretache*) etc. Il a fait paraître en outre de nombreux articles de documentation dans les journaux et revues militaires, entr'autres dans la *Giberne*, le *Carnet de la Sabretache*, etc.

M. Bottet s'est également occupé de questions législatives. Rédacteur au *Caducée*, organe de la médecine militaire, il y a fait une active campagne en faveur de la loi de 1882.

Collectionneur émérite autant que publiciste documenté, M. Maurice Bottet a révélé au public les

beautés peu connues de l'œuvre des armuriers de la [illegible] du XVIe siècle à l'Exposition rétrospective de 1900.

Conseiller municipal de Maffliers (Seine-et-Oise), capitaine de réserve au 51e de ligne, où il a sous ses ordres un groupe des bataillons d'Afrique, M. Maurice Bottet est officier d'Académie.

GEOFFROY (Adolphe-Louis-Victor)

SCULPTEUR, né à Paris le 20 février 1844. Fils d'un artiste bien connu, orfèvre de valeur et qui fit de nombreuses et importantes restaurations à Notre-Dame, à la Sainte Chapelle, ainsi qu'aux cathédrales de Laon, Bayonne, etc., il collabora de bonne heure avec son père et prit aussi les conseils de Farochon à l'Ecole des Beaux-Arts.

M. Adolphe Geoffroy débuta en 1861 au Salon, avec un *Lévrier* en plâtre, d'une belle exécution, qui reparut deux ans plus tard en bronze. Il a exposé depuis ce temps régulièrement à la Société des Artistes français des œuvres parmi lesquelles il convient de signaler les suivantes, qui ont été très remarquées : *Faune et son petit*, groupe plâtre (1872) ; *Lolotte, chienne*, bronze (1873) ; *La France et la République*, groupe plâtre (1877) ; *Panthère de la Cochinchine*, plâtre (1881) ; *Sayre et son petit*, groupe marbre (1883) ; la *Loi*, statue pierre, pour l'hôtel-de-ville de la Rochelle (1885) ; *Portrait de mon père*, buste plâtre (1886) ; *Portrait de Mlle S.*, médaillon plâtre (1887) ; *Lion et Lionne*, groupe plâtre, qui reparut en bronze en 1890 ; *Restauration du troisième rang de la voussure du portail méridional de la cathédrale de Meaux* (1889) ; *Tigres*, groupe plâtre (1890) ; *Ch. Laisné, architecte*, buste plâtre (1893) ; *Enfant*, buste marbre (1898) ; *Daumier*, buste marbre (1899) ; *Daumier*, statue plâtre d'un remarquable effet décoratif (1902) ; *E. N.*, buste (1904) ; *Tomy P. B.*, buste plâtre (1905).

M. Adolphe Geoffroy est réputé comme un excellent sculpteur animalier. Outre les œuvres qu'il a exposées aux Salons, on lui doit encore notamment un beau groupe : le *Petit Chasseur*, et une admirable *Cheminée*, à la maison du Chasseur à Albert (Somme); des *Chapiteaux* pour le château d'Amboise. Il est l'auteur de la restauration de l'ancien hôtel d'Ecoville à Caen, d'un remarquable *Groupe de poissons* pour le château de Pontchartrain, d'*Oiseaux* pour la nouvelle Galerie du Muséum (1893), d'un *Buste de Nocard*, pour le monument projeté à Alfortville en l'honneur de ce savant, en collaboration avec M. Alfred Boucher ; de deux statues décoratives : l'*Industrie* et le *Commerce* pour la mairie d'Ivry ; des statues et statuettes du *Christ*, des *douze apôtres* et de *quatre anges* pour la basilique de Laon, etc.

Sociétaire, deux fois médaillé de la Société des Artistes français, cet excellent artiste est officier d'Académie.

CORTOT (Edmond)

JURISTE, né à Semur (Côte-d'Or) le 20 janvier 1847. Il fit ses études classiques dans sa ville natale et à Paris celles de droit.

Reçu licencié en 1867, M. Edmond Cortot prit, en 1874, une étude d'avoué à Paris, qui ne tarda point à devenir l'une des plus importantes de la capitale. Il a été choisi comme président de la Chambre des Avoués de Paris.

M. Edmond Cortot est conseiller général de la Côte d'Or, pour le canton de Précy-sous-Thil, depuis 1880. Il s'est surtout occupé, dans cette assemblée départementale, des questions de finance et d'administration ; il y a été, à plusieurs reprises, rapporteur du budget. Dans la Côte-d'Or, il est l'une des personnalités du parti républicain progressiste les plus en vue et les plus estimées de l'opinion publique.

M. Cortot est, depuis 1901, chevalier de la Légion d'honneur.

SOTO (Marco-Aurélio)

HOMME politique américain, demeurant en France, né à Tegucigalpa (Honduras) le 13 novembre 1846. Parti de cette ville avec son père, à l'âge de neuf ans, pour Guatemala, il fit ses études dans cette ville et y obtint le doctorat en droit en 1867.

En 1871, la révolution libérale qui triompha en Guatemala porta M. Soto au ministère de l'Intérieur, des Cultes, de l'Instruction publique, des Relations extérieures et de la Justice. En cette qualité, il procéda à d'importantes réformes dans les différentes branches de l'administration.

En 1876, des difficultés s'étant élevées entre la république du Guatemala et celles de San-Salvador et de Honduras, il fut envoyé à Chingo, à la frontière du Salvador et du Guatemala, pour assister à la conférence qui eut lieu entre les présidents Barrios du Guatemala et Valle du San-Salvador. Au cours de cette conférence, il fut convenu que le Dr Soto, en sa qualité de natif du Honduras et de ministre du Gua-

temala, ayant la confiance des trois Etats centre-américains, serait envoyé dans le Honduras pour pacifier et réorganiser ce pays, avec l'appui du Guatemala et du San-Salvador. Cependant, influencé par des factions militaires, le président Vallé ne remplit pas les conditions du traité et la guerre survint entre le San-Salvador et le Guatemala (1876). Après le triomphe de ce dernier pays, un traité de paix fut signé, le 8 mai 1876, par le Dr Soto comme représentant du Guatemala et le Dr Uloa, représentant du San-Salvador, à Santa-Anna.

Le Honduras se trouvant alors à nouveau désolé par des luttes intestines, beaucoup de personnalités crurent devoir faire appel au patriotisme du Dr Soto, qui fut proclamé président de la République le 4 juillet 1876. Parti de Guatemala le 10 août 1876, il parvint à Mapala le 27, sans aucune escorte. Il congédia même le corps de troupe de San-Salvador qui y séjournait et constitua son gouvernement avec des éléments nationaux exclusivement.

En peu de temps, M. Soto sut rendre à sa patrie la paix et une prospérité inconnues depuis longtemps. Ayant réprimé les exactions de plusieurs chefs qui prétendaient au pouvoir suprême, il établit un budget national, l'instruction laïque et obligatoire, le service militaire pour tous, la justice gratuite, un réseau télégraphique intérieur et extérieur par un raccordement de câbles avec ceux des pays étrangers ; il procéda en outre à la séparation de l'Eglise et de l'Etat, créa l'enseignement secondaire et l'Université supérieure, promulgua un nouveau code, basé sur le code français, avec des modifications sensibles cependant, y introduisant notamment la liberté de tester, principe anglo-saxon qui a été depuis adopté par plusieurs républiques sud-américaines. Il s'efforça, en outre, de donner un essor aux communications vicinales, protégea et encouragea le commerce d'exportation.

Au cours de son administration, le Dr Soto prêta assistance aux Cubains révoltés contre la domination espagnole, et sut utiliser les services de Palma, de Maceo et de Gomez, les champions de l'indépendance cubaine.

Lorsque le président Barrios voulut unifier l'Amérique centrale au profit de sa politique, manifestant même l'intention d'employer la violence si elle était nécessaire, le Dr Soto soutint énergiquement que cette union devait se réaliser par la volonté commune et dans un intérêt réciproque ; mais, pour éviter la guerre, que son adversaire préparait déjà, il demanda un congé pour cause de santé et se rendit aux Etats-Unis, où il démissionna en 1883.

Après être resté jusqu'en 1887 dans l'Amérique du Nord, il vint en France, où le conduisaient à la fois ses sympathies et ses goûts et il n'a plus quitté notre pays depuis lors.

M. le Dr Soto est l'auteur d'études historiques et sociologiques dans lesquelles il s'applique à établir que « l'éducation politique d'un peuple est longue, difficile et exige un ensemble de tradition qui manque certainement à l'Amérique latine. »

Il est membre de la Ligue française de l'Enseignement, de la Société des Américanistes de Paris, de la Société de Géographie et d'Economie sociale, etc.

Son fils aîné, M. Francisco Soto, est secrétaire de la légation du San-Salvador en France, en Espagne et en Angleterre.

BIZET (Jacques)

Auteur dramatique, publiciste, né à Paris le 10 juillet 1872. Fils de Georges Bizet, l'illustre compositeur, auteur de *Carmen* de l'*Arlésienne*, etc., (1838-1875), il fit ses études classiques au lycée Condorcet ; puis il prit ses inscriptions médicales et devint interne des hôpitaux.

Mais, M. Jacques Bizet délaissa bientôt la science pour la littérature. Avec MM. Daniel Halevy, Fernand Gregh, Marcel Proust et d'autres jeunes écrivains, il fonda le *Banquet*, revue périodique qui eut quelque éclat. Puis il collabora à la *Revue des Arts dramatiques*, y donnant des études sur le théâtre ou la musique, et à la *Revue de Paris*, où une nouvelle de lui fut remarquée. Il a fait paraître aussi, dans le *Mouvement Socialiste*, des notes de critique dramatique.

M. Jacques Bizet est l'auteur de plusieurs œuvres dramatiques. Citons : *Sacrifice*, pièce en trois actes, parue dans la *Revue d'Art dramatique* ; *Fanoche, ou l'éducation de Fanny*, pièce en collaboration avec M. Lucien Besnard, reçue par M. Gemier pour le théâtre de la Renaissance ; *Un bon mari*, comédie en un acte ; on connaît en outre de lui une comedie dramatique non encore parue.

Ancien vice-président de la société dramatique « les Escholiers », M. Jacques Bizet compta, avec MM. Lucien Besnard et Henri Beaulieu, parmi les promoteurs de la création du Théâtre du Peuple, qui, au théâtre Moncey, a représenté toute une série de pièces d'un réel intérêt littéraire ou dramatique.

PIMONT (Georges)

JURISTE, né à Ouville-la-Rivière (Seine-Inférieure) le [illegible] septembre 1858. Il fit ses études classiques au lycée de Rouen et celles de droit à la Faculté de Paris, où il obtint la licence en 1879.

Inscrit d'abord au barreau de la Cour d'appel, M. Pimont, en 1891, acquit une charge d'avoué à Paris et ne tarda pas à se créer une haute réputation d'érudition et de compétence ; il a occupé dans quelques affaires retentissantes, notamment, comme avoué des experts, dans l'affaire Zola, et pour la comtesse Olchewska, inculpée d'attentat contre M. Pierre Baudin, ancien ministre des Travaux publics. Il est l'avoué de nombreuses sociétés industrielles, immobilières ou financières, ainsi que de la Ligue pour la défense de la liberté individuelle, créée par M. Henri Coulon, avocat à la Cour d'appel de Paris.

M. Pimont s'intéresse aussi aux questions de mutualité. Il est membre du Comité permanent de l'Union nationale des présidents de Sociétés de secours mutuels et de l'Union des Sociétés de secours mutuels de l'Eure et de la Seine-Inférieure.

PENEL-BEAUFIN (Arthur-Louis)

PUBLICISTE, administrateur, né à Paris, le 5 juin 1850. Il fit ses études au collège Chaptal. Entré, en 1871, au ministère des Finances, il y devint expéditionnaire le 1er août 1872, puis successivement rédacteur en 1881, rédacteur principal le 1er mai 1882, sous-chef du Contentieux des dépenses le 1er septembre 1896.

Il s'est fait remarquer par des publications de divers ordres. On lui doit notamment les ouvrages suivants : *Mots divers d'après l'Académie* (1878, 2e édition 1880) ; *Cours complet d'orthographe d'après l'Académie de 1878* (1879) ; *Guides de voyages en France et en Italie* (1893, 1900, etc.) ; *Contes d'Hégésippe Moreau*, annotés et illustrés (1894) ; *Législation complète des Fabriques, des Cultes protestants et du Culte israélite* (3 vol. 1893-1894) ; *Histoire complète et inédite de l'abbaye de Longchamp et de l'église de Boulogne-sur-Seine* (1904) ; *Histoire complète et inédite, sociale et politique de Boulogne-Billancourt* (1905) ; collaboration lexicographique au *Dictionnaire des Dictionnaires* (dernière édition illutrée), etc.

M. Penel-Beaufin est membre de l'Association Philotechnique, de la Caisse des Ecoles de Boulogne-sur-Seine, etc. Il est officier d'Académie depuis 1900 et officier du Nichan-el-Anouar depuis 1897 : cette dernière décoration lui a été décernée à la suite de l'emprunt du Tonkin, qu'il avait dirigé

CHOUPOT (Auguste)

AVOCAT, né à Arbois (Jura) le 6 mars 1830. Fils d'un avocat-général de Besançon, il fit ses études classiques au collège Guerbois de sa ville natale et à Besançon ; puis il alla faire son droit aux Facultés de Dijon d'abord et de Paris ensuite.

Inscrit au barreau de Paris en 1852, M. Choupot devint maître-clerc chez Me Desgranges, avoué alors bien connu de la capitale En 1858, il se rendit à Alger et, l'année suivante, à Oran, où il s'établit comme avoué et avocat. A ce dernier titre, il plaida devant les tribunaux de cette ville de nombreuses affaires civiles et criminelles, notamment l'affaire d'assassinat Bouzian, qui fit beaucoup de bruit dans toute l'Algérie.

D'un talent de parole remarquable et d'une science juridique à laquelle ses confrères se plaisaient à rendre hommage, Me Auguste Choupot a laissé en Algérie une brillante réputation. Il revint en France en 1885.

Depuis cette époque, il a pris une part assez active aux luttes politiques comme vice président du Comité royaliste du XVIIe arrondissement de Paris, groupement qui a mené de vives campagnes électorales à différentes époques.

LUSI (Themistocle de)

MÉDECIN, né à Constantza (Roumanie) le 16 janvier 1873. Il appartient à une famille qui compte parmi ses membres Mundini de Lusi, auteur du premier ouvrage d'anatomie donnant la description du corps humain d'après la dissection faite sur des cadavres, ouvrage datant de 1316, imprimé en 1478 et qui servit aux études médicales jusqu'à André Vésale ; son arrière-grand-père, le comte de Lusi, devint général au service de Frédéric II et fut ambassadeur de Prusse à Londres, puis à Saint-Pétersbourg.

M. Themistocle de Lusi accomplit ses études à l'Université de Paris. Interne de l'hôpital d'Amiens en 1898, il fut reçu docteur de la Faculté de Paris en 1900, avec une thèse sur le *Traitement chirurgical de la myopie forte*. Il eut, au cours de ses études, comme maîtres, les professeurs Strauss Potain, Blum, Dieulafoy, Berger et Pinard

Le docteur de Lusi délaissa bientôt l'opthalmologie, à laquelle il s'était tout d'abord adonné, pour se consacrer à la gynécologie, qu'il avait aussi étudiée dans divers services hospitaliers ; et, après avoir été attaché à une clinique électrothérapique, il fonda lui-même un établissement particulièrement affecté au traitement des maladies des femmes au moyen des multiples applications de l'électricité : bains de lumière, courants de haute fréquence, etc.

M. de Lusi est l'auteur d'importantes communications sur la *Cure des hémorroïdes et des métrites hemorragiques par la haute fréquence* ; il a collaboré à la *Vie Moderne*, à la *Revue Gallien* et à maintes publications étrangères.

Mentionnons qu'en 1897, il avait pris part à la campagne de la Grèce contre la Turquie, comme sous-officier, et s'était distingué notamment à la bataille de Domokos.

Le docteur de Lusi est décoré de l'Ordre militaire de Roumanie.

⁄ ⁄ ⁄ ⁄

DAWSON (Francis-Warrington)

Écrivain, né à Charleston (États-Unis) le 27 septembre 1878. Issu d'une famille moitié anglaise et moitié française, il compte, parmi ses aïeux, le grand pëte anglais Edmond Waller, d'une part ; de l'autre, Pierre Chevalier, secrétaire de Charles VII, et le duc de Sully. Son père, le capitaine F.-W. Dawson, fut un publiciste distingué, fondateur de *The News and Courier* de Charleston, l'un des plus grands journaux américains, et homme politique à qui l'on doit une campagne énergique qui aboutit à l'abolition du duel dans la Caroline du Sud. Il fit ses études en partie à Paris et à l'Université de sa ville natale.

Tout enfant encore, dès l'âge de huit ans, il rédigeait, pour le journal de son père, des impressions sur les ouvrages destinés à la jeunesse. C'était là une idée originale, bien américaine, et d'ailleurs des plus plausibles. A seize ans, il donnait des articles dans différentes feuilles américaines et à dix-neuf, il se rendait, comme correspondant de *The News and Courier*, en Espagne, où sa tâche fut rendue difficile par la guerre hispano-américaine qui suivit l'insurrection cubaine.

En janvier 1901, M. Warrington Dawson fut nommé directeur pour la France de la *Publishers Press*, agence qui compte plusieurs centaines de journaux en Amérique. Lors de la déclaration de guerre entre la Russie et le Japon, c'est à lui qu'incomba le soin d'organiser à Saint-Pétersbourg le service télégraphique nécessaire.

Écrivain très actif et d'une érudition littéraire et artistique réelles, M. Warrington Dawson est l'auteur d'intéressants ouvrages en langue anglaise intitulés : *The Scar* (la *Blessure*) et *The Scum* (la *Lie*), qui sont des études approfondies sur les suites de la guerre de sécession et la situation véritable où se trouvent les États sudistes depuis lors. Il a traduit en anglais, sous le titre de *The Colony of Louisiana*, l'ouvrage de M. de Villiers du Terrage sur les *Dernières Années de la Louisiane Française*, d'un si grand intérêt historique.

M. Dawson est membre de l'Association syndicale de la Presse Etrangère, du groupe des Journalistes Parlementaires étrangers, de la Société Astronomique de France, etc.

⁄ ⁄ ⁄ ⁄

KOENIG (Edmond-Jean)

Médecin et chirurgien oculiste, né à Brioude (Haute-Loire) le 20 décembre 1858. Il commença ses études médicales à Clermont-Ferrand, où il fut interne des hôpitaux, puis il vint les terminer à Paris. Chef de clinique du docteur Galezowski de 1885 à 1889, il obtint le doctorat et fut attaché, cette même année 1889, au laboratoire d'ophthalmologie de la Salpétrière, annexé au service de la clinique des maladies nerveuses, dirigé par le professeur Raymond.

Depuis 1897, M. le docteur Kœnig a fondé et dirige une importante clinique d'ophthalmologie, dont les cours sont très fréquentés par les élèves ou les médecins français et étrangers. Cette clinique rend service aux personnes peu fortunées, mais qui ne peuvent avoir recours aux hôpitaux. Il est, en outre, chargé d'un service médical à l'Association Valentin-Haüy pour l'assistance aux aveugles et demi-voyants.

Le docteur Kœnig est l'auteur de nombreux travaux sur la médecine oculistique ou l'ophtalmologie qui ont été insérés dans les bulletins des sociétés savantes ou les recueils spéciaux et qui sont hautement appréciés.

Membre des Sociétés française d'Ophthalmologie et d'Ophthalmologie de Paris, de la Société des Médecins du V[e] arrondissement, etc., le docteur Kœnig est officier de l'Instruction publique.

⁄ ⁄ ⁄

CHAFFOTTE (Jules)

JURISTE, écrivain, né à Dijon le 30 décembre 1840. Il fit ses études de droit à Paris et s'établit avoué près le tribunal de la Seine.

Ancien administrateur de la Caisse des Ecoles du ve arrondissement, membre de la Société de l'Enfance abandonnée ou coupable, de la Société l'Alsace-Lorraine, de la Société des Jeunes Détenus, de la Société fraternelle des anciens Officiers, dont il a été l'un des administrateurs, de la Société des Armées de terre et de mer, de la Société mutuelle des Enfants de la Côte d'Or, etc., M. Jules Chaffotte, qui a donné un concours actif et constant à ces nombreuses œuvres, est lauréat de la Société d'Encouragement au Bien

Poète, M. Jules Chaffotte a publié des vers épars çà et là, en volumes ou dans les revues. Un recueil de poésies de cet auteur, intitulé : *Heures vagabondes* (2 volumes, 1900-1902), a été apprécié avec louanges par la critique et fort bien accueilli par le public.

Engagé volontaire en 1870, sa participation à la campagne le fit décorer de la Légion d'honneur, sur la proposition du général Chanzy, en 1871.

CHEVRIER (Gaston)

MÉDECIN, chimiste, né à Neuilly-sur-Seine (Seine) le 20 août 1867. Il est le fils d'Antoine Chevrier, fabricant de produits chimiques bien connu, chevalier de la Légion d'honneur, qui fut membre du Jury à l'Exposition universelle de 1889.

Après ses études classiques au lycée Condorcet, M Chevrier suivit les cours de la Faculté de Médecine et ceux de l'Ecole supérieure de Pharmacie. Diplômé de celle ci en 1896, il fut reçu, en 1899, docteur en médecine, avec une thèse sur l'*Hydronévrose congénitale du nouveau-né.*

A la mort de son père, survenue en 1900, il prit la direction de la maison fondée par celui-ci, et dont les produits, le vin de coca et l'huile de foie de morue désinfectée, qui portent son nom, sont très appréciés et ont été l'objet de publications dans les organes spéciaux.

Le Dr Gaston Chevrier s'est entièrement consacré aux recherches de chimie pratique, qu'il avait étudiée dans les laboratoires et notamment dans celui de M. Henri Moissan, de l'Institut. Il a introduit dans la thérapeutique l'usage des dérivés du vanadium qui, dans les affections de l'estomac et en particulier dans la neurasthénie, ont produit d'excellents résultats.

Membre des Comités d'admission et d'installation aux expositions universelles de Paris (1900), d'Hanoï (1902), de Saint-Louis (1904), de Liège (1905) et secrétaire-adjoint de la classe 87 à cette dernière, il a reçu des médailles d'or aux Expositions d'Hanoï et de Saint-Louis. Il est membre de différentes sociétés savantes.

PACRA (Ernest)

ARTISTE lyrique, administrateur, né à Paris le 1er septembre 1862. Fils de Jules Pacra, qui fut président-fondateur de la Société de secours mutuels des Artistes lyriques, il débuta sur la scène, à Bijou-Concert, dès l'âge de dix-huit ans.

Après avoir accompli son service militaire comme graveur géographe au ministère de la Guerre, M. Ernest Pacra poursuivit la carrière artistique et se fit applaudir non seulement à Paris, mais en province et à l'étranger, surtout dans les duos de vieilles chansons classiques, qu'il fut l'un des premiers à remettre en honneur. Il fit notamment, à l'Exposition de 1889, à la Nouvelle Bastille de l'avenue de Suffren, une création de « Monsieur Sans-Chagrin » que l'on n'a pas oubliée.

En 1894, M. Ernest Pacra prit la direction du Concert de la Fauvette et, en 1901, celle de la Mésange. Dans ces deux salles parisiennes, il a réalisé la tâche difficile d'offrir au public populaire des chansons et des piécettes d'une gaîté saine et de les faire interpréter par d'excellents artistes, parmi lesquels Paulus, Yvette Guilbert et d'autres non moins réputés.

M. Ernest Pacra a pris l'initiative de la création d'une société philanthropique, dite des « Trente ans de Concert, » dont le but, semblable à celui de la société des « Trente ans de Théâtre », est de venir en aide, soit par des secours immédiats, soit par des pensions régulières, aux artistes et à tous ceux qui appartiennent aux concerts. Cette généreuse tentative a réuni autour d'elle en peu de temps des concours qui lui assurent un avenir prospère : plusieurs auteurs dramatiques, des avocats, beaucoup de notabilités parisiennes, secondent M Pacra, à qui ils ont conféré le titre de président-fondateur de la Société.

MICHEL (François-Emile)

Peintre, critique d'art, membre de l'Institut, né à Metz le 19 juillet 1828. Après l'achèvement de ses études classiques au lycée de la cité natale, il vint, pendant deux ans, suivre un cours de mathématiques à Paris, et rentra à Metz ensuite. Dans cette ville, il se mit à étudier la peinture sous la direction de Migette, son ancien professeur de dessin, et reçut aussi les conseils de Maréchal, le célèbre peintre verrier. Il envoya à Nantes, en 1853, une *Gardeuse d'Oies*, qui a été depuis placée au musée de cette ville.

M. Emile Michel a exposé ensuite à peu près régulièrement, aux Salons annuels de la Société des Artistes français, à Paris, des paysages au nombre desquels il convient de signaler : *Un Soir dans les Marais Pontins* (1855) ; *Une Mare ; Cigogne* (1859) ; la *Récolte des Olives* (1861, au musée de Metz) ; *Une Source* (1863) ; *Mare dans les Clairs-Chênes (Moselle)* (1864) ; *Avant la pluie* (1865) ; *Arches romaines à Jouy* (1866) ; *Chasse sur la falaise* (1868, au musée de Metz) ; les *Mauvais Jours* (1869) ; *Musique champêtre ; Nuit d'été* (1872, au musée de Nancy) ; *Semailles d'automne* (1873, au musée du Luxembourg) ; le *Torrent ; Matinée d'été ; Fin de mars* (1874) ; *Forêt de la Bresse ; Ruisseau du lac des corbeaux* (1875) ; *Sous les saules ;* le *Gouffre* (1876) ; les *Cigognes* (1877) ; *Sanglier mort* (1878) ; *Un étang* (1879) ; *Décembre* (1881) ; *Bois de Meudon* (1883) ; *Mare de Breuil* (1884) ; la *Dune près de Harlem* (1885 au musée du Luxembourg) ; *Dans la lande* (1887) ; *Matinée d'été dans le Bugey* (1888) ; *En forêt* (1889) ; *Un village abandonné ; Normandie* (1890) ; le *Val Saint-Jean, Bretagne* (1892) ; *En forêt ;* le *Printemps à Landemer* (Manche) (1893) ; la *Forêt en automne* (1895) ; *Lisière de forêt* (1897) ; *Mare en forêt* (1898) ; les *Oliviers de la pointe d'Antibes ; Côte de la Méditerranée en Avril* (1899) ; *Presqu'île de Giens* (Var) (1900) : *Clairière en forêt ; Tamaris (Var)* (1901) ; *Bords de la Couse à Saillan, Auvergne ; Avril à Juan-les-Pins, Provence* (1902) ; *Un ravin à Alassio, côte d'Italie* (1903) ; *Au printemps ; En forêt* (1904) ; la *Forêt ; Fin d'octobre ;* le *Pont de Dardennes, Var* (1905).

Il a exposé aussi un certain nombre de dessins.

Sa peinture a valu à M. Emile Michel une 3e médaille au Salon de 1868 et deux médailles de bronze aux Expositions universelles de 1889 et de 1900.

Nommé membre de la Commission de Peinture du musée du Louvre, il a été élu membre libre de l'Académie des Beaux-Arts, le 19 mars 1892, en remplacement du comte de Nieuwerkerke.

C'est surtout comme écrivain et critique d'art que M. Emile Michel est connu. Il a donné une active collaboration aux *Mémoires de l'Académie de Metz*, à l'*Art*, à la *Gazette des Beaux-Arts*, à la *Revue des Deux-Mondes*, où il a fait paraître d'importants articles sur le *Mouvement des Arts à Munich*, sur la *Musique en Allemagne*, sur les *Musées de Berlin*, etc. Il a, en outre, publié : le *Musée de Cologne*, suivi d'un catalogue alphabétique des tableaux de peintres anciens (1883) ; les *Musées d'Allemagne* (1885) ; *Rembrandt* (1886 à 1892) ; *Hobbema et les paysagistes de son temps en Hollande* (1890) ; *Jacob Ruysdael et les paysagistes de l'Ecole de Haarlem* (1890, 2e éd. 1892),— ces trois derniers ouvrages dans la *Collection des Artistes Célèbres ;* les *Bruegel ;* les *Van der Velde ; Notice sur le comte de Nieuwerkerke* (1892) ; *Etude sur l'Histoire de l'Art* (1895) ; *Rubens, sa vie, son œuvre et son temps* (1899).

Chevalier de la Légion d'honneur depuis 1894, il a été fait officier en 1903.

GEBHART (Nicolas-Emile)

Professeur, littérateur, membre de l'Institut, né à Nancy le 19 juillet 1839. Il fit ses études classiques au lycée de cette ville, fut admis à l'Ecole française d'Athènes et reçu docteur ès lettres en 1860.

Nommé, en 1865, professeur de littérature étrangère à la Faculté des Lettres de Nancy, il fut appelé à la Faculté de Paris, comme professeur des littératures de l'Europe méridionale, chaire nouvelle, en 1879.

Membre, depuis 1895, de l'Académie des Sciences morales et politiques, il a été appelé à l'Académie française en 1904, au fauteuil d'Octave Gréard.

M. Emile Gebhart, outre ses thèses de doctorat : *De varia Ulyssis apud veteres poetas persona*, et *Histoire du sentiment poétique de la nature dans l'Antiquité grecque et latine* (1860), a fait paraître des ouvrages historiques, critiques ou philosophiques. Citons : *Praxitèle, essai sur l'Histoire de l'art et du génie grecs, depuis l'époque de Périclès jusqu'à celle d'Alexandre* (1864) ; *Essai sur la peinture de genre dans l'Antiquité* (1869) ; *De l'Italie ; Essais de Critique et d'H*[illegible] ; *R*[illegible] [illegible]
l[illegible] *R*[illegible] ; [illegible]

[illegible] (18[illegible]9). — ces deux ouvrages ont été couronnés par l'Académie française ; *[illegible]* ; *la Renaissance [illegible] et la philosophie de l'Histoire* (18[illegible]) ; *l'Italie mystique* (1891, 2e éd. 1899) ; *Histoire de la Renaissance religieuse au Moyen Age* (18[illegible]) ; *[illegible] Tiare, 1073-1085* (1894) ; *Moines et Papes, essais de psychologie historique* (1896 et 1897) ; *Le baccalauréat et les études classiques* (1899); *Au son des cloches,* contes et légendes ([illegible]) ; *les Conteurs [illegible] du Moyen Age* (190[illegible]) ; *D'Ulysse à Panurge*, contes héroï-comiques (1904), etc.

L'éminent professeur est officier de la Légion d'honneur.

RICHTER (Jules Baron de)

Collectionneur, publiciste, né à Saint-Denis-le-Jouhet (Indre) le 17 octobre 1863. Issu de la famille bien connue, d'origine allemande, mais dont deux branches devinrent l'une française et l'autre russe, il est l'arrière petit-fils de l'écrivain célèbre Jean-Paul Richter et le petit-fils du général baron qui se distingua notamment à Eylau, à Friedland, à Essling, à la Moscowa (1769-1840).

Après avoir fait ses études classiques au lycée Saint-Louis, M. Jules de Richter devint rédacteur en chef de l'*Algérien*, journal quotidien d'Alger, où il publia des articles politiques et littéraires de 1880 à 1886. De retour à Paris, il collabora, sous son nom ou sous divers pseudonymes, au *Gaulois*, au *Charivari,* à la *Vie Parisienne,* à l'*Illustré Mondain* et à diverses autres publications.

En même temps, M. Jules de Richter se créait une réputation brillante d'amateur d'art. Les collections de peintures anciennes et modernes qu'il a su réunir comprennent des primitifs, des Van Dyck, des Greuze, des Wilkie, des Nattier, des Cuyp, des De Marne, des Boucher, des Péronneau, des Renoir, des Benjamin-Constant, des Puvis de Chavannes, des Cormon, des Dupré, des Le Bourg, des Ph. Rousseau, des Romney, etc. ; des miniatures de Perrin, Augustin et autres petits maîtres. Il a rassemblé aussi des meubles du dix-huitième siècle, des bronzes, porcelaines, argenteries et des objets divers, d'un goût sûr et d'une valeur artistique précieuse. Ses choix témoignent de connaissances qui se trouvent rarement réunies et d'un savant et heureux éclectisme, ne recherchant que le beau, sans préférence d'école ni d'époque.

M. Jules de Richter sait, en outre, encourager de toutes les façons non seulement l'art et les artistes, mais aussi la science et les inventeurs, auxquels son concours a été souvent et heureusement accordé.

Un don important a été fait par lui au musée de l'Armée : c'est celui de l' « Histoire métallique de Napoléon Ier », collection des plus complètes en l'espèce, à laquelle il a joint un beau *Portrait de Pichegru* dû à un artiste du temps.

M. Jules de Richter est membre de la Société des Amis du Louvre, de celle des Amis du Luxembourg et de diverses autres associations artistiques.

JANDELLE (Emile-Pierre)

Architecte, né à Paris le 27 octobre 1864. Arrière-petit-fils, du côté maternel, du général Lespinasse, commandant en chef l'artillerie de la Grande Armée et dont le nom figure sur l'Arc-de-Triomphe de l'Etoile, il appartient, du côté paternel, à une famille d'architectes bien connus.

Fils d'un collaborateur apprécié de Viollet-Le-Duc, de Ballu et de M. Vaudremer, cousin de M. Henri Mayeux, le distingué professeur à l'Ecole des Beaux-Arts, M. Emile Jandelle, participa, très jeune encore, aux travaux de son père, qui le fit émanciper à dix-huit ans pour lui permettre de s'établir (1882)

Pendant son service militaire, M Emile Jandelle fut attaché, comme dessinateur, à l'Etat-major de l'artillerie de la place du Hâvre et suivit en même temps les cours de l'Ecole régionale des Beaux-Arts.

Devenu inspecteur de M. Bouvard, directeur du service d'architecture de la ville de Paris, il fut chargé de la démolition des constructions exotiques de l'esplanade des Invalides après l'Exposition universelle de Paris, en 1889. Il collabora aussi avec son chef à l'édification de l'asile municipal Pauline-Rolland de la rue Fessart (XIXe arrondissement de Paris).

En 1890, M. Emile Jandelle fut appelé au Hâvre pour organiser une kermesse au profit des incendiés de Fort de-France, et le succès de cette œuvre charitable valut à son auteur une médaille d'or.

Comme délégué cantonal et membre du Conseil d'administration de la Caisse des Ecoles de la Ville de Paris, il a été chargé d'organiser à plusieurs reprises des fêtes populaires dans le parc des Buttes-Chaumont.

Resté seul, depuis 1892, à diriger d'importants travaux, pour lesquels le concours de son père lui avait été assuré jusque-là, M. Emile Jandelle s'est

signalé parallèlement par deux catégories bien distinctes de constructions, l'une concernant les hôtels, villas, maisons de rapport, immeubles industriels et sportifs ; l'autre les théâtres, ateliers de décor, restaurants et cafés.

Il faut mentionner notamment, parmi les œuvres dans le premier genre : des immeubles de rapport, à Paris, rue Fondary ; 19, rue du Rhin ; 27, rue de la Villette ; 38, rue Fessard ; rue Alphonse Daudet ; 65, rue de Boulainvilliers ; 14, rue de Boulainvilliers ; 13, rue des Lyonnais ; 21, rue de la Villette ; 6, rue Bachaumont ; 1, rue Michel-Ange ; 97, avenue de la République ; à Saint-Maurice, à Nogent-sur-Marne, à Neuilly ; les hôtels, à Paris, de Mme Anna Thibaud et de Mlle Suzanne Derval ; la restauration, en 1890, du château de l'Isle-Adam ; il a construit, dans la forêt de Champagne, le rendez-vous de chasse de M. Pain ; plusieurs villas aux environs de Paris, notamment celles de : Saint-James à Versailles ; du peintre Veyrassat, à Samois ; M. Reydellet, à Champagne ; Brunschwick, à Sannois ; Rub, Cazé et Dillon, à Ermont ; Hemendinger, à Cesson ; Roche, à Combs-la-Ville ; Abdala, à Enghien ; Vinche, de l'Opéra, à Pierrefonds ; marquise de Belbœuf, près Senlis ; Mlle Léonie Yahne, à Louveciennes ; Desrus à Suresnes ; les écuries de courses du comte Hadot de Vennes, à Bièvres ; de M. Caillaut et du prince Murat à Chantilly ; de M. Gout à Maisons-Laffitte ; de Mme de Marcigny, à Neuilly ; les monuments funéraires de la famille Rey dans l'Isère et de la famille Lagrange au Père Lachaise, tous deux reproduits et décrits dans les organes spéciaux, et bien d'autres ouvrages tant à Paris que dans les départements.

Architecte attitré de nombreux théâtres et music-halls parisiens, M. Jandelle s'est créé une réputation spéciale pour son art de la décoration moderne et sa recherche spéciale du confort et de la sécurité publique.

On lui doit encore et successivement : la transformation des Folies-Belleville (1882) ; l'installation du diorama Poilpot ; du café de la Scala (1883) ; d'un panorama à Vincennes (1890) ; la réfection des Concerts Européens et de l'Horloge ; la transformation de la « Splendid Tavern » en un concert dit « Parisiana » ; le restaurant Maxim (1894) ; la nouvelle transformation de Parisiana, sauf la façade qui lui reste étrangère (1897) ; la réfection du Petit Casino (1898) ; la transformation de l'Olympia (1900) ; la construction et l'aménagement de la Boucle, rue de Clichy, et du concert Printania (1904), ainsi que les agrandissements considérables exécutés l'année suivante dans cet établissement ; diverses installations aux Folies-Bergères ; la construction de l'escalier d'honneur, ainsi que la réfection complète de la salle du théâtre de la Gaîté ; la transformation du théâtre du Château-d'Eau en music-hall Alhambra (1904) ; l'achèvement du Cirque-Métropole (1905) etc.

Membre du Conseil sanitaire et architecte de la Maison Maternelle (Fondation Louise Kopp), M. Jandelle a été chargé de la construction, rue Manin, d'un asile destiné à recueillir deux cents enfants pour cette œuvre intéressante, dont le président d'honneur est M. Léon Bourgeois, ancien président du Conseil, et le président effectif M. Marguery.

Ayant pris, en 1899, la succession des affaires de M. Léon Carle de Saint-Germain, l'auteur de la salle de l'Olympia, M. Jandelle, en collaboration avec son associé, M. H. Hommet, a exécuté quelques travaux intéressants à Saint-Germain, notamment le château du Belloy, ainsi que des villas à Sèvres et au Vésinet.

Expert près le Conseil de préfecture de la Seine et les tribunaux civil et de commerce de Seine-et-Oise, administrateur de la Caisse d'Epargne, membre de l'Association des Artistes français (Fondation Taylor), la Société centrale des Architectes français, de la Société des Architectes de Seine-et-Oise et de plusieurs autres associations. M. Emile Jandelle est officier d'Académie.

MAEL (Charles-Louis-Claude VINCENT, dit Pierre)

Romancier, né à Nudjuffgur (Indes Anglaises) le 9 juin 1851, d'une vieille famille française. Arrière-petit-fils de Guillaume Vincent, bibliothécaire du roi à Brest, petit-fils de Charles Vincent, chirurgien de la marine, et fils de Guillaume Vincent, planteur d'indigo, il est, du côté maternel, petit-fils de Martin-Laforest, général de l'Empire, et fils de Mme Caroline de Gervain, mariée en premières noces à l'écrivain Maurice de Guérin.

Il fit ses études classiques au collège de Bazas (Gironde). Engagé à 19 ans au 7e bataillon de chasseurs à pied, M. Charles Vincent prit part aux hostilités franco-allemandes. De retour, en 1871, à Bordeaux, il y fit son droit, puis débuta dans le journalisme, au [illegible] plusieurs années.

En 1883, il entra à la *Gazette de France* et y donna des articles remarqués. En même temps, il publiait sous son nom une série d'ouvrages, parmi

lesquels on doit signaler : la *Faim*, essais ; *Lina*, roman qui obtint vingt-huit éditions ; *Sous le [illegible]*, *[illegible]*, autres romans dont le succès fut très [illegible] : *[illegible]*, la *Part de Reine*, *D'abord [illegible]*, *Sur le seuil de l'Au-delà*, *Crime [illegible]*, l'*Epopée Nationale* qui comprend deux volumes ; l'*Epopée de l'Eglise* (3 vol.), la *Nouvelle Patrie*, et une série de *Contes pour les Grands Enfants*, romans symboliques d'après Perrault : l'*Ogre* (le *Petit Poucet*), *Peau d'Ane*, etc.

M. Charles Vincent a fait représenter sous son nom : *Rosmerta*, pièce en vers que le Théâtre Libre monta le 22 décembre 1894, et *Rédemption*, pièce donnée au même théâtre le 27 mai 1895, l'une et l'autre avec une belle vogue.

M. Charles Vincent publia aussi sous son nom des feuilletons : *Hommes-Loups*, au journal le *Noël* ; *César ou rien* à l'*Eclair*, etc.

Dans le même temps, il commençait avec M. Charles Causse une étroite collaboration, qui devait être très féconde puisqu'elle a fourni près de cent volumes. Sous le pseudonyme collectif de «Pierre Maël», MM. Charles Vincent et Charles Causse ont fait paraître, d'abord en feuilletons dans les principaux journaux, et ensuite en librairie, les ouvrages suivants que leurs qualités de style ou d'émotion ont rendu extrêmement populaires : la *Double Vue* ; *Pilleur d'Epaves* ; le *Torpilleur 29* ; l'*Alcyone* ; *Fleur de Mer* ; *Flot et Jusant* ; *Sauveteur* (couronné par l'Académie française) ; *Gaîtés de bord* (illustré) ; l'*Ondine de Rhuis* ; *Mer Bleue* ; *Un Manuscrit* ; *Amours simples* ; *Pilleur d'Epaves* (Collection des Auteurs célèbres) ; *Quand on aime* ; *Mariage mondain* ; *Mer sauvage* ; *Charité* ; *Solitude* ; *Honneur, Patrie* ; *Une Française au Pôle Nord* : *Ce qu'elle voulait* ; *Femme d'Artiste* ; *Terre des Fauves* ; la *Bruyère d'Yvonne* (Collection des Auteurs célèbres) ; *Dernière pensée* ; *Mer bénie* ; *Un Roman de Femme* ; *Toujours à toi* ; *Amour d'Orient* ; les *Derniers Hommes rouges* ; *Robinson et Robinsonne* ; *Celles qui savent aimer* ; *Chien et Chat* ; *Fleur de France* ; *Erreur d'Amour* ; *Petit Ange* ; le *Roman de Joël* (Collection des Auteurs célèbres) ; le *Drame de Rosmeur* ; *Petit Ange* ; *Bois d'Amour* (2 vol.) ; *Au Pays du Mystère* ; *Ce que Femme peut* ; *Marc et Lucienne* (2 vol.) ; la *Roche qui Tue* ; les *Naufrageurs* (2 vol.) : *Eva et Lilian*, le *Cœur et l'Honneur* ; les *Fils de la Tempête* (2 vol.) : les *Lurons de la « Jeanne »*, *Julia la Louve* ; *Seulette* ; *Pas de Dot* ; les *Coulisses de la Vie* (2 vol.) : *Reine-Marguerite*, *Pour l'Amour* ; le *Trésor de Madeleine* ; *Cendrillonnette* ; *Cœur contre Cœur* ; la *Filleule de du Guesclin* ; *Ce que chante l'Amour* ; *Comment ils aiment* ; *Bonheur conquis* ; *Fleurs Fanées* ; le *Secret d'un Ange* ; *Triomphe d'Amour* ; le *Sous-Marin « le Vengeur »* ; *Autour d'un Crime* (2 vol.) : le *Mystère* ; la *Vengeance* ; *Mademoiselle Pompon* ; *Filles de Rois* ; *Martyre d'un Cœur* ; *Terre d'héroïsme* ; *Petite-fille d'Amiral* ; la *Fée des Iles* ; le *Crime et l'Amour* ; *Partage d'un Cœur* ; *Fleur des Rues* (2 vol.).

Depuis le décès de son collaborateur, M. Charles Vincent, qui reste seul propriétaire de la signature « Pierre Maël », a publié un nouveau roman : *Femme d'officier* (1 vol) et on en annonce un autre sous ce titre : le *Trésor du Gouffre*.

M. Charles Vincent (Pierre Maël) est membre de la Société des Gens de Lettres, de la Société des Auteurs et Compositeurs dramatiques et de la Société des Publicistes chrétiens.

FAVEROT de KERBRECH (Baron Napoléon)

Général, écrivain, né le 24 février 1837 au manoir du Nelhouët, commune de Caudan (Morbihan). Il fit ses études classiques à Quimper. Elève ensuite des écoles de La Flèche et de Saint-Cyr, il obtint d'être affecté au 6e régiment de hussards, que son père avait formé en 1816. En 1859, il fit la campagne d'Italie et resta un an en garnison à Milan après les victoires franco-sardes.

Nommé capitaine en 1866, le baron Faverot de Kerbrech devint officier d'ordonnance du général Fleury, par la suite ambassadeur de France à Saint-Pétersbourg. Excellent cavalier, s'intéressant à tout ce qui concerne l'équitation et le dressage du cheval, il fut envoyé alors en mission d'études hippiques à travers l'Europe et notamment en Russie. A Paris, il était chargé par son chef, grand écuyer de Napoléon III, de dresser les chevaux de selle au rang personnel de l'empereur.

Nommé, le 19 juillet 1870, écuyer adjoint, il se rendit à Metz avec Napoléon III, puis partit le 7 août au camp de Châlons et devint, quelques jours plus tard, officier d'ordonnance du général Ducrot. En cette qualité, c'est lui qui, à Sedan, porta aux généraux Margueritte et de Galliffet l'ordre d'exécuter les charges restées fameuses. Fait prisonnier, il s'évada à Pont-à-Mousson et regagna Paris, où il fut nommé, par le général Ducrot, qui était parvenu lui-même à échapper aux allemands, commandant du corps

spécial des éclaireurs de la 2e armée, comprenant l'escadron Franchetti, des dragons, des gendarmes et de l'artillerie.

Après avoir pris part aux combats de Châtillon, La Malmaison, Villiers-Champigny, Le Bourget, Buzenval, il fut envoyé, après l'armistice, à Cherbourg, en mission spéciale.

Chef d'escadrons au 1er régiment de dragons après la paix, le baron Faverot de Kerbrech fut nommé, en 1873, commandant du dépôt de remonte de Paris. Lieutenant-colonel du 1er chasseurs d'Afrique en 1876 il devint ensuite officier d'ordonnance du maréchal de Mac-Mahon, président de la République, et organisa les services de gala de la présidence lors de l'Exposition universelle de 1878.

En 1880, il remplit, aux Etats-Unis et au Canada, une mission pour l'étude des chevaux et de la cavalerie de ces pays. Promu, en 1881, colonel du 23e régiment de dragons, il fut nommé, en 1886, adjoint à l'inspecteur-général des remontes. La même année, il prenait, comme général, le commandement de la 4e brigade de dragons en garnison à Sedan.

A nouveau adjoint à l'inspection générale des remontes, le général Faverot de Kerbrech devint, en 1891, chef de ce même service, situation qu'il occupa jusqu'à sa retraite en 1902, et au cours de laquelle il fit prévaloir ses idées sur la production et l'élevage du cheval de guerre, à la suite d'une politique avec les Haras.

Tout en respectant les traditions de l'ancienne école française sur l'équitation, le général Faverot de de Kerbrech s'est rallié à la nouvelle méthode préconisée par Baucher et a publié sur la matière des ouvrages qui font autorité. On doit notamment signaler de cet auteur : les *Chevaux de l'Amérique du Nord* et les *Raids pendant la guerre de Secession*, travaux résultant de son voyage aux Etats-Unis ; *Projet d'institution d'un corps d'éclaireurs volontaires à cheval*, qui fut mis à profit dans la loi de 1875 sur la réorganisation de l'armée (brochure) ; le *Dressage méthodique du cheval de selle d'après les derniers enseignements de Baucher* (1 vol.) ; *Dressage du cheval de dehors* (brochure) ; l'*Art de conduire et d'atteler autrefois et aujourd'hui*, ouvrage illustré et d'une documentation considérable. On connaît en outre de lui : un volume de souvenirs, la *Guerre contre l'Allemagne* (1870-1871), auquel la critique et le public ont fait le meilleur accueil. Rédacteur militaire au *New-York Hérald*, sous le pseudonyme de « 3 Etoiles, » et au *Gaulois*, où il a publié des récits historiques, il a donné de plus, au *Journal de l'Elevage*, des *Souvenirs équestres*.

Le général Faverot de Kerbrech est grand croix du Nicham-Iftikar et de Saint-Stanislas de Russie, commandeur de la Couronne d'Italie, du Lion et du Soleil de Perse, chevalier des Saints-Maurice-et-Lazare d'Italie, de Sainte-Anne de Russie, commandeur du Mérite agricole, officier d'Académie et grand-officier de la Légion d'honneur.

MALTESTE (Henri-Théodore)

Peintre et littérateur, né à Paris le 20 octobre 1870. Sous le pseudonyme de « Malatesta, » il débuta au *Monde Illustré* et à l'*Illustration*, où il donna des compositions dans le goût des artistes du Moyen-Age, mais d'une touche très personnelle et fort intéressante, accompagnées d'un texte original. Il a fourni des dessins de même genre ensuite au *Soleil du Dimanche*, à *Mon Journal*, au *Pélerin*, à la *Revue Mame*, au *Supplément du Journal* et à d'autres publications.

Il est l'auteur d'une œuvre remarquable : la *Légende de Saint Julien l'Hospitalier* de Gustave Flaubert, dont les dessins, enluminures et le texte même ont été composés par lui Cette publication est éditée par la Société Normande du Livre illustré. On annonce de lui encore une édition, illustrée de miniatures à la gouache, suivant un ancien procédé, du *Jongleur de Notre-Dame*, d'Anatole France.

M Henri Malteste a peu exposé aux Salons annuels. On a toutefois remarqué de lui, à la Société nationale des Beaux-Arts : *Un Carnage*, pyrogravure d'un beau mouvement et de parfaite exécution (1892).

Délicat poète, il a fait paraître, sous son véritable nom : l'*Encens perdu* (1 vol. 1903), recueil de vers, couronné par l'Académie française, remarquable par la pureté de la forme autant que par la délicatesse du sentiment, qui a fait dire à M. Emile Faguet, de son auteur : « C'est un Tibulle en train d'éclore ». M. Malteste a aussi collaboré à la *Renaissance Latine* pour la partie bibliographique et à la *Revue Latine*, où il a donné des articles de critique d'art.

Mme Henri Malteste, née Marguerite Comert, le 26 décembre 1873 à la Basse-Terre (Guadeloupe), fille de l'intendant militaire Louis Comert, est l'auteur de poésies estimées : *Comme on pleure à vingt ans* [illegible] *Cœur Nostalgique* (1 vol. 1903), qui a reçu le prix

Archon-Desperouse de l'Académie française, etc. Les traits caractéristiques de son talent sont la fermeté et et la noblesse de la pensée.

SCULFORT de BEAUREPAS (Serge)

PUBLICISTE, né à Landrecies (Nord) le 31 juillet 1852. Il est issu d'une ancienne famille d'origine irlandaise, établie en France au XIIIe siècle et qui se rattache par son origine à Donald O'Brien, le dernier des rois irlandais de Thomond (Munster-Ouest), lequel donna le titre de duc de Sculfort à son neveu Robert, en mémoire d'une victoire remportée par celui ci sur les Anglais.

Ses études faites dans sa ville natale, puis à Douai et à Paris, M. Serge Sculfort de Beaurepas collabora d'abord aux journaux l'*Observateur* d'Avesnes, le *Progrès du Nord* et, plus tard, aux journaux parisiens : l'*Anti-Prussien*, le *Monde diplomatique et consulaire*, la *Revue du Nord*, etc.

S'occupant entre temps de questions philanthropiques et notamment d'assistance par le travail, il fonda, en 1890, avec le concours de MM. Jules Simon, Barodet, René Goblet, Millerand, l'œuvre des Asiles-Ouvroirs et donna ainsi l'élan au mouvement qui s'est produit depuis lors pour la fondation d'autres institutions ayant le même but.

Membre de l'Association amicale des Enfants du Nord et du Pas-de-Calais, il fut l'initiateur et le fondateur de l'Alliance Septentrionale d'Assistance ; puis il se spécialisa dans les questions d'archéologie, d'histoire et d'économie politique.

Se souvenant de son origine irlandaise, M. Sculfort de Beaurepas, croyant à la rénovation celtique, s'efforça de démontrer que l'union de tous les peuples celto-gallo-latins s'imposait en face du pangermanisme et du pansaxonisme partis à la conquête du monde. Suivant lui, « le salut serait dans une fédération politique et économique des peuples celto-gallo-latins, tant de l'ancien monde que du nouveau, — suivant leurs intérêts et leurs affinités naturelles, — unis aux races slaves, pour amoindrir la triple-alliance allemande, briser l'impéralisme anglais et conjurer le péril oriental ».

Il donna les raisons historiques, ethniques, géographiques et philosophiques à l'appui de sa conception, « en ne parlant point en cosmopolite, mais en patriote, a dit A. Dorchain ; en français passionné, qui ne rêve point l'effacement des frontières, mais la prédominance, dans les conseils du monde, de l'esprit d'une race dont la France lui paraît être l'incarnation la plus pure »

Dans un ouvrage intitulé : la *Rénovation Celtique, le Panceltisme universel et pacifique* (2 vol. in-8° 1903), ouvrage qui eut un énorme retentissement en France et à l'étranger, il préconisait dans ce but une action parallèle a celle qu'envisage de son côté la Société Slave de Moscou. Cette initiative commune amena la formation de la Ligue Celto-Slave, dont M. Sculfort de Beaurepas est resté le secrétaire général.

Sur l'œuvre de cet écrivain, bien des appréciations flatteuses ont été émises ; celle de M. Georges Montorgueil, dans l'*Eclair*, doit être signalée :

Quand écrit M. S. de B., dit-il, c'est le patriotisme qui tient la plume : un patriotisme vigoureux, exclusif et à la fois très large. Son travail sur la rénovation celtique peut solliciter les suffrages des érudits ; c'est qu'il est un labeur immense d'érudition, écrit d'abondance et loyalement, dans un mouvement qui vous emporte et qui vous fait le cœur plus chaud.

M. Sculfort de Beaurepas est membre de diverses associations scientifiques.

GUILLEMINOT (Edme-Hyacinthe)



MÉDECIN, né à Laignes (Côte-d'Or) le 7 juin 1869. Ses études classiques faites au lycée de Dijon, il vint à Paris suivre en même temps les cours des Facultés de Droit et de Médecine. Reçu licencié en droit en 1891, il obtint le doctorat en médecine en 1896, après avoir été externe des hôpitaux de Paris et interne de l'hôpital de Versailles.

Elève du professeur Bouchard, le docteur Guilleminot a dirigé son laboratoire de radiologie de l'Hôpital de la Charité jusqu'à sa retraite des hôpitaux. S'étant surtout occupé d'électricité et de radiographie, il est l'auteur d'un ingénieux appareil pour l'examen radioscopique du thorax et d'un résonateur en spirale de haute fréquence, très appréciés. Le premier en France, il a introduit dans la pratique l'orthodiagraphie, qui permet la mensuration du cœur par la radioscopie ; ses observations sur le fonctionnement du cœur, dont il a obtenu la cinémato-radiographie, et sur le diagnostic de la tuberculose, ont été très remarquées.

Outre sa thèse sur l'*Albuminurie dans les maladies chroniques* (1896), M. le Dr Guilleminot a publié une série de travaux, parmi lesquels : un ouvrage sur la *Radioscopie et Radiographie de précision* (1900), couronné par l'Académie des Sciences ; un *Traité d'électricité médicale* (1905), qui a été traduit en

anglais et en allemand. Il a dirigé en outre la publication du [illegible] chard, dont il fut secrétaire de la rédaction. Il a présenté des rapports ou communications aux Congrès d'électricité de Boulogne, Berne, Paris, etc., portant surtout sur la technique de la radioscopie et les applications des procédés de précision, et d'autres sur certaines découvertes d'ordre physique concernant l'emploi de ses résonateurs en spirale.

Lauréat de l'Institut, M. le D[r] Guilleminot est membre de la Société d'Electrothérapie, de la Société de Physique, de la Société pour l'Avancement des Sciences, etc. Il est officier d'Académie et de l'Ordre Impérial chinois.

ARTUS (Louis)

Auteur dramatique, né à Paris le 10 janvier 1870. A dix-huit ans, il débutait en écrivant pour le théâtre une pièce, *Clématite*, en un acte et en vers, qui fut représentée à la salle des fêtes du *Figaro*.

En 1890, M. Louis Artus donna à la Bodinière la *Duchesse Putiphar*, deux actes, auxquels la presse fit le meilleur accueil ; puis au Vaudeville : *Ce qu'on doit taire*, un acte, joué d'abord en matinée et ensuite le soir, avec la *Crise*, de M. Boniface (1903)

A ce moment, M. Louis Artus délaissa le théâtre littéraire pour le vaudeville. Il a obtenu dans ce genre, à Dejazet, à Cluny et au Palais-Royal, des succès mémorables, avec des pièces comme la *Poire*, ou la *Culotte*, qui eut plus de cent représentations.

D'autres petites pièces en un acte, d'une psychologie très fine et de qualités scéniques réelles, lui conquirent la faveur du public mondain, aux Capucines, au Grand-Guignol, aux Tréteaux de Tabarin et sur divers autres théâtres de cet ordre. Ce sont : les *Vieux Péchés*, *Séduction*, le *Droit de la femme*, la *Chanoinesse*, le *Dernier Pierrot*, etc.

En 1905, M. Louis Artus s'est classé définitivement parmi les meilleurs auteurs contemporains avec *Cœur de moineau*, comédie en quatre actes, donnée à l'Athénée avec un grand succès, justifié par la fantaisie spirituelle du dialogue, l'intérêt des situations et surtout l'étude du caractère du personnage principal, un don Juan sympathique et inconscient. *Cœur de moineau* paraît devoir rester comme l'un des exemples de la bonne comédie moderne. L'auteur a été comparé aux petits maîtres du XVIII[e] siècle ; il en a, en effet, la grâce légère et le ferme langage.

M. Louis Artus rédige, depuis plusieurs années, la critique dramatique au journal la *Presse*, où ses articles sont très remarqués et où il a succédé à MM. Edmond Sée, puis Emile Fabre, tous deux aussi réputés comme auteurs dramatiques.

BERTIER (Charles)

P[illegible]

Elève d'Achard et de Guétal, il fit ses débuts aux Salons de la Société des Artistes français, en 1884, avec un paysage. Il a envoyé depuis, notamment : l'*Automne en Dauphiné, chemin* [illegible] soir, environs de Grenoble (1891) ; *Vallée du Vénéon à Saint-Christophe-en-Oisans* (1894) ; le *Hameau des Préaux, près de la gare, Hautes-Alpes* (1895) ; *Effet du soir sur le Néron à Proveysieux*, massif de la Grande-Chartreuse (1896) ; le *Matin à Proveysieux* et [illegible] *novembre en Dauphiné* et le *Lac Crozet, Alpes Dauphinoises* (1898) ; *Soleil couchant après l'orage, Meije centrale, Oisans* (1899) ; l'*Approche de l'orage en Oisans, Alpes dauphinoises* (1900) ; le *Glacier de la Pilatte à Oisans* (1901) ; *Grenoble sous la neige ; Soleil couchant sur les Alpes* (1902) ; *Soleil couchant sur la neige, Alpes Dauphinoises* (1903) ; *Sur les Grandes Rousses ; Crépuscule d'hiver à Grenoble* (1904) ; la *Dent de Crolles*, massif de la Grande-Chartreuse (1905).

A la Société des Peintres de Montagne, où cet artiste expose aussi annuellement, on a remarqué de lui : la *Houille blanche*, le *Réservoir des sept Laure*, les *Lacs Jeplan*, de la *Prat*, de l'*Echauda*, le *Pic des Etages au soleil levant*, *Etudes de rochers*, tableaux de beaux effets très variés et généralement très justes dans leur coloration vive et nuancée.

Aux Salons de l'Ecole française, nouvelle société d'artistes français, M. Charles Bertier a envoyé, en [illegible] deux toiles fort remarquables. Il est encore l'auteur de nombreux portraits appréciés, tels ceux de la *famille de M. Mouravieff*, l'ancien ambassadeur de Russie ; d'illustrations pour des journaux dauphinois, les ouvrages et guides pour la Compagnie Paris-Lyon-Méditerranée.

On doit mentionner de lui, en outre : le plafond de la gare de Lyon, qui représente la *Vue de Grenoble* ; un autre fort beau plafond pour la décoration du château de l'Egrève, près Grenoble, et divers travaux de décoration chez des particuliers.

Plusieurs des œuvres que nous avons signalées figurent dans les musées ou les collections particu[illegible] à Grenoble, Lisbonne, la Nouvelle-Orléans Saint Pétersbourg, New York, etc.

M. Charles Bertier est considéré comme le peintre par excellence des Alpes Dauphinoises, qu'il a contribué a faire connaitre aux voyageurs et aux touristes.

[illegible] vrais peintres de montagne à une très restreinte élite. M. Bertier continue a être le peintre attaché et prestigieux de la haute montagne.

Il faut noter d'autre part que M Charles Bertier a la réputation d'un excellent musicien. Il s'est fait entendre avec succès dans des ensembles et comme soliste, et il a été membre du jury ou président de nombreux concours musicaux et orphéoniques. On lui doit aussi l'invention d'une machine à vapeur rotative, résolvant l'application de la vapeur à la turbine, pour laquelle il a pris un brevet.

WALTNER (Charles-Albert)

GRAVEUR, né à Paris le 24 mars 1846. Elève de MM. Gérôme, Martinet et Henriquel-Dupont, il remporta le grand prix de Rome en 1868.

M. Waltner (*Charles*, et non Claude, comme l'ont prénommé à tort M Vapereau et d'autres biographes), durant son séjour en Italie, commença de figurer aux Salons annuels de la Société des Artistes français, alors uniques. Il y a envoyé depuis lors des planches qui n'ont pas tardé à le placer au nombre des plus habiles graveurs de notre temps. Citons, parmi ses expositions : le *Baron de Vicq*, d'après Rubens (1870) ; la *Vierge et l'Enfant Jésus*, d'après le Corrège (1872) ; *Portrait d'homme*, d'après Rembrandt ; *Portrait de femme*, d'après Lawrence, *Femmes d'Alger*, d'après Delacroix (1874) ; *Miss Fitzherbert*, d'après Romney ; *Suzanne*, d'après Henner ; *Dans la rosée*, d'après C. Duran (1875) ; la *Comtesse de Barck*, d'après Henri Regnault ; *Alfred de Musset*, d'après David d'Angers ; le *Printemps et l'Automne*, d'après Lévy (1876) ; l'*Infante Marguerite*, d'après Velasquez (1877) ; *Rembrandt*, d'après lui-même ; la *Bohémienne*, d'après Ricardi ; *Mme Vigée-Lebrun*, d'après elle même (à l'Exposition universelle de 1878) ; *Portrait d'homme*, d'après Jordaëns ; *Jacqueline de Cordes*, d'après Rubens ; l'*Etude*, d'après Fragonard (1878) ; *Lions*, d'après Rubens ; *Vaches*, d'après Troyon ; *Portrait de Mme Bischoffsheim* (1879 ; *The Blue Boy*, d'après Gainsborough (1880) ; le *Christ devant Pilate*, d'après M. Munkacsy (1883) ; le *Doreur*, d'après Rembrandt (1884) ; « *An Old man* », d'après le même (1885) ; *Lady Mulgrave*, d'après Gainsborough ; *Regina*, d'après Henner (1887).

Ce graveur, que l'on compte parmi les maitres contemporains de son art, fut au nombre des artistes fondateurs de la Société nationale des Beaux-Arts, aux Salons de laquelle il a envoyé, depuis la fondation, les œuvres suivantes : *Portrait de M. Arsène Darmesteter* ; l'*Etoile du Berger*, d'après Jules Breton ; *Psyché*, d'après Baudry ; le *Vieux Rabbin* et *Portrait de dame âgée*, d'après Rembrandt ; *Miss Graham*, d'après Gainsborough ; *Portrait de Rickaert*, d'après Van Dick (1890) ; les *Feux de la Saint-Jean*, d'après J. Breton ; l'*Angelus*, d'après J.-F. Millet (1891) ; *Salomé*, d'après H. Regnault ; *Bœufs se rendant au labour*, d'après Troyon ; *Tête de femme*, d'après Reynolds (1892) ; *Portrait de Meissonnier* ; *Comtesse de Bréank* (1893) ; *Portrait de Mme Geoffrin*, eau-forte d'après Roybet (1896) ; *Portrait de Sarah Bernhardt*, d'après Bastien Lepage ; *Portrait de Mgr le duc d'Aumale*, d'après Benjamin-Constant (1897) ; la *Cène*, d'après Dagnan-Bouveret ; la *Lutte de l'Ange et de Jacob*, d'après G. Moreau ; *Portrait de M. Hovelacque* (1898) ; une *Liseuse*, eau-forte originale ; *Victor-Hugo offre sa Lyre à la ville de Paris*, d'après Puvis de Chavannes ; une *Bretonne*, d'après Dagnan-Bouveret (1899) ; *Souvenir de l'Exposition de 1900*, avec M. Bracquemond ; *Sourire*, d'après E. Carrière ; *Esquisse de la bataille du pont de Taillebourg*, d'après Eug. Delacroix ; *Portraits*, d'après Humbert (1901) ; *Portrait de M. Tooth père* (1902) ; *Figure Louis XIII* et l'*Astronome*, d'après Roybet (1903) ; *Portrait de Mme la marquise de B...*, d'après F. Humbert ; *Portrait de Mme Blair*, d'après G Romney (1904) ; *Portrait de l'Arioste*, d'après Titien, gravure ; « *Quand tu seras fleur devenue* » ; *M. Roujon*, eau-forte d'après Weerts ; *E. Goudeau*, eau-forte originale ; un *Pont de Londres*, d'après Monet, pointe sèche, eau-forte originale (1905).

M. Waltner a obtenu une 3e médaille en 1870, une de 2e classe en 1874, une de 3e classe à l'Exposition universelle de 1878 ; en 1880, il obtint une médaille de 1re classe ; deux ans après, une médaille d'honneur et un grand-prix à l'Exposition universelle de 1900. Vice-président de la Société nationale des Beaux-Arts, il est officier de la Légion d'honneur depuis 1899.

LOZÉ (Henri-Auguste)

Député, diplomate, administrateur né au Cateau (Nord) le 20 janvier 1850. Il fit ses études classiques à Paris, au collège Sainte Barbe, reçut la licence en droit à la Faculté de la même ville et fut nommé sous-préfet de Commercy (Meuse) le 21 février 1877. Un instant remplacé, pendant la durée du ministère Broglie-Fourtou, au 16 mai, il fut réintégré dans le même poste le 30 décembre suivant. Il passa, le 12 janvier 1880, à la sous préfecture de Béthune, et le 30 mars 1881, à celle de Brest.

Nommé préfet du Cantal le 5 octobre 1884, M. Lozé devint secrétaire-général de la Préfecture de Police, à Paris, le 25 avril 1885. Au mois de novembre 1886, il rentra dans l'administration départementale, comme préfet de la Somme.

Nommé préfet de police au mois de mars 1888, il ne sut pas, mieux que certains de ses prédécesseurs, s'accorder avec le Conseil municipal de Paris, qui continua de refuser le vote du budget de la Préfecture, que cette assemblée ne votait plus depuis M. Andrieux. Cependant, il obtint d'elle l'augmentation du nombre des agents et l'amélioration de leur traitement, qu'il fit porter de 1,500 à 1,800 francs. Il eut à réprimer les mouvements de la rue causés par l'agitation boulangiste et par plusieurs grèves, notamment celles des petites voitures, des omnibus, des chemins de fer ; il dût, deux fois, procéder à la fermeture de la Bourse du Travail, et la dernière de ces exécutions fut compliquée par l'arrestation du député Baudin (du Cher). Dans ces diverses opérations de police, M. Lozé ne réussit jamais à concilier les exigences de son administration avec le caractère de la population parisienne et il dût se démettre de ses fonctions, le 11 juillet 1893, après avoir échoué dans la répression de troubles suscités au Quartier-Latin par quelques étudiants, et ce, malgré des tentatives d'une brutalité excessive, qui occasionnèrent la mort d'un jeune homme au café d'Harcourt, et de nombreux accidents.

Ambassadeur à Vienne de 1893 à 1896, M. Lozé, après avoir abandonné l'administration et la diplomatie, se présenta à la députation dans la 2e circonscription de Cambrai (Nord), au renouvellement législatif de 1902, et fut élu député, au scrutin de ballottage, par 12,619 voix, contre 9,487 à M. Charles Lefebvre, nationaliste

A la Chambre, il siège à l'Union démocratique et soutient, dans ses grandes lignes, la politique gouvernementale.

Commandeur de la Légion d'honneur depuis le 31 mars 1891, et membre du Conseil de cet ordre national, M. Lozé est dignitaire d'ordres étrangers.

DRUET (Antoine)

Peintre, explorateur, né à Essertenne (Haute-Saône) le 12 août 1857. Il appartient à une ancienne famille originaire de Franche-Comté, qui vint s'établir dans la région vers le xve siècle et à Essertenne, où elle a fait souche, au xviie. Après avoir suivi, à Paris, les cours de l'École des Arts décoratifs, il entra à l'École des Beaux-Arts, où il fut l'élève de Gérome (1882).

En 1884, M. Antoine Druet débutait aux Salons de la Société des Artistes français avec une toile intitulée : *A Midi chez Bignon*, intéressante étude où le « Tout Paris » était portraituré dans les personnes du duc Decazes, du baron Sellière, du prince Ypsilanti, du peintre Gérome, de l'acteur Got, du général Cambriel, du critique Auguste Vitu, du prince Hassen-Pacha, de l'auteur dramatique Janvier de la Motte, de M. Arthur Meyer, etc.

Il exposa ensuite notamment : le *Marchand d'Esclaves à la porte d'un sérail*; les portraits du *Violoniste Parent*, de *Mlle de Hirsch*, de *Henry Fouquier*; la *Rentrée de Pharaon en Egypte*, d'après Théophile Gauthier. Cette œuvre remarquable, et son tableau : le *Festin des Mercenaires*, inspiré par la *Salammbô* de Gustave Flaubert, valurent à M. Antoine Druet d'être envoyé en mission artistique dans l'Extrême-Orient en 1891.

Il passa plusieurs mois dans l'île de Ceylan, où il créa, sous les auspices du gouverneur, sir Arthur Awelock, une Académie des Beaux-Arts qui y fonctionne depuis régulièrement ; il y peignit de nombreux portraits et un tableau représentant : la *Péra-Héra*, procession célèbre, qui a lieu à Kandy, chaque année, en mémoire de la dent de Boudha conservée religieusement dans le temple de cette ville.

M. Druet se rendit de là aux Indes ; il parcourut d'abord le sud de la grande péninsule, visita Pondichéry, Madras, Madura, Tanjoor, la côte de Malabar, le Dekan, la province de Travancore, les États de Nizam, de Golconde, etc., et arriva à Calcutta, où il reçut le prince Henri d'Orléans à son retour d'exploration ; il accompagna ensuite le princier explorateur à Benarès, Agra, Delhi, Gwalior, Jeypoor, Bombay, etc.

M. Antoine Druet revint ensuite à Jeypoor, où il fut l'hôte du maharajah de cet Etat ; puis il gagna Oudeypoor, le désert de Békagnir, la vallée de l'Indus, Péchawar, Lahore, Kotha, Baupal, Marhatte, Goujerathe et Baroda, où il fit les portraits du maharajah et de toute sa famille.

Il séjourna alors dans le Kachemire, poussa jusqu'au Pamir, la frontière russe, le Thibet et revint à Gwalior. Après avoir fait les portraits de plusieurs maharajahs et rajahs, entr'autres ceux des rajahs de Gwalior et de Kapurtala, M. Druet fut invité par le général anglais, sir William Lockhart, à suivre les opérations de guerre contre les Afridis. De retour à Agra, sur les bords de la Djemna, il peignit un tableau remarquable, représentant le *Tajh*, tombeau considéré comme la merveille de l'Inde, qui fut exposé au Salon de 1900 et a été depuis acquis par l'Etat pour le musée de Gray (Haute-Saône). Il fit aussi diverses autres études des plus importantes.

M. Antoine Druet visita la Birmanie et notamment les pagodes de Rangoune, Nandalay, Bamot et tous les monts Hymalaya, de l'Afganistan jusqu'en Birmanie ; puis il revint dans le Bengale, à Calcutta, où le gouverneur de cette ville mit à sa disposition le palais des Beaux-Arts. Le peintre français y exposa près de cent toiles, dont plusieurs furent acquises par les princes indiens ou les autorités anglaises.

Sollicité par le roi du Nepal de venir dans ses Etats, M. Druet s'y rendit et passa plusieurs mois à Katmandu et dans la vallée, où il prit part à d'émouvantes chasses aux tigres et aux éléphants. Le résultat de ses observations personnelles a été mis à contribution dans un tryptique des mieux composés figurant le *Rendez-vous*, l'*Action* et le *Retour*, avec des personnages connus, ayant assisté à ces chasses, comme le prince Amédée de Broglie, le comte d'Avaray, le comte Gonzague Costa de Beauregard ; il se manifeste aussi dans d'autres toiles, comme celle représentant des éléphants sauvages, allant se baigner dans les lacs des forêts vierges du Nepal, contrée absolument inconnue des Européens.

De là, il se rendit à Simla, où il prépara les portraits de lord et lady Curzon. A Calcutta, M. Antoine Druet acheva une importante composition, célébrant l'*Arrivée du Vice-Roi* : lord et Lady Curzon faisant leur première entrée à Calcutta, reçus par la haute société anglaise et la plupart des grands princes indiens, en costume national, composition comportant près de cent portraits.

Pendant son séjour de six années aux Indes, M. Druet a rendu de grands services à l'art français et beaucoup de nos artistes doivent à ses relations d'avoir vu leurs œuvres recherchées et acquises par les princes indiens. Parmi les galeries princières enrichies de nos chefs-d'œuvre, grâce à ses efforts, celle du maharajah de Baroda compte environ 220 tableaux de maîtres. On y voit notamment la *Salomé* de Benjamin Constant ; des œuvres de Gérome, de Neuville, Detaille, Dubuffe, Harpignies, Bouguereau, Corot, Meissonier, Jules Breton, Dagnan, Volon et bien d'autres.

A son retour des Indes, il s'arrêta de nouveau à Colombo (Ceylan), où il portraitura l'un des officiers boers, prisonnier des Anglais.

Rentré à Paris en 1900, M. Antoine Druet y resta peu de temps. Il accomplit plusieurs voyages : en Russie d'abord, où, parmi les portraits qu'il y a exécutés, celui du *Comte Zamoisky* doit être signalé ; puis en Hollande, où il étudia surtout les vieux maîtres ; en Espagne, en Italie, en Algérie et en Tunisie où l'artiste fut invité à accompagner le président Loubet (1903). A Alger, il créa une Académie de Peinture qui demeure très florissante et où professe l'excellent peintre Georges Rochegrosse.

Cet artiste, d'un tempérament si original et d'une si consciencieuse recherche, a produit d'autres œuvres que les connaisseurs se plaisent à citer, telles les toiles suivantes : *Femmes portant des fleurs au Temple de Vishnou*, les *Femmes de Jehangir au Zenanat d'Agra*, la *Procession du dieu Ganésa dans le sud de l'Inde* ; le portrait du *Général André* ; celui du *Prince Henri d'Orléans sur les ruines d'Ambert* (Indes), toile qui appartient au duc de Chartres ; le *Salon de Mme Adam*, qui fut très remarqué à l'Exposition universelle de 1889, tableau qui contenait les portraits de Pasteur, Ferdinand de Lesseps, Gounod, Massenet, Saint-Saëns, Gérome, Puvis de Chavannes, Guillaumet, Alexandre Dumas, Emile Augier, Deroulède, Foucher de Careil, Francisque Sarcey, Berthelot, généraux Türr, Billot, Pitié ; MM. Le Myre de Vilers, Louis Ulbach, Charles Muteau, Georges Charpentier, Tcheng-Ki-Tong, Perivier, Magnard, MM. et Mmes Paul Segond, Alphonse Daudet, Poubelle, de Bornier, Chamerot, etc.

M. Antoine Druet a fondé à Gray (Haute-Saône) un musée où une salle porte son nom et où ses concitoyens ont placé une plaque commémorant sa fondation ; dans ce musée, il a su réunir plus de deux cent cinquante des plus belles œuvres de maîtres modernes.

OSSEVILLE (Louis-Marie-Régis Christian Le FORESTIER Comte d')

Poète et sculpteur, né à Caen (Calvados) le 30 octobre 1845. Issu d'une ancienne famille d'origine flamande, arrière petit-fils de Mme d'Osseville, dont le talent épistolaire et poétique fut très apprécié au XVIIIe siècle, petit-fils d'un ancien maire de Caen, petit-neveu d'un receveur général de cette même ville, et fils d'un fort bon poète, il fit ses études classiques dans sa famille et prit ses diplômes à l'Université caennaise, où il devint licencié en droit en 1868.

D'août 1870 à mars 1871, il servit comme sous-lieutenant dans le corps des mobiles de la Manche. Depuis, et jusqu'en 1881, il a été lieutenant au 23e régiment territorial d'infanterie.

M. le comte d'Osseville s'est d'abord signalé à l'attention comme sculpteur. Elève de M. Charles Jacquier, professeur à l'Ecole des Beaux-Arts de Caen, il a exposé, à la Société des Artistes français dont il est membre depuis 1883, des bustes et médaillons qui ont été remarqués, notamment ceux de son père, de sa mère et de sa femme, marbre ou terre cuite.

S'intéressant à l'art sous toutes ses formes, le comte d'Osseville fait aussi partie, depuis 1890, de la Société française d'Archéologie. A ce titre, il porta, au banquet du Congrès de Bourges (1898), un toast-sonnet dont le succès détermina son auteur à revenir à la poésie, abandonnée depuis ses études, et il se révéla en peu de temps comme un versificateur délicat et spirituel. Il a collaboré assidûment au *Triboulet*, où il donna, sous le pseudonyme de Forest, des satires d'un tour piquant; à la *Revue Française* et à l'*Etendard* de Lyon, dont il a été, à plusieurs reprises, lauréat. Depuis 1890, il a fait paraître régulièrement des poésies photographiques, véritables petits chefs-d'œuvre du genre, dans le *Bulletin mensuel de la Société Caennaise de Photographie*, dont il fut l'un des fondateurs en 1890 et a été successivement vice-président et président. En dehors de ces poésies « photographiques, » il a publié, dans ce même Bulletin, sur la photographie, des articles techniques qui ont presque tous été traduits en anglais, en espagnol et en italien, dans les revues étrangères.

La publication, en 1904, d'un recueil de vers intitulé : *Passe-temps poétique normand*, auquel toute la critique départementale et parisienne a rendu hommage, a consacré la réputation de M. d'Osseville. Aimable et simple, d'une élégante correction et sans aucune des prétentions de style qui sont d'un mode éphémère, l'inspiration de ce poète est traduite là d'une manière remarquable. Ainsi que l'a écrit M. Souriau, le distingué professeur de la Faculté des Lettres de Caen, qui a préfacé cet ouvrage : « les lois de l'hérédité nous aident, une fois de plus, à comprendre et à expliquer cette floraison tardive ».

DELBET (Jules)

Médecin, écrivain, né à Barbonne-Fayel (Marne) le 3 avril 1836, frère du député de Seine-et-Marne (1). Ses études classiques accomplies à Chauny (Aisne), il vint à Paris faire sa médecine et fut reçu docteur en 1860, avec une thèse sur les *Angines malignes*.

M. Jules Delbet fit ensuite plusieurs voyages aux Antilles, à Saint-Domingue et ailleurs. Puis il fut médecin des « mille, » commandés par Garibaldi en Sicile (1860). En 1861, le ministère de l'Instruction publique le chargea, avec MM. Perrot, membre de l'Institut et Guillaume, architecte, d'une mission en Bithynie et en Galatie (Asie Mineure), au cours de laquelle furent relevées d'intéressantes observations météorologiques et découvertes plus de neuf cents inscriptions grecques ou latines, avec le testament d'Auguste, resté problématique jusque là à Angora, l'ancienne Anyre. Notons, pour ne pas laisser se propager une erreur, que M. Vapereau, dans son Supplément de 1893 au *Dictionnaire Universel des Contemporains*, en attribuant cette mission à M. Ernest Delbet, député de Seine-et-Marne, commet une confusion de personnes.

Pendant le siège de Paris, le Dr Delbet organisa l'ambulance des Beaux-Arts, avec le sculpteur Guillaume et le Dr Huguet, ainsi que les ambulances volantes de la mairie du VIe arrondissement.

Après avoir exercé, avec son frère le député, sa profession à la Ferté-Gaucher, M. Jules Delbet revint à Paris, où il est devenu médecin du ministère de la Justice et du Bureau de Bienfaisance du VIe arrondissement.

Le Dr J. Delbet a collaboré avec ses deux compagnons de voyage à la publication du rapport sur l'*Exploration archéologique de la Galatie et de la Bithynie, d'une partie de la Mysie, de la Phrygie, de la Cappadoce et du Pont* (1 vol. illustré 1872). On lui doit aussi diverses communications médicales.

Il est chevalier de la Légion d'honneur.

(1) [illegible]

DELBET (Paul)

C[illegible] Paris le 13 [illegible] 1860. Fils [illegible] il fut externe des hôpitaux en [illegible], interne en 18[illegible], aide d'anatomie à la Faculté en 1892, prosecteur en 1894 et il obtint le doctorat en 1895. Il a été en outre, le premier élève de l'Institut Pasteur. Assistant de la consultation de l'hôpital Tenon en 1895, le Dr Paul Delbet devint chef de clinique en 1898 à l'hôpital Necker. Il fit, durant toute cette période, de nombreux cours et conférences.

En 1904, il quitta la voie des concours pour fonder la maison de santé dite de la Madeleine, destinée à la chirurgie générale et au traitement des maladies des voies génito-urinaires. Il en est le chirurgien.

Le Dr Paul Delbet est l'auteur de nombreux travaux scientifiques, qui lui ont assuré une haute réputation. Il faut mentionner particulièrement : l'*Anatomie chirurgicale de la vessie*, thèse de doctorat couronnée par la Faculté et mentionnée par l'Académie de Médecine (1895) ; les articles *Vessie*, *Prostate*, *Urèthre*, *P[illegible]*, etc., dans l'*Encyclopédie* du professeur Poirier (1 vol 1900) ; *Précis d'Anatomie topographique de Rudinger*, traduction avec notes (1 vol. 1894) ; *Traitement de l'orchite blennorhagique par les lavages au permanganate de potasse* (*Annales des Maladies génito-urinaires*, 1896) ; *Atlas manuel des fractures et luxations*, de Helferich, traduction et notes (1 vol. 1re éd. 1896, 2e éd. 1901) ; *La pathogénie et le traitement de l'appendicite*, études parues dans les *Archives Générales de Médecine* (1897), puis dans la *Gazette des Hôpitaux* ; expériences communiquées à la Société de Biologie (1900) ; faits cliniques présentés à la Société de Médecine pratique (1905) et aux Congrès de Chirurgie (1903-1905). Il faut noter à ce propos que le Dr Paul Delbet, dès 1900, avait pris position comme interventionniste dans toutes les périodes de l'appendicite et déclaré que « l'intervention « chirurgicale donnait des succès constants, à la « condition d'extirper complètement l'appendice, en « négligeant les abcès, qui sont peu nuisibles et « représentent la lutte de l'organisme contre les « microbes. »

Citons encore les travaux suivants : *Rupture traumatique de la rate, guérison par la splenectomie*, première opération de ce genre faite en France (Académie de Médecine 1898) ; des études sur les *Maladies de la face, de la paroi abdominale, des* [illegible] (Société Anatomique, 1899) ; *La pathogénie et le traitement des ulcères variqueux* (Société de Biologie, 1899) ; *Extirpation abdomino-perinéale du cancer du rectum* (*Gazette des Hôpitaux*, 1901) ; *De la contusion rénale et de son traitement* (*Annales des Maladies genito-urinaires*, 1902) ; *Kystes paranéphrétiques* (*Revue de Chirurgie*, 1903) ; l'*Epylepsie Jacksonienne, guérison par la trépanation* (Congrès de Chirurgie, 1904), etc.

Lauréat de l'Académie et de la Faculté de Médecine, M. le Dr Paul Delbet est membre du Congrès de Chirurgie, de la Société Anatomique. Il est, d'autre part, officier d'Académie et commandeur d'Isabelle la-Catholique.

ALLAR (André-Joseph)

Statuaire, membre de l'Institut, né à Toulon le 22 août 1845. Fils d'un ouvrier, il fut d'abord imprimeur, tout en suivant les cours de l'école de dessin de sa ville natale Il alla ensuite étudier à Marseille la sculpture, puis il vint à Paris, où il fut élève de Dantan, Guillaume, Cavelier, et obtint le grand-prix de Rome en 1869.

Depuis son retour d'Italie, M. Allar a exposé, notamment, aux Salons annuels de la Société des Artistes français : *Hécube et Polydore*, bas-relief en plâtre ; *Enfant des Abruzzes*, statue en bronze (1873) ; *Sainte Cécile*, buste en marbre (1874) ; la *Tentation*, groupe en marbre (1876) ; l'*Eloquence*, statue en pierre, pour l'église de la Sorbonne (1878) ; la *Mort d'Alceste*, groupe en marbre (1881) ; *Giovanina*, buste en marbre (1885) ; l'*Université;* marbre. pour la nouvelle Sorbonne (1889) ; la *Fête de la Fédération au Champ-de-Mars, en 1790*, bas relief bronze (1890) ; *Jeanne d'Arc entend ses voix*, groupe marbre (1891, qui est à Domrémy) ; *Mme ****, buste marbre (1892) ; *Mme Jacques H...*, buste ; *Isis se dévoile*, statue marbre (1893, qui est aux Arts-et Métiers à Paris) ; *Portrait de M A. Chahagnet* et *Portrait de Mme N.* (1896) ; *Saint Louis, roi de France*, statue grès Muller (1898) ; le *Réveil*, pour un tombeau, groupe marbre (1899) ; *Egyptienne* (1900) ; *Monument élevé aux soldats morts en 1870 dans la Mayenne*, modèle plâtre (1904) ; *Portrait de Mlle Camille B* , buste plâtre teinté (1905).

Ce sculpteur est encore l'auteur de beaucoup d'autres bustes, des statues de *Jean Bullant* et de *Jean Goujon*, pour la façade de l'Hôtel-de-Ville de Paris et de diverses autres œuvres monumentales à Marseille, à Toulon, à Nice, etc. Plusieurs de ses

productions figurent dans les musées français ou étrangers. On loue généralement la correction et la conscience qu'il apporte dans l'exécution de ses œuvres, si l'on a trouvé quelquefois un peu froides ses compositions

Nommé professeur de modelage à l'Ecole des Beaux-Arts le 28 février 1891, M. Allar a été admis à l'Académie des Beaux-Arts en 1905, au fauteuil d'Eugène Guillaume.

Au Salon de 1873, M. Allar obtint une médaille de 1re classe ; il en a reçu depuis une autre à l'Exposition universelle de 1878, la médaille d'honneur au Salon de 1882, des médailles d'or aux Expositions universelles de 1889 et de 1900. Il est officier de la Légion d'honneur depuis 1896.

CHENU (Charles)

Avocat, né à Paris le 1er mars 1854. Il fit, au lycée Louis-le-Grand, de brillantes études classiques et obtint, en les terminant, le prix d'honneur en philosophie Inscrit ensuite à la Faculté de Droit de Paris, il s'y fit recevoir licencié en 1878 et prit le doctorat en 1880. La même année, il fut nommé secrétaire de la Conférence des avocats, et prononça, en cette qualité, un *Eloge de Duvergier*, qui fut très remarqué.

Au Palais, Me Chenu débuta comme secrétaire de Léon Cléry, l'avocat bien connu, et s'occupa surtout d'affaires civiles, où sa compétence est bien établie. Toutefois, sans se mêler activement aux choses de la politique, il a cependant prêté l'appui de sa parole tranchante et persuasive à des causes très retentissantes et touchant parfois aux affaires publiques Il faut mentionner parmi celles-ci : sa défense de M. Edmond Magnier, ancien sénateur du Var et directeur de l'*Evènement*, poursuivi pour escroquerie (1892) ; celle de M. Dupas, ex-agent de la sûreté au ministère de l'Intérieur, accusé de révélations sur l'affaire Arton (1894). Avocat des héritiers d'Edmond de Goncourt, qui demandaient l'annulation du testament instituant l'Académie des Dix, il plaida, dans cette affaire, contre Me Poincaré, ancien ministre ; il a encore prêté son appui à la comtesse de Martel (Gyp en littérature), poursuivie en diffamation par M. Trarieux, sénateur, ancien ministre (1896) ; à M. Barillier, dans le procès de la Haute-Cour (1900), etc.

Me Chenu a fait paraître : *Chasses et Procès* (1 vol. 1890) ouvrage de jurisprudence pratique et les *Grands avocats du siècle* (1 vol. 1895), en collaboration avec M. Roger Allou, biographies très étudiées des vingt avocats les plus considérables de ce siècle.

Membre du Conseil de l'ordre des Avocats depuis 1898, Me Chenu a été élu bâtonnier en 1905.

MAUJAN (Adolphe-Eugene)

Député, publiciste, ancien officier, né à Pontaneveaux (Saône-et-Loire) le 3 juin 1853. Son père, simple ouvrier charpentier, put pourtant lui faire faire ses études classiques et il entra à Saint-Cyr en 1873, d'où il sortit sous-lieutenant au 76e régiment de ligne.

Quand le général Thibaudin devint ministre de la Guerre (1883), il s'attacha, en qualité de secrétaire, M. Maujan, alors capitaine, et qui avait déjà rempli l'emploi d'officier d'ordonnance auprès de lui à Orléans et auprès du général Millot, commandant de la place de Paris. Le successeur au ministère de M. Thibaudin, le général Campenon, ayant désigné le capitaine Maujan pour commander une compagnie de discipline, celui-ci préféra quitter l'armée que d'accepter ce poste pénible.

Une élection législative partielle ayant eu lieu à Lodève, à ce moment, M. Maujan posa sa candidature et échoua (novembre 1883). Il fonda alors un journal socialiste, intitulé la *France libre*, qui ne vécut pas très longtemps et auquel, après quelques années de silence, il fit succéder une autre feuille, celle-ci radicale-socialiste : *Germinal*, en 1892.

En 1885, porté sur la liste radicale dans la Loire, M. Maujan avait encore été battu. Abandonnant la province, il se présenta dans la 1re circonscription du xe arrondissement de Paris, au renouvellement général de 1889 et fut élu député, au scrutin de ballottage, comme anti-boulangiste, par 7,436 voix contre 3,559 à M. Chevillotte, député sortant. Il proposa, durant la législature, un projet de révision de la constitution qui fut rejeté sans débats.

Candidat encore dans le même arrondissement aux élections générales de 1893, il échoua avec 3,286 voix contre 5,816 à M. Groussier, socialiste. Au renouvellement suivant de 1898, il ne se présenta nulle part ; mais, en 1902, il posa sa candidature dans la 2e circonscription de l'arrondissement de Sceaux et fut renvoyé à la Chambre, au scrutin de ballottage, par 10,659 suffrages, contre 10,556 à M. Fatoux, nationaliste, et en remplacement de M. Baulard, qui ne se représentait pas.

L'honorable député de la Seine siège, à la Chambre,

au groupe radical-socialiste et il suit la politique de ce parti. Il s'occupe en outre des questions militaires, coloniales et budgétaires et participe aux travaux de plusieurs commissions.

En 1904, M. Maujan, devenu co-propriétaire du *Radical*, en a pris la direction politique, à la place de M. Henry Maret, qui assumait l'emploi, avec beaucoup de talent, de hauteur de vues et d'autorité, depuis la fondation de ce journal.

On lui doit, outre un certain nombre de brochures ou publications politiques, deux drames à tendances sociales : *Léa*, représenté aux Menus-Plaisirs en 1884, sous le pseudonyme de « Jean Malas, » et *Jacques Bonhomme*, joué au théâtre des Nations en 1886, sous son propre nom.

DOBLHOFF (Baron Robert de)

Peintre, né à Vienne (Autriche) le 1er avril 1880, demeurant en France. Appartenant à une ancienne famille autrichienne, qui a fourni à son pays des hommes d'Etat célèbres, il fit ses études à l'Ecole des Beaux-Arts de sa ville natale, où il eut pour professeur M. L'Allemand ; puis il vint à Paris, où il reçut les conseils de M. Jules Lefebvre.

M. Robert de Doblhoff s'est fait remarquer en peu de temps par des qualités de dessin et de coloris auxquelles la critique de Vienne et celle de Paris ont rendu hommage. Portraitiste habile, il s'attache surtout à rendre l'expression intime des personnes qu'il représente, en négligeant les effets recherchés qui pourraient nuire à l'harmonie générale. Sa note, un peu sombre, sait se hausser aux tons vifs quand il est nécessaire et sa caractéristique consiste à n'être jamais vulgaire.

Parmi les œuvres souvent citées de M. Robert de Doblhoff, on doit mentionner le portrait de la *Baronne de Haplinger-Pratobevere*, grand-mère de l'auteur, exposé en 1904 aux Salons des Beaux-Arts de Vienne et de Prague ; ceux de *M. le comte de Khevenhüller-Metsch*, ambassadeur d'Autriche-Hongrie, au Salon des Artistes français de Paris (1905) ; du *Comte de Kuenburg*, du *Capitaine Reitz à cheval*, de *M. de Metaxa*, de *Mme Martin Furth*, du *Père de l'Auteur*, du *Comte* et de la *Comtesse de Plaz*, du *Prince Fugger-Babenhausen*, du *Comte de Nojkffy*, de *Mme de Guiroye-Houssaye*, de *Mme de Gallatti*, etc.

On a aussi remarqué du même artiste des études de nu et de caractère d'un joli modelé.

REITH (Richard-Valentin)

Publiciste, administrateur, né à Paris le 1er juillet 1880. Issu d'une ancienne famille d'origine anglaise, établie en Alsace depuis plus d'un siècle, il est le fils d'un professeur distingué, qui opta pour la France lors de l'annexion allemande, en 1871. Ses classes faites au lycée Condorcet, il suivit les cours des Facultés des Lettres et des Sciences de Paris, puis se rendit en Angleterre où il débuta dans le journalisme. Il passa ensuite aux Etats-Unis, où il devint secrétaire de la surintendance de l'Instruction publique de l'Etat de New-York, et ce, à titre exceptionnel, en raison de sa nationalité française. Dans le même temps, il collaborait au *World*, au *New-York-Journal* et à différentes autres feuilles américaines.

Délégué par le gouvernement fédéral à l'Exposition universelle de Paris en 1900, comme secrétaire du département de l'Instruction Publique, M. Richard Reith entrait ensuite au journal l'*Auto* et à la *Locomotion*, devenue depuis la *Vie Automobile*, et il y a publié des articles remarqués.

Il advint alors au jeune publiciste une aventure qui fit un certain bruit. Appelé a faire son service militaire au 28e de ligne, à Evreux, il fut traduit devant le Conseil de guerre de Rouen, pour répondre d'une faute militaire, et se vit condamner à un an de prison. Peu résigné à subir les conséquences de cet arrêt, M. Richard Reith rédigea au jour le jour des notes sur les événements auxquels il se trouvait mêlé malgré lui, notes qui dévoilaient ce que l'auteur appelait « les incohérences des conseils de guerre et les abus de l'administration pénitencière militaire ». Ces « *Notes d'un Soldat* » parurent sous un anonymat fort peu voilé dans le *Matin*, en juin 1902 et provoquèrent une réelle sensation par la sincérité et aussi par le talent de narration de leur auteur ; celui ci, à la suite d'une enquête ordonnée par le général André, alors ministre de la Guerre, fut rapidement grâcié par le président de la République.

Ainsi devenu, par occasion, rédacteur au *Matin*, M. Richard Reith y continua ensuite une collaboration suivie ; puis il entra au *Petit Parisien*, où il s'occupa des questions sportives. Il a de plus fourni au *Siècle* des chroniques appréciées.

Après avoir fondé, avec M. Edouard Dreyfus-Gonzalès, le peintre amateur bien connu, l'*Agence Métropolitaine*, à laquelle il adjoignit celle de *Paris-Nouvelles*, M. Richard Reith créa une *Agence*

Automobile qui a pris rapidement une extension considérable, en raison de la compétence et de l'activité de son administrateur. Il est également devenu directeur de la *Revue Automobile*.

M. Richard Reith est officier d'Académie et membre de plusieurs associations de presse ou littéraires.

SCRIBE (Léon-Ovide)

Peintre et céramiste, né à Albert (Somme) le 14 septembre 1841. Elève de Boischevalier, d'Ingres et de Henner, il a exposé aux Salons annuels de la Société des Artistes français pendant de nombreuses années.

Nommé, en 1880, professeur de dessin au collège de Romorantin, M. Léon Scribe est devenu depuis conservateur du musée de cette même ville, qu'il avait fondé.

Comme peintre, cet artiste procède assez directement de Théodore Rousseau et de Jules Dupré. Ses paysages sont bien composés, ils restent plutôt dans la note sombre, et l'impression, un peu triste, qui s'en dégage ne nuit pas à leur poésie.

C'est surtout comme céramiste que M. Scribe s'est créé une haute réputation parmi les artistes contemporains. Ses faïences sont tout à fait remarquables. Il a renové la tradition de la fabrication italienne du xvie siècle, c'est-à-dire le décor sur émail cru à l'état de poudre ou poussière rendue adhérente à la terre cuite par son immersion dans l'émail délayé à l'eau, décor qui est recouvert d'une autre poudre délayée aussi à l'eau ou « couverte ». Il s'est conformé presque entièrement à ces procédés anciens,tombés en désuétude au xviie siècle, sauf pour les couleurs, car il emploie toutes celles capables de résister à la flamme. La difficulté la plus grande de ce procédé consiste dans la préparation de la poudre appelée « couverte, » qu'utilisaient non seulement les Italiens, mais les Hollandais, et dont la recette a été rappelée par M. Havard, inspecteur général des Beaux Arts, dans son intéressant ouvrage sur l'*Art de Delft*. Sans ce moyen, le décor en figures n'existe plus, car le modelé disparaît sous l'action trop violente du feu en contact direct avec les couleurs. Rouen et Nevers n'ont pu s'en passer, depuis le xviie siècle, qu'en se bornant à l'ornement seul avec les couleurs franches appliquées en épaisseur, toute demi-teinte étant condamnée à disparaître fatalement, faute de ce préservatif.

Parmi les œuvres de M. Scribe dans ce genre, on doit mentionner : la *Création de l'Homme* d'après Michel-Ange, *Iudith et Holopherne*, les portraits d'*Albert Durer* et du *Maréchal de Chaumont* ; les *Ouvriers de la Vigne*, d'Andréa del Sarte (Salon de 1877, musée de Genève) ; *Tête de Vénitienne* (Salon de 1878, même musée) ; *Cléopâtre* (Salon de 1881) ; *Cadmus tuant le dragon* (Salon de 1883) ; *Charles-Quint* (musée de Blois) ; *Curtius*, d'après P. Della-Francesca, au musée de Romorantin (legs Pestel),etc.

On doit aussi a M. Léon Scribe la publication de notices sur les *Maîtres de la Renaissance*, dans le *Noir et Blanc*, journal aujourd'hui disparu.

M. Léon Scribe, qui est considéré comme l'un des maîtres de la céramique moderne, est membre de la Société des Artistes français, membre correspondant du comité des Beaux-Arts des départements et officier de l'Instruction publique

DUPUY (Paul-Michel)

Peintre, né à Pau (Basses-Pyrénées) le 26 mars 1869. Ses études faites dans sa ville natale, il fut admis, dans les premiers, à l'Ecole des Beaux-Arts de Paris en 1889 et fut l'un des meilleurs élèves de M. Bonnat.

Il débuta aux Salons annuels de la Société des Artistes français en 1896, avec le *Bon Samaritain* et un portrait Depuis, il n'a cessé d'exposer régulièrement et on doit signaler notamment de lui les toiles suivantes : *Wotan et Erda dans Siegfried* (1897) ; *Persée combattant le dragon* (1898) ; *Devant Guignol*, étude très bien observée (1899) ; le *Vallon* (1900) ; les *Eléphants au Jardin d'Acclimatation*, tableau qui obtint une 3e médaille et fut acheté par le musée de Pau ; la *Flotte du Luxembourg* (1901) ; le *Luxembourg, soir d'Automne*, acquis pour le Palais de ce nom, qui valut à son auteur la première des 2es médailles et le mit hors-concours (1902) ; le *Parterre du Luxembourg*, qui figure au musée de Reims (1903) ; *Bateliers au Port Henri IV*, toile acquise par la Ville de Paris pour le Petit-Palais des Beaux-Arts ; *Au Canal Saint-Martin* (1904) ; *A la mer*, portraits, tableau important qui fut remarqué et a été acheté par l'Etat pour le musée du Luxembourg ; *Catalane au marche d'Arreau* (1905), etc.

M. Michel Dupuy a produit encore de nombreuses toiles, parmi lesquelles nous devons signaler : *Mariniers*, acquise pour le musée de Saint-Etienne ; *Bateliers*, appartenant au musée de Flers dans l'Orne ; les *Chevaux de bois*, tableau qui figura au Salon

l'Automne ; les portraits de l'*Evêque de La Rochelle*, du *Comte de Malherbe*, de la *Comtesse d'Epinay Saint-Luc*, de *Mme Bergue*, etc.

Les productions successives de M. Michel Dupuy ont toujours intéressé. Les critiques les plus importants, comme MM. Armand Dayot dans le *Grand Illustré*, Sarradin dans le *Journal des Débats*, Thiébault-Sisson dans le *Temps*, Geoffroy dans le *Figaro*, Arsène Alexandre, Louis Vauxcelles, Roger Marx, Bénédite, etc., ont apprécié souvent et élogieusement l'œuvre de cet intéressant artiste. M. Jean Lorrain, à propos des *Bateliers de la Seine* a écrit :

> [illegible] un véritable effort vers la réalité. Tonalités grises d'athmosphère et d'eau, mais observation minutieuse de l'attitude, du vêtement et de la carnation même des gens qui vivent sur l'eau. M. M. Dupuy aime et comprend la Seine, comme il a compris l'an dernier les enfants du Luxembourg.

LACROIX (Sigismond-Julien-Adolphe KRZYZANOWSKI, dit)

Publiciste homme politique, né à Varsovie le 26 mars 1845. Fils d'un réfugié polonais, qui vint s'établir à Angers, où il fut employé à la préfecture, il fit ses études au lycée de cette ville, puis son droit à Paris et fut reçu licencié en 1866.

La même année, M. Krzyzanowski entra à la mairie du XIe arrondissement de Paris, comme commis stagiaire ; il fut secrétaire de M. Emile Acolas en 1867 et nommé commis principal à la Préfecture de la Seine en 1870.

Naturalisé depuis 1868, il entra, en 1872, au journal le *Radical*, de M. Mottu, qui dura peu de temps et où il signa ses articles Sigismond Lacroix, traduction française de son nom patronymique polonais.

Elu conseiller municipal de Paris, pour le quartier de la Salpetrière en 1874, il fonda le groupe de l'autonomie communale, présenta, en octobre 1880, un important rapport sur un projet d'organisation municipale, et fut président du Conseil en 1881.

Candidat radical aux élections législatives du 21 août 1881, dans la première circonscription du XXe arrondissement de Paris, contre Léon Gambetta, M Sigismond Lacroix, après une campagne plus que passionnée, fut battu avec 3,528 voix, contre 4,526 données au député sortant. Il échoua encore, l'année suivante à l'élection partielle du 26 février 1882, dans l'arrondissement de Béziers, où il n'obtint que 4,449 voix sur 15,307 votants.

Après la mort de Gambetta, avec qui il ne se réconcilia jamais, il posa de nouveau sa candidature dans la première circonscription du XXe arrondissement de Paris et fut élu, le 25 mars 1883, au scrutin de ballottage et par 3,795 voix sur 7,051 votants.

Siégeant à l'extrême-gauche, M. Lacroix, lors de la discussion de la loi municipale, soutint, le 6 novembre 1883, le projet d'autonomie communale avec mairie centrale de Paris, qu'il avait déjà présenté au Conseil municipal et qui fut repoussé.

Au renouvellement législatif du 4 octobre 1885, sa candidature, posée par quelques comités radicaux, réunit au premier tour de scrutin 188,793 voix sur 433,990 votants. Maintenu sur la liste de conciliation, au scrutin de ballottage, il fut élu par 286.028 voix contre 414,360 votants. Il combattit résolument le général Boulanger. Aux élections générales du 22 septembre 1889, faites de nouveau au scrutin uninominal, il se porta dans la première circonscription du XXe arrondissement, obtint, au premier tour, 2,060 voix sur 10 482 votants et se désista au ballottage.

Depuis, M. Sigismond Lacroix ne s'est plus représenté nulle part. Son nom fut pourtant prononcé lors d'une élection sénatoriale partielle dans la Seine, en 1905 ; mais sa candidature ne fut pas posée.

Devenu rédacteur du *Radical*, dès la fondation de ce journal par M Victor Simond, en 1881, il n'a point quitté cet organe, où il donne régulierement des articles politiques animés d'un républicanisme ardent et sincère, mais un peu intolérant.

M Sigismond Lacroix a publié un *Memento de droit civil pour la préparation aux examens* (1873-1875, 3 vol. in-8), et une *Histoire des Prolétaires*, en collaboration avec M. Yves Guyot qui, commencée en 1873, n'a jamais été achevée Depuis qu'il est retiré de la vie parlementaire, il a entrepris, dans la « Collection des documents relatifs à l'Histoire de Paris, » publiée sous le patronage du Conseil municipal, la publication des *Actes de la Commune de Paris pendant la Révolution*, avec des notes et des éclaircissements qui en font l'histoire municipale de Paris la plus complète et la plus documentée qu'il soit possible de concevoir. 11 volumes ont paru (1905) de cet ouvrage, dont 7, plus 1 volume de table, pour la 1re série (du 25 juillet 1789 au 8 octobre 1790), et 3 pour la 2e série (du 9 octobre 1790 au 10 août 1792. En outre, il a fait paraître, en 1904, sous les auspices de la Société de l'Histoire de la Révolution française, un volume sur le *Département de Paris et de la Seine pendant la Révolution, de 1791 à l'an VIII*.

DURAND (Eugene-François-Joseph)

MAGISTRAT, homme politique, ancien sous-secrétaire d'Etat, né à Tinténiac (Ille-et-Vilaine), le [illegible]. Il [illegible] au lycée de Rennes et son droit à la Faculté de cette ville, où il fut reçu docteur en 1862. D'abord inscrit au barreau, il prit l'agrégation en 1864 et fut chargé du cours de droit romain à la Faculté de Rennes. Nommé suppléant pour la chaire de droit civil français, il devint professeur titulaire en 1868.

Candidat républicain, dans la 2e circonscription de l'arrondissement de Saint-Malo, à une élection partielle, le 7 mai 1877, M. Eugène Durand fut élu député par 7,347 voix contre 4,975 au candidat légitimiste, M. de Kerloguen. Il vint siéger à la Chambre quelques jours avant la chute du ministère Jules Simon, signa la protestation des députés républicains et fut, après le 16 mai, un des 363.

Aux élections du 14 octobre suivant, il paraissait avoir obtenu 6,702 suffrages, contre 6,391 à M. Rouxin, candidat officiel ; mais la commission départementale de révision, défalquant un certain nombre de bulletins gommés, décida qu'un second tour de scrutin était nécessaire ; alors M. Durand invita, par une circulaire, ses électeurs à s'abstenir, de sorte qu'au ballottage (28 octobre), M. Rouxin, sans concurrent, recueillit 5,558 voix

A la vérification des pouvoirs par la Chambre, l'élection de M. Eugène Durand ayant été déclarée valable, le député de Saint-Malo vint siéger dans les rangs de la Gauche républicaine. Il fut réélu, le 21 août 1881, par 7,373 voix, contre 5,172 données à son ancien concurrent.

Nommé sous-secrétaire d'Etat au ministère de l'Instruction publique, le 21 février 1883, dans le cabinet Jules Ferry, M. Eugène Durand garda ce poste jusqu'à la démission du ministère, le 31 mars 1885.

Aux élections générales de 1885, faites au scrutin plural, il fut porté sur la liste républicaine unique du département d'Ille et-Vilaine et élu, le quatrième sur neuf, par 61,706 voix sur 122,927 votants.

M. Eugène Durand, qui, à la Chambre, avait joué un rôle actif et occupé une situation en vue dans le personnel parlementaire républicain, ne se représenta pas au renouvellement législatif de 1889, qui se fit au scrutin d'arrondissement.

Depuis le 28 novembre de cette même année 1889, il [illegible] Cassation. Il a représenté le canton de Tinténiac au Conseil général d'Ille-et-Vilaine pendant quelques années.

[illegible] *Offices considérés au point de vue des transactions privées et des intérêts de l'Etat* (1863, in 8) ouvrage couronné par la Faculté de Rennes et par l'Académie de Législation de Toulouse.

Il est officier de la Légion d'honneur.

LEFÈVRE (Auguste-Alfred)

AMIRAL, ancien ministre, né le 20 décembre 1828. Entré dans la marine en 1845, il fut nommé aspirant en 1847, enseigne de vaisseau en 1851, lieutenant de vaisseau en 1859, capitaine de frégate en 1870, capitaine de vaisseau en 1876, contre-amiral en 1884 et vice-amiral le 18 novembre 1890.

M. Lefèvre servit d'abord dans l'escadre de la Méditerranée, sous l'amiral Jurien de la Gravière, et il se distingua dans les mers de Chine ; puis il fit, comme officier d'ordonnance de l'amiral Larrieu, la campagne du Pacifique. Pendant la guerre franco-allemande, il suivit le gouvernement de la Défense nationale à Tours, puis à Bordeaux, et remplit les fonction d'aide-de-camp auprès de l'amiral Fourichon. Il conserva les mêmes fonctions quand celui-ci devint ministre de la Marine en 1876.

Au commencement de 1881, appelé au commandement de la *Revanche*, il prit part au bombardement de Sfax et à l'affaire de Gabès, en Tunisie.

Comme contre-amiral, il occupa les fonctions de major de la flotte à Brest et commanda en chef la division navale du Pacifique.

Devenu vice-amiral, il fut nommé chef du service hydrographique de la Marine ; puis il prit le commandement en chef de l'escadre du Nord.

Quand M. Casimir-Perier forma un ministère pour succéder au premier cabinet Dupuy, démissionnaire, il confia le portefeuille de la Marine à l'amiral Lefèvre, le 3 décembre 1893. Il démissionna, avec ses collègues, le 25 mai 1894.

Entré dans le cadre de réserve, par limite d'âge, le 20 décembre 1893, l'amiral Lefèvre est grand croix de la Légion d'honneur depuis le 16 juin 1894. Il est, de plus, dignitaire de divers ordres étrangers.

ALHAIZA (Jean-Adolphe)

PHILOSOPHE, publiciste, né à Tarbes le 22 mai [illegible] Venu très jeune à Paris et entré dans l'industrie, il étudia seul la philosophie et les sciences.

N'ayant rencontré, dans l'examen d'aucun système, une métaphysique ni une cosmogonie qui pussent satisfaire sa conception de la genèse de l'univers, il se décida tardivement à formuler ses idées dans un *[illegible] dualisme, essai de synthèse cosmogonique vitale et religieuse* (1 vol. 1889), qu'il publia à Bruxelles et dont une deuxième édition a paru en 1892 chez l'éditeur G Carré à Paris. Dans ce remarquable ouvrage, M. Alhaiza s'efforce de démontrer « scienti- « fiquement, autant que logiquement et moralement, « l'existence universelle de deux principes, esprit et « matière, que l'antiquité avait déjà signalés, et le « retour en Dieu-Esprit, vers lequel tend l'homme « par son constant perfectionnement moral. »

M. Alhaiza a publié en outre : *Cybèle, voyage extraordinaire dans l'avenir*, ouvrage dans lequel les problèmes de l'au-delà se trouvent abordés, sinon résolus, sous une forme attachante et colorée (1 vol. 1891) ; *Historique de l'Ecole Sociétaire*, précis de l'institution due à Fourier et de ses doctrines (1 vol. 1894) ; *Les Kardan, visions de passé et d'avenir*, où le mysticisme de l'auteur a trouvé une affirmation qui donne à méditer (1 vol. 1894) ; la *Rénovation religieuse*, synthèse « de la religion idéale, dans laquelle « la science et la foi se complètent l'une par l'autre « naturellement » (1 vol. 1897).

On annonce du même auteur, sous le titre de l'*Harmonie Universelle*, l'exposé d'une doctrine intégrale « appropriée à notre temps et étendue à tous les « aspects sociaux, y compris la rénovation religieuse », et on doit mentionner du même diverses autres brochures sur la *Cosmogonie dualiste*, les *Deux Socialismes*, *Juifs et Francs-Maçons*, *De Phalanstérien à Socialiste*, *Dualisme cosmogonique et religieux*, *Lettre ouverte à M. Jaurès*, *Le Suffrage universel dans le Garantisme* (1905), etc.

M. Alhaiza avait adhéré, en 1891, au sociétarisme phalanstérien, à l'appel d'Hippolyte Destrem, qui venait de restaurer l'école de Fourier ; celui-ci ayant lu *Cybèle*, en voulut connaître l'auteur et lui déclara qu'il était « phalanstérien sans le savoir ». Depuis 1894, à la mort de Destrem, M. Adolphe Alhaiza continue à représenter l'Ecole sociétaire et à diriger la *Rénovation*, organe mensuel fourieriste officiel, qui a pris pour bases fondamentales : *Capital*, *Travail*, *Talent*, suivant Fourier lui-même.

C'est à M. Alhaiza qu'est due l'initiative de l'érection, par souscription publique, de la statue de Fourier, boulevard de Clichy, à Paris.

La même initiative a fait réserver par la nouvelle Ecole phalanstérienne les côtés hyperboliques de l'œuvre de Fourier, pour n'en conserver et élucider que le sociétarisme associationniste, lequel implique une complète rénovation économique et gouvernementale.

LÉVY (Raphaël)

THÉOLOGIEN, prêtre israélite, né à Sarr-Union (Bas-Rhin) le 20 septembre 1846. Petit-fils et fils, du côté paternel, de rabbins qui exercèrent leur sacerdoce dans cette ville, il compte aussi, dans sa famille maternelle, plusieurs autres rabbins, dont l'un, son grand-père, a servi de modèle pour le « vieux Rebb, » d'Erckman-Chatrian, dans l'*Ami Fritz*.

M. Raphaël Lévy fit ses études classiques à Phalsbourg et à Strasbourg. Venu ensuite à Paris pour entrer au Séminaire rabbinique, il s'engagea, lors de la guerre franco allemande, dans le 111e régiment d'infanterie ; puis, après la paix, il reprit ses études théologiques.

Nommé, en 1872, professeur de Talmud et d'hébreu au petit Séminaire israélite de Paris, il y resta jusqu'en 1880. En 1875, il avait été nommé aumônier de la maison centrale de Poissy, et en 1880 il devint aumônier général des hôpitaux, prisons et asiles d'aliénés de la Seine. Il fut aussi aumônier d'établissements d'instruction secondaire : lycée de Vanves, Collège Sainte-Barbe, Ecole Monge (depuis lycée Carnot), dans lequel il resta lors de sa transformation.

En 1882, il a été désigné comme adjoint au grand rabbin de Paris et comme rabbin titulaire du temple de la rue des Tournelles.

Membre du Conseil de la Société générale des Prisons et du Comité de Patronage des Libérés de la maison centrale de Melun, M. Raphaël Lévy s'occupe activement de la plupart des œuvres d'assistance ou de bienfaisance qui existent a Paris.

Il a publié une importante étude sur *Tannah*, un des docteurs du Talmud vivant au IIe siècle de l'ère chrétienne ; une *Méthode de lecture hébraique* et divers opuscules.

Chevalier de la Légion d'honneur depuis 1898, M. Raphaël Lévy est officier de l'Instruction publique depuis 1902.

HEPP (Maurice)

Médecin, chirurgien et physiologiste, né à Strasbourg le 30 avril 1869 Il fit ses études classiques au lycée Hoche, à Versailles, puis celles de médecine à la Faculté de Paris ; il devint externe des hôpitaux en 1891, interne des hôpitaux en 1895, docteur en médecine en 1899.

Sa thèse, intitulée : *Sclérose utérine et métrite chronique*, dans laquelle il démontrait l'importance des troubles purement congestifs de l'uterus et des annexes chez les femmes nerveuses, et la confusion fréquente de ces troubles avec les lésions infectieuses, provoqua, par son originalité, de vives controverses au sein de la Société d'Obstétrique et de Gynécologie de Paris, où elle fut longuement discutée.

Le docteur Hepp, élève de MM. Gérard-Marchant, Richelot, Schwartz, a publié, en collaboration avec ce dernier, dans le *Traité de Chirurgie* de Le Dentu et Delbet, un article remarqué sur les *Fibromes utérins*. Citons encore de lui une étude approfondie de la *Laryngite striduleuse prolongée simulant le croup* (*Gazette des Hôpitaux*, 1896) et diverses communications à la Société Anatomique sur la hernie curale étranglée de l'appendice, les ostéomes musculaires, etc.

Depuis quelques années, le docteur Hepp, tout en poursuivant une carrière chirurgicale active, s'est particulièrement voué à l'étude de la physiologie de l'estomac. Poursuivant les recherches de Pavlow et de Frémont, il est arrivé, dans son laboratoire de physiologie de la Celle-Saint-Cloud (Seine-et-Oise), à extraire régulièrement la secrétion stomacale de l'estomac isolé du porc vivant et à introduire pratiquement ce suc gastrique dans la thérapeutique des affections gastro intestinales.

Il a, de plus, démontré qu'outre les composantes connues du suc gastrique : acide chlorhydrique, pepsine, lab ferment, ce suc contient une substance non encore déterminée qui excite la sécrétion stomacale et rend ainsi à l'estomac le pouvoir fonctionnel et sécrétoire lorsqu'il l'a perdu.

Ces diverses recherches ont été exposées par le docteur Hepp à la Société de Biologie (mars 1903 et février 1904), dans la *Gazette des Hôpitaux* (1903), au Congrès international de Médecine de Madrid [illegible] Leipzig (avril 1904), etc.

TOUTAIN (Jules)

Administrateur, né à Trouville (Calvados) le 22 mai 1844. Entré dans le Commissariat de la Marine, il passa plusieurs années dans l'administration de l'Inscription, puis il fut appelé (janvier 1874) à continuer ses services à Paris, au ministère de la Marine, où il devint successivement sous-chef, chef du bureau de la navigation commerciale, sous-directeur de la marine marchande, puis administrateur de l'établissement des Invalides de la marine.

M. Jules Toutain a été membre du Comité consultatif des pêches maritimes, du Conseil supérieur de la marine marchande, du Comité supérieur de la Caisse des offrandes nationales en faveur des Armées de terre et de mer. Il a fait partie de plusieurs commissions auprès des ministères de la Marine, du Commerce et des Affaires étrangères, notamment, de celle qui, instituée en 1890, élabora le projet, devenu la loi du 24 décembre 1896, sur l'inscription maritime, et, comme rapporteur, de celle qui fut chargée de préparer le décret du 11 avril 1896, portant création d'un corps d'administrateurs de l'Inscription maritime.

Après le changement de ministère, en 1896, et en même temps que le décret du 11 avril était rapporté, il fut mis d'office à la retraite, par décision présidentielle contresignée par l'amiral Besnard, sous le prétexte de suppression de son emploi par mesure d'économie. En réalité, la cause de cette mesure fut la part active qu'avait prise, sur l'ordre du précédent ministre, M. Toutain, dans l'étude et la préparation de ce décret (Voir la *Marine-Guerre*, *Six mois rue Royale*, par Edouard Lockroy, et les Debats de la Chambre des Députés, seance du 20 mars 1899).

Réintégré dans son emploi de sous directeur de la marine marchande, en 1899, à la suite de deux arrêts du Conseil d'État rendus en sa faveur, les 2 decembre 1898 et 9 juin 1899, et qui avaient annulé sa mise à la retraite, M Jules Toutain fut nommé, en septembre 1900, sous le ministère de M. de Lanessan, administrateur de l'établissement des Invalides de la marine, et, en plus de ces fonctions, chargé, sous le ministère de M. Pelletan, de celles de directeur de la marine marchande, pour collaborer d'une façon plus efficace à la préparation du décret qui, à la date du 7 octobre

1902, créa et organisa le corps des administrateurs de l'Inscription maritime.

Il est devenu, en janvier 1903, trésorier-général des Invalides de la marine.

Membre fondateur de la Ligue Maritime française, [illegible] de la Légion d'honneur depuis le 10 juillet 1901.

COLLIN (Louis-Joseph-Raphael)

P[illegible] à Paris le [illegible] juin 18[illegible]. Après de bonnes études classiques, faites au lycée Saint-Louis de Paris et au collège de Verdun, il apprit la peinture avec M. Bouguereau d'abord, puis il entra, en 1870, à l'École des Beaux-Arts, dans l'atelier Cabanel.

Le premier tableau qu'envoya, au Salon de 1873, M. Raphaël Collin : *Sommeil*, étude de femme nue, attira l'attention du public sur son auteur et obtint une seconde médaille. Parmi les toiles qu'on a vues ensuite de ce peintre, nous citerons : *Vénitienne* ; [illegible] *Bible*, [illegible] (1874) ; *Idylle* (1875) ; *Daphnis et Chloé* (1877), tableau placé au musée d'Alençon ; *M. Hayem père* (1880) ; la *Danse*, panneau décoratif pour le théâtre de Belfort (1881) ; *Madame Salla* (1882) ; *M. Hérisson ; Eté* (1884) ; *Floréal* (1886) ; *Chrysanthèmes* (1887) ; *Fin d'été*, panneau décoratif pour la Nouvelle Sorbonne (1888) ; *Jeunesse* ; le *Matin* ([illegible]) ; *Adolescence* ([illegible]) ; *Plafond*, pour le foyer du théâtre de l'Odéon (1891) ; *Au bord de la mer* (1892) ; la *Poésie*, panneau décoratif pour l'Hôtel-de Ville de Paris (1893) ; *Eveil ; Primerose* ([illegible]) ; *Jeune fille ; A la croisée* ([illegible]) ; *Coin de jardin ; Anémone des bois* (1896) ; *Biblis ; Intimité* (1897) ; *En été* ; les *Harmonies de la nature inspirent le compositeur* (1898) ; *Solitude ; Féline* (1902) ; *Quiétude ; Contemplation* (1903) ; *Silence ; Portrait de Maurice G...* (1904) ; *Evocation païenne* (1905).

M. Raphaël Collin a exécuté, pour le foyer de l'Odéon, le portrait de *Jane Esler*, sur fond d'or (1876). Il a contribué aussi à la décoration du nouvel Opéra-Comique et de plusieurs autres monuments publics. Il a produit en outre plusieurs peintures sur faïence dont une figura à l'Exposition universelle de 1878 et fut acquise par l'Etat pour le Musée de Sèvres.

La peinture de M. Raphaël Collin plaît généralement par la grâce de ses compositions. Elle se rapproche beaucoup, quant à la coloration, de la manière de ses maîtres ; mais il y a, dans le procédé d'exécution, une note floue, d'une harmonie fondue, qui est bien personnelle à cet artiste.

Outre la médaille de 2e classe mentionnée plus haut, cet artiste a obtenu un grand prix à l'Exposition universelle de 1879 et un autre à celle de 1889 ; à l'Exposition de 1900, il était membre du Jury. Nommé chevalier de la Légion d'honneur en 1884, il a été promu officier en 1899.

SAUSSIER (Félix-Gustave)

Général, homme politique, né à Troyes (Aube) le 16 janvier 1828. Sorti de Saint-Cyr, dans l'infanterie, en 1850, il fut nommé lieutenant en 1854, capitaine en 1855, major en 1863, lieutenant-colonel en 1867 ; avec ce grade, il alla en Crimée, en Italie, au Mexique et en Afrique ; il fut promu colonel le 23 décembre 1869.

Le colonel Saussier était à Metz, où il commandait le 41e régiment d'infanterie, lors de la capitulation. Avec 42 de ses officiers, il protesta contre la reddition de la place, par une lettre qui fut envoyée au maréchal Lebœuf ; il s'évada ensuite de Graudenz, résidence allemande qui lui avait été assignée et, à travers l'Autriche et l'Italie, parvint à rejoindre l'armée de la Loire. Il fut nommé général, par le gouvernement de la Défense, le 5 janvier 1871, et chargé du commandement d'une brigade d'infanterie mobile à Alger, laquelle coopéra à la répression de l'insurrection indigène.

Dans une élection partielle qui eut lieu dans l'Aube le 16 novembre 1873, le général Saussier posa sa candidature et, par 42,294 voix, contre 17,803 obtenues par M. Argence ancien député, il fut envoyé à l'Assemblée Nationale Relevé alors de son commandement, il siégea au centre gauche et prit part aux discussions sur la réorganisation militaire. Il vota pour l'amendement Wallon et l'ensemble des lois constitutionnelles ; puis il refusa la candidature sénatoriale qui lui était offerte, pour reprendre sa carrière militaire interrompue.

Appelé, en mai 1876, au commandement de la 58 brigade d'infanterie, à Marseille, il fut promu général de division le 6 juillet 1878 et nommé, six mois plus tard, commandant de la 11e division du 6e corps d'armée à Nancy (janvier 1879). Un décret du 31 mars de la même année l'investit du commandant du 19e corps d'armée, à Alger, en remplacement du général Chanzy ; mais il revint bientôt en France commander le 6e corps, à Châlons (août 1880).

Le 4 juillet 1881, le général Saussier fut replacé à la tête du 19e corps d'armée en Algérie, qui fit l'expédition de Tunisie.

Choisi, le 24 mars 1884, comme gouverneur militaire de Paris, en remplacement du général Lecointe, il sut se concilier longtemps la sympathie des ministères successifs ; un seul ministre, le général Boulanger, troubla de quelques crises son administration paisible et conciliante Celui-ci, en juin 1886, ayant présenté un projet de réorganisation de la place de Paris, préparé en vue d'éviter des conflits d'attribution et de faire cesser « l'indiscipline et le laisser-aller qui régnaient, « disait-on, dans la garnison ». le gouverneur de Paris, passant outre aux habitudes de réserve militaires, écrivit à un journal, qui avait reproduit ces reproches déguisés, pour protester contre les motifs attribués aux changements proposés Blâmé par le ministre pour la publication de cet avis, il donna sa démission (30 juin 1886) ; mais Boulanger, redoutant les conséquences que la popularité du général Saussier pouvait donner à ce conflit, écrivit au gouverneur une lettre flatteuse, qui le fit revenir sur sa décision.

Le général Saussier qui, jusque-là, avait paru chercher à se concilier les sympathies des républicains de toutes les nuances, même avancées, parut vouloir se retourner contre les radicaux à l'occasion de l'élection présidentielle rendue nécessaire par la démission de Jules Grévy, en décembre 1887. Il prit ostensiblement des mesures considérables — peut être même excessives — pour réprimer les protestations que plusieurs membres du Conseil municipal de Paris invitaient la population à faire entendre dans la rue, si Jules Ferry arrivait à la présidence de la République.

Reconnaissantes de cette attitude, les Droites monarchiques choisirent le général Saussier pour leur candidat et, au Congrès de Versailles, 188 voix se perdirent sur son nom.

Pendant les grandes manœuvres d'automne, en 1891, le général Saussier, nommé généralissime, exerça le commandement suprême de celles qui s'exécutèrent en Champagne.

Atteint par la limite d'âge, il fut maintenu, par décret du 10 janvier 1893, dans la 1re section du cadre de l'état-major de l'armée, comme ayant commandé en chef devant l'ennemi.

En 1898, il fut remplacé au gouvernement de Paris par le général Zurlinden.

Chevalier de la Légion d'honneur du 22 janvier 1855, le général Saussier a été promu officier le 16 mars 1866, commandeur le 20 novembre 1872, grand-officier le 8 juillet 1881 et grand-croix le 12 juillet 1887. Il a, en outre, reçu, en 1882, la médaille militaire

MIROVITCH (Elie)

MÉDECIN et chirurgien oculiste, né à Rossiény (Russie) le 11 septembre 1860. Fils d'un maire de cette ville, neveu d'un médecin en chef des hôpitaux de Saint-Pétersbourg et conseiller secret d'Etat, qui lui inculqua les premières notions scientifiques, il appartient à une famille de savants et de magistrats.

Ses études classiques faites au gymnase de la capitale russe, il se rendit, à dix-huit ans, à Zurich, où il suivit les cours de médecine de l'Université et fut l'élève des professeurs Eichhorst, Horner, Klebs, etc. Dans le même temps, il accomplissait des voyages d'études en Allemagne, en France et aux Etats-Unis. Il vint ensuite à Paris compléter ses études médicales sous la direction des professeurs Lannelongue, Germain Sée, Olivier, Panas, etc., à la Faculté de Médecine.

Externe des hôpitaux de Paris, puis interne à l'hôpital de Saint-Denis, dans le service du docteur Feltz, il obtint brillamment, en 1890, le doctorat en médecine, avec une thèse, qui fut couronnée par la Faculté, intitulée : *Sur les diverses formes de l'ostéo- [illegible] de vue étiologique, et quelques indications sur leur traitement.* Cette thèse, d'une originalité complète par sa classification et ses déductions, eut un retentissement énorme dans le monde savant.

Sur les conseils de ses professeurs, le docteur Mirovitch exerça d'abord à Paris, où il s'occupa surtout de gynécologie et de chirurgie générale ; pourtant, dès 1894, il commença à se spécialiser dans l'étude de l'ophtalmologie et entreprit des recherches physiologiques sur la rétine, dans le laboratoire de M. Gréhant, de l'Institut, au Muséum d'Histoire Naturelle.

Il s'établit, en 1899, dans la Sarthe, à Saint-Jean-d'Assé, puis au Mans ; il s'y révéla à la fois excellent praticien et conférencier documenté, et devint bientôt très populaire dans la région. Il y innova une série de causeries pratiques sur l'*Hygiène des cultivateurs et des ouvriers agricoles* et sur la manière dont ils doivent vivre pour conserver leur santé (Comptes-rendus *in Journal du Mans*, 1902). Cette initiative fut très appréciée et lui valut les encouragements

[illegible] lettre de félicitations du ministre de l'Instruction publique. Après un séjour de plusieurs années dans la Sarthe, il revint se fixer à Paris, où sa réputation d'oculiste l'avait précédé.

Les travaux du docteur Mirovitch sont nombreux et d'une portée scientifique notable. Outre sa thèse et les cours d'hygiène dont nous avons parlé, il avait, dès 1893, présenté au Congrès de Chirurgie de Paris un intéressant mémoire sur *Un cas d'arthrite tuberculeux du genou gauche, son traitement par la méthode* [illegible] *après*, cas d'une rare complication, suivi de complète guérison (contribution aux recherches de son professeur, M. Lannelongue). En 1894, il communiquait à la Société Clinique des Praticiens une *Etude sur le Bromo-carbol*, agent antiseptique et analgésique de sa composition, qui a donné d'excellents résultats dans la chirurgie générale et gynécologique.

Le 23 octobre 1896, à la même Société, et le 12 février 1897 à la Société française d'Hygiène, M. Mirovitch faisait connaître un travail très documenté, intitulé : *De l'influence de la Vélocipédie sur la* [illegible] *Conseils* [illegible] *pour les yeux des Vélocipédistes*. C'était la première publication faite sur cette question ; elle conduisit son auteur à imaginer un appareil oculo-protecteur, dont le *Journal d'Hygiène* (mars 1898) donna la description.

Dans le même ordre d'études, le 25 avril 1905, le Dr Mirovitch présenta à l'Académie de Médecine : *Quelques considérations sur l'influence nocive de l'automobilisme et du cyclisme sur la vision et les moyens d'y remédier*, et cette étude, après un rapport élogieux du professeur Chauvel, de l'Institut, lui valut les remercîments de cette assemblée. Sur la même question, il a fait encore une communication à la Société de Thérapeutique. D'autre part, il a imaginé et fait établir des lunettes sportives scientifiquement conçues, ne rétrécissant pas le champ visuel, donnant la vision latérale, permettant une facile aération et évitant, en cours de route, la formation de la buée, ainsi que l'accès de la poussière, lunettes pour lesquelles des brevets ont été pris. Il s'est aussi appliqué à produire des verres d'une fabrication spéciale, évitant l'aberration lumineuse et, grâce à une ingénieuse disposition, permettant le remplacement des verres blancs par des verres fumés doués de la même courbure légère dans le sens transversal.

De cette découverte, le Dr G. Bardet, dans le *Bulletin général de Thérapeutique* qu'il dirige (mai 1905), a dit qu'elle lui paraissait « simple, bien étudiée, « pratique, et pouvant rendre des services non « seulement aux automobilistes, mais aussi aux « alpinistes ».

Ce chirurgien distingué est membre de l'Association française de Chirurgie, de la Société française d'Ophtalmologie, de la Société Française d'Hygiène et de diverses autres sociétés savantes.

MERLAUD-PONTY (William-Amédée)

GOUVERNEUR des Colonies, né à Rochefort-sur-Mer (Charente-Inférieure) le 4 février 1861. Ses études classiques faites au lycée Saint-Louis et au collège Sainte-Barbe, à Paris, il obtint la licence en droit en 1887 et entra, comme expéditionnaire stagiaire, à l'administration centrale des Colonies en 1888.

Placé hors cadre et détaché à l'état-major du commandant supérieur du Soudan français, qui était alors le colonel Archinard (depuis général), dont il fut le secrétaire particulier, M. Merlaud Ponty prit part, en cette qualité, aux campagnes contre le sultan Ahmadou (1890-1891) et contre Samory (1891-1892).

A la deuxième campagne entreprise contre ce dernier, il remplit les mêmes fonctions auprès du colonel Humbert. Blessé au combat de Ouassako, le 23 janvier 1892 ; cité à l'ordre du jour de la colonne le 13 mars suivant, il participa encore, de 1892 à 1893, avec le colonel Archinard, redevenu commandant supérieur, à la prise de Djenné et de Bandiagara.

Nommé chevalier de la Légion d'honneur le 8 mars 1893, M. Ponty dut opter entre les administrations centrale et coloniale. Devenu administrateur colonial de 2e classe sur sa demande (1893), il fut également placé hors cadres pour devenir chef du secrétariat du gouverneur du Sénégal (1894-1895). Promu administrateur de première classe le 14 juillet 1895, il fut envoyé à Madagascar à la demande de M. Laroche, alors gouverneur général et, comme vice-résident de première classe, chargé de l'administration de Tamatave, puis de Mananjary et de Majunga.

Attiré cependant vers le Soudan par ses préférences personnelles, M. Ponty fut chargé de l'administration du cercle de Djenné (1900). A ce moment, en raison du développement de l'Afrique occidentale française, on dut opérer au Soudan une nouvelle division des territoires qui y avaient été ajoutés, en les partageant entre la Guinée et la Côte d'Ivoire.

L'autre partie du Soudan français forma le Haut-Sénégal et le Moyen-Niger, dont le budget autonome était administré, sous la haute direction du gouvernement général, par un fonctionnaire spécialement désigné, qui fut M. Ponty.

Il se fit remarquer également lors de l'épidémie de fièvre jaune qui désola Saint-Louis en 1901, puis il rejoignit M. Ballay, alors gouverneur général.

M. Ponty a su faire régner un calme complet dans les dépendances de son gouvernement, de la Falémé au Tchad. Il a exercé une considérable action économique, encourageant largement l'agriculture et le transit du coton, du caoutchouc, du karité, etc. ; développant l'enseignement indigène par la création d'écoles confiées à des instituteurs français, etc. On lui doit en outre la création de l'assistance médicale et une intéressante tentative de formation de biens communaux, réalisant en Afrique un système collectif de propriété agricole. Enfin, il a mené à bien l'achèvement d'un chemin de fer de cinq cent cinquante-cinq kilomètres, de Kaye à Koulikoro, et mis à peu près tout le pays en valeur en modifiant les conditions de transport, déjà améliorées par l'apport de deux vapeurs sur le Niger.

Gouverneur des Colonies depuis le 18 octobre 1904, M. Ponty est officier de la Légion d'honneur depuis le 2 janvier 1904 ; il est en outre officier d'Académie et de plusieurs ordres coloniaux.

CERIBELLI (César)

Sculpteur, né à Rome le 11 juillet 1841, demeurant en France. Il commença ses études artistiques à l'Ecole des Beaux-Arts de sa ville natale et les termina à l'Académie française de la villa Médicis, également à Rome. Lauréat de l'Académie de Saint-Luc, au concours de 1863, le jeune sculpteur vint alors en France, où il se fit naturaliser peu de temps après.

Soit comme praticien, soit comme statuaire, il s'est fait apprécier par des qualités indiscutées de technique et de sens artistique.

M. César Céribelli a exécuté, pour Clésinger, la statue de *George Sand*, placée au Théâtre Français, et les grandes statues équestres de *Charlemagne*, *François Ier* et *Napoléon Ier*, au Palais de l'Industrie ; pour les sculpteurs Bayard de la Vingtrie et Soldi-Colbert, il a été chargé de l'exécution des grandes *Cariatides* au Grand-Palais des Champs-Elysées, ainsi que de la *Flore* et du monument de *Rastibonne*. C'est aussi à lui que fut confiée, après la Commune, la restauration du couronnement du Palais de l'Industrie, couronnement qui, à la démolition de ce monument a été transporté au parc de Saint-Cloud. Il a fait, en outre, de nombreuses reproductions d'œuvres connues, pour l'éditeur Susse et pour l'ancienne Société de Bronze et Marbre de Paris.

Les œuvres originales de M. César Céribelli se recommandent aussi à l'attention du critique. Membre de la Société des Artistes français, il n'a cessé d'exposer régulièrement, aux Salons annuels de cette Société, des statues, groupes et bustes, qui ont nettement établi sa réputation.

Il faut notamment mentionner de lui : la *Méchanceté*, statue plâtre de grande dimension et de fort belle allure (1879), qui reparut en bronze au Salon de 1881 et appartient aux frères Thiébault ; *Bianca Capello*, buste en marbre, dont des milliers de reproductions n'ont pas épuisé le succès (1881) ; la *Florentine*, buste marbre d'une grâce un peu sévère (1882) ; la *Jeunesse de Diane*, évocation pleine de vie de la déesse antique, statue bronze (1884) ; la *Femme au Masque*, actrice de Pompéi avec un masque d'homme d'un très curieux effet (1886) ; la *Nounou*, groupe terre cuite (1887) ; l'*Aurore*, groupe personnifiant le jour (1888) ; l'*Aube*, buste en terre cuite (1889) ; la *Jeunesse*, buste marbre (1892) ; la *Bouquetière Louis XV*, d'une expression aimable et mutine, au milieu de fleurs (1899) ; la *Jeunesse de Paul et Virginie*, groupe plâtre d'une grâce naïve (1900), reparu en marbre en 1905.

Parmi les ouvrages de ce sculpteur qui n'ont pas figuré aux Salons, on doit signaler les *Pigeons de Venise*, groupe plâtre ; *Jeanne d'Arc*, buste marbre ; le *Carême*, statuette d'une fort spirituelle expression ; le monument de *Fernandez de Moratin*, le Molière espagnol, érigé dans une église de Madrid ; les bustes du *Dr Fillatreau* et de *Mlle Hilda Clark*, grande cantatrice de Chicago, etc.

Bien qu'il jouisse de la réputation d'un dessinateur et peintre d'une originalité réelle, M. César Céribelli n'a jamais exposé d'œuvres de ce genre.

Il a obtenu, comme sculpteur, diverses médailles aux Expositions de Paris, d'Amiens, de Beauvais, etc.

Sa fille, Mlle Marguerite Céribelli, qui est aussi son élève, a déjà produit des œuvres qui ont trouvé le succès. Citons son *Duo* (chat et pierrot) ; *Un bon chasseur* ; le *Chat et le Rat*, etc., toutes études spirituelles et de belle exécution.

MACLAUD (Charles)

Explorateur, administrateur colonial, médecin, né [illegible] à Brèves (Nièvre). Il a fait ses études au collège de Clamecy, puis [illegible] à la Faculté des Lettres de Lyon et à l'École de Médecine de Brest.

Reçu docteur et nommé médecin de la Marine en janvier 1890, le Dr Maclaud, après une croisière dans l'Atlantique, prit part à la campagne du Dahomey en 1892 et reçut la médaille commémorative de cette expédition. Il participa ensuite, comme second, à la mission Braulot, au pays de Kong (1892-1894) ; puis il passa du service de la Marine à celui des Colonies.

Chef du service médical à la Guinée française (1895-1897), il y continua les travaux scientifiques qu'il avait commencés dès sa première campagne et qui lui valurent d'être nommé correspondant du Muséum d'Histoire naturelle de Paris en 1897.

[illegible] en France, le Dr Maclaud fut chargé d'une mission d'études au Fouta-Djallon, dont le gouvernement lui confia le commandement en 1900 ; il a pacifié entièrement et mis en valeur cette belle province et il en a rapporté d'importantes collections, qui ont enrichi les galeries de notre Muséum.

M. le Dr Maclaud avait été fait chevalier de la Légion d'honneur en 1898. Il démissionna de son grade de médecin de première classe des colonies, pour entrer dans l'administration des Colonies, en 1900.

En 19[illegible] M. Maclaud fut désigné comme président de la Commission française de délimitation de la Guinée Portugaise. En cette qualité, il sut défendre avec succès les intérêts de la France dans cette région. Avec l'aide de ses collaborateurs français et portugais, il a largement contribué à faire connaître cette partie de l'Afrique Occidentale et il en a rapporté des documents scientifiques du plus haut intérêt (géologie, cartographie, ethnographie, histoire naturelle, linguistique, pathologie exotique, etc.), dont quelques-uns ont fait l'objet de publications dans diverses revues savantes.

Chevalier de la Légion d'honneur et du Mérite agricole, officier de l'Instruction publique, commandeur de l'ordre de la Conception du Portugal, etc., le Dr Maclaud a reçu une médaille d'or de la Société de Géographie de Paris.

RIXENS (Jean-André)

Peintre, né à Saint-Gaudens (Haute-Garonne) le 30 novembre 18[illegible]. Venu à Paris pour apprendre la peinture, il y fut l'élève de Gérôme et Yvon, et il envoya aux Salons annuels des toiles qui attirèrent bientôt l'attention sur leur auteur par leurs qualités très personnelles d'exécution et de composition.

Voici les principaux envois de M. Rixens, au Salon, alors unique, des Artistes français : l'*Adieu du matin* ([illegible]) ; *Vue de l'ancien cloître des Augustins à Toulouse* ([illegible]) ; *Un Vœu*, pour l'église de Notre-Dame de-la-Seds, à Aix (1873) ; *Mort de Cléopâtre* ([illegible]) ; le *[illegible] de César* (1876) ; le *Repentir de Saint Pierre* ([illegible]) ; *Mort de [illegible]* (1879) ; *Retour de la Moisson*, dans les Pyrénées (1880) ; *Mort d'Agrippine* ([illegible]) ; *Tête de vieillard* ([illegible]) ; *Coquetterie* ; *la Gloire* ([illegible]) ; *Don Juan* ; portrait de *Jules Delsart* (1886) ; *Laminage de l'acier* (1887), une des meilleures toiles de l'artiste. Dans le même temps, il envoyait en outre un très grand nombre de portraits aux seules initiales

L'un des fondateurs de la Société nationale des Beaux-Arts, M. Rixens, depuis l'ouverture du Salon dissident, y a exposé ses œuvres, et nous citerons parmi celles qui y ont eu le plus de succès : *Un jour de vernissage au Palais des Champs-Elysées* ; *Endormie* ; la *Toilette* ; *Mlle Ducasse* (1890) ; le *Feu*, panneau décoratif pour l'Hôtel de Ville ; l'*Horizon dans la brume* ; *Coup de vent* ; les *Grèves d'Houlgate* (1891) ; l'*Aveugle de Saint-Aventin* ; *Chute de la Pique à Luchon* (1892) ; le *Chanteur populaire* (1893) ; *Sortie des batteries de la Haute-Garonne de la place de Belfort* (1896) ; *Rêverie* ; *Procession* (1898) ; *Trois sœurs* ; *Communiante* ; *Ruisseau à Saint-Bertrand-de-Comminges* (1899) ; *[illegible]* (1901) ; *Jubilé de Pasteur*, peinture décorative (1902) ; *Entrée du général Dupuy au Caire*, panneau décoratif (1904) ; *Bords de l'Oise* ; *Jeune fille faisant un bouquet* (1905) ; plus, chaque année, un certain nombre de portraits.

M. André Rixens, dont la réputation est surtout celle d'un portraitiste, a obtenu une médaille de 3e classe en 1876, une de 2e classe en 1881, une médaille d'or à l'Exposition universelle de 1889, et la décoration de la Légion d'honneur la même année. Il est sociétaire de la Société nationale des Beaux-Arts.

LAMY (Etienne-Marie-Victor)

Littérateur, homme politique, membre de l'Académie française, né à Cize (Jura) le 2 juin 1843. Il commença ses classes chez les Dominicains de Sorèze et les acheva au collège Stanislas ; puis il se fit inscrire à la Faculté de Droit et obtint le doctorat, en 1869, avec une thèse sur *les Opérations de Bourse chez les anciens, au moyen-âge et dans les temps modernes*. Le premier sujet qu'il avait choisi, *Rapport de l'Eglise et de l'Etat*, n'avait pas été admis par la Faculté. L'année suivante, le jeune avocat remportait le prix Baillet, décerné par le Conseil de l'Ordre.

M. Etienne Lamy se présenta aux élections pour l'Assemblée nationale, le 8 février 1871, dans le département du Jura, et fut élu, le dernier d'une liste de six, par 22,192 voix. Il siégea à gauche, eut tout d'abord une attitude nettement républicaine et fit plusieurs fois partie du bureau de l'Assemblée. Il réclama la réorganisation des services publics et, par deux fois, en 1873 et en 1875, la levée de l'état de siège. Il vota les lois constitutionnelles.

Le 20 février 1876, candidat dans l'arrondissement de Saint-Claude (Jura), il fut élu député par 8,025 voix, contre 1,430 obtenues par son concurrent conservateur. Il continua à siéger sur les bancs de la gauche républicaine, fut l'un des 363 et, après la dissolution, regagna son siège, le 14 octobre 1877, par 9,638 suffrages, contre 5,126 au candidat officiel, M. Guigues de Champvans.

Après avoir présenté un très remarquable rapport sur la réorganisation de notre marine, M. Etienne Lamy, qui, jusque-là, avait soutenu toutes les mesures démocratiques, changea d'attitude lors de la discussion de la loi sur l'enseignement supérieur, présentée par Jules Ferry. Il opposa à ce projet plusieurs amendements qui furent repoussés, vota contre l'article 7 et contre l'ensemble du projet (9 juillet 1879).

L'évolution de M. Lamy lui coûta son siège de député au renouvellement législatif de 1881. N'ayant obtenu, au premier tour de scrutin, que 2,419 voix sur 11,610 votants, il se retira de la lutte au ballottage et, depuis, il ne s'est plus représenté devant aucun collège électoral.

Au début de cette même année 1881, M. Etienne Lamy était devenu administrateur du journal orléaniste le *Gaulois* ; il a collaboré à plusieurs journaux ou revues, notamment au *Journal des Débats* et à la *Revue des Deux-Mondes*. A la mort de Léon Lavedan (Philippe de Grandlieu), il devint directeur de la grande revue catholique le *Correspondant* (1902), à laquelle il donnait déjà, depuis longtemps, une collaboration assidue.

Outre ses articles dans les journaux, M. Etienne Lamy a fait paraître des traductions de l'italien du *Juif de Vérone* et de *Mathilde de Canossa*, ainsi que quelques études politiques : le *Tiers-Parti* (1868) ; l'*Assemblée Nationale et la Dissolution* (1872) ; l'*Armée et la Démocratie* (1880) ; la *France du Levant* (1885) ; la *Femme de Demain* (1890) ; *Etudes sur le second Empire* (1895) ; l'*Œuvre sociale* (1897), etc.

En 1905, l'Académie française l'a admis parmi ses membres, en remplacement du sculpteur Eugène Guillaume.

SCHOMMER (François)

Peintre, né à Paris le 20 novembre 1850. Elève, à l'Ecole des Beaux Arts, de Pils et de Lehmann, il bénéficia du grand prix de Rome en 1878.

Le premier envoi de M. Schommer au Salon date de 1870 ; c'était un portrait aux simples initiales. Parmi les toiles, nombreuses, qu'il a exposées ensuite à la Société des Artistes français, nous citerons : *Un Passage difficile* (1873) ; *Distraction* (1874) ; *Dryade* (1876) ; *Madeleine* (1878, depuis au musée de Besançon) ; *Alexandre domptant Bucéphale* (1880) ; *Edith retrouvant le corps de Harold, après la bataille d'Hastings* (1884) ; *Plafond* pour le musée de Mme Decaen à l'Institut (1886) ; le *Général baron Berge* (1889) ; la *Défense de Pantin* (à l'Exposition universelle de la même année) ; l'*Alsace*, panneau décoratif pour la mairie de Pantin (1890) ; *Voyage du Président de la République à Boulogne* (1895) ; *Charge des Grenadiers de la Garde à Eylau* (1897) ; *Mondovi, 1796 ; Non oblita patrum veri studiosa inventus*, plafond pour la Sorbonne (1899) ; la *Richesse*, autre plafond (1902) ; *François Ier* et *Henri II*, autres plafonds (1903) ; *Henri IV et Marie de Médicis au lac de Neuilly* (1905). Il a, en outre, exposé un très grand nombre de portraits et on lui doit beaucoup d'autres œuvres de décoration, notamment aux hôtels de ville de Paris et de Tours ; *Alceste*, *Rodrigue*, deux belles compositions au foyer de l'Odéon, etc.

La peinture de M. François Schommer est remarquable par la justesse et l'harmonie de la coloration ; ses compositions triomphent dans la décoration, où

son art, un peu maniéré, est le mieux à sa place.

Cet artiste a obtenu une deuxième médaille au Salon de 1884, deux autres d'argent à l'Exposition universelle de 1889 et à celle de 1900. Il a été décoré de la Légion d'honneur en 1890.

CAMESCASSE (Pierre)

Chirurgien, né à Paris le 3 décembre 1862. Elève des professeurs Robin, Landrieux, Felizet et Péan, il devint successivement externe, puis interne des hôpitaux (1888). Etant encore, à ce titre, à l'hôpital Saint-Louis, il opéra *in extremis*, en 1892, le restaurateur Véry, victime d'un attentat anarchiste, et son initiative dans cette circonstance, ayant soulevé dans la presse de vives polémiques, contribua à faire fixer les attributions, mal définies, des internes en cas d'urgence.

Reçu docteur en médecine en 1893, le Dr Camescasse a été l'un des premiers à pratiquer avec succès, à Paris, l'hystérectomie vaginale, opération dûe à Péan, qui eut à subir d'abord beaucoup de critiques malveillantes avant de devenir classique.

En 1893, le Dr Camescasse fonda, à Paris, un établissement modèle de chirurgie, destiné aux indigents et aux malades de la classe moyenne. Cette clinique, dont l'installation a servi d'exemple à d'autres, en France et à l'étranger, a permis d'appliquer de nouvelles méthodes opératoires intéressantes.

Outre sa thèse, qui fut très remarquée, sur l'*Hystérectomie vaginale* (1893), le Dr Camescasse a publié dans les organes médicaux des études sur *Un nouveau procédé d'hystérectomie totale abdomino-vaginale (Revue de Thérapeutique médico-chirurgicale* 1895) ; sur *Un nouveau procédé d'hystéropexie abdominale*, permettant de fixer la matrice à la paroi abdominale sans aucun fil (J. B. Baillère, 1905) et sur divers autres cas de chirurgie.

Il faut mentionner à part, de cet auteur, une importante publication, d'un caractère tout à fait original, sur la *Chirurgie enseignée par la Stéréoscopie*, qui constitue un véritable guide des opérations courantes pour la cure radicale de la hernie inguinale, de l'hystérectomie vaginale, de la laparatomie pour lésion unilatérale, du curetage, de l'hystéropexie abdominale, des amputations du sein et de la jambe, de l'appendicite, des lipomes et de l'hygroma, comprenant une partie descriptive de chaque opération et la reproduction, à l'aide de photographies stéréoscopiques sur verre, des principales phases opératoires ; cet ouvrage considérable présente, sous une forme saisissante, aux médecins et aux étudiants, tout ce qu'il leur peut être nécessaire de connaître dans la pratique professionnelle. C'est une nouvelle forme de l'enseignement de la chirurgie dont le mérite revient au Dr Camescasse.

LEPRINCE (Jules)

Explorateur, administrateur, né à Paris le 9 août 1868. Ses études faites au collège Chaptal, il fut d'abord attaché au service de l'artillerie au ministère de la Marine, qu'il quitta pour entrer aux Colonies comme administrateur de 3e classe.

Médaillé à l'Exposition universelle de Paris (1900), pour ses travaux scientifiques au Dahomey et en Guinée française, M. Jules Leprince passa à la 2e classe de son grade en 1902 et à la première en 1904.

Parmi les travaux scientifiques auxquels il a participé, ou qui lui sont dûs entièrement, il faut signaler, en Annam et au Tonkin, de février 1890 à septembre 1892, l'ouverture des routes de Lang-Son à Tien-Yen et de Quen-Yen à Quen-La, et le relevé de la topographie du Col des Nuages, celui-ci en collaboration avec le capitaine Dupont.

Au Dahomey, M. Jules Leprince s'est plus particulièrement occupé, d'octobre 1893 à juin 1895, de la construction de l hôpital de Ouidah, du tracé de la route de Ouidah-Ville à Ouidah-Plage, tracé passant à travers les marais pestidentiels qui existent dans la région, etc.

En Guinée, d'avril 1896 à janvier 1903, cet administrateur a exécuté la route de Conakry au Niger et le tracé de la voie ferrée de ce pays, dont la variante, qui lui est due, diminue de plus de 60 kilomètres la distance totale.

Détaché hors cadre de son service, M. Jules Leprince a fait partie, de 1903 à 1905, de la mission française de délimitation du territoire de la Casamance (Afrique), laquelle opérait de concert avec la mission portugaise. Avec le Dr Maclaud, administrateur des Colonies, et le lieutenant Brocard, de l'infanterie de marine, M. Jules Leprince coopéra à tous les travaux qui furent alors entrepris. Il a été toutefois plus spécialement chargé des observations astronomiques dont les résultats sont destinés à l'Observatoire de Paris

M. Jules Leprince a publié d'assez nombreux articles d'ethnographie, d'anthropologie et de géographie

dans la *Dépêche Coloniale*, le *Bulletin du Muséum d'Histoire Naturelle*, la *Revue Scientifique*, la *Revue Larousse*, le *Journal des Voyages*, le *Journal de la Jeunesse*, etc.

Il est membre des Sociétés de Géographie de Paris et de Lisbonne, de la Société de Géographie commerciale et de plusieurs autres associations savantes.

Chevalier de la Légion d'honneur depuis 1899, il est aussi officier d'Académie, décoré de la Médaille coloniale, des ordres de l'Annam, du Cambodge, de l'Etoile-Noire du Bénin, du Nicham-Iftikar de Tunisie, etc.

BRUNOT (Ferdinand)

PHILOLOGUE, né à Saint-Dié (Vosges), le 6 novembre 1860. A sa sortie de l'Ecole Normale supérieure, il fut nommé successivement professeur au lycée de Bar-le-Duc et maître de conférences à la Faculté des Lettres de Lyon.

M. Ferdinand Brunot se fit remarquer, dans cette ville, non-seulement par son enseignement, mais aussi par son action politique et sociale. Délégué d'une section de la Ligue des Patriotes, il provoqua la scission de son groupe avec la Ligue, en 1888, lors du mouvement boulangiste, et fut nommé alors président de l'Union patriotique du Rhône. D'autres sections, à Rouen, Rochefort, etc., suivirent cet exemple, qui empêcha l'agitation boulangiste de se propager dans plusieurs parties du pays.

Venu ensuite à Paris, où il était nommé à la Sorbonne, il y devint professeur d'histoire de la Langue française (1900). Il continua à se mêler à la politique active et, lors de la demande en révision du procès Dreyfus, fut l'un des premiers à prendre parti en faveur de cette mesure, comme à protester contre l'acquittement du commandant Esterhazy.

Linguiste réputé M. Ferdinand Brunot a publié des ouvrages importants, parmi lesquels on doit signaler : une *Étude sur la doctrine de Malherbe d'après son commentaire sur Desportes* (1 vol. 1891) ; la partie relative à l'histoire de la Langue française dans l'*Histoire de la Langue et de la Littérature française* de Petit de Julleville (1894-1900) et une *Histoire de la Langue française des origines à 1900*, véritable monument, sans similaire encore, dont le premier volume : *De l'époque latine à la Renaissance* (1905), a obtenu un succès notable.

Avec M. Bony, inspecteur de l'enseignement primaire, M. Ferdinand Brunot a publié un petit *Cours élémen-* [illegible] données et un plan tout nouveaux. Il a collaboré à la *Revue Universitaire* et à d'autres revues spéciales et a été désigné comme vice-président de l'Association de la Presse de l'Enseignement.

L'éminent professeur s'est prononcé en faveur de la réforme de l'orthographe, dans une lettre ouverte au ministre de l'Instruction publique (1905). Dans l'enquête sur la réforme de l'enseignement secondaire, il soutint vivement, devant la Commission parlementaire, la nécessité d'abandonner les vieilles humanités pour une éducation plus moderne. Il préside la Société des Amis de l'Enseignement moderne.

M. Ferdinand Brunot a fondé, en 1894, et dirigé pendant dix ans, les cours de vacances de l'Alliance française, destinés aux étrangers qui viennent à Paris recevoir un supplément de culture.

Professeur à l'Ecole Normale supérieure de jeunes filles de Sèvres et membre du Jury d'agrégation des jeunes filles, M. Ferdinand Brunot a été aussi vice-président du Jury de l'agrégation de grammaire.

Il est chevalier de la Légion d'honneur et officier de l'Instruction publique.

REYNAUD (Joseph)

ADMINISTRATEUR, homme politique, né à Die (Drôme) le 11 décembre 1845. Fils d'un ancien président de la Chambre des notaires de ce département, il fit ses études classiques au lycée de Grenoble, où il obtint le prix d'honneur de philosophie. Il vint ensuite à Paris, où il prit la licence, puis le doctorat en droit et fut lauréat de la Faculté (1870).

Pendant la guerre de 1870-71, M. Joseph Reynaud commanda le bataillon de marche des mobilisés de la Drôme, jusqu'au licenciement des troupes.

Entré ensuite dans l'administration, il devint, en 1876, chef-adjoint du cabinet de Ricard, titulaire de l'Intérieur dans le ministère Dufaure. Il fut nommé ensuite chef de bureau au ministère de l'Intérieur.

Délégué officiel, en 1880, au Congrès criminaliste de Rome, et, en 1890, à celui de Saint-Pétersbourg, par le ministère de l'Intérieur, M. J. Reynaud fut choisi, en 1891, comme commissaire du gouvernement auprès du Parlement pour la discussion du Budget. La même année, il prit la direction du cabinet et du personnel à la Présidence du Conseil des Ministres, dont le titulaire était M. Emile Loubet, et il se fit remarquer dans cette fonction par son

activité, son affabilité et un grand sens pratique des affaires.

Nommé maître des requêtes au Conseil d'Etat en 1894, il est conseiller d'Etat depuis 1899.

D'autre part, M. J. Reynaud a été élu, en 1893, conseiller général de la Drôme pour le canton de Châtillon. Constamment réélu depuis lors, il a été choisi, en 1900, comme vice-président du Conseil général de ce département.

Maire de Die depuis 1895, il a obtenu la reconstruction de l'hospice-hôpital de cette ville et diverses autres améliorations édilitaires.

Membre de la Fédération républicaine de la Drôme et de diverses autres associations, il est président d'honneur de la Société amicale et de secours des Drômois de Paris.

On doit à M. J. Reynaud une *Etude sur les Consulats* (thèse de doctorat) et des *Notes de Jurisprudence de la Section de l'Intérieur, des Cultes et de l'Instruction publique du Conseil d'Etat.* Il a collaboré en outre à diverses revues d'administration.

M. J. Reynaud est officier de la Légion d'honneur depuis 1892.

VIVIANI (René)

Avocat, publiciste, homme politique, né à Sidi-Bel-Abbès (Algérie) le 8 novembre 1863. Fils d'un conseiller général d'Oran, il fit ses études dans cette ville et son droit à la Faculté de Paris.

Après avoir obtenu la licence, M. René Viviani s'inscrivit d'abord au barreau d'Alger, puis il revint à Paris, fut secrétaire de la Conférence des Avocats, puis secrétaire de M. Millerand.

Rédacteur à la *Petite République*, quand cet organe devint socialiste, il se signala dès lors par ses plaidoieries pour les grévistes poursuivis devant les tribunaux de province; il protesta contre les agissements de la police à Paris, lors des troubles du quartier latin, d'une façon si vive que le ministre de la Justice demanda contre lui des mesures disciplinaires au Conseil de l'Ordre (1893). Il fut, durant cette période, l'avocat-conseil du Syndicat général des ouvriers et employés de Chemins de fer, et l'un des arbitres des ouvriers dans la grande grève de Carmaux.

Candidat socialiste aux élections législatives du 20 août 1893, dans la première circonscription du 5e arrondissement de Paris, il fut élu au scrutin de ballottage (le 3 septembre), par 3,874 voix contre 2,682 à M. Sauton, radical. Au renouvellement général de 1898, il fut réélu, le 8 mai, par 6,050 suffrages contre 2,844 à M. Gardair, libéral.

A la Chambre, M Viviani soutint à plusieurs reprises les revendications socialistes à la tribune, comme il le faisait au dehors. Il alla, notamment, durant cette période, dans les départements, haranguer les grévistes ou plaider divers procès politiques.

En 1894, la façon dont il avait qualifié devant le tribunal correctionnel d'Albi les poursuites du maire de cette ville contre son client le fit condamner à la peine disciplinaire d'un mois de suspension, peine que confirma la Chambre des Appels correctionnels de Toulouse, malgré la défense, présentée par Me Cartier, le doyen du barreau de Paris, en faveur de son collègue.

Aux élections législatives de 1902, M. Viviani, après une campagne électorale très passionnée, n'obtint, au second tour, que 5,075 voix contre 5,567 à M. Auffray, nationaliste, qui fut élu.

Depuis qu'il a quitté le Parlement, l'ancien député de Paris a continué, dans la presse et par la parole, la campagne pour les doctrines collectivistes. Il a quitté la *Petite République* pour entrer à l'*Humanité*, quand M. Jaurès fonda cet organe, en 1904.

RAMEAU (Jean)

Poète et romancier, né à Gaas (Landes) le 19 février 1859. Aussitôt après l'achèvement de ses études classiques, qu'il fit dans un établissement religieux des Landes, il se consacra à la littérature. On lui doit un certain nombre de recueils de vers d'une belle envolée et d'un sentiment délicat, ainsi que des romans d'une facture attachante, où se trouvent parfois des tendances au naturalisme.

Les œuvres les plus connues de M. Jean Rameau portent les titres suivants : *Poèmes fantasques* (1883) ; *la Vie et la Mort*, autres poésies (1886) ; *Fantasmagories*, histoires rapides (1887) ; le *Satyre* (1887) ; la *Chanson des Etoiles*, son œuvre principale de poésie (1888) ; *Possédée d'amour*, roman (1889) ; *Moune*, roman (1890, couronné par l'Académie française) ; *Nature*, poésies ; *Simple roman* (1891) ; *Mademoiselle Azur* ; la *Mascarade* (1893) ; la *Rose de Grenade ; Yan* (1894) ; l'*Amant honoraire* (1895) ; le *Cœur de Régine* (1896) ; *Ame fleurie ;* l'*Ensorceleuse*, romans ; les *Féeries*, vers (1897) ; le *Bonheur de Christiane ; Plus que de l'Amour* (1899) ; la *Jungle de Paris* (1903), etc.

Plusieurs des romans de cet auteur ont paru d'abord en feuilletons dans les revues ou magazines, notamment dans l'*Illustration*, le *Gaulois*, etc. Il a aussi publié souvent des vers dans les mêmes périodiques.

M. Jean Rameau a été décoré de la Légion d'honneur en janvier 1894.

DUBOIS (Alphée)

Graveur en médailles, né à Paris le 17 juillet 1831. Elève de Barré père et de Duret, il obtint, en 1855, le grand-prix de Rome avec ce sujet : *Guerrier* [illegible] *Patrie*, et il envoya d'Italie une médaille qui attira l'attention sur son auteur : *le Pape bénissant le prince impérial à sa naissance.*

M. Alphée Dubois, depuis son retour en France, a exposé aux Salons annuels de nombreux cadres de médailles ou médaillons commandés par les diverses sections de l'Institut et parmi lesquels on a remarqué : *Réception des ambassadeurs siamois à Fontainebleau ;* médailles de *Viennet* et de *Montigny* (1863) ; l'*Empereur : Menier* (1864) ; *Portraits de l'E*[illegible] *l'Impératrice*, sardonyx ; *Transteverina*, agathe onyx (1865) ; médaille commémorative de l'*Inauguration de la statue de Napoléon Ier à Rouen* ; le *Roi de Suède et de Norvège*, médaille (1866) ; médaille de l'*Exposition internationale de pêche à Boulogne* (1867) ; l'*Horticulture*, médaillon plâtre (1868), reproduit en bronze l'année suivante ; la *Découverte de la Centième planète*, médaille commémorative (1869) ; la *Découverte de l'Atmosphère ;* le *Centenaire de Napoléon Ier*, médailles commémoratives (1872) ; *Chevreul*, médaille bronze ; la *Paix et le Progrès*, partie centrale d'une décoration pour Costa-Rica, bronze doré (1873) ; *Becquerel père*, médaille plâtre ; *Médaille pour les récompenses des Salons* (1874) ; *Pasteur*, *Pie IX*, *Victor Cousin*, le *Maréchal Reille*, médailles bronze (1875) ; trois médailles militaires pour le Danemark (1876) ; *Passage de Vénus sur le Soleil*, médaille bronze ; *Portrait de A.-C. Becquerel*, médaillon bronze (1877) ; des médailles de récompenses pour le *Concours général des Facultés de Droit* (1879 et années suivantes) ; *Milne-Edwards*, médaille bronze (1881) ; la *Proclamation de la République*, médaille commémorative ; *J.-B. Dumas* (1882) ; *Le Verrier ;* l'*Etude de la Géographie*, médailles plâtre (1884), reproduites en bronze l'année suivante ; *Wurtz*, médaille bronze argenté (1887) ; l'*Election du Président de la République*, médaille commémorative (1889), reproduite en argent l'année suivante ; [illegible] médaille commémorative (1890) ; *Médaille des Conservatoires departementaux* (1894) ; un cadre contenant notamment : *Fileuse et Forgeron*, plaquette pour la Chambre de commerce d'Avesnes ; *Amours*, pièce de mariage pour la Monnaie ; la *République encourage l'Agriculture*, médaille pour le ministère (1903) ; *Médaille commémorative du 3e centenaire des Gobelins* (1904), etc. Il a en outre exposé un très grand nombre de médaillons-portraits et, plusieurs fois, des cadres sans désignation de sujets.

Ce graveur, dont le mérite est surtout dans la correction classique, a obtenu des médailles aux Salons de 1868 et 1869, une autre médaille d'argent à l'Exposition universelle de 1889 ; en 1900, il était membre du Jury. Il est chevalier de la Légion d'honneur depuis 1883.

VIEU (Louis)

Sénateur, avocat, né à Toulouse le 25 mai 1854. Issu d'une ancienne famille originaire du Tarn, il fit ses études classiques au lycée d'Albi, puis son droit à la Faculté de Toulouse. Reçu licencié en 1875, et inscrit au barreau de Castres, il y occupa bientôt l'une des premières places.

M. Louis Vieu a plaidé de nombreuses affaires criminelles ou civiles et quelques procès de presse, notamment en faveur de la *Dépêche de Toulouse*.

Elu conseiller municipal de Castres en 1880, conseiller d'arrondissement en 1888, conseiller général en 1901, et choisi comme vice-président de l'assemblée départementale du Tarn, il est maire de Castres depuis 1896.

M. Louis Vieu s'est vivement occupé du développement de l'enseignement primaire dans la ville qu'il administre et dans la région. On lui doit la création de cantines scolaires, d'écoles maternelles, etc. C'est aussi son administration qui a fait édifier le théâtre municipal de Castres, très remarquable monument, construit d'après les plans de M. Galinier, sous-directeur à l'Ecole des Beaux-Arts de Toulouse, et décoré par Jean-Paul Laurens (de l'Institut), qui fut inauguré en 1904 par M. Trouillot, alors ministre du Commerce.

Après le décès de M. Barbey, sénateur du Tarn, M. Louis Vieu a été élu, comme radical-socialiste, au siège de l'ancien ministre de la Marine, le 8 juin 1905, par 361 voix contre 341 à M. Galibert-Ferret, républicain.

L'honorable sénateur du Tarn est inscrit à la gauche démocratique du Sénat. Dans son programme, il a demandé « l'établissement de l'impôt sur le « revenu, de caisses de retraites pour les invalides du « travail, la séparation des Eglises et de l'Etat », etc.

JARDEL (Régis-Joseph)

ARCHITECTE, né à Dijon (Côte-d'Or) le 6 mars 18[illegible].

Elève de l'Ecole des Beaux-Arts de Paris, dans la section d'architecture, M. Jardel suivit aussi les cours de l'Ecole des Chartes et de l'Ecole du Louvre. Il a été nommé, en 1900, expert près le Conseil de Préfecture de la Seine.

M. Jardel a participé avec succès à divers concours, notamment à ceux ouverts pour la construction de l'*Eglise de Domfront*, où il obtint le premier prix, et l'exécution par 8 voix sur 9 au premier tour de scrutin (1901) ; de l'*Hôtel-de-Ville de Corbeil*, dans lequel il reçut la première prime (1902); de l'*Hôtel-de-Ville de Troyes*, où il fut mentionné (1903-1904) ; de l'*Eglise de Coulommiers*, concours à deux degrés où il eut une prime (1904), etc.

Parmi ces œuvres remarquables, l'Eglise de Domfront se signale par son style romano-gothique, son christ en croix surmontant la porte principale, son clocher majestueux muni d'un balcon ajouré et d'autres motifs concourant à l'harmonie générale.

Avec sa façade monumentale et grandiose, lit-on dans le *Bâtiment*, à propos de l'Hôtel-de-Ville de Corbeil, le plan qui se recommande par la clarté, l'aisance et un souci raisonné des besoins des services administratifs, cet édifice est un beau morceau d'architecture.

De son côté M. Clément Janin, un bon critique, écrit dans le *Progrès de la Côte-d'Or* que l'Eglise de Coulommiers constitue un ensemble « élégant, sobre « et d'une décoration tirée des lignes mêmes du « monument ».

M. Jardel est aussi l'auteur de nombreuses maisons de rapport, de villas, châteaux et constructions de tous genres, à Paris ou dans les départements de la Seine, de la Nièvre, de la Marne, de la Vienne, de l'Oise, de Seine-et-Marne, de Seine-et-Oise, de l'Orne, ainsi qu'en Alsace-Lorraine.

On lui doit encore des tombeaux, d'un caractère très personnel, érigés dans la Seine-Inférieure, les Vosges, l'Aisne, la Seine, etc.

Très au courant des nécessités de l'aménagement et du confort modernes, cet architecte s'est révélé comme l'un des constructeurs possédant le mieux la technique et la pratique de leur art. Il sait allier, en effet, la science de l'ingénieur à l'invention de l'architecte et ses œuvres connues sont souvent citées comme des modèles à suivre.

A l'Exposition de l'Habitation, en 1903, il montra une maison coloniale, entièrement démontable, dont la construction légère et solide à la fois, avec ses murs à double paroi revêtus de liège et ignifugés, a été très remarquée.

Il a publié, dans le journal l'*Acclimatation*, des articles très documentés sur l'installation et l'aménagement des châteaux, ainsi que sur les différents bâtiments des exploitations rurales.

M. Jardel a exposé, à plusieurs reprises, d'intéressants plans de constructions à la Société des Artistes français, où il a été récompensé en 1902.

Membre de la Société Centrale des Architectes français, de la Société des Artistes français et membre perpétuel de l'Association des Artistes (Fondation Taylor), cet architecte distingué est officier de l'Instruction publique.

CLERMONT (Raoul de)

AVOCAT, né à Valentigney (Doubs) le 1er avril 1863. Fils de M. Philippe de Clermont, l'éminent professeur de la Faculté des Sciences de Paris, il fit ses études à l'Ecole Alsacienne, au lycée Henri IV et à l'Institut national Agronomique, d'où il sortit avec le diplôme d'ingénieur. Il prit ensuite la licence en droit après un stage dans le notariat ; puis il séjourna en Allemagne et en Angleterre, pour apprendre les langues et les affaires.

Attaché, en 1891, à l'ambassade de France à Berne, M. Raoul de Clermont quitta la diplomatie pour le barreau d'une manière définitive. Au Palais, il s'est surtout occupé de questions agricoles, de propriété industrielle et artistique.

Chargé, en 189[illegible], d'un rapport sur l'agriculture en Suisse, il devint, en 1896, secrétaire du Congrès de l'Association Internationale pour la protection de la Propriété littéraire et artistique et secrétaire de cette même association, à laquelle il consacre tous ses efforts. Il a été rapporteur aux Congrès de cette association à Monaco (1897), Turin (1898), Heidelberg (1899), Paris (1900), Vevey (1901), Weimar (1903) et Marseille (1904). M. Raoul de Clermont a été encore secrétaire et rapporteur des Congrès de Londres (1898), Zurich (1899) ; et il est membre du Conseil de la dite Association pour la Protection de la

Propriété industrielle. D'autre part, il a été désigné pour prendre part au Congrès de Liège, en 1905, comme délégué de l'Association Internationale de protection des sites et paysages, société dont il est membre du Conseil-Directeur. Il a fait aussi partie du Congrès international d'Ornithologie de Paris en 1900.

Secrétaire-adjoint de la Société des Peintres de Montagne, où il a exposé des aquarelles d'un sentiment très délicat et de coloration très exacte, M. Raoul de Clermont est un amateur d'art éclairé et un collectionneur réputé.

Il a été attaché, le 15 mai 1905, au cabinet de M. Dujardin-Beaumetz, sous-secrétaire d'Etat aux Beaux-Arts.

Membre du Club-Alpin, du Touring-Club de France et de la Société française pour l'avancement des Sciences, etc., il a publié des études intéressantes dans la *Chasse Illustrée* et diverses autres revues ou journaux, notamment sur la *Suppression de la Caution « judicatum solvi » ; De l'art appliqué à l'Industrie ; De la protection des travaux d'histoire et de critique ; De la protection des monuments du passé, des paysages et des sites ; Des principes de la concurrence déloyale et de leur application dans les pays de l'Union ; Le Pigeon Voyageur est-il un animal domestique ?* etc.

M. de Clermont est officier de l'Instruction publique depuis 1900.

QUEUDOT (Camille)

Médecin odontologiste, né à Voulx (Seine-et-Marne) le 21 février 1852. Fils et frère de médecins bien connus dans ce département, il fit de brillantes études classiques au lycée de Sens et fut lauréat du Concours général. Elève ensuite de la Faculté de Médecine de Paris, il devint externe des hôpitaux et compta parmi les disciples de Charcot.

Reçu docteur, en 1882, avec une thèse sur les *Douleurs névralgiques, artéralgiques et gastralgiques dans l'ataxie locomotrice*, thèse originale à ce moment, M. Camille Queudot alla exercer sa profession à Thomery (Seine-et-Marne) dès 1883. En 1885, il revint à Paris et suivit les cours de l'Ecole Odontotechnique, dont il fut chef de clinique en 1891, professeur en 1894 et qu'il dirige depuis 1899. Il en a fait un établissement d'enseignement modèle, comptant cent cinquante élèves et dont la prospérité est toujours allée croissant.

M. le Dr Queudot a été président du Comité d'organisation du Congrès odontologique de Lyon en 1898, vice président du Congrès de Paris en 1900 et membre de plusieurs autres Congrès internationaux, notamment de Londres (1901), de Stockolm (1902), où il a présenté un intéressant rapport sur l'*Education préliminaire du Dentiste*. Dans ce travail, il se montrait chaud partisan du doctorat, qui, selon lui, devrait être imposé aux dentistes, comme à tous les autres spécialistes de la médecine. Il est à noter que plusieurs hommes de science ont déjà réclamé avec lui cette réforme, pour laquelle il n'a cessé de combattre jusqu'à présent.

Le Dr Queudot est membre de la Société de Stomatologie, et des Sociétés des Médecins du Louvre et du XVIIe arrondissement de Paris.

BABEAU (Albert-Arsene)

H[illegible] de l'Aube.

Dans ce département tout d'abord, M. Babeau se livra à des recherches sur l'histoire locale et sur l'administration avant la Révolution ; il fut choisi comme secrétaire de la Société Académique de l'Aube. Il continua ensuite les mêmes études à Paris.

Elu correspondant de l'Académie des Sciences Morales et Politiques le 19 février 1887, il a été admis, à titre de membre libre, dans cette assemblée, en 1901, en remplacement de Perrens.

On cite de M. Albert Babeau un certain nombre de travaux appréciés. Nous mentionnerons : le *Par-*[illegible] *Troyes pendant la Révolution* (1873-1874, 2 vol.) ; l'*Instruction primaire dans les campagnes avant 1789* (1875) ; le *Village sous l'ancien régime* (1877) ; la *Ville sous l'ancien régime* (1880, couronné par l'Académie française) ; l'*Ecole de village pendant la Révolution* (1881) ; la *Vie rurale dans l'ancienne France* (1882) ; *Imprimeurs, libraires et relieurs troyens d'autrefois* (1885) ; les *Artisans et les Domestiques d'autrefois* (1885) ; les *Bourgeois d'autrefois* (1886) ; la *France et Paris sous le Directoire* (1888) ; la *Vie militaire sous l'ancien régime* (1888 à 1890, 3 vol.) ; *Paris en 1789* (1889) ; la *Lutte de l'Etat contre la* [illegible] *régime* (1894) ; le *Louvre et son histoire* (1895) ; [illegible]

M. Albert Babeau est décoré de la Légion d'honneur depuis 1891.

BRUGÈRE (Henri-Joseph)

Général, né à Uzerche (Corrèze) le [illegible] juin [illegible], entré en 1859 à l'École polytechnique, il en sortit dans l'artillerie le 1er octobre 1861. Nommé lieutenant le 1er octobre 1863, capitaine le 24 juin 1870, il fit, avec ce grade, la guerre franco-allemande. Enfermé dans Metz, il fut fait prisonnier avec l'armée qui défendait cette ville ; mais il s'évada d'Allemagne, se rendit à Tours et prit du service dans l'armée de la Loire, où il devint chef d'escadrons le 13 décembre 1870 et fut cité à l'ordre du jour. Puis il passa dans l'armée de Bourbaki et, quand celle-ci se réfugia en Suisse, il s'échappa encore et vint à Bordeaux se remettre à la disposition des autorités militaires. Pendant l'insurrection algérienne, M. Brugère commanda l'artillerie sous les ordres du général Lallemand (1871) Promu lieutenant-colonel le 25 octobre 1879, après avoir été, dès le 26 février précédent, attaché à la maison militaire du président de la République, Jules Grévy, il fit partie, en 1881, de l'expédition de Tunisie et y devint colonel (30 décembre 1881). Ce même mois, il avait obtenu, d'une façon brillante, le brevet d'état-major.

Après la mort du général Pittié, M. Brugère fut choisi par Jules Grévy chef de la maison militaire et secrétaire général de la Présidence de la République (4 décembre 1886). Peu après (11 janvier 1887), il était promu général de brigade; et, quand Sadi-Carnot succéda à Jules Grévy, il maintint le général Brugère dans ses fonctions, qu'il a remplies avec beaucoup de distinction mondaine.

Accompagnant un jour le président à la chasse, le général Brugère fut victime d'un accident que les journaux attribuèrent, dans leurs comptes-rendus, à l'inattention du président ; mais que le général Brugère déclara dû à l'imprudence d'un garde. Quoi qu'il en fût, il reçut, dans le dos, toute la charge d'un fusil, qui ne lui fit heureusement qu'une blessure peu grave.

Nommé général de division le 12 juillet 1890, il fut relevé de son poste à la présidence le 14 juillet 1892 et passa commandant de corps d'armée en 1893. Membre du Conseil supérieur de la guerre en 1896, il devint gouverneur militaire de Paris en 1899, en remplacement du général Zurlinden : puis il quitta ces fonctions, en 1900, pour se consacrer tout entier à celles de généralissime et vice président du Conseil supérieur de la Guerre. Il a dirigé les manœuvres d'armée en 1900, 1901, 1902, 1904 et 1905.

Le général Brugère a publié un travail sur la *Tactique de l'artillerie pendant la guerre de 1866-1877* (in-8, avec 10 cartes). Il a dirigé, du 14 mai 1879 au 15 juillet 1882, la publication du *Mémorial des Officiers d'Artillerie*, qui comprend 22 volumes et il s'est livré à des études de laboratoire sur les picrates qui ont contribué à l'adoption de nouveaux explosifs dans l'artillerie française.

Il est grand-officier de la Légion d'honneur et dignitaire de très nombreux ordres étrangers

MARTIN (Bienvenu)

Sénateur, ministre, né le 22 juillet 1847 à Saint-Bris (Yonne). Ses classes commencées au collège d'Auxerre et terminées au lycée Louis-le-Grand, il fit son droit à la Faculté de Paris, prit le doctorat et entra dans l'administration de l'Intérieur ; d'une sous-préfecture, il passa au Conseil d'Etat, où il prit sa retraite, en 1897, avec le titre de maître des requêtes honoraire En 1894, il avait été délégué, comme directeur, au ministère des Colonies.

Le 3 janvier 1897, M. Bienvenu Martin fut candidat au Sénat dans l'Yonne ; mais il fut battu par M. Landry, radical comme lui, avec 283 suffrages contre 542.

Peu de temps après, le siège législatif de M. Doumer, nommé gouverneur de l'Indo-Chine, étant devenu vacant il posa sa candidature, comme républicain radical, dans la première circonscription d'Auxerre, et fut élu député le 14 mars 1897, par 7,707 voix sur 12,000 votants.

Il a été réélu au renouvellement général de 1898 par 9,016 voix, contre 2,616 à M. Dujon, modéré ; et à celui de 1902, au scrutin de ballottage, par 6,728 suffrages contre 5,480 à M. Philippe radical socialiste

A la Chambre, M. Bienvenu Martin soutenait la politique radicale des ministères Waldeck-Rousseau et Combes ; il y a fait partie de diverses commissions, notamment de celle des Congrégations, aux travaux de laquelle il prit une part importante.

Quand M. Maurice Rouvier forma le cabinet qui succéda au ministère Combes, il confia à M. Bienvenu Martin le portefeuille de l'Instruction publique et des Cultes (24 janvier 1905). En cette qualité, il a présenté au Parlement et fait aboutir la loi sur la séparation des Eglises et de l'Etat. Un siège sénatorial étant devenu vacant dans l'Yonne par suite du décès de M. Collinot, le ministre de l'Instruction publique posa sa candidature et fut envoyé représenter ce département au Luxembourg, en juin 1905, par 530 voix sur 880 votants.

M. Bienvenu Martin est chevalier de la Légion d'honneur.

MORÉAS (Jean PAPADIAMANTOPOULOS, dit)

Poète, né à Athènes (Grèce) le 15 avril 1856. Venu de bonne heure à Paris, pour suivre les cours de la Faculté de Droit, il fit ensuite des voyages en Hongrie, en Suisse, en Italie, en Allemagne et dans son pays natal ; puis il se fixa à Paris définitivement

M. Jean Moréas donna d'abord des vers dans la *Nouvelle Rive Gauche*, petite revue littéraire qui se continua sous le titre de *Lutèce* (1882). Il collabora ensuite à la *Cravache* (1883), à la *Vogue* (1886), a la *Revue Indépendante* (1887), et à la *Plume* de Léon Deschamps, où il publia, dès l'apparition de ce périodique, la plupart de ses poésies, qu'il réunit ensuite en volumes. Il avait fondé, en 1885, avec MM. Gustave Kahn et Paul Adam, le *Symboliste*,

M. Jean Moréas publia dans le *Figaro* un manifeste qui fit grand bruit,en 1886 ; il en fit paraître un autre dans la *Plume*, par lequel il « fondait l'école romane », dont il est resté le maître (1891).

Il a donné des contes et des vers à l'*Evènement*, à l'*Echo de Paris*, au *Figaro*,à *Cosmopolis*,au *Mercure de France*,au *Temps*,à la *Renaissance latine*,etc.,et il a publié en librairie les ouvrages suivants : les *Syrtes*, poésies (1884, 2e édition, 1893) ; les *Cantilènes*, autres poésies (1886, 2e édition, 1897); le *Thé chez Miranda*, roman en collaboration avec Paul Adam (1886) ; les *Demoiselles Goubert*, roman avec le même (1887) ; *Autant en emporte le vent ; Eriphyle*, poème, suivi de *Quatre Sylves* (1894) ; *Poésies*, recueil comprenant : le *Pèlerin passionné*, *Enone au clair visage*, *Sylves*, *Eriphyle* et *Sylves nouvelles* (1898) ; *Jean de Paris*, texte rajeuni d'après le conte original (1898) ; les *Stances* (1899-1901, 2e édition, 1905) ; *Feuillets*, carnet de voyage (1902) ; *Iphigénie*, tragédie en cinq actes en vers,d'après Euripide, représentée au Théâtre Antique d'Orange le 24 août 1903 et à l'Odéon de Paris le 6 décembre de la même année (1 vol. 1904) ; *Contes de la vieille France*, d'abord parus à la *Gazette de France* (1 vol., 1904), etc.

La critique s'est beaucoup occupé de cet écrivain ; l'originalité de sa manière littéraire, son mépris des règles admises, la hardiesse de ses innovations,expliquent la passion avec laquelle, de différentes façons, son œuvre a été commentée Si M. Emile Faguet reconnaît, à propos d'*Iphigénie*, qu'il a « le sens du « rythme approprié à la pensée et le sens du mouve- « ment ; » si M. Paul Souday affirme que, « par l'ampleur de leur harmonie, la sévérité du style, l'élévation du sentiment philosophique, les vers (des *Stances*) sont égaux à ceux des plus grands maîtres » ; par contre, M. Vapereau, dans le supplément de son *Dictionnaire des Contemporains*, dit qu'on « se plaît à citer de lui des rimes par à peu près, des vers de treize à dix-sept syllabes, enfin des phrases que l'amoncellement des mots transforme en de véritables énigmes » ; et M. Anatole France, à propos du *Pélerin passionné* déclare : « la prosodie de M. Moréas déconcerte un peu mon goût sans trop le blesser. Elle contente assez ma raison ».

M. Jean Moréas est décoré de la Légion d'honneur depuis 1903.

/ / / /

MOTTE (Eugène-Marie-Joseph)

Député, industriel, né à Roubaix le 15 décembre 1860.

L'un des chefs d'une très importante manufacture de filature et tissage, fondée à Roubaix par sa famille ; possesseur d'une grosse fortune, que les produits de son industrie accroissent chaque année, M. Eugène Motte se tint longtemps éloigné des luttes de la politique active, malgré l'avantage certain que son autorité sur une véritable armée d'ouvriers devait lui assurer dans une campagne électorale

Il se présenta pour la première fois devant le corps électoral au renouvellement législatif de 1898 et il fut élu député de la septième circonscription de Lille, dès le premier tour de scrutin, le 8 mai, par 11,150 voix contre 7,998 à M. Jules Guesde, l'un des leaders du parti socialiste, député sortant. Il a été réélu le 27 avril 1902, par 11,677 suffrages, contre 8,729 au même concurrent.

Dès son arrivée à la Chambre, M. Eugène Motte prit aux travaux parlementaires une part active et bientôt influente. Suivant la politique du groupe progressiste, dont M. Méline fut longtemps le président, combattant avec âpreté — et non sans talent — celle des ministères Waldeck-Rousseau, puis Combes M. Motte vit sa personnalité grandir avec rapidité, et il est considéré par quelques-uns, depuis l'élection de M. Méline au Sénat, comme une sorte de successeur à l'influence de cet homme d'Etat sur une partie de la Chambre. Il est, en tout cas, l'un des chefs les plus écoutés du parti modéré Il a traité maintes fois à la tribune des questions de politique générale ou économiques,et il fait partie de plusieurs commissions.

Son action, hors du Parlement, est tout aussi agissante ; il a prononcé de nombreux discours dans maints banquets ou réunions politiques, sur divers points du territoire français, et sa situation personnelle l'a fait choisir comme président du « Grand Cercle républicain, » que Waldeck-Rousseau avait fondé, mais dont il s'était détaché depuis qu'il avait pris la présidence du Conseil des ministres.

Devenu maire de Roubaix en 1902, conseiller général du canton Ouest et membre de la Chambre de Commerce de cette ville, M. Eugène Motte est chevalier de la Légion d'honneur.

RÉGNIER (Jacques)

Publiciste, homme politique, administrateur, né à Paris le 9 mai 1871. Après l'achèvement de ses études classiques, il suivit concurremment les cours de la Faculté de Droit et ceux de l'Ecole des Hautes Etudes sociales et politiques. En 1892, il prit la licence en droit et reçut le diplôme de l'Ecole des sciences politiques.

M. Jacques Régnier fut ensuite secrétaire particulier de M. Paul Deschanel ; attaché, en 1894, aux affaires politiques, au cabinet du ministre de l'Intérieur, il fut nommé sous-préfet d'Ancenis en 1897 et, en 1899, il passa, en la même qualité, à Nogent-le-Rotrou.

En 1902, lors du renouvellement de la Chambre, la candidature législative fut offerte dans l'arrondissement d'Ancenis à M. Régnier, qui ne crut pas devoir l'accepter.

M. Jacques Régnier est l'auteur de publications sur des sujets divers qui ont mis son nom en lumière et qui sont hautement appréciées. Il a collaboré à de nombreux périodiques, notamment à la *Revue de Champagne* (1892-1893), la *Revue des Colonies et des Protectorats* (1893-1894), la *Revue littéraire* (1894), la *Revue du Maine* (1899), la *Revue d'Administration de France*, les *Annales des Sciences politiques* et la *Nouvelle Revue* (1903-1904-1905).

Dans cette dernière revue, il a donné certaines études qui ont été très remarquées : *Un précurseur de l'Arbitrage international*, *Lamartine et le Concordat* (1903) ; *Emile Deschanel* (1904), etc. Il en a publié d'autres, en assez grand nombre, sous un pseudonyme

Dans les *Annales des Sciences politiques*, il a fait paraître une *Chronique politique et parlementaire d'Espagne;* certains autres travaux, parus dans la *Revue d'Administration*, ont été tirés à part en brochures, notamment deux importantes études intitulées : *Responsabilité pécuniaire des agents administratifs vis à vis de l'Etat* (1900) ; *Séparation des pouvoirs administratif et judiciaire* (1905). Citons aussi ses études sur la *Propriété foncière en Tunisie* et sur l'*Organisation administrative de l'Algérie.*

Les *Discours* prononcés à l'occasion de cérémonies publiques par M. Jacques Régnier ont été réunis en un volume paru en 1903. On doit encore d'autres ouvrages à cet auteur, parmi lesquels : les *Théories de Saint-Simon* (1 vol. 1903) ; l'*Instruction publique et la Convention* (1 vol. 1904), etc.

Nommé officier d'Académie le 16 janvier 1897, comme publiciste, chevalier du Mérite agricole le 21 juin 1901, il a été promu officier de l'Instruction publique le 1er juillet 1905.

BOYER (Antide)

Député, né à Aubagne (Bouches-du-Rhône) le 26 octobre 1850. Fils d'un ouvrier potier, il apprit le même métier et travailla dans les tuileries de la région ; puis, afin d'entrer dans les ordres, il passa quelques années au petit Séminaire de Marseille ; mais, ayant abandonné ce dessein, il interrompit ses études pour entrer, comme homme d'équipe à la Compagnie P.-L.-M. ; il fut ensuite commis aux ateliers des Messageries Maritimes à la Ciotat

Dès ce moment, le jeune homme fit de la politique militante, fréquentant les réunions publiques et discourant dans les cercles ouvriers. Il participa au mouvement communaliste de 1871, à Marseille; mais il ne fut pas inquiété après la répression et se fit remarquer ensuite dans de nombreux congrès socialistes. Il compte, depuis l'unification, parmi les membres indépendants de ce parti.

Elu conseiller municipal de Marseille en 1884, il se présenta, au renouvellement législatif du 4 octobre 1885, sur la liste radicale des Bouches-du-Rhône et fut élu, au scrutin de ballottage, le dernier sur 8, par 52,593 voix sur 92,845 votants. Dans la séance du 11 février 1886, il soutint avec une grande vivacité l'interpellation et les propositions de M. Basly, au sujet des grèves ensanglantées de Decazeville.

Aux élections, faites au scrutin d'arrondissement, du 22 septembre 1889, candidat collectiviste dans la cinquième circonscription de Marseille, son mandat fut renouvelé, au scrutin de ballottage, par 6,551 voix contre 4,367 données à M. Gairard, radical-socialiste.

Au renouvellement de 1893, M. Antide Boyer présenta un programme tenant autant de celui du parti radical que de celui du parti collectiviste, et il passa, au premier tour, avec 7,075 voix contre 4,409 à M. Eugène Rostand, libéral. Il a été réélu, en 1898, par 7,956 voix contre 4,789 à M. Saint-Yves, républicain radical et, en 1902, par 7,612 voix, contre 4,946 à M. Brion, radical-socialiste, et 1,696 à M. Chabrié, nationaliste.

A la Chambre, le député de Marseille, qui siège à l'extrême gauche, a soutenu la politique du « bloc » républicain. Il a pris part, à la tribune, à de nombreuses discussions d'ordres divers et a fait partie de plusieurs commissions.

Au moment des scandales du Panama, il avait été au nombre des parlementaires compromis par Arton ; mais il fut acquitté par la Cour d'assises de la Seine, tandis qu'il fit, au contraire, condamner, dans les Bouches-du-Rhône, certains de ses accusateurs.

M. Antide Boyer a collaboré à plusieurs journaux politiques et littéraires du Midi. Il écrit aussi parfois à la *Petite République* et à diverses revues littéraires de Paris.

VERHAEREN (Casimir)

MÉDECIN, né à Molenbeck (Nord) le 31 août 1859. Ses études classiques achevées au lycée Charlemagne, à Paris, il se fit inscrire à la Faculté des Sciences et celle de Médecine de la même ville, où il suivit assidûment les services hospitaliers de l'Hôtel-Dieu, la Charité, Tenon, Saint-Louis, Lariboisière. De 1887 à 1889, attaché au service du professeur Germain Sée, il commença, avec ce maître, son étude spéciale des affections pulmonaires, qu'il continua, les années suivantes, avec MM. Lancereaux, Debove, Dieulafoy, etc. Il prit le doctorat en 1890.

En 1894, après un voyage en Suisse et en Allemagne et un séjour, assez prolongé pour quelques-uns d'entre eux, dans les principaux sanatoriums, M. le docteur Verhaeren visita les stations climatériques françaises, le littoral de la Méditerranée et l'Algérie. Séduit par les charmes de cette dernière colonie et par les ressources exceptionnelles que présente le climat d'Alger pour le traitement des anémies en général, il fonda, en collaboration avec le docteur Achille Cœliez, professeur à l'Ecole de Médecine, le sanatorium d'Alger, sur le sommet des côteaux de Mustapha. Cet établissement, ouvert en 1897, a, sous sa direction, suivi constamment une marche progressive, et il est devenu l'un des sanatoriums payants les plus importants de France.

Parmi les travaux du docteur Verhaeren, ayant tous trait aux affections du poumon et de l'estomac, il faut citer ceux concernant le diagnostic précoce de la tuberculose par la thermométrie permanente, le traitement de la tuberculose par le sérum qui porte son nom, la prophyllaxie tuberculeuse, la suralimentation, etc.

Il a publié, parmi ces travaux : *Cure de la tuberculose au sanatorium* (Montpellier, 1897) ; *Indication de l'hivernage des tuberculeux* (Paris, 1898) ; la *Cure* [illegible] (in *Revue médicale*, 1898) ; le *Sanatorium au point de vue professionnel* (Alger, 1900) ; les *Sanatoriums français et leur indications* (Congrès de Londres, 1901) ; la *Cure marine dans la tuberculose* (in *Tuberculose infantile*, Paris, 1902) ; les *Médicaments dans le traitement de la tuberculose* (Alger, 1904) ; la *Cure de la tuberculose dans les sanatoriums français* (en collaboration avec A.-F. Plique, Paris, 1904), etc.

Secrétaire-général et administrateur délégué de l'Œuvre de la Tuberculose, qu'il a fondée en 1900, président du Syndicat des Médecins du département d'Alger depuis 1902, vice-président de l'Association des Médecins depuis 1904, et membre de plusieurs autres corps savants, le docteur Verhaeren est officier d'Académie et du Nicham-Iftikar.

BRIAND (Aristide)

DÉPUTÉ, avocat, publiciste, né à Nantes le 28 mars 1862. Reçu licencié en droit à la Faculté de Paris et inscrit comme avocat au barreau de la Cour d'appel, il s'occupa de bonne heure de politique, fut bientôt l'un des membres les plus en vue de la fraction socialiste et devint secrétaire du Comité général du parti socialiste français.

M. Aristide Briand fit de nombreuses conférences en France et à l'Etranger pour la diffusion de ses idées ; il les répandit aussi par la plume en collaborant à la *Lanterne*, dont il eut la direction politique avec M. Millerand, à la *Petite République*, à l'*Humanité* de M. Jaurès, à la *Revue Socialiste*, etc. Il a écrit aussi de nombreuses brochures de propagande collectiviste.

Au renouvellement général législatif de 1902, candidat dans la 1re circonscription de Saint-Etienne (Loire), M. Briand fut élu député, au premier tour de

scrutin, le 27 avril, par 9,063 voix, contre 8,619 à deux autres concurrents, au siège de M. Oriol, député sortant, modéré, qui ne se représentait pas.

Dès son arrivée à la Chambre, il se mit en vue en prononçant un remarquable discours sur le rôle politique de son parti, où il préconisait l'alliance avec les radicaux (1902). Il a, depuis, soutenu constamment le ministère Combes et la politique du « bloc républicain. » Rapporteur de la loi sur la séparation des Eglises et de l'Etat, il a soutenu avec talent et modération le poids de la longue et difficile discussion de cet important projet devant la Chambre et a fait adopter à peu près intégralement les dispositions de son rapport, que l'on s'est accordé à déclarer remarquablement établi (1905).

BARTET
(Mlle Jeanne-Julia REGNAULT, dite)

Artiste dramatique, née à Paris, le 28 octobre 1854. Après avoir été ouvrière couturière, elle entra, en 1872, au Conservatoire, où elle eut Régnier pour professeur ; elle en sortit avec un second accessit de comédie.

Elle débutait, la même année, au Vaudeville, dans le rôle de Vivette de l'*Arlésienne;* elle joua ensuite dans le *Péché Véniel* et dans l'*Oncle Sam*. En 1874, elle interpréta Marguerite dans les *Ganaches* ; en 1875, Manon dans *Manon Lescaut* ; l'année suivante, elle créait le rôle de Fanny Merson dans *Madame Caverlet*, et celui de Louise dans *Fromont jeune et Risler aîné;* en 1877, la comtesse Züka, dans *Dora*.

Engagée en 1879 à la Comédie-Française, Mme Bartet y débuta, le 16 février 1880, dans *Daniel Rochat*. Elue sociétaire le 24 décembre de la même année, elle a joué ou créé successivement, sur cette scène : la reine dans *Ruy Blas*, succédant à Mme Sarah Bernhardt, le *Gendre de M. Poirier*, *Jean Baudry*, *Mademoiselle de Belle-Isle*, les *Rantzau*, la *Nuit d'octobre*, l'*Etrangère*, *Hernani*, *Thermidor*, *Iphigénie*, *Bérénice*, *Andromaque*. Dans *Francillon* et dans *Denise*, d'Alexandre Dumas fils, elle créa ces rôles avec un très-vif succès personnel.

Depuis, elle s'est fait remarquer encore dans la *Souris*, *Pépa*, la *Visite de Noces*, *Grisélidis*, *Par le Glaive*, le *Pardon*, l'*Ami des Femmes*, la *Loi de l'Homme*, le *Torrent*, le *Dédale*, l'*Autre Danger*, le *Marquis de Priola*, l'*Enigme*, *Notre Jeunesse*, le *Duel*, etc.

Cette artiste de très grand talent a été la première femme décorée de la Légion d'honneur, le 14 juillet 1905, uniquement au titre de comédienne.

ROUANET (Gustave-Armand)

Député, publiciste, né à Oupra (Hérault) le 14 août 1855. Fils d'un proscrit du 2 décembre, il s'engagea dès qu'il eut achevé ses études au lycée de Narbonne et, ayant tenu des propos révolutionnaires, il fut, sous le gouvernement du 16 Mai 1877, envoyé dans les bataillons d'Afrique.

Il collabora ensuite à l'*Emancipation sociale*, de Narbonne ; puis il fut secrétaire de Benoît Malon et celui-ci compléta l'initiation de M. Rouanet à la doctrine socialiste internationaliste. Après avoir collaboré, sous la direction de ce révolutionnaire, à la *Revue socialiste*, il écrivit dans plusieurs autres feuilles périodiques, telles que le *Cri du Peuple* et la *Petite République*, dont il fut, pendant de longues années, l'un des principaux collaborateurs.

Elu, en 1890 et réélu en 1893, conseiller municipal de Paris, pour le quartier de Clignancourt, M. Gustave Rouanet posa sa candidature aux élections législatives de cette dernière année, comme socialiste, dans la 2e circonscription du XVIIIe arrondissement de Paris, et soutint une lutte très vive contre l'abbé Garnier, qui se déclarait « socialiste chrétien ». Devenu député, le 3 septembre, au scrutin de ballottage, par 7,089 voix, contre 4,385 obtenues par l'abbé Garnier et 1,605 à M. Lelorrain, M. Gustave Rouanet, qui, tout de suite, avait été en vue à la Chambre se signala tout à fait à l'attention publique, dans la séance du 17 décembre 1894, par un véhément discours contre certaines nominations dans la Légion d'honneur et surtout contre le maintien dans les cadres de divers membres qu'il désignait. Une pareille préoccupation était surprenante chez un socialiste révolutionnaire, pour qui les décorations ne devraient être que des puérilités sans conséquence ; toutefois, la philippique de M. Rouanet émut la Chambre et l'ordre du jour qu'il proposa ne fut rejeté que par 5 voix de majorité ; il contribua pourtant à ébranler le ministère Dupuy, qui se retira deux jours plus tard.

Le 12 janvier suivant, le député de Paris était frappé de la censure et de l'exclusion temporaire pour avoir prononcé à la tribune et refusé de retirer ces paroles :

« Je ne crois pas que la Chambre soit en état de faire une manifestation de probité politique. »

C'est cette attitude d'indignation contre les compromissions qui lui valut sans doute d'être choisi comme rapporteur du conseil d'enquête sur les affaires de Panama en 1897.

Réélu en 1898, dans la même circonscription, et par 9 858 voix contre 5.299 à M. le Dr Legué, révisionniste, il a encore vu confirmer son mandat lors du renouvellement législatif de 1902. au scrutin de ballottage par 7,549 suffrages, contre 7,510 à M. Baillère, conseiller municipal, nationaliste

L'honorable député de Montmartre, dont la santé demande des ménagements, n'a plus pris, dans ces dernières années, une part aussi active que précédemment aux débats législatifs à la tribune ; mais il ne délaisse point cependant l'œuvre parlementaire. Il participe aux travaux de nombreuses commissions et son influence sur son groupe demeure considérable. Il est intervenu dans plusieurs discussions relatives à l'Algérie, aux questions économiques, sociales et religieuses.

Depuis la mort de Benoît Malon, M. Rouanet dirige la *Revue Socialiste*. Il collabore en outre à l'*Humanité*, journal socialiste collectiviste, depuis que cette feuille a été fondée sous la direction de M. Jaurès On lui doit plusieurs brochures politiques, notamment celle intitulée : les *Complicités du Panama* (1893). qui a eu un grand retentissement.

////

CURIE (Pierre)

Physicien, né à Paris, le 15 mai 1859. Devant la Faculté des Sciences de Paris, il prit le doctorat en 1895. Il épousa, la même année. Mlle Marie Sklodowska, née le 7 novembre 1867, également docteur ès sciences, qui, dès lors, s'associa aux recherches de son mari et collabora à ses travaux.

M. Pierre Curie s'est livré, entr'autres recherches physiques, à l'analyse des radiations uraniques ; il a découvert, en 1898, en collaboration avec sa femme, deux nouveaux métaux : le polonium et le radium, dont la propriété principale est d'émettre la lumière et la chaleur d'une façon ininterrompue. On croit aussi que ces corps pourront être efficacement utilisés en thérapeutique, et des expériences sont tentées dans cette voie par ailleurs.

M. et Mme Pierre Curie, eux aussi, poursuivent leurs expériences sur les applications de leur découverte, dont les conséquences peuvent être des plus considérables.

En 1900, M. Curie, qui était sur le point d'aller à Genève comme professeur à l'Université de cette ville, fut nommé chargé de cours à la Faculté des Sciences de Paris. Depuis 1904, il est professeur titulaire.

L'ensemble de leurs travaux a valu à M. et à Mme Curie, de moitié avec M. Becquerel, le prix Nobel de 100,000 francs, pour les sciences, en 1903.

M. Curie a refusé de demander la Légion d'honneur, que le gouvernement désirait lui attribuer.

////

CRUPPI (Charles-Marie-Jean)

Député, avocat, publiciste, né à Toulouse le 22 mai 1855. Après avoir achevé ses études classiques au lycée de sa ville natale, il vint faire son droit à la Faculté de Paris, fut reçu licencié en 1875 et inscrit au barreau de la Cour d'appel Durant son stage, il fut secrétaire de la Conférence des avocats et prononça en cette qualité. un discours sur *Lacordaire à l'Audience*, qui lui valut le prix Paillet en 1878.

L'année suivante, M. Jean Cruppi fut nommé substitut près le Tribunal de la Seine Après avoir gravi divers degrés de la magistrature debout, il était avocat général près la Cour de Cassation, quand il posa sa candidature, aux élections législatives générales de 1898, dans la troisième circonscription de Toulouse.

Elu député au premier tour, le 8 mai, par 10 137 voix contre 6,224 à M. Mandeville, radical, il donna sa démission d'avocat-général et reprit sa place au barreau de Paris. Il a été réélu député en 1902, au ballottage, par 8,376 suffrages contre 7,578 à M Uçay, libéral.

M. Jean Cruppi qui. lors de sa première élection, s'était présenté comme républicain progressiste. n'en a pas moins soutenu les ministères Waldeck-Rousseau. puis Combes, et la politique dite du « bloc républicain ». Il a voté la loi sur les Congrégations celle de la Séparation, et s'est occupé surtout, au Parlement, des questions judiciaires. Il a présenté, sur la réforme de la procédure, d'importants projets, et a fait aboutir, en 1905, une loi sur l'extension de la compétence des juges de paix, à laquelle son nom reste attaché.

Ecrivain de valeur, M. Cruppi a longtemps collaboré à la *Revue des Deux Mondes*. Il a publié, entr'autres études, celles portant les titres : *Un* [illegible]

par l'Académie française), et la *Cour d'Assises* (1897).

Conseiller général de la Haute-Garonne pour le canton de Cadours, M. Jean Cruppi est chevalier de la Légion d'honneur.

DARDANNE (Jean-Alfred)

Chimiste et administrateur, né à la Souterraine (Creuse) le 13 août 1865. Il accomplit ses études classiques au lycée de Limoges et vint ensuite à Paris suivre les cours de l'Ecole supérieure de Pharmacie.

Après être resté, pendant quelques années, interne des hôpitaux, M. Alfred Dardanne fut reçu pharmacien de première classe et s'établit à Paris, où il possède une officine importante où s'élaborent divers produits bien connus, tels que l'« Extrait de Malt »

M. Alfred Dardanne s'est acquis une vive popularité dans le IVe arrondissement de Paris et une certaine notoriété publique, en s'occupant activement de nombreuses œuvres d'assistance et d'enseignement. Il est administrateur de la Caisse des écoles, délégué cantonal, vice-président de l'Œuvre Parisienne des Colonies maternelles scolaires, et maire-adjoint de l'arrondissement susdit. Il est, d'autre part, officier de l'Instruction publique depuis 1902.

MIRMAN (Léon)

Homme politique, administrateur, né à Paris le 28 janvier 1865. Ancien élève de l'Ecole normale supérieure et agrégé des sciences mathématiques il fut, dès ses débuts dans l'Université, nommé professeur du cours préparatoire à l'école de Saint-Cyr, au lycée de Reims.

Dans cette ville, il prêta une fréquente collaboration au journal socialiste le *Franc-Parleur* et se mêla activement à la politique locale.

Candidat socialiste aux élections législatives du 20 août 1893, dans la 2e circonscription de Reims, il adressa aux électeurs une profession de foi réclamant le mandat impératif, la révision de la Constitution, la suppression du Sénat, l'abolition des monopoles des chemins de fer, des mines, l'établissement d'un minimun de salaire et d'un maximum de durée de travail, etc. Il fut élu, au scrutin de ballottage, le 3 septembre. par 8,819 voix contre 8,519 obtenues par M. Fernand Labori, avocat, et son élection fut validée, à la Chambre, pendant la fameuse séance où l'anarchiste Vaillant lança une bombe dans la salle.

La situation du nouveau député de Reims à l'égard du service militaire était particulière. Exempté, comme universitaire, par son engagement décennal, celui-ci se trouvait interrompu par la démission qu'il avait dû donner après son élection. Il tombait alors sous le coup de la loi militaire, et le général Mercier, ministre de la Guerre, malgré les véhémentes protestations d'une grande partie de la Gauche, au moment de l'appel annuel des classes (1er novembre 1894), le fit incorporer dans le 2e régiment de chasseurs, à Vincennes ; mais, par suite d'une résolution de la Chambre, qui tenait à respecter les droits du suffrage universel, M. Mirman conserva son mandat de député, tout en étant astreint aux obligations du soldat, et l'usage établi de voter pour les absents lui permit de voir son vote enregistré au Palais-Bourbon pendant qu'il accomplissait des exercices militaires. Plusieurs incidents naquirent de l'anomalie de cette situation ; c'est ainsi que, comme député, M. Mirman, ayant signé la proclamation du comité socialiste du XIIIe arrondissement de Paris en faveur d'un candidat révolutionnaire pour l'élection partielle du 23 décembre 1894, le chasseur Mirman fut puni de 15 jours de prison pour avoir pris part à une manifestation politique interdite aux soldats

Sur une interpellation de M. Millerand, le général Mercier répondit en confirmant la mesure prise contre son subordonné — qui était en même temps son adversaire politique — et la Chambre approuva le ministre (22 décembre 1894).

Le député de Reims fut libéré après un an de service : au cours de cette année, à la suite d'une altercation à la Chambre, il s'était battu en duel, en uniforme militaire, avec M. Gadaud, alors ministre de l'Agriculture. Il put aussi, une fois, pendant un congé officiel, se rendre à la Chambre, siéger dans le même costume, voter contre le ministère à propos du budget et expliquer son vote à la tribune.

Aux élections générales de 1898, il se représenta dans la même circonscription et fit renouveler son mandat par 9,116 voix, contre 6,168 à trois autres candidats, au premier tour. Il a été réélu encore en 1902 par 12,325 suffrages, contre 4,907 à M. L. Foucault, progressiste.

A la Chambre, M. Léon Mirman n'appartenait à aucun groupe. Socialiste « indépendant », il n'était pas collectiviste et il était patriote : « D'abord, la Patrie ! » disait-il dans sa profession de foi de 1898. Prenant une part très active aux travaux parlementaires, il a parlé notamment contre la peine de mort,

et dans les affaires de Panama ; il a défendu les lois syndicales, la loi « de cadenas », celles sur les associations et les congrégations, la séparation des Eglises et de l'Etat, les retraites ouvrières, et s'est occupé particulièrement de toutes les questions relatives aux accidents du travail et aux assurances.

Il a aussi très fréquemment interpellé les ministères, notamment, d'une façon retentissante, à propos d'un Congrès de prêtres à Reims, et au sujet de la dissolution d'une association de maîtres répétiteurs.

Le 10 octobre 1905, M. Mirman a été nommé directeur de l'Assistance publique au ministère de l'Intérieur, en remplacement de M. Henri Monod.

MILLÉE (Ernest)

Médecin oculiste, né à Chaumont (Haute-Marne) le 13 décembre 1856. Inscrit à la Faculté de Médecine de Paris, il fut successivement externe des hôpitaux, puis interne de l'Hôtel-Dieu de Saint-Denis, et reçu docteur en 1884. Il exerça d'abord sa profession à Cabourg-Houlgate.

Venu à Paris en 1888, M. Millée s'y consacra à l'ophthalmologie. Successivement chef de clinique du Dr Galezowski, assistant du Dr Trousseau à la Clinique nationale des Quinze-Vingt, il fut nommé oculiste adjoint, puis oculiste titulaire de la fondation Isaac Pereire. Il est aussi médecin oculiste des ministères de l'Agriculture et des Postes et Télégraphes, expert près le Tribunal de la Seine. En 1905, il a été, de plus, choisi comme oculiste de la fondation ophthalmologique Adolphe de Rothschild.

Parmi les travaux dûs au Dr Millée, nous signalons : la *Fièvre typhoïde à début grippal* (thèse) ; *Note sur un cas d'hyperesthésie cocaïnique (Recueil d'Ophthalmologie)* ; *Observations et réflexions sur un cas de névrorétinite double* (id.) ; *Carnet portatif pour l'examen des couleurs* (Société de Médecine et de Chirurgie pratiques ; *Observations d'urethrite chez les vélocipédistes* (id.) ; *Un cas de chromidrose guérie par le traitement local* (Société de Médecine de Paris) ; *De la kératite interstitielle dans la syphilis acquise ; Double dacrysadénite (Progrès Médical)*, etc.

Membre de la Société de Médecine de Paris, de la Société française d'Ophthalmologie et de la Société médicale de l'Elysée, M. le Dr Millée est officier de l'Instruction publique, chevalier du Mérite agricole et de la Légion d'honneur

CAMUS (Jean-Marie)

Sculpteur, né à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme) le 12 novembre 1877. Il fit ses études premières dans sa ville natale, puis vint à Paris, où il entra à l'Ecole des Beaux-Arts.

Elève de Barrias, M. Jean Camus débuta au Salon de 1900 avec un *Groupe d'enfants* en plâtre. Il a, depuis lors, envoyé notamment à la Société des Artistes français : *La neige couvre la terre de son manteau*, statue plâtre (1902) ; *Miss S. E. T*, buste plâtre ; *Enfants en classe*, petit groupe cire (1903, qui reparut en bronze l'année suivante) ; *Etudes d'enfants*, buste marbre (1904) ; *Biblis pleure*, fontaine très remarquée (1905)

M. Jean Camus est aussi l'auteur de nombreux bustes, qui l'ont fait classer parmi nos bons portraitistes. Citons ceux du *Dr Cohendy*, de *M Pasquier, architecte et de ses enfants* ; de *M. Crouzy, notaire* ; de *Mlle Thomson*, etc. L'œuvre de cet artiste : *Un groupe d'enfants en classe* a été acquise pour le musée de Clermont-Ferrand ; une autre : *Atalante vaincue*, statue plâtre d'un réel effet décoratif, a été souvent reproduite.

RUAU (Joseph)

Député, avocat, ministre, né à Paris le 5 juin 1865. Il est fils d'un directeur général des Monnaies et le petit-fils du mathématicien Joseph Liouville. Après avoir pris les licences ès lettres et en droit, puis le doctorat, il alla se faire inscrire au barreau de Toulouse et, de bonne heure, prit part aux luttes politiques.

Elu conseiller municipal et maire d'Aspet (Haute-Garonne), puis conseiller général du canton, M. Joseph Ruau posa sa candidature dans la 2e circonscription de Saint-Gaudens, quand M. Abeille passa de la Chambre au Sénat, et il fut élu député, le 30 mai 1897, par 10,225 voix sur 14,655 votants. Au renouvellement général de 1898, il fut réélu par 8,814 suffrages contre 6,151 à M. Léon Cohn, ancien préfet, républicain, et son mandat fut encore renouvelé, en 1902, par 11,044 voix, contre 3,407 à deux autres candidats républicains.

A la Chambre, l'honorable député de Saint-Gaudens siège dans les rangs du parti radical démocratique. Deux fois secrétaire de la Chambre, membre de la commission de l'Armée, de celles de l'Agriculture, du Budget, du Suffrage universel, il a rapporté deux fois le budget de l'Agriculture, ainsi que les

questions de législation électorale : scrutin de liste et secret du vote. Vice-président de la gauche radicale, il a soutenu les ministères Waldeck-Rousseau et Combes, voté la loi sur les congrégations et appuyé la politique dite du « bloc républicain. »

Quand M. Rouvier forma le cabinet appelé à remplacer le ministère Combes démissionnaire, M. Joseph Ruau fut désigné comme titulaire du portefeuille de l'Agriculture (24 février 1905). Il a en cette qualité, déposé des projets de loi sur le bien de famille insaisissable, sur les avances à faire aux sociétés coopératives agricoles et il a réglementé par un décret l'organisation et le fonctionnement des courses de chevaux.

ADAM (Paul)

Littérateur, né le 7 décembre 1862 aux Moulins-Sainte-Catherine (Pas-de-Calais) Petit-fils d'un officier de Napoléon Ier qui fut décoré par Charles X, fils d'un directeur des postes de Napoléon III, il fit ses études classiques au collège de Saint-Quentin et au lycée Henri IV, à Paris.

M. Paul Adam débuta dans les lettres, en 1884, par des contes dans la *Revue Indépendante ;* puis, en 1885, il publia un premier volume : *Chair molle*, roman naturaliste que Paul Alexis présenta au public, et qui valut à son auteur une condamnation à la prison et à l'amende ; la même année, il fondait avec M. Jean Ajalbert le *Carcan* (1885) et avec MM. Gustave Kahn et Jean Moréas le *Symboliste ;* en 1886, avec d'autres écrivains la *Vogue* et la *Revue contemporaine*. En même temps, il faisait paraître, sous le pseudonyme de Jean d'Arras, les *Causes célèbres* de Belgique, et, sous l'anonymat, le *Petit Bottin des Lettres et des Arts ;* en 1888, sous le pseudonyme de J. Power, il donna un *Petit glossaire pour servir à l'intelligence des auteurs décadents et symbolistes*

Dans le genre symboliste, M. Paul Adam a publié : les *Demoiselles Goubert* et le *Thé chez Miranda*, romans en collaboration avec M. Jean Moréas (2 vol. 1886) ; changeant ensuite de manière, il fit paraître : une étude de psychologie féminine, *Soi* (1887) ; la *Glèbe*, étude de la vie rurale (1887) et *Etre*, étude de la vie féodale au XIVe siècle (1888).

En 1889, M Paul Adam prit la direction d'un journal de Nancy et se porta comme candidat boulangiste dans la deuxième circonscription de cette ville, où il fut battu, au deuxième tour de scrutin, avec 4,128 voix contre 6,719 à l'élu, M. Papelier, républicain.

Après cette incursion malheureuse sur le terrain politique, M. Paul Adam revint aux lettres, qu'il n'a plus délaissées Depuis, on a vu de lui : *En décor*, étude autobiographique (1890) ; l'*Essence de soleil*, étude sur l'or (1890), qui forment, avec *Etre* (1891), une trilogie intitulée : les *Volontés merveilleuses* ; puis une série intitulée l'*Epoque*, dans laquelle se trouvent : le *Vice filial*, un des meilleurs romans de M. Paul Adam (1892) ; les *Cœurs utiles*, étude de jeune fille (1892) ; les *Images sentimentales*, autre autobiographie (1893). Citons encore : les *Robes rouges*, satire de mœurs judiciaires (1895) ; *Princesses byzantines* (1893) ; *Critique de mœurs* (1893) ; le *Conte futur* (1893) ; la *Parade amoureuse* (1894) ; le *Mystère des foules* (1894) ; la *Force du mal* (1896) ; *Cœurs nouveaux* (1897) ; l'*Année de Clarisse* (1897) ; la *Bataille d'Uhde* (1897) ; *Lettres de Malaisie*, peinture d'une société idéale (1899) ; les *Tentatives passionnées* (1 vol. 1898) ; le *Triomphe des médiocres*, recueil d'articles sociologiques (1898) ; *Basile et Sophie* (1898). Sous le titre générique *le Temps et l'Epoque*, ont paru : la *Force*, roman sur l'Empire (1899) ; l'*Enfant d'Austerlitz*, sur la période impériale (1902) ; la *Ruse*, sur la Restauration (1903) ; le *Soleil de Juillet*, sur la monarchie constitutionnelle (1903). Puis il a donné : *Combats*, recueil d'articles, le *Troupeau de Clarisse*, le *Serpent noir* (1905) ; la *Vie des élites* (1906), etc.

M. Paul Adam a collaboré à la *Grande Revue de Paris et de Saint-Pétersbourg*, à la *Vie franco-russe*, aux *Entretiens politiques et littéraires*, au *Figaro*, au *Gil Blas*, à l'*Eclair*, à la *Revue blanche*, à la *Grande Revue*, à la *Renaissance latine*, au *Journal*, etc

Pour le théâtre, il a écrit : l'*Automne*, avec M. Gabriel Mourey, pièce sociale interdite par la censure et représentée en 1894 à la Comédie-Parisienne ; le *Cuivre*, avec M. André Picard, pièce représentée au Vaudeville en 1896 ; les *Byzantines*, et *Mieux que l'amour*, cette dernière avec M. Ernest La Jeunesse, pièces non encore représentées, etc.

M. Paul Adam est un écrivain d'une rare fécondité et aussi d'une grande diversité de sentiments et d'idées. On a pu, non sans exactitude, l'apprécier ainsi :

« Optimiste, mystique, philosophe, anarchiste, historien, symboliste, il mène, à travers le monde de personnages jaillis de son imagination fiévreuse, une conception vivifiante de l'existence.— C. Mauclair. »

Il est décoré de la Légion d'honneur depuis le 1er janvier 1900.

CORNÉLY (Jean-Joseph)

PUBLICISTE, né à Nogna (Jura) le 15 janvier 1845. D'abord professeur, il quitta, vers 1875, l'enseignement, pour faire du journalisme.

Après avoir collaboré à divers périodiques, M. Joseph Cornély fonda le journal royaliste le *Clairon*, où, de 1881 à 1884, il soutint de vives et brillantes polémiques en faveur de la monarchie. Son journal ayant alors cessé de paraître, il collabora au *Matin*, en même temps qu'à des organes royalistes de Paris et de la province : le *Gaulois*, le *Mémorial de la Loire*, l'*Eclair* de Montpellier, etc.

En 1898, il passa du *Gaulois* au *Figaro*. Rédigeant l'éditorial de ce journal, il écrivit chaque jour, en un style alerte, pittoresque et original, des articles presque tous consacrés à l'affaire Dreyfus. Ayant pris parti, dès la première heure, en faveur de la révision, il défendit sa manière de voir avec une ténacité inlassable et jusqu'à ce que les colonnes du *Figaro* lui furent fermées, après un changement d'administration (1901).

Alors, il collabora à la *Grande Revue* de M. Labori, puis au *Siècle* reconstitué ; et l'ancien défenseur de la monarchie se trouve maintenant le plus souvent d'accord avec les démocrates aux opinions les plus avancées, tant l'évolution de M. Cornély a été complète après l'affaire Dreyfus.

Il avait publié, en 1878, un roman : l'*Œil du Diable*.

GINISTY (Paul)

LITTÉRATEUR et administrateur, né à Paris le 25 novembre 1855. Il débuta de bonne heure dans les petites revues ; il a collaboré par la suite à de nombreux journaux, notamment au *Gil Blas*, où il a écrit une revue bibliographique, des articles sur les ventes et la curiosité ; au *Figaro*, au *Journal des Débats*, au *Journal*, où il a donné des nouvelles et des chroniques.

Il a publié, en outre, un certain nombre de volumes, poésies, romans, études de mœurs, pièces de théâtre, parmi lesquels il convient de citer : les *Idylles parisiennes*, poésies (1881) ; *Manuel du parfait réserviste* (1882) ; la *Fange* (1882) ; les *Rastaquouères* (1883) ; *Paris à la loupe* (1883) ; la *Seconde nuit ; l'Amour à trois* (1884) ; *Quand l'amour va, tout va ;* l'*Année littéraire* (1885 et suiv.) ; *Un petit ménage* (1889) ; *Choses et Gens de Théâtre ; De Paris au Cap Nord* [illegible] *Remplaçante* (1895) ; le *Moutardier du Pape ;* la *Vie* [illegible] *Paris intime en révolution* (1902) ; les *Heures difficiles* (1904), etc. Il a fait jouer, entre autres pièces : *Crime et Châtiment* (1888) ; les *Deux tourtereaux* (1890) ; *Jeune premier* (1891) ; *Flagrant délit* (1892) ; *On ne badine pas avec l'honneur* (1892) ; la *Cinquantaine* (1895) ; *Louis XVII* (1895) ; *Catherine de Russie* (1896).

Nommé directeur du théâtre de l'Odéon avec M. Antoine, en 1896, M. Paul Ginisty ne put s'entendre avec ce collaborateur, très hardi et novateur. Il se sépara de lui, après quelques mois d'association et, depuis, dirige seul le second théâtre français.

M. Paul Ginisty est officier de la Légion d'honneur.

RIBOT (Théodule-Armand)

PROFESSEUR et philosophe, membre de l'Institut, né à Guingamp (Côtes-du-Nord) le 18 décembre 1839. Après avoir achevé ses humanités au lycée de Saint-Brieuc, il fut d'abord surnuméraire de l'Enregistrement ; puis, admis à l'Ecole normale en 1862, il prit l'agrégation de philosophie en 1867 et le doctorat ès-lettres en 1873.

M. Théodule Ribot avait été, dès 1865, nommé professeur de philosophie au lycée de Vesoul ; il passa au même titre à Laval en 1868 ; mais, en 1872, il quitta l'enseignement, pour n'y revenir qu'en 1885, comme chargé du cours de psychologie expérimentale à la Faculté des Lettres de Paris. En 1888, il fut nommé professeur de psychologie expérimentale et comparée au Collège de France.

M. Théodule Ribot a été élu membre de l'Académie des Sciences morales et politiques en 1899, en remplacement de Nourrisson.

Parmi les travaux qui sont dûs à ce philosophe, nous citerons, d'abord, ses deux thèses de doctorat : *Quid David Hartley de consociatione idearum senserit*, et l'*Hérédité, étude psychologique sur ses phénomènes, ses lois, ses causes, ses conséquences* (1873), cette dernière eut plusieurs éditions et fut traduite dans plusieurs langues. Dans cet ouvrage, dont l'importance est considérable, l'auteur, en employant la méthode expérimentale et s'appuyant particulièrement sur la physiologie et la pathologie, prétend déterminer, avec une rigoureuse exactitude, les éléments constitutifs de la vie intellectuelle de l'homme et les causes qui influent sur elle. Les travaux qu'il

a publiés ensuite s'inspirent de la même méthode. Citons : la *Psychologie anglaise contemporaine* (1870); la *Philosophie de Schopenhauer* (1874) : la *Psychologie allemande contemporaine* (1879) ; les *Maladies de la Mémoire* (1881) ; les *Maladies de la Volonté* (1883); les *Maladies de la Personnalité* (1885) ; la *Psychologie de l'Attention* (1888) ; la *Psychologie des Sentiments* (1894) ; l'*Evolution des Idées générales* (1895) ; l'*Imagination créatrice* (1900) ; la *Logique des Sentiments* (1904). On lui doit, en outre, une traduction des *Principes de Psychologie de H. Spencer* (1874).

M. Théodule Ribot, en 1876, fonda la *Revue philosophique ;* il n'a cessé de diriger depuis cet important organe et il a collaboré en outre à plusieurs autres publications périodiques.

Ce philosophe est décoré de la Légion d'honneur.

LERMINA (Jules-Hippolyte)

PUBLICISTE, né à Paris le 27 mars 1839. Après l'achèvement de ses études au lycée Saint-Louis, il fut secrétaire d'un commissaire de police, puis employé dans une maison de banque et inspecteur dans une compagnie d'assurances.

En 1859, le jeune homme, en même temps qu'il remplissait ses fonctions, envoya quelques articles au *Diogène*, puis il collabora aux *Tablettes de Pierrot*. Ayant, en 1864, abandonné toute autre voie, il fit, dès lors, exclusivement du journalisme et entra au *Petit Journal*, d'où il passa au *Journal Littéraire* ; il devint rédacteur en chef du *Soleil* quand Villemessant en prit la direction. Dans le *Corsaire*, qu'il fonda en 1867, il combattit énergiquement l'Empire ; mais ce journal, accablé de condamnations, ne put vivre longtemps.

M. Jules Lermina fut lui-même arrêté, après les manifestations du cimetière Montmartre en l'honneur de Baudin, et subit trois jours de prison préventive. Il raconta cette aventure dans un livre intitulé : *Soixante-douze heures à Mazas* (1867).

Entré, en 1868, au *Gaulois*, après avoir dirigé encore le *Satan*, qui eut la courte existence du *Corsaire*, il fut envoyé en Turquie, comme reporter, lors de l'insurrection de Crête. L'année suivante, il prit une part plus active encore que précédemment à la propagande républicaine et fut condamné à trois mois de prison. Deux nouvelles années de prison lui furent encore octroyées, lors du plébiscite de 1870, pour avoir proposé au club des Folies-Bergère de mettre l'empereur en accusation.

La révolution du 4 septembre 1870 rappela M. Lermina à la liberté. Engagé aussitôt dans les bataillons de marche, il prit part aux combats du Bourget et de Buzenval. Après la paix, il continua d'écrire dans les journaux républicains : le *Mot d'Ordre*, la *Marseillaise*, le *Radical*, où, sous le pseudonyme de « Un Parisien », il donne, depuis la fondation de cet organe, une chronique quotidienne dans une note brève, légèrement humoristique. Il a combattu, par la plume et la parole, les mouvements boulangiste et nationaliste et, lorsque l'affaire Dreyfus vint passionner l'opinion, il se rangea, dès la première heure, au nombre des partisans de la révision.

M. J Lermina a publié des ouvrages de divers genres, parmi lesquels nous citerons : *Histoire anecdotique illustrée de la Révolution de 1848 ;* les *Scandales de 1847* (1868) ; *Histoire de la misère, ou le Prolétariat à travers les âges* (1868) ; *Propos de Thomas Vireloque* (1869) ; la *Question ouvrière et l'association* (1877) ; *Vive la République*, histoire d'un gamin de Paris, 1848-1851-1871 (1882) ; *Histoire de Cent ans*, fondation de la République français (1884) ; la *France martyre*, documents pour servir à l'histoire de l'invasion de 1870 (1887) ; et, en collaboration avec une société d'hommes de lettres, un *Dictionnaire universel illustré de la France contemporaine*, répertoire de biographies et d'analyses littéraires des œuvres notables de la dernière moitié du XIXe siècle. Il a fait représenter à l'Ambigu et à la Gaîté trois drames : la *Lettre Rouge*, *Turenne*, la *Criminelle*.

On lui doit en outre un grand nombre de romans, dont les plus connus sont : les *Mystères de New-York* (1874), *Marien* (1875), qui ont paru sous le pseudonyme de « William Cobb » ; et, sous son nom : les *Loups de Paris*, en trois parties : le *Club des morts*, les *Asseses Rouges*, le *Roi du mal* (1876) ; la *Succession Tricoche et Cacolet* (1877) ; les *Mille et une femmes* (1879) ; les *Mariages maudits* (1880) ; les *Chasseurs de femmes* (1881) ; la *Criminelle* (même année) ; la *Haute Canaille* (même année) ; la *Comtesse Mercadet* (1884) ; *Histoires incroyables*, avec préface de M. J. Claretie ; les *Hystériques de Paris* (1885) ; le *Livre d'Amour* et la *Vie Joyeuse*, nouveaux contes drôlatiques (même année) ; le *Fils de Monte-Cristo* et le *Trésor de Monte-Cristo*, suites du roman d'Alexandre Dumas (1887) ; *A tes pieds* (1889) ; la *Science Occulte* (1890), etc.

M. Jules Lermina a fondé, en 1878, l'Association Littéraire et Artistique internationale, dont il demeure

le secrétaire perpétuel. Il a donné de nombreuses conférences, notamment, en ces dernières années, dans les Universités populaires, sur des sujets philosophiques ou sociologiques.

Il est officier de l'Instruction publique

FERRIER (Joseph-Marie-Augustin-Gabriel)

PEINTRE, né à Nîmes le 29 septembre 1847. A onze ans, il fut amené à Paris, étudia le dessin tout de suite, puis entra, en 1867, à l'École des Beaux-Arts, où il fut l'élève de Pils et de M. Hébert. Grand-prix de Rome en 1872, il débuta la même année au Salon, avec un tableau intitulé : *Improvisateur de la grande Grèce*. D'Italie, il envoya au Salon de 1875 : l'*Enlèvement de Ganymède ;* l'année suivante : *Bethsabée* et *David terrassant Goliath*, tableau qui est au musée de sa ville natale. Son dernier envoi : *Sainte Agnès martyre* (1877), est au musée de Rouen.

Après des voyages en Belgique, en Hollande et en Italie, M. Gabriel Ferrier reparut régulièrement aux Salons de la Société des Artistes français, où, notamment, il a donné depuis : *Scènes de l'Inquisition en Espagne* (1879) ; *Salammbô* (1880) ; *Printemps* (1881) ; *Salut, roi des Juifs !* (1882) ; *Ange gardien* (1885); *Ecole Arabe; Fumeurs de Kiff* (1887); les *Mères maudissant la guerre* (1889) ; *Glorification des Arts*, plafond pour l'ambassade de France à Berlin (1891) ; *Rêverie* (1893) ; *Son ami* (1894) ; *L'espoir reste invincible* (1895) ; *Paradis d'amours* (1896) ; *Harmonie* (1897) ; *Pensée d'amour* (1898) ; *Emeraude ;* l'*Eveil du poète* (1899) ; *Florimonda* (1900) ; *Plafond du foyer du théâtre de Nîmes* (1901) ; *Victorieuse des vainqueurs* (1902) ; *Douleur* (1903, qui est au Luxembourg).

Il a peint en outre de nombreux portraits, dont beaucoup figurèrent aussi aux Salons. Mentionnons ceux du *Prince Louis-Napoléon*, du *Général Pittié* (1884), de *M. Claretie* (1888), de *M. Gaston Boissier, secrétaire perpétuel de l'Académie française* (1902), *M. le Général André, ancien ministre de la Guerre* (1903, qui est au Luxembourg), *Sa Sainteté le Pape Pie X* (1904), *M. Ribot, ancien président du Conseil des Ministres ; Mme la comtesse Edouard de la Rochefoucauld* (1905).

M. Ferrier est aussi l'auteur de deux plafonds dans la Salle des Fêtes de l'Hôtel-de-Ville de Paris et d'un panneau à l'amphithéâtre des Lettres à la Sorbonne.

Nommé, en 1905, professeur à l'Ecole nationale des Beaux-Arts, ce peintre, coloriste vivant et chatoyant, avait précédemment obtenu une 2e médaille en 1876, une 1re en 1878, une médaille d'or à l'Exposition universelle de 1889 ; hors concours en 1900, il reçut la médaille d'honneur en 1903. Il est officier de la Légion d'honneur depuis 1903.

CHEYSSON (Emile)

INGÉNIEUR et économiste, membre de l'Institut, né à Nimes (Gard) le 18 mai 1836. Entré à l'Ecole polytechnique en 1854, d'où il sortit ingénieur des ponts et chaussées, il fut nommé, en 1867, directeur du service des machines à l'Exposition universelle, puis il fut chargé du service de la mouture des grains, pendant la guerre de 1870.

Directeur des usines du Creusot de 1871 à 1874, M. Cheysson quitta à ce moment la maison Schneider pour devenir ingénieur des Ponts et Chaussées ; il fut attaché au service de la navigation, à Paris et, à la suite d'un travail sur l'amélioration du cours de la Seine, il fut promu ingénieur en chef (1876).

Inspecteur général des Ponts et Chaussées depuis 1886, il professe l'économie politique à l'Ecole des Mines et à l'Ecole des Sciences politiques.

Disciple de Le Play, M. Cheysson s'est beaucoup occupé d'économie politique, de sociologie et surtout de la question des habitations ouvrières. Membre très actif d'un grand nombre d'associations travaillant ces questions, il est notamment président de la Société d'économie sociale et de la commission centrale de la Société de Géographie ; il fait aussi partie du Conseil supérieur de l'Assistance publique

En 1901, il a été admis à l'Académie des Sciences morales et politiques.

M. Cheysson a publié des ouvrages qui ont confirmé sa réputation d'économiste. Nous citerons notamment de lui les travaux suivants : le *Pain du Siège ;* la *Question de la population en France et à l'étranger ;* le *Capital et le Travail ;* la *Statistique géométrique ; Projet d'hospice rural*, en collaboration avec MM. O. Du Mesnil et A. Feville ; l'*Internationalisme dans les questions ouvrières ;* la *Vie de Jacquier*, etc. Il dirige, depuis 1879, au ministère des Travaux publics, la collection des *Albums de Statistique graphique* publiée annuellement et il a dirigé, de 1881 à 1885, le *Bulletin* et la *Carte de France* de ce ministère.

L'Académie des Sciences a décerné deux fois, en

1881 et en 1890, le prix Montyon de statistique à M. Cheysson, qui, depuis 1891, est officier de la Légion d'honneur.

SEBERT (Hippolyte)

Général et physicien, né le 25 janvier 1839. Incorporé dans un régiment d'artillerie de marine en 1856, il reçut l'épaulette de sous-lieutenant en 1860. devint colonel en 1882 et général de brigade en 1890. Retraité alors et devenu administrateur de la Société des Forges et Chantiers de la Méditerranée, il a été admis à l'Académie des Sciences en 1897.

Le général Sebert a inventé un appareil enregistreur du recul des armes à feu, et on lui doit d'importants travaux relatifs à l'artillerie. Les plus connus portent les titres suivants : *Aide-mémoire de la balistique expérimentale* (1873) ; *Calcul des trajectoires* (1874) ; *De la résistance de l'air sur les projectiles* (1874) ; *Essais d'enregistrement de la loi du mouvement des projectiles* (1881) ; *Etude des effets de la poudre dans un canon de 10 centimètres* (1882), etc.

Il est commandeur de la Légion d'honneur.

BARTHOLOMÉ (Paul-Albert)

Sculpteur et peintre, né à Thiverval (Seine et-Oise) le 29 août 1848. Elève de Gérôme, il débuta d'abord dans la peinture et exposa aux Salons des Artistes français des portraits et des tableaux de genre, entre 1879 et 1886, parmi lesquels on doit citer : le *Repas des Vieillards à l'asile* (1880) et la *Récréation* (1885).

Après 1886. M. Bartholomé n'envoya plus rien aux expositions officielles ni nulle part ; il ne reparut qu'en 1891, cette fois au Salon de la Société nationale des Beaux-Arts, et comme sculpteur. C'est dans cet art qu'il a trouvé sa véritable voie ; tout de suite ses travaux attirèrent l'attention et il ne tarda pas à être considéré comme l'un des maîtres de l'Ecole française rénovatrice de notre époque. Ses œuvres les plus appréciées sont : un *Groupe de deux figures* (1892) ; le *Secret ; Jeune fille pleurant* (1892) ; *Jeune fille priant* (1894) ; le *Monument aux Morts*, œuvre d'une intense émotion et d'une grandiose sobriété d'exécution, que l'Etat et la Ville de Paris achetèrent pour l'ériger, très agrandie, au Père-Lachaise, dans l'avenue centrale qui conduit à la chapelle (1895) ; *Jeune fille se coiffant*, marbre ; *Petite fontaine* (marbre, au Musée des Arts Décoratifs) et *Petite fille pleurant*, bronze, au Luxembourg (1896) ; *Femme sortant du bain*, plâtre ; le *Secret*, marbre (1901) ; *Fragment d'un tombeau ; Portrait de Mme la vicomtesse de L. L.* (1902) ; l'*Enfant mort*, bronze ; *Urne funéraire*, pierre, marbre et bronze ; *Baigneuse*, bronze à cire perdue (1903) ; *Adam et Eve* (1905). On cite encore de lui les *tombeaux de Meilhac* et de *M. Pam*, au cimetière Montmartre.

Officier de la Légion d'honneur depuis 1900, M. Bartholomé reçut, cette même année, un grand-prix à l'Exposition universelle.

BAYET (Charles-Marie-Adolphe-Louis)

Administrateur, historien, correspondant de l'Institut, né à Liège (Belgique) en 1849. Reçu à l'Ecole normale en 1868 et agrégé d'histoire et de géographie à sa sortie, il alla ensuite passer quelques années aux Ecoles françaises de Rome et d'Athènes.

A son retour, M. Charles Bayet prit le doctorat ès-lettres (1879) et fut nommé professeur à la fois à la Faculté des Lettres et à l'Ecole nationale des Beaux-Arts de Lyon. En 1891, il devint recteur de l'Académie de Lille.

Nommé, au ministère de l'Instruction publique, directeur de l'Enseignement primaire en 1896, il est devenu, en 1902, quand M. Liard passa au vice-rectorat de Paris, directeur de l'Enseignement supérieur.

Il a été élu correspondant de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres en 1891.

On doit à M. Charles Bayet, outre ses thèses (*De Titulis Atticæ Christianis antiquissimis*, etc., et *Recherches pour servir à l'histoire de la peinture et de la sculpture chrétiennes en Orient avant la querelle des Iconoclastes* (1879), un certain nombre de travaux d'histoire, d'archéologie ou d'enseignement esthétique. Citons : l'*Art Byzantin* (1883), faisant partie de la « Bibliothèque de l'Enseignement des Beaux-Arts » ; *Précis d'Histoire de l'Art* (1886), dans la même bibliothèque, et un *Précis élémentaire* de la même histoire, pour l'enseignement secondaire des jeunes filles (1893). Ses principaux mémoires ont été insérés dans le *Bulletin de Correspondance Hellénique* (1877-1878), la *Revue Historique* (1881-1882) et les *Annales de la Faculté de Lyon* (1883). Il a collaboré à l'*Histoire Générale*, publiée sous la direction de Lavisse et Rambaud et à l'*Histoire de France* dirigée par Lavisse.

Le directeur de l'Enseignement supérieur est commandeur de la Légion d'honneur depuis [illegible] et officier de l'Instruction publique.

DOUMIC (René)

Littérateur et critique, né à Paris le 28 janvier 1860. A la fin de ses études, il fut lauréat du concours général (1879). Entré à l'Ecole normale et devenu agrégé des lettres, il a professé la rhétorique au collège Stanislas.

M. René Doumic a collaboré au *Moniteur*, au *Journal des Débats*, à la *Revue des Deux Mondes*, à la *Revue Bleue*, etc. Il a fait de nombreuses conférences en France, aux Etats-Unis, au Canada (1898), et, parmi les ouvrages qu'il a publiés, on se plaît à mentionner: les *Eléments d'Histoire littéraire* (1888); *Portraits d'écrivains* (1892); *Notices sur les écrivains maritimes et militaires* (1892); *De Scribe à Ibsen* (1893); *Ecrivains d'aujourd'hui* (189[illegible]); *La Vie et les Mœurs au jour le jour* (1895); *Etude sur la Littérature française* (1896-1898); le *Rôle Social de l'écrivain* (1896); les *Jeunes* (1896); *Essais sur le théâtre contemporain* (1897); *Ecrivains d'aujourd'hui; Notes sur les Prédicateurs* (1898), etc.

Ces travaux ont valu à leur auteur la réputation d'un fin littérateur, d'un critique averti et documenté.

THÉDENAT (Henri)

Archéologue, prêtre de l'Oratoire, membre de l'Institut, né à La Rochelle le 20 janvier 1844. Fils d'un professeur de l'Université, il commença au lycée de Poitiers ses études classiques, qu'il termina dans un établissement religieux de Vaugirard et à l'Ecole des Carmes de Paris. Entré ensuite au séminaire d'Issy, il enseigna au collège de Juilly et fut ordonné prêtre en 1875.

M. l'abbé Thédenat a dirigé le collège de Juilly de 1879 à 1882; puis, en 1895, il devint supérieur de la maison d'études de l'Oratoire et conserva cette fonction jusqu'à la dissolution de l'Ordre en 1903.

Un *Rapport sur les Progrès de l'Epigraphie en France*, qu'avait publié, en 1879, M l'abbé Thédenat attira l'attention sur lui et le fit choisir, en 1880, comme membre de la Commission de géographie historique de l'ancienne France; envoyé en mission épigraphique dans le midi de la France, il fut ensuite adjoint à la Commission de l'Institut pour la publication des œuvres de Borghesi.

Membre, depuis 1879, de la Société des Antiquaires de France, du Comité des Travaux historiques (Société d'Archéologie), il a été admis à l'Institut (Académie des Inscriptions et Belles-Lettres) comme membre libre, en remplacement du baron de Ruble, en 1898.

L'abbé Thédenat est l'auteur de travaux appréciés sur l'archéologie et l'histoire romaine. On cite notamment de lui les mémoires suivants : *Cachets* [illegible] de Villefosse (1882); *Inscriptions romaines de Fréjus* (avec le même); le *Forum Romain* (1904). Il a collaboré très activement aux Congrès des Sociétés savantes, donné de nombreux articles au *Dictionnaire des Antiquités* de Daremberg et Saglio, au *Bulletin Critique*, dont il est l'un des directeurs, et à d'autres recueils de même genre.

PONTBRIAND (Fernand-Marie-René du BREIL Comte de)

Sénateur, né à Châteaubriant (Loire-Inférieure) le 9 novembre 1848. Après l'achèvement de ses études classiques, faites au Collège Saint-Vincent de Rennes, il prit la licence en droit à la Faculté de cette même ville.

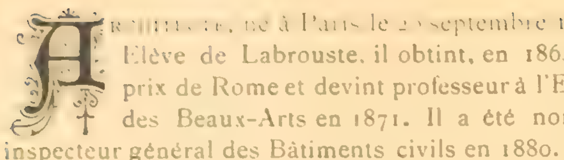
Nommé sous-lieutenant des Mobiles d'Ille-et-Vilaine pendant la guerre, il fit la campagne de l'armée de la Loire et fut cité deux fois à l'ordre du jour.

Propriétaire agricole important à Erbray, le comte de Pontbriand devint maire de cette commune aussitôt après la paix et conseiller général de la Loire-Inférieure, pour le canton de Saint-Julien-de-Vouvantes, en 1883.

Aux élections générales législatives du 22 septembre 1889, il se porta, comme candidat monarchiste libéral, dans l'arrondissement de Châteaubriant et fut élu, au premier tour, par 7,705 voix contre 7,623 données à un autre candidat bonapartiste, M. de La Noue-Billault. Réélu successivement : en 1893, par 10,765 voix et en 1898 par 12,223, sans concurrent, il siégea à la droite de la Chambre, s'opposa à toutes les lois et mesures démocratiques et s'occupa d'une façon particulière, en dehors des questions politiques, de celles touchant à l'armée, l'agriculture et à l'élevage.

Elu sénateur de la Loire-Inférieure le 6 janvier 1901, en remplacement de M. le comte de Juigné, décédé (542 voix sur 974 votants), M. de Pontbriand conserve au Luxembourg l'attitude qu'il avait adoptée au Palais-Bourbon.

GUADET (Julien)



Architecte, né à Paris le 25 septembre 1834. Elève de Labrouste, il obtint, en 1864, le prix de Rome et devint professeur à l'Ecole des Beaux-Arts en 1871. Il a été nommé inspecteur général des Bâtiments civils en 1880.

Aux Salons annuels, M. Julien Guadet a exposé de fort beaux projets, notamment celui du *Monument à la mémoire des Girondins*, pour une place de Bordeaux; et une reconstitution de la *Chapelle palatine* à Palerme. Son œuvre principale est l'Hôtel des Postes de Paris ; c'est à lui que l'on doit aussi la reconstruction, sans changements notables, du Théâtre Français, après l'incendie de 1900.

M. Guadet a publié quelques ouvrages sur son art ; on cite notamment : *Etudes sur la construction et la disposition du Colisée* (1879) ; *Conférence sur le Nouvel Hôtel des Postes* (1886).

Il est officier de la Légion d'honneur.

BAIL (Joseph)

Peintre, né à Limonest (Rhône) le 22 janvier 1862. Fils de M. Antoine Bail, né en 1830, qui est un peintre de mérite, il fut l'élève de son père et débuta au Salon, dès 1879, avec deux natures mortes : *Poissons de Mer* et *Huîtres*. L'année suivante, modifiant sa manière, il montra des *Bibelots* qui faisaient déjà présager la voie dans laquelle il réussirait le mieux.

M. Joseph Bail a peint des toiles des genres les plus divers : toutes ses œuvres sont intéressantes ; mais celles que l'on s'accorde à trouver les plus remarquables sont ses scènes d'intérieur, si admirablement et si justement éclairées, si harmonieusement composées, où l'éclat du cuivre et la transparence du verre jettent des notes d'une précision parfaite. Parmi ses envois aux Salons de la Société des Artistes français, on a remarqué surtout : le *Marmiton* (1887) ; les *Joueurs de cartes ;* la *Ménagère* (1897), ce dernier tableau est au Luxembourg et passe pour l'une de ses meilleures pages ; *Reflet de cuivre* (1898) ; la *Servante* (1899) ; le *Repas des servantes* (1901) ; les *Dentellières*, son chef-d'œuvre peut-être (1902) ; le *Benedicite des Hospitalières de Beaune* (1903) ; la *Veillée* (1904) ; *Petites filles de l'île Marken (Hollande)* (1905).

Hors concours au Salon dès 1887, M. Joseph Bail a obtenu une médaille d'argent à l'Exposition Universelle de 1889 et une d'or à celle de 1900. En 1902, il reçut la médaille d'honneur du Salon. Il est chevalier de la Légion d'honneur depuis 1900.

POIRRIER (François-Alcide)

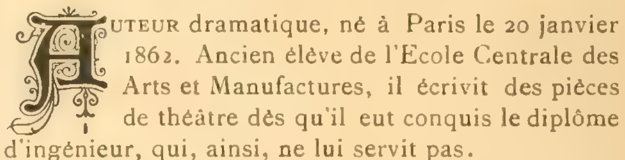
Sénateur et industriel, né à Clermont-en-Argonne (Meuse) le 20 novembre 1832 Président du Conseil d'administration d'une fabrique de matières colorantes et produits chimiques importante, il a été, trois années de suite, président de la Chambre de Commerce de Paris.

Une élection sénatoriale partielle ayant eu lieu dans le département de la Seine, après le décès de M. Songeon, le 12 mai 1889, M. Alcide Poirrier, au troisième tour de scrutin, fut élu sénateur, par 313 voix contre 308 à M. A. Lefèvre, radical. Au renouvellement du 4 janvier 1891, il a été réélu, au premier tour de scrutin, par 392 voix sur 654 votants, et en 1900 par 451 voix sur 773 suffrages exprimés

L'honorable sénateur siège au centre gauche, dont il est l'un des membres les plus influents ; il s'occupe avec une compétence particulière des questions économiques et suit, en politique, la ligne de son groupe. Il est vice-président de la haute assemblée depuis 1902.

Membre du Conseil supérieur du Travail, de la Commission supérieure des Expositions, de celle de protection de l'Epargne populaire, M. Poirrier est officier de la Légion d'honneur depuis 1886.

GANDILLOT (Léon)



Auteur dramatique, né à Paris le 20 janvier 1862. Ancien élève de l'Ecole Centrale des Arts et Manufactures, il écrivit des pièces de théâtre dès qu'il eut conquis le diplôme d'ingénieur, qui, ainsi, ne lui servit pas.

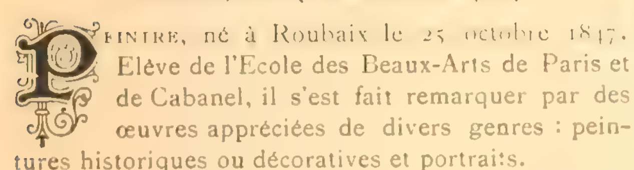
La première œuvre de M. Léon Gandillot, un vaudeville en cinq actes, les *Femmes collantes*, eut un succès retentissant, en 1886, au Théâtre Déjazet où elle fut représentée. Depuis, cet auteur, qui possède bien le sens de la scène et ne manque pas d'esprit, n'a cessé, soit à ce théâtre, soit au Palais-Royal ou aux Folies-Dramatiques, de donner des pièces qui, presque toutes, ont été bien accueillies par le public. Citons : la *Mariée récalcitrante* (1889) ; la *Course aux jupons* (1890) ; l'*Enlèvement de Sabine* (1890) ; *Ferdinand le noceur* (1890) ; *De fil en aiguille* (1891) ; le *Bonheur à quatre* (1891) ; la *Tournée Ernestin* (1892) ; le *Sous-Préfet de Château-Buzard* (1893) ; les *Dames du*

Plessy-Rouge (1894) ; *Associés* (1894) ; la *Tortue* ; *Villa Gaby* (189[illegible]) ; l'*Amoureur* (189[illegible]) ; *Zigomar* (1900), etc En 1905, changeant de manière, il a fait représenter, au Théâtre Antoine, une comédie : *Vers l'Amour*, qui tranche, par un fond plus sérieux, sur ses œuvres précédentes, uniquement amusantes.

M. Léon Gandillot a publié quelques volumes : *Vers amoureux*, poésies (1887) ; les *Filles de Jean de Nivelle* (1887), roman ; *Contes à la Lune* (188[illegible]), etc.

Cet auteur dramatique est chevalier de la Légion d'honneur.

WEERTS (Jean-Joseph)



PEINTRE, né à Roubaix le 25 octobre 1847. Elève de l'Ecole des Beaux-Arts de Paris et de Cabanel, il s'est fait remarquer par des œuvres appréciées de divers genres : peintures historiques ou décoratives et portraits.

La série des peintures historiques ou religieuses, que M. Weerts a envoyées aux Salons des Artistes français, comprend notamment : *Jésus-Christ descendu de la croix* (1875) ; la *Légende de Saint François d'Assise*, vaste et intéressante toile (1877) ; l'*Assassinat de Marat* (1880) ; la *Mort de Joseph Bara*, beau morceau de couleur, qui est au Luxembourg (1883) ; *Saint François d'Assise mourant* (1884) ; l'*Exorcisme au Moyen-Age* (188[illegible]) ; la *Nuit du 9 au 10 Thermidor* (1897), etc.

Ses peintures décoratives les plus remarquables sont : un grand plafond *(Franchises de la ville de Limoges)* pour la mairie de Limoges (exposé en 1887) ; le *Plafond du musée de l'Hôtel des Monnaies* à Paris ; la *Fête du Lendit*, panneau pour la Sorbonne, qui fut exposé à la Société Nationale en 1903.

Les portraits de M. Weerts sont généralement ceux de personnages connus ; ils les a donnés dans un format très petit et envoyés surtout aux Salons de la Société dissidente des Beaux-Arts, où il a exposé exclusivement depuis 1899. Citons notamment : *Mme et Mlle P.* ; *Mme M.* (1899) ; *Mme A.* ; *M. Gréard*, vice-recteur de l'Université ; *M. Gran Dinsmore* ; *M. Carpentier* (1901) ; *M. Vaudremer*, de l'Institut ; *M. Doumer* ; *M. Dumont* ; la *Famille J.-J. W. à l'atelier* (1902) ; *M. P. Bellon* ; *M. Beurdeley* (1903) ; *Ma fille Jeanne* ; *M. Chaumié* ; *M. Robert-Fleury* ; *M. Henry Roujon* ; *M. Gaston Joliet* (1904) ; *M. Paul Doumer* ; *Mme Ward* ; *M. Liard* ; *M. Rousseau* (1905).

Hors concours depuis 1875, M. Weerts a obtenu une médaille d'argent à l'Exposition Universelle de 1889. Il est officier de la Légion d'honneur depuis 1897.

STOURM (René)

ECONOMISTE, membre de l'Institut, né à Paris le 13 septembre 1837. Entré dans l'administration, il devint inspecteur des Finances, puis administrateur des Contributions indirectes. En 1885, M. René Stourm fut nommé professeur de finances à l'Ecole libre des Sciences politiques ; il a été admis à l'Académie des Sciences morales et politiques en 1896 et, depuis l'année suivante, il occupe un siège d'administrateur au Crédit Foncier de France.

On doit à M. René Stourm des ouvrages économiques et financiers, dont les principaux sont : les *Finances de l'ancien Régime et de la Révolution* (1885) ; l'*Impôt sur l'alcool dans les principaux pays* (1886) ; le *Budget* (188[illegible]) et 19[illegible] ; [illegible] *d'impôts* (1893 et 1905) ; *Bibliographie historique de la France au XVIIIe siècle* (1895) ; le *Trésor de Guerre* (1896) ; *Bonaparte et la Restauration des Finances au 18 Brumaire* (1897) ; les *Finances du Consulat* (1902), etc

Il a fourni, en outre, une collation assidue à la *Revue de Paris* et à l'*Economiste français*.

M. Stourm est décoré de la Légion d'honneur.

RABIER (Elie-Jean)

PROFESSEUR et administrateur né à Bergerac (Dordogne) le [illegible] commencées au collège de la ville natale, se terminèrent aux lycées de Toulouse et Louis-le-Grand à Paris ; puis il entra à l'Ecole Normale en 1866 et fut reçu agrégé de philosophie

M. Elie Rabier a été successivement professeur de philosophie aux lycées de Montauban (1869), Tours (1871) et au lycée Charlemagne, à Paris (1888). Dans le même temps, il fit des conférences de philosophie à l'Ecole normale supérieure, des cours de morale et de pédagogie à l'Ecole normale d'instituteurs de la Seine et à l'Ecole normale supérieure d'institutrices de Fontenay. Bien qu'il appartienne à la religion protestante, il fut aussi choisi comme professeur au Séminaire israélite : il a cessé ces dernières fonctions en 1889, mais conservé le titre. Devenu, en 1888, inspecteur de l'Académie de Paris, il fut nommé, en 1889, directeur de l'Enseignement

secondaire au ministère de l'Instruction publique. Il est, en outre, membre du Conseil supérieur de l'Instruction publique, élu par ses collègues pendant qu'il était encore professeur (1888).

M. Elie Rabier a publié, sous le titre de *Leçons de Philosophie*, deux volumes : *Psychologie* (1884), *Logique* (1886) ; un troisième : *Morale et Métaphysique*, est en préparation. Il a donné de plus une édition classique du *Discours de la Méthode* et des *Méditations* de Descartes, avec notice, notes et études. On lui doit aussi un certain nombre d'articles dans le *Dictionnaire des Sciences Théologiques Protestantes*, et divers mémoires sur des sujets de philosophie.

Commandeur de la Légion d'honneur depuis 1900, M. Rabier est aussi officier de l'Instruction publique et grand-officier de Saint-Stanislas de Russie.

CHARPENTIER (Gustave)

Compositeur de musique, né à Dieuze (Lorraine) le 25 juin 1860. Au Conservatoire de Paris, où il fut élève de MM Pessard et Massenet, il remporta le premier grand prix de Rome en 1887, avec une cantate initulée *Didon*.

M. Gustave Charpentier publia d'abord quelques mélodies sur les *Fleurs du Mal* de Baudelaire et divers poèmes de Verlaine ou d'autres auteurs ; puis, des compositions plus importantes, où il s'efforçait de faire paraître une manière musicale originale et nouvelle, suivirent : *Napoli*, appelée dans le sous-titre « symphonie sentimentale et pittoresque » en cinq parties (1re audition à l'Institut en 1890) ; les *Impressions d'Italie*, suite d'orchestre en 5 parties (1891) ; la *Vie du Poète*, dont il a écrit les paroles et la musique, et qu'il a dénommée « symphonie-drame », en trois actes et quatre tableaux (1re audition au Conservatoire en 1892) ; les *Impressions fausses*, « scènes sociales » en 2 parties (1894) ; la *Chanson du chemin*, le *Jet d'Eau*, les *Chevaux de Bois* (scènes musicales exécutées aux Concerts Colonne ou Lamoureux) ; *Sérenade à Watteau* (exécutée à l'inauguration du monument au Luxembourg), etc.

M. Gustave Charpentier a fait exécuter en outre un poème symphonique : le *Couronnement de la Muse*, en 1898, à l'occasion du centenaire de Michelet et dans une sorte de *Fête de la Muse du Peuple* qu'il institua. En 1900, l'Opéra-Comique donna de lui : *Louise*, drame musical en 5 tableaux, dont le succès n'est point encore épuisé, ni en France ni à l'étranger, qui reste le chef-d'œuvre de l'auteur et après lequel il n'a plus rien fait jouer au théâtre. Il a pourtant écrit encore un *Chant d'Apothéose* (paroles de Saint-Georges de Bouhelier) que l'on entendit, lors du centenaire de Victor Hugo, sur la place des Vosges (1902) et auquel il ajouta des soli et de la danse en 1904.

M. Charpentier a fondé « l'Œuvre de Mimi Pinson », et le Conservatoire Populaire, qui offrent aux humbles la distraction du théâtre et des leçons gratuites de musique et de danse. Il a pris part à la création du Syndicat et de la Fédération des Artistes musiciens de France, dont il partage la présidence d'honneur avec M. Alfred Bruneau.

Ce musicien est chevalier de la Légion d'honneur.

BONNIER (Gaston)

Botaniste, membre de l'Institut, né le 25 janvier 1853 à Paris. Ancien élève de l'Ecole normale, il a été successivement agrégé préparateur, puis maître de conférences à cette Ecole, enfin professeur de botanique à la Sorbonne (1887).

M. Gaston Bonnier a créé le laboratoire de recherches botaniques de la Sorbonne et celui de biologie végétale de Fontainebleau, dont il a été nommé directeur en 1892. Il a été admis à l'Académie des Sciences en 1896, au fauteuil de Trécul.

Les travaux botaniques de M. Gaston Bonnier sont connus de tous. Il s'est livré notamment à des recherches sur les différentes fonctions des végétaux (rôle des nectaires, constitution vraie des lichens, échanges gazeux chez les plantes, etc.) ; il a étudié le rapport de ces fonctions avec la forme et la structure des organes (influence du climat et de divers facteurs isolés sur la structure des plantes, répartition géographique des espèces, etc.). Il a publié des mémoires très nombreux et très appréciés, et des *Flores* dans lesquelles, rompant avec les anciennes traditions, il emploie un vocabulaire très simple et où sont reproduits les caractères constitutifs de toutes les espèces de fleurs. C'est encore à M. Bonnier que l'on doit, en grande partie, la réorganisation de l'enseignement des sciences naturelles dans les écoles publiques.

Ce savant est décoré de la Légion d honneur.

LEGRAND (Jules)

DÉPUTÉ, ancien [illegible] secrétaire d'État, [illegible]seur, né à Paris le 31 [illegible]. Entré à l'École normale supérieure en [illegible], il [illegible] à sa sortie, l'agrégation de philosophie (1879) et fut nommé professeur au lycée de Bayonne, d'où il passa à Reims, puis au lycée Buffon, à Paris, en 1889. Il fit partie du Conseil académique en 1892-1893.

A ce moment, M. Jules Legrand avait déjà collaboré à la *Petite Gironde* de Bordeaux; il donna des articles au *Temps* et à diverses revues et se fit admettre dans l'Association des Journalistes parisiens et celle des Journalistes républicains.

Après le décès de M. Lafont, député de la 1re circonscription de Bayonne, M. J. Legrand posa sa candidature et fut envoyé à la Chambre, le 7 juin 1896, par 4,748 voix. Réélu en 1898, par 7,696 suffrages contre 1,959 à M. Sicaud, socialiste, il fut sous-secrétaire d'État à l'Intérieur dans le ministère Charles Dupuy (2 novembre 1898 au 12 juin 1899). Son mandat législatif fut encore renouvelé, aux élections générales de 1902, par 8,492 voix contre 3,307 à deux concurrents.

L'un des fondateurs de l'Union républicaine, M. Jules Legrand a été président de ce groupe. Il a rapporté les budgets du service pénitentiaire et de l'Algérie (1904 et 1905).

L'honorable député est chevalier de la Légion d'honneur et officier de l'Instruction publique.

BIENVENU (Charles-Léon)

JOURNALISTE et littérateur né à Paris, le 25 mars 1835. Il débuta jeune dans le journalisme et collabora à des journaux politiques, littéraires et satiriques : *Figaro*, *Diogène*, *Nain Jaune*, le *Soleil*, la *Lune*, l'*Eclipse*, le *Journal amusant*, etc. Il s'est fait surtout connaître par sa participation assidue à la rédaction du *Tintamarre*, journal dont il est devenu rédacteur en chef, puis directeur, et auquel il a fourni, sous le pseudonyme de « Touchatout », une énorme quantité d'articles humoristiques. Il y a donné, entre autres séries, l'*Histoire de France tintamarresque de Touchatout*, publiée ensuite en volumes sous son propre nom (1867) et dont le 6e tome, intitulé : *De Carnot à... la fin du Monde*, a paru en 1903.

En 1868, M. Léon Bienvenu devint rédacteur du *Charivari* ; il fonda, au mois d'octobre de cette même année, une revue drolatique bimensuelle, qu'il rédigea, sous le titre de *Touchatout-Revue*.

Sous le pseudonyme de Touchatout, il a publié des parodies de l'*Homme qui rit*, de Victor Hugo ; et des *Tragédies de Paris* de M. de Montépin ; une *Histoire tintamarresque de Napoléon III* (1873), dont la publication fut un moment suspendue par ordre ; les *Cinquante lettres républicaines de Gervais Martial*, recueillies par Touchatout (1875) ; des recueils de biographies drolatiques : le *Trombinoscope* (1872) ; le *Paposcope* (1874) ; la *Dégringolade impériale de 1866 à 1872*, faisant suite à l'*Histoire tintamarresque de Napoléon III* (1878) ; la *Grande Mythologie tintamarresque* (1878), avec 500 dessins ; *Mémoires d'un préfet de police* (1885), etc.

M. Léon Bienvenu a fait représenter, au théâtre Déjazet, un vaudeville en un acte ; *Un Monsieur qui veut se faire un nom* (1866).

PORIQUET (Charles-Paul-Eugène)

SÉNATEUR, administrateur, né le 31 juillet 1816 à Paris. Reçu docteur en droit à la Faculté de cette ville en 1841, il fut nommé, l'année suivante, substitut à Pontoise ; il passa de là à Meaux et fut révoqué à la révolution de 1848.

Après le coup d'État de 1851, M. Poriquet, qui avait contribué à la fondation du journal bonapartiste le *Pays*, devint secrétaire-général de la Loire-Inférieure ; préfet du Morbihan en 1858, il administra dès lors successivement les départements de la Meuse, de la Mayenne et de Maine-et-Loire

Rendu à la vie privée après le 4 septembre 1870, il fut élu, en 1871, conseiller général de l'Orne pour le canton de Mortrée, contre le duc d'Audiffret-Pasquier. Il avait déjà représenté, de 1854 à 1858, le canton de Carrouges à l'assemblée de ce département.

Élu, comme bonapartiste, sénateur de l'Orne, le 30 janvier 1876, par 319 voix sur 595 électeurs, M Eugène Poriquet a vu, depuis, constamment renouveler son mandat : en 1882, par 338 suffrages sur 584 exprimés ; en 1891, par 506 sur 931 ; en 1900, par 484 sur 930.

M. Poriquet, à son arrivée à la Chambre haute, siégea dans le groupe de l'Appel au peuple ; il vota la dissolution de la Chambre et soutint, au Parlement et aux dehors, la politique du gouvernement du 16 mai 1877. Depuis, il s'est associé à toutes les tentatives des partis conservateurs pour ressaisir le pouvoir ; il a toujours voté avec la droite et combattu la politique républicaine, mais il n'est que très rarement intervenu dans les débats du Sénat.

M. Eugène Pouquet est officier de la Légion d'honneur depuis 18[illegible].

NOAILLES (Princesse Anna de BRANCOVAN, Comtesse Mathieu de)

Écrivain, née à Paris. Elle est fille du prince Bassaraba de Brancovan et de la princesse née Musurus, issue d'une ancienne famille de Crète. La maison des Bassaraba, que l'on trouve, dès le commencement du XIIe siècle, à la tête d'immenses possessions féodales dans les Carpathes et sur le bas Danube, a donné, jusqu'au milieu du XVIIe siècle, plus de quinze souverains à son pays. En 1290, Rodolphe Bassaraba, dit le Noir, avait fondé la principauté de Valachie, qui, dans la forme historique qu'elle a conservée jusqu'à nos jours par son union avec la Moldavie, a donné naissance au royaume actuel de Roumanie.

En 1897, la comtesse Anna de Brancovan épousa le comte Mathieu de Noailles

Dès l'âge de seize ans, la comtesse de Noailles avait composé des poésies d'une facture et d'une inspiration également remarquables, qui furent publiées en 1898 dans la *Revue de Paris* sous le titre de *Litanies*. De nouvelles pièces de vers ont paru dans la même *Revue* en 1899. Depuis, elle a conquis une notoriété littéraire enviable en publiant deux volumes de poésies : le *Cœur innombrable* et l'*Ombre des Jours*, ainsi que des romans : la *Nouvelle Espérance*, le *Visage émerveillé*, la *Domination*, etc.

BAZY (Pierre)

Chirurgien, né à Sainte-Croix (Ariège) le 28 mai 1853. Il fit ses études médicales à Toulouse et à Paris ; interne d'abord de l'hôpital de Toulouse, il fut ensuite interne des hôpitaux de Paris

Reçu docteur en 1881, il devint à cette époque chef de clinique du professeur Richet à l'Hôtel-Dieu, où il resta cinq ans. Nommé, en 1886, chirurgien des hôpitaux, il a été successivement titulaire de services à Bicêtre, Saint-Louis, Tenon et Beaujon

On signale, parmi les travaux de M. Bazy, ceux qu'il a publiés sous les titres suivants : *Des lésions des affections des reins et de leur diagnostic* (thèse de doctorat, 1881) ; *Etude sur les tumeurs de la vessie* (1883) ; *Des opérations conservatrices du rein* (1892) ; *De la sérothérapie dans le traitement du tetanos* (1895) ; *Du diagnostic des lésions du rein*, mémoires et thèse d'un de ses élèves (1894 à 1905), etc.

M. le docteur Bazy a publié en outre nombre de mémoires et de communications dans les bulletins ou organes spéciaux. Il a collaboré à l'*Encyclopédie des Aide-Mémoires* Léauté et à la *Bibliothèque Chirurgicale*.

Il est membre des Sociétés de Chirurgie de Paris et de Bucharest, de la Société Anatomique, etc.

ROUX-RENARD (Antonin-Marius-Auguste)

Peintre, né à Orange (Vaucluse) le 16 mai 1870. Il fit ses premières études à l'Ecole des Beaux-Arts d'Avignon, où il reçut le prix du ministère en 1888. Ayant obtenu l'année suivante une bourse départementale, il vint à Paris où il entra, le 2e sur 320 concurrents, à l'Ecole des Beaux-Arts. Elève d'Elie Delaunay et de Gustave Moreau, M. Roux-Renard remporta à cette école diverses récompenses, puis le prix Chenavard. Il reçut aussi les conseils de Pierre Grivolas et se fit bientôt connaître du grand public par des œuvres attachantes.

A la Société des Artistes Français, dont il est membre, M. Roux-Renard a exposé, entr'autres, les toiles suivantes qui ont été remarquées : un *Portrait anonyme* (1893) ; la *Poésie Provençale* (1895) ; *Pastorale antique* (1897) ; *Au Pays des Chimères* ; la *Chambre de Suzon* (1898) ; *Mademoiselle H. R.*, portrait (1899) ; le *Modèle improvisé* (1901) ; le *Perron fleuri* (1904).

Paysagiste inspiré, cet artiste vaut surtout par un un sentiment très vif de la nature, par des qualités de coloriste fougueux et néanmoins consciencieux. Il est l'un des bons peintres de la Provence.

M. Roux-Renard est, en outre, l'auteur d'une composition historique d'un réel intérêt : la *Prise de Constantine*, vaste tableau que lui commanda l'Etat pour le musée de cette ville algérienne.

Portraitiste apprécié, il a donné notamment des portraits de personnalités connues, telles que : MM. *Paul Mariéton* ; *Paul Mounet*, de la Comédie Française ; *Charles Gras*, ancien député ; le général *Guénot*, le général *Enjalbert*, *Georges Rivollet*, *Jean Aicard*, *Pourquery de Boisserin*, ancien député ; *Mesdames Hatto*, de l'Opéra, *Caristie Martel*, de la Comédie Française, etc.

M. Roux-Renard a été récompensé par la Société des Artistes Français en 1898 et il a reçu, la même année, le prix Marie Bashkirstcheff.

BLANC (Antoine-Louis)

Sénateur, né à Bourdeaux (Drôme) le 1[illegible] avril 1838. Après avoir reçu une simple et rudimentaire instruction primaire, il fut conducteur, puis entrepreneur de voitures publiques.

Elu conseiller général de la Drôme pour le canton de Bourdeaux en 1883 et maire de cette commune depuis 1887, M Louis Blanc posa sa candidature, comme républicain radical, dans l'arrondissement de Die, à l'élection partielle du 18 décembre 1892 pour le remplacement de M. Chevandier, nommé sénateur, et fut élu député.

Il a été réélu aux élections générales du 20 août 1893, au premier tour, par 7,780 voix contre 6,535 données à M. Reynaud, conseiller d'Etat, candidat modéré ; puis à celles du 8 mai 1898 par 7,991 suffrages contre 3,570 à M. de Fontgalland, rallié, et 3,145 à M. Grand, vétérinaire, conseiller général, républicain.

Après le décès de M Laurens, sénateur de la Drôme, M. Louis Blanc fut candidat à ce siège et élu, le 16 février 1902, par 535 voix sur 748 votants. Son mandat a été renouvelé le 4 janvier 1903, par 469 voix, au premier tour sur 745 suffrages exprimés.

Au Sénat comme au Palais-Bourbon, M. Louis Blanc a partout siégé dans les rangs de la gauche radicale et soutenu la politique de réformes démocratiques, sociales et laïques.

LHOPITEAU (Gustave)

Député, avocat, né le 26 avril 1860 à Ecrosnes (Eure-et Loir). Ses études classiques faites au lycé de Chartres et celles de Droit à la Faculté de Paris, il se fit inscrire comme avocat au barreau de la capitale ; puis il acheta une charge d'avoué à Chartres en 1886, qu'il abandonna, après son élection de député, pour se faire incorporer de nouveau dans l'ordre des avocats à Paris (1894).

Déjà conseiller général d'Eure-et-Loir pour le canton de Maintenon depuis l'année précédente, il posa sa candidature au renouvellement général législatif de 1903 dans la 1re circonscription de Chartres et fut envoyé à la Chambre par 6,162 voix contre 3,763 à M. Bilhouard, libéral, et 1.626 à M. de la Salle, rallié. Il a été réélu : en 1898 par 7,200 suffrages contre 5,4[illegible] à deux concurrents ; et en 19[illegible] par 6,389 contre 6,034 également à deux autres candidats, et toujours au premier tour.

A la Chambre, l'honorable député, inscrit à l'Union démocratique et au groupe agricole, a quelquefois voté avec la gauche radicale et soutenu les ministères de cette nuance. Secrétaire de la Chambre en 1898, membre et rapporteur de plusieurs commissions importantes, il est intervenu à la tribune dans diverses discussions importantes notamment dans celle du projet de loi sur les associations (1901). En matière économique, il se range parmi les protectionnistes.

M. Lhopiteau est membre du Comité consultatif des Chemins de fer.

DESTIEUX-JUNCA (Jean-Paul-Germain-Marie)

Sénateur, né à Aux-Aussat (Gers) le 10 janvier 1855. Il fit des études classiques au lycée d'Auch ; puis, propriétaire-viticulteur important, il se consacra à la direction de son exploitation agricole.

En même temps, M. Destieux-Junca écrivait dans les feuilles locales : rédacteur en chef du *Républicain du Gers* en 1887, il mena, dans ce journal, une active campagne contre M. Paul de Cassagnac ; puis, en 1889, il fonda, à Auch, la *Fraternité*, où il soutint la politique radicale avancée.

Elu conseiller municipal d'Auch en 1889, puis conseiller d'arrondissement et enfin conseiller général du Gers, pour le canton de Montesquiou, en 1893, M. Destieux-Junca devint maire d'Auch en 1900. Il démissionna en 1903.

Il a été élu pour la première fois sénateur du Gers le 6 septembre 1896, par 418 voix sur 771 votants, au troisième tour de scrutin, et à un siège nouveau attribué à ce département après la mort de Jules Simon, inamovible, décédé le 8 juin 1896. Il a été réélu le 3 janvier 1897, par 387 voix sur 760 votants, au troisième tour de scrutin.

Radical-socialiste, l'honorable député du Gers a soutenu à la Chambre haute les grandes lignes de la politique de son parti. Il a prêté son appui aux ministères Waldeck-Rousseau et Combes et est intervenu fréquemment à la tribune dans les questions de politique générale ou celles relatives à l'agriculture et à l'élevage, dont il s'occupe particulièrement. Il a été nommé vice-président de la gauche démocratique en janvier 1905.

HABERT (Henry-Ernest-Marcel)

Homme politique, né à Montfort-l'Amaury (Seine-et-Oise) le 20 septembre 1862. Reçu docteur en droit et inscrit au barreau de la Cour de Paris en 1884, il fut secrétaire de la Conférence des avocats ; puis, entré dans la magistrature, il devint juge d'instruction.

Entre temps, M. Marcel Habert s'était fait élire conseiller général de Seine-et-Oise pour le canton de Montfort-l'Amaury ; il se présenta, comme candidat boulangiste rallié, aux élections législatives de 1893, dans l'arrondissement de Rambouillet, et fut élu, au scrutin de ballottage, le 3 septembre, par 5,640 voix contre 4,702 à M. Viau et 4,577 à M. Henry Janin. Réélu en 1898, par 8,739 voix contre 4,532 données à M. Janin, républicain, et 1,732 à M. Concha, radical, M. Marcel Habert, à la Chambre, fit surtout de l'obstruction, comme lieutenant de M. Déroulède. Compromis avec ce dernier, dans l'affaire du complot (1900), il fut déchu de son mandat à la suite du procès devant la Haute-Cour, qui le condamna à cinq années de bannissement.

Il est rentré en France en 1905, après l'expiration de sa peine.

WENCKER (Joseph)

Peintre, né à Strasbourg le 20 octobre 1848. Elève de l'Ecole des Beaux-Arts de Paris, il obtint le prix de Rome en 1876.

M. Joseph Wencker s'est fait remarquer par des œuvres, habilement et conscienscieusement exécutées, de peinture religieuse, historique ou de genre, et des portraits d'une touche remarquable. Parmi ses envois annuels aux Salons de la Société des Artistes français, il convient de citer : *Sainte Elisabeth de Hongrie* (1879) ; *Saul et la Pythonisse* (1880) ; *Prédication de Saint Jean Chrysostôme contre l'impératrice Eudoxie* (1881), toile considérable, qui est au musée du Puy ; *Nymphe* (musée Decaen à l'Institut) ; *Artémis*, qui est au Luxembourg ; *Lecture dans un marché en Italie* (1886) ; *Portrait de Mme la Princesse de Bassaraba-Brancovan ; Portrait de M. Lehideux* (1887) ; *Portrait de M. Boulanger ; Portrait de Mme R Kœchlin* (1890) ; *Portrait de jeune fille ; Portrait de Mme H.* (1891) : *Artémis ; Portrait de Mme M.* (1893) ; *Portrait de Mme la comtesse de M. ; Nymphe chasseresse* (1894) ; *Portrait de Mme la comtesse D.* ; *Portrait de Mlle E.* (1895) ; *Portrait du marquis de M. ; Portrait de Mme X.* (1897) ; *Soir d'été ; Portrait de la baronne de **** (1899) ; *Portrait de Mlle B.* (1900) ; *Venez à moi ; Portrait de Mme F.* (1901) ; *Portrait de Mme J. W. ; Espagnole* (1902) ; *Portrait de la comtesse de P. ; Portrait de Mme H.* (1903) ; *Portrait de Mlle D. ; Portrait de Mme de S.* (1904) ; *Portrait de Mme *** ; Portrait de M. C. S.* (1905).

On cite en outre de cet excellent peintre quelques autres toiles non exposées, notamment un *Christ consolateur*, et la *Pose de la première pierre de la Nouvelle Sorbonne*, qui est dans cet édifice.

M. Wencker a obtenu une médaille de 2e classe en 1877 et une médaille d'or à l'Exposition universelle de 1889. Il est officier de la Légion d'honneur depuis 1900

PREVET (Frédéric-Alphonse-Charles)

Sénateur, industriel, né à Paris le 18 mars 1852. Fabricant de conserves alimentaires, possédant des établissements à Meaux et en Nouvelle Calédonie, des forges à Saint-Denis, il devint de bonne heure, grâce à sa situation dans le pays, conseiller municipal de Meaux.

Porté sur la liste républicaine de Seine-et-Marne aux élections législatives du 4 octobre 1885, M. Charles Prevet fut élu député par 44,820 voix sur 72,644 votants. Aux élections du 22 septembre 1889, faites au scrutin uninominal, il se présenta dans l'arrondissement de Meaux et fut élu par 10,206 voix contre 7,957 à M. Alfred de Ferry, monarchiste, et 1,049 à M. Chabrier, boulangiste.

A la Chambre, il s'occupa surtout des questions économiques, financières et de travaux publics, fut membre et rapporteur de plusieurs commissions importantes, notamment de celle du budget et vota avec les républicains opportunistes.

M Prevet fut élu sénateur de Seine-et-Marne par 476 voix sur 922 votants, le 7 janvier 1894, le siège de Tirard, inamovible décédé, ayant été attribué à ce département Au renouvellement de 1900, il fut réélu par 556 voix sur 928 votants. Il s'est occupé des mêmes questions et a suivi la même ligne politique au Sénat qu'à la Chambre. Il a été secrétaire de la Haute assemblée de 1898 à 1900.

Membre du Conseil supérieur des Colonies, du Comité consultatif des Chemins de fer, président du Conseil d'administration du *Petit Journal*, M. Prevet, comme industriel, a obtenu à l'Exposition univer-

selle de 1889 trois grands prix, deux médailles d'or ; il a été promu, la même année, officier de la Légion d'honneur.

FABRE (Léopold-Guillaume)

Député et avocat, né à Puch (Lot-et-Garonne) le 11 janvier 1871. Après avoir fait ses études classiques au lycée de Bordeaux, il vint, en 1891, à Paris, pour suivre les cours de la Faculté de droit. Reçu docteur en 1895, il s'inscrivit comme avocat au barreau de Marmande, où il devint bâtonnier de l'ordre.

En 1900, M. Léopold Fabre fut nommé conseiller général de Lot-et-Garonne, pour le canton de Damazan. Puis, au renouvellement général de la Chambre, en 1902, il posa sa candidature dans l'arrondissement de Nérac, et fut élu député, au second tour de scrutin, le 11 mai, par 7,675 voix contre 6,631 à M. Lagasse, député sortant, radical.

L'honorable député est inscrit au groupe de l'Union républicaine Il s'est montré hostile à la politique radicale et laïque du ministère Combes ; mais il a soutenu celle du cabinet Rouvier.

TATTEGRAIN (Francis)

Peintre, né à Péronne le [illegible] octobre 1852. Elève de MM. J Lefebvre, Boulanger, Le Pic et Crauck, il exécuta d'abord des eaux-fortes qu'il envoya aux Salons de 1875 et 1876.

M. Francis Tattegrain exposa ensuite des peintures maritimes et notamment les toiles suivantes : *Au large* ; *Un coup d'épaule* (1879) ; *Retour [illegible]* (1880) ; la *Femme aux épaves* (1881) ; *Nos [illegible] sont perdus* (1882) ; les *Deuillants à Etaples*, toile qui le mit hors concours (1883) Puis, il traita des sujets historiques, alternant avec de nouvelles scènes marines, et l'on a remarqué de lui, dans ces deux genres : les *Casselois dans les marais de Saint-Omer se rendent à merci au duc Philippe le Bon, [illegible]* (1887, toile qui est au musée de Lille) ; *Débris du trois-mâts Majestas* (1888) ; *[illegible] aux Dunes* (1889) ; *Entrée de Louis XI à Paris* (à l'Hôtel de-Ville de Paris) ; les *Bouches inutiles*, tableau d'une conception tragique et d'une exécution admirable (1896) ; *Sauvetage en pleine mer* (1897) ; *Épave* (1898) ; *Saint-Quentin pris d'assaut, [illegible] 1557*, qui valut à l'artiste la médaille d'honneur (1899) ; l'*Image miraculeuse* (1900) ; [illegible] d'Etaples (1903) ; les *Filets volés* ; le *Patron de la Rose mystérieuse* (1905).

Outre les [illegible] aux Salons que [illegible] mentionnées. M. Francis Tattegrain a obtenu des médailles d'or aux Expositions universelles de 1889 et de 1900 Il est chevalier de la Légion d'honneur depuis 1889.

DREYFUS (Alfred)

Ancien officier, né à Mulhouse le 9 octobre 1859. Entré à l'École polytechnique en 1878, il en sortit comme sous-lieutenant d'artillerie trois ans plus tard.

M Alfred Dreyfus était capitaine breveté, attaché à l'État-major général de l'armée, lorsque parvint, en septembre 1894, au ministère de la Guerre, dont le titulaire était alors le général Mercier, une lettre, sans date ni signature, prévenant l'agent d'une puissance étrangère à Paris que des notes intéressant la défense nationale lui étaient adressées, et lui promettant, sous certaines conditions, l'envoi d'un manuel de tir de campagne qui avait été publié confidentiellement le 14 mars 1894.

De cette pièce, qui révélait une trahison, on accusa immédiatement le capitaine Dreyfus, israélite et, pour cette raison, peu sympathique à ses camarades, d'être l'auteur Arrêté le 15 octobre, il passa, après une instruction sommaire du capitaine Du Paty de Clam, devant le Conseil de guerre de Paris qui, jugeant à huis clos, le condamna, à l'unanimité, à la dégradation militaire et à la déportation perpétuelle dans une enceinte fortifiée (19 décembre). Le pourvoi formé en révision de cette sentence fut rejeté le 31 décembre.

Pendant la « parade » de dégradation, le 4 janvier 1895, le condamné ne cessa de protester publiquement de son innocence Interné à l'île du Diable (Iles du Salut) et soumis à un régime exceptionnellement rigoureux, il renouvela, durant son séjour, constamment les mêmes protestations et réclama avec insistance la révision de son procès.

En 1897, l'opinion publique s'émut de rumeurs qui, depuis deux ans, circulaient sur l'innocence de Dreyfus ; des articles tendancieux parurent alors dans les journaux ; on publia diverses brochures critiquant la procédure suivie par le tribunal militaire, émettant des doutes formels sur la culpabilité du condamné et accusant même un autre de son crime ; enfin on annonça qu'un sénateur, Scheurer-Kestner, aujour-

d'hui décédé, avait réuni un dossier contenant les preuves formelles de l'innocence de l'ancien capitaine [illegible]

Le 14 novembre, le *Figaro* accusa nettement un autre officier d'être l'auteur du bordereau où le Conseil de guerre de 1894 avait trouvé la preuve de la trahison de Dreyfus ; et le frère du condamné, M. Mathieu Dreyfus, donna le nom de cet officier, le commandant Walsin-Esterhazy. Une enquête fut immédiatement ouverte et confiée au général de Pellieux ; mais, dès le 16 novembre, le ministre de la Guerre, général Billot, interpellé à la Chambre, déclarait que cette mesure était prise uniquement sur la demande du commandant Esterhazy et que le gouvernement, confiant dans la certitude de la chose jugée, n'avait aucun doute sur le fond de l'affaire.

Cette déclaration, loin de calmer la campagne qui commençait, la rendit, au contraire, plus ardente encore : M. Cornely, dans le *Figaro ;* M. Yves Guyot, dans le *Siècle ;* M. Clémenceau, dans l'*Aurore* (journal nouvellement créé), écrivaient chaque jour des articles véhéments, criant à l'erreur judiciaire, étayant chaque fois de faits nouveaux leur argumentation ; tandis que MM. Rochefort, dans l'*Intransigeant ;* Drumont, dans la *Libre Parole ;* Judet dans le *Petit Journal*, soutenaient avec non moins de virulence la thèse opposée. Toute la presse bientôt, à Paris, en province, à l'étranger même, prit parti pour ou contre l'innocence de Dreyfus.

L'intervention du grand romancier Emile Zola vint mettre le comble à l'agitation et il n'y eut plus, dès ce moment, personne en France qui ne se passionna sur le cas du prisonnier de l'île du Diable.

Entre temps, de nouvelles interpellations se produisaient au Parlement : le ministère maintenant ses premières affirmations, la Chambre continuait à le soutenir avec une forte majorité. Dans le même moment, le lieutenant-colonel Picquart, qui avait dirigé le bureau des renseignements au ministère de la Guerre et qui venait de faire connaître son avis sur la culpabilité de Dreyfus, fut rappelé de Tunisie, où il commandait un régiment de chasseurs d'Afrique.

M. Scheurer-Kestner, qui, préalablement, avait soumis son dossier au général Billot, vint enfin s'expliquer à la tribune du Sénat : il montra que les pièces réunies par ses soins innocentaient Dreyfus et semblaient, au contraire, gravement accuser Esterhazy ; il adjura le ministre de se rendre à ses raisons ; mais celui-ci, répétant ses déclarations de la Chambre, affirma encore qu'il croyait, en son âme et conscience, l'ancien capitaine justement condamné.

Le rapport du commandant Ravary sur le cas Esterhazy ayant conclu au renvoi devant un Conseil de guerre, ce tribunal, le 10 janvier 1898, acquitta le commandant.

Le 13 janvier, Emile Zola publia dans l'*Aurore* une lettre au président de la République, où il accusait les juges du procès Esterhazy de partialité et ceux du procès Dreyfus de légèreté. Cette lettre, demeurée célèbre, fut publiée en brochure et répandue à des millions d'exemplaires. Traduit, pour cette publication, devant la Cour d'assises de la Seine, M. Zola s'y présenta, le 7 février, avec M. Clémenceau, qui représentait le gérant de l'*Aurore*, M. Perrenx, poursuivi avec l'auteur. Des manifestations d'une incroyable violence se produisirent à l'occasion de ce procès ; autour et dans le Palais de Justice même, des injures sans nombre et des coups furieux furent échangés, non-seulement dans la foule qui grouillait dans les rues, mais même parmi le public, d'une éducation plus correcte, qui se pressait dans la salle ou les couloirs des Assises. Des forces imposantes de police ne pouvaient éviter les collisions et le romancier, durant ces quelques jours d'effervescence inouie, courut des dangers sérieux.

Me Fernand Labori défendit Emile Zola avec énergie et habileté, pendant que Me Albert Clémenceau soutenait avec un dévouement égal, la cause du gérant de l'*Aurore*.

Les parties avaient cité un nombre considérable de témoins, notamment les membres des Conseils de guerre ayant jugé Dreyfus et Esterhazy. A plusieurs reprises, les accusés ou leurs défenseurs tentèrent de faire porter les débats sur certains points obscurs ou sur le fond même du procès Dreyfus ; mais le président Delegorgue empêcha constamment les témoins de répondre à toute question s'écartant des faits mêmes pour lesquels MM. Zola et Perrenx étaient poursuivis.

Après 16 audiences, la Cour, le 24 février, rendit un verdict condamnant Emile Zola à un an de prison, M. Perrenx à trois mois et chacun d'eux à 3,000 francs d'amende.

La Cour suprême cassa le jugement, pour la raison que les poursuites étaient illégales, n'ayant pas été provoquées par le Conseil de guerre même qu'avait offensé l'auteur de la lettre « *J'accuse* ».

Le ministre de la Guerre provoqua alors la réunion des membres de ce Conseil, qui envoyèrent en leur nom une nouvelle assignation. Le 23 mai, l'affaire

revint devant les Assises de Seine-et-Oise où, après de vifs incidents, elle fut renvoyée au 18 juillet suivant. A cette date, Emile Zola, refusant de reconnaître la compétence du tribunal, ne se présenta pas et sa première condamnation fut confirmée. Après l'expiration des délais de cassation, il fut rayé des cadres de la Légion d'honneur ; il quitta ensuite la France, où il ne rentra qu'en 1900.

Cependant, la presse continuait à se passionner et le public à s'agiter. En janvier 1898, une adresse, que l'on appela la pétition des « intellectuels, » avait été publiée, réclamant la révision du procès de 1894. A côté d'Emile Zola, on y trouvait les signatures de MM. Anatole France, Paul Reclus, Duclaux, de nombreux savants, écrivains, artistes, professeurs, plusieurs membres de l'Institut ; par la suite, des milliers de noms vinrent se joindre à ceux des éminentes personnalités qui avaient pris l'initiative de cette démarche.

De leur côté, les journaux et les gens hostiles à la révision opposaient à cette demande l'intérêt supérieur de la patrie ; faisant valoir le discrédit que la campagne jetait sur les chefs de notre armée, ils la déclaraient inutile, coupable et uniquement engagée avec l'or étranger pour sauver un agent de l'étranger. Pleins de confiance en la probité et en la clairvoyance des juges de 1894, ils voulaient que leur sentence fut mise au-dessus de toute discussion. A ce moment, la France, en somme, ne comptait plus que deux partis, ou mieux deux camps, acharnés à se combattre : les partisans et les adversaires de la révision : les *Dreyfusistes* et les *Antidreyfusistes,* comme on s'appelait réciproquement.

En mai, le renouvellement de la Chambre des Députés s'était opéré et, le 14 juin, le ministère Méline, qui avait déclaré que « l'affaire Dreyfus n'existait pas, » était remplacé par un cabinet présidé par M. Brisson, où M. Godefroy Cavaignac prenait le portefeuille de la Guerre.

Dès le lendemain de la constitution du ministère (8 juillet), M. Cavaignac, répondant à une interpellation, déclarait à la tribune parlementaire que tout établissait la culpabilité de Dreyfus,et il donna lecture de trois pièces,« choisies entre mille », dit-il, absolument probantes. La Chambre vota l'affichage de son discours; mais, dès le lendemain, le colonel Picquart offrait à M. Brisson de prouver que « les documents « lus la veille par M. Cavaignac ne s'appliquaient « pas à Dreyfus ». On répondit à cette offre en arrêtant le colonel Picquart ; mais, en même temps, on arrêtait aussi Esterhazy et sa maîtresse, sous l'inculpation de faux.

Ceux-ci, en vertu d'une ordonnance de M. Bertulus, juge d'instruction (30 juillet), allaient être poursuivis pour répondre de ce crime, de complicité avec le lieutenant-colonel du Paty de Clam, quand la Chambre d'accusation, dégageant ce dernier, déclara incompétent le juge qui avait instruit l'affaire (16 août). Mis en liberté le 13 août, Esterhazy en profita pour fuir en Angleterre, d'où il a écrit souvent des lettres où il reconnaît avoir écrit le bordereau « par ordre ».

Le 30 août, le chef du service des renseignements au ministère de la Guerre (service qu'avait précédemment dirigé le colonel Picquart), le lieutenant colonel Henry, avoua à M. Cavaignac que l'une des pièces lues par ce ministre à la Chambre était un faux, le nom de Dreyfus porté sur ce document y ayant été écrit par lui-même. Arrêté immédiatement, Henry fut trouvé, le lendemain, mort dans sa prison au fort Mont-Valérien, la gorge tranchée par un coup de rasoir.

Ce suicide provoqua un énorme scandale. Le faux commis par le colonel Henry permit de dire qu'une œuvre mystérieuse s'accomplissait dans les bureaux du ministère de la Guerre pour renforcer — ou peut-être même créer de toutes pièces — des preuves que l'on ne trouvait sans doute pas suffisantes. Aussi, de ce jour, la révision du procès parut-elle s'imposer.

La passion était telle cependant que l'on voulut, dans certains milieux, glorifier l'acte du colonel Henry. On l'appela le « faux patriotique » et une souscription fut ouverte, dans les journaux antirévisionnistes, qui rapporta une somme considérable à la veuve du suicidé.

Malgré le doute que cet événement aurait dû créer dans son esprit, M. Cavaignac persista à affirmer que Dreyfus était bien, à ses yeux, le vrai coupable et à déclarer que, tant qu'il demeurerait au pouvoir, il s'opposerait à toute révision ; mais le président du Conseil, M. Henri Brisson, ne partageant pas la manière de voir de son collègue, offrit le portefeuille de la Guerre au général Zurlinden, qui, d'ailleurs, non plus que son prédécesseur, ne voulut mettre en doute officiellement la culpabilité du condamné de 1894. Pour donner cependant une satisfaction aux révisionnistes, il mit le commandant Du Paty de Clam en non activité, à cause du rôle qu'il avait joué dans l'affaire Esterhazy, en se présentant à celui-ci sous la forme d'une « femme voilée ».

Une commission, pourtant, avait été instituée au

…istère de la Justice pour étudier les choses : celle-… composée de six membres, ne put réunir en aucun sens de majorité : trois voix se prononcèrent pour la révision et trois contre cette mesure (17 septembre 1898) ; mais le ministère, ne trouvant pas d'indication dans ce partage, décida d'introduire quand même la demande en révision et la Chambre criminelle de la Cour de cassation fut saisie de l'affaire le 26 septembre.

L'instruction fut longue et laborieuse. A un moment, la colère des anti-révisionnistes contre la Chambre criminelle de la Cour devint telle que le ministère Charles Dupuy, qui avait succédé au cabinet Brisson, dût, pour l'apaiser, faire voter par le Parlement une loi tendant à dessaisir cette chambre de l'étude de l'affaire pour la confier à la Cour de Cassation toutes chambres réunies (janvier 1899). Finalement, la révision fut décidée par un arrêt du 3 juin 1899.

Pendant que, non-seulement la France, mais le monde entier s'agitait et se passionnait à cause de lui, M. Alfred Dreyfus, rigoureusement détenu, attendait, anxieux, dans une case solitaire de l'île du Diable, que son sort se décidât.

Ramené en France pour être jugé une deuxième fois, il fut appelé devant le Conseil de guerre de Rennes, désigné pour le nouveau procès et que présidait le colonel Jouaust. Il se fit assister de Me Demange, qui avait déjà plaidé dans le procès de 1894, et de Me Labori, que la famille Dreyfus avait prié de seconder son confrère.

Les débats, commencés le 7 août, remplirent 21 audiences extraordinairement mouvementées ; des témoignages en nombre considérable furent apportés par les personnages les plus éminents du pays, chacun soutenant sa thèse avec une égale énergie et fournissant souvent au procès plutôt une opinion que des faits ; plusieurs incidents violents éclatèrent, tant dans la salle d'audiences même qu'au dehors et Me Labori fut l'objet, dans la rue, d'une tentative d'assassinat dont l'auteur n'a jamais été connu.

L'inculpé, affaibli physiquement et moralement par le séjour meurtrier de la Guyane, montra une déférence absolue pour les chefs militaires ses accusateurs. Dans une attitude humble et soumise, il discuta les faits qui lui étaient opposés, avec une logique froide et un sang-froid remarquable ; il protesta, sans doute, souvent de son innocence, mais correctement, sans révolte, déconcertant un peu ses partisans par sa froideur et sa résignation ; et l'on s'étonna qu'à aucun moment, il ne manifestât aucune part de cette indignation que ses amis prodiguaient envers ceux qu'ils appelaient des « bourreaux » et des « faussaires ».

Le 9 septembre, à la majorité de 5 voix contre 2, le capitaine Dreyfus était, une fois de plus, déclaré coupable du crime de trahison, avec circonstances atténuantes, et condamné à dix ans de détention et à la dégradation militaire. Ce verdict, qui ne répondait à l'attente de personne, ne changea aucune conviction, mais provoqua une émotion considérable dans le public. Elle fut un peu calmée par la grâce qu'accorda au condamné un décret présidentiel du 20 septembre et si, dans le pays, l'effervescence fut grande, le calme longtemps troublé par cette passionnante affaire, put cependant renaître peu à peu.

Dès l'obtention de sa grâce, M. Dreyfus quitta la prison de Rennes et se rendit à Carpentras, pour se reposer dans sa famille ; il revint plus tard à Paris et, n'acceptant pas plus le deuxième jugement que le premier qui l'a frappé, il a attendu qu'un fait nouveau vint lui permettre d'introduire une nouvelle demande en révision. L'ayant trouvé en 1904, il forma aussitôt une demande introductive et, à l'heure où se termine cet ouvrage (fin 1905), la Cour de Cassation instruit sur sa requête (1).

(1) On trouvera d'autres renseignements sur l'*Affaire Dreyfus* dans les notices des hommes qui y ont pris une part de quelque importance, notamment celles de MM. *Billot (général)*, *Brisson (Henri)*, *Casimir-Perier (Jean)*, *Cavaignac (Godefroy)*, *Clemenceau (Georges)*, *Cornély (Joseph)*, *Coppée (François)*, *Demange (Edgar)*, *Déroulède (Paul)*, *Drumont (Edouard)*, *Dupuy (Charles)*, *Faure (Félix)*, *France (Anatole)*, *Freycinet (Ch. de)*, *Galliffet (général de)*, *Gohier (Urbain)*, *Guyot (Yves)*, *Jaurès (Jean)*, *Labori (Fernand)*, *Méline (Jules)*, *Mercier (général)*, *Reinach (Joseph)*, *Rochefort (Henri)*, *Scheurer-Kestner*, *Waldeck-Rousseau*, *Zola (Emile)*, *Zurlinden*, etc.

FIN DU CINQUIÈME & DERNIER VOLUME









